

**ÉCOLE DOCTORALE 519 SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES –
PERSPECTIVES EUROPÉENNES**

**Unité Mixte de Recherche 7044 Archéologie et Histoire Ancienne –
Méditerranée – Europe (Archimède)**

THÈSE présentée par :
Émilie VANNIER

soutenue le : 27 mai 2019

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université de Strasbourg**

Discipline/ Spécialité : Archéologie protohistorique

**Pratiques funéraires au second âge du
Fer dans la « province médio-
atlantique »**

THÈSE dirigée par :

M. FICHTL Stephan

Professeur, université de Strasbourg

THÈSE co-dirigée par :

M. MILCENT Pierre-Yves

MCF HDR, université de Toulouse – Jean Jaurès

RAPPORTEURS :

M. BARRAL Philippe

Professeur, université de Franche-Comté

M. GOMEZ DE SOTO José

Directeur de recherche émérite, CNRS

AUTRES MEMBRES DU JURY :

Mme. ADAM Anne-Marie

Professeure émérite, université de Strasbourg

M. FITZPATRICK Andrew

Professeur, université de Leicester

Si vis vitam, para mortem.

Remerciements

En premier lieu, je souhaite exprimer ma profonde reconnaissance et mes respectueux remerciements à Stephan Fichtl pour avoir dirigé mon travail, ainsi que pour sa confiance et son soutien durant ces années de doctorat.

J'adresse mes sincères et chaleureux remerciements à Pierre-Yves Milcent pour sa direction, son intérêt et sa disponibilité.

Un grand merci à Philippe Barral qui a accepté d'être membre de mon comité de suivi, ainsi que rapporteur de ma thèse doctorale.

Je remercie vivement José Gomez de Soto pour avoir accepté d'être rapporteur externe pour mon travail de master à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et ma thèse de doctorat à l'Université de Strasbourg.

Mes remerciements à Anne-Marie Adam pour sa présence au sein du comité de suivi et du jury de soutenance de thèse.

J'exprime ma gratitude envers Andrew Fitzpatrick pour son intérêt pour mon travail, pour son aide dans mes recherches documentaires en Grande-Bretagne, pour avoir répondu à mes interrogations concernant la partie britannique de mon corpus, pour sa participation à la journée d'étude internationale que j'avais organisée à Oxford et sa présence au sein du jury de soutenance.

Mes profonds remerciements à Barry Cunliffe pour son aide, pour m'avoir introduite à l'Institut d'Archéologie de l'Université d'Oxford, ainsi que pour avoir suivi l'évolution de mon étude.

Toute ma reconnaissance à Anne Simonin, ancienne directrice de la Maison Française d'Oxford, pour m'avoir accordé une bourse de recherche en 2015, mais aussi pour m'avoir permis d'y séjourner de nombreuses fois, et pour son intercession en ma faveur auprès du Ministère des Affaires Étrangères. Merci à Frédéric Thibault-Starzyk, le directeur actuel, pour son accueil lors de mes derniers mois de thèse et pour son soutien dans ma recherche. Je tiens à remercier Claire Stevenson pour sa gentillesse et son aide lors de mes séjours oxoniens, Nathalie Maillot pour sa bonne humeur, Anne-Sophie Gabillas pour son écoute et ses conseils, et Vivien Prigent pour ses encouragements et sa bienveillance.

Merci à l'institut d'archéologie et la *Faculty of Classics* de l'Université d'Oxford pour m'avoir accueillie lors de mes recherches entre 2016 et 2019.

Merci aussi à tous les personnels des centres de recherche et de documentation que j'ai visités, particulièrement ceux de la MAE de Nanterre, de Bibracte, de la Maison Française d'Oxford, de la *Society of Antiquaries of London*, et de la *Sackler Library* de la bibliothèque bodléienne, pour leur accueil et pour ces cadres de travail prolifiques et agréables.

Je remercie tous les participants à la journée d'étude internationale que j'ai organisée en 2016 : *Atlantic BC : Prehistory of Western Europe*, particulièrement le professeur John Koch, pour l'avoir présidée et pour son concours dans mes recherches sur les textes irlandais.

Merci à tous les archéologues avec lesquels j'ai eu le plaisir de travailler et échanger dans les différents centres de recherches et lors de chantiers de fouilles. En particulier à Graziella Tendron, Julie Mousset et Antoine Nadeau d'Éveha, avec lesquels j'ai eu la chance de fouiller durant plusieurs campagnes entre 2009 et 2017 à Barzan. Merci également à Vassilis Aravantinos, de la Société archéologique d'Athènes, qui m'a accordé sa confiance sur le chantier de Thèbes en 2014. Un grand merci aux chercheurs français et britanniques pour le partage de documentation m'ayant aidé à la réalisation de mon inventaire, notamment à Philip De Jersey pour m'avoir communiqué des documents sur les tombes de Guernesey.

Une pensée également pour mes employeurs et mes collègues du domaine éducatif, sans lesquels je n'aurais pu financer ce projet et le mener à terme, merci pour leur confiance et leur compréhension.

Un immense merci à ma famille pour leur aide, soutien et écoute, tout spécialement à mon frère Nicolas Vannier pour sa patience à toute épreuve. Je remercie aussi mes amis, des deux côtés de la Manche. Je ne peux citer ici toutes les personnes qui ont contribué de diverses manières à la réalisation de ce travail durant ces années de doctorat ; un grand merci à tous.

Table des matières

Remerciements	- 2 -
Table des figures.....	- 9 -
Liste des tableaux	- 15 -
PRÉAMBULE	- 17 -
PROBLÉMATIQUE	- 18 -
PREMIÈRE PARTIE : CADRE CHRONOLOGIQUE ET GÉOGRAPHIQUE, MÉTHODOLOGIE ET HISTORIQUE DE LA RECHERCHE	- 22 -
CHAPITRE I : CADRE CHRONOLOGIQUE ET GEOGRAPHIQUE	- 23 -
1. Le Cadre Chronologique : Le second Âge du Fer / <i>The Iron Age</i>	- 23 -
2. Le Cadre Géographique : La « Province Médio-Atlantique »	- 34 -
CHAPITRE II : MÉTHODOLOGIE ET HISTORIQUE DE LA RECHERCHE.....	- 43 -
1. L'Étude du Corpus : Inventaire et Analyse des données.....	- 43 -
2. L'Histoire de la Recherche.....	- 51 -
Résumé du cadre spatio-temporel et méthodologique.....	- 64 -
DEUXIÈME PARTIE : LE MONDE DES MORTS.....	- 65 -
Introduction.....	- 66 -
CHAPITRE I : LES TYPES DE MORT ET LES CROYANCES RELIGIEUSES.....	- 67 -
1. Des Rites Funéraires	- 67 -
2. La « Bonne » et la « Mauvaise » Mort.....	- 71 -
3. La Mort du Guerrier	- 74 -
4. L'Après-Vie	- 76 -
CHAPITRE II : LES ESPACES DE LA MORT	- 78 -
1. Les Lieux Mortuaires.....	- 78 -
1.1. Les habitats et les silos	- 81 -
1.2. Les sanctuaires	- 85 -
1.3. Les milieux humides et karstiques	- 94 -
2. Les Lieux Funéraires.....	- 98 -
2.1. Les ensembles funéraires et les tombes isolées.....	- 99 -
2.2. Les ensembles funéraires de catastrophe : le cas de Maiden Castle (Dorset).....	- 110 -

2.3. La localisation des lieux funéraires	- 113 -
2.3.1. Les lieux funéraires et les espaces de vie	- 113 -
2.3.2. La localisation géographique et topographique des lieux funéraires	- 121 -
2.4. La densité et la durée d'occupation des lieux funéraires	- 129 -
2.4.1. La densité d'occupation	- 129 -
2.4.2. La durée d'occupation	- 132 -
2.5. Les effectifs des lieux funéraires	- 142 -
2.6. L'organisation des espaces funéraires	- 156 -
CHAPITRE III : LES TRAITEMENTS DES CORPS ET LES DÉFUNTS.....	- 177 -
1. Les Traitements des Corps	- 177 -
1.1. Les traitements des corps non observables	- 189 -
1.2. Les lieux funéraires à inhumation exclusive	- 193 -
1.2.1. La mise en terre et le type de sépulture	- 197 -
1.2.1.1. Sépultures primaires / sépultures secondaires	- 197 -
1.2.1.2. Sépultures individuelles / sépultures plurielles	- 200 -
1.2.1.3. Les espaces de décomposition	- 207 -
1.2.1.3.1. L'espace colmaté	- 207 -
1.2.1.3.2. L'espace confiné	- 208 -
1.2.1.3.3. L'espace ouvert	- 209 -
1.2.1.4. La position du corps	- 212 -
1.2.1.4.1. La position étendue	- 213 -
1.2.1.4.2. La position pliée sur le côté	- 215 -
1.2.1.4.3. La position « anormale »	- 219 -
1.2.1.5. L'orientation des corps	- 221 -
1.3. Les lieux funéraires à crémation exclusive	- 226 -
1.3.1. La « chaîne opératoire »	- 231 -
1.3.2. Le bûcher crématoire	- 232 -
1.3.2.1. L'emplacement du bûcher	- 232 -
1.3.2.2. L'édification du bûcher	- 235 -
1.3.2.3. Le dépôt du défunt sur le bûcher	- 241 -
1.3.2.4. Le dépôt de mobilier sur le bûcher	- 243 -
1.3.3. La crémation	- 245 -
1.3.4. Les restes crématoires	- 247 -
1.3.4.1. Les traitements des restes crématoires	- 247 -
1.3.4.2. Les modes de dépôt des restes collectés	- 255 -
1.3.4.2.1. Les dépôts en pleine terre	- 258 -
1.3.4.2.2. Les urnes cinéraires céramiques	- 258 -
1.3.4.2.3. Les contenants en matériaux périssables	- 263 -
1.3.4.2.4. Les autres types de contenants	- 264 -
1.3.5. Les sépultures à crémation plurielles	- 269 -

1.3.6. Le dépôt de mobilier non brûlé	- 273 -
1.4. Les lieux funéraires à crémation et inhumation.....	- 276 -
1.4.1. Les ensembles funéraires à crémation et inhumation	- 279 -
1.4.2. Les tombes à crémation et inhumation	- 283 -
1.5. Les traitements différentiels des individus.....	- 288 -
2. La Population Funéraire	- 293 -
2.1. Les défunts.....	- 295 -
2.1.1. L'âge biologique et social	- 297 -
2.1.2. Le sexe et le genre.....	- 308 -
2.1.3. La stature des défunts.....	- 318 -
2.1.4. L'état sanitaire et la cause du décès	- 320 -
2.2. La représentation du défunt dans la tombe.....	- 322 -
Conclusion.....	- 330 -
TROISIÈME PARTIE : L'ARCHITECTURE FUNÉRAIRE.....	- 331 -
Introduction.....	- 332 -
CHAPITRE I : LES FOSSES SÉPULCRALES.....	- 333 -
1. Les Plans et Dimensions des Fosses à Inhumation.....	- 333 -
2. Les Plans et Dimensions des Fosses à Crémation	- 338 -
3. Les Aménagements Internes des Fosses Sépulcrales.....	- 345 -
3.1. Les aménagements lithiques.....	- 345 -
3.2. Les aménagements en matériaux périssables.....	- 351 -
3.3. Les aménagements creusés	- 358 -
3.4. Les autres types d'aménagements	- 361 -
CHAPITRE II : LES AMÉNAGEMENTS ET CONSTRUCTIONS EXTERNES.....	- 363 -
1. La Signalisation des Tombes et le Marquage de l'Espace Funéraire.....	- 365 -
2. Les Enclos	- 371 -
2.1. Les enclos quadrangulaires	- 375 -
2.2. Les enclos circulaires	- 380 -
2.3. Les autres types d'enclos.....	- 382 -
3. Les <i>Tumulus</i>	- 385 -
4. Les Constructions sur Poteaux.....	- 392 -
5. Les Stèles	- 394 -
6. Les Tombes Plates.....	- 397 -
Conclusion.....	- 398 -

QUATRIÈME PARTIE : LE MOBILIER FUNÉRAIRE	- 403 -
Introduction.....	- 404 -
CHAPITRE I : LES CATÉGORIES D'OBJETS.....	- 407 -
1. La Vaisselle	- 410 -
2. Les Éléments de Parure et de Costume	- 426 -
3. Les Armes et les Pièces d'Armement.....	- 441 -
4. Les Chars, les Éléments de Char et les Pièces de Harnachement Équestre	- 456 -
5. Les Outils	- 464 -
6. Les Instruments de Toilette.....	- 473 -
7. Les Restes d'Animaux	- 480 -
8. Les Ustensiles de Feu	- 492 -
9. Les Monnaies	- 495 -
10. Les Autres Types d'Objets.....	- 497 -
CHAPITRE II : LES DÉPÔTS DE MOBILIER ET LES DÉFUNTS	- 505 -
Conclusion.....	- 508 -
CINQUIÈME PARTIE : L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES FUNÉRAIRES, LES GROUPES « MÉDIO-ATLANTIQUES » ET PROPOSITION D'INTERPRÉTATION	- 512 -
Introduction.....	- 513 -
CHAPITRE I : ÉVOLUTION DES PRATIQUES FUNÉRAIRES AU SECOND ÂGE DU FER DANS LA « PROVINCE MÉDIO-ATLANTIQUE »	- 514 -
1. Les Groupes Funéraires de 475/450 à 400/375 avant J.-C.	- 514 -
2. Les Groupes Funéraires de 400/375 à 325 avant J.-C.....	- 519 -
3. Les Groupes Funéraires de 325 à 260/250 avant J.-C.....	- 522 -
4. Les Groupes Funéraires de 260/250 à 200 avant J.-C.....	- 527 -
5. Les Groupes Funéraires de 200 à 150 avant J.-C.	- 527 -
6. Les Groupes Funéraires de 150 à 75 avant J.-C.....	- 537 -
7. Les Groupes Funéraires de 75 à 25 avant J.-C.....	- 541 -
8. Les Groupes Funéraires de 25 avant à 43/50 après J.-C.	- 546 -
CHAPITRE II : LES GROUPES FUNÉRAIRES « MÉDIO-ATLANTIQUES »	- 555 -
1. La Gaule Belgique (325/300 avant J.-C. à - 1/+1)	- 560 -
1.1. La tradition du « Belgium » (325/300 avant J.-C. à -1/+1)	- 560 -
1.2. La tradition isarienne (260/250 à 75 avant J.-C.)	- 565 -
2. Le Sud-Est Insulaire (225/200 avant J.-C. à 43/50 après J.-C.).....	- 568 -
2.1. La tradition du <i>Strait of Dover</i> (225/200 avant à 43/50 après J.-C.).....	- 568 -

2.2. Les traditions de « Welwyn » et de « Lexden » (75 avant à 43/50 après J.-C.).....	- 571 -
3. Le Groupe de l'Orne (475/450 à 200 avant J.-C.)	- 575 -
4. Le Groupe du Wessex (200 avant à 43/50 après J.-C.)	- 577 -
4.1. La tradition de l'East Wessex (200 avant à 43/50 après J.-C.)	- 577 -
4.2. La tradition du Dorset (100/75 avant à 43/50 après J.-C.)	- 580 -
5. Le Groupe Armoricaïn (500 à 400 avant J.-C.)	- 582 -
6. Le Groupe Cornouaillais (150 avant à 25/50 après J.-C.).....	- 584 -
7. Les Groupes Funéraires des Marges Orientales et Occidentales de la « Province Médio-Atlantique »	- 586 -
7.1. L' « Aisne – Marne » - Ardennes (500 à 200 avant J.-C.).....	- 586 -
7.2. L'Île-de-France (300 à 200 avant J.-C.)	- 592 -
7.3. Le Nord de la Gaule centrale (500 à 25 avant J.-C.).....	- 594 -
7.4. La Gaule du Centre-Ouest (475/450 à 25 avant J.-C. à -1/+1)	- 597 -
7.5. Les Cotswolds (50 avant à 43/50 après J.-C.)	- 599 -
8. Les Limites de la Zone Funéraire « Médio-Atlantique »	- 600 -
9. Les Régions « Transmanches » de la « Province Médio-Atlantique »	- 606 -
CHAPITRE III : ÉVOLUTION CHRONOLOGIQUE DES PRATIQUES FUNÉRAIRES AU COURS DU SECOND ÂGE DU FER / IRON AGE DANS LA « PROVINCE MÉDIO-ATLANTIQUE ».....	- 611 -
1. Chronologies des Pratiques Funéraires Continentales et Insulaires	- 611 -
2. Chronologie des Pratiques Funéraires « Médio-Atlantiques »	- 614 -
CHAPITRE IV : CONTEXTE GLOBAL ET INTERPRÉTATION GÉNÉRALE	- 616 -
Conclusion	- 629 -
Bilan	- 632 -
Bibliographie.....	- 633 -
Webographie	- 689 -
Quelques définitions du lexique de l'archéologie funéraire	- 692 -

Table des figures

Figure 1. Systèmes chronologiques continentaux.....	- 27 -
Figure 2. Systèmes chronologiques insulaires.....	- 32 -
Figure 3. Cartes des provinces atlantiques protohistoriques	- 35 -
Figure 4. Carte topographique de la zone d'étude	- 36 -
Figure 5. Carte hydrographique de la zone d'étude	- 37 -
Figure 6. Graphique explicatif des différents espaces mortuaires	- 80 -
Figure 7. Exemples de dépôts mortuaires en silos	- 84 -
Figure 8. Plan du « <i>shrine</i> » de Heathrow.....	- 86 -
Figure 9. Plan du « <i>shrine</i> » de Hayling Island.....	- 88 -
Figure 10. Vue d'ensemble de l'ossuaire de Ribemont-sur-Ancre (Somme)	- 90 -
Figure 11. Interprétation des dépôts de « Gaulois assis » d'Acy-Romance (Ardennes).....	- 93 -
Figure 12. <i>Lindow Man II</i> , 22 avant – 119 après J.-C.	- 95 -
Figure 13. Carte de répartition spatiale des ensembles funéraires et tombes isolées du second âge du Fer / <i>Iron Age</i>	- 100 -
Figure 14. Carte de répartition des lieux funéraires de 475/450 à 400/375 av. J.-C.....	- 106 -
Figure 15. Carte de répartition des lieux funéraires de 400/375 à 325 av. J.-C.....	- 106 -
Figure 16. Carte de répartition des lieux funéraires de 325 à 260/250 av. J.-C.....	- 107 -
Figure 17. Carte de répartition des lieux funéraires de 260/250 à 200 av. J.-C.....	- 107 -
Figure 18. Carte de répartition des lieux funéraires de 200 à 150 av. J.-C.....	- 108 -
Figure 19. Carte de répartition des lieux funéraires de 150 à 75 av. J.C.....	- 108 -
Figure 20. Carte de répartition des lieux funéraires de 75 à 25 av. J.-C.....	- 109 -
Figure 21. Carte de répartition des lieux funéraires de 25 av. à 43/50 ap. J.-C.....	- 109 -
Figure 22. Plan des remparts est du <i>hillfort</i> de Maiden Castle (Dorset).....	- 112 -
Figure 23. Plans d'ensembles funéraires à proximité immédiate d'un habitat enclos	- 117 -
Figure 24. Histogramme des types de localisation des lieux funéraires	- 122 -
Figure 25. Histogramme des types de traitements des corps selon les six localisations géographiques privilégiées des sites funéraires étudiés.....	- 122 -
Figure 26. Plan des vestiges de Marquion « L'Épine » (Pas-de-Calais)	- 131 -
Figure 27. Plan du site funéraire de Cliffs End Farm, Ramsgate (Kent) illustrant des sépultures du <i>Late Bronze Age</i> au <i>Middle Iron Age</i>	- 135 -
Figure 28. Graphique illustrant des exemples de durées d'occupation de lieux funéraires par génération	- 136 -
Figure 29. Plan des sépultures du site de Boves « La Forêt de Boves » (Somme).....	- 138 -
Figure 30. Graphique illustrant des exemples de lieux funéraires présentant des phases d'abandon (ou non documentées) et de réoccupation.	- 139 -
Figure 31. Graphique d'évolution temporelle des groupes d'effectifs de tombes.....	- 143 -
Figure 32. Carte de répartition des tombes isolées du second âge du Fer / <i>Iron Age</i>	- 144 -

Figure 33. Carte de répartition des groupes de 2 à 5 sépultures du second âge du Fer / <i>Iron Age</i> -	145 -
Figure 34. Carte de répartition des groupes de 6 à 20 sépultures du second âge du Fer / <i>Iron Age</i> -	147 -
-	
Figure 35. Plan de l'ensemble des 14 sépultures de La Tène B2 de Bouqueval « Le Fossé à Deux Gueülles » (Val-d'Oise)	147 -
Figure 36. Carte de répartition des groupes de 21 à 50 sépultures du second âge du Fer / <i>Iron Age</i> ...	149 -
Figure 37. Carte de répartition des groupes de 51 à 100 sépultures du second âge du Fer / <i>Iron Age</i> -	150 -
Figure 38. Plan des 15 corps conservés au sein de l'ensemble funéraire de Suddern Farm (Hampshire)	151 -
Figure 39. Plan de l'ensemble funéraire de Bobigny « Hôpital Avicenne » (Seine-Saint-Denis) ...	152 -
Figure 40. Carte de répartition des groupes de plus de 100 sépultures du second âge du Fer / <i>Iron Age</i>	153 -
Figure 41. Photographie de l'enclos funéraire quadrangulaire de Soliers « Parc d'Activité Eole » (Somme).....	157 -
Figure 42. Vue aérienne des enclos et de la « tombe à arme » d'Ymonville « les Hyèbles » (Eure-et-Loir)	160 -
Figure 43. Plan de l'ensemble funéraire de La Calotterie « La Fontaine aux Linottes »	162 -
Figure 44. Plans d'ensembles funéraires présentant des espaces circulaires « vides »	164 -
Figure 45. Exemples d'organisations spatiales d'ensembles funéraires gaulois et britons	169 -
Figure 46. Proposition d'interprétation de la mort du guerrier	172 -
Figure 47. Graphique explicatif du choix du territoire et organisation de l'espace funéraire.....	174 -
Figure 48. Carte de répartition spatiale des types de traitements des corps dans la zone d'étude au second âge du Fer / <i>Iron Age</i>	179 -
Figure 49. Diagramme des pourcentages des types de traitements des corps pour l'ensemble des temps et territoires étudiés	184 -
Figure 50. Graphique d'évolution temporelle des types de traitement des corps.....	184 -
Figure 51. Carte des traitements des corps de 475/450 à 400/375 av. J.-C.....	185 -
Figure 52. Carte des traitements des corps de 400/375 à 325 av. J.-C.....	185 -
Figure 53. Carte des traitements des corps de 325 à 260/250 av. J.-C.....	186 -
Figure 54. Carte des traitements des corps de 260/250 à 200 av. J.-C.....	186 -
Figure 55. Carte des traitements de 200 à 150 av. J.-C.	187 -
Figure 56. Carte des traitements des corps de 150 à 75 av. J.-C.....	187 -
Figure 57. Carte des traitements des corps de 75 - 25 av. J.-C.....	188 -
Figure 58. Carte des traitements des corps de 25 av. à 43/50 ap. J.-C.....	188 -
Figure 59. Carte de répartition des lieux funéraires à inhumation exclusive au second âge du Fer / <i>Iron Age</i>	194 -
Figure 60. Exemples d'inhumations doubles à dépôts simultanés.....	203 -
Figure 61. Les quatre positions pliées sur le côté	216 -

Figure 62. Photographies de deux tombes à inhumation de Gateway, île de Thanet (Kent).....	- 220 -
Figure 63. Diagramme de l'orientation des corps inhumés.	- 221 -
Figure 64. Graphique récapitulatif de la pratique de l'inhumation des corps au second âge du Fer / <i>Iron Age</i>	- 225 -
Figure 65. Carte de répartition des lieux funéraires à crémation exclusive du second âge du Fer / <i>Iron Age</i>	- 227 -
Figure 66. Reconstitution d'un « bûcher en fosse » protohistorique, Acy-Romance (Ardennes)...	- 237 -
Figure 67. Reconstitution d'un bûcher antique grec, Gamla Uppsala, Suède.....	- 238 -
Figure 68. Vestiges du bûcher funéraire de Longueuil-Sainte-Marie « Près des Grisards » (Oise)-	240 -
Figure 69. Proposition de reconstitution du dépôt d'un défunt sur un bûcher ; le bois maintenant le corps en place lors de la crémation	- 247 -
Figure 70. Diagramme des modes de dépôts des restes de crémation.....	- 255 -
Figure 71. Carte de répartition spatiale des trois principaux modes de dépôts des restes de crémation au second âge du Fer / <i>Iron Age</i>	- 256 -
Figure 72. Histogramme de la répartition temporelle des modes de dépôts des restes de crémation au second âge du Fer / <i>Iron Age</i>	- 257 -
Figure 73. Exemples d'urnes cinéraires céramiques	- 262 -
Figure 74. Dépôt de restes de crémation dans un contenant en matériau périssable souple, Attichy « Le Buissonnet » (Oise).	- 264 -
Figure 75. Exemples de contenants cinéraires métalliques	- 268 -
Figure 76. Graphique récapitulatif de la pratique de la crémation des corps du second âge du Fer / <i>Iron Age</i>	- 275 -
Figure 77. Carte de répartition des ensemble funéraires et des sépultures présentant les traitements des corps par inhumation et crémation.	- 277 -
Figure 78. Tombe à crémation et inhumation, Urville-Nacqueville « Les Dunes » (Manche)	- 286 -
Figure 79. Graphique d'évolution temporelle des types de traitements des corps.....	- 292 -
Figure 80. Carte de répartition des types de traitements des corps majoritaires au sein de la zone d'étude au second âge du Fer / <i>Iron Age</i>	- 292 -
Figure 81. Graphique de répartition des sexes de 134 individus adultes par classe d'âge.....	- 312 -
Figure 82. Graphique de répartition des sexes de 117 individus adultes par classe d'âge.....	- 312 -
Figure 83. Graphique de répartition des sexes de 103 individus adultes par classe d'âge.....	- 313 -
Figure 84. Femme handicapée de la tombe n°437 de Bobigny « Hôpital Avicenne » (Seine-Saint-Denis)	- 321 -
Figure 85. Exemples de plans des fosses sépulcrales à crémation et à inhumation	- 343 -
Figure 86. Plans et photographie de coffrages en pierre	- 348 -
Figure 87. Plan et photographie de la structure en bois de la sépulture n°222 de Bonneuil-en-France (Val-d'Oise).....	- 353 -
Figure 88. Exemples de coffrage ou cercueil en bois inhumation individuelle d'un immature	- 356 -
Figure 89. Exemples de fosses sépulcrales de « tombes à char » présentant des surcreusements pour le positionnement des deux roues.....	- 359 -

Figure 90. Graphique récapitulatif des principales formes et des aménagements internes des fosses sépulcrales à inhumation et à crémation	- 362 -
Figure 91. Graphique de l'évolution temporelle des principaux types d'aménagements et installations externes.....	- 363 -
Figure 92. Histogramme de la répartition temporelle des enclos circulaires et quadrangulaires ...	- 371 -
Figure 93. Carte de répartition des types d'enclos du second âge du Fer / <i>Iron Age</i>	- 372 -
Figure 94. Exemples de plans d'enclos.....	- 374 -
Figure 95. Diagramme des traitements des corps des sites funéraires présentant des enclos quadrangulaires.....	- 376 -
Figure 96. Exemples de plans d'enclos accolés	- 379 -
Figure 97. Diagramme des traitements des corps des sites funéraires présentant des enclos circulaires	- 380 -
Figure 98. Carte de répartition des tumulus du second âge du Fer / <i>Iron Age</i>	- 386 -
Figure 99. Proposition de reconstitution de l'architecture de la tombe à crémation sous tumulus n°9 de Marcelcave « Le Chemin d'Ingaucourt » (Somme)	- 387 -
Figure 100. Proposition de reconstitution de l'architecture du tumulus enclos de la tombe à inhumation de Moncetz-Longevas « La Commune » (Marne).....	- 389 -
Figure 101. Plan du site de Landéda « Île de Gennoc » (Finistère).....	- 390 -
Figure 102. Proposition de reconstitution de l'ensemble funéraire de Raillencourt-Sainte-olle (Nord) ..	- 393 -
Figure 103. Exemples de stèles funéraires	- 396 -
Figure 104. Graphique récapitulatif des aménagements et constructions externes aux sépultures à inhumation et à crémation	- 399 -
Figure 105. Carte de répartition des aménagements et monuments funéraires.	- 402 -
Figure 106. Les différentes catégories d'objets pour l'ensemble des lieux funéraires étudiés	- 409 -
Figure 107. Carte de répartition de la vaisselle céramique du second âge du Fer/ <i>Iron Age</i>	- 412 -
Figure 108. Vue de la reconstitution de la tombe à crémation n°1 de Welwyn Garden City (Hertfordshire)	- 413 -
Figure 109. Carte de diffusion de certaines vaisselles céramiques importées au cours des deux derniers siècles d'indépendance gauloise et britonne avant les conquêtes romaines : La Tène D1 – La Tène D2 / <i>Late Iron Age – Latest Iron Age</i>	- 415 -
Figure 110. Carte de répartition de la vaisselle métallique, en verre ou en bois au second âge du Fer / <i>Iron Age</i>	- 418 -
Figure 111. Exemples de vaisselles métalliques.....	- 420 -
Figure 112. Carte de répartition des seaux dans la zone d'étude pour l'intégralité du second âge du Fer / <i>Iron Age</i>	- 423 -
Figure 113. Exemples de seaux en bois et cerclages métalliques.....	- 424 -
Figure 114. Carte de répartition des éléments de parure et costume dans la zone d'étude au second âge du Fer / <i>Iron Age</i>	- 428 -
Figure 115. Exemples de bracelets en roche noire (lignite)	- 431 -

Figure 116. Coiffe en bronze de Deal « Mill Hill » (Kent)	- 439 -
Figure 117. Carte de répartition des armes et pièces d'armement du second âge du Fer / <i>Iron Age</i>	- 442 -
Figure 118. Exemples de fers de lances et javelots	- 445 -
Figure 119. Exemples d'épées ployées	- 447 -
Figure 120. Exemples d'épées complètes	- 449 -
Figure 121. Exemples de boucliers britons	- 452 -
Figure 122. Carte de répartition des éléments des chars, éléments de char et pièces de harnachement équestre au second âge du Fer / <i>Iron Age</i>	- 457 -
Figure 123. Exemples de tombes à char de la « culture d'Arras » du Yorkshire	- 460 -
Figure 124. Instruments médicaux de la tombe de Colchester « Stanway » (Essex).....	- 471 -
Figure 125. Tombes de médecins.....	- 472 -
Figure 126. Carte de répartition des instruments de toilette du second âge du Fer / <i>Iron Age</i>	- 474 -
Figure 127. Miroirs en bronze britons.....	- 478 -
Figure 128. Trousseau de toilette de la tombe de Portesham « Manor Farm » (Dorset).....	- 479 -
Figure 129. Carte de répartition des restes d'animaux au second âge du Fer ou <i>Iron Age</i>	- 482 -
Figure 130. Graphique d'évolution temporelle des dépôts de vaisselle, éléments de parure et costume, armes et pièces d'armement et chars, éléments de char et pièces de harnachement équestre ...	- 503 -
Figure 131. Graphique d'évolution temporelle des dépôts d'outils, d'instruments de toilette, de restes d'animaux, d'ustensiles de feu et de monnaies.....	- 503 -
Figure 132. Évolution temporelle au cours des principales phases de la période de La Tène / <i>Iron Age</i> des diverses catégories d'objets du mobilier funéraire	- 504 -
Figure 133. Carte des dépôts d'objets privilégiés selon 9 espaces continentaux et 9 espaces insulaires	- 511 -
Figure 134. Carte de répartition des groupes funéraires de 475/450 à 400/375 av. J.-C.	- 516 -
Figure 135. Carte de répartition des groupes funéraires de 400/375 à 325 av. J.-C.	- 520 -
Figure 136. Carte de répartition des groupes funéraires de 325 à 260/250 av. J.-C.	- 524 -
Figure 137. Carte de répartition des groupes funéraires de 260/250 à 200 av. J.-C.	- 529 -
Figure 138. Carte de répartition des groupes funéraires de 200 à 150 av. J.-C.	- 534 -
Figure 139. Carte de répartition des groupes funéraires de 150 à 75 av. J.-C.	- 539 -
Figure 140. Carte de répartition des groupes funéraires de 75 à 25 av. J.-C.	- 543 -
Figure 141. Carte de répartition des groupes funéraires de 25 av. à 43/50 ap. J.-C.	- 548 -
Figure 142. Récapitulatif de la répartition temporelle des groupes funéraires et de leurs principales caractéristiques.	- 551 -
Figure 143. Carte des principaux groupes funéraires au second âge du Fer dans la « province médio-atlantique ».....	- 556 -
Figure 144. Carte des différentes traditions au sein des groupes funéraires du second âge du Fer dans la « province médio-atlantique »	- 557 -
Figure 145. Carte des groupes funéraires au second âge du Fer des territoires en marge de la « province médio-atlantique »	- 558 -

Figure 146. Carte des grandes régions gauloises déterminées par Alain Duval	- 559 -
Figure 147. Carte de répartition des sites du second âge du Fer dans la "province médio-atlantique" et les régions orientales du Bassin parisien.	- 600 -
Figure 148. Carte de répartition des traitements des corps au second âge du Fer dans la "province médio-atlantique" et les régions orientales du Bassin parisien.	- 601 -
Figure 149. Cartes des principales entités régionales de la moitié Nord de la Gaule et du sud de l'île de Bretagne au second âge du Fer.....	- 605 -
Figure 150. Carte des régions « médio-atlantiques » au second âge du Fer	- 607 -
Figure 151. Répartition temporelle des groupes et traditions funéraires de la « province médio-atlantique » et ses marges au second âge du Fer / <i>Iron Age</i>	- 609 -
Figure 152. Carte des groupes et traditions funéraires et de leurs caractéristiques	- 610 -
Figure 153. Chronologie des pratiques funéraires « médio-atlantiques » continentales.....	- 612 -
Figure 154. Chronologie des pratiques funéraires « médio-atlantiques » insulaires.....	- 613 -
Figure 155. Chronologie des pratiques funéraires « médio-atlantiques » au second âge du Fer. -	615 -

Liste des tableaux

Tableau I. Localisation géographique et topographique des lieux funéraires	- 173 -
Tableau II. Récapitulatif de l'évolution temporelle des lieux funéraires.....	- 176 -
Tableau III. Régions et périodes caractérisées par l'usage majoritaire ou exclusif de l'inhumation-	224 -
Tableau IV. Régions et périodes caractérisées par l'usage majoritaire de la crémation.....	- 274 -
Tableau V. Régions caractérisées par l'usage d'un traitement des corps différents au cours de différentes phases chronologiques du second âge du Fer / <i>Iron Age</i>	- 288 -
Tableau VI. Répartition des classes d'âges pour 274 individus dont 132 adultes (49%) et 140 immatures (51%) (d'après un système de classification inspiré de Baray 2003).....	- 300 -
Tableau VII. Répartition des classes d'âges pour 333 individus dont 117 adultes (35%) et 216 immatures (65%) (d'après le système de classification de Beauthier 2009).....	- 302 -
Tableau VIII. Répartition des classes d'âges pour 259 individus dont 103 adultes (40%) et 156 immatures (60%) (d'après le système de classification de Powers 2012)	- 304 -
Tableau IX. Principales formes des fosses sépulcrales à inhumation	- 337 -
Tableau X. Principales formes de fosses sépulcrales à crémation	- 341 -
Tableau XI. Évolution des dépôts des éléments de parure et costume	- 440 -
Tableau XII. Évolution des dépôts d'armes et de pièces d'armement	- 455 -
Tableau XIII. Évolution des dépôts d'instruments de toilette.....	- 480 -
Tableau XIV. Répartition temporelle et spatiale du mobilier funéraire	- 510 -
Tableau XV. Sériation des lieux funéraires de 475/450-400/375 av. J.-C.....	- 515 -
Tableau XVI. Sériation des lieux funéraires de 400/375 – 325 av. J.-C.....	- 519 -
Tableau XVII. Sériation des lieux funéraires de 325 – 260/250 av. J.-C.	- 523 -
Tableau XVIII. Sériation des lieux funéraires de 260/250 – 200 av. J.-C.....	- 528 -
Tableau XIX. Sériation des lieux funéraires de 200 – 150 av. J.-C.....	- 533 -
Tableau XX. Sériation des lieux funéraires de 150 – 75 av. J.-C.....	- 538 -
Tableau XXI. Sériation des lieux funéraires de 75 – 25 av. J.-C.....	- 542 -
Tableau XXII. Sériation des lieux funéraires de 25 av. à 43/50 ap. J.-C.....	- 547 -
Tableau XXIII. Caractéristiques et évolution des groupes funéraires séquentiels	- 552 -
Tableau XXIV. Affinités possibles des régions gauloises définies par Alain Duval et les groupes funéraires de la « province médio-atlantique » et ses marges orientales	- 559 -
Tableau XXV. Tradition du Belgium (325/300 av. J.-C. – -1/+1)	- 562 -
Tableau XXVI. Tradition isarienne (260/250 – 75 av. J.-C.).....	- 566 -
Tableau XXVII. Tradition du Strait of Dover (225/200 av – 43/50 ap. J.-C.)	- 569 -
Tableau XXVIII. Tradition de Welwyn (75 – 25 av. J.-C.).....	- 573 -
Tableau XXIX. Tradition de Lexden (25 av. – 43/50 ap. J.-C.).....	- 574 -
Tableau XXX. Groupe de l'Orne (475/450 – 200 av. J.-C.).....	- 576 -
Tableau XXXI. Tradition de l'East Wessex (200 av. – 43/50 ap. J.-C.).....	- 579 -
Tableau XXXII. Tradition du Dorset (100/75 av. – 43/50 ap. J.-C.).....	- 581 -

Tableau XXXIII. Groupe armoricain (500 – 400 av. J.-C.).....	- 583 -
Tableau XXXIV. Groupe cornouaillais (150 av. – 25/50 ap. J.-C.).....	- 585 -
Tableau XXXV. Groupe de l'Aisne-Marne-Ardenne (500 – 200 av. J.-C.)	- 589 -
Tableau XXXVI. Groupe d'Île-de-France (300 – 200 av. J.-C.).....	- 593 -
Tableau XXXVII. Groupe du nord de la Gaule centrale (500 – 25 av. J.-C.).....	- 595 -
Tableau XXXVIII. Groupe de la Gaule du Centre-Ouest (475/450 – 25 av. J.-C. /-1/+1).....	- 598 -
Tableau XXXIX. Groupe des Cotswolds (50 av. – 43/50 ap. J.-C.).....	- 599 -
Tableau XL. Espaces funéraires « médio-atlantiques »	- 608 -
Tableau XLI. Espaces funéraires en marge	- 608 -

PRÉAMBULE

« De tous les monuments, les tombeaux sont ceux qui présentent peut-être le sujet le plus vaste aux études de l'archéologue, de l'historien, de l'artiste voire du philosophe. Les civilisations, à tous les degrés de l'échelle, ont manifesté la nature de leurs croyances en une autre vie par la façon dont elles ont traité les morts. »

Extrait de Viollet-Le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, Édition Bance – Morel, Paris, 1854-1868.

Les archéologues se sont de tous temps intéressés à l'étude des lieux funéraires, livrant de précieux indices matériels sur les sociétés anciennes. La sépulture renvoie à un passé plus ou moins lointain, véritable ou idéalisé, et nous met face aux hommes de jadis, ordinaires ou légendaires.

L'approche singulière de l'archéologie funéraire réside dans le fait que son étude ne permet que l'observation des traces pérennes de la phase finale des rites funéraires, constitués de gestes répétés, transmis par les membres de groupes socioculturels appartenant à un cadre spatio-temporel défini.

L'examen des vestiges funéraires renseigne sur la composition et l'organisation sociale des sociétés d'autrefois, bien que reflétant majoritairement ce que les individus du passé ont volontairement laissé à la postérité.

Dans une étude dédiée aux sociétés protohistoriques de l'Ouest européen, n'ayant eux-mêmes livré aucun écrit concernant leurs pratiques funéraires, les derniers gestes sont accessibles pour l'archéologue mais la pensée sous-jacente demeure inexploquée et ne peut être que supposée.

PROBLÉMATIQUE

« *Le thème de la mort en soi appartient nécessairement au domaine des attitudes collectives [...].* »

Extrait de Virginie Amilien, In : Pascale Auraix-Jonchière, *Mythologies de la mort*, Presse Universitaire Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2000, p. 16.

Ce travail de thèse met en lumière les principaux aspects des choix funéraires des populations de la zone « transmanche » dite « province médio-atlantique »¹, du milieu du V^e siècle à la fin du I^{er} siècle avant J.-C. Ceux-ci sont illustrés par la récurrence dans le temps et l'espace de gestes codifiés effectués dans un ordre choisi², au sein de « tombes formelles »³ pouvant être isolées ou dont le regroupement forme un ensemble funéraire.

- La genèse du projet :

Cette thèse doctorale fait suite à un mémoire de master consacré aux sites funéraires des âges du Bronze et du Fer dans le Bassin parisien, préparé sous la direction de Patrice Brun, à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne⁴. Cette précédente étude a illustré des distinctions au sein des espaces funéraires des complexes culturels protohistoriques connus dans le Bassin parisien : nord-alpin à l'est et atlantique à l'ouest. Les résultats de ces recherches ont également mis en évidence une zone intermédiaire entre ces deux grandes entités correspondant principalement à la zone de la culture dite de « l'Aisne-Marne »⁵ et s'étendant, dans une moindre mesure, jusqu'à la région Centre-Val-de-Loire actuelle. Ce territoire « tampon », bien connu dans la recherche protohistorique hexagonale, comprend un grand nombre de sites funéraires composés pour certains de tombes aux dépôts mobiliers abondants et variés. Le traitement des données concernant les territoires atlantiques témoignait d'une plus grande diversité des pratiques funéraires dans le temps et l'espace en

¹ Milcent 1993, 2006 ; Milcent 2012, pp. 10-13, pp. 28-29 ; Verger, In : Buchsenschutz 2015, pp. 173-176.

² Lejars, In : Buchsenschutz 2015, p. 193 ; Malrain et al. 2005, pp. 153-154.

³ Voir la définition p. 698.

⁴ Vannier 2013.

⁵ Demoule 1999.

comparaison avec le complexe culturel voisin. En consultant les travaux de mes prédécesseurs, plusieurs points apparurent. Premièrement, les données archéologiques concernant le domaine atlantique paraissaient bien moins abondantes que pour les zones nord-alpine et méditerranéenne. Deuxièmement, les informations connues semblaient témoigner d'une plus grande hétérogénéité au cours de la période laténienne. Et enfin, plusieurs « provinces » avaient été distinguées au sein d'un vaste complexe culturel atlantique, dont les pratiques funéraires n'avaient pas été exposées à grande échelle sur le temps long. Parmi celles-ci, la « province médio-atlantique », comme définit par Pierre-Yves Milcent⁶, correspond à un large territoire « transmanche ». La principale question issue de ces observations est : l'étude de cette zone géographique et culturelle permettrait-elle d'appréhender les similarités et/ou différences au sein de groupes funéraires pouvant illustrer diverses pratiques dans le temps et l'espace, et d'éclairer les interactions et possibles influences des deux côtés de la Manche ? Cette perspective internationale présente aussi un intérêt nouveau ainsi qu'une vision élargie des territoires des temps anciens, des Gaules et de l'île de Bretagne, à travers une approche mettant en lien les recherches et travaux réalisés dans trois pays actuels et permettant ainsi d'établir des contacts et échanges avec des chercheurs francophones et anglophones.

- Des groupes funéraires « médio-atlantiques » ?

L'un des enjeux du présent travail de thèse est de s'interroger sur les variations et les diversités inter et intra régionales dans les pratiques funéraires, et de comprendre si elles s'apparentent à des coutumes ou des traditions propres à un groupe inscrit dans une entité plus vaste. Cette entité pourrait comprendre différents groupes présentant des gestes codifiés communs. Ces derniers, véhiculant un sens symbolique compris et agréé par les membres de diverses communautés, s'illustreraient par une homogénéité apparente au sein des lieux funéraires d'une époque et/ou d'un territoire⁷. Différentes traditions régionales traduiraient un « langage funéraire »⁸ ou un discours particulier permettant également à un groupe d'individus de se distinguer de ses voisins les plus proches ayant des traits culturels communs⁹.

⁶ Milcent 1993, 2006, 2012.

⁷ Baray 2008, p. 183.

⁸ Thouvenot, In : Auxiette et al. 2012, p. 163.

⁹ Rapin 2001, p. 33 ; Baray 2003, p. 21.

Cette recherche veut également préciser l'évolution diachronique et spatiale des pratiques funéraires¹⁰. À travers l'illustration des principales phases de changements majeurs en s'appuyant sur l'élaboration de l'inventaire des lieux funéraires et des données relatives au corps, à l'architecture et au mobilier. La présente thèse, à échelle macroscopique, veut également apporter un éclairage sur les interactions par voies maritimes entre le continent et le sud de la Bretagne insulaire, permettant ainsi de discuter l'origine de certaines pratiques et leur diffusion spatio-temporelle¹¹ à travers la zone « transmanche » étudiée.

- Une dépréciation de la zone atlantique dans la recherche archéologique :

Les régions atlantiques sont encore quelque peu dépréciées dans la recherche protohistorique¹², en comparaison des régions nord-alpine et méditerranéenne, pour lesquelles davantage de travaux ont été menés ou sont en cours de réalisation. Cette dévaluation de l'espace atlantique européen peut, en partie, trouver son origine dans les théories traditionnelles dites « invasionistes »¹³ et « diffusionnistes »¹⁴. Ces hypothèses proposent une succession de mouvements de populations et une dynamique d'échanges de biens et de connaissances technologiques véhiculés principalement de l'est vers l'ouest et du sud en direction du nord de l'Europe au cours de la Protohistoire. Elles mettent alors l'accent sur l'étude des zones « originelles », situées au nord des Alpes et dans les régions méditerranéennes¹⁵. Un des autres facteurs de la dépréciation des régions de l'Ouest est un décalage entre certains systèmes de chronologie relative établis pour les régions atlantiques continentales et pour les îles Britanniques se basant sur ces idées diffusionnistes incluant ainsi un écart dans le temps entre les espaces continentaux, côtiers, maritimes et insulaires.

¹⁰ Malrain et al. 2005, p. 154.

¹¹ Henderson 2007, p. 26.

¹² Milcent 2012, p. 17.

¹³ Voir l'historique p. 57.

¹⁴ Voir l'historique p. 55.

¹⁵ Cunliffe 2010, pp. 14-16.

- Les limites de la recherche :

Ce travail à échelle macroscopique sur cinq siècles repose sur une recherche exclusivement bibliographique et ne prétend pas offrir une étude précise de chacun des lieux inventoriés et de chaque matériel issu des sépultures. Les éléments étudiés proviennent de la documentation consultée et s'appuient sur les résultats et hypothèses présentés dans différents travaux français, belges et britanniques. Cette étude des pratiques funéraires vise à éclairer un domaine spécifique des usages collectifs, propres à une structure sociale d'une période donnée dans un espace géographique défini. Traitant exclusivement des données du domaine funéraire, ce travail ne peut prétendre établir les causes exactes des changements identifiés et de pouvoir les étendre à l'ensemble des sphères sociale, économique et culturelle des groupes étudiés. D'autant que certains aspects des rites funéraires ne peuvent être approchés par manque d'informations écrites provenant des populations étudiées. Malgré l'apport certain des données funéraires dans la compréhension des populations anciennes, elles n'autorisent l'appréhension que de certains gestes qui ne peuvent trouver aucune réponse ferme et assurée faisant le lien entre l'observation des pratiques funéraires et les idées religieuses et/ou sociales sous-jacentes à la gestuelle interprétée¹⁶. Pour une approche générale de l'origine des phénomènes motivant une modification des codes et normes funéraires, marquant potentiellement un bouleversement significatif global au sein des sociétés concernées¹⁷, il serait indispensable d'effectuer une analyse minutieuse de tous les éléments connus, incluant les domaines domestiques et cultuels¹⁸.

Synthèse de la problématique :

Nous pouvons comprendre la problématique de cette thèse doctorale en quatre questions :

- Existe-t-il des groupes funéraires régionaux dans la « province médio-atlantique » au second âge du Fer ?
- Quelles-sont leurs caractéristiques et leur évolution spatio-temporelle ?
- Quels-sont les possibles liens et relations entre eux ?
- Existe-t-il des temps funéraires « médio-atlantiques » ?

¹⁶ Renfrew 2007, p. 121.

¹⁷ *Id.* p. 111.

¹⁸ Brunaux 1998 p. 264 ; Baray 2009, p. 207.

Première partie : Cadre chronologique et géographique, méthodologie et historique de la recherche

CHAPITRE I : CADRE CHRONOLOGIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

1. LE CADRE CHRONOLOGIQUE : LE SECOND ÂGE DU FER / *THE IRON AGE*

Cette étude concerne les cinq derniers siècles de la Protohistoire de l'Ouest de l'Europe, époque nommée second âge du Fer ou période de La Tène sur le continent (d'après le site éponyme helvète découvert en 1857) et est comprise dans l'âge du Fer britannique (*Iron Age*).

Précisons avant tout propos concernant le choix des chronologies relatives extraites de différents ouvrages, que toute construction linéaire des systèmes chronologiques, présentant des phases successives, repose sur l'interprétation des résultats de diverses études des données appréciées dans différents travaux. La chronologie continentale choisie ici débute vers 475/450 avant J.- C., lors d'une évolution progressive entre le premier et le second âge du Fer. L'âge du Fer dans les régions atlantiques peut être notamment compris à travers les réseaux d'échanges de biens métalliques dont les modifications semblent marquer la fin de l'âge du Bronze et le début d'un âge du Fer atlantique, d'après Jon Henderson (2007), qui écrit dans son ouvrage consacré à l'étude de l'âge du Fer de l'Ouest européen, « *The Atlantic Iron Age - Settlement and identity in the first millennium BC* » :

« By the subsequent Hallstatt D period (c. 625–450 BC) there was a significant drop in the occurrence of imported and continentally influenced material reaching Atlantic areas – a lack of exchange activity which coincided with the demise of the Atlantic bronze networks. This adds weight to the argument that it was a lack of continental interest in Atlantic metal resources which ultimately brought an end to the Atlantic Bronze Age. [...] south-eastern Britain now broke off from the Atlantic exchange systems and looked towards Belgium and northern France via the Thames, the Seine, and the Rhine routes. »

L'auteur britannique nous éclaire sur le rapprochement des deux régions « transmanches » du sud-est de l'île de Bretagne et du nord-ouest de la Gaule par la création de nouveaux systèmes d'échanges au cours du V^e siècle avant notre ère.

Pour les territoires continentaux, Stéphane Verger précise dans l'ouvrage collectif publié sous la direction d'Olivier Buchsenschutz intitulé « *L'Europe Celtique à l'âge du Fer, VIII^e – I^{er} siècles avant J.-C.* » (2015) :

« Malgré la durée réduite de La Tène A, on y reconnaît deux phases, correspondant peut-être à deux étapes de maturation de la culture laténienne ancienne. La première (La Tène A ancienne) présente de nombreux traits hérités du premier âge du Fer, comme la construction et la réutilisation des tertres funéraires familiaux, alors que la seconde (La Tène récente) est tournée

vers la phase de l'expansion, avec notamment la diffusion des nécropoles des tombes plates à inhumation, qui caractérisent la fin de La Tène ancienne. »¹⁹

On comprend que le début de l'âge étudié ne connaît pas de rupture franche avec la période précédente et paraît suivre un processus évolutif marqué par de courtes phases perceptibles par des changements de pratiques funéraires.

La période étudiée sur le continent prend fin lors du dernier quart du I^{er} siècle avant J.-C., marquant le début du processus de romanisation progressive de la Gaule, par une modification des structures socio-culturelles indigènes²⁰.

Sur l'île de Bretagne, les sites étudiés appartiennent à une période allant de la toute fin du *Early Iron Age* au *Latest Iron Age*, soit de la deuxième moitié du V^e siècle avant au milieu du I^{er} siècle après J.-C. Pour une démarche cohérente de compréhension des pratiques funéraires des périodes protohistoriques, il est donc nécessaire pour les sites du sud de l'Angleterre actuelle d'étendre la période à 43 après J.-C. ; moment de la conquête romaine de l'île. Le choix de l'aire chronologique étudiée est influencé par la consultation de différents ouvrages dont les auteurs proposent divers phasages chronologiques selon la zone et le type d'artefacts traités²¹, à échelle locale ou macroscopique. Les systèmes chronologiques du second âge du Fer proposés pour la zone atlantique divergent selon les chercheurs et les courants de pensée mais aussi selon les époques et les territoires pris en compte²².

- Les systèmes chronologiques continentaux (Fig. 1, p. 27) :

Le système continental favorisé dans cette thèse est celui proposé dans l'ouvrage collectif « *Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du Fer (III^e – I^{er} siècle avant J.-C.) en Gaule non méditerranéenne* »²³ publié en 2012, sous la direction de Philippe Barral et Stephan Fichtl. Cette étude est basée sur les analyses des matériaux métalliques et céramiques précisant la subdivision « traditionnelle » de la période laténienne.

La région regardée ici comprend une part importante du Bassin parisien où les travaux d'inventaire et d'analyse des pratiques funéraires du VII^e au II^e siècle avant J.-C. par

¹⁹ Extrait de Verger, In : Buchsenschutz 2015, p. 153.

²⁰ Brun, Ruby 2008, p. 14.

²¹ Baray 2003, p. 19.

²² Milcent 2012, p. 17.

²³ Barral, Fichtl 2012, p. 16.

Luc Baray²⁴ ont permis de révéler leur dynamique d'évolution dans le temps et l'espace au cours de six grandes étapes²⁵. L'auteur propose également une équivalence entre les diverses phases d'évolution temporelle des pratiques funéraires du Bassin parisien et le système laténien²⁶.

La région du nord-est du Bassin parisien, de la « culture Aisne-Marne »²⁷, a fait l'objet d'une division chronologique relative, à la lumière des vestiges issus d'ensembles funéraires comprenant souvent de nombreuses sépultures richement dotées, dans l'ouvrage majeur de Jean-Paul Demoule (1999), « *Chronologie et société dans les nécropoles celtiques de la culture de l'Aisne-Marne du VI^e au III^e siècle avant notre ère* »²⁸. J.-P. Demoule propose neuf phases d'évolution de la « culture Aisne-Marne », entre les VI^e et II^e siècles avant notre ère. L'auteur présente également une comparaison du système chronologique mise en lumière par l'étude des lieux funéraires de « l'Aisne - Marne » et celles présentées dans les régions du nord-est, notamment celle exposée par Alfred Haffner (1976) pour la « Hunsrück-Eifel-Kultur » (HEK)²⁹ de l'actuel Luxembourg, entre 600 et 250 avant notre ère et celle de La Tène pour le sud-ouest allemand du Hallstatt D1 à La Tène C1.

En Île-de-France, Stéphane Marion (2004), d'après son étude comparative des données issues des fouilles de sites d'habitat et d'ensembles funéraires, a mis en lumière les dynamiques d'évolution des lieux d'habitations en 10 étapes³⁰, ainsi que six groupes funéraires³¹.

D'après Jean-Jacques Hatt et Pierre Roualet (1977), la chronologie du second âge du Fer en Champagne, région dans la partie nord-est de la zone d'étude, peut être interprétée en neuf phases comprises entre 475 et 50 avant J.-C. Les auteurs précisent la méthode d'attribution de ces séquences chronologiques :

*« Elle est fondée sur le classement, par série homogènes, des ensembles clos provenant de nécropoles champenoises correctement fouillées. »*³²

²⁴ Baray 2003; 2016.

²⁵ *Id.*, p. 20, Tableau I.

²⁶ Baray 2003, p. 21.

²⁷ Demoule 1999 ; Bonnabel 2013.

²⁸ Demoule 1999, Chapitre IX, pp. 143-168.

²⁹ Haffner 1976, pp. 97-99.

La culture de « Hunsrück-Eifel » est également mentionnée dans le chapitre sur les dépôts de char, éléments de char et pièces de harnachement équestre, p. 456.

³⁰ Marion 2004, pp. 331-348.

³¹ *Id.* pp. 108-151.

³² Extrait de Hatt, Roualet 1977, p. 17.

Pierre Roualet a présenté ce système chronologique basé sur l'étude du mobilier provenant des ensembles funéraires champenois en 1991 dans « *Les Celtes en Champagne. Cinq siècles d'histoire* »³³. Cependant, l'avancée des recherches dans cette région, qui se poursuivent encore aujourd'hui, ont permis à l'auteur de proposer dans cet ouvrage une répartition temporelle quelque peu différente de celle exposée précédemment. En 1984, J.-J. Hatt avait également présenté une première étape laténienne apparaissant vers 480 avant J.-C. en Champagne³⁴. Il écrit :

*« Le réexamen des mobiliers funéraires appartenant aux débuts de la civilisation de La Tène, sur la base des critères typologiques obtenus par l'analyse des mobiliers champenois, nous éclaire sur les conditions de l'apparition et du développement de cette civilisation. [...] Cette civilisation serait donc née, vers 480 av. J.-C., du contact entre certains éléments celtiques, déplacés, et les populations préceltiques, dans une ambiance de relations commerciales et culturelles avec le monde méditerranéen. »*³⁵

Dans l'ouvrage « *Goebange-Nospelt : Une nécropole aristocratique trévire* » publié sous la direction de Jeannot Metzler et Catherine Gaeng (2009), on trouve une répartition temporelle basée sur l'étude du mobilier funéraire confirmant celle proposée par J. Metzler dans son article « *La chronologie de la fin de l'Âge du Fer du début de l'époque romaine en pays trévire* » (1996), offrant une compréhension de l'évolution typo-chronologique d'après le matériel issu des ensembles funéraires trévires de Lamadelaine et de l'*oppidum* du Titelberg au nord-est de la Gaule (Luxembourg actuel) de La Tène D1a à la période Gallo-Romaine. J. Metzler présente notamment une phase dite « Gallo-Romaine I » entre 30/25 et 15/10 avant notre J.-C., marquée par des dépôts de céramiques de manufacture gauloise dans les sépultures de Goebange-Nospelt.

Gilbert Kaenel a exposé des séquences chronologiques pour la région du plateau de la Suisse occidentale dans la publication de sa thèse doctorale en 1990, qu'il a d'abord précisé en 2006, puis en 2012 dans l'ouvrage collectif dirigé par Stephan Fichtl et Philippe Barral, dans un chapitre co-écrit avec Ph. Curdy et P. Jud, présentant une étude des fibules provenant des sépultures de Berne « Reichbachstrasse », Lausanne « Vidy » et Sion « Sous le Scex », datées entre La Tène C2 et La Tène D1³⁶.

³³ Charpy, Roualet 1991, p. 11.

³⁴ Hatt 1984.

³⁵ Extrait de Hatt 1984, pp. 354-355.

³⁶ In: Barral, Fichtl 2012, pp. 49-64.

	Gaule non méditerranéenne	Île-de-France	Correspondances présentées dans Marion 2014	Bassin parisien	Correspondances présentées dans Baray 2003	Nord-Est du Bassin parisien	Champagne		Trévires	Hunsrück-Eifel Kultur	Allemagne du Sud-Ouest	Plateau suisse	
	Barral & Fichtl 2012	Marion 2004		Baray 2003		Demoule 1999	Hatt 1991	Hatt & Roualet 1977	Metzler 2009	Haffner 1976		Kaenel 2006	Kaenel 1990
500 BC		Groupe 1	Hallstatt D			Aisne-Marne IA							
475 BC					Étape IIC	Hallstatt D3	Aisne-Marne IB	Hallstatt Final IIb	Hallstatt Final IIb		HEK IB	Hallstatt D3	
450 BC		Groupe 2	La Tène A	Étape IIIA	La Tène A ancienne	Aisne-Marne IIA	La Tène ancienne Ia	La Tène ancienne Ia		HEK IIA 1-2	La Tène A1		La Tène A ancienne
425 BC				Étape IIIB	La Tène A récente	Aisne-Marne IIB	La Tène ancienne Ib	La Tène ancienne Ib			La Tène A2		La Tène ancienne récente
400 BC		Groupe 3	La Tène B1	Étape IVA	La Tène B1 ancienne	Aisne-Marne IIIA	La Tène ancienne IIa	La Tène ancienne IIa		HEK IIA 3	La Tène B1		La Tène B1 ancienne
375 BC				Étape IVB	La Tène B1 récente	Aisne-Marne IIIB	La Tène ancienne IIb	La Tène ancienne IIb				La Tène B1 récente	
350 BC		Groupe 4	La Tène B2	Étape VA	La Tène B2	Aisne-Marne IIIC	La Tène ancienne IIIa	La Tène ancienne IIIa		HEK IIB	La Tène B2	La Tène B2	La Tène B2
325 BC				Étape VB	La Tène C1		La Tène moyenne	La Tène ancienne IIIb					
300 BC		Groupe 5	La Tène C1			La Tène moyenne		La Tène moyenne		La Tène C1			
275 BC													
250 BC	La Tène C1	Groupe 6	La Tène C2	Étape VIA	La Tène C2								
225 BC	La Tène C2a												
200 BC	La Tène C2b						La Tène finale I						
175 BC	La Tène D1a								La Tène D1a				
150 BC													
125 BC	La Tène D1b classique												
100 BC	La Tène D1b évoluée						La Tène finale II	La Tène finale I	La Tène D1b				La Tène D1b
75 BC								La Tène finale II	La Tène D2a				La Tène D2a
50 BC	La Tène D2a								La Tène D2b				La Tène D2b
25 BC	La Tène D2b												
-1/+1	Période Gallo-Romaine								Gallo-Romain I				
									Gallo-Romain II				

Figure 1. Systèmes chronologiques continentaux

- Les systèmes chronologiques insulaires (Fig. 2, p. 32) :

Barry Cunliffe expose, d'après ses analyses des principaux types de poteries connus sur l'île au I^{er} millénaire avant J.-C., une évolution du *Iron Age* selon cinq grandes phases³⁷ du *Earliest Iron Age* au *Latest Iron Age* (800 avant J.-C. à 50/60 après J.-C.). La première période de l'âge du Fer insulaire, le *Earliest Iron Age*, s'étend de 800 à 600 avant J.-C. Le *Early Iron Age* couvre une période de deux à trois siècles de 600 à 400/300 avant J.-C. Le *Middle Iron Age* qui suit, trouve un terme à la fin du II^e siècle avant J.-C., vers 100 avant J.-C. Une courte période nommée *Late Iron Age*, correspond sur le continent à la transition entre La Tène D1 et La Tène D2. Puis une dernière phase chronologique protohistorique est appelée *Latest Iron Age* et prend fin vers 50 après J.-C., illustrant une introduction à la période britto-romaine.

Précédemment, en 1984, Barry Cunliffe a proposé un phasage chronologique précis, grâce à l'étude des objets céramiques de la région du Wessex³⁸ (comprenant les comtés du Dorset, du Wiltshire, du Hampshire et l'île de Wight) dans le centre du sud de l'île.

Dans « *Une période de transition majeure en Europe : de la fin du VI^e au début du II^e s. av. J.-C. (La Tène B2 et C)* » (2007), Patrice Brun présente un système chronologique tripartite de la seconde moitié du I^{er} millénaire avant notre ère paraissant caractériser le sud de l'Angleterre actuelle³⁹. L'auteur présente une première phase nommée « *Early Iron Age* » (500 à 325 avant J.-C.) marqué en 400 avant J.-C. par une forte dégradation climatique⁴⁰. Ce phénomène introduit une période de changement connaissant une diminution du nombre des habitats de hauteurs fortifiés (*hillforts*), après 350 avant notre ère. Une deuxième phase appelée « *Middle Iron Age* » (325-130 avant J.-C.), correspond à une étape de transition progressive caractérisée notamment par l'apparition de monnaies et l'établissement de sanctuaires ainsi que de véritables ensembles funéraires. Une dernière période dite « *Late Iron Age* », s'achève en 43/50 après J.-C. avec la conquête romaine modifiant la structuration des entités présentes dans le grand sud de l'île⁴¹.

Colin Haselgrove, dans « *The Iron Age* » (1999), expose une chronologie établie d'après l'étude des poteries décorées, dans un large espace du sud de l'île britannique,

³⁷ Cunliffe 2005, p. 32; Cunliffe 2013a, pp. 291-338.

³⁸ Cunliffe 1984, p. 13, Fig. 2.1.

³⁹ Brun 2007, p. 378.

⁴⁰ *Id.* p. 380.

⁴¹ *Id.* p. 382.

ayant pour limite nord une ligne partant du canal de Bristol à l'ouest jusqu'à l'estuaire de Humber à l'est, divisée en trois phases⁴² : le « *Early Iron Age* » (800/700 à 300 avant J.-C.), le « *Middle Iron Age* » (300 à 100 avant J.-C.) et le « *Late Iron Age* » (100 avant J.-C. à 43/84 après J.-C.). Il précise que la première phase de l'âge du Fer britannique présente de très nombreux aspects communs avec la période précédente de la fin de l'âge du Bronze et est davantage considérée comme une période de transition entre les deux âges. L'archéologue britannique note également qu'il est difficile de diviser ces grandes périodes en phases significatives et que les modifications majeures observées dans les sociétés insulaires semblent apparaître qu'à partir du I^{er} siècle avant J.-C., avec une intensification des échanges entre les régions du Sud et le monde méditerranéen. Il est également possible de comprendre ces changements par la durabilité des transactions et de la communication des populations du sud de l'île encore indépendante avec la Gaule conquise puis romanisée pendant cette fin de période protohistorique de la *Britannia*.

John Collis (1984) propose une chronologie relative du premier millénaire avant notre ère du sud de l'Angleterre basée sur l'étude du matériel céramique et métallique issu des sépultures et des dépôts cultuels, comparée aux systèmes continentaux européens du centre de la France, du sud de l'Allemagne, du centre de l'Italie et de la Grèce⁴³. La période de l'âge du Fer exposée par J. Collis présente une division en quatre phases : *Early Iron Age* (680 – 400 avant J.-C.), *Middle Iron Age* (400 – 100 avant J.-C.), *Late Iron Age* (100 – -1/+1) et *Gallo-Belgic* (-1/+1 – 50 de notre ère). La dernière séquence de l'âge du Fer britannique illustre, selon Collis, une phase marquée par l'augmentation de mobilier du Nord de la Gaule dans les sépultures et lieux cultuels du sud de l'île.

Dans « *The Iron Age in the Upper Thames Basin* », Dennis Harding (1972) présente également une période caractérisée par la présence d'éléments céramiques belges dans le sud de l'Angleterre, bien que celle-ci débute dès le I^{er} siècle avant notre ère d'après Harding : « *Para Belgic phase* » (100 avant – 50 après J.-C.)⁴⁴.

En Cornouailles, Jon C. Henderson, dans son ouvrage consacré à l'âge du Fer atlantique (2007), précise que les chronologies sont très variables d'un auteur à l'autre, bien que différents chercheurs s'accordent pour une division en deux phases de cette

⁴² Haselgrove 1999, p. 114.

⁴³ Collis 1984, pp. 23-25.

⁴⁴ Harding 1972, pp. 117-125.

période. Cependant leurs temporalités ne semblent pas être consenties par tous⁴⁵. Henderson présente le système établi par Henrietta Quinnell dans son chapitre intitulé « *Cornwall during the Iron Age and the Roman period* »⁴⁶, basée sur l'étude des artefacts issus des sites d'habitats de la période, illustrant des échanges privilégiés avec la péninsule armoricaine, notamment à travers l'importation d'éléments céramiques : *Early Iron Age* (600 à 400 avant J.-C.) et *Late Iron Age* (400 avant J.-C. à 43 après J.-C.).

En 2007, dans son chapitre intitulé « *The dynamics of social change in Later Iron Age eastern and south-eastern England c. 300 BC – AD 43* »⁴⁷, J. D. Hill proposa une compréhension en deux phases de la fin de l'âge du Fer britannique dans de l'est et le sud-est de de l'Angleterre (*Middle Iron Age*, de 200 à 100 avant J.-C. et *Late Iron Age*, de 100 avant à 43 après J.-C.), d'après l'étude de la distribution des tombes à crémation et du matériel importé des régions méditerranéennes et de Gaule, principalement connus au cours de la seconde période présentée dans les régions côtières du sud de l'île.

Les différents systèmes de chronologie relative proposés ne permettent pas de distinguer une évolution précise au cours de la large phase du *Middle Iron Age*. Cette période est présentée selon les auteurs entre les IV^e – III^e siècles et le début du I^{er} siècle avant notre ère. Cette méconnaissance est la conséquence d'un manque de données archéologiques attestées pour cette période en comparaison des deux derniers siècles de l'âge du Fer britannique, bien mieux renseignés. Dans sa thèse doctorale consacrée à la région du Severn et des Cotswolds, Tom Moore (2003) précise également, concernant la chronologie de l'âge du Fer du sud britannique :

« *Iron Age chronology has also suffered from the region's location close to areas of the country with more detailed chronological frameworks, such as Wessex and the upper Thames Valley. This has led to the application of models from elsewhere, particularly Wessex, being applied to a corpus of poorly or undated sites which may not accurately reflect regional and local differences. Such frameworks have tended to rely heavily on similarities in pottery style or the morphology of settlements. To the south a similar process took place but instead used Cadbury Castle, rather than Danebury as a template for settlement development in northern Somerset.* »⁴⁸

⁴⁵ Henderson 2007, p. 116.

⁴⁶ Quinnell 1986.

⁴⁷ In: Haselgrove, Moore 2007, p. 16-40.

⁴⁸ Extrait de Moore 2003, p. 26.

Plus récemment, dans un ouvrage codirigé par Tom Moore et Xosé-Lois Armada (2011), il est dit que les systèmes proposés reposent en grande partie sur une typochronologie du matériel céramique et qu'il demeure nécessaire d'approfondir la chronologie de l'âge du Fer britannique, notamment par l'apport de datation par le carbone 14 :

« Chronological models also reflect the scale at which they are conceived and the material which underpins them. Although the move to early, middle, and late, rather than ABC, was argued by some as merely a new nomenclature, it at least emphasized a distinction between chronology and culture. More recently some argue the Iron Age is more meaningfully bipartite (earlier and later), at least for some regions. This ambiguity in chronological schemes reflects a continued reliance on a small number of ceramic and radiocarbon sequences and the need for better chronological precision. »⁴⁹

⁴⁹ Moore, Armada 2011, p. 17.

	Britain	Southern Britain		East & Southern-East England	Wessex	Cornwall
	Cunliffe 2005	Haselgrove 1999	Collis 1984	Hill 2007	Cunliffe 1984	Quinnal 1986
500 BC	Early Iron Age	Early Iron Age	Early Iron Age		Early Iron Age (4-5)	Early Iron Age
475 BC						
450 BC						
425 BC						
400 BC	Middle Iron Age	Middle Iron Age	Middle Iron Age		Middle Iron Age (6)	Late Iron Age
375 BC						
350 BC						
325 BC						
300 BC						
275 BC						
250 BC						
225 BC						
200 BC						
175 BC						
150 BC	Late Iron Age	Late Iron Age	Late Iron Age	Middle Iron Age	Middle Iron Age (7)	
125 BC						
100 BC						
75 BC						
50 BC	Latest Iron Age	Late Iron Age	Late Iron Age	Late Iron Age	Late Iron Age (8)	
25 BC						
-1/+1						
25 AD	Latest Iron Age (9)	Gallo-Belgic				
50 AD						
Romano-British period						

Figure 2. Systèmes chronologiques insulaires

Au vu des différents systèmes présentés, la chronologie continentale privilégiée dans cette thèse doctorale est divisée en douze phases au cours des cinq derniers siècles avant notre ère :

- Fin du 1^{er} âge du Fer : 500 – 475/450 avant J.-C.
- La Tène A1 : 475/450 – 425 avant J.-C.
- La Tène A2 : 425 – 400/375 avant J.-C.
- La Tène B1 : 400/375 – 325 avant J.-C.
- La Tène B2 : 325 – 260/250 avant J.-C.
- La Tène C1 : 260/250 – 200 avant J.-C.
- La Tène C2 : 200 – 150 avant J.-C.
- La Tène D1a : 150 – 125 avant J.-C.
- La Tène D1b classique : 125 – 100 avant J.-C.
- La Tène D1b évoluée : 100 – 75 avant J.-C.
- La Tène D2a : 75 – 50 avant J.-C.
- La Tène D2b : 50 – 25 avant J.-C.

Comme nous l'avons vu, les séquences temporelles proposées pour les territoires insulaires n'autorisent pas une subdivision aussi précise que les systèmes continentaux. Les données archéologiques paraissent lacunaires jusqu'au 1^{er} siècle avant notre ère. Les dernières phases de l'âge du Fer britannique offrent une meilleure compréhension de l'évolution du matériel, notamment céramique, sur lequel s'appuient principalement les auteurs britanniques. D'après les informations recueillies, on comprend quatre phases chronologiques de l'âge du Fer pour le sud de l'île de Bretagne entre 450 avant et 43/50 après J.-C. :

- *Late Early Iron Age*: 450 – 400 avant J.-C.
- *Middle Iron Age*: 400 – 100 avant J.-C.
- *Late Iron Age*: 100 – 50/25 avant J.-C.
- *Latest Iron Age* : 50/25 avant – 43/50 – après J.-C.

2. LE CADRE GÉOGRAPHIQUE : LA « PROVINCE MÉDIO-ATLANTIQUE »

- Le complexe culturel atlantique et ses provinces :

La « province médio-atlantique » est une des trois grandes régions s'inscrivant dans le complexe culturel atlantique (Fig. 3, page suivante), notamment présentées par Pierre-Yves Milcent, dans son chapitre intitulé « *Premier âge du Fer médio-atlantique et genèse multipolaire des cultures matérielles laténiennes* »⁵⁰, et dans son ouvrage « *Le temps des élites en Gaule atlantique* »⁵¹, illustrant le développement de réseaux d'échanges privilégiés, sous forme d'objets finis et de savoirs techniques, mais aussi une identification commune à travers le temps, perceptibles dans des domaines tant socio-politiques que culturels. L'auteur écrit :

*« Cette province médio-atlantique est principalement définie par la circulation préférentielle de produits métalliques qui relèvent pour beaucoup de la sphère de l'outillage et de l'armement [...] Mais cette entité est également décelable au travers de techniques de fabrication de ces objets [...] ou encore des modes de consommation ritualisés de ces derniers [...] Sans surprise, les contours de cette province sont flous, varient avec le temps et la documentation disponible, et recouvrent des zones de marche communes à d'autres provinces culturelles. »*⁵²

⁵⁰ Milcent 2006, p. 101, Fig. 10.

⁵¹ Milcent 2012, pp. 10-13, 28-29.

⁵² Extrait de Milcent 2012, p. 28.

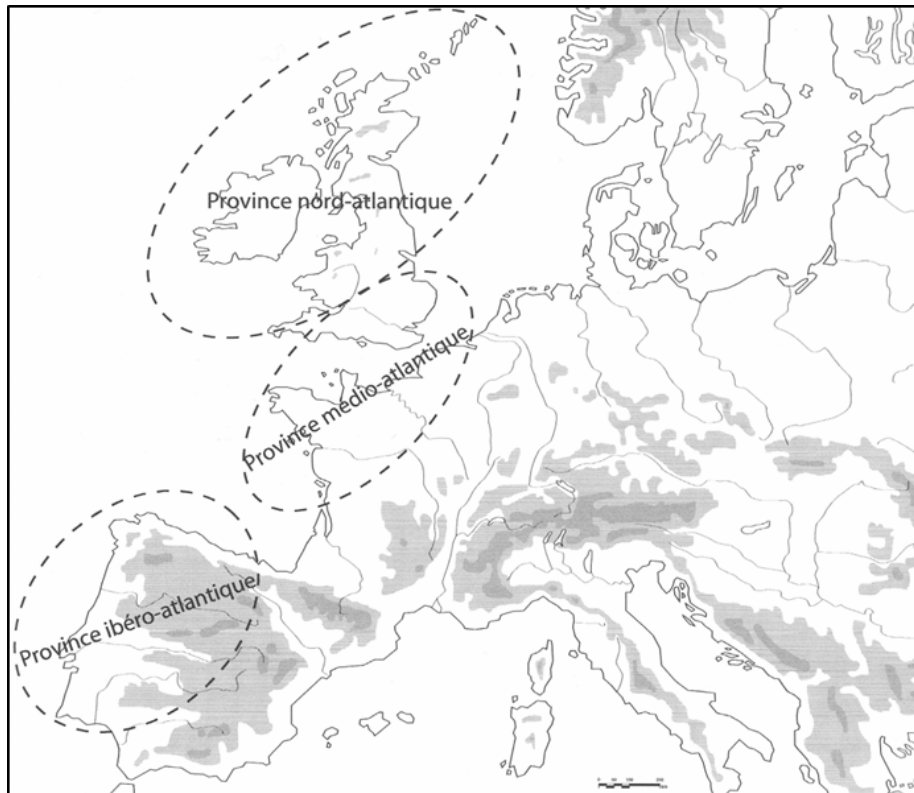


Figure 3. Cartes des provinces atlantiques protohistoriques (Extrait de Milcent 2012, p. 11, Pl. 1.A)

- La « province médio-atlantique » :

Cette entité « médio-atlantique » renvoi à une vaste zone « transmanche » ; de l'estuaire du Wash britannique au nord-est, au canal de Bristol au nord-ouest, incluant la péninsule armoricaine, s'étendant jusqu'à l'embouchure de l'estuaire de la Gironde au sud-ouest, en passant par le centre de la France actuelle, jusqu'au sud de la Mer du Nord, dans la plaine maritime belge située au nord des Flandres.

La zone d'étude correspond à une large partie de l'ouest de la France actuelle (Bretagne, moitié nord-ouest du Centre-Val-de-Loire, Hauts-de-France, trois quarts ouest de l'Île-de-France, Normandie, Pays-de-la-Loire et nord-ouest de la Nouvelle Aquitaine), à la moitié ouest de Belgique actuelle (Hainaut et les deux Flandres) et au grand sud de la Grande-Bretagne (Angleterre de l'Est, Angleterre du Sud-Est, Angleterre du Sud-Ouest, Londres et Lincolnshire des Midlands de l'Est).

Le choix des limites géographiques est issu de la consultation des travaux de recherche précédents mettant en lumière les caractéristiques et l'extension spatiale

du complexe culturel atlantique au cours des âges des Métaux⁵³. La détermination de la zone étudiée demeure néanmoins arbitraire et tient également à une volonté de suivre une unité topographique et le réseau hydrographique du terrain. C'est pourquoi elle suit les tracés des grandes vallées et plaines alluviales des principaux cours d'eau et de leurs affluents majeurs (Fig. 4 ci-dessous et 5, page suivante).

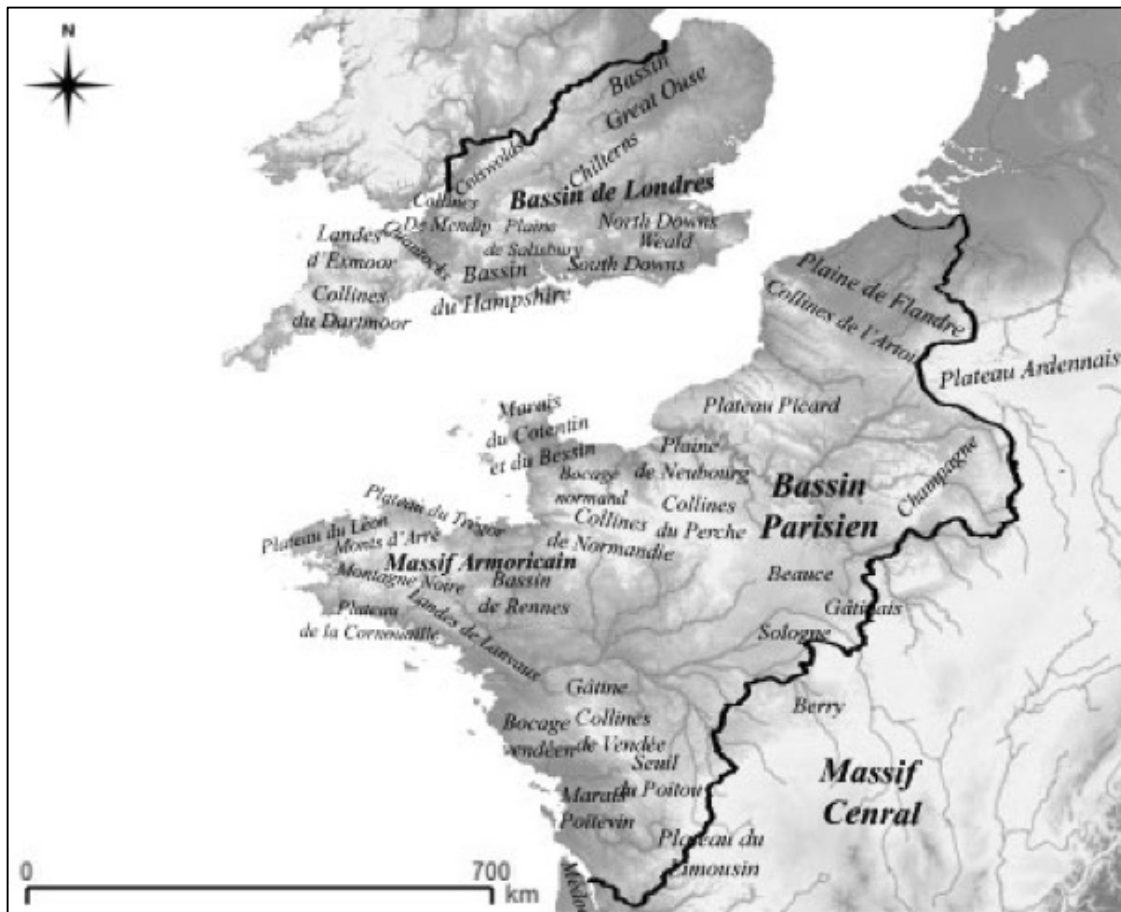


Figure 4. Carte topographique de la zone d'étude (É. Vannier)

⁵³ Cunliffe 2004, 2005, 2012; Henderson 2007; Moore, Armada 2011; Milcent 2006, 2012.

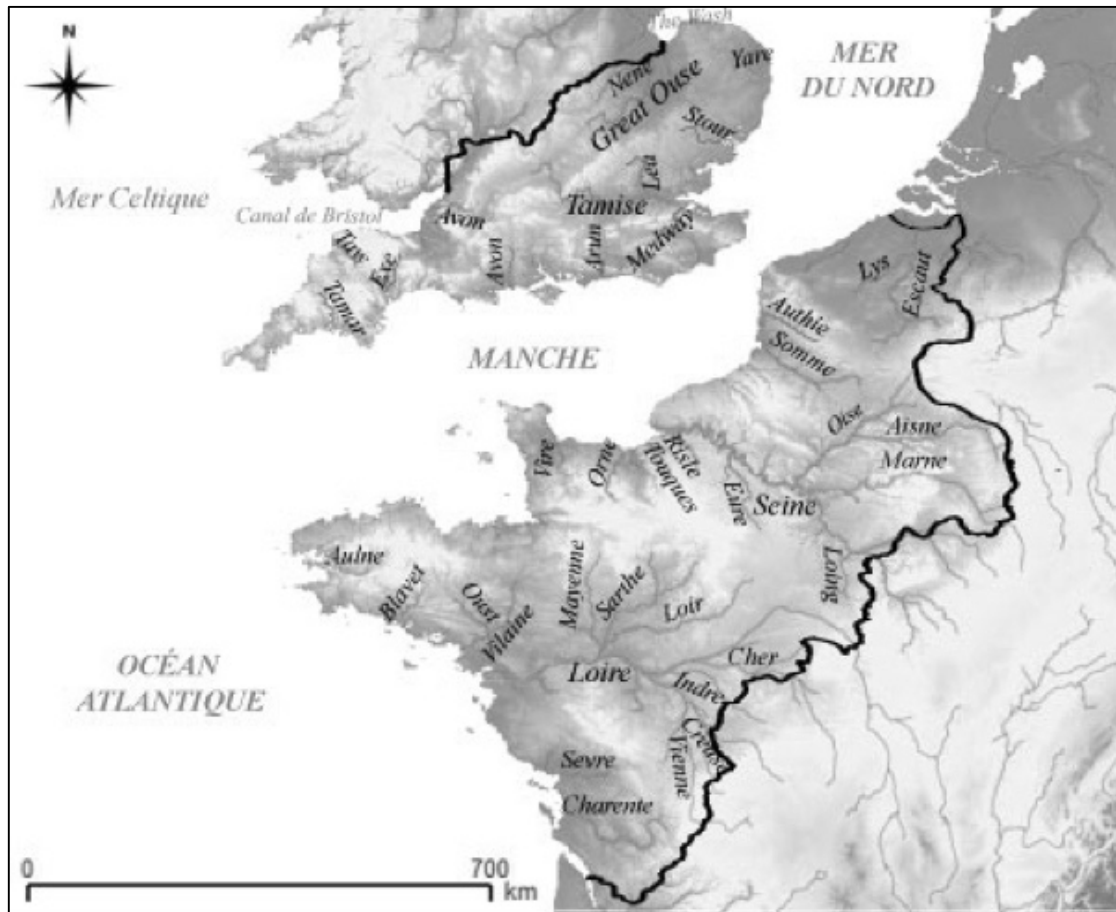


Figure 5. Carte hydrographique de la zone d'étude (É. Vannier)

Afin de comprendre les dynamiques d'évolution des pratiques funéraires au sein de l'espace étudié et dans un souci de cohérence concernant la géographie et la topographie du terrain, il est nécessaire d'inclure à l'étude les départements français actuels de l'Aisne et de la Champagne-Ardenne. Cet espace du Bassin parisien sur lequel s'épanouit au cours du second âge du Fer la « culture Aisne-Marne »⁵⁴ exposée par Jean-Paul Demoule, est caractérisé par des ensembles funéraires pouvant compter un nombre important de sépultures offrant de riches assemblages de mobilier funéraire. Ce territoire continental particulièrement bien renseigné peut être compris comme une région se détachant de la zone de la culture nord-alpine à l'est, et/ou se rattachant à une région au marge de l'espace « médio-atlantique » dès le premier âge du Fer, notamment d'après les écrits de Pierre-Yves Milcent (2006) :

« Soulignons-le d'emblée, les liens de la culture Aisne-Marne avec la zone où s'expriment les phénomènes princiers hallstattiens sont ténus et ne sauraient en aucune manière justifier que

⁵⁴ Demoule 1999.

l'on place cette culture au sein du complexe nord-alpin. Les quelques importations et imitations de certaines productions nord-alpines – des fibules essentiellement – ne sont certes pas quantité négligeable et témoignent d'échanges qui s'expliquent d'abord par la proximité géographique, mais ils ne suffisent pas à caractériser en Champagne une culture matérielle nord-alpine endogène. A-t-on jamais découvert au nord de la Seine de la céramique tournée à profil sinueux et des armes hallstattiennes produites sur place, ou bien des agglomérations et tumulus princiers témoignant d'intensifs contacts avec la Méditerranée et d'une organisation socio-économique de stade proto-étatique ? Nous ne jugeons pas opportun de développer plus loin ces observations dans la mesure où elles sortent du cadre géographique très occidental de notre article et ne feraient que renforcer la nette différence qui se dessine entre la culture Aisne-Marne et les régions nord-alpines au premier âge du Fer. »⁵⁵

Stéphane Verger (2015) avance aussi la compréhension de la Champagne comme espace oriental de la « province médio-atlantique » :

« La Champagne appartient sans doute à une zone culturelle plus vaste, comprenant des régions moins bien connues, comme le nord de la France et la Normandie rattachées à ce qui est appelé le domaine médio-atlantique. Divers aspects de la culture matérielle du faciès champenois du V^e s. (comme certains types de fibules et d'armes et une partie du faciès céramique) semblent en être issus directement, alors que d'autres sont à mettre au compte d'un renforcement des relations avec le domaine hallstattien continental. Il en va de même pour d'autres régions occidentales, qui font partie du domaine médio-atlantique mais sont aussi imprégnées, pour certains aspects (comme la céramique estampée armoricaine), dans le domaine laténien ancien. »⁵⁶

Cette région peut donc également être perçue comme un territoire « transitoire », bénéficiant d'une situation géographique avantageuse illustrant la qualité des échanges entre les deux grandes entités voisines, atlantique à l'ouest et nord-alpine à l'est.

- Les relations « transmanches » au second âge du Fer :

Dans la partie intitulée « *The Channel as a Centre* »⁵⁷, de son ouvrage « *Britain Begins* », le professeur Barry Cunliffe expose l'importance de la zone « transmanche » dans les échanges de matériaux et objets finis, mais aussi de savoirs technologiques, particulièrement entre l'Armorique et le Wessex, dès la première moitié du II^e millénaire

⁵⁵ Extrait de Milcent 2006, p. 89-90.

⁵⁶ Extrait de Verger, In : Buchsenschutz 2015, p. 173.

⁵⁷ Cunliffe 2013a, pp. 276-282.

avant notre ère. L'auteur présente également un rapprochement culturel et matériel accru à partir de la seconde moitié du II^e millénaire avant J.-C., attesté par les sources archéologiques des péninsules armoricaine et cornouaillaise jusqu'au sud de la Mer du Nord.

Dans le chapitre suivant, titré « *Episodes of Conflict, 800 – 60 BC* »⁵⁸, B. Cunliffe fait le même constat que Pierre-Yves Milcent, évoqué plus haut, d'une intensification des interactions, au premier âge du Fer, particulièrement à partir du VIII^e siècle avant J.-C. Les biens échangés sont principalement des éléments métalliques, particulièrement des armes et des outils, au sein d'une zone atlantique comprenant des régions côtières du centre de l'Armorique et des côtes normandes aux Cornouailles. On retrouve ces éléments métalliques jusque dans la partie centrale du sud de l'île britannique (île de Wight et Hampshire), et passant par le Pays-de-Galles et le sud de l'Irlande, se diffusent d'un centre à l'autre, se voyant ainsi distribués, en quantité moindre, jusqu'en Écosse et au nord de l'Irlande.

Pour cette même période l'archéologue britannique expose une diffusion d'éléments céramiques du nord de la zone continentale des côtes de la Manche vers le sud-est de l'île. Les propos de Pierre-Yves Milcent, de Barry Cunliffe, mais aussi ceux de Jon Henderson (2007), nous éclairent sur la longévité et la continuité des échanges privilégiés entre territoires continentaux et insulaires, via des voies maritimes au cours des âges des Métaux, et leur intensification dans le temps, au sein de groupes régionaux distincts, faisant de la Manche un des principaux centres maritimes d'interactions.

- Les populations « médio-atlantiques » :

Au second âge du Fer, la Manche formait une frontière naturelle entre les territoires gaulois sur le continent et britons sur l'île. Ces populations des périodes protohistoriques sont souvent vues comme appartenant aux peuples « celtiques », vivants dans l'Ouest européen au cours de la seconde moitié du I^{er} millénaire avant J.-C. La réalité que recouvre le nom de « celte » ainsi que la localisation et les formes d'expansion de la « culture celtique » ne fait pas consensus parmi les archéologues aujourd'hui⁵⁹. Les chercheurs actuels s'accordent néanmoins par convention à nommer « celtes » les populations vivant au second âge du Fer sur les territoires

⁵⁸ *Id.* pp. 291-338.

⁵⁹ Brunaux 2014, p. 27.

étudiés. Cependant, dans la présente étude il est par choix fait mention uniquement de peuples « gaulois » et « bretons insulaires » ou « britons », occultant le terme de « celtes » recouvrant une définition très variable et complexe, trop sujet à discussion et controversé, tant et si bien qu'il devient difficile de discerner une réalité objective définissant cette entité « celtique »⁶⁰, exposée par différents chercheurs européens⁶¹. John Collis (2010) présente douze points dans le problème de l'interprétation des peuples « Celtes »⁶² :

1. Nous ne savons pas comment les Celtes étaient définis dans le passé car la vision des auteurs antiques varie dans le temps et l'espace ;
2. Les termes de « Celtes » ou « Gaulois » étaient employés pour des populations de territoires s'étendant de l'ouest européen à l'Asie mineure par les auteurs anciens et les populations elles-mêmes, et n'ont jamais été employés pour désigner les peuples de l'île de Bretagne ;
3. Le terme de « celtique » pour nommer certaines langues régionales britanniques a été utilisé qu'à partir du XVIII^e siècle et propose la conception d'une survie d'une ancienne langue gauloise dans les dialectes insulaires ;
4. Dire qu'un Celte est une personne qui parle une langue celtique est aussi une invention du XVIII^e siècle ;
5. « L'art Celtique » a été défini au milieu du XIX^e siècle en Irlande, voulant comprendre un héritage des anciens habitants de l'île vus comme « celtiques » ;
6. L'origine de l'art celtique a été localisé dans le nord de la France, le sud de l'Allemagne et en Bohême. Collis précise également que l'aire d'origine de cet art pourrait s'étendre à une large partie de la France et de l'Allemagne, la République Tchèque, la Suisse, une partie de l'Autriche, du nord de l'Italie et du sud de la Grande-Bretagne ;
7. L'interprétation des études historiques et linguistiques tendent à localiser l'origine des Celtes dans le sud-ouest de l'Allemagne ou selon les textes anciens dans le centre et l'ouest de la France ;
8. La définition d'un « groupe culturel » archéologique ne peut être corrélé à une population ancienne ;

⁶⁰ Giot et al. 1979, p. 246.

⁶¹ Grenier 1945 ; Hubert 1974 ; Collis 1994 ; Cunliffe 2006, 2010, 2013b ; Persigout 1996 ; Karl 2010 ; Brunaux 2014 ; Buchsenschutz 2015.

⁶² Collis 2010, pp. 223-224.

9. Deux cultures dominantes ont été définies pour l'âge du Fer : hallstattienne et laténienne ;
10. Les notions de Celtes et de Germains ont été utilisés à partir de la fin du XIX^e siècle pour des conceptions racialistes inacceptables ;
11. Les théories invasionnistes appuient une influence externe dans les évolutions perceptibles, laissant penser à une incapacité des populations locales d'innover ;
12. L'idée de diverses sources de la « culture celtique » en différents lieux et temps est toujours présente dans certains ouvrages.

Les premières lignes de « *La Guerre des Gaules* » de Jules César nous renseignent sur la dénomination des populations gauloises dont certaines se nomment elles-mêmes « celtes », habitant des territoires situés entre le sud de la Seine et le nord de l'Aquitaine (*La Guerre des Gaules*, I, 1) :

« Toute la Gaule est divisée en trois parties, dont l'une est habitée par les Belges, l'autre par les Aquitains, la troisième par ceux qui, dans leur langue, se nomment Celtes, et dans la nôtre Gaulois. »⁶³

D'après le proconsul romain (*La Guerre des Gaules*, I, 1), les Gaules sont divisées en trois grandes entités⁶⁴. La Gaule Belgique, voisine des Germains, qu'il localise au nord de la Seine s'étendant des rives de la Manche à l'ouest, au Rhin à l'est marquant la frontière avec les peuples germaniques habitant l'autre côté du fleuve. L'Aquitaine, de la Garonne aux Pyrénées, et la Gaule Celtique située entre les deux premières. Chacune ayant une langue et des lois différentes. César dit aussi que l'île de Bretagne était habitée par deux populations : un peuple autochtone et un autre venu de Gaule Belgique ; hypothèse émise d'après l'ethnonymie des territoires britons qu'il connut, proche de celle qu'il rencontra sur le continent, lors de son incursion sur l'île au I^{er} siècle avant notre ère (*La Guerre des Gaules*, V, 12-13).

⁶³ Traduction de L.-A. Constans, 1926.

⁶⁴ Fichtl 2012b, p. 8.

Regardons ici la comparaison entre les habitants de l'île de Bretagne et les Gaulois que fit l'auteur latin Tacite (*De Vita Agricolae*, XI, 2, 3), à la fin du I^{er} siècle :

*« Ceux qui vivent le plus près de la Gaule ressemblent à ses habitants : soit l'origine ethnique reste marquante, soit le climat a conditionné le type humain dans ces régions qui se font face. En examinant la question dans ses grandes lignes, on peut, malgré tout, concevoir que des Gaulois ont occupé l'île du fait de sa proximité : on peut y retrouver les rites et les croyances religieuses propres à la Gaule ; la langue n'est pas très différente [...]. »*⁶⁵

Selon Tacite, les populations britonnes et gauloises auraient partager de nombreux caractères tant physiques que culturels et semblaient bien davantage cousines que seulement voisines.

⁶⁵ Traduction de R. Beauchot, 1928.

CHAPITRE II : MÉTHODOLOGIE ET HISTORIQUE DE LA RECHERCHE

1. L'ÉTUDE DU CORPUS : INVENTAIRE ET ANALYSE DES DONNÉES

- L'inventaire :

Les recherches bibliographiques :

Les données enregistrées relatives aux ensembles funéraires et tombes isolées proviennent exclusivement d'une recherche bibliographique. Cette étude s'est effectuée dans différents centres de recherche archéologique et des bibliothèques, en France et en Grande-Bretagne. Les informations ont été collectées par une consultation de différents types d'écrits tels que des ouvrages dédiés à l'archéologie de la mort et l'étude des pratiques funéraires, des monographies, des rapports de fouilles, des bilans de recherches et d'activités archéologiques (bilans scientifiques régionaux, rapports d'activités de l'Inrap, carte archéologique de la Gaule, *etc.*), des revues archéologiques régionales et des travaux universitaires antérieurs, mais également la consultation de sites web consacrés à l'archéologie et/ou à la muséologie. Le nombre et la qualité des informations inventoriées ; tributaires d'une documentation archéologique parfois lacunaire, sont très inégalitaires tant d'un point de vue géographique que chronologique⁶⁶. Cependant, des inventaires des sites funéraires de la période traitée ont été établis pour certains territoires⁶⁷ et des ouvrages, parfois très précis, illustrent l'étendue des connaissances à diverses échelles sur le temps long. Néanmoins, ce type de documents demeurent encore peu nombreux, particulièrement concernant le domaine atlantique. Seuls des monographies, rapports de fouilles et articles compendieux autorisent une étude précise de certains lieux. La nature d'autres documents consultés rend parfois difficile l'observation des pratiques mais permet toutefois une étude comparative de certains critères à échelle macroscopique. Afin de procéder aux analyses des données connues, il est nécessaire de sélectionner les sites les mieux datés et offrant le plus grand nombre d'informations. Ceux dont la datation n'a pu être clairement déterminée, mentionnés dans des publications anciennes et / ou sommaires, ne sont pas pris en compte dans les analyses. Cependant des cas précis issus des sites exclus peuvent être cités à titre d'exemples afin d'illustrer certains propos.

⁶⁶ Brun, Ruby 2008, p. 16 ; Desenne et *al.* 2009, p. 173.

⁶⁷ Hirsch 1972; Blanchet 1983a; Whimster 1979, 1981; Demoule 1999; Baray 2003, 2016; Marion 2004; Delrieu 2009.

Les références bibliographiques de chacun des sites sont mentionnés pour chaque première citation de ceux-ci dans le texte. Au cours du récit, le lecteur peut également trouver des indications concernant les numéros de pages et/ou les illustrations auxquelles se référer selon le propos pour préciser les sources citées mais aussi afin d'offrir une consultation aisée des écrits sur lesquels s'appuie cette recherche. L'inventaire, non exhaustif, des sites funéraires des régions et temps étudiés, ainsi les références bibliographiques et des liens webographiques, permettant d'en consulter certaines sources, sont présentés dans le deuxième volume de cette thèse doctorale.

La classification des informations :

Les catégories de données réunies pour la constitution de l'inventaire ont été classées selon quatre groupes thématiques. Dans un premier temps, l'étude des données se concentre sur le lieu funéraire lui-même et sa composition : localisation, datation présentée du site dans les sources consultées, organisation spatiale du lieu funéraire, nombre de sépultures, nombre de défunts et type de sépultures (primaire / secondaire ; individuelle / plurielle). Le second groupe est dédié à l'architecture funéraire : aménagements internes (formes, dimensions et aménagements des fosses sépulcrales) et externes des sépultures (architecture, signalisation et marquage des tombes). La troisième catégorie de données est consacrée à la sépulture et aux traitements des corps et des restes osseux : type de traitement observable (crémation / inhumation), position (allongée / pliée / anormale) et orientation des corps inhumés, types de dépôts des restes de crémation (amas ou « vrac » / urne / contenant en matériaux périssables / objet métallique), âge, sexe et genre des défunts. Le dernier groupe comporte treize catégories d'objets se rapportant aux éléments du mobilier funéraire : chars, éléments de char, pièces de harnachement équestre, éléments de parure et costume (anneaux et bracelets, torques, colliers et pendeloques, bagues et boucles d'oreille, fibules, agrafes et épingles, ceintures, boutons et chaussures), instruments de toilette (pinces à épiler, cure-oreille, *scalptoria*, rasoirs, paires de forces et miroirs), armes et pièces d'armement (épées, poignards, lances, javelots, boucliers et casques), outils (haches, couteaux, outils artisanaux, outils agricoles et outils médicaux), poteries (consommation, présentation, préparation, transport et stockage), vaisselle métallique, ustensiles de feu (chaudrons, crémaillères, chenets, landiers, grilles, broches, fourchettes et *simpulum*), restes d'animaux (espèces et type de

restes), seaux, monnaies, autres types d'objets rares et/ou exceptionnels (vaisselle en verre, autres objets métalliques, éléments périssables, *etc.*).

- Le traitement des données :

Les analyses :

Chacun des sites connus présente une ou plusieurs phases d'occupation, révélant le moment de leur implantation, leur durée de fréquentation, leurs possibles phases d'abandon et la variabilité de leur activité dans le temps⁶⁸. Les analyses quantitatives, statistiques et spatiales ne portent que sur les éléments les mieux renseignés et datés. Dans un premier temps, le traitement des données comprend leur étude quantitative, d'abord sur l'ensemble de l'aire chrono-culturelle traitée, puis au sein de cadres temporels définis plus restreints correspondants aux phases chronologiques auxquelles les sépultures sont attribuées selon les auteurs des divers ouvrages consultés. Les datations des lieux funéraires inventoriés ne peuvent pas faire l'objet d'une vérification systématique pour plusieurs raisons : son échelle, tant spatiale que temporelle, et la disparité de la documentation selon les régions, ainsi que les types et dates des publications consultées. Il est évident qu'une monographie exposant une typochronologie intrasite par une étude minutieuse des artefacts d'un même lieu, les travaux universitaires détaillés ou encore les rapports de fouille précis offrent une attribution chronologique bien plus assurée que de brèves évocations d'un lieu funéraire dans des articles succincts ou rapports d'activités concis. Les attributions typochronologiques les plus récentes et/ou par radiocarbone ont été privilégiées pour les sites ayant fait l'objet d'études précises.

En second lieu, le traitement du corpus consiste en une analyse des différents éléments caractéristiques des sites choisis, répartis selon trente-neuf modalités, d'après quatre types de variables qualitatives, représentant les quatre catégories thématiques de données. Ce procédé mettant en lumière liaisons et hiérarchisation de ces diverses modalités et variables entre elles. Les résultats de ces analyses sont reportés sur des cartes de la zone d'étude afin d'offrir une visualisation simple et concise de l'évolution des groupes identifiés dans le temps et l'espace. Les tableaux de sériation des données sont visibles dans le chapitre consacré à l'évolution séquentielle de ces groupes funéraires (Tableaux XV à XXII, pp. 515-547).

⁶⁸ Rapin 2001, p. 23.

Modalités de la variable de catégorie A (6) : **le lieu funéraire**

- Tombe isolée (1 sépulture) (A1) ;
- Ensemble de 2 à 5 sépultures (A2) ;
- Ensemble de 6 à 20 sépultures (A3) ;
- Ensemble de 21 à 50 sépultures (A4) ;
- Ensemble de 51 à 100 sépultures (A5) ;
- Ensemble de plus de 100 sépultures (A6) ;

L'étude des lieux funéraires appréhende leur organisation dans le territoire et leur effectif, allant de la tombe isolée aux très grands ensembles de plus d'une centaine de sépultures, et permet de comprendre les dimensions du territoire funéraire, le rapport des sépultures les unes par rapport aux autres et de mettre en parallèle le nombre de sépultures installées par génération. La présente catégorisation en six groupes est inspirée de celle proposée pour l'étude des espaces funéraires du second âge du Fer en Picardie par Sophie Desenne, Geertrui Blancquaert, Stéphane Gaudefroy, Marc Gransar, Bénédicte Hénon et Nathalie Soupart (2009), dans « *Implantation et occupation des espaces funéraires au second âge du Fer en Picardie* » (pp. 28-30). Cette subdivision diverge quelque peu de celle exposée par ces auteurs et est influencée par le nombre de tombes connus dans les lieux inventoriés, souvent présenté par dizaine. Ces modalités illustrent, dans un premier temps, l'implantation d'une tombe isolée comme plus petite unité funéraire. Les très petits ensembles de moins de 5 sépultures pourraient laisser penser à des groupes « *familiaux* »⁶⁹ restreints. Les espaces de 6 à 20 sépultures s'apparenteraient à un ensemble de type familial plus élargi. Les lieux présentant de 21 à 50 sépultures pourraient davantage se rapprocher d'un groupe communautaire choisi selon leur durée d'occupation. Les grands ensembles comptant entre 51 et 100 tombes se rapprocheraient d'une communauté étendue. Enfin, les très grands espaces de plus d'une centaine de tombes, relativement rares, pourraient rappeler un choix moins sélectif des défunts ayant accès au lieu funéraire et/ou à une association à un (ou plusieurs) domaine domestique relativement important, ou encore à des lieux pérennes occupés lors de plusieurs générations.

⁶⁹ Ginoux 2007, p. 67.

Modalités de la variable de catégorie B (9) : l'**architecture funéraire**

- Aménagement en creux (B1) ;
- Aménagement lithique interne (B2) ;
- Aménagement lithique externe (B3) ;
- Aménagement interne en matériaux périssables (B4) ;
- *Tumulus* (B5) ;
- Enclos (B6) ;
- Aménagement externe sur poteaux (B7) ;
- Aménagement interne sur poteaux (B8) ;
- Stèles (B9).

La construction des catégories proposées repose sur les types d'architecture et matériaux employés et l'emplacement des aménagements et constructions, internes ou externes, recouvrant et/ou entourant les tombes.

Modalités de la variable de catégorie C (11) : **la sépulture et le traitement des corps**

- Sépulture individuelle (C1) ;
- Sépulture double (C2) ;
- Sépulture plurielle de plus de 2 individus (C3) ;
- Crémation exclusive (C4) ;
- Inhumation exclusive (C5) ;
- Crémation et inhumation (C6) ;
- Dépôt des restes de crémation en pleine terre (C7) ;
- Dépôt des restes de crémation en urne céramique (C8) ;
- Dépôt des restes de crémation en contenant en matériaux périssables (C9) ;
- Inhumation en position étendue (C10) ;
- Inhumation en position pliée sur le côté (C11).

Les rubriques des données relatives aux sépultures et aux corps rapportent les informations concernant le nombre de défunt par tombe, indépendamment des types de traitement des corps (crémation ou inhumation), eux-mêmes renseignés dans des catégories séparées permettant de comprendre s'ils sont employés de manière exclusive ou simultanée, ainsi que les modes de dépôts des restes de crémation dans les tombes et les types de contenants pouvant être utilisés, ainsi que la position des corps inhumés.

Modalités de la variable de catégorie D (13) : **le mobilier funéraire**

- Char, élément de char et/ou pièce de harnachement équestre (D1) ;
- Arme et/ou pièce d'armement (D2) ;
- Élément de parure et costume (D3) ;
- Poterie (D4) (pouvant contenir des dépôts alimentaires solides ou liquides, conservés ou non) ;
- Couteau (D5) ;
- Outil (D6) ;
- Miroir (D7) ;
- Instrument de toilette (D8) ;
- Ustensile de feu (D9) ;
- Reste d'animaux (D10) ;
- Seau (D11) ;
- Vaisselle métallique (D12) ;
- Monnaie (D13).

Les éléments du mobilier déposés dans les sépultures étudiées sont divisés selon les types d'objets dont les catégories sont explicitées dans la quatrième partie qui leur est consacrée (pp. 410-527). L'étude du mobilier funéraire permet de comprendre les choix dans la composition des dépôts par les populations gauloises et britonnes, les associations privilégiées d'objets dans le temps et l'espace pouvant révéler des ressemblances ou, au contraire, des distinctions entre différents territoires, mais aussi de comprendre les possibles interactions au sein de la zone d'étude par la présence d'éléments exportés/importés.

Précisons que les seaux pouvant être perçus comme outils de transport ou de stockage, mais également contenant de restes de crémation dans de rares cas, font l'objet d'une catégorie spécifique. Inventoriés comme ustensiles de toilette, les miroirs étant des objets caractéristiques des tombes insulaires sont isolés sous une variable spécifique de la catégorie D. Les couteaux pouvant être utilisés comme outils autant que comme armes offensives sont également inventoriés séparément.

- La répartition spatiale :

Une cartographie de la localisation des ensembles funéraires et tombes isolées, des diverses catégories de données et des résultats des analyses quantitatives et statistiques permet de percevoir les liaisons mais aussi les distinctions entre les lieux funéraires au sein de la zone traitée et de mettre en lumière des groupes funéraires. Des cartes illustrant des zones géographiques caractérisées par la présence d'espaces funéraires partagent les modalités de certaines des variables décrites plus haut, selon les grandes phases chronologiques prises en compte, sont également visibles dans le chapitre consacré à l'évolution des pratiques funéraires au cours du second âge du Fer (pp. 514 - 554). Ces illustrations permettent ainsi d'observer l'apparition et l'évolution spatiale des groupes funéraires au cours du temps.

Le deuxième volume de cette thèse doctorale présente des cartes de répartition à échelle régionale, selon les délimitations administratives des trois pays concernés (France, Belgique et Royaume-Uni), afin de visualiser la localisation de chacun des sites inventoriés.

- Un regard sur les sources textuelles :

En l'absence de sources écrites provenant des populations étudiées, un regard est porté sur les textes antiques. Bien qu'il y ait un intérêt certain dans la vérification d'une possible convergence entre les récits antiques et les vestiges archéologiques⁷⁰, ils ne sont toutefois pas considérés comme références. Outre le contexte historique particulier et le caractère subjectif⁷¹ de ces écrits, les auteurs grecs et latins approchent les coutumes étrangères observées d'après leur propre système de valeurs et de pensée, et n'ont également que très succinctement mentionnés les pratiques funéraires⁷². Il est important de comprendre que les références antiques citées ne sont présentes que dans un but d'illustrer la vision des contemporains des populations étudiées mais ne sont pas considérées comme des approches scientifiques ou théories valables.

Les textes médiévaux des pays du Nord-Ouest de l'Europe, particulièrement les textes irlandais et scandinaves, sont également consultés. Malgré le fait qu'ils soient très éloignés dans le temps des populations étudiées, et que ce travail ne présente aucune

⁷⁰ Brunaux 1998, p. 262.

⁷¹ Koch 1995, p. 9.

⁷² Koch 1995, p. 9; Sterckx 2009, p. 74.

volonté de tendre vers une concordance des pratiques traitées à celles narrées dans les écrits gaéliques ou nordiques, leur lecture permet néanmoins d'appréhender les rites et croyances de populations non romanisées de l'Ouest et du Nord européens⁷³. Les récits oraux retranscrits par des linguistes, historiens, folkloristes et/ ou conteurs des régions dites « celtiques » d'Europe de l'Ouest (Bretagne armoricaine, Bretagne insulaire, Irlande, Écosse, Pays-de-Galles et Cornouailles), offrent un aperçu des pratiques et croyances anciennes, qu'elles soient véritables ou légendaires, et des éléments symboliques qui leur sont rattachés.

⁷³ Buchsenschutz 2003, pp. 251-253 ; Lambert, In : Buchsenschutz 2015, p. 25.

2. L'HISTORIQUE DE LA RECHERCHE

Nos connaissances résultent de plusieurs siècles de découvertes, travaux et études de nos prédécesseurs, il est donc nécessaire d'avoir un aperçu de l'évolution des travaux archéologiques dans les régions de l'Ouest de l'Europe pour comprendre l'état actuel des recherches dont sont issues les résultats de ce travail de thèse ; l'historique en est présenté ici de manière chronologique.

- MOYEN-ÂGE ET RENAISSANCE : découvertes et témoignages

Les découvertes anciennes furent dans leur grande majorité fortuites et faites dans la plupart des cas lors de nouvelles constructions, de réaménagements d'édifices religieux ou, particulièrement pour les périodes protohistoriques, furent le fruit de pillages de sépultures dont les emplacements sont signalés par des tertres funéraires visibles dans le paysage⁷⁴.

Pendant la période médiévale, apparurent des chroniques historiques rédigées par des ecclésiastiques voulant narrer l'histoire de l'Église chrétienne et les origines glorieuses des lignées royales de France⁷⁵. Au XII^e siècle, dans l'Aisne, l'abbé Guibert de Nogent (1053 – 1125), dans son œuvre autobiographique « *De vita sua* », fit une description détaillée de l'organisation et des contenus des « tombes païennes » mises au jour à l'abbaye de Nogent-sous-Coucy, interprétées comme témoignages des périodes anciennes dans un travail chronologique retraçant l'histoire de l'abbaye.

En France, à partir de la Renaissance apparut un intérêt pour la période gauloise, à travers l'étude des textes anciens, visant à s'éloigner du mythe des « Barbares » aux pratiques et mœurs sauvages et primitives décrites par certains auteurs antiques ; apportant ainsi un autre regard sur les populations gauloises dont on chercha à identifier l'héritage⁷⁶.

À la fin du XVI^e siècle, le britannique William Camden (1551 – 1623), fut l'un des fondateurs de la première société d'antiquaires. Camden, dans son ouvrage intitulé « *Britannia* » (1586), présenta son étude chorographique de Grande-Bretagne et d'Irlande, incluant les vestiges matériels anciens des périodes protohistoriques et

⁷⁴ Buchsenschutz 2015, p. 43.

⁷⁵ Grégoire de Tours – *Histoire des Francs*, Éditions Les Belles Lettres, collection Médiations, Paris, 1963, 2 volumes 679 p.

⁷⁶ Buchsenschutz 2015, p. 61.

saxonnes, bien qu'une chronologie précise ne fût pas encore établie⁷⁷. Au cours du siècle suivant, de nouvelles méthodes de reconnaissance des indices dans le paysage de la présence de vestiges enfouis naquirent grâce au travail effectué par William Camden.

- XVII^e SIÈCLE : une interprétation des vestiges anciens

Le britannique John Aubrey⁷⁸ (1626 – 1697) fit un plan détaillé du complexe mégalithique de Stonehenge incluant les cinquante-six trous visibles sur les contours du fossé encerclant le monument ; nommés en son honneur *the Aubrey holes*⁷⁹. Aubrey interpréta cette construction comme lieu de culte druidique et fut alors l'un des premiers à l'attribuer à un période protohistorique. Auparavant, en 1620, l'architecte anglais Inigo Jones (1573 – 1652), mandaté par le souverain Jacques I^{er}, fit un plan du site et l'interpréta également comme témoignage d'une période précédant l'époque britto-romaine.

- XVIII^e SIÈCLE : un nouveau regard sur le passé lointain

Au siècle des Lumières, se développa un intérêt certain pour l'étude des traces écrites et matérielles grecques et romaines à l'origine des civilisations occidentales. Les périodes préhistoriques furent également considérées, notamment avec les travaux de l'abbé Paul-Yves Pezron⁸⁰ (1640-1706), théologien et chronologiste français qui exposa une approche historique des populations gauloises, ainsi qu'une étude linguistique comparative des langues bretonne et galloise perçues comme ayant pour origine commune la langue celtique gauloise.

Les travaux du médecin et botaniste français Antoine de Jussieu (1686 – 1758), sur l'origine des fossiles et ses examens de raclours explicités dans son livre « *De l'origine et des usages de la pierre de foudre* » (1723), inspirèrent ceux du jésuite Nicolas Mahudel (1673 – 1747), qui, d'après son étude des récits antiques, envisage une succession chronologique de trois âges préhistoriques : âge de la Pierre, âge du Bronze et âge du Fer⁸¹.

⁷⁷ Cunliffe 2013a, pp. 13-14.

⁷⁸ « *Monumenta Britannica* », 1665 - 1693.

⁷⁹ Schofield et al. 2011, p. 26; Cunliffe 2013a, pp. 20-21, p. 23.

⁸⁰ « *Antiquité de la nation et de la langue des Celtes* », 1703.

Collis 2010, p. 48.

⁸¹ Mahudel N. – *Les Monuments les plus anciens de l'industrie des hommes, des Arts et reconnus dans les pierres de Foudres*, 1740.

Dans le nord de la France, une nécropole datée du V^e siècle avant J.-C., présentant des défunts accompagnés de torques et de bracelets en bronze, fut fouillée et enregistrée à Crouy dans l'Aisne, en 1767, par un avocat du nom de Brayer, suite à sa découverte fortuite⁸².

- XIX^e SIÈCLE : la naissance d'une science

Les fouilles méthodiquement enregistrées des *tumulus* du Wiltshire, dans le sud-ouest de l'Angleterre, par William Cunnington⁸³ (1754 – 1816), au début du XIX^e siècle, contribuèrent aux recherches entreprises par Sir Richard Colt Hoare (1758 – 1838) qui transcrivit les relevés et descriptions issues de ses fouilles, les mesures de trois cents soixante-dix-neuf *tumulus*, des analyses précises des artefacts découverts et des planches illustrant les monuments mégalithiques⁸⁴.

Le préhistorien danois Christian Jürgensen Thomsen⁸⁵ (1788 – 1865), conservateur du musée national de Copenhague, influencé par les recherches de Nicolas Mahudel, mit en application, en 1836, une méthode de classification des collections d'après le « système des trois âges » (âges de la Pierre, du Bronze et du Fer), en s'appuyant sur les matériaux des objets préhistoriques tels que les armes et les outils, qu'il présenta dans « *A Guide to Northern Antiquities* ». Bien qu'il se soit précisé, ce système chronologique est toujours en vigueur et utilisé par les archéologues aujourd'hui.

La baisse des eaux lors des aménagements hydrauliques des lacs Suisses, appelés « correction des eaux du Jura », permit la découverte en 1857 du site lacustre de La Tène à Neuchâtel par Hans Kopp pour le colonel Friedrich Schwab (1806 – 1869), révélant dans un premier temps des armes en fer. Puis une étude plus approfondie du lieu amena à le qualifier « d'habitat celtique » attribué au peuple helvète. Il fût ensuite interprété comme « lieu de dépôts » en 1863. L'archéologue suédois Hans Hildebrand⁸⁶ (1842 – 1913), vu comme l'un des pionniers de la « typochronologie », confirma une bipartition de l'âge du Fer et attacha La Tène au second âge⁸⁷.

Napoléon III entreprit d'aider au financement et à l'avancée des recherches archéologiques, en créant en 1858 la *Commission de la Topographie de la Gaule*

⁸² Demoule, In : Auxiette et al. 2012, p. 19 ; Bonnabel 2013, p. 12.

⁸³ Schofield et al. 2011, p. 28.

⁸⁴ Cunnington W. – *The History of Ancient Wiltshire* », 1812.

⁸⁵ Gäsland 1987, p. 17; Renfrew, Bahn 2004, p. 27; Brun, Ruby 2008, pp. 9-10.

⁸⁶ Buchsenschutz 2015, p. 32.

⁸⁷ Hildebrand H. – *Actes du Congrès de Stockholm*, 1876.

romaine⁸⁸ et installa en 1862 le musée d'antiquités gallo-romaines et celtiques au château de Saint-Germain-en-Laye, aujourd'hui Musée d'Archéologie Nationale. L'empereur commandita des campagnes de fouilles à travers le pays ayant pour ambition de faire naître un sentiment d'appartenance nationale à une même ascendance gauloise. Ces fouilles révélèrent de célèbres sites mentionnés dans les textes antiques, dont l'*oppidum* d'Alésia (Alise-Sainte-Reine, Bourgogne), grâce au travail de Félicien de Saulcy⁸⁹ (1807 – 1880) s'appuyant sur le témoignage de Jules César dans la « *Guerre des Gaules* ».

John Evans⁹⁰ (1823 – 1908) s'intéressa aux premiers habitants des îles Britanniques et confirma, par son étude d'observation et de comparaison d'objets lithiques et métalliques (notamment de monnaies britonnes, romaines et saxonnes), les travaux de Boucher de Perthes sur les possibles associations entre différents artefacts⁹¹.

Dans le nord de la France, la documentation archéologique devint de plus en plus abondante au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, grâce aux nombreuses prospections et fouilles d'ensembles funéraires. C'est dans cette dynamique qu'entre 1873 et 1892, Thomas Frédéric Moreau (1798 – 1898) exhuma de nombreuses sépultures gauloises, gallo-romaines et médiévales, dont il fit des enregistrements précis⁹².

En Bretagne armoricaine, Paul Maufras Du Chatellier (1833 – 1911), président de la *Société archéologique du Finistère* fondée en 1846, fouilla, à partir de 1875, des sites mégalithiques et des *tumulus* de l'âge du Bronze dans les Monts d'Arrée, ainsi que des sépultures à stèles de l'âge du Fer au lieu-dit Kerviltré – Parc-ar-Menhir à Saint-Jean Trolimon⁹³.

Sir Arthur Evans (1851 – 1941), fils de l'archéologue John Evans, connu davantage pour son travail sur la civilisation minoenne, suggéra de lier les tombes à crémation datées de la fin de l'âge du Fer mises au jour à Aylesford (Kent) en 1886, à l'installation de populations allogènes venues du nord de la Gaule⁹⁴.

⁸⁸ Laming-Empeaire 1964, p. 113.

⁸⁹ De Saulcy 1861.

⁹⁰ « *The Ancient Stone Implements, Weapons and Ornaments of Great Britain* », 1872; « *The Ancient Stone Implements, Weapons and Ornaments of Great Britain* », 1881.

⁹¹ Aufrère 1940 ; Laming-Empeaire 1964, p. 13 ; Pryor 2003, p. 4.

⁹² Demoule, In : Auxiette et al. 2012, p. 22.

⁹³ Maufras Du Chatellier P., *Époques préhistoriques et Gauloises dans le Finistère*, 1889.

⁹⁴ Garrow, Gosden 2012, p. 197; Lejars, Buchsenschutz, In: Buchsenschutz 2015, p. 331.

Evans A. – *On a Late-Celtic urn-field at Aylesford, Kent, and on the Gaulish, Illyro-Italic, and Classical connexions of the forms of pottery and bronze-work there discovered*, 1890

Gustaf Kossinna (1858 – 1931), linguiste et archéologue allemand, avec ses travaux débutés dès les années 1890, fût le fondateur de ce qui est nommé « l'archéologie de peuplement »⁹⁵. Kossinna soutint une théorie diffusionniste des savoirs technologiques de populations qu'il pensait « plus avancées » et chercha à appuyer sa vision raciale des sociétés humaines à travers l'homogénéité observée dans la culture matérielle d'un groupe occupant un territoire donné ; voulant ainsi démontrer la supériorité technologique et culturelle de certains de ces groupes par rapport à d'autres vus comme inférieurs. Ses travaux sur l'origine des peuples germaniques, dont les ascendants « indo-européens » sont perçus comme appartenant à la « race originelle », furent parmi ceux qui inspirèrent les thèses de l'Allemagne nationale-socialiste de la première moitié du XX^e siècle. Le préhistorien allemand Hans Jürgen Eggers (1906 – 1975) critiqua les recherches de Gustaf Kossinna en démontrant le manque de précision dans ses analyses des sites et artefacts archéologiques, particulièrement l'absence d'étude taphonomique et stratigraphique de certains lieux, ainsi que la subjectivité évidente de son approche.

- XX^e SIÈCLE : vers une « archéologie anthropologique »

C'est à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, que les archéologues et historiens accordèrent une attention nouvelle aux références faites dans les textes antiques et médiévaux de l'utilisation et de l'extension de grandes routes commerciales maritimes, le long des côtes atlantiques et à travers la Manche au cours des âges⁹⁶. Dès le début du XX^e siècle, l'émergence d'une réelle approche interdisciplinaire aida à une théorisation de divers concepts archéologiques, ainsi qu'au développement de nouvelles techniques de fouilles et méthodes analytiques. De nombreuses fouilles de sites, couvrant une vaste période allant de l'âge du Fer au Moyen-Âge, furent menées en Normandie par Léon Coutil⁹⁷ (1856 – 1943) entre 1894 et 1905.

La « théorie du Heartland »⁹⁸ développée par le géographe britannique Sir Halford Mackinder (1861 – 1947), divise le monde en trois grandes parties : « *world-island* », « *offshore islands* » et « *outlying islands* »⁹⁹. Mackinder proposa une présentation des

⁹⁵ Brun, Ruby 2008, p. 11; Bonnabel 2013, p. 14.

⁹⁶ Henderson 2007, p. 7.

⁹⁷ Coutil L. – *L'Époque gauloise dans le sud-est de la Belgique et le nord de la Celtique*, 1902.

Coutil fonda la *Société préhistorique française* en 1904.

⁹⁸ Henderson 2007, p. 12.

⁹⁹ Mackinder H. – *The Geographical Pivot of History*, 1904.

mers britanniques en quatre zones¹⁰⁰ : « *Narrow Seas and Ferry Towns* » (zone "transmanche" liée au Continent), « *The Channel Entries* » (côtes de la Manche), « *The Inland Sea of Britain* » (Mer Celtique et Mer d'Irlande) et « *The Oceanic Border* » (côte atlantique).

L'anthropologue français Robert Hertz (né en 1881 – mort pour la France en 1915), inscrit dans le même courant de pensée que ses pairs Émile Durkheim et Marcel Mauss (1872 – 1950), travailla à une analyse structurelle des dimensions sociales perceptibles à travers l'étude des pratiques funéraires, notamment la place désormais vide que laisse le défunt après sa mort, tant auprès de ses proches qu'au sein de son groupe, ainsi que les gestes et rites mis en place pour agréer sa disparition, rétablissant un ordre social mais aussi familial cohérent¹⁰¹.

Le célèbre ethnologue et folkloriste français Arnold Van Gennep¹⁰² (1873 – 1957), s'appuyant sur l'observation des funérailles lors d'inhumations en Afrique, développa sa conception des « rites de passage » (1909) et distingua un processus funéraire¹⁰³ constitué de gestes effectués en un temps et un lieu précis. Il présenta trois phases : préliminaire (rite de séparation au groupe), liminaire (rite de marge marquant une modification de statut) et postliminaire (rite d'agrégation, de retour au groupe).

L'archéologue Joseph Déchelette¹⁰⁴ (né en 1862 – mort pour la France en 1914), précurseur de l'archéologie moderne, reprit les travaux archéologiques débutés par son oncle Jean-Gabriel Bulliot (1817 – 1902) sur l'*oppidum* de Bibracte (Mont-Beuvray, Bourgogne), en procédant à un travail de terrain rigoureux. Déchelette étudia les échanges de biens et d'idées au cours des âges du Bronze et du Fer au sein d'un complexe culturel qu'il nomma « *civilisation des oppida* » et produit un remarquable travail d'analyse, d'inventaire et de description du matériel archéologique¹⁰⁵.

Pendant la Grande Guerre, en 1915, fût découvert l'un des plus important ensemble funéraire du début du second âge du Fer dans la plaine de Bucy-le-Long¹⁰⁶ (Aisne). Dans un premier temps, une dizaine de tombes furent repérées par le capitaine de l'armée allemande Edward Pehlemann, fouillées ensuite par le soldat Hans Niggemann, étudiant en archéologie à l'université de Berlin avant-guerre. Niggemann

¹⁰⁰ Mackinder H. – *Britain and the British Seas*, 1902.

¹⁰¹ Hertz R. – *Contribution à une étude sur la représentation collective de la mort*, 1904.

¹⁰² Van Gennep 1981.

¹⁰³ Valentin et al. 2014, p. 7

¹⁰⁴ Déchelette 1914 ; Jullian 1914.

¹⁰⁵ Déchelette J. – *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et Gallo-Romaine*, 1908-1914.

¹⁰⁶ Desenne et al. 2009c.

produisit un journal dans lequel il inventoria les sépultures et le mobilier archéologique dont il fit des relevés et des descriptions précises. Lors des années 1960 – 1970, l'exploitation des carrières de graviers de Bucy-le-Long détruisit plus d'une centaine de tombes ; des campagnes de fouilles furent toutefois menées par des archéologues bénévoles. Entre 1990 et 1994, des fouilles programmées financées par l'*Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales (AFAN)*, permirent de mettre au jour plus de cent riches sépultures¹⁰⁷.

Le préhistorien britannique Osbert Guy Stanhope Crawford¹⁰⁸ (1886 – 1957) est considéré comme le pionnier de l'archéologie aérienne. Il débuta dans les années 1920 un travail d'inventaire par un repérage dans le paysage anglais de lieux anciens encore méconnus. Crawford analysa les clichés pris par la *Royal Air Force* et identifia, en 1923, la grande avenue du complexe mégalithique de Stonehenge, puis il entreprit des prospections aériennes avec l'archéologue écossais Alexander Keiller (1889 – 1955), dans le sud de l'Angleterre. Tout au long du XX^e siècle, les méthodes de prospection aérienne au profit des études archéologiques se perfectionnèrent et permirent de découvrir des indices laissés dans le paysage par les constructions anciennes¹⁰⁹, notamment des monuments funéraires protohistoriques. Le français Roger Agache¹¹⁰ (1926 – 2011), fit ses premiers vols dans le nord de la France entre 1955 et 1956, révélant des traces similaires à celles observées par son prédécesseur Osbert Crawford, trente ans plus tôt en Angleterre. Son travail de plusieurs décennies permit de détecter puis fouiller de nombreux sites de diverses périodes, notamment de grands ensembles funéraires protohistoriques signalés par des enclos circulaires et quadrangulaires.

Les britanniques Harold Peake¹¹¹ (1867 – 1946), O. G. S. Crawford et J. Abercromby (1841 – 1924) furent les fondateurs de la « théorie invasioniste »,

¹⁰⁷ Une publication exhaustive du site, en trois volumes, a été éditée sous la direction de Sophie Desenne, Claudine Pommepuy et Jean-Paul Demoule : *Bucy-le-Long (Aisne). Une nécropole de La Tène ancienne (Ve-IVe siècle avant notre ère)*, dans la *Revue Archéologique de Picardie*, 2009.

¹⁰⁸ Cunliffe 2005, p. 9.

¹⁰⁹ Goguet 1968.

¹¹⁰ Issenmann, Le Clézio 2013, pp. 81-83.

Agache exposa les résultats de ses prospections comprenant presque une centaine d'illustrations dans « *Vues aériennes de la Somme et recherches de son passé* » (1962). C'est à partir des années 1970 qu'il produisit des ouvrages constituant le socle de l'archéologie aérienne en France, dont « *Détection aérienne des vestiges protohistoriques, Gallo-Romains et médiévaux dans le bassin de la Somme et ses abords* » (1970), puis « *Atlas d'archéologie aérienne de Picardie. La Somme Protohistorique et Romaine* » écrit avec Bruno Bréart (1975) et son ouvrage consacré à cette discipline intitulé « *L'archéologie aérienne* » (1988).

¹¹¹ Cunliffe 2004, p. 13; Cunliffe 2005, p. 9.

interprétant les changements observés dans la culture matérielle des populations protohistoriques du sud de l'île de Bretagne par des vagues d'invasions successives venues de « Gaule Belgique ». Peake proposa trois phases d'incursions, d'après son étude des artefacts, particulièrement des objets métalliques tels que les épées¹¹² : d'abord en 1200 avant J.-C, puis en 900 avant J.-C. (période des « *Goidelic Celts* ») et enfin en 300 avant J.-C. (période des « *Brythonic Celts* »). Cette théorie fût célèbre jusque dans les années 1960, puis fût remise en question et abandonnée par la grande majorité des archéologues modernes.

L'archéologue écossais Mortimer Wheeler¹¹³ (1890 – 1976) mit au point une méthode de fouille appelée « fouille en carré » ou « méthode de Wheeler ». Il s'inspira des travaux d'Augustus Pitt-Rivers sur la systématisation du relevé stratigraphique, pour développer, entre 1921 et 1937, une méthode découpant en carrés la zone de fouille aidant à une meilleure observation des couches stratigraphiques et à leur enregistrement en plan et en altitude, notamment lors de ses travaux sur les habitats caractéristiques de la Protohistoire britannique, les *hillforts*.

Au milieu des années 1920, l'australien Vere Gordon Childe¹¹⁴ (1892 – 1957) proposa une hypothèse de développement de la civilisation européenne et fit connaître le concept de « révolution néolithique »¹¹⁵. Son étude des sites et des matériaux sur près de cinq mille ans, met en lien hiérarchisation sociale et évolution des techniques dans la longue durée¹¹⁶. Childe s'intéressa à une interprétation illustrant certaines corrélations entre changement de pratiques funéraires et période de crise sociale marquée par une modification du schéma sociopolitique et culturel¹¹⁷, d'après son analyse des sépultures lors de phases de bouleversements majeurs au sein de différents groupes tant en Occident qu'en Orient.

Christopher Hawkes¹¹⁸ (1905 – 1992), archéologue spécialiste de la Protohistoire européenne, proposa son « *ABC Model* » en 1931 et publia un article en 1959 explicitant ce modèle chronologique de l'âge du Fer britannique, en trois temps, interprétant les modifications, notables dans les groupes d'artefacts et les vestiges d'habitats de Grande-Bretagne au cours de l'âge du Fer, par trois vagues successives

¹¹² Peake H. – *The Bronze Age and the Celtic World*, 1922.

¹¹³ Renfrew, Bahn 2004, p. 34; Henderson 2007, p. 14; Schofield et al. 2011, p. 34.

¹¹⁴ Brun, Ruby 2008, p. 11.

¹¹⁵ Childe V. G. – *The Dawn of European Civilization*, 1925.

¹¹⁶ Childe V. G. – *The Bronze Age*, 1930.

¹¹⁷ Childe V. G. – *Directional changes in funerary practices during 50, 000 years*, 1945.

¹¹⁸ Fouvez 2001, p. 12 ; Moore, Armada 2011, p. 171.

d'immigrations venues du continent : une première à la fin de la période hallstattienne, une seconde au cours de La Tène ancienne puis à La Tène moyenne/finale. Certains chercheurs du début du XX^e siècle approuvant ce modèle théorique, n'envisageaient que rarement les échanges et influences dans le sens inverse, de l'île vers le continent¹¹⁹. Ce système séquentiel en trois grandes périodes de l'âge du Fer perdure mais les causes des modifications d'une phase à l'autre, avancée par Hawkes, sont aujourd'hui questionnées.

Le préhistorien anglais Stuart Ernest Piggott¹²⁰ (1910 – 1996), élève de Mortimer Wheeler, est connu pour ses travaux de terrain dans le Wessex, et écrivit de nombreux ouvrages consacrés à la protohistoire britannique¹²¹.

L'archéologue allemand Wolfgang Kimmig (1910 – 2001) consacra son étude à l'expansion en Europe de l'Ouest de la « civilisation des Champs d'urnes » ; lieux funéraires de l'âge du Bronze caractérisés par des tombes à crémations en urnes dans la zone nord-alpine¹²². Kimmig orienta ses recherches vers la période chronologique suivante du Hallstatt pour s'intéresser aux « résidences princières »¹²³. Les travaux de Wolfgang Kimmig influèrent et avivèrent les recherches protohistoriques européennes, particulièrement en France et en Belgique au cours des années 1970 et 1980. Entre autres ceux de Jean Bourgeois qui introduisit à la fin des années 1980 le « *groupe Rhin-Suisse-France orientale* » de la fin de l'âge du Bronze ou encore ceux de Patrice Brun qui publia « *La civilisation des Champs d'urnes. Étude critique dans le Bassin parisien* » (1986), ouvrage remettant en question la notion de « *civilisation des Champs d'urnes* » et la conception migrationniste qui lui est rattachée.

La première datation au carbone 14, basée sur l'analyse de la dégradation des isotopes des organismes vivants, fût faite en 1949 par l'américain Willard Frank Libby¹²⁴ (1908 – 1980), prix Nobel de chimie (1960), sur des échantillons prélevés sur des sarcophages en bois égyptiens du III^e millénaire avant J.-C.¹²⁵. Le britannique Colin Renfrew reprit des travaux sur les méthodes de datation au carbone 14, puis

¹¹⁹ Webley 2015, p. 123.

¹²⁰ Mercer 1998.

¹²¹ Clark G. & Piggott S. E – *The Age of the British Flint Mines*, 1933.

Piggott S. E – *British Prehistory*, 1949; *The Neolithic Cultures of the British Isles*, 1954; *Prehistoric Societies*, 1965; *The Druids*, 1968

¹²² Kimmig W. – *La culture des champs d'urnes à Baden*, 1940.

¹²³ Kimmig W. – *Les celtes dans le Baden-Wurtemberg*, 1981.

¹²⁴ Pryor 2003, p. 47; Renfrew, Bahn 2004, pp. 141-149.

¹²⁵ Libby W. F. - *Age determination by radiocarbon content: World-wide essay of natural radiocarbon*, 1949.

poursuivit son étude incluant des analyses génétiques et promut ce qu'il nomma « l'archéogénétique »¹²⁶ ; travaux s'intégrant dans le courant de l'archéologie processuelle, consacrés aux populations « proto-indo-européennes ».

Au cours des années 1950 – 1960, grâce aux avancées des connaissances archéologiques et au développement d'une approche interdisciplinaire incluant des méthodes de compréhension et d'analyse issues d'autres sciences humaines et sociales, furent produites des cartes de répartitions des lieux et du mobilier funéraires en Europe de l'Ouest permettant de mettre en évidence l'origine et les espaces de diffusion des pratiques funéraires et de la culture matérielle des peuples protohistoriques¹²⁷. Le sociologue et philosophe, Edgar Morin¹²⁸, célèbre pour sa théorisation de la « pensée complexe », et vu comme le premier « anthropothanatologue »¹²⁹, proposa de mettre en lien caractères biologiques et aspects socio-culturels de l'Homme dans l'étude des rites funéraires¹³⁰.

Lewis Binford (1931 – 2011), archéologue américain, fût l'un des fondateurs de la « *New Archaeology* » ou « Archéologie processuelle »¹³¹ ; courant de pensée des années 1960 basée sur une étude analytique issue des sciences sociales, en particulier de l'observation ethnographique, appliquée aux problématiques archéologiques, liés aux phénomènes sociaux, au développement des techniques et aux croyances culturelles et religieuses, à travers le temps et l'espace. Cette approche ethnoarchéologique¹³² démontre entre autres que la présence d'éléments hétérogènes, notamment de différents matériaux, ne prouvent en rien la présence de groupes culturels et sociaux distincts mais témoignent du développement d'autres technologies selon l'usage dont en faisaient les sociétés anciennes. Ces hypothèses se plaçant alors en opposition à une vision historique voulant définir un ensemble archéologique comme groupe ethnique et culturel. Il proposa ainsi une nouvelle méthodologie d'étude de la structuration sociale des groupes humains, de l'identification des modifications perceptibles, particulièrement de pratiques

¹²⁶ Schofield et al. 2011 p. 35.

¹²⁷ Lejars, In: Buchsenschütz 2015, pp. 188-189.

¹²⁸ Thomas 1977, p. 280.

¹²⁹ Voir Louis-Vincent Thomas, page suivante et la définition de la thanatologie, p. 720.

¹³⁰ Morin E. – *L'Homme et la mort dans l'histoire*, 1951.

¹³¹ Parker Pearson 1999, p. 34, pp. 72-73; Brun, Ruby 2008, p. 20; Chapman 2013, p. 48.

¹³² Binford L. – *Archaeology as Anthropology*, 1962.

funéraires¹³³. Binford expliqua la variation des choix funéraires selon le statut de la « personne sociale » que représente le défunt au sein de son groupe.

S'inscrivant dans le même courant, l'archéologue anglais David Clarke¹³⁴ (1937 – 1976) mit l'accent sur la nécessité d'une théorisation de l'analyse structurale des vestiges archéologiques et sa mise en perspective d'un point de vue spatio-temporel¹³⁵.

L'archéologue, historien et ethnologue français, André Leroi-Gourhan¹³⁶ (1911 – 1986), à partir des années 1950, particulièrement lors de la fouille en 1958 de la sépulture collective néolithique des Mounouards (Mesnil-sur-Oger, Marne), développa une nouvelle méthode de fouille minutieuse laissant « [...] *les vestiges en place aussi longtemps que possible* [...] »¹³⁷, permettant de les enregistrer par relevé topographique, plan et photographie, avant de les prélever pour étude. Cette méthode, s'adaptant à la structure, dite « fouille horizontale » en « aire ouverte », permet de révéler l'organisation spatiale de la sépulture et la chronologie des dépôts funéraires.

En France, les travaux d'aménagement du territoire, pendant la période des trente glorieuses, donnèrent lieu à un grand nombre de destructions de sites anciens mais aussi de découvertes archéologiques amenant le développement d'une archéologie de « sauvetage » et une professionnalisation du travail de terrain¹³⁸. C'est ainsi que fut fondée l'*Association pour les fouilles archéologiques nationales* (AFAN) en 1973 ; association dédiée à la préservation du patrimoine archéologique et la conduite de fouilles programmées et de « sauvetage », qui devinrent « préventives ».

Le sociologue et anthropologue Louis-Vincent Thomas (1922 – 1994), spécialiste des rites funéraires africains, célèbre pour ces écrits sur l'anthropologie funéraire¹³⁹, est connu comme fondateur de la thanatologie ou « thanatologie anthropologique ».

Dans la seconde moitié des années 1980, l'archéo-anthropologue Henri Duda¹⁴⁰, mit en place un enseignement et des stages d'archéologie funéraire à l'Université de

¹³³ Binford L. – *New Perspectives in Archaeology*, 1968.

¹³⁴ Schofield et al. 2011, p. 35.

¹³⁵ Clarke D. – *Analytical Archaeology*, 1968; *Models in Archaeology*, 1972; *Spatial Archaeology*, 1977.

¹³⁶ Leroi-Gourhan 1950 ; Courbin 1987, p. 329.

¹³⁷ Extrait de Leroi-Gourhan 1950, p. 7.

¹³⁸ Bonnabel 2012, pp. 18-22 ; Demoule In : Auxiette et al. 2012, p. 19.

¹³⁹ Thomas L.-V. – *Anthropologie de la mort*, Éditions Payot, Paris, 1975, 540 p. ; *Mort et pouvoir*, Éditions Payot, Paris, 1978, 212 p. ; *Le Cadavre. De la biologie à l'anthropologie*, Éditions Complexe, Bruxelles, 1980, 220 p. ; *La Mort*, Éditions Presses Universitaires de France, Paris, 1988, 124 p.

¹⁴⁰ Bonnabel 2013, p. 16.

Bordeaux, basés sur une méthodologie précise de l'étude des restes humains, du mobilier, de l'aménagement de la tombe et de l'architecture funéraire permettant de restituer sa construction, les gestes funéraires et l'évolution de la sépulture dans le temps jusqu'à sa découverte.

L'archéologue britannique Ian Hodder est connu comme étant le pionnier de l'archéologie « post-processuelle »¹⁴¹ ; courant de pensée qui se développa à partir des années 1980, en réaction critique face aux théories globalisantes de la « *New Archaeology* », et fut l'un des pionniers de la « *Theoretical Archaeology* ». Tout en gardant la conception analytique des données archéologiques issu des travaux des années 1960 – 1970 de l'archéologie « processuelle », cette approche « post-processuelle » ou « post-moderne » a offert une nouvelle théorisation des vestiges archéologiques se rapprochant d'une vision « ethnoarchéologique »¹⁴², mettant l'accent sur des facteurs idéologiques et culturels.

Dans les années 1980, les chercheurs « post-processualistes » mirent également en question la neutralité de l'archéologue, appartenant lui-même à un certain contexte socio-culturel étudiant des populations anciennes inscrites dans un contexte qui leur est propre. S'inscrivant dans ce courant, Mike Parker Pearson proposa une analyse globale des lieux funéraires intégrant les corps, le mobilier et l'architecture funéraires, et comprit les stratégies sociales perceptibles, par une volonté d'ostentation certaine ou au contraire d'une sobriété apparente, en s'appuyant sur des analogies ethnologiques¹⁴³. Parker Pearson mit en évidence le symbolisme illustré dans l'ensemble des éléments constitutifs des pratiques funéraires observables par l'archéologue, qui ne correspond pas nécessairement à une réalité sociale mais bien davantage à une mise en scène modifiable selon le statut du défunt, réel ou non, son genre ou encore l'évolution socio-culturelle, économique, politique et les avancées technologiques de son groupe.

¹⁴¹ Pryor 2003, p. 41; Hodder 2005, pp. 73-78, pp. 81-89.

¹⁴² Parker Pearson 1999, p. 35.

¹⁴³ Parker Pearson 1999.

- XXI^e SIÈCLE : apport de l'archéologie préventive et nouvelles approches de la recherche

L'intensification des fouilles archéologiques et la mise en place de méthodes de terrain et d'analyse adaptées, particulièrement lors de fouilles de sauvetage, donnèrent lieu à une nouvelle législation en 2001¹⁴⁴, ainsi que de bonnes conditions de préservation et de conservation du patrimoine français. Cette loi instaura la création d'un établissement public, héritier de l'AFAN, responsable de ces opérations : l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP). La modification de la loi régissant les opérations archéologiques préventives en 2003, précise que les aménageurs peuvent faire appel à des entreprises privées d'archéologie pour mener les opérations de diagnostic et de fouille. L'apport de l'archéologie préventive permet de produire des travaux à grande échelle et sur la très longue durée. Bénéficiant de cet enrichissement en nombre et en qualité des données archéologiques, restant toutefois encore lacunaire dans certaines régions rurales, d'importants travaux d'inventaire et d'analyse des lieux funéraires à échelle régionale ont été produits. Notamment ceux de Jean-Paul Demoule (1999) dans le nord-est de la France (« culture de l'Aisne-Marne »), mais aussi de Lola Bonnabel (2013) qui produisit une thèse doctorale sur les pratiques mortuaires de la « culture Aisne-Marne » grâce aux découvertes faites dans le cadre de fouilles préventives. On connaît également les recherches de Luc Baray (2003 ; 2016) sur les pratiques funéraires du VII^e au II^e siècle avant J.-C. dans le Bassin parisien et ceux de Stéphane Marion (2004 ; 2012) sur les ensembles funéraires et les lieux d'habitation en Île-de-France du Hallstatt final à La Tène finale. En Grande-Bretagne, les travaux de Rowan Pirrie Whimster (1979 ; 1981) ont beaucoup apporté aux connaissances générales des pratiques funéraires de l'âge du Fer des îles Britanniques. En effet, dans sa thèse de doctorat de 1979, publiée en 1981, R. P. Whimster présente un inventaire des sites mortuaires des îles britanniques au second âge du Fer. Récemment, Dennis Harding (2016) a aussi publié un ouvrage général sur les pratiques funéraires connus en Grande-Bretagne à l'âge du Fer. L'essor de l'archéologie préventive, développée dans la majorité des pays européens, ainsi que la collaboration et les échanges internationaux ont favorisé les recherches à échelle macroscopique lors de la dernière décennie.

¹⁴⁴ Loi n°2001-44 du 17 janvier relative à l'archéologie préventive offrant un cadre législatif et un financement légal grâce à une redevance aux opérations de diagnostics et de fouilles lors de travaux d'aménagements.

RÉSUMÉ DU CADRE SPATIO-TEMPOREL ET MÉTHODOLOGIQUE

Cadre chronologie :

Espace continental : Le second âge du Fer ou période de La Tène (475/450 – 25 avant J.-C.).

Espace insulaire : *The Iron Age, Middle Iron Age – Latest Iron Age* (450 avant – 43 après J.-C.).

Cadre géographique : la province médio-atlantique et ses marges orientales

La zone d'étude suit le tracé des plaines et vallées alluviales des territoires situés en France et en Belgique actuelles pour la zone continentale et une limite rejoignant le canal de Bristol au Wash en Grande-Bretagne (Limite nord-ouest : du canal de Bristol au Wash ; limite nord : les Flandres belges ; limite nord-est/est : les plaines et vallées alluviales françaises ; limite sud/sud-ouest : l'embouchure de l'estuaire de la Gironde).

Les recherches et l'étude :

L'étude constitue en premier lieu en la réalisation d'un inventaire, non exhaustif, basé sur des recherches exclusivement bibliographiques s'appuyant sur divers types de publications (bilan d'activités, articles dans des revues spécialisées, rapport de fouilles, monographies, etc.). Les données recueillies sont divisées en quatre grandes catégories de variables : lieu funéraire, architecture, sépulture et traitement des corps, et mobilier. Chacune fut divisée en 39 modalités de variables dont les résultats des analyses sont retranscrits sur des tableaux de sériation et des cartes de répartition de différents groupes qu'elles caractérisent dans le temps et l'espace (visibles dans la grande partie V).

Deuxième partie : Le monde des morts

INTRODUCTION

L'étude des pratiques funéraires nous interroge sur la conception de la mort des sociétés anciennes. Cependant, celle-ci est difficilement accessible pour les populations protohistoriques¹⁴⁵. En effet, l'archéologie permet d'approcher le domaine funéraire matériel mais non pas l'idée sous-jacente aux gestes et le monde des morts invisible.

Avant tout propos sur les pratiques autour du mort, et plus concrètement des éléments sépulcraux constituant le monde des morts physique, intéressons-nous aux croyances et à l'idéologie des populations protohistoriques étudiées. Ainsi, nous verrons que les sources archéologiques, ainsi que les textes antiques et médiévaux, peuvent aider à percevoir la conception du monde des morts immatériel et à appréhender certains gestes mortuaires.

¹⁴⁵ Baray 2009, p. 201.

CHAPITRE I : LES TYPES DE MORT ET LES CROYANCES RELIGIEUSES

1. DES RITES FUNÉRAIRES

« L'étude des rites en général et des rites funéraires en particulier est un domaine si large de l'anthropologie sociale et de l'ethnologie qu'il serait présomptueux de prétendre en offrir en quelques pages un reflet fidèle. L'ampleur du domaine tient d'abord au fait qu'à peu près toutes (peut-être toutes) les sociétés qui nous sont connues par l'ethnographie et par l'histoire accomplissent des pratiques de ce genre – il arrive même que nous ne connaissions des sociétés très anciennes que par l'archéologie des sépultures qu'elles nous ont laissés. »

Extrait de Jean-Pierre Albert, *Les rites funéraires. Approches anthropologiques*, In : *Les cahiers de la faculté de théologie*, n°4, Institut catholique de Toulouse, 1999, p. 141.

- L'interdit de l'écrit :

Les populations des Gaules et de l'île de Bretagne, d'une grande religiosité¹⁴⁶, n'ont volontairement produit aucun texte relatif à leur système de croyances religieuses¹⁴⁷. Il est alors nécessaire de regarder ce que les anciens grecs et latins relatèrent dans leurs écrits¹⁴⁸. Bien que ceux-ci, relativement fragmentaires concernant les rites et croyances, ne peuvent éclairer que certains aspects des coutumes et de l'idéologie des populations rencontrées et n'en transmettent qu'une vision partielle des auteurs transcrivant leurs observations d'après leurs propres référentiels socio-culturels¹⁴⁹.

César présente deux raisons à l'interdit de l'écrit pour la chose religieuse chez les Gaulois (*La Guerre des Gaules*, VI, 16) :

« Ils estiment que la religion interdit de confier ces cours à l'écriture, alors que pour le reste en général, pour les comptes publics et privés, ils se servent de l'alphabet grec. Ils me paraissent avoir établi cet usage pour deux raisons, parce qu'ils ne veulent ni divulguer leur doctrine ni voir leurs élèves, se fiant à l'écriture, négliger leur mémoire ; car il arrive presque toujours que l'aide

¹⁴⁶ Didier 1945, p. 93; Duval 1989b, p. 223.

¹⁴⁷ Sterckx 2009.

¹⁴⁸ Brunaux 1998, p. 262 ; Thouvenot, In : Auxiette et al. 2012, p. 159.

¹⁴⁹ Brunaux 1996, p. 7 ; Harding 2016, p. 22.

*des textes a pour conséquence un moindre zèle pour apprendre par cœur et une diminution de la mémoire. »*¹⁵⁰

- Les agents des rites funéraires :

Concernant les officiants des rites, on peut s'interroger sur le « *gutuator* »¹⁵¹, qui fait débat parmi les différents auteurs contemporains. Pour certains, s'appuyant sur les textes gallo-romains, il désigne « une charge religieuse ». Pour d'autres, s'attachant au récit de César (« *La Guerre des Gaules* », XVIII, XXXVIII, 3), il est le nom d'un prêtre ou druide, à l'origine de la révolte des Gaulois contre le proconsul romain. D'après J.-L. Brunaux (1996), les « *gutuator* » sont des prêtres officiant à la chose sacrée auprès des populations de la seconde moitié du I^{er} millénaire avant J.-C., ayant perdu de leur fonction à partir de la fin du IV^e et le début du III^e siècle avant J.-C., lors de l'apparition d'un « clergé officiel » pratiquant les rites religieux au sein des sanctuaires¹⁵². Aucune des différentes approches de ce ou ces personnage(s) ne renseigne sur son/leur rôle éventuel, bien que peu probable, lors des rites funéraires. Comme le précise Pierre-Yves Lambert (2013), il est intéressant de voir dans certains textes en gaélique irlandais du Moyen-Âge, retraçant les épopées et légendes des grands personnages et des saints, que l'usage d'une forme grammaticale particulière permet de cacher l'acteur du geste lors des rites funéraires :

*« [...] l'emploi du passif permet de passer sous silence les exécutants, les agents de l'action, comme si cela n'avait aucune importance. Les rites funéraires s'exécutent en quelque sorte automatiquement : beaucoup d'informations implicites nous manquent, mais elles faisaient partie d'un environnement culturel connu de tous les auditeurs. »*¹⁵³

En occultant volontairement l'agent de l'action (l'officiant), le récit met ainsi l'accent sur le geste lui-même et sur celui qui reçoit et/ou bénéficie de l'acte (le mort et/ou le groupe).

À la lecture des textes de « *La légende de la mort chez les Bretons armoricains* » d'Anatole Le Braz, on constate que d'après certaines légendes armoricaines, la fonction d'ensevelisseur était autrefois confiée à des personnes dévouées à la mise en terre des défunts¹⁵⁴. Les écrits de Le Braz indiquent qu'à la fin du XIX^e et au début

¹⁵⁰ Traduction de L.-A. Constans, 1926.

¹⁵¹ Le Bohec 2001 ; Goudineau 2003.

¹⁵² Brunaux 1996, p. 27.

¹⁵³ Extrait de Lambert 2013, p. 502.

¹⁵⁴ Extrait de Le Braz 2011, pp. 274-275 ; p. 310

du XX^e siècle¹⁵⁵, en Bretagne armoricaine, les agents des rites funéraires étaient liés au défunt par leur « catégorie sociale ». Il peut s'agir du statut marital, de l'âge ou encore de l'emploi. On ne sait pas en revanche laquelle de ces « catégories socio-professionnelles » prime dans le choix des personnes en charge de porter les morts et de prendre part au service funèbre. Est-ce la condition maritale, un âge biologique ou social ou encore une fonction ? On peut alors se demander quelle est la « catégorie » qui définit le mieux le défunt auprès de son groupe à l'instant de sa mort ? Cela nous renvoie aux « rites de passage » définis par Arnold Van Gennep (1981) marquant l'entrée de l'individu dans son nouveau corps social à chaque étape importante de sa vie, prédéfinies par un âge biologique et l'accomplissement de certains rites. Dans son article, cité en introduction, Jean-Pierre Albert (1999) précise que les répercussions de la perte d'un membre au niveau du groupe varient en fonction de « [...] l'identité sociale du défunt, son âge, les conditions de sa mort, la nature de ses liens avec ceux qui honorent sa mémoire etc. »¹⁵⁶. Ces mots nous renvoient aux observations faites en Armorique par Anatole Le Braz et laissent à penser qu'une « catégorie » à laquelle appartient le défunt prévaut bien sur les autres au moment de sa disparition selon son évolution personnelle en tant qu'individu social.

Il semble alors évident que les rites funéraires varient en fonction de l'origine et de l'avancement du défunt dans son cheminement de vie, tant d'un point de vue biologique que personnel (familial, professionnel, etc.). On comprend donc la dimension collective des rites funéraires, notamment par la conséquence de la perte d'un individu qui ne peut avoir la même nature et importance selon le lien de chacun avec le disparu (familial, professionnel, social, culturel, etc.). On perçoit aussi, selon le rôle, la fonction et/ou le statut du défunt, les possibles répercussions sur la préservation d'une cohésion et d'un bon fonctionnement des interactions et de la gestion d'un groupe, ou encore sur le maintien d'une cohérence des diverses institutions et catégories socio-économiques et culturelles établies.

¹⁵⁵ La première édition de cet ouvrage d'Anatole Le Braz date de 1902 (Honoré Champion, Libraire, Paris), et contient une réédition et augmentation de son précédent livre intitulé « *La légende de la mort en Basse-Bretagne* », publié en 1893.

¹⁵⁶ Extrait d'Albert 1999, p. 142.

Conclusion :

Au regard de ces différents éléments, on peut comprendre que l'interdit de figer et transmettre par écrit les actes religieux et cultuels chez les populations protohistoriques¹⁵⁷, ainsi que les légendes de Bretagne armoricaine et les textes gaéliques de l'Irlande médiévale, traduisent une volonté claire d'occulter le célébrant, et/ou lui en interdisant la transcription. Bien que celui-ci puisse être un personnage particulier, connu au sein de son groupe pour être attaché à cette fonction.

¹⁵⁷ Sterckx 2009, pp. 59-61.

2. LA « BONNE » ET LA « MAUVAISE » MORT

« Le "male mort" ou un mauvais mort est celui qui a éprouvé une mort qui ne répond pas aux conditions de la bonne mort. Chaque société essaie d'établir les critères d'une bonne mort et celui qui ne meurt pas selon cette normalité subit une "male mort" ou est "mal mort", mort de mauvaise manière. »

Extrait de : Éric Volant (dir.), *Encyclopédie sur la mort, Male mort (Moyen-Âge)*, http://agora.qc.ca/thematiques/mort/dossiers/male_mort_moyen_age (publication de la page web le 6 novembre 2012).

Lors de la découverte de restes humains, on peut s'interroger sur la cause du décès de la personne que nous rencontrons et se demander si celle-ci induit des actions et rites particuliers. Selon les époques et les cultures, il est possible de comprendre que les individus peuvent disparaître d'une « bonne » ou d'une « mauvaise » mort et que celle-ci dépend de leur statut ou condition social, de leur fonction, réelle, supposée ou symbolique, de leur genre et/ou de leur âge biologique ou social mais aussi des conditions du décès¹⁵⁸. En acceptant qu'il existe une « bonne » et donc une « mauvaise » mort, soit une fin décente, admissible, et une autre calomnieuse ou simplement inacceptable, on présume alors que l'individu doit maintenir un certain contrôle sur le cours de sa vie afin que sa disparition s'accorde aux critères correspondant à ceux qui lui sont réservés, pour qu'il jouisse d'une fin considérée comme « normale » selon son groupe et son temps. La mort prend alors diverses formes, devenant ainsi multiple¹⁵⁹.

Jules César nous apprend que les circonstances de la mort d'un chef gaulois induit des conséquences, non seulement sur les rites funéraires, mais aussi sur l'ensemble des individus qui lui sont liés qui le suivent dans les flammes du bûcher (*La Guerre des Gaules*, III, 22). De même, l'homme gaulois, préférera disparaître de manière honorable avec sa demeure lorsque celle-ci est détruite par les flammes ou les eaux¹⁶⁰.

¹⁵⁸ Baray 2003, pp. 33-38 ; Bonnabel 2012, p. 130.

¹⁵⁹ Baray 2003, p. 44.

¹⁶⁰ Brunaux 1998, p. 258.

- Les circonstances de la mort :

Les conditions de la disparition d'un individu peuvent être plurielles et dépendent bien souvent du cadre de vie quotidienne mais également d'événements inattendus, socioculturels et/ou politiques. Pour les populations protohistoriques étudiées, les morts naturelles (maladie ou vieillesse) souvent considérées comme « normales » et donc « bonnes » pouvaient être comprises différemment selon la position sociale et le rôle du défunt, la perte que représente sa disparition et l'altération de la cohésion qu'elle peut provoquer au sein du groupe.

Le décès violent par une arme, laissant parfois des traces visibles (objets contondants, tranchants, pointus, *etc.*), bénéficiait d'un regard différent selon les circonstances et le défunt. Ce type de fin pouvait être considéré comme infâmant lorsque le disparu était exécuté ou assassiné, ou au contraire, reconnu comme particulièrement heureux pour un guerrier briton ou gaulois mort au combat. Les décès consécutifs aux éléments naturels, analogiques au domaine des dieux, tels que la mort subite, la noyade ou le foudroiement, étaient vus comme blâmables car ayant attisé le courroux des divinités. On sait par exemple que selon les croyances des anciennes populations scandinaves, la destinée du défunt après son trépas dépendait des conditions de sa mort. Ainsi, les personnes disparues de vieillesse, de maladie, ou encore celles considérées comme traîtres, étaient destinées au royaume souterrain de *Hel*, situé au nord, où le serpent *Nidhöggr* (ou *Níðhöggr*) se nourrissait de leur dépouille. Les noyés rejoignaient le royaume de la déesse *Ràn*, au fond des mers et des océans. Les guerriers les plus héroïques, eux, atteignaient le *Walhalla*, auprès du roi des dieux, Odin¹⁶¹.

- Les enfants dans le monde des morts :

Dans de nombreuses sociétés anciennes, les enfants mort-nés ou disparus très jeunes, pas encore intégrés à une unité sociale, étaient davantage considérés comme des individus destinés à être de futurs membres, dont le cheminement fût rompu et leur décès n'engendrait aucun changement de la structure sociale. Il n'est pas rare de rencontrer des sépultures protohistoriques d'enfants en bas-âges dans des lieux différents des autres individus et/ou de constater qu'ils font l'objet d'un traitement distinct. Dans la société gauloise, jusqu'à l'adolescence, les enfants ne sont pas acceptés auprès des adultes. D'après César¹⁶², il est « honteux » qu'un homme se

¹⁶¹ Boyer 1994.

¹⁶² Jules César, *La Guerre des Gaules*, Livre VI, Chapitre 18, traduction de de L.-A. Constans, 1926.

présente en public accompagné de son enfant qui n'est pas en âge de porter des armes.

- La condamnation *ad vitam aeternam* :

La privation de sépulture était vue comme une seconde condamnation, à perpétuité, du défunt après sa mort, en lui ôtant l'accès au monde des morts et empêchant tous rites de commémoration, le faisant ainsi disparaître aux yeux des vivants mais aussi des morts, anciens membres pourvus d'une tombe qui se veut pérenne afin de transmettre leur souvenir. Les romains pratiquaient la *damnatio memoriae* ; sentence post-mortem visant à priver un personnage public de célébration de sa mémoire, en effaçant toutes traces de son existence dans l'héritage matériel et littéraire. Certaines pratiques funéraires témoignent d'une volonté de punir le mort jusque dans la tombe ou de se prévenir de son éventuel retour¹⁶³ ; des individus se voyaient ainsi inhumés avec les mains et/ou les pieds liés, ou recouverts de lourds blocs de pierre¹⁶⁴.

¹⁶³ Parker Pearson 1999, p. 11.

¹⁶⁴ Sharples 2010, p 291.

3. LA MORT DU GUERRIER

Dans les anciennes sociétés européennes, le guerrier assurait l'importante fonction de garant d'une protection contre les troubles extérieurs mais également face aux perturbations internes au groupe. Le rapport à la mort du combattant ne peut être celui des hommes ordinaires, car il la côtoie, l'apprivoise et essaie de la dominer sans cesse. Afin de jouer pleinement son rôle, le guerrier ne doit, par conséquent, montrer aucune crainte de la mort et l'accueillir sans peur.

Nous verrons dans la partie IV, consacrée au mobilier, les armes et les éléments d'armement offensifs et défensifs découverts dans les sépultures. Il est important de comprendre en amont le rôle et la symbolique du guerrier dans les sociétés anciennes afin de mieux appréhender les tombes des porteurs d'armes.

- La hardiesse du combattant :

Le guerrier ne redoute pas la mort car il apprend très tôt à y faire face et à la savoir inéluctable. Pour signifier la témérité du combattant gaulois face à la mort¹⁶⁵, au cours du I^{er} siècle avant J.-C., le latin Horace a écrit dans son Ode à Augustus (*Odes*, Livre IV, 14), selon la traduction de Leconte de Lisle (1873) : « *La terre de Gallia qui ne craint point la mort* ». En 1860, Henri Patin traduit l'extrait de cet Ode, par : « [...] *la terre du Gaulois ardent à braver la mort.* ». Le poète romain Silius Italicus, au I^{er} siècle de notre ère, a également précisé que la mort au combat était si non provoquée, pour le moins souhaitée par le guerrier celte, car elle lui autorisait un accès au monde des dieux, par le transport de ses restes par les vautours s'alimentant de sa dépouille sur le champ de bataille (*La guerre punique*, III, 340). Dans la première moitié du I^{er} siècle, Lucain a écrit que les guerriers gaulois n'ont aucune crainte que leur corps périsse au combat car il renaitra pour une autre vie, et qu'ils seront alors célébrés à travers des poèmes et des chants par les bardes (*La Pharsale*, I, 41).

Chez les anciens scandinaves, seul le guerrier mort fièrement au combat avait le privilège d'être emmené par les valkyries au *Walhalla* (*Valhalla* ou *Valhöll*), dans le domaine divin d'*Ásgard*, au centre du monde et y retrouver Odin. Les plus valeureux des combattants y devenaient des *einherjar* et formaient ainsi l'élite guerrière du dieu¹⁶⁶. Dans les sagas des pays nordiques, la bravoure du héros mort au combat était

¹⁶⁵ Duval 1989b, pp. 394-395.

¹⁶⁶ Boyer 1994.

également louée dans des chants et des poèmes ; tel que le déclame Hrafn dans la « *Saga de Gunnlaug, langue de vipère* »¹⁶⁷.

- Guerrier au-delà de la mort :

Dans les textes vernaculaires irlandais, le roi guerrier portait ses armes jusque dans la tombe afin d'y demeurer protecteur de ses terres et de son peuple. Au V^e siècle de notre ère, lors de son inhumation, Lóegaire mac Néill, haut-roi d'Irlande, fût placé avec ses armes dans le fossé extérieur du fort royal de Tara, regardant en direction de ses ennemis de Leinster, les combattant ainsi même après son trépas¹⁶⁸. Dans la légende de « *La mort de Niall aux neuf otages* », narrant les exploits du père de Lóegaire mac Néill, le roi Niall Noigiallach¹⁶⁹, qui régna de 378 à 405 de notre ère, il est dit qu'après sa mort loin d'*Éire*, son corps fût ramené sur l'île afin qu'il puisse combattre lors de sept autres batailles, après sa mort¹⁷⁰.

Conclusion :

Les découvertes archéologiques et les récits antiques, ainsi que les mythes et légendes celtiques ou nordiques, affirment sans conteste le maintien de la fonction guerrière dans le monde invisible mais aussi auprès des vivants, attestant l'importance de restituer ses armes au guerrier dans sa dernière demeure, afin qu'ils l'accompagnent dans l'autre monde d'où il continuait à se battre, par-delà la mort.

¹⁶⁷ *La saga de Gunnlaug, langue de vipère*, traduction d'A. Sauvageot, 1923.

¹⁶⁸ Lambert 2013, p. 502 ; voir aussi : *The Destruction of Dind Ríg (Orgain Denna Ríg)*, traduction de Whitley Stokes, <https://celt.ucc.ie//published/T302012A/index.html> (Publication de la page web le 26 janvier 2011).

¹⁶⁹ Chadwick 1987, p. 85.

¹⁷⁰ Vendryes 1925, p. 746.

4. L'APRÈS-VIE

La conception d'un au-delà ou « après-vie », est sous-jacente à certains gestes funéraires. Lors des funérailles, le corps constitue la part matérielle, sans vie, du disparu. Il subit alors un traitement visant à faire disparaître cette entité inanimée désormais inutile. L'âme du défunt échappe à la tombe et se dirige vers un autre monde qui lui est réservé. La destination du trépassé peut diverger selon les conditions de sa mort, son rôle auprès de son groupe social et/ou familial ; s'inscrivant dans les coutumes et rites funéraires propres à une société d'un temps donné. Les funérailles, ainsi que la sépulture, sa localisation, son aménagement ou architecture s'attachent à une codification et un symbolisme socio-culturel, et sont mis en place tant pour le mort que pour ceux qui lui survivent. Cependant, que dire d'autres types de gestes telle que la position du corps, la restitution ou la conservation d'objets personnels du mort, ou bien le dépôt d'aliments solides ou liquides dans la tombe ? Il semble manifeste que ces gestes soient effectués en faveur du défunt. Outre l'hommage qui lui est rendu et son assurance d'un certain confort matériel pour son voyage dans l'au-delà, ces éléments lui permettent de signifier ses fonctions, par la présence d'attributs spécifiques, et de jouir d'une réelle reconnaissance, assurant par la même sa destinée dans le monde des morts, qui ne devient alors sien qu'après la pratique d'une série d'actions propices à son intégration dans cet autre monde¹⁷¹

- Le monde des morts d'après les textes antiques :

L'étude des lieux funéraires protohistoriques des Gaules et de l'île de Bretagne, laisse penser que la position et l'orientation des corps ainsi que le mobilier déposé dans les sépultures témoignent d'une croyance en l'existence d'un autre monde dans lequel le défunt survit à la mort de son corps car son âme est immortelle¹⁷². Certains textes grecs et latins mentionnent la perception de l'après-vie des populations connues dans l'ouest de la péninsule européenne et le rôle des druides dans l'enseignement d'une doctrine¹⁷³ transmettant l'idée de l'immortalité de l'âme et une certitude en sa réincarnation dans un nouveau corps après la mort (César, *Guerre des Gaules*, VI, 14 ; Diodore de Sicile, *Histoire Universelle*, I, V, 10 ; Lucain, *La Pharsale*, I, 41 ;

¹⁷¹ Brunaux 1998, pp. 264-265.

¹⁷² Duval 1989b, p. 398 ; Demoule, In : Auxiette et al. 2012, p. 49.

¹⁷³ Thouvenot, In : Auxiette et al. 2012, p. 159.

Strabon, *Géographie*, IV, 4, 4). Regardons plus précisément les écrits du géographe romain Pomponius Mela, à propos de l'idée d'immortalité en Gaule (*De situ orbis : Libri I-III*, III, 2) :

« Le seul dogme qu'ils enseignent publiquement, c'est l'immortalité de l'âme et l'existence d'une autre vie : sans doute, afin de rendre le peuple plus propre à la guerre. De là vient que les Gaulois brûlent et enterrent avec les morts tout ce qui est à l'usage des vivants, et qu'autrefois ils ajournaient jusque dans l'autre monde l'exécution des contrats ou le remboursement des prêts. Il y en avait même qui se précipitaient gaîment sur les bûchers de leurs parents, comme pour continuer de vivre avec eux. »¹⁷⁴

Ce passage, particulièrement intéressant, renseigne sur les types de traitement des corps observés chez les Gaulois : la crémation et l'inhumation, mais aussi un maintien des choses établies et des liens sociaux et individuels dans l'autre monde, comme en témoignent d'autres auteurs anciens (Diodore de Sicile, *Histoire Universelle*, V, XXVIII, 81 ; Valère Maxime, *Actions et paroles mémorables*, II, VI, 10). Le monde des morts serait alors une continuité de la vie par-delà la mort, lors d'une réincarnation réussie conditionnée par l'accomplissement de gestes et rites, mis en œuvre en fonction du défunt et des conditions de sa disparition.

- L'Atlantique et le monde invisible :

Le grand Ouest océanique a longtemps été vu comme un univers mystérieux et impénétrable par les vivants et associé au monde des morts¹⁷⁵. Les terres situées autour de l'île de Bretagne étaient méconnues et les populations qui y vivaient étaient vues comme appartenant à un autre monde et assimilées à des êtres supérieurs¹⁷⁶. Pour les peuples de l'Ouest, le fond des mers et des océans ou les îles étaient souvent perçus comme le monde des morts, la destination d'un voyage sur les flots¹⁷⁷. Ce monde, au-delà de l'océan, était selon les Gaulois régit par Léros, « *roi de la Mer et de l'Autre-Monde marin* »¹⁷⁸. Encore aujourd'hui, sont contées en Bretagne armoricaine des légendes sur le thème de la mort¹⁷⁹ liées aux eaux, notamment celle du « Bateau de la Mort » à la voile noire, appelée « *Bag ar Marù* »¹⁸⁰.

¹⁷⁴ Traduction de C.-P. Fradin, 1827.

¹⁷⁵ Duval 1952, p. 318 ; Duval 1989b, p. 399.

¹⁷⁶ Plutarque, *Œuvres Morales, sur les sanctuaires dont les oracles ont cessé*, 18.

¹⁷⁷ Sterckx 2009, pp. 151-152; Cunliffe 2013, p. 66.

¹⁷⁸ Savignac 2014, p. 179.

¹⁷⁹ Le Braz 2011.

¹⁸⁰ Lascaux 1983, pp. 19-21.

CHAPITRE II : LES ESPACES DE LA MORT

Ce chapitre présente les divers espaces mortuaires connus au second âge du Fer de l'Ouest de la péninsule européenne. Avant de nous intéresser aux lieux funéraires faisant l'objet de la présente étude, sont brièvement présentés les dépôts de restes humains dans des espaces domestiques et religieux, puis au sein des milieux naturels.

1. LES LIEUX MORTUAIRES

Tous les dépôts de restes humains ne se définissent pas comme « funéraires ». La découverte d'ossements peut être vue comme une sépulture, mais aussi un dépôt rituel d'ordre religieux ou domestique, un accident, un abandon, un rejet suite à une exécution ou un meurtre, un sacrifice ou encore une consommation. Les tombes sont caractéristiques des lieux funéraires et renferment également le souvenir du défunt, qu'il y soit ou non physiquement présent. Précisons qu'ici sont exclusivement étudiées les sépultures dites « formelles », définies comme des structures aménagées pour accueillir les restes du défunt, dans une perspective de pérennité de la tombe au sein d'un espace dédié aux morts. Les multiples espaces mortuaires correspondent à des usages et des contextes socio-culturels spécifiques (Fig.6, p.80). Chaque pratique autour de la mort renvoie à un symbolisme idéologique propre à une société. Au cours de la période qui nous intéresse, certains restes humains présents dans des espaces initialement prévus à d'autres usages sont connus¹⁸¹ : silos, fossés d'habitat, *etc.* Toutes les pratiques funéraires ne laissent pas de traces archéologiques. Les données inventoriées et la consultation de nombreux ouvrages consacrés au domaine traité, autorisent à penser que la majorité des défunts du second âge du Fer dans les régions atlantiques ne bénéficiaient pas d'une tombe pérenne et subissaient un autre traitement que l'inhumation ou la crémation sur un bûcher¹⁸². Il est alors possible de supposer que des lieux étaient aménagés pour le traitement des cadavres de ces

¹⁸¹ Thouvenot, In : Auxiette et *al.* 2012, p. 160.

¹⁸² Rapin 2001, p. 33.

individus exclus du droit à une sépulture durable, mais aucun vestige ni texte ancien n'en attestent l'existence. Les données archéologiques autorisent la perception de trois « mondes » ou territoires qui semblent se distinguer dans l'espace : le monde des vivants (habitat), le monde des dieux (sanctuaire) et le monde des morts (lieu funéraire). Les textes antiques, ainsi que les découvertes archéologiques, nous disent que les deux premiers espaces, bien que distincts, semblent en contact. Certains sanctuaires sont ainsi situés dans l'enceinte d'un *oppidum*, comme les sanctuaires de « types belges » connus dans le nord de la Gaule, tel que celui de Gournay-sur-Aronde (Oise), installé au III^e siècle avant J.-C et intégré dans la périphérie de l'enceinte de l'*oppidum* des Bellovaques¹⁸³. Le lien entre ces deux territoires, l'un profane et l'autre sacré, se fait par les druides, s'illustrant comme autorité sociale, morale et spirituelle, et officiant lors de cérémonies religieuses, associant ainsi le monde des vivants au domaine des dieux, accordant par la même une dimension sacrée à leur posture sociale¹⁸⁴.

César renseigne sur les divers aspects du rôle influent des druides, en écrivant qu'ils sont « [...] *ministres des choses divines, sont chargés des sacrifices publics et particuliers, et sont les interprètes des doctrines religieuses* [...] » et qu'ils « [...] *connaissent presque toutes les contestations publiques et privées [...] ce sont eux qui statuent ; ils dispensent les récompenses et les peines.* »¹⁸⁵. L'auteur ajoute que pour parfaire leur enseignement les druides se rendaient sur l'île de Bretagne d'où provenait leur « doctrine ». Cette dernière précision expose des échanges culturels, avec une parenté certaine des croyances idéologiques entre les populations gauloises et britonnes.

¹⁸³ Brunaux 1997.

¹⁸⁴ Dion de Pruse (ou Dion Chrysostome), *Discours*, XLIX, 8.

¹⁸⁵ Jules César, *BG*, VI, 13, traduction de de L.-A. Constans, 1926.

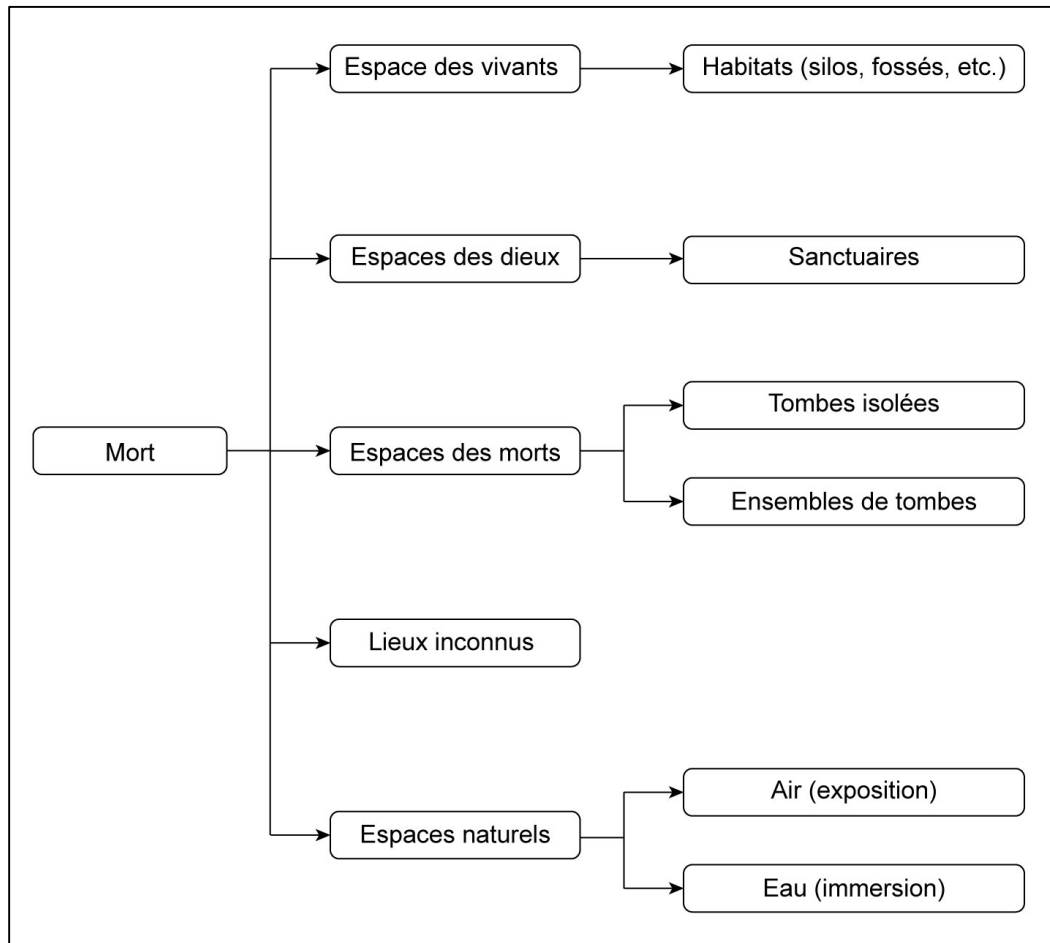


Figure 6. Graphique explicatif des différents espaces mortuaires

1.1. Les habitats et les silos

Les dépôts volontaires de restes humains dans les lieux d'habitations sont connus à travers toute la Protohistoire européenne¹⁸⁶. Dans un premier temps, regardons très brièvement les types d'occupations domestiques connus au sein des territoires et temps concernés.

En Gaule, les études des habitats de la période laténienne témoignent de trois grands types de structures domestiques¹⁸⁷:

- Grandes agglomérations fortifiées appelées *oppida* (La Tène D) ;
- « Bourgades » (La Tène C) ;
- Établissements ruraux enclos à « vocation agricole »¹⁸⁸.

Dans le sud de l'île de Bretagne, les travaux de Barry Cunliffe illustrent la distinction de trois grandes catégories de lieux de vie à l'âge du Fer¹⁸⁹:

- Fermes avec un puissant système défensif (particulièrement dans la péninsule cornouaillaise) ;
- Habitats de hauteurs fortifiés nommés *hillforts*¹⁹⁰ (répandus à partir de la fin du VI^e et du début du V^e siècle avant notre ère en Grande-Bretagne actuelle (particulièrement dans le Wessex) ;
- Fermes et villages ouverts (caractéristiques de l'Angleterre de l'Est).

- Les dépôts mortuaires en contexte domestique :

Les squelettes découverts en milieu domestique, très répandus à l'âge du Fer en Grande-Bretagne¹⁹¹, connaissent plusieurs interprétations, dont quatre furent notamment discutées lors de la table ronde interdisciplinaire « *Morts anormaux et sépultures bizarres : questions d'interprétation en archéologie funéraire* », à Sens en 2006, dont les actes ont été publiés en 2010, sous la direction de Luc Baray et Bruno Boulestin¹⁹² :

¹⁸⁶ Brunaux 1998, p. 262 ; Baray 2003, p. 44.

¹⁸⁷ Lejars, Metzler 1996, p. 235 ; Fichtl 2012a, 2012b.

¹⁸⁸ Malrain et al. 2005, p. 150.

¹⁸⁹ Cunliffe 2013a, p. 304.

¹⁹⁰ Pryor 2003, p. 354 ; Cunliffe 2004, p. 29 ; Sharples 2010, p. 124.

¹⁹¹ Sharples 2014, p. 141, 154.

¹⁹² Baray, Boulestin 2010, pp. 13, 18.

- Authentiques sépultures ;
- Pratiques rituelles ;
- « *Sépultures-offrandes* » ;
- Sépultures de « *relégation* », d'une personne proscrite, reléguée à un rang inférieur avant son décès.

Il est nécessaire de rappeler ce que recouvre en archéologie la notion de « funéraire » pour comprendre si ces cas de dépôts de restes humains peuvent être considérés comme tels. En se rapportant à la définition proposée par Jacques Tarrête et Jean Leclerc¹⁹³, le principe fondamental dans le dépôt qualifié de « funéraire » est l'intentionnalité dans l'aménagement de la tombe et le dépôt du cadavre dans cette dernière demeure. On peut alors comprendre que « l'intention »¹⁹⁴ d'aménager une structure accueillant des restes humains doit être en direction du défunt, de ses proches et de son groupe, et doit représenter son lieu de repos, mais peut également être destiné à devenir un lieu de commémoration du disparu pour ses survivants. La répétition dans le temps et l'espace de constructions ayant ce même dessein et de gestes effectués lors des funérailles à leur emplacement, caractérisent le « territoire funéraire »¹⁹⁵ et la sépulture. Néanmoins, sa détermination reste soumise à l'interprétation des vestiges de la part de l'archéologue¹⁹⁶.

- Les dépôts de restes humains dans les fosses et fossés d'habitats enclos :

Des ossements humains isolés peuvent être rencontrés au sein de fosses ou d'enclos fossoyés de sites d'habitats. Cependant l'interprétation de la présence de tels vestiges, pouvant être issus d'une manipulation et/ou d'un prélèvement *post-mortem*, reste complexe. Bien souvent, ces dépôts sont compris comme des offrandes suite à une décomposition du cadavre à l'air libre ou à son décharnement¹⁹⁷. Ces types de dépôts peuvent aussi être contemporains de sépultures pouvant être considérées comme « formelles » installées à l'extérieur d'une zone d'habitation. Par exemple à Verberie « La Plaine de Saint-Germain »¹⁹⁸ (Oise), entre 55 et 30 avant J.-C, deux

¹⁹³ Voir p.718.

¹⁹⁴ Leclerc 1990, p. 14.

¹⁹⁵ Bonnabel 2012, p. 89.

¹⁹⁶ Leclerc 1990, p. 13.

¹⁹⁷ Sharples 2010, p. 253.

¹⁹⁸ Fémolant 1997 ; Desenne et al. 2009b ; Buchez 2011 ; <http://www.ville-verberie.fr/le-patrimoine-de-verberie/le-site-archeologique/> (Publication de la page web le 23 avril 2014).

inhumations associées et une tombe isolée furent installées en dehors mais à proximité immédiate d'un enclos domestique comprenant deux dépôts de restes humains. À Boves/Glisy « Vallée de Glisy – ZAC Jules Verne »¹⁹⁹ (Somme), au IV^e siècle avant J.-C., le corps d'un enfant fut inhumé dans un silo abandonné dans un établissement domestique enclos.

- Les dépôts en silos :

L'intentionnalité à l'égard d'un défunt placé dans une telle structure ne peut être aisément appréhender mais il paraît évident qu'il fait l'objet d'un statut particulier. On peut penser que le dépôt de son corps visait soit à lui réserver une place parmi les vivants, à honorer les dieux en leur offrant un humain ou encore à expulser le défunt du monde des morts où il n'a pas sa place²⁰⁰. De nombreux lieux présentant d'anciens silos contenant de restes animaux et/ou humains, adultes et immatures, sont attestés des deux côtés de la Manche. Comme par exemple à Flagstones (Dorset)²⁰¹, site daté du I^{er} siècle avant J.-C. (Fig. 7.B, p. 84), ainsi qu'à Gravesend (Kent) et Braughing-Puckeridge « Station Road » (Hertfordshire)²⁰². D'autres dépôts mortuaires en silos, datant du *Early Iron Age*²⁰³, ont été révélés dans le *hillfort* de Maiden Castle (Dorset). Sur le continent, à Lauwin-Planche « ZAC Les Hussards » (Nord), deux corps furent découverts inhumés dans d'anciennes structures de stockage éloignées d'un ensemble funéraire de huit tombes de La Tène B2²⁰⁴. À La-Neuille-aux-Bois (Loiret), le corps d'une femme portant un torque en bronze a été mis au jour dans un silo du IV^e siècle avant J.-C. (Fig. 7.A., p. 84). À Auve « La Vigne » (Marne), un dépôt de corps humain fut découvert dans un ancien silo, non loin d'un ensemble funéraire comptant huit inhumations du début de la période laténienne situées à « Le Chemin de Ternière ». En Grande-Bretagne, on connaît également des structures aménagées dans le seul but de recevoir le corps d'un défunt au sein des espaces d'habitation, comme à Ardale²⁰⁵ (Essex).

¹⁹⁹ Gaudefroy 2007, p.116.

²⁰⁰ Gaudefroy, In: Auxiette et al. 2012, p. 143.

²⁰¹ Sharples 2010, p. 239; 2014, p. 148.

²⁰² Sharples 2010, pp. 238-239.

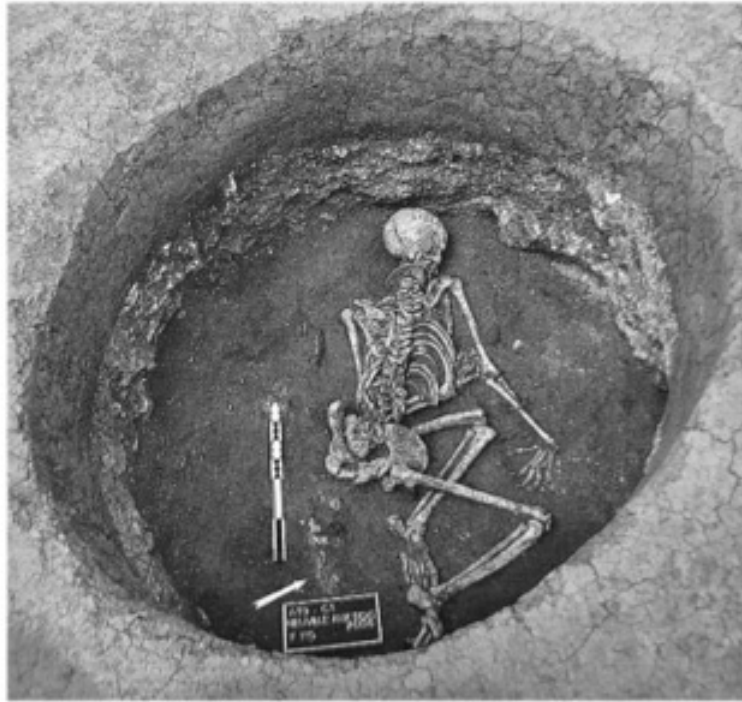
²⁰³ Sharples 2010, p. 239.

Voir le chapitre dédié au site p. 110.

²⁰⁴ Leroy-Langelin et al. 2012, p. 77.

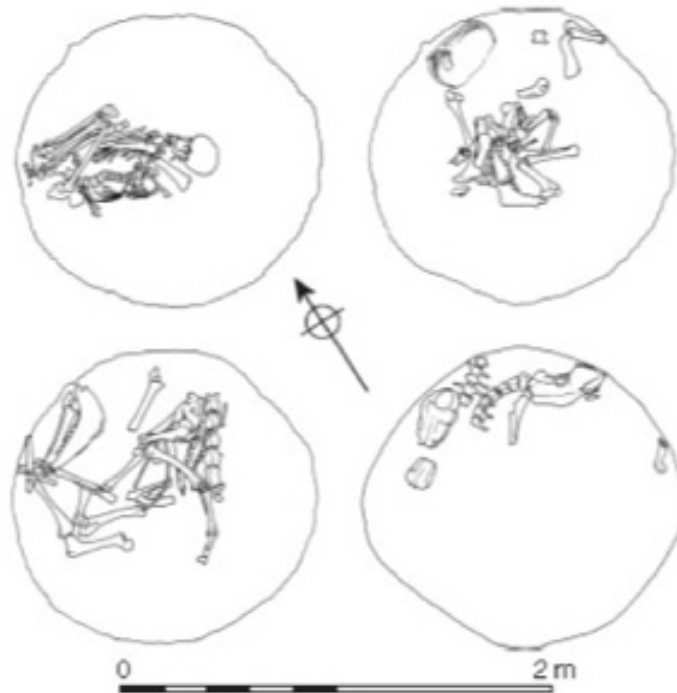
²⁰⁵ Fitzpatrick 2007b, p. 124.

La Neuville-aux-Bois (Loiret)



A

Flagstones (Dorset)



B

Figure 7. Exemples de dépôts mortuaires en silos – A. La Neuville-aux-Bois (Loiret), IV^e siècle avant J.-C., silo contenant le corps inhumé d'une femme (Extrait de Brun, Ruby 2008, p. 111, Cliché : David Josset (Inrap)) ; B. Flagstones (Dorset), I^{er} siècle avant J.-C., relevés en plan de dépôts humains et animaux en silos (Extrait de Sharples 2014, p. 148, Fig. 99 (modifiée))

- Les dépôts mortuaires des enfants :

Les enfants en bas-âges, n'étant pas encore considérés comme membres à part entière du groupe, firent souvent l'objet d'un traitement différent, c'est pourquoi il est fréquent de rencontrer des restes d'ossements d'individus immatures dans l'enceinte du territoire domestique²⁰⁶, comme à Bobigny « Hôpital Avicenne : Les Cuisines » (Seine-Saint-Denis), où trois individus immatures ont été découverts dans des fosses d'extraction ou des structures d'ensilage²⁰⁷, ou encore à Glisy « ZAC Jules Verne » où, au IV^e siècle avant notre ère, le corps d'un enfant fut déposé dans un silos abandonné²⁰⁸.

1.2. Les sanctuaires

- Les « shrines » britanniques²⁰⁹ :

Sur l'île de Bretagne, on connaît des espaces à caractère cultuel dits « shrines »²¹⁰, au sein desquels furent découverts des dépôts de nombreux artefacts dont des ossements animaux et humains²¹¹.

Des édifices rectangulaires découverts dans le *hillfort* de Danebury (Hampshire), occupé entre le V^e et le I^{er} siècle avant J.-C., furent compris comme de possibles *shrines*²¹². Barry Cunliffe (2005) écrit à propos de ces structures:

« A group of buildings which may have served a religious function has been discovered within the hillfort of Danebury [...] but no evidence of ritual activity was recognized. »²¹³

²⁰⁶ Harding 2016, p. 40, 121.

²⁰⁷ Le Forestier 2009, p. 126.

²⁰⁸ Gaudefroy 2007, p. 116.

²⁰⁹ <https://content.historicengland.org.uk/images-books/publications/iha-later-prehist-shrines-ritual-structures/prehistoricshrines.pdf> (© Pete Wilson, 2011)

²¹⁰ King et Soffe 1998.

²¹¹ Haselgrove 1999, p. 117; Fitzpatrick 2007a, p. 306; Pope 2007, p. 214; Webley 2015, p. 133.

²¹² Haselgrove 1999, p. 121, 123; Cunliffe 2005, p. 384, 563, 564, Fig. 20.14, 565, Fig. 20.15, pp. 570-572; Fitzpatrick 2007a, p. 306.

<http://www.digitaldigging.net/iron-age-shrines-danebury-ring-hillfort/> (publication de la page web le 12 décembre 2013).

²¹³ Extrait de Cunliffe 2005, p. 563.

D'autres sanctuaires sont envisagés au sein des lieux d'habitation de l'âge du Fer associés à des ensembles funéraires, connus à Baldock (Hertfordshire) ou à Kelvedon (Essex)²¹⁴.

Au cours de la seconde guerre mondiale, à l'emplacement de l'aéroport de Heathrow²¹⁵, les traces d'une construction quadrangulaire possédant un espace de circulation ont été mises au jour. Cet édifice cultuel en bois a été attribué au III^e siècle avant J.-C, d'après une datation relative intrasite, dont le plan s'apparente à celui d'un *fanum* romain et a été compris, d'après Nora Chadwick (1987), comme un « [...] *rustic prototype of the architecturally more sophisticated Romano-Celtic temple* »²¹⁶.

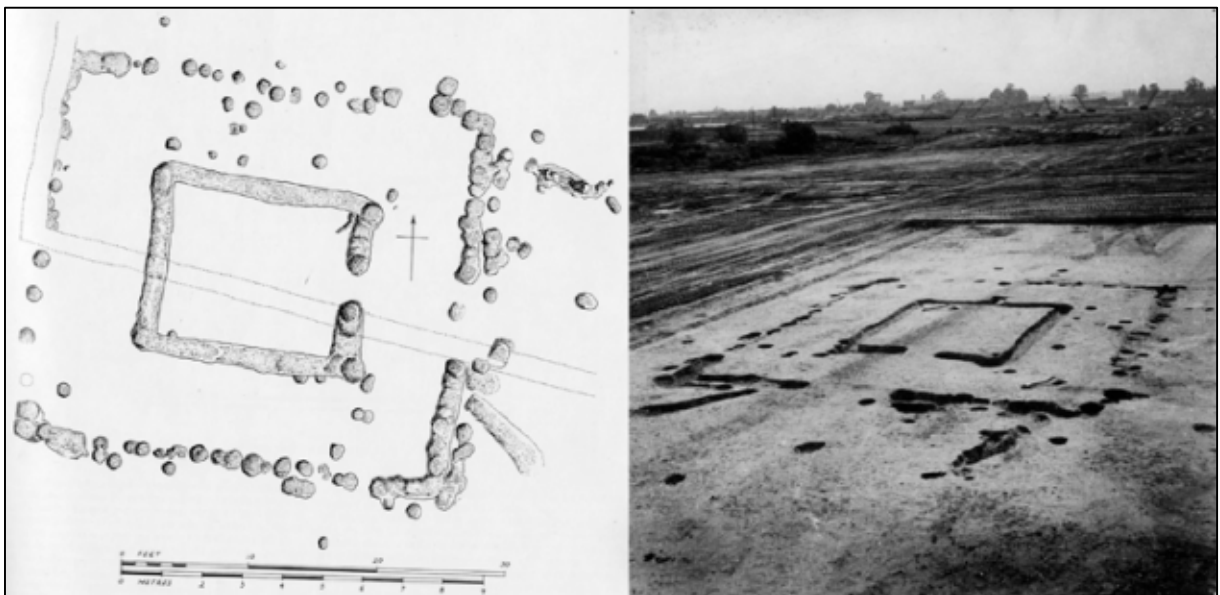


Figure 8. Plan du « shrine » de Heathrow (extrait de <https://content.historicengland.org.uk/images-books/publications/iha-later-prehist-shrines-ritual-structures/prehistoricshrines.pdf> (© Pete Wilson, 2011))

²¹⁴ Haselgrove 1999, p. 123.

²¹⁵ Chadwick 1987, p. 162, Powell 1980, p. 175; Haselgrove 1999, p. 123; Lejars 2001, p. 247; Cunliffe 2005, pp. 561-562, Fig. 20.13.

²¹⁶ Extrait de Chadwick 1987, p. 163.

Un édifice cultuel, apparenté à celui de Heathrow, a également été mis en évidence au centre du *hillfort* de South Cadbury (Somerset)²¹⁷.

D'autres sanctuaires, en dehors des lieux d'habitation, présentant des dépôts culturels ritualisés sont connus en Angleterre et semblent avoir émergé au cours de la fin de l'âge du fer britannique²¹⁸, notamment dans le Northamptonshire, comme à Wakerey, à Wekley et à Thistleton²¹⁹.

À Thetford « Fison Way » (Norfolk), un bâtiment circulaire central entouré d'un enclos fossoyé rectangulaire fut construit lors de la première moitié du I^{er} siècle de notre ère, sur l'emplacement d'une série d'enclos domestiques antérieurs²²⁰.

Des édifices religieux sont également connus à Uley (Gloucestershire)²²¹, à St Albans « Folly Lane » (Hertfordshire) et à Harlow (Essex) où deux cents trente monnaies protohistoriques et des fossés du I^{er} siècle avant J.-C., ont été découverts sous un temple britto-romain²²².

À Hayling Island²²³, près de Portsmouth (Hampshire) (Fig. 9, page suivante), un *shrine* de l'âge du Fer a été mis au jour sous les vestiges d'un temple de l'époque romaine²²⁴. Cet édifice cultuel briton connut deux temps d'occupation. Une première phase, lors de la première moitié du I^{er} siècle avant J.-C., avec un bâtiment de plan quadrangulaire possédant une entrée à l'est et un enclos fossoyé légèrement trapézoïdal, vraisemblablement palissadé, d'environ 24m de côté, et ouvert face à l'entrée du bâtiment. Puis une seconde phase, vers 30 avant notre ère, avec un autre édifice de plan circulaire de 9,14m de diamètre, protégeant une fosse centrale ovale interprétée comme une fosse à offrandes, qui vint remplacer la construction précédente et fût encadré d'un autre enclos creusé dans l'aire du précédent. Plusieurs éléments métalliques ont été découverts au sein des diverses structures de cet établissement cultuel : monnaies, fibules, armements (lance et éléments de bouclier), ou encore des pièces de char, ainsi que des fragments d'os humains²²⁵.

²¹⁷ Cunliffe 2005, pp. 561-562, Fig. 20.13.

²¹⁸ Haselgrove 1999, p. 123, Fig. 77, p. 130; Fitzpatrick 2007a, p. 306.

²¹⁹ Cooper 2006, p. 126.

²²⁰ Cunliffe 2005, p. 565, 568, Fig. 20.18; Cooper 2006, p. 126.

²²¹ Cunliffe 2005, p. 565.

²²² Cunliffe 2005, p. 563; Cooper 2006, p. 126.

²²³ King et Soffe 1998.

²²⁴ Haselgrove 1999, p. 123; Sharples 2010, p. 157.

²²⁵ Cunliffe 2005, p. 563, 566, Fig. 20.16; Sharples 2010, pp. 157-158; Melrose 2016, pp. 122-123.

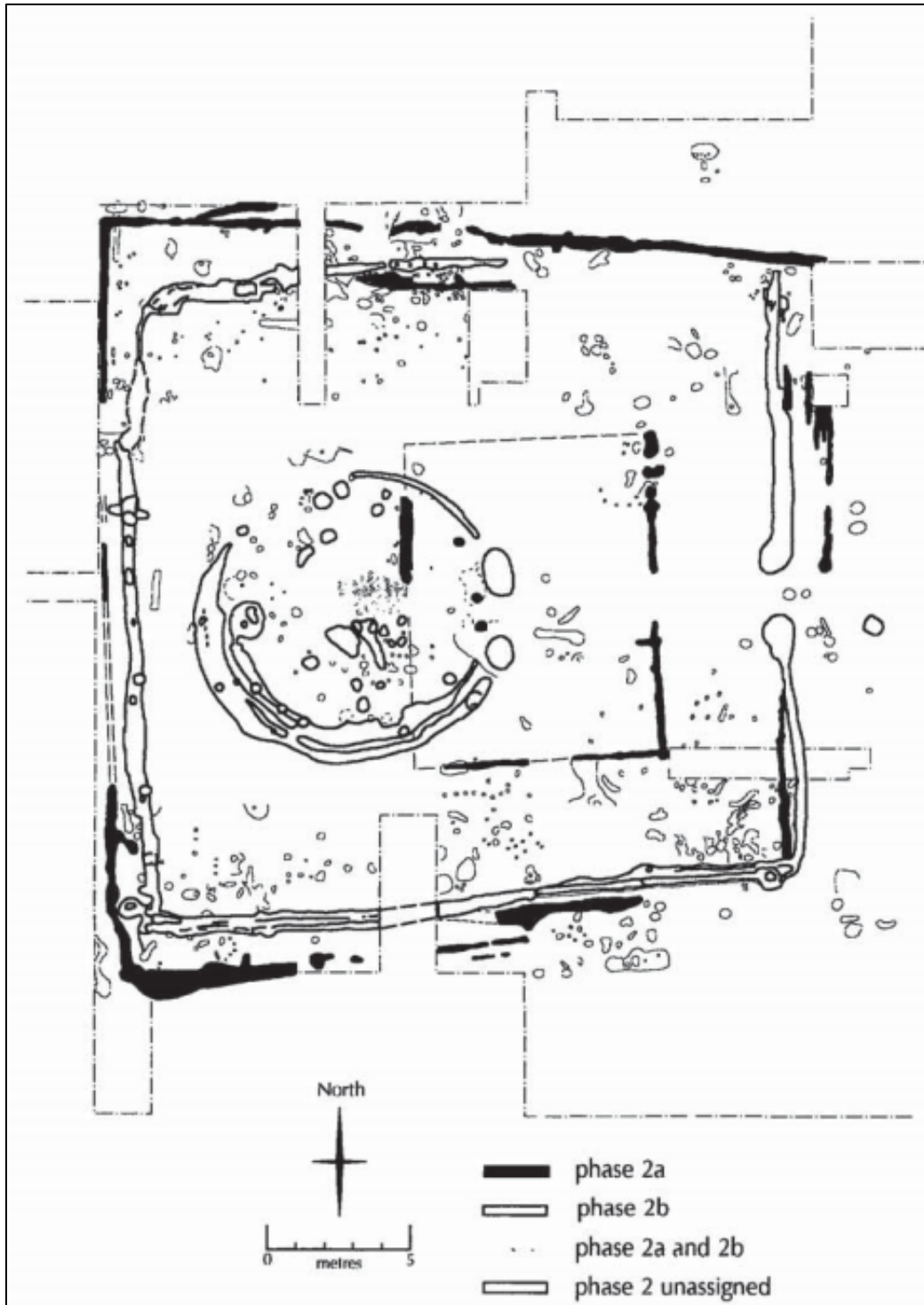


Figure 9. Plan du « shrine » de Hayling Island (Extrait de King et Soffe, 1998, p. 37, Fig. 1)

- Les sanctuaires gaulois de « type belge » :

C'est à partir de la fin du IV^e et du début du III^e siècle avant J.-C., qu'apparaissent, dans le nord de la Gaule, des édifices enclos compris comme des sanctuaires dits de « *type belges* »²²⁶, témoignant d'un changement des pratiques religieuses. Il est généralement découvert de nombreux restes d'ossements humains dans ces espaces culturels²²⁷, ainsi que d'abondant dépôts d'animaux, entiers ou sous forme de quartier de viande, et des objets relatifs au monde guerrier²²⁸. Ces sanctuaires révèlent des pratiques telles que l'exposition de corps humains ou les dépôts de restes connectés au sein de fosses aux plans et dimensions variés ou dans des fossés d'enceintes quadrangulaires, souvent accompagnés de restes d'animaux et d'objets métalliques ou céramiques.

L'ensemble cultuel de Ribemont-sur-Ancre (Somme)²²⁹, fut installé au III^e siècle avant J.-C. Ce complexe cultuel, qui a été qualifié de « *sanctuaire guerrier* » par Jean-Louis Brunaux en 1997²³⁰, présente de nombreux types de dépôts de restes humains : des constructions en os humains de type « ossuaire » (Fig. 10, page suivante) et un charnier contenant les os désarticulés de près de cinq cents individus, ne portant pas de traces de découpe ou d'un éventuel décharnement anthropique. Des stigmates de coups violents et des traces d'éléments en bois sont néanmoins visibles, attestant leur exposition pendant une durée prolongée au sein du sanctuaire. Ils furent accompagnés de plus de cinq mille armes et pièces d'armement tels que des épées, des lances et des boucliers signifiés par la présence de leurs *umbos*. Les agencements de ces restes humains sont vus comme un « *trophée celtique* »²³¹. Aucun crâne n'a été découvert lors des fouilles ; les archéologues interprètent cette absence des têtes par leur prélèvement *post-mortem*, avant des manipulations donnant lieu à l'installation des ossuaires et du charnier. Des os isolés ou des squelettes partiels ont également été retrouvés dans les fossés de l'enceinte quadrangulaire palissadée du lieu.

²²⁶ Brunaux 1996, p. 27 ; Brunaux 1998, p. 263.

²²⁷ Baray 2003, p. 45.

²²⁸ Lejars, Metzler 1996, p. 235.

²²⁹ Cadoux 1984 ; Brunaux 1997, p. 572 ; Fichtl 2012b, p. 83.

²³⁰ Brunaux 1997, p. 586. Fig. 7.

²³¹ Fercoq du Leslay 2001.



Figure 10. Vue d'ensemble de l'ossuaire de Ribemont-sur-Ancre (Somme) (extrait de Cadoux 1984, p. 54, Fig. 1)

Un autre charnier, daté de la première moitié du II^e siècle avant J.-C., a été découvert fortuitement à Mœuvres²³² (Nord) en 1913. Les corps mêlés de plus de deux cents individus y furent mis au jour. Dans le *Bulletin de la Société préhistorique de France* (1913), A. Salomon indique que « [...] les crânes manquaient les colonnes vertébrales étaient tordues, les membres écartés ou repliés »²³³. Du mobilier accompagnant les dépouilles était présent dans le fond de la fosse²³⁴ de plus de 30 mètres de longueur, à savoir des armes (épées, poignards et lances), des pièces de harnachement (anneaux et mors), des éléments de parure et de costume (colliers en verre et fibules) ainsi qu'un ustensile de toilette (pince à épiler). La disposition de ces restes humains « trophées », n'offre pas la possibilité de proposer une restitution de la structure originelle²³⁵.

²³² Brunaux 2000, p. 103.

²³³ Salomon 1913, p. 319.

²³⁴ *Id.* p. 321.

²³⁵ Brunaux 2000, p. 207.

À Gournay-sur-Aronde dans l'Oise, un sanctuaire, compris dans l'enceinte de l'*oppidum* des Bellovaques, est délimité par un enclos fossoyé, de plan carré, mesurant 45m de côté, de 1, 80m de largeur et de 2, 20m de profondeur, interrompu par une grande entrée sur son côté sud ; appelé « *fossé à exposition* »²³⁶. Un très grand nombre d'objets métalliques tels que des pièces d'armement défensif et offensif (cent épées, cent-cinquante fourreaux, deux-cent-vingt *umbos* de bouclier, soixante-dix fers et quarante talons de lances, *etc.*), des éléments de char (frettes d'essieu, clavettes, *etc.*) et des outils (haches, marteaux, serpes, *etc.*) ainsi que des éléments de parure et de costume (dont quatre-vingt fibules) ont été découverts en amas dans le fossé, de part et d'autre de l'entrée. De nombreux restes d'animaux (bovins, suidés, canidés, équidés, caprinés, *etc.*) mais également soixante-dix ossements humains, majoritairement des os longs et des vertèbres, provenant probablement d'une douzaine d'individus, portant des traces de coups violents et de décapitation, étaient présents au fond du fossé²³⁷. Ce sanctuaire de Gournay-sur-Aronde, occupé entre le III^e et le II^e siècle avant notre ère, reste l'un des lieux culturels les plus remarquables de la période laténienne tant par la quantité que la qualité du matériel qui y a été découvert.

- Les « Gaulois assis » :

Sur le continent, une pratique spécifique est connue : il s'agit d'inhumations d'individus masculins, en position assise, communément appelés « Gaulois assis »²³⁸. À Acy-Romance, près de Réthel (Ardennes), les corps de dix-neuf jeunes hommes ont été mis au jour au sein de fosses circulaires alignées devant l'entrée nord d'un complexe cultuel. Les individus auraient été, dans un premier temps, déposés en position assise, tête entre les jambes, dans des caisses en bois carrés placées dans un puits. Après momification naturelle au sein de ces aménagements, les corps auraient été ensuite sortis et disposés dans des fosses circulaires (Fig. 11, p. 93). Ces traitements, *post-mortem*, furent compris comme des sacrifices aux dieux chtoniens du monde souterrain²³⁹.

²³⁶ Brunaux, Méniel 1983.

²³⁷ Brunaux et *al.* 1980.

²³⁸ Lambot 2006.

²³⁹ Brunaux 1997, p. 573 ; Brunaux 1998, p. 264.

À Saint-Just-en-Chaussée (Oise), sur l'ancien territoire des *Bellovaques*, a été découvert un complexe cultuel occupé entre le I^{er} siècle avant J.-C et le III^e siècle après J.-C. Au nord-ouest de ce sanctuaire, étaient présentes huit fosses circulaires contenant chacune le corps d'un homme adulte en position assise, le dos adossé à la paroi, sans aucun autre type de vestige archéologique. Les observations taphonomiques attestent d'une décomposition au sein d'un système de fermeture/ouverture protégeant le corps. Le prélèvement d'un humérus droit de l'un des individus confirme des manipulations *post-mortem* et de la réouverture du système mis en place. Aucun des huit hommes n'avait conservé son crâne au moment de la découverte. Plusieurs hypothèses furent avancées par les archéologues pour comprendre l'absence des têtes : l'érosion des fosses ou le passage des machines agricoles lors des labours. L'éventualité de la prise des crânes après disparition des chaires n'a pas été retenue car des dents retrouvées dans le fond des fosses témoignent de leurs présences au moment de la décomposition des cadavres²⁴⁰. Lors des fouilles de ce lieu cultuel, huit cents cinquante-deux ossements humains sans connexions, dont certains portant des traces de leur passage dans le feu, ainsi que quelques restes d'animaux et fragments d'objets métalliques, ont été reconnus dans des fosses situées à une vingtaine de mètres des hommes assis.

²⁴⁰ Malrain, Pinard 2011, pp. 21-23.

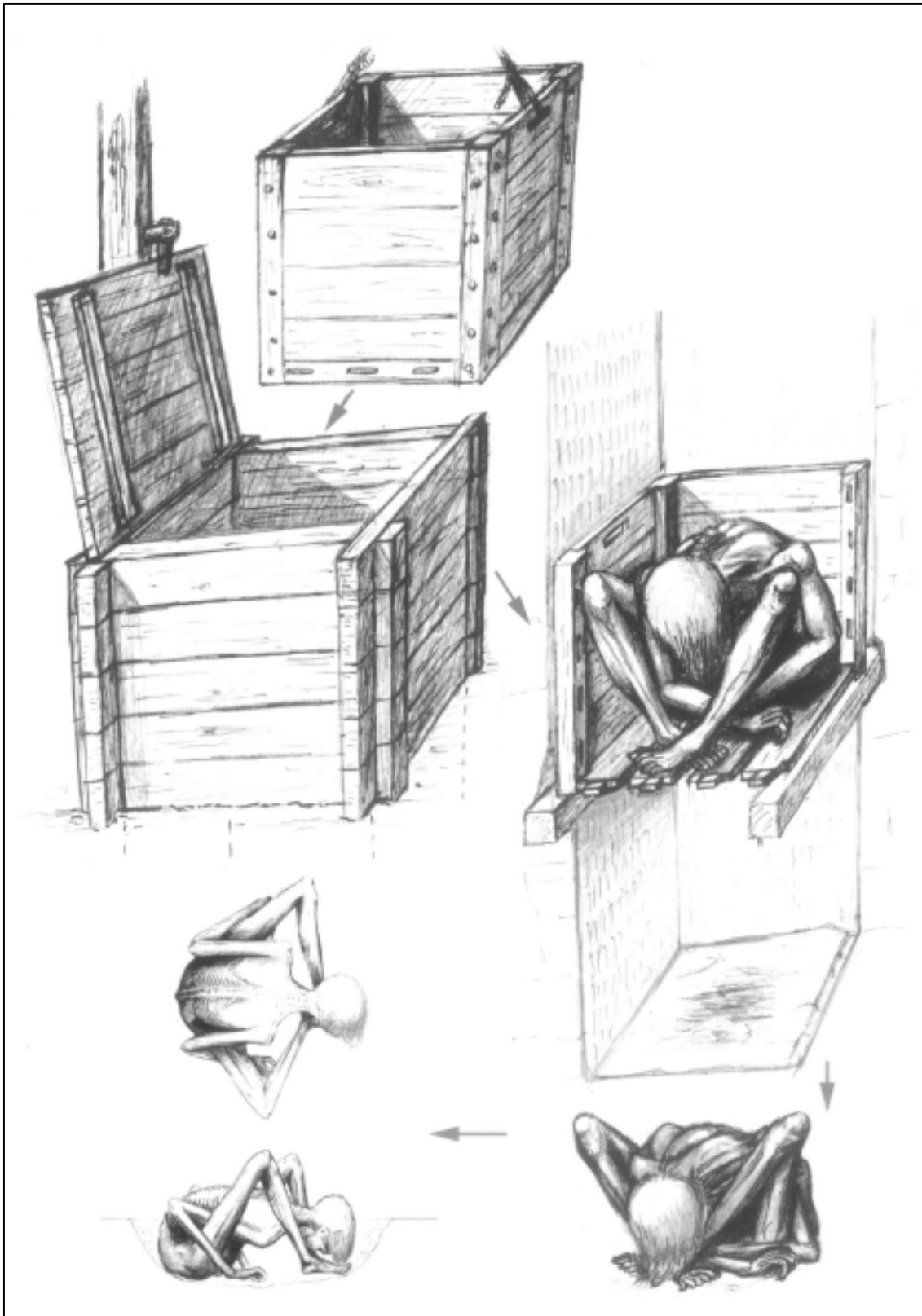


Figure 11. Interprétation des dépôts de « Gaulois assis » d'Acy-Romance (Ardennes) (extrait de Lambot 2003, p. 47)

1.3. Les milieux humides et karstiques

La découverte de restes humains datés de la période concernée en milieu humide ou dans des souterrains calcaires est relativement rare. Les dépôts humains dans les eaux, connus notamment dans les îles Britanniques, doivent être compris comme des gestes inhabituels, traduisant des circonstances exceptionnelles²⁴¹. Aucun dépôt de restes humains en milieu humide n'est connu dans la zone étudiée, cependant certains cas sont attestés dans les régions voisines d'Europe de l'Ouest et du Nord.

- Les milieux humides

Des corps naturellement momifiés ont été découverts dans les tourbières du nord-ouest de l'Europe. Ces écosystèmes permettent une meilleure préservation du corps par un ralentissement de la décomposition des matières biologiques grâce à la présence abondante d'eau stagnante acide et des mousses dites sphaignes. Cet aquifère offre alors un environnement spongieux peu propice au développement de bactéries responsables de la dégradation des chairs²⁴². Ces types de dépôts de corps, souvent mutilés, sont parfois interprétés comme sacrifices ou châtements, mais peuvent aussi être compris comme les abandons de victimes d'homicides, ce type lieu permettant une parfaite dissimulation du cadavre.

En Basse-Bretagne est une zone de marécage, dans les Monts d'Arrée du Finistère, appelée « Yeun Elez », qui, d'après la légende locale, est vue comme la « Porte de l'Enfer », « [...] où les morts s'engouffrent dans les entrailles du sol »²⁴³. Cependant aucun corps humain n'a été découvert dans cette tourbière armoricaine. Certaines « momies des tourbières » (appelées « *Bog Bodies* ») furent découvertes dans les îles Britanniques, comme le *Lindow Man* (*Lindow II*)²⁴⁴, découvert en 1984, dans la tourbière de *Lindow Moss* située non loin de Manchester, un an après celle du crâne d'une femme (*Lindow I*). Cet homme, âgé d'environ 25-30 ans, vécut entre 22 avant et 119 après J.-C. D'autres restes humains ont été découverts dans cette tourbière : un

²⁴¹ Harding 2016, p. 3.

²⁴² Girard 2008, pp. 5-8.

²⁴³ Extrait de Jobbé-Duval 1920, p. 297.

²⁴⁴ Aufderheide 2003, pp. 180-181.

corps sans tête (Lindow III) et des restes de jambes seules (Lindow IV). Ce dépôt a été interprété comme une punition pénale²⁴⁵.



Figure 12. Lindow Man II, 22 avant – 119 après J.-C., British Museum (Cliché: É. Vannier)

D'autres momies de ce type sont connues en Irlande, comme celle du *Old Croghan Man*, découverte dans le comté d'Offaly : jeune homme du IV^e siècle avant J.-C., décédé d'une mort violente, dont le corps fut décapité et coupé en deux *post-mortem*²⁴⁶. Deux autres cas d'individus portant des traces de coups ayant provoqués la mort et de manipulations *post-mortem* ont été découverts dans les tourbières irlandaises. Un homme, qui vécut entre le IV^e et le III^e siècle avant notre ère, nommé *Clonycavan Man*, dans le comté de Meath, ainsi qu'un jeune homme de 20-25 ans, ayant vécu 2000 ans avant J.-C., appelé le *Derry Cashel Man*²⁴⁷, découvert en 2011 ; il est à ce jour le plus vieux dépôt de corps humain en tourbière connu en Europe.

²⁴⁵ Testart 2006, pp. 388-389.

²⁴⁶ Pinhasi, Mays 2008, p. 108.

²⁴⁷ Cardin 2015, pp. 33-34.

Des exemples de corps naturellement momifiés dans des tourbières, sont également attestés en Europe du Nord, comme celui du *Grauballe Man*²⁴⁸ au Danemark, mis au jour en 1950, dont le corps, particulièrement bien conservé, témoigne également d'une mort violente entre 400 et 200 avant J.-C.

- Les milieux karstiques :

De rares sites mortuaires en milieu karstique ont été mis au jour dans la zone étudiée, ou à proximité immédiate, et interprétés généralement comme résultant de pratiques rituels et/ou d'abandons volontaires dans les cas de présence de biens auprès des morts²⁴⁹. Ce type de dépôt n'est pas compris « *en termes funéraires* »²⁵⁰. Dans les années 1950, dans la grotte de la « Roche Noire » à Mérigny (Indre), dix-neuf corps de La Tène A ont été mis au jour, dont douze individus adultes et sept immatures. Des objets tels que des éléments de parure et de costume ainsi que des outils et une pointe de lance ont également été révélés. Ces dépôts ont davantage été reconnus comme étant de « [...] *nature religieuse associés à des restes humains* [...] »²⁵¹, que comme « [...] *de véritables sépultures*[...] »²⁵².

Dans la grotte de « Quéroy » à Chazelles (Charente)²⁵³, furent déposés des restes humains brûlés accompagnés de poteries et d'éléments de parure et de costume en bronze, à la fin du premier et au début du second âge du Fer.

En 1972, à Touvre (Charente), au « Trou de la Coupe, » une équipe de spéléologues a découvert les restes humains correspondant à douzaine d'individus, dont les deux tiers d'adultes. Les corps, bien que mutilés, témoignant d'une mort violente et de manipulations *post-mortem*, portent des traces de découpe, de cassure et d'un possible dépècement, et furent probablement déposés entiers dans le souterrain. Peu d'objets accompagnent les dépôts humains, seuls quelques bracelets et des poteries ont été trouvés, datant de La Tène C - La Tène D. L'interprétation funéraire a été rejetée au profit de plusieurs autres hypothèses possibles à la compréhension de ce dépôt, à savoir une mise à mort lors d'un conflit, un sacrifice ou une condamnation, soit des dépôts « détritiques » et / ou « cultuels »²⁵⁴.

²⁴⁸ Aufderheide 2003, pp. 179-180; Pinhasi, Mays 2008, p. 107; Cardin 2015, pp. 150-152.

²⁴⁹ Baray 2003, pp. 46-47.

²⁵⁰ Extrait de Barral et al. 2007, p. 487.

²⁵¹ Barral et al. 2007, p. 478.

²⁵² *Ibid.*

²⁵³ Barral et al. 2007, p. 479 ; Boulestin et al. 2009, p. 108.

²⁵⁴ Barral et al. 2007, p. 480 ; Boulestin et al. 2009.

À Saint-Pierre-sur-Evre (Mayenne), dans la grotte de « Rochefort », située à la marge orientale du Massif armoricain, dans la salle des « Troglodytes » une fouille programmée a révélé trente-cinq inhumations primaires datées de la fin de la période laténienne et du début de la période gallo-romaine. Les individus, dont dix-huit adultes de plus de 19 ans, sont porteurs d'éléments de parure et accompagnés notamment de poteries importées de la péninsule ibérique. La grotte contenait également de riches objets tels que des monnaies gauloises en or ou en argent. Les dépôts humains de la grotte de Rochefort ont été compris par l'équipe de fouille comme une éventuelle « *pratique funéraire minoritaire* »²⁵⁵.

²⁵⁵ Colleter et al. 2007.

2. LES LIEUX FUNÉRAIRES

Rappelons que l'étude de cette thèse concerne exclusivement les tombes dites « formelles » ; se rapportant à l'intentionnalité de l'aménagement d'un lieu à destination du défunt²⁵⁶, afin de lui procurer une dernière demeure pérenne, conforme aux us et coutumes d'un groupe, donnant lieu à l'occupation d'un territoire à des fins strictement funéraires²⁵⁷. Les lieux réservés à cet un usage peuvent regrouper plusieurs sépultures et constituer des ensembles funéraires, situés en dehors des espaces de vie (lieux profanes) et religieux (lieux sacrés), ou se présenter sous forme de tombes isolées dans le paysage. La quantité des lieux funéraires présents dans le corpus établi diverge selon le temps et l'espace, ce qui ne signifie pas une absence totale de restes humains à certaines époques et/ou différents espaces²⁵⁸ ; le nombre et la qualité des informations étant tributaires de l'inégalité de la documentation disponible. Cependant des traitements autres tels que l'immersion ou l'exposition à l'air peuvent être envisagés.

Il est nécessaire de poser la question de la représentativité sociale du lieu funéraire et de le mettre en perspective par rapport aux autres lieux mortuaires (habitats, sanctuaires, grottes, *etc.*). Quelle vision des sociétés étudiées nous est transmise à travers les lieux funéraires, leur localisation, leur signalisation dans le paysage, l'aménagement des tombes et leur contenu ? Ces espaces dédiés aux pratiques funéraires reproduisent-ils une conception authentique ou idéalisée du groupe et quelle réalité ces pratiques recouvrent-elles ?²⁵⁹ Quel est le degré de symbolisation des gestes effectués et d'intentionnalité de transmission à travers les rites reconnaissables dans les structures aménagées au sein de ces espaces ?

L'étude des ensembles funéraires et des tombes isolées permet d'entrevoir des réponses ou de s'approcher des réalités anciennes mais ne peut apporter aucune certitude et peut présenter certaines contradictions d'un lieu à l'autre, d'un temps à un autre, selon la forme de l'étude. L'apport permanent de nouvelles données permet de refonder les perspectives de recherche sur un monde des morts matériel se voulant

²⁵⁶ Duday et al. 1990, p. 30.

²⁵⁷ Harding 2016, p. 9.

²⁵⁸ Webley 2015, p. 135.

²⁵⁹ Baray 2003, p. 95; Bonnabel 2012, p. 84.

parfois presque autant interdit que l'au-delà métaphysique pensé par les populations protohistoriques d'Europe de l'Ouest.

2.1. Les ensembles funéraires et les tombes isolées

Les ensembles funéraires du second âge du Fer dans la « province médio-atlantique » sont constitués de tombes groupées ou organisées en noyaux, en lignes ou encore en rangées, de deux à plusieurs centaines de sépultures. Le nombre d'individus présents au sein des lieux funéraires, même les plus vastes, n'est pas représentatif de la densité d'occupation des lieux d'habitation environnants²⁶⁰. Ce qui laisse à penser que l'accès à la tombe au sein de ces espaces, de taille et de formes différentes selon les régions et/ ou les périodes, était réservé à une portion choisie de la population²⁶¹ ; n'offrant alors à l'archéologue qu'une appréhension partielle du peuplement des habitats contemporains pouvant y être associés²⁶².

Des tombes isolées, dont le nombre varie dans le temps et l'espace, sont attestées durant toute la période et participent à l'occupation d'un territoire géographique, en association à des lieux d'habitation auxquelles elles sont rattachées ; témoignant de pratiques funéraires diverses, au fort discours symbolique, marqué par la présence de ces sépultures isolées dans le paysage²⁶³.

Sans prétendre à l'exhaustivité, l'inventaire réalisé, d'après une recherche exclusivement bibliographique, compte 1114 lieux funéraires, pour l'ensemble de la période traitée, présentant parfois plusieurs occupations successives ou discontinues après une phase d'abandon (ou non renseignée) du site (1167 occupations).

La carte de répartition des lieux funéraires illustre la localisation des groupes des sépultures et des tombes isolées dans la zone étudiée sur l'intégralité de la période prise en compte (Fig. 13, page suivante).

²⁶⁰ Rapin 2001, pp. 32-33; Harding 2016, p. 10.

²⁶¹ Baray 2003, pp. 25, 95; Thouvenot, In: Auxiette et al. 2012, p. 160.

²⁶² Lejars 2005, p. 80.

²⁶³ Desenne et al. 2009b, p. 27 ; Desenne, Gransar, In : Auxiette et al. 2012, p. 71.

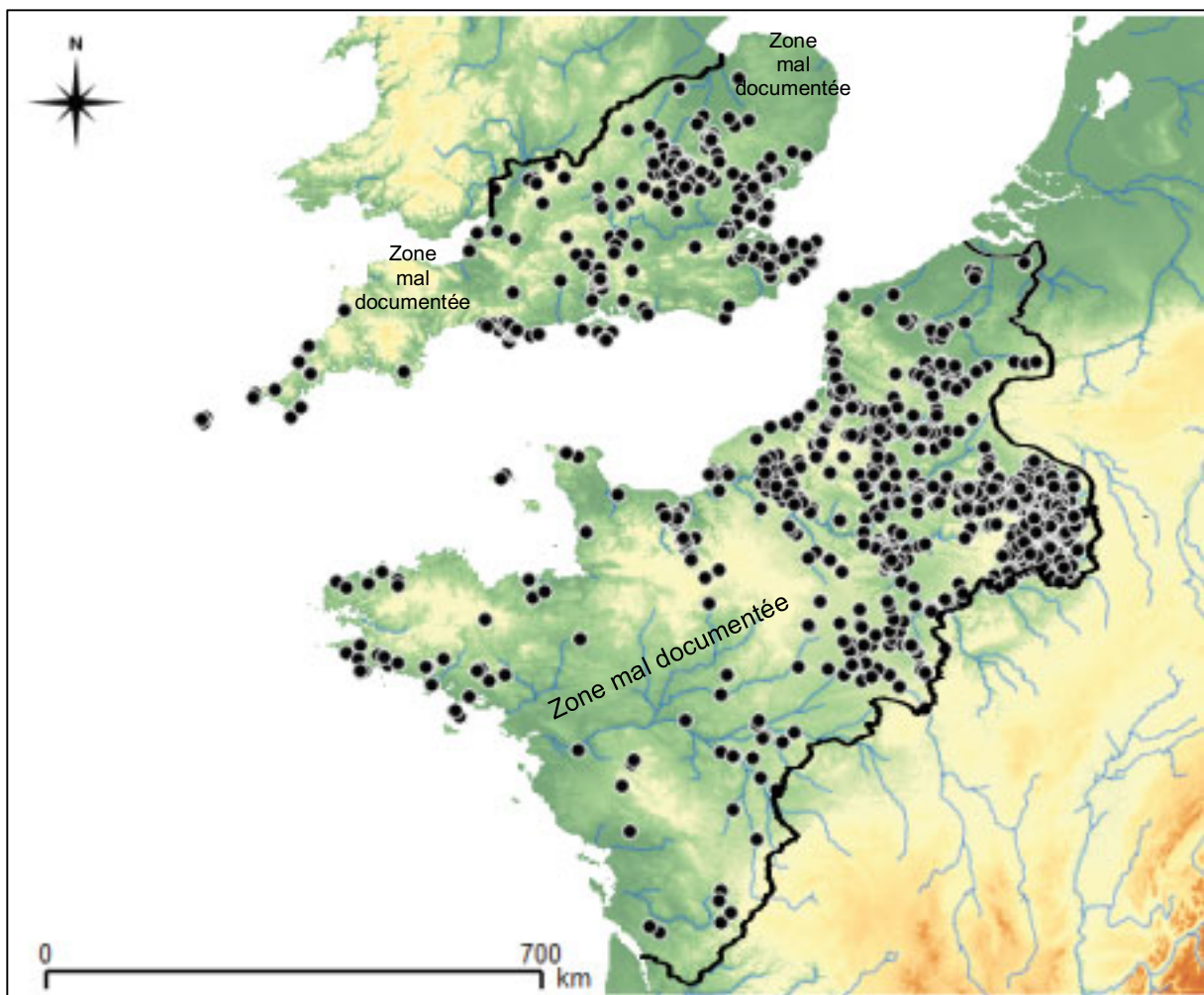


Figure 13. Carte de répartition spatiale des ensembles funéraires et tombes isolées du second âge du Fer / Iron Age

- La répartition spatiale des lieux funéraires :

Il apparait clairement sur la carte de répartition de ces lieux une distinction en deux zones :

- Nord/Nord-Est : bien représentée, des rives sud de la Seine aux collines de l'Artois sur le continent, et du Bec de Portland au Severn, jusqu'à la rivière Stour et au Wash, sur l'île ;
- Sud/Sud-Ouest : moins renseignée, de la plaine de Caen vers les rives de la Loire, en descendant vers le sud-ouest et l'Estuaire de la Gironde, incluant l'Armorique, en Gaule, et les Cornouailles britanniques jusqu'à l'ouest du Wessex en Grande-Bretagne.

Cette division apparente, entre une partie nord/nord-est densément représentée et une zone sud/sud-ouest où moins de sites sont illustrés, peut s'expliquer par le fait que les régions rurales n'ont pas autant bénéficié du développement de l'archéologie préventive lors de vastes entreprises d'aménagements du territoire des grands espaces urbanisés connus au nord/nord-est²⁶⁴. Une seconde réponse peut être apportée par la qualité acide du sol des régions granitiques, ne permettant pas une bonne conservation des vestiges, notamment osseux²⁶⁵, comme dans les Cornouailles et le Massif armoricain. La disparition des ossements dans des fosses sépulcrales a parfois conduit à de mauvaises interprétations, particulièrement lors de fouilles anciennes de certains lieux funéraires. Mais on pourrait alors s'étonner de ne pas voir le nombre de sépultures du second âge du Fer plus nombreux dans ces zones mal documentées aujourd'hui car les méthodes de fouilles et les interprétations archéologiques sont bien plus précises et systématiques. Cependant ce manque de données dans quelques régions à certaines périodes pourrait aussi être expliqué par l'absence de mobilier auprès des restes humains n'autorisant aucune attribution chronologique aux structures découvertes sans datation des vestiges exhumés, il ne s'agirait donc pas systématiquement d'un déficit d'éléments funéraires mais de la présence de données non exploitables et/ou méconnues²⁶⁶. Une autre hypothèse est envisageable, celle d'une volonté de la part des populations anciennes de pratiquer des rites et des traitements différents ne laissant que peu ou pas de traces archéologiques, pour la majorité des individus. L'absence de tombes « formelles », c'est-à-dire, de structures construites exclusivement à des fins funéraires dans un espace réservé à cet usage, ne signifie en rien celle de dépôts de restes humains dans d'autres espaces anthropiques²⁶⁷. Notons également que deux zones semblent n'illustrer aucune documentation : les régions rurales autour des affluents de la Loire que sont la Mayenne et la Sarthe et les comtés du Norfolk et du Suffolk, zones côtières britanniques du sud de la Mer du Nord.

²⁶⁴ Harding 2016, p. 3.

²⁶⁵ Cahen-Delhay 1998, p. 63.

²⁶⁶ Harding 2016, p. 4.

²⁶⁷ Webley 2015, p. 135.

- L'évolution spatio-temporelle des lieux funéraires :

Les systèmes chronologiques regardés sont davantage utilisés comme des repères de temps servant à distinguer différentes modifications visibles au sein des sociétés protohistoriques, principalement appréhendées selon les évolutions technologiques perceptibles grâce à l'étude des artefacts, notamment métalliques et céramiques, mais aussi des structures construites, en les inscrivant dans une temporalité composée de phases successives cohérentes. Ces séquences de temps sont des indicateurs de modifications véhiculés à travers la culture matérielle mais peuvent ne pas correspondre à des bouleversements importants dans les choix de pratiques funéraires, c'est pourquoi les sites installés lors d'une phase chronologique demeurent parfois actifs lors des générations suivantes. Il est nécessaire, afin d'appréhender la répartition chronologique des sites funéraires au cours de la période traitée, de prendre en compte leur attribution chronologique, leur durée d'occupation mais aussi le moment de leur installation car certains sites funéraires peuvent présenter plusieurs phases d'occupations. Dans ce chapitre, sont observés une étude quantitative et des cartes de répartition spatiale s'attachant aux éléments les mieux datés, selon les systèmes relatifs (Fig. 14 à 21, pp. 106-109), offrant ainsi un aperçu des temps de fondation et d'occupation des lieux.

- La Tène A / *Early Iron Age* (475/450 – 400/375 avant J.-C.) :

L'observation de l'évolution de l'occupation des lieux funéraires dans le temps illustre un grand nombre de sites occupés entre le V^e et le début du IV^e siècle avant notre ère (La Tène A), sur les côtes atlantiques de la péninsule armoricaine et les franges orientales de la zone d'étude, dans la région « Aisne-Marne », et du nord du Centre de la Gaule. Il est à noter qu'une part importante d'entre eux est fondée au cours de la première moitié du V^e siècle avant notre ère (45%) ; témoignant d'une continuation de l'occupation des mêmes espaces funéraires au cours de la transition du premier au second âge du Fer. On peut voir une partition de La Tène A en deux phases²⁶⁸ – une première (La Tène A1), correspondant à une persistance des espaces hallstattiens (notamment des tombes sous *tumulus*), et une seconde (La Tène A2), marquant l'installation de nouveaux lieux réservés aux morts (tombes plates). Cette division en deux temps de la première phase de la période laténienne a été

²⁶⁸ Verger, In: Buchsenschutz 2015, p. 153.

précédemment avancée lors l'étude de la culture « Aisne-Marne » par Jean-Paul Demoule (1999) et des pratiques funéraires dans le Bassin parisien par Luc Baray (2003).

- La Tène B1 / Middle Iron Age (400/375 – 325 avant J.-C.) :

Au cours de la phase de La Tène B1, on constate une nette diminution d'établissement de nouveaux lieux funéraires, excepté dans l'est de la zone examinée, c'est-à-dire dans la partie intégrée n'étant pas attribuée communément à la zone atlantique dans la littérature archéologique. Les sites précédemment occupés semblent aussi bien moins présents, particulièrement dans la zone ouest continentale où il apparaît que les sites datés de la fin du Hallstatt et du début de La Tène ne sont plus en activités. On remarque une disparition progressive des sites précédemment occupés en Armorique²⁶⁹. Sur l'île, la quantité de sites funéraires dénombrés reste très faible, bien que certains lieux insulaires semblent apparaître dans le sud-est, au cours de ce début du *Middle Iron Age*.

- La Tène B2 / Middle Iron Age (325 – 260/250 avant J.-C.) :

Entre la fin du IV^e et le milieu du III^e siècle avant J.-C., un phénomène de fort accroissement du nombre de tombes isolées et de groupes de sépultures apparaît clairement dans l'ouest de la zone continentale, principalement au nord de la Seine. D'autres sont également constatés dans la plaine de Caen et autour de la Loire, cependant leur nombre demeure bien moindre que dans la zone nord. Remarquons aussi que la frange orientale du nord-est reste représentée, même si plus faiblement qu'au début de la période. Cette phase importante dans l'installation de nouveaux espaces funéraires est caractérisée par l'apparition des « sanctuaires belges »²⁷⁰ dans le nord de la Gaule, laissant penser à un bouleversement dans les pratiques cultuels. Nous verrons dans les parties suivantes consacrés à l'architecture et au mobilier funéraires s'il est possible de corréliser ces changements d'emplacement à une modification du « langage funéraire » dans et autour de la tombe. Dans la partie insulaire, on constate une disparition des très rares lieux connus au cours de la phase précédente près des côtes de la Manche et une faible apparition de nouveaux espaces funéraires dans le centre du sud de l'île.

²⁶⁹ Milcent 2012, p. 17.

²⁷⁰ Brunaux 1996, p. 27 ; Brunaux 1998, p. 263.

- La Tène C1 / Middle Iron Age (260/250 – 200 avant J.-C.) :

La carte de répartition spatiale des espaces funéraires en activités lors de la seconde moitié du III^e siècle avant notre ère illustre une hausse des effectifs dans le nord de la Gaule et une continuité des sites établis à La Tène B2, mais aussi une réoccupation de sites funéraires plus anciens en Gaule. Il est intéressant de noter que cette augmentation du nombre d'espaces exclusivement funéraires dans la partie nord-ouest de la Gaule se fait en opposition à une diminution progressive des espaces funéraires dans la zone « Aisne-Marne » à l'est, précédemment la mieux représentée. Le sud-ouest continental ne semble plus documenté en données funéraires à partir de cette période, et ce, jusqu'à début de La Tène D.

- La Tène C2 / Middle Iron Age (200 – 150 avant J.-C.) :

Concernant la première moitié du II^e siècle avant J.-C., une très nette majoration du nombre de sites funéraires dans les régions côtières est observable, notamment en Picardie et Normandie actuelles, ainsi qu'une quasi interruption de fondation de nouveaux emplacements dans la zone orientale étudiée dans le nord de la Gaule, en comparaison avec les phases laténiennes antérieures. Dans la partie insulaire, cette période de la fin du *Middle Iron Age* voit l'aménagement de nouveaux lieux, particulièrement dans le sud-est, comme dans la péninsule des Cornouailles, mais leur nombre demeure limité.

- La Tène D1 / Middle Iron Age – Late Iron Age (150 – 75 avant J.C.) :

À partir de la seconde moitié du II^e siècle avant J.-C., on constate une quantité croissante des sites funéraires en activités, qu'il s'agisse de lieux anciennement fondés à La Tène C ou de nouveaux espaces, particulièrement dans le nord-ouest de la zone continentale étudiée, le long des côtes de la Manche, mais aussi à proximité des principaux cours d'eau. On constate également une réoccupation de quelques sites fondés à La Tène ancienne, notamment sur les côtes de la péninsule armoricaine. Sur l'île de Bretagne, cette phase voit l'apparition, dans un nombre bien plus important que lors des phases précédentes, de nouveaux espaces réservés aux morts, présentant des tombes isolées ou de petits ensembles dans la majeure partie des cas connus.

- La Tène D2 / Late Iron Age – Latest Iron Age (75 – 25 avant J.-C.) :

Lors de cette phase de deux générations au cours du I^{er} siècle avant J.-C., correspondant à la fin de la période gauloise sur le continent, le nombre de sites funéraires en usage augmente, qu'ils soient anciens ou nouvellement installés, principalement dans les régions situées au nord de la Seine, mais aussi en quantité plus faible près de la plaine de Caen, le long de l'Orne et dans les collines de Normandie. En Bretagne insulaire, ce temps caractérise le passage d'un *Late Iron Age* à un *Latest Iron Age*, lors duquel on observe une augmentation exponentielle du nombre de sites funéraires installés, sans précédent au cours du *Iron Age* britannique. Ce phénomène est particulièrement vrai dans la partie centrale et sud-est de la zone îlienne prise en compte. La très grande majorité d'entre eux sont de nouvelles occupations (78,3%). Pour expliquer ce phénomène, Niall Sharples (2014) évoque l'apparition de « *traditions régionales funéraires* »²⁷¹ au début du *Late Iron Age*, qui se poursuivent jusqu'à la fin de la période d'indépendance britonne.

- Début de la période gallo-romaine / Latest Iron Age (25 avant – 43/50 après J.-C.) :

La fin de la période étudiée, du dernier quart du I^{er} siècle avant à la première moitié du I^{er} siècle après J.-C., marque le début de la période gallo-romaine dans la partie continentale. Les sites fondés à cette période en Gaule ne sont donc pas pris en compte dans cette étude. Cependant on peut constater que certains sites funéraires dont les premières activités remontent à la fin de la période laténienne semblent toujours occupés avec des tombes indigènes jusqu'au début de l'ère chrétienne, bien que ceux-ci soient visibles en très faible nombre (seulement 15,3%). En *Britannia*, la fin des temps britons vit un accroissement du nombre d'espaces funéraires indigènes (plus 25%), principalement près des zones illustrant de grands sites d'habitation, dans le centre-sud et le sud-est, le long des côtes de la Manche.

²⁷¹ Extrait de Sharples 2014, p. 142.

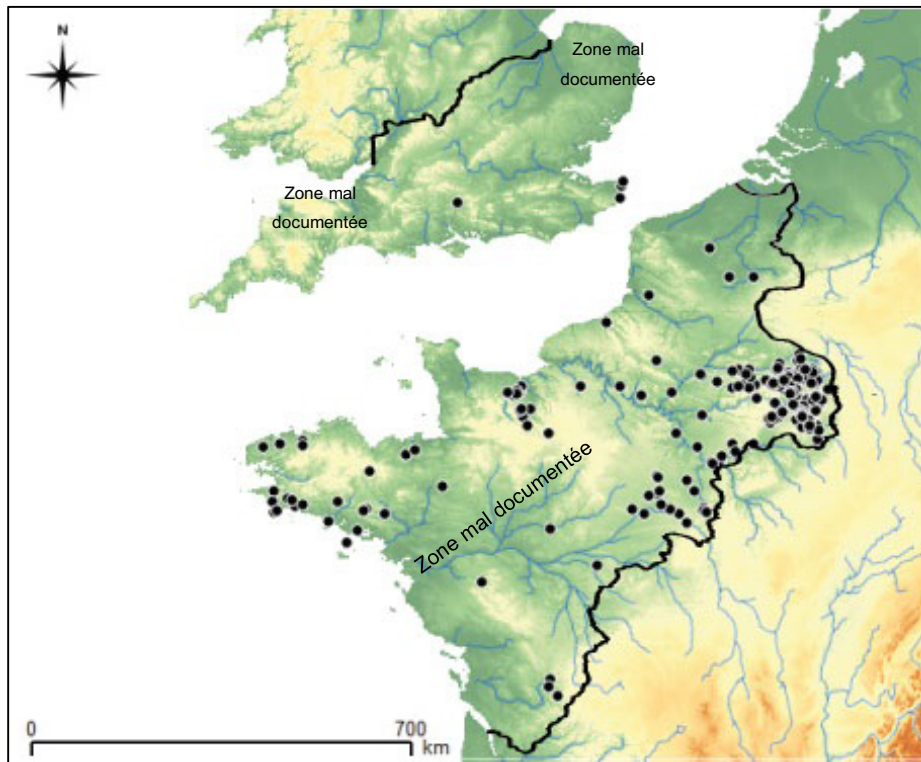


Figure 14. Carte de répartition des lieux funéraires de 475/450 à 400/375 av. J.-C.

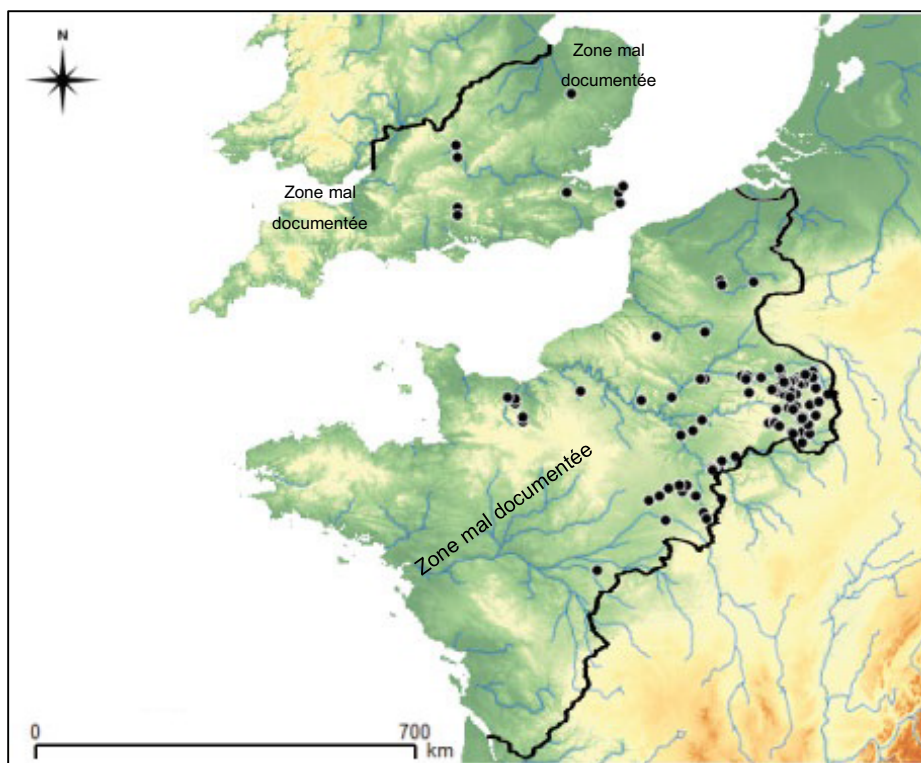


Figure 15. Carte de répartition des lieux funéraires de 400/375 à 325 av. J.-C.

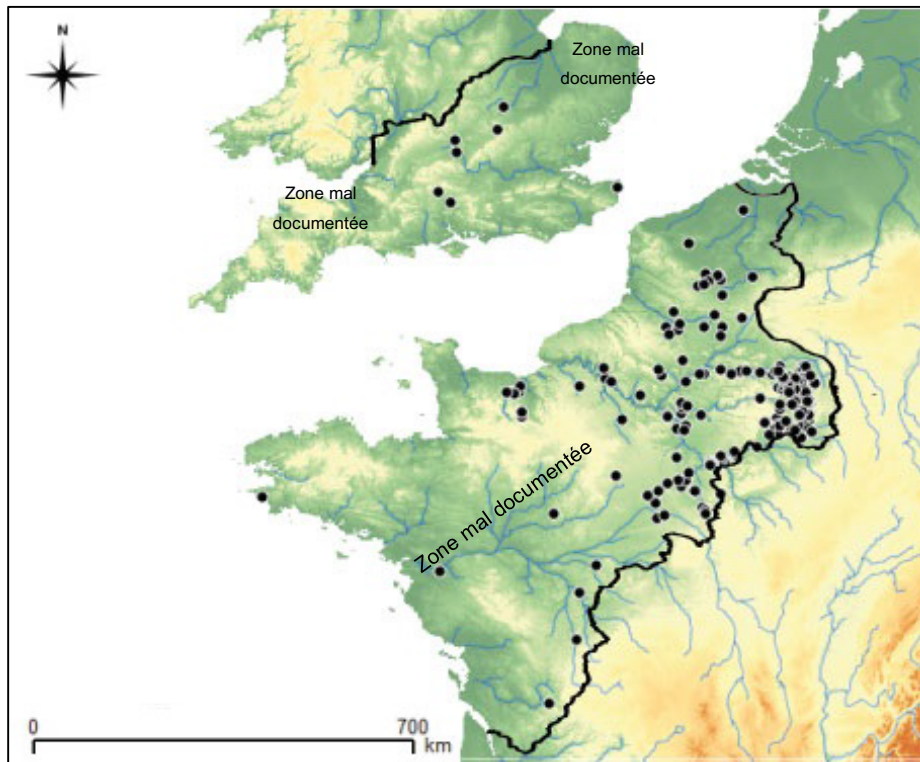


Figure 16. Carte de répartition des lieux funéraires de 325 à 260/250 av. J.-C.

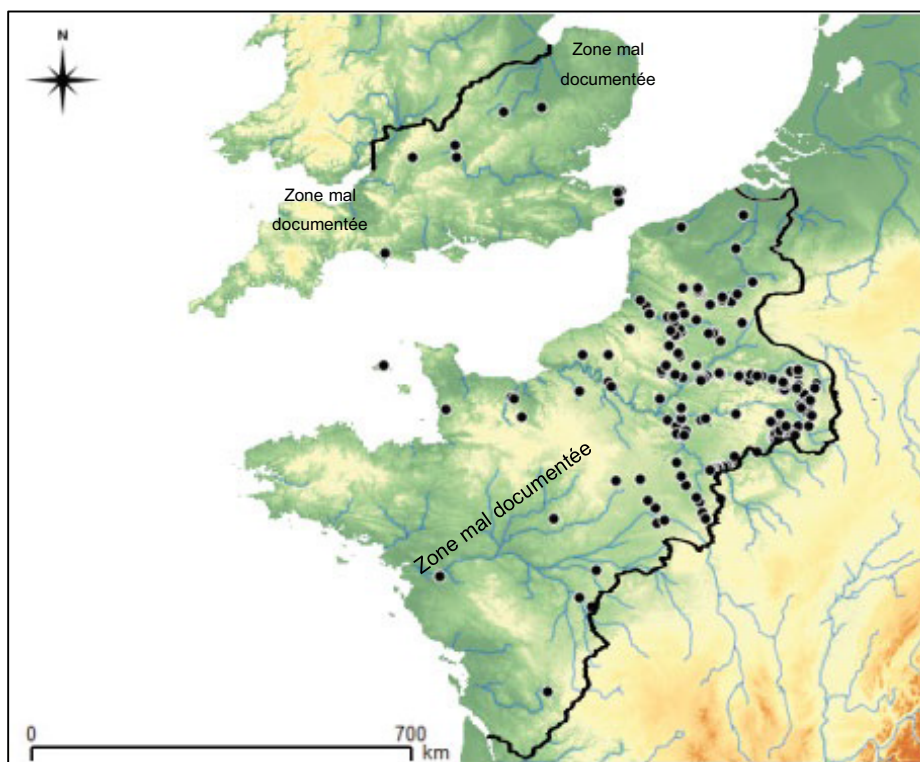


Figure 17. Carte de répartition des lieux funéraires de 260/250 à 200 av. J.-C.

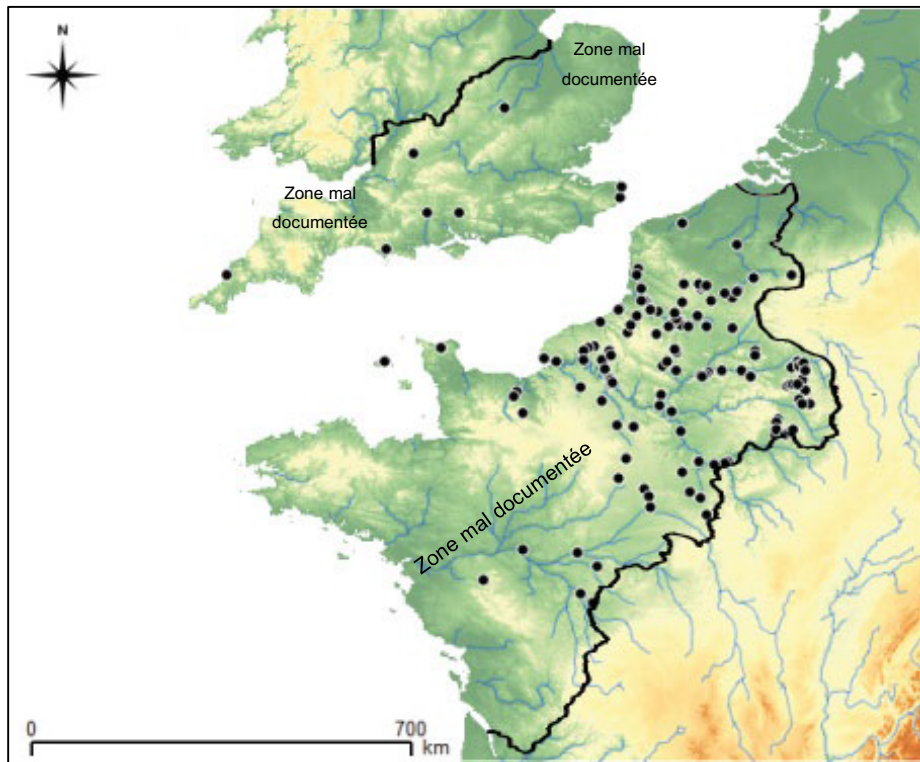


Figure 18. Carte de répartition des lieux funéraires de 200 à 150 av. J.-C.

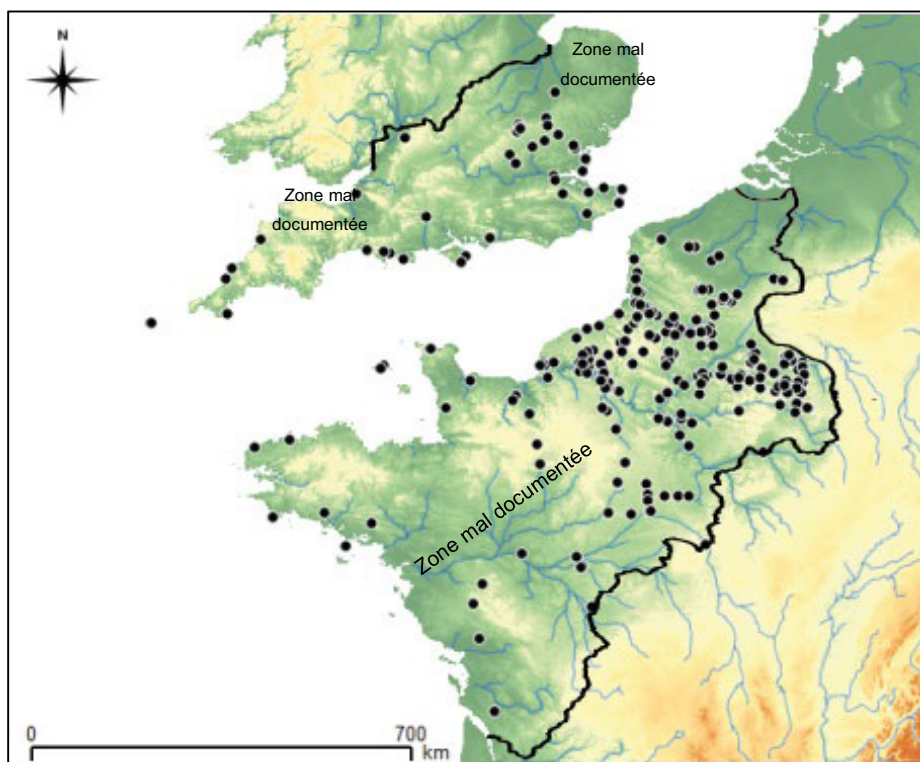


Figure 19. Carte de répartition des lieux funéraires de 150 à 75 av. J.C.

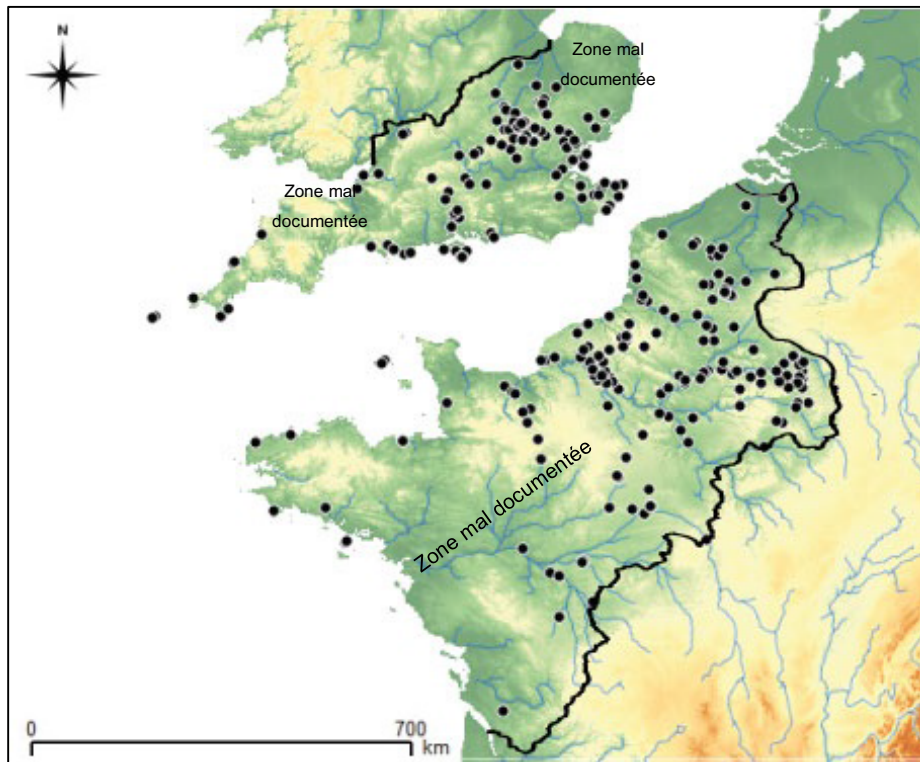


Figure 20. Carte de répartition des lieux funéraires de 75 à 25 av. J.-C.

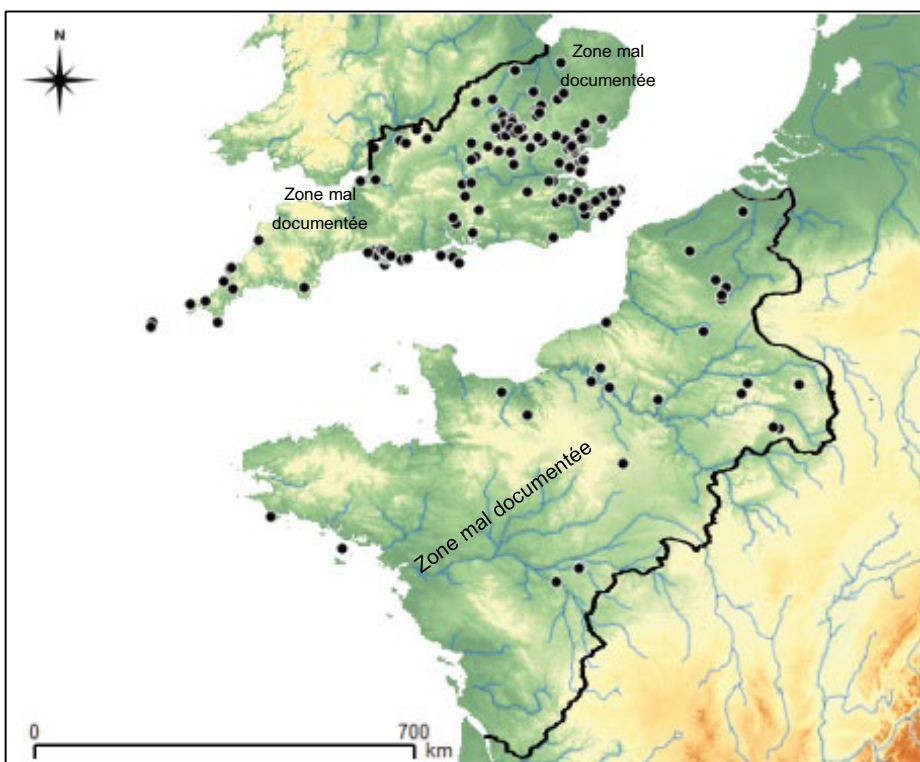


Figure 21. Carte de répartition des lieux funéraires de 25 av. à 43/50 ap. J.-C.

2.2. Les ensembles funéraires de catastrophe : le cas de Maiden Castle (Dorset)

« *La catastrophe c'est la menace, c'est l'incertitude, c'est la gestion des risques qui visent à sa maîtrise mais surtout à sa non-répétition.* »

Extrait de Gaëlle Clavandier, *La mort collective : Pour une sociologie des catastrophes*, éditions CNRS, Paris, 2004, p. 16

Certains espaces funéraires accueillent les défunts dont les décès trouvent leur cause dans un fait anthropique (guerre), qu'il soit ou non volontaire²⁷², ou encore naturel, de type catastrophe climatique ou sanitaire. Cependant ils paraissent très rares dans la zone concernée à la période étudiée. Les causes des décès des personnes exhumées sont généralement inconnues ou difficile à déterminer. Le développement de « l'archéo-anthropologie funéraire » et de la « paléopathologie » a permis de s'intéresser aux traces laissées sur les vestiges osseux et de reconstituer les conditions de la mort des populations étudiées.

Regardons ici le célèbre cas de l'ensemble funéraire découvert en Grande-Bretagne, en 1930, par Mortimer et Tessa Wheeler, à Maiden Castle (Dorset)²⁷³, au sein des remparts d'un site d'habitat fortifié (*hillfort*), puis à nouveau étudié dans les années 1980 par Niall Sharples. Cet ensemble funéraire fut interprété par Wheeler comme « cimetière de guerre » datant de la période de la conquête romaine de la *Britannia*, au cours de la première moitié du I^{er} siècle de notre ère. Wheeler interpréta la population exhumée comme un groupe indigène briton ayant combattu l'envahisseur romain. Ce récit autour des défunts de Maiden Castle est vivement remis en question aujourd'hui. Il est à noter qu'aucun site de ce type n'est connu dans la zone « médio-atlantique » continentale²⁷⁴.

Le *hillfort* de Maiden Castle est situé sur le territoire de la tribu britonne des *Durotriges*, constitué d'une « *confédération de petites communautés* »²⁷⁵ du début du I^{er} siècle

²⁷² Clavandier 2004, p. 87.

²⁷³ Pryor 2003, p. 354.

²⁷⁴ Koch 2006, p. 1342.

²⁷⁵ Cunliffe 2005, p. 178

avant au milieu du I^{er} siècle après J.-C. Cet habitat de hauteur fortifié²⁷⁶, connut une première phase de construction au cours du *Early Iron Age*, suivie par celle de maisons rondes (« *round-houses* ») et de deux portails d'entrée. Enfin de nouveaux aménagements d'habitations sur ce site furent entrepris ainsi que l'installation d'ateliers métallurgiques près de l'entrée est des remparts, au *Late Iron Age*. Plusieurs ensembles funéraires sont connus au sein des fortifications de Maiden Castle : une première installation d'un groupe de tombes datées du *Middle Iron Age* et une seconde occupation de tombes formelles datées du *Late Iron Age* et un « cimetière de guerre » établi au *Latest Iron Age*²⁷⁷. Ce dernier, installé près de l'entrée est du *hillfort*, présente les corps de soixante-deux individus dont vingt-deux hommes, dix femmes, plusieurs adolescents et immatures ainsi que plusieurs corps dont les sexes et âges restent indéterminés²⁷⁸, inhumés dans leur grande majorité en position fléchée. Parmi ces défunts, vingt-et-un hommes et sept femmes portaient des traces de coups périmortem à la tête²⁷⁹, dont certains provoqués par des armes d'hast²⁸⁰. Ces éléments témoignent d'une catastrophe et/ou d'un épisode violent subit par cette population, qui fut traduit par les fouilleurs comme un combat guerrier entre les peuples indigènes et l'armée romaine. Le mobilier funéraire placé auprès de ces défunts paraît semblable à celui rencontré dans les tombes formelles des lieux connus en dehors des lieux d'habitation, tels que des éléments de parure et de costume ou encore des poteries dont certaines importées de Gaule Belgique. Cependant l'agencement des tombes ainsi que leur organisation interne, témoignent d'une précipitation dans leur aménagement²⁸¹, due aux circonstances particulières de la mort des défunts.

²⁷⁶ Redfern 2011, pp. 111-133.

²⁷⁷ Harding 2016, p. 56, Figure 3.1.

²⁷⁸ Redfern 2011, p. 118.

²⁷⁹ *Id.* p. 122, 124, 131.

²⁸⁰ *Id.* p. 122, 133.

²⁸¹ *Id.* p. 114.

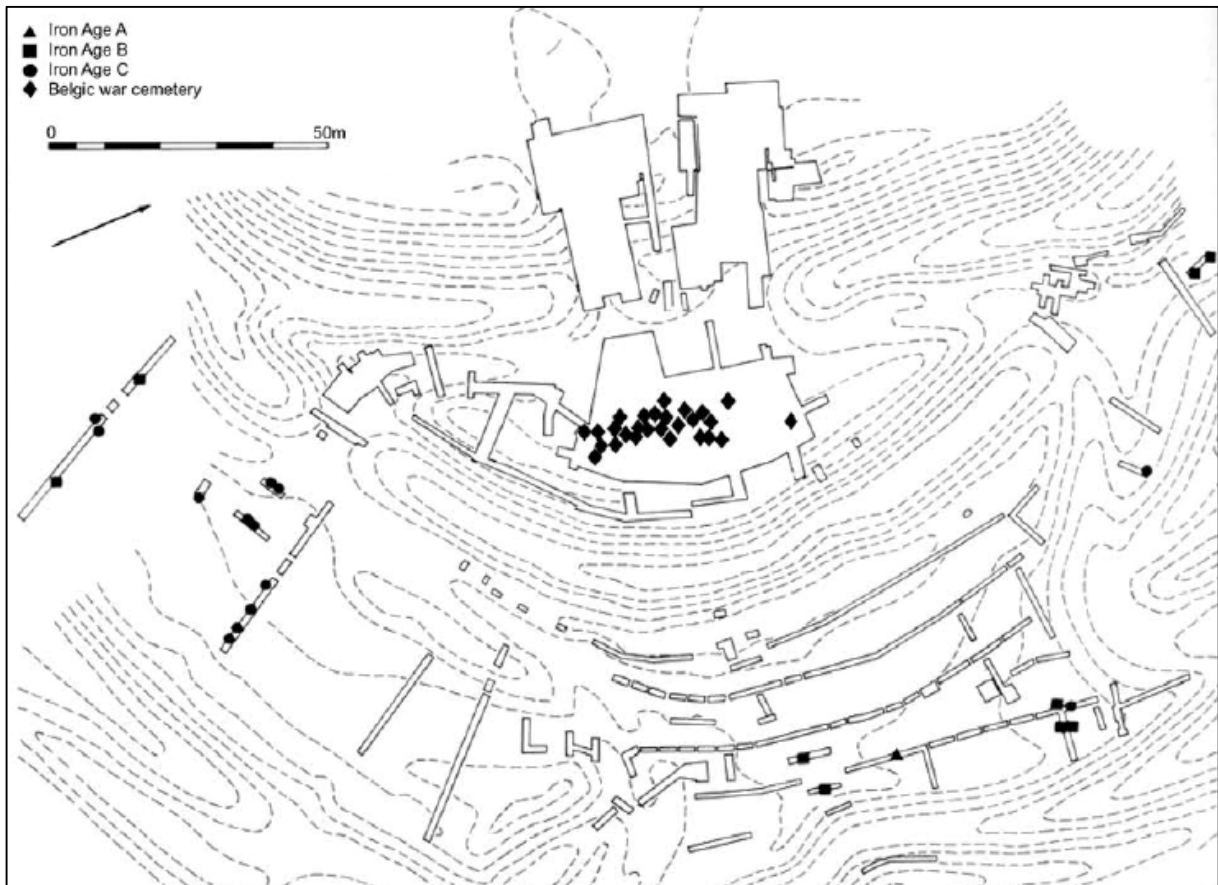


Figure 22. Plan des remparts est du hillfort de Maiden Castle (Dorset) (Extrait de Redfern 2011, p. 117, Fig. 3)

2.3. La localisation des lieux funéraires

2.3.1. Les lieux funéraires et les espaces de vie

Le lieu funéraire s'inscrit dans un espace, réservé aux morts, souvent associé à un espace de vie ou encore d'anciens ensembles funéraires qui, bien que n'étant plus en activité, restent visibles dans le paysage. Ces espaces funéraires peuvent également coexister avec d'autres espaces de pratiques mortuaires tels que les dépôts humains en silos, fossés d'habitat, *etc.*

- Les établissements domestiques contemporains :

Les ensembles funéraires et tombes isolées sont généralement installés à proximité, plus ou moins immédiate, d'établissements domestiques auxquels ils peuvent être associés²⁸². Les études du mobilier commun dans les deux sphères peuvent confirmer cette contemporanéité²⁸³. Par exemple, à Sauchy-Lestrée « Le Prunier » (Pas-de-Calais), neuf tombes de La Tène C1, alignées au bord d'un fossé d'enclos, étaient situées non loin d'un établissement domestique²⁸⁴. Une tombe à Saint-Germain-sur-Eaulnes « Le Bois de l'Épée » (Seine-Maritime), était associée à un habitat de La Tène D1²⁸⁵. À Winchester « Battery Hill » (Hampshire), une tombe de La Tène D2 était localisée près d'un site d'habitat contemporain²⁸⁶.

La distance séparant les unités domestiques et les lieux funéraires qui leur sont associés paraît variable tant dans le temps que dans l'espace. Ainsi, on connaît des sépultures au sein d'enclos directement accolés à ceux structurant l'habitat ou des parcelles agricoles, mais aussi des tombes isolées ou des groupes de tombes situés à quelques dizaines de mètres ou plusieurs kilomètres des lieux de vie. À Ennemain « Notre-Dame de Joie » (Somme), dix tombes de La Tène C1 ont été découvertes dans deux enclos séparés, accolés à celui d'un habitat contemporain²⁸⁷. Les dix-huit sépultures à crémation découvertes à Vismes-au-Val « Le Bois de Dix-Sept » (Somme), dans la vallée de la Vimeuse, étaient disposées, entre 150 et 125 avant notre ère, de manière aléatoire au sein d'un enclos quadrangulaire fossoyé (16,5x18m)

²⁸² Harding 2016, p. 55.

²⁸³ Brunaux 1998, p. 263.

²⁸⁴ Lefèvre 2012 ; <https://www.inrap.fr/le-prunier-4493> (Publication de la page web le 12 juillet 2011).

²⁸⁵ Devillers et al. 2010

²⁸⁶ Whimster 1981.

²⁸⁷ Desenne et al. 2009b ; Buchez 2011, Fig. 10, p. 282.

possédant une entrée au nord-est d'une largeur de 2,70m de largeur, accolé à celui d'un lieu d'habitation contemporain. Un regroupement de tombe semble cependant apparaitre dans l'aménagement des tombes autour de la sépulture n°3, d'un homme de 30-40 ans contenant des éléments d'armement²⁸⁸. À Mucking (Essex), trois tombes à crémation de La Tène D2a ont été mises au jour : deux paraissent isolées et une d'entre elle était installée au sein d'un enclos quadrangulaire accolé à ceux d'un habitat contemporain²⁸⁹. À Neufchâtel-en-Bray « Rue du Mesnil – Boulevard de l'Alouette » (Seine-Maritime), un ensemble de sept sépultures de La Tène D, agencées selon un axe nord-sud, était accolé à un fossé parcellaire situé à une cinquantaine de mètre d'une zone d'habitation²⁹⁰. Sur l'île de Guernesey, à King's Road²⁹¹, une vingtaine de sépultures étaient installées à 50m d'un habitat contemporain daté entre La Tène C1 et La Tène D1a. À Saint-Jean-Trolimon, « Kerveltré – Parc-ar-Menhir » (Finistère), à La Tène A1, de nombreuses sépultures étaient à 200m d'un site domestique²⁹². Des tombes à crémation de La Tène C ont été découvertes à 5000m d'un habitat contemporain à Pont-de-Metz « Nouvel Hôpital » (Somme)²⁹³.

- Les oppida :

Les ensembles funéraires et tombes isolées mis en lien avec les *oppida* de la fin de la période laténienne ne présentent que peu de sépultures en comparaison du nombre d'habitant supposé dans ces agglomérations fortifiées²⁹⁴. À Bouchon « Le Rideau Miquet » (Somme), un ensemble de tombes installées sur une surface de 960m², occupé entre 200 et 100 avant J.-C, était situé à 2km au nord de l'*oppidum* de l'Étoile²⁹⁵. En Charente-Maritime, à Pons²⁹⁶, des sépultures datées de La Tène D2 étaient installées en avant du rempart de l'*oppidum* des Santons. À Westhampnett (Sussex), une fouille de sauvetage a permis de dégager plus de cent soixante tombes

²⁸⁸ Barbet, Bayard 1996 ; Baray 2003 ; Malrain et al. 2005 ; Buchez 2011 ; Desenne et al. 2009b ; Auxiette et al. 2012.

²⁸⁹ Fitzpatrick 1996, 2010 ; Evans et al. 2015.

²⁹⁰ Jouneau 2013.

²⁹¹ De Jersey 2010.

²⁹² Giot 1975 ; Giot et al. 1979 ; Milcent 1993 ; <http://patrimoinest.fr/kerveltre-stele/> (Publication de la page web le 24 octobre 2016).

²⁹³ Blondiau 2006a.

²⁹⁴ Fichtl 2012a ; 2012c.

²⁹⁵ Baray 1997, 1998 ; Malrain et al. 2005 ; Blondiau 2006 ; Desenne et al. 2009b ; Ginoux et al. 2009 ; Buchez 2011 ; Gaudefroy 2011 ; Auxiette et al. 2012.

²⁹⁶ Gomez de Soto et al. 2011.

organisées autour d'un espace circulaire « vide »²⁹⁷. Ce lieu funéraire fut installé entre 100 – 50 avant J.-C près du fossé ouest de l'*oppidum* de Chichester ainsi que des vestiges interprétés comme bûchers funéraires reconnus à proximité des sépultures et de quatre édifices de plan quadrangulaire vus comme lieux de culte (« *shrines* »)²⁹⁸. À Saint Albans « King Harry Lane » (Hertfordshire), un grand ensemble funéraire situé à 2km de l'*oppidum* de Verulanium, de la tribu britonne des Catuvellauni, a révélé plus de quatre cents quatre-vingt sépultures²⁹⁹. Cet ensemble de tombes organisées autour d'un grand enclos fossoyé fut occupé de 15-10 avant J.-C. jusqu'au milieu du I^{er} siècle de notre ère.

- Les hillforts britanniques :

Des groupes de tombes, généralement en faible nombre, furent également établis à proximité immédiate des enclos des *hillforts*³⁰⁰. À Letchworth « Wilbury Hill » (Hertfordshire), deux tombes de La Tène D1 ont été découvertes non loin du fossé d'un *hillfort* occupé entre le VI^e et le I^{er} siècle avant J.-C., habitat au sein duquel ont aussi été découverts les dépôts de deux autres individus³⁰¹. À Upper Clatford « Bury Hill » (Hampshire), deux inhumations de La Tène D2 ont été mises au jour près d'un *hillfort* contemporain³⁰². À Bourton-the-Water « Salmonsbury »³⁰³ (Gloucestershire), deux sépultures, datées entre 25 et 40 de notre ère, ont été découvertes à proximité d'un *hillfort* contemporain des tombes, au sein duquel cinq dépôts de restes humains ont également été mis au jour.

- Les habitats enclos :

Des tombes isolées ou groupes de sépultures sont également associés à des habitats enclos, souvent reconnus comme des établissements agricoles³⁰⁴. Là encore le nombre d'individus présents au sein de ces lieux funéraires ne peut être rapproché de celui envisagé dans ces lieux de vie. Ces petits ensembles funéraires ruraux sont

²⁹⁷ Fitzpatrick 1997b, 2000, 2007, 2010; Johns 2002-3; Cunliffe 2005; Sharples 2010; Lamb 2016; Melrose 2016.

²⁹⁸ Cunliffe 2005, p. 176; Melrose 2016, p. 122.

²⁹⁹ Cunliffe 2005; Sharples 2014.

³⁰⁰ Harding 2016, pp. 55, 57.

³⁰¹ Whimster 1979, 1981.

³⁰² Whimster 1979, 1981.

³⁰³ Whimster 1979, 1981.

³⁰⁴ Brunaux 1998, p. 263 ; Chimier, Riquier 2009, p. 92.

généralement interprétés comme « *cimetières familiaux* »³⁰⁵. À Hérouvillette « Les Pérelles » (Calvados), trois tombes datées de la période de transition entre les périodes hallstattienne et laténienne, ont été découvertes à proximité d'un établissement rural enclos contemporain³⁰⁶. Vingt-deux tombes datant de la seconde moitié de La Tène B2 et une sépulture du début de La Tène C1 ont été fouillées au Plessis-Gassot « Bois Bouchard » (Val-d'Oise), ainsi qu'un établissement rural enclos composé de plusieurs structures sur poteaux, situé non loin de l'ensemble funéraire³⁰⁷. À Fransures « Les Longuets – Les Corroyeurs » (Somme), quatre sépultures de La Tène C1 furent installées près de l'entrée de l'enclos d'un habitat de la même époque³⁰⁸. À Sauchy-Lestrée « Le Grotin » (Pas-de-Calais), un site funéraire de sept tombes, occupé entre La Tène C2b et La Tène D1a, a été révélé près d'une ferme contemporaine aux sépultures³⁰⁹. À Parville « Chemin des Rivières – Le Bois de Parville » (Eure), trois sépultures de La Tène D1b ont été fouillées à une quinzaine de mètres d'une « ferme indigène »³¹⁰. Au Pré-au-Puits (Guernesey), une fouille préventive a révélé une tombe de La Tène D2 près d'un habitat enclos circulaire de la même période³¹¹.

- Les bordures de chemin et voies de passage :

Plusieurs lieux funéraires furent établis en bordure de chemin ou aux alentours d'une voie de passage. Concernant la zone traitée, ce type d'emplacement ne pouvant être qualifié de récurrent, paraît plus courant dans les régions du nord et du nord-ouest de la Gaule. À Quimper « Kerjaouen » (Finistère), quatre groupes de tombes datées de La Tène A ont été mises au jour au sommet d'un plateau à proximité d'une voie³¹². Au Grand-Laviers « Le Mont-Henry » (Somme), un lieu funéraire d'une surface de 245m² situé en bordure de chemin était composé de trente-huit sépulture de La Tène C2³¹³. Sur un haut plateau, à Sains-en-Amiénois « Route de Cottenchy » (Somme), deux tombes datées de La Tène D1a ont été révélées au bord d'un chemin³¹⁴. À

³⁰⁵ Ginoux 2007, p. 67.

³⁰⁶ Besnard-Vauterin 2013.

³⁰⁷ Lejars 2005 ; Ginoux et al. 2009 ; Marion 2009, 2012.

³⁰⁸ Barbet, Bayard 1996 ; Desenne et al. 2009b ; Buchez 2011.

³⁰⁹ Desforges 2012.

³¹⁰ Lukas 2008.

³¹¹ De Jersey 2010.

³¹² Villard et al. 2006 ; Gomez de Soto et al. 2011.

³¹³ Blancquaert, Desfossés 1998 ; Baray 1998 ; Desenne et al. 2009b ; Buchez 2011 ; Gaudefroy 2011 ; Auxiette et al. 2012.

³¹⁴ Soupart 2009 ; Buchez 2011.

Bettencourt-Saint-Ouen « Le Bois de Bettencourt » (Somme), deux sépultures de La Tène D2b étaient installées près d'une voie de passage³¹⁵.

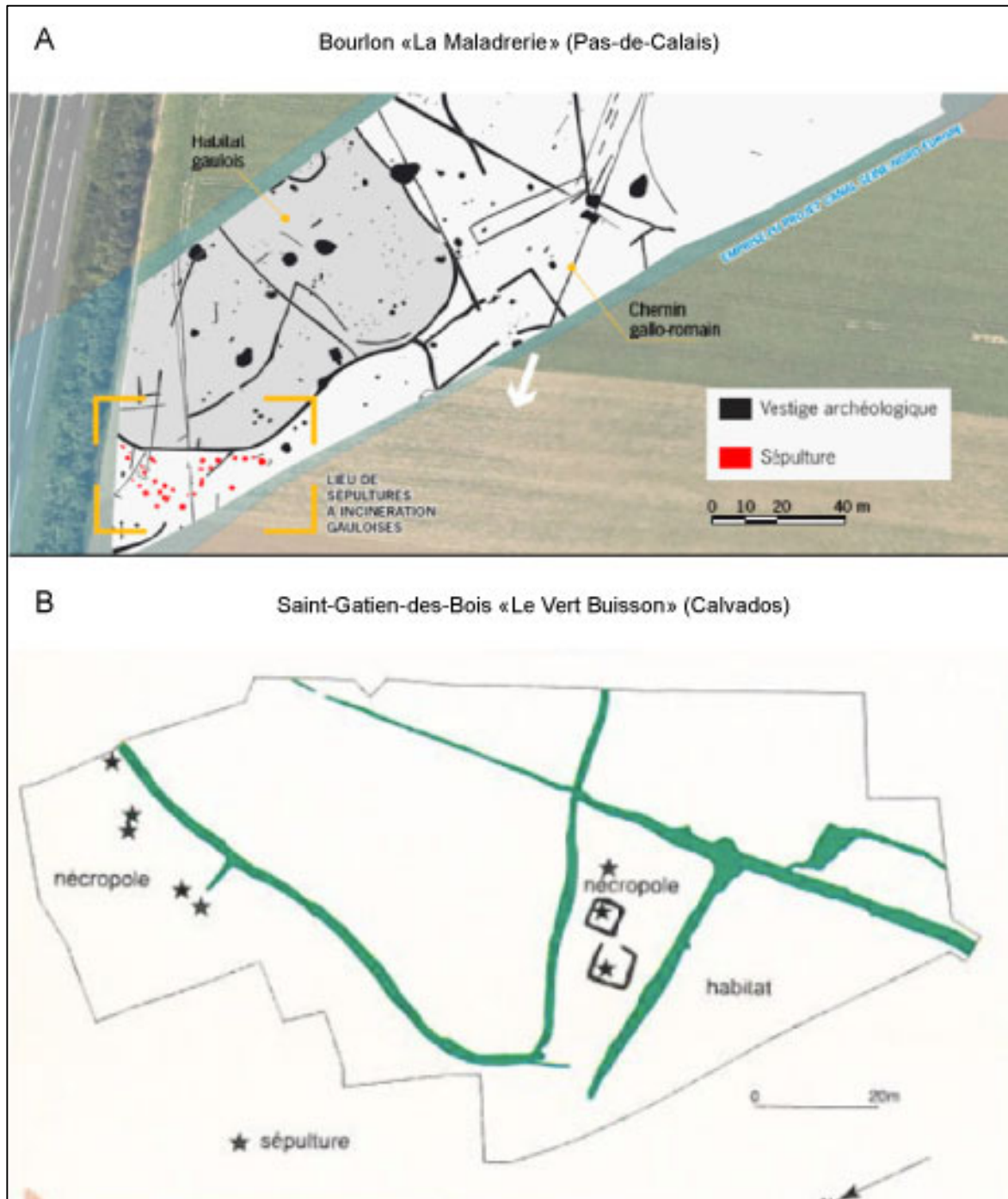


Figure 23. Plans d'ensembles funéraires à proximité immédiate d'un habitat enclos – A. Bourlon « La Maladrerie », 2e quart du III^e siècle – II^e siècle av. J.-C. (extrait de <https://www.inrap.fr/la-maladrerie-4490#>, page web publiée le 12 juillet 2011 et modifiée le 10m mai 2016, Crédit, C. Font, Inrap) ; B. Saint-Gatien-des-Bois « Le Vert Buisson » (Calvados), II^e siècle av. J.-C. (extrait de Lepaumier et al. 2006, p. 61)

³¹⁵ Barbet, Bayard 1996 ; Paris 1998 ; Buchez 2011 ; Gaudefroy 2011.

- Réutilisation et association à des éléments et espaces antérieurs :

On rencontre des tombes laténiennes installées sur des sites funéraires ou domestiques plus anciens³¹⁶. Les réutilisations d'aménagements et signalétiques antérieurs tels que les *tumulus* ou les stèles dressées sont également connus³¹⁷. Il est possible d'envisager plusieurs raisons à ce type d'implantation : les sépultures ou habitations anciennes ne sont plus visibles, ou contrairement, si celles-ci sont encore repérables au moment de la nouvelle installation, cela témoigne d'une volonté de mettre en lien les deux occupations. Ce choix peut traduire une intention de légitimation d'un groupe qui, en établissant un nouveau lieu funéraire à l'endroit même d'un ancien lieu de vie ou de mort, s'affilie à un autre groupe et à son territoire. On peut également y comprendre un désir de rattachement à un lignage plus ou moins lointain. Ces réoccupations et réutilisations, bien que minoritaires dans le choix d'installation des lieux funéraires au second âge du Fer, sont attestées sur la quasi-totalité de la zone étudiée à travers les cinq siècles de la période.

À Quiberon « Kernavest » (Morbihan), un *tumulus* de l'âge du Bronze a été réutilisé pour l'installation de tombes lors de la phase de transition entre le Hallstatt D3 et La Tène A³¹⁸. À Lacroix-Saint-Ouen « Parc Scientifique » (Oise), une sépulture individuelle fût découverte à la limite d'un enclos funéraire de l'âge du Bronze Moyen encerclant sept crémations et trois inhumations de cette période³¹⁹. À North Bersted (West Sussex), une tombe individuelle était située près de tombes à crémations et d'un habitat de l'âge du Bronze Ancien, mais aussi d'autres sépultures à crémation du Bronze Récent et de l'enclos d'un habitat du *Middle Iron Age*³²⁰. En Belgique actuelle, à Ursel – Rozestraat, (Flandre Orientale), au cours de la phase de transition entre La Tène D2b et la période gallo-romaine, soixante-quatre sépultures furent installées au sein d'un enclos quadrangulaire antérieur, lui-même aménagé à proximité de tombes à crémation de l'âge du Bronze encerclées par un enclos fossoyé³²¹. Les tombes à inhumation en ciste de St Mary's « Porthcressa » (île de Scilly, Cornouailles), datées du *Latest Iron Age* (début du I^{er} siècle de notre ère), ont été mises au jour sur une ancienne culture en terrasse³²². Dans la baie de Pegwell (Kent), le site funéraire de

³¹⁶ Harding 2016, p. 46.

³¹⁷ Milcent 1993, p. 21; Milcent 2004, p. 329.

³¹⁸ Giot et al. 1979 ; Milcent 1993 ; Bouvet et al. 2009.

³¹⁹ Talon et al. 1995; Baray 2003.

³²⁰ Fitzpatrick 2010; Taylor et al. 2014.

³²¹ Bourgeois 1990, 1998.

³²² Whimster 1981; Johns 2002-3, p. 63.

Cliffs End Farm (île de Thanet) fut installé sur un territoire déjà occupé entre 1190 et 920 avant J.-C. (*Late Bronze Age*)³²³, par une fosse sépulcrale (n° 3666), accueillant les réductions des corps d'un homme âgé entre 30 et 35 ans et d'une fille d'environ 10-11 ans, ainsi que les corps entier d'une adolescente de 16-17 ans, d'une fille de 10-12 ans et d'un homme d'environ 50 ans en position fléchie. L'homme d'une cinquantaine d'années présentait des traces de coups tranchant au niveau du crâne. Les défunts étaient accompagnés des dépôts d'un crâne de bovin et des restes d'un agneau.

- Contemporanéité des espaces funéraires et des dépôts en silos :

Certains des lieux funéraires étudiés furent établis près de dépôts de restes humains dans d'anciens silos datant de la même phase chronologique, démontrant la contemporanéité de plusieurs pratiques mortuaires par une même population. Cependant, cette observation n'est pas commune lors de toute la période traitée et semble davantage se confirmer à partir des IV^e-III^e siècles avant J.-C.

Dans le Calvados, lfs « Object'ifs Sud »³²⁴, à La Tène B2, soixante-dix tombes réparties en cinq groupes, datées de La Tène B2 furent découvertes près d'un habitat et de silos contenant des restes humains contemporains du lieu funéraire. À Lauwin-Planque « ZAC Les Hussards »³²⁵ (Nord), huit sépultures furent installées à La Tène B2 aux environs d'un enclos circulaire au sein duquel étaient disposées des tombes à crémations de l'âge du Bronze, ainsi qu'à proximité de deux inhumations en silos laténiens. À Hordain « ZAC La Fosse à Loups – Chemin des Culs tous Nus »³²⁶ (Nord), des inhumations de La Tène C1 et des crémations datées de La Tène C2 – La Tène D1, étaient disposées en deux groupes sur une surface de 2500m². Les tombes à crémation de la dernière occupation laténienne de ce site étaient implantées proche d'un dépôt de restes humains en silo. Au cours de La Tène D1, à Avenay-Val-d'Or « Les Courtes Royes » (Marne), un lieu funéraire à inhumation fut installé à proximité d'un silo contenant les restes d'un individu inhumé à environ 2 km au lieu-dit « Sorange »³²⁷.

³²³ <http://www.megalithic.co.uk/article.php?sid=37855> (Publication de la page web le 30 novembre 2017).

³²⁴ Besnard-Vauterin 2008 ; Delrieu 2009 ; Lepaumier Delrieu 2010.

³²⁵ Leroy-Langelin 2012 ; Leroy-Langelin et al. 2012.

³²⁶ Ginoux et al. 2009 ; Oudry-Braillon 2009 ; Séverin, Laloux 2013.

³²⁷ Demoule 1999 ; Bonnabel et al. 2009.

Plusieurs des lieux illustrant ensembles funéraires ou tombes isolées et dépôts dans d'anciens silos ne sont pas toujours contemporains, là encore les raisons de la réoccupation par l'une ou l'autre de ces pratiques mortuaires peut être comprise par une disparition du type de signalisation du premier dépôt ou, au contraire, par un acte délibéré. Notons qu'il s'agit bien souvent de dépôts humains en silos à proximité immédiate d'anciennes tombes ; phénomène semblant davantage caractéristique de la frange orientale de la zone prise en compte. À Neuville-aux-Bois « La Grande Route »³²⁸ (Loiret), un dépôt humain dans un silo de la Tène D2 avoisine un lieu funéraire à inhumation occupé du Hallstatt D3 à La Tène B2. Dans la plaine crayeuse champenoise, à Sarry « Les Auges »³²⁹ (Marne), deux individus adultes furent déposés dans d'anciens silos à La Tène C1, très proche d'un ensemble funéraire illustrant l'emploi de l'inhumation et de la crémation entre La Tène A et La Tène B1.

Conclusion :

Le droit à une tombe pérenne, au second âge du Fer dans la zone « médio-atlantique », peut alors être vu comme un privilège accordé à une frange très particulière de la population³³⁰. La réoccupation de sites anciens et la réutilisation d'éléments architecturaux antérieurs attestent d'une volonté d'appropriation d'un territoire ou d'affiliation à une population plus ancienne, apportant une légitimation de la présence d'une population dans un espace que l'on pourrait voir comme « héréditaire »³³¹. Les notions de filiation et d'hérédité, telles qu'elles pourraient être comprises, peuvent ici nous paraître mal appropriées voire anachroniques, dans la mesure où les codifications législatives et les modes de filiation de ces populations sont pour le moins très peu connus et abordables aujourd'hui, car mentionnés que brièvement, par des historiens et géographes grecs et latins rapportant une vision emprunte de leurs propres référents socio-culturels de leurs observations auprès des peuples du nord-ouest de l'Europe.

³²⁸ Marion et *al.* 2010.

³²⁹ Baray 2003 ; Bonnabel et *al.* 2009 ; Bonnabel 2013 ; Issenmann, Le Clézio 2013 ; <https://www.inrap.fr/les-auges-3718> (Publication de la page web le 4 février 2013).

³³⁰ Baray 2003, p. 95.

³³¹ Desenne et *al.* 2009b, pp. 27-28.

2.3.2. La localisation géographique et topographique des lieux funéraires

L'association de tombes isolées et/ou d'ensembles de sépultures avec les espaces de vies contemporains ou antérieurs, témoignent d'une inscription de l'espace funéraire dans un territoire³³². Marquant ainsi son appartenance ou (ré)appropriation par une population signalant sa présence sur ce lieu, tant par les vivants que par les morts, apportant une certaine longévité à cette occupation, d'un point de vue spatial et temporel. Les espaces funéraires pouvant être rattachés à un lieu de vie se trouvent donc localisés aux mêmes endroits géographiques (plaine, plateau, littoral et vallée) et topographiques (butte, coteau, cuesta, éperon, terrasse, versant, *etc.*)³³³. Il est toutefois fréquent d'observer des sépultures, isolées ou en groupes, plus éloignées des vivants. La localisation géographique et topographique des installations funéraires peut aussi dépendre de plusieurs facteurs, à savoir, la proximité d'un lieu de hauteur naturel ou anthropique, ou encore la présence d'un aménagement réutilisable au sein d'anciens monuments funéraires³³⁴ (*tumulus*, *enclos*, *etc.*).

D'après l'étude d'un échantillon de 188 sites (Fig. 24, page suivante), on constate que les localisations privilégiées sont les plateaux (32%), les vallées (19%), les plaines et les terrasses (11% chacun), puis les bords de fleuves et rivières (5%) et enfin les collines (4%). Les autres emplacements tels que les baies, buttes, carrières, coteaux, dômes, dunes, éperons, falaises, îlots, littoraux, monts et sources d'eau ne représentent ensemble que 18% des types de localisation connus d'après les éléments inventoriés.

En regardant les types de traitement des corps d'après les six principales localisations géographiques, pour un échantillon de 157 lieux funéraires (Fig. 25, page suivante), on constate que les ensembles funéraires à crémation exclusive sont les plus représentés dans les sites de plateaux, vallées, bords de fleuves et rivières, et collines. L'emploi exclusive de l'inhumation paraît légèrement plus dominant au sein des sites situés en plaines ou sur des terrasses.

³³² Bonnabel 2012, p. 85.

³³³ Desenne et al. 2009b, p. 27.

³³⁴ *Id.* p. 25.

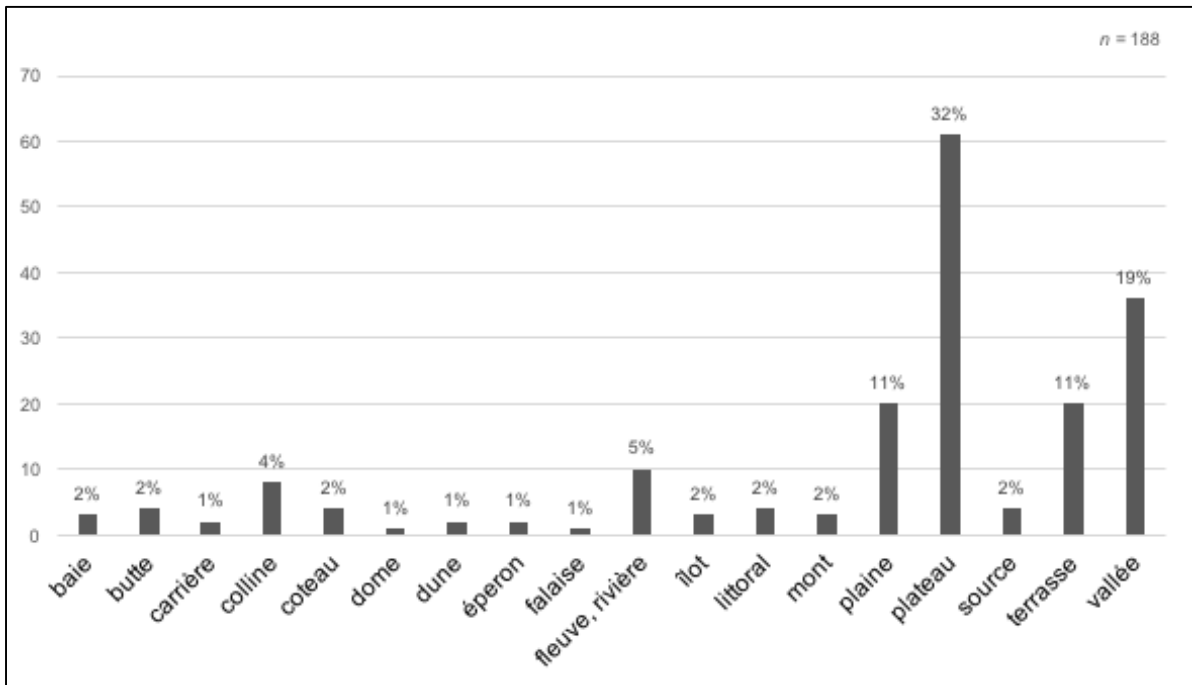


Figure 24. Histogramme des types de localisation des lieux funéraires

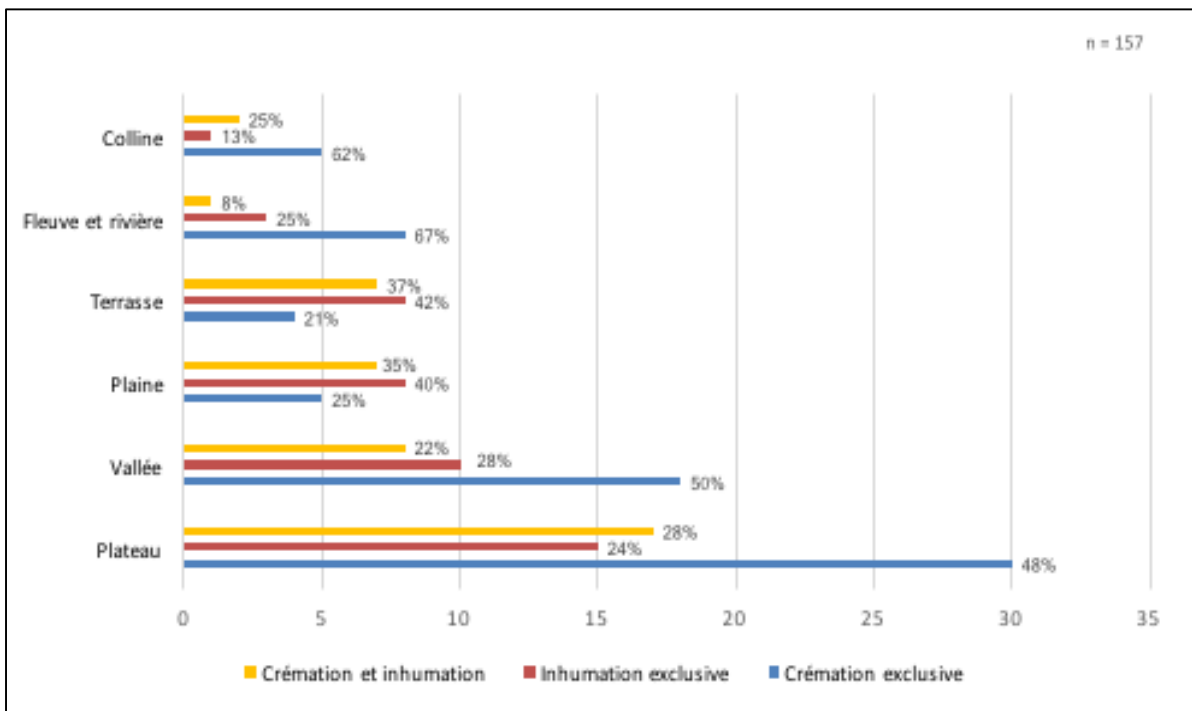


Figure 25. Histogramme des types de traitements des corps selon les six localisations géographiques privilégiées des sites funéraires étudiés

- Les plateaux :

Les installations en hauteur sur des plateaux paraissent majoritaires au cours de l'intégralité de la période laténienne sur une grande partie de la zone étudiée. Rappelons que la localisation géographique de certaines tombes est à mettre en lien avec celle des habitations contemporaines auxquelles elles sont associées. On constate conséquemment une augmentation progressive du nombre de lieux funéraires situés au sommet ou en bordure de plateau à partir de La Tène B, devenant largement majoritaire au cours de La Tène D.

À Verson « Ecoquartier des Mesnils » (Calvados), sur un rebord de plateau dominant la vallée de l'Odon, on connaît deux groupes de tombes datées entre le Hallstatt D2 et La Tène B1 installées sur une surface de 1600m², ainsi que deux crémations de La Tène B2. À Quimper « Kerjaouen » (Finistère), quatre groupes de tombes de La Tène A ont été localisées sur le sommet d'un plateau entre 62 et 80m d'altitude. Dans l'Oise, à Saint-Martin-le-Nœud « Au Chemin de la Couture »³³⁵, une douzaine de sépultures de La Tène B2 furent installées sur le bas du versant du plateau de Saint-Jean, situé en amont de la vallée du Ru de Berneuil, affluent de la rivière Thérain. À Vignacourt « Le Collège »³³⁶ (Somme), sur le rebord du plateau de Saint-Riquier, sur la rive droite du fleuve de la Somme, à 110m NGF, cinq tombes furent installées dans un espace de 400m², au cours de la seconde moitié du III^e siècle avant J.-C. À Cottévrard « La Plaine de la Bucaille »³³⁷ (Seine-Maritime), sur un plateau à 165m d'altitude, a été fouillée un espace funéraire, composé de trois groupes réunissant plus de quatre-vingt tombes, occupé de 250 à 50 avant J.-C. Ces groupes de sépultures ont été interprétés comme des « *cimetières familiaux associés à une exploitation agricole* »³³⁸. Il est à noter que l'établissement à caractère domestique de ce site fut contemporain des premières générations occupant l'ensemble funéraire de Cottévrard, car il est daté du III^e siècle avant J.-C. Sur l'île anglo-normande de Guernesey, à King's Road, une vingtaine de tombes datées entre La Tène C1 et La Tène D1a, ont été mises au jour à 50m d'un site d'habitat laténien, sur un plateau loessique, à 75m au-dessus du niveau actuel de la mer. On connaît à Estinnes-au-Mont³³⁹ (Hainaut), dans le bassin de la Haine, à 105m d'altitude, au sommet d'un plateau, une tombe de La Tène D1b

³³⁵ Millerat, Buchez 2002 ; Buchez 2011.

³³⁶ Baray 1998, 2003 ; Malrain et al. 2005 ; Desenne et al. 2009b ; Buchez 2011.

³³⁷ Blancquaert, Desfossés, 1998 ; Dilly 2002 ; Desenne et al. 2009b ; Bonnabel 2012.

³³⁸ Extrait de Dilly 2002.

³³⁹ Cahen-Delhayé 1990 ; Ginoux et al. 2009.

évoluée. À Baldock (Hertfordshire), sur un plateau argileux, sept lieux funéraires ont été mis au jour à « California »³⁴⁰, « Ickniel Way East »³⁴¹, « Ickniel Way Roadside »³⁴², « South Road »³⁴³, « Stane Street »³⁴⁴, « Wallington Road – The Tene »³⁴⁵ et « Yeomanry Drive »³⁴⁶ ; sites datés entre la fin du I^{er} siècle avant notre ère et la période britto-romaine.

- Les terrasses :

D'après les données du corpus établi, il apparaît que les lieux funéraires situés sur des terrasses sont davantage caractéristiques du nord de la Gaule, au cours de l'intégralité de la période traitée. Par exemple, à Allonne « Les Quarante Mines – Les Moulins – ZAC de Ther »³⁴⁷ (Oise), huit sépultures furent installées au début de La Tène C1, sur une terrasse en bas d'un versant de plateau à la confluence entre la rivière Thérain et le ru de Berneuil. Cependant les plus anciennes implantations de ce type semblent d'abord apparaître dans le nord-est de la zone d'étude, dans l'espace de la « culture Aisne-Marne », très bien renseignée pour le début de la période regardée.

- Les collines :

Au vu des éléments connus, les espaces funéraires présents sur des collines paraissent moins fréquents que ceux rencontrés sur les plateaux et terrasses, et bien plus illustrés dans la partie nord-ouest continentale et la zone centrale du sud-est de l'île britannique. Un lieu funéraire, datant de La Tène B2, a été découvert à Moislains-Allaines³⁴⁸ (Somme), sur la colline de sables argileux du Vermandois. À Plaudren « Les Grandes Routes »³⁴⁹ (Finistère), une dizaine de tombes ont été mises au jour à 105m d'altitude, sur la pente d'une colline, près de la vallée de l'Arz. À Latchmere Green

³⁴⁰ Whimster 1981; Fitzpatrick - Matthews 2007.

³⁴¹ Fitzpatrick - Matthews 2007; Burleigh, Fitzpatrick - Matthews 2010.

³⁴² *Ibid.*

³⁴³ *Ibid.*

³⁴⁴ Fitzpatrick - Matthews 2007; Burleigh, Fitzpatrick-Matthews 2010.

³⁴⁵ Whimster 1981; Fitzpatrick - Matthews 2006; Fitzpatrick 2007, 2010; Burleigh, Fitzpatrick-Matthews 2010; Cunliffe 2013; Melrose 2016.

³⁴⁶ Whimster 1981.

³⁴⁷ Paris 1996, 1998 ; Baray 2003 ; Desenne et al. 2009b ; Buchez 2011 ; Auxiette et al. 2012.

³⁴⁸ Harnay 2010.

³⁴⁹ Lecornec, Le Ray 1986.

(Hampshire), sur le versant sud d'une petite colline fut installée une tombe isolée vers 50 avant notre ère ³⁵⁰.

Au cours de toute la période laténienne, sur l'ensemble de la zone d'étude, d'autres aménagements funéraires sont observables sur des points de hauteurs variables :

- Les monts (davantage entre La Tène B1 et La Tène C1, au nord-est de la zone incluse dans le corpus), comme à Dommartin-Lettrée « Les Coupes »³⁵¹ (Marne), dans la partie sommitale d'un petit mont, entre la phase récente de La Tène B1 et la phase la plus ancienne de La Tène B2 ;
- Les coteaux (plus connus, à différentes périodes, dans les régions du Nord-Ouest continental, d'après les éléments inventoriés), comme par exemple à Melgven « Kerviguérou »³⁵² (Finistère), à flanc de coteau au cours de la phase de transition entre le Hallstatt D3 et La Tène A, et à Rang-du-Fliers et Verton « Champ Gretz » (Pas-de-Calais), sur la pente d'un coteau situé entre une zone marécageuse et des plateaux agricoles, entre La Tène C2b et La Tène D1a ³⁵³;
- Les buttes, comme à Toutencourt « Le Haut des Bois – Le Bois de Cormont »³⁵⁴ (Somme), au sommet d'une butte à 140m NGF, à la fin de La Tène C1 et à Canly « Les Trois Noyers »³⁵⁵ (Oise), au sommet d'une butte sableuse à La Tène D1b ;
- Les dômes, comme à Neufchâtel-en-Bray « Rue du Mesnil – Boulevard de l'Alouette » (Seine-Maritime), au nord d'un petit dôme à La Tène D ;

³⁵⁰ Creighton, Fulford 1998; Johns 2002-3; Fitzpatrick 1996, 2007b.

³⁵¹ Bonnabel et al. 2009 ; Bonnabel 2013.

³⁵² Tinevez 1992b ; Bardel et al. 1994 ; Daire et al. 1996 ; Bouvet et al. 2003 ; Gomez de Soto et al. 2011.

³⁵³ Couillard-Lesage 2013 ; <http://www.eveha.fr/fouille/verton-rang-du-fliers-62-le-champ-de-gretz/> (Publication de la page web en mai 2015).

³⁵⁴ Gaudefroy 1997a ; Buchez 2011 ; <https://www.inrap.fr/des-incinerations-gauloises-toutencourt-somme-4831> (Publication de la page web le 2 juin 2015).

³⁵⁵ Malrain et al. 1996b ; Fémolant 1997 ; Gaudefroy, Pinard 1997 ; Blancquaert, Desfossés 1998 ; Paris 1998 ; Baray 2003 ; Desenne et al. 2009b ; Buchez 2011 ; Auxiette et al. 2012.

- Les dunes, notamment à Quiberon « Kerné »³⁵⁶ (Morbihan), à la fin de La Tène D2b – début de la période Gallo-Romaine ;
- Les éperons (peu d'éléments inventoriés renseignent sur ce type de localisation, mais il paraît néanmoins bien plus visible au nord de la Gaule centrale, au sud de la Seine) comme à Sainte-Geneviève-des-Bois « La Ronce »³⁵⁷ (Loiret), sur un éperon rocheux à la confluence entre le ruisseau du Talot et la rivière du Loing, affluent de la Seine, à la fin de la période hallstattienne et au début de La Tène. À Chartres³⁵⁸ (Eure-et-Loir), sur un éperon rocheux près du versant ouest de la vallée de l'Eure, entre la fin de La Tène D2a et le début de la période gallo-romaine ;
- Les falaises : seule une tombe isolée de La Tène B2 est connue à flanc de falaise, parmi les données du corpus étudié, à Plouhinec « Kérouer »³⁵⁹ dans le Finistère ; il s'agit d'un dépôt de reste de crémation dans une urne décorée, entourée de pierres, située près d'un habitat.
- Les plaines et vallées alluviales :

Les tombes étudiées positionnées dans les plaines et les vallées sont relativement fréquentes au cours du second âge du Fer. Les sépultures installées dans des vallées et des vallons, bien connues pour les cinq siècles, paraissent toutefois légèrement plus communes lors de la première moitié de l'âge traité, sur l'ensemble de la zone étudiée, caractérisée par ses vallées et plaines alluviales. Dans la vallée du bassin de l'Oise, à Milly-sur-Thérain « La Couture Saint-Hilaire »³⁶⁰ (Oise), une trentaine de tombes de La Tène A, réparties sur une surface de 2 500m², furent aménagées près d'un habitat contemporain. À Bouqueval « Le Fossé à Deux Gueülles »³⁶¹ (Val-d'Oise), un groupe de treize tombes et une tombe isolée de La Tène B2, ont été découvertes dans la vallée du même nom. Dans la vallée de la Tamise, plus d'une quarantaine de tombes

³⁵⁶ Giot et *al.* 1979 ; Bouvet et *al.* 2009.

³⁵⁷ Baray 2003 ; Milcent, Moulherat 2000 ; Marion et *al.* 2010.

³⁵⁸ Fissette 2014.

³⁵⁹ Giot et *al.* 1979.

³⁶⁰ Buchez et *al.* 2004 ; Millerat 2004.

³⁶¹ Baray 2003, 2016 ; Lejars 2005 ; Ginoux et *al.* 2009 ; Marion 2012.

datées entre 400 et 200 avant J.-C. ont été mises au jour à Yarnton « Cherwell »³⁶² (Oxfordshire). À Bois-Guillaume « Les Terres Rouges »³⁶³ (Seine-Maritime), sur le haut d'un petit vallon, une vingtaine de tombes furent installées lors de trois phases d'occupation entre La Tène D1a et le début de la période gallo-romaine. Les sites funéraires de plaine, souvent en lien avec une occupation domestique, sont observables principalement en Gaule, durant toute la période concernée, bien que ceux-ci paraissent davantage connus jusqu'à La Tène moyenne. Dans la plaine alluviale de l'Esches de la vallée de l'Oise, à Chambly « La Remise Ronde – ZAC Les Portes de l'Oise »³⁶⁴ (Oise), une cinquantaine de tombes groupées furent établies lors de deux phases d'occupation entre 475 et 325 avant notre ère, avec une interruption apparente au début du IV^e siècle avant J.-C. Dans une plaine alluviale de Seine-et-Marne, à Saint-Vigor-d'Ymonville « Plaine de la Mare des Mares »³⁶⁵, quatre groupes de tombes furent installés au cours de La Tène C2. Dans une plaine alluviale du Val-d'Oise, à Bonneuil-en-France³⁶⁶, à la confluence entre la rivière du Croult et le ru de la Fontaine Plamond, une fouille préventive mit au jour huit sépultures de La Tène D1b évoluée.

- Les cours d'eau :

Comme l'illustrent certains exemples de sites mentionnés, des lieux funéraires furent installés à proximité de cours d'eau, principalement des fleuves et des grandes rivières mais aussi non loin de sources d'eau. Rappelons que les sites funéraires souvent liés à un habitat contemporain apparaissent donc au sein d'un environnement géographique favorable au développement d'établissements domestiques, notamment ruraux. Les cours d'eau furent aussi des voies de circulation au cours de toute la Protohistoire européenne. Les zones alluviales devenant alors des points d'implantation stratégique dans les échanges commerciaux et socio-culturels³⁶⁷. En bordure de la Loire, à Aubigné-Racan « Cherré »³⁶⁸ (Sarthe), un ensemble funéraire fut installé entre la fin de la période hallstattienne et le début de La Tène A. À Marcilly-

³⁶² Hey et al. 1999, 2011; Cunliffe 2005; Fitzpatrick 2010; Sharples 2010; Harding 2016.

³⁶³ Dilly 2002.

³⁶⁴ Breton et al. 2000 ; Desenne et al. 2009b ; Pinard et al. 2009 ; Auxiette et al. 2012 ; Delattre 2013.

³⁶⁵ Delrieu 2009 ; <https://sites.google.com/site/testarchoe/fouilles-archeologiques/saint-vigor-d-ymonville> (Publication de la page web en avril 2009).

³⁶⁶ Marion et al. 2010 ; Lecomte-Schmitt, Le Forestier 2012.

³⁶⁷ Sharples 2010, p. 68.

³⁶⁸ Deville 2012.

sur-Eure « La Croix du Breuil » (Eure), une tombe isolée fut aménagée sur la rive gauche de la rivière de l'Eure, datée entre 175/120 ou 150/100 avant J.-C. ³⁶⁹. Dans l'Oxfordshire, à Sutton Courtenay³⁷⁰, une tombe isolée de La Tène D2 a été découverte à proximité de la Tamise.

Des lieux funéraires ont pareillement été localisés non loin de sources de cours d'eau, tant sur le continent que sur l'île. Mais seuls de rares sites de la fin de la période connaissent cette localisation, au vu des données inventoriées. Une tombe de La Tène D1 a été révélée à Bourdainville « Route de Varvannes »³⁷¹ (Seine-Maritime), près des sources du fleuve Sâne, à proximité d'un système parcellaire de la même période. À Southampton « Adanac Park »³⁷² (Hampshire), dix-huit sépultures furent installées au *Late Iron Age* (La Tène D2) sur un sol de graviers près de la source du fleuve Solent.

- Les côtes maritimes :

La zone d'étude concernant les régions maritimes des côtes atlantiques, de la Manche et du sud de la Mer du Nord, il est alors conséquent de connaître des lieux funéraires situées sur les littoraux mais aussi dans des baies ou encore sur des petites îles ou îlots. Les terres côtières, outre leur fonction de limites géographiques naturelles du territoire, sont aussi des lieux de rencontre et d'échange grâce à l'aménagement d'établissements portuaires. Les zones basses, près du littoral, offrent aussi un climat favorable à l'implantation d'établissements ruraux³⁷³. Précisons également que certains sites aujourd'hui plus éloignés de la côte furent autrefois localisés en bord de mer³⁷⁴, comme à Grand-Laviers « Le Mont-Henry », où un ensemble funéraire d'une trentaine de tombes, a été installée à La Tène C2 sur le versant nord d'une vallée situées en bordure de la Baie de Somme. À Urville-Nacqueville « La Batterie Basse »³⁷⁵ et « Les Dunes »³⁷⁶ (Manche), deux ensembles funéraires de La Tène D1 ont été découverts sur le littoral de la Manche. À Plovan « Kergoglé »³⁷⁷ (Finistère), une tombe isolée datée de la transition entre le Hallstatt D3 et la Tène A, était sur un plateau dominant le vallon du ruisseau de Kergalan près du littoral de la baie

³⁶⁹ Duval, Verron 1993 ; Ginoux et al. 2009.

³⁷⁰ Whimster 1979, 1981; Johns 2002-3; Fitzpatrick 2010.

³⁷¹ Lukas 2013.

³⁷² Fitzpatrick 2010; Harding 2016.

³⁷³ Henderson 2007, p. 31.

³⁷⁴ Desenne et al. 2009b, p. 25.

³⁷⁵ Lefort, 2010.

³⁷⁶ Lefort, 2010, 2011, 2012; Lefort, Rottier 2013a; Lefort, Rottier 2013b.

³⁷⁷ Le Roux 1973.

d'Audierne. Sur un promontoire dominant la baie de Pegwell, à Gateway, sur l'île de Thanet (Kent), treize tombes ont été mises au jour et datées entre 410-210, 380-200 ou 390-300 cal. BC³⁷⁸.

Conclusion :

L'observation de la localisation géographique des lieux funéraires étudiés révèle des associations avec des établissements domestiques et/ou des réoccupations de sites anciens légitimant l'occupation d'un territoire. Les localisations topographiques des sépultures, isolées ou en groupes, affirment une volonté de visibilité du lieu par leurs contemporains, tant en les établissant en hauteur qu'en les situant à proximité des lieux de vie.

2.4. La densité et la durée d'occupation des lieux funéraires

2.4.1. La densité d'occupation

La surface de l'espace réservé au domaine funéraire paraît varier dans le temps et l'espace. Cependant, il est nécessaire de spécifier que les informations connues concernant la surface des lieux funéraires sont limitées en nombre et concernent davantage les régions du nord de la Gaule. Elles ne permettent alors qu'une vision partielle car tributaire de la quantité et de la précision des données recueillies.

- La tombe isolée et les petits espaces funéraires :

Le plus petit espace funéraire est celui de la tombe isolée dans le paysage en dehors des lieux d'habitation sans aménagement monumental. On peut également observer des ensembles regroupant des sépultures sur une dizaine de mètres carrés, illustrant une seule phase d'occupation comme à Saint-Sauveur « Le Champ à trois Coins »³⁷⁹ (Somme) où neuf tombes occupèrent un espace de 48m² au cours de La Tène D1a. Néanmoins, des ensembles de taille relativement moyenne peuvent aussi être occupés lors de plusieurs phases, regroupant ainsi un plus grand nombre de tombes, laissant penser l'effectif au cours de chacune d'entre-elles. Tel que celui de

³⁷⁸ Andrews et al. 2015.

³⁷⁹ Baray 1998 ; Malrain et al. 2005 ; Desenne et al. 2009b ; Buchez 2011.

Glisy « ZAC de la Croix de Fer »³⁸⁰ où une cinquantaine de tombes furent répartis sur 30m² entre La Tène B2 et La Tène D1. Au contraire, certains lieux funéraires installés sur un territoire légèrement plus large sont occupés par un nombre plus réduit de sépultures, comme par exemple à Roissy-en-France « La Fosse Cotheret » (Val-d'Oise)³⁸¹, où dix tombes de La Tène B2 occupaient une surface de 80m².

- Les grands espaces funéraires :

Des tombes furent également organisées sur des surfaces dépassant les 100m², particulièrement à partir de La Tène B2 – La Tène C1 dans le nord-ouest de la Gaule. Mais là encore, la quantité des informations relatives à la surface d'occupation des sites funéraires étudiées n'offre qu'une vague estimation de l'évolution chronologique de l'ensemble du territoire accordé au domaine funéraire. Le nombre de sépultures connues pour ce type d'espace paraît varier, allant de moins d'une dizaine de tombes (comme par exemple à Vignacourt « Le Collège » (Somme) où cinq sépultures de La Tène C1 furent réparties sur un espace de 400m²), à parfois plus d'une centaine. Notons toutefois qu'elles sont dans la grande majorité des cas datées de plusieurs phases d'occupation du site pouvant être de plusieurs siècles, comme l'illustre l'exemple des cent-cinquante fosses sépulcrales à crémation de Marquion « L'Épine »³⁸² (Pas-de-Calais), dont les plus anciennes sont datées de 60-20 avant J.-C. et les plus récentes du III^e siècle de notre ère, étendues sur un espace de 500m² (Fig. 26, page suivante).

- Les très grands espaces funéraires :

On connaît, notamment lors des premières phases de la période traitée des ensembles funéraires très élargis sur plusieurs hectares. Bien que ceux-ci soient attestés pour toute la période concernée, il paraît qu'un certain nombre furent installés à la fin de la période hallstattienne dont l'occupation perdura au cours de l'époque laténienne. Néanmoins, il semble qu'ils ne présentent bien souvent que peu de sépultures selon de l'espace qui leur est réservé pour leur durée d'occupation. Par

³⁸⁰ Gaodefroy, Pinard 2009 ; Auxiette et *al.* 2012.

³⁸¹ Lejars 2005 ; Desenne et *al.* 2009b ; Ginoux et *al.* 2009 ; Marion et *al.*, 2010 ; Auxiette et *al.* 2012 ; Marion 2009, 2012 ; <http://www.panoramadelart.com/Garniture-de-Roissy> (Publication de la page web le 30 juillet 2014).

³⁸² Gaillard 2009, 2010 ; <https://www.inrap.fr/des-tombes-hypogee-decouvertes-marquion-pas-de-calais-1269> (Publication de la page web le 12 juillet 2011).

exemple, à Éterville « Le Clos des Lilas »³⁸³ (Calvados), entre cent-quarante et cent-cinquante tombes furent réparties sur une surface de 15 ha entre le Hallstatt D3 et La Tène A.

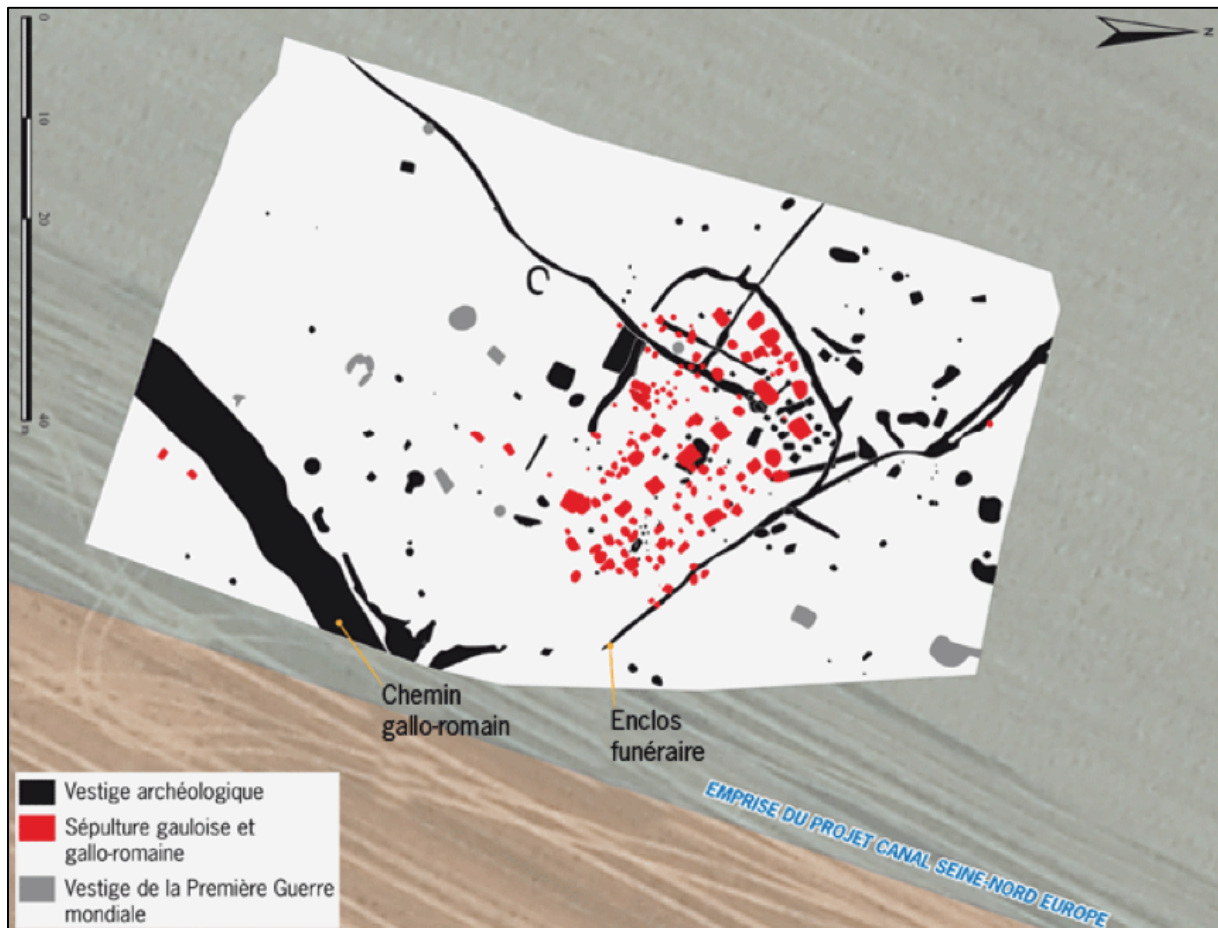


Figure 26. Plan des vestiges de Marquion « L'Épine » (Pas-de-Calais) (extrait de <https://multimedia.inrap.fr/atlas/canal-seine-nord-europe/sites/2653/L-Epine#.XIVAiRP7SRs> , Crédit : C. Font, Inrap (page web publiée par Denis Gaillard et Giles Prilaux (Inrap))

³⁸³ Jahier 2009 ; Delrieu 2009 ; Lepaumier, Delrieu 2010.

2.4.2. La durée d'occupation

En considérant le temps d'occupation des lieux funéraires ainsi que leurs phases d'activités et d'abandon (ou non renseignées), il est important de prendre en compte les méthodes de datations appliquées. La grande majorité des sites compris dans le corpus sont datés selon une chronologie relative. Les systèmes basés principalement sur des études comparatives et typo-chronologiques de matériels métalliques et céramiques ne permettent pas, dans certains cas, d'attribuer de manière précise un site à un temps précis. Leur durée d'occupation, très variable, peut être de 25 ans, pour les phases les plus spécifiques (de La Tène C2a à La Tène D2b d'après Ph. Barral et S. Fichtl 2012), à 300 ans pour les phases les plus imprécises (*Middle Iron Age*, selon Collis 1984 et Cunliffe 2005). Seules des datations par le radiocarbone ou dendrochronologiques autorisent une attribution exacte.

D'après les informations collectées, on observe une durée d'occupation des lieux funéraire variable entre instant T (tombe isolée) à seize générations de 25 ans. Parmi les sites les mieux datés, sur un échantillon de 695 lieux funéraires (représentant 61% de l'inventaire établi), on observe qu'une faible majorité des lieux sont occupés pendant deux générations (23,45% de l'échantillon) ou à un instant T (17,12%). Les sites en activité lors de trois générations (12,81%) ou une seule génération (12,66%) correspondent à la deuxième catégorie de durée, d'après l'échantillon pris en compte. Les durées d'occupation de quatre (8,92%) et cinq générations (10,79%) paraissent moins fréquentes. Quelques cas d'occupation sur une durée de moins d'une génération comptant plusieurs sépultures, sont également observés mais ne représentent que 1,73% de l'échantillon pris en compte.

- Les occupations à un instant T :

Le problème de datation de la durée d'occupation des sites, spécifié plus haut, se vérifie pour les tombes isolées, installées à un instant T attribuées à une phase chronologique relative. En voici quelques exemples : la sépulture datée entre 400 – 325 avant J.-C. à Icklingham³⁸⁴ (Suffolk), celle d'Allonville « Le Champ de Guigny »³⁸⁵ (Somme), datée de de La Tène C2a (200 – 175 av. J.-C.), mais aussi la

³⁸⁴ Whimster 1981; Fouvez 2002.

³⁸⁵ Ferdière et al. 1973 ; Duval et al. 1976 ; Baray 2003 ; Desenne et al. 2009b.

tombe de Noirémont « Beaufort – La Coignée »³⁸⁶ (Oise), datée de La Tène D1b classique (125 – 100 av. J.-C.) ou encore celle située à Saint-Jean-Trolimon « Tronoën » dans le Finistère, datée entre la fin de La Tène D2 et le début de la période gallo-romaine. Mais certaines publications présentent des datations très précises des sites, comme à Bridport « West Bay »³⁸⁷ (Dorset), où deux inhumations sont datées entre 81 et 83 avant notre ère.

- Les occupations de moins d'une génération :

À Shefford « Stanford Bury »³⁸⁸ (Bedfordshire), deux tombes à crémation furent installées entre 40 et 50 avant J.-C. et à Bourton-on-the-Water « Salmonsbury » (Gloucestershire), deux inhumations individuelles datées entre 25 et 40 de notre ère ont été mises au jour. On constate que les sites montrant une occupation de courte durée semblent davantage illustrés à partir de la seconde moitié du II^e siècle avant J.-C. On note aussi que les durées de fréquentation paraissent se raccourcir encore à la fin de la période, pour les derniers lieux funéraires installés avant ou au moment des conquêtes romaines (Fig. 28, p. 136).

- Les occupations d'une génération :

Dans la vallée de la Vimeuse, à Vismes-au-Val « Le Bois de Dix-Sept » (Somme), dix-huit sépultures à crémation furent aménagées entre 150 et 125 avant notre ère. À Welwyn Garden City³⁸⁹ (Hertfordshire), au nord de la Tamise, sept tombes à crémations furent installées entre 50 et 25 avant J.-C.

- Les occupations de deux générations :

Dix inhumations installées entre 300 et 250 avant J.-C ont été découvertes à Roissy-en-France « La Fosse Cotheret » (Val-d'Oise). À Westhampnett (Sussex), cent-soixante-cinq sépultures furent aménagées entre 100 – 50 avant J.-C. Le site de St Albans « King Harry Lane » (Hertfordshire), comprenant quatre-cent-quatre-vingt-une sépultures, fut occupé entre 15/10 avant J.-C et 43 après J.-C. Un petit groupe de trois inhumations individuelles, daté de 100 avant notre ère, a été découvert à

³⁸⁶ Barbet, Bayard 1996 ; Desenne et *al.* 2009b ; Buchez 2011.

³⁸⁷ Whimster 1979, 1981 ; Johns 2002-3 ; Cunliffe 2005 ; Fitzpatrick 2007b ; Davis 2010 ; Harding 2016.

³⁸⁸ Whimster 1979, 1981.

³⁸⁹ Stead 1967 ; Whimster 1979, 1981 ; Fouvez 2001 ; Cunliffe, 2005 ; Fitzpatrick, 2007b, 2010 ; Melrose 2016.

Winterborne (Dorset)³⁹⁰. À North Bersted (West Sussex), une inhumation individuelle isolée fut aménagée en 50 avant J.-C. À Sailly-Flibeaucourt « Voie de Port – Les Anglais »³⁹¹ (Somme), une tombe à crémation isolée fut installée en bord de mer en 25 avant notre ère.

- Les occupations de trois générations :

À Raillencourt-Sainte-Olle³⁹², (Nord), a été mis au jour un groupe de sept tombes à crémation, datées entre 140 et 60 avant J.-C. Les douze sépultures à crémation de Villers-Vicomte « La Rosière »³⁹³ (Oise), furent installées entre 150 et 75 avant J.-C.

- Les occupations de quatre et cinq générations :

À Bois-Guillaume « Les Terres Rouges » (Seine-Maritime), vingt-deux tombes à crémation furent aménagées en trois phases entre 120 et 20 avant J.-C. À Baldock « Icknield Way East » (Hertfordshire), dix-sept sépultures à crémation furent installées entre 25 avant J.-C. et 75 après J.-C. À Pont-Rémy « Le Fond Baraquin »³⁹⁴ (Somme), trente-six sépultures à crémation furent installées entre 250 et 125 avant J.-C. Quarante-deux inhumations, datées entre 20 avant et 105 après J.-C., ont été découvertes à Baldock « Stane Street » (Hertfordshire).

- Les occupations de plus de cinq générations :

Parmi les sites regardés, ceux occupés plus de cinq générations, soit plus de 125 ans, sont relativement plus rares mais néanmoins connus, comme par exemple le lieu funéraire découvert à Chambly « La Remise Ronde – ZAC Les Portes de l'Oise » (Oise) montrant une occupation s'étendant sur 150 ans entre 475 et 325 avant J.-C., ou celui de Abingdon « Spring Road – Vale of the White House »³⁹⁵ (Oxfordshire), occupé pendant une période de 170 ans entre 400 et 230 avant notre ère, mais aussi à Cottévrard « La Plaine de la Bucaille » (Seine-Maritime) où des tombes à inhumations et à crémation furent installées lors de diverses occupations successives entre 250 et 50 av. J.-C.

³⁹⁰ Whimster 1979, 1981; Harding 2016.

³⁹¹ Barbet, Bayard 1996; Baray 1998; Desenne et al. 2009b; Buechez 2011.

³⁹² Bouche 2003 ; Bouche, Blancquaert 2003 ; Ginoux 2007 ; Geoffroy 2011 ; <https://www.inrap.fr/une-necropole-gauloise-raillencourt-saint-olle-3669> (Publication de la page web le 4 juillet 2001).

³⁹³ Barbet, Bayard 1996 ; Baray 2003 ; Desenne et al. 2009b ; Buechez 2011 ; Gaudefroy 2011.

³⁹⁴ Baray 1998 ; Desenne et al. 2009b ; Buechez 2011.

³⁹⁵ Hey et al. 2011.

On observe exceptionnellement des lieux en usage de manière continu sur la très longue durée, parfois au-delà de la période concernée, comme l'ensemble de Baldock « Wallington Road – The Tene » (Hertfordshire) comprenant cent-soixante-quatorze tombes datées entre 50 avant J.-C. et 300 après J.-C. ou encore à Marquion « L'Épine » (Pas-de-Calais), site témoignant de l'aménagement de tombes pendant quatorze générations entre 60/20 avant et le III^e siècle après notre ère, où furent installées seulement cent-cinquante sépultures au cours de cette longue période d'occupation.

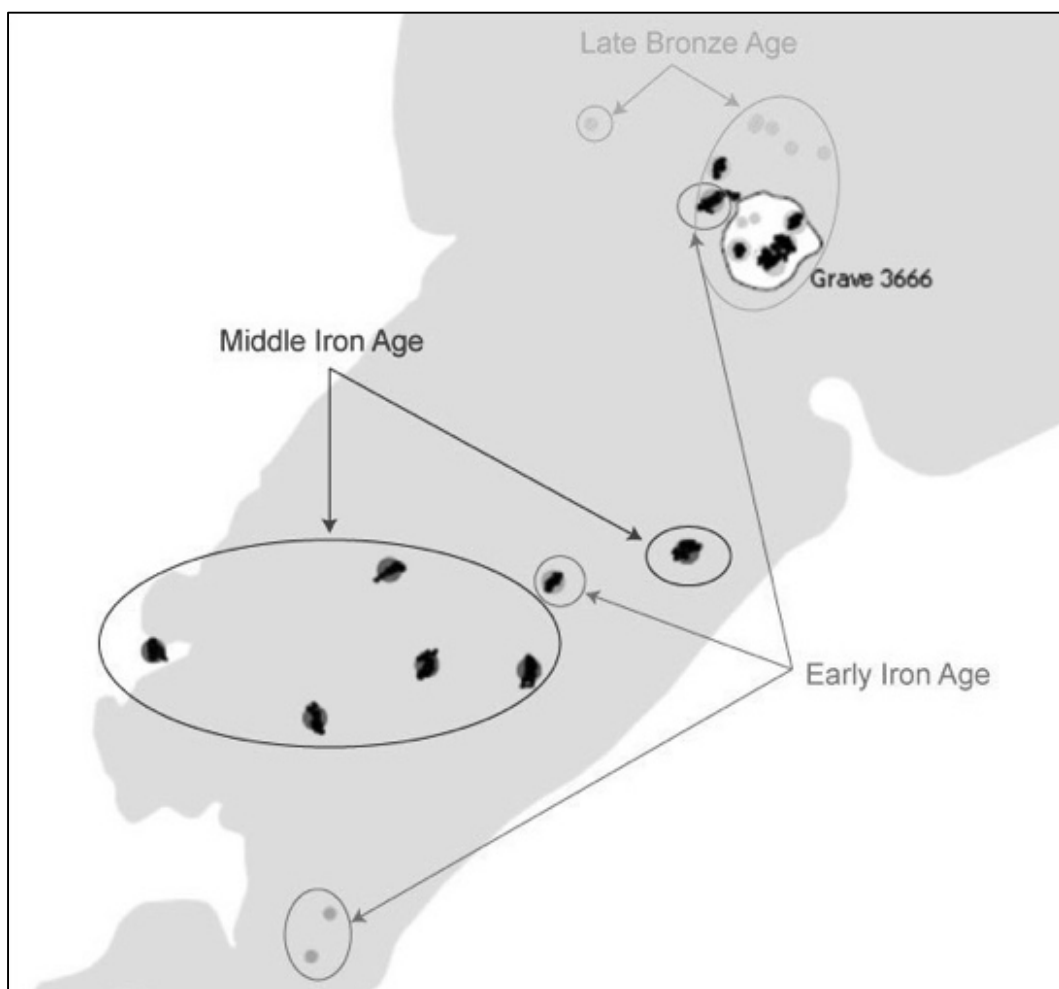


Figure 27. Plan du site funéraire de Cliffs End Farm, Ramsgate (Kent) illustrant des sépultures du Late Bronze Age au Middle Iron Age (extrait de <https://www.scribd.com/document/2956451/Cliffs-End-Display>, crédit : K. Nichols, Wessex Archaeology (modifiée))

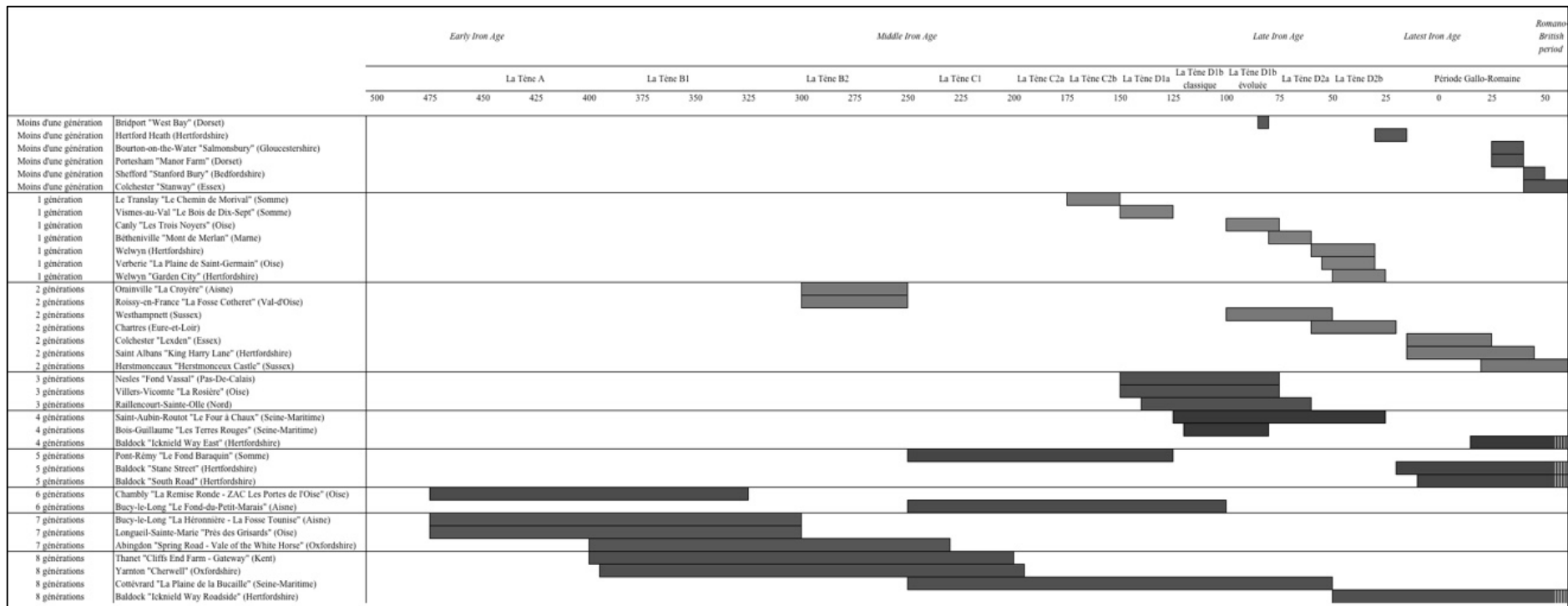


Figure 28. Graphique illustrant des exemples de durées d'occupation de lieux funéraires par génération

- Abandon et réoccupation des lieux funéraires :

Nombreux sont les sites présentant différentes phases d'occupation séparées par une phase d'abandon (ou sans sépultures conservées), traduisant une réoccupation du lieu dans un même but funéraire, laissant également comprendre la visibilité des tombes anciennes dans le paysage ou la connaissance des populations de l'emplacement de cet espace réservé aux défunts (Fig. 29 et 30, pp. 138-139). Comme il a été mentionné précédemment, les sites laténiens les plus anciens témoignent d'une continuité de la fréquentation de sites hallstattiens.

À Cernay-Lès-Reims « Les Charmes »³⁹⁶ (Marne), une première phase d'occupation est observée avec des sépultures datées entre La Hallstatt D2 et la première phase de La Tène A1. Le site fût abandonné jusqu'à La Tène B2, soit pendant une centaine d'années, puis d'autres tombes y furent installées entre La Tène B2 et La Tène C1. Sur le lieu funéraire d'Acy-Romance³⁹⁷ « La Croizette » (Ardennes), des sépultures à inhumation datées entre le Hallstatt D3 et La Tène A ont été fouillées ainsi que des crémations datées entre La Tène C2 et La Tène D1b évoluée, témoignant d'une phase d'abandon du site de quatre générations ainsi que d'une réoccupation avec un changement de type de traitement des corps. À Trethallen Farm³⁹⁸ (Cornouailles), une première occupation de 50 ans, lors de laquelle furent installées deux sépultures, fut suivie d'une courte phase d'abandon d'une génération, puis d'une réoccupation avec l'installation de vingt-et-une autres sépultures.

³⁹⁶ Demoule 1999 ; Charpy 2009.

³⁹⁷ Gaudetroy, Pinard 1997 ; Demoule 1999 ; Baray 2003, 2016 ; Charpy 2009 ; Auxiette et al. 2012. Un site web est consacré aux différents sites (domestique, culturel et funéraire), nommé « Acy-Romance. Les Gaulois des Ardennes » : <http://www.gaulois.ardennes.culture.fr/> (Auteur : Bernard Lambot. Production : Ministère de la Culture et de la Communication. 2011).

³⁹⁸ Cunliffe 2005; Fitzpatrick 2010; Harding 2016.

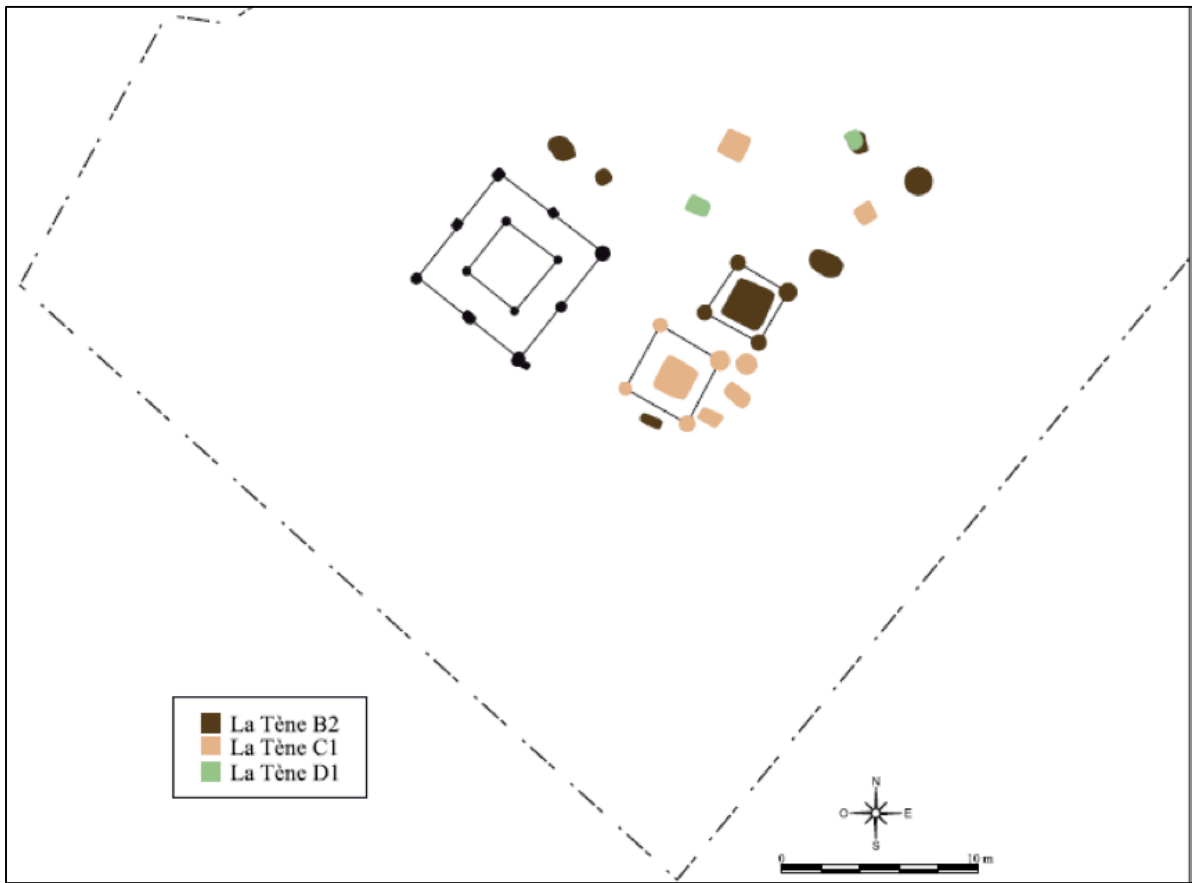


Figure 29. Plan des sépultures du site de Boves « La Forêt de Boves » (Somme), occupé de La Tène B2 à La Tène D1 avec une phase d'abandon ou non documentée à La Tène C2 (extrait de Buchez 2010, p. 118, D.A.O. : S. Hébert et J.-F. Vacossin, Inrap)

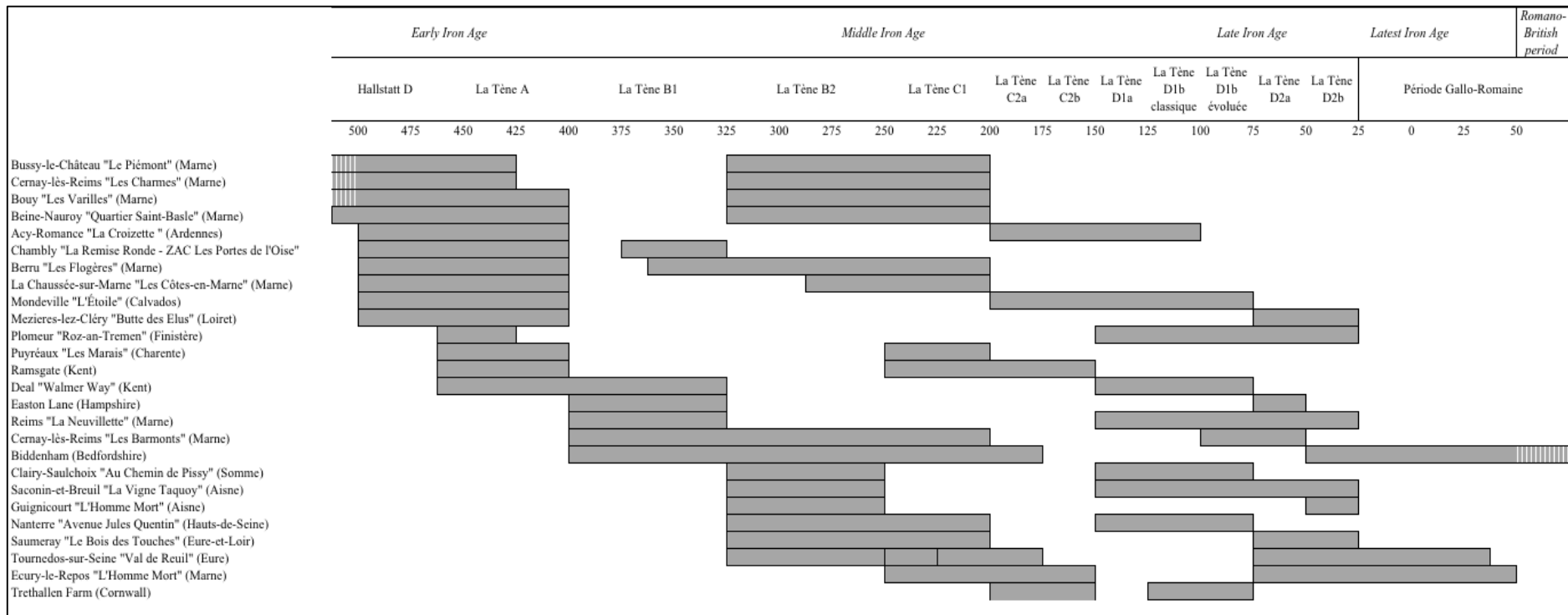


Figure 30. Graphique illustrant des exemples de lieux funéraires présentant des phases d'abandon (ou non documentées) et de réoccupation

Les ensembles funéraires étudiés dans l'échantillon choisi, de 695 lieux funéraires, illustrent un léger avantage des occupations de deux et trois générations. Sachant que les lieux actifs pendant une seule génération de 25 ans semblent presque aussi fréquents. Suivent les sites présents lors de quatre et cinq générations sans toutefois être très représentatifs des lieux connus et majoritairement illustrés dans la zone nord orientale des territoires pris en compte. La rareté des ensembles funéraires occupés plus de cent cinquante ans peut laisser penser à un déplacement des lieux de vie dans le territoire laissant le site réservé aux morts à l'abandon afin d'en créer un nouveau sur d'autres terres, ou à une disparition des éléments signalant les tombes, ou encore à un autre choix de lieu funéraire par les populations présentes pour l'installation d'un nouvel espace souvent à quelques kilomètres du ou des précédent(s). On peut le constater notamment pour plusieurs ensembles funéraires proches datés de diverses phases chronologiques qui se suivent comme à Barbey³⁹⁹ (Seine-et-Marne), au lieu-dit « Le Chemin de Montereau » un petit ensemble de tombe fut en usage entre La Tène A et La Tène B2, celui du lieu « Fief du Bac » de la même commune fût occupé par un ensemble funéraire daté entre La Tène B2 et La Tène C1 puis enfin le lieu-dit « Le Chemin de Misy » présentant quatre tombes à crémation de La Tène C2. Les occupations successives dans le temps laissent présumer la visibilité des tombes au moment de chaque nouvelle installation. Certaines communes actuelles présentent plusieurs lieux funéraires protohistoriques contemporains, montrant une véritable volonté de distinguer des groupes funéraires les uns des autres dans l'espace, multipliant ainsi la part du territoire réservé au domaine funéraire. À Abbeville (Somme), au lieu-dit « La Sole de Baillon »⁴⁰⁰ quatre-vingt-douze tombes à crémation furent installées entre La Tène C1 et La Tène D2b et à Abbeville « La Porte Marcadé »⁴⁰¹ d'autres tombes illustrant le même type de traitement furent aménagées au cours de l'occupation du lieu précédent, de La Tène C2b à La Tène D1a.

³⁹⁹ Baray 2003 ; Marion *et al.* 2010.

⁴⁰⁰ Barbet, Bayard 1996 ; Baray 1997, 1998 ; Malrain *et al.* 2005 ; Desenne *et al.* 2009b ; Buchez 2011 ; Auxiette *et al.* 2012.

⁴⁰¹ Duval 1975 ; Baray 2003.

Conclusion :

Il est ardu de définir une prédominance de densité ou durée d'occupation des sites funéraires étudiés. Les tombes isolées sans grand aménagement et/ou marquage sont bien évidemment les plus petites structures dans le temps et l'espace. On a pu constater des lieux étendus sur une surface allant de quelques mètres carrés à plusieurs hectares. Le critère de la surface des lieux paraît être sans corrélation avec leur durée d'occupation. La distinction entre ces lieux ne peut donc pas être seulement un besoin de spécifier un changement de pratique par l'adoption d'un autre type de traitement des corps ou simplement une occupation d'un autre temps. Les raisons d'un tel choix ne peuvent être que supposées. S'agit-il de séparer des personnes selon le lien, ou plutôt l'absence de lien existant entre elles, qu'il soit de diverse nature ? Ou témoigne-t-il de la présence de différents groupes ? Un regard systématique sur les différents types de lieux de vie et de leur durée d'occupation sur un territoire plus restreint serait nécessaire à la compréhension des différents espaces funéraires contemporains qui leur sont associés et situés à proximité les uns des autres. Une telle étude permettrait d'apercevoir si les sites funéraires réoccupés témoignent de l'apparition d'un nouvel établissement domestique ou d'une volonté de la part de nouveaux habitants de s'approprier un site ancien. Au contraire, elle pourrait exprimer un besoin de la part d'un groupe présent de longue date de signifier son appartenance à un territoire lors de phase de bouleversement sociaux importants nécessitant une démonstration d'une légitimité territoriale en s'associant à ceux vus comme des ancêtres fondateurs du groupe.

2.5. Les effectifs des lieux funéraires

Les lieux funéraires peuvent être constitués d'une seule à plusieurs centaines tombes. Comme nous l'avons vu précédemment, l'estimation de la population exhumée dans les lieux funéraires ne paraît pas correspondre aux effectifs dans les habitations auxquelles ils peuvent être associés d'après leur contemporanéité et leur rapprochement géographique⁴⁰². On ne peut donc pas penser la démographie des unités domestiques en s'appuyant sur les espaces funéraires qui leur sont attribués⁴⁰³. D'autant qu'il apparaît que les personnages ayant droit à l'aménagement d'une tombe visible dans le long terme, au sein d'un espace funéraire commun ou isolé, semble issus d'une part privilégiée⁴⁰⁴ des sociétés du second âge du Fer. Les espaces funéraires ne peuvent donc pas représenter une réalité démographique objective car ils ne concernent qu'une part choisie du peuplement de ces lieux de vie protohistoriques⁴⁰⁵.

Les tombes isolées et les groupes de tombes sont distingués en six catégories d'après l'étude de 1167 phases d'occupation des lieux funéraires dont 19% pour lesquels le nombre de sépultures n'a pas pu être renseigné (d'après une catégorisation inspirée de l'étude des espaces funéraires du second âge du Fer en Picardie de Sophie Desenne, Geertrui Blancquaert, Stéphane Gaudefroy, Marc Gransar, Bénédicte Hénon et Nathalie Soupart (2009), dans « *Implantation et occupation des espaces funéraires au second âge du Fer en Picardie* »⁴⁰⁶) :

- Catégorie 1 : tombe isolée (27%) ;
- Catégorie 2 : groupe de 2 à 5 sépultures (23%) ;
- Catégorie 3 : groupe de 6 à 20 sépultures (23%)
- Catégorie 4 : groupe de 21 à 50 sépultures (15%) ;
- Catégorie 5 : groupe de 51 à 100 sépultures (7%) ;
- Catégorie 6 : groupe de plus de 100 sépultures (5%).

⁴⁰² Rapin 2001, p. 32.

⁴⁰³ Brunaux 1998, p. 264.

⁴⁰⁴ Rapin 2001, p. 33.

⁴⁰⁵ Rapin, In : Baray 2004, p. 32.

⁴⁰⁶ Desenne et al. 2009b, pp. 28-30.

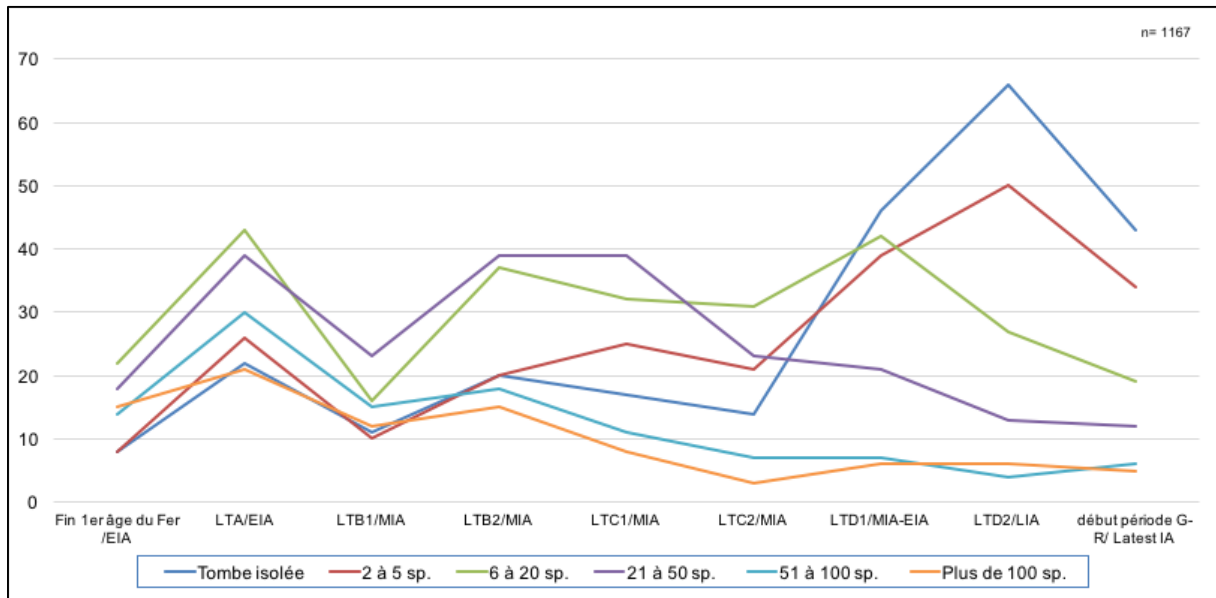


Figure 31. Graphique d'évolution temporelle des groupes d'effectifs de tombes

- Les tombes isolées :

Ce type d'installation dans le paysage, aménagée à un instant T, est la plus petite unité funéraire connue au cours de la période concernée. Cependant, il apparaît distinctement que son usage devient croissant à partir du 1^{er} siècle avant J.-C. (27% d'entre elles sont datées de La Tène D2). Cette constatation du nombre grandissant de tombes isolées est visible des deux côtés de la Manche. Les tombes isolées restent également très présentes aux derniers temps de l'indépendance gauloise sur le continent, période à laquelle elles devinrent le type d'unité funéraire majoritaire sur l'île de Bretagne. Ainsi, les tombes isolées représentent 29% des types de lieux installés au cours de La Tène D1, 40% de ceux connus à La Tène D2 et demeurent importantes à la fin de la période britonne et au début de la période gallo-romaine continentale en correspondant à 36% des types d'espaces connus. Ces sépultures sont visibles sur l'ensemble de la zone traitée, avec toutefois une concentration au nord de la Seine et dans le sud-est de l'île britannique. Cette observation est induite par le nombre de sites funéraires bien plus important au cours des cinq siècles dans ces régions. On note également l'absence de tombes isolées, d'après l'inventaire établi, dans la partie sud de la Normandie actuelle, dans les régions de la plaine de Caen et du Cotentin (Fig. 32, page suivante).

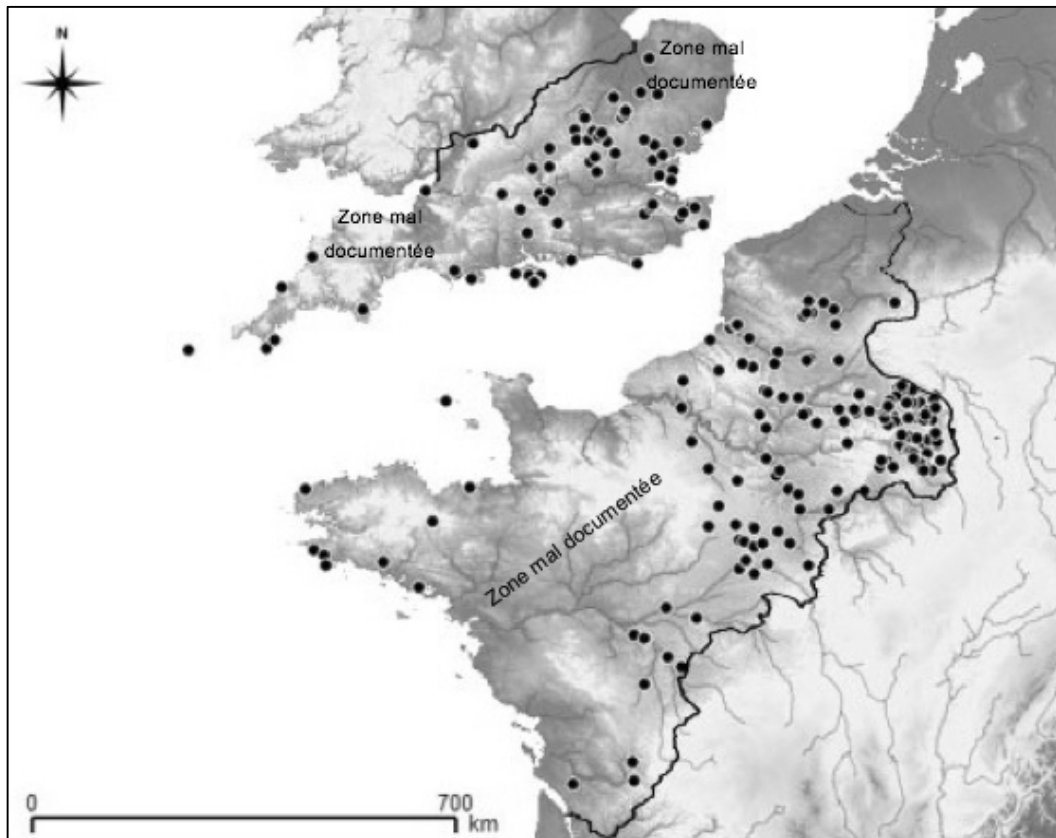


Figure 32. Carte de répartition des tombes isolées du second âge du Fer / Iron Age

- Les groupes de 2 à 5 sépultures :

Un peu moins fréquents que les sépultures isolées, ces groupes de faible effectif se rencontrent aux mêmes périodes et semblent suivre la même évolution chronologique que celles-ci. Ils correspondent à 24% des lieux funéraires de La Tène D1, puis 30% de ceux connus à La Tène D2, et enfin représentent 29% de ceux présents à la fin de la période britonne et au début de la période gallo-romaine. Comme pour le type de lieu précédent, la majeure partie d'entre eux sont datés de La Tène D2, soit 21%. Ces groupes de sépultures représentent 73% des sites occupés lors d'une courte durée de moins de 25 ans, 48% de ceux constitués au cours d'une génération et 36% de ceux en activités lors de trois générations. Ces petites unités funéraires se rencontrent quasi-exclusivement dans la moitié nord de la zone traitée, des deux côtés de la Manche. On en connaît aussi dans la péninsule armoricaine, néanmoins ceux-ci sont bien moins présents que les tombes isolées. Cependant, contrairement à celles-ci, ces petits ensembles de sépultures sont visibles dans le sud-ouest de la Normandie, près des côtes de la Manche et sur les rives de l'Orne.

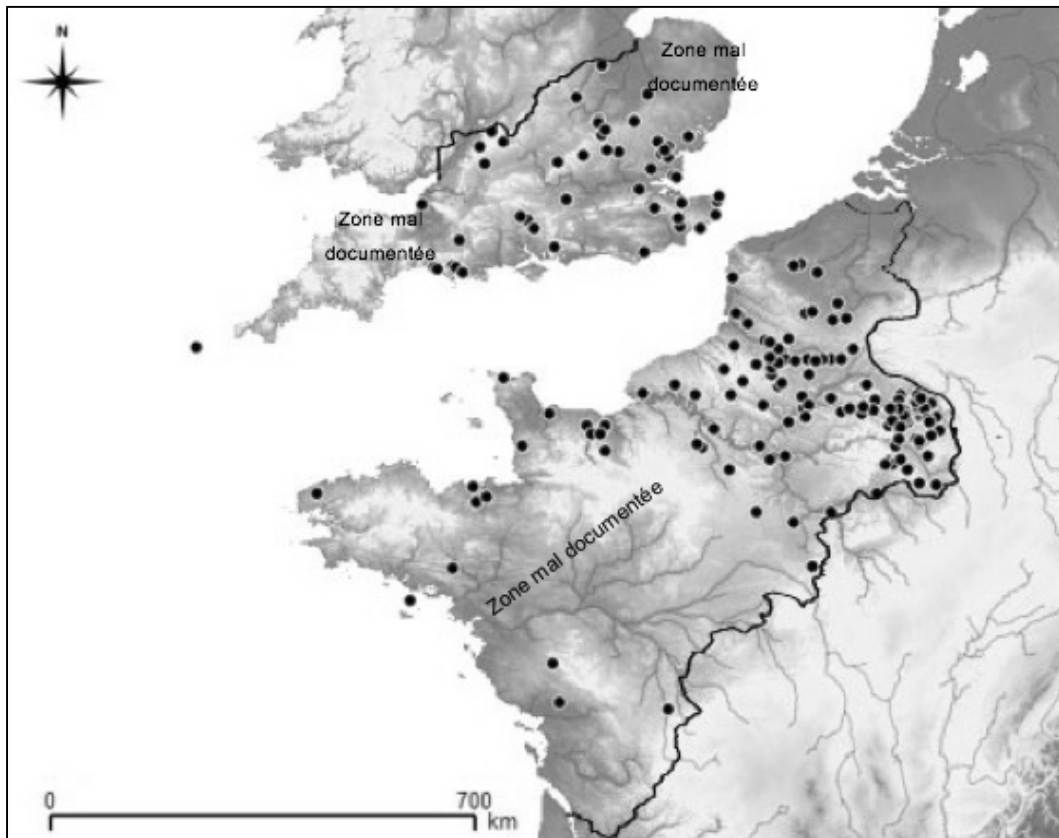


Figure 33. Carte de répartition des groupes de 2 à 5 sépultures du second âge du Fer / Iron Age

- Les groupes de 6 à 20 sépultures :

Comme le type d'ensembles vus précédemment, ces groupes représentent 23% des types de lieux étudiés ici. Ils sont interprétés dans la littérature archéologique, comme des « *cimetières ruraux des familles de propriétaires des exploitations agricoles installées à proximité* »⁴⁰⁷. Le lien entre les différents individus reposant dans ce type de groupes peut également être perçus par l'association des défunts dans une même structure funéraire. Pour seulement 21% d'entre eux, le nombre d'individus par sépulture est renseigné, néanmoins 48% présentent des tombes plurielles, pour la majorité des sépultures doubles d'un adulte et d'un enfant, à dépôts simultanés ou successifs. On peut y voir un lien particulier entre ces personnes réunies dans la tombe.

Un ensemble de 14 inhumations de La Tène B2 a été découvert à Bouqueval « Le Fossé à Deux Gueülles » (Val-d'Oise) (Fig. 34, p. 147). À Orainville « La Croyère »⁴⁰⁸

⁴⁰⁷ Extrait de Ginoux 2007, p. 67.

⁴⁰⁸ Desenne et al. 2005 ; Charpy 2009 ; Desenne et al. 2009b ; Auxiette et al. 2012.

(Aisne), un groupe de neuf tombes fut installé à La Tène B2, dont la sépulture double n° 008 contenant les restes inhumés d'une jeune femme et d'un enfant de 10 ans. À Allonne « Les Quarante Mines – Les Moulins – ZAC de Ther » (Oise), ont été mises au jour huit tombes à inhumation installées au début de La Tène C1. Parmi celles-ci quatre sépultures contenaient les restes de deux individus (sépultures n° 2, 3, 6 et 7) et une présentait ceux de cinq personnes (sépulture n°4). Cette dernière fut constituée en deux temps : un premier dépôt d'une femme adulte et de deux immatures précédait celui d'une autre femme accompagnée d'un enfant. Entre 200 et 100 avant notre ère, à Bouchon « Le Rideau Miquet » (Somme), quinze tombes à crémation constituaient un espace funéraire de 960m². Les restes brûlés de deux adultes y ont été découverts dans une même fosse sépulcrale.

Sur le continent, ces ensembles de moins d'une vingtaine de tombes sont davantage caractéristiques du début de la période. En effet, 16% d'entre eux sont établis au cours de La Tène A et représentent 24% des lieux occupés à cette période. Il semble qu'un nombre non négligeable de ce type de groupe fut aménagé au cours de la fin de la période hallstattienne car ils constituent 26% des lieux attribués à ce temps étant aussi occupés au début de la période laténienne. En territoire insulaire, les ensembles de 6 à 20 tombes sont bien plus visibles à partir de la fin du II^e et au I^{er} siècle avant J.-C. Rappelons que cette observation est induite par le nombre grandissant de tous types de lieux funéraires sur l'île à partir de cette période. On note aussi que malgré leur faible nombre connu entre les milieux des III^e et II^e siècles avant notre ère, ils correspondent au pourcentage le plus élevé des sites de cette période (31%). Dans leur majorité, ces groupes se constituent au cours de 50 ou 75 ans, soit deux (26%) et trois générations (20%). Ils correspondent à 31% des lieux occupés lors de deux générations et 36% de ceux actifs durant trois générations. Ces nombres nous indiquent que les populations protohistoriques y installèrent en moyenne quatre ou cinq sépultures par générations de 25 ans, soit approximativement une sépulture tous les cinq ans. Concernant la partie continentale, ces groupes de 6 à 20 sépultures sont majoritairement présents dans le nord-est. Sur l'île de Bretagne, ce type de regroupement est généralement peu présent mais on en dénombre néanmoins dans la partie centrale du sud de l'île et dans le Kent actuel.

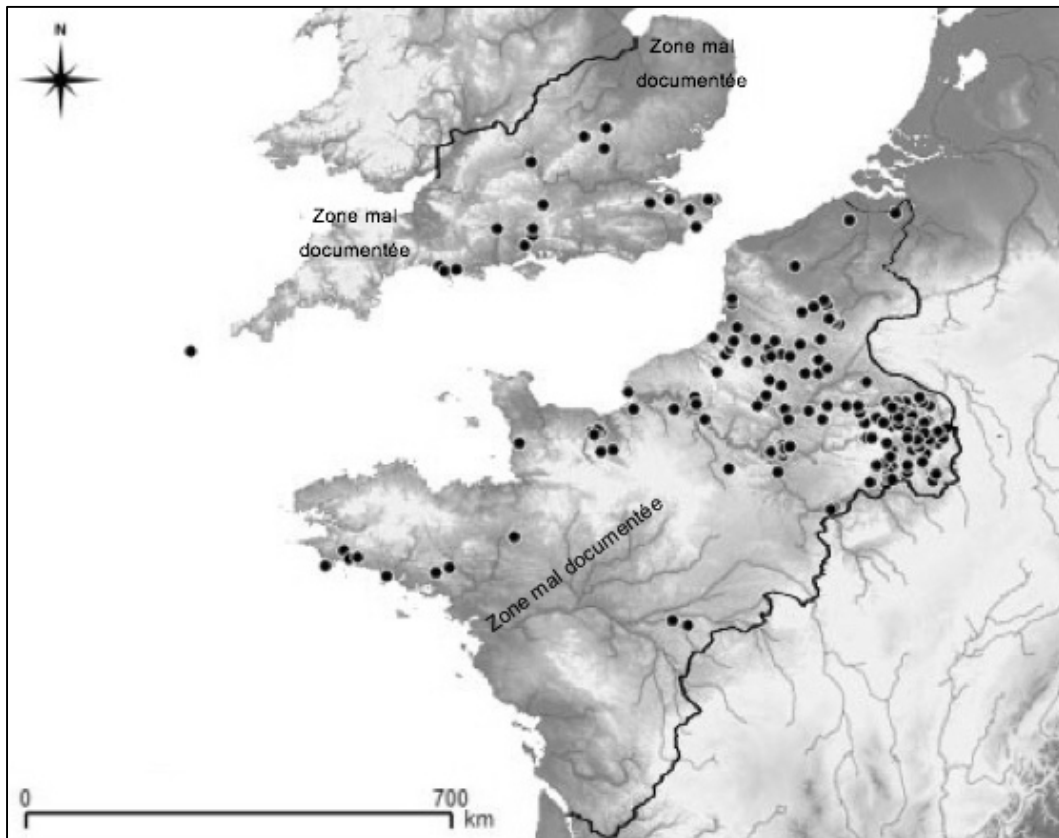


Figure 34. Carte de répartition des groupes de 6 à 20 sépultures du second âge du Fer / Iron Age

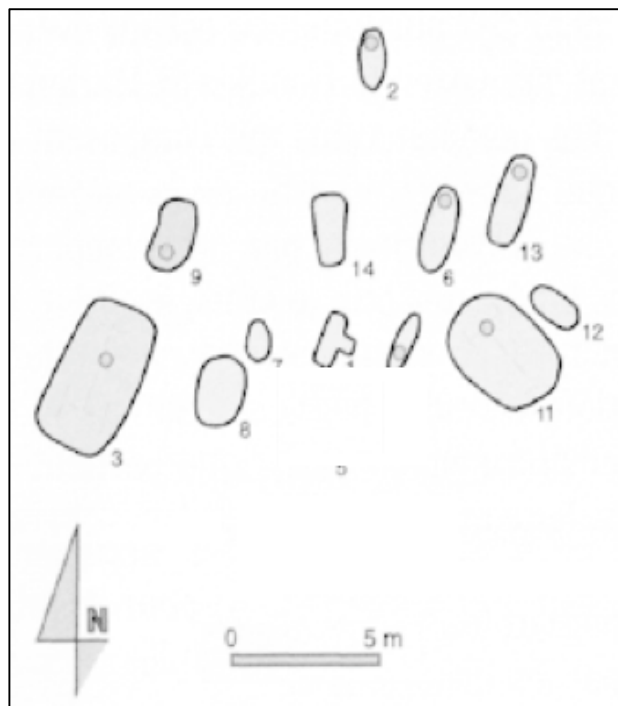


Figure 35. Plan de l'ensemble des 14 sépultures de La Tène B2 de Bouqueval « Le Fossé à Deux Gueülles » (Val-d'Oise) (extrait de Lejars 2005, p. 81, Fig. 11)

- Les groupes de 21 à 50 sépultures :

Ce type d'ensembles de tombes est bien moins fréquent que les unités de plus petite taille et constituent 15% des lieux funéraires inventoriés. On constate une augmentation de ces groupes à partir de La Tène B2 (17% d'entre eux sont attribués à cette phase chronologique) et une continuité de leur occupation lors de l'étape suivante de La Tène C1 (également 17%). Leur nombre paraît diminuer progressivement à partir de La Tène C2 pour devenir extrêmement faible à partir à la fin de la période (seulement 5% de ces groupes sont présents à la Tène D1, pareillement à La Tène D2).

Ces ensembles de plusieurs dizaines de tombes semblent caractéristiques du III^e siècle avant J.-C., représentant 26% de la totalité des sites datés de La Tène B2 et 30% de ceux de La Tène C1 sur l'ensemble des lieux. Ils paraissent principalement s'établir lors de cinq générations, car 27% sont constitués au cours de 125 ans et ils correspondent à 47% des sites occupés pendant ce laps de temps. Ces éléments illustrent donc un faible effectif par génération car on dénombre la même fréquence d'aménagement de nouvelles sépultures que pour les groupes plus restreints composés de 6 à 20 sépultures, soit une tombe tous les cinq ans. Cependant, certains des ensembles de 21 à 50 tombes sont formés en seulement deux générations (19% de ce type d'ensemble est occupés pendant une cinquantaine d'années). La fréquentation de ces lieux fût alors plus importante, avec l'installation de près d'une quinzaine de sépultures lors d'une génération. Ces groupes paraissent caractéristiques des territoires continentaux situés au nord de la Seine, bien qu'on puisse en rencontrer dans la plaine de Caen et quelques très rares cas en Armorique ou sur l'île britannique.

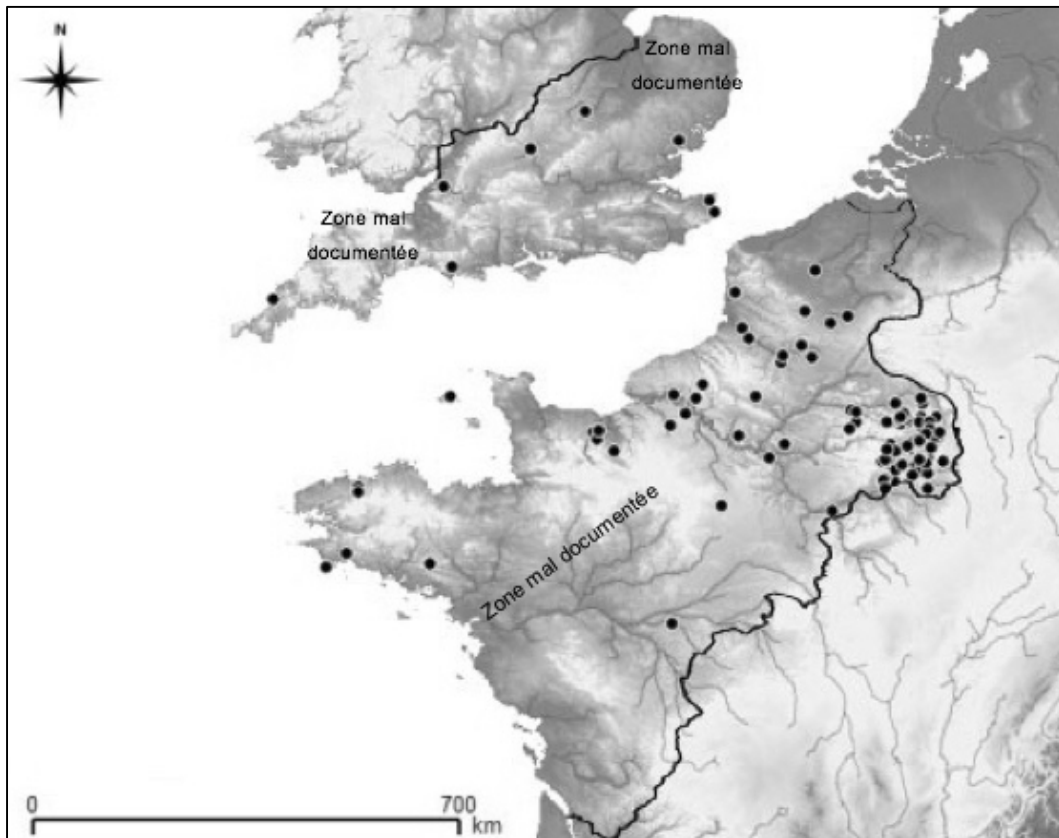


Figure 36. Carte de répartition des groupes de 21 à 50 sépultures du second âge du Fer / Iron Age

- Les groupes de 51 à 100 sépultures :

Ces grands ensembles ne représentent que 7% des types de groupes différenciés. La très grande majorité date de la fin du Hallstatt et de La Tène ancienne. 27% d'entre eux sont datés de La Tène A, alors que seulement 10% sont de La Tène C1, et deviennent très marginaux à la fin de La Tène. En effet, ils correspondent à seulement 4% de des groupes installés à La Tène D2. On remarque que 17% de ces grands ensembles sont fondés au cours de la première moitié du V^e siècle avant J.-C., au Hallstatt D et que le même pourcentage est constaté pour ceux datés de La Tène A et La Tène B1, alors que seuls 4% sont datés de La Tène D1 et 2% de La Tène D2. Ces regroupements de 50 à 100 tombes, sont principalement formés sur 75 ou 100 ans, soit entre trois (19%) et quatre générations (16%). On peut alors déduire à une installation d'une à deux sépultures par an, témoignant d'une activité plus importante que celle observer dans les espaces de plus petites structures, bien qu'occupées sur une durée moindre. Ces grands groupes de sépultures sont majoritairement visibles

de la zone « Aisne-Marne ». On en connaît quelques rares cas dans la zone ouest au nord de la Seine, particulièrement près des côtes et sur les rives des principaux cours d'eau, mais ceux-ci demeurent toutefois beaucoup moins nombreux que dans la zone voisine à l'est. Ces types d'espaces sépulcraux à grands effectifs semblent quasi-inexistants dans la partie sud-est continentale et les terres insulaires.

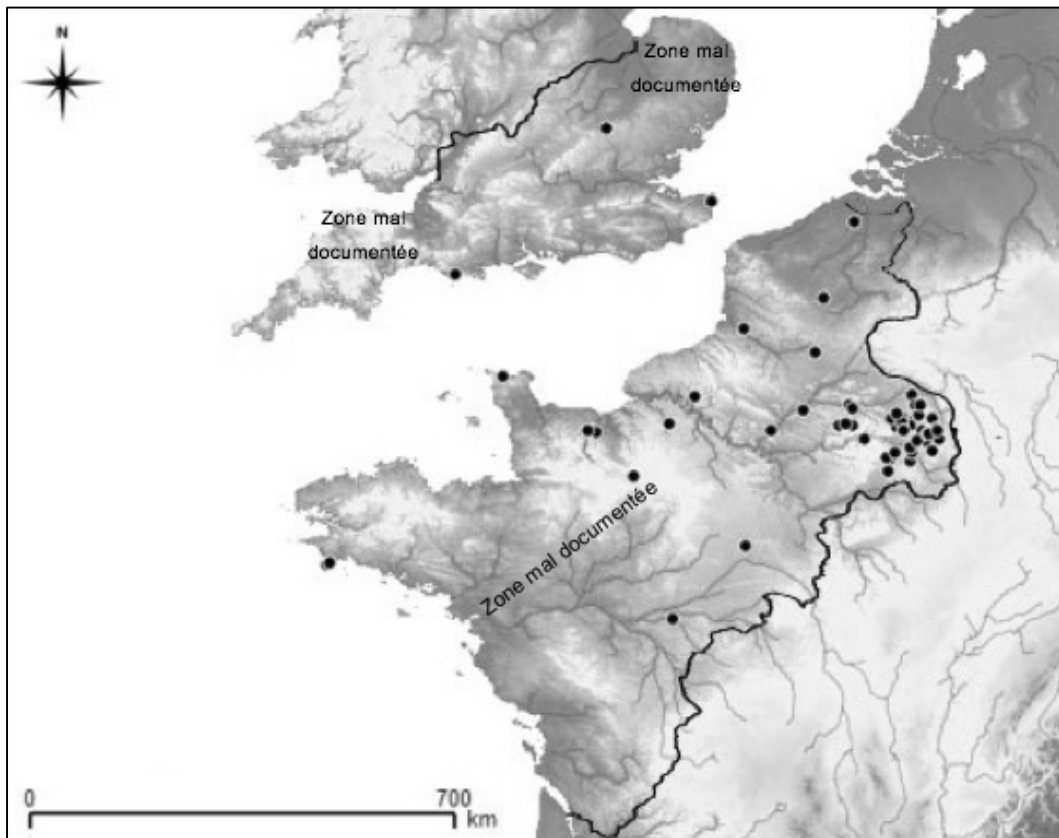


Figure 37. Carte de répartition des groupes de 51 à 100 sépultures du second âge du Fer / Iron Age

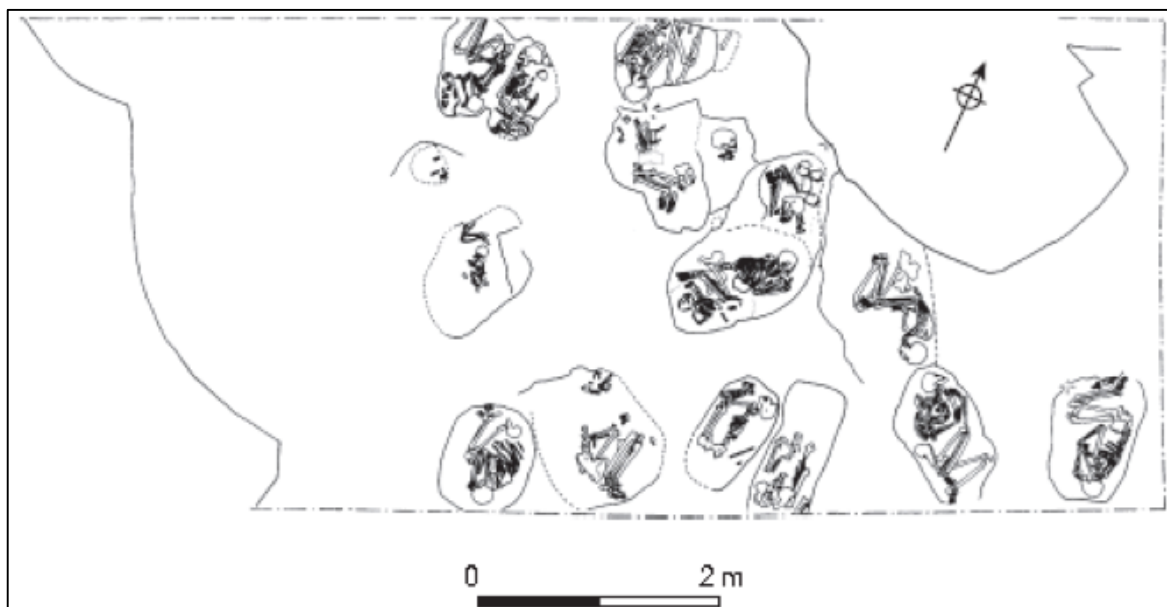


Figure 38. Plan des 15 corps conservés au sein de l'ensemble funéraire de Suddern Farm (Hampshire) qui comptait 91 sépultures au Middle Iron Age (extrait de Sharples 2010, p. 273, Fig. 5.8)

- Les groupes de plus de 100 sépultures :

Ces ensembles de très grande taille sont les moins répandus, tant d'un point de vue temporel que spatial, et ne représentent que 5% des différents groupes distingués. Comme pour le type de groupes précédent, celui-ci est davantage présent au cours de La Tène ancienne et sont attestés dès la fin de la période hallstattienne. On constate que 23% de ceux-ci sont occupés à La Tène A, que 16% sont déjà présents au Hallstatt D et que le même pourcentage est visible à La Tène B2, après une faible baisse de leur effectif au cours de la phase de La Tène B1 (13%). Ces très grands assemblages sont en moyenne composés de 215 sépultures. La majorité est constituée au cours de quatre générations (21%), soit plus de deux dépôts sépulcraux par an. Cependant certains de ces lieux sont composés lors de deux générations de 25 ans (18%), alors constitués de plus de quatre dépôts annuels, ou encore lors de huit générations (18%), témoignant dans ces cas de l'installation d'une seule tombe chaque année.

À Éterville « Le Clos des Lilas »⁴⁰⁹ (Calvados), le site funéraire présentant entre 125 et 150 sépultures selon les différents auteurs, occupé entre le milieu du VI^e et le milieu du II^e siècle avant J.-C, témoigne de l'installation d'environ 10 à 15 sépultures par

⁴⁰⁹ Jahier 2008, p. 38.

génération. À Bouville – Villers-Ecalles « A150 : site 6 »⁴¹⁰ (Seine-Maritime), cent-quatre tombes à crémation furent installées au cours d'une génération, entre 150 et 125 avant J.-C, comptant ainsi l'aménagement de plus de quatre sépultures par an. L'ensemble funéraire de Bobigny « Hôpital Avicenne »⁴¹¹ (Seine-Saint-Denis) comptait près de 515 sépultures dont 287 intactes datées entre le milieu de La Tène B2 – La Tène C1 (Fig. 39, ci-dessous). Ces types de groupes sont généralement rencontrés au nord de la Seine et principalement dans la zone « Aisne-Marne ». Mais on peut aussi en voir, en nombre minime, en descendant la Seine et quelques très rares cas épars sont répertoriés sur l'île de Bretagne. Ces ensembles funéraires de très grande taille ne peuvent être perçus comme pratique « médio-atlantique » du second âge du Fer car leur plus grand nombre est attribué au début de la période qui nous intéresse et à la fin de la précédente et est bien davantage observés dans la région du nord-est de la Gaule (Fig. 40, page suivante).

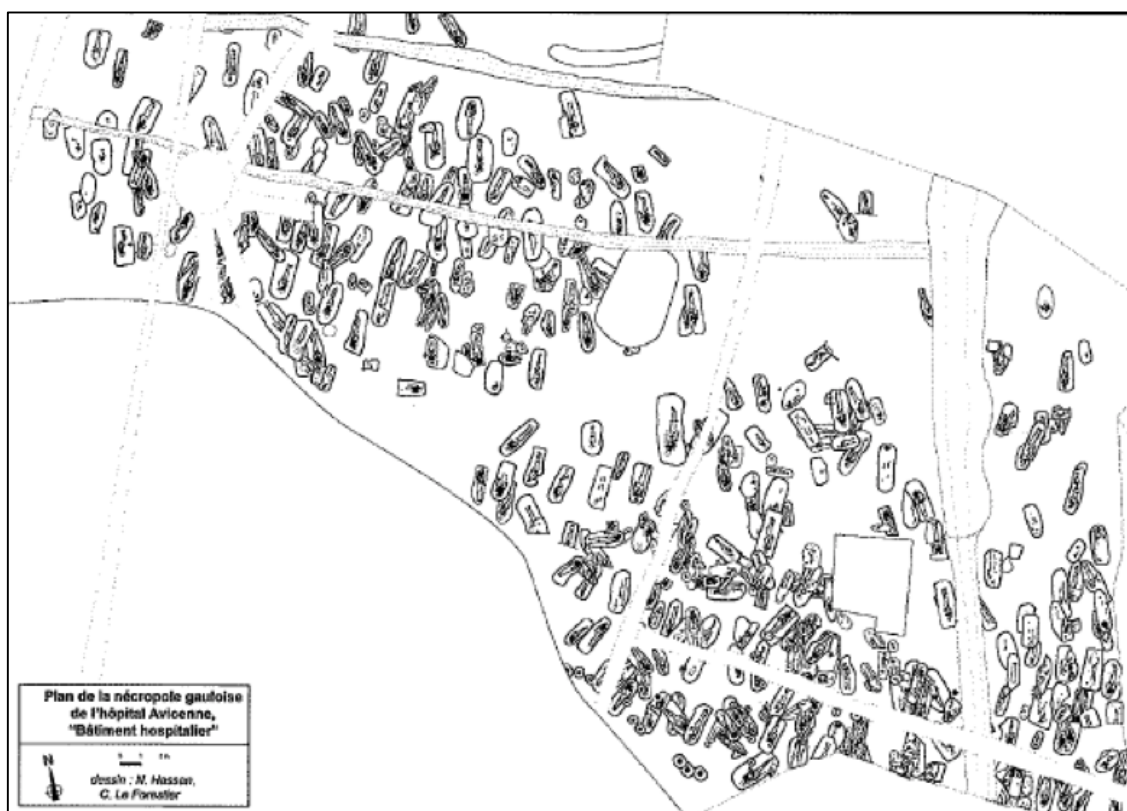


Figure 39. Plan de l'ensemble funéraire de Bobigny « Hôpital Avicenne » (Seine-Saint-Denis) (extrait de Marion 2012, p. 107, Fig. 4, Dessin : N. Hassan et C Le Forestier)

⁴¹⁰ Michel, Pézennec 2014 ; <http://www.eveha.fr/fouille/bouville-villers-ecalles-76-a150-site-6/> (Publication de la page web en juin 2016).

⁴¹¹ Marion 2012.

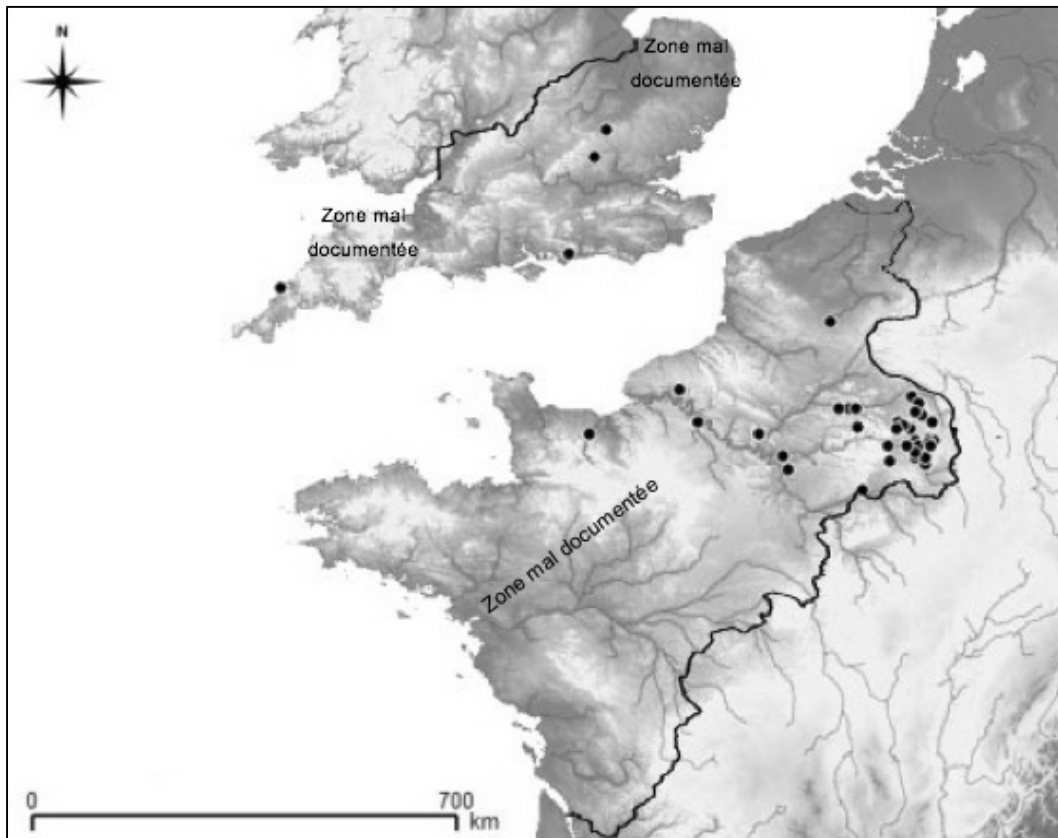


Figure 40. Carte de répartition des groupes de plus de 100 sépultures du second âge du Fer / Iron Age

- L'évolution spatio-temporelle des tombes isolées et groupes de tombes :

D'après les résultats de l'étude de l'échantillon choisi, on distingue six grandes phases d'évolution chronologique dans les effectifs des types d'installations funéraires (groupes de sépultures ou tombes isolées) :

- V^e siècle avant J.-C. :

La quasi-totalité des sites connus sont situés sur le continent, principalement au nord de la Seine, bien que quelques lieux soient répertoriés en Normandie et près de côtes atlantiques de la péninsule armoricaine. On connaît principalement des sites de moyens et grands effectifs : 26% des sites fondés à la fin du Hallstatt D3 et 24% de La Tène A sont des ensembles de 6 à 20 sépultures, 21% des lieux installés au Hallstatt D3 et le même pourcentage de ceux de La Tène A sont des groupes de 21 à 50 tombes, 17% des lieux funéraires aménagés au Hallstatt D3 et 17% de ceux de La Tène A dénombrent entre 51 et 100 sépultures et enfin 18% des sites hallstattiens

occupé à La Tène A en présentent plus d'une centaine (principalement dans la zone « Aisne-Marne »).

- IV^e siècle avant J.-C. :

On note une diminution du nombre de sites funéraires inventoriés lors de cette phase chronologique. La zone située au nord de la Seine, particulièrement à l'est, est la mieux documentée pour cette période. On constate cependant une légère croissance des effectifs au sein des lieux funéraires. En effet, en comparaison avec la période précédente, on observe une augmentation du nombre des groupes de plus de 100 sépultures de 2%, de ceux comprenant entre 51 et 100 sépultures de 1%, et de ceux de 21 à 50 sépultures de 5%, selon le nombre de phases d'activité des sites connus à La Tène B1, correspondant à près de la moitié de ceux présents au cours de la seconde moitié du V^e siècle avant J.-C.

- III^e siècle avant J.-C. :

Cette période est marquée par une augmentation du nombre d'occupations funéraires, principalement sur le territoire continental, avec une expansion vers l'ouest, le long des cours d'eau, principalement sur les rives des affluents de la Seine, de la Somme et de l'Orne, mais aussi quelques sites, certes moins nombreux, dans les plaines et vallées alluviales à proximité de la Loire. Parmi les sites étudiés dans ce chapitre, on note une croissance de 1,71% du nombre de lieux entre La Tène B1 et La Tène B2 puis une diminution de 1,12% de celui-ci entre La Tène B2 et La Tène C1. Les groupes d'effectifs moyens et grands demeurent nettement majoritaires lors de ce siècle, cependant on remarque une augmentation d'ensembles à faible effectifs. Les regroupements de 21 à 50 aménagements sépulcraux restent prédominants (26% des sites de La Tène B2 et 30% de ceux de La Tène C1), mais les ensembles de 6 à 20 sépultures sont majorés de 7% entre La Tène B1 et La Tène B2 et les groupes de petite taille dénombrant entre 2 et 5 tombes augmentent de près de 7% entre le début de La Tène B2 et la fin de La Tène C1, d'après le nombre de sites en activité connus pour chacune des étapes chronologiques.

- Première moitié du II^e siècle avant J.-C. :

Lors de cette étape, le plus important nombre de sites demeure en très grande majorité dans la partie continentale de la zone traitée. On observe une baisse de la quantité de lieux funéraires connus, ainsi qu'un mouvement dans l'espace des sites funéraires visibles, avec l'installation de nouveaux lieux dans l'ouest continental. Comme lors de la phase précédente, cette observation se manifeste davantage au nord de la Seine, en direction des côtes de la Manche, sur les rives de la Somme et dans la vallée de l'Authie, ainsi qu'à proximité de l'Escaut. On en compte également quelques rares exemples au sud du grand fleuve, le long de l'Eure ou encore près de la Loire. Les unités présentent au cours de cette première moitié du II^e siècle avant J.-C., regroupent moins de sépultures que celles mises en place précédemment. Entre La Tène C1 et La Tène C2, on note une augmentation de 7% des lieux de 6 à 20 tombes, de 2% des lieux comprenant 2 à 5 sépultures et une faible progression de 1% des tombes isolées alors que les ensembles de 21 à 50 sépultures baissent de 7%.

- Milieu du II^e – milieu du I^{er} siècle avant J.-C. :

Cette période d'un siècle est caractérisée par un nombre exponentiel des sites funéraires des deux côtés de la Manche. Cependant ce phénomène est davantage marqué sur l'île de Bretagne. D'après les ensembles regardés, on voit une augmentation de 1,6% des lieux sépulcraux au milieu du II^e siècle avant notre ère. Les lieux insulaires sont eux multipliés par 4,5 entre ces deux phases chronologiques. Cette phase est marquée par une forte croissance du nombre d'installations d'espaces funéraires présentant des groupes de petits effectifs et une très forte diminution des lieux comportant un grand nombre de tombes. On constate ainsi un accroissement de 3% des groupes présentant de 2 à 5 tombes et de 15% des tombes isolées, entre La Tène C2 et Le Tène D1. Cette progression se poursuit à la phase suivante de La Tène D2 avec une augmentation de 6% des groupes présentant entre 2 et 5 sépultures et de 11% des tombes isolées.

- Milieu du I^{er} siècle avant – milieu du I^{er} siècle après J.-C. :

À la fin de la période laténienne continentale et au cours de la dernière phase d'indépendance de l'île britannique, les lieux funéraires présentent les mêmes effectifs restreints que lors de l'étape précédente, bien qu'il soit évident que leur nombre devient moindre suite à la conquête des Gaules, un siècle avant celle de la Bretagne.

Conclusion :

Au regard des éléments pris en compte dans ce chapitre, on constate que les lieux funéraires étudiés comptent majoritairement des tombes isolées (23%) ou de petits regroupements de 2 à 20 sépultures (46%). Comme nous allons le voir dans le chapitre suivant, il n'est pas rare de voir l'installation d'ensembles funéraires autour de « sépultures fondatrices » isolées.

2.6. L'organisation des espaces funéraires

L'agencement des sépultures au sein d'un lieu funéraire traduit l'intention de structurer ou non un espace dédié aux morts et aux rites qui leurs sont destinés et/ou associés⁴¹². Il nécessite un certain degré d'appréhension de ce territoire en amont de l'installation des dépôts sépulcraux. La distribution des tombes dans l'espace peut être comprise comme une expression d'une image réelle, altérée ou idéalisée, s'accordant aux idées religieuses, socio-politiques et/ou culturelles d'un groupe, variables dans le temps et l'espace.

- Les espaces ouverts :

Les lieux funéraires étudiés peuvent être sans délimitations visibles, dits « ouverts »⁴¹³. Ces ensembles ouverts paraissent davantage dans la zone nord-ouest de la zone étudiée (exemples : Bois-Guillaume « Les Bocquets »⁴¹⁴ (Seine-Maritime), La Tène C2 et La Tène D1 et Bouafles « La Plante à Tabac »⁴¹⁵ (Normandie), transition Hallstatt D3 – La Tène A et à La Tène D1).

- Les espaces fermés :

Le lieu funéraire peut être, au contraire, « clos » ou « fermé », c'est-à-dire délimité par l'aménagement d'enclos qui peuvent être fossoyés et/ou palissadés. D'après les données connues, les lieux délimités paraissent bien plus observables dans la moitié nord de la zone continentale et dans la partie centrale du sud de l'île de Bretagne, au

⁴¹² Bonnabel 2012, pp. 86-87

⁴¹³ Desenne et al. 2009b, p. 31 ; Desenne, Gransar, In : Auxiette et al. 2012, pp. 72-74.

⁴¹⁴ Dilly 2002 ; Baray 2011.

⁴¹⁵ Prost 2008 ; <https://www.inrap.fr/rd-313-651> (Publication de la page web le 8 octobre 2012).

cours de l'intégralité des cinq siècles étudiés. Comme à Soliers « Parc d'Activités Eole »⁴¹⁶ (Normandie), où à La Tène A, trois inhumations individuelles furent installées dans un espace fermé par un enclos fossoyé de plan carré.



Figure 41. Photographie de l'enclos funéraire quadrangulaire de Soliers « Parc d'Activité Eole » (Somme) (Extrait de Issenmann 2011, p. 84, Fig. 3)

- L'emplacement de la tombe isolée :

Comme nous l'avons vu précédemment, les sépultures étudiées peuvent être rassemblées, groupées ou isolées. Ces dernières, connues pour l'ensemble des temps et territoires traités, semblent en nombre bien plus conséquent à partir de La Tène C2, et prédominent jusqu'à La Tène D2⁴¹⁷. Ces sépultures peuvent être repérables dans le paysage grâce à certains aménagements et architectures funéraires tels que les *tumulus*, les enclos ou encore des stèles de pierre et/ou être spatialement dépendantes de structures domestiques et/ou d'autres sépultures

⁴¹⁶ Issenmann 2011 ; Issenmann et al. 2017 ; <http://www.eveha.fr/fouille/soliers-14-parc-dactivites-eole/> (Publication de la page web en septembre 2011).

⁴¹⁷ Desenne et al. 2009b, p. 28.

regroupées⁴¹⁸. En effet, certaines d'entre elles sont situées non loin de groupes de tombes contemporaines, comme à Allonne « les Quarante Mines – Les Moulins – ZAC de Ther » (Oise), où à La Tène B2, deux tombes furent isolées d'un regroupement de six sépultures, une première fut placée non loin au nord-ouest et une seconde installée à plusieurs mètres au sud-est du groupe. Les tombes isolées peuvent également signifier une nouvelle phase d'occupation de l'espace et/ou un changement de type de traitement des corps. Nous pouvons nous interroger sur l'idée sous-jacente et l'expression d'une telle installation à l'écart du groupe. Pourquoi isoler une ou plusieurs sépultures et à qui sont-elles réservées ? L'attribution chronologique des différents dépôts d'objets auprès des défunts par les auteurs des publications consultées, mais aussi les types d'aménagement et architecture, permettent également de comprendre la distinction et/ou le lien entre sépultures isolées et groupes de tombes. L'exemple du site de Sublaines « Le Grand Ormeau » (Indre-et-Loire), illustre une différence dans l'aménagement de monuments entre les tombes groupées et une autre isolée. L'espace funéraire, occupé entre le Hallstatt D3 et La Tène C2, y est divisé en trois : un premier groupe de trois tombes alignées, puis - quatre tombes et une tombe isolée étant la seule recouverte d'un *tumulus*.

- Les tombes « fondatrices » :

L'installation de tombes ou groupes de tombes autour d'une sépulture « fondatrice », entraîne ainsi une extension de la zone funéraire⁴¹⁹ (exemples : Tournedos-sur-Seine (Eure)⁴²⁰, La Tène B2 et La Tène C2a, tombe n° 486 ; Cottévrard « La Plaine de la Bucaille » (Seine-Maritime)⁴²¹, La Tène C1 – La Tène D2a, tombe st. 270 ; Birdlip « Cowley »⁴²² (Gloucestershire), début du I^{er} siècle de notre ère, sépulture double d'un homme et d'une femme. Un autre exemple très intéressant est connu à Deal « Mill Hill »⁴²³ (Kent). La riche sépulture n°112 accueillait un homme d'une trentaine d'année, inhumé avec une épée et un bouclier, mais aussi une coiffe en bronze décorée. D'après la chronologie du site celle-ci paraît être la « tombe fondatrice » de cet ensemble funéraire occupé au *Middle Iron Age* (soit entre La Tène

⁴¹⁸ Baray 2003, p. 99.

⁴¹⁹ Parker Pearson 1999, p. 12.

⁴²⁰ Carre 1993 ; Delrieu 2009.

⁴²¹ Le Goff, Guillot 1997 ; Blancquaert, Desfossés, 1998 ; Dilly 2002 ; Desenne et al. 2009b ; Bonnabel, 2012.

⁴²² Whimster 1979, 1981 ; Chadwick 1987 ; Fitzpatrick 1996, 2007b ; Johns 2002-3 ; Cunliffe 2005.

⁴²³ Whimster 1979, 1981 ; Parfitt 1995 ; Stead 1995 ; Fitzpatrick 2007b, 2010 ; Harding 2016 ; Lamb 2016.

C1 et La Tène D1b continentales). La sépulture de ce porteur d'armes, richement dotée, installée lors d'une période correspondant à La Tène C1 continentale, fut suivie de celle de trois groupes de tombes, un premier de quatorze sépultures dit groupe « Central », entre La Tène C2 et La Tène D1, puis celui de trois tombes appelés groupe « Ouest » entre La Tène C2b et La Tène D1a et enfin le groupe « Sud-Ouest » comptant vingt-sept tombes au cours de La Tène D1b.

Les sépultures apparaissant seules dans le paysage peuvent aussi être à l'origine de la construction d'un établissement non funéraire, devenant ainsi des éléments fondateurs de l'occupation d'un territoire⁴²⁴. Comme à Ymonville « Les Hyèbles »⁴²⁵ (Eure-et-Loir), où une inhumation masculine individuelle datant de La Tène C1 fut incluse dans le portail d'entrée d'un établissement enclos plus récent comportant notamment de nombreuses armes mutilées (Fig. 42, page suivante) ; type de déformations ordinairement observées dans les sanctuaires « belges », mais aussi dans certaines sépultures⁴²⁶.

⁴²⁴ Gaudefroy, In : Auxiette et *al.* 2012, p. 143.

⁴²⁵ Bailleux, Josset 2010.

⁴²⁶ Voir le chapitre consacré aux armes et pièces d'armement, p. 452.

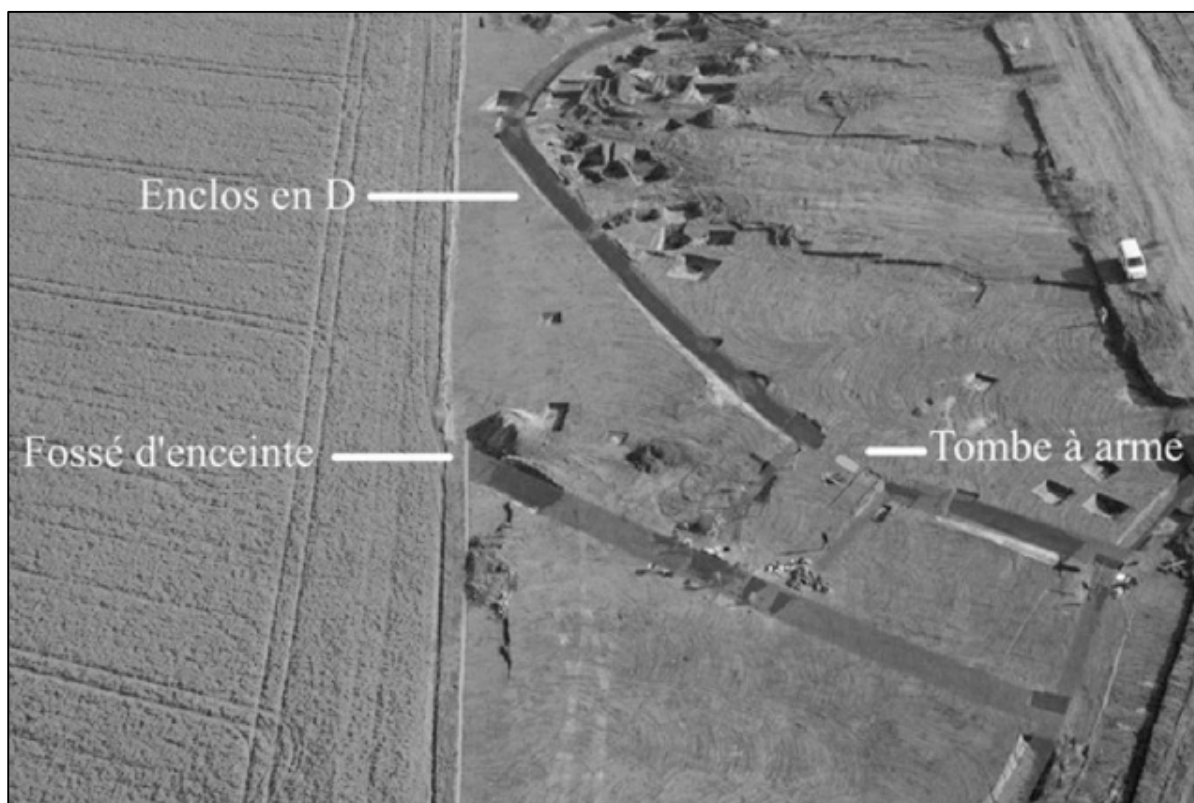


Figure 42. Vue aérienne des enclos et de la « tombe à arme » d'Ymonville « les Hyèbles » (Eure-et-Loir) incluse dans l'entrée d'un enclos (Cliché Alain Lelong, extrait de <https://www.inrap.fr/les-hyebles-4438> (page web publié le 25 janvier 2011, modifiée le 17 mai 2016))

- Les tombes « centrales » :

Les tombes dites « centrales », pouvant également être « fondatrices », autour desquelles s'organisent les autres sépultures⁴²⁷, vues alors comme « satellites », sont aussi aperçues dans la zone étudiée, au cours de l'ensemble de l'âge concerné. Néanmoins, il semblerait qu'elles soient davantage visibles dans les régions du nord de la Gaule, ainsi que dans la moitié est de l'île. Plusieurs exemples témoignent de ce type de sépultures « centrales ». À Bucy-le-Long « Le Fond-du-Petit-Marais »⁴²⁸ (Aisne), site occupé entre La Tène C1 et La Tène D1b classique, des inhumations furent organisées autour de la tombe à char monumentale n° 258 datée de La Tène C1. À La Calotterie « La Fontaine aux Linottes »⁴²⁹ (Pas-de-Calais), entre fin de La

⁴²⁷ Desenne et al. 2009b, p. 31.

⁴²⁸ Demoule 1999 ; Baray 2003 ; Charpy 2009 ; Desenne et al. 2009a, 2009b, 2009c ; Gransar 2009 ; Auxiette et al. 2012.

⁴²⁹ Barbet, Bayard 1996 ; Le Goff, Buillot 1997 ; Blancquaert, Desfossés 1998 ; Ginoux 2007 ; Desenne et al. 2009b ; Ginoux et al. 2009 ; Oudry-Brailon 2009 ; Auxiette et al. 2012.

Tène C1- début La Tène C2 et début de La Tène D1a, plusieurs sépultures furent disposées de manière éparses autour de la tombe n°604, située au centre d'un enclos quadrangulaire ouvert (Fig. 43, page suivante), au sein de laquelle le mobilier funéraire était composé de mors de cheval, d'éléments de parure, de vaisselle céramique, d'un seau en bois et d'ustensiles de toilette.

Les tombes dites « satellites » semblent parfois organisées autour de plusieurs autres sépultures au mobilier plus abondant, bénéficiant parfois d'aménagements particuliers. Comme celles de St Albans « King Harry Lane » (Hertfordshire), datées entre 15-10 avant et 43 après J.-C, organisées en cercle autour d'un enclos au sein duquel furent installées des sépultures dotées d'objets métalliques, notamment des éléments de parure et des instruments de toilette.

On peut également rencontrer des sépultures organisées autour d'un monument plus ancien ou contemporain. Comme constater à Méaulte « Le Buisson Vitasse - Plateforme aéro-industrielle de Haute-Picardie »⁴³⁰ (Somme), où trois groupes de tombes furent installées autour d'un édifice de plan carré, ou à Plomeur « Roz-an-Tremen » (Finistère) où des sépultures de La Tène D furent organisées autour de tombes et d'une stèle installées à La Tène A.

⁴³⁰ Billand et al. 2007 ; Buchez 2011 ; Auxiette et al. 2012 ; <http://www.inrap.fr/plateforme-aero-industrielle-de-haute-picardie-4003> (Publication de la page le 11 avril 2007).

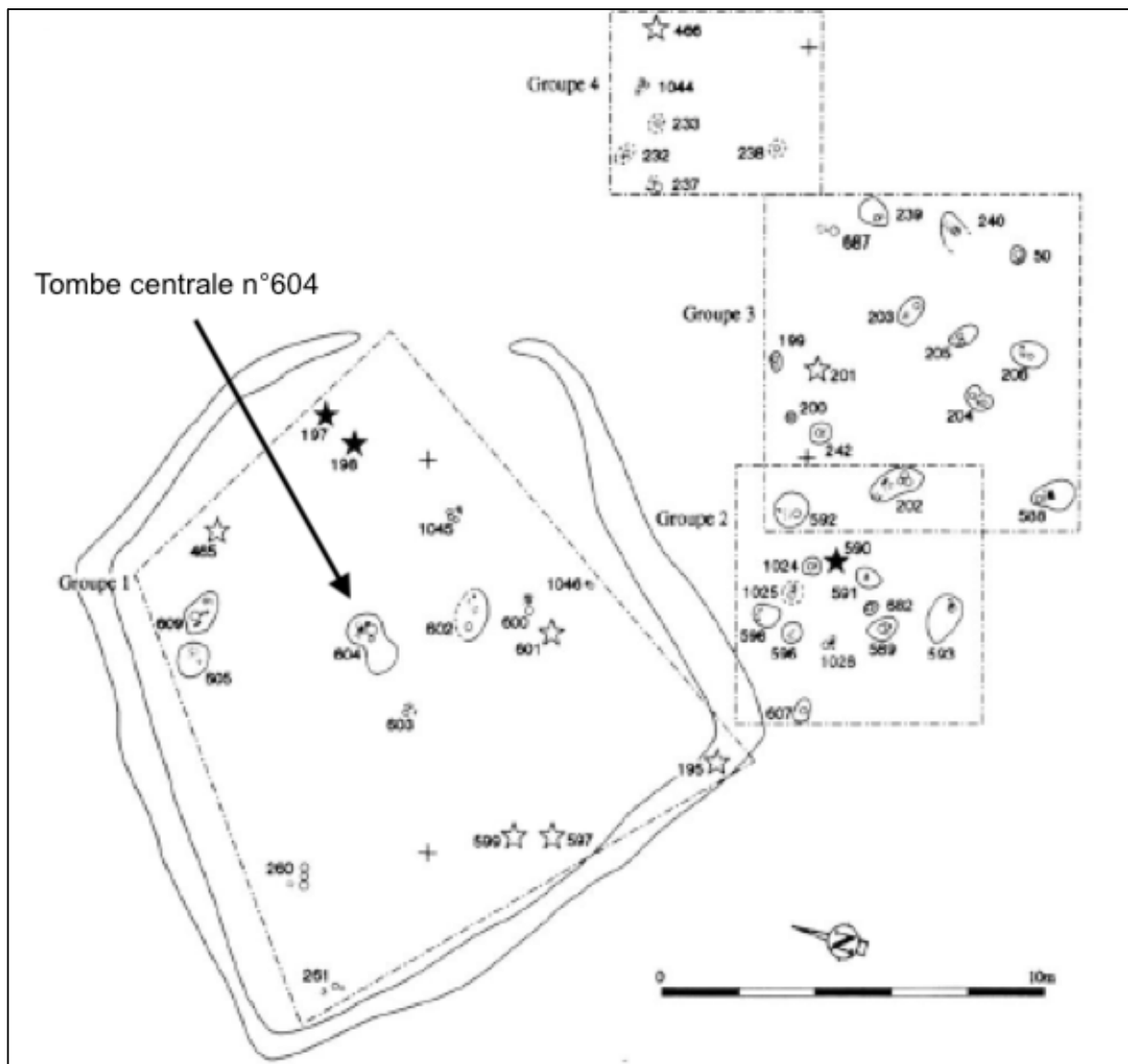


Figure 43. Plan de l'ensemble funéraire de La Calotterie « La Fontaine aux Linottes » (Pas-de-Calais) (Extrait de Blancquaert et Desfossés 1998, p. 138, Fig.3, D.A.O. : E. Middleton (modifié))

- L'organisation autour d'un espace « vide » :

On observe aussi, sur certains lieux funéraires, une organisation autour d'un espace paraissant « vide » de forme circulaire. On peut s'interroger sur la fonction d'un tel espace et se demander si des aménagements aujourd'hui disparus furent présents lors de la phase d'activités du site. À Westhampnett (Sussex), des tombes datées entre 100 – 50 avant J.-C., furent organisées autour d'un grand espace circulaire d'environ 18m de diamètre⁴³¹, aujourd'hui vide, ayant une probable signification rituelle et laissant penser à l'emplacement d'un ancien monticule disparu⁴³² (Fig. 44.A, page suivante). À Saint-Jean-sur-Tourbe « Le Catillon – Le Jardinnet » (Marne), le groupe de tombes enclos de La Tène ancienne, situé dans la partie sud-est du site, paraît agencé autour d'un espace circulaire d'environ 80m de diamètre sans aucune structure apparente⁴³³. Parmi les seize sépultures de La Tène D1a situées à Cizancourt-Licourt « La Sole des Galets – Vallée Madeleine »⁴³⁴ (Somme), une dizaine localisée dans la partie sud, semble organisée autour d'un espace subcirculaire vide mesurant environ 10m de diamètre (Fig. 44. B, page suivante).

- L'organisation des groupes de tombes :

Certains ensembles funéraires se présentent sous forme de tombes rassemblées en un seul groupe, comme à Martainneville « Les Longs Journeaux »⁴³⁵ (Somme), illustrant un unique groupe de huit tombes de La Tène A, ou à Roissy-en-France « La Fosse Cotheret » (Val-d'Oise), où un groupe d'une dizaine de sépultures alignées sur une surface de 80m² fut installé lors de la première moitié du III^e siècle avant J.-C., à 200m d'un habitat contemporain, ou encore à Albury⁴³⁶ (Hertfordshire), où plusieurs tombes à crémation formèrent un seul regroupement sépulcral, à la toute fin du I^{er} siècle avant notre ère.

⁴³¹ Fitzpatrick 2010, p. 24, Fig. 7.

⁴³² Sharples 2010, pp. 284-285.

⁴³³ Issenmann et al. 2013, p. 82, Fig. 26.

⁴³⁴ Lefèvre 1998b, p. 111 ; Méniel 2001 ; Malrain et al. 2005.

<https://www.inrap.fr/la-sole-des-galets-et-vallee-madeleine-4495> (Publication de la page web le 12 juillet 2011).

⁴³⁵ Barbet, Bayard 1996; Buchez 2011; Gaudefroy 2011.

⁴³⁶ Whimster 1979, 1981.

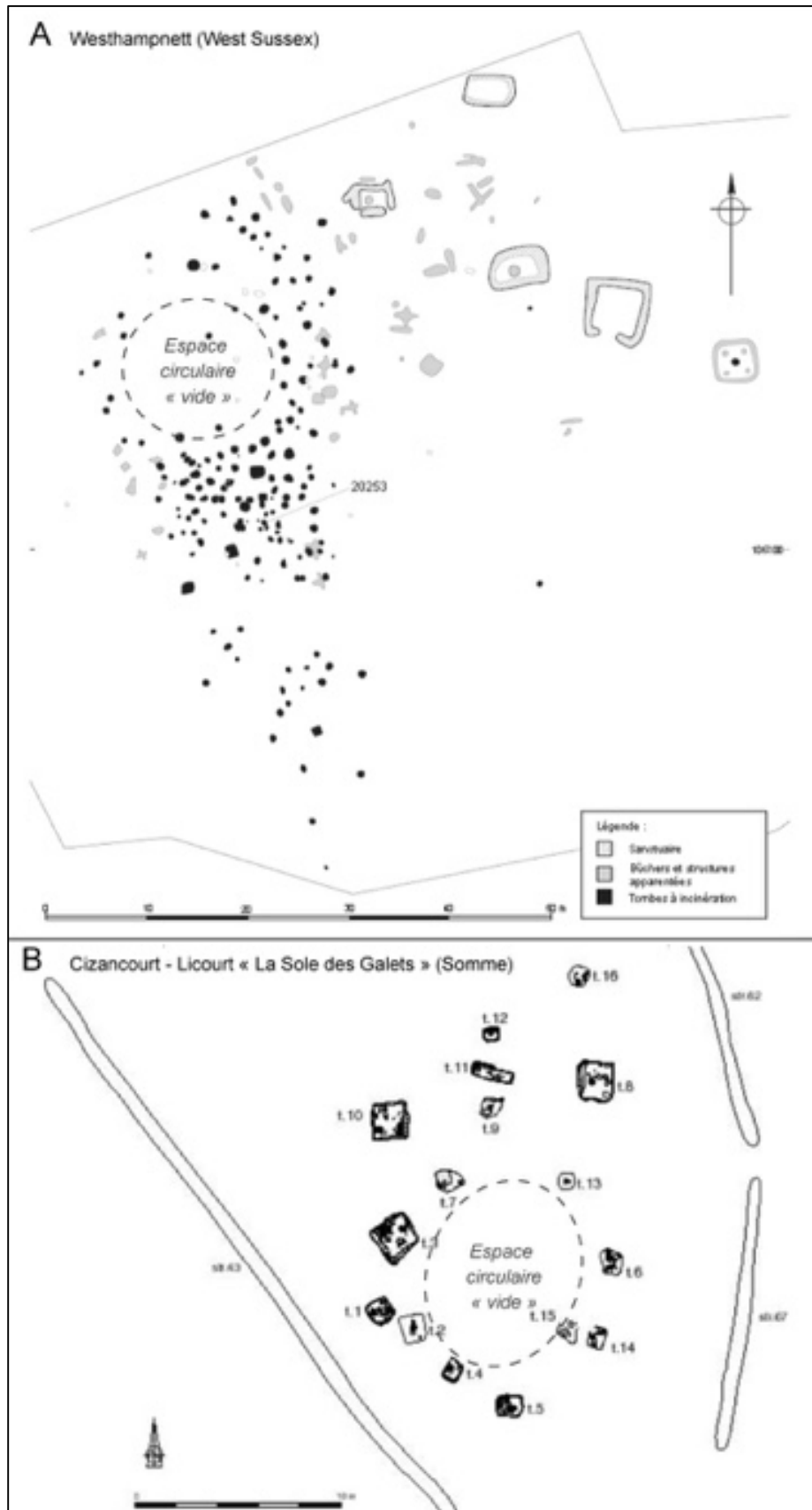


Figure 44. Plans d'ensembles funéraires présentant des espaces circulaires « vides » - A. Westhampnett (West Sussex) (extrait de Fitzpatrick 2010, p. 24, Fig. 7 (modifiée)) ; B. Cizancourt – Licourt « La Sole des Galets » (Somme) (Extrait de Lefèvre 1998b, p. 111, D.A.O. : P. Maquet, Afan (modifié))

- La distance entre les groupes de tombes :

Bien que les différents regroupements de sépultures au sein d'un même lieu funéraire ne semblent parfois pas très éloignés les uns des autres, aucune normalisation de cette distance ne transparait dans le temps et l'espace, qu'ils soient ou non contemporains.

À Cambrai « Route de Solesme – Le Bon Pasteur »⁴³⁷ (Nord), deux groupes de crémations distants de 170m l'un de l'autre furent installés entre La Tène C1 et La Tène D1. Trois groupes comprenant respectivement quatre, neuf et quinze tombes furent organisées entre 10 et 16m les uns des autres à Esvres-sur-Indre « Vaugrignon »⁴³⁸ (Indre-et-Loire), lors de quatre phases d'occupation entre La Tène D1a et le début de la période gallo-romaine. On constate cette même hétérogénéité dans la distance séparant les sépultures les unes des autres au sein d'un groupe de tombes. Bien qu'il semble évident que celle installées au même moment soient, dans la plupart des cas, peu éloignées les unes des autres. Par exemple, l'ensemble funéraire du début du *Latest Iron Age* (La Tène D2b) mis au jour à Ardleigh « Vince's Farm »⁴³⁹ (Essex), présentait la tombe n°1 située à 6,6m de la tombe n°2, elle-même à 3,3m de la tombe n°3 qui a été trouvée à 3,75m de la première.

- Les phases d'occupations des différents groupes de tombes :

Les groupes de sépultures peuvent potentiellement marquer plusieurs phases d'occupation d'un site, renseignant ainsi sa durée d'activité et la densité du territoire investi au cours de chacune d'entre elles. À Dainville « Le Champ Bel Air »⁴⁴⁰ (Pas-de-Calais), un premier petit groupe de trois tombes fut installé à La Tène C1, puis deux tombes associées furent aménagées entre La Tène C2 et La Tène D1. À Pont-Rémy « Le Fond Baraquin » (Somme), trois groupes de tombes se distinguent dans le temps, tout d'abord un regroupement de deux tombes de La Tène C1, puis un de vingt-huit sépultures de La Tène C2 et enfin un dernier groupe de six sépultures datées de La Tène D1a.

⁴³⁷ Praud 2012.

⁴³⁸ Riquier 2004 ; Chimier, Riquier 2009 ; Marion et al. 2010 ; Chimier 2013 ; <https://www.inrap.fr/vaugrignon-1172> (Publication de la page web le 10 août 2010); <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=174> (Publication de la page web le 17 février 2016).

⁴³⁹ Whimster 1979, 1981.

⁴⁴⁰ Leriche 2012 ; Masse 2013.

Chacun de ces groupes caractérisent parfois une association ou une distinction selon leur temps d'installation mais aussi le type de traitement des corps ; inhumation ou crémation. L'installation d'une tombe isolée à inhumation entre La Tène B1 et La Tène C2a, à Biddenham⁴⁴¹ (Bedfordshire), fut suivit de celles d'un groupe de vingt-deux tombes à crémation, puis de deux autres sépultures à crémation isolées au même moment, et enfin de deux inhumations séparées des groupes de crémations entre 30 cal. BC et 135 cal. AD ou 5 cal. BC et 140 cal. AD.

Cependant, il faut préciser que ces groupes différenciés selon les types de traitement des corps ne paraissent pas représenter une « norme » répétée dans le temps et l'espace, car il est fréquent de rencontrer des tombes à inhumation et à crémation au sein d'un même groupe. Précisons aussi que ceux-ci paraissent bien plus visibles dans la moitié nord de la zone continentale traitée et dans le sud-est de l'île. Par exemple, à Cottévrard « La Paine de la Bucaille » (Seine-Maritime), plusieurs groupes de tombes, répartis sur 612m², illustrent quatre phases d'occupation entre le milieu du III^e siècle et le milieu du I^{er} siècle avant J.-C. ; un premier groupe de neuf inhumations, trois crémations et douze indéterminés, un second de six crémations et six indéterminés, et enfin neuf inhumations, dix-sept crémations et dix-neuf indéterminés formant un troisième groupe.

- Les groupes de tombes enclos :

Les groupes de sépultures sont parfois délimités par des enclos au sein d'un ensemble funéraire plus vaste, pouvant lui-même être marqué dans l'espace. Comme par exemple à Fère-Champenoise « Faubourg de Connantre »⁴⁴² (Marne), compris dans la zone « Aisne-Marne », où au cours de La Tène B2 récente– La Tène C2a, six enclos carrés, encadrés d'un grand enclos quadrangulaire, comprenaient chacun plusieurs groupes de tombes.

On observe également que certaines sépultures sont installées à l'extérieur d'enclos « vides » de sépultures. Comme à Gravon « Chemin de l'Écluse »⁴⁴³ (Seine-et-Marne), dans la frange est de la zone d'étude, où des sépultures furent aménagées, entre le Hallstatt D3 et La Tène C2, entre deux enclos carrés, ou encore à Fleury-sur-Orne

⁴⁴¹ Luke 2008.

⁴⁴² Carre 1993 ; Demoule 1999; Baray 2003, 2016; Charpy 2009.

⁴⁴³ Baray 2003, 2016 ; Marion et al. 2010.

« Parc d'Activités »⁴⁴⁴ (Calvados) où des sépultures furent regroupées entre deux enclos également de plan carré au cours de La Tène B2 – La Tène C1. La fonction de ces espaces clos sans sépultures ne peut être assurée sans la présence d'autres structures mobiliers et/ou mentions écrites éclairant sur les raisons de tels aménagements⁴⁴⁵. Cependant, il paraît probant d'y envisager des activités culturelles, liées au monde des morts ou encore des rites de commémorations en souvenir des défunts⁴⁴⁶.

- Les « noyaux » de tombes :

On peut observer plusieurs « noyaux »⁴⁴⁷ répartis différemment, pouvant parfois rassembler, lier, ou au contraire, distinguer les tombes dans l'espace. Comme à La Calotterie « La Fontaine aux Linottes » (Pas-de-Calais) où, entre La Tène C2a et La Tène D1a, un « noyau » de tombes fut installé dans l'aire d'un enclos, alors qu'un second fut organisé à l'extérieur de cette structure. On voit aussi des associations des deux tombes, « couplées » ou « jumelées ». On peut s'interroger sur le lien possible entre les individus (filiation, alliance, *etc.*). Par exemple, à Pogny « Les Aclettes » (Marne), plusieurs rangées et enfilades de sépultures côtoyaient cinq « couples de tombes », datées entre La Tène A2 et La Tène B1.

- Les dispositions « géométriques » :

Certaines sépultures sont disposées de manière « géométrique » ; disposition très peu observée, seulement deux exemples sont connus dans les régions maritimes du nord-ouest de la Gaule. À Urville-Nacqueville « La Batterie Basse » (Manche), trois tombes de La Tène D1, furent agencées en « triangle » et à Saint-Jacut-de-la-Mer « Îlot des Haches »⁴⁴⁸ (Côtes-d'Armor), cinq sépultures de La Tène D2 furent disposées de manière « géométrique ».

⁴⁴⁴ Demarest 2010.

⁴⁴⁵ Duval 1989b, p. 391.

⁴⁴⁶ Bonnabel 2012, p. 81.

⁴⁴⁷ Desenne et al. 2009b, p. 31.

⁴⁴⁸ Bizien-Jaglin, 1993, 2012 ; Bouvet et al. 2003 ; Gomez de Soto et al. 2011.

- Les alignements, enfilades et rangées de tombes :

Au cours de toute l'aire chrono-culturelle traitée, il est très fréquent de rencontrer des tombes organisées en rangées, enfilades ou alignements selon les points cardinaux, un monument, d'autres sépultures, des fossés d'enclos, *etc.* (Fig. 45, page suivante). Ces différents agencements peuvent coexister au sein d'un même regroupement de tombes, particulièrement dans le nord de la zone continentale étudiée mais aussi dans la partie centrale du sud de l'île de Bretagne. Précisons que ces différentes dispositions sont bien souvent mêlées et concernent les mêmes sépultures, comme par exemples des rangées de tombes alignées.

À Abbeville « La Sole de Baillon » (Somme), entre La Tène C1 et La Tène D2b, des rangées et des alignements de tombes furent organisées selon un axe sud-est/nord-ouest. Dans le Wiltshire, à Cockey Down⁴⁴⁹, sept sépultures datées de la fin du *Middle Iron Age* (soir La Tène C2 – La Tène D1 continentales), furent disposées en rangées. À Oisy-le-Verger « Le Pont d'Épinoy »⁴⁵⁰ (Pas-de-Calais), seize crémations furent regroupées et organisées en deux rangées entre la fin de la période laténienne et le début de la période gallo-romaine.

- Les tombes éparses :

Les tombes peuvent aussi paraître éparses au sein de l'espace funéraire, sans dispositions ou orientations apparentes. Par exemple, les sépultures de La Tène D1b associées de l'*oppidum* du Vieux Reims (Aisne) paraissent dispersées au sein du territoire funéraire⁴⁵¹.

⁴⁴⁹ Sharples 2010; Harding 2016.

⁴⁵⁰ Marcy 2012a.

⁴⁵¹ Demoule 1999, p. 275.

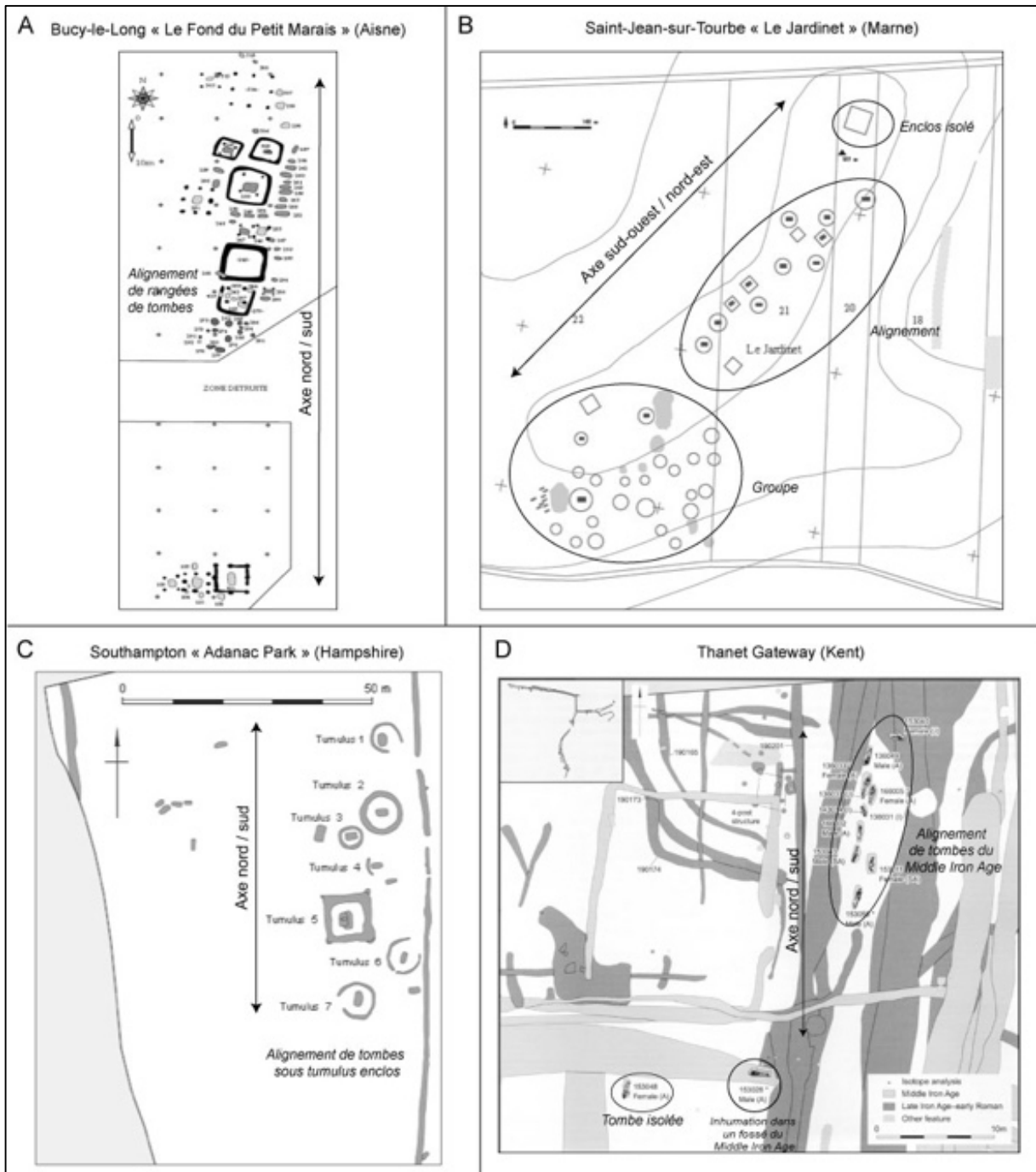


Figure 45. Exemples d'organisations spatiales d'ensembles funéraires gaulois et britons – A. Bucy-le-Long « le Fond du Petit Marais » (Aisne), 250 – 100 avant J.-C. (Extrait de Gransar 2009, p. 270, Fig. 1 (modifiée)) ; B. Saint-Jean-sur-Tourbe « le Jardinnet » (Marne), La Tène ancienne 'extrait d'Issenmann et Le Clézio 2013, p. 82, Fig. 26 (modifiée)) ; C. Southampton « Adanac Park » (Hampshire), Late Iron Age – Latest Iron Age (extrait de Fitzpatrick 2010, p. 20, Fig. 5 (modifiée)) ; D. Thanet Gateway (Kent), Middle Iron Age (extrait d'Andrew et al. 2015, p. 155, Fig. 3.45 (modifiée))

Conclusion :

L'observation de la localisation des lieux funéraires et de l'organisation spatiale des sépultures révèle un choix certain de mise en valeur du site, tant par rapport à un espace de vie auquel il peut être associé, qu'à d'autres sépultures contemporaines ou antérieures auxquelles les nouvelles installations sont volontairement liées. Les tombes isolées dans le paysage traduisent également une position privilégiée des personnages auxquelles elles sont destinées. Elles peuvent aussi avoir pour but de signifier une appartenance à un territoire. On peut également le comprendre lors de l'implantation d'un ou plusieurs groupes de tombes dites satellites auprès d'une tombe « première » vue comme « fondatrice » de l'ensemble funéraire.

La localisation géographique et topographique des tombes démontre aussi une intention de rendre ces occupations territoriales visibles dans le paysage⁴⁵², qu'elles soient ou non situées à proximité immédiate de l'habitat. Particulièrement pour les lieux funéraires positionnés sur des sites de hauteur ou encore près des voies de communications terrestres, fluviales ou maritimes. Cependant, il faut noter que les individus présents dans le ou les lieu(x) funéraire(s) associé(s) à une unité domestique contemporaine, même densément peuplée, ne représentent pas la population pouvant y vivre⁴⁵³. On en déduit alors que ces individus au sein des sépultures pérennes sont issus d'une partie bien spécifique de la société occupant ces terres.

⁴⁵² Bonnabel 2012, p. 85.

⁴⁵³ Wait 1985, p. 89.

CONCLUSION :

- Croyances et rites funéraires :

L'interdit de l'écrit concernant les choses religieuses et idéologiques chez les populations étudiées complexifie l'approche des rites funéraires. Les sources écrites émanant d'auteurs étrangers venus des régions méditerranéennes, dont la subjectivité est indiscutable, ne transmettent que peu d'éléments au sujet des croyances et du monde des morts des Britons et des Gaulois. C'est pourquoi toute appréhension des pratiques funéraires des peuples protohistoriques ne peut se faire qu'à travers les vestiges matériels.

Cependant, l'étude archéologique de ces gestes et pratiques ne permet pas d'approcher le monde des morts invisible et de comprendre l'étendue de sa complexité. À travers les éléments matériels connus et des comparaisons dans le temps et l'espace, on peut supposer que certains éléments jouent un rôle important dans la gestuelle funéraire et la pratique de rites précis dans des temps et lieux qui leur sont dédiés. Ainsi la fonction du défunt, qu'elle soit ou non effective, rattachée à un rang distinct, ainsi que les circonstances de son décès, amènent à la pratique de rites funéraires spécifiques.

- La mort du guerrier :

Le guerrier mort au combat, disparu de sa « bonne mort », mettant fin à son cycle de réincarnation, bénéficie de rites et pratiques visant à lui permettre d'accéder à un au-delà. Son corps peut être abandonné sur le champ de bataille, exposé aux animaux carnassiers et aux vents, afin que son âme éternelle puisse accéder à l'autre monde. Au contraire, un guerrier mort avant l'accomplissement de son destin, trépassé d'une « mauvaise » mort a accès au monde des morts matériel : l'espace funéraire. Il est alors nécessaire d'aménager une sépulture et de procéder à un dépôt illustrant son rang et sa fonction afin qu'il puisse se réincarner dans une nouvelle vie guerrière lors de laquelle il pourra « bien mourir » (Fig. 46, page suivante).

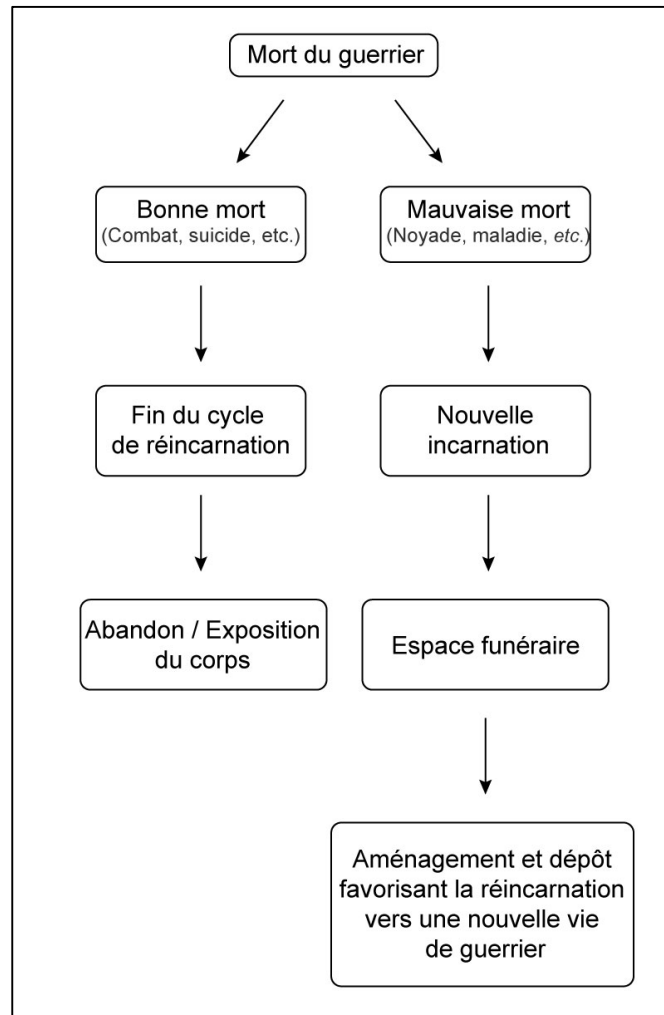


Figure 46. Proposition d'interprétation de la mort du guerrier

- Les lieux mortuaires :

Les pratiques autour de la mort sont diverses et sont reconnaissables dans des espaces multiples :

- Habitats : fosses, fossés, silos ;
- Lieux de culte : sanctuaires gaulois et « *shrines* » britons (offrandes, culte guerrier, trophées, etc.) ;
- Espaces funéraires : sépultures isolées et ensembles de tombes (personnages issus de l'élite, en vue d'une réincarnation) ;
- Espaces naturels : exposition et immersion des corps ;
- Lieux inconnus (disparition, meurtre).

- Les lieux funéraires :

On connaît deux types d'espaces funéraires : les sépultures isolées et les ensembles de tombes. Ces lieux peuvent être associés à d'autres structures, domestiques (domaine agricole, habitat enclos, fermes aristocratiques, agglomération ouverte, *oppidum*, *hillfort* britannique) et/ou antérieures (habitat ou espace sépulcral ancien). Les tombes, groupées ou isolées, sont généralement situées dans les plaines et vallées alluviales, en hauteur, près des principaux cours d'eau et/ou le long des côtes maritimes.

<i>Tableau I. Localisation géographique et topographique des lieux funéraires (Inspiré de Desenne et al. 2009b, p. 27, Fig. 3)</i>	
Situation géographique	Position topographique
<ul style="list-style-type: none"> - Plateau - Vallée/ Vallon - Plaine - Littoral - Île / Îlot 	<ul style="list-style-type: none"> - Terrasse - Versant - Colline - Mont - Butte / Dôme / Dune - Coteau - Éperon - Cuesta

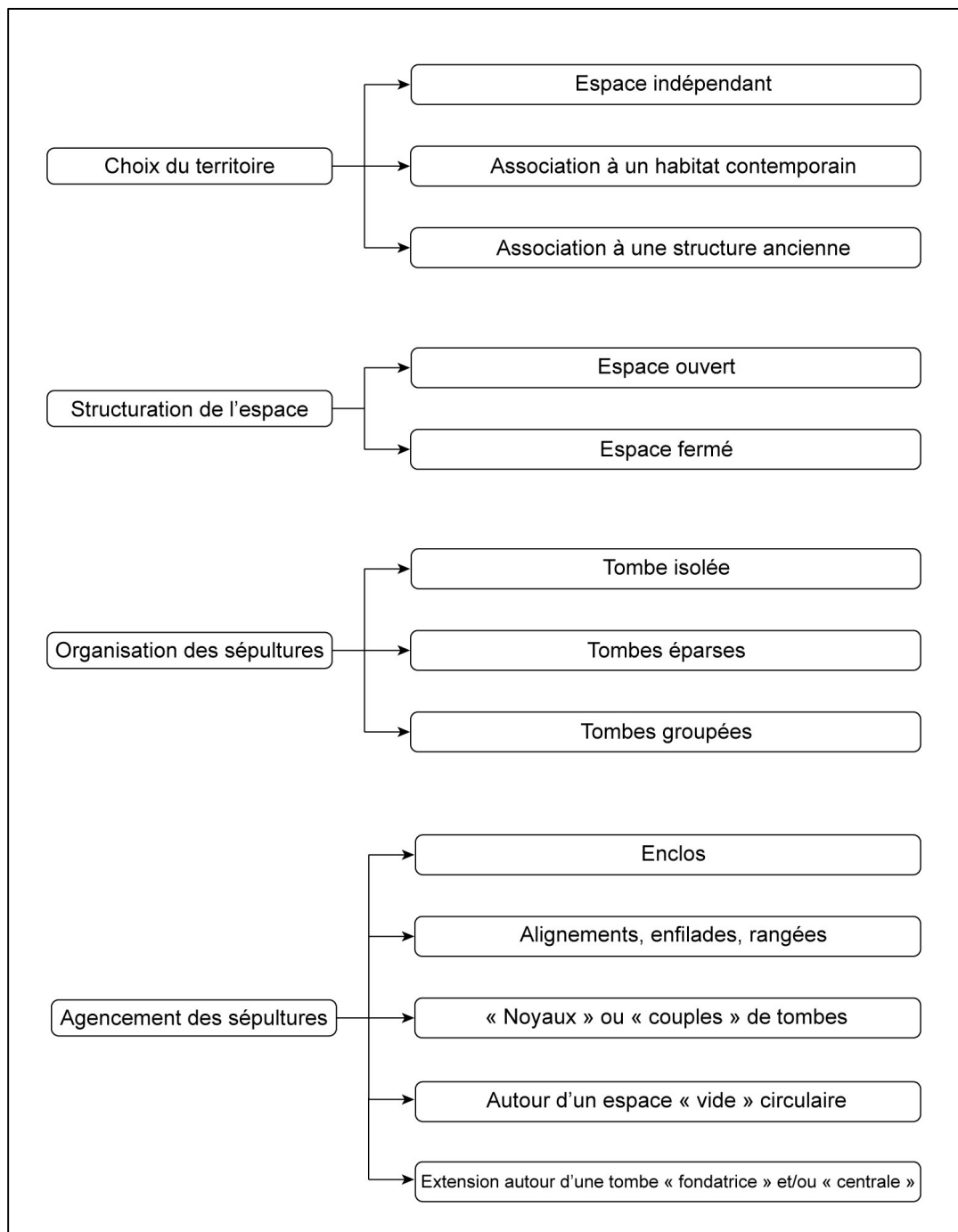


Figure 47. Graphique explicatif du choix du territoire et organisation de l'espace funéraire

- Le territoire et l'espace funéraire, l'organisation et l'agencement des tombes (Fig. 47, page précédente) :

La densité du territoire funéraire peut varier de l'espace d'une seule sépulture isolée à une vaste ensemble de plusieurs hectares. Les tombes peuvent être organisées de manière éparse ou regroupées selon plusieurs modèles (noyaux, tombes centrales et satellites, alignements, enfilade, rangées, *etc.*). La variation de la durée d'occupation d'un lieu funéraire s'étend d'un instant T à plus de 10 générations. Certaines sont marquées par une période d'interruption de toute activité variable dans le temps et l'espace. On note une diminution de la durée d'occupation des sites au cours de la période laténienne, particulièrement dans la zone continentale traitée.

- La répartition et l'évolution spatio-temporelle des espaces funéraires :

La répartition spatiale des lieux funéraires illustre deux zones « transmanches » distinctes :

- Nord/Nord-Est : zone « transmanche » et sud de la Mer du Nord, densément représentée à partir des III^e - II^e siècles avant notre ère (nord de la Seine en Gaule et centre et sud-est de l'île de Bretagne) ;
- Sud/Sud-Ouest : moins documentée, sud de la zone « transmanche » et régions des côtes atlantiques (sud-ouest de la Seine en Gaule et sud-ouest de l'île de Bretagne (plusieurs raisons plausibles : biais de la recherche, conservation des vestiges due à la qualité des sols acides, *etc.*).

L'observation de l'évolution spatio-temporelle des lieux funéraires transcrit six grandes périodes d'installation et d'occupation de ces espaces (Tableau II, page suivante).

Tableau II. Récapitulatif de l'évolution temporelle des lieux funéraires		
Fin du 1 ^{er} âge du Fer – La Tène A1 <i>Early Iron Age</i>	475 - 425 avant J.-C.	Continuité avec la période hallstattienne en Gaule – Zones les plus documentées : « Aisne – Marne » et péninsule armoricaine
La Tène A2 – La Tène B1 <i>Early Iron Age – Middle iron Age</i>	425 – 350/325 avant J.-C.	Baisse progressive du nombre de sites funéraires et des effectifs au sein des lieux connus – Plaine de Caen et Nord-Ouest de la Gaule
La Tène B1– La Tène C1 <i>Middle Iron Age</i>	350/325 – 200 avant J.-C.	Nouveaux espaces funéraires – Particulièrement en Gaule, au nord de la Seine
La Tène C2 – La Tène D1 <i>Middle Iron Age –Late Iron Age</i>	200 – 75 avant J.-C.	Expansion vers l'ouest continentale (La Tène C2) et le sud de l'île (<i>Late Iron Age</i>)
La Tène D2 <i>Late Iron age – Latest Iron Age</i>	75/50 – 25 avant J.-C.	Diminution progressive de l'activité au sein des lieux gaulois (La Tène D2b) et continuité d'expansion dans le sud de l'île (<i>Latest Iron Age</i>)
Début de la période gallo-romaine <i>Late Iron Age – Latest Iron Age</i>	25 avant – 43/50 après J.-C.	Baisse très progressive du nombre de lieux en territoire briton (à partir du milieu du 1 ^{er} siècle) - Début du processus de romanisation des Gaules et conquête de l'île de Bretagne

CHAPITRE III : LES TRAITEMENTS DES CORPS ET LES DÉFUNTS

1. LES TRAITEMENTS DES CORPS

Le corps du défunt est l'élément fondamental de la tombe qui est aménagée pour l'accueillir ⁴⁵⁴. Sa présence atteste du caractère funéraire de la structure découverte. Bien que toutes les formes de dépôts de restes humains ne soient considérées comme « funéraires ».

La dégradation du corps humain après sa mort dépend tout d'abord de sa composition. Celui d'un adulte est composé à 65% d'eau, 5% de matières minérales et 30% de matières organiques (31% de protéines, 20% de matières grasses et 1% de carbohydrates). Les os, composés de collagène et d'hydroxyapatite, contiennent 8% d'eau, 70% de matières minérales et 22% organiques (majoritairement du collagène). Les dents, souvent conservées dans les structures sépulcrales qui nous intéressent, sont faites d'émail (4% d'eau, 95% de matières minérales et 1% de matières organiques) et de dentine (5% d'eau, 75% de matières minérales et 20% de matières organiques). La décomposition du corps résulte aussi de sa gestion post-mortem par l'homme (exposition à l'air, enfouissement dans le sol, conservation (momification) ou destruction partielles (crémation)). Sans intervention anthropique, l'évolution naturelle d'un corps mort commence par une rigidité cadavérique, qui apparaît dans les 2 heures après le décès et se dissipe dans les 24 à 36 heures, puis une putréfaction par l'intervention de bactéries internes et d'éléments externes comme certains parasites et coléoptères (insectes nécrophages). S'en suivent la formation de gaz (écoulement des liquides) et une liquéfaction (entraînant des mouvements internes de certains ossements). Ce processus de décomposition mène chronologiquement à la disparition des organes, puis de l'épiderme et des muscles, des ligaments et des tendons et enfin de la kératine contenue dans les cheveux et les ongles.

Différents facteurs peuvent perturber ou modifier ces étapes de destruction naturelle du cadavre : milieu naturelle (nature des sols, notamment acide, comme pour certaines régions atlantiques de la zone d'étude), réouverture de la tombe (manipulation ou prélèvement), violation de la sépulture, labours, animaux fouisseurs, *etc.* Les traitements des corps observés au sein des lieux funéraires dans les territoires étudiés au cours des cinq siècles concernés sont l'inhumation et la crémation. Ces deux

⁴⁵⁴ Parker Pearson 1999, p. 45.

traitements peuvent être exclusifs ou usités de manière simultanée et constatés dans un même lieu⁴⁵⁵ ou une même sépulture. Cependant d'autres types de traitement des cadavres, ne laissant pas de traces archéologiques, peuvent être envisagés. Des chapitres sont consacrés aux lieux à inhumation exclusive, à crémation exclusive mais aussi aux espaces présentant crémation et inhumation. Regardons en amont une répartition de l'ensemble des lieux selon les traitements et leur évolution dans le temps et l'espace.

- La répartition spatiale des types de traitement des corps (Fig. 48, page suivante) :

L'observation de la répartition spatiale des traitements des corps révèle des distinctions géographiques au sein de la zone d'étude.

Les lieux à inhumation exclusive sont davantage visibles au sein de cinq espaces :

- Régions est et nord-est de la zone d'étude ;
- Plaine de Caen et rives de l'Orne ;
- Centre-ouest du Sud de l'île de Bretagne (Dorset) ;
- Collines des Cotswolds ;
- Cornouailles britanniques.

Les lieux à crémation exclusive sont davantage présents dans trois régions :

- Nord-Ouest de la Gaule (Nord de la Seine – Ouest de l'Oise) ;
- Sud-Est de l'île de Bretagne ;
- Péninsule armoricaine.

Les espaces présentant des tombes à inhumation et à crémation sont bien plus visibles sur les territoires situés dans le Nord de la Gaule, la plaine de Caen et plus rarement dans la moitié est du sud de la Bretagne insulaire.

⁴⁵⁵ Duval 1952, p. 322.

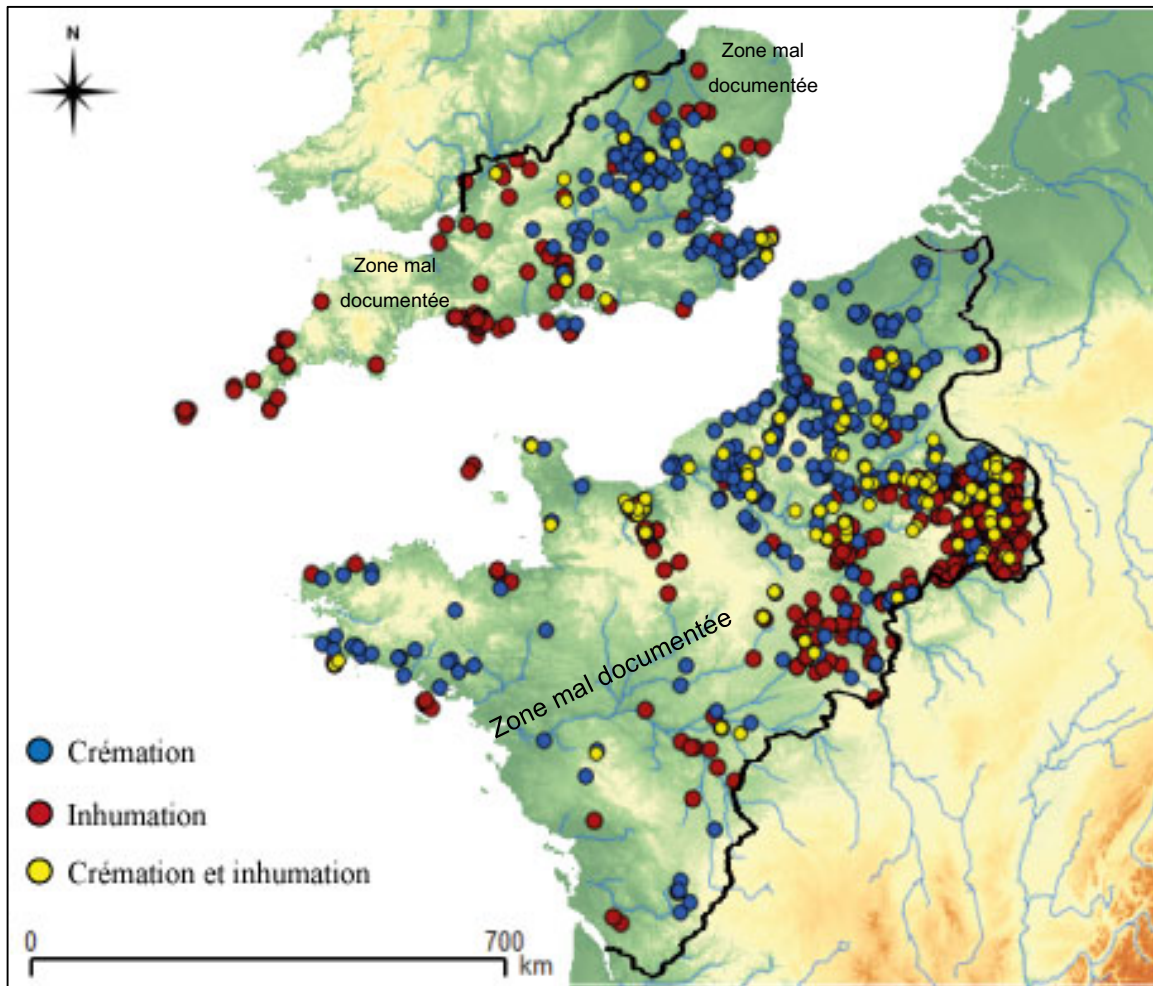


Figure 48. Carte de répartition spatiale des types de traitements des corps dans la « province médio-atlantique » et ses marges au second âge du Fer / Iron Age

- L'évolution spatio-temporelle des types des traitement des corps (Fig. 49 à 58, pp. 184-188) :

Territoires continentaux :

- Fin 1^{er} âge du Fer – La Tène A1 (500/475 – 425 avant J.-C.) : en continuité avec la période précédente, on note une prédominance des lieux à inhumation exclusive dans les régions de « l'Aisne-Marne », du Nord de la Gaule centrale et dans la plaine de Caen. Des lieux à inhumation isolés sont aussi visibles sur les rives de la Somme et à la source de la Lys belge. Les espaces funéraires à crémation exclusive sont principalement localisés dans l'ouest de la péninsule armoricaine et plus rarement dans le nord-ouest de la Gaule, sur le plateau picard et à la confluence de l'Escaut.

- La Tène A2 – La Tène B1 (425 – 400/375 avant J.-C.) : on remarque une disparition progressive du groupe à crémation armoricain ainsi qu'une diminution du nombre de lieux à inhumation exclusive dans les franges orientales de la zone d'étude.

- La Tène B1 (400/375 – 325 avant J.-C.) : période de stabilisation des phénomènes observés lors de la phase précédente, avec un nombre de lieux funéraires le plus bas de l'ensemble de la période étudiée, qu'ils soient à inhumation ou à crémation. Dans la plaine de Caen, les espaces funéraires se font également plus rares et présentent davantage les deux types de traitement des corps.

- La Tène B2 (325 – 260/250 avant J.-C.) : on note une augmentation du nombre de sites dans les zones illustrées des franges orientales à La Tène A de « l'Aisne-Marne » et au nord de la Gaule centrale, avec principalement des lieux à inhumation exclusive. On remarque toutefois que leur nombre est moins important qu'au début de la période laténienne et que les ensembles à crémation et inhumation font peu à peu leur apparition aux frontières occidentales de ces groupes. On observe de nouveaux sites au nord de la Seine, majoritairement entre l'Oise et la Somme, dans les collines de l'Artois et la plaine des Flandres. Ces nouveaux lieux sont pour la plupart à crémation exclusive mais quelques rares sites présentent uniquement des inhumations ou les deux traitements des corps. Au sud de la Seine, les traitements des corps ainsi que le nombre et l'emplacement des lieux funéraires paraissent inchangés, notamment dans la plaine de Caen. Quelques rares lieux à crémation exclusive ou à crémation et inhumation naissent près de la Loire et de ses affluents. On voit aussi apparaître une distinction entre les franges orientales et occidentales du nord de la Seine à la fin de cette phase (inhumation à l'est et crémation à l'ouest).

- La Tène B2 – La Tène C1 (260/250 – 200 avant J.-C.) : cette phase marque une évolution progressive du nombre de lieux à crémation exclusive, devenant, à partir de cette phase, plus nombreux que les sites à crémation et inhumation. On note aussi une nouvelle diminution du nombre général de lieux à inhumation exclusive, pour atteindre la faible proportion connue à La Tène B1. Cette observation est induite par la disparition progressive du nombre de lieux à inhumation exclusive dans la zone « Aisne-Marne », qui semble contemporain à un accroissement de celui des espaces

à crémation exclusive dans le nord-ouest de la Gaule et leur expansion vers les côtes de la Manche en suivant le tracé des cours d'eau.

- La Tène C1 – La Tène C2a (200 – 175 avant J.-C.) : cette période de transition entre les III^e et II^e siècles avant notre ère marque un net changement du traitement des corps dominant et de la localisation des sites avec la naissance de nouveaux lieux funéraires. Si au cours des phases précédentes l'inhumation était le traitement majoritaire, particulièrement dans le nord-est continental, on constate une inversion avec une crémation davantage usitée. On observe la disparition d'une grande majorité des lieux funéraires de « l'Aisne-Marne ». Et bien que quelques lieux à inhumation perdurent dans cette région, on y voit également l'installation de nouveaux lieux à crémation exclusive ou encore celle de tombes à crémation au sein de sites précédemment à inhumation exclusive. La zone continentale la mieux représentée est celle située au nord-ouest de la Gaule avec une très large majorité de lieux à crémation. On voit également des sites illustrant les deux types de traitements, principalement entre le nord de la Seine et le sud de la Somme. Les espaces à crémation exclusif semblent également s'étendre vers l'est avec une plus forte présence de ce type de lieux sur les bords de l'Aisne. Très peu de modifications sont observées au sud de la Seine. Cette partie continentale demeure la moins illustrée avec des lieux à inhumation dans la plaine de Caen et près des rives de la Loire, ainsi que quelques très rares espaces funéraires à crémation exclusive ou à crémation et inhumation. Cette phase marque le changement le plus important dans l'évolution spatio-temporelle des traitements des corps avec l'inversion du traitement des corps dominant et une expansion vers l'ouest des zones les plus densément occupées par des espaces funéraires.

- La Tène C2b – La Tène D1a (175 – 125 avant J.-C.) : on constate une augmentation du nombre général de site tant à crémation qu'à inhumation. Les lieux à crémation exclusive demeurent cependant majoritaires depuis le changement de traitement dominant opéré à la fin du III^e siècle avant notre ère. Concernant leur répartition spatiale, on voit une expansion du nombre de site dans les mêmes zones géographiques avec une présence d'espaces funéraires à crémation plus importante en Gaule du Nord vers les côtes de la Manche mais aussi vers l'est, en direction de la

zone « Aisne-Marne », auparavant caractérisée par la présence d'un important nombre de lieux à inhumation.

- La Tène D1b (125 – 75 avant J.-C.) : la première génération de cette période est caractérisée par l'accroissement le plus important du nombre de lieux à crémation exclusive et à leur expansion vers le nord-ouest de la Gaule ainsi que vers l'est le long de l'Aisne. La zone continentale semble se distinguer en trois grands groupes. Le plus représenté étant celui situé au nord-ouest de la Seine et s'étendant jusqu'à la plaine des Flandres, caractérisé par l'emploi de la crémation. Le second est visible dans l'est de l'Aisne avec davantage de lieux à inhumation ou l'emploi des deux types de traitements des corps. La zone de la plaine de Caen et le long de l'Orne est à nouveau observable avec un emploi très majoritaire de l'inhumation. D'autres espaces au sud de la Seine sont notables dans les plaines entre les rivières du Loing, du Loir et de l'Eure, avec une plus grande hétérogénéité spatiale des traitements (lieux à traitement exclusif ou illustrant l'usage des deux traitements attestés). Enfin on constate des lieux à inhumation exclusive et d'autres à crémation exclusive isolés et répartis de manière éparse près des côtes de la péninsule armoricaine mais aussi au sud de la Loire. Concernant les proportions des types de traitements des corps employés, la première moitié du 1^{er} siècle montre une hausse du nombre de lieux à crémation, particulièrement en Gaule du Nord.

- La Tène D2a (75 – 50 avant J.-C.) : on constate que certains lieux continentaux ne sont plus en activités. Les tendances concernant les types de traitements des corps dans les différentes régions paraissent néanmoins inchangées. On voit en Gaule, qui connaît la guerre contre l'armée romaine de César, une diminution progressive de nouvelles installations. Cependant, au sud de la Seine, on voit l'installation de nouveaux lieux à inhumation, le long de l'Orne à partir de la plaine de Caen, et plus rarement sur les côtes armoricaines et les rives de la Loire.

- La Tène D2b (50 – 25 avant J.-C.) : cette fin de période laténienne, voit en Gaule un abandon très progressif des lieux funéraires indigènes.

- Début période gallo-romaine (25 avant J.-C. – -1/+1) : lors cette période, on constate une disparition progressive des sites funéraires gaulois, bien que certains restent

visibles, avec un bipartition vue précédemment, soit des lieux à crémation au nord de la Seine et à inhumation à l'est et au sud/sud-est.

Territoires insulaires :

- Early Iron Age (450 – 400 avant J.-C.) : de très rares lieux à inhumation isolés sont connus dans les comtés actuels du Hampshire et du Kent. Cependant, rappelons que la datation de certains lieux funéraires britons demeure incertaine pour les périodes des *Early Iron Age* et *Middle Iron Age*.

- Middle Iron Age (400 – 200 avant J.-C.) : seuls de rares des sites à inhumation exclusive sont enregistrés (hormis un lieu à crémation et inhumation) répartis de manières éparses dans le centre de la partie sud étudiée.

- Middle Iron Age (200 – 100 avant J.-C.) : les tendances observées lors de la phase précédente perdurent mais on constate aussi avec une expansion des lieux à inhumation exclusive vers la péninsule cornouaillaise. On voit également de rares nouveaux lieux à crémation et inhumation apparaître sur les côtes du sud-est (Kent).

- Late Iron Age (100 – 50 avant J.-C.) : le nombre de lieux, principalement à crémation exclusive, se multiplie dans la moitié est de la partie insulaire traitée. On constate aussi un nombre plus important de sites à inhumation sur les côtes des Cornouailles.

- Latest Iron Age (50 – 25 avant J.-C.) : on voit une croissance du nombre de lieux funéraires à crémation unique dans la moitié est. La bipartition du territoire installée lors de la phase précédente : crémation à l'est (Kent et Bassins de la Tamise et de la Great Ouse et inhumation à l'ouest s'intensifie (Dorset et Cornouailles).

- Latest Iron Age (25 avant – 43/50 après J.-C.) : on observe une nouvelle bipartition plus nette des territoires insulaires. La fin de cette période marque le début de la conquête de l'île par l'armée romaine qui commença dans le Kent.

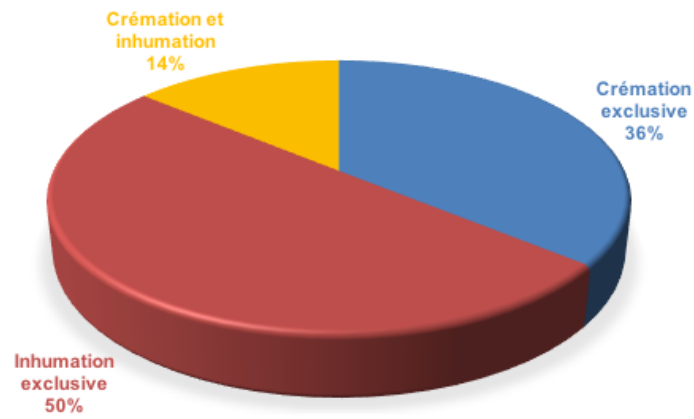


Figure 49. Diagramme des pourcentages des types de traitements des corps pour l'ensemble des temps et territoires étudiés (n= 1571)

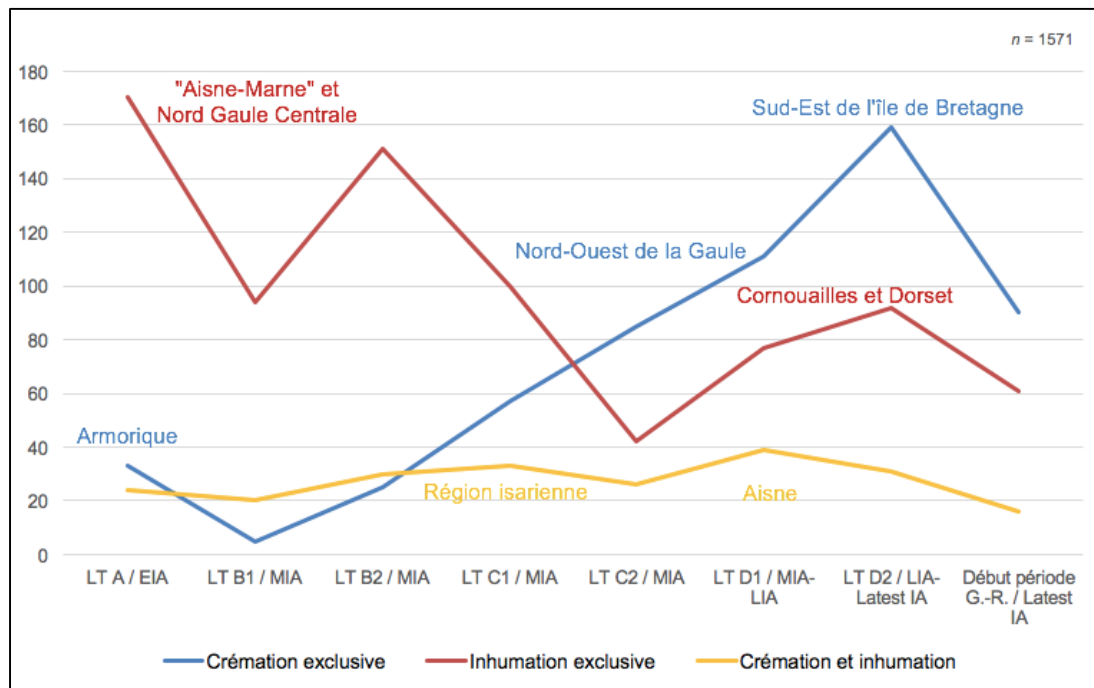


Figure 50. Graphique d'évolution temporelle des types de traitement des corps

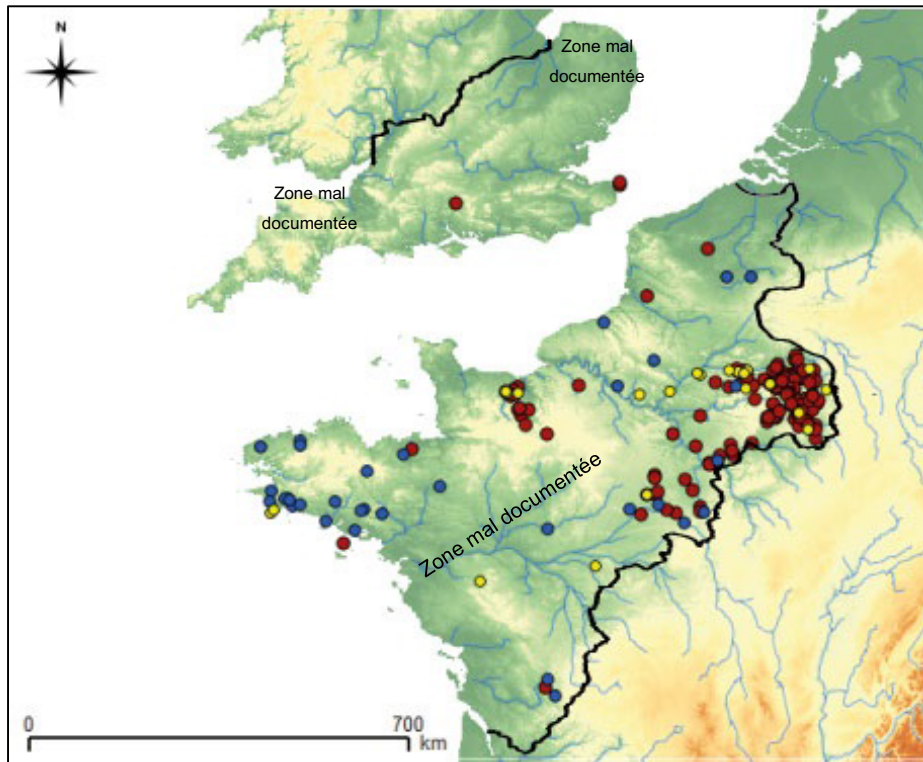


Figure 51. Carte des traitements des corps de 475/450 à 400/375 av. J.-C. (Crémation ; Inhumation ; Crémation et Inhumation)

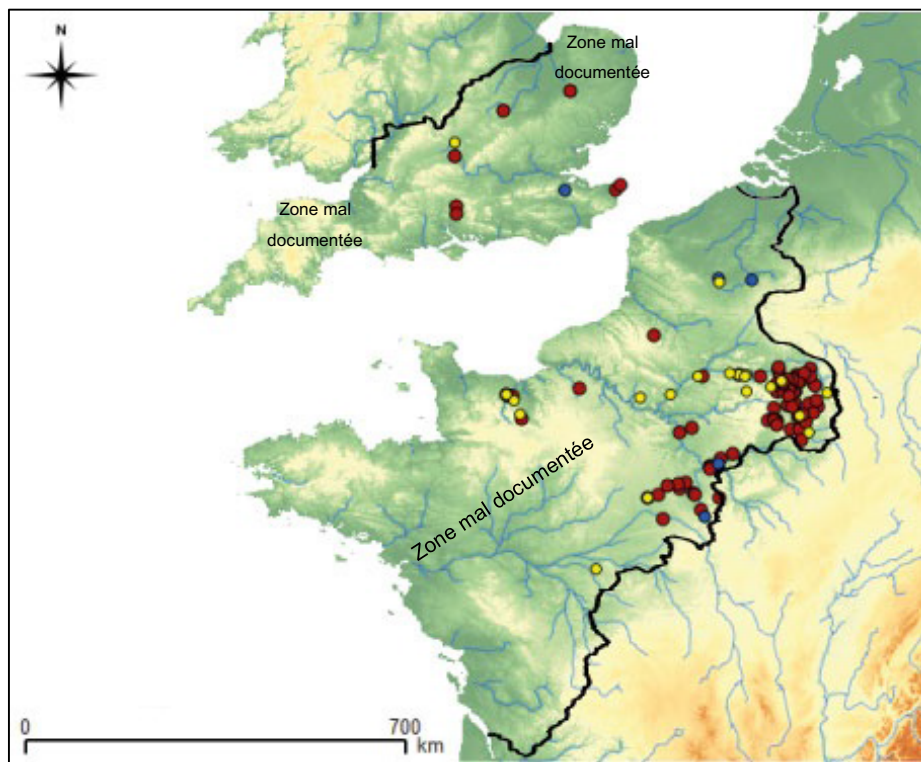


Figure 52. Carte des traitements des corps de 400/375 à 325 av. J.-C. (Crémation ; Inhumation ; Crémation et Inhumation)

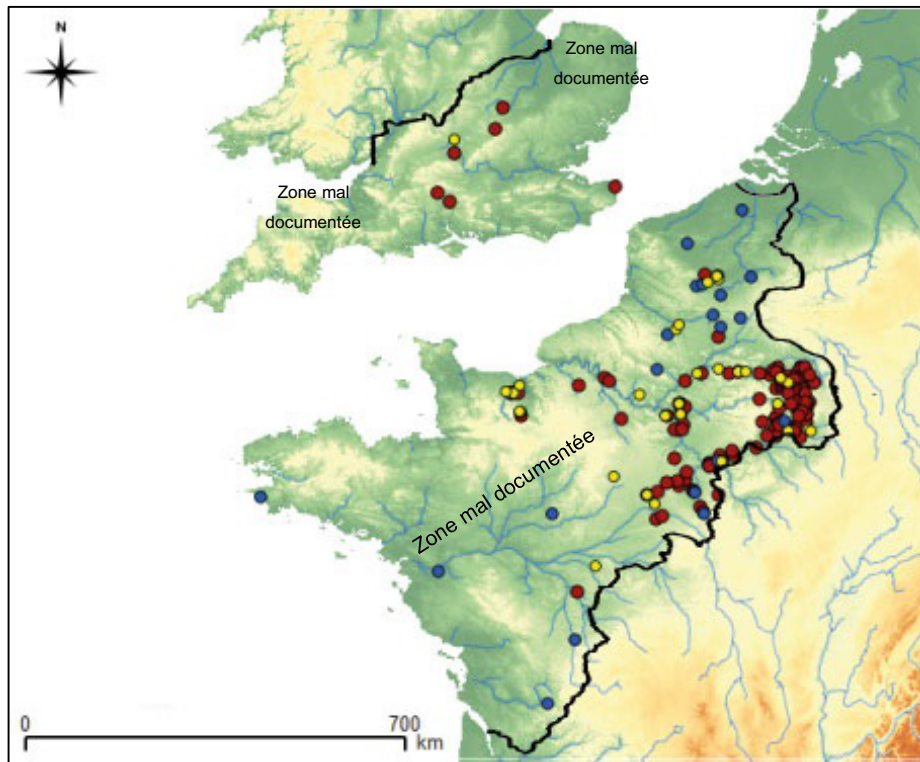


Figure 53. Carte des traitements des corps de 325 à 260/250 av. J.-C. (Crémation ; Inhumation ; Crémation et Inhumation)

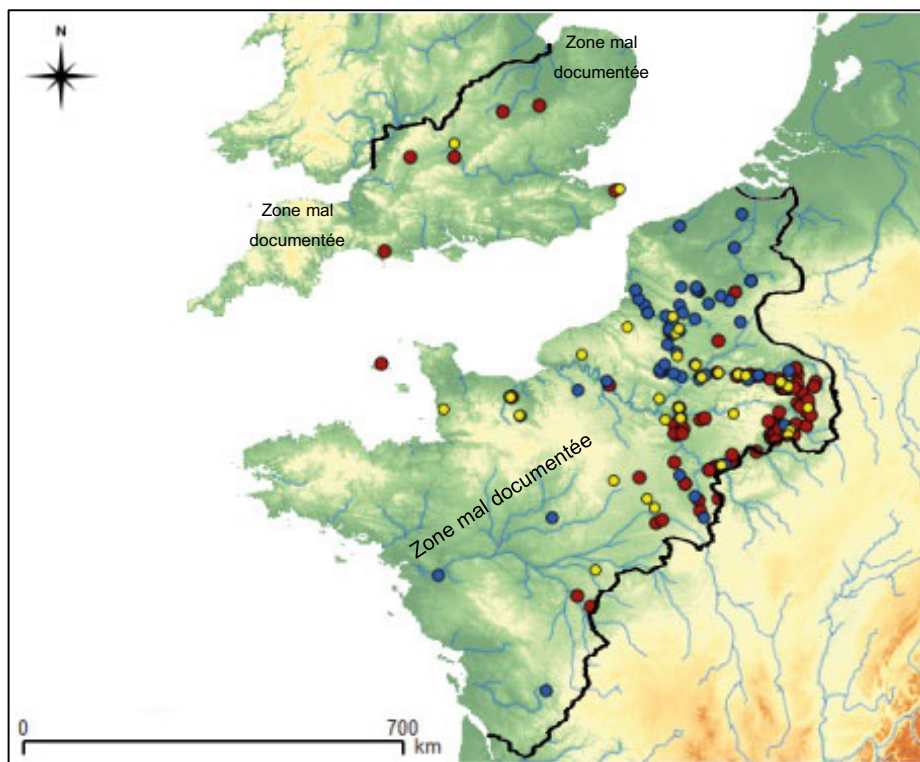


Figure 54. Carte des traitements des corps de 260/250 à 200 av. J.-C. (Crémation ; Inhumation ; Crémation et Inhumation)

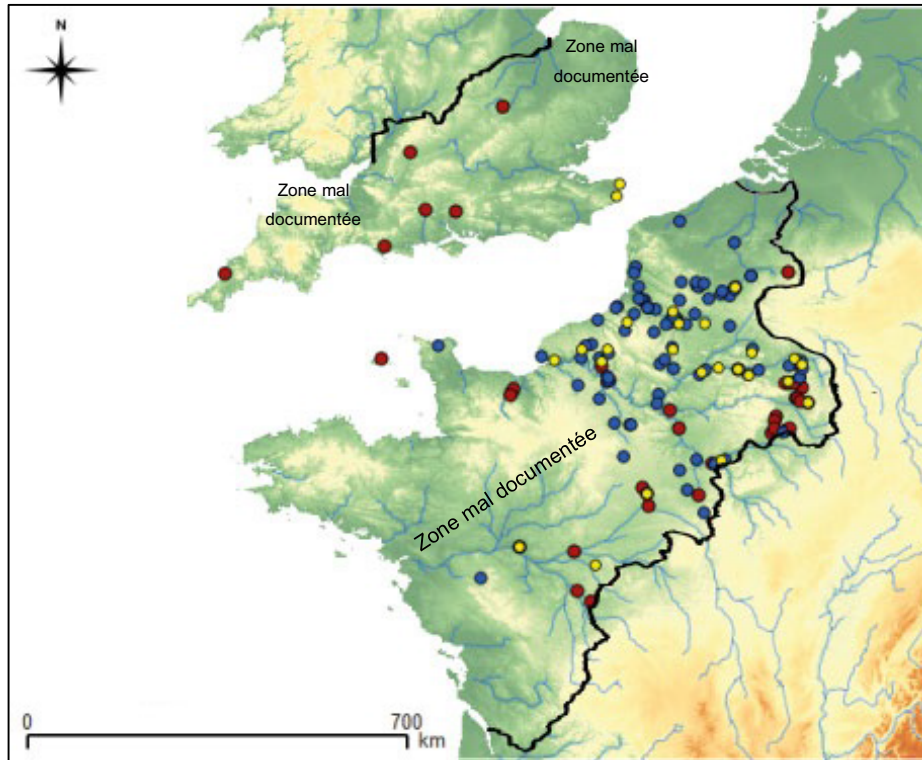


Figure 55. Carte des traitements de 200 à 150 av. J.-C. (Crémation ; Inhumation ; Crémation et Inhumation)

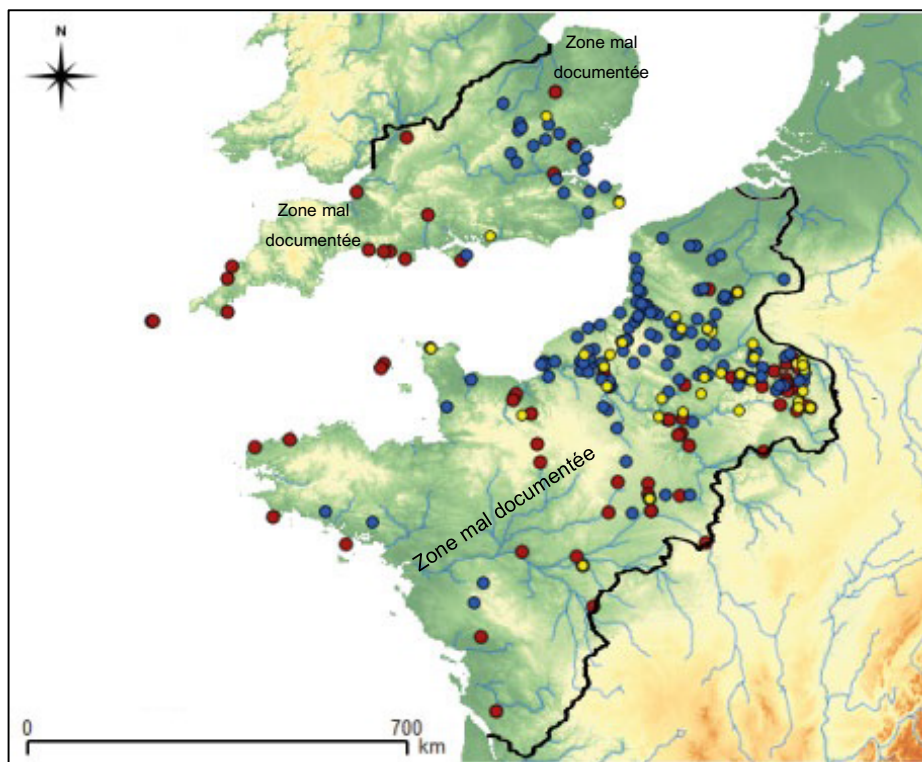


Figure 56. Carte des traitements des corps de 150 à 75 av. J.-C. (Crémation ; Inhumation ; Crémation et Inhumation)

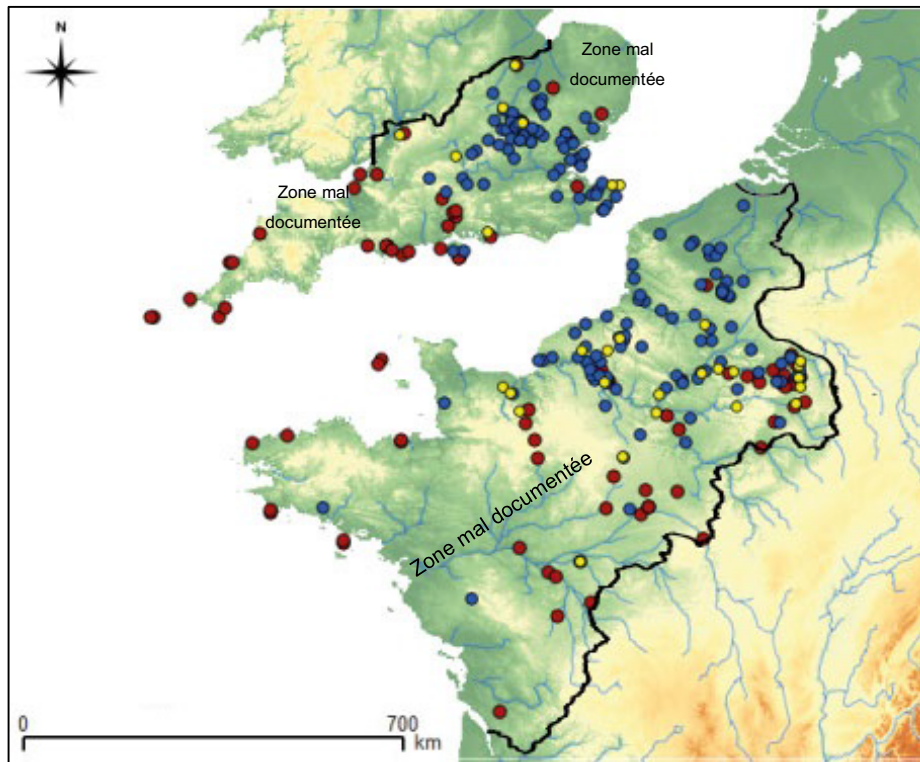


Figure 57. Carte des traitements des corps de 75 - 25 av. J.-C. (Crémation ; Inhumation ; Crémation et Inhumation)

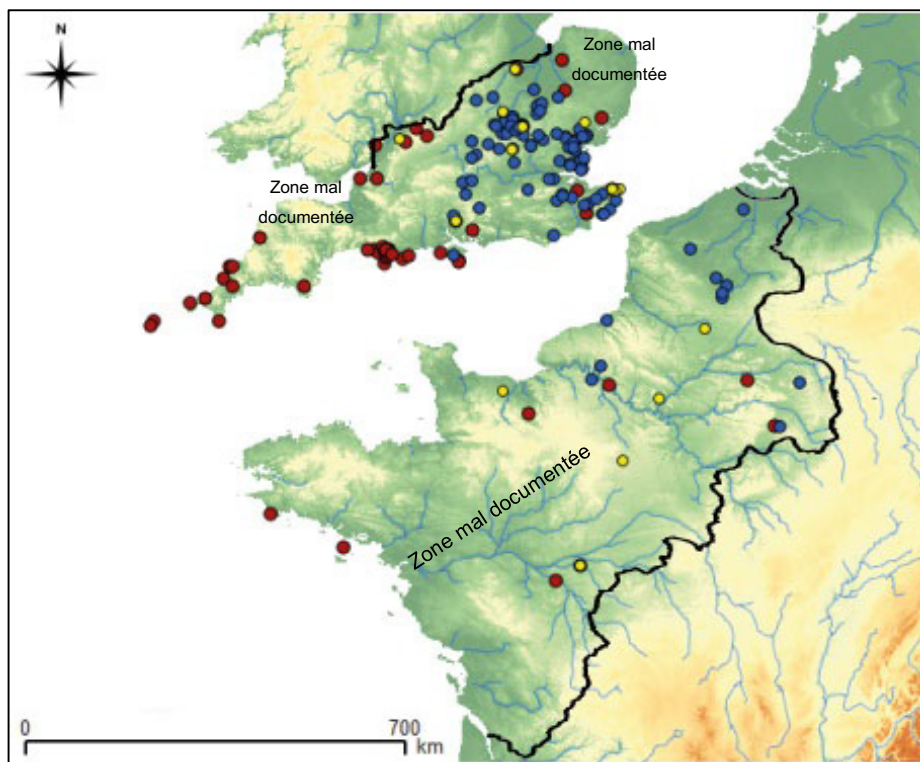


Figure 58. Carte des traitements des corps de 25 av. à 43/50 ap. J.-C. (Crémation ; Inhumation ; Crémation et Inhumation)

1.1. Les traitements des corps non observables

Si l'inhumation et la crémation des corps morts sont attestées dans les ensembles funéraires protohistoriques de l'Ouest européen, le nombre de tombes au sein de ces lieux ne permet pas de considérer une part importante de la population estimée dans les lieux de vie pouvant leur être associés. En incluant les autres dépôts mortuaires (dépôts en silos, fosses ou fossés d'habitat, sanctuaires, *etc.*), il reste aussi difficile d'envisager une juste estimation de la population uniquement à partir du dénombrement des individus dans les différents dépôts de restes humains⁴⁵⁶. Il est alors incontestable qu'une part non négligeable des populations étudiées n'eut pas de tombe formelle au sein des espaces funéraires ou fait l'objet d'autres types de dépôts mortuaires. Quel traitement subirent les corps de ceux aujourd'hui absents des espaces mortuaires connus ? Plusieurs auteurs ont avancé ou affirmé que les choix majoritaires de traitement des corps ne laissèrent aucune trace archéologique visible et que les populations ayant droit à une tombe pérenne, qu'elle soit isolée ou associée à d'autres tombes, étaient issues d'une part privilégiée de leur société⁴⁵⁷.

Dans son ouvrage « *Pratiques funéraires et sociétés de l'âge du Fer dans le Bassin parisien (fin du VII^e s. - troisième quart du II^e s. avant J.-C.)* », Luc Baray (2003) propose huit traitements visant à détruire les chairs mortes connus à travers le temps dans diverses cultures, s'inscrivant dans quatre catégories⁴⁵⁸ :

1. Conservation apparente : momification, embaumement, dessiccation (élimination de l'eau et de l'air du corps).
2. Disparition des chairs avec conservation des os : exposition à l'air et aux oiseaux de proie, inhumation, crémation ou cannibalisme.
3. Disparition des chairs sans volonté de conservation des os : immersion.
4. Récupération de parties molles ou d'ossements à des fins médicinales ou rituelles⁴⁵⁹.

⁴⁵⁶ Lejars, In : Buchsenschutz 2015, p. 193.

⁴⁵⁷ Collis 1994, p. 8; Rapin 2001, p. 33; Lejars 2005, p. 80; Bonnabel 2012, p. 23; Harding 2016, p. 3.

⁴⁵⁸ Baray 2003, p. 50.

⁴⁵⁹ Voir aussi Sallentin 1806, p. 269 ; Ragon 1981, p. 15.

Comme il a été évoqué précédemment, on connaît en Europe des dépôts humains en milieu humide, particulièrement dans les régions du Nord et du Nord-Ouest (Scandinavie, Nord de la Grande-Bretagne et Irlande)⁴⁶⁰. L'exposition des corps à l'air est connue dans diverses cultures à travers les âges⁴⁶¹. Par exemple, en Inde, chez les populations zoroastriennes venues de Perse, « [...] *la tradition veut que le cadavre ne soit ni enterré, ni brûlé, ni jeté dans les eaux mais déposé sur une « tour de silence », où il sera dépecé par des charognards* »⁴⁶². Concernant les sociétés de la « province médio-atlantique » du second âge du Fer, aucune donnée ne permet d'attester ce type de pratique. Toutefois, on ne peut exclure la possibilité d'aménagements en matériaux périssables soutenant les cadavres lors de leur décomposition à l'air. Dans « *Les sanctuaires celtiques de Gournay-sur-Aronde et de Ribemont-sur-Ancre, une nouvelle approche de la religion gauloise* », Jean-Louis Brunaux (1997) stipule que des structures en bois servirent à déposer les « trophées » à caractère guerrier dans les sanctuaires belges qui s'effondrèrent à la disparition de leur support périssable⁴⁶³.

Les écrits des auteurs antiques précisent que les Celtes et/ou Gaulois laissaient volontairement les corps de leurs compagnons morts au combat à la voracité des oiseaux de proie sur le champ de bataille ; geste confirmant également le statut particulier, jusque dans l'au-delà, du combattant mort à la guerre (Pausanias, *Description de la Grèce*, X, XXI, 6-7 ; Silius Italicus, *La Guerre Punique*, III, 340-343). Certains de ces textes peuvent suggérer que les peuples gaulois ne faisaient pas grand cas du sort réservé à leur corps après leur mort. Cependant, on pourrait davantage y voir une destinée propre au corps du guerrier ayant péri au combat ; condition de mort particulière pour un personnage singulier disparu de sa « belle mort ».

Certains aménagements laissent envisager un autre type d'exposition du corps, au sein même des lieux funéraires, au-dessus de la fosse sépulcrale. Des traces de trous de poteaux ou piliers en bois dans les angles ou autour de certaines fosses peuvent être les vestiges de plateformes en bois servant au dépôt du corps du défunt pendant un laps de temps plus ou moins long ; mort et mobilier pouvant ainsi être déposés et

⁴⁶⁰ Webley 2015, p. 135.

⁴⁶¹ Lambot et al. 1996, p. 341.

⁴⁶² Extrait de Gordon-Lennox 2011, p. 326.

⁴⁶³ Brunaux 1997, p. 573.

visibles sur ces structures au cours des funérailles. On connaît plusieurs exemples de fosses portant des traces de trous de poteaux⁴⁶⁴, particulièrement des tombes à inhumation du début de la période laténienne situées dans la zone nord-est de « l'Aisne-Marne ». À Pogny « Les Baraques »⁴⁶⁵ (Marne), la fosse quadrangulaire d'une tombe isolée abritant les restes d'un homme de La Tène ancienne, possédait un trou circulaire à chacun de ses angles. La sépulture st. 61, d'une femme de La Tène A, située à Plichancourt « Les Monts »⁴⁶⁶ (Marne), atteste de l'aménagement d'une structure en élévation de type plateforme. La fosse sépulcrale st. 107 d'Auve « le Chemin de Ternière » (Marne), d'un porteur d'armes de La Tène B1, disposait également de trous de poteaux à l'extérieur de chacun de ses angles. Ces éléments furent interprétés comme les vestiges d'un « *brancard surélevé* »⁴⁶⁷ en bois supportant le corps du défunt.

L'observation taphonomique permet de renseigner sur le moment de la mise en terre, à savoir l'espace de décomposition du cadavre : espace ouvert, confiné ou fermé⁴⁶⁸. Certains défunts purent être exposés temporairement sur un aménagement de type brancard ou plateforme, le temps des funérailles, puis déposés dans leur fosse sépulcrale où leur corps se décomposèrent. On ne constate alors aucun, ou un faible, déplacement des ossements non anthropique, hormis le cas de réouverture de la tombe après disparition des chairs. Cependant on peut aussi voir dans quelques sépultures des squelettes déplacés illustrant un dépôt secondaire essayant de respecter leur disposition naturelle⁴⁶⁹. Dans le cas de la présence d'ossements choisis placés dans d'une sépulture préexistante occupée par un défunt dont le squelette est entier ou partiel, ou déposés dans des structures d'habitats. Dans le cas d'un manque de données funéraires pour certaines régions pendant quelques périodes, il a été suggéré que les corps purent être exposés à l'air libre en d'autres lieux ; pratique qui aurait eu cours lors du second âge du Fer des deux côtés de la Manche⁴⁷⁰. En présence de décharnement naturel, aucune trace ne peut suggérer une exposition sur

⁴⁶⁴ Bonnabel 2013, p. 476.

⁴⁶⁵ Bonnabel et al. 2009 ; Bonnabel 2013.

⁴⁶⁶ Bonnabel et al. 2009 ; Charpy 2009 ; Bonnabel 2013.

⁴⁶⁷ Bonnabel 2013, pp. 275-276.

⁴⁶⁸ Pinard et al. 2009, p. 105.

⁴⁶⁹ Cahen-Delhay 1998, p. 67.

⁴⁷⁰ Paris 1998, pp. 324-325; Parker Pearson 1999, p. 126; Fitzpatrick 2007b, p. 124; Buchsenschutz 2015, p. 221; Webley 2015, p. 135.

les exemples d'os isolés, tant dans les établissements domestiques que les espaces funéraires. Il est alors difficile d'envisager la fréquence de son usité⁴⁷¹. On peut également penser que les os décharnés et séchés, suite à l'exposition du corps, soient brûlés. Les restes crématoires pourraient aussi être dispersées au vent ou en milieu humide⁴⁷² (rivières, lacs, mers, etc.) et non déposés au sein d'une fosse sépulcrale.

Si l'on considère que les corps des guerriers sont laissés sur le champ de bataille afin d'être exposés aux vents et aux animaux de proie amenant leurs âmes vers un au-delà, mettant ainsi fin à un cycle de réincarnations après une « bonne » mort, alors comment voir les autres personnages dont les cadavres sont également exposés ? Sont-ils également décédés d'une « bonne » mort ?

Si le décharnement naturel d'un corps déposé sur une structure telle qu'une plateforme ou si les restes de crémation non collectés signifient que ces défunts connurent une « bonne » fin, peut-on croire que les personnes présentes au sein des lieux funéraires doivent renaître après leur trépas ? On comprend donc que ces personnages n'ayant pas eu une bonne mort n'ont pas droit à une destruction ou disparition totale de leurs corps leur permettant un voyage via les airs pour l'Autre-Monde. Il est alors nécessaire de témoigner de leurs statuts et/ou fonctions dans leurs tombes à travers des éléments tels que les armes ou les éléments de parure, ou encore la présence d'aliments répondant au besoin de se sustenter durant un long et difficile voyage vers une renaissance. On pourrait ainsi supposer que les individus présents dans les espaces funéraires étudiés seraient issus d'une part privilégiée de leur société qui n'ayant pas connu une mort acceptable selon leur fonction réelle ou supposée, doivent se réincarner dans une autre vie lors de laquelle ils occuperont le même rôle au sein d'un autre monde connaissant les mêmes règles et composé des mêmes individus, excepté ceux « bien » morts partis pour un au-delà grâce à la disparition totale de leur corps physique.

⁴⁷¹ Sharples 2010, p. 248; Harding 2016, p. 41.

⁴⁷² Brunaux 1998, p. 263.

1.2. Les lieux funéraires à inhumation exclusive

L'inhumation est l'enfouissement d'un cadavre ou de restes humains dans le sol, avant ou après la décomposition naturelle ou anthropique des chairs.

Au regard de la répartition des espaces funéraires à inhumation exclusive sur l'ensemble de la zone prise en compte, on distingue quatre zones (Fig. 59, page suivante) :

- Régions de « l'Aisne-Marne » et du Nord de la Gaule centrale : plaines, vallées et rives de l'Aisne et de la Marne et l'ouest des Ardennes dans la partie nord-est continentale prise en compte, et au sud-est sur plateau beauceron, entre les rives des deux grands fleuves que sont la Seine et la Loire ;
- Normandie : plaine de Caen et le long de l'Orne ;
- Dorset : centre du sud de l'île de Bretagne, partie ouest d Wessex ;
- Péninsule des Cornouailles : où l'emploi de l'inhumation paraît être le seul type de traitement des corps usité au cours de toute la période traitée, d'après les éléments inventoriés.

Les autres régions présentent également des ensembles funéraires témoignant de l'usage unique de l'enfouissement des corps ou restes humains dans le sol, mais ceux-ci paraissent plus éparses et bien moins nombreux, tant d'un point de vu spatial que temporel.

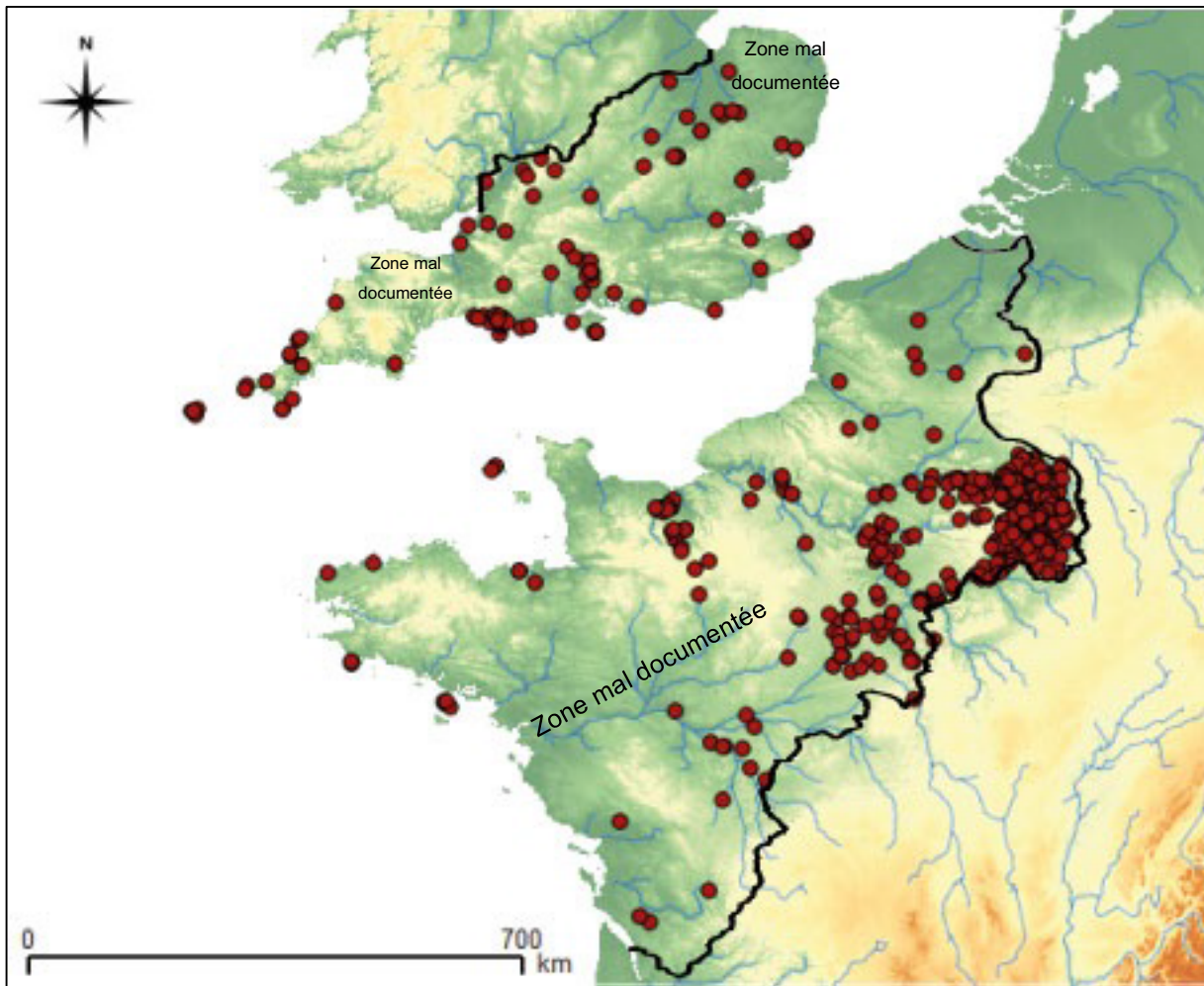


Figure 59. Carte de répartition des lieux funéraires à inhumation exclusive au second âge du Fer / Iron Age

- L'évolution spatio-temporelle des lieux à inhumation exclusive (Fig. 50 à 58, pp. 185-189) :
- V^e siècle – début IV^e siècle avant J.-C. :

On voit d'abord une continuité des lieux fondés ou déjà en activité au cours de la fin du premier âge du Fer, puis une augmentation significative de leur nombre, particulièrement dans les vallées et plaines alluviales de l'Aisne et de la Marne ainsi que dans la partie est des Ardennes prise en compte. On observe aussi lors de cette étape chronologique, dans les régions de l'ouest « médio-atlantiques », des lieux du 1^{er} âge du Fer toujours actifs au cours de la première phase du second âge, notamment dans la plaine de Caen et ses environs, bien que leur nombre paraisse

minime en comparaison de ceux connus à l'est. D'autres rares lieux funéraires à inhumation exclusive sont attestés au nord, près des côtes de la Manche, autour des collines de l'Artois, au sud des rives de la Somme et près de la source de la Lys, affluent de l'Escaut, mais aussi en très faible quantité sur les côtes de la péninsule armoricaine et à proximité de la source de la Charente. On connaît également très peu de sites de ce type sur l'île britonne au début du second âge du Fer, certains ont été localisés autour du détroit de Douvres (Strait of Dover) et dans le Hampshire, mais leur datation reste incertaine.

- IV^e – III^e siècle avant J.-C. :

Lors d'une phase décroissante du nombre de lieux funéraires caractérisant le IV^e siècle avant J.-C., on voit la disparition de plusieurs ensembles funéraires sur le continent. Au cours du III^e siècle avant notre ère, on observe une recrudescence de la fondation de nouveaux espaces funéraires, dans les régions continentales, auparavant marquées par une forte présence de ce type de lieux, bien qu'ils soient en quantité moindre.

- Première moitié du II^e siècle avant J.-C. :

À partir du II^e siècle avant notre ère, à La Tène C2, une majorité des sites à inhumation exclusive situés à l'est et au nord-est de la Seine ; région auparavant caractérisée par ce type d'espaces funéraires, ne sont plus en activité. On peut aussi constater son expansion vers les zones sud-ouest sur le continent, notamment quelques sites près des côtes de la Manche et sur les rives de la Loire, mais aussi sur les territoires insulaires du sud/sud-ouest, dans le Wessex et les Cornouailles. Cette période marque la chute la plus importante du nombre de lieux funéraires ne présentant que des défunts inhumés, de toute la période traitée, particulièrement sur les territoires continentaux.

- Seconde moitié du II^e avant J.-C. – premier quart du I^{er} siècle avant J.-C. :

Après une phase décroissante, le nombre de sites à inhumation s'accroît progressivement au cours de La Tène D1, entre le milieu du II^e et le début du I^{er} siècle avant J.-C., tant sur les territoires continentaux qu'insulaires. À l'est de la zone d'étude, dans les régions auparavant marquées par une forte présence de ces lieux à inhumation au début de la période laténienne, les sites toujours présents à La Tène

C2 perdurent. On constate également l'installation de nouveaux groupes à inhumation unique dans ces mêmes régions ou à proximité. L'expansion et la naissance de nouveaux lieux à inhumation exclusive s'amplifie légèrement dans les régions du sud-ouest continental de la zone traitée, particulièrement près des rives de la Loire, ou encore en plaine de Caen, le long de l'Orne jusqu'au sud-est vers la Sarthe, mais aussi dans l'île anglo-normande de Guernesey et sur les côtes nord et sud armoricaines. Un site paraissant isolé est aussi connu plus au sud, sur les rives du nord de la Sèvre niortaise. Comme nous l'avons vu précédemment, à partir de la seconde moitié du II^e siècle avant J.-C., l'île de Bretagne vit la plus forte croissance du nombre de sites funéraires. On observe alors une progression d'occupation spatiale des lieux à inhumation exclusive sur la majeure partie de l'ouest et du centre de la zone insulaire prise en compte, ainsi qu'une continuité de certains espaces à inhumation dans le Wessex, avec une expansion de leur nombre vers l'ouest⁴⁷³, particulièrement sur les côtes du pourtour des Cornouailles, jusque sur l'île de Scilly située à l'extrême sud-ouest de la péninsule, mais aussi dans le Wessex, notamment sur l'île de Wight et dans le Dorset. On connaît aussi à cette période, quelques rares sites de ce type à l'est, dans le comté de l'Essex, à proximité de l'estuaire de la Tamise et au sud du fleuve Great Ouse.

L'observation de l'évolution chronologique des ensembles à inhumation exclusive met en avant quatre phases marquantes dans leur dynamique d'occupation et d'expansion :

- V^e siècle avant J.-C. : 19,8% des lieux funéraires à inhumation exclusive, soit une augmentation de près de 11% de nouveaux sites de ce type entre la fin du 1^{er} âge du Fer et le début du second (principalement dans la frange orientale de la zone d'étude) ;

- IV^e – première moitié du III^e siècle avant J.-C. : 17,5% des lieux funéraires à inhumation exclusive, marqué par une augmentation de 7% suite à une phase décroissante de leur nombre au cours de l'étape de La Tène B1 (moins 9% des sites entre La Tène A et La Tène B1 ; phénomène visible sur l'ensemble de la zone pour tout type de site funéraire) ;

⁴⁷³ Whimster 1979, pp. 20-21.

- Première moitié du II^e siècle avant J.-C. : 4,9% des lieux funéraires à inhumation exclusive, illustrant la plus forte décroissance de leur nombre au cours des cinq siècles ;

- Seconde moitié du II^e avant J.-C. – premier quart du I^{er} siècle avant J.-C. : augmentation du nombre de lieux de ce type (9%), influencé par la croissance de la quantité d'espaces funéraires insulaires.

Conclusion :

Concernant les lieux funéraires présentant un usage unique de l'inhumation des corps entiers ou partiels, il est à noter que deux grandes régions se distinguent nettement des autres territoires illustrant également ce type d'ensemble funéraire, au cours des cinq siècles: la zone « Aisne-Marne », particulièrement pendant la première moitié de l'âge étudié, témoignant d'une continuité avec la période précédente, et la péninsule des Cornouailles britanniques où l'inhumation semble être le seul type de traitement usité dans cette région, avec une apparition progressive à partir du II^e siècle et une installation bien plus marquée au cours du I^{er} siècle avant J.-C.

1.2.1. La mise en terre et le type de sépulture

1.2.1.1. Sépultures primaires / sépultures secondaires

- La décomposition des corps inhumés :

Les sépultures à inhumation connues, dans les territoires et temps regardés, illustrent des dépôts de restes humains présentant une persistance des connexions anatomiques au niveau des articulations (sépulture primaire) ou de squelettes incomplets, d'ossements choisis, déposés seuls, témoignant de la décomposition du défunt en dehors de sa fosse sépulcrale (sépulture secondaire)⁴⁷⁴. Bruno Boulestin et Henri Duday (2005) ont proposé les définitions suivantes des dépôts primaires et secondaires :

« [...] le dépôt primaire est le dépôt d'un cadavre ou d'une portion de cadavre réalisé alors que les éléments du squelette conservent encore la totalité de leurs relations anatomiques ; le dépôt secondaire est le dépôt de restes réalisé lorsque les éléments du squelette ont partiellement ou

⁴⁷⁴ Duday et al. 1990, p. 43; Leclerc 1990, p. 16; Baray 2003, pp. 53, 56.

totalemment perdu leurs relations anatomiques. Ainsi, les termes primaire et secondaire font uniquement référence à l'état du cadavre ou de parties de cadavre au moment de leur mise en place, cet état étant seulement perçu au travers des relations entre les éléments du squelette (il serait vain d'espérer connaître l'état dans lequel se trouvaient les parties molles les plus labiles). »⁴⁷⁵

La persistance des connexions des articulations labiles⁴⁷⁶ observée sur un squelette atteste de son dépôt très tôt après le décès car elles sont les premières à se disloquer. Elles se situent notamment au niveau des dents, de la mandibule, de la colonne cervicale, des côtes, des mains et des pieds. L'observation du maintien des articulations persistantes sur le corps, à la base du crâne, au niveau des lombaires et du sternum ou des articulations des membres supérieurs (coude) et inférieurs (genou, cheville) indiquent que la décomposition s'est achevée au sein de la fosse sépulcrale car leur dislocation survient longtemps après la mort et précède la putréfaction des chairs. Ces observations taphonomiques doivent également prendre en compte les mouvements des éléments instables du squelette qui subissent un déplacement naturel lors de la disparition des parties molles du cadavre. Ces éléments instables peuvent parfois être maintenus par une contention due au dépôt du corps dans un contenant en matériaux périssables souple et/ou rigide⁴⁷⁷, ou encore déplacés par des interventions extérieures du type animaux fouisseurs, manipulations anthropiques (réouverture de la tombe⁴⁷⁸) ou encore les activités agricoles au cours du temps, *etc.* En présence d'une sépulture à inhumation primaire la fosse sépulcrale est alors le premier et dernier lieu de dépôt du corps total ou partiel.

- Les inhumations primaires :

Certains éléments mobiliers présents dans la tombe et la position des restes osseux attestent également du dépôt primaire d'un corps habillé⁴⁷⁹. La position des os des pieds peut témoigner leur contention lors de la décomposition des parties molles du cadavre, renseignant alors sur le port de chaussures. Les observations des vestiges osseux révélant la conservation des connexions labiles⁴⁸⁰ nous indiquent que des

⁴⁷⁵ Extrait de Boulestin, Duday 2005, pp. 26-27.

⁴⁷⁶ Duday et al. 1990, p. 29, pp. 31-33.

⁴⁷⁷ Bonnabel 1996, p. 32.

⁴⁷⁸ Duday et al. 1990, pp. 36, 44.

⁴⁷⁹ Pinard, In : Auxiette et al. 2012, p. 51.

⁴⁸⁰ Pinard 1997, p. 58.

corps se sont décomposés au sein de leur tombes (sépulture primaire) dans un espace colmaté. C'est le cas de la sépulture de La Tène C2a située à Beauvoir « Le Froid Mont »⁴⁸¹ (Oise) où la défunte fut inhumée dans une fosse sépulcrale quadrangulaire au sein de laquelle son cadavre s'est décomposé. Les tombes individuelles à inhumation, datées entre 400 et 300 avant J.-C., découvertes à Abingdon « Spring Road – The White Horse » (Oxfordshire) présentent trois sépultures primaires contenant des squelettes en connexions en position fléchie et trois sépultures secondaires de squelettes désarticulés.

- Les inhumations secondaires :

Une tombe à inhumation secondaire induit plusieurs lieux destinés à accueillir le corps. Un premier espace de décomposition, qu'il soit à l'air libre, en espace vide ou en espace colmaté, tenant lieu de « sépulture temporaire »⁴⁸² ou « sépulture provisoire »⁴⁸³. Puis un second, après réouverture dans le cas d'un premier dépôt en espace clos, avec un prélèvement complet ou partiel des ossements⁴⁸⁴, suivi du dépôt des restes dans la sépulture tenant lieu d'espace de repos définitif. Par exemple à Hérouvillette⁴⁸⁵ (Calvados), une des deux inhumations de La Tène B2 peut être qualifiée de secondaire plurielle car elle ne présentait que les crânes et les os longs de deux individus ; illustrant ainsi d'une décomposition des corps dans un autre espace faisant l'objet d'un premier dépôt des cadavres et d'une sélection de certaines parties des squelettes pour le second dépôt dans la fosse sépulcrale.

Comme il a été mentionné précédemment dans le chapitre consacré aux traitements des corps non observables, certains aménagements témoignent de l'installation d'une structure visant à exposer le cadavre avant l'enfouissement des restes. À Bonneuil-en-France (Val-d'Oise), l'observation des traces des aménagements de la sépulture à inhumation n° 222, d'un individu d'une vingtaine d'années du début du I^{er} siècle avant J.-C., illustre une construction complexe constituée d'une fosse circulaire au sein de laquelle deux planches en bois de chêne soutenaient un plancher ainsi que deux rangées de piquets sur lesquelles était disposé une plate-forme⁴⁸⁶. Ces

⁴⁸¹ Dilly, Piton 1988 ; Debiak et al. 1998 ; Paris 1998 ; Blancquaert, Desfossés 1998 ; Demoule 1999 ; Baray 2003 ; Buchez 2011.

⁴⁸² Harding 2016, p. 41.

⁴⁸³ Boulestin, Duday 2005, p. 28.

⁴⁸⁴ Duday et al. 1990, pp. 43-44 ; Bonnabel 2012, p. 88.

⁴⁸⁵ Lepaumier, Delrieu 2010, p. 156.

⁴⁸⁶ Lecomte-Schmitt, Le Forestier 2012, pp. 103-104.

aménagements laissent penser à une exposition du cadavre avant son inhumation définitive dans sa fosse sépulcrale. En Grande-Bretagne, à Cockey Down (Wiltshire), au sein d'un ensemble funéraire à inhumation daté de la seconde moitié du *Middle Iron Age* (soit entre La Tène C2 et La Tène D1), deux tombes doubles ont été découvertes dans lesquelles des ossements isolés d'un troisième individu furent déposés après réouverture.

Conclusion :

Au regard des éléments inventoriés, il est inenvisageable de proposer ici des périodes et/ou des régions caractérisées par des dépôts primaires ou secondaires des cadavres. Ces deux pratiques sont observées de manière éparse tant dans le temps que dans l'espace et il est ardu de comprendre pourquoi au sein d'un même lieu funéraire certains individus font l'objet d'un dépôt primaire et d'autres d'un dépôt secondaire.

1.2.1.2. Sépultures individuelles / sépultures plurielles

Les tombes étudiées peuvent accueillir un ou plusieurs individus⁴⁸⁷, déposés simultanément ou en différents temps successifs. Ces défunts partageant une même sépulture sont parfois découverts les uns à côté des autres ou leur corps peuvent être superposés.

- Les sépultures individuelles :

La plupart des archéologues s'accordent à dire que les sépultures à inhumation individuelles sont majoritaires au cours du second âge du Fer ; en Gaule⁴⁸⁸, dans le Bassin parisien entre le VII^e et le troisième quart du II^e siècle avant J.-C.⁴⁸⁹, dans la Somme à La Tène moyenne et finale⁴⁹⁰ et sur l'île de Bretagne⁴⁹¹.

⁴⁸⁷ Leclerc 1990, p. 14

⁴⁸⁸ Duval 1989b, p. 397.

⁴⁸⁹ Baray 2003, p. 102.

⁴⁹⁰ Malrain et al 2005, p. 146.

⁴⁹¹ Harding 2016, p. 38.

- Les sépultures plurielles :

On connaît également, en nombre moindre, des sépultures accueillant plusieurs individus, nommées plurielles, multiples ou collectives⁴⁹². Il apparaît que les tombes à inhumation plurielles sont davantage localisées dans la région de « l'Aisne-Marne »⁴⁹³. Cependant certains exemples sont connus sur les côtes armoricaines et normandes, particulièrement dans la plaine de Caen. Sur les territoires insulaires, la majorité de ces tombes est située dans la partie centrale du sud de l'île mais on en observe de rares cas dans la zone côtière du nord de la péninsule cornouaillaise. Les termes employés par les archéologues tendent à préciser différents types de tombes plurielles, selon la durée d'utilisation de la fosse sépulcrale en un ou plusieurs temps :

- Multiple / Simultanée : dépôt de plusieurs squelettes, entiers ou partiels, au même moment dans une même fosse sépulcrale. On peut distinguer deux types de sépultures multiples : multiple « primaire » (la sépulture est « primaire » pour l'ensemble des individus présents) ou multiple « mixte » (la tombe peut être primaire pour certains défunts mais secondaire pour d'autres dont les corps furent premièrement déposés en dans un autre lieu avant leur dépôt au sein d'une tombe au même moment avec de « nouveaux morts » pour lesquels cette tombe est le premier espace sépulcral) ;
- Collective / Successive : réouverture de la tombe après un premier dépôt pour un second différé dans le temps, ou agrandissement d'une structure funéraire initiale pour accueillir un ou plusieurs autre(s) individu(s) ;

La majorité des sépultures plurielles accueillent deux défunts, tant en dépôt simultané que successif renseigné par l'observation topographique⁴⁹⁴ des dépôts au sein de la structure sépulcrale. On rencontre parfois des tombes superposées ou encore recoupées⁴⁹⁵. La superposition de plusieurs corps induisant une réouverture de la tombe sans destruction de la structure initiale présuppose sa signalisation dans le

⁴⁹² Baray 2003, pp. 101, 206; Bonnabel 2012, p. 114.

⁴⁹³ Bonnabel 2013, p. 236.

⁴⁹⁴ Bonnabel 2012, p. 114.

⁴⁹⁵ Baray 2003, p. 210.

paysage⁴⁹⁶, dans un temps variable, après sa première fermeture et affirme le caractère volontaire de ce type de dépôt. En revanche, le recoupement d'une ou plusieurs sépultures, au moment de l'aménagement d'une nouvelle fosse sépulcrale peut laisser penser à une absence de marquage de la première structure funéraire si celle-ci est partiellement ou entièrement détruite, remettant en cause l'intentionnalité dans l'association de ces défunts. Comme à Mondeville « L'Étoile »⁴⁹⁷ (Calvados), où la sépulture n°22 d'un enfant de 5-9ans recoupait la tombe n° 23 d'un adulte, détruisant ainsi près de la moitié de la sépulture faisant disparaître les membres inférieurs du premier défunt.

- Les sépultures doubles :

Au vu des éléments connus, il paraît manifeste que les sépultures « doubles » sont davantage présentes dans la zone continentale traitée, de La Tène A à La Tène B2/C1, en particulier dans les territoires du nord-est de la Seine, caractérisés par une présence plus importante de ce type de traitement des corps que dans la partie ouest/sud-ouest continentale. Les tombes à inhumation insulaires peuvent aussi parfois accueillir deux défunts, particulièrement à partir du II^e siècle avant J.-C, à la fin du *Middle Iron Age*, principalement dans la partie centrale du sud de l'île.

- Les inhumations simultanées de deux corps entiers (sépultures multiples) :

Quatre sépultures doubles présentant chacune les dépôts primaires simultanés d'une femme et d'un enfant, datés entre le milieu de La Tène B2 et La Tène C1, ont été mises au jour à Bobigny « Hôpital Avicenne »⁴⁹⁸ (Seine-Saint-Denis), dont la tombe n°478 d'un enfant d'environ 8-10 ans et d'une femme en décubitus dorsal, la tête de l'enfant reposant sur le bras de la femme⁴⁹⁹ (Fig. 60, page suivante). Le grand ensemble funéraire de Harlyn Bay « St Merry »⁵⁰⁰ (Cornouailles) était composé de cent trente tombes à inhumation dont la sépulture double n° 39 présentant un corps dans la partie est de la tombe et un deuxième dans la partie ouest, tous deux inhumés simultanément en position fléchie.

⁴⁹⁶ *Id.*, pp. 206-207.

⁴⁹⁷ Vauterin, Guillon 2010, pp. 308-309, Fig. 9.

⁴⁹⁸ Le Forestier 2009 ; Marion 2012 ; <https://www.inrap.fr/une-necropole-gauloise-dans-l-enceinte-de-l-hopital-avicenne-bobigny-255> (Publication de la page web le 28 novembre 2008).

⁴⁹⁹ Le Forestier 2009, p. 133.

⁵⁰⁰ Whimster 1979, 1981; Fouvez 2001; Johns 2002-3; Henderson 2007; Fitzpatrick 2010; Harding 2016.



Figure 60. Exemples d'inhumations doubles à dépôts simultanés – À gauche : Val-de-Vesle « Moncheux » (Marne), transition La Tène A2 – La Tène B1, tombe st. 107 (Extrait de Bonnabel 2013, Fig. 106, p. 166) ; à droite : Bobigny « Hôpital Avicenne » (Seine-Saint-Denis), milieu La Tène B2 – La Tène C1, tombe n°478 (Extrait de Le Forestier 2009, Fig. 5, p. 133, Cliché : Le Forestier, Inrap)

- Les inhumations successives de deux corps entiers (sépultures collectives) :

À Mondeville « L'Étoile »⁵⁰¹ (Calvados), la partie sud de la structure st. 14, datée entre La Tène C2 et La Tène D1, contenait le corps d'une femme âgée allongée jambes étendues (st. 52) déposé sur celui d'un homme adulte, ayant jambes fléchies (st. 51) ; la jambe droite de la femme était placée sur le côté supérieur droit du corps de l'individu masculin, son genou était positionné au niveau des côtes de l'homme et son pied droit au-dessus du côté droit du crâne masculin.

⁵⁰¹ Vauterin, Guillon 2010, pp. 306-309, Fig. 11.

- Les inhumations d'un corps entier et de restes humains désarticulés :

À Aure « Les Rouliers – La Grosse Tomelle »⁵⁰² (Ardennes), le crâne d'un homme fût déposé sur le corps d'une femme adulte dans la sépulture n° 3 datée de La Tène A1. À Manre « Le Mont Troté »⁵⁰³ (Ardennes), la sépulture à inhumation double n° 102, datée de La Tène A2, abritait le corps entier d'un homme de 18-30 ans accompagné du crâne d'un autre individu.

- Les défunts des sépultures doubles :

Sans analyses anthropologiques systématiques des restes humains, il est difficile d'envisager une préférence d'association selon le sexe et l'âge des individus et de connaître les raisons de la réunion de deux défunts dans une même sépulture. Elles peuvent être d'ordre familial de type conjugal ou parental⁵⁰⁴, ou bien social. Les tombes plurielles pourraient aussi présenter des individus sans lien particulier morts simultanément des mêmes causes (accident, maladie, etc.) ou non, dont il est rarement possible d'en connaître les conditions sans traces visibles sur les restes osseux⁵⁰⁵. L'un des types d'association les plus communément rencontrés au sein d'une sépulture double est celle d'un homme et d'une femme, souvent vue comme « *tombes conjugales* »⁵⁰⁶. On peut notamment citer en exemple le cas du dépôt de la sépulture st. 670 du site de La Tène ancienne de Loisy-sur-Marne « Le Grand Champ »⁵⁰⁷ (Marne), contenant deux corps entremêlés d'une femme et d'un homme, l'un face à l'autre.

L'association d'une femme et d'un enfant dans la tombe est souvent interprétée comme celle d'une mère et de son enfant. Lors de la deuxième occupation du site funéraire d'Easton Lane⁵⁰⁸ (Hampshire) au début du *Latest Iron Age*, la seule tombe double du lieu présentait les corps inhumés d'une femme adulte et d'un fœtus périnatal. On connaît, dans la plaine du Perthois, à Loisy-sur-Marne « Grand Champ »⁵⁰⁹, une sépulture (st.221) accueillant un jeune enfant périnatal placé entre le

⁵⁰² Pinard 1997 ; Demoule 1999 ; Méniel 2001 ; Baray 2003, 2016 ; Charpy 2009 ; Auxiette et al. 2012 ; Lambot 2014.

⁵⁰³ Lambot, Verger 1995 ; Pinard 1997 ; Demoule 1999 ; Méniel, 2001 ; Baray 2003, 2016 ; Charpy 2009 ; Auxiette et al. 2012 ; Lambot 2014.

⁵⁰⁴ Duval 1989b, p. 397.

⁵⁰⁵ Le Forestier 2009, p. 133.

⁵⁰⁶ Ragon 1981, p. 44.

⁵⁰⁷ Bonnabel 2013, p. 452, Fig. 332.

⁵⁰⁸ Whimster 1979, 1981.

⁵⁰⁹ Bonnabel 2013, p. 217, Fig. 144.

bras et le sein d'une femme ; cette position laisse supposer un lien maternel et permet de comprendre cette association comme celle d'une mère et de son petit enfant, décédés tous deux au moment de l'accouchement. Aucun cas d'individu mature masculin accompagné d'un sujet périnatal n'a été inventorié au cours des recherches effectuées. Cependant les hommes adultes sont parfois associés à des enfants ou des adolescents. À Val-de-Vesle « Moncheux »⁵¹⁰ (Marne), la sépulture st. 107 de La Tène A2 accueillait les corps déposés simultanément d'un homme adulte et d'un sujet immature d'âge indéterminé, inhumés main dans ma main ; marquant ainsi un probable lien de parenté entre ces deux individus, paternel ou fraternel (Fig. 60, p. 203). La tombe à char n° 1885 de La Tène A2 de Bouy « Les Varilles » (Marne) témoigne du dépôt d'un homme et de deux enfants. Le partage d'une même sépulture par deux sujets adultes ou deux sujets immatures ensemble pourrait rappeler un possible lien fraternel entre les deux individus⁵¹¹. Par exemple à Marolles-sur-Seine « Les Gours-aux-Lions » (Seine-et-Marne), à La Tène B2, les deux femmes de la sépulture n°39 furent disposées l'une face à l'autre.

- Les sépultures de plus de deux individus :

Certaines tombes plurielles peuvent être également triples, quadruples, quintuples ou encore sextuples, bien que celles-ci soient très rarement rencontrées. Aucune sépulture présentant plus de six individus n'est connue dans la zone traitée au cours du second âge du Fer, d'après les données cataloguées. Parmi les rares tombes triples enregistrées, on ne peut établir de préférence spatiale ou temporelle particulière. Toutefois, il semblerait que ces tombes accueillant trois défunts soient davantage présentes dans la zone nord-est ; où, rappelons-le, les tombes plurielles sont généralement plus nombreuses que dans d'autres territoires regardés, particulièrement de La Tène A à La Tène B2/C1.

Dans les Ardennes, à Quilly « Le Fichot »⁵¹², a été mise au jour une « tombe à char » de La Tène A contenant trois individus installés au cours de diverses phases d'occupation et de réagencement du lieu funéraire. La sépulture fut rouverte et réaménagée afin d'extraire le char et d'y installer un troisième défunt après le dépôt initial de deux individus. Les étapes chronologiques de la constitution de cette tombe

⁵¹⁰ Bonnabel et *al.* 2009, pp. 50-52, pp. 246-247, p. 252.

⁵¹¹ Bonnabel 2013, pp. 102-103.

⁵¹² Lambot, Méniel 2005, p. 351.

à char, pillée avant la fin de la décomposition des cadavres, ont été proposées par Bernard Lambot et Stéphane Verger (1995) dans « *Une tombe à char de La Tène ancienne à Sémide (Ardennes)* »⁵¹³ :

- Aménagement de la fosse sépulcrale selon les mesures de la caisse du char ;
- Dépôts du char et des deux premiers corps ;
- Fermeture de la tombe par un toit en bois ;
- Début du processus de décomposition des deux cadavres et remplissage progressif de la chambre funéraire par infiltration du sédiment ;
- Ouverture de la sépulture, déplacement des corps présents et prélèvement du char ;
- Comblement de la fosse sépulcrale ;
- Creusement d'une nouvelle fosse dans la partie supérieure du comblement pour l'inhumation d'un troisième individu en espace fermé.

Ces tombes pouvant être vues comme « *familiales* »⁵¹⁴, témoignent de la présence d'un ou plusieurs élément(s) marqueur(s) distinctif(s) individualisé(s) permettant d'identifier le défunt, et suppose une continuité de l'occupation du territoire par une même population, connaissant l'identité du mort du dépôt initial, dont certains souhaitent partager la même sépulture. À la fin de la période, on connaît des cas exceptionnels de tombes triples dans les régions de l'Ouest continental et insulaire, comme sur le massif rocheux de l'îlot des Haches, à Saint-Jacut-de-la-Mer⁵¹⁵ (Côtes-d'Armor), où a été découverte une tombe collective de trois femmes de La Tène D2b. À Harlyn Bay « Saint Merryn »⁵¹⁶ (Cornouailles), une sépulture présentait les restes des corps inhumés de deux adultes et d'un enfant. On observe quelques cas inhabituels de tombes plurielles de plus de trois individus, particulièrement dans les régions du nord-est prises en compte. À Bouy « Les Varilles »⁵¹⁷ (Marne), la sépulture n° 1888 datée de La Tène A2 accueillait quatre défunts. La sépulture n° 22 du site de Pogny « Les Aclettes »⁵¹⁸ (Marne), présentait les corps de cinq individus : un premier dépôt simultané de deux individus, suivi des dépôts successifs de trois autres défunts.

⁵¹³ Lambot, Verger 1995, pp. 18-19.

⁵¹⁴ Demoule 1993, pp. 262 – 267.

⁵¹⁵ Bouvet et al. 2003, p. 101 ; Gomez de Soto et al. 2011, p. 2 ; Bizien-Jaglin 2012, p. 36.

⁵¹⁶ Whimster 1981, Volume 2, pp. 281-283; Johns 2002-3, p. 19.

⁵¹⁷ Joffroy, Bretz-Mahler 1959 ; Lambot, Verger 1995 ; Demoule 1999 ; Baray 2003 ; Charpy 2009.

⁵¹⁸ Bonnabel 2013, p. 212, Fig. 140.

Conclusion :

Dans « *Les morts d'accompagnements. La servitude volontaire I* », Alain Testart (2004) présente certains individus de tombes multiples comme « *morts d'accompagnement* », souvent reconnus à tort comme des « sacrifices », qui seraient alors « offerts » aux autres morts comme ils le sont aux dieux dans les sanctuaires. Les personnes partageant une même sépulture peuvent être mortes au même moment et/ou dans les mêmes conditions, ou bien les « accompagnants » peuvent volontairement suivre le défunt dans la tombe afin de rester à ses côtés dans l'Autre-Monde, ces gestes ne constituant alors pas des « offrandes ». A. Testart précise également que la position des défunts les uns par rapports aux autres dans la tombe semble manifester le lien les unissant ; l'un face à l'autre, main dans la main, *etc.*

1.2.1.3. Les espaces de décomposition

Les observations taphonomiques des restes humains au sein des sépultures contenant des squelettes entiers traduisent divers espaces de décomposition⁵¹⁹ : colmaté ou fermé, confiné ou contraignant, ouvert ou vide. Ces renseignements sont disponibles pour seulement une quarantaine de sites. Il n'est donc pas permis d'établir certaines tendances dans l'environnement de décomposition des corps selon l'espace et le temps concernés. Néanmoins, l'exposé de certains exemples permet d'offrir un aperçu des modes d'enfouissement.

1.2.1.3.1. L'espace colmaté

L'inhumation en espace colmaté⁵²⁰, fermé ou en « pleine terre »⁵²¹, ne comporte pas d'aménagements entourant le corps qui est recouvert de sédiment, remplissant peu à peu son volume lors de la décomposition des parties molles du cadavre⁵²². La position du squelette et de ses articulations, même labiles⁵²³, ne subissent alors aucun

⁵¹⁹ Bonnabel 1996 ; Baray 2003, p. 99 ; Pinard, In : Auxiette et *al.* 2012, p. 51.

⁵²⁰ Boulestin, Duday 2005, p. 26.

⁵²¹ Duday et *al.* 1990, p. 16.

⁵²² Bonnabel 1996, p. 33.

⁵²³ Pinard 1997, p. 58; Baray 2003, p. 57.

mouvement dû à un élément extérieur dans une fosse sépulcrale entièrement rebouchée. Ce type de mise en terre paraît être le plus courant, à travers le temps et l'espace, d'après la documentation archéologique disponible. La décomposition des corps en espace fermé est parfois confirmée pour certaines sépultures dans les publications consultées, comme à Beauvoir « Le Froid Mont » (Oise) et à Trethallen Farm (Cornouailles), ou encore à Genainville « Les Vaux de la Celle » (Val-d'Oise), où les tombes à inhumations datées entre 500 et 300 avant notre ère, ont révélé des dépôts de corps en pleine terre sans aménagement⁵²⁴.

1.2.1.3.2. L'espace confiné

Nous avons vu précédemment, des cas de sépultures primaires où les observations taphonomiques au niveau des pieds indiquent parfois le port de chaussures au moment de la décomposition des parties molles du cadavre. La position des restes osseux dans la tombe peut traduire des effets de contention dues au port de vêtement et / ou de l'enveloppement du corps dans un linceul maintenu(s) par des fibules, broches et épingles⁵²⁵ au niveau des côtes, des membres supérieurs (notamment près de l'humérus, suggérant le port d'un vêtement à manches) ou encore des membres inférieurs (fémur, patella, *etc.*, indiquant la présence de pantalon et de chaussures). Par exemple à Esvres-sur-Indre « Vaugrignon » (Indre-et-Loire), site funéraire occupé entre La Tène D1a et le début de la période gallo-romaine, des fibules découvertes dans une des sépultures portaient des traces de laine⁵²⁶.

Les effets de constriction dues à l'utilisation d'un linceul, ceignant le corps au moment de la disparition naturelle des chairs, sont visibles au niveau des épaules, du thorax, des genoux, des jambes et des chevilles, qui peuvent se croiser sous la compression exercée par la pièce textile. La sépulture découverte à Saint-Georges-Lès-Baillargeaux « Varennes » (Vienne), datée de transition entre La Tène D1b évoluée et La Tène D2a, présente l'inhumation individuelle primaire d'un corps enveloppé dans

⁵²⁴ Mitard 1983, p. 33.

⁵²⁵ Whimster 1979, p. 20; Bonnabel 1996, p. 33-34, 2012, p. 99-100; Pinard 1997, p. 58; Breton et al. 2000, p. 18; Johns 2002-3, p. 70; Fitzpatrick-Matthews 2007, p. 157; Pinard et al. 2009, p. 105, 124.

⁵²⁶ Riquier 2004, p. 85.

un linceul⁵²⁷ ou un large manteau⁵²⁸ maintenu par des fibules en bronze ; une au niveau du cou et deux au niveau bassin. La sépulture n° 33 du site funéraire du II^e siècle avant J.-C. situé à Mondeville « L'Étoile »⁵²⁹ (Calvados), présentait un corps déposé en décubitus latéral sur le côté droit, dont, d'après Chris-Cécile Vauterin et Mark Guillon (2010), « [...] *la position comprimée des membres supérieurs indique la présence probable d'une enveloppe souple de type linceul.* »⁵³⁰. À Bryher⁵³¹, sur l'île de Scilly en Cornouailles, dans la sépulture du *Late Iron Age* (ou La Tène D1b classique continentale), un défunt fut potentiellement inhumé dans un linceul maintenu par une fibule découverte au niveau de ses pieds.

1.2.1.3.3. L'espace ouvert

L'observation d'une décomposition du corps en espace ouvert ou vide⁵³² au sein de la sépulture présuppose une disparition des chairs avant l'infiltration de sédiment dans la tombe. On peut lire dans « *L'anthropologie « de terrain » : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires* » d'Henri Duday, Patrice Courtaud, Éric Crubézy, Pascal Séliier et Anne-Marie Tillier (1990) que « [...] *si la décomposition se déroule dans un espace vide, certains os peuvent sortir du volume initial du corps, que ce soit sous l'effet de la pesanteur ou de tout autre facteur* »⁵³³. Celle-ci induit alors la présence d'un contenant en matières rigides⁵³⁴ périssables (bois ou vannerie) ou en matériau dur (pierre), comme un cercueil, un coffrage ou une chambre. Le contenant en matière rigide périssable peut avoir un rôle particulier au cours des funérailles⁵³⁵. En effet, il permet de transporter la dépouille⁵³⁶, mais aussi de cacher le corps mort à la vue des vivants lors de la cérémonie et/ ou de la mise en terre. Deux temps sont alors perceptibles⁵³⁷ : premièrement les ossements se déplacent naturellement à la disparition des organes et des chairs, puis lors de l'infiltration de sédiment et de la

⁵²⁷ Breton et al. 2000, p. 18.

⁵²⁸ Le Ray et al. 2013, p. 50.

⁵²⁹ Verney 1993 ; Barral 2009 ; Lepaumier, Delrieu 2010 ; Vauterin, Guillon 2010.

⁵³⁰ Vauterin, Guillon, 2010, p. 306.

⁵³¹ Johns 2002-3.

⁵³² Pinard et al. 2009, p. 101.

⁵³³ Extrait de Duday et al. 1990, p. 34.

⁵³⁴ Baray 2003, p. 57 ; Pinard et al. 2009, p. 106.

⁵³⁵ Thevenet, In: Valentin et al. 2014, p. 16.

⁵³⁶ Parker Pearson 1999, p. 55.

⁵³⁷ Duday et al. 1990, p. 36 ; Bonnabel 1996, p. 33.

décomposition des éléments corruptibles du contenant, pouvant s'effondrer et laisser place à un remplissage progressif des espaces vides.

- Les chambres, coffrages et cercueils en bois :

Les coffrages ou cercueils en bois se laissent percevoir par la présence de traces « *d'effets de parois* »⁵³⁸ le long des corps, dans les angles et/ ou les parois et le fond de la fosse sépulcrale, mais aussi par celle d'éléments de construction tels que des clous, barres et plaques métalliques. Lors de la première occupation du site funéraire de Bosrobert « La Garenne »⁵³⁹ (Eure), à La Tène ancienne, les morts furent inhumés dans des coffrages en bois dont les clous ont été découverts dans les fosses sépulcrales. Sur le littoral du Cotentin, à Urville-Nacqueville « Les Dunes »⁵⁴⁰ (Manche), des corps présentant des effets de parois au niveau des membres supérieurs furent inhumés à La Tène D1 dans des cercueils en bois, dont certains éléments ont été être conservés grâce à leur découverte en milieu humide. La sépulture centrale n° 123, du groupe de tombes « Sud-Ouest » du *Late Iron Age* (ou La Tène D1b continentale) situé à Deal « Mill Hill » (Kent), présentait le corps d'une femme déposé dans un coffrage en bois. Dans la baie de Pegwell, sur l'île de Thanet, à Gateway (Kent), la présence d'une inhumation dans un coffrage en bois du type cercueil fut signalée dans la cas de la sépulture n° 126204 du groupe de tombes n° 2 de la seconde occupation du lieu, à la fin de l'âge du Fer britannique.

D'autres contenants en matériaux rigides périssables formant un coffrage sont connus comme à Ashford « Brisley Farm », où furent découvertes deux sépultures individuelles, n° B19 et B20, présentant les traces de dépôts des corps de deux défunts dans des contenants en bois et en vannerie⁵⁴¹, lors de la deuxième occupation du site entre 10 et 50 de notre ère.

Des aménagements plus vastes comme des chambres en bois⁵⁴² de plan quadrangulaire structurant l'espace funéraire sont également attestés par la découverte de matériaux métalliques semblables à ceux utilisés dans la construction de coffrages de type cercueils. La présence de ces chambres peut également être

⁵³⁸ Bonnabel 1996, p. 34.

⁵³⁹ Honoré 2006.

⁵⁴⁰ Lefort 2010, p. 63; Lefort 2012, p. 92, 172; Lefort, Rottier 2013a.

⁵⁴¹ Johns 2002-3, p. 66, 68; Johnson 2003.

⁵⁴² Baray 2003, pp. 99-100.

présumée par celle d'encoches ou de trou de poteaux dans les angles des fosses sépulcrales accueillant les planches de bois des parois de la demeure du mort.

Des traces de ce type de construction ont été découvertes dans les fosses des deux inhumations de La Tène B1 situées à Thieulloy-L'Abbaye « Les Terres à Douze - Le Buquet Zabelle au Chemin des Charbonniers »⁵⁴³ (Somme). Au Plessis-Gassot « Bois Bouchard » (Val-d'Oise), la « tombe à char » n° 1004 de La Tène B2, présentait une grande fosse sépulcrale de plan rectangulaire dans laquelle fut aménagée une chambre funéraire en bois dont les parois furent introduites et maintenues dans des encoches creusées. Toujours dans le Val-d'Oise, à Roissy-en-France « La Fosse Cotheret », entre 300 et 250 avant J.-C., des corps furent inhumés dans coffrages en bois faits de planches verticales, et des chambres funéraires furent aménagées sur des poteaux porteurs dans les tombes n° T10002 et T50002, contenant des chars dont les deux roues furent installées dans des encoches creusées dans le fond des fosses sépulcrales. La tombe à inhumation individuelle de Saint-Georges-lès-Baillargeaux « Varennes » (Vienne) portait des traces d'effets de parois et contenait six ferrures en fer attestant de l'aménagement d'un grand coffrage en bois.

Sur les territoires insulaires traités, peu de cas sont connus d'après la documentation consultée, et l'interprétation entre chambre et plate-forme en bois n'est souvent pas clairement distinguée. Comme par exemple à St. Albans « Folly Lane »⁵⁴⁴ (Hertfordshire) où les traces de l'aménagement en bois perçues dans une tombe à inhumation, datée du milieu du 1^{er} siècle de notre ère, ont été comprises comme attestant de la présence d'une chambre ou d'une plate-forme en bois. Ou encore à North Bersted (Sussex), où a été découvert une inhumation, datée de 50 avant J.-C., dont la fosse sépulcrale contenait une grande grille ou armature en fer placée au-dessus du défunt pouvant être un appareillage supportant une structure en bois du type petite chambre ou plate-forme.

- Les coffrages en pierre :

Les coffrages en matériaux durables, de type ciste ou dallage en pierre⁵⁴⁵, forment également un espace vide autour du cadavre, bien que moins imperméable à l'infiltration de sédiment dans le cas d'un aménagement en pierre au sein d'une tombe

⁵⁴³ Buchez 2011 ; Auxiette et al. 2012.

⁵⁴⁴ Cunliffe 2005; Sharples 2014.

⁵⁴⁵ Baray 2003, p. 99.

recouverte de terre. Ces structures paraissent davantage visibles dans les régions granitiques de la grande partie ouest de la zone d'étude, tant sur les territoires continentaux qu'insulaires. À Plaudren « Les Grandes Routes » (Morbihan), une sépulture à inhumation de La Tène D1b présentait l'aménagement d'une chambre ou ciste en dalles de pierre. La tombe à inhumation individuelle de La Tène D2a située à Ventnor « St Lawrence »⁵⁴⁶, sur l'île de Wight, comprenait une chambre en pierre entourant le défunt.

- Le bouclier comme couverture :

Un autre élément rigide en bois permet une décomposition du cadavre dans un espace protégé : le bouclier, déposé sur le corps⁵⁴⁷. Sur l'ensemble funéraire de Bobigny « Hôpital Avicenne » (Seine-Saint-Denis), occupé du milieu de La Tène B2 à La Tène C1, la sépulture masculine n°47 présentait les traces de la présence d'un bouclier déposé sur le thorax. Cyrille Le Forestier (2009) écrit que « [...] *le plateau de bois a créé un vide sous-jacent autorisant des déplacements importants* »⁵⁴⁸. À Owslebury (Hampshire), un défunt inhumé au *Late Iron Age*, fût recouvert de son bouclier en bois et cuir⁵⁴⁹.

1.2.1.4. La position du corps

Les observations taphonomiques des squelettes aident l'anthropologue à penser la chronologie de la décomposition du cadavre et du mouvement des os, lui permettant de percevoir sa position initiale dans la tombe. La position d'ensevelissement, visible au moment de la découverte d'une tombe primaire présentant un squelette en connexion, peut révéler des différences entre certains groupes et/ou individus⁵⁵⁰. Sachant que les ossements peuvent être déplacés au cours du temps par différentes interventions⁵⁵¹, qu'elles soient ou non volontaires (décomposition du contenant, manipulations, prélèvements, animaux fouisseurs, labours, etc.). L'observation du

⁵⁴⁶ Whimster 1979, 1981; Johns 2002-3; Cunliffe 2005; Fitzpatrick 2007.

⁵⁴⁷ Le Forestier 2009, p. 132 ; Pariat, In : Valentin et al. 2014, p. 15, Fig. 5.

⁵⁴⁸ Le Forestier 2009, p. 132.

⁵⁴⁹ Cunliffe 2005, p. 557.

⁵⁵⁰ Parker Pearson 1999, p. 6, 54; Pinard 1997, p. 58., Boulestin, Duday 2005, p. 26.

⁵⁵¹ Duday et al. 1990, p. 36, 39; Baray 2003, p. 58.

crâne, du tronc, et des membres supérieures et inférieures permettent de distinguer deux types de position principales : étendue ou allongée et pliée sur le côté. On peut exceptionnellement rencontrer des inhumations en position dite « anormale ».

1.2.1.4.1. La position étendue

Les corps en position étendue, dite en décubitus, sont les plus couramment rencontrés au sein des sépultures continentales étudiées lors de l'intégralité du second âge du Fer, ainsi que dans la moitié sud-est de l'île de Bretagne, sans qu'aucune distinction selon l'âge et/ou le sexe du défunt ne paraisse. On connaît trois catégories de position en décubitus :

- Décubitus dorsal (« *Supine* ») ;
- Décubitus latéral ou latérocubitus (« *Lateral* ») ;
- Décubitus ventral, procubitus ou pro-décubitus (« *Prone* »).

1 - Décubitus dorsal (« *Supine* ») :

Parmi les cas connus de déposition de corps allongés sur le dos dans leurs tombes, on constate une variation dans la position des membres supérieurs et inférieurs. Selon la topographie du fond de la fosse sépulcrale ou des aménagements mis en place, les corps peuvent être allongés selon trois positions :

- À plat (corps et membres étendus, parfaitement horizontaux) ;
- En décubitus proclive (les membres supérieurs surélevés par rapport au bas du corps) ;
- En décubitus déclive (membres inférieurs surélevés).

À Cormelles-le-Royal « Aire des gens du voyage »⁵⁵² (Calvados), les six tombes à inhumation de La Tène A présentaient majoritairement des corps en décubitus dorsal et deux des défunts avaient le crâne en « position verticale » appuyé contre la paroi de leur fosse sépulcrale. Les corps du petit groupe funéraire comprenant cinq tombes à inhumation, datées entre La Tène B2 et La Tène C1, à Bobigny « Hôpital Avicenne : Stade de la Motte »⁵⁵³ (Seine-Saint-Denis), étaient tous positionnés en décubitus

⁵⁵² Lepaumier 2008.

⁵⁵³ Le Forestier 2009 ; Marion et al. 2010.

dorsal. À Saint-Maur-des-Fossés⁵⁵⁴ (Val-de-Marne), le vaste site funéraire occupé entre La Tène B2 et La Tène C1, présentait des corps ensevelis en décubitus dorsal avec les membres étendus. Lors de la deuxième phase d'occupation du site funéraire de Tournedos-sur-Seine (Eure), entre le I^{er} siècle avant et 30 après J.-C., la tombe gauloise n°1251 contenait un corps en décubitus dorsal dont les jambes étaient croisées. Sur l'île de Guernesey, à King's Road, les sépultures installées entre La Tène C1 et La Tène D1a accueillait des corps enfouis en décubitus dorsal. À Letchworth « Wilbury Hill » (Hertfordshire), les deux sépultures de ce lieu présentaient chacune le corps d'un sujet immature étendu sur le dos à La Tène D1. La tombe isolée de la fin du I^{er} siècle avant notre ère, à Shouldham⁵⁵⁵ (Norfolk), accueillait le squelette d'un porteur d'arme allongé sur le dos.

2 - Décubitus latéral ou latéro-cubitus (« Lateral ») :

Le maintien d'un cadavre en position latérale sans que les membres inférieurs soient fléchis nécessite l'aménagement d'un système particulier ou la présence d'un contenant l'aidant à ne pas basculer d'un côté ou de l'autre. Certaines inhumations en décubitus latéral furent inventoriées. Ces exemples s'appuient sur l'interprétation notée dans divers ouvrages consultés ne précisant pas la position des membres inférieurs dans chacun des cas concernés : à Longueuil-Sainte-Marie « Près des Grisards »⁵⁵⁶ (Oise) entre 475 et 300 avant J.-C., à Boves « La Forêt de Boves »⁵⁵⁷ (Somme) entre La Tène B2 et La Tène C1., à Harlyn Bay « Saint Merryn » (Cornouailles) entre 130 avant et le I^{er} siècle de notre ère, et à Quiberon « Kerné » (Morbihan) entre la fin de La Tène D2b et la période gallo-romaine.

Deux cas particuliers de corps en position latérale furent enregistrés sur le site de Bobigny « Hôpital Avicenne ». L'observation des restes osseux des deux défunts témoignèrent d'une maladie dégénérative marquant, selon Cyrille Le Forestier (2009), des « [...] *troubles intervertébraux importants (spondylarthrose)* »⁵⁵⁸, couramment nommée « arthrose de la colonne vertébrale » ; la position de ces corps étant alors induite par une déformation périmortem des squelettes.

⁵⁵⁴ Duval 1976 ; Baray 2003 ; Marion 2009, 2012 ; Marion et al. 2010.

⁵⁵⁵ Johns 2002-3 ; <http://www.heritage.norfolk.gov.uk/record-details?TNF1575-Parish-Summary-Shouldham> (Publication de la page web le 3 mai 2007).

⁵⁵⁶ Harding 2016, p. 83.

⁵⁵⁷ Fitzpatrick 2013, p. 48.

⁵⁵⁸ Extrait de Le Forestier 2009, p. 134.

3 - Décubitus ventral, procubitus ou pro-décubitus (« Prone ») :

Les défunts allongés sur le ventre, face contre terre, sont très peu rencontrés dans la littérature archéologique. Des cas de corps en décubitus ventral ont été attestés pour les deux phases d'occupation du site funéraire de Mondeville « L'Étoile » (Calvados) : un exemple est connu lors de la première occupation lors de la phase de transition entre les deux âges du Fer, et deux autres pour la seconde phase entre La Tène C2 et La Tène D1. Sur l'île de Thanet à Gateway (Kent), trois cas de corps en pro-décubitus sont enregistrés : la sépulture féminine n°153048, la sépulture masculine n°166002 et la sépulture d'un adolescent de sexe indéterminé n° 220092.

Précisons qu'il est relativement rare de découvrir des sites présentant des inhumations dans la même position, la majorité des sites inventoriés comprennent des corps enfouis différemment. Citons l'ensemble funéraire de Longueuil-Sainte-Marie « Près des Grisards » (Oise) présentant des squelettes dans les trois positions allongées connues : vingt-huit inhumations en décubitus dorsal, trois en latérocubitus et deux en procubitus.

1.2.1.4.2. La position pliée sur le côté

L'interprétation archéologique des étapes chronologique de décomposition des corps ensevelis, d'après la disposition des restes osseux au moment de leur découverte⁵⁵⁹, permet de distinguer quatre catégories de positions pliées (Fig. 61) :

- Contractée (« *Contracted* ») ;
- Recroquevillée (« *Tightly crouched* ») ;
- Repliée (« *Crouched* »)
- Fléchie⁵⁶⁰ (« *Flexed* »).

Les ensevelissements en position pliée sur le côté sont caractéristiques des îles britanniques. Certaines tombes témoignent de l'ancienneté de ce type d'inhumation dans l'île, notamment les « *Earliest Bell Beaker graves* »⁵⁶¹, dans le Wiltshire, du *Amesbury Archer* et de *Boscombe Bowmen* datées du XXIV^e siècle avant notre ère.

⁵⁵⁹ Boulestin, Duday 2005, p. 26.

⁵⁶⁰ Dent 1984, p. 23, Fig. 1.4.; Stead 1999, p. 186, Fig. 100.

⁵⁶¹ Extrait de Fitzpatrick 2013, p. 49.

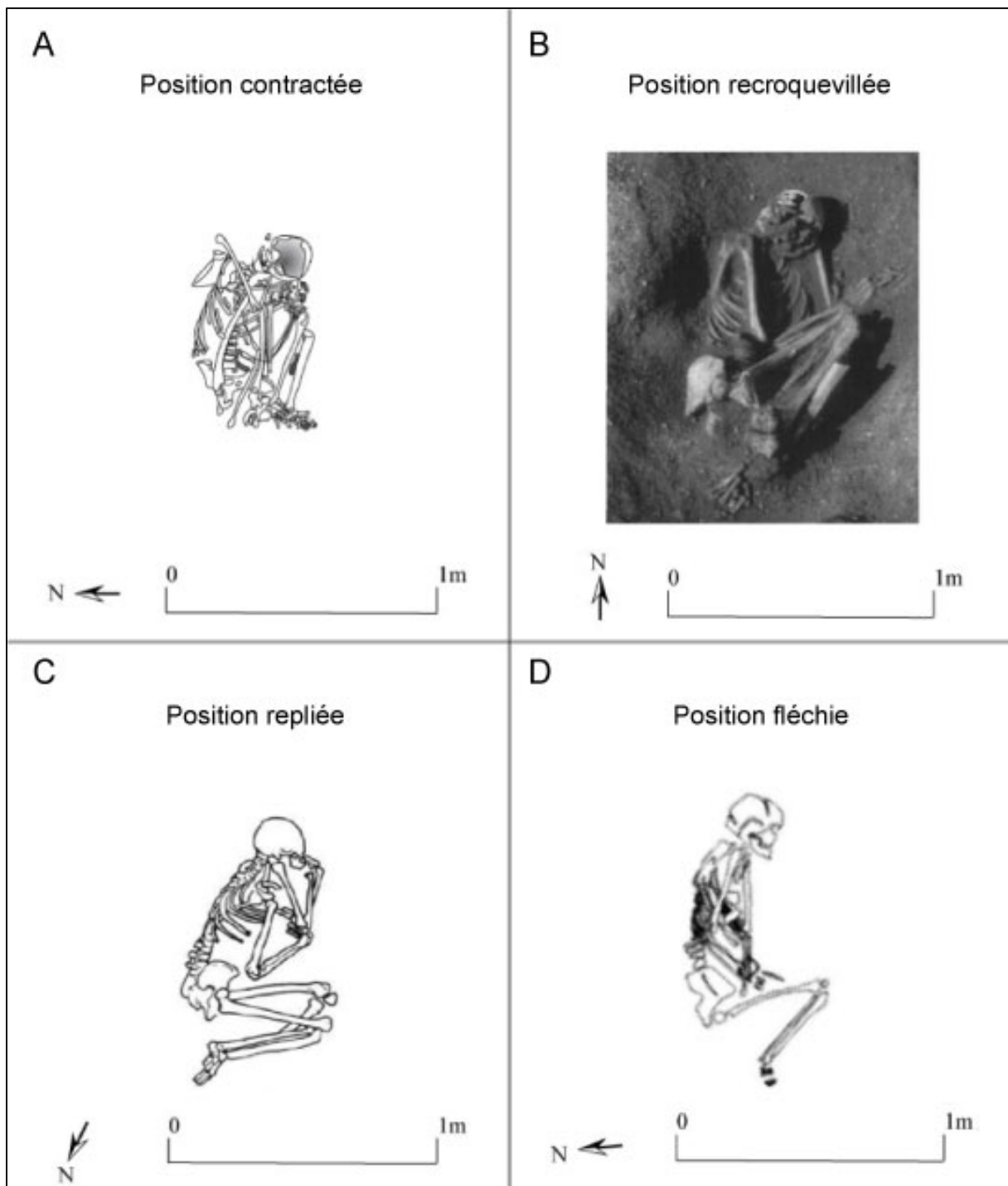


Figure 61. Les quatre positions pliées sur le côté - A. Position contractée, Battlesbury Cam (Wiltshire), structure 4223, Later Middle Iron Age (extrait de Ellis, Powell 2008, p. 35, Fig. 3.12 (modifiée)) ; B. Position recroquevillée, Yarnton « Cherwell » (Oxfordshire), squelette 2022, 395-240 ou 385-195 avant J.-C. (Extrait de Hey et al. 1999, p. 559, Fig. 7 (modifiée)) ; C. Position repliée, Suddern Farm (Hampshire), Tombe C27, Middle Iron Age (Extrait de Fitzpatrick 2010, p. 18, Fig. 3 (modifiée)) ; D. Position fléchie, Fampoux « Entre les Deux Chemins » (Pas-de-Calais), La Tène D (Extrait de Debiak et al. 1998, p. 52, Fig. 20. A. (modifiée))

1 - Contractée (« Contracted ») : position fœtale, jambes et mains repliées contre la poitrine et tête penchée vers l'avant.

À Attichy « Le Buissonnet »⁵⁶² (Oise), un individu fut inhumé en position fœtale parmi les douze sépultures du groupe funéraire installé au III^e siècle avant J.-C. Les tombes datées entre 83 et 81 avant J.-C., d'un homme et une femme inhumés en position fœtale, ont été découvertes à Bridport « West Bay » (Dorset). La tombe isolée située à Ventnor « Saint Lawrence » sur l'île de Wight, présentait les restes d'une inhumation individuelle en position contractée de la fin du *Late Iron Age*. Lors de la deuxième occupation du site funéraire d'Easton Lane (Hampshire) à la fin du *Late Iron Age*, la sépulture n° 5263 contenait le squelette d'un homme en position contractée et les tombes n°5264 et n°5338 ceux de femmes en position recroquevillée.

On rencontre des corps en position contractée au sein de tombes formelles dans les lieux funéraires mais aussi dans des dépôts mortuaires au sein de lieux d'habitation britons⁵⁶³, comme dans le *hillfort* de Battlesbury Camp dans le Wiltshire (Fig. 61.A, p. 216).

2 - Recroquevillée (« Crouched ») : position latérale les bras sont souvent croisés et les mains positionnées au niveau du bassin, les jambes sont repliées en direction la poitrine et la tête est généralement placée vers l'avant.

Cette position est souvent interprétée comme « assise » dans la littérature archéologique. Lors de la première phase d'activité du site d'Easton Lane (Hampshire) au début du *Middle Iron Age*, les trois corps inhumés dans des fosses individuelles furent déposés en position recroquevillée. On connaît également une inhumation individuelle en position recroquevillée à Yarnton « Cherwell » (Oxfordshire), datée de 395-240 ou de 385-195 avant J.-C. (Fig. 61.B, p. 216). À Bleadon « Whitegate Farm »⁵⁶⁴ (Somerset), la défunte de la sépulture n° 4001 fut inhumée seule en position « *crouched* » contre la paroi de sa fosse sépulcrale, au *Late Iron Age*. Le défunt de la sépulture n° 1 de Bristol « Henbury School »⁵⁶⁵ (Gloucestershire) fut inhumée au *Late Iron Age* recroquevillée sur le côté gauche.

⁵⁶² Desenne 2009 ; Auxiette et *al.* 2012 ;

<https://www.inrap.fr/les-tombes-char-de-la-necropole-gauloise-d-attichy-1226> (Publication de la page le 10 février 2011).

⁵⁶³ Ellis, Powell 2008.

⁵⁶⁴ Johns 2002-3; Young 2007.

⁵⁶⁵ Watts 2004.

3 - Repliée (« *Tightly crouched* »⁵⁶⁶) : position latérale proche de celle « contractée », mais les membres sont plus distants du tronc, les bras repliés contre la poitrine, les mains au niveau de la tête, les jambes repliées vers la poitrine et les pieds souvent croisés. Les corps inhumés entre le Hallstatt D2 et La Tène B1 à Verson « Eco-quartier des Mesnils » (Calvados) ont été découverts en position repliée. Le grand ensemble funéraire de Suddern Farm (Hampshire) présentait des corps inhumés dans cette même position au *Middle Iron Age* (Fig. 61.C, p. 216). Des inhumations de la fin de l'âge du Fer britannique, ont été découvertes en position « *tightly crouched* » sur le côté droit à Poundbury⁵⁶⁷ (Dorset). Un des deux défunts de Ashford « Brisley Farm »⁵⁶⁸ (Kent) fut inhumé dans cette même position entre 10 et 50 de notre ère.

4 - Fléchie (« *Flexed* ») : le haut du corps est allongé sur le dos ou en position latérale, les membres inférieurs sont légèrement repliés ainsi que les bras. Cette position peut être rapprochée de celle nommée « semi-assise » dans certains ouvrages. La tombe isolée, d'un homme inhumé sur le dos jambes fléchies vers 300 avant J.-C., a été découverte à Eggington « Manor Farm »⁵⁶⁹ (Bedfordshire). Les morts inhumés à Fontenay-le-Marmion « La Grande Pièce »⁵⁷⁰ (Calvados), à La Tène B1, furent déposés fléchis dans leurs fosses sépulcrales. Les tombes à inhumation découvertes à Plougoulm⁵⁷¹ (Finistère) présentaient des corps féminins de La Tène D positionnés sur le côté. Une sépulture isolée contenant un défunt dans la même position a été découverte à Fampoux « Entre les Deux Chemins », dans le Pas-de-Calais (Fig. 61.D, p. 216).

La position pliée d'un squelette, particulièrement celle dite contractée ou en position foetale, est induite par une contraction volontaire du corps pouvant être maintenu dans cette posture par différents éléments en matériaux périssables, emmaillant le corps⁵⁷², disparus après la décomposition des chairs du cadavre.

⁵⁶⁶ Sharples 2010, p. 291.

⁵⁶⁷ Johns 2002-3 ; Sharples 2010; Meyers 2012; Lamb 2016; Harding 2016.

⁵⁶⁸ Johns 2002-3 ; Johnson 2003 ; Fitzpatrick 2007, 2010.

⁵⁶⁹ Whimster 1979, 1981.

⁵⁷⁰ Delrieu 2009.

⁵⁷¹ Giot et al. 1979.

⁵⁷² Le Forestier 2009, p. 132, 135.

1.2.1.4.3. La position « anormale »

Les exemples de corps non déposés en position allongée ou pliée sont très exceptionnels et sont alors vus comme « anormaux ». On connaît à Bobigny « Hôpital Avicenne » (Seine-Saint-Denis), la femme de la sépulture individuelle n°437 souffrant de « *myosite ossifiante* »⁵⁷³ entraînant une contraction permanente de ses membres inférieurs de son vivant. Elle fut inhumée dans cette même position au sein de sa fosse sépulcrale, accompagnée d'un « *élément mobile de type brancard* »⁵⁷⁴ en fer et bois « *destiné à soutenir l'individu et adapté à son infirmité* »⁵⁷⁵. Un cas particulier d'aménagement conçu pour assoir le défunt a été enregistré à Soliers « Parc d'Activités Eole » (Calvados), où l'un des trois inhumés de La Tène A fut assis sur une banquette le dos droit, en position vertical, appuyé contre la paroi de sa fosse sépulcrale⁵⁷⁶.

On connaît aussi deux exemples rares d'individus inhumés avec les mains attachées, laissant penser à une punition, condamnation ou une immobilisation du défunt jusque dans la tombe⁵⁷⁷. À Bobigny « Hôpital Avicenne »⁵⁷⁸ (Seine-Saint-Denis), la sépulture n°471 contenait le squelette d'un homme adulte dont les observations taphonomiques illustrent un maintien des mains dans le dos au moment de l'inhumation⁵⁷⁹ entre le milieu de La Tène B2 et La Tène C1. À Kemble « West Lane – West Hay »⁵⁸⁰ (Gloucestershire), au *Middle Iron Age*, le jeune homme de la sépulture n° 21 fut inhumé avec les mains attachées aux chevilles⁵⁸¹.

⁵⁷³ Le Forestier 2009, p. 134, Fig. 6.

Maladie pouvant être « circonscrite » (traumatisme) ou dite « progressive », due à une anomalie congénitale (génétique), aussi appelée « maladie de Munchmeyer ».

⁵⁷⁴ Extrait de Le Forestier 2009, p. 134.

⁵⁷⁵ *Ibid.*

⁵⁷⁶ Issenmann 2011, p. 84, Fig. 39.

⁵⁷⁷ Harding 2016, p. 201.

⁵⁷⁸ Le Forestier 2009, p. 134, Fig. 8.

⁵⁷⁹ *Id.* p. 135.

⁵⁸⁰ King et al. 1996; Cunliffe 2005; Harding 2016.

⁵⁸¹ Harding 2016, p. 66.

Conclusion :

D'après les données collectées, il est ardu de définir une préférence de position et/ou un côté préférentiel (droite ou gauche) selon l'âge, le sexe ou encore le temps et l'espace. Cependant, il paraît évident que les inhumations en position pliée sont caractéristiques des tombes insulaires⁵⁸², au cours de toute la Protohistoire de l'Ouest européen⁵⁸³. On peut néanmoins en rencontrer quelques cas en Gaule, particulièrement près des côtes de la Manche⁵⁸⁴. On note aussi que si l'on peut attester d'une position privilégiée au sein d'un même ensemble funéraire, les positions allongées et pliées sur le côté peuvent être rencontrées au sein de différentes sépultures contemporaines d'un même lieu.

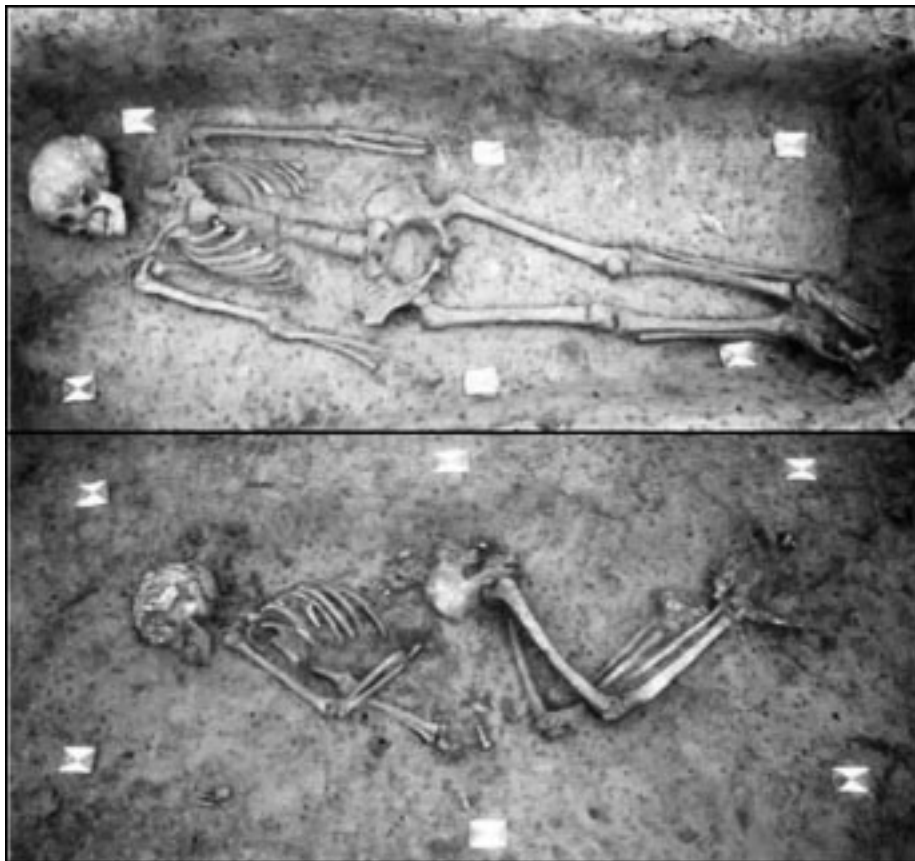


Figure 62. Photographies de deux tombes à inhumation de Gateway, île de Thanet (Kent) – En-haut : inhumation en décubitus dorsal membres étendus, tombe n°136033 ; En bas : inhumation en position fléchie sur le côté droit, tombe n°153011 (extrait de Andrews et al. 2015, p. 156, Pl. 3.23 et 3.24)

⁵⁸² Harding 2016, p. 83.

⁵⁸³ Fitzpatrick 2013, p. 48.

⁵⁸⁴ Exemples de Fontenay-le-Marmion « La Grande Pièce » (Calvados), La Tène B1 (Delrieu 209), Mondeville « L'Étoile » (Calvados), La Tène C2 – La Tène D1 (Barral 2009 ; Vauterin, Guillon 2010) et Urville-Nacqueville « Les Dunes » (Manche), La Tène D1 (Lefort 2012).

1.2.1.5. L'orientation des corps

L'orientation des sépultures et des corps inhumés peut avoir une signification idéologique, religieuse et/ou culturelle⁵⁸⁵. Sylvie Duchesne et Éric Crubézy (2015) précisent que dans le Languedoc au haut Moyen-Âge, les morts étaient majoritairement inhumés « *la tête à l'ouest et les pieds à l'est* »⁵⁸⁶, et qu'à partir du XI^e siècle, l'Église chrétienne interpréta cette orientation, tête à l'ouest, comme permettant de diriger la prière du défunt vers l'Orient et donc vers le Saint-Sulpice. Dans le récit de la mort du roi Loegaire mac Néill⁵⁸⁷, évoqué précédemment, il est précisé que la localisation de son corps « *dans le fossé extérieur au sud-est du fort royal [...] visage tourné vers le sud* »⁵⁸⁸, permettait au roi irlandais de continuer à combattre ses ennemis de Leinster au-delà de la mort. Concernant l'aire chronologique et spatiale étudiée, l'orientation des corps inhumés n'est renseignée que dans seulement 189 cas, et ceux-ci témoignent de directions des tombes et de des têtes des défunts selon les quatre points cardinaux et les quatre points intermédiaires, parfois au sein d'un même lieu funéraire. Le faible nombre de données connues concernant l'orientation des corps ne permet pas d'appréhender une différenciation significative selon l'architecture, le sexe ou l'âge des défunts ou encore du type de mobilier ; n'autorisant ainsi aucune affirmation de choix privilégié dans un espace et/ou un temps précis.

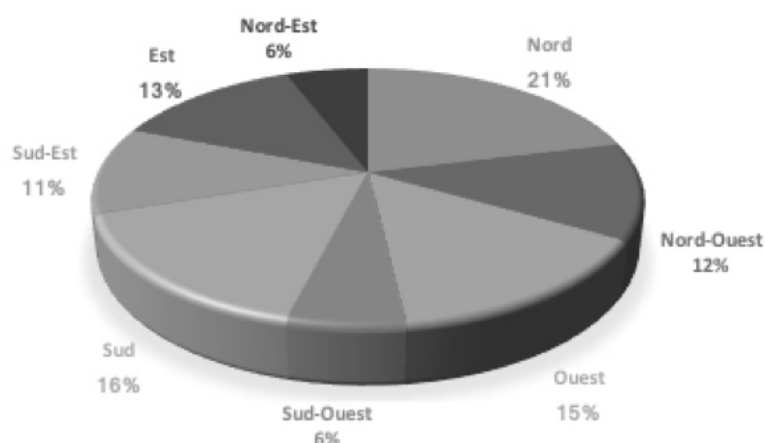


Figure 63. Diagramme de l'orientation des corps inhumés (n = 189)

⁵⁸⁵ Parker Pearson 1999, p. 6.; Baray 2003, p. 68, 103.

⁵⁸⁶ Extrait de Duchesne, Crubézy 2015, p. 121.

⁵⁸⁷ Voir p. 75.

⁵⁸⁸ Extrait de Lambert 2013, p. 502.

- Tête au nord :

Parmi le faible échantillon informant sur l'orientation de la tête des défunts, on note que ceux dirigés vers le nord représentent 21%, soit la part la plus importante des 189 cas renseignés. Ces morts inhumés avec la tête en direction du Nord sont connus dans la partie continentale, sur les rives de la Seine, au nord comme au sud du fleuve, près de l'Orne et dans la plaine de Caen, ainsi que dans la grande partie sud-ouest de l'île de Bretagne, entre la plaine de Salisbury et les collines des Cotswolds, jusqu'à la pointe de la péninsule cornouaillaise.

- Tête à l'ouest :

Les défunts ensevelis avec leur crâne à l'ouest, illustrent 15% des cas renseignés et paraissent davantage caractéristique de deux régions ; une continentale au nord/nord-est de la Seine et une insulaire entre le sud de la Great Ouse et le nord de la Tamise. Bien que quelques exemples, en moindre nombre, ont été découverts sur les côtes armoricaines, l'île de Guernesey et le sud de l'île britannique, dans les comtés du Dorset, du Hampshire et du Kent.

- Tête au sud :

Les squelettes têtes vers le sud représentent 16% du faible échantillon pris en compte et sont visibles dans des régions similaires à ceux orientés au nord, mais dans une zone plus large incluant les affluents de la Seine. Sur l'île, ces défunts dirigés vers le sud apparaissent dans les mêmes zones géographiques que ceux au nord mais sont plus nombreux sur les côtes nord des Cornouailles et dans le Kent, ainsi que le Dorset.

- Tête à l'est :

Les corps orientés avec leur tête à l'est sont moins illustrés (13% de l'échantillon) mais davantage dispersés et visibles sur une aire plus large correspondant aux mêmes territoires que les autres orientations, bien qu'incluant certains cas plus rares situés sur les rives de la Loire ainsi que dans les collines de l'Artois au nord de la Seine. Concernant les régions insulaires, ce type d'orientation est présent sur les côtes de la Manche et quelques exemples sont attestés près de la source de la Tamise, à l'ouest de l'estuaire du Wash, sur le bord de la rivière Nene, ainsi que dans le Gloucestershire, à l'est du canal de Bristol.

- Les points intermédiaires :

En regardant les corps orientés selon les points intermédiaires, les corps avec la tête au nord-ouest (12%) et au sud-est (11%) sont les mieux représentés, en comparaison des défunts dirigés vers le sud-ouest (6%) et le nord-est (6%).

Au regard de ces quelques éléments, on pourrait conclure que l'orientation préférentielle est celle voulant la tête du mort vers le Nord, car représentant la part la plus importante de l'échantillon, avec une répartition spatiale relativement éparse dans les zones à forte concentration de lieux à inhumation exclusive. Cependant, ces chiffres sont trop faibles pour prétendre à une quelconque représentativité. Pour comprendre les choix d'orientation et éventuellement appréhender leur signification dans un espace et/ou un temps, il serait nécessaire de restreindre le champ d'observation tant d'un point de vue spatial que temporel.

CONCLUSION :

L'étude des tombes et ensembles funéraires à inhumation exclusive permet de comprendre et d'expliquer la mise en terre des cadavres (primaire ou secondaire), le type de sépulture (individuelle ou plurielle), l'espace de décomposition du corps au sein de la sépulture (colmaté, confiné ou ouvert), mais aussi la position du défunt (généralement étendu sur le continent ou pliée sur l'île) (Fig. 64, page suivante). L'observation de la dynamique d'évolution spatio-temporelle de ce type de sépultures ou groupes de tombes illustre cinq territoires en des temps différents (Tableau III ci-dessous). L'ensevelissement des cadavres semble perdre peu à peu sa prédominance, en faveur de la crémation des corps au cours de la seconde moitié du III^e siècle avant notre ère.

Territoire	Position privilégiée	Périodes laténiennes / <i>Iron Age</i>	Chronologie
« Aisne-Marne » (Nord de la Seine – Est de l'Oise)	Étendue	Fin 1 ^{er} âge du Fer – La Tène C1	500 – 200 avant J.-C.
Nord de la Gaule Centrale	Étendue	Fin 1 ^{er} âge du Fer – La Tène B1	500 – 350 avant J.-C.
Plaine de Caen et rives de l'Orne	Étendue	La Tène A et La Tène D2	450 – 400 avant J.-C. et 75 – 25 avant J.-C.
Golfe de Saint-Malo (Peu de sites connus)	Étendue	La Tène D1 – La Tène D2	150 – 25 avant J.-C.
Cornouailles Britanniques (Usage exclusif de l'inhumation des corps, d'après les éléments connus)	Pliée sur le côté	<i>Early Iron Age – Latest Iron Age</i>	450 avant – 43/50 après J.-C.

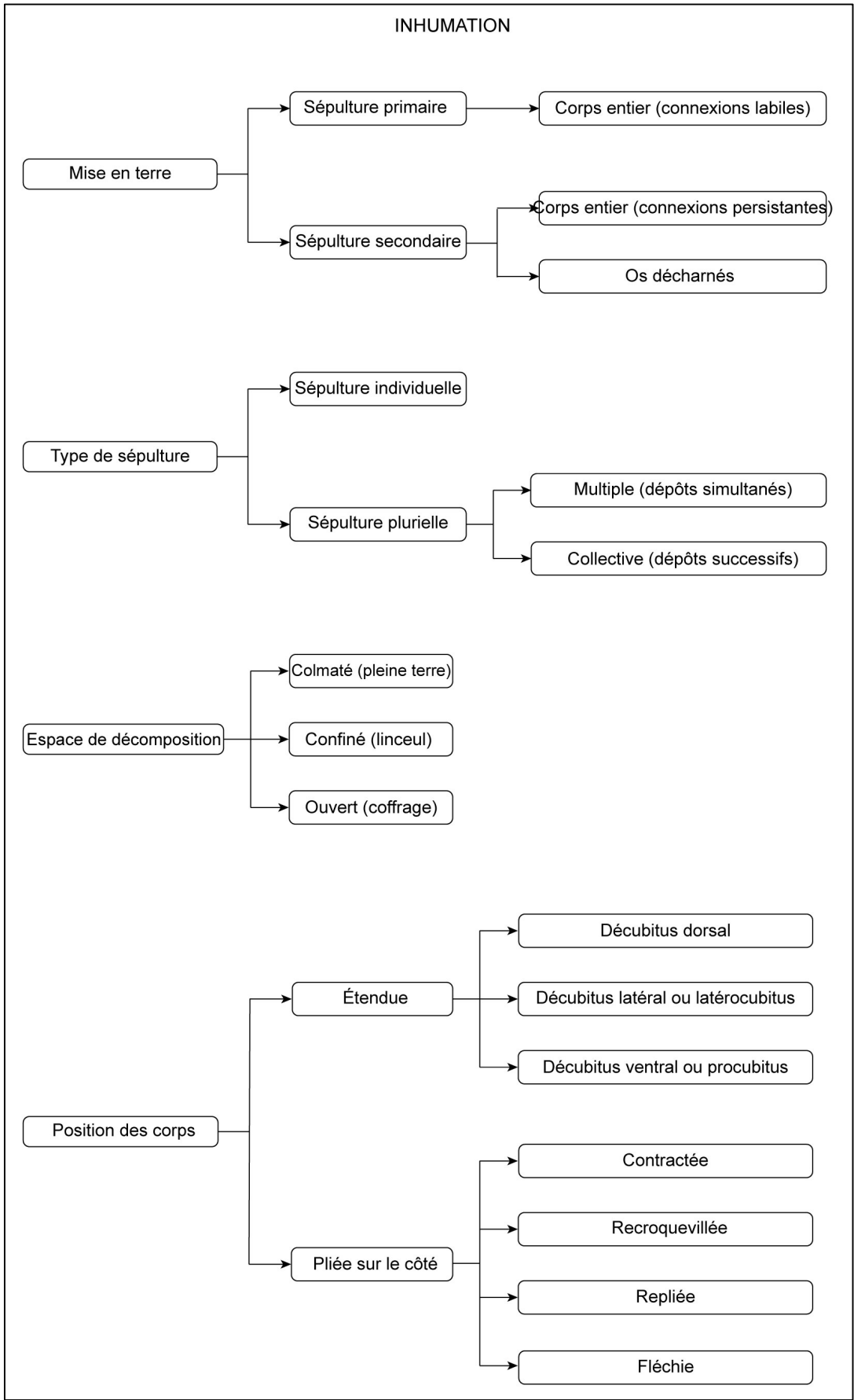


Figure 64. Graphique récapitulatif de la pratique de l'inhumation des corps au second âge du Fer / Iron Age

1.3. Les lieux funéraires à crémation exclusive

La destruction des chairs du cadavre par crémation des corps sur un bûcher funéraire fut usité au cours de l'ensemble de la Protohistoire dans l'ouest de la péninsule européenne. De nombreux archéologues s'accordent à dire que cette technique de gestion du corps paraît être non seulement majoritaire, mais caractéristique des régions atlantiques, tant continentales⁵⁸⁹, qu'insulaires⁵⁹⁰, au cours du second âge du Fer.

Les pratiques funéraires gauloises et brittonnes ne sont mentionnées que très exceptionnellement dans les textes grecs et latins. Cependant, on peut en lire quelques brèves lignes faisant références à la crémation des corps chez les Gaulois dans « *La Guerre des Gaules* » de César (VI, 19) :

*« Les funérailles sont, relativement au degré de civilisation des Gaulois, magnifiques et somptueuses ; tout ce qu'on pense que le mort chérissait est porté au bûcher, même des êtres vivants, et, il n'y a pas longtemps encore, la règle d'une cérémonie funèbre complète voulait que les esclaves et les clients qui lui avaient été chers fussent brûlés avec lui. »*⁵⁹¹

Cette citation, attestant de la croyance en l'immortalité de l'âme chez les peuples gaulois, nous renseigne sur l'emploi de la crémation comme traitement du corps mort et l'idéologie sous-jacente à certains gestes funéraires tels que le dépôt d'objets avec le défunt sur le bûcher mais aussi les raisons d'un « accompagnant » dans les flammes et dans la tombe.

⁵⁸⁹ Pinard et al. 2009, p. 109 ; Buchsenschutz 2015, p. 163.

⁵⁹⁰ Parker Pearson 1999, p. 49 ; McKinley 2004, p. 9.

⁵⁹¹ Traduction de L.-A. Constans, 1926.

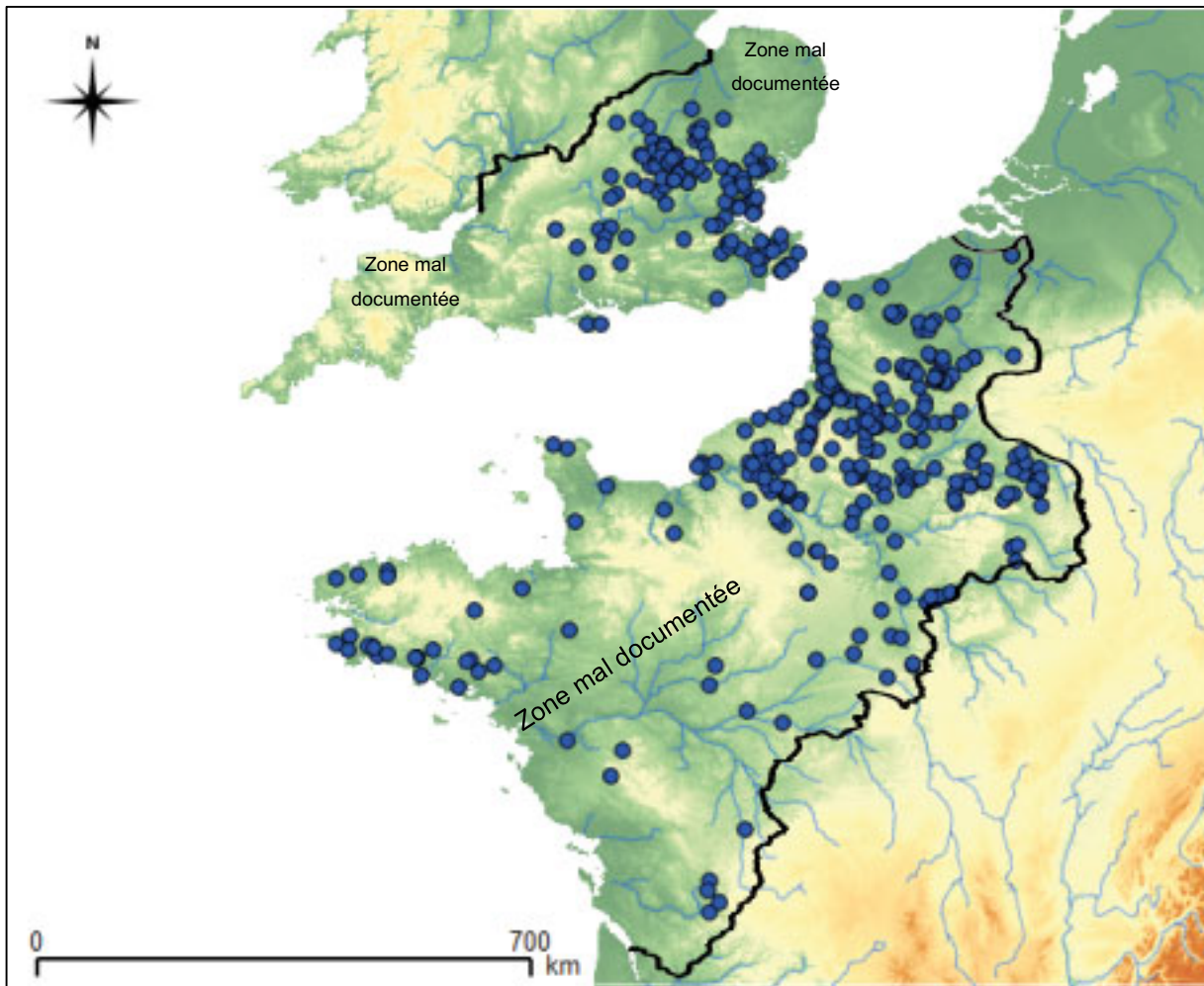


Figure 65. Carte de répartition des lieux funéraires à crémation exclusive du second âge du Fer / Iron Age

L'observation de la répartition spatiale des lieux funéraires à crémation exclusive, au sein des territoires regardés pour l'ensemble de la période concernée, illustre une distinction en deux grandes zones concernées par ce type de traitement et une autre où son usage paraît exclu :

- Nord-Est transmanche ou Manche orientale – Sud Mer du Nord : région très bien documentée, avec une zone continentale délimitée par des frontières naturelles que sont la Seine, l'Oise et l'Aisne, et une partie insulaire, marquée par une limite allant de l'estuaire du Severn au bassin du Hampshire ;
- Sud-Ouest continental : côte sud armoricaine et représentativité générale éparse au sud de la Seine ;

- Péninsule cornouaillaise : en l'état actuel des connaissances, aucune sépulture contenant des restes de crémation n'est enregistrée dans cette zone du sud-ouest de l'île.

- Évolution spatio-temporelle des lieux à crémation exclusive (Fig. 49 à 58, pp. 184-188) :

- 475/450 – 400/375 avant J.-C. :

Au cours du V^e siècle avant J.-C., on observe une continuité des sites précédemment en activité sur dans l'Ouest armoricain, ainsi que l'apparition de nouveaux lieux, en très faible nombre (des lieux isolés), au nord de la Seine, jusque sur les bords de l'Escaut, mais aussi au sud de la Loire, près de la source de la Charente. Sur l'ensemble du V^e siècle avant J.-C., aucune donnée n'atteste de la présence de tombes à crémation exclusive dans les territoires insulaires du sud de l'Angleterre actuelle pris en compte.

- 400/375 – 325 avant J.-C. :

Au cours du IV^e siècle avant notre ère, on voit une disparition progressive de ce type de lieu funéraire (qui ne représente plus que 1% du nombre total des lieux à crémation exclusive) sur l'ensemble de la zone continentale auparavant documentée.

- 325 – 260/250 avant J.-C. :

Les sites funéraires à crémation exclusive de la première moitié du III^e siècle avant notre ère, correspondent à 4% de la totalité de ce type de lieu sur l'ensemble de la période prise en compte. On remarque ainsi une évolution positive de leur nombre mais également une extension de la zone spatiale illustrant ces sites. La Seine semble ici être un marqueur territorial en divisant l'espace continental en deux groupes ; le nord paraissant être le plus densément occupé par les ensembles funéraires et tombes isolées à crémation. Aucun lieu à crémation n'est connu pour cette période dans les terres insulaires étudiées.

- 260/250 – 200 avant J.-C. :

Lors de la seconde moitié du III^e siècle avant J.-C., on peut observer une croissance du nombre des espaces funéraires à crémation unique (correspondant à 10% de l'ensemble de lieux de ce type connu au cours de l'âge étudié) et leur

concentration au nord de la Seine, ainsi qu'une disparition progressive au cours de cette phase chronologique de ceux présents au sud-ouest de la zone continentale. L'inexistence de ces espaces semble perdurer dans l'île à cette période.

- 200 – 150 avant J.-C. :

Dès la première moitié du II^e siècle avant notre ère, on assiste à augmentation continue du nombre des groupes de sépultures et tombes isolées à crémation unique (illustrant 15% de la totalité des espaces à crémation), devenant principalement visibles dans la partie nord-ouest de la Gaule, entre les bords de Seine et la plaine de Flandre. Concernant les terres insulaires, aucun changement n'est noté, ce type de lieux funéraires à crémation exclusive paraît demeurer inexistant.

- 150 – 75 avant J.-C. :

Les sites témoignant de l'usage unique de la crémation datés de La Tène D1 constituent 19% de l'intégralité des lieux ; soit 4% de plus que ceux de la phase précédente, marquant une continuité progressive de la croissance numérique de ce type de lieux funéraires. Après un regroupement apparent des lieux funéraires dans le Nord-Ouest continental à La Tène C2, on assiste à un phénomène d'expansion, multipliant ainsi leur nombre, à partir de cette zone, paraissant s'intensifier au nord de la Seine, sur les rives de la Somme et le long de côtes picardes jusqu'à l'embouchure du grand fleuve, s'étendant aussi vers le nord, au sud de la plaine de Flandre, non loin de la côte de la Mer du Nord, puis vers l'est, dans la zone dite « Aisne-Marne » en plus faible densité, ainsi que vers le sud en nombre également bien moindre, en suivant le cours de l'Eure, rejoignant les vallées alluviales des affluents de la Loire, comme le Loir, mais aussi en direction du sud-ouest, sur les côtes du Cotentin et du sud de la péninsule armoricaine, jusqu'au nord des collines de Vendée, au sud de la Sèvre nantaise. On voit à partir de cette deuxième moitié du II^e siècle, l'apparition de lieux funéraires à crémation exclusive dans le sud-est de l'île de Bretagne, sur un territoire s'étendant entre l'embouchure de la rivière Medway, sur la côte du Kent, vers le sud du fleuve Great Ouse, situé au nord des Chilterns, et vers l'estuaire de la Tamise, sur la côte du sud de la Mer du Nord. Un exemple est également enregistré sur l'île de Wight, près des côtes du Hampshire. Il est à préciser que le premier quart du I^{er} siècle avant J.-C., correspondant à La Tène D1b évoluée continentale, semble caractériser la phase d'expansion spatiale vers l'ouest la plus importante.

- 75 – 25 avant J.-C. :

Les espaces attribués à la phase de La Tène D2, correspondent à 27% des sites à crémations exclusive, représentent ainsi la part la plus importante. On voit s'illustrer un prolongement du phénomène d'expansion caractérisant la phase chronologique précédente. On constate une diffusion de ce type de groupes et tombes isolées contenant uniquement des restes de crémation dans l'île britannique, à partir de la zone nouvellement illustrer précédemment autour de l'estuaire de la Tamise, sur un territoire bien plus vaste représentant les trois quarts de la zone sud-est des territoires insulaires étudiés. Aucun lieu n'est inventorié dans les zones de l'est, dans les comtés actuels du Norfolk et du Suffolk, ainsi que dans la péninsule cornouaillaise, de l'estuaire du Severn, au nord, à de la rivière Avon, au sud.

Progressivement, sur le continent, on assiste à une disparition progressive de certains sites, d'abord au sud de la Seine, puis dans les franges orientales de la zone d'étude, marquant ainsi un regroupement de ce type de lieu vers le nord-ouest, près des principaux cours d'eau et le long des côtes de la Manche.

Il est à noter qu'à partir de la seconde moitié du 1^{er} siècle avant notre ère, on assiste à une lente disparition de l'occupation des sites funéraires gaulois, mais aussi à l'installation de nouveaux espaces à crémation exclusive, à la fin de la période laténienne, dans le nord de la Flandre intérieure belge : le peu de données inventoriées ne permet pas de savoir s'il s'agit d'un fait anecdotique ou d'un réel phénomène d'extension, et nous sommes ici confronter à la limite de la zone de recherche, il serait nécessaire d'étendre les travaux au-delà de la Belgique actuelle, au nord de l'embouchure de l'Escaut occidental, situé dans la Mer du Nord, au niveau des îles de la Zélande néerlandaise.

- 25 avant – 43/50 après J.-C. :

La dernière phase prise en compte entre 25 avant et 43 après notre ère (*Latest Iron Age*), correspondant au début de la période gallo-romaine sur le continent et la dernière période indépendante britonne, compte 15% de la totalité des occupations des sites funéraires à crémation, et sont alors quasi-exclusivement situés en territoires insulaires, où ils paraissent plus nombreux qu'auparavant et occupent un espace plus vaste, s'élargissant vers le Nord. On note également sur le continent la perpétuation de lieux à crémation exclusive aménagés à la période gauloise, dans le nord de la Gaule, près des côtes normandes et dans la plaine de Flandre.

1.3.1. La « chaîne opératoire »

De la mort du défunt à la fermeture définitive de sa sépulture, plusieurs étapes constituent un processus codifié ou une « chaîne opératoire »⁵⁹², visant à la pratique de gestes précis, en des temps et lieux qui leur sont réservés. Afin d'appréhender les sépultures contenant les restes osseux d'un corps ayant subis l'action du feu et les variations pouvant être perceptibles au sein de ce type d'espace sépulcral, d'un groupe et/ou d'une période à l'autre, il est nécessaire d'essayer de restituer, ce qu'Isabelle Le Goff (2002) définit comme « [...] *la chaîne opératoire qui traduit le comportement d'une culture incinérante donnée à l'égard de ses défunts.* »⁵⁹³. La crémation du cadavre sur un bûcher permet d'assister à la transformation du corps⁵⁹⁴. Les archéologues se sont depuis longtemps tournés vers les études ethnographiques, particulièrement en Asie du Sud-Est où la crémation des corps est majoritairement usitée, afin de comprendre le « processus crématoire »⁵⁹⁵ mis en place afin que la crémation du corps humain soit la plus rapide et homogène possible.

En 1998, dans l'article intitulé « *Les sépultures à incinération de la Tène moyenne de la « ZAC de Ther » à Allonne (Oise)* », Pascal Paris en collaboration avec Thierry Lejars et Abdel Ben Nacer, exposa une succession de trois phases constituant le « rituel »⁵⁹⁶ crématoire, d'après l'analyse des restes osseux :

- 1 – L'exposition : décharnement naturel du cadavre à l'air libre ;
- 2 – La crémation : les os décharnés sont brûlés sur un bûcher « *dans les fosses mêmes* » ;
- 3 – Le dépôt des restes : une possible nouvelle exposition des restes et du contenant céramique à l'air libre avant le rebouchage et la fermeture de la fosse sépulcrale est envisagée. Pascal Paris précise que les traces visibles sur les poteries pourraient également provenir de leur exposition au moment du décharnement.

⁵⁹² Le Goff 2002, p. 15 ; Malrain et al. 2005, p. 146.

⁵⁹³ Extrait de Le Goff 2002, p. 15.

⁵⁹⁴ Le Goff 2013b, p. 101.

⁵⁹⁵ Valentin et al. 2014.

⁵⁹⁶ Paris 1998, pp. 324-325.

À la lecture de différents travaux archéologiques ou archéo-anthropologiques, s'appuyant tant sur les études des vestiges archéologiques protohistoriques que sur des observations ethnographiques, on peut distinguer quatre grandes phases constitutives de la « chaîne opératoire » de la crémation des corps, au cours de la Protohistoire de l'Ouest européen :

- 1 – Édification du bûcher ;
- 2 – Dépôts sur le bûcher (premier dépôt)⁵⁹⁷ ;
- 3 – Crémation ;
- 4 – Constitution de la sépulture : sélection et dépôt des restes crématoires (second dépôt)⁵⁹⁸ ;
- 5 – Dépôt de mobilier non brûlé dans la tombe (troisième dépôt)⁵⁹⁹.

1.3.2. Le bûcher crématoire

1.3.2.1. L'emplacement du bûcher

Concernant le bûcher crématoire, on peut dans un premier temps s'interroger sur son lieu d'aménagement : est-il construit *in situ*⁶⁰⁰, au sein du territoire funéraire ? Et quel est le lien entre lieu de crémation et espace sépulcral ?

On sait que dans le monde romain, les corps étaient brûlés au sein d'un *bustum*⁶⁰¹ ou *ustrinum*⁶⁰², terme pouvant être rencontré dans la littérature archéologique pour désigner une aire de crémation du second âge du Fer en Gaule. Au XVIII^e siècle, Bernard de Montfaucon (1655 – 1741) le définit dans son « *Antiquité expliquée et représentée en figures* » :

« Ce clos de murailles qui avoit une entrée étoit découvert, & s'appeloit *ustrinum*, comme qui diroit un lieu destiné pour brûler. On en découvrit un en la voie Appienne, qui étoit celle où l'on voioit, & où l'on voit encore aujourd'hui le plus de sepulcres. »⁶⁰³

⁵⁹⁷ Baray 2003, p. 273 ; Gagnol et al., In : Blaizot 2009, p. 89, pp. 126-129 ; Le Goff et al. 2009, p.121.

⁵⁹⁸ Duday et al. 1990, p. 43 ; Boulestin, Duday 2005, p. 28 ; Le Goff, In : Bonnabel 2012, p. 70.

⁵⁹⁹ Bourgeois 1998, p. 115, 119, 124 ; Le Goff et al. 2009, p. 115 ; Le Goff, In : Bonnabel 2012, p. 64.

⁶⁰⁰ McKinley 2004, p. 10.

⁶⁰¹ Soupart 2002a.

⁶⁰² Baray 1997, p. 277 ; Baray 1998, p. 224 ; Delrieu et al. 2009, p. 259 ; Gomez de Soto, Pautreau 2009, p. 217 ; Buchez 2011, p. 314 ; Le Goff, In : Bonnabel 2012, p. 69 ; Lefort 2012, p. 28.

⁶⁰³ Extrait de De Montfaucon 1722, p. 29.

Avec ce texte, le moine et archéologue français, indique que le lieu de crémation (l'*ustrinum*) et la tombe sont deux espaces distincts partageant un même territoire ; le long de la voie romaine menant à la mer Tyrrhénienne dans cet exemple.

On peut lire dans l'article sur « *L'Anthropologie de terrain* » de Henri Duday et *al.* (1990), au chapitre consacré aux « *sépultures secondaires* » :

« L'exemple le plus courant et le plus évident concerne les incinérations sur un *ustrinum* situé à distance de la tombe. »⁶⁰⁴

Ces lignes informent sur une séparation entre le lieu de dépôt sépulcrale et l'espace de crémation sur un bûcher funéraire : l'*ustrinum*.

Dans le chapitre « *L'étape de la crémation : les bûchers funéraires* », consacré à l'étude des bûchers dans le Centre et le sud-est de la Gaule romaine, de Marie-Émilie Gagnol et *al.* (2009), le terme *ustrinum* est :

« [...] employé pour désigner un bûcher établi au sol, chez d'autres un bûcher collectif, d'autres encore utilisent indifféremment *bustum* ou *ustrinum* à la place de bûcher, *bustum* étant également usité pour nommer les bûcher en fosse qui ont acquis le statut de sépulture [...] »⁶⁰⁵

Cet extrait nous renseigne sur la présence de différentes structures crématoires et de leur aménagement dans l'Antiquité romaine : le bûcher individuel au sol, collectif ou individuel en fosse.

- L'espace de crémation :

L'identification des vestiges d'une aire de crémation en place nécessite une extension des recherches de terrain autour de la zone sépulcrale. Sa détermination repose sur la présence de traces de rubéfaction, du mobilier brûlé (objets céramiques, métalliques et/ou restes d'animaux), des os humains calcinés et de leur position⁶⁰⁶. Les structures contenant du mobilier brûlés mais aucun os humain sont souvent interprétées comme les vestiges de foyers de banquet funéraire⁶⁰⁷. Celles ne présentant que des traces de charbons et de cendre peuvent être reconnues comme des espaces de vidange des restes de bûchers crématoires. Plusieurs structures ont été interprétées comme des « fosses crématoires » à proximité immédiate ou au sein

⁶⁰⁴ Extrait de Duday et *al.* 1990, p. 43.

⁶⁰⁵ Extrait de Gagnol et *al.*, In : Blaizot 2009, p. 89.

⁶⁰⁶ *Id.* p. 90-91.

⁶⁰⁷ *Id.* p. 111.

même des lieux funéraires à crémation étudiés. Cependant, leur découverte paraît relativement exceptionnelle⁶⁰⁸, d'après le nombre de sites à crémation connus.

À La Forêt Fouesnant « Poulgigou »⁶⁰⁹ (Finistère), des fosses présentant des traces de rubéfaction ont été mises au jour sur un lieu funéraire datant de la période de transition entre le premier et le second âge du Fer. À Chartres (Eure-et-Loir), les restes de trois bûchers crématoires contenant des amas de charbon, des esquilles osseuses incinérées et des objets brûlés et déformés (os d'animaux, amphores, fibules, miroirs, perles, clous et monnaies), ont été découverts sur un lieu funéraire en activité entre 60 et 20 avant J.-C. Sur l'île britannique, à Heybridge⁶¹⁰ (Essex), la présence de bûchers funéraires fut détectée dans un ensemble de quatre tombes à crémation installées entre la fin du I^{er} siècle avant et le début du I^{er} siècle après J.-C. Dans le même comté, à Colchester « Stanway »⁶¹¹, un bûcher a été découvert au sein d'un enclos situé au nord d'un ensemble d'enclos accolés encadrant des structures sépulcrales aménagées entre 40 et 60 de notre ère. Un bûcher crématoire a été révélé à proximité de la tombe à crémation isolée située à St Albans « Folly Lane » (Hertfordshire), associée à l'*oppidum* de *Verulamium* des *Catuvellauni*, et installée au moment de la conquête romaine de l'île au milieu du I^{er} siècle de notre ère.

- La « tombe-bûcher » :

Dans la littérature archéologique, on trouve parfois la mention d'une « tombe-bûcher »⁶¹², désignant une fosse sépulcrale contenant les restes d'une crémation sur un bûcher aménagé au sein de cette même fosse ; témoignant de l'aménagement d'un seul espace servant de lieu de traitement et de tombe, pouvant ainsi être comprise comme une « tombe primaire »⁶¹³.

Dans le poème médiéval « *Beowulf* », écrit en vieil anglais, il est dit qu'après la mort du héros nordique lors de son combat victorieux contre un dragon, son *tumulus* fut élevé, au bord de la mer, au-dessus du bûcher funéraire (Vers 3686 à 3690). Ce texte anglo-saxon contant les funérailles du roi héroïque, illustre le choix d'un seul et même

⁶⁰⁸ Malrain et al. 2005, p. 146.

⁶⁰⁹ Le Goff 1994 ; Daire et al. 1996 ; Gomez de Soto et al. 2011.

⁶¹⁰ Whimster 1981 ; Fitzpatrick 2007, 2010.

⁶¹¹ Cunliffe 2005 ; Benfield et al. 2007, 2008 ; Fitzpatrick 2007 ; Sharples, 2014 ; <https://www.archaeology.co.uk/articles/specials/timeline/ad-43-colchester-roman-camulodunum.htm> (Publication de la page web le 24 mai 2007).

⁶¹² Brunaux 1998, p. 263-264 ; Parker Pearson 1999, pp. 6-8 ; Bel et al., In : Blaizot 2009, p. 345 ; Le Goff, In : Bonnabel 2012, p. 69.

⁶¹³ Le Goff, In : Bonnabel 2012, p. 69.

lieu pour l'ensemble des étapes des funérailles, de l'emplacement à la fermeture de la tombe recouverte d'un tertre de terre la signalant dans le paysage. Ce type de structure peut être quelques rares fois mentionné pour les sites funéraires étudiés, mais pas pour la période traitée, notamment à Bierne-Socx « ZAC du Bienrendyck et de la Croix Rouge » (Nord) la présence de « tombes-bûchers »⁶¹⁴ gallo-romaines, datées entre les I^{er} et le III^e siècles de notre ère, ont été découvertes à proximité des tombes à crémation de La Tène C.

1.3.2.2. L'édification du bûcher

D'après les documents consultés et les éléments inventoriés, la construction du bûcher funéraire peut être en « aire ouverte », à plat sur le sol ou en fosse quadrangulaire⁶¹⁵, avec l'emploi de bois secs⁶¹⁶ favorisant une combustion rapide.

Nous avons vu précédemment, la description par certains auteurs antiques de la pratique de la crémation des corps sur un bûcher funéraire chez les Gaulois. Pour certains personnages historiques et/ou héroïques, la littérature classique témoigne de l'aménagement d'un bûcher de grandes dimensions et du dépôt de précieux éléments, afin de rendre hommage au défunt et de signifier son caractère extraordinaire à la foule assistant à la cérémonie funéraire.

Au début du II^e siècle de notre ère, l'auteur Suétone dans ses biographies des dirigeants romains de Jules César à Domitien (soit du I^{er} siècle avant à la fin du I^{er} siècle après J.-C.), décrit le bûcher érigé pour les funérailles de César, après son assassinat aux Ides de Mars en 44 avant J.-C. (« *Vie des douze César* », César, LXXXIV) :

*« Le jour de ses funérailles étant fixé, on lui éleva un bûcher dans le champ de Mars, près du tombeau de Julie, et l'on construisit, devant la tribune aux harangues, une chapelle dorée, sur le modèle du temple de Vénus Genetrix. On y plaça un lit d'ivoire couvert de pourpre et d'or, et à la tête de ce lit un trophée, avec le vêtement qu'il portait quand il fut tué. »*⁶¹⁷

⁶¹⁴ Duvivier 2013, p. 106.

⁶¹⁵ Le Goff, In: Bonnabel 2012, p. 73.

⁶¹⁶ Parker Pearson 1999, p. 49.

⁶¹⁷ Traduction de M. Baudement, 1845.

Dans le monde grec, on peut lire dans l'*Illiade* d'Homère, la narration des jeux funèbres organisés en l'honneur de Patrocle, avec la construction d'un bûcher de très grandes dimensions s'élevant vers le ciel, à la mesure de la gloire du défunt et de l'amour que lui portait l'héroïque Achille (*Chant XIII*).

- Les reconstitutions archéologiques :

L'archéologie expérimentale essaye de reconstituer les gestes effectués et de savoir quels furent les matériaux utilisés et aménagements installés pour la crémation des corps durant la Protohistoire.

L'un des exemples le plus souvent rencontrés dans la littérature archéologique hexagonale est l'expérience menée en 1989 à Acy-Romance dans les Ardennes, par C. Constantin, B. Lambot, P. Méniel et F. Guillon⁶¹⁸ (Fig. 66, page suivante). Les archéologues ont édifié un « bûcher en fosse » à étages de 1,30m de hauteur et d'une profondeur de 30 cm, en utilisant des bois locaux (épineux et écorces) et y ont déposé les types d'animaux connus au sein des sépultures gauloises (porc, chien, mouton, coqs et pigeons), ainsi que des objets céramiques (neuf vases) et métalliques (monnaies gauloises, pointe et talon de lance en fer, anneaux en bronze et en verre). Après la mise à feu, de nuit, les archéologues ont constaté une disparition des parties molles des animaux, peu avant une heure de combustion, ainsi qu'un effondrement du bûcher sur lui-même avant la fin de la crémation totale de l'ensemble, deux heures après le début de la mise à feu. Cette expérimentation a permis de constater une rubéfaction au sein de la fosse où les bûches s'étaient échouées au cours de la combustion, mais aussi que les objets déposés sur le haut du bûcher avaient chuté quasi-intacts et que les connexions anatomiques persistantes étaient toujours visibles sur les cadavres animaux. Les expérimentateurs ont conclu que le « bûcher en fosse » ne permettait pas d'atteindre une température suffisante dans un court laps de temps. Mais aussi que l'allumage des épineux placés à la base de la structure afin de servir de combustible ne permettait pas une combustion homogène du bûcher et provoquait un étouffement du feu, et que l'aménagement de la structure en bûches croisées provoquait une chute des objets entre elles.

⁶¹⁸ Lambot et al. 1994, p. 250-261 ; Lambot 1995.



Figure 66. Reconstitution d'un « bûcher en fosse » protohistorique, Acy-Romance (Ardennes), France, 1989 (extrait de <http://archeologie.culture.fr/gaulois-ardennes/fr/archeologie-experimentale>, crédit : Bernard Lambot)

Une reconstitution de bûcher crématoire d'après les rituels funéraires de la Grèce antique a été expérimentée en mai 2013 sous la supervision de Frands Herschend de l'institut d'archéologie de l'Université d'Uppsala⁶¹⁹ en Suède, avec la collaboration de l'Université de Cambridge, de l'École des Études Classique Américaine d'Athènes et de l'Université du Michigan (Fig. 67, page suivante). L'expérience a été menée sur le célèbre site funéraire de *Gamla Uppsala* (ou *Old Uppsala*), dans le sud-est de la Suède, où sont visibles les trois grands *tumulus* alignés de l'âge du Fer scandinave, dont la datation diverge entre les V^e, VI^e ou VII^e siècles de notre ère, selon différents auteurs⁶²⁰. Le bucher expérimental, mesurant 2x2x1m, était constitué de bois, de pins, de sable et de paille, agencés de manière aérée afin de laisser l'air circuler et aviver les flammes. Les expérimentateurs y ont déposé des animaux (cochon, poissons et oie),

⁶¹⁹<http://www.arkelogigamlauppsala.se/Sv/nyheter/2013/Pages/likbranning-vid-hogarna.aspx> (Publication de la page le 25 mai 2013).

⁶²⁰ Ljungkvist 2008.

des objets en verre, un fer de lance en bronze et de la nourriture végétale. Bien que l'embrasement ait été rapide ; le bois a atteint une température entre 700° et 1000° à la base en une demi-heure, celle captée dans la carcasse du morceau de porc n'a été que de 25°. Plusieurs heures ont été nécessaires avant une montée de température suffisante pour une combustion quasi totale du bûcher et des éléments déposés, car une partie de l'installation n'a pas été brûlée. La cause avancée par les expérimentateurs serait le climat particulièrement humide⁶²¹. Les vestiges calcinés ont été collectés manuellement le lendemain matin.



Figure 67. Reconstitution d'un bûcher antique grec, Gamla Uppsala, Suède, 2013 (extrait de <http://www.arkeologigamla uppsala.se/Sv/nyheter/2013/Pages/likbranning-vid-hogarna.aspx>, cliché : Kristina Ekerö Eriksson)

⁶²¹ Robin 2014.

- Le bûcher en fosse :

Bien que les données relatives aux vestiges de bûchers funéraires soient rares⁶²², il apparaît que les « bûchers en fosse », comme celui reconstitué à Acy-Romance, auraient davantage été usités que ceux installés directement sur le sol⁶²³. Cependant, les espaces de crémation aménagées à plat, exposés aux vents, sont difficilement détectables ; fait pouvant expliquer leur sous-représentation dans les vestiges reconnus⁶²⁴. M.-É. Gagnol et al. (2009) ont écrit, que « *L'utilisation de bûchers en fosse apparaît donc exceptionnelle et marginale avant la période augustéenne.* »⁶²⁵. Toutefois ce travail regarde des régions voisines de la zone concernée dans cette thèse et d'autres temps, mais en l'absence de quantité et qualité suffisantes, on ne peut présenter ici ni affirmation, ni négation de ces propos.

- Les vestiges de bûchers crématoires :

L'observation des structures interprétées comme des vestiges de bûchers crématoires et les résultats de l'archéologie expérimentale peuvent renseigner sur les dimensions des bûchers, souvent de forme quadrangulaire avec fond plat, parois verticale et angles arrondis⁶²⁶ ; aménagement proche des fosses sépulcrales à inhumation attestées sur l'ensemble de la Gaule protohistorique. M.-É. Gagnol et al. (2009) précisent que les divergences de dimensions des bûchers en fosse en Gaule romaine pourraient témoigner d'une volonté d'ostentation lors des funérailles ou d'un type de crémation divergeant, nécessitant un aménagement différent⁶²⁷. Dans cet article est présenté la « fosse réceptacle », définie comme un aménagement creusé au-dessus duquel le bûcher serait mis en place, attesté par la présence de traces de résidus charbonneux autour des limites de la fosse⁶²⁸. Ce type de crémation nécessite alors la construction d'une structure crématoire en élévation, sur poteau ou piquet en bois, se rapprochant dans une moindre mesure de ceux pouvant être narré dans les textes antiques.

⁶²² Malrain et al. 2005, p. 147.

⁶²³ Gagnol et al., In : Blaizot 2009, p. 89.

⁶²⁴ *Id.* p. 90.

⁶²⁵ Extrait de Gagnol et al., In : Blaizot 2009, p. 93.

⁶²⁶ *Id.* p. 94.

⁶²⁷ *Id.* p. 105.

⁶²⁸ *Id.* p. 107.

Dans le Morbihan à Moustoir-Ac « Le Resto »⁶²⁹, sur un site daté sans certitude du Hallstatt D3 – La Tène A, un amas d'os brûlés étendu sur un mètre de longueur et 0,50m de largeur a été interprété comme les vestiges d'un bûcher crématoire aménagé au sol. À Longueuil-Sainte-Marie « Près des Grisard » (Oise), la structure n°23 a été comprise comme un bûcher en fosse de 5,90x2,5x0,10m, contenant des pierres chauffées et les traces de trois trous de poteaux mais aucun ossement calciné n'y a été découvert (Fig. 68). Sur le site funéraire de La Tène D1, abandonné à la Tène D2, situé à Urville-Nacqueville « Les Dunes » (Manche), une « zone crématoire » de 50m² a été mise au jour, faite de charbon, d'ossements calcinés, d'esquilles d'os d'animaux et d'objets en or, verre et fer. Au sein de l'ensemble de La Tène D1a, de Villers-lès-Royes « Les Longs Champs » (Somme), une fosse de plan quadrangulaire avec fond plat et parois verticales, mesurant 1,3x1,2x0,35m, portait des traces de rubéfaction au niveau de ses extrémités et contenait des morceaux de charbon, mais aucun reste osseux n'y a été découvert⁶³⁰. Cette structure a été reconnue comme un bûcher funéraire⁶³¹, vraisemblablement vidé après la crémation.



Figure 68. Vestiges du bûcher funéraire de Longueuil-Sainte-Marie « Près des Grisards » (Oise), La Tène ancienne (Extrait de Malrain, Pinard 2006, p. 228, Fig. 165)

⁶²⁹ Giot et al. 1979.

⁶³⁰ Buchez 2011, pp. 314-315.

⁶³¹ Malrain et al. 2005, p. 147.

- Les matériaux utilisés :

Les essences de bois utilisés pour la constitution des bûchers peuvent être renseignés par une étude anthracologique des résidus charbonneux retrouvés au sein des fosses crématoires ou déposés dans la tombe avec les esquilles osseuses calcinées et le mobilier brûlé. Les rares exemples connus témoignent sans étonnement de l'emploi de bois locaux, principalement du bois de chêne, de hêtre ou de frêne en Gaule⁶³².

Sur le lieu à crémation exclusive de La Calotterie « La Fontaine aux Linottes » (Pas-de-Calais), occupé entre la fin de La Tène C1 et le début de La Tène D1, la sépulture st. 198 présentait un amas d'os brûlés ainsi que des traces de chêne calciné, et la sépulture st. 203 contenait du charbon de bois de hêtre, de chêne et d'ormeau. Une fosse crématoire découverte sur le site, occupé sans interruption entre La Tène C1 et La Tène D1, de Méaulte « Le Buisson Vitasse – Plate-forme aéro-industrielle de Haute-Picardie » (Somme), contenait des restes charbonneux de bois de chêne.

1.3.2.3. Le dépôt du défunt sur le bûcher

Le corps du défunt peut être habillé⁶³³ et/ou dans un linceul⁶³⁴, mis à plat, dans un cercueil⁶³⁵ ou sur une civière⁶³⁶.

On peut s'interroger sur le nombre de défunt déposé sur le bûcher ; est-il individuel ou collectif ? Dans le *chant VII* de son *Illiade*, l'auteur hellénique Homère écrit les Troyens comme les Grecs brûlèrent respectivement leurs morts sur des bûchers collectifs. Des exemples d'espaces sépulcraux contenant les restes brûlés de plusieurs individus sont connus dans les lieux funéraires étudiés. Mais il est difficile de déterminer si ces structures révèlent une crémation simultanée⁶³⁷ de plusieurs corps sur un même bûcher ou de la présence de dépôts de plusieurs défunts dont les cadavres ont été traités en différents temps et/ou différents lieux.

⁶³² Le Goff, In : Bonnabel 2012, p. 73.

⁶³³ Pinard et al. 2009, p. 107 ; Pinard, In : Auxiette et al. 2012, p. 51.

⁶³⁴ Pinard et al. 2009, p. 107 ; Buchez 2011, p. 315.

⁶³⁵ Le Goff 2002, p. 10 ; Baray 2003, p. 277.

⁶³⁶ Baray 2003, p. 277.

⁶³⁷ Gagnol et al., In : Blaizot 2009, p. 103.

Les analyses anthropologiques des esquilles osseuses découvertes dans les sépultures peuvent témoigner de la crémation de cadavres entiers possédant encore leurs parties molles, de squelettes possédant leurs connexions persistantes ou d'ossements secs isolés⁶³⁸. Ces informations illustrent l'emploi d'autres traitements : exposition et/ou inhumation d'un corps précédent une crémation des restes, dont la durée d'exposition à l'air ou d'enfouissement, ainsi que le laps de temps entre le décharnement naturel et la crémation du corps sur le bûcher, ne peuvent être appréhender⁶³⁹. La « *crémation différée* »⁶⁴⁰ d'ossements préalablement décharnés de manière naturelle, suggérée par Pascal Paris (1998)⁶⁴¹, est également mentionnée dans l'article de Bernard Lambot, Patrice Méniel et Jeannot Metzler (1996), « *À propos des rites funéraires à la fin de l'âge du fer dans le nord-est de la Gaule* »⁶⁴². En s'appuyant sur les découvertes et analyses des vestiges funéraires de différents sites laténiens, les auteurs supposèrent que « [...] *plusieurs cas d'inhumations avant incinération sont supposés à diverses périodes* »⁶⁴³. Les fosses à inhumation vidées de leur restes humains, afin qu'ils soient traités par le feu, devraient être retrouvés dans les lieux funéraires. Or il est précisé dans l'article que les sites où ce type de crémation est suggéré n'ont livrés aucune fosse vide. Les auteurs proposent alors une exposition sur des structures en élévation (table ou estrade) et/ou pouvant être effectuée en d'autres lieux (bâtiment). La crémation de cadavres entiers et de restes décharnés⁶⁴⁴ a également été proposée pour les sépultures datées entre 150 et 125 avant J.-C. découvertes à Jaux « Le Camp du Roi »⁶⁴⁵ (Oise). Ce double traitement d'un même corps ne répond pas seulement au seul besoin de gestion du cadavre mais semble vraisemblablement inspiré par des motivations religieuses et/ou culturelles, et témoigne d'une représentation variée du corps physique du défunt.

Dans sa traduction du « *Traité de Lois* » de Cicéron, daté de 52 avant J.-C., concernant le droit romain, M. Désiré Nisard écrit dans son annotation de la loi XXIII, du livre II, à « *Funestae familiae* » :

⁶³⁸ Le Goff 2002, p. 10 ; Pinard et al. 2009, p. 107 ; Pinard, In : Auxiette et al. 2012, p. 51.

⁶³⁹ Lambot et al. 1996, p. 341 ; Lejars, Metzler 1996, p. 235.

⁶⁴⁰ Lambot et al. 1996, p. 339.

⁶⁴¹ Paris 1998, pp. 324-325.

⁶⁴² Lambot et al. 1996, pp. 339-341.

⁶⁴³ Extrait de Lambot et al. 1996, p. 339.

⁶⁴⁴ Malrain et al. 1996a, p. 297.

⁶⁴⁵ Barbet, Bayard 1996 ; Malrain et al. 1996a, 1996b ; Fémolant 1997 ; Blancquaert, Desfossés 1998 ; Baray 2003 ; Desenne et al. 2009b ; Buchez 2011.

« On ne sait si le mot *os* veut dire ici le visage ou un os ; dans le premier cas, il faudrait traduire, ainsi : « Comment on recouvre de terre la tête déposée sur le sol, » et peut-être le texte grammatical se prête-t-il mieux à cette version ; dans le second cas, la phrase se rapporterait à un usage qui consistait à séparer du corps, avant de le mettre sur le bûcher, un membre quelconque ou seulement un os, que l'on enterrait ensuite avec grande cérémonie : cet usage avait pour but de concilier la méthode de brûler les corps et celle de les inhumer. »⁶⁴⁶

Ces réflexions du traducteur français sur l'interprétation du texte de Cicéron apportent des éléments de compréhension de l'emploi de deux traitements pour les restes d'un même défunt.

1.3.2.4. Le dépôt de mobilier sur le bûcher

Le dépôt de mobilier sur le bûcher subissant l'action du feu avec le défunt chez les Gaulois est brièvement mentionné par les auteurs antiques. Au I^{er} siècle de notre ère, les écrits du géographe romain Pomponius Mela, témoignèrent de l'emploi de la crémation et de l'inhumation des corps par les Gaulois et du dépôt de mobilier funéraire identique à celui des vivants (*Géographie*, III, II).

Deux catégories de mobilier peuvent être distinguées⁶⁴⁷ :

- Mobilier relatif au défunt : objets personnels tels que des armes (épée, lance, bouclier, etc.), des outils (cisaille, marteau, etc.), des ustensiles de toilette (rasoir, pince à épiler, etc.) ou des éléments de parure et de costume, notamment métalliques⁶⁴⁸, comme des bracelets, des torques ou des fibules maintenant le vêtement⁶⁴⁹ ;
- Mobilier investissant les vivants : offert au défunt, pouvant être un « repas funéraire »⁶⁵⁰ constitué de quelques morceaux de viande d'animaux choisis⁶⁵¹, de denrées alimentaires végétales solides et liquide et/ou de contenants métalliques ou céramiques⁶⁵².

⁶⁴⁶ Cicéron, *Œuvres complètes*, Traduction et annotation de D. Nisard, 1843, p. 419.

⁶⁴⁷ Parker Pearson 1999, p. 7 ; Le Goff, In : Bonnabel 2012, p. 76.

⁶⁴⁸ Bourgeois 1998, p. 119, 124 ; Le Goff, In : Bonnabel 2012, p. 76.

⁶⁴⁹ Buchez 2011, p. 315 ; Pinard, In : Auxiette et al. 2012, p. 51.

⁶⁵⁰ Brunaux 1998, p. 265 ; Baray 2003, p. 271 ; Le Goff, In : Bonnabel 2012, p. 76.

⁶⁵¹ Méniel 1992, pp. 119-120 ; Bourgeois 1998, p. 121 ; Méniel, In : Baray 2004, p. 194 ; Bats 2002, p. 288 ; Baray 2003, p. 271.

⁶⁵² Bourgeois 1998, p. 114, pp. 118-119 ; Bouche, Blancquart 2003, p. 11.

Les dépôts d'éléments matériels ayant subis l'action du feu aux côtés du défunt sont difficilement appréhendés⁶⁵³, car ne subsistent souvent que sous forme de fragments calcinés ou ne sont pas collectés et déposés dans les tombes. Il est ardu de savoir si les restes d'animaux brûlés découverts dans les tombes à crémation résultent d'un dépôt sur le bûcher avec le mort ou d'une cuisson sur un foyer lors d'un éventuel banquet funéraire.

- Objets métalliques brûlés :

Un fragment d'os brûlé a été découvert attaché à une fibule dans la sépulture n° 3, du début de La Tène C1, d'Allonne « Les Quarante Mines – Les Moulins – ZAC de Ther » (Oise) ; attestant de la crémation du corps habillé. À Poulainville « Les Motelettes »⁶⁵⁴ (Somme), une pendeloque de La Tène C2, fait de perles en verre portant les traces de leur passage dans les flammes a été mis au jour dans la sépulture n° 5028. Des broches brûlées ont été découvertes dans les tombes n° 1, 8 et 9, datées entre le *Late Iron Age* et le *Latest Iron Age*, à Houghton Regis « Puddlehill » (Bedfordshire)⁶⁵⁵. Les objets en bronze de la sépulture à crémation de La Tène D1b évoluée découverte à Estinnes-au-Mont (Hainaut) portent des traces de passage dans le feu.

- Poteries brûlées :

Des tombes de Cottévrard « La Plaine de la Bucaille » (Seine-Maritime), datées entre La Tène C2 et La Tène D2, contenaient des poteries portant des traces de brûlure. La sépulture n°90 de Verberie « La Plaine Saint-Germain » (Oise) occupé entre 55 et 30 avant J.-C., contenait un vase présentant des traces de passage dans les flammes. Une écuelle portant des traces de chauffe a été déposée dans une tombe de La Tène ancienne de Kemzeke (Flandre Orientale). À White Horse Stone⁶⁵⁶ (Kent), des bols brûlés furent déposés dans une tombe du *Middle Iron Age*.

⁶⁵³ Gransar, In : Auxiette et *al.* 2012, p. 83.

⁶⁵⁴ Buchez 2006 ; Gemehl 2006 ; Auxiette et *al.* 2012.

⁶⁵⁵ Whimster 1981.

⁶⁵⁶ Andrews et *al.* 2015.

- Restes d'animaux brûlés :

La sépulture n° 478 de l'ensemble funéraire daté entre le milieu de La Tène B2 et La Tène C1, découvert à Bobigny « Hôpital Avicenne » (Val-d'Oise) contenait des os de mouton calcinés⁶⁵⁷. Une petite quantité d'ossement d'animaux calcinés a été découverte dans les sépultures du petit ensemble à crémation exclusive de La Tène D1 de Marcelcave « La Chemin d'Ignaucourt »⁶⁵⁸ (Somme). À Cizancourt-Licourt « La Sole des Galets – Vallée Madeleine » (Somme), les restes brûlés de trois porcelets, d'un porc et d'un chien ont été découverts au sein de tombes à crémation de La Tène D2.

1.3.3. La crémation

Il a été précisé précédemment que la représentation du défunt sur son bûcher funéraire peut être constitué de sa dépouille entière ou de ses ossements secs préalablement décharnés. D'après les observations anthropologiques des restes humains découverts dans les tombes, il apparaît que la pratique la plus courante est celle du dépôt d'un corps entier⁶⁵⁹. Lors de sa crémation sur un bûcher funéraire, un corps humain subit plusieurs étapes avant la disparition de ses chairs et sa réduction à l'état d'esquilles osseuses calcinées⁶⁶⁰ : « *déshydratation* » (évaporation de l'eau contenu dans le corps (entre 75 et 80%), provoquant une contraction des muscles ainsi qu'un rétrécissement et une fissuration des os, « *carbonisation* », « *décomposition* » et « *squelettisation* »⁶⁶¹.

La combustion homogène d'un corps humain nécessite une maîtrise des techniques de construction d'un bûcher funéraire mais aussi d'un maintien d'une température suffisante à la disparition complète des chairs et des organes. La disposition du corps et la construction du bûcher funéraire doivent prendre en compte les différentes étapes de la crémation de la structure en bois et du corps se contractant et se décomposant sous l'effet de la chaleur (Fig. 69, p. 247). La manipulation du corps et des éléments

⁶⁵⁷ Le Forestier 2009, p. 135.

⁶⁵⁸ Baray 1997 ; Buchez 1997, 2011 ; Buchez et al. 1998 ; Malrain et al. 2005 ; Ginoux 2007 ; Auxiette et al. 2012.

⁶⁵⁹ Le Goff 2002, p. 10.

⁶⁶⁰ Le Goff 2002, p. 12 ; McKinley 2004, p. 11 ; Pinard et al. 2009, p. 107 ; Le Goff, In : Bonnabel 2012, p. 65 ; McKinley 2013, p. 158.

⁶⁶¹ Le Goff et al. 2009, p. 113 ; Le Goff, In : Bonnabel 2012, p. 65.

du bûcher effondrés au cours de la crémation est alors indispensable⁶⁶² afin de « *ringarder le foyer* »⁶⁶³ et permettre une combustion homogène. Ces gestes sont confiés à des « *opérateurs* »⁶⁶⁴ ou « *crémateurs* »⁶⁶⁵, accomplissant des actes précis, pendant mais aussi après la crémation. La présence de ces agents est attestée dans tous les pays dont la pratique de la crémation des morts est majoritaire, notamment en Inde ou au Népal⁶⁶⁶. Les techniques de mise à feu d'un bûcher en fosse peuvent être renseignées par une observation des traces de rubéfaction. Ainsi, un fond de fosse rougit témoignerait d'un allumage par le bas, laissant circuler l'air au sein de la structure avant son effondrement sur elle-même, provoquant alors un « milieu réducteur » au centre, puis une montée de la chaleur vers les parois de la fosse laissant alors apparaître des traces brunes attestant d'un « milieu oxydé » et donc d'un temps réduit de crémation sur les bords du bûcher⁶⁶⁷.

Les observations ethnographiques et archéologiques témoignent d'une température moyenne d'ustion comprise entre 410°C et 750°C⁶⁶⁸, ainsi que d'une température plus élevée au centre du corps avec environ 600-650°C au niveau du tronc et entre 300 et 350°C à hauteur de la tête et des jambes⁶⁶⁹ d'un corps positionné en décubitus dorsal. Ces différences sont conséquentes au type de construction du bûcher et aux gestes effectués pendant la crémation⁶⁷⁰, induisant une circulation de l'air variable au sein de la structure, se traduisant par une alternance d'atmosphères oxydantes et réductrices⁶⁷¹.

⁶⁶² McKinley 2004, p. 11 ; Pinard et al. 2009, p. 107 ; Pinard, In : Auxiette et al. 2012, p. 51 ; Le Goff, In : Valentin et al. 2014, p. 28, Fig. 1.

⁶⁶³ Le Goff, In : Bonnabel 2012, p. 71.

⁶⁶⁴ Le Goff 2002, p. 15.

⁶⁶⁵ Le Goff, In : Bonnabel 2012, p. 73.

⁶⁶⁶ Grévin 2003, pp. 500-506.

⁶⁶⁷ Gagnol et al., In : Blaizot 2009, p. 107.

⁶⁶⁸ Grévin 2003, p. 505.

⁶⁶⁹ Pinard 1997, p. 62; McKinley 2004, p. 11.

⁶⁷⁰ Pinard, In: Auxiette et al. 2012, p. 51.

⁶⁷¹ McKinley 2004, p. 11.



Figure 69. Proposition de reconstitution du dépôt d'un défunt sur un bûcher ; le bois maintenant le corps en place lors de la crémation (Dessin : É. Vannier, inspiré d'une photographie d'Arnaud Finistre⁶⁷² prise sur les rives du Gange en Inde).

1.3.4. Les restes crématoires

1.3.4.1. Les traitements des restes crématoires

Après le passage sur le bûcher, le corps apparaît sous forme de fragment d'os brûlés dont les dimensions, la masse et l'aspect divergent selon les conditions et de la nature de l'aire de crémation⁶⁷³ (emplacement, type de bûcher, bois utilisés, manipulations, *etc.*) induisant une différence de température au moment de la crémation des chairs de chaque partie du corps. Ils peuvent prendre une couleur orangée (os non brûlés), noirâtre (os carbonisés) grisâtre ou bleutée (os partiellement calcinés), ou blanche (os calcinés)⁶⁷⁴.

⁶⁷² In: Dumerger 2014.

⁶⁷³ McKinley 2004, p. 10.

⁶⁷⁴ Pinard 1997, p. 62 ; Le Goff 2002, p. 12 ; McKinley 2004, p. 11 ; Le Goff et al. 2009, p. 113 ; Pinard et al. 2009, pp. 107-108.

À Limé « Les Sables Nord » (Aisne), des ossements de couleur blanchâtre ou bleutée ont été découverts dans des urnes cinéraires ou en pleine terre au sein de fosses à crémation de La Tène D1, témoignant d'une crémation homogène sur un bûcher funéraire à plus de 700°C⁶⁷⁵. La fouille de la structure n°5 du site de Saint-Germain-sur-Eaulnes « Le Bois de l'Épée » (Seine-Maritime), a révélé 15,6g de fragments d'os humains de couleur blanche à grise, vraisemblablement brûlés à une température de plus de 650°C, déposés dans une urne cinéraire céramique de La Tène D1⁶⁷⁶.

Au regard des rares éléments enregistrés concernant l'aspect des ossements des tombes regardées, on ne peut pas présenter une norme des pratiques crématoires⁶⁷⁷. Cependant les modes de collecte des vestiges du bûcher après sa combustion et les étapes de la constitution d'une tombe à crémation peuvent être précisés.

Dans le chapitre rédigé par Gilles Grévin (2003) intitulé « *Les crémations en Inde et au Népal. Approche ethno-archéologique* », de l'ouvrage édité sous la direction de Véronique Bouillier et Gilles Tarabout titré « *Images du corps dans le monde hindou* », il est écrit :

« Deux personnes recueillent au moyen de pelles rectangulaires en vannerie, sans manche, les fragments d'os brûlés, les braises, les charbons de bois et les cendres pour les jeter ensemble à l'écart. Ce ramassage s'effectue jusqu'au niveau du sol dans lequel a été creusée la fosse. En même temps, une autre personne enlève des fragments osseux de toutes les régions anatomiques en cassant, si nécessaire, les diaphyses d'os longs bien conservée [...] les os seront pris tantôt par poignées, tantôt un par un, pour être déposés dans une urne en céramique qu'ils remplissent entièrement ; le bris préalable des diaphyses d'os longs facilite ce remplissage. »⁶⁷⁸

Dans cet extrait, retranscrivant ses observations des gestes effectués lors de crémations en Inde, Gilles Grévin éclaire en premier lieu sur la vidange de l'intégralité des restes du bûcher en fosse, puis sur la sélection des ossements représentant chacune des parties du corps afin que celui-ci soit symboliquement complet, et enfin leur dépôt complet dans une urne cinéraire, certains pouvant être fragmentés afin d'être introduits dans le contenant.

⁶⁷⁵ Soupart 2002a, p. 28.

⁶⁷⁶ Devillers et al. 2010, p. 75.

⁶⁷⁷ Malrain et al. 2005, p. 146.

⁶⁷⁸ Extrait de Grévin 2003, p. 503.

- Les restes du bûcher crématoire :

Les épandages de vidanges ou de « *curages* »⁶⁷⁹ de bûchers, documentés en Asie, sont rarement attestés au sein des lieux funéraires présentant des sépultures à crémation connus au sein de l'aire spatio-temporelle étudiée. Néanmoins quelques exemples sont enregistrés sur la partie continentale étudiée, comme au sein de l'ensemble funéraire de La Tène D1 découvert à Urville-Nacqueville « Les Dunes » (Manche), où six fosses présentant du charbon et des esquilles osseuses pourraient être comprises comme des espaces de rejet de résidus de bûchers⁶⁸⁰. Une structure interprétée comme une aire de rejet de combustion a été attribuée à la seconde occupation, à La Tène D1, du site de Boves « La Forêt de Boves » (Somme). Six fosses usitées comme espaces de vidange des restes de combustion de bûchers ont été découvertes sur le site funéraire à crémation exclusive de Bois-Guillaume « Les Terres Rouges » (Seine-Maritime), occupé entre 120 et 20 avant notre ère. Une sépulture à crémation et un espace de rejet des restes de combustion, datés entre le I^{er} siècle avant et le I^{er} siècle après J.-C. ont été mis au jour à Écaillon « Rue des Hallots – Chemin des Maraîchons » (Nord)⁶⁸¹.

- La sélection et la collecte des restes crématoires :

Dans « *Encyclopedia of Cremation* », éditée sous la direction de Douglas J. Davies et Lewis H. Mates, le chapitre consacré à la « *Viking Sweden* » renseigne sur les pratiques effectuées autour des restes brûlés au cours des âges du Bronze et du Fer scandinaves en Suède :

*« During the Bronze Age and Early Iron Age the bones were carefully collected from the pyres, leaving the soot and charcoal behind, and then buried. This way of handling the bones creates what is called clean cremated bones. [...] Late Iron Age cremations differ from this, with funeral layers of mixed bones, soot, and charcoal and bone fragments of grey or even black colour. [...] In cremations from the Bronze Age and Early Iron Age, bone fragments are often found collected in urns or other containers, whereas burials from the Late Iron Age normally contain layers of bone, soot, charcoal and artefacts. »*⁶⁸²

Ces lignes nous apprennent que les anciens scandinaves effectuaient un tri et une collecte des restes du bûcher crématoire avec une séparation des ossements humains

⁶⁷⁹ Le Goff, In: Bonnabel 2012, p. 68.

⁶⁸⁰ Lefort 2012, p. 20, 27, 35, pp. 38-39, p. 171, 219, 221.

⁶⁸¹ Pernin 2013.

⁶⁸² Davies, Mates 2016, p. 413-414.

et des restes charbonneux à l'âge du Bronze et au début de l'âge du Fer, puis un prélèvement mixte d'os, de suie et de charbon à la fin de l'âge du Fer, renseignant également l'aspect des fragments d'os brûlés de couleur grise ou blanche.

D'après les observations ethnographiques et les éléments archéologiques, il apparaît que le tri et/ou le ramassage des restes crématoires, suivis de leur dépôt dans une tombe, avec ou sans contenant, ne sont pas systématiques⁶⁸³ et relèvent d'un choix s'attachant à système culturel⁶⁸⁴ et idéologique caractéristique d'un groupe s'inscrivant dans un temps et un espace donnés. Par exemple, en Inde la crémation d'un corps le long du Gange, selon les rites hindous, prévoit une dispersion des restes dans les eaux du fleuve sacré⁶⁸⁵.

Les dépôts des restes de la crémation du bûcher visibles au sein des fosses sépulcrales étudiées, révèlent cinq types de « *modalités de collecte* »⁶⁸⁶ et de dépôt des restes sélectionnés⁶⁸⁷ pour la composition du dépôt sépulcral :

- Ossements humains seuls ;
- Restes du bûcher seuls ;
- Ossements humains et restes du bûcher ;
- Ossements humains et mobilier brûlés ;
- Ossements humains, restes du bûcher et mobilier brûlés.

1 - Ossements humains seuls :

Ces dépôts peuvent être rencontrés sous forme d'un ou plusieurs ossements, de taille et dimensions variables, nettoyés⁶⁸⁸ ou au contraire présentant des traces de charbon, ou encore attachés à du mobilier ayant subi l'action du feu auprès du corps, comme l'exemple cité précédemment de la sépulture n°3 d'Allonne « Les Quarante Mines – Les Moulins – ZAC de Ther » (Oise). Les restes osseux prélevés puis disposés dans la sépulture représentent le corps physique du défunt mais révèlent également sa transformation, attestant de la bonne pratique de gestes en des lieux et temps voulus, lui conférant ainsi une nouvelle personnification, pouvant lui assurer une

⁶⁸³ Le Goff 2002, p. 12 ; Le Goff, In : Bonnabel 2012, p. 69.

⁶⁸⁴ Le Goff, In : Bonnabel 2012, p. 76.

⁶⁸⁵ Demoule, In : Auxiette et al. 2012, p. 49.

⁶⁸⁶ Buchez 2011, p. 312, Fig. 24.

⁶⁸⁷ Le Goff 2002, p. 12 ; Baray 2003, pp. 82-85 ; McKinley 2004, pp. 10-11 ; Le Goff et al. 2009, p. 116 ; Le Goff, In : Bonnabel 2012, p. 64, 68, 71 ; Harding 2016, p. 7.

⁶⁸⁸ Le Goff, In : Bonnabel 2012, p. 68, 76 ; Pinard, In : Auxiette et al. 2012, p. 51.

intégration dans un autre monde⁶⁸⁹. Le dépôt de restes osseux seuls est connu à Jaux « Le Camp du Roi » (Oise), dans la sépulture n°2 datée de La Tène D1a, sous forme d'un amas osseux dans la partie sud-est de la tombe. Il est à noter que les autres fosses sépulcrales contenaient des ossements mélangés à des restes charbonneux. On voit également sur l'ensemble funéraire de La Calotterie « La Fontaine aux Linottes » (Pas-de-Calais), occupé entre la fin de La Tène C1 et le début de La Tène D1, la présence de deux dépôts d'ossements brûlés isolés (st. 197 et st. 590).

2 - Restes du bûcher seuls :

Les amas de restes de combustion séparés des os humains et restes de mobiliers calcinés paraissent très exceptionnels. Ce type de dépôt peut être perçu comme une symbolisation de la crémation. En effet, il atteste le passage du défunt dans les flammes sans nécessairement présenter ses restes physiques dans sa fosse sépulcrale. Il peut aussi signifier un rituel funéraire crématoire sans corps du défunt. Les funérailles se maintiennent malgré l'absence du cadavre afin d'offrir au disparu une sépulture et une destinée dans un autre monde. Ces structures sépulcrales sans ossements humains seraient alors comprises comme cénotaphes. Ils peuvent également être interprétés comme des rejets d'aires de crémation vidées après la collecte des autres éléments. Il est difficile, d'après les seules sources archéologiques, de distinguer le « dépôt » de restes de combustion seuls, d'un « rejet » de ces restes. À Breuil-le-Sec « Le Bois » (Oise), les fosses n° 3, 7 et 8, du début de La Tène C1, ne contenaient que des restes cendreux et charbonneux mais aucun reste humain, alors qu'une dizaine de tombes contenaient des amas d'ossements déversés en pleine terre⁶⁹⁰.

3 - Ossements humains et restes du bûcher :

La quantité de vestiges osseux et charbonneux diverge selon les sépultures et les lieux funéraires⁶⁹¹. Ce type de dépôt contenant le ramassage des os et des restes de combustion semble plus fréquent que les types de collecte n'incluant qu'un seul des deux éléments. Deux cas de figure sont constatés dans les tombes de la période

⁶⁸⁹ McKinley 2004, p. 15 ; Le Goff et *al.* 2009, p. 115.

⁶⁹⁰ Duval et *al.* 1976 ; Blanchet 1983 ; Degenne, Duval 1983 ; Malrain et *al.* 1996b ; Paris, 1998 ; Demoule 1999 ; Baray 2003 ; Buchez 2011 ; Auxiette et *al.* 2012.

⁶⁹¹ Le Goff 2002, p. 15.

laténienne ou du *Iron Age* britannique, au sein des régions étudiées : les os humains et les restes de combustion peuvent être mélangés ou disposés séparément dans une même structure sépulcrale. Ce mode de collecte et dépôt, pouvant être compris comme un prélèvement total des restes de la crémation en l'absence d'autres éléments tels que du mobilier en verre, en céramique et/ou en métal, paraît majoritaire pour l'ensemble des temps et espaces étudiés. Toutefois les quantités et qualités des données inventoriées, tributaires d'une inégalité de l'information connue, ne permettent aucune présentation chiffrée pouvant prétendre à une quelconque représentativité spatiale ou temporelle. On ne peut ici qu'apercevoir une tendance dans la récurrence de la sélection et du ramassage après crémation des éléments brûlés.

Des os humains brûlés et des restes charbonneux furent déposés dans les trois urnes cinéraires du petit groupe de tombes de La Tène A découvert à Lannilis « Pembrat-Vihan »⁶⁹² (Finistère). Au sein de l'ensemble funéraire, occupé au début de La Tène C1, à Breuil-le-Sec « Le Bois » (Oise), la tombe n°2 présentait un amas d'ossements isolés au nord d'un groupe de poteries ainsi qu'un deuxième dépôt mélangeant des restes de combustion et des os humains. La tombe n°5 de cet ensemble funéraire contenait un dépôt de cendres, déversés sur le fond de la fosse, séparé par deux poteries d'un amas de restes osseux. Au sein de la tombe n°12, un amas mélangeant os et restes cendreux a été découvert dans la partie sud de la fosse sépulcrale, ainsi qu'un amas d'os dans la partie est. Les sépultures n° 2 et 3 de La Tène C2a découvertes à Allonville « Le Coquingnard »⁶⁹³ (Somme) contenaient des restes osseux et charbonneux mélangés. Au sein du groupe de tombes de la Tène D1a mises au jour à Jaux « Le Camp du Roi » (Oise), la sépulture n°1 présentait une urne cinéraire contenant un dépôt osseux ainsi qu'un amas d'os et de charbons de bois déposés en pleine terre. La tombe n°2 contenait un amas osseux dans sa partie sud-est, et la sépulture n°4, un amas mélangeant os et charbon. Les tombes à crémation, datées entre La Tène D2b et le début de la période gallo-romaine mises au jour à Ursel-Rozestraat (Flandre Orientale), présentaient des dépôts en pleine terre d'ossements mélangés à des restes de bûchers. À Houghton Regis « Puddlehill » (Bedfordshire), la sépulture n°7 de l'ensemble à crémation exclusive installé entre le *Late Iron Age* et le *Latest Iron Age*, contenait des restes osseux mélangés à du charbon, déversés en

⁶⁹² Le Roux 1964, p. 41.

⁶⁹³ Ferdière et al. 1973 ; Duval 1976 ; Duval et al. 1976 ; Méniel 2001 ; Baray 2003 ; Auxiette et al. 2012.

pleine terre au fond de la fosse. À Aston Clinton (Buckinghamshire), une fosse sépulcrale contenait une amphore du *Late Iron Age*, dans laquelle ont été découverts des restes osseux humains calcinés et du bois brûlés⁶⁹⁴.

4 - Ossements humains et mobilier brûlés :

L'urne 2 de la tombe n°27 de l'ensemble funéraire de La Tène D1 révélé à Urville-Nacqueville « Les Dunes » (Manche) contenait des ossements calcinés humains provenant de deux individus, mais aussi des restes d'animaux (moutons) et des coquillages brûlés (marins et terrestres)⁶⁹⁵. Parmi les sépultures à crémation du début de La Tène C1 mises au jour à Allonne « Les Quarante Mines – Les Moulins – ZAC de Ther » (Oise), la sépulture n°1 contenait deux fibules auxquelles étaient attachées des fragments d'os brûlés du corps d'un homme adulte. Au sein de la tombe double n°3, une esquille osseuse adhérait au port-ardillon d'une fibule. L'urne cinéraire datée entre du *Late Iron Age* découverte à Beeham « Marley Tile Pit »⁶⁹⁶ (Berkshire) contenait des restes osseux humains et du mobilier brûlés.

5 - Ossements humains, restes du bûcher et mobilier brûlés :

Ce type de dépôt témoigne d'un ramassage global de restes de crémation sans tri sélectif des différents éléments déposés sur le bûcher⁶⁹⁷. À Tartigny « Le Chemin du Moulin » (Oise), dans certaines tombes de La Tène C1, les ossements humains « à *demi brûlés* »⁶⁹⁸ ont été déposés avec des fibules⁶⁹⁹. La sépulture n° 3 de Lannilis a été comprise comme un dépôt sépulcral sur les restes d'un « foyer ». Cependant, cette structure sans traces de rubéfaction pourrait davantage être comprise comme une fosse de rejet des restes d'un bûcher. Une urne faite à la main de La Tène A contenant des restes de charbons et des esquilles osseuses calcinées était dans une fosse au sein de laquelle ont été découverts un fragment de bracelet métallique, un coutelas et d'autres objets en fer fragmentés. Cette sépulture armoricaine témoigne d'un système complexe de sélection et de dépôts des restes de crémation au cours de la période laténienne, avec une distinction dans la tombe entre les éléments se référant au défunt

⁶⁹⁴ Whimster 1981.

⁶⁹⁵ Lefort 2012, pp. 133-135.

⁶⁹⁶ Whimster 1981.

⁶⁹⁷ Bourgeois 1998, p. 115, 119, 124 ; Le Goff et al. 2009, p. 115 ; Le Goff, In : Bonnabel 2012, p. 64.

⁶⁹⁸ Barbet, Bayard 1996, p. 178.

⁶⁹⁹ Barbet, Bayard 1996 ; Malrain et al. 1996 ; Gaudefroy, Pinard 1997 ; Paris 1998 ; Méniel 2001 ; Baray 2003 ; Desenne et al. 2009b ; Buechez 2011.

et ceux correspondant au foyer ou au bûcher relatifs aux vivants, agents des funérailles⁷⁰⁰.

D'après l'hétérogénéité des ossements sélectionnés pour constituer le dépôt sépulcral, de leur qualité et de la masse prélevée, on ne peut établir clairement une préférence dans le choix des restes humains déposés dans les tombes⁷⁰¹. Le poids des restes osseux humains découverts au sein des fosses sépulcrales peut être très variable⁷⁰², attestant d'un choix minutieux des éléments osseux sélectionnés au sein des restes du bûcher crématoire⁷⁰³.

À Bois-Guillaume « Les Terres Rouges » (Seine-Maritime), les sépultures datées entre 120 et 20 avant notre ère, présentaient en moyenne 300g d'ossements calcinés. La quantité d'ossements collectée après la crémation pouvant représenter, selon les sépultures, jusqu'à 77% du squelette. Au sein des sépultures de La Tène C2 de La Calotterie « La Fontaine aux Linottes » (Pas-de-Calais), les restes osseux déposés majoritairement en contenants en matériaux périssables étaient en moyenne de 440g, alors que la masse moyenne des restes osseux calcinés déversés directement sur le fond des fosses était de 131g. Sur l'ensemble des sépultures découvertes en ce lieu les dépôts osseux varient de 1g à 1kg⁷⁰⁴. Le poids des dépôts d'os humains brûlés dans les urnes cinéraires découvertes au sein des quinze tombes datées entre 200 et 100 avant J.-C. de Bouchon « Le Rideau Miquet » (Somme) variait entre 191,8g et 960,6g⁷⁰⁵. La sépulture isolée de La Tène D1b classique de Francières « Grand Hétroye – Les Quatorze » (Somme) accueillait une urne contenant 107,5g de restes osseux⁷⁰⁶. Toujours dans la Somme, à Pont-Rémy « Le Fond Baraquin », parmi les sépultures aménagées entre 250 et 125 avant J.-C., le poids des restes humains calcinés déposés en urne était en moyenne de 655,2g⁷⁰⁷. Les tombes de La Tène D1a, découvertes à Jaux « Le Camp du Roi » (Oise), contenaient en moyenne un dépôt de 285g d'os sélectionnés⁷⁰⁸.

⁷⁰⁰ Le Roux 1964, pp. 37-38, 43-45.

⁷⁰¹ Le Goff 2002, p. 14.

⁷⁰² Le Goff 2002, p. 10.

⁷⁰³ Harding 2016, p. 7.

⁷⁰⁴ Le Goff et al. 2009, pp. 119-120.

⁷⁰⁵ Baray 1998, p. 225.

⁷⁰⁶ *Ibid.*

⁷⁰⁷ *Ibid.*

⁷⁰⁸ Malrain et al. 1996a, p. 297.

1.3.4.2. Les modes de dépôt des restes collectés

Il existe différents modes de dépôts des restes de crémation sélectionnés pour la constitution du dépôt sépulcral⁷⁰⁹. Ils peuvent être directement placés sur le fond de la fosse et sont appelés dépôts en « pleine terre », usités à travers l'ensemble de la Protohistoire européenne⁷¹⁰. Cependant on constate que les restes de crémation semblent davantage être disposés au sein de contenants céramiques⁷¹¹. D'autres types d'objets, en matériaux périssables⁷¹², sont également choisis pour accueillir les vestiges de crémations, qu'ils soient en matière souple⁷¹³ du type linge, cuir ou peau, pouvant être fermé par un élément métallique (broche, épingle, fibule), ou encore rigide⁷¹⁴, comme des boîtes ou coffres en bois ou vannerie.

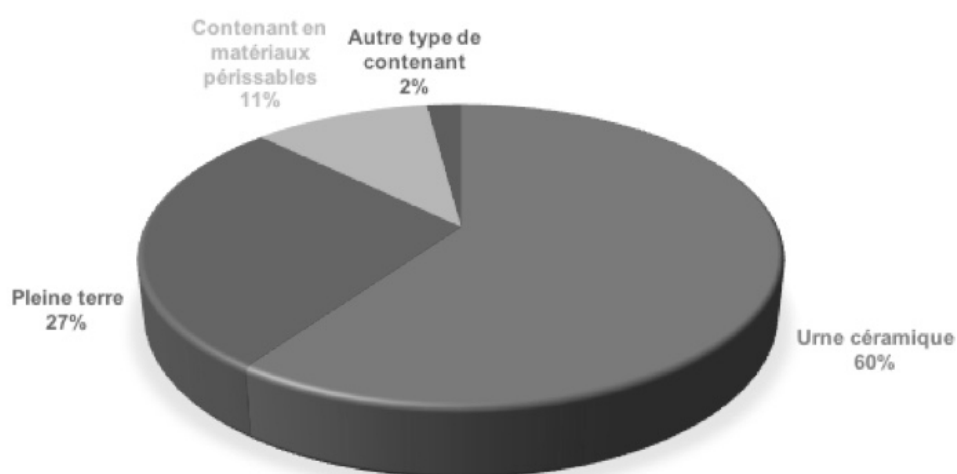


Figure 70. Diagramme des modes de dépôts des restes de crémation (n = 291)

⁷⁰⁹ Le Goff et al. 2009, p. 115 ; Buchez 2011, p. 312, Fig. 24.

⁷¹⁰ Bourgeois 1998, p. 124 ; Le Goff 2002, p. 12 ; McKinley 2004, p. 10 ; Le Goff et al. 2009, p. 116, 119 ; Pinard, In : Auxiette et al. 2012, p. 51.

⁷¹¹ Le Goff 2002, p. 12, 17 ; Le Goff et al. 2009, pp. 115-119 ; Pinard, In : Auxiette et al. 2012, p. 51.

⁷¹² Le Goff 2002, p. 14 ; Malrain et al. 2005, p. 146 ; Le Goff et al. 2009, p. 116 ; Pinard et al. 2009, p. 108 ; Pinard, In : Auxiette et al. 2012, p. 51.

⁷¹³ Le Goff et al. 2009, pp. 118-119 ; Pinard et al. 2009, pp. 108-109.

⁷¹⁴ Pinard et al. 2009, p. 108, Fig. 12.

L'observation des différents types de dépôts connus, d'après un échantillon de 291 lieux funéraires présentant des tombes à crémation, démontre clairement une prédominance quantitative des dépôts en urnes céramique (60%), puis de ceux en pleine terre (27%) et enfin des dépôts dans des contenants en matériaux périssables (11%). Les autres modes de dépôts sépulcraux des restes brûlés (objets en métal ou en bois et métal) sont relativement rares et ne représentent que 2% des sites échantillonnés.

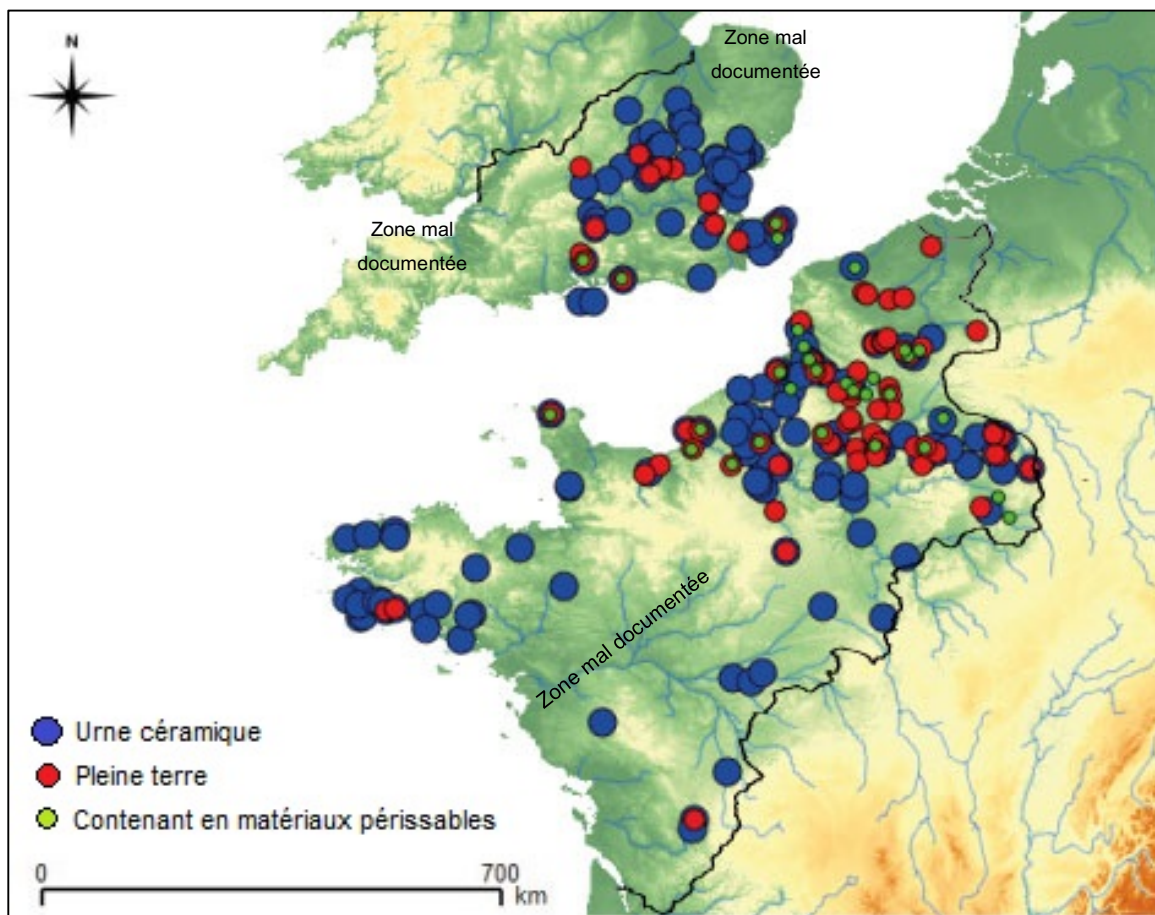


Figure 71. Carte de répartition spatiale des trois principaux modes de dépôts des restes de crémation au second âge du Fer / Iron Age

Concernant la répartition spatiale sur l'ensemble de l'âge étudié, les dépôts de crémation en urne céramique apparaissent sur l'ensemble des zones illustrant des lieux funéraires à crémation : principalement au nord de la Seine, dans la péninsule armoricaine et dans la moitié sud-est des territoires insulaires regardés, excepté le

Norfolk et le Suffolk, non renseignés et les Cornouailles où seule l'inhumation des corps paraît attestée. Les dépôts en pleine terre paraissent localisés dans la partie nord continentale (Somme – Oise, Artois et Flandres). Notons que les dépôts en pleine terre paraissent légèrement plus nombreux que ceux en urnes céramiques dans la partie nord continentale (excepté sur le plateau picard où les dépôts en urne céramique sont majoritaires), et à l'inverse les poteries cinéraires semblent davantage usitées que les déversements de restes directement dans les fosses dans les régions insulaires et en Armorique. Les contenants de restes de crémation en matériaux périssables semblent principalement attestés dans les régions du nord-ouest de la Gaule (spécifiquement le long de la Somme). Quant aux autres types de contenants, très rares, ils sont principalement enregistrés que dans le sud-est de l'île.

L'évolution temporelle des dépôts de restes de crémation illustre une prédominance de l'emploi d'urnes cinéraires céramique et de déversement en pleine terre à partir de La Tène C1, jusqu'à La Tène D2 sur le continent, et à partir de *Late Iron Age* jusqu'à la fin du *Latest Iron Age* sur l'île.

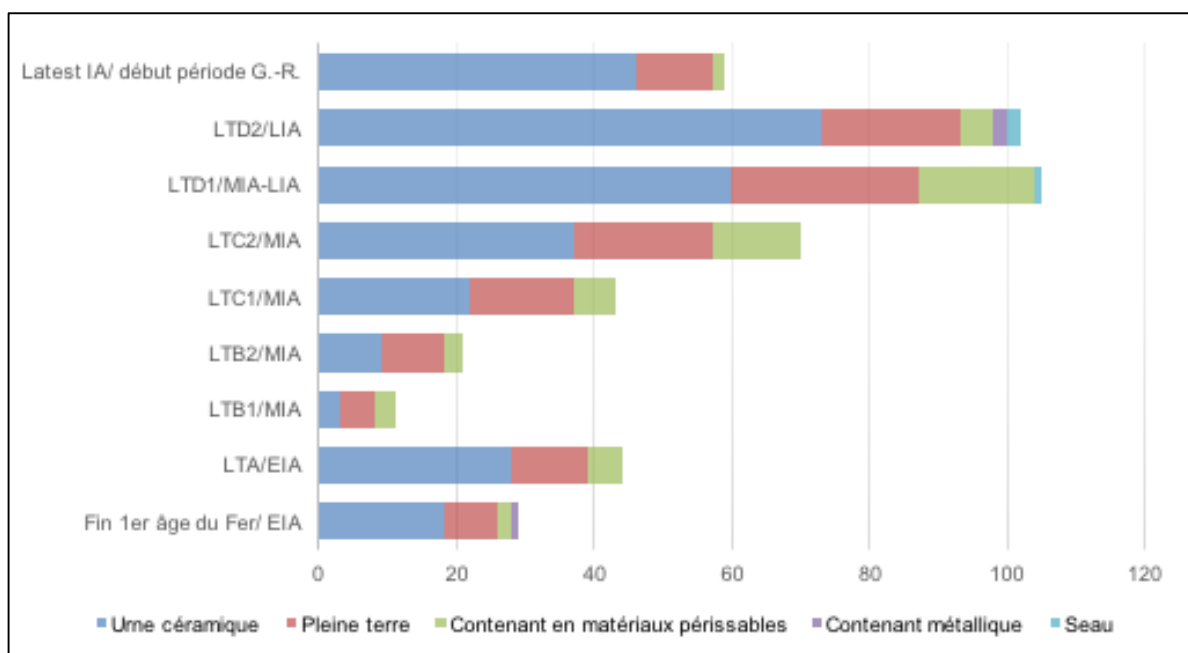


Figure 72. Histogramme de la répartition temporelle des modes de dépôts des restes de crémation au second âge du Fer / Iron Age (n = 484)

1.3.4.2.1. Les dépôts en pleine terre

Certains dépôts de restes brûlés se présentent sous forme d'amas ou déversés « en vrac » sur le fond de la fosse. Cependant certains amas d'ossements calcinés, de restes de combustion et/ou de mobilier brûlé peuvent parfois être les vestiges d'un dépôt dans un contenant en matières périssables disparus. La forme des amas (circulaire ou quadrangulaire) et les « effets de paroi » possibles éclairent sur la présence de tels contenants au moment du dépôt dans la tombe.

On remarque les dépôts de restes en pleine terre dans deux tombes datées de La Tène C1 à « Maladrerie Saint-Lazare »⁷¹⁵ (Oise), onze sépultures de La Tène C1 à Sauchy-Lestrée « Le Prunier » (Pas-de-Calais), une tombe de La Tène C2b au Tréport « Chemin des Granges »⁷¹⁶ (Seine-Maritime), une tombe isolée datée entre 175-120 ou 150-100 avant J.-C. à Marcilly-sur-Eure « La Croix du Breuil » (Eure), deux tombes de La Tène D2 à La Chapelle d'Armentières⁷¹⁷ (Nord), la tombe double de La Tène D1b à Estinnes-au-Mont (Hainaut), une soixantaine de tombes datées entre La Tène D2b et le début de la période gallo-romaine à Ursel-Rozestraat (Flandre Orientale), la tombe isolée datée du *Middle Iron Age* à White Horse Stone (Kent), et plusieurs sépultures de la deuxième moitié du *Late Iron Age* à Mucking (Essex).

1.3.4.2.2. Les urnes cinéraires céramiques

L'observation des types d'urne cinéraire témoigne d'une grande diversité, à travers le temps et l'espace, dans le choix des poteries pour accueillir les restes brûlés. Les formes et fonctions primaires des objets semblent diverger d'un site à l'autre, ou encore d'une tombe à l'autre (vase, pot, bol, écuelle, assiette, etc.). Aucune explication dans la sélection des récipients cinéraires ne peut donc être avancée d'après les données inventoriées. On ne peut savoir si la fabrication de poteries réservées à cet usage peut ou non être envisagée, mais on constate l'emploi de céramiques locales ou importées de régions voisines ou éloignées.

⁷¹⁵ Fémolant 2006.

⁷¹⁶ Petit 2013.

⁷¹⁷ Herbin et al. 2013.

La tombe découverte à Gausson « Les Landelles »⁷¹⁸ (Côte-d'Armor), datée entre la fin du 1^{er} et le début du 2nd âge du Fer, abritait des restes de crémation disposés dans un vase situliforme de 22,5cm de hauteur et 22,5cm de diamètre d'ouverture, recouverte d'un enduit charbonneux. La tombe isolée de La Tène C2a mise au jour à Allonville « Le Champ de Guigy » (Somme), a révélé un dépôt de restes humains calcinés dans un vase décoré de rainures avec un diamètre d'ouverture de 17cm, un fond plat de 8,4cm de diamètre et une panse galbée de 17,2cm de diamètre. Sur le site funéraire de La Tène D1a connu à Vismes-au-Val « Le Bois des Dix-Sept » (Somme), la sépulture n°3 contenait les esquilles osseuses calcinées du corps d'un homme d'environ 30-40 ans, dans un vase à pâte noire de 19,3cm de hauteur avec un fond plat, de 10,5cm de diamètre et une panse de 20cm de diamètre (Fig. 73.A, p. 262). La sépulture n°9 abritait ceux d'un autre homme un peu plus âgé, entre 40 et 50 ans, dans un vase tourné, également à pâte noire et dégraissant de chamotte de 18,3cm de hauteur avec un col décoré de bourrelets portant une perforation de forme circulaire, une ouverture de 16cm de diamètre, un fond plat de 8,7cm de diamètre et une panse ovoïde de 17,5cm de diamètre (Fig. 73.B, p. 262). Une jarre piriforme du *Late Iron Age* découverte à Sandown Lake⁷¹⁹ (Île de Wight) abritait les restes brûlés du corps d'une jeune femme. Une amphore contenant des restes humains calcinés et du bois brûlé a été mise au jour dans une fosse sépulcrale du *Late Iron Age* à Aston Clinton (Buckinghamshire). Parmi les trois tombes à crémation datées de la fin de l'âge du Fer britannique de Braintree⁷²⁰ (Essex), deux dépôts crématoires ont été découverts dans des bols et un autre dans une jarre globulaire. La tombe isolée datée entre le *Late Iron Age* et le *Latest Iron Age*, mise au jour à Wickham Bishops « Glebe Farm »⁷²¹ (Essex) abritait un bol fait à la main contenant des restes humains brûlés.

- Des contenants personnalisés :

On constate parfois que le type de contenant céramique choisi pour le dépôt des restes brûlés semble être en lien avec l'âge du défunt.

Deux tombes à crémation de la fin de l'âge du Fer britannique ont été découvertes à Aston Rowant « Kingston Blount » (Oxfordshire), l'une abritant les restes brûlés d'un

⁷¹⁸ Le Roux 1964.

⁷¹⁹ Whimster 1981.

⁷²⁰ Whimster 1981.

⁷²¹ *Ibid.*

individu adulte contenus dans une jarre à col et l'autre ceux d'un enfant, déposés dans une écuelle⁷²². Parmi les quatorze tombes à crémation datées Hallstatt D3 - La Tène A de La Forêt Fouesnant « Poulgigou » (Finistère), les os calcinés d'un sujet immature d'environ 18 mois furent installés dans une « urne miniature ».

- Plusieurs contenants pour un seul défunt :

On observe dans certaines tombes plusieurs récipients céramiques contenant le dépôt des restes d'un seul individu au sein d'une même structure sépulcrale. La signification de la séparation des restes d'un sujet en différents dépôts ne peut être approcher ici. Cependant, les informations concernant les types d'ossements ou encore la qualité des esquilles osseuses découvertes dans chacune des urnes pourraient aider à la compréhension de ces vestiges.

Ce dépôt pluriel des restes d'un individu est observé à Lieusaint « ZAC du Carré Sénart – Les Quarante-Cinq Arpents – Allée des Tilleuls - Zone C »⁷²³ (Seine-et-Marne), où la tombe isolée de La Tène D2, abritait un vase et une coupelle contenant tous deux les restes osseux calcinés d'un même individu immature (Fig. 73.C, p. 262).

- Les urnes fermées :

On rencontre également des poteries cinéraires protégées par un couvercle, particulièrement en Armorique. Comme dans certaines tombes à crémation individuelles ou plurielles du site de La Forêt Fouesnant « Poulgigou » (Finistère), en usage entre la fin de la période hallstattienne et au début de La Tène A. Deux des sept tombes à crémation, datées entre la Hallstatt D3 et La Tène A, localisées au sein de l'enclos A de Melgven « Kerviguérou » (Finistère) accueillait des urnes cinéraires céramiques recouvertes d'une dalle de pierre. À Lannilis « Pembrat-Vihan » (Finistère) la vase n°3, fait de pâte grossière, contenant des restes osseux calcinés était recouvert par une pierre plate⁷²⁴.

⁷²² *Ibid.*

⁷²³ Marion et al. 2010 ; <https://www.inrap.fr/allée-des-tilleuls-zone-c-4108> (Publication de la page web le 21 avril 2008).

⁷²⁴ Le Roux 1964, p. 38.

- Les aménagements autour de l'urne cinéraire :

Les dépôts des restes humains brûlés en urnes céramiques peuvent parfois être associés à un aménagement en pierre entourant ou protégeant la poterie, comme à Quimper « 7, rue Anatole France – Parc ar Groas »⁷²⁵ (Finistère) où une des tombes du groupe daté de la transition entre le Hallstatt D3 et La Tène A, accueillait une urne cinéraire céramique décorée déposée dans un coffre en pierre ouvert. Une urne cinéraire décorée encerclée de pierre a été mise au jour dans la tombe isolée de La Tène B2 de Plouhinec « Kérouer » (Finistère). Parmi les tombes installées à la fin de l'âge du Fer britannique à Petham « Swarling »⁷²⁶ (Kent), la sépulture n°5 contenait une urne cinéraire consistant en un large bol recouvert de pierres plates, et la sépulture n° 14 accueillait des restes humains brûlés déposés dans un vase piédestal entouré de pierres. À Broadstairs « Dumpton Gap »⁷²⁷ (Kent), une urne cinéraire contenant les restes d'un enfant, entourée de pierres a été découverte dans la sépulture n°1 attribuée à la première occupation du site entre La Tène D1b évoluée et la Tène D2a (*Late Iron Age*).

Les poteries contenant des restes de crémation peuvent aussi être installées dans un coffre en matériaux périssables, comme on peut l'observer dans certaines fosses sépulcrales du site de Baldock « Wallington Road – The Tene » (Hertfordshire), occupé entre 50 avant et 310 après J.-C.

⁷²⁵ Le Bihan, Villard 1999.

⁷²⁶ Whimster 1981; Cunliffe 2005 ; Fitzpatrick, 2007 ; Melrose 2016.

⁷²⁷ Whimster 1981; Fitzpatrick 2007.

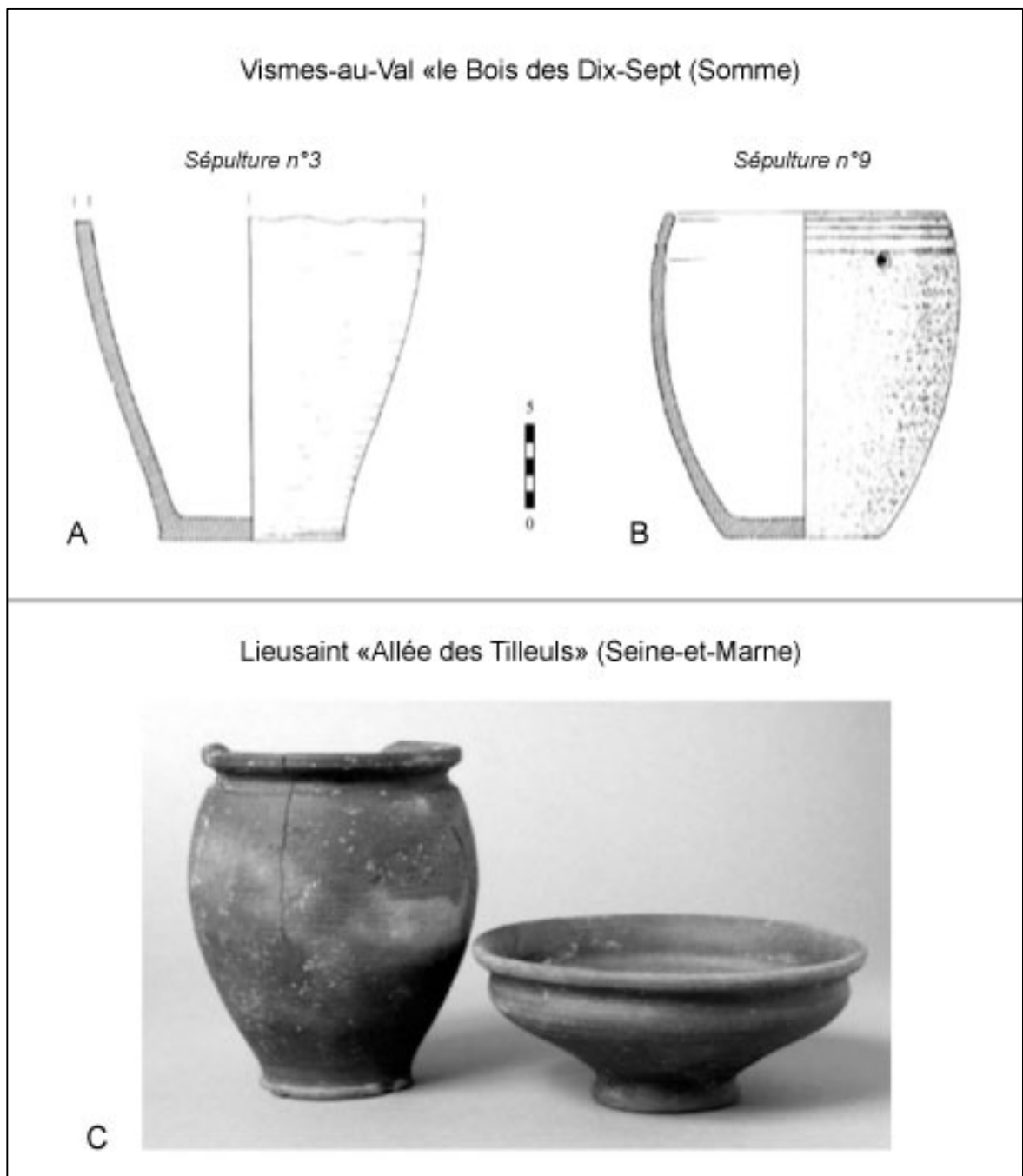


Figure 73. Exemples d'urnes cinéraires céramiques – A et B : Vismes-au-Val « Le Bois des Dix-Sept » (Somme), La Tène D1a, A. Vase en pâte noire, sépulture n°3 (Extrait de Barbet, Bayard 1996, p. 185, Fig. 7 (modifiée)) ; B. Vase tourné en pâte noire et dégraissant de chamotte, sépulture n°9 (Extrait de Barbet, Bayard 1996, p. 182, Fig. 5 (modifiée)) ; C : Lieusaint « Allée des Tilleuls » (Seine-et-Marne), La Tène D2, un vase et une écuelle contenant les restes brûlés d'un même enfant (Extrait de <https://www.inrap.fr/allée-des-tilleuls-zone-c-4108>, Cliché L. Petit, Inrap)

1.3.4.2.3. Les contenants en matériaux périssables

Les observations taphonomiques des restes de crémation au sein des fosses sépulcrales témoignent de la présence de certains types de contenants disparus, selon la forme des dépôts (circulaire ou quadrangulaire), pouvant traduire un dépôt dans une pièce en matière souple (textile, cuir, peau) fermée par des éléments de costume métalliques (épingles ou fibules), ou en matériau rigide (bois ou vannerie).

- Les matériaux souples :

Certains des restes de crémation, découverts au sein du groupe de huit sépultures de La Tène D1 à Saint-Gatien-des-Bois « Le Vert Buisson »⁷²⁸ (Calvados), ont déposés dans des contenants en bois ou en cuir. La fouille des sépultures individuelles n°2 et 3 mises au jour sur le site de Canly « Les Trois Noyers » (Oise), occupé entre 100 et 75 avant notre ère, a révélé des dépôts d'ossements humains brûlés dans des contenants en matériaux souples du type sac ou linge. Les restes brûlés d'un jeune individu âgé de 7 à 13 ans découverts dans la sépulture n°3 du site funéraire de La Tène D1a de Cizancourt-Licourt « La Sole des Galets » (Somme), furent ensevelis dans un contenant souple textile.

- Les matériaux rigides :

Les observations des tombes de La Tène D1 de Marcelcave « Le Chemin d'Ignaucourt » (Somme), ont illustré la présence de dépôts de restes de crémation dans des contenants périssables rigides de forme quadrangulaire. D'autres types de contenants ou support en matières périssables sont attestés comme à Aylesford (Kent), parmi les neuf tombes datées entre 75 et 25 avant notre ère, la tombe « Z » présentait des os brûlés placés dans un « *tankard* » en bois avec des anses en bronze⁷²⁹. On note des dépôts d'ossements à moitié calcinés « *dans un sac ou sur un plateau* »⁷³⁰ parmi les sépultures à crémation de La Tène C1 de Tartigny « Le Chemin du Moulin »⁷³¹ (Oise).

⁷²⁸ Lepaumier et al. 2006 ; Lepaumier, Delrieu 2010.

⁷²⁹ Whimster 1981; Fouvez 2001; Cunliffe 2005; Fitzpatrick 2007; Melrose 2016.

⁷³⁰ Barbet, Bayard 1996, p. 179.

⁷³¹ Barbet, Bayard 1996; Malrain et al. 1996; Gaudefroy, Pinard 1997 ; Paris 1998 ; Méniel 2001 ; Baray 2003 ; Desenne et al. 2009b ; Buchez 2011.



Figure 74. Dépôt de restes de crémation dans un contenant en matériau périssable souple, Attichy « Le Buissonnet » (Oise), III^e siècle avant J.-C. (extrait de https://www.images-archeologie.fr/Accueil/Recherche/p-13-lg0-notice-REPORTAGE-Les-tombes-a-char-d-Attichy.htm?¬ice_id=6762, crédit : Johannyy Lamant, Inrap)

1.3.4.2.4. Les autres types de contenants

- Le casque de Canterbury :

Dans le Kent, à Bridge, près de Canterbury, un casque en alliage cuivreux contenait des esquilles osseuses humaines calcinées, préalablement déposées dans un linge fermé par une fibule également en alliage cuivreux retrouvée sur les restes osseux (Fig. 75.C, p. 268). Ce dépôt de restes crématoires a été daté du milieu du I^{er} siècle avant J.-C. et interprété comme la tombe d'un individu venu de Gaule important avec lui cette pratique de dépôt de restes crématoires en contenant métallique⁷³².

⁷³² Richardson 2012; Farley et al. 2014.

- La vaisselle métallique :

Des dépôts d'os brûlés renfermés dans un linge puis installés dans un contenant métallique sont connus à Sainte-Geneviève-des-Bois « La Ronce » (Loiret). La sépulture n°1 datée de la fin de la période hallstattienne présentait un dépôt d'os dans une étoffe placée dans une situle stamnoïde décorée en bronze de 26,9cm de hauteur. Et la sépulture n°2 de La Tène A1 contenait les restes brûlés d'un homme adulte installés dans une *stamnos* étrusque en bronze de même style, protégée par un linge en toile (Fig. 74.A, p. 264). D'autres dépôts de restes de crémation en urne métallique datant de la transition entre le 1^{er} et le 2nd âge du Fer sont connus à Bono (Morbihan)⁷³³.

Dans l'article « *De Vix à Weiskirchen. La transformation des rites funéraires aristocratiques en Gaule du Nord et de l'Est au Ve siècle avant J.-C.* », Stéphane Verger (1995), présente le « *changement de rituel funéraire* »⁷³⁴ connu au cours du V^e siècle avant J.-C. en Gaule du Centre-Est et du Centre, visible par le remplacement des inhumations sur des chars par des dépôts de restes de crémation dans des urnes métalliques⁷³⁵. Comme le précise l'auteur, « *Les limites occidentales et méridionales du groupe sont difficiles à tracer* ». Ainsi, la découverte de Bono en Armorique semble attester de l'expansion de cette pratique, sans toutefois laisser penser à un ancrage et à une généralisation de ce rite dans les régions « médio-atlantiques », bien que celle-ci soit attestée dès le premier âge du Fer dans les régions du Nord de l'Europe.

En effet, dans « *L'âge du Fer en Armorique à travers les ensembles funéraires (IX^e-III^e siècles avant J.-C.)* », Pierre-Yves Milcent (1993), mentionnant le dépôt de crémation en urne métallique sous *tumulus* découverte au XIX^e siècle à Bono (Morbihan), précise que nous sommes là en présence d'une « [...] *pratique funéraire exotique mais qui avait déjà été introduite dans la domaine atlantique depuis quelques siècles* »⁷³⁶. L'auteur fait référence ici à la découverte faite à Oss (Pays-Bas) en 1933 d'une tombe sous *tumulus* du Hallstatt C abritant le dépôt de restes de crémation dans une situle en bronze⁷³⁷. Dans leur article consacré au site funéraire de Sainte-Geneviève-des-Bois « La Ronce » dans le Loiret, Pierre-Yves Milcent et Christophe

⁷³³ Milcent 1993, p. 19 ; Verger 1995 ; Gomez de Soto et al. 2011.

⁷³⁴ Verger 1995, pp. 342.

⁷³⁵ *Id.* pp. 342-353.

⁷³⁶ Extrait de Milcent 1993, p. 19.

⁷³⁷ Milcent 1993, p. 19 ; Fokkens et al. 2012.

Les vestiges sont conservés au *National Museum of Antiquities* à Leiden, Pays-Bas.

Moulherat (2000), rejoignent les propos de Stéphane Verger sur l'origine étrangère⁷³⁸ de la pratique du dépôt de restes de crémation en situle métallique. Ce type de dépôt est caractéristique du Nord de l'Italie notamment en Lombardie, à Ca'Morta. Ce site funéraire est rattaché à « La culture de Golasecca », connue au premier âge du Fer (entre les VIII^e et V^e siècles avant notre ère), dans la région transalpine et la vallée du Pô ; important lieu de connexions et d'échanges entre les populations d'Europe tempérée et de méditerranée⁷³⁹.

- Le chaudron et l'ours :

Des dépôts atypiques ont été découverts au nord de la Tamise, à Baldock « Wallington Road – The Tene » (Hertfordshire) ; site funéraire en usage entre 50 avant et 310 après J.-C. Une sépulture de la fin de l'âge du Fer britannique a révélé un chaudron en bronze couvert d'une peau d'ours contenant le dépôt de restes humains calcinés mélangés aux os des phalanges de l'animal⁷⁴⁰. À Welwyn Garden City (Hertfordshire), site occupé entre 50 et 25 avant notre ère, parmi les sept sépultures à crémation du lieu, la tombe n°1 se distingue par le dépôt des restes osseux brûlés d'un homme d'environ 35 ans enveloppés dans une peau d'ours aujourd'hui disparue⁷⁴¹. On sait aussi que de rares sites continentaux ardennais contiennent des dents d'ours ou de castor probablement intégrés à des éléments de parure, comme à Aure et à Manre⁷⁴².

Dans les régions du Nord-Ouest européen, l'ours a toujours eu une signification particulière associée au guerrier et est vu comme un symbole de puissance et de haute naissance⁷⁴³. On connaît la légende de Beowulf, mentionnée précédemment : « *be* » s'apparentant à l'anglais moderne « *bee* » (abeille) et « *wulf* » ancêtre du mot « *wolf* » (loup). Ce nom de *Beowulf* voulant ainsi dire le loup aux abeilles : l'ours. La qualité ursine du légendaire roi Arthur (Artos ou Artorius) est évidente car son nom lui-même veut dire « ours », « ours mâle », ou « roi ours »⁷⁴⁴, et peut également signifier « guerrier »⁷⁴⁵. Arthur est aussi parfois surnommé « *the Bear of Britain* »⁷⁴⁶ ou encore

⁷³⁸ Verger 1995, p. 352 ; Milcent, Moulherat 2000, p. 307.

⁷³⁹ Koch 2006, p. 831 ; Otte 2008, p. 312 ; Lorre, Cicolani 2009.

⁷⁴⁰ Melrose 2016, p. 122.

⁷⁴¹ *Ibid.*

⁷⁴² Méniel 1989, p. 88.

⁷⁴³ Vickrey 2009, p. 83.

⁷⁴⁴ Howey, Reimer 2006, p. 119.

⁷⁴⁵ Walter 2002.

⁷⁴⁶ Frankland 1998.

« *the Bear of the Island* »⁷⁴⁷. Dans son annotation de la « *Saga de Gísli Súrsson* » (2006), à propos de Björn le Blême qui était un « *berserkr* »⁷⁴⁸, Régis Boyer précise que :

« On appelle ainsi les guerriers-fauves, clairement rattachés à l'idéologie odinique, qui entraient dans une sorte de fureur sacrée et se rendaient alors capables des plus invraisemblables exploits. Leur nom peut signifier qu'ils se battaient à découvert (sans chemise), mais, plus vraisemblablement, qu'ils étaient doués de la force d'un ours dont ils portaient la peau en guise d'armure (chemise d'ours). »⁷⁴⁹

Le caractère guerrier et le symbolisme royal de l'ours dans la littérature anglo-saxonne et scandinave peut nous éclairer sur la signification des dépôts funéraires de restes humains dans des peau d'ours bruns connus à l'âge du Fer. Particulièrement lorsque ceux-ci appartiennent à homme en âge de se battre comme l'individu de la sépulture n°1 de Welwyn Garden City, revêtant la peau de l'animal comme une cuirasse lui conférant le statut et la force de l'ours. Dans le dépôt de Baldock, la peau recouvrant le dépôt garde ainsi sa fonction de protection (armure), et le mélange des doigts de l'ours aux ossements humains peut être perçu comme une volonté d'attribuer cette force sauvage et royale à l'homme et/ou comme l'illustration d'un combat victorieux contre l'animal.

- Les seaux :

Quelques rares dépôts de restes crématoires dans des seaux en bois cerclés de métal sont attestés, notamment à Aylesford (Kent), occupé entre 75 et 25 avant notre ère, les esquilles osseuses calcinées des tombes « X » et « Y » ont été découvertes dans des seaux en bois avec cerclages en bronze décorés d'environ 25cm (Fig. 75.B, page suivante). Les restes de crémation de la sépulture isolée du *Late Iron Age*, à Marlborough « St Margaret's Mead »⁷⁵⁰ (Wiltshire), étaient disposés dans un seau en bois avec cerclages en bronze, anses et plaques en fer. Les esquilles osseuses brûlés de la tombe isolée du *Late Iron Age* de Hurstbourne Tarrant (Hampshire) étaient également déposées dans un seau en bois⁷⁵¹.

⁷⁴⁷ Homey, Reimer 2006, pp. 203-204.

⁷⁴⁸ *La saga de Gísli Súrsson*, traduction et annotations de Régis Boyer, 2006, p. 10.

⁷⁴⁹ Extrait de *La saga de Gísli Súrsson*, traduction et annotations de Régis Boyer, 2006, p. 119.

⁷⁵⁰ Evans 1890; Whimster 1981; Fitzpatrick, 2007; Garrow, Gosden, 2012; Melrose 2016.

⁷⁵¹ Whimster 1981; Cunliffe 2005 ; Fitzpatrick, 2007 ; Melrose 2016.

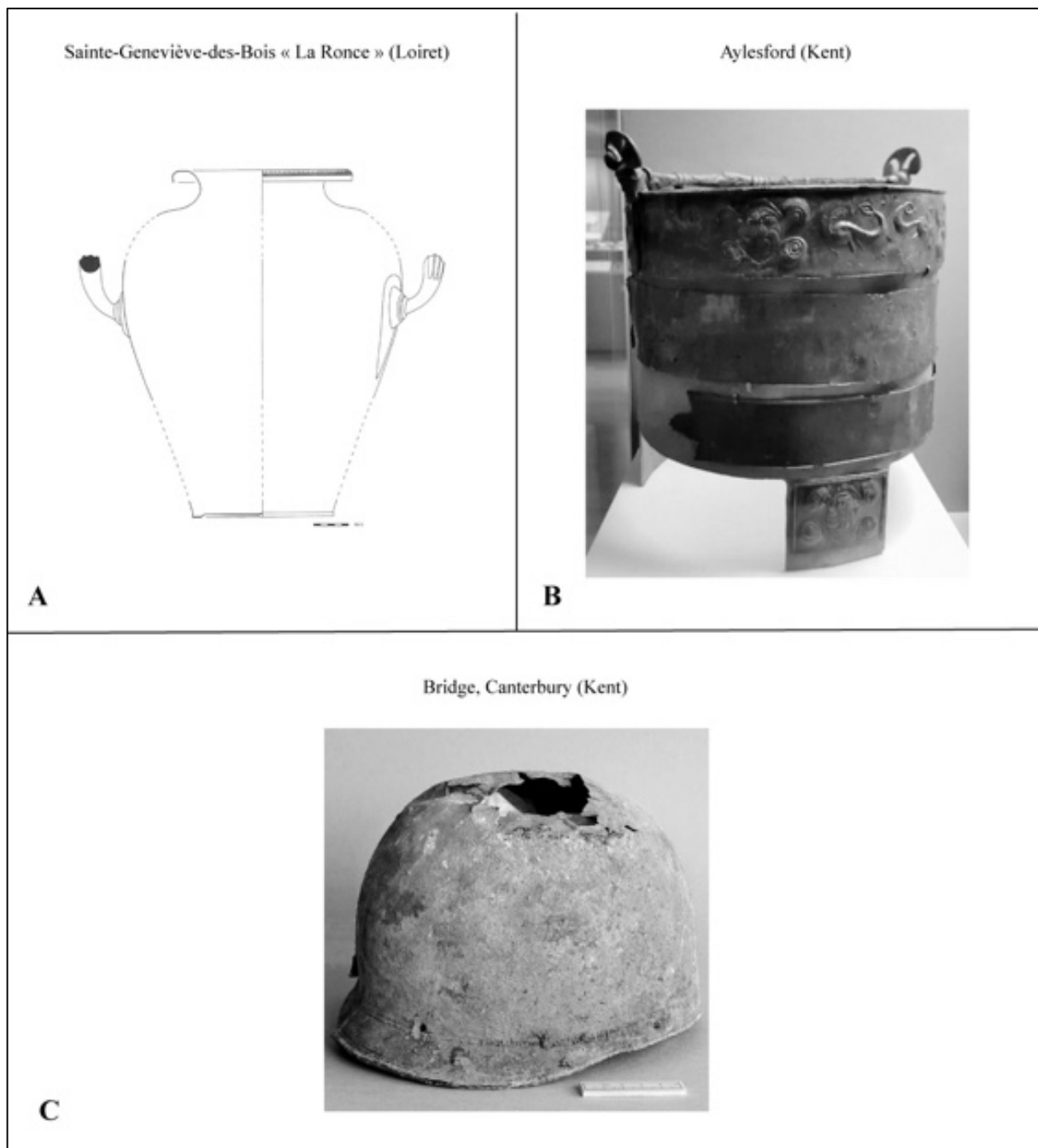


Figure 75. Exemples de contenants cinéraires métalliques – A. Sainte-Geneviève-des-Bois « La Ronce » (Loiret), La Tène A1, « stamnos cinéraire »⁷⁵² en bronze, tombe n°2 (Extrait de Milcent, Moulherat 2000, Fig. 8, p. 308) ; B. Aylesford (Kent), 75-25 avant J.-C., seau en bois avec cerclages bronze décorés, British Museum (Cliché : É. Vannier) ; C. Bridge, Canterbury (Kent), 50 avant J.-C., casque en alliage cuivreux (Extrait de <http://www.canterburytrust.co.uk/trust-blog/late-iron-age-helmet/>, © Canterbury Archaeological Trust Ltd)

⁷⁵² Extrait de Milcent, Moulherat 2000, p. 308.

- Diversité des contenants cinéraires :

Il est très fréquent de rencontrer plusieurs modes de dépôts des restes de crémation au sein d'un même ensemble funéraire et parfois une seule tombe. À Canly « Les Trois Noyers » (Oise), la tombe n°1 renfermait plusieurs dépôts osseux en pleine terre et une poterie contenant des restes humains. La sépulture n° 50 de l'ensemble funéraire de La Calotterie « La Fontaine aux Linottes » (Pas-de-Calais), présentait un amas de 351g d'os déposé sur le fond de la fosse près d'une poterie contenant 14g de restes osseux⁷⁵³. Les informations enregistrées ne permettent pas de préciser si des analyses des ossements brûlés ont été effectuées ou si celles-ci sont envisageables selon le degré de conservation des restes humains, pouvant renseigner la présence d'une éventuelle tombe plurielle. À Saint-Gatien-des Bois « Le Vert Buisson » (Calvados), les tombes de La Tène D1 illustrent des dépôts de crémation en pleine terre ou dans des contenants en matériaux périssables souples en cuir ou rigides en bois.

1.3.5. Les sépultures à crémation plurielles

Les analyses anthropologiques des os humains brûlés permettent d'identifier le dépôt des restes de plusieurs individus dans une même fosse sépulcrale⁷⁵⁴. Ces tombes à crémation plurielles peuvent accueillir les restes de corps brûlés sur un même bûcher lors d'une crémation collective⁷⁵⁵, ou ceux d'individus dont les cadavres furent brûlés séparément et rassemblés dans une même fosse sépulcrale. Il est difficile de déterminer le temps entre la mort du sujet, la crémation de cadavre, et le dépôt de ses restes dans la tombe⁷⁵⁶ ; à plus forte raison si certains corps subirent un décharnement, par exposition ou enfouissement, avant leur passage dans les flammes du bûcher. La réunion des restes brûlés des corps de plusieurs personnes ne peut pas être comprise d'après l'étude des seuls vestiges calcinés. Bien que certains liens d'ordre biologique puissent être avancés dans certains cas, l'état de conservation des restes osseux brûlés n'autorise que rarement de telles analyses.

⁷⁵³ Le Goff et *al.* 2009, p. 119.

⁷⁵⁴ Barbet, Bayard 1996, p. 178 ; Lejars, Metzler 1996, p. 235.

⁷⁵⁵ Brunaux 1998, p. 263 ; Parker Person 1999, p. 7.

⁷⁵⁶ Lejars, Metzler 1996, p. 235.

En regardant à nouveau les écrits homériques, on peut lire dans le *Chant VII* de l'*Illiade*, que les grecs utilisèrent une tombe commune pour les dépôts des restes calcinés de leurs guerriers morts au combat contre les Troyens. Ainsi le héros grec Nestor, roi de Pylos, alors très âgé, dit :

*« Élevons donc hors du camp une tombe commune autour du bûcher ; et, près de ce monument, hâtons-nous de construire de hautes murailles, rempart de nos vaisseaux et de nos guerriers ; là seront pratiquées des portes solides pour laisser à nos chars un large chemin. [...] une troupe choisie de guerrier grecs se rassemble vers le bûcher : ils élèvent hors du camp une tombe commune [...] »*⁷⁵⁷

S'il ne paraît pas surprenant de réunir dans une seule sépulture des hommes d'une même origine culturelle morts dans un même temps et dans des circonstances similaires, on ne peut comprendre que la tombe collective est une pratique funéraire répandue chez les Grecs de l'Antiquité, car elle est aménagée ici dans des circonstances particulières, après une bataille en terre étrangère. On se trouve là en présence d'une tombe de « catastrophe »⁷⁵⁸.

Quelles sont les raisons du rassemblement des vestiges de plusieurs corps brûlés dans un seul espace sépulcral : lien familial ? social ? statutaire ? circonstances du décès ? Il est extrêmement ardu de percevoir le temps écoulé entre le moment du traitement de leur corps et de leur dépôt au sein de la fosse pouvant être laissée ouverte, pendant un temps nécessaire aux différents dépôts, avant sa fermeture. La volonté de réunir les restes de différents individus doit alors être pensée au moment de la construction de la fosse sépulcrale pour l'aménagement d'un éventuel système de réouverture ou simplement un choix de dimensions nécessaires aux différents dépôts selon les types de contenants choisis pour chacun des défunts pouvant diverger d'un sujet à l'autre au sein d'une même sépulture. Dans certains cas, les restes de différents sujets peuvent partager un même contenant selon ses dimensions et la quantité d'os sélectionnés. Les sépultures à crémation plurielles enregistrées témoignent des dépôts de deux à six individus.

⁷⁵⁷ Traduction de D. Montbel, 1828.

⁷⁵⁸ Voir p. 110.

- Sépultures à crémation doubles :

À Quimper « Kerjouaen » (Finistère), chacune des urnes cinéraires des tombes S.107, S. 108 et S. 1003, de La Tène A, contenaient les restes de deux individus⁷⁵⁹. La sépulture à crémation du milieu du III^e siècle avant J.-C. de Saint-Laurent-Blangy « Les Chemins Croisés » (Pas-de-Calais), accueillait les restes d'un adulte et d'un sujet immature déposés dans la partie ouest de la fosse sépulcrale⁷⁶⁰. Parmi la quinzaine de tombes à crémation installées entre 200 et 100 avant notre ère à Bouchon « Le Rideau Miquet » (Somme), une fosse sépulcrale a révélé les restes de deux individus matures. Une sépulture à crémation double a été enregistrée au sein du grand ensemble funéraire mis en place entre La Tène C1 et La Tène D2b à Abbeville « La Sole de Baillon »⁷⁶¹ (Somme). Une des tombes à crémation de La Tène C2 mises au jour au Grand-Laviers « Le Mont-Henry » (Somme), contenait les restes brûlés des corps de deux adultes. À Marcelcave « Le Chemin d'Ignaucourt », une des cinq sépultures de La Tène D1 accueillait les os calcinés d'un enfant et d'un adulte. À Saint-Sauveur « Le Champ à Trois Coins » (Somme), une des tombes de La Tène D1a, contenait les restes calcinés de deux adultes. La sépulture à crémation isolée de La Tène D1b évoluée mise au jour à Estinnes-au-Mont (Hainaut) abritait les restes osseux déposés en pleine terre d'un adulte et d'un immature. À Ursel-Rozestraat (Flandre Orientale), la sépulture n°39 a été la seule sépulture à crémation double découverte parmi un ensemble funéraire installée entre La Tène D2b et le début de la période gallo-romaine, comprenant soixante-trois autres tombes à crémation individuelles. La tombe n°1 du début du *Latest Iron Age* découverte à Ardleigh « Vince's Farm » (Essex) présentait les ossements calcinés de deux individus. La sépulture isolée datée de 50 avant J.-C. mise au jour à Latchmere Green (Hampshire) présentait les restes brûlés des corps d'un adulte de 30 ans et d'un enfant de 5 ans déposés dans une même urne cinéraire.

⁷⁵⁹ Villard et al. 2006, p. 188 ; Gomez de Soto et al. 2001.

⁷⁶⁰ Debiak et al. 1998, p. 38 ; Oudry-Braillon 2009.

⁷⁶¹ Barbet, Bayard 1996, pp. 178-179 ; Malrain et al. 2005, p. 146, 163 ; Desenne et al. 2009b, p. 26, 29, 31, 34.

- Sépultures à crémation de plus de deux individus :

Trois tombes datées entre 100 et 75 avant J.-C. à Canly « Les Trois Noyers » (Oise) accueillait les restes brûlés de deux ou trois défunts. Parmi les huit tombes à crémation du début de La Tène C1 découvertes à Allonne « Les Quarante Mines – Les Moulins – ZAC de Ther », chacune des sépultures n° 2, 3, 6 et 7 contenaient les dépôts des ossements calcinés de deux défunts et la tombe n°4 abritait un seul amas d'os mélangés de cinq individus.

Dans le rapport d'opération archéologique effectuée à Urville-Nacqueville « Les Dunes » (Manche) en 2012 sous la supervision d'Anthony Lefort, les analyses archéothanatologiques, réalisées par l'auteur, en collaboration avec Céline Herpoël, Jeanna Loyer et Stéphane Rottier, révèlent qu'au sein de cet ensemble funéraire de La Tène D1, chacune les tombes à crémation n°2 et n°21 contenaient chacune les ossements calcinés de deux défunts et la sépulture n° 27 présentait les restes brûlés de sept ou huit individus⁷⁶². La sépulture n°2 abritait une urne cinéraire contenant les restes brûlés d'un adulte et d'un enfant⁷⁶³, la tombe n°21 renfermait une urne accueillant les os calcinés de deux enfants de 10 ans⁷⁶⁴, la sépulture n°27 présentait une première urne contenant les restes d'un adulte et d'un jeune enfant (*Infans I*), trois individus ont été dénombrés dans la seconde urne cinéraire dont un adolescent (*Juvenis*) et un ou deux jeunes enfants (Néonatal - *Infans I*), le troisième contenant céramique abritait les restes d'un adulte et d'un immature (*Infans I*)⁷⁶⁵.

Conclusion :

La littérature archéologique et les données enregistrées témoignent que certains défunts sont volontairement associés au sein d'un même contenant. Les restes d'un seul individu peuvent également être déposés avec d'autres contenants cinéraires renfermant les restes de plusieurs autres défunts. Ces gestes témoignent d'une volonté de différenciation dans le degré d'association des défunts entre eux. Ainsi, ceux partageant une même urne cinéraire auraient un lien vu comme plus important qu'avec ceux dont ils partagent « seulement » la sépulture. Ces modes d'association des restes brûlés respectant l'individualité⁷⁶⁶ de chacun des défunts, notamment par

⁷⁶² Lefort 2012, p. 38.

⁷⁶³ *Id.* pp. 82-84.

⁷⁶⁴ *Id.* p. 124.

⁷⁶⁵ *Id.* pp. 130-140.

⁷⁶⁶ Le Goff et *al.* 2009, p. 114 ; Pinard et *al.* 2009, p. 108.

l'assurance de sa représentativité physique dans la tombe (bien que celle-ci puisse diverger d'un sujet à l'autre, d'un contenant à l'autre ou encore d'une tombe à l'autre) et les relations existantes avant leur décès, voulant par là même préserver leur lien dans la mort et au-delà. L'observation des tombes à crémation plurielles enregistrées dans la zone étudiée, en faible nombre, n'autorise aucune affirmation d'une quelconque préférence d'association dans le choix des corps brûlés. Néanmoins, celle-ci semblerait révéler une légère prédominance d'une réunion entre adulte et immature.

1.3.6. Le dépôt de mobilier non brûlé

Les structures sépulcrales accueillant des restes humains calcinés témoignent parfois du dépôt de mobilier n'ayant pas subi l'action du feu auprès du défunt. Ce mobilier non brûlé, de différentes natures (poteries, objets métalliques, restes d'animaux, *etc.*), peut être déposé dans la fosse et/ou dans le contenant cinéraire. Sur le site de La Calotterie « la Fontaine aux Linottes » (Pas-de-Calais), en usage entre la toute fin de La Tène C1 et La Tène D1a, plusieurs sépultures abritaient du mobilier non brûlé : un vase déposé sur les restes osseux calcinés dans les tombes st. 603 et st. 682, une jatte au centre de la fosse sépulcrale et une fibule placée sur les restes de crémation ont été mis au jour dans la tombe st. 1024, une jatte et une fibule furent déposées sur les restes de la tombe st. 1028, deux bassines et une coupe non brûlées ainsi qu'une fibule décorée de type « Mötschwill » ont été découverts sur les os brûlés de la tombe st. 1045. Les onze poteries de la sépulture n°2 de La Tène C2a à Allonville « Le Coquingnard » (Somme) ne portent aucune trace de passage dans le feu. Des restes d'animaux non brûlés ont été découverts au sein des fosses sépulcrales de Bouchon « le Rideau Miquet » (Somme), occupé entre 200 et 100 avant J.-C. Un ossement non brûlé de bœuf a été retrouvé dans la partie supérieure de la troisième urne de la tombe 27 du site de La Tène D1 fouillé à Urville-Nacqueville « Les Dunes »⁷⁶⁷ (Manche). Le mobilier déposé dans les tombes à crémation datées entre 100 et 74 avant J.-C. de Canly « Les Trois Noyers » (Oise) ne porte aucune trace de passage dans les flammes du bûcher.

⁷⁶⁷ Lefort 2012, pp. 136-137, Fig. 78.

CONCLUSION :

Le traitement du corps par le feu sur un bûcher, laissant des esquilles osseuses calcinées, conduit à une série de gestes ritualisés⁷⁶⁸ en un temps et un lieu spécifique (Fig. 76, page suivante) :

- La construction du bûcher ;
- Le dépôt humain sur le bûcher ;
- La crémation ;
- La sélection et la collecte des restes de crémation ;
- Le choix du ou des mode(s) de dépôt ;
- Le dépôt dans la sépulture, accompagnés ou non de mobilier non brûlé.

La crémation des corps devient le traitement majoritairement employé dans la zone étudiée à partir de la seconde moitié du III^e siècle avant notre ère. On perçoit trois zones territoriales caractérisées par l'emploi prédominant de la crémation :

- Armorique (transition entre les deux âges du Fer)
- Nord-Ouest de la Gaule (La Tène C1 – La Tène D2) ;
- Sud-Est de l'île (*Late Iron Age* – *Latest Iron Age*).

<i>Tableau IV. Régions et périodes caractérisées par l'usage majoritaire de la crémation</i>			
<i>Territoire</i>	<i>Type de de dépôt privilégié</i>	<i>Périodes</i>	<i>Chronologie</i>
Côtes de la péninsule armoricaine	Urne céramique	Fin 1 ^{er} âge du Fer – La Tène A	500 – 400/375 avant J.-C.
Nord-Ouest de la Gaule	Pleine terre et contenant en mat. Périssables (Somme – Oise), urne céramique (plateau picard)	La Tène C1 – La Tène D2	260/250 – 25 avant J.-C.
Moitié Sud-Est de l'île de Bretagne	Urne céramique (Rares exemples de contenants métalliques)	<i>Late Iron Age</i> – <i>Latest Iron Age</i>	100 avant – 43/50 après J.-C.

⁷⁶⁸ Le Goff et al. 2009, p. 114.

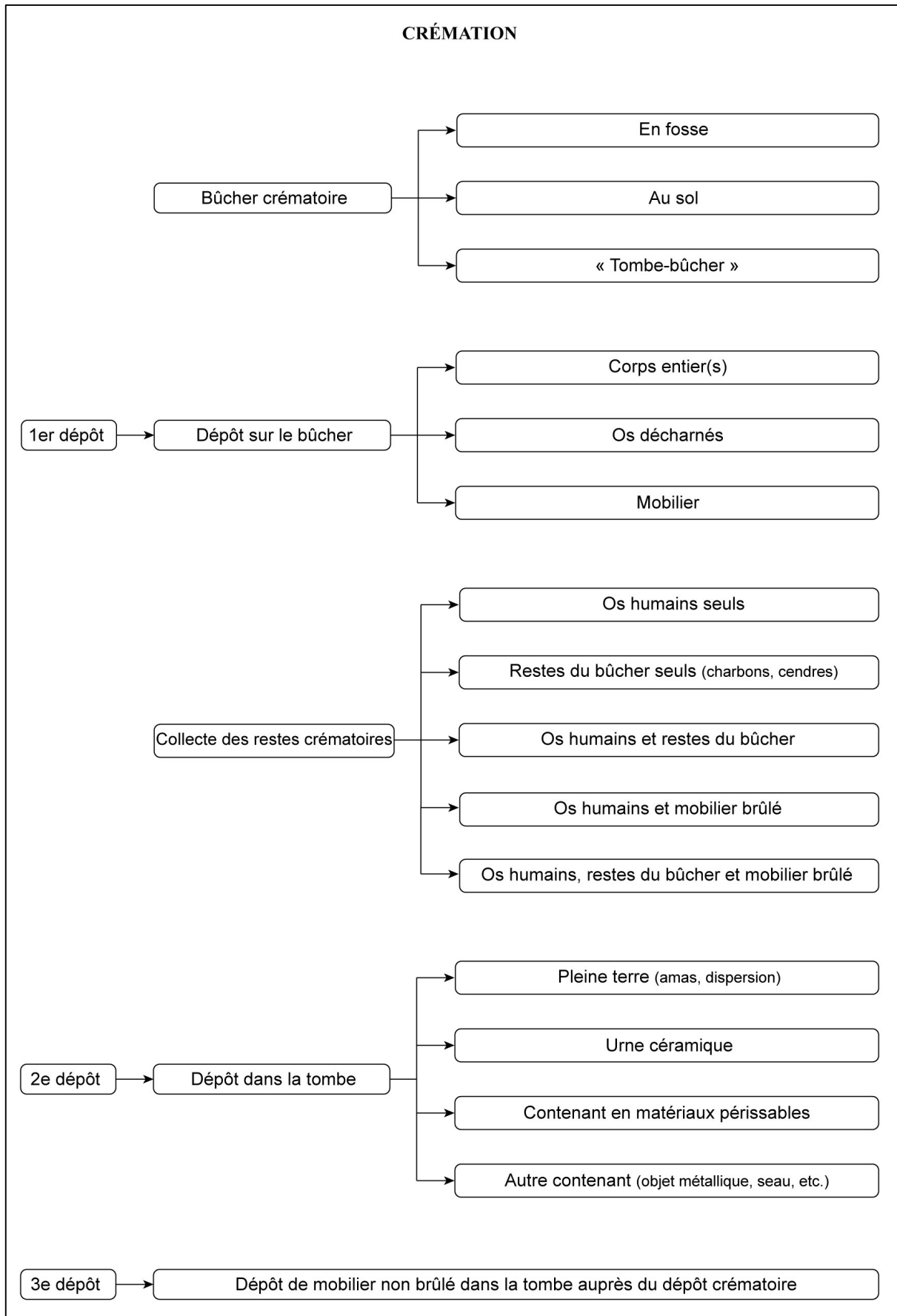


Figure 76. Graphique récapitulatif de la pratique de la crémation des corps du second âge du Fer / Iron Age

1.4. Les lieux funéraires à crémation et inhumation

L'emploi simultané de la crémation et de l'inhumation des corps est observé durant toute la durée de la période traitée, des deux côtés de la Manche⁷⁶⁹ (Fig. 77, page suivante). Principalement dans la partie nord des territoires continentaux, avec une concentration en Picardie⁷⁷⁰ et dans la zone ouest de la Champagne-Ardenne prise en compte⁷⁷¹. On connaît également dans de rares cas les dépôts de restes de crémation et d'un corps entier ou partiel dans une même sépulture. Ces traitements des corps peuvent être usités de manière simultanée⁷⁷² ou différée⁷⁷³ dans le temps. Un second type de traitement étant employé à une autre période, qu'elle soit ou non consécutive, maintenant le site en activité avec d'autres pratiques ou après une phase d'abandon du lieu lors d'une réoccupation. Cent-quinze sites témoignant de l'emploi des deux traitements sont dénombrés dans l'inventaire réalisé.

- La répartition spatio-temporelle des ensembles à crémation et inhumation (Fig. 49 à 58, pp. 184-188) :

Trois régions paraissent privilégiées l'emploi de l'inhumation des corps au sein des lieux funéraires illustrant les deux types de traitements attestés :

- Basse-Normandie : le long de l'Orne, dans la plaine de Caen, près des côtes de la baie de Seine
- Île-de-France : autour de la confluence des principaux affluents de la Seine ;
- « Aisne-Marne » : région attestant d'un emploi majoritaire de l'inhumation tant dans les ensembles à crémation et inhumation, qu'à travers une forte présence d'espaces à inhumation exclusive.

-

Deux grandes zones illustrant les deux traitements se distinguent par la prédominance des tombes à crémation :

- Nord-Ouest de la Gaule : au nord de la Seine (la Haute-Normandie, l'Ouest de la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais)
- Moitié est du Sud de l'île de Bretagne.

⁷⁶⁹ Harding 2016, p. 8.

⁷⁷⁰ Malrain et al. 2005, p. 146 ; Pinard et al. 2009, p. 109 ; Pinard, In : Auxiette et al. 2012, p. 47.

⁷⁷¹ Lambot et al. 1996, p. 339.

⁷⁷² Duval 1952, p. 322.

⁷⁷³ Giot et al. 1979, p. 255.

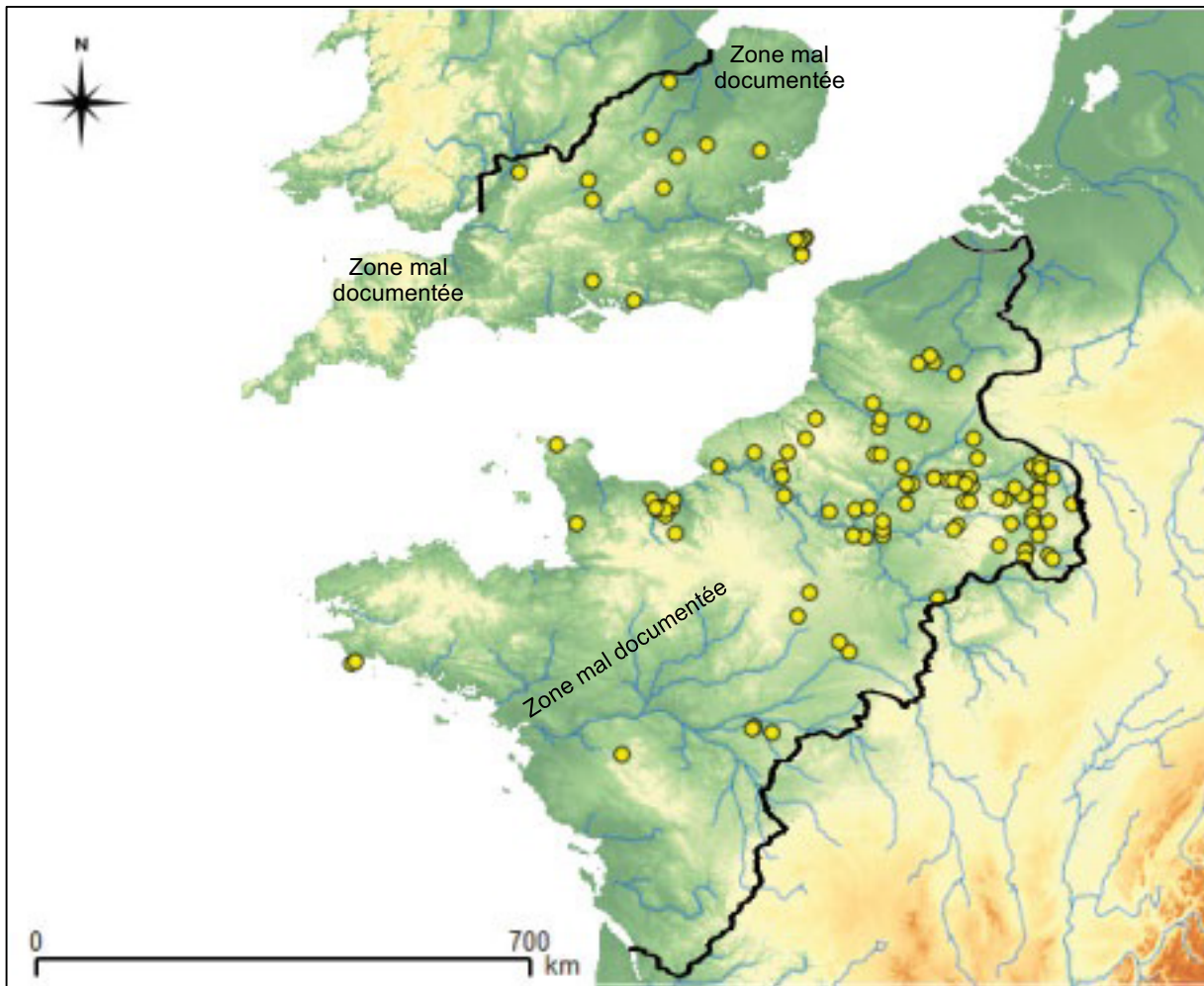


Figure 77. Carte de répartition des ensemble funéraires et des sépultures présentant les traitements des corps par inhumation et crémation.

L'observation de la répartition spatiale et de la chronologie attribuée aux sites présentant des tombes à crémation et à inhumation, d'après les informations recueillies, permet de comprendre quatre phases d'évolution de ce type de lieux funéraires :

- Milieu du V^e – IV^e siècle avant J.-C. :

On constate une présence deux fois plus importante du nombre de ces lieux, quasiment exclusivement situés le long de la Seine et de ses affluents, paraissant s'étendre vers l'est, au sud de l'Aisne au cours de La Tène A, avec l'apparition de cas très rares à cette période dans la plaine de Caen et près des rives de la Loire. Ces sites sont majoritairement d'anciens lieux à inhumation exclusive sur lesquels furent

installées des tombes à crémation, bien que l'ensevelissement reste le traitement des corps prédominant à cette période.

- III^e siècle avant J.-C. :

Les zones du nord-est de la Gaule et de la plaine de Caen présentent toujours des ensembles funéraires à crémation et inhumation. On remarque l'apparition de ce type de lieux funéraires entre le nord de la Seine et le sud de la Somme, environnés de lieux à crémation exclusive.

On peut voir de très faible expansion de la zone illustrant ce type de lieux funéraires, entre le milieu du V^e et début du II^e siècle avant notre ère, d'abord au sud de la Seine, sur les rives de l'Orne et dans la plaine de Caen, puis le nord de la Loire, sur le plateau beauceron, les rives nord de l'Indre et à la source du Loir. Mais aussi sur l'île de Bretagne, à la source de la Tamise, dans les Cotswolds, puis sur les côtes est du Kent (*Strait of Dover*).

- II^e siècle avant J.-C. :

Cette phase est marquée par un accroissement du nombre de sites à inhumation et crémation. On constate une concentration des lieux à crémation et inhumation au nord de la Seine, principalement sur le plateau picard, au sud de la Somme, et dans la vallée de l'Aisne, ainsi qu'une très faible représentation de ces lieux dans le sud, près des rives de la Loire (trois sites isolés). Au cours du milieu du II^e siècle, entre la fin de La Tène C2 et le début de La Tène D1, on note une augmentation de leur nombre au nord de la Seine dans les mêmes zones précédemment représentées, ainsi qu'une expansion moindre avec de nouveaux lieux de ce type isolés vers la plaine de Caen, le Nord du Cotentin et les rives de la Loire. On constate un maintien de la présence d'un lieu à crémation et inhumation isolé que la côte est du Kent et de nouveaux lieux apparaissent sur la côte du Hampshire, près de la rivière Avon, et dans le sud du Bassin de la Great Ouse.

- Première moitié du I^{er} siècle avant J.-C. :

On voit une baisse du nombre de sites illustrant l'usage des deux traitements sur les territoires continentaux, qui se concentrent à nouveaux sur le plateau picard au nord de la Seine et sur les rives de l'Aisne avec une apparition de nouveaux lieux de ce type en direction de la Marne, ainsi qu'à la source de l'Eure dans le sud-ouest. On

constate aussi de nouveaux ensembles de ce type dans la plaine de Caen, en nombre très limité. Sur l'île, ces lieux, sous forme de sites isolés, sont répartis de manière éparse sur un territoire plus large, du nord de l'embouchure du canal de Bristol, à la confluence entre le Severn et l'Avon dans le Gloucestershire au nord-ouest, vers le Wash dans le Bassin de la Great Ouse au nord-est, en direction du *Strait of Dover* dans le Kent mais aussi dans le Hampshire et à l'est de l'île de Wight.

1.4.1. Les ensembles funéraires à crémation et inhumation

Lors de l'emploi simultané de ces deux types de traitements des corps dans un même lieu funéraire, on peut s'interroger sur les raisons motivants ce choix : distinction selon le statut et/ou la fonction, l'âge, le sexe, les conditions de la mort, *etc.* ? Voyons ici l'exemple du vaste ensemble funéraire de Bobigny « Hôpital Avicenne » en Seine-Saint-Denis, comptant 500 tombes à inhumation (individuelles ou doubles, avec des corps principalement positionnés en décubitus sauf quelques rares exceptions de personnes en position « anormale ») et une quinzaine de sépultures à crémation en urne. Notons que seulement 287 tombes du lieu ont été découvertes intactes. Il semblerait que hommes et femmes, adultes et enfants furent brûlés sur un bûcher ou inhumés, sans distinction d'âge ou de sexe. Cependant, la majorité des sujets immatures, représentant 40% de la population exhumée, semblent davantage inhumés.

Dans son article intitulé « *Pluralité des gestes funéraires pendant la période de La Tène à Bobigny (Seine-Saint-Denis)* », Cyrille Le Forestier (2009) précise que l'usage de ces deux types de traitement dans un même temps ne résulte pas d'un manque de place au sein de l'ensemble funéraire. Exiguïté qui aurait pu être la conséquence d'une densité d'occupation trop importante des tombes à inhumation, conduisant à l'emploi de la crémation et l'installation de fosses sépulcrales plus réduites. L'auteur ajoute également que la crémation et l'inhumation sont usités pour les deux sexes et tous les âges :

« *Peut-être faudrait-il davantage envisager que la crémation représente un choix social d'une partie de la population, correspondant à quelques familles, ou une lente évolution des pratiques funéraires* »⁷⁷⁴

⁷⁷⁴ Extrait de Le Forestier 2009, p. 135.

La présence des deux traitements témoignerait alors d'une volonté de différenciation des défunts par le traitement de leur corps mais les raisons d'un tel choix ne transparaissent pas de manière explicite selon l'étude des sépultures.

- Prédominance d'un traitement :

Certains sites présentent l'usage majoritaire de l'inhumation, particulièrement autour des rivières d'Île-de-France entre la fin du Hallstatt et La Tène D1, ainsi que dans la zone « Aisne-Marne », entre La Tène A et La Tène C2 (région caractérisée par une forte dominance des lieux à inhumation exclusive au cours de la période étudiée).

En Île-de-France, une sépulture à crémation et sept autres à inhumation constituèrent à La Tène D1b évoluée l'ensemble funéraire découvert à Bonneuil-en-France (Val-d'Oise). À Genainville « Les Vaux de la Celle » (Val-d'Oise), vingt-deux tombes, dix-neuf à inhumation et trois à crémation, furent installées entre le Hallstatt D et La Tène B2.

Les territoires du Centre-Ouest de la Gaule sont peu documentés. Néanmoins, il apparaît que certains lieux isolés témoignent d'un usage plus important de l'inhumation comme à Esvres-sur-Indre, où l'on dénombre vingt-sept inhumations et seulement deux tombes à crémation, installées entre La Tène D1a et le début de la période gallo-romaine.

Dans les territoires insulaires, les lieux à inhumation majoritaire sont rarement rencontrés et paraissent isolés, notamment près de la source de la Tamise et de celle de la Great Ouse. À Yarnton « Cherwell » (Oxfordshire), un ensemble de trente-neuf inhumations et six tombes à crémations fut installé entre 400 et 200 avant J.-C.

Certains sites présentent au contraire une préférence pour la crémation des corps. Le site de Chartres (Eure-et-Loir), daté entre 60 et 20 avant notre ère, présentait vingt sépultures à crémation et quatre à inhumation. Un seul lieu de ce type est inventorié en Armorique, daté de La Tène A1, situé sur la pointe de Penmarc'h, à Plomeur « Roz-an-Tremen » (50 crémations et 7 inhumations).

Des espaces funéraires de petit effectif témoignent de l'usage de l'inhumation et de la crémation dans les mêmes proportions. Cependant, la prédominance d'un type de traitement par rapport à l'autre paraît nettement plus fréquente. On constate également au sein de ce type de site funéraire, à inhumation et crémation égales, un changement de traitement des corps d'une période à l'autre, marquant l'usage exclusif d'un

traitement lors une période à la préférence pour le second traitement lors d'une phase suivante. Ainsi, un lieu funéraire à inhumation exclusive devient un espace à crémation et inhumation avec le dépôt de restes humains calcinés sur ce lieu, premièrement à inhumation exclusive. On perçoit alors les deux types de traitements mais leurs usages ne sont pas contemporains. Les exemples suivants précisent l'évolution d'un traitement à l'autre au sein d'un même lieu lors de ces diverses époques l'activité, sans discontinuité d'occupation dans le temps : à Chevilly « Pièce de Chameul »⁷⁷⁵ (Loiret), usage de l'inhumation de La Tène A à La Tène B2 puis de la crémation de La Tène C à La Tène D ; Mesnil-Esnard « Route de Darnétal – Rue Jean Bréant »⁷⁷⁶ (Seine-Maritime), inhumation à La Tène ancienne, 1 crémation et 8 inhumations à La Tène C et 45 crémations à La Tène D1 ; Le Plessis-Gassot « Bois Bouchard » (Val-d'Oise), 22 inhumations à La Tène B2 et 1 crémation à La Tène C1 ; Villers-Bocage « Parc d'activité de la Montignette »⁷⁷⁷ (Somme), crémations à La Tène B2, puis crémations et inhumations à La Tène C1 ; Hordain « ZAC la Fosse à Loups – Chemin des Culs tous Nuls » (Nord), inhumations à La Tène C1 et 37 crémations de La Tène C2 à La Tène D1 ; Attichy « La Maladrerie »⁷⁷⁸ (Oise), crémation et inhumation de La Tène C1 à La Tène D1 et crémation exclusive à La Tène D2 ; Deal « Mill Hill » (Kent), 1 inhumation isolée (« fondatrice ») puis 2 crémations et 12 inhumations (groupe « Central »), 3 inhumations (groupe « Ouest ») au *Middle Iron Age* et 27 inhumations (groupe « Sud-Ouest ») entre la fin du *Middle Iron Age* et le *Late Iron Age* ; Boxford⁷⁷⁹ (Suffolk), crémation au *Late Iron Age* et inhumation au *Latest Iron Age*.

⁷⁷⁵ Marion et al. 2010 ; Bonnabel 2012.

⁷⁷⁶ Delrieu 2009.

⁷⁷⁷ Blondiau 2006, 2007, 2009c ; Buchez 2011.

⁷⁷⁸ Duval 1976 ; Duval et al. 1976 ; Blanchet 1983a ; Demoule 1999 ; Baray 2003 ; Auxiette et al. 2012.

⁷⁷⁹ Whimster 1981.

- Lieux funéraires présentant un changement de type de traitement des corps dominant⁷⁸⁰ :

À l'ouest de la Picardie, autour de la Somme, au sud de l'Escaut, à proximité des côtes de la Manche, on voit d'abord un emploi plus important de l'inhumation des corps, puis celle de leur crémation, progressivement à partir de La Tène B2. On remarque aussi l'implantation de nouveaux espaces à crémation exclusive à partir de La Tène C1 sur les bords de la Somme.

Près des rivières de l'Oise et de l'Aisne, on peut remarquer au contraire une continuité de la prédominance de l'inhumation au sein de certains des lieux présentant les deux traitements lors de ces périodes.

En Normandie actuelle, on distingue deux zones séparées par la Seine : crémation au nord et inhumation au sud. L'inhumation est plus visible au sein des lieux funéraires dans l'ancienne région de Basse-Normandie, dans la plaine de Caen et le long de l'Orne, près des côtes de la baie de Seine, au cours de toute la période traitée. À Éterville « Les Prés du Vallon » (Calvados), on connaît un ensemble funéraire de La Tène A constitué de quatre tombes à inhumation et une à crémation, un autre de La Tène B1 à Fontenay-le-Marmion « La Grande Pièce (Calvados) présentait dix-huit sépultures à inhumation et trois contenant des restes de crémation. L'ensevelissement des corps fut majoritairement employé au cours des deux phases d'occupation du site funéraire de Fleury-sur-Orne « Les Mézerettes » (Calvados), la première entre La Tène B2 et La Tène C1 (soixante-dix-huit inhumations et deux crémations) et la seconde à La Tène D2 (quatorze inhumations et une crémation).

Les sites à crémation majoritaire, plus nombreux à partir du milieu du III^e siècle avant notre ère, sont situés à l'embouchure et sur les rives nord de la Seine, près des côtes de la Manche, dans le Pays de Caux. L'ensemble funéraire de Saint-Riquier-en-Rivière « Au-dessus-du-Val-d'Aulnoy »⁷⁸¹ (Seine-Maritime), mis en place à La Tène C,

⁷⁸⁰ Exemples de sites illustrant un changement de prédominance des traitements des corps dans le temps au nord-ouest de la Gaule : Chambly « la Remise Ronde – ZAC Les Portes de l'Oise » (Oise), 3 crémations et 53 inhumations, 475 – 300 avant J.-C. ; Longueil-Sainte-Marie « Près des Grisard », 8 crémations et 54 inhumations, 475 – 300 avant J.-C. ; Lambres-lès-Douai « ZAC de l'Ermitage » (Nord), 1 crémation et 6 inhumations, La Tène B1 – La Tène B2 ; Gavrelle « Au Chemin de Bailleul » (Pas-de-Calais), 5 crémations et 1 inhumation, La Tène B2 ; Mory-Montcruix « Sous-les-Vignes-d'en-Haut » (Oise), 4 crémations et 2 inhumations, début La Tène C1 ; Beauvoir « Le Froid Mont » (Oise), 3 crémations et 1 inhumation, La Tène C2a ; Cizancourt « La Sole des Galets » (Somme), 15 crémations et 1 inhumation, La Tène D1a.

⁷⁸¹ Méniel 2001 ; Dilly 2002 ; Mantel et al. 2002.

Deux autres dépôts mortuaires de corps inhumés de la même période furent retrouvés dans d'établissements domestiques enclos à l'ensemble funéraire.

comptait sept tombes à crémation et une inhumation. Les lieux funéraires de La Tène D découverts à Neufchâtel-en-Bray « Rue du Mesnil – Boulevard de l'Alouette » (Seine-Maritime) et à Val-de-Reuil « ZAC des portes – La Comminière » (Eure), dénombraient respectivement six inhumations et une crémation pour le premier, et soixante-douze crémations et trente-huit inhumations pour le second.

Les régions du Centre et du Centre-Est de la Picardie se caractérisent par un changement de traitement des corps dominant passant d'une préférence pour l'inhumation à la crémation des corps à partir de La Tène B2/C1.

Les zones du Centre-Ouest de la Gaule et du nord de la zone insulaire regardée ne sont que trop peu documentées pour apporter une observation des types de traitement des corps dominant au sein des espaces témoignant de l'usage de l'ensevelissement et de la crémation.

Concernant les territoires insulaires, à partir du début du I^{er} siècle avant J.-C., la crémation est davantage représentée dans les ensembles funéraires du sud-est (Hampshire, Sussex et Kent). Bien que certains lieux isolés témoignent également, à cette période, de la prédominance de la crémation au nord, dans le Gloucestershire au nord-ouest, près de l'embouchure du Severn, ainsi que dans le Bedfordshire, dans les régions centrales du nord de la zone insulaire prise en compte.

1.4.2. Les tombes à crémation et inhumation

Les rares sépultures présentant l'ensevelissement d'un corps entier ou partiel avec des restes humains brûlés, souvent dites à « biritualité »⁷⁸² ou « mixtes », sont attestées dès l'âge du Bronze ainsi qu'au cours du 1^{er} âge du Fer, à l'est de la zone d'étude.

Bernard Lambot, Patrice Méniel et Jeannot Metzler (1996) présentent plusieurs cas de sépultures à crémation et inhumation dans la zone « Aisne-Marne », dans « *À propos des rites funéraires à l'âge du fer dans le nord-est de la Gaule* », notamment celui d'une sépulture à Acy-Romance « Le Terrage » (Ardennes) abritant un corps inhumé ainsi que des restes osseux humains calcinés et trois rasoirs en bronze permettant de dater la tombe du Hallstatt C⁷⁸³.

⁷⁸² Voir la définition p. 698.

⁷⁸³ Lambot et al. 1996, p. 339.

Dans son ouvrage « *Pratiques funéraires et sociétés de l'âge du Fer dans le Bassin parisien (fin du VII^e s. - troisième quart du II^e s. avant J.-C.)* », Luc Baray (2003), mentionne l'exemple, dans une région du « domaine nord-alpin », d'une tombe sous *tumulus* du Hallstatt D découverte à Apremont « La Motte » en Haute-Savoie, accueillant le dépôt de restes humains brûlés aux pieds d'un corps inhumé⁷⁸⁴.

Une dizaine de sites funéraires de la zone d'étude révèlent ce type de sépulture. La très grande majorité est située dans la région de la « culture Aisne-Marne ». Sur le site funéraire de La Tène D1 mis au jour à Urville-Nacqueville « Les Dunes » (Manche), les sépultures n°9, 19 et 20, découvertes en 2011, sont interprétées par Anthony Lefort dans le rapport de fouille de 2012 comme des tombes à dépôt « mixte »⁷⁸⁵ (Fig. 78, p. 286). La sépulture n°9 compte deux inhumations primaires dans un contenant en bois (deux immatures entre 36 et 40 semaines) et le dépôt secondaire d'une urne cinéraire céramique déposée sur le cercueil, contenant les restes brûlés de deux individus (un adulte de sexe indéterminé et un enfant entre 0 et 7 ans)⁷⁸⁶. D'après l'auteur, l'étude taphonomique de la sépulture permet de comprendre la chronologie des dépôts par une première inhumation d'un enfant puis celle d'un adulte au-dessus du sujet immature, et enfin le dépôt de l'urne cinéraire sur le couvercle du cercueil en bois⁷⁸⁷. La sépulture n° 19 accueillait cinq individus ; un premier dépôt d'un amas osseux recouvert d'une pierre plate et du corps entier d'un enfant de plus de 2 ans, puis le dépôt simultané des corps d'un adulte de 20-25 ans et d'un immature de 9 mois. Ensuite un autre enfant du même âge fût enseveli sur une structure en bois⁷⁸⁸. La sépulture n°20 contient trois dépôts successifs, un premier d'une urne cinéraire céramique contenant les restes brûlés d'un individu âgé entre 12 et 18 ans, suivi de celui d'une autre urne céramique au-dessus de la précédente contenant les ossements calcinés d'un autre sujet du même âge, suivi ultérieurement de l'inhumation d'une femme d'environ 20-25 ans⁷⁸⁹. Ces dépôts en trois temps attestent la présence d'un élément marqueur, aujourd'hui disparu, permettant de localiser la tombe et d'identifier un ou des défunt(s) au(x)quel(s) elle appartenait.

⁷⁸⁴ Baray 2003, p. 96.

⁷⁸⁵ Lefort 2012, p. 38.

⁷⁸⁶ *Id.* pp. 90-97.

⁷⁸⁷ *Id.* p. 97.

⁷⁸⁸ *Id.* pp. 106-114.

⁷⁸⁹ *Id.* pp. 115-123.

À Loisy-sur-Marne « Le Grand Champ » (Marne), au sein de l'ensemble funéraire en usage entre le Hallstatt D3 et La Tène B2, la sépulture st. 874/2 présentait l'inhumation d'un corps mature et celui d'un « *contenant enveloppant* »⁷⁹⁰ les restes osseux brûlés d'un autre adulte, placé à la droite du défunt inhumé. Parmi les quatre sépultures de La Tène C1 mises au jour à Bussy-Lettrée « En-Haut-des-Gravelles » (Marne), la tombe st. 120 abritait le corps entier d'un individu immature, ainsi que les restes osseux brûlés d'un autre enfant, déposés dans un contenant en matériaux périssables souples fermé par une fibule en fer, positionné au niveau du coude droit du défunt inhumé⁷⁹¹. Au sein de l'ensemble funéraire de quarante-sept tombes de Sarry « Les Auges » (Marne), la sépulture triple st.350 de La Tène A2, témoigne de l'inhumation d'un individu adulte inhumation suivie, après décomposition du premier défunt, de l'ensevelissement d'un corps mature simultanément à ceux de restes osseux calcinés dans un contenant en matériaux périssables à droite du corps inhumé⁷⁹². La tombe n°2 d'Oiry « Champ du Parc » (Marne), datée de La Tène B2, abritait les restes du corps enseveli d'un sujet mature et une urne cinéraire céramique placée au niveau du coude droit de l'individu inhumé⁷⁹³. Au sein de l'ensemble funéraire occupé entre le milieu de La Tène B2 et La C2a de Fère-Champenoise « Faubourg de Connantre » (Marne), les sépultures n°9, 13 et 62 abritaient des restes humains brûlés déversés sur des corps inhumés, et la sépulture n°8 accueillait le squelette d'un corps adulte et une urne cinéraire déposée au niveau de l'épaule droite du défunt inhumé⁷⁹⁴. À Beine-Nauroy « Les Bouverets » (Marne), deux sépultures datées entre la fin de La Tène B2 et La Tène C2 présentaient les dépôts de corps inhumés et des restes osseux calcinés. Les restes d'un adulte et d'un enfant inhumés ainsi qu'une urne cinéraire céramique placée entre les jambes du sujet mature, ont été découverts dans la tombe n°40, le squelette d'un autre adulte ainsi qu'une autre urne cinéraire, accompagnés d'une fibule et d'anneaux en bronze ont été mis au jour dans la tombe n°12⁷⁹⁵.

⁷⁹⁰ Bonnabel 2013, p. 217, p. 441.

⁷⁹¹ Bonnabel et al. 2009, p. 49 ; Bonnabel 2013, p. 292, Fig. 205, p. 347, p. 441.

⁷⁹² Bonnabel 2013, p. 195, Fig. 128, p. 312, p. 319, Fig. 235, p. 441.

⁷⁹³ Lambot et al. 1996, pp. 339-340.

⁷⁹⁴ *Id.* p. 340.

⁷⁹⁵ *Id.* p. 339.

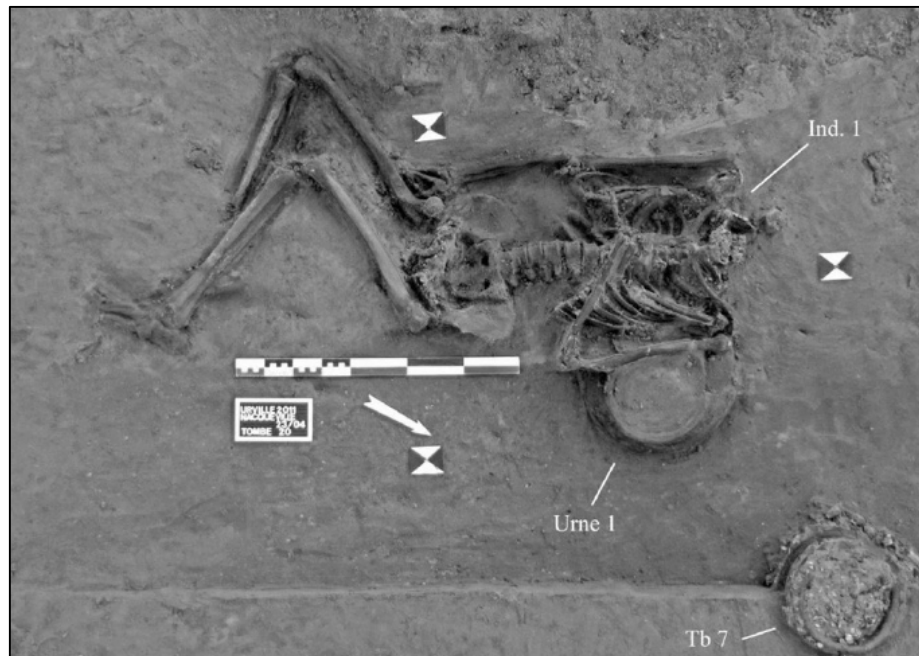


Figure 78. Tombe à crémation et inhumation, Urville-Nacqueville « Les Dunes » (Manche), La Tène D1 (Extrait de Lefort 2012, p. 115, Fig. 60)

- Les réouvertures de tombes pour des dépôts secondaires :

Plusieurs sépultures témoignent du réemploi de fosses sépulcrales illustrant dans un premier temps inhumation ou crémation, rouvertes pour un second dépôt de restes humains ayant subi un autre type de traitement. Ces sépultures sont principalement dans la zone « Aisne-Marne », comme à Bucy-le-Long « Le Fond du Petit Marais » (Aisne), où la sépulture st. 305 présentait le corps d'un individu immature inhumé à La Tène C1 et la dispersion de restes osseux calcinés d'un adulte au cours de La Tène C2, après réaménagement de la fosse sépulcrale initiale de La Tène C1⁷⁹⁶. Quelques exemples sont inventoriés au sud et à l'ouest de cette zone. À Genainville « Les Vaux de la Celle » (Val-d'Oise), parmi les tombes datées entre 500 et 300 avant J.-C., l'inhumation 0 présentait une poterie contenant des restes humains calcinés. Cette tombe résulte de la perturbation d'une inhumation par le dépôt secondaire de restes brûlés⁷⁹⁷. À Glisy « Terre de la Ville - ZAC de la Croix de Fer » (Somme), où à La Tène B2/C1, deux fosses sépulcrales contenant des restes de crémations furent rouvertes, après une durée indéterminée, pour inhumer une femme dans chacune d'entre elle, sur les premiers dépôts⁷⁹⁸.

⁷⁹⁶ Gransar 2009, p. 271.

⁷⁹⁷ Mitard 1983, p. 35.

⁷⁹⁸ Gaudefroy, In : Auxiette et al. 2012, p. 143.

CONCLUSION :

La détermination d'une tombe dite « mixte » ou « birituelle » repose sur la simultanéité et/ou contemporanéité des dépôts de restes humains sous forme d'ensevelissement de corps entier ou partiels non brûlés et d'esquilles osseuses calcinés. La chronologie des dépôts n'est que rarement renseignée dans les publications consultées, et ne peut être aisément appréhender car elle dépend de la qualité des données recueillies au sein de la tombe. On peut davantage qualifier une tombe « mixte » ou « birituelle », si des dépôts illustrant l'usage des deux types de traitements des corps connus sont simultanés. Un ensemble funéraire peut être compris comme tel lorsque des tombes contemporaines témoignent de l'usité des deux traitements dans un même temps. Une tombe réouverte pour le dépôt ultérieur d'un corps ayant subi un traitement différent du ou des premier(s) individu(s) ne peut pas être qualifiée de « birituelle ». Notamment si l'on observe un laps de temps relativement long entre les deux dépôts et /ou que l'on observe l'emploi majoritaire du nouveau traitement des corps au sein de l'ensemble des nouvelles tombes du lieu. Par exemple, un dépôt de restes de crémation dans une ancienne sépulture à inhumation lors d'une nouvelle période d'occupation d'un site ancien, lors de laquelle la crémation des corps est usitée pour la plupart des défunts.

L'étude de la localisation de ces lieux à crémation et inhumation montre qu'ils préviennent des périodes de changement et/ou s'inscrivent dans des espaces « frontières » entre des zones caractérisées par l'un ou l'autre des types de traitement des corps connus (Tableau V, page suivante). On distingue deux grandes zones, une continentale et une insulaire, concernées par ces lieux :

- Rives de l'Oise en Gaule Belgique : crémation à l'ouest et inhumation à l'est à partir du III^e siècle avant notre ère ;
- Centre du Sud de l'île de Bretagne (East Wessex) : crémation à l'est et inhumation à l'ouest, à partir du II^e siècle avant J.-C.

<i>Territoire</i>	<i>Traitement majoritaire</i>	<i>Position des corps ou dépôts de restes de crémation privilégiés</i>	<i>Périodes</i>	<i>Chronologie</i>
Champagne, rives de l'Oise et Île-de-France	Inhumation	Position étendue	La Tène ancienne	450 – 250 avant J.-C.
	Crémation	Pleine terre, urne céramique ou contenant en mat. périssables	La Tène finale	150 – 25 avant J.-C.
Centre du sud de l'île de Bretagne (East Wessex)	Inhumation	Position pliée sur le côté	<i>Late Iron Age – Latest Iron Age</i>	75 – 25 avant J.-C.
	Crémation	Urne céramique	<i>Latest Iron Age</i>	25 avant – 43/50 après J.-C.

1.5. Les traitements différentiels des individus

Une cause importe sur le choix de traitement des cadavres. Celle-ci peut être d'ordre social, culturel et/ou religieux, ou encore dépendre des conditions de la mort. En l'absence de sources écrites concernant les pratiques funéraires et/ou culturelles provenant des populations étudiées, ces raisons ne peuvent être appréhendées. Nous avons dit précédemment que la population funéraire n'est pas représentative de la capacité démographique des habitations pouvant être associées à un groupe de tombes. Les individus ayant droit à une tombe pérenne au sein du lieu funéraire appartiennent alors à une catégorie spécifique de la société dont ils sont issus⁷⁹⁹. Tous les défunts du second âge du Fer des régions traitées n'eurent pas la même destinée et les causes ne peuvent être que supposées. Cependant certains emplacements des différents espaces mortuaires sont connus : lieu funéraire, habitat, sanctuaire, lieu isolé (grotte ou souterrain), et d'autres sont envisagés (exposition ou immersion). Nous avons vu également des différences marquées au sein d'un même lieu, d'un même groupe ou encore d'une même tombe ; dans l'emplacement et l'orientation de la sépulture, le traitement des corps, la position des cadavres inhumés ou encore dans le choix de la collecte et du mode de dépôt de restes osseux brûlés. Les analyses anthropologiques des restes humains exhumés autorisent, selon le degré de conservation des vestiges, une distinction entre le sexe et l'âge des défunts.

⁷⁹⁹ Collis 1994, p. 8; Rapin 2001, p. 33; Lejars 2005, p. 80; Bonnabel 2012, p. 23; Harding 2016, p. 3.

- Différenciation des restes humains dans les lieux d'habitation :

Parmi les dépôts mortuaires découverts dans les habitats, on peut parfois observer une divergence selon le sexe et/ou l'âge des individus au sein d'un même espace. Cyrille Le Forestier (2009) indique que quarante-quatre os ou fragments osseux ont été découverts dans les « *structures artisanales* » du site d'habitation de Bobigny « Hôpital Avicenne : les cuisines », associé à un groupe de sept tombes de La Tène D1, et spécifie que l'intégralité de ces restes humains appartenaient à des sujets immatures⁸⁰⁰. Dans « *Ritual and Religion in Iron Age Britain* », Gerald A. Wait (1985), précise que les dépôts de restes humains au sein des *hillforts* concernaient davantage des individus masculins au cours du *Middle Iron Age* (60% d'hommes pour 40% de femmes), alors qu'à partir du *Late Iron Age*, les dépôts de squelettes complets de femmes furent plus nombreux que les inhumations masculines en contexte domestique⁸⁰¹.

- Différenciation des traitements des corps en contexte funéraire :

Une différence de traitement des corps d'après le sexe des individus au sein des lieux funéraires étudiés n'a pu être renseignée. Néanmoins, on peut voir des distinctions de mobilier entre tombe masculine ou féminine (dépôt genré). On observe aussi parfois des variations dans la position des corps. Notamment à Trethallen Farm, où les tombes présentaient des corps en position pliée ; les hommes sur le côté droit et les femmes sur le côté gauche.

On constate une préférence de traitement des corps selon les âges des défunts dans certains ensembles funéraires⁸⁰². Par exemple, les deux seules inhumations connues au sein de l'ensemble de huit tombes de La Tène B2 de Lauwin-Planque « ZAC Les Hussards » (Nord) présentaient les restes des corps de deux immatures⁸⁰³. Parmi les trente-deux tombes datées entre La Tène B2 et La Tène C2, mises au jour à Boves « La Forêt de Boves – Stockage » (Somme), les corps des adultes furent inhumés alors que ceux des enfants furent brûlés⁸⁰⁴. À Mory-Montcruix « Sous-Les-Vignes-d'En-Haut » (Oise), parmi les six tombes du début de La Tène C1, quatre contenaient les

⁸⁰⁰ Le Forestier 2009, p. 126.

⁸⁰¹ Wait 1985, p. 92.

⁸⁰² Baray 2003, p. 94.

⁸⁰³ Leroy-Langelin 2012 ; Leroy-Langelin et al. 2012, p. 77.

⁸⁰⁴ Buchez 2010.

restes brûlés d'adultes et deux des inhumations d'enfants⁸⁰⁵. Parmi les vingt-et-une tombes de La Tène D1 de à Bucy-le-Long « Le Fond-du-Petit-Marais » (Aisne), les adultes furent brûlés sur des bûchers tandis que les enfants furent inhumés. Lors de la seconde occupation du site funéraire d'Esvres-sur-Indre « La Haute Cour » (Indre-et-Loire), entre La Tène D2 et la période gallo-romaine, les crémations concernent exclusivement des adultes⁸⁰⁶.

Ces exemples présentent une différence de traitement selon l'âge des défunts. Néanmoins, la majorité des sites à crémation et inhumation ne montrent pas clairement une distinction de traitement selon l'âge des individus. Les cas présentés dans le Nord de la Gaule confirment une évolution du type de traitement des corps dominant au nord-ouest de la Seine. On constate en Picardie actuelle une distinction en deux zones : une première située à l'Ouest, s'étendant jusque vers les côtes de la Manche, où l'on voit une majoration du nombre de lieux à crémation à partir du III^e siècle avant J.-C, et une seconde zone correspondant à l'extrême est du département de l'Oise et celui de l'Aisne illustrant un emploi plus important de l'inhumation des corps au cours de l'intégralité de la période. La phase de transition vers l'adoption généralisée de l'emploi de la crémation, à partir du milieu du III^e siècle notre ère dans ces régions du Nord de la Gaule, paraît concerner en premier lieu les individus adultes, alors que les enfants sont encore inhumés dans la majorité des cas⁸⁰⁷. L'évolution progressive du changement de traitement des cadavres se révèle sous forme de tombes à crémation isolées et de sites à crémations et inhumations contemporaines, avec une possible distinction de traitement selon l'âge des défunts.

Conclusion :

Les traitements différentiels des individus au sein d'un même lieu funéraire peuvent témoigner d'un changement progressif commençant par s'attacher à quelques individus pouvant être distingués par leur âge, leur sexe ou encore par leur statut socio-économique⁸⁰⁸. La généralisation à l'ensemble une population ayant accès au lieu funéraire participe à l'installation de nouveaux lieux illustrant de nouvelles pratiques.

⁸⁰⁵ Paris 1998, p. 325 ; Baray 2003, p. 98 ; Malrain et al.2005, p. 146.

⁸⁰⁶ Marion et al. 2010 ; Chimier 2013 ; <https://www.inrap.fr/la-haute-cour-ensemble1-11617> (Publication de la page web le 26 septembre 2016).

⁸⁰⁷ Pinard, In: Auxiette et al. 2012, p. 66.

⁸⁰⁸ Baray 2003, p. 95.

CONCLUSION :

En regardant l'évolution temporelle des types de traitements des corps dominants au cours de l'intégralité des temps étudiés (Fig. 79, page suivante), on comprend que l'inhumation des corps est très largement employée aux V^e et IV^e siècles avant notre ère, particulièrement dans le nord de la Gaule centrale et dans la région de la « culture Aisne-Marne », la mieux renseignée à cette époque. Cependant, la crémation des corps est connue, principalement dans la péninsule armoricaine. À partir du III^e siècle avant J.-C. jusqu'à la fin de la période étudiée, la crémation des corps prédomine. Les zones les plus caractérisées par ce traitement sont d'abord dans le nord-ouest de la Gaule, puis le sud-est de l'île de Bretagne. L'expansion de l'emploi de la crémation touche d'autres régions à l'est et au sud de ces territoires mais dans des proportions bien moindres.

Sur l'ensemble des temps étudiés, la vision générale de la répartition des traitements des corps permet de discerner 7 zones non strictes où un traitement des corps prédomine et 1 région illustrant crémation et inhumation au sein de lieux isolés répartis de manière éparse (Fig. 80, page suivante) :

4 zones à inhumation majoritaire :

- Plateau beauceron – Seine – Marne – Ardennes ;
- Plaine de Caen – rives de l'Orne ;
- Iles anglo-normandes – golfe de Saint-Malo ;
- Cornouailles – Dorset – Cotswolds.

3 zones à crémation dominante :

- Nord-ouest de la Gaule et sud-est de la Bretagne insulaire ;
- Cotentin ;
- Armorique.

1 zone mixte avec usage de la crémation et de l'inhumation dans des lieux éparses peu nombreux :

- Sud-ouest de la Loire.

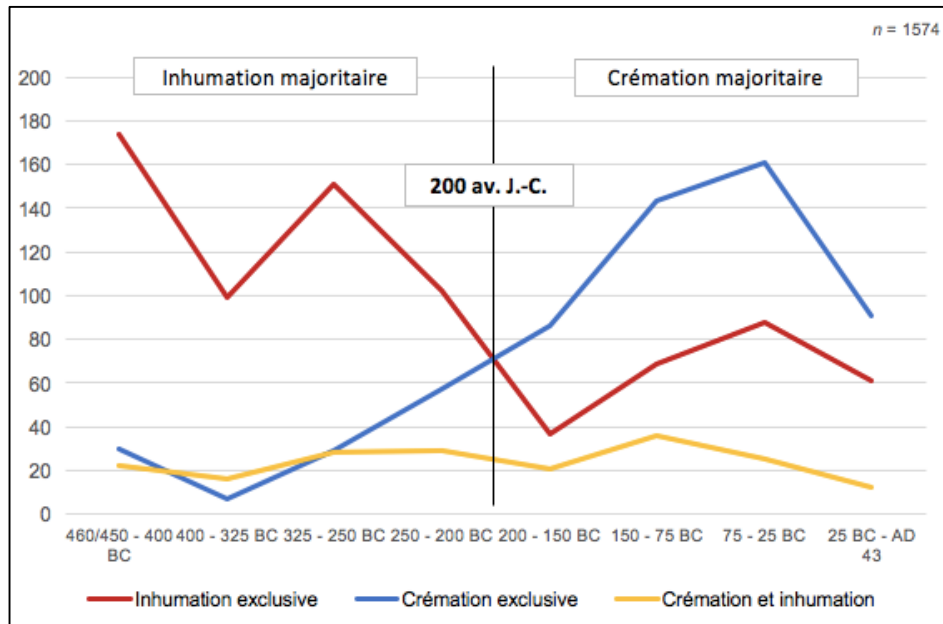


Figure 79. Graphique d'évolution temporelle des types de traitements des corps

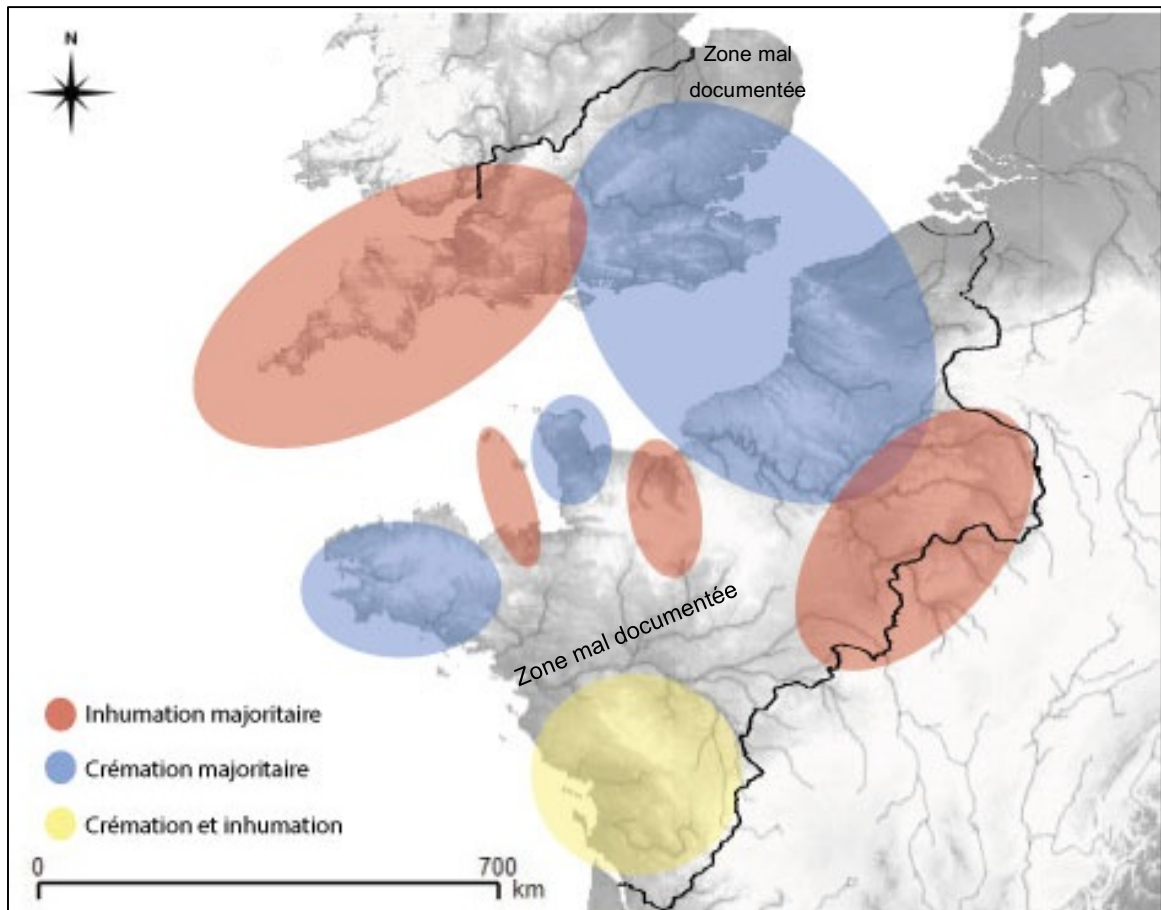


Figure 80. Carte de répartition des types de traitements des corps majoritaires au sein de la zone d'étude au second âge du Fer / Iron Age

2. LA POPULATION FUNÉRAIRE

« Tous les siècles, tous les peuples sont donc cachés dans la terre. Le Gaulois y est couché à côté du Romain et le Romain y dort près du Barbare. »

Extrait de l'Abbé Cochet, *La Normandie souterraine ou notice sur des cimetières romains et des cimetières francs explorés en Normandie*, seconde édition, Éditions Derache, Émile Delevoye Imprimeur-Éditeur, Paris, 1855, p. 4

Les restes des individus exhumés au sein des sépultures étudiées constituent une « population archéologique » non représentative de l'ensemble de la « population funéraire », pour la majeure partie des ensembles funéraires connus⁸⁰⁹. Rappelons également que celle-ci ne correspond qu'au nombre de défunts choisis dont les corps furent déposés sous forme de cadavre, d'ossements décharnés entiers, fragmentés et/ou brûlés, au sein des espaces funéraires. Car, comme nous l'avons évoqué plus haut, les personnages ayant accès au monde des morts physique sont issus d'une portion choisie de la population vivante⁸¹⁰ ; menant à un très faible degré de corrélation entre « population vivante », « population funéraire » et « population archéologique ». En outre, plusieurs facteurs naturels ou anthropiques ne permettent pas à l'archéologue d'avoir accès à l'intégralité de cette « population funéraire » (qualité des sols, pillages, prélèvements, etc.).

Dans son chapitre intitulé « *Le recrutement d'un ensemble funéraire* », des actes du colloque de Toulouse de 1982 titré « *Anthropologie physique et Archéologie : méthodes d'étude des sépulture* », Claude Masset (1987) précise que :

*« Les neuf dixièmes des décédés nous échappent [...]. L'échantillon qui nous passe entre les mains est infime par rapport à la réalité disparue [...]. Il ne faudra donc jamais perdre de vue que nos échantillons sont biaisés, et qu'ils le sont dans un sens qui nous échappe. »*⁸¹¹

⁸⁰⁹ Guillon, In: Baray 2004, p. 93.

⁸¹⁰ Baray 2003, p. 25.

⁸¹¹ Extrait de Masset 1987, p. 115.

- L'état de conservation des restes humains :

La conservation des vestiges humains diffère selon les conditions géographiques et topographiques de la tombe, notamment dans les régions dont l'acidité du sol détruit les ossements⁸¹². Des fosses sépulcrales ont été découvertes vides de tout ossement à cause de l'acidité du sol à Esvres-sur-Indre « La Haute Cour » (Indre-et-Loire), sur un plateau dominant la vallée de l'Indre⁸¹³. À Soliers « Parc d'Activités Eole » (Calvados), les ossements de la sépulture du seul sujet immature du groupe de tombes de La Tène A ont été « [...] très dégradés par l'acidité du substrat [...] »⁸¹⁴. Aucun os n'a été retrouvé dans les fosses découvertes à Kelvedon « Great Brackstead » (Essex) qui ont été interprétées comme des sépultures à inhumation d'après les formes et dimensions des structures attribuées d'après le mobilier métallique et céramique au début du I^{er} siècle de notre ère⁸¹⁵. Concernant les inhumations du *Middle Iron Age* découvertes à Barton Stacey (Hampshire), Jacqueline McKinley⁸¹⁶ note, dans ses observations anthropologiques, une érosion des ossements humains.

- Les données anthropologiques et démographiques :

Le dénombrement de la population funéraire peut être effectué sur un territoire présentant une systématisation et un certain degré d'homogénéisation des pratiques (traitement des corps, aménagements des tombes, etc.) sur une longue durée de fréquentation. La présente étude s'appuyant exclusivement sur des sources bibliographiques et s'attachant à une vaste zone géographique, aux qualités de sols différentielles et aux pratiques diverses, n'autorise aucune étude paléodémographique ou la présentation du profil démographique de chacun des lieux concernés. Ce travail ne permet donc pas d'exposer une estimation d'un nombre initial d'individus (NI) ou un nombre minimum d'individu (NMI osseux et/ou dentaire), et moins encore un nombre réel d'individu (NRI). Certaines publications consultées informent sur le sexe et l'âge ainsi que, dans de rares cas, sur la stature et l'état sanitaire de certains individus. Mais les informations recueillies sont bien trop inégales et disparates, selon les différents lieux funéraires étudiés, pour être représentatives de territoires élargis sur le temps long.

⁸¹² Marion et *al.*, p. 110.

⁸¹³ Chimier, Riquier 2009, p. 86.

⁸¹⁴ Extrait d'Issenmann 2011, p. 84.

⁸¹⁵ Fitzpatrick 2007b, p. 128; Fitzpatrick 2010, p. 22.

⁸¹⁶ In: De'Athe 2013, p. 8.

2.1. Les défunts

- Les liens de parenté :

La filiation biologique entre les individus d'un même lieu funéraire, voire d'une même sépulture, peut être identifiée par analyse de l'ADN⁸¹⁷ et/ou par observation de la présence/absence de « caractères discrets » liés à des facteurs génétiques ou à l'environnement naturel des populations étudiées. Ceux-ci sont observables sur les ossements en bon état de conservation et peuvent être de diverses natures (points d'ossification, insertion musculaire, nombre et emplacements des foramen sanguins, os surnuméraire, etc.).

Par exemple, les analyses radiocarbones réalisées entre 1994 et 1995 par le *Belfast Laboratory of Queen's University* sur quatorze squelettes⁸¹⁸ découverts en 1990 à Yarnton « Cherwell » (Oxfordshire), ont permis de dater le site entre 395 et 195 cal. BC⁸¹⁹ (soit entre La Tène B1 et La Tène C2a). Les analyses isotopiques effectuées par *OxCal*⁸²⁰ ont révélé que l'ensemble funéraire compte des individus représentant deux à trois familles nucléaires.

- Interactions et mouvements de population :

Le récit de « La Guerre des Gaules » :

César présente les informations qu'il a recueillies en son temps sur l'origine des peuples étudiés et les mouvements de populations, ainsi que sur les liens établis entre différents territoires socio-politiques (II, IV) :

« César leur demanda quelles étaient les cités qui avaient pris les armes, quelle était leur importance, leur puissance militaire ; il obtint les renseignements : suivants la plupart des Belges étaient d'origine germanique ; ils avaient, jadis, passé le Rhin, et s'étant arrêtés dans cette région à cause de sa fertilité, ils en avaient chassé les Gaulois qui l'occupaient ; c'était le seul peuple qui, du temps de nos pères, alors que les Cimbres et les Teutons ravageaient toute la Gaule, avait su leur interdire l'accès de son territoire ; il en était résulté que, pleins du souvenir de cet exploit, ils s'attribuaient beaucoup d'importance et avaient de grandes prétentions pour les choses de la guerre. Quant à leur nombre, les Rèmes se disaient en possession des renseignements les plus complets, car, étant liés avec eux par des parentés et des alliances, ils savaient le chiffre

⁸¹⁷ White et al. 2016, p. 427.

⁸¹⁸ Hey et al. 1999, p. 555.

⁸¹⁹ Id. p. 556, Table 1.

⁸²⁰ <https://c14.arch.ox.ac.uk/oxcal.html> (Publication de la page web le 15 avril 2018).

*d'hommes que chaque cité avait promis pour cette guerre, dans l'assemblée générale des peuples belges. »*⁸²¹

D'après les propos des contemporains de César, les belges auraient quittés les régions germaniques dont ils seraient originaires pour les terres fertiles du Nord de la Gaule.

La nature des interactions entre les différents peuples gaulois, mais également entre populations gauloises et britonnes, est également mentionnée par César (II, XIV) :

*« Diviciacos intervint en leur faveur (après la dissolution de l'armée belge, il avait renvoyé les troupes hédouennes et était revenu auprès de César) : « Les Bellovaques, dit-il, ont été de tout temps les alliés et les amis des Héduens ; c'est sous l'impulsion de leurs chefs, qui leur représentaient les Héduens comme réduits par César en esclavage et supportant de sa part toutes sortes de traitements indignes et d'humiliations, qu'ils se sont détachés des Héduens et ont déclaré la guerre à Rome. Ceux qui étaient responsables de cette décision, comprenant l'étendue du mal qu'ils avaient fait à leur patrie, se sont réfugiés en Bretagne. »*⁸²²

Cet extrait nous dit que des alliances anciennes auraient uni différents peuples gaulois, ici entre les Bellovaques et les Héduens mais aussi avec des populations britanniques, chez qui ils auraient trouvés refuge au moment de la « *Guerre des Gaules* ».

Concernant la durabilité des liens entre Gaules et île de Bretagne, et leurs échanges, le général romain précise plus loin dans son récit (BG, IV, XX) :

*« César n'avait plus devant lui qu'une petite partie de l'été ; bien que dans ces régions – car toute la Gaule est tournée vers le nord – les hivers soient précoces, il voulut néanmoins partir pour la Bretagne, parce qu'il se rendait compte que dans presque toutes les guerres que nous avons faites contre les Gaulois, ceux-ci avaient reçu des secours de la Bretagne [...] En effet, à part les marchands, il est rare que personne se risque là-bas, et les marchands eux-mêmes ne connaissent rien en dehors de la côte et des régions qui font face à la Gaule. Aussi eut-il beau faire venir de partout des marchands, il lui était impossible de rien n'apprendre ni sur l'étendue de l'île, ni sur le caractère et l'importance des peuples qui l'habitent, ni sur leur manière de faire la guerre ou de vivre, ni sur les ports qui étaient capables de recevoir un grand nombre de gros navires. »*⁸²³

⁸²¹ Traduction de L.-A. Constans, 1926.

⁸²² *Ibid.*

⁸²³ *Ibid.*

César nous parle ici des contacts marchands entre le Nord des Gaules et les régions côtières du Sud de l'île de Bretagne. Il dit aussi que les bretons insulaires auraient porté secours aux Gaulois lors des batailles les opposants aux armées romaines, confirmant ainsi les propos précédents sur des alliances entre des populations des deux côtés des rives de la Manche.

- Un exemple archéologique en Grande-Bretagne :

Une des trois sépultures à inhumation mises au jour à Kelvedon « Great Brackstead » (Essex), datées du début du I^{er} siècle de notre ère, est celle d'un homme accompagné d'armes et de vaisselles vraisemblablement manufacturées en Gaule Belgique, mais aussi d'autres fabrications locales britanniques⁸²⁴. Dans « *A Late Iron Age Warrior Burial from Kelvedon, Essex* », Paul R. Sealey (2007) écrit à propos du porteur d'armes de Kelvedon :

*« He was in touch in fashions in armaments on the European mainland; if he had not experienced the world across the Channel at first hand, he was at least in contact with armourers who were familiar with weaponry in Gaul. The possibility that he had travelled beyond his native shores distances him still further from the rank and file. »*⁸²⁵

2.1.1. L'âge biologique et social

- L'âge biologique :

La détermination anthropologique :

L'observation de la maturation osseuse des squelettes permet une estimation de l'âge des individus selon des classes plus ou moins variables⁸²⁶. Pour les sujets considérés comme adultes, celles-ci sont déterminées d'après l'observation de l'oblitération des sutures crâniennes⁸²⁷ et des usures dentaires⁸²⁸. La croissance des squelettes des individus immatures est estimée d'après l'étude de leur évolution staturale (synostose des épiphyses et sphéno-occipitale)⁸²⁹ et de la denture (stade d'éruption dentaire et

⁸²⁴ Sealey 2007, p. 38.

⁸²⁵ Extrait de Sealey 2007, p. 40.

⁸²⁶ Pinard, In: Auxiette et al. 2012, p. 65.

⁸²⁷ Masset 1971; White et al. 2016, p. 392.

⁸²⁸ Schmitt 2002; White et al. 2016, p. 391.

⁸²⁹ Masset 1973.

minéralisation)⁸³⁰. L'estimation de l'âge des défunts se détermine d'après une population de référence⁸³¹ dont la constitution varie d'un auteur à l'autre, selon la date de découverte et la précision de l'étude des vestiges osseux. Les études anthropologiques, devenant aujourd'hui davantage systématiques⁸³², permettent d'établir un consensus parmi les méthodes d'analyses employées et une meilleure connaissance de la démographie des temps étudiés. La sélection de référents sur une échelle réduite, s'appuyant sur un nombre limité de critères, permet une plus grande fiabilité des indicateurs anthropologiques, mais n'autorise pas cependant une étude comparative sur un large espace spatio-temporel. Concernant la fiabilité de l'estimation de l'âge des défunts et la constitution de classes, Aurore Schmitt (2002) écrit dans « *Estimation de l'âge au décès des sujets adultes à partir du squelette : des raisons d'espérer* » :

*« L'imprécision de l'estimation de l'âge au décès est donc un fait maintenant admis. Cette remise en cause a conduit les anthropologues à développer différentes stratégies. La première consiste à abandonner l'âge individuel précis pour des classements par intervalle chronologique [...]. Néanmoins, la taille des intervalles, aussi large soit-elle, ne garantit pas la fiabilité de l'estimation. »*⁸³³

- L'étude des données anthropologiques :

La plupart des vestiges osseux dont l'âge a été estimé au sein des lieux funéraires traités proviennent de sépultures à inhumation, davantage présentent de la fin du 1^{er} âge du Fer à La Tène C1, ainsi qu'à la fin de la période (principalement pour les territoires insulaires, particulièrement dans les Cornouailles). En effet, la crémation des corps (fractionnant et détériorant les ossements, ne permettant alors aucune étude fiable de certains critères anthropologiques⁸³⁴) paraît se développer dans une grande part des territoires traités, notamment au nord-ouest de la Seine, à partir du III^e siècle avant J.-C., comme vu plus haut dans le chapitre consacré aux ensembles à crémation exclusive.

Les publications consultées pour la réalisation de l'inventaire sur lequel s'appuie cette étude ne présentent que rarement des estimations précises des âges des défunts. Celles-ci exposent bien souvent une seule distinction entre « adulte » et « immature »,

⁸³⁰ White et al. 2016, pp.387-390.

⁸³¹ Séguy, Buchet 2011, pp. 77-97.

⁸³² Bonnabel 2012, p. 119.

⁸³³ Extrait de Schmitt 2002, p. 52.

⁸³⁴ Pinard, In : Auxiette et al. 2012, p. 66.

ou parfois des classes d'âges variables selon les différents auteurs. Ces estimations d'âges sont connues pour seulement 174 lieux funéraires. L'étude de ces sites est effectuée selon trois systèmes de classification différents.

Classification 1 :

Luc Baray (2003) présente une classification en cinq catégories d'âges⁸³⁵ (Tableau VI, page suivante). L'auteur se réfère à Georges Olivier⁸³⁶ pour la détermination de l'âge des sujets immatures, ainsi qu'à Don R. Brothwell⁸³⁷ et Bernard Dedet⁸³⁸ pour celle des individus adolescents et adultes :

- Nouveau-né : de la naissance à 1 an ;
- Petit enfant : de 1 à 4 ans ;
- Enfant : de 5 à 9 ans ;
- Adolescent : de 10 à 14 ans ;
- Adulte : à partir de 15 ans.

D'après les éléments connus et répartis selon le système inspiré des écrits de Luc Baray, les parts d'adultes et d'immatures semblent presque équivalentes. Cependant, la division des classes concernant la seconde catégorie d'individus permet de constater une proportion plus importante de sujets à partir de l'adolescence. En effet, les nouveau-nés et les petits enfants paraissent bien moins nombreux au sein des lieux funéraires que les enfants de plus de 5 ans et les adolescents. On constate que, parmi les adultes, la part la plus importante est celle comprise entre 15 et 30 ans.

⁸³⁵ Baray 2003, p. 26.

⁸³⁶ OLIVIER (G.) – *Pratique anthropologique*, Éditions Vigot Frères, Paris, 1960, 299 p.

⁸³⁷ BROTHWELL (D. R.) – *Digging Up Bones: The Excavation, Treatment and Study of Human Skeletal Remains*, British Museum, London, 1963, 194 p.

⁸³⁸ DEDET (B.) – *Rites funéraires protohistoriques dans les Garrigues languedociennes*, Revue Archéologique de Narbonnaise, suppl. 24, Éditions CNRS, Paris, 1992, 413 p.

<i>Tableau VI. Répartition des classes d'âges pour 274 individus dont 132 adultes (49%) et 140 immatures (51%) (d'après un système de classification inspiré de Baray 2003)</i>							
Nouveau-né	Naissance – 1 an	28 nouveau-nés (10% des individus)					
Petit enfant	1 – 4 ans	25 petits enfants (9% des individus)					
Enfant	5 – 9 ans	43 enfants (16% des individus)					
Adolescent	10 – 14 ans	44 adolescents (16% des individus)					
Adulte	15 – Plus de 50 ans	134 adultes (49% des individus)	Adultes jeunes	15 – 19 ans	60 individus (44% des adultes)		
			Adultes moyens	20 – 29 ans	21 individus (16% des adultes)		
			Adultes matures	30 – 49 ans	39 individus (29% des adultes)	30 – 39 ans	21 individus (54% des adultes matures)
						40 – 49 ans	18 individus (46% des adultes matures)
			Adultes âgés	Plus de 50 ans	14 individus (11% des adultes)		

Classification 2 :

Le second système de classification est extrait de la thèse de doctorat en sciences médicales de Jean-Pol Beauthier (2009) intitulée « *Contribution à l'approche anthropologique et médico-légale des sutures viscérocâniennes utiles dans l'estimation de l'âge au décès (Sutures palatines, fronto-naso-maxillaires et zygomatiques)* », soutenue à l'Université Libre de Bruxelles, et est divisé en quatre grandes classes⁸³⁹ (Tableau VII, page suivante) :

- Périnatal : nouveau-né ;
- *Infans* (Enfant) : *Infans I* (stade infantile précoce) : de 0 à 7 ans ;
- *Infans II* (stade infantile tardif) : de 8 à 14 ans ;
- *Juvenis* (Adolescent) : de 15 à 20 ans ;
- Adulte : Jeune adulte : de 21 à 39 ans ;
- Adulte mature : de 40 à 59 ans ;
- Adulte âgé : plus de 59 ans.

La répartition des âges de 333 individus, d'après le système de classification de J.-P. Beauthier, témoigne d'un nombre bien plus important de sujets immatures (65%). Les classes d'âges d'enfants et de grands adolescents (de la naissance à 20 ans), répartis selon trois grandes catégories, paraissent illustrer une prédominance des individus de 0 à 14 ans. On peut également noter un faible pourcentage de nouveau-nés, ne représentant que 4% des individus. Concernant les sujets adultes, on constate que ceux âgés de moins de 40 ans paraissent en plus grand nombre ; confirmant ainsi les observations faites d'après le système de classification précédent.

⁸³⁹ Beauthier 2009, p. 63, Tableau 26.

Tableau VII. Répartition des classes d'âges pour 333 individus dont 117 adultes (35%) et 216 immatures (65%) (d'après le système de classification de Beauthier 2009)

Périnatal	Nouveau-né (naissance)	12 individus (4% des individus)			
Infans – Enfant	0 – 14 ans	145 individus (43% des individus)	Infans I – Stade infantile précoce	0 – 7 ans	70 individus (48% des Infans)
			Infans II – Stade infantile tardif	8 – 14 ans	75 individus (52% des Infans)
Juvenis – Adolescent	15 – 20 ans	59 individus (18% des individus)			
Adulte	21 – Plus de 60 ans	117 individus (35% des individus)	Jeune adulte	21 – 39 ans	83 individus (71 % des adultes)
			Adulte mature	40 – 59 ans	32 individus (27% des adultes)
			Adulte âgé / sénior	Plus de 59 ans	2 individus (2% des adultes)

Classification 3 :

La dernière catégorisation des âges est effectuée d'après le système présenté par Natasha Powers (2012) dans « *Age at death estimation* », plus précis que les précédents et divisé en cinq classes d'âge⁸⁴⁰ (Tableau VIII, page suivante) :

- Néonatal : moins de 4 semaines ;
- Postnatal : Postnatal précoce : 1 à 6 mois ;
- Postnatal tardif : 7 à 11 mois ;
- Enfant : Stade infantile précoce : de 1 à 5 ans ;
- Stade infantile tardif : de 6 à 11 ans ;
- Adolescent : de 12 à 17 ans ;
- Adulte : Jeune adulte : 18 à 25 ans ;
- Adulte entre deux âges : 26 à 45 ans ;
- Adulte mature : plus de 45 ans.

Cette dernière répartition de 259 individus, d'après les cinq grandes classes proposées par Natasha Powers, semble également témoigner d'une prépondérance des jeunes individus de 0 à 18 ans. Cependant, la répartition de l'ensemble des sujets pris en compte montre que comparativement aux cinq grandes classes d'âge illustrées, celle concernant les individus vus comme adultes (à partir de 18 ans), est majoritaire, car comprenant 103 sujets, soit 40% des individus de l'échantillon.

Rappelons que les répartitions proposées des individus sont tributaires de l'état de la documentation consultée, dont la précision des données concernant les âges biologiques des défunts diverge d'une publication à l'autre. Par conséquent, celles-ci ne peuvent pas être considérées comme représentatives d'une réalité anthropologique et n'offrent qu'un aperçu des différentes classes d'âge visibles au sein des espaces sépulcraux étudiés.

⁸⁴⁰ Powers 2012, pp. 13-14, Tables 4 et 5.

<i>Tableau VIII. Répartition des classes d'âges pour 259 individus dont 103 adultes (40%) et 156 immatures (60%) (d'après le système de classification de Powers 2012)</i>							
Néonatal	Moins de 4 semaines	12 néonataux (5% des individus)					
Postnatal	1 – 11 mois	11 postnataux (4% des individus)	Postnatal précoce	1 – 6 mois	5 individus (45% des postnataux)		
			Postnatal tardif	7 – 11 mois	6 individus (55% des postnataux)		
Enfant	1 – 11 ans	80 enfants (31% des individus)	Stade infantile précoce	1 – 5 ans	34 individus (42% des enfants)		
			Stade infantile tardif	6 – 11 ans	46 individus (58% des enfants)		
Adolescent	12 – 17 ans	53 adolescents (20% des individus)					
Adulte	18 – Plus de 46 ans	103 adultes (40% des individus)	Jeune adulte	18 – 25 ans	44 individus (43% des adultes)		
			Adulte entre deux âges	26 – 45 ans	40 individus (39% des adultes)	26 – 35 ans	24 individus (60%)
						36 – 45 ans	16 individus (40%)
			Adulte mature	Plus de 45 ans	19 individus (18% des adultes)		

- Les classes d'âges au sein des ensembles funéraires :

Espaces funéraires présentant une classe d'âge majoritaire :

Les lieux présentant une plus forte proportion de sujets adultes sont attestés à travers toute la zone traitée pour l'ensemble de la période⁸⁴¹. Les lieux accueillant une part de sujets immatures plus importante sont également connus, en nombre moindre⁸⁴².

Bien que la majorité des lieux funéraires considérés présentent davantage de sujets matures, certains lieux accueillent autant d'adultes que d'enfants, comme à Verson « Écoquartier des Mesnils » (Calvados), Hallstatt D2 – La Tène B2, cent-trente-sept sépultures individuelles ou plurielles⁸⁴³.

⁸⁴¹ La Forêt Fouesnant « Poulgigou » (Finistère), Hallstatt A3 – La Tène A, 13 adultes et 1 immature d'environ 18 mois (Gomez de Soto et al. 2011, p. 86) ; Morlaix-Ploujean « Kervellec » (Finistère), Hallstatt D3 – La Tène A, 18 adultes et 12 adolescents et adultes (Gomez de Soto et al. 2011, p. 86) ; Fontenay-le-Marmion « La Grande pièce » (Calvados), La Tène B1, 12 adultes, 10 immatures et 3 individus d'âge indéterminé (Delrieu 2009, p. 33) ; Bouqueval « Le Fossé à Deux Gueülles » (Val-d'Oise), La Tène B2, 8 adultes, 1 adolescent de 13-15 ans, 2 enfants et 3 individus d'âge indéterminé (Marion 2012, p. 102) ; Lauwin-Planque « ZAC Les Hussards » (Nord), La Tène B2, inhumation de 6 adultes et crémation de 2 immatures (Leroy-Langelin et al. 2012, p. 77) ; Mory-Montcrux « Sous-les-Vignes-d'en-Haut » (Oise), Début La Tène C1, trois adultes (sépultures n°1, 3 et 4), 1 enfant de 7 ans (sépulture n°2) et 1 enfant de 4 ans (sépulture n°5) (Blanchet 1983a, p. 257 ; 1983b, pp. 67-69) ; King's Road (Guernesey), La Tène C1 – La Tène D1a, 18 adultes et 4 immatures (De Jersey 2010, p. 294) ; Mondeville « L'Étoile – groupe 2 » (Calvados), La Tène C2 – La Tène D1, 35 adultes, 2 enfants de 0 à 4 ans (sépultures n° 9 et 24), 2 enfants de 5 à 9 ans (sépultures n°22 et 32) et 1 autre de 10 à 14 ans (sépulture n°35) (Vauterin, Guillon 2010) ; Cizancourt « La Sole des Galets » (Somme), La Tène D1a, 15 adultes et 1 immature âgé entre 7 et 13 ans (sépulture n°3) (Lefèvre 1998b, p. 112 ; Ginoux 2007, p. 71) ; Saint-Jacut-de-la-Mer « Les Haches » (Côtes-d'Armor), La Tène D2b, 5 adultes et 2 adolescents (un homme et quatre femmes) (Gomez de Soto et al. 2011, p. 86 ; Bizien-Jaglin 2012, p. 36) ; Ursel-Rozestraat (Flandre Orientale), La Tène D2b – période gallo-romaine, 57 adultes et 7 immatures entre 0 et 14 ans (sépultures n° 8, 15, 17, 39, 46, 55 et 64) (Bourgeois 1998, pp. 124-125, Tableau I) ; Ventnor « Steephill » (Île de Wight), *Late Iron Age – Latest Iron Age*, 2 adultes (un homme et une femme) et 1 enfant de 6 ans (Whimster 1981, p. 325) ; Marnel Park and Merton Rise (Hampshire), *Latest Iron Age – Romano-British period*, 8 adultes, 4 enfants et 2 périnataux (Wright et al. 2009, p. 1, Table HB1, p. 2, Table HB2).

⁸⁴² Éterville « le Clos des Lilas » (Calvados), Hallstatt D2 – La Tène B2, entre 140 et 150 individus comprenant 45% d'adultes et 55% d'immatures (Delrieu 2009, p. 12) ; Sérent (Morbihan), La Tène A, 2 adultes et 3 immatures (deux sépultures doubles contenant un adulte et un enfant de 12 ans et une sépulture individuelle accueillant un enfant de 5 ans) (Gomez de Soto et al. 2011, p. 86) ; Suddern Farm (Hampshire), *Middle Iron Age*, 66 immatures ou adolescents et une trentaine d'adultes (Fitzpatrick 2010, p. 19) ; Bonneuil-en-France (Val-d'Oise) ; La Tène D1b évoluée, 6 immatures de moins de deux ans et 1 adulte de 20-30 ans (sépulture n°222) (Lecomte-Schmitt, Le Forestier 2012, p. 101) ; Jort « Rue Paul Duhomme » (Calvados), La Tène D1 – période gallo-romaine, les individus immatures sont majoritaires au sein des cinquante tombes mises au jour (Carpentier 2014, p. 54) ; Esvres-sur-Indre « La Haute Cour », La Tène D1 – période gallo-romaine, une majorité de sujets immatures a été dénombrée parmi les dix-neuf tombes à inhumation (Chimier, Riquier 2009, p. 86)

⁸⁴³ Germain-Vallée et al. 2013, p. 78.

Espaces funéraires ne présentant qu'une seule classe d'âge :

Certains lieux paraissent exclusivement réservés aux adultes ou aux immatures⁸⁴⁴. De même, d'après les informations recueillies, certains lieux ou groupes funéraires ne semblent compter que des sépultures d'enfants, bien que ceux-ci paraissent plus exceptionnels que ceux réservés aux adultes⁸⁴⁵.

Distinction spatiale des classes d'âge :

On peut parfois observer une distinction spatiale entre les adultes et les enfants au sein d'un même lieu funéraire. Par exemple, sur l'île de Thanet à Gateway (Kent), où trois groupes de tombes datées du I^{er} siècle de notre ère ont été découvertes. On constate que le groupe n°2 est composé de six tombes accueillant exclusivement des sujets adultes alors que les deux autres présentent des restes de défunts immatures. D'autres lieux semblent présenter un nombre égal ou presque d'individus de différentes catégories d'âge. Les trois tombes à inhumation individuelle de La Tène A mises au jour à Soliers « Parc d'Activités Eole – Le Bon Sauveur » (Calvados), présentaient respectivement un homme adulte, une adolescente et un enfant⁸⁴⁶. Parmi la trentaine de tombes datées entre La Tène B2 et La Tène C1 découvertes à Nanterre « Avenue Jules Quentin » (Hauts-de-Seine), « *Hommes, femmes et enfants se trouvent représentées dans des proportions similaires.* »⁸⁴⁷. Lors de la seconde occupation du site funéraire de Ramsgate (Kent) au *Middle Iron Age*, trois tombes à inhumation et trois autres à crémation contenaient les corps de trois adolescents âgés de 14 à 17 ans et de trois adultes entre 29 et 40 ans.

⁸⁴⁴ Barton Stacey (Hampshire), *Middle Iron Age*, inhumation d'un homme et trois femmes (De'Athe 2013, p. 9, Table 3) ; Pougoulm (Finistère), La Tène D, inhumation de plusieurs femmes ; Saint-Sauveur « Le Champ à Trois Coins » (Somme), La Tène D1a, crémation de dix adultes ; Bridport « West Bay » (Dorset), 81 – 83 avant J.-C., inhumation d'un homme et une femme ; Bleadon « Whitegate Farm » (Somerset), *Late Iron Age*, inhumation d'un homme de 50 ans et d'une femme de 35-46 ans ; Creil « Le Houy » (Oise), La Tène D2, crémation de trois adultes ; Upper Clatford « Bury Hill » (Hampshire), *Late Iron Age – Latest Iron Age*, inhumation de deux femmes ; Hordean « Shell's Corner » (Hampshire), *Latest Iron Age*, inhumation d'une jeune femme et de deux adultes de sexe indéterminé ; Ashford « Brisley Farm » (Kent), 10 – 50 de notre ère, inhumation de deux jeunes hommes ; Birdlip « Cowley » (Gloucestershire), *Latest Iron Age*, inhumation d'un homme et trois femmes ; Bourton-on-the-Water « Salmonsbury » (Gloucestershire) 25 – 40 de notre ère, inhumation d'un homme et d'un autre adulte de sexe indéterminé ; Hailes « Ireley Farm » (Gloucestershire), *Latest Iron Age*, inhumation d'un homme et une femme.

⁸⁴⁵ Orléans « 18 rue porte Saint-Jean » (Loiret), La Tène C2, inhumation de plusieurs immatures ; Lechworth « Wilbury Hill » (Hertfordshire), *Late Iron Age*, inhumation de deux enfants de 6-7 ans ; Nanterre « Les Guignons » (Hauts-de-Seine), La Tène D1 – La Tène D2, inhumation de plusieurs immatures ; Sanderstead « King's Wood » (Surrey), 40 – 70 de notre ère, crémation de plusieurs immatures.

⁸⁴⁶ Issenmann 2011, p. 84.

⁸⁴⁷ Extrait de Marion 2012, p. 105.

- L'âge social :

L'étude anthropologique physique des morts ne renseigne pas l'âge social des défunts exhumés. Celui-ci dépend de la structure socio-politique, culturelle et religieuse à laquelle chaque individu appartient⁸⁴⁸. Dans ses travaux, Arnold Van Gennep (1981) expose la nécessité de la pratique de « rites » marquant le « passage » d'un état à un autre, notamment celui d'enfant à adulte. L'arrivée d'un individu dans son nouveau corps social est alors ponctuée par une cérémonie, un événement public, intronisant la personne dans son nouvel état de membre à part entière du groupe. Dans les sociétés occidentales contemporaines, ce « rite de passage » n'est plus vraiment marqué d'un point de vue social (l'adolescence ayant pris une place importante dans la construction de l'individu social), hormis la majorité légale ou civile variant selon les pays entre 18 et 21 ans. Cependant, « les rites de passage » demeurent présents selon l'appartenance religieuse de chacun. Par exemple, les chrétiens catholiques pratiquent trois rites en des temps précis au cours de l'enfance et de l'adolescence permettant au croyant d'être reconnu comme membre de la communauté religieuse (Baptême, Communion et Confirmation)⁸⁴⁹. De même, la Bar Mitsva juive introduit le jeune adolescent à une vie de membre majeur de sa communauté, lui autorisant alors la pratique de rites et prières⁸⁵⁰. Ces événements marquent ainsi la sortie de l'enfance vers un nouveau corps physique et religieux. Toutefois, c'est là un âge « biologique », bien que non strict, qui détermine le moment du rite et donc le passage d'un âge « social » à un autre.

Concernant les populations étudiées, rappelons les mots de César sur l'accompagnement d'un jeune garçon n'étant pas encore en âge de porter les armes (*La Guerre des Gaules*, VI, XVIII) :

*« Dans les autres usages de la vie, la principale différence qui les sépare des autres peuples, c'est que leurs enfants, avant qu'ils ne soient en âge de porter les armes, n'ont pas le droit de se présenter devant eux en public, et c'est pour eux chose déshonorante qu'un fils encore enfant prenne place dans un lieu public sous les yeux de son père. »*⁸⁵¹

⁸⁴⁸ Séguy, Buchet 2011, pp. 42-45.

⁸⁴⁹ Cuperly 2005, pp. 136-138.

⁸⁵⁰ *Id.*, p. 134.

⁸⁵¹ Traduction de L.-A. Constans, 1926.

Le proconsul romain nous indique ici que chez les Gaulois le port d'armes marque le passage de l'enfance vers un âge permettant une véritable intégration publique du garçon comme membre reconnu du groupe. Dans le domaine funéraire, cette condition d'âge social pour la réunion d'un adulte et d'un enfant dans un même lieu funéraire, ou encore une même tombe, ne semble pas se confirmer.

Conclusion :

Au regard des éléments pris en compte dans ce chapitre, nous constatons que toutes les classes d'âge sont présentes au sein des ensembles funéraires étudiés. Néanmoins, d'après les trois systèmes classifications proposés comme exemples, on remarque une prédominance des sujets adultes, particulièrement de la classe d'âge comprise entre 18 et 40 ans. La perception d'un âge biologique rattaché à une maturité sociale ne peut être avancée en l'absence de texte provenant des populations étudiées. Si César nous parle de l'âge acceptable pour un garçon de porter des armes pour devenir « homme » et être vu comme membre de son groupe, il ne précise pas d'âge biologique rattachée à cette attribution sociale de l'introduction du garçon gaulois au monde adulte du guerrier. L'âge des porteurs d'armes découverts dans les lieux funéraires inventoriés n'est que trop rarement renseigné pour permettre une bonne compréhension de l'âge du passage de l'enfance à la maturité sociale du guerrier gaulois ou briton.

2.1.2. Le sexe et le genre

- La détermination du sexe :

Le sexe des individus adultes est dans la grande majorité des cas déterminé d'après des caractères discriminants de l'os coxal⁸⁵², vu comme l'élément le plus fiable concernant la différenciation sexuelle des défunts. Un sujet féminin possède une grande échancrure sciatique ouverte, en forme de U, une aile iliaque fine et transparente, ainsi qu'un trou obturateur triangulaire. Au contraire, l'os coxal masculin présente une échancrure sciatique relativement fermé, en forme de V, une aile iliaque

⁸⁵² Gaillard 1960; Ferembach et *al.* 1979, pp. 8-15; Pinard, In: Auxiette et *al.* 2012, p. 65; White et *al.* 2016, pp. 226-240.

épaisse et opaque, un trou obturateur ovale et une arcade pubienne plus étroite que chez un individu féminin.

Les caractères sexuels d'autres parties anatomiques sont aussi regardés⁸⁵³, tels que le crâne (aspect et robustesse ou gracilité), le rachis (mesure des diamètres transversaux, plus petits chez les femmes), la ceinture scapulaire (longueur, largeur et poids de la clavicule et de la scapula) et les os longs (mesure et masse de l'humérus, du radius, de l'ulna, du fémur et du tibia : lourds et plus longs chez les hommes). Le crâne féminin est plus petit que le masculin et possède une forme et des contours arrondis, ainsi que des orbites rondes et étroites, et un front arrondi et plat. Tandis que celui d'un homme est davantage large et massif, avec des contours anguleux et, contrairement au crâne féminin, possède un chignon occipital⁸⁵⁴, des apophyses mastoïdes et une mandibule robuste. Les bosses frontales et pariétales ne sont que peu marquées chez l'homme comparativement à ceux des femmes.

La détermination du sexe par observation anthropologique ne peut être autorisée qu'en présence de la totalité de l'os regardé. Cependant l'analyse de certains éléments constituant les ossements permet également de connaître le sexe et l'âge de certains individus. Par exemple, la teneur en citrate est plus élevée dans les tissus osseux des sujets féminins à partir de l'adolescence⁸⁵⁵.

Regardons ici la répartition des sexes selon les trois systèmes de classification des âges présentés dans le sous-chapitre précédent. La conservation des ossements des individus étudiés, décédés il y a plus de deux millénaires, n'autorise que rarement une étude précise. Lors d'une attribution de genre masculin ou féminin s'appuyant sur le mobilier funéraire, dont la fiabilité reste très arbitraire, celle-ci est alors liée à la préservation des objets après leur dépôt dans la sépulture.

- La prédominance d'un sexe au sein des lieux funéraires :

Les individus masculins paraissent légèrement dominants au sein des lieux funéraires traités, représentant un peu plus de la moitié des individus dont le sexe est précisé d'après les éléments inventoriés. Ces résultats viennent notamment confirmer ceux de Luc Baray (2003) dans son étude des sépultures du Bassin parisien de la fin

⁸⁵³ Ferembach et al. 1979, pp. 15-19

⁸⁵⁴ Ferembach et al. 1979, p. 21; White et al. 2016, pp. 414-417.

⁸⁵⁵ Ferembach et al. 1979, p.

du VII^e au II^e siècle avant notre ère. L'auteur parle d'une relative « *surmasculinité* »⁸⁵⁶. Nous rejoindrons également L. Baray lorsqu'il écrit :

*« En ce qui concerne les rapports quantitatifs entre les hommes et les femmes, aucune interprétation cohérente ne peut être présentée, faute d'études démographiques. »*⁸⁵⁷

En effet, les proportions de femmes et d'hommes selon les différents espaces funéraires regardés sont bien trop variables dans le temps et l'espace pour reconnaître une prédominance marquante d'un sexe ou de l'autre. Et bien que les individus déterminés comme masculins paraissent, au vu des éléments connus, plus nombreux au sein des lieux qui nous intéressent, on connaît aussi certains ensembles de tombes comprenant davantage de femmes. C'est le cas par exemple au sein des huit tombes à inhumation du début de La Tène C1 mises au jour à Allonne « Les Quarante Mines – Les Moulins – ZAC de Ther » (Oise) présentant les corps de seize défunts⁸⁵⁸. Pascal Paris (1996) note dans son article consacré à cet ensemble funéraire que :

*« [...] Ce constat repose sur le fait qu'aucun homme n'a été identifié. Sur seize individus, six n'ont pu être sexuellement déterminés. Néanmoins la proportion de femmes et d'enfants demeurent nettement supérieure au nombre total d'individus. »*⁸⁵⁹

- Les défunts des tombes isolées :

Dans la majorité des cas de tombes isolées inventoriés, celles-ci sont destinées à accueillir des individus masculins⁸⁶⁰.

Homme et femme dans une même sépulture :

Comme il est dit dans le chapitre consacré aux sépultures plurielles⁸⁶¹, les tombes contenant les corps d'un homme et d'une femme sont souvent vues comme des « *tombes conjugales* »⁸⁶². L'association des défunts des deux sexes dans une même

⁸⁵⁶ Extrait de Baray 2003, p. 32.

⁸⁵⁷ *Id.* p. 93.

⁸⁵⁸ Malrain et al. 1996a, p. 297.

⁸⁵⁹ Extrait de Paris 1996, p. 171.

⁸⁶⁰ Exemples : Biddenham (Bedfordshire), 415 – 170 avant J.-C. ; Lacroix-Sant-Ouen « Parc Scientifique » (Oise), La Tène B ; Eggington « Manor Farm » (Bedfordshire), *Middle Iron Age* ; Rungis « Rue de la Gare » (Val-de-Marne), La Tène C1 ; Ymonville « Les Hyèbles » (Eure-et-Loir), La Tène C1 ; Soham (Cambridgeshire), *Late Iron Age* ; Saint-Georges-lès-Baillargeaux « Varennes » (Vienne), 50 avant J.-C.

⁸⁶¹ Voir la définition p. 718 et le chapitre p. 202.

⁸⁶² Ragon 1981, p. 44.

Exemples : Sarry « Les Auges » (Marne), La Tène A1 – La Tène B1, sépultures n°332 et n°358 ; Saint-Memmie « Rue du Pont alips » (Marne), début La Tène B1, sépulture isolée ; Gravon « le Chemin de l'Écluse » (Seine-et-Marne), sépulture n°24 de La Tène B2, sépulture n°25 de La Tène C1 ; Liry « La

tombe n'est rencontré que rarement au sein des ensembles funéraires étudiés comparativement aux sépultures présentant des femmes accompagnées d'individus immatures.

- Le sexe des individus par classes d'âge :

Malgré l'absence de précision concernant le sexe des défunts, en observant les répartitions graphiques des individus par sexe ou genre selon les classes d'âge des trois systèmes regardés dans ce chapitre (Fig. 81 à 83, pp. 312-313), on remarque une part différente de sujets masculins et féminins. En effet, les hommes semblent davantage présents au sein des classes d'âge de 20-39 ans d'après le système inspiré par Luc Baray, de 21-39 ans d'après celui de Beauthier et de 26-35 ans selon la classification de Powers. Il est à noter que le nombre de femmes paraît croître et devenir égal voire plus important que la part de sujets masculins à partir de l'âge de 35 - 40 ans. Le premier graphique (Fig. 81, page suivante), illustrant cinq catégories d'âges, montre que les femmes sont bien plus nombreuses à partir de la tranche des 30-39 ans et deviennent légèrement plus nombreuses que les hommes au-delà de 40 ans, pour ne plus représenter qu'une faible part de la population archéologique après 50 ans. La répartition de 117 individus selon les trois classes d'âge de sujets adultes proposées par Jean-Pol Beauthier (Fig. 82, page suivante) illustre plus nettement une diminution du nombre général d'individus au sein des lieux funéraires après 40 ans mais aussi une faible augmentation du nombre de femmes en comparaison avec celle des hommes qui semble baisser et atteindre une part équivalente pour les deux sexes. Enfin la distinction des adultes en quatre tranches d'âge selon Natasha Powers (Fig. 83, p. 313) atteste plus explicitement une forte croissance du nombre de sujets féminins pour la classe comprise entre 36 et 45 ans. Parmi les 103 individus compris dans cet exemple, les femmes paraissent ainsi nettement majoritaires dans cette tranche d'âge et moins présentes que les hommes après 45 ans, comme constater dans les deux autres exemples précédents.

On observe bien là une prédominance d'un sexe ou de l'autre selon les différentes classes d'âge. Les hommes semblent plus nombreux au sein des catégories d'adultes avant 35 – 40 ans et au-delà de 45-50 ans. Les femmes, au contraire, sont alors bien plus visibles parmi les individus âgés entre 35 et 45 ans. Cependant, les échantillons

Hourgnotte » (Ardennes), La Tène C1, sépulture n°3 ; Mondeville « L'Étoile – groupe 2 » (Calvados), La Tène C2 – La Tène D1, sépulture n°14.

pris en compte dans les exemples exposés sont bien trop faibles et ne sont pas représentatifs de l'ensemble de la population archéologique mais correspondent à seulement quelques cas connus au sein de l'inventaire des données.

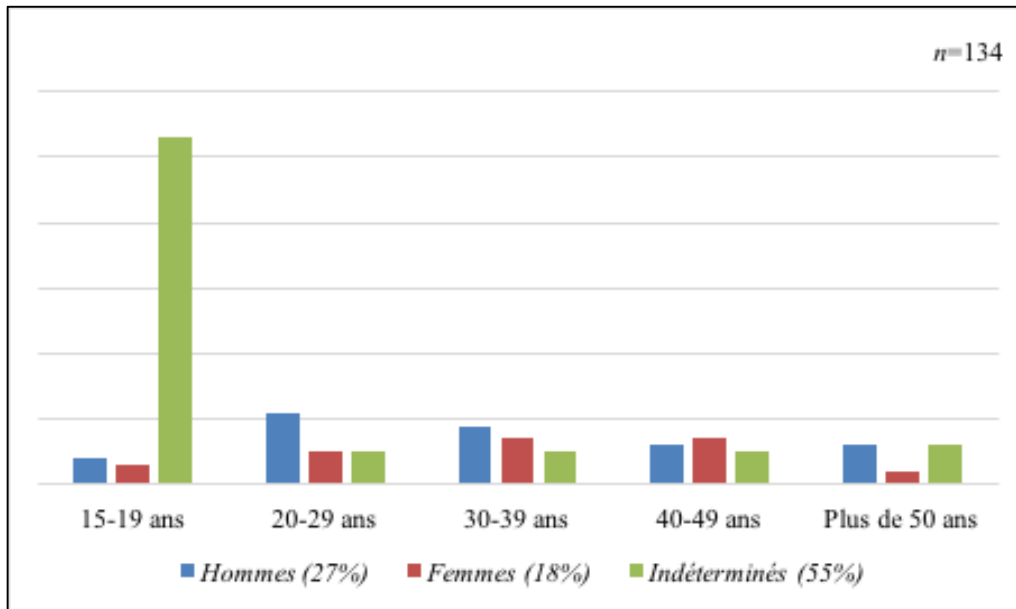


Figure 81. Graphique de répartition des sexes de 134 individus adultes par classe d'âge (d'après le système de classification inspiré de L. Baray 2003)

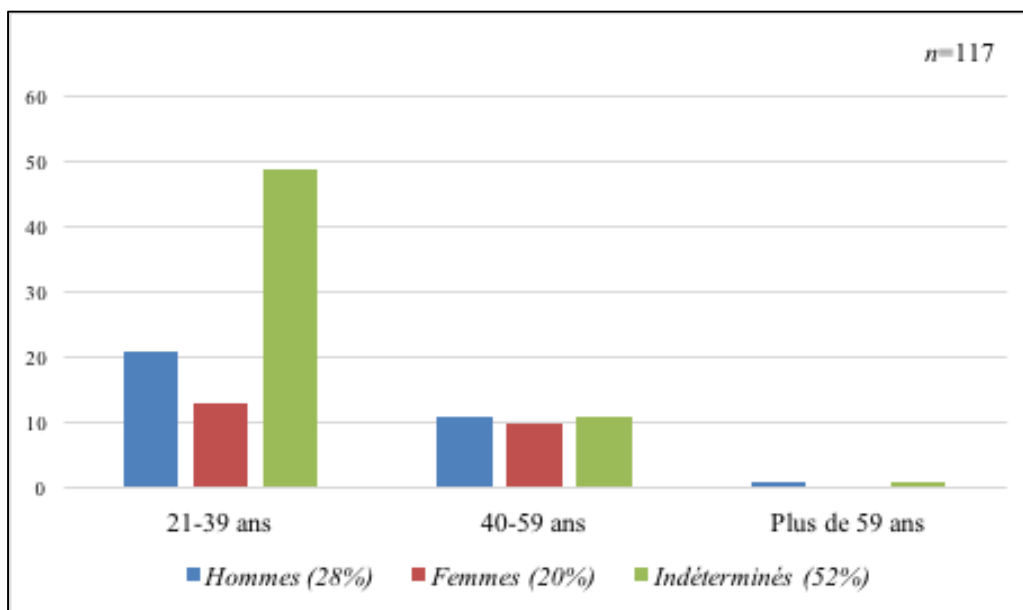


Figure 82. Graphique de répartition des sexes de 117 individus adultes par classe d'âge (d'après le système de classification de J.-P. Beauthier 2009)

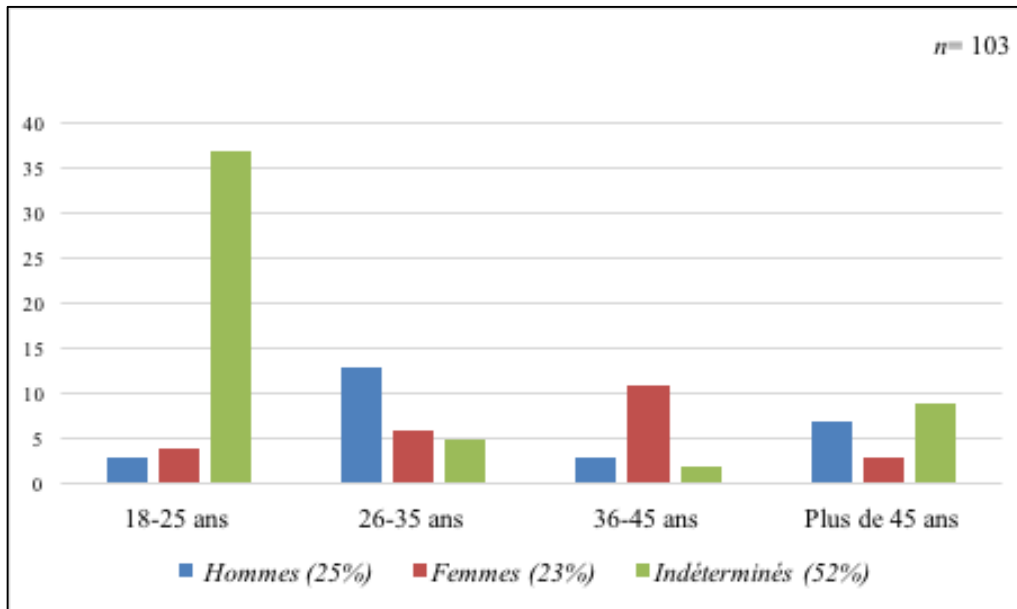


Figure 83. Graphique de répartition des sexes de 103 individus adultes par classe d'âge (d'après le système de classification de N. Powers 2012)

- Le genre :

Il est fréquent de rencontrer dans la littérature archéologique l'attribution d'une sépulture à un genre, masculin ou féminin, d'après les catégories d'objets déposés dans la tombe. Toutefois certains objets tels que les poteries ou parures sont indifféremment associés aux hommes comme aux femmes, ainsi qu'aux adultes comme aux immatures. Cyrille Le Forestier (2009) précise qu'au sein du grand ensemble de tombe de Bobigny (Seine-Saint-Denis) :

« La présence de fibule ne semble ni liée à l'âge ni au sexe des individus. »⁸⁶³

Certains objets sont vus comme des éléments symboliques du « féminin » ou du « masculins »⁸⁶⁴. Par exemple, les armes, rasoirs et certains outils (haches, etc.) sont compris comme des objets masculins alors que les éléments de parure en grand nombre, certains ustensiles de toilette comme les miroirs en Grande-Bretagne, ou outils (fusaiöles, aiguilles, etc.) sont interprétés comme l'apanage des tombes féminines. Sans étude anthropologique d'ossements bien conservés, on parle d'une

⁸⁶³ Extrait de Le Forestier 2009, p. 130.

⁸⁶⁴ Baray 2003, p. 232.

attribution « genrée » et non d'une détermination du sexe des défunts. Certaines tombes complexes possédant des éléments caractéristiques des deux sexes ne permettent pas une interprétation du genre du trépassé d'après son mobilier d'accompagnement.

La tombe à inhumation en ciste du *Middle Iron Age* découverte à Bryher, sur l'île de Scilly en Cornouailles, présentait le dépôt d'une petite épée en fer contenue dans un fourreau en bronze orné et d'un bouclier (éléments d'armement masculins), mais aussi d'un miroir en bronze décoré (ustensile de toilette féminin), et d'éléments de parure et costume tels qu'une fibule ainsi qu'une bague, toutes deux en alliage cuivreux⁸⁶⁵. Les avis divergent concernant la détermination du sexe de l'individu inhumé dans cette sépulture. Le sol acide de l'île, laissant des ossements en mauvais état de conservation, n'autorise pas une estimation exacte du sexe du défunt. Cependant, une analyse de la denture a permis de savoir que nous sommes en présence d'un sujet âgé d'environ 25 ans. Plusieurs chercheurs britanniques voient ici une sépulture double accueillant les corps d'un homme et d'une femme. Dans « *An Iron Age sword and mirror cist burial from Bryher, Isles of Scilly* », Charles Johns (2002-3) précise que:

*« It has been suggested that the 'obvious' explanation for having a sword and mirror in the same grave is two individuals, a man and a woman, were buried in the Bryher cist. This is an interesting theory and satisfies existing gender-related preconceptions about sword burials, which are presumed to be male, and mirror burials, presumed to be female. It is a possibility that cannot be excluded – there is so little surviving bone and it is so poorly preserved that it is impossible to say whether one or two bodies are represented – but it is not supported by the excavation evidence. »*⁸⁶⁶

Dennis Harding (2016) écrit également dans son ouvrage « *Death and burial in Iron Age Britain* » à propos de la tombe de Bryher :

*« The excavator considered the possibility that the cist contained a double inhumation [...] »*⁸⁶⁷

Bien que dans la majorité des cas connus, la détermination anthropologique du sexe confirme une interprétation « genrée » d'après le mobilier, cette idée préconçue voulant associer certains éléments mobiliers à un genre peut parfois confondre ou tromper l'archéologue. En effet, des objets caractérisés comme masculins peuvent

⁸⁶⁵ Johns 2002-3; Cunliffe 2004, p. 78; 2005, p. 206, 551, 557; Fitzpatrick 2007b, p. 127; 2010, p. 19; Harding 2016, p. 82.

⁸⁶⁶ Extrait de Johns 2002-3, pp. 18-19.

⁸⁶⁷ Extrait de Harding 2016, p. 82.

être déposés dans des tombes féminines, et inversement, modifiant ainsi la symbolique rattachée à certains objets.

- Le sexe des défunts des tombes « à char »⁸⁶⁸ :

Concentrées dans la zone « Aisne-Marne », elles sont destinées aux hommes comme aux femmes, comme par exemple dans l'Aisne dans les sépultures 114 et 196 de Bucy-le-Long « La Héronnière », la sépulture 150 de Bucy-le-Long « La Fosse Tounise » ou encore la sépulture 26 de Ciry-Salsogne « Les Grèves ».

Bernard Lambot et Stéphane Verger (1995) ont écrit dans leur article consacré à la tombe à char de Sémide dans les Ardennes :

*« On notera d'ailleurs que ces tombes de femmes et d'enfants ne sont ni les plus pauvres ni les plus petites des sépultures à char. »*⁸⁶⁹

En effet, parmi les « tombes à char », souvent destinées à des individus adultes, on peut remarquer la présence d'enfants ou d'adolescents. La sépulture n°3 du groupe de tombe à inhumation de La Tène B2 découvert à Bouqueval « Le Fossé à Deux Gueülles » (Val-d'Oise) contenait le corps d'un adolescent âgé entre 13 et 15 ans accompagné d'anneaux en bronze, de clavettes d'essieu et de deux mors. Ce jeune individu était vraisemblablement considéré comme un membre à part entière du groupe entant qu'homme en âge de porter des armes car lance et épée étaient également disposées dans sa tombe. Son groupe a volontairement illustré l'importance et de la singularité de ce personnage en disposant dans sa sépulture des éléments caractéristiques de l'univers masculin de la société gauloise à laquelle il appartenait. D'autres objets métalliques ont été découverts auprès de ce défunt, tels qu'un couteau et des éléments de crémaillères en fer, attestant de l'importance de ce jeune homme ayant fait l'objet d'une attention particulière. Stéphane Marion (2012) précise à propos de cet individu que :

*« Le fait que ce dernier, âgé de 13 à 15 ans, soit le titulaire d'une des deux tombes à char (tombe 3) souligne que cette pratique élitiste distingue des individus au statut acquis dès l'enfance et vraisemblablement héréditaire. »*⁸⁷⁰

⁸⁶⁸ Demoule 1999, p. 268.

⁸⁶⁹ Extrait de Lambot, Verger 1995, p. 22.

⁸⁷⁰ Extrait de Marion 2012, p. 102.

- Les associations de défunts selon le sexe et l'âge :

Comme il est précisé précédemment dans la partie consacrée aux sépultures plurielles, on observe une préférence d'association entre enfants ou adolescents et femmes, tant dans les tombes à inhumation qu'à crémation⁸⁷¹. Cependant, on rencontre parfois des sépultures accueillant un sujet masculin accompagné d'un ou plusieurs immatures, notamment au sein de tombes dites « riches » contenant des éléments relativement rares et/ou prestigieux tels que des armes, des chars ou éléments de harnachement ou encore des objets importés des régions méditerranéennes. C'est le cas de la « tombe à char » n° 1885 de La Tène A2 découverte à Bouy « Les Varilles » (Marne), accueillant les corps d'un homme et de deux enfants. On peut également citer la tombe à char de Reims « Murigny » (Marne) datée de La Tène A, accueillant trois défunts, un homme, une femme et un enfant⁸⁷². Cette sépulture laisse penser à la réunion d'une famille nucléaire dans une même sépulture.

On connaît aussi des lieux funéraires présentant la tombe d'un adulte, féminin ou masculin, et d'un enfant ou d'adolescent. En voici des exemples : Ramsgate (Kent), *Early Iron Age*, une femme d'environ 30-40 ans et une adolescente de 13-18 ans ; Guignicourt « L'Homme Mort » (Aisne), La Tène B2, un homme adulte et un enfant ; Saint-Just-Sauvage « Les Prés Missiriers » (Marne), La Tène D, une femme et un enfant ; Peterborough – Longthorpe (Cambridgeshire), *Latest Iron Age*, un adulte de sexe indéterminé et un adolescent de 16 ans.

- Tombes masculines et tombes féminines au sein des ensembles funéraires :

Au regard des éléments connus, on ne peut pas déterminer une place privilégiée au sein des espaces funéraires étudiés selon le sexe et/ou genre. En effet, comme nous venons de le voir, bien que certains mobiliers soient, semble-t-il, caractéristiques d'un genre ou de l'autre, d'autres peuvent également être vus comme « neutres » car découverts dans des tombes féminines et masculines. Quelques exemples peuvent complexifier l'interprétation des vestiges funéraires, comme l'association de mobiliers « féminin » et « masculin » de la tombe de Bryher. La position des tombes au sein des espaces funéraires ne renseigne pas davantage sur le « rôle » de chacun des sexes dans le monde des morts matériel. Certaines tombes vues comme « centrales » autour

⁸⁷¹ Baray 2003, p. 94.

⁸⁷² Joffroy, Bretz-Mahler 1959, p. 26.

desquelles s'organisent les autres sépultures, ou encore comme « fondatrices » à partir desquelles s'établit un ensemble funéraire plus vaste, peuvent accueillir des hommes ou des femmes, voire être double est contenir les corps d'un homme et d'une femme, comme à Birdlip « Cowley » (Gloucestershire).

- Sexe et genre d'après les textes antiques :

Il est intéressant de lire ce que les auteurs antiques nous transmettent des rôles de chacun dans les sociétés anciennes du Nord-Ouest européen. Comparant les activités des hommes et des femmes gaulois et grecs, Strabon écrit dans sa « Géographie » (IV, IV, 4) :

« Nous ferons remarquer aussi que, chez les Gaulois, les occupations des hommes et des femmes sont distribuées juste à l'inverse de ce qu'elles sont chez nous, mais c'est là une particularité qui leur est commune avec mainte autre nation barbare. »⁸⁷³

Peu après dans son récit, l'auteur grec rappelle les écrits de Posidonios concernant les femmes Namnètes vivant sur une île armoricaine (IV, IV, 6) :

« Dans l'Océan, non pas tout à fait en pleine mer, mais juste en face de l'embouchure de la Loire, Posidonius nous signale une île de peu d'étendue, qu'habitent soi-disant les femmes des Namnètes. Ces femmes, possédées de la fureur bachique, cherchent, par des mystères et d'autres cérémonies religieuses, à apaiser, à désarmer le dieu qui les tourmente. Aucun homme ne met le pied dans leur île, et ce sont elles qui passent sur le continent toutes les fois qu'elles sont pour avoir commerce avec leurs maris, après quoi elles regagnent leur île. »⁸⁷⁴

D'après ces écrits, on peut comprendre que les femmes gauloises vues par les auteurs grecs pouvaient avoir un statut ou un rôle particulier, bien différent de celles de leurs contrées d'origine.

⁸⁷³ Traduction de A. Tardieu, 1867.

⁸⁷⁴ *Ibid.*

2.1.3. La stature des défunts

L'observation et les mesures des principaux ossements renseignent sur le degré de robustesse et/ou de gracilité des individus mais aussi sur leur taille, permettant à l'anthropologue d'estimer la stature des défunts⁸⁷⁵.

Lors des recherches bibliographiques menées pour constituer l'inventaire sur lequel repose cette étude, la taille des morts ne fut que très exceptionnellement renseignée (connue pour seulement treize lieux funéraires).

Exemples de mesures des individus (présentés par ordre chronologique des sites) :

Les quarante-trois femmes découvertes au sein des groupes de tombes datées entre le Hallstatt D3 et La Tène B2 mises au jour à Bucy-le-Long « La Héronnière – La Fosse Tounise », mesuraient en moyenne entre 1,61 et 1,63 m. Au sein du même ensemble funéraire, la femme de la « tombe à char » BLH 114, datée de La Tène A2, mesurait 1,78 m. À Bouqueval « Le Fosse à Deux Gueülles » (Val-d'Oise), au sein du groupe à inhumation de La Tène B2, l'homme porteur d'arme de la sépulture n°13 mesurait 1,73 m. À Longueil-Sainte-Marie « Près des Grisards » (Oise), l'âge moyen des individus a été estimé entre 18 et 29 ans et la stature moyenne de 1,75 m, d'après l'étude des défunts de l'ensemble funéraire comprenant soixante-deux sépultures dont huit crémations et cinquante-quatre inhumations datées entre le Hallstatt D3 et La Tène B2. Dans l'Oxfordshire, les squelettes de deux hommes d'environ 1,69 m ont été découverts au sein de l'ensemble funéraire de Abingdon « Spring Road – Vale of the White Horse », occupé entre 400 et 230 avant notre ère. Sur le site de La Tène B2 découvert à Orainville « La Croyère » (Aisne), la femme âgée de 20-30 ans de la tombe à inhumation n°004 ainsi que celle de la sépulture double n°008 mesuraient 1,56 m et le jeune homme de la tombe n°005 mesurait 1,80 m. Les trois femmes de l'ensemble funéraire du *Middle Iron Age* situé à Barton Stacey (Hampshire) mesuraient entre 1,54 et 1,64 m. La seule sépulture à inhumation parmi le groupe de tombes de La Tène C2a mis au jour à Beauvoir « Le Froid Mont » (Oise) accueillait une femme d'environ 30-40 ans mesurant entre 1,56 et 1,58 m. Au sein de l'ensemble de tombes datées du *Late Iron Age* de Bleadon « White Farm » (Somerset), la sépulture n°4000 accueillait le corps inhumé d'un homme de 50 ans mesurant 1,68 m et la sépulture n°4001 abritait

⁸⁷⁵ White et al. 2016, p. 420.

celui d'une femme âgée d'environ 35-45 ans mesurant 1,58 m. La tombe isolée datée de 50 avant J.-C. découverte à North Bersted (Sussex) accueillait le corps d'un homme âgé entre 30 et 45 ans, mesurant 1,57 m. Parmi les vingt-six défunts exhumés sur le site funéraire de Biddenham (Bedfordshire), occupé entre 30 avant et 135 après J.-C. ou 5 avant et 140 après J.-C., on connaît un jeune homme de 1,64 m et une jeune femme de 1,63 m. Les deux tombes à inhumation datées entre 10 et 50 de notre ère mises au jour à Ashford « Brisley Farm » accueillait deux jeunes hommes, un de 1,57 m et un second de 1,80 m.

D'après les données recueillies, on peut estimer que les squelettes masculins sont de « *stature moyenne* »⁸⁷⁶, mesurant entre 1,57 m (dans le comté du Wessex) et 1,80 m (dans le département de l'Aisne). La taille moyenne des hommes serait alors de 1,65 m dans le sud de l'île des Bretagne et de 1,76m en Gaule, soit de 1,69 m sur l'ensemble des territoires étudiés. Les informations connues laissent à penser que les femmes de la zone d'étude mesuraient en moyenne 1,62 m, sachant que la plus petite taille de sujet féminin enregistrée est de 1,54 m (dans le comté du Hampshire) et la plus haute est de 1,78 m (dans le département de l'Aisne). Cependant, le nombre très faible d'éléments enregistrés n'autorise aucun constat fiable et n'offre qu'un bref aperçu de la stature des populations concernées.

- Robustesse et gracilité des squelettes :

Un individu gracile était inhumé au sein du groupe de six tombes de La Tène C2 situé à Boves/Glisy « Vallée de Glisy – ZAC Jules Verne » (Somme). Les deux sépultures de Hailes « Ireley Farm » (Gloucestershire) installées lors de la moitié du 1^{er} siècle avant J.-C., présentaient les corps d'un homme robuste et d'une femme de petite taille.

⁸⁷⁶ Extrait de Giot 1949, p. 64.

2.1.4. L'état sanitaire et la cause du décès

Les informations relatives à l'état de santé des défunts, ou encore les raisons de leur décès, n'est qu'exceptionnellement visible et donc rapportée dans la littérature archéologique.

- L'état sanitaire :

Certains squelettes bien conservés autorisent des études paléopathologiques⁸⁷⁷, illustrant la présence de quelques maladies, infections, malformations ou accidents sur les corps avant leur décès. À Bobigny « Hôpital Avicenne » (Seine-Saint-Denis), deux individus dont les corps furent déposés en position latérale souffraient de « *myosite ossifiante* » ou « *spondylarthrose* »⁸⁷⁸. Nous avons évoqué précédemment le cas de la femme de la sépulture n°437 de Bobigny⁸⁷⁹ (Fig. 84, page suivante). Son invalidité physique l'a contrainte à utiliser un brancard ou sorte de fauteuil en bois et fer qui fut inhumé elle. Un autre sujet, masculin, dans la sépulture n°254 fut aussi inhumé sur un « *éléments mobile de type brancard* »⁸⁸⁰. Il est à noter que son handicap ne semble pas lui avoir ôté son « statut » de guerrier car un bouclier fut également déposé au niveau de son thorax. Au sein du grand ensemble funéraire de La Tène D1 d'Urville-Nacqueville (Manche), le défunt n°1 de la tombe n°9 présentait une « *arthrose des vertèbres cervicales* »⁸⁸¹. Le jeune homme de 18 ans inhumé dans la sépulture n°74, dont « *Toutes les dents présentent des traces d'usure et de tartre* »⁸⁸², avait également des « Nodules de Schmorl » (hernies intradiscales) au niveau de certaines vertèbres lombaires (L1, L2, L3 et L4) et thoraciques (T10, T11, T12).

Ces différents exemples de prise en charge d'une malformation ou handicap témoignent d'une connaissance et de la pratique d'une forme de médecine relativement développée compte tenu des moyens dont disposaient les populations étudiées. Celle-ci était notamment pratiquée par les druides comme en témoignent certains textes antiques mais aussi la découverte d'ustensiles médicaux dans quelques tombes du second âge du Fer⁸⁸³.

⁸⁷⁷ Voir la définition p. 718.

⁸⁷⁸ Le Forestier 2009, p. 133.

⁸⁷⁹ *Id.*, p. 134

⁸⁸⁰ *Ibid.*

⁸⁸¹ Lefort 2012, p. 95.

⁸⁸² *Id.*, p. 180.

⁸⁸³ Voir pp. 470-472.



Figure 84. Femme handicapée de la tombe n°437 de Bobigny « Hôpital Avicenne » (Seine-Saint-Denis) (Extrait de Le Forestier 2009, p. 134, Fig. 6)

- Les causes de la mort :

En l'absence de traces de coups ou de pathologies révélés par l'observation et les analyses des ossements, il est difficile pour l'archéo-anthropologue de connaître avec certitude les causes du décès des défunts exhumés. Concernant la femme accompagnée de deux nouveau-nés dans la sépulture n°55 au sein de l'ensemble funéraire de Pernant « Le Port – L'Entrée de la Vallée » (Aisne), daté entre le Hallstatt D3 et La Tène A2, L. Baray (2003) écrit qu'elle est probablement morte en couche⁸⁸⁴. L'homme de la tombe isolée de Saint-Georges-lès-Baillargeaux « Les Varennes » (Vienne) portait une fracture, parfois interprétée comme la trace d'un coup par arme blanche⁸⁸⁵, dont l'étude anthropologique par Bruno Boulestin a permis de déterminer, comme le précise Julie Le Ray, qu'il s'agissait d'une « *cassure récente, probablement faite lors de la fouille.* »⁸⁸⁶.

⁸⁸⁴ Baray 2003, p. 94.

⁸⁸⁵ Pétorin, Soyer 2003.

⁸⁸⁶ Le Ray et al. 2013, p. 50.

2.2. La représentation du défunt dans la tombe

Comme il a été suggéré précédemment, les conditions de la mort et/ ou le statut des défunts conditionnent son accès direct vers l'autre monde. Ce passage vers un monde des morts invisible pourrait être facilité lors de l'exposition de sa dépouille dont les restes voyagent grâce aux animaux de proie se nourrissant de leurs chairs. Mais qu'en est-il des sujets inhumés avant décomposition voyant leur tombe réouverte pour le prélèvement d'un ou plusieurs ossements ? Pour le comprendre il faudrait connaître le temps de chacune de ces phases. Ces prélèvements sont-ils inclus dans un autre rite ? Signifient-ils une volonté de manifester un lien social et/ou familial avec le défunt, en permettant aux vivants de l'avoir physiquement auprès d'eux dans la vie, mais aussi dans la mort lorsque certains ossements prélevés sont déposés à côté des corps d'autres individus ?

- Les crânes :

Les défunts sans crâne :

Une des soixante-sept tombes datées entre le Hallstatt D3 et La Tène A2 mises au jour à Villeneuve – Renneville – Chevigny « Mont Gravet » (Marne) accueillait un squelette sans tête⁸⁸⁷. Au sein de l'ensemble de trente tombes de La Tène A1 découvertes à Vrigny « Mont de Vannes » (Marne), deux présentaient des défunts sans crânes⁸⁸⁸. Le défunt de la sépulture n° 23 de l'ensemble funéraire de Soudé-Sainte-Croix « Le Champ de la Bataille » (Marne), daté entre La Tène B2 et La Tène C1, a été découvert sans crâne⁸⁸⁹. À Bucy-le-Long « Le Fond du Petit Marais » (Aisne), la sépulture double st. 266 de La Tène C1 accueillait les corps d'un homme et d'une femme tous deux inhumés sans crâne, pouvant avoir été décapités avant le dépôt dans la tombe⁸⁹⁰. Sur le site de Longueil-Sainte-Marie « Près des Grisard » (Oise), parmi les tombes à inhumation de ce site en activité entre 475 et 300 avant notre ère, huit tombes ont révélé des corps sans crânes (n°5, 15, 35, 36, 39, 42, 43 et 44). Dans son article consacré à cet ensemble funéraire, Estelle Pinard (1997), précise que dans sept d'entre elles, des fragments d'os du crâne ont été découverts et que certains

⁸⁸⁷ Baray 2003, p. 54.

⁸⁸⁸ Baray 2003, p. 54.

⁸⁸⁹ *Ibid.*

⁸⁹⁰ Gransar 2009, p. 269.

corps étaient en position surélevée, laissant à penser que ceux-ci ont probablement été ôtés lors des labours ou du décapage archéologiques⁸⁹¹. De même à Barton Stacey (Hampshire), parmi les tombes du *Middle Iron Age*, le crâne de la femme de la sépulture n°25056 manquait et le bras de la femme de la sépulture n°25079b a été découvert désarticulé. Jacqueline I. McKinley précise dans son analyse que le manque ou le déplacement de certains ossements ne furent pas volontaires mais causés par les labours des champs⁸⁹².

Les crânes « surnuméraires »⁸⁹³ :

La sépulture n°3 de La Tène A1 d'Aure « Les Rouliers – La Grosse Tomelle » (Ardennes), contenait un crâne masculin déposé sur le corps d'une femme⁸⁹⁴. À Manre « Le Mont Troté » (Ardennes), au sein de la tombe n°102 de La Tène A2, un crâne masculin a été mis au jour au-dessus du corps d'un jeune homme⁸⁹⁵. Une des tombes à ciste datées entre 130 avant et le 1^{er} siècle après J.-C., de Harlyn Bay « Saint Merryn » (Cornouailles), contenait un corps inhumés accompagnés de trois crânes.

Les crânes isolés :

Des crânes isolés ont été découverts à proximité des stèles de Plomeur « Roz-an-Tremen » (Finistère), autour desquelles cinquante tombes à crémations et sept tombes à inhumations furent aménagées à La Tène A1.

La décapitation et sa symbolique :

Le prélèvement des crânes et les traces de décapitation, observables dans les lieux de culte, font échos aux récits des auteurs antiques décrivant la « [...] *coutume gauloise de décapiter les corps des vaincus morts et de consacrer les « têtes coupées » en guise de trophées* »⁸⁹⁶. Dans le courant du 1^{er} siècle avant J.-C., Diodore de Sicile écrivit dans « *Bibliothèque Histoire* » (I, V, 29) :

« Quant aux têtes des ennemis les plus renommés, ils les embaument avec de l'huile de cèdre et les conservent soigneusement dans une caisse. Ils les montrent aux étrangers en se glorifiant que leurs pères eux-mêmes n'ont pas voulu donner ces trophées pour beaucoup d'argent. On dit

⁸⁹¹ Pinard 1997, pp. 58-60.

⁸⁹² Mckinley, In: De'Athe 2013, pp. 8-9.

⁸⁹³ Pinard 1997, p. 58.

⁸⁹⁴ *Ibid.*

⁸⁹⁵ *Ibid.*

⁸⁹⁶ Duval 1989b, pp. 395-396.

*que quelques-uns d'entre eux, montrant une fierté sauvage, se sont vantés de n'avoir pas voulu vendre une tête contre son poids d'or. »*⁸⁹⁷

Dans sa « *Géographie* », Strabon dit dans son chapitre consacré à la Belgique, dans son livre sur la Gaule (IV, IV, 5) :

*« [...] ils suspendent au cou de leurs chevaux les têtes des ennemis qu'ils ont tués et les rapportent avec eux pour les clouer, comme autant de trophées, aux portes de leurs maisons. Posidonius dit avoir été souvent témoin de ce spectacle, il avait été long à s'y faire, toutefois l'habitude avait fini par l'y rendre insensible. Les têtes des chefs ou personnages illustres étaient conservées dans de l'huile de cèdre et ils les montraient avec orgueil aux étrangers, refusant de les rendre même quand on voulait les leur racheter au poids de l'or. »*⁸⁹⁸

Les têtes comme trophées guerriers d'après les sources textuelles :

Le latin Tite-Live écrivit, au I^{er} siècle avant J.-C., dans son « *Histoire Romaine* » (« *Ab Urbe Condita*, XXIII, XXIV, 11-12) :

*« Ce fût là que périt Postumius, en faisant les plus héroïques efforts pour ne pas être pris. Ses dépouilles et sa tête, séparée de son corps, furent portées en triomphe par les Boïens dans le temple le plus respectée chez cette nation ; puis, la tête fut vidée, et le crâne, selon l'usage de ces peuples, orné d'un cercle d'or ciselé, leur servit de vase sacré pour offrir des libations dans les fêtes solennelles. »*⁸⁹⁹

Les propos de Polybe rapportent que lors de la bataille de Télamon, opposant des Gaulois cisalpins et transalpins aux Romains en 225 avant J.-C., la tête des ennemis était conservée comme trophée par les Gaulois (*Histoires*, II, 28). Diodore de Sicile écrivit également sur la coutume gauloise du prélèvement et la conservation des têtes des combattants ennemis (*Bibliothèque historique*, V, XXIX). Cet auteur précise aussi qu'après la bataille du Tibre, victorieuse pour les Celtes, ils coupèrent et emportèrent les têtes de leurs adversaires selon leur coutume (*Bibliothèque historique*, XIV, CXV). Dans sa « *Géographie* », le grec Strabon écrivit au sujet de « l'habitude » des Gaulois et d'autres peuples du Nord de suspendre la tête de leurs ennemis à leurs chevaux et, confirmant les propos de Diodore de Sicile, renseigne sur la conservation et l'exposition des têtes des ennemis les plus importants, ainsi que le refus de les vendre, même à prix d'or (IV, IV, 5).

⁸⁹⁷ Traduction de F. Hofer, 1865.

⁸⁹⁸ Traduction de A. Tardieu, 1867.

⁸⁹⁹ Traduction de D. Nisard, 1864.

Au XX^e siècle, dans « *Légendes et traditions de la mort en Bretagne* », Michel Lascaux (1983) mentionne les coutumes armoricaines autour des crânes :

*« Les crânes des morts (ou « chefs »), lorsqu'ils étaient exhumés, étaient conservés individuellement, jusqu'au XIX^e siècle, dans des « boîtes à crânes ». »*⁹⁰⁰

La volonté de conserver les têtes des défunts et de leur destiner une attention particulière, contrairement à d'autres parties du squelette, témoigne de la symbolique du crâne comme représentatif du disparu.

- Les manipulations post-mortem :

Les déplacements d'ossements et réductions de corps sont rarement rencontrés dans les sépultures étudiées. Néanmoins, quelques exemples sont connus : au sein de la sépulture n°6 du site de Pernant « Le Port – L'entrée de la vallée » (Aisne), occupé entre le Hallstatt D3 et la fin de La Tène A, un fémur et un humérus furent placés au niveau du crâne du défunt. Luc Baray (2003) indique que le déplacement de ces ossements fut contraint « *en raison de l'exiguïté des fosses* »⁹⁰¹. Cette position témoigne également d'un dépôt secondaire d'os désarticulés dans la tombe. Cyrille Le Forestier (2009) note une seule réduction de corps contemporaine des sépultures sur le site de Bobigny « Hôpital Avicenne » (Seine-Saint-Denis), occupé entre le milieu de La Tène B2 et La Tène C1. L'auteur précise qu'il s'agit d'un individu adulte et dit :

*« Les os de la ceinture pelvienne ainsi que le fémur droit ont été rassemblés en fagot sur les jambes de la sépulture primaire. »*⁹⁰²

- La sélection des parties du corps représentant le défunt dans la tombe :

Les restes de crémation découverts au sein des espaces funéraires de Bois-Guillaume « Les Bocquets » et « Les Terre Rouges », respectivement occupé entre de La Tène C2 à La Tène D1 pour le premier et de 120 à 50/20 avant notre ère pour le second, témoignent d'un choix de la part des populations vivantes de l'époque de ne pas faire figurer dans les tombes l'intégralité des parties des corps brûlés⁹⁰³. Les tombes à crémation de La Tène A de Quimper « Kerjaouen » (Finistère) ne contenaient

⁹⁰⁰ Lascaux 1983, p. 30.

⁹⁰¹ Extrait de Baray 2003, p. 216.

⁹⁰² Extrait de Le Forestier 2009, p. 133.

⁹⁰³ Dilly 2002.

que des diaphyses entières et des grands fragments d'os⁹⁰⁴. À Abingdon « Spring Road – Vale of the White Horse » (Oxfordshire), trois tombes datées entre 400 et 230 avant notre ère, accueillait chacune un squelette entier en position anatomique tandis que trois autres sépultures présentaient seulement des os désarticulés représentant un individu dans chaque fosse sépulcrale⁹⁰⁵. Parmi les 91 sépultures installées à Suddern Farm (Hampshire) au *Middle Iron Age*, seules une quinzaine contenaient des corps entiers, les autres tombes présentaient des dépôts d'ossements désarticulés, témoignant d'un décharnement des corps avant inhumation des restes osseux⁹⁰⁶.

- Les cénotaphes :

Dans son chapitre intitulé « *Cremation : Excavation, Analysis, and Interpretation of Material from Cremation-Related Contexts* » (2013), Jacqueline I. McKinley, se référant aux travaux de Jocelyn M. C. Toynbee⁹⁰⁷, précise que les romains utilisaient des cénotaphes quand le corps de la personne disparue n'était pas disponible, ou si son corps avait été brûlé loin de chez lui ou dans un lieu inconnu de ses proches. Plus près de nous, on connaît en Bretagne armoricaine, particulièrement dans les îles finistériennes, la pratique de la *proella* ou l'enterrement fictif des morts. Dans « *La légende de la mort. Chez les Bretons armoricains* », Anatole Le Braz décrit cette cérémonie funéraire en l'honneur des disparus en mer :

« Pour que ces noyés sans sépulture ne soient pas condamnés à errer sans fin dans l'autre monde, les Ouessantins pratiquent pour le repos de leur Anaon un simulacre d'enterrement. L'ensemble de la cérémonie s'appelle une *proella* [...]. »⁹⁰⁸

Plusieurs exemples de fosses vides de tout ossement, aux dimensions, formes et dépôts de mobilier semblables aux structures sépulcrales du second âge du Fer, sont attestés au sein de la zone d'étude. Ces aménagements sont vus comme de possibles cénotaphes, témoignant de la nécessité d'accomplir les rites funéraires tant pour le défunt que pour le groupe. La pratique de gestes funéraires et la présence d'un lieu

⁹⁰⁴ Villard et al. 2006.

⁹⁰⁵ Hey et al. 2011.

⁹⁰⁶ Harding 2016.

⁹⁰⁷ TOYNBEE (J. M. C.) – *Death and Burial in the Roman World*, Première édition par Cornell University Press, 1971, Deuxième édition par The Johns Hopkins University Press, Baltimore and London, 1996, 336 p.

⁹⁰⁸ Extrait de Le Braz 2011, p. 430.

sépulcrale pour un mort dont on ne dispose pas du corps permet dans un premier temps la reconnaissance de la perte du membre et de l'acceptation de sa disparition par le groupe, mais autorise aussi la pratique de rites de commémoration et inscrit le disparu dans un monde des morts matériel et spirituel.

Au sein des groupes de tombes datées entre la fin de la Tène B2 et la toute fin de La Tène C2b situés à Bournon « La Maladrerie » (Pas-de-Calais), vingt-cinq ont été identifiées comme des sépultures à crémation, deux à inhumation et neuf fosses n'ont livrés aucun vestiges osseux⁹⁰⁹. La fosse ovale contenant cinq poteries de La Tène moyenne découverte à Verberie « Les Gâts » (Oise), ne présentant pas de restes humains, a été interprétée par Estelle Pinard comme « *un cénotaphe ou une sépulture arasée* »⁹¹⁰. L'auteur précise que :

« La présence de cénotaphe est cependant très rare à cette période où, de plus, le rituel de l'incinération s'impose. »⁹¹¹

Trois tombes ne contenant pas de restes humains ont été mises au jour à Hordain « ZAC La Fosse à Loups » (Nord)⁹¹². À Ménil-Annelles « Montant de l'Obit » (Ardennes), parmi les 35 sépultures datées entre La Tène C2 et La Tène D1a que compte le site, plusieurs fosses identiques aux autres ne contiennent aucun reste humain⁹¹³. À Bucy-le-Long « Le Fond du Petit Marais » (Aisne), la structure n°100 datée de La Tène D1 contenant du mobilier céramique et métallique, ainsi que les restes brûlés d'un porc mais aucun reste humain, et a été interprétée comme cénotaphe⁹¹⁴. Sur la même commune, au lieu-dit « La Héronnière », la fosse BLH 438 ne contenait pas de restes humains mais un dépôt de mobilier identique à celui observé dans les sépultures du site⁹¹⁵.

Précisons que toutes les fosses ne contenant pas d'ossements au moment de leur découverte ne peuvent être comprises comme d'éventuels cénotaphes. En effet, dans bien des cas, plusieurs éléments extérieurs peuvent altérer les restes humains, qu'il s'agisse des conditions de conservations, des labours, d'animaux fouisseurs, etc.

⁹⁰⁹ Soupart 2012, p. 42.

⁹¹⁰ Extrait de Malrain, Pinard 2006, p. 227.

⁹¹¹ *Ibid.*

⁹¹² Séverin, Laloux 2013, p. 59.

⁹¹³ Baray 2003, p. 85.

⁹¹⁴ Gransar 2009, p. 271.

⁹¹⁵ Desenne, In : Desenne et al. 2009c, p. 51.

Par exemple, la sépulture n°10 du site funéraire comptant des tombes à crémation de La Tène C découvert à Saint-Riquier-en-Rivière « Au-dessus du Val d'Aulnoy » (Seine-Maritime) ne contenait pas de ossements brûlés⁹¹⁶. Sachant que les poteries déposées dans cette fosse ont été fragmentées suites aux nombreux labours au cours des siècles (un bol caréné, et deux vases miniatures). On peut alors interpréter cette structure comme une sépulture dont les ossements ont disparu avec les dommages causés par les activités agricoles.

Concernant le site de La Calotterie « La Fontaine aux Linottes » (Pas-de-Calais), on peut lire dans l'article de I. Le Goff, G. Laperie, P. Millerat et S. Culot (2009) que quatre vases vides ont été découverts au sein de l'ensemble funéraires à crémation occupé à partir de la fin de La Tène C1 et abandonné au début de La Tène D1⁹¹⁷. Il pourrait s'agir de cénotaphes ou d'offrandes à destination des défunts, aucune interprétation ne peut être avancée avec certitude concernant ces éléments mobiliers vides. Ces structures sont-elles des sépultures arasées, perturbées ? d'éventuels cénotaphes ? ou encore des dépôts votifs ?

Pour comprendre l'importance de l'exécution de chacune des phases du rite et la nécessité d'un lieu d'ensevelissement, regardons les textes antiques et lisons la traduction de Joseph Victor Le Clerc (1832 – 1865), du *livre II* de « *De La République* » de Cicéron rapportant les propos d'Ennius (II, XXII) :

*« Il repose ne peut se dire que de ceux qui sont ensevelis. Cependant il n'y a point de tombeau pour eux, avant que les derniers devoirs n'aient été rendus et le corps déposé. Et bien qu'aujourd'hui l'on emploie indistinctement pour toutes les sépultures le mot d'inhumation, il ne se disait autrefois que pour ceux que couvrait un peu de terre jetée, et le droit pontifical confirme cet usage ; car avant que la terre n'ait été jetée en monceau sur l'os réservé, le lieu où le corps a été brûlé n'a aucune sainteté ; la terre une fois jetée, le mort est inhumé, le lieu prend le nom de tombeau, et dès lors seulement il a plusieurs droits religieux. »*⁹¹⁸

Conclusion :

Les manipulations et prélèvement d'ossements post-mortem témoignent d'une forte symbolique autour de certaines parties du corps, particulièrement du crâne, qu'il soit prélevé ou seule représentation du corps d'un défunt. Les décapitations *ante* ou

⁹¹⁶ Mantel et al. 2002, pp. 26-27.

⁹¹⁷ Le Goff et al. 2009, p. 117.

⁹¹⁸ Extrait de Cicéron, *Œuvres complètes, De La République*, traduction de J. V. Le Clerc, 1826, p. 441.

post-mortem, comme vues dans les sanctuaires, sont souvent liés au domaine guerrier et semblent concerner les tombes masculines. La tête du combattant paraît symboliser sa personnalité guerrière et sa force physique et morale, c'est pourquoi l'on peut voir des prélèvements de crânes. Certains défunts sont représentés uniquement par le dépôt de leur crâne seul, parfois dans une tombe contenant déjà un corps entier, constituant ainsi ce que l'on nomme des tombes à crânes « surnuméraires ». Les réductions d'ossements connus illustrent dans une grande partie des cas connus des réaménagements/réutilisations de sépultures anciennes afin d'y installer un nouveau défunt, ou encore le dépôt d'un corps décharné sous forme d'ossements secs. On comprend aussi à travers les observations des restes osseux dans les tombes, tant inhumés que brûlés, que la représentativité physique du défunt ne semble pas suivre une norme répétée de manière significative. Néanmoins, il transparait le besoin de faire figurer physiquement le corps avec le dépôt de son corps entier ou fragmenté (par divers procédés, exposition et/ou crémation). Cette présence physique semble parfois d'une telle nécessité que même après exposition et/ou inhumation, puis crémation d'ossements secs, les agents des rites collectent quelques fragments osseux au sein des restes crématoires afin de les disposer dans la tombe. Pour les cas de crémation, l'ensemble des gestes effectués autour du cadavre et des restes calcinés suggère ainsi une « [...] *continuité symbolique entre les différents états du corps.* »⁹¹⁹ ; signifiant le maintien de la présence physique du défunt sous forme d'ossement(s) calciné(s) ou des restes de son bûcher funéraire alors symboliquement rattachés à son corps disparu, malgré la volonté d'une disparition des chairs, directement sur le bûcher ou préalablement par un décharnement naturel par exposition ou inhumation du corps. Ainsi les différentes phases de traitement des corps et de la constitution des tombes offrent aux défunts une place au sein du territoire funéraire, domaine des morts, fréquenté par les vivants leur rendant hommage et/ou s'appuyant sur le témoignage matériel de l'existence de leurs pères.

⁹¹⁹ Extrait de Cicéron, *Œuvres complètes, De La République*, traduction de J. V. Le Clerc, 1826, p. 115.

CONCLUSION

Cette deuxième grande partie dédiée au monde des morts expose la complexité du monde des morts, tant spirituel que matériel. Cette étude montre que l'inhumation des corps est le type de traitement le plus employé entre les V^e et III^e siècles avant notre ère. Si l'on connaît des tombes à crémation de plus en plus nombreuses au cours du III^e siècle avant J.-C., c'est seulement au II^e siècle avant J.-C. que l'on constate une prédominance de ce traitement sur l'inhumation, restant néanmoins majoritaire dans quelques régions (plaine de Caen et franges orientales continentales de la zone d'étude). La diversité des positions des corps et des types de contenants des restes humains brûlés témoignent de variations individuelles ou régionales.

L'échelle macroscopique de cette étude ne permet pas d'exploiter les données anthropologiques connues pour certains individus. Cependant, ces informations nous renseignent sur la diversité de la population funéraire. Ainsi, nous savons que tous les âges et sexes sont représentés, avec néanmoins une proportion relativement plus importante d'individus âgés entre 18 et 40 ans, d'après les trois systèmes de classification présentés. Rappelons également que seuls les individus appartenant aux plus hautes sphères des populations concernées bénéficient d'une sépulture pérenne au sein des ensembles funéraires regardés.

Les crânes isolés, ou au contraire surnuméraires, et les possibles cénotaphes confirment la complexité du monde des morts et dévoilent une perception particulière de la représentation du défunt et de son corps dans la sépulture.

Enfin, les sépultures collectives (dépôts successifs) et les manipulations d'ossements décomposés *in situ* permettent de penser un marquage durable et individualiser de la tombe ainsi que l'aménagement de système de réouverture. Ces aspects architecturaux sont explicités dans la partie qui suit dédiée à l'architecture funéraire.

Troisième partie : L'architecture funéraire

INTRODUCTION

« Mais en réalité une tombe, même la plus modeste, est toujours une architecture. »

Extrait de Michel Ragon, *L'espace de la mort. Essai sur l'architecture, la décoration et l'urbanisme funéraires*, Édition Albin Michel, Paris, 1981, p. 38.

L'architecture funéraire comprend les aménagements internes de la tombe, du creusement de la fosse aux constructions pouvant y être installées, mais aussi les structures externes pouvant la recouvrir, l'encadrer et/ou la signaler.

Pour définir ce que sont les monuments funéraires, reportons-nous aux propos de Frédéric Gransar (2012) :

« Les monuments funéraires sont des structures creusées et bâties autour de certaines tombes pour en accentuer le prestige. Ils devaient être visibles de loin dans le paysage et représentaient un symbole de l'élite dirigeante de la société. »⁹²⁰

L'étude de l'architecture des tombes s'intéresse d'abord à la forme et aux dimensions de la fosse sépulcrale, puis aux aménagements internes laissant des traces archéologiques selon les différents matériaux utilisés, durs et souples, ainsi qu'aux éléments creusés au sein de la fosse. Enfin, sont regardées les installations et/ou constructions externes autour de la tombe, qu'elles soient creusées ou en élévation et faites d'éléments en bois, en pierre ou de terre.

⁹²⁰ Extrait de Gransar, In : Auxiette et al. 2012, p. 79.

CHAPITRE I : LES FOSSES SÉPULCRALES

Avant qu'elle ne soit révélée par l'archéologue, la fosse sépulcrale demeure dans le « *domaine du caché* »⁹²¹ et appartient exclusivement au(x) mort(s). Son étude peut apporter des informations sur l'aménagement interne de la tombe tant par sa forme que par ses dimensions. La fosse sépulcrale peut également renseigner sur le degré de personnalisation de la tombe en fonction du défunt auquel elle est destinée, mais aussi à l'adaptation de sa forme et de ses dimensions au type de traitement des corps employé, à la position du corps ou encore au nombre de défunts lors d'un dépôt pluriel simultané.

1. LES PLANS ET DIMENSIONS DES FOSSES À INHUMATION

D'après les éléments inventoriés, on peut distinguer quatre formes de fosses sépulcrales à inhumation (pour un échantillon de 135 fosses) :

- Quadrangulaire, sub-quadrangulaire ou carré (67%) ;
- Trapézoïdale (22%) ;
- Circulaire, sub-circulaire ou ovale (10%) ;
- Forme dite de « haricot » ou irrégulière (1%).

- Les fosses à inhumation de plan quadrangulaire, sub-quadrangulaire ou carré :

Ces types de fosses sont nettement majoritaires tout au long de la période et visibles lors des cinq siècles traités, même si l'on remarque que leur nombre diminue dans le temps. Leurs dimensions moyennes sont de 1,8m de longueur, 0,9m de largeur et 0,5m de profondeur, soit 0,81m³ de surface. Les fosses à inhumation contenant des dépôts en position pliée, nécessitant moins de place en longueur que celles des dépôts en décubitus, sont en général plus petites⁹²². Par exemple, à Easton Lane (Hampshire), parmi les sépultures de la deuxième occupation du site au cours du *Late*

⁹²¹ Extrait de Baray 2003, p. 107.

⁹²² Baray 2003, p. 212.

Iron Age, la tombe n°5263 mesurant 0,75m de longueur, 0,39m de largeur et 0,46m de profondeur, contenait le corps d'un homme adulte en position contractée⁹²³.

Il apparaît que les formes et dimensions des fosses sépulcrales sont adaptées aux aménagements internes prévues. Comme pour les « tombes à char » avec des surcreusement pour l'emplacement des roues (Tableau IX, p. 337 et Fig. 89, p. 359), caractéristiques de la zone « Aisne-Marne » du début de la période traitée, souvent protégée dans une chambre funéraire en bois enterrée dans la fosse.

La tombe isolée individuelle de Moncetz-Longevas « La Commune » (Marne), da La Tène A2, possède des encoches aux quatre coins de la fosse sépulcrale de forme rectangulaire, témoignant de l'aménagement d'un coffrage en bois de type « chambre » à quatre parois emboîtées⁹²⁴ (Fig. 85, p. 343, plan INH-D). La fosse de la tombe à char de Sémide « La Tomelle aux Mouches » (Ardennes), datée vers 400 avant J.-C., mesurait 4,84m de longueur, sur 3,08m de largeur pour une profondeur de 1,25m, représentant 18,6m³ de surface. Celle-ci contenait une vaste chambre faite de cloisons en planche de bois avec poteaux axiaux et fermée par un toit. Cette construction était également recouverte d'un *tumulus* et cerclée par un enclos fossoyé⁹²⁵.

Bien que relativement rares sur les territoires de l'Ouest, d'autres sépultures à inhumation ne contenant pas de char peuvent également présenter de larges dimensions. Parmi celles-ci, la tombe isolée individuelle de North Bersted (Sussex) datée de 50 avant J.-C., qui mesurait 2,45m de longueur, 1,20m de largeur et 0,32m de profondeur, contenait une structure en bois⁹²⁶.

- Les fosses à inhumation de plan trapézoïdal :

Les fosses sépulcrales ayant ce type de plan sont en très grande majorité visibles au sein de la zone « Aisne-Marne » et sont en moyenne d'une surface de 7m³. Cependant, les plus grandes peuvent mesurer jusqu'à 30 m³. C'est le cas de la tombe plurielle d'Evergnicourt « Le tournant du Chêne » (Aisne), contemporaine de celle de Sémide mentionnée précédemment. La fosse sépulcrale accueillant trois corps et mesurait 5,20m de longueur, 1,80m de largeur à l'est, 3,20m de largeur à l'ouest et

⁹²³ Whimster 1981.

⁹²⁴ Issenmann et al. 2013, p. 60.

⁹²⁵ Lambot, Verger 1995.

⁹²⁶ Taylor et al. 2004.

0,40m de profondeur, et était encerclée d'un enclos fossoyé de 22m de diamètre⁹²⁷. Ce type de fosse paraît davantage caractéristique de La Tène ancienne, du V^e au milieu du III^e siècles avant J.-C. Il semble peu à peu disparaître au sein des ensembles connus pendant la seconde moitié de la période étudiée.

- Les fosses à inhumation de plan circulaire, subcirculaire ou ovalaire :

Ces fosses circulaires ou ovalaires sont connues sur le continent, notamment dans les territoires de l'ouest, mais semblent particulièrement caractéristique des lieux funéraires insulaires. En effet, comme nous l'avons vu plus haut, les inhumations en position pliée sur le côté nécessitent des fosses de dimensions moindres que les ensevelissements en décubitus. Les inhumations en position pliée étant caractéristiques de l'île, les fosses sont alors adaptées à cette pratique. Les fosses circulaires sont en moyenne de 1,8m de diamètre et les ovalaires mesurent approximativement 1m de longueur, 0,6m de largeur et 0,4m de profondeur. Cependant certaines peuvent dépasser le mètre de longueur, comme la fosse sépulture n°2 d'Upper Clatford « Bury Hill » (Hampshire), abritant le corps d'une femme en position contractée, mesurait 1,20x0,90 m⁹²⁸.

- Les fosses à inhumation irrégulières ou en forme de « haricot » :

On connaît également de rares fosses sépulcrales à inhumation de forme variables aux contours irréguliers ou d'autres dites en « forme de haricot ». Par exemple, sur le site de Manre « Le Mont Troté » (Ardennes) quinze fosses sépulcrales sont en forme de haricot⁹²⁹.

Conclusion :

Quel que soit la forme des fosses sépulcrales à inhumation, on remarque que les dimensions des sépultures paraissent adaptées au nombre d'individus lors d'un dépôt pluriel, à la taille du défunt et à la position du corps. Ainsi, les tombes d'immaturs sont généralement moins longues que celle des adultes. Comme par exemple parmi les treize tombes de Gateway (Kent), sur l'île de Thanet : les fosses d'enfants sont en moyenne de 0,63x0,31m, celles des adolescents de 1,35x0,61m, celles des femmes

⁹²⁷ Lambot, Méniel 2005.

⁹²⁸ Whimster 1981.

⁹²⁹ Baray 2003, p. 108.

de 1,8x0,70m et celles des hommes de 1,9x0,65m. Ces dimensions nous montrent que même si elles ne correspondent pas aux mesures réelles des défunts, elles sont déterminées en fonction du sexe et de l'âge de chacun d'entre eux⁹³⁰. Cependant, dans le Nord-Est de la Gaule, certaines fosses sépulcrales sont trop petites que les défunts qu'elles accueillent. C'est le cas des sépultures n° 6, 8, 22 et 59 de Pernant « Le Port – L'entrée de la Vallée » (Aisne), où les morts « [...] *ont eu les membres inférieurs ramenés vers le haut ou les pieds placés contre la paroi inférieure de la tombe, en raison de l'exiguïté des fosses.* »⁹³¹ Ou encore sur le site de Witry-lès-Reims « Les Puisy ou La Neufosse » (Marne), où la tête du défunt de la sépulture n°40 reposait sur sa poitrine par manque de place pour allongée le corps⁹³². Les dimensions des fosses peuvent, au contraire, être trop grandes par rapport aux dimensions du défunt, comme certaines sépultures de sujets immatures à Manre « Le Mont Troté » (Ardennes) ou Bucy-le-Long « La Héronnière » (Aisne)⁹³³. Sommes-nous alors en présence d'utilisation de fosses dont les dimensions suivent une norme ou une standardisation des mesures ? Ou ces fosses étaient-elles destinées à d'autres défunts ? Il ne s'agit que de quelques exemples dans de vastes ensembles funéraires, nous pouvons alors penser qu'il s'agit l'utilisation de fosses destinés à d'autres défunts, particulièrement pour les exemples de fosses contenant des immatures enterrés dans des fosses paraissant être aménagées pour une taille adulte.

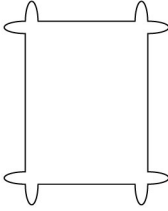
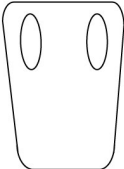
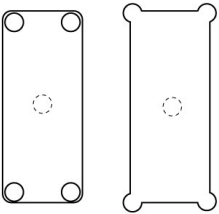
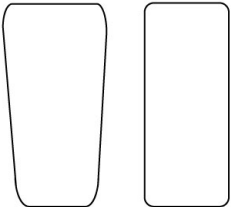
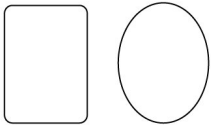
⁹³⁰ Andrews et al. 2015.

⁹³¹ Extrait de Baray 2003, p. 216.

⁹³² *Ibid.*

⁹³³ *Ibid.*

Tableau IX. Principales formes des fosses sépulcrales à inhumation

Formes de fosses sépulcrales	Descriptif	Positions prédominantes	Localisations principales	Exemples de lieux funéraires
	<p>Encoches pour l'emplacement des parois d'une chambre en bois</p>	<p>Étendue</p>	<p>Principalement dans la zone « Aisne-Marne » à la Tène ancienne</p>	<p>Moncetz-Longevas « La Commune » (Marne), La Tène A2</p>
	<p>Surcreusements accueillant les deux roues d'un char entier</p>	<p>Étendue</p>	<p>Zone « Aisne-Marne » et Île-de-France à La Tène ancienne</p>	<p>Caurel « Le Puisard » (Marne), La Tène A ; Roissy-en-France « La Fosse Cotheret » (Val-d'Oise), La Tène B2</p>
	<p>Trous de poteaux aux angles de la fosse et/ou plus rarement au centre, supportant une chambre en bois ou une plateforme</p>	<p>Étendue</p>	<p>Zone « Aisne-marne » à La Tène ancienne</p>	<p>Aure « le Chemin de Ternière » et Vert-Toulon « Charmont » (Marne), La Tène ancienne</p>
	<p>Types de fosses à inhumations les plus communes</p>	<p>Étendue ou pliée sur le côté</p>	<p>Ensemble des territoires et temps étudiés</p>	<p>Orainville « La Croyère » (Aisne), La Tène B2 ; Saint-Georges-lès-Baillargeaux « Varennes » (Vienne), La Tène D1b évoluée</p>
	<p>Fosses de plus petites dimensions s'adaptant à la position du défunt et/ou à ses dimensions</p>	<p>Étendue ou pliée sur le côté</p>	<p>Nord-Ouest de la Gaule et île de Bretagne sur l'ensemble de la période étudiée</p>	<p>Portesham « Manor Farm » (Dorset), <i>Latest Iron Age</i> ; Fampoux « Entre les deux chemins » (Pas-de-Calais), La Tène D</p>

2. LES PLANS ET DIMENSIONS DES FOSSES À CRÉMATION

Comme nous l'avons vu précédemment, les lieux à crémation exclusive apparaissent en nombre de plus en plus important à partir du milieu du III^e siècle avant J.-C. Parmi les fosses sépulcrales contenant des restes humains brûlés, on compte également quatre formes, identiques à celles connues pour les inhumations, dans des proportions différentes (d'après l'étude de 100 fosses) :

- Quadrangulaire, sub-quadrangulaire ou carré (49%) ;
- Circulaire, subcirculaire ou ovalaire (44%) ;
- Forme dite de « haricot », « patatoïde », en « 8 » ou irrégulière (5%) ;
- Trapézoïdale (2%) ;
- Cas particulier : la « tombe-bûcher ».

- Les fosses à crémation de plan quadrangulaire, sub-quadrangulaire ou carré :

Ce type de fosses est visible sur l'ensemble des territoires et temps regardés. Leur longueur moyenne est de 1,58m, leur largeur de 1,22m et leur profondeur de 0,37m, soit une surface de 0,71m³. Comme les fosses à inhumation, on ne peut déterminer de standardisation des mesures des fosses à crémation quadrangulaires. Celles-ci peuvent être variables tant d'un site à l'autre que d'une tombe à l'autre au sein d'un même groupe de sépultures. On remarque néanmoins que les fosses de forme carrée paraissent souvent plus grandes que les fosses rectangulaires. On connaît par exemple à Allonville « Le Coquingnard » (Somme), la fosse carrée de la sépulture n° 2 mesurant 2,75m de côté et 0,50m de profondeur. Quelques fosses rectangulaires à crémation peuvent également être de grandes dimensions, mais celles mesurant plus de 1,5m sont moins fréquentes.

- Les fosses à crémation de plan circulaire, subcirculaire ou ovalaire :

Ces fosses sont également rencontrées sur l'ensemble de la zone d'étude. Le diamètre moyen des fosses circulaires est de 0,75m et leur profondeur de 0,47m. Les fosses subcirculaires ou ovalaires mesurent approximatives 1,05x0,76x0,22m. On note cependant des fosses bien plus vastes, notamment celle de Estinnes-au-Mont (Hainaut), de la sépulture double datée de La Tène D1b évoluée, mesurant 2,07x1,37m⁹³⁴.

- Les fosses à crémation irrégulières, « patatoïde », en forme de « haricot » ou de « 8 » :

Regardons ici l'exemple du site de La Calotterie « La Fontaine aux Linottes » (Pas-de-Calais), présentant différents plans de fosses sépulcrales ; lieu occupé à partir de la fin de La Tène C1 et abandonné au début de La Tène D1. La majorité de la quarantaine de fosses sépulcrales à crémation y est de forme ovale ou circulaire. Mais la fosse st. 204 est de forme rectangulaire et mesure 0,70x0,45x0,20m. Celle nommée st.604 est en forme de « 8 » et mesure 1,75x1x0,30 m. La fosse st.609 est de forme patatoïde et mesure 1,30x0,85x0,20 m (Fig. 85, p. 343, plan CR-F) et enfin, les structures 589 et 591 sont de formes irrégulières et mesurent respectivement 0,90x0,70x0,20m et 0,65x0,55x0,10m.

À Saint-Gatien-des-Bois « Le Vert Buisson » (Calvados), les fosses sépulcrales de La Tène D1 sont de forme quadrangulaire et circulaire avec une surface moyenne d'environ 1m⁹³⁵.

On observe ainsi divers plans de fosses sépulcrales au sein d'un même lieu funéraire, avec une forme privilégiée, ici, circulaire ou ovalaire. Cette distinction de certaines tombes par la forme de leur plan laisse à penser à une personnalisation de la tombe pour chacun des défunts⁹³⁶.

⁹³⁴ Cahen-Delhayé 1994.

⁹³⁵ Lepaumier et al. 2006, p. 61.

⁹³⁶ Blancquaert, Desfossés 1998, pp. 139-141.

- Les fosses à crémation de forme trapézoïdale :

Ce type de fosses est relativement rare pour les dépôts de restes de crémation mais semble de dimensions plus importantes que les autres catégories de fosses. Par exemple, à Saint-Riquier-en-Rivière « Au-dessus du Val d'Aulnoy » (Seine-Maritime), parmi les neuf tombes de La Tène C qui y ont été découvertes, la sépulture n°4 est trapézoïdale et mesure 2x0,90x0,15m⁹³⁷.

- Le cas particulier de la « tombe-bûcher » :

Nous avons vu précédemment, dans le chapitre consacré à l'emplacement du bûcher crématoire⁹³⁸ qu'il existe des « tombe-bûchers ». Ces fosses sont creusées pour la crémation et servent également de tombe au sein de laquelle les vivants regroupent parfois les restes osseux calcinés et déposent du mobilier funéraire non brûlé.

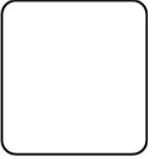

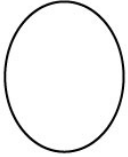
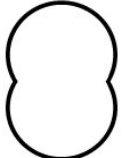
Conclusion :

Les fosses sépulcrales à crémation sont dans leur grande majorité de forme circulaire ou quadrangulaire. Les dimensions de certaines d'entre-elles dépassent celles des tombes à inhumation (Fig. 85, p. 343, plan CR-I). On note également une distinction de quelques-unes au sein d'un lieu funéraire tant par leur forme que par leurs mesures (Fig. 85, p. 343, plans CR-G1 et CR-G2). Au vu des éléments connus, on ne peut affirmer ici une dominance d'une forme sur une autre selon les différentes phases de la période étudiée.

⁹³⁷ Mantel et al. 2002, pp. 22-23.

⁹³⁸ Voir pp. 232 - 234.

Tableau X. Principales formes de fosses sépulcrales à crémation

<i>Formes de fosses sépulcrales</i>	<i>Descriptif</i>	<i>Localisations principales</i>	<i>Exemples de lieux funéraires</i>
	Fosse carrée	Sur l'ensemble du territoire, parfois de grandes dimensions (forme de fosse à crémation prédominante en Gaule)	Allonville « le Coquingnard » (Somme), La Tène C2a
	Fosse rectangulaire	Sur l'ensemble du territoire étudié (seconde forme de fosse à crémation la plus répandue)	Bouville/Villers-Ecalles « A150 : site 6 » (Seine-Maritime), La Tène D1a
	Fosse ovale	Majoritairement dans le nord-ouest de la Gaule et le sud-est de l'île de Bretagne	Westhampnett (Sussex), <i>Late Iron Age</i>
	Fosse en « 8 », patatoïde ou en « haricot »	Nord-ouest de la Gaule et île de Bretagne	La Calotterie « La Fontaine aux Linottes » (Pas-de-Calais), La Tène C

CONCLUSION :

Les formes des fosses sépulcrales divergent peu entre les tombes à inhumation et celles à crémation avec quatre types connus : quadrangulaire, circulaire ou ovale, trapézoïdal et en « haricot », patatoïde ou en « 8 ». Néanmoins, les fosses à inhumation sont très majoritairement de plan rectangulaire. Cette observation est incontestable dans les régions continentales pris en compte. Cependant, les tombes insulaires témoignent d'une plus grande hétérogénéité dans la forme des fosses à inhumation qui peuvent être de forme ovale. La forme de la fosse étant ainsi liée à la position du corps dans la tombe : quadrangulaire pour un dépôt en décubitus et ovale pour un corps plié sur le côté. Les fosses sépulcrales à crémation montrent une quasi équivalence entre l'aménagement de fosses quadrangulaire et circulaire.

Les dimensions des fosses sépulcrales sont variables et paraissent s'adapter dans de nombreux cas connus à la taille des défunts inhumés (les fosses sépulcrales d'enfants inhumés sont bien souvent plus petites), mais ne semblent pas néanmoins dépendre du traitement des corps d'après l'observations de plusieurs exemples. En effet, on connaît des fosses à crémation de dimensions aussi importantes que celles à inhumation, parfois même davantage.

Bien que l'on constate une sorte d'homogénéisation dans les plans des fosses sépulcrales au sein d'un même groupe funéraire (Fig. 85, page suivante, plans INH-E1, INH-E2 et INH-E3). On remarque une adaptation selon la position du corps, le type d'aménagement interne et le mobilier funéraire (encoches pour les chambre en bois, surcreusements pour les roues des chars, *etc.*). La variabilité des dimensions témoigne de l'individualisation de certaines fosses en lien avec le défunt, l'architecture et/ou le mobilier funéraire.

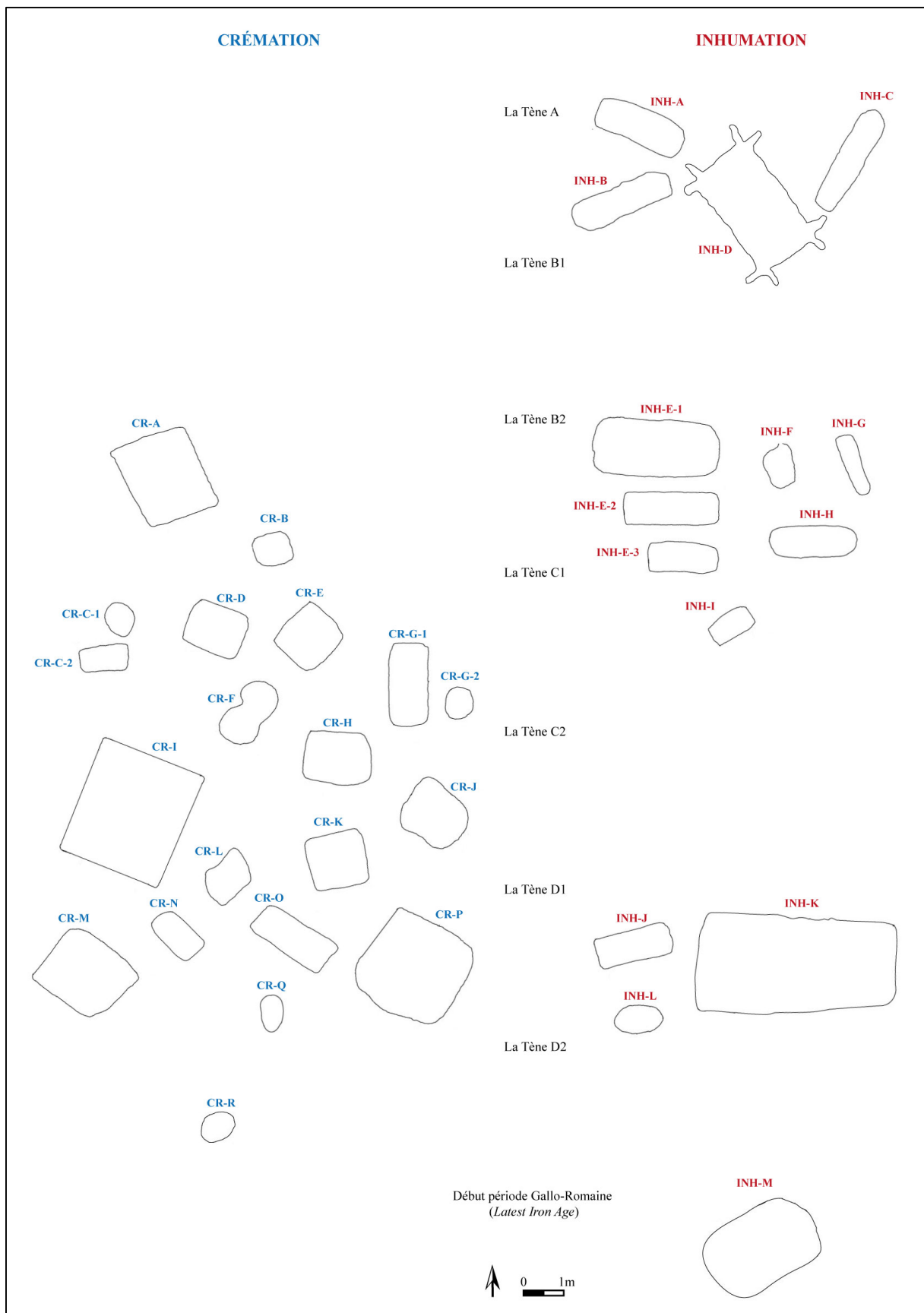


Figure 85. Exemples de plans des fosses sépulcrales à crémation et à inhumation (D.A.O : É. Vannier) – 20 fosses à crémation : CR-A : Gavrelle « Au Chemin de Bailleul » (Pas-de-Calais), La Tène B2, tombe n°3 (d'après Debiak et al. 1998, p. 43, Fig. 14) ; CR-B : Saint-Laurent-Blangy « Les Chemins

Croisés » (Pas-de-Calais), Fin La Tène B2 (d'après Debiak et al. 1998, p. 39, Fig. 11) ; CR-C-1 : Mory-Montcru « Sous-Les-Vignes-d'en-Haut » (Oise), Début La Tène C1, tombe n°1 (d'après Blanchet 1983, p. 68, Fig. 5) ; CR-C-2 : Mory-Montcru « Sous-Les-Vignes-d'en-Haut » (Oise), Début La Tène C1, tombe n°3 (d'après Blanchet 1983, p. 68, Fig. 7) ; CR-D : Allonne « Les Quarante Mines – Les Moulins – ZAC de Ther » (Oise), Début La Tène C1, tombe n°3 (d'après Paris 1998, p. 278, Fig. 8) ; CR-E : Beauvoir « Le Froid Mont » (Oise), La Tène C1, tombe n°1 (d'après Dilly, Piton 1988, p. 10, Fig. 2) ; CR-F : La Calotterie « La Fontaine aux Linottes » (Pas-de-Calais), La Tène C1-La Tène C2, tombe n°604 (d'après Blancquaert, Desfossés 1998, p. 142, Fig. 5) ; CR-G-1 : Saint-Riquier-en-Rivière « Au-dessus du Val d'Aulnoy » (Seine-Maritime), La Tène C, tombe n° 1 (d'après Dilly 2002, p. 12, Fig. 3) ; CR-G-2 : Saint-Riquier-en-Rivière « Au-dessus du Val d'Aulnoy » (Seine-Maritime), La Tène C, tombe n° 3 (d'après Dilly 2002, p. 19, Fig. 9) ; CR-H : Iwuy « Val de Calvigny Ouest » (Nord), La Tène C2a, tombe n° 1033 (d'après Leroy-Langelin et al. 2012, p. 76, Fig. 9. A) ; CR-I : Allonville « Le Coquingnard » (Somme), La Tène C2a, tombe n°2 (d'après Ferdière et al. 1973, p. 481, Fig. 2) ; CR-J : Saleux « La Vallée du Bois de Guignemicourt » (Somme), La Tène C2a (d'après Malrain et al. 2005, p. 147, Fig. 16) ; CR-K : Bois-Guillaume « Les Bocquets » (Seine-Maritime), La Tène C2-La Tène D1(d'après Baray 2011, p. 328, Fig. 11) ; CR-L : Dainville « Le Champ Bel Air » (Pas-de-Calais), La Tène C2-La Tène D1, tombe n° 43.3 (d'après Leriche 2012, p. 141, Planche 4) ; CR-M : Chivy-les-Etouvelles (Aisne), La Tène D1b classique (120-90 avant J.-C.) (d'après Gransar, Naze 1996, p. 25) ; CR-N : Vismes-au-Val « Le Bois de Dix-Sept » (Somme), La Tène D1a, tombe n°3, (d'après Barbet, Bayard 1996, p. 183, Fig. 6) ; CR-O : Bouville / Villers-Ecailles « A150 : site 6 » (Seine-Maritime), La Tène D1a, tombe n°2098 (d'après Michel, Pézenec 2014, p. 106, cliché de N. Rolland) ; CR-P : Marcelcave « Le Chemin d'Ignaucourt » (Somme), La Tène D1, tombe n°9 (d'après Ginoux 2007, p. 72, Fig. 4) ; CR-Q : Westhampnett (Sussex), 100-50 avant J.-C., tombe n° 20253 (d'après Fitzpatrick 2010, p. 25, Fig.8) ; CR-R : Verberie « La Plaine de Saint-Germain » (Oise), La Tène D2b (55-30 avant J.-C.), tombe n°90 (d'après Fémolant 1997, p. 119, Fig. 4) – 15 fosses à inhumation : INH-A : Sarry « les Auges » (Marne), La Tène A1, tombe n° 379/2 (d'après Bonnabel 2013, p. 318, Fig. 234) ; INH-B : Saint-Etienne-au-Temple « Champ Henry » (Ardennes), La Tène A, tombe n° 28 (d'après Bonnabel 2013, p. 298, Fig. 209) ; INH-C : Bromeilles « Mainville » (Loiret), La Tène A, tombe n°7 (d'après Duval 1976, p. 476, Fig. 16.1) ; INH-D : Moncetz-Longevas « La Commune » (Marne), La Tène A2, tombe isolée individuelle (d'après Issenmann et al., 2013 p. 60, Fig. 7, D.A.O. : L. Le Clézio) ; INH-E-1 : Orainville « La Croyère » (Aisne), La Tène B2, tombe OLC 003 (d'après Desenne et al. 2005, p. 275, Fig. 39) ; INH-E-2 : Orainville « La Croyère » (Aisne), La Tène B2, tombe OLC 002 (d'après Desenne et al. 2005, p. 272, Fig. 38) ; INH-E-3 : Orainville « La Croyère » (Aisne), La Tène B2, tombe OLC 001 (d'après Desenne et al. 2005, p. 271, Fig. 37) ; INH-F : Suddern Farm (Hampshire), Middle Iron Age, tombe C27 (d'après Fitzpatrick 2010, p. 18, Fig. 3) ; INH-G : Gavrelle « Au Chemin de Bailleul » (Pas-de-Calais), La Tène B2, tombe n°1 (d'après Debiak et al. 1998, p. 42, Fig. 13) ; INH-H : Saint-Maur-des-Fossés « Les Varennes » (Val-de-Marne), La Tène B2-La Tène C1(d'après Duval 1976, p. 476, Fig.16.3) ; INH-I : Attichy-Bitry « L'avenue – Proche de la Maladrerie – secteur 2 » (Oise), La Tène C1 (d'après Friboulet 2009, p. 61) ; INH-J : Esvres-sur-Indre « Vaugrignon » (Indre-et-Loire), La Tène D1, tombe F110 (d'après Riquier 2004, p. 27, Fig. 4) ; INH-K : Saint-Georges-lès-Baillargeaux « Varennes » (Vienne), La Tène D1b évoluée (d'après le Ray 2012, p. 39, Fig. 2) ; INH-L : Fampoux « Entre les Deux Chemins » (Pas-de-Calais), La Tène D (d'après Debiak et al. 1998, p. 52, Fig. 20.A) ; INH-M : Portesham « Manor Farm » (Dorset), 25-40 de notre ère (d'après Fitzpatrick 1996, p. 55, Fig. 2)

3. LES AMÉNAGEMENTS INTERNES DES FOSSES SÉPULCRALES

Les observations archéologiques des fosses sépulcrales témoignent de différents types d'aménagements en pierre, en bois ou sur-creusées. Cependant, toutes les fosses ne possèdent pas d'installations spécifiques à la période étudiée. Concernant la péninsule armoricaine, il est écrit dans « *Protohistoire de la Bretagne* », de Pierre-Roland Giot, Jacques Briard et Louis Pape (1979) que :

« *En Armorique, l'inhumation en coffres ou en caveaux se faisait depuis longtemps pour les individus ; mais en pleine terre, ce n'est qu'au Second Age du Fer qu'on la voit apparaître avec certitude.* »⁹³⁹

Les types d'installation au sein des sépultures peuvent être interprétées par la découverte des matériaux utilisés pour leur construction mais aussi par les mouvements ou destructions des restes humains et du mobilier lors de leur disparition ou effondrement au cours du temps⁹⁴⁰.

Nous verrons ici certains types de constructions connus dans les sépultures étudiées, bien que certains d'entre eux ont déjà été évoqués, particulièrement dans le chapitre sur les différents espaces de décomposition des corps.

3.1. Les aménagements lithiques

La majorité des installations en pierre est localisée dans la partie ouest de la zone d'étude, particulièrement dans les régions granitiques de l'Armorique et des Cornouailles britanniques. Parmi les installations en pierre visibles dans les fosses sépulcrales regardées, on note cinq types de constructions et aménagements :

- Les dallages ;
- Les cistes ou coffrages en pierre ;
- Les lits ;
- Les couvertures ;
- Les coussins céphaliques.

⁹³⁹ Extrait de Giot et al. 1979, p. 260.

⁹⁴⁰ Pinard, Desenne, In : Auxiette et al. 2012, p. 85.

- Les dallages :

On peut voir dans certaines structures funéraires, l'installation de dalles ou blocs de pierre le long des parois, tenant lieu de pierre de calage, servant à leur maintien lors du comblement de la fosse et/ou à offrir au défunt un cercueil de pierre délimitant ainsi un espace réservé au corps au sein de la sépulture.

La tombe n°6 de La Tène B2 de Bouqueval « Le Fossé à Deux Gueülles » (Val-d'Oise), contenait quatre pierres de calage en calcaire le long de la jambe droite du défunt ainsi qu'un autre bloc à ses pieds⁹⁴¹. Quatre blocs de grès ont été découverts dans la fosse ovale de la tombe double de La Tène D1b évoluée d'Estinnes-au-Mont (Hainaut)⁹⁴². La fosse circulaire de la sépulture n°4000 de Bleadon « Whitegate Farm » (Somerset), du *Late Iron Age*, illustre un aménagement lithique dans son fond et le long de ses parois⁹⁴³.

- Les cistes ou coffrages en pierre :

Les coffrages ou chambres parementées formant des cistes sont vus en Armorique pour la zone continentale, mais sont davantage caractéristiques du sud-ouest cornouaillais dans l'île de Bretagne⁹⁴⁴, où seul l'inhumation des corps, majoritairement en position pliée, semble être usitée. Ces coffres de pierre protègent un corps inhumé ou encore une urne cinéraire⁹⁴⁵, comme à Plovan « Kergoglé » (Finistère), où l'urne était entourée d'un coffrage fait de quatre dalles verticales en amphibolite positionnées entre des blocs de granite⁹⁴⁶ (Fig. 86.A, p. 348). À Quimper « Kerjaouen » (Finistère), deux sépultures de La Tène A comportaient des coffrages en dalles de granite⁹⁴⁷ (Fig. 86.B, p. 348). A lieu-dit « Kernavest », à Quimper, une probable inhumation sous *tumulus* présentait une ciste faite de quatre dalles de schiste horizontales recouverte

⁹⁴¹ Baray 2003, p.

⁹⁴² Cahen-Delhay 1990.

⁹⁴³ Young 2007, p. 39.

⁹⁴⁴ Harding 2016, p. 78.

Calartha « Pendeen » (*Latest Iron Age – Early Romano-British period*), Carlatha « St Just », (*Iron Age*), Crantock (*Latest Iron Age*), Ladock « Bissick » (*Latest Iron Age – Early Romano-British period*), Ladock « Little Tredeal (*Iron Age*), Lizard – Landewednack « Penmenner », (*Iron Age*), Padstow « Trevone » (*Latest Iron Age – Early Romano-British period*), Phillack (*Latest Iron Age – Early Romano-British period*), Stamford Hill (*Late Iron Age – Latest Iron Age*), St Keverne « Trelan Bahow » (120 – 50 avant J.-C.), St Martin's « Par Beach » (*Late Iron Age – Latest Iron Age*) et Tresco « Old Man Island » (*Late Iron Age*).

⁹⁴⁵ Gomez de Soto et al. 2011, p. 88.

⁹⁴⁶ Le Roux 1973, pp. 72-73.

⁹⁴⁷ Villard et al. 2006 ; Gomez de Soto et al. 2011, p. 88.

d'une cinquième⁹⁴⁸. Sur le site de Harlyn Bay « St Merryn » (Cornouailles), occupé entre 130 avant et le 1^{er} siècle après J.-C., on compte une cinquantaine de sépultures comportant l'aménagement de cistes de formes variées (rectangulaire ou allongée, hexagonale ou circulaire) et contenant de 1 à 3 individus, enfants et adultes⁹⁴⁹. La tombe isolée du *Middle Iron Age* de Bryher, sur l'île de Scilly (Cornouailles), a révélée l'aménagement d'une ciste, d'un espace de 1,5x0,93m, de plan quadrangulaire asymétrique faite de dalles et de gravats avec une couverture composée de quatre dalles de granite maintenue avec de l'argile grise⁹⁵⁰ (Fig. 86.C, page suivante). À St Mary's « Porthcressa », parmi les onze inhumations individuelles du début du 1^{er} siècle de notre ère, on observe 4 cistes rectangulaires sur orthostates en granite (sépultures n°1, 2, 4 et 10), 5 cistes ovales sur orthostates (sépultures n°3, 5, 7, 8 et 9), 1 autre coffrage de dalles dit en forme de bateau (« *boat-shaped* », sépulture n°11) et 1 fosse contenant des petites pierres de granite (sépulture n°6)⁹⁵¹.

On connaît aussi des tombes présentant l'aménagement d'un coffrage de pierre, en nombre moindre, dans d'autres régions du sud de l'île britannique, principalement dans le Wessex⁹⁵². Des cistes de pierre ont aussi été révélées au sein des sépultures à inhumation du site de King's Road sur l'île anglo-normande de Guernesey⁹⁵³ (Fig. 86.D, page suivante).

⁹⁴⁸ Gomez de Soto et al. 2011, p. 87.

⁹⁴⁹ Whimster 1979, 1981; Harding 2016, p. 79.

⁹⁵⁰ Johns 2002-3, pp. 11-14.

⁹⁵¹ Whimster 1981; Johns 2002-3, p. 64.

⁹⁵² Woodleigh, Devon (*Latest Iron Age – Early Romano-British period*), Portland « The Verne », Dorset (*Latest Iron Age*), Weymouth « Jordan Hill », Dorset (*Latest Iron Age*), Corfe Castle, Dorset (*Late Iron Age – Latest Iron Age*), Birdlip « Cowley », Gloucestershire (*Latest Iron Age*), Hailes « Ireley Farm », Gloucestershire (*Latest Iron Age*), Sutton Courtenay, Oxfordshire (*Late Iron Age – Latest Iron Age*), Charlcombe, Somerset (*Iron Age*), Clevedon « King's Road » (*Late Iron Age – Latest Iron Age*), Freshwater – Sheepwash, Île de Wight (*Late Iron Age – Latest Iron Age*) et Ventnor « St Lawrence », Île de Wight (*Late Iron Age*).

⁹⁵³ De Jersey 2010, p. 288.

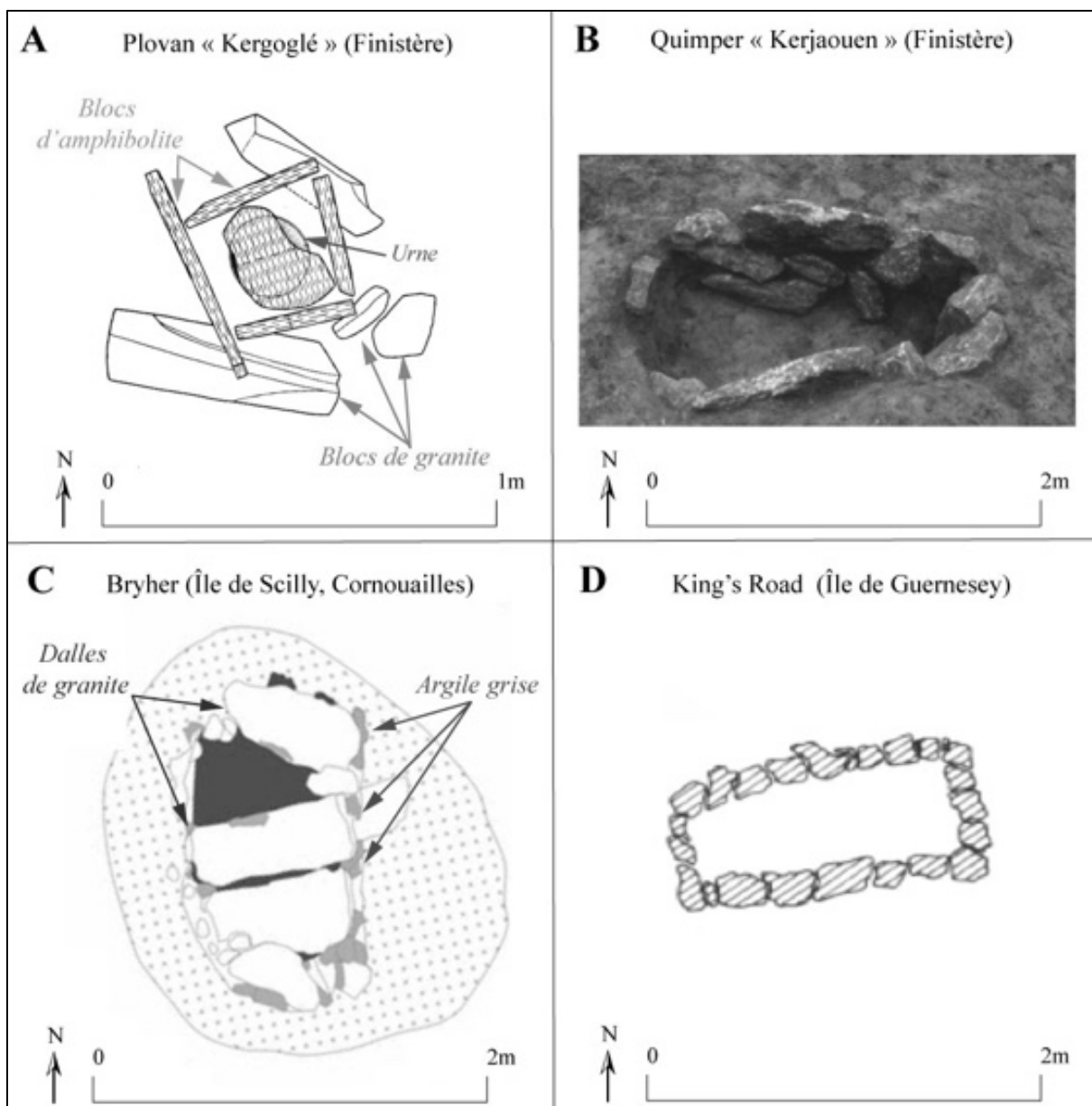


Figure 86. Plans et photographie de coffrages en pierre – A. Plan de la tombe à crémation en urne céramique de Plovan « Kergoglé » (Finistère) (Extrait de Le Roux 1973, p. 74, Fig. 2 (modifiée)) ; B. Photographie du coffre US 05 de Quimper « Kerjaouen » (Finistère) (Extrait de Villard et al. 2006, p. 176, Fig. 8 (modifiée)) ; C. Plan de la tombe de Bryher (Île de Scilly, Cornouailles) (Extrait de Johns 2002-3, p. 11, Fig. 9 (modifiée)) ; D. Plan d'une tombe de King's Road (Île de Guernesey) (Extrait de De Jersey 2010, p. 292, Fig. 4 (modifiée))

- Les lits en pierre :

Des pierres ou galets sont parfois découverts dans le fond des fosses sépulcrales. Les études taphonomiques permettent de déterminer que les corps se sont décomposés sur ces lits de pierre. Certaines tombes de La Tène A d'Oulchy-la-Ville « le Bois de la Baillette » (Aisne) comportaient des blocs de grès dans le fond de leurs fosses⁹⁵⁴. À Breuil-le-Sec « Le Bois » (Oise), la sépulture n°4 contenait un empierrement de silex d'une épaisseur de 30 à 60cm de hauteur ainsi que des blocs de grès⁹⁵⁵. À Plomeur « Saint-Saturnin » (Finistère), les squelettes de La Tène ancienne étaient recouverts et entourés de galets⁹⁵⁶.

- Les couvertures en pierre :

Certains corps sont volontairement recouverts par un bloc ou une dalle de pierre, comme à Harlyn Bay, où les individus de la tombe double n°57 étaient recouverts d'une dalle de pierre de 1,35x0,60 m. À Bromeilles « Mainville » (Loiret), les corps des tombes n°7, 23, 25 et 42 étaient recouverts d'une dalle de pierre, alors que dans la sépulture n°3, seuls les pieds et la tête de la défunte étaient couverts par des blocs de pierre⁹⁵⁷. À Gravon « Le Chemin de l'Écluse » (Seine-et-Marne), plusieurs défunts inhumés entre La Tène B2 et le début de La Tène C2a ont été recouverts d'une pierre, à la tête, sur le ventre ou au niveau des pieds⁹⁵⁸.

La disposition de ces pierres, blocs ou dalles, sur le corps ne paraît pas correspondre à un besoin d'agencement de la fosse ou de délimitation de l'espace du corps dans la fosse. Ce type d'aménagement peut être compris comme un enfermement assuré du défunt dans sa tombe. Nous avons évoqué précédemment la condamnation des défunts⁹⁵⁹, mais ces dépôts de blocs sur le corps renvoient aussi à une crainte du retour de mort⁹⁶⁰.

Michel Ragon (1981) a écrit :

*« Si l'on désire que le mort ne « revienne » pas, on bouche cette ouverture par un obturateur que l'on voit d'ailleurs souvent en place dans les stèles retrouvées. »*⁹⁶¹

⁹⁵⁴ Baray 2003, p.

⁹⁵⁵ Baray 2003, p.

⁹⁵⁶ Giot 1949, p. 59.

⁹⁵⁷ Duval 1976, pp. 475-476, Fig. 16; Baray 2003, p. 124.

⁹⁵⁸ Baray 2003, p.

⁹⁵⁹ Voir p. 73.

⁹⁶⁰ Baray 2003, p. 213.

⁹⁶¹ Extrait de Ragon 1981, p. 43.

Ce geste, visant à se prémunir d'un possible retour du mort parmi les vivants, pourrait être lié au mort lui-même, mais aussi aux conditions de sa disparition. Jean-Pierre Albert écrit dans « *Les rites funéraires. Approches anthropologiques* » (1999) :

« [...] lorsque les conditions de la mort font l'objet d'une très forte réprobation sociale [...] les morts peuvent être considérés comme définitivement voués à une errance hostile et malheureuse. De fait, ces cas exceptionnels ne font que confirmer la règle dominante : les morts font peur, et le problème majeur est de s'en débarrasser, c'est-à-dire de les séparer sans retour du monde des vivants. »⁹⁶²

- Les « coussins céphaliques »⁹⁶³ :

On voit dans certaines sépultures un maintien de la tête du défunt en position surélevée par l'installation d'une pierre sous le crâne. À Nonant-Le-Pin « La Garenne » (Calvados)⁹⁶⁴, on constate au sein des sépultures de La Tène A que des blocs de silex étaient placés sous les têtes des défunts⁹⁶⁵. Sur l'île de Wight, à Freshwater – Sheepwash, une pierre a été découverte sous le crâne du défunt de la tombe isolée datée entre le *Late Iron Age* et le *Latest Iron Age*.

Conclusion :

Les installations en pierre au sein des fosses sépulcrales sont davantage visibles dans les régions granitiques d'Armorique au début de la période étudiée et des Cornouailles, particulièrement à partir du *Late Iron Age*. Des pierres de grès, granite ou schiste, sont utilisées pour architecturer l'intérieur de la fosse (maintien des parois) et/ou sont en lien direct avec le corps du défunt (« cercueil de pierre », lit, couverture et « coussin céphallique »).

⁹⁶² Extrait d'Albert 1999, p. 144.

⁹⁶³ Pinard et al. 2009, p.106.

⁹⁶⁴ Bertin 1975 ; Edeine, Jigan 1985 ; Delrieu 2009.

⁹⁶⁵ Edeine, Jigan 1985, p. 112.

3.2. Les aménagements en matériaux périssables

À la lecture des descriptions, et d'après l'observation des tombes inventoriées, il existe cinq types de constructions en matières périssables :

- Les planchers ;
- Les plateformes ;
- Les coffrages en bois ;
- Les aménagements en torchis et clayonnage ;
- Le tube à libation.

- Les planchers :

Certaines sépultures témoignent de l'aménagement de planchers ou litières végétales⁹⁶⁶, faits de bois, brindilles ou paille, dans le fond des fosses. Ceux-ci semblent relativement exceptionnels et ne paraissent pas connus dans les régions des franges nord-orientales de la zone d'étude (Ardenne et Marne)⁹⁶⁷.

Parmi les 49 tombes à crémations, datées entre La Tène C2 et La Tène D1, découvertes à Bois-Guillaume « Les Bocquets » (Seine-Maritime), une tombe possède un fond « paillé » et six autres des fonds « boisés »⁹⁶⁸. À Hordain « ZAC La Fosse à Loups – Chemin des Culs tous Nuls » (Nord), site occupé entre La Tène C1 et La Tène D1a, certaines sépultures montrent les traces « *d'un plancher ou d'une couverture en bois effondrée* »⁹⁶⁹. À Cizancourt « La Sole des Galets » (Somme), « [...] *l'étude de la micromorphologie des sédiments révèle l'usage d'un plancher.* »⁹⁷⁰. Des dépôts de matières végétales pouvant servir à l'installation d'une litière ont été observés dans des fosses à inhumation datées entre La Tène B2 et le début de La Tène C2a à Gravon « Le Chemin de l'Écluse » (Seine-et-Marne).

⁹⁶⁶ Pinard, Desenne, In : Auxiette et al. 2012, p. 85.

⁹⁶⁷ Baray 2003, p. 144.

⁹⁶⁸ Dilly 2002.

⁹⁶⁹ Extrait de Séverin, Laloux 2013, p. 59.

⁹⁷⁰ Extrait de Malrain et al. 2005, p. 147.

- Les plateformes :

Les aménagements de plateformes ont déjà été mentionnés précédemment pour les cas d'exposition des corps avant l'ensevelissement des ossements secs décharnés ou de leur crémation. Ces constructions peuvent également servir de lieu de dépôt et/ou d'exposition du mobilier funéraire lors des funérailles avant leur dépôt dans la fosse sépulcrale auprès du défunt. La position de certains ossements, notamment des crânes⁹⁷¹, laisse penser que les corps étaient parfois exposés à l'air libre avant d'être ensevelis. Les traces archéologiques de l'aménagement de plateformes dans ou au-dessus de la tombe sont généralement visibles par des trous de poteaux au sein ou autour de la fosse sépulcrale. Par exemple, la sépulture n°222, de La Tène D1b évoluée, de Bonneuil-en-France (Val-d'Oise) contenait des traces d'une construction complexe constituée d'un plancher soutenu par deux planches en chêne, sur lequel était disposée une plateforme sur piquets également en bois de chêne⁹⁷² (Fig. 87, page suivante).

Les traces de poteaux dans les fosses sépulcrales peuvent également révéler l'aménagement d'un système de couverture de la fosse. Comme à Soliers « Parc d'Activités Eole – Le Bon Sauveur » (Calvados), où une des fosses sépulcrales de La Tène A présentait quatre trous de poteaux soutenant ce type de fermeture⁹⁷³. Mais aussi à Bobigny « Hôpital Avicenne » (Seine-Saint-Denis), où parmi les centaines de fosses sépulcrales de ce site, datées entre le milieu de La Tène B2 et La Tène C1, trente-quatre d'entre elles possédaient des couvertures en bois⁹⁷⁴.

⁹⁷¹ Cahen-Delhayé 1998, p. 67.

⁹⁷² Lecomte-Scmitt, Le Forestier 2012.

⁹⁷³ Issenmann 2011, p. 84.

⁹⁷⁴ Le Forestier 2009, p. 132.

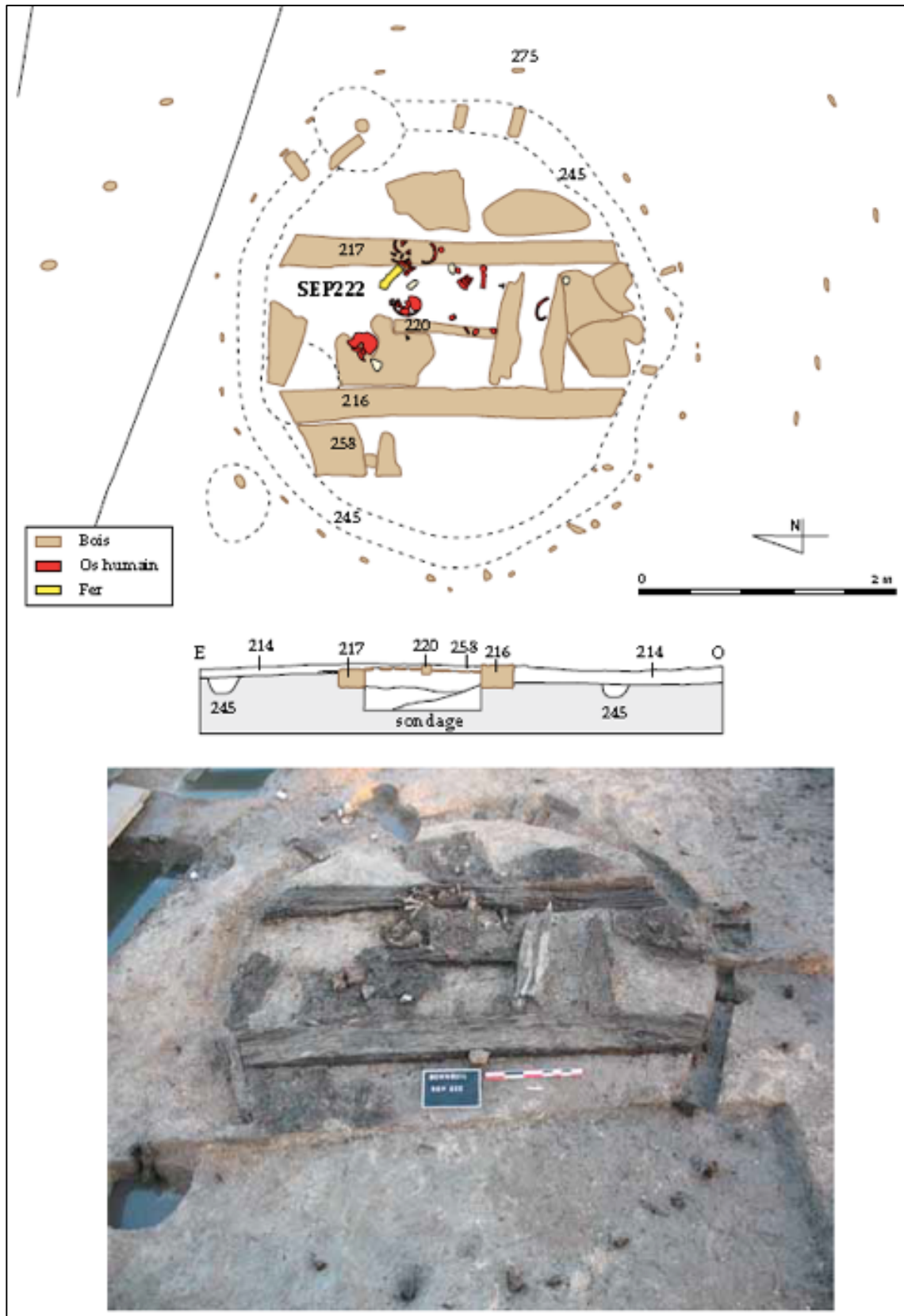


Figure 87. Plan et photographie de la structure en bois de la sépulture n°222 de Bonneuil-en-France (Val-d'Oise) (extrait de Lecomte-Schmitt et Le Forestier 2012, p. 102, Fig. 2, D.A.O. : C. Le Forestier et M. Michelland, Cliché : C. Le Forestier)

- Les coffrages en bois :

Les coffrages, cercueils ou chambres en bois contenant un corps entier, sans traitement préalable, lui offre un espace de décomposition dit « ouvert ». Ces coffrages peuvent être discernés par des trous de poteaux dans les angles des fosses, des traces de planches le long des parois de la fosse sépulcrale, ou encore la présence des clous découverts dans les tombes⁹⁷⁵.

Comme certains dallages de pierre, ces constructions en bois peuvent servir à maintenir les parois de la fosse sépulcral. C'est le cas des fosses sépulcrales de l'ensemble à crémation de La Tène C1 de Tartigny « Le Chemin du Moulin » (Oise)⁹⁷⁶. Elles peuvent également être des chambres funéraires, parfois fermées par toitures plates ou pentues⁹⁷⁷, qui sont connues pour l'ensemble des territoires étudiés à différentes périodes. Par exemple à Marcelcave « Le Chemin d'Ignaucourt » (Somme), les fosses à crémation de La Tène D1 présentaient des coffrages parementés fermés par des couvertures en bois⁹⁷⁸.

Concernant les constructions en bois des tombes de la zone « Aisne-Marne », on peut lire dans Issenmann et al. (2013) :

« Dans l'espace géographique de la culture Aisne-Marne, le procédé architectural des tombes à chambre funéraire coffrée est généralement basé sur l'utilisation de poteaux plantés sur la périphérie de la tombe et assemblés par des planches ou madriers qui les relient. »⁹⁷⁹

L'observation des auteurs concernant les tombes comprenant des chambres en bois de la culture « Aisne-Marne », ne diffère pas de celle constatée dans les territoires de l'ouest, avec la présence de poteaux ou de creusements d'emmanchements pour les cloisons dans les angles des fosses sépulcrales quadrangulaires. Par exemple, la fosse de la « tombe à char » de La Tène C1 d'Orval « Les Pleines » (Manche), présentait des trous de poteaux dans chaque angle, témoignant de l'aménagement d'une chambre en bois⁹⁸⁰. À Urville-Nacqueville « Les Dunes » (Manche), la sépulture n°30 contenait un coffrage en bois, conservé au moment de l'exhumation de la tombe en 2011 grâce à l'environnement naturel, en contexte humide, de l'ensemble funéraire

⁹⁷⁵ Dilly 2002, p. 203.

⁹⁷⁶ Gaudefroy, Pinard 1997, p. 103.

⁹⁷⁷ Baray 2003, p. 143.

⁹⁷⁸ Ginoux 2007, p. 69.

⁹⁷⁹ Issenmann et al. 2013, pp. 61-63.

⁹⁸⁰ Lepaumier et al. 2010. pp. 323-324.

(plage du Cotentin)⁹⁸¹ (Fig. 88.B, page suivante). D'autres sépultures témoignent de l'installation de chambre en bois comme à Raillencourt-Sainte-olle (Nord), site occupé entre 140 et 60 avant notre ère, ou à Saint-Nicolas-lez-Arras (Pas-de-Calais), occupé à La Tène D⁹⁸². À Ashford « Brisley Farm » (Kent), deux tombes à inhumation de porteurs d'armes, datées entre 10 et 30 de notre ère, ont révélé des cercueils en bois⁹⁸³ (Fig. 88.A, page suivante).

On connaît aussi de rares cas de coffrages mêlant l'usage de différents matériaux. Anne Cahen-Delhay (1998) précise concernant les tombes du Nord de la Gaule, en Belgique actuelle, que « *Le cercueil était parfois calé par des moellons de quartz ou des plaques de schiste [...].* »⁹⁸⁴. Ces calages de coffres en bois par des pierres sont attestés ailleurs. Comme à Esvres-sur-Indre « Vaugrignon »⁹⁸⁵ (Indre-et-Loire), où la sépulture masculine F. 135, datée entre 80 et 40 avant notre ère, témoignait de l'aménagement d'une chambre funéraire en bois recouverte d'un coffrage en pierre. À Soumont-Saint-Quentin (Calvados), la sépulture n°3, datée de la transition entre le 1^{er} et le 2nd âge du Fer, contenait les traces d'un aménagement en planches de bois et blocs de grès⁹⁸⁶. À Bromeilles « Mainville »⁹⁸⁷ (Loiret), lieu funéraire occupé entre La Tène A1 et La Tène C1, les sépultures à inhumation individuelle n° 4, 13, 32 et 51 contenaient des pierres de « *calages longitudinaux de coffrages en bois* »⁹⁸⁸. Un exemple de construction associant bois et métal est connu à North Bersted (West Sussex). La tombe isolée datée de 50 avant J.-C. y illustre un aménagement de type chambre en bois soutenue par une sorte de grille ou armature en fer. Cette construction a été interprétée comme un cercueil⁹⁸⁹ ou une plateforme⁹⁹⁰.

⁹⁸¹ Lefort 2012, p. 142.

⁹⁸² Lecomte-Schmitt, Le Forestier 2012, p. 104.

⁹⁸³ Johnson 2002, p. 16.

⁹⁸⁴ Extrait de Cahen-Delhay 1998, p. 68.

⁹⁸⁵ Riquier 2004, pp. 38-46 ; Chimier, Riquier 2009, p. 87 ; Marion et al. 2010, p. 121.

⁹⁸⁶ Verney 1993.

⁹⁸⁷ Duval 1976 ; Baray 2003, 2016 ; Marion et al. 2010.

⁹⁸⁸ Extrait de Baray 2003, p. 124.

⁹⁸⁹ Fitzpatrick 2010, p. 23.

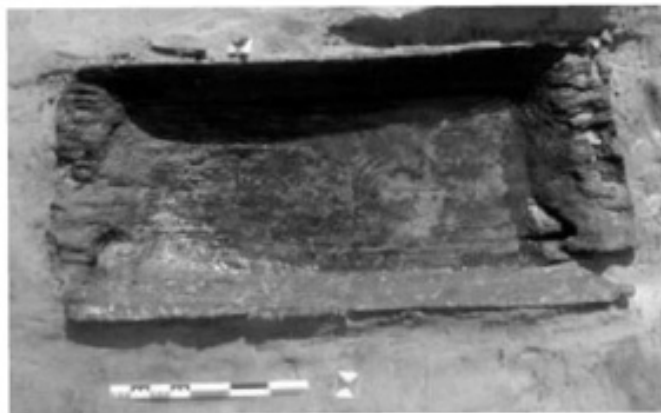
⁹⁹⁰ Taylor et al. 2014.

Ashford « Brisley Farm » (Kent)



A

Urville-Nacqueville « Les Dunes » (Manche)



B

Figure 88. Exemples de coffrage ou cercueil en bois – A. Ashford « Brisley Farm » (Kent), 10-30 de notre ère, tombe B. 20, inhumation masculine individuelle avec armes et poteries (Extrait de Johnson 2002, p. 16, Fig. 5) ; B. Urville-Nacqueville « Les Dunes » (Manche), La Tène D1, tombe TB.30, inhumation individuelle d'un immature (Extrait de Lefort 2012, p. 141, Fig. 81)

- Les aménagements en torchis et clayonnage :

Très peu d'informations ont été recueillies concernant les aménagements en éléments végétaux tels que branchages, paille et/ou terre. On note néanmoins quelques rares mentions, comme à La Calotterie « La Fontaine aux Linottes » (Pas-de-Calais), où la structure 237 contenait un « *bloc d'os brûlés recouvert de morceaux de torchis* »⁹⁹¹. Ces éléments peuvent être les témoins d'un aménagement consolidant une construction entourant le dépôt osseux, effondrés sur les restes au cours du temps. On connaît aussi la tombe n° 26 du site d'Urville-Nacqueville « Les Dunes » (Manche) qui accueillait le corps « [...] *d'un individu immature déposé entre « une planche de bois et une couverture en clayonnage.* »⁹⁹².

- Un tube à libation :

Dans « *La protohistoire récente : III^e siècle – 1^{ère} moitié du premier siècle avant notre ère* », publié sous la direction de François Malrain, Stéphane Gaudetroy et Frédéric Gransar (2005), on peut lire qu'au sein de l'ensemble funéraire d'Estrées-Deniécourt « Derrière le Jardin du Berger » (Somme), occupé entre La Tène C2 et le début de la période gallo-romaine :

« *L'un des plus beaux exemples d'aménagement interne en matière périssable découvert est sans doute les pièces de bois creuses placées en biais dans les tombes d'Estrées-Deniécourt, et interprétées comme des conduits à libation.* »⁹⁹³

Conclusion :

La majorité des constructions en matériaux périssables pouvant être identifiés au sein des fosses sépulcrales semblent être des coffrages, dont on découvre parfois les clous métalliques. Les trous de poteaux visibles au centre ou dans les angles des fosses témoignent de l'aménagement de plateforme ou encore de coffrage de type « chambre funéraire », pouvant être fermées avec les mêmes matériaux et dont les parois sont parfois calées par des bocs ou dalles de pierre.

⁹⁹¹ Blancquaert, Desfossés 1998, p. 139.

⁹⁹² Extrait de Lefort 2012, p. 129.

⁹⁹³ Extrait de Malrain et al. 2005, p. 148.

Les auteurs se réfèrent à l'article de Gilles Prilaux – *Le site d'Estrées-Deniécourt (80) « Derrière le Jardin du Berger »*. *Découverte de probables tubes à libations chez les Viromanduoens*, In : Kruta (V.) et Leman-Deliverie (G.) – *Feux des morts, foyers des vivants. Les rites et symboles du feu dans les tombes de l'âge du Fer et de l'époque romaine*, Actes du XXVII^e colloque international de HALMA-IPEL UMR CNRS 8164, Revue du Nord, Hors-série, Collection Art et Archéologie, 11, Lille, 2007, pp. 51-64.

Au vu des éléments enregistrés, il est difficile d'établir une préférence de constructions en matière périssable selon l'âge ou le sexe des défunts. On remarque dans quelques cas des distinctions nettes, mais ces informations ne peuvent être considérées à l'échelle de la zone géographique qui nous intéresse. Notons néanmoins l'exemple de Bobigny « Hôpital Avicenne » (Seine-Saint-Denis) où, Cyrille Le Forestier précise que 75% des coffrages en bois sont installés dans des tombes d'individus immatures⁹⁹⁴.

3.3. Les aménagements creusés

Tous les aménagements au sein des fosses sépulcrales ne sont pas bâtis⁹⁹⁵. Certaines peuvent être creusées directement dans le fond ou les parois des fosses. On compte trois catégories principales d'aménagements creusés :

- Les encoches ;
- Les alvéoles ou « logettes » ;
- Les banquettes.

- Les encoches :

Nous avons vu lors de l'étude de la forme des fosses à inhumation que certaines d'entre elles possèdent des encoches latérales aux angles permettant d'y introduire les parois de coffrages ou chambres en bois, particulièrement dans les régions de « l'Aisne-Marne ». Comme à Moncetz-Longevas « La Commune » (Marne) où la fosse sépulcrale à inhumation de La Tène A2 possédait des encoches en forme de L dans ses angles, pour le positionnement croisé des planches en bois d'une chambre funéraire de type « Blockbau »⁹⁹⁶ installée sur une sablière basse.

Des surcreusements d'encoches dans le fond des fosses pour accueillir le dépôt d'un char à deux roues ont également été évoqués⁹⁹⁷ (Fig. 89, page suivante). Celles-ci

⁹⁹⁴ Le Forestier 2009, p. 132.

⁹⁹⁵ Gansar, In : Auxiette et al. 2012, p. 79.

⁹⁹⁶ Construction « [...] qui vise à empiler, horizontalement et en alternance, des troncs d'arbres ou des madriers taillés à mi-bois. Leur prolongement aux croisements des murs permet de ne laisser aucun interstice entre les éléments d'une même paroi et de former un bloc de quatre murs solidaires. ». Extrait de Issenmann et al. 2013, p. 63.

⁹⁹⁷ Courtisols « Mont des Charmes », La Tène ancienne ; Caurel « Le Puisard » (Marne), La Tène A ; Époye « La Motelle » (Marne), La Tène A1 ; Sogny-aux-Moulins « Mont-Frémy » (Marne), La Tène A1 ; Somme-Bionne « L'homme Mort ou La Tomelle » (Marne), La Tène A1 ; Vrigny « Mont de Vannes » (Marne) ; Plichancourt « Les Monts » (Marne), La Tène A2 (Fig. 58.B) ; Reims « La Neuville » (Marne), La Tène B1 (Fig. 57.C) ; Somme-Tourbe « La Gorge Meillet » (Marne), Début de La Tène B1 ;

sont en presque toutes situées dans la zone « Aisne-Marne » lors des deux premiers siècles de la période étudiée, bien que de rares cas soient connus dans des régions voisines, au sud ou à l'ouest.

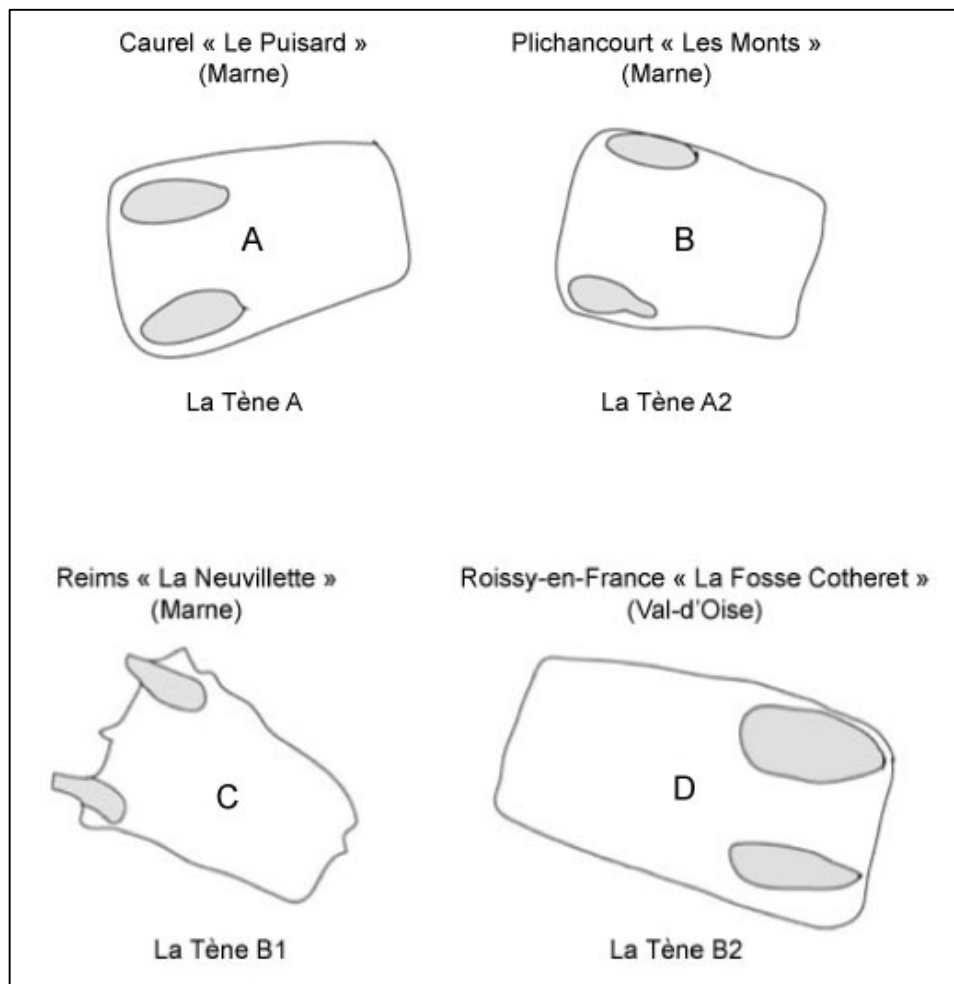


Figure 89. Exemples de fosses sépulcrales de « tombes à char » présentant des surcreusements pour le positionnement des deux roues (D.A.O. : É. Vannier) – A. Caurel « Le Puisard », La Tène A, tombe st. 102 (d'après Bonnabel 2013, p. 533) ; B. Plichancourt « Les Monts » (Marne), La Tène A2, tombe st. 44 (d'après Bonnabel 2013, p. 528) ; C. Reims – La Neuville » (Marne), La Tène B1, tombe st.13 (d'après Bonnabel 2013, p. 126, Fig. 79) ; Roissy-en-France « La Fosse Cotheret » (Val-d'Oise), La Tène B2, tombe T5002 (d'après Lejars 2005, p. 77, Fig. 4)

Pontfaverger – Moronvilliers « La Wardelle » (Marne), La Tène B2 ; Roissy-en-France « La Fosse Cotheret » (Val-d'Oise), La Tène B2 (Fig. 58.D) ; Attichy « Le Buissonnet » (Oise) ; La Tène B2-C1.

- Les alvéoles ou « logettes » :

Les alvéoles ou « logettes »⁹⁹⁸ accueillant le dépôt d'objets semblent peu connues. Seuls quelques exemples ont été notés dans les tombes des régions étudiées, principalement dans la zone « Aisne-Marne ». Plusieurs fosses sépulcrales à inhumation de La Tène A d'Acy-Romance « La Croizette » (Ardennes) comportaient des alvéoles contenant des poteries⁹⁹⁹. Certaines de ces alvéoles creusées sont aménagées dans le but d'accueillir la tête du défunt, comme c'est le cas dans la sépulture n°25 de Beine-Nauroy « L'Argentelle » (Marne), datée du début de La Tène B1¹⁰⁰⁰.

- Les banquettes :

Dans la majorité des cas connus, ce type d'aménagement en terre, visibles dans les fosses à inhumation et à crémation, sert de support au mobilier funéraire ou pour les restes de crémation. Nathalie Buchez (2011) note que les restes osseux brûlés d'une des tombes de La Tène C1 de Vignacourt « Le Collège » (Somme) avaient été déposés sur une banquette avant de glisser dans le fond de la fosse¹⁰⁰¹. Des fosses à inhumation illustrent également l'aménagement de banquettes de terre sur lesquelles est déposé le mobilier funéraire. À Vismes-au-Val « Le Bois de Dix-Sept » (Somme), une des fosses sépulcrales à crémation de La Tène D1 comportait une banquette de 20 cm de hauteur sur laquelle avait été placée une épée pliée. Certaines de ces banquettes de terre servent aussi de support à une planche de bois pour le dépôt d'un second défunt.

Conclusion :

Ces aménagements creusés semblent destinés à accueillir des éléments architecturaux, le dépôt d'élément mobilier ou encore des restes de crémation. Les éléments de ce type sont tous inventoriés au sein de sites continentaux, majoritairement au nord-est de la Seine, dans la zone de « l'Aisne-Marne ».

⁹⁹⁸ Baray 2003, p. 130.

⁹⁹⁹ *Ibid.*

¹⁰⁰⁰ *Ibid.*

¹⁰⁰¹ Buchez 2011, p. 301.

3.4. Les autres types d'aménagements

Voyons très brièvement ici des cas d'installations de lits ou couvertures en coquillages marins dans les régions de l'Ouest. Dans « *Pratiques funéraires du second âge du Fer en Gaule de l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes)* », José Gomez de Soto, Anne Villard-Le Tiec et Philippe Bouvet (2011) notent « *un apport volontaire de coquillages marins* »¹⁰⁰², sur ou en-dessous des corps dans les sépultures de la fin du second âge du Fer à Quiberon « Kerné » (Morbihan) et à Saint-Jacut de la Mer « Les Haches » et « Île des Hébihens ou Ebihens » (Côtes-d'Armor).

CONCLUSION :

Les aménagements et constructions internes des fosses sépulcrales sont de trois types (Fig.90, page suivante) :

- Lithique : pierre, blocs et dalles formant des coffrages ou cistes, lits, couvertures ou « coussins céphaliques », caractéristiques des régions granitiques d'Armorique et des Cornouailles britanniques ;
- Matériaux périssables : bois, branchages, brindilles ou paille, sous forme de coffrages ou chambres pouvant être à cloisons croisées, sur sablières et/ou sur poteaux porteurs, plateformes sur poteaux, planchers ou litières ;
- En terre : creusés dans le fond ou les parois de la fosse, comme des encoches dans les angles de la fosse pour l'accueil des parois d'une chambre ou dans le fond pour recevoir les deux roues d'un char entier, ou sous forme d'alvéoles ou de banquettes pour accueillir le dépôt de mobilier ou de restes de crémation.

Hormis les aménagements lithiques, la grande majorité des éléments d'agencement ou de constructions architecturales dans les fosses sépulcrales est enregistrée dans les territoires situés au nord de la Seine, principalement dans la zone de la culture « Aisne-Marne » lors des deux premiers siècles de la période étudiée. Il est difficile, d'après l'inventaire, de proposer des caractéristiques pour certains territoires et/ou temps des types d'aménagement des fosses sépulcrales.

¹⁰⁰² Gomez de Soto et al. 2011, p. 89.

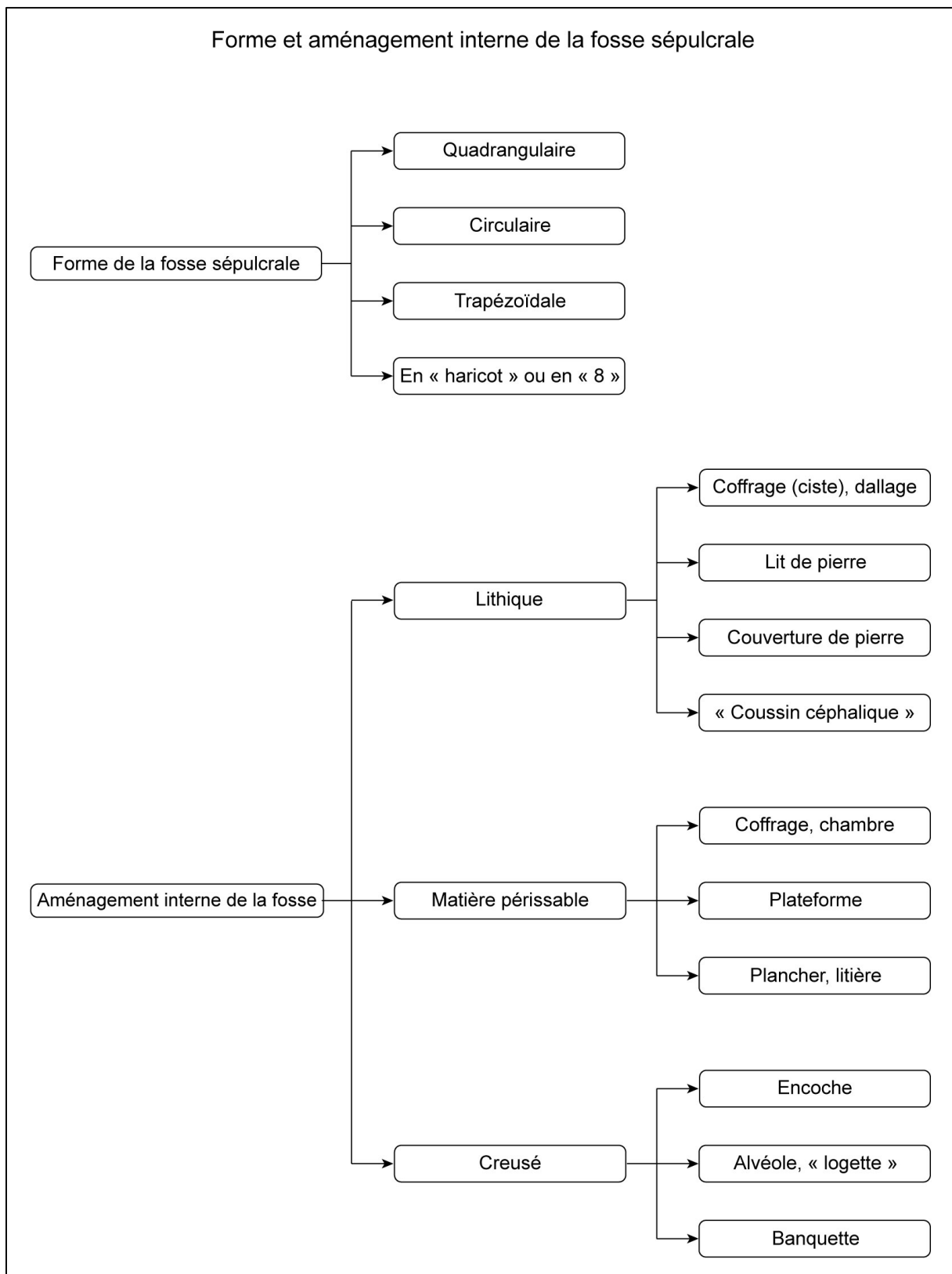


Figure 90. Graphique récapitulatif des principales formes et des aménagements internes des fosses sépulcrales à inhumation et à crémation

CHAPITRE II : LES AMÉNAGEMENTS ET CONSTRUCTIONS EXTERNES

Les aménagements, installations et constructions au-dessus et autour des sépultures peuvent être en bois, en terre ou en pierre, et servent à structurer l'espace funéraire et/ou à marquer, signaler l'emplacement de la sépulture.

D'après les éléments collectés, on peut distinguer quatre grands types d'aménagements et constructions externes aux tombes (d'après l'étude d'un échantillon de 378 éléments pour l'ensemble de la période traitée) :

- Enclos circulaires (19%) ;
- Enclos quadrangulaires (35%)
- *Tumulus* (18%) ;
- Constructions sur poteaux (12%) ;
- Stèles (5%) ;
- Cistes (11%).

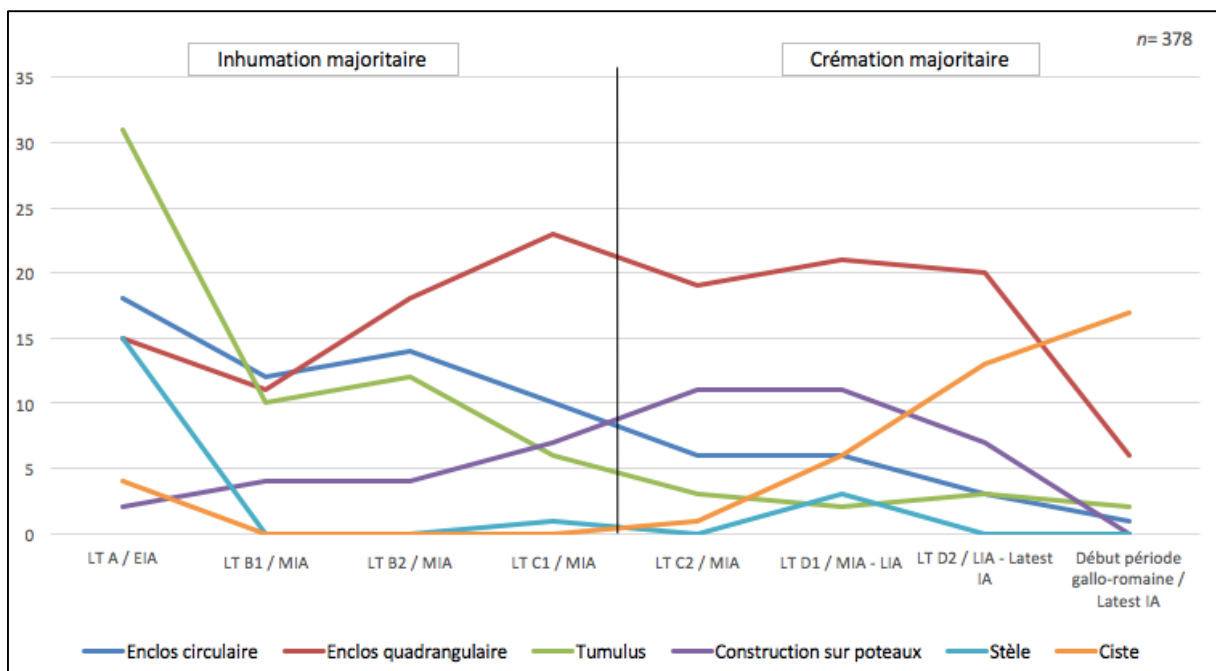


Figure 91. Graphique de l'évolution temporelle des principaux types d'aménagements et installations externes

Les enclos prédominent nettement tout au long de la période étudiée (Fig. 91, page précédente). Nous verrons dans le chapitre suivant que ces aménagements sont caractéristiques des régions du Nord de la Seine en Gaule et du Sud-Est dans l'île de Bretagne. L'aménagement d'enclos circulaires diminue progressivement au cours des temps regardés au profit des enclos quadrangulaires, à partir du IV^e siècle avant J.-C. Les *tumulus* ou tertres de terre, bien connus au premier âge du Fer, visibles au début de la période laténienne tendent à disparaître à partir du IV^e siècle avant J.-C, et sont localisés dans les deux régions de « l'Aisne-Marne », du Nord de la Gaule Centre et en Armorique.

On connaît peu de constructions sur poteaux à l'extérieur des tombes. Leur nombre paraît rester toujours faible mais relativement stable hormis une très légère augmentation de leur nombre entre La Tène C2 et La Tène D1.

Les stèles ou pierres dressées sont spécifiques à la péninsule armoricaine au V^e siècle avant notre ère. Certains cas exceptionnels plus récents sont connus, notamment en Normandie.

Chacun de ces types de constructions est abordé dans un chapitre qui lui est dédié afin d'appréhender leurs particularités et leur caractérisation d'une région et/ou période. Un dernier chapitre est également consacré aux tombes dites « plates », sans aménagements externes.

1. LA SIGNALISATION DES TOMBES ET LE MARQUAGE DE L'ESPACE FUNÉRAIRE

Les différents aménagements, installations et constructions au-dessus d'une ou des tombes peuvent avoir plusieurs fonctions. Le choix des matériaux utilisés, ainsi que les formes et dimensions des architectures, variables dans le temps et l'espace, reflètent un choix délibéré et sont adaptés à la structure aménagée¹⁰⁰³. Ils peuvent servir à indiquer l'emplacement d'une ou plusieurs sépultures, ou d'un espace funéraire plus vaste délimitant le territoire des morts. L'organisation des tombes autour d'une sépulture dite « centrale » et/ou « fondatrice » suggère la présence d'un élément marqueur la singularisant¹⁰⁰⁴. La signalisation et le marquage des contours d'une tombe permettent une réouverture de la fosse sépulcrale sans destruction pour un second dépôt funéraire. Les vivants savent à qui appartient la sépulture en question, ce qui laisse penser à une individualisation du marquage de la tombe visible sur le plus ou moins long terme. En effet, nous avons vu précédemment, que le temps écoulé entre des dépôts différés peut être variable. Regardons ici l'exemple du site d'Ursel-Rozestraat (Flandre Orientale), occupé entre La Tène D2b et le début de la période gallo-romaine. Concernant une ancienne tombe à crémation de l'âge du Bronze ancien cerclé d'un enclos fossoyé présente sur le site, Jean Bourgeois (1998) écrit :

*« Nous verrons plus loin que la tombelle d'Ursel montre que, si le monument n'a fonctionné peut-être que pendant peu de temps, il a néanmoins été visible pendant très longtemps, au point que la nécropole laténienne s'installera en fonction de la tombelle. Dans d'autres cas en Flandre également, il a pu être montré que les tombelles de l'Âge du Bronze sont restées visibles au moins jusqu'à l'époque romaine et qu'elles ont en partie déterminé la localisation de nécropoles ultérieures. »*¹⁰⁰⁵

Cet extrait nous renseigne sur la longévité de la signalisation des tombes et sur la réoccupation d'un espace funéraire antérieur. Cette visibilité des tombes ne donne pas seulement lieu à une nouvelle installation mais aussi aux pillages. En effet, plusieurs auteurs mentionnent la violation de certaines tombes peu de temps après leur installation¹⁰⁰⁶. D'autres en revanche nous indiquent un pillage longtemps après leur fermeture. Notamment celles recouvertes d'un haut tertre de terre, qui, s'il n'est pas totalement arasé, reste observable dans le paysage durant des siècles ou des

¹⁰⁰³ Bonnabel 2012, p. 84.

¹⁰⁰⁴ Gransar 2009, p. 269.

¹⁰⁰⁵ Extrait de Bourgeois 1998, p. 113.

¹⁰⁰⁶ Desenne, In : Desenne et al. 2009c, p. 49.

millénaires. C'est pourquoi les tombes sous *tumulus* ont souvent été les premières sépultures protohistoriques étudiées dans l'Ouest européen¹⁰⁰⁷.

- Les tombes pillées :

La signalisation des tombes par un haut tertre de terre et/ou en vaste enclos attire l'attention des pilleurs, en attestant de l'importance du défunt et par conséquent de la richesse du mobilier de la tombe. On sait notamment que certaines tombes à char des régions de la Champagne, des Ardennes, de la Marne et de l'Aisne ont été anciennement pillées¹⁰⁰⁸. Bernard Lambot et Stéphane Verger (1995) ont consacré un article à la tombe à char, surmontée d'un *tumulus* et cerclé d'un enclos fossoyé, située à Sémide « La Tomelle aux Mouches » (Ardennes) et datée de la transition entre La Tène A2 et La Tène B1. Ils y exposent les cinq étapes du pillage de la tombe¹⁰⁰⁹ :

- 1 – Creusement d'un puits dans le tertre ;
- 2 – Perforation du toit de la chambre funéraire ;
- 3 – Élargissement du trou et perturbation des poteries ;
- 4 – Prélèvement du mobilier et du corps ;
- 5 – Fermeture du trou et rebouchage du puits.

Les auteurs notent également que la tombe à char de Quilly a été pillée au moment où « [...] *le corps était en décomposition avancé et que les terres d'infiltration avaient recouverts le fond de la fosse.* »¹⁰¹⁰

Dans l'ouvrage collectif dédié au site de Bucy-le-Long (Aisne), Sophie Desenne précise les traces caractéristiques du pillage des tombes¹⁰¹¹. Le cas de la sépulture BFT 031 de l'ensemble de « La Fosse Tounise » montre que les os ont été regroupés dans un coin de la fosse après le prélèvement des éléments mobiliers. Sur le même lieu, la tombe BFT 211 témoigne d'un prélèvement du char à deux roues peu après sa fermeture à l'époque gauloise. Deux autres tombes ont également été violées par les contemporains des défunts sur l'ensemble funéraire de Bucy-le-Long « Le Fond-du-

¹⁰⁰⁷ Buchsenschutz 2015, p. 43.

¹⁰⁰⁸ Demoule 1999, p. 169.

¹⁰⁰⁹ Lambot, Verger 1995.

¹⁰¹⁰ Extrait de Lambot, Verger 1995.

¹⁰¹¹ Desenne, In : Desenne et al. 2009c, pp. 49-50.

Petit-Marais », dont la tombe à char n°258 de La Tène C1, fondatrice du site¹⁰¹². Ces pillages contemporains expliqueraient, en partie, le fait de retrouver des objets mutilés dans certaines sépultures, afin de s'assurer qu'ils ne soient repris car non réutilisables¹⁰¹³. On peut aussi s'interroger sur les raisons de ces pillages. Pourquoi reprendre au défunt le mobilier déposé récemment dans sa tombe lors des funérailles ? On peut sans doute considérer que le voyage du défunt étant terminé, après un laps de temps relativement court, déterminé par les vivants, le mobilier funéraire perd son utilité dans la tombe et peut donc être réutilisé par les vivants. Peut-être que ces réouvertures pour récupérer les objets du mort, qui ne paraissent pas fréquentes, témoignent d'une période de trouble ou de manque de matériel contraignant les vivants à piller les morts. On pourrait aussi envisager le viol de ces tombes par des individus extérieurs au groupe, connaissant la richesse qu'elles peuvent renfermer car partageant les mêmes croyances et pratiques. Malheureusement, sans apport écrit des populations concernées, nous ne pouvons qu'apporter des suggestions d'interprétation. Même si les violations contemporaines sont connues, les cas de sépultures pillées lors des siècles suivants sont plus fréquents. Ceux-ci montrent que les aménagements autour et au-dessus des tombes, particulièrement les *tumulus*, permettent leur visibilité dans la longue durée mais aussi de la connaissance des structures funéraires protohistoriques par les pilleurs. Par exemple, la tombe à char de Moncetz – Longevas « La Commune » (Marne), de La Tène A, a été pillée à l'époque gallo-romaine. La date de la violation de la sépulture a pu être déterminée grâce à du matériel céramique gallo-romain découvert dans le comblement de la fosse¹⁰¹⁴.

Les tombes pillées sont principalement sous *tumulus*, datées du début de la période laténienne et situées dans la partie nord-est de la zone d'étude. On peut alors se demander pourquoi les tombes à crémation du V^e siècle avant J.-C. en Armorique, signalées par des stèles en pierre ou des tertres, ne sont-elles pas aussi victimes de pillage ? Une première explicitation concernant l'absence de violations contemporaines des sépultures s'explique sans doute par le fait qu'il s'agisse majoritairement de tombes à crémation. Premièrement, les vivants savaient alors que le mobilier était en grande partie brûlé avec le défunt et que seuls les fragments

¹⁰¹² Desenne, In : Desenne et *al.* 2009c, p. 51.

¹⁰¹³ Voir le paragraphe sur la déformation des objets, p. 446.

¹⁰¹⁴ Issenmann et *al.* 2013, p. 63.

recupérés dans les restes du bûcher étaient déposés dans les tombes. Deuxièmement, les stèles ont parfois été réutilisées pour d'autres fonctions. Soit les populations ultérieures oublièrent que ces pierres dressées signalaient la présence de tombes protohistoriques, soit elles attribuèrent un rôle particulier à ces aménagements, notamment un lien avec un passé lointain respecté, permettant également de témoigner d'une légitimité de propriété territoriale visible de tous¹⁰¹⁵ et/ou d'un héritage culturel.

- Les recoupements et perturbations de tombes :

Les sépultures perturbant d'autres structures funéraires sont assez rares au sein des lieux inventoriés. L'existence de croisement de tombes, qu'elles soient contemporaines¹⁰¹⁶ ou installées dans un laps de temps plus ou moins court¹⁰¹⁷, supposent que certaines tombes ne possédaient pas d'élément signalétique et distinctif. Au contraire, l'absence de perturbations de tombes dans un ensemble occupé pendant plusieurs générations suggère un marquage de chacune des sépultures restant visibles¹⁰¹⁸.

- Les lieux de commémoration :

Le lieu funéraire pouvait aussi être un espace collectif de commémoration des morts, où l'on pratique des gestes rituels accompagnés d'un repas votif partagé avec le défunt¹⁰¹⁹. Cette idée de banquet commémoratif nous renvoie à l'importance du marquage de la tombe mais aussi à son individualisation, si les rites commémoratifs sont effectués en l'honneur d'un seul disparu. Mais on peut aussi supposer qu'ils peuvent être en faveur de plusieurs morts, voire même de l'ensemble des défunts partageant un même territoire funéraire. Comme trace de boisson offert au défunt,

¹⁰¹⁵ Bonnabel 2012, p. 85.

¹⁰¹⁶ Sur le site de Pernant « Le Port – L'entrée de la Vallée » (Aisne), occupé entre le Hallstatt D3 et La Tène A, certaines sépultures contemporaines se croisent¹⁰¹⁶. Lors de la deuxième occupation du site de Mondeville « L'Étoile » (Calvados), entre La Tène C2 et La Tène D1, plusieurs sépultures ont été recoupées par d'autres¹⁰¹⁶. Mais on ne sait pas s'il s'agit de tombes sans marquages ou plus anciennes avec des éléments de signalisation éphémères.

¹⁰¹⁷ À Bucy-le-Long « Le Fond-du-Petit-Marais » (Aisne), certaines tombes de La Tène D1 recoupent d'autres datées du début de l'occupation du site à La Tène C1 (Desenne, In : Desenne et al. 2009c, p. 51). À La Calotterie « La Fontaines aux Linottes » (Pas-de-Calais), l'ensemble funéraire à crémation installé à la fin de La Tène C1 et abandonné au début de La Tène D1, a été perturbé par une nécropole mérovingienne (Blancquaert, Desfossés 1998, p. 135).

¹⁰¹⁸ Baray 2003, p. 206.

¹⁰¹⁹ Baray 2003, p. 130, 270 ; Bonnabel 2012, p. 81.

nous avons vu l'exemple d'un probable tube à libation ayant servi à des offrandes de boissons sur le site d'Estrées-Déniécourt « Derrière le Jardin du Berger » (Somme), occupé entre La Tène C2 et le début de la période gallo-romaine¹⁰²⁰.

Certains aménagements sans structures funéraires, en apparence vide au moment de leur découverte pouvaient être des lieux de rassemblement, de culte funéraire ou de commémoration des morts. On peut rappeler l'espace circulaire « vide » de Westhampnett (Sussex) autour duquel ont été organisées des sépultures entre 100 – 50 avant J.-C. À Deal « Mill Hill » (Kent), un groupe situé au sud-est des ensembles funéraires était composé d'enclos n'encadrant aucune structure creusée. Ces espaces « vides » sont également connus sur le continent. Comme à Saint-Jean-sur-Tourbe « Le Catillon – Le Jardinnet » (Marne), où des tombes et des enclos de La Tène ancienne étaient organisés autour d'un espace circulaire « vide » au sud de l'ensemble. À Semide « La Tomelle aux Mouches » (Ardennes), sept enceintes circulaires à antichambre en forme de « bouchon de champagne » sans structure funéraire ont été repérées à proximité d'une tombe à inhumation datée de la transition entre La Tène A2 et La Tène B1¹⁰²¹. À Pogny « Les Aclettes » (Marne), un enclos carré sans sépulture était situé à une cinquantaine de mètres au nord-ouest des tombes de La Tène A2 – La Tène B1¹⁰²². À Sogny-aux-Moulins « Sur les Buttes » (Marne)¹⁰²³, à proximité de la tombe double isolée entourée d'un enclos circulaire, trois enclos de la première moitié de La Tène B2 ne possédaient aucune structure en leur sein. À Tartigny « Le Chemin du Moulin » (Oise), deux enclos quadrangulaires n'encadrant aucune sépulture ont été découverts au sud de la tombe n°1 datée de La Tène C1¹⁰²⁴. À Normée « La Tempête » (Marne), trois enclos carrés n'entouraient aucune sépulture (les enclos IV et V de La Tène B2 et l'enclos III de La Tène C1)¹⁰²⁵. Il est difficile d'affirmer ou infirmer avec certitude la contemporanéité de enclos sans structures funéraires et des tombes situées à proximité immédiate. Cependant, des artefacts pouvant être découverts au sein de ces aménagements « vides » permettent de les dater. On sait aussi que certains sont plus anciens et démontrent une organisation des sépultures du second âge du Fer par rapport à des aménagements antérieurs,

¹⁰²⁰ Malrain et al. 2005.

¹⁰²¹ Lambot, Verger 1995.

¹⁰²² Bonnabel 2013.

¹⁰²³ Demoule 1999 ; Deville 2012 ; Bonnabel 2013 ; Issenmann, Le Clézio 2013.

¹⁰²⁴ Massy 1986; Massy et al. 1986.

¹⁰²⁵ Baray 2003.

notamment pour certains enclos en « bouchon de champagne » datant de l'âge du Bronze¹⁰²⁶. En l'absence de vestiges, il est difficile de confirmer la fonction « cultuelle » de ces structures en apparence « vides » au moment de leur découverte¹⁰²⁷.

Conclusion :

Le marquage de l'espace funéraire dans le paysage délimite le territoire funéraire. La signalisation des tombes par une architecture funéraire en terre, en pierre ou en matériaux périssables, permet une reconnaissance de l'espace sépulcral, mais aussi de déterminer à qui appartient la tombe, grâce à des éléments d'individualisation, notamment lors d'une réouverture pour un autre dépôt. Certains espaces architecturés pourraient avoir été dédiés aux rites de commémorations des morts, qu'ils soient individuels ou collectifs. La signalisation des tombes, qu'elle soit ou non pérenne, attise la convoitise des pilleurs de tombes qu'ils soient contemporains ou lointains. Cependant, celle-ci aide aussi l'archéologue à repérer une sépulture ancienne dans le paysage, par voie terrestre ou aérienne.

¹⁰²⁶ Lambot 1999, p. 319.

¹⁰²⁷ Brunaux 1996, p. 10.

2. LES ENCLOS

Les enclos servent à délimiter un espace funéraire¹⁰²⁸, à l'échelle d'une seule tombe ou d'un ensemble plus vaste comprenant de nombreuses sépultures. Ils peuvent être creusés ou construits en élévation. Ils sont les types de construction les plus fréquents au sein des lieux funéraires étudiés. L'évolution de ces types de construction montre une diminution de l'aménagement des enclos circulaires au profit des enceintes quadrangulaires au cours de la période étudiée (Fig. 92 ci-dessous). On connaît trois principales formes d'enclos :

- Quadrangulaire (64%) ;
- Circulaire (32%) ;
- Autre (4%) (trapézoïdal (3%) et ouvert, en « U » ou « fer à cheval » (1%)).

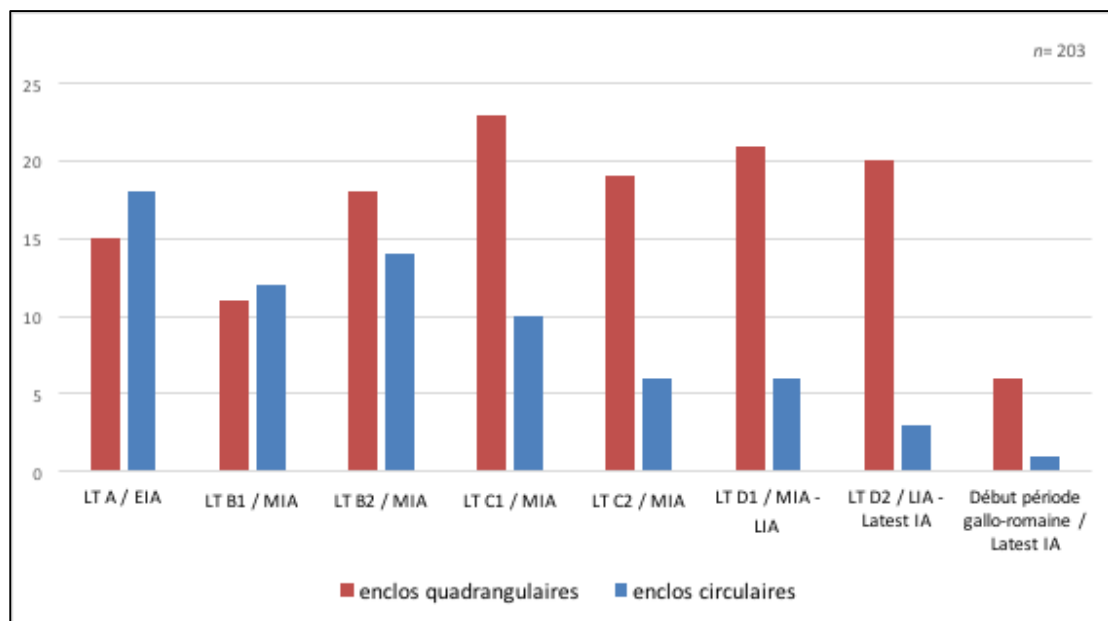


Figure 92. Histogramme de la répartition temporelle des enclos circulaires et quadrangulaires

¹⁰²⁸ Le Goff, In : Bonnabel 2012, p. 68.

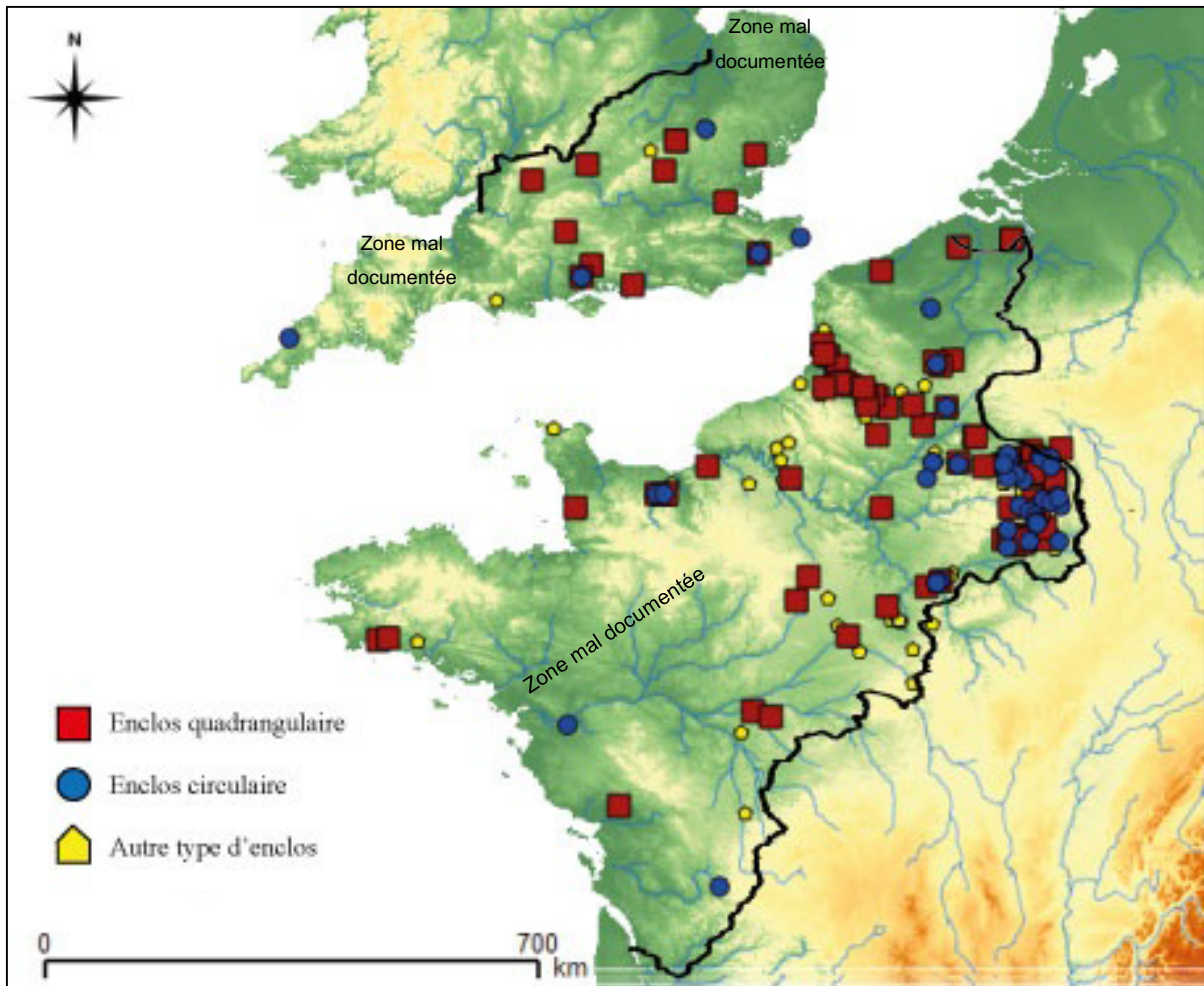


Figure 93. Carte de répartition des types d'enclos du second âge du Fer / Iron Age

La répartition spatiale des différents types d'enclos illustre que la majorité des enclos, toutes formes confondues, sont situés au nord de la Seine (Somme et « Aisne-Marne »), le long des principaux cours d'eau et dans le sud-est de l'île, sur un territoire paraissant délimité par les deux rivières Avon au nord-est des Cornouailles. Les régions du Nord-Ouest de la Gaule et du Sud-Est britannique connaissent davantage d'enclos quadrangulaires. Quelques enclos sont connus au sud de la Seine, près de la limite est de la zone d'étude, à proximité de la Loire et de certains de ses affluents, ainsi qu'en Normandie et dans la Plaine de Caen. Ces structures sont plus rares encore en Armorique et dans le Centre-Ouest de la Gaule. Les enclos signalent le plus souvent la présence d'une ou plusieurs sépultures. Mais, comme nous l'avons vu, des enclos « vides » peuvent être aménagés à proximité des tombes ou d'autres enceintes marquant l'espace sépulcral. Ceux-ci peuvent avoir une vocation culturelle pour des rites de commémoration, bien que, l'interprétation de ces constructions demeure

hypothétique¹⁰²⁹. Les enclos funéraires peuvent aussi être directement liés aux fossés bordant un espace d'habitation, comme par exemple à Saint-Gatien-des-Bois « Le Vert Buisson » (Calvados)¹⁰³⁰ (Fig. 94, p. 374 CR-H). Ils peuvent aussi être compris dans un vaste système de fossés marquant plusieurs types de territoire, qu'il soit funéraire, domestique ou agricole. La distance entre différents enclos au sein d'un même lieu est très variable et l'on observe aucune récurrence dans leur organisation pour un période et/ou un territoire précis. On note que certains enclos quadrangulaires sont accolés entre eux, à ceux d'habitat et/ou de système de délimitation parcellaires fossoyés (Fig. 94, p. 374, CR-A, CR-E et INH-G).

- Les enceintes de *tumulus* :

Les fossés encadrant des tertres de terre, protégeant une ou des tombes, forment des enclos. La plupart sont circulaires mais on en connaît de forme quadrangulaire¹⁰³¹. À Southampton « Adanac Park » (Hampshire), parmi sept *tumulus*, chacun protégeant une sépulture centrale et alignés selon un axe nord-sud, six étaient entourés d'un enclos circulaire et un était encadré d'un enclos fossoyé de plan quadrangulaire (*tumulus* n°5)¹⁰³² (Fig. 94, p. 374, INH-F).

- Réutilisation d'enclos antérieurs :

Les sépultures isolées ou groupes de tombes du second âge du Fer sont parfois installés sur d'anciens lieux à caractère funéraire ou domestique. Comme par exemple, à Bromeilles « Mainville » (Loiret), des tombes à inhumation de La Tène C1 ont été installées au sein de deux enclos antérieurs aux sépultures de La Tène ancienne¹⁰³³. On connaît également la présence d'enclos quadrangulaires et circulaires datant probablement de l'âge du Bronze sans sépultures sur le même lieu.

Outre la praticité de l'installation d'une tombe dans un espace déjà défini et aménagé¹⁰³⁴, la réappropriation d'un site ancien peut traduire une volonté de signifier une légitimité de l'occupation d'un territoire et/ou la volonté de transmettre un message d'appartenance à un lignage, un groupe, une terre. Un nouveau lieu funéraire peut

¹⁰²⁹ Brunaux 1996, p. 10.

¹⁰³⁰ Lepaumier et al. 2006, p.61.

¹⁰³¹ Baray 2003, p. 175.

¹⁰³² Fitzpatrick 2010, p. 20, Fig. 5.

¹⁰³³ *Id.*, pp. 70-71.

¹⁰³⁴ Milcent 1993, p. 21.

aussi être installé non pas à l'intérieur mais à proximité immédiate d'un enclos ancien. La réutilisation ou l'association à des aménagements antérieurs témoigne de leur visibilité dans le paysage, à plus ou moins long terme, mais aussi d'un choix stratégique de leur localisation (hauteur, proximité d'habitation, etc.). Notons que le réemploi de certaines enceintes peut amener à une destruction des éléments internes et éventuellement à un réaménagement de la structure initiale.

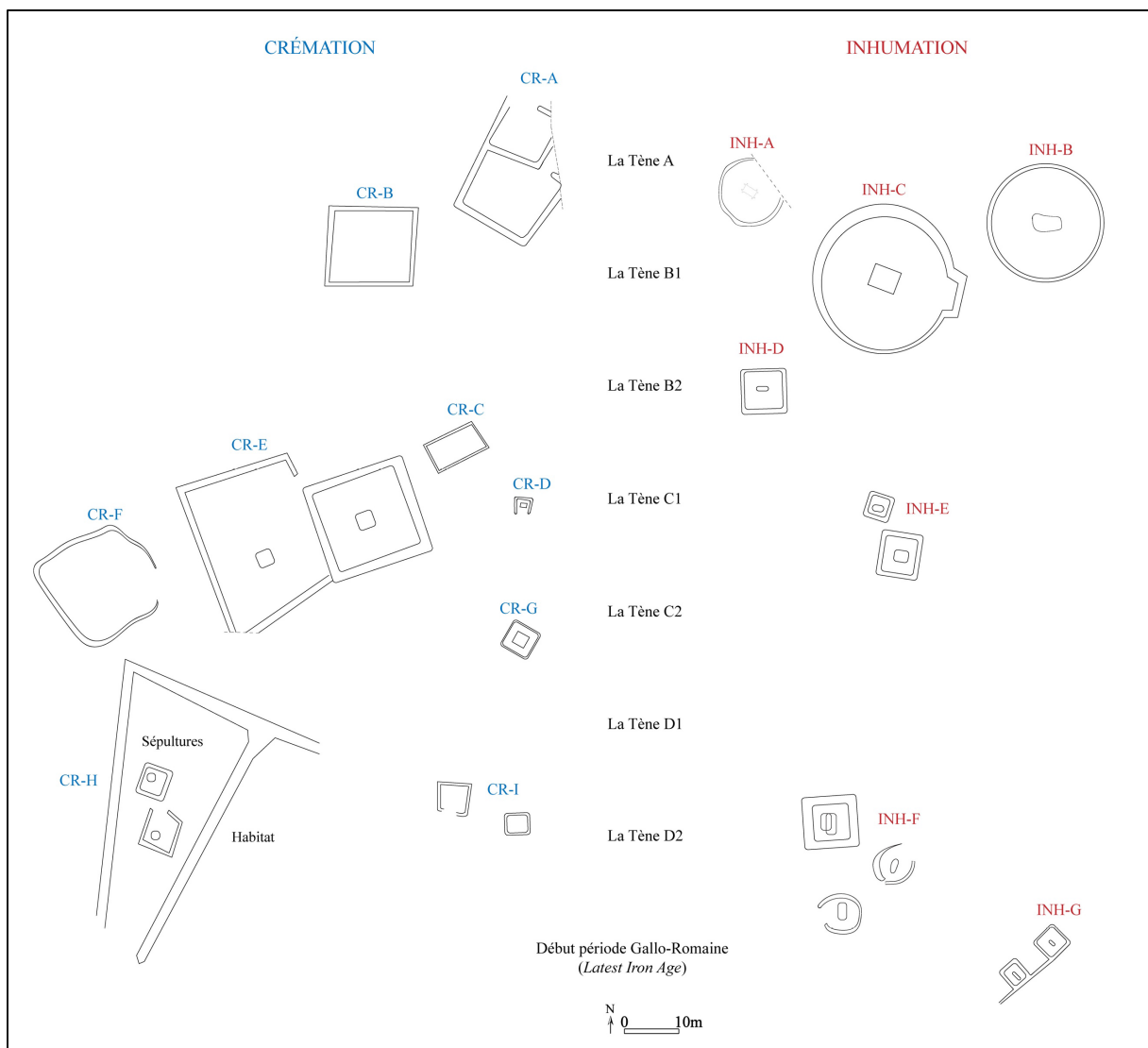


Figure 94. Exemples de plans d'enclos (D.A.O : É. Vannier) – 9 enclos de sites à crémation : CR-A : Melgven « Kerviguérou » (Finistère), Hallstatt D3 – La Tène A (d'après Bouvet et al. 2003, p. 98, Fig. 60) ; CR-B : Knesselare (Flandre Orientale), La Tène ancienne (d'après Leman-Delerive 2000, p. 71, Fig. 4) ; CR-C : Aalter (Flandre Orientale), La Tène B2 – La Tène C1 (d'après Leman-Delerive 2000, p. 71, Fig. 4) ; CR-D : Sauchy-Lestrée « Le Prunier » (Pas-de-Calais), La Tène C1, sépulture n°1 (d'après Lefèvre 2012, p. 182) ; CR-E : Tartigny « Le Chemin du Moulin » (Oise), La Tène C1 (d'après Massy et al. 1986, p. 14, Fig. 2) ; CR-F : La Calotterie « La Fontaine aux Linottes » (Pas-de-Calais), Fin La Tène C1 – Fin la Tène C2 (d'après Blancquaert, Desfossés 1998, p. 153, Fig. 8) ; CR-G : Allonville « Le Coquingnard », La Tène C2a, sépulture n°3 (d'après Duval 1976, p. 471, Fig. 12) ; CR-H : Saint-Gatien-

des-Bois « Le Vert Buisson » (Calvados), La Tène D1, (d'après Lepaumier et al. 2006, p. 61) ; CR-I : Westhampnett (Sussex), 100-50 avant J.-C., La Tène D1b évoluée – La Tène D2 (d'après Sharples 2010, p. 285, Fig. 5.14) – 7 enclos de sites à inhumation : INH-A : Moncetz-Longevas « La Commune » (Marne), La Tène A2 (d'après Le Forestier 2009, p. 56, Fig. 2) ; INH-B : Évergnicourt « Le Tournant du Chêne » (Aisne), La Tène A2 – La Tène B1 (d'après Lambot, Méniel 2005, p. 328, Fig. 3) ; INH-C : Reims « La Neuville » (Marne), La Tène B1 (d'après Bonnabel 2013, p. 111, Fig. 61) ; INH-D : Orainville « La Croyère » (Aisne), La Tène B2, sépulture centrale féminine n° 0LC 004 (d'après Desenne et al. 2005, p. 236, Fig. 4) ; INH-E : Bucy-le-Long « Le Fond-du-Petit-Marais » (Aisne), La Tène C1 (d'après Gransar 2009, p. 270, Fig. 1) ; INH-F : Southampton « Adanac Park » (Hampshire), Late Iron Age – Latest Iron Age, sépultures n°5, 6 et 7 (d'après Fitzpatrick 2010, p. 20, Fig. 5) ; INH-G : Ashford « Brisley Farm » (Kent), 10 – 50 après J.-C. (deuxième période d'occupation du site), sépulture n°19 et 20 (d'après Johnson 2002, p. 15, Fig. 2)

2.1. Les enclos quadrangulaires

Ce type d'enclos est le plus courant au second âge du Fer au sein des territoires concernés (Fig. 92, p. 371). Il est densément représenté au nord de la Seine, particulièrement sur les rives de la Somme et dans la partie « Aisne-Marne », à l'est de l'Oise (Fig. 93, p. 372). Les enclos funéraires quadrangulaires sont aussi aménagés sur une large partie de la zone ouest/sud-ouest continentale et sud-est insulaire. D'après un échantillon de 90 enceintes quadrangulaires (Fig. 95, page suivante), on note qu'ils sont davantage aménagés sur les sites à crémation exclusive (48%), mais aussi des au sein de lieux à inhumation exclusive (32%) et à crémation et inhumation (20%). Leur plan peut être rectangulaire mais semble être le plus souvent carré. Leurs dimensions sont bien plus variables. Leur proportion moyenne est de 222m² pour l'ensemble des enclos pris en compte ici. Ceux des tombes à crémation (244m² en moyenne) paraissent légèrement plus grands que ceux des inhumations (191m² en moyenne). Mais leurs mesures peuvent être très variées selon les périodes, les sites voire les sépultures.

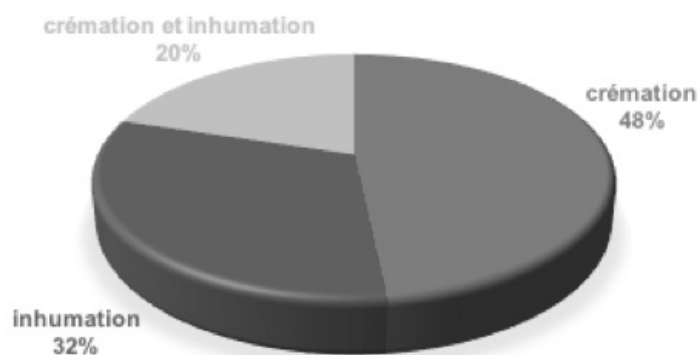


Figure 95. Diagramme des traitements des corps des sites funéraires présentant des enclos quadrangulaires (n = 90)

- Les enclos quadrangulaires à crémation :

Leur dimension peut varier de 2m à plus de 30m de côté. Sachant que certaines enceintes encadrent un ensemble de plusieurs tombes alors que d'autres ne comprennent qu'une seule sépulture. En voici quelques exemples : l'enclos délimitant l'ensemble funéraire, daté de la transition entre les 1^{er} et 2nd âges du Fer, de La Forêt Fouesnant « Poulgigou » (Finistère) mesurait 27x30 m de côté (soit une surface de 810 m²)¹⁰³⁵. À Tartigny « Le Chemin du Moulin » (Oise), à La Tène C1, la tombe centrale n°1 était encadré d'un enclos fossoyé ininterrompu de 18,10m de côté et était accolé à celui de la tombe centrale n°4, mesurant 25x30m de côté ouvert au nord-est, à la jonction avec l'enclos de la tombe n°1¹⁰³⁶ (Fig. 94, p. 374, CR-E). Certains enclos sont de plus petites dimensions, comme celui de la tombe n°3 de La Tène C2a découverte à Allonville « Le Coquingnard » (Somme)¹⁰³⁷, est de plan carré et mesure 2,5m de côté et 0,40m de profondeur (Fig. 94, p. 374, CR-G).

- Les enclos quadrangulaires à inhumation :

Bien que ce type d'enclos à inhumation soit connu sur l'ensemble du territoire, il apparaît que les plus larges enceintes quadrangulaires sont principalement situées dans la zone « Aisne-Marne » au début de la période étudiée. Comme pour les sépultures à crémation, on connaît aussi différents systèmes d'enclos, certains

¹⁰³⁵ Le Goff 1994 ; Daire et al. 1996, p. 136.

¹⁰³⁶ Massy et al. 1986, pp. 14-18.

¹⁰³⁷ Duval 1976, p. 471, Fig. 12.

encadrant des sépultures elles-mêmes situées dans un territoire funéraire délimité par une autre enceinte quadrangulaire. Par exemple à Fère-Champenoise « Faubourg de Connantre » (Marne), six enclos carrés d'environ 10m de côté, datés entre la deuxième moitié de La Tène B1 et La Tène C1, étaient encadrés par un enclos plus vaste de plan rectangulaire légèrement trapézoïdal de 30-40 m de côté.

- Les enclos quadrangulaires des ensembles à crémation et inhumation :

À Sommesous « Côte d'Orgeval » (Marne), l'espace funéraire, installé entre La Tène B2 et La Tène C1, est délimité par un vaste enclos de 39,5x34m de côté¹⁰³⁸, comprenant des tombes à inhumation et d'autres à crémation. La sépulture à crémation ainsi que celle à inhumation, de La Tène C1, situées à Orval « Les Pleines » (Manche) étaient au sein d'un même enclos fossoyé de 200m².

- Les enclos quadrangulaires palissadés :

Des traces de trous de poteaux dans le fond des fossés d'enclos peuvent être traduits par les vestiges d'une palissade. Comme l'enclos de la tombe n° OLC 004, de La Tène B2, d'Orainville « La Croyère » (Aisne) (Fig. 94, p. 374, INH-D). L'observation du fossé ininterrompu témoigne des différentes étapes de sa chronologie. Dans un premier temps, la construction autour de la sépulture constituait en un fossé palissadé. Puis en second lieu, la palissade a été détruite, le fossé a été recreusé et une partie a été comblé afin d'accéder à la tombe¹⁰³⁹.

- Les enceintes de bâtiments funéraires :

Les enceintes peuvent aussi entourer un édifice sur poteaux protégeant une sépulture, comme par exemple à Tartigny « Le Chemin du Moulin » (Oise), où les tombes n° 1 et 4 étaient toutes deux situées dans des bâtiments sur quatre poteaux, eux-mêmes encadrés d'enclos quadrangulaires accolés (Fig. 94, p. 374, CR-E)¹⁰⁴⁰.

¹⁰³⁸ Demoule 1999, p. 291.

¹⁰³⁹ Desenne et al. 2005, p. 236.

¹⁰⁴⁰ Massy et al. 1986, p. 14, Fig. 2.

- Les enclos quadrangulaires accolés ou alignés :

Les enceintes funéraires quadrangulaires accolées les unes aux autres et/ou à un enclos d'habitation, pouvant ainsi former des groupes ou sortes de « grappes » d'enclos, paraissent davantage visibles à la fin de la période laténienne. Rappelons que ce temps connaît une prédominance de l'emploi de la crémation, particulièrement dans les zones les mieux documentées à cette période, c'est-à-dire entre au nord de la Seine et dans le sud-est de l'île britannique. À Mucking (Essex), une tombe à crémation du *Late Iron Age* était située au sein d'un enclos carré lui-même collé à d'autres enclos « [...] *attachés à de longs fossés de démarcation* [...] »¹⁰⁴¹ d'un habitat contemporain¹⁰⁴². À Colchester « Stanway » (Essex), au sein d'un ensemble à crémation daté entre 40 et 60 de notre ère, on connaît trois enclos quadrangulaires accolés en rangée, ainsi que deux autres séparés à l'ouest¹⁰⁴³ (Fig. 96. A, page suivante). Quelques rares sites, occupés au début de la période dans le nord et le nord-est de la Gaule, comprennent des enclos accolés au sein de lieux à inhumation. À Kemzeke (Flandre Orientale), deux enclos partageant un même fossé entouraient des tombes à crémation de La Tène ancienne (Fig. 96.B, page suivante). À La Neuville-en-Tourne-à-Fuy « Mont de Fosse » (Ardennes)¹⁰⁴⁴, on connaît une vingtaine d'enceintes formant des groupes d'enclos collés les uns aux autres le long de petits chemins¹⁰⁴⁵. À Ville-sur-Retourne « Budant à la Route de Pauvres » (Ardennes), on retrouve également de nombreux enclos quadrangulaires accolés le long de voies¹⁰⁴⁶ (Fig. 96.C, page suivante). À Tartigny « Le Chemin du Moulin » (Oise) deux enclos accolés comprenaient chacun une sépulture centrale datée de La Tène C1 (Fig. 96.D, page suivante).

¹⁰⁴¹ Extrait de Fitzpatrick 2010, p. 22.

¹⁰⁴² Evans et al. 2015.

¹⁰⁴³ <https://www.archaeology.co.uk/articles/specials/timeline/ad-43-colchester-roman-camulodunum.htm> (publication de la page web le 24 mai 2007).

¹⁰⁴⁴ Demoule 1999; Lambot 2000; Baray 2003; Charpy 2009.

¹⁰⁴⁵ Lambot 2000, p. 155.

¹⁰⁴⁶ *Ibid.*

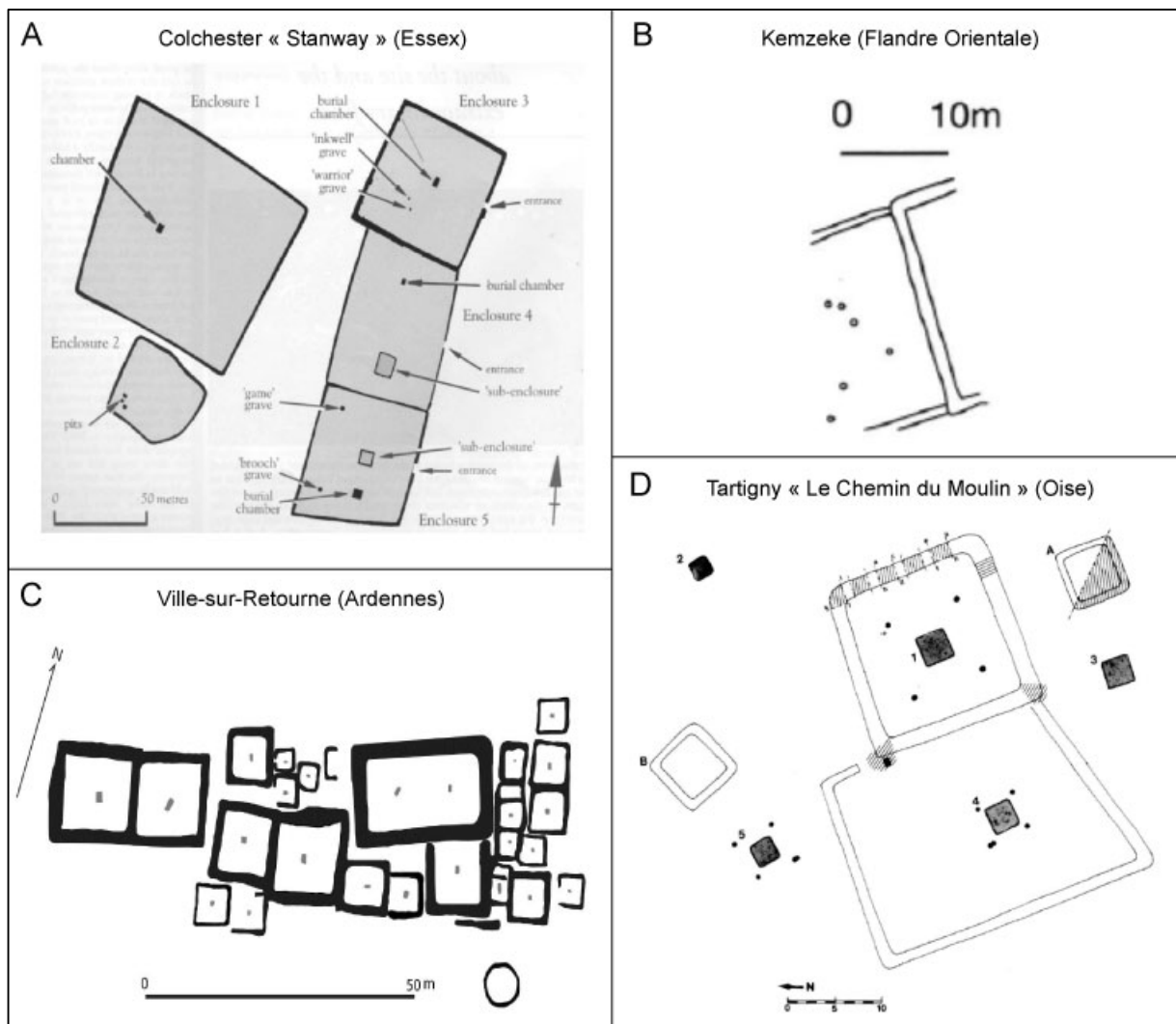


Figure 96. Exemples de plans d'enclos accolés – A. Colchester « Stanway » (Essex), 40 – 60 de notre ère (extrait de Crummy 1996-1997, p. 2) ; B. Kemzeke (Flandre Orientale), La Tène ancienne (extrait de Leman-Delèrive 2000, p. 71, Fig. 4) ; C. Ville-sur-Retourne « Budant à la Route de Pauvres » (Ardennes) (extrait de Stead et al. 2006, Fig. 5.11) ; D. Tartigny « le Chemin du Moulin » (Oise), La Tène C1 (extrait de Massy et al. 1986, p. 14, Fig. 2)

2.2. Les enclos circulaires

La très grande majorité des enclos circulaires délimitant des espaces sépulcraux est localisée entre le nord de la Seine et l'est de l'Oise, dans la région « Aisne-Marne » (Fig. 93, p. 372). D'après l'étude de 45 cas, on remarque que les enceintes circulaires ou ovalaires marquent majoritairement des lieux à inhumation exclusive (69%). Cependant, on peut aussi en observer dans les ensembles à crémation exclusive (18%) ainsi que sur ceux présentant crémation et inhumation (13%). Il paraît alors évident que ce type d'enclos est bien plus présent lors des phases et dans les zones géographiques connaissant les plus fortes proportions d'inhumation. C'est-à-dire, à La Tène ancienne dans les territoires des franges est et nord-est de la zone d'étude. On en voit aussi autour des tombes sous *tumulus* à La Tène D ; période qui voit l'installation de quelques lieux à inhumation exclusive dans le Nord de la Gaule, ainsi que dans le Sud/Sud-Est de l'île de Bretagne.

Le diamètre moyen d'une enceinte circulaire est de 14m. On connaît des enclos de taille relativement modeste, comme celui de la sépulture féminine n°123 de Deal « Mill Hill », du *Late Iron Age*, mesurant 4,5m de diamètre¹⁰⁴⁷, ou de très grandes enceintes circulaires, telle que celle de la sépulture n°5 de La Tène B2 mise au jour à Soudé-Saint-Croix « Le Champ de la Bataille » (Marne) mesurant 60m de diamètre¹⁰⁴⁸.

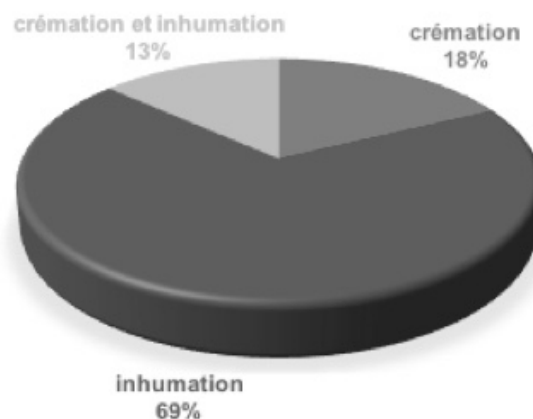


Figure 97. Diagramme des traitements des corps des sites funéraires présentant des enclos circulaires (n= 45)

¹⁰⁴⁷ Parfitt 1995, p. 166.

¹⁰⁴⁸ Baray 2003.

- Les enclos circulaires à inhumation de La Tène A2 – La Tène B1 dans la zone « Aisne-Marne » :

Les enclos circulaires semblent prédominer jusqu'à la transition entre les V^e et IV^e siècles avant J.-C. C'est à cette période qu'on note une chute de la prédominance des enclos circulaires au profit de celle des enclos quadrangulaires, jusqu'à la fin de l'âge étudié. La sépulture individuelle de La Tène A2 de Moncetz - Longevas « La Commune » (Marne), était située au centre d'un enclos circulaire fossoyé continu de 13m de diamètre, de 23 à 73 cm de largeur et de 8 à 21cm de profondeur¹⁰⁴⁹ (Fig. 94, p. 374, INH-A). La tombe triple d'Évergnicourt « Le Tournant du Chêne » (Aisne), datée de la transition entre La Tène A2 et La Tène B1, était au centre d'une enceinte parfaitement circulaire à fossé ininterrompu, de 22m de diamètre, de 1,40m de largeur et de 0,70m de profondeur¹⁰⁵⁰ (Fig. 94, p. 374, INH-B).

- Les enclos à circulaires des tombes à crémation :

Bien les enceintes circulaires marquent davantage l'emplacement de tombes à inhumation, on peut voir quelques sépultures à crémation ceintes de ce type d'enclos. Comme à Rivières « Ribérolles » (Charente)¹⁰⁵¹ à La Tène A, Saint-André-lez-Lille « Pont-Royal » (Nord)¹⁰⁵² à La Tène D1a, Rezé « La Jaguère » (Loire-Atlantique)¹⁰⁵³ à La Tène B2 – La Tène C1 et Ashford « Brisley Farm » (Kent)¹⁰⁵⁴ au *Late Iron Age*.

- Les lieux funéraires à enclos circulaires et enclos quadrangulaires :

Certains sites présentent des enclos quadrangulaires et circulaires contemporains. On note toutefois que les enceintes quadrangulaires prédominent souvent au sein de ce type de lieux. Nous avons vu plus haut l'exemple des *tumulus* du *Late Iron Age* de Southampton « Adanac Park » (Hampshire) entourés d'un fossé formant un enclos (six circulaires et un quadrangulaire). On en connaît également d'autres exemples, notamment à Châtenay-sur-Seine « Les Pâtures » (Seine-et-Marne), où onze enclos quadrangulaires étaient entourés de deux grands enclos de même forme et d'un autre

¹⁰⁴⁹ Le Forestier 2009, p. 56, Fig. 2 ; Issenmann et *al.* 2013, p. 54.

¹⁰⁵⁰ Lambot, Méniel 2005, p. 328, Fig. 3.

¹⁰⁵¹ Gomez de Soto 1997 ; Gomez de Soto et *al.* 2003 ; Gomez de Soto, Pautreau 2009.

¹⁰⁵² Baray 2003 ; Oudry-Braillon 2009 ; Deville 2012.

¹⁰⁵³ www.archeoloire.fr (site web aujourd'hui fermé, suite à la cessation de la société ArchéoLoire en 2014).

¹⁰⁵⁴ Fitzpatrick 2007b, p. 128.

circulaire¹⁰⁵⁵, et à Saint-Quentin « ZAC du Parc des Autoroutes » (Aisne), où trois enclos circulaires et quatre quadrangulaires entouraient des tombes à crémation de La Tène C2b¹⁰⁵⁶.

2.3. Les autres types d'enclos

Regardons brièvement ici les autres formes d'enclos enregistrés au sein des ensembles funéraires étudiés :

- Trapézoïdal ;
- Ouvert, en « U » ou « fer à cheval » ;
- En « trou de serrure » ou « bouchon de Champagne » ;
- En élévation.

- Les enclos trapézoïdaux :

Ces enceintes en forme de trapèze sont relativement rares (3% de l'échantillon de 176 enclos). Elles paraissent réparties de manière irrégulière dans le temps et l'espace. Le faible nombre et la singularité de ce type d'enclos ne permettent pas de présenter leurs caractéristiques. En voici quelques exemples : La Calotterie « La Fontaine aux Linottes » (Pas-de-Calais), un enclos fossé ouvert de plan légèrement trapézoïdal de 9x13x16x11m de côtés, de 1,20m de largeur et de 0,20 à 0,70m de profondeur avec une sépulture centrale n°604, datée fin La Tène C1 – fin La Tène C2 (Fig. 94, p. 374, CR-F)¹⁰⁵⁷ ; Bezannes « Les Marsilliers » (Marne) un enclos trapézoïdal autour d'une tombe à crémation de La Tène D1b ; Esvres-sur-Indre « La Haute Cour » (Indre-et-Loire), un enclos trapézoïdal fossoyé de 69m² encadrant la sépulture n°114 datée entre 120 et 60 avant J.-C.¹⁰⁵⁸.

¹⁰⁵⁵ Marion et al. 2010, p. 113.

¹⁰⁵⁶ Lemaire 2006, 2009.

¹⁰⁵⁷ Blancquaert, Desfossés 1998, p. 153, Fig. 8.

¹⁰⁵⁸ Chimier, Riquier 2009, p. 89.

- Les enclos ouverts, en « U » ou « fer à cheval » :

Les enceintes creusées peuvent être constituées d'un fossé continu ou interrompu laissant un accès d'entrée en son sein. Celles-ci sont particulièrement singulières et ne représentent que 1% de l'échantillon d'étude. D'autres peuvent être en forme de « U » ou de « fer à cheval » laissant un vaste espace ouvert (Fig. 94, p. 374, INH-F). Par exemple, à Houpeville « Rue Paul Langevin » (Seine-Maritime), un enclos en « U », ouvert à l'est, marqué l'emplacement d'un groupe de trois sépultures à crémation en urne, datées entre La Tène C2 et La Tène D1¹⁰⁵⁹. À Bierne – Socx « ZAC du Bienrendyck et de la Croix Rouge » (Nord), plusieurs enclos en forme de « fer à cheval » ont été signalés au sein d'un ensemble de tombes à crémation de La Tène C¹⁰⁶⁰.

- Les enclos dits en « trou de serrure » ou « bouchon de Champagne »¹⁰⁶¹ :

Certaines enceintes circulaires possèdent une antichambre quadrangulaire formant ainsi un plan en « trou de serrure » ou en « bouchon de Champagne ». Celles-ci mesurent en moyenne 15-20 m de diamètre, encerclent bien souvent des « tombes à char » et sont donc majoritairement situées en Champagne¹⁰⁶².

- Les enclos en élévation :

L'observation des fossés d'enclos témoignent parfois de l'installation d'une palissade en bois. Il existe aussi de très rares témoignages de l'aménagement d'enclos constitués de petits murets de pierre. À Nampcel « Bois Bergeron – Bois de Nampcel – Bois de la Montagne » (Oise)¹⁰⁶³, un enclos circulaire de 3m de diamètre, fait de pierres de calcaire posées au sol¹⁰⁶⁴, encerclait une sépulture centrale à crémation de La Tène D. À Quiberon « Kervanest » (Morbihan), un *tumulus* de 1,50m de hauteur et de 15m de diamètre protégeant une tombe centrale, datée de la transition entre les deux âges du Fer, était entouré d'une sorte de « *muret*

¹⁰⁵⁹ Breton 2013a ; Michel 2013b.

¹⁰⁶⁰ Duvivier 2013.

¹⁰⁶¹ Quilly « Le Fichot » (Ardennes), La Tène A (Lambot 2000, p. 151, Fig. 6) ; Sémide « La Tomelle aux Mouches » (Ardennes), transition La Tène A2 – La Tène B1 (Lambot 2000, p. 151, Fig. 6) ; Brienne-sur-Aisne « La Croizette » (Ardennes), La Tène B1 (Bonnabel 2009, p. 54, Fig. 5 ; Bonnabel 2013, pp. 100-101, Fig. 54) ; Reims « La Neuville » (Marne), La Tène B1 (Bonnabel 2013, p. 111, Fig. 61, p.112, Fig. 62, p. 127.) ; Prunay « Voie de Baconnes » (Marne), La Tène B1 – 1^{er} tiers de La Tène B2 (Lambot 2000, p. 151, Fig. 6.)

¹⁰⁶² Lambot 2000, p. 150.

¹⁰⁶³ Blanchet 1983a ; Baray 2003 ; Desenne 2009.

¹⁰⁶⁴ Blanchet 1983a, p. 257.

circulaire »¹⁰⁶⁵. Ces enceintes de pierre paraissent soutenir la construction d'un tertre de terre au-dessus d'une tombe à crémation. Pierre-Yves Milcent (1993) en mentionne plusieurs autres exemples de l'âge du Fer en Armorique, principalement dans le département du Morbihan¹⁰⁶⁶.

Conclusion :

Au regard de la documentation à disposition, la conception et l'organisation des enclos au sein d'un espace funéraire ne semble pas correspondre à une norme ou codification stricte, que ce soit selon un territoire et/ou un temps donné. Le choix de la forme et des dimensions des enceintes permet dans certains cas de différencier une ou plusieurs sépultures au sein d'un même ensemble funéraire. Les enclos sont constitués de fossés creusés continus ou interrompus, ou être plus rarement palissadé ou en élévation.

On remarque une prédominance de l'utilisation des enceintes, comme marqueur d'une tombe ou d'un territoire funéraire plus vaste, spécifiquement le long des cours d'eau et des côtes, dans les terres situées au nord de la Seine en Gaule et dans le sud-est en Bretagne. On connaît deux principales formes d'enclos :

- Quadrangulaire : sur l'ensemble des zones documentées pour ce type d'aménagement, pour les tombes à inhumation et crémation durant toute la période étudiée ;
- Circulaire : dans la partie nord-est de la zone d'étude : nord de la Seine et est de l'Oise, majoritairement pour les tombes à inhumation de La Tène ancienne et dans quelques cas pour les sépultures à crémation à la fin de la période laténienne.

Enfin, notons que les enclos peuvent avoir pour fonction de maintenir la construction d'un tertre ou encore d'encadrer celle d'un édifice sur poteaux.

¹⁰⁶⁵ Extrait de Milcent 1993, p. 24.

¹⁰⁶⁶ *Id.* pp. 24-25.

3. LES TUMULUS

Un *tumulus* est un tertre anthropique pouvant être constitué de terre ou de pierre, principalement de forme quadrangulaire ou circulaire et de dimension variable, recouvrant une ou plusieurs sépultures. Comme nous l'avons vu, le *tumulus* protohistorique peut être délimité au sol par un enclos fossoyé ou, dans de rares cas, lithique. Les *tumulus* représentent la deuxième catégorie d'architectures funéraires les plus connues (19% de l'échantillon d'étude de 273 lieux funéraires). La très grande majorité d'entre eux sont datés du V^e siècle avant J.-C. et sont localisés dans les régions de la limite est continentale de la zone d'étude, ainsi que près des côtes sud de la péninsule armoricaine (Fig. 98, page suivante). Ces éléments architecturaux en élévation, bien connus à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer, disparaissent peu à peu à partir du IV^e siècle avant J.-C. dans les territoires regardés, pour devenir très nettement minoritaires face aux enclos, à partir du III^e siècle avant notre ère. La construction d'un *tumulus* au-dessus d'un lieu sépulcral permet de le visualiser dans le paysage à plus ou moins longue distance selon sa hauteur et son matériau, mais aussi de préserver la tombe des perturbations naturelles ou anthropiques involontaires. Cependant, cet aménagement en élévation attire souvent l'œil des pilliers et des archéologues venant alors déranger le repos du défunt et détruire sa sépulture.

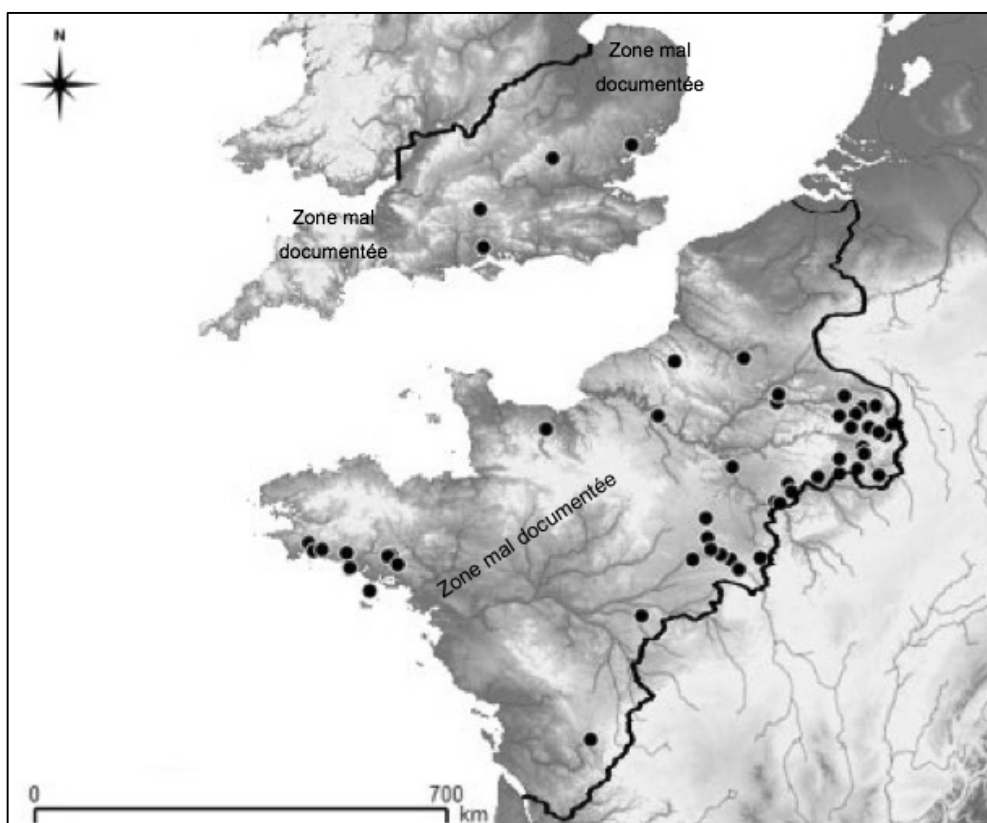


Figure 98. Carte de répartition des tumulus du second âge du Fer / Iron Age

- Les tertres de terre :

Les *tumulus* de terre sont les plus largement rencontrés. On peut distinguer trois zones bien représentées :

- « Aisne-Marne » : principalement à la Tène ancienne, signalant des tombes à inhumation¹⁰⁶⁷ ;
- Nord de la Gaule centrale : à la période de transition Hallstatt D3 – La Tène A, pour des tombes à inhumation¹⁰⁶⁸ ;

¹⁰⁶⁷ Époye « la Motelle ou Tumois Pagnot ou Croix Pagnot » (Marne), La Tène A1 (inhumation); Somme-Bionne « L'Homme Mort ou La Tomelle » (Marne), La Tène A1 (inhumation); Somme-Tourbe « La Bouvandeau » (Marne), La Tène A (inhumation) ; Jonchery-sur-Suippes « Le Ban Chantereine » (Marne), La Tène B2 (inhumation) ; Barbonne-Fayel « Chemin des Vaches » (Marne), La Tène ancienne (inhumation) ; Norrois « Le Champ Saint-Martin » (Marne), La Tène ancienne (inhumation) et Vieux-lès-Asfeld « Les Longs Beaumonts » (Ardennes, La Tène D2a (crémation).

¹⁰⁶⁸ Mortery « Mourant », transition Hallstatt D3 – La Tène A (inhumation) et Gravon « La Sourcière », La Tène B2 (inhumation) ; Sainte-Geneviève-des-Bois « La Ronce », Hallstatt D3 (crémation, *tumulus* de 60 m de diamètre et 9 m de hauteur), La Tène A (crémation, *tumulus* recouvrant un puits central de 10 m) (Milcent, Moulherat 2000, p. 322.) ; Bougy-lez-Neuville « Butte du Jarry », transition Hallstatt D3 – La Tène A (inhumation) ; Bray-en-Val, transition Hallstatt D3 – La Tène A (inhumation) ; Erceville « Butte d'Annemont » transition Hallstatt D3 – La Tène A (inhumation) ; Mardié « La Butte Moreau »

- Côte sud armoricaine : spécifiquement au cours de la période Hallstatt D3 – La Tène A au-dessus de tombes à crémation¹⁰⁶⁹.

Les *tumulus* armoricains au-dessus de tombes à crémation, principalement datés de la phase de transition entre les deux âges du Fer, bien que très peu nombreux, rappellent la « *Civilisation armoricaine des Tumulus* » de l'âge du Bronze, notamment exposée par Jacques Briard (1991), dans son ouvrage « *La protohistoire de Bretagne et d'Armorique* ».

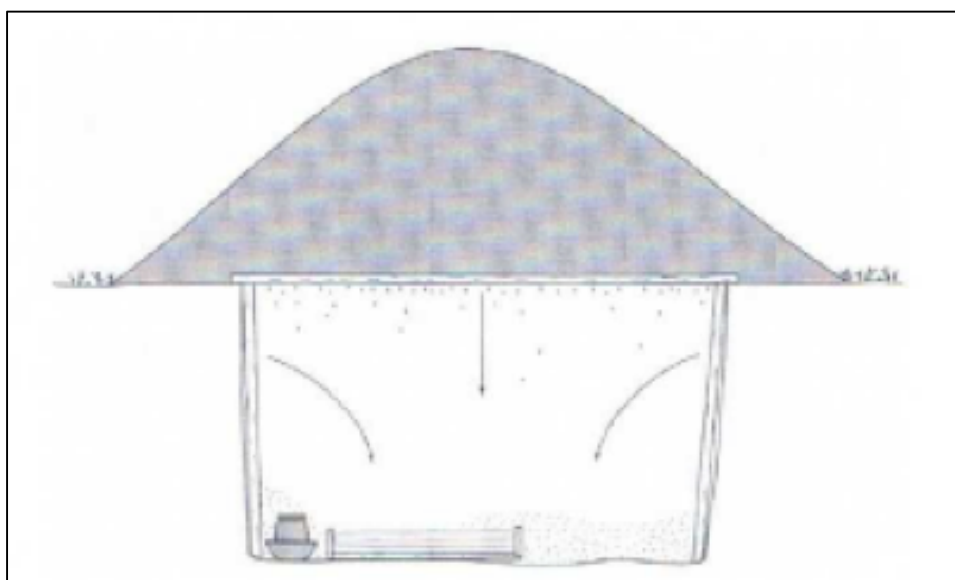


Figure 99. Proposition de reconstitution de l'architecture de la tombe à crémation sous tumulus n°9 de Marcelcave « Le Chemin d'Ignaucourt » (Somme), La Tène D1 (extrait de Ginoux 2007, p. 71, Fig. 3)

transition Hallstatt D3 – La Tène A (inhumation, *tumulus* de 50 m de diamètre et de 2 m de hauteur) et Mezières-lez-Cléry « Butte des Élus », transition Hallstatt D3 – La Tène A (inhumation).

¹⁰⁶⁹ Bignan « Kergonfalz » (Morbihan), Hallstatt D – La Tène A (datation incertaine), 1 tertre communautaire recouvrant 24 sépultures à crémation en urne (Giot et *al.* 1979) ; Moustoir-Ac « Le Resto » (Morbihan) Hallstatt D – La Tène A (datation incertaine), 1 tertre communautaire recouvrant 7 sépultures à crémation en urne (Giot et *al.* 1979) ; Ploemeur (Morbihan), Hallstatt D – La Tène A (datation incertaine), 1 tertre communautaire recouvrant 14 sépultures à crémation en urne (Giot et *al.* 1979) ; Ergué-Armel « Kerancoët » (Finistère), Hallstatt D3 – La Tène A (crémation) ; La Forêt Fouesnant « Poulgigou » (Finistère), Hallstatt D3 – La Tène A (crémation) et Plaudren « Les Grandes Routes » (Morbihan), La Tène D1b (crémation).

- Les tumulus du Nord-Ouest (Normandie, Picardie et sud-est de l'Angleterre) :

Les tertres de terre sont relativement rares dans ses régions « transmanches » et y recouvrent majoritairement des sépultures à crémation. Leur datation paraît illustrer une expansion, bien que très faible, d'est en ouest, principalement du II^e siècle avant J.-C. à la fin de la période étudiée¹⁰⁷⁰.

- Les tumulus enclos :

Les traces d'enclos fossoyés ou construits en pierre¹⁰⁷¹ autour d'un *tumulus* permettent à l'archéologue de connaître les dimensions au sol du tertre pouvant parfois être arasé (pour diverses raisons : conditions climatiques, travaux agricoles, etc.). Ils sont présents dans les mêmes zones géographiques vus plus haut (« Aisne-Marne », Nord de la Gaule centrale et Armorique), lors des mêmes phases chronologiques¹⁰⁷², mais aussi plus rarement dans le nord-ouest de la Gaule, comme à Attichy « Le Buissonnet » (Oise), la Tène B2 – La Tène C2 (1 *tumulus* avec enclos circulaire, inhumation) et dans le sud de l'île britannique¹⁰⁷³.

¹⁰⁷⁰ Tournedos-sur-Seine (Eure), La Tène B2 – La Tène C2a (inhumation) et Calengeville « Les Essarts Varimpré (Seine-Maritime), La Tène C2 (crémation) (Bertin 1975; Duval 1975) ; Nampcel « Bois Bergeron – Bois de Nampcel – Bois de la Montagne » (Oise), La Tène D (*tumulus* de 6 m de diamètre et 2 m de hauteur, crémation) et Marcelcave « Le Chemin d'Ignaucourt » (Somme), La Tène D1 (crémation) ; Hurstbourne Tarrant (Hampshire), *Late Iron Age* (*tumulus* de 8,1 m de diamètre et de 1 m de hauteur, crémation).

¹⁰⁷¹ Milcent 1993, p. 24.

¹⁰⁷² Sogny-aux-Moulins – Mairy-sur-Marne « Le Moulin – La Fourrière » (Marne), La Tène A (1 *tumulus* avec enclos circulaire et 2 *tumulus* avec enclos quadrangulaires, inhumation) ; Moncetz-Longevas « La Commune » (Marne), La Tène A2 (inhumation) ; Sémidé « La Tomelle aux Mouches » (Ardennes), transition La Tène A2 – La Tène B1 (*tumulus* avec enclos circulaire fossoyé de 20 m de diamètre, 1 m de largeur et 0,45 m de profondeur, inhumation) ; Pierre-Morains « Le Calvaire » Sémidé « La Tomelle aux Mouches » (Ardennes), transition La Tène A2 – La Tène B1 (*tumulus* avec enclos circulaire fossoyé de 20 m de diamètre, 1 m de largeur et 0,45 m de profondeur, inhumation) ; Pierre-Morains « Le Calvaire » (Marne), La Tène B1 ancienne (2 *tumulus* de 7 à 8 m de diamètre avec enclos circulaire ininterrompu et 1 *tumulus* avec enclos circulaire fossoyé de 11 m de diamètre, 0,80 m de largeur et de profondeur, inhumation) ; Saint-Memmie « Chemin des Dats – Bois de Bauchet » (Marne), La Tène B1 récente (1 *tumulus* avec enclos circulaire de 8 m de diamètre, inhumation) ; Gourgauçon « Les Poplainaux » (Marne), La Tène B2 (1 *tumulus* avec enclos circulaire fossoyé de 10 m de diamètre, 0,80 m de largeur et 0,60 m de profondeur, inhumation) et Soudé-Sainte-Croix « Le Champ de la Bataille » (Marne), La Tène B2 (1 *tumulus* avec enclos circulaire fossoyé de 10 m de diamètre, 0,60 m de largeur et 0,80 m de profondeur, inhumation) ; Gravon « La Sourcière » (Seine-et-Marne), La Tène B2 (1 *tumulus* avec enclos circulaire fossoyé, inhumation) ; Melgven « Kerviguérou » (Finistère), Hallstatt D3 – La Tène A (1 *tumulus* avec enclos carré de 10 m de côté et 1 *tumulus* avec enclos quadrangulaire de 15x17 m de côté, crémation).

¹⁰⁷³ Southampton « Adanac Park » (Hampshire), *Late Iron Age* – *Latest Iron Age* (1 *tumulus* avec enclos quadrangulaire et 6 *tumulus* avec enclos circulaire, inhumation) (Fig. 62, p. 378, INH-F) ; Colchester « Saint Clare Road (Lexden D) – Lexden Grange (Lexden B) – Lexden Area (Lexden D) » (Essex), 15 avant – 25 après J.-C (1 *tumulus* avec enclos ovalaire de 9,5 m de diamètre et 1 *tumulus* avec enclos circulaire de 30 m de diamètre, crémation) et St Albans « Folly Lane » (Hertfordshire), *Roman Conquest period* (1 *tumulus* avec enclos quadrangulaire, crémation).

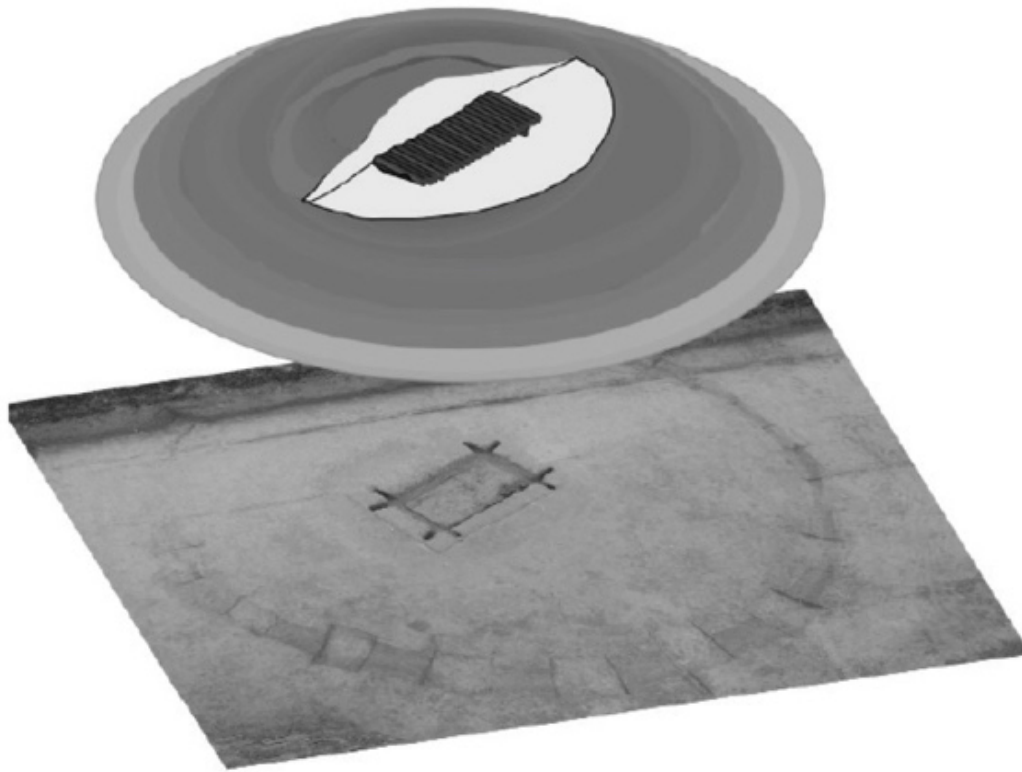


Figure 100. Proposition de reconstitution de l'architecture du tumulus enclos de la tombe à inhumation de Moncetz-Longevas « La Commune » (Marne), La Tène A2 (extrait de Le Forestier 2009, p. 5, fig. 6, D.A.O. : C. Driard, Éveha)

- Les cairns :

Le cairn est constitué d'un amas de pierres déposées au-dessus de la sépulture. Comme le monticule de terre, son édification a pour but de protéger la sépulture, d'architecturer l'espace funéraire et de marquer le territoire du ou des morts. Il est fait mention des cairns dans la littérature archéologique pour les sépultures des périodes les plus anciennes, notamment à l'âge du Bronze en Armorique¹⁰⁷⁴. Pour la période qui nous intéresse, ces constructions paraissent très rares et témoignent d'un héritage ancien des populations armoricaines. À Lannilis « Pembrat-Vihan » (Finistère), sur le site funéraire à crémation de La Tène A, des blocs de quartz étaient disposés sur le sol en deux couches, sur 1, 70m de longueur¹⁰⁷⁵. À Landéda « Île de Guennoc » (Finistère), une sépulture probablement de La Tène D (datation très incertaine)

¹⁰⁷⁴ Briard 1991, p. 35.

¹⁰⁷⁵ Le Roux 1964, pp. 36-38, Fig. 1.

accueillant le corps inhumé d'une jeune femme en position repliée, était recouverte d'un cairn (cairn II)¹⁰⁷⁶. À Plaudren « Les Grandes Routes » (Morbihan), la tombe à crémation n°10, datée de La Tène D1b, était architecturée par une « *structure en baignoire* »¹⁰⁷⁷ empierrée, elle-même recouverte de terre¹⁰⁷⁸.

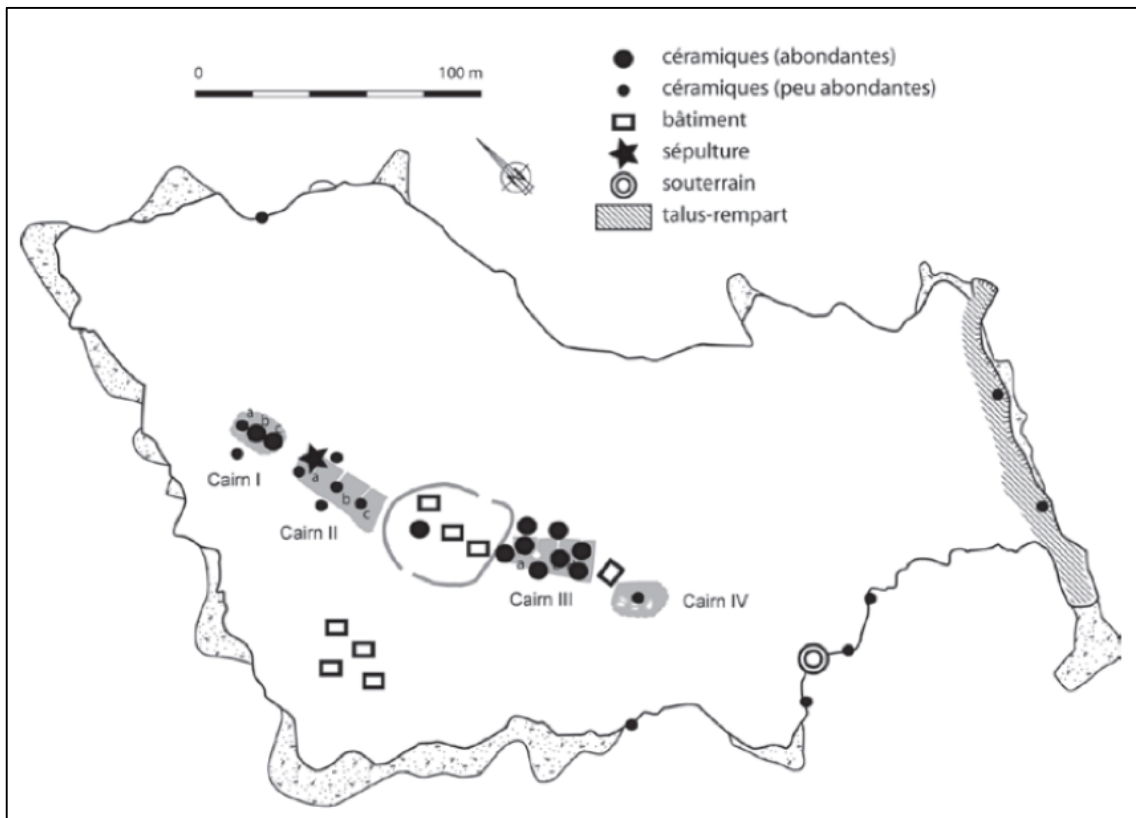


Figure 101. Plan du site de Landéda « Île de Guennoc » (Finistère) (extrait de Daire, Quesnel 2008, Fig. 2, D.A.O. : L. Quesnel)

¹⁰⁷⁶ Daire, Quesnel 2008.

¹⁰⁷⁷ Extrait de Lecornec, Le Ray 1986, p. 82.

¹⁰⁷⁸ *Id.*, p. 83, Fig. 4.

Conclusion :

D'après les exemples exposés, le diamètre moyen des *tumulus* paraît être de 10 à 20 mètres, avec quelques exemples rares de *tumulus* plus larges, tel que celui de Mardié (Loiret), mesurant 50m de diamètre. La majorité des *tumulus* du second âge du Fer dans les zones illustrées sont entourés d'un enclos, principalement circulaire. Bien que quelques cas d'enceintes quadrangulaires soient connus, il semble dans certains cas que ceux-ci ont pour vocation de distinguer une tombe et son tertre par rapport à d'autres éléments architecturaux, comme à Southampton « Adanac Park » (Hampshire) où l'on compte un seul *tumulus* avec un enclos quadrangulaire parmi les sept inventoriés sur le site. Certains *tumulus* recouvrent d'autres constructions architecturales funéraires, telles que des chambres en bois ou encore des constructions en pierre. Ces tertres de terre, connus au cours des périodes protohistoriques précédentes en Grande-Bretagne, notamment à l'âge du Bronze dans le Wessex, sont à nouveau aménagés en très faible nombre au cours des périodes du *Late Iron Age* et du *Latest Iron Age*, à l'est de cette région. Les tertres de terres ne sont donc pas caractéristiques de la période étudiée. Les quelques exemples présentés montrent que la plupart sont visibles pour les sépultures à inhumation au V^e – IV^e siècles et que leur nombre décroît avec le temps.

4. LES CONSTRUCTIONS SUR POTEAUX

Les bâtiments en bois sur poteaux sont peu fréquents. Ceux connus sont uniquement situés sur les territoires continentaux et sont quasi-exclusivement localisés au nord de la Seine. Ces structures peuvent être érigées sur 4 à 8 poteaux de plans et dimensions variables. Certains de ces édifices abritent une ou plusieurs sépultures, d'autres en revanche sont installés sur le territoire funéraire, à proximité de tombes mais paraissent « vides ». On peut là encore supposer une vocation cultuelle, sans toutefois apporter une preuve matérielle de la pratique de rites au sein de ces superstructures en bois.

Exemples de constructions sur poteaux dans la zone « Aisne-Marne » :

À Coulomnes-et-Marqueny « Montmortois » (Ardennes)¹⁰⁷⁹ un édifice sur 4 poteaux accueillait une sépulture à inhumation de La Tène B1. À Écury-le-Repos « L'Homme Mort » (Marne), un édifice en bois en forme de losange, sur 5 poteaux, semble avoir protégé une tombe à inhumation surmonté d'une stèle en bois. Ce bâtiment était entouré d'un enclos carré fossoyé de 12m de côté. Un édifice sur 4 poteaux a été reconnu au sein de l'ensemble funéraire à inhumation daté entre la fin du Hallstatt D3 et le début de La Tène B2 à Val-de-Vesle « Moncheux » (Marne)¹⁰⁸⁰.

Exemples de constructions sur poteaux dans le Nord-Ouest de la Gaule :

Sur l'ensemble à crémation de La Tène C1 à Tartigny « Le Chemin du Moulin » (Oise), une construction de plan carré sur 4 poteaux circulaires de 7,80 m de côté est associée à la sépulture n°1. Une structure de plan carré de 4,50 m de côté, sur 4 poteaux circulaires, implantés à 1m des angles de la fosse sépulcrale, est aménagée au-dessus de la sépulture n°4. La tombe n°5 y est surmontée d'une construction de plan carré de 4,40 m de côté sur poteaux circulaires¹⁰⁸¹. Ces structures construites étaient entourées d'enclos quadrangulaires accolés¹⁰⁸² (Fig. 94, p. 374, CR-E). À Raillencourt-Saint-Olle (Nord), un complexe de quatre bâtiments accueillant des sépultures à

¹⁰⁷⁹ Billand, Talon 1993 ; Demoule 1999 ; Baray 2003.

¹⁰⁸⁰ Bonnabel 2013, p. 239.

¹⁰⁸¹ Baray 2003, p. 202.

¹⁰⁸² Massy et al. 1986, p. 14, Fig. 2.

crémation, datées entre 140 et 60 avant J.-C., alignés dans un espace enclos quadrangulaire.

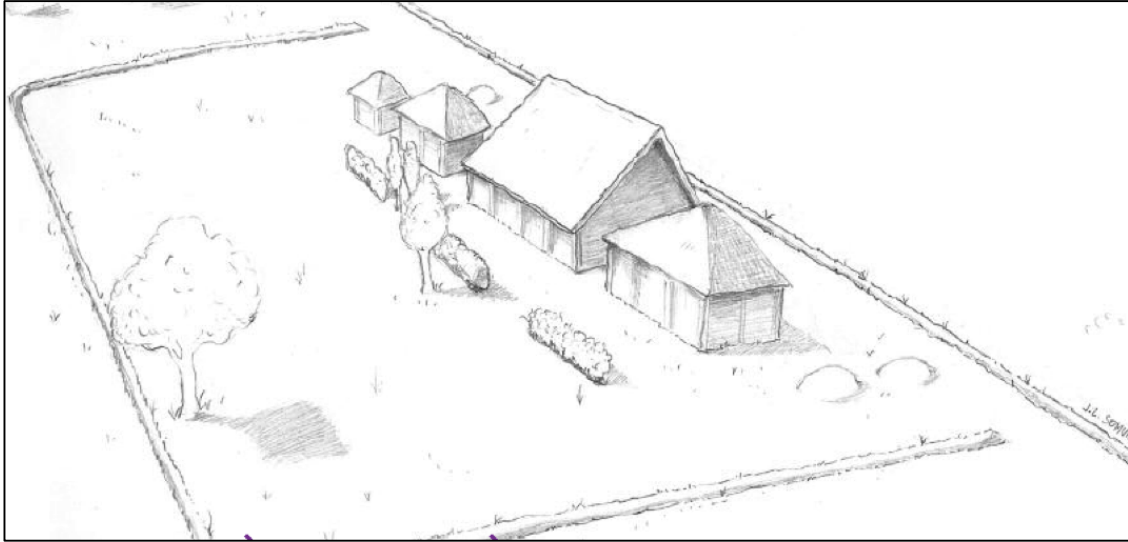


Figure 102. Proposition de reconstitution de l'ensemble funéraire de Raillencourt-Sainte-olle (Nord) (Extrait de Bouche 2003, p. 5 ; Dessin : Jean-Louis Somville)

Conclusion :

Malgré le nombre moindre de ce type d'architecture construite, on constate qu'ils sont souvent associés à des enclos. Ces édifices paraissent dédiés à seulement quelques défunts, illustrant probablement l'importance de ce personnage pour les vivants voulant ainsi singulariser sa sépulture en marquant son territoire dans le monde des morts matériel.

La fonction de ces constructions sur poteaux ne peut être affirmée. Pour quelques exemples abritant une sépulture pouvant être nommées « *tombes maisons* »¹⁰⁸³, outre leur vocation funéraire, elles peuvent être des lieux dédiés à la pratique de rites de commémorations en l'honneur du défunt et/ou des rites communautaires liés à la mémoire des ancêtres.

¹⁰⁸³ Ragon 1981, p. 37.

5. LES STÈLES

La signalisation de tombes par stèle de pierre est relativement rare dans la « province médio-atlantique » au second âge du Fer et ne paraît attesté qu'en Armorique et exceptionnellement dans le Nord-Ouest de la Gaule. Celles-ci peuvent être de forme et de taille variées. Bien que seules des stèles de pierre ont été inventoriées, on peut penser que l'emplacement des sépultures pouvait également être marqué par une stèle en bois¹⁰⁸⁴.

- Les stèles en pierre armoricaines de la transition 1^{er} – 2nd âge du Fer :

Le site funéraire à crémation d'Ergué-Armel « Kerancoët » (Finistère) compte trois stèles, une de forme quadrangulaire et deux de forme cylindrique¹⁰⁸⁵. Le fragment sommital de la stèle de granite jaune du groupe de tombes à crémation de La Forêt Fouesnant « Poulgigou » (Finistère) est de forme hémisphérique et mesure 40cm de haut et 60cm de diamètre, et porte des décors gravés de frises de « X », de cannelures horizontales et de ligne de « zigzags »¹⁰⁸⁶. Une stèle tronconique en gneiss, mesurant 1,75 m de hauteur et 0,13 m de diamètre, décorée de grecques, d'esses et d'une frise de croix de Saint-André, a été découverte sur le site de Melgven « Kerviguérou » (Finistère)¹⁰⁸⁷ comptant dix sépultures à crémation individuelles (Fig. 103.B, p. 396). Une stèle en granite de Plougasnou, décorée de soixante rayons partant du sommet de la pierre et de décor de « perles », a été découverte au sein de l'ensemble de trente-cinq tombes à crémation de Morlaix-Ploujean « Kervellec » (Finistère)¹⁰⁸⁸. À Plovan « Kergoglé » (Finistère), une pierre dressée de forme « tronc-pyramidale » a été découverte à 150m au sud d'une sépulture à crémation en urne protégée d'un coffrage en pierre¹⁰⁸⁹. Une stèle est connue pour l'ensemble de trente tombes à crémation en urnes de Saint-Martin-des-Champs « Bagatelle » (Finistère)¹⁰⁹⁰.

¹⁰⁸⁴ Gomez de Soto et al. 2011, p. 88.

¹⁰⁸⁵ Giot et al. 1950, p. 379.

¹⁰⁸⁶ Daire et al. 1996, pp. 136-137.

¹⁰⁸⁷ Daire et al. 1996, pp. 138-139 ; Bouvet et al. 2003, pp. 86-87, 98 ; Gomez de Soto et al. 2011, p. 90.

¹⁰⁸⁸ Le Goffic 1996, 1997.

¹⁰⁸⁹ Le Roux 1973, p. 78.

¹⁰⁹⁰ Giot et al. 1979.

- Les stèles en pierre armoricaines de La Tène A :

À Douarnenez-Ploaré « Kerru » (Finistère), la pierre dressée de la sépulture à crémation de La Tène A est de forme tronconique décorée d'une frise de grecques et de chevrons emboîtés¹⁰⁹¹. À Lannilis « Pembrat-Vihan » (Finistère) une stèle de granite à section carrée, de 2,30m de hauteur, de 60cm de largeur à la base et de 50cm de largeur au sommet portant un décor de rainures, marquait l'emplacement de tombes à crémation en urne de La Tène A¹⁰⁹². Six stèles décorées ont été découvertes sur le site funéraire de La Tène A1 de Plomeur « Roz-an-Trémen » (Finistère), constitué de 50 tombes à crémation en urnes et de 7 inhumations¹⁰⁹³ (Fig. 103.C, page suivante). Une stèle cannelée a été découverte sur l'ensemble funéraire de Quimper « Kerjaouen » (Finistère) composé de 39 tombes à crémation¹⁰⁹⁴. On compte six stèles de pierre, dont deux cannelées, sur le site de Saint-Jean-Trolimon « Kervilré » (Finistère), comprenant 24 sépultures à crémation ou à inhumation¹⁰⁹⁵. À Inguiniel « Kerven-Teignouse » (Morbihan), une stèle de 1,90m de hauteur, de 0,45m de diamètre à la base et de 0,22m de diamètre au sommet, décorée de rainures était associée à des tombes à crémation en urnes¹⁰⁹⁶.

- Les stèles normandes :

Quelques rares stèles sont connues en Normandie actuelle. Un fragment de stèle de granite, de 0,50m de hauteur et de 0,25m de largeur, a été découverte dans le comblement de la tombe à char de La Tène C1 d'Orval « Les Pleines » (Manche)¹⁰⁹⁷ (Fig. 103.A, page suivante). Une « *petite stèle en dolérite* »¹⁰⁹⁸ a été découverte près des trois sépultures à crémation La Tène D1 disposées en triangle à Urville-Nacqueville « La Basse Batterie ».

¹⁰⁹¹ Daire et al. 1996, pp. 125, 134-135.

¹⁰⁹² Le Roux 1964, pp. 35-47.

¹⁰⁹³ Daire et al. 1996, pp. 130-135 ; Bouvet et al. 2003, p. 103.

¹⁰⁹⁴ Villard et al. 2006 ; Gomez de Soto et al. 2011, p. 86.

¹⁰⁹⁵ Giot et al. 1950, p. 379.

¹⁰⁹⁶ Kayser 1992 ; Tanguy 2000, pp. 5-6, 21-22.

¹⁰⁹⁷ Lepaumier et al. 2011, p. 325.

¹⁰⁹⁸ Extrait de Lefort 2010.

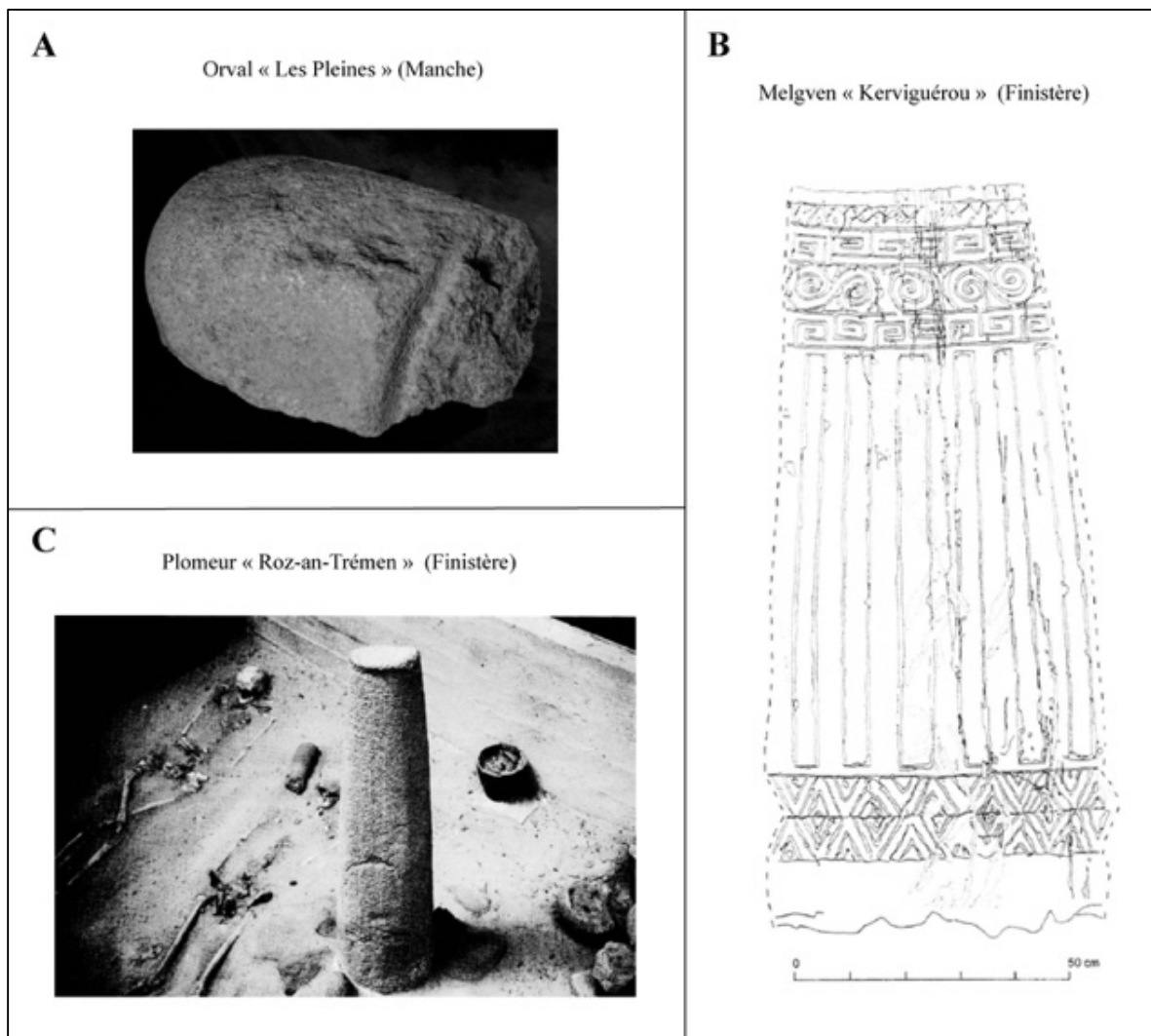


Figure 103. Exemples de stèles funéraires – A. Orval « Les Pleines » (Manche), La Tène C1 (Lepaumier et al. 2010, p.325, Fig. 14, cliché : Hervé Paitier (Inrap)) ; B. Melgven « Kerviguérou », Hallstatt D3 – La Tène A (Extrait de Daire et al. 1996, p. 128, Fig. 2, relevé : A. Villard) ; C. Plomeur « Roz-an-Trémen », La Tène A1 (Extrait de Daire et al. 1996, p. 132, Fig. 8, cliché : M. Y. Daire)

Conclusion :

Les stèles semblent marquer l'emplacement d'une tombe et/ou servir d'élément architectural autour duquel s'organise les sépultures. Ces pierres dressées sont caractéristiques de la période de transition entre le premier et le second âge du Fer sur les côtes de la péninsule armoricaine. Période pendant laquelle on y voit principalement des tombes contenant des restes de crémation généralement déposés dans des urnes céramiques.

6. LES TOMBES PLATES

On appelle « tombe plate »¹⁰⁹⁹, une sépulture sans aménagement extérieur creusés ou en élévation, hormis le petit monticule de terre former par le remblayage de la fosse sépulcrale au moment de sa fermeture. Ces tombes « *simples* »¹¹⁰⁰ sans architecture extérieure visible sont, par conséquent, plus difficilement repérables. Elles sont souvent mises au jour suite à la découverte d'un ou plusieurs espaces sépulcraux architecturés installés à proximité immédiate. La présence de ces sépultures plus sobres dans leur aménagement externe auprès de tombes marquées par « *un système de signalisation monumentale* »¹¹⁰¹ témoigne de la hiérarchisation des sépultures par leur architecture au sein d'un même territoire funéraire.

On note quelques exemples de tombes plates mentionnées dans la littérature consultée, des deux côtés de la Manche : à Cortrat « Les Terres de l'Étang » (Loiret), fin La Tène A2 – La Tène C1, aucun aménagement externe pour plusieurs inhumations¹¹⁰² ; Winterborne (Dorset), 100 avant J.-C. aucun aménagement interne et externe pour trois inhumations individuelles¹¹⁰³ ; Bridport « West Bay » (Dorset), 81-83 avant J.-C., aucun aménagement interne et externe pour deux inhumations individuelles ; West Stafford (Dorset), Milieu du I^{er} siècle de notre ère, aucun aménagement interne et externe pour deux inhumations individuelles¹¹⁰⁴ et Litton Cheney « Pins Knoll » (Dorset), milieu du I^{er} siècle - II^e siècle de notre ère, aucun aménagement interne et externe pour six inhumations individuelles primaires¹¹⁰⁵.

Dans certains cas connus, la « simplicité » des « tombes plates » est aussi notable dans le traitement des corps et leur dépôt, puisqu'il s'agit de tombes à inhumation individuelles pour la plupart primaires, traduisant un dépôt unique en un seul temps. Néanmoins, il n'est pas exclu qu'un autre type d'aménagement ou installation externe non pérenne signalait leur présence pour un temps relativement court, tels que des éléments en matériaux périssables posés au sol.

¹⁰⁹⁹ Giot et al. 1979, p. 255 ; Milcent 1993, p. 21.

¹¹⁰⁰ Extrait de Desenne, In : Desenne et al. 2009c, p. 56.

¹¹⁰¹ Extrait de Baray 2008, p. 192.

¹¹⁰² Milcent, Moulherat 2000 ; Marion et al. 2000.

¹¹⁰³ Whimster 1981 ; Harding 2016.

¹¹⁰⁴ Whimster 1981.

¹¹⁰⁵ Whimster 1981 ; Harding 2016.

CONCLUSION

Les éléments d'aménagement internes et externes des fosses sépulcrales vus dans ce chapitre ont plusieurs fonctions : architecturer la tombe, la signaler et marquer son emplacement dans le paysage mais aussi structurer le territoire funéraire¹¹⁰⁶ et/ou rituel (Fig. 104, page suivante).

Les enclos, éléments les plus répandus, sont majoritairement quadrangulaires à partir du III^e siècle avant notre ère. Qu'ils soient fossoyés, et/ou palissadés ou encore empierrés, ils marquent l'espace sépulcral à l'échelle d'une sépulture mais peuvent également délimiter un territoire funéraire plus vaste comprenant plusieurs tombes et/ou d'autres éléments architecturaux (*tumulus*, édifices en bois, etc.).

Les tertres de terre ou les cairns sont visibles à distance et permettent d'architecturer l'espace sépulcral et de visualiser la ou les tombes qu'ils recouvrent, à plus ou moins long terme selon leur matériau et dimensions. Ils peuvent aussi être maintenus et/ou entouré d'un enclos (principalement circulaire).

Les stèles connues en Armorique au début de la période étudiée, pouvant être des réutilisations d'éléments architecturaux de périodes protohistoriques antérieures, signalent la position de la sépulture ou servent d'éléments « centraux » autour desquels s'organisent les tombes.

Les constructions sur quatre, et plus rarement huit poteaux, sont très peu représentées au sein de l'espace géographique regardé. On les perçoit principalement au nord de la Seine à la fin de la période laténienne. Ces édifices accueillent souvent une sépulture centrale et pourraient être compris comme des lieux de cultes funéraires, familiaux et/ou publics. Cependant, l'interprétation de la fonction de ces constructions bâties demeure hypothétique en raison de l'absence d'écrits concernant la chose religieuse provenant des populations concernées et de vestiges en nombre suffisant, hormis la sépulture.

¹¹⁰⁶ Bizien-Jaclin 2012, p. 35 ; Demoule, In : Auxiette et al. 2012, p. 49 ; Le Goff, In : Bonnabel 2012, p. 68.

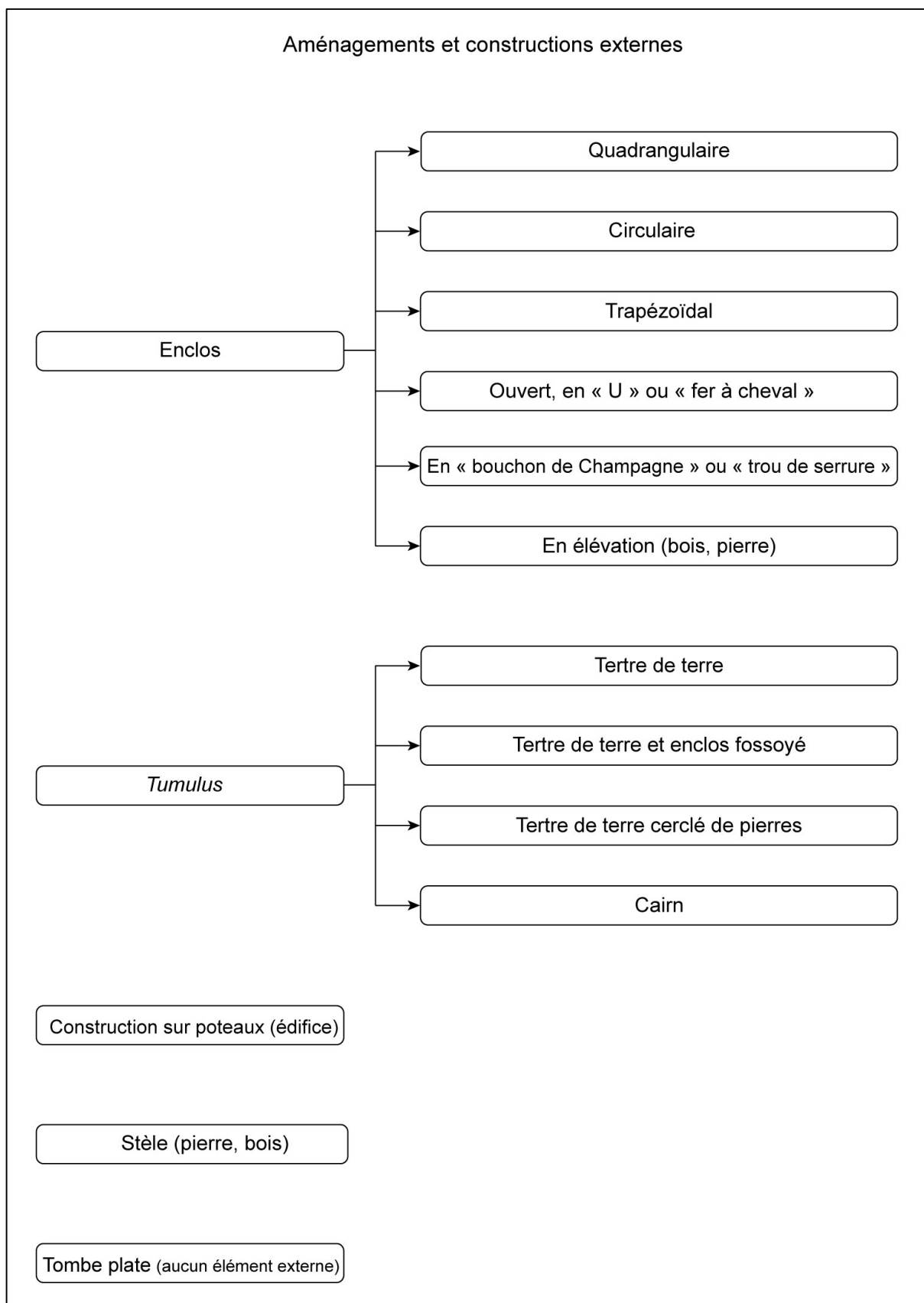


Figure 104. Graphique récapitulatif des aménagements et constructions externes aux sépultures à inhumation et à crémation

Pour l'ensemble des territoires étudiés au cours du second âge du Fer, on distingue plusieurs phases illustrant la prédominance d'un ou plusieurs types d'architectures :

- V^e siècle avant J.-C. : enclos circulaires légèrement majoritaires et *tumulus* dans la région de « l'Aisne-Marne », du nord de la Gaule centrale et en Armorique, et stèles dressées également dans la péninsule armoricaine ;
- IV^e siècle avant J.-C. : une chute du nombre de sites funéraires et donc de leurs architectures, et disparition des stèles armoricaines ;
- 1^{ère} moitié du III^e siècle avant J.-C.) : augmentation du nombre d'enclos au nord de la Seine, principalement quadrangulaires, et stabilisation du faible nombre des autres types d'architecture ;
- 2^e moitié du III^e siècle avant J.-C. : hausse constante des enclos quadrangulaires et inversion de la prédominance des *tumulus* sur les constructions sur poteaux devenant plus nombreux, bien que demeurant très exceptionnels ;
- II^e siècle avant J.-C.– milieu du I^{er} siècle avant J.-C. : augmentation du nombre d'enclos, majoritairement quadrangulaires, en lien avec l'installation de nouveaux lieux funéraires à crémation dans le Nord-Ouest de la Gaule et dans le Sud-Est de l'île de Bretagne ;
- Milieu du I^{er} siècle avant – milieu du I^{er} siècle après J.-C. : diminution progressive de tous les types d'architecture funéraires en cette fin de période laténienne, marquée par la conquête romaine des Gaules, puis celle de la Bretagne insulaire.

Au regard de la répartition spatiale des diverses structures présentées, on distingue 11 espaces témoignant d'éléments architecturaux privilégiés (Fig. 105, page suivante) :

8 espaces continentaux :

- G-I : Gaule septentrionale : enclos quadrangulaires ;
- G-II : Nord-Ouest de la Gaule (Gaule Belgique) : enclos quadrangulaires, constructions sur poteaux ;
- G-III : Nord-Est de la zone d'étude (zone « Aisne-Marne ») : enclos quadrangulaires, enclos circulaires, *tumulus* et constructions sur poteaux ;
- G-IV : centre-est de la zone d'étude (partie nord de la Gaule centrale) : enclos quadrangulaires, enclos de formes autres et *tumulus* ;
- G-V : plaine de Caen – embouchure de la Seine – plateau picard : tous types d'enclos :
- G-VI : pointe de la péninsule armoricaine : stèles dressées
- G-VII : côte morbihannaise : enclos quadrangulaires, cistes, *tumulus* ;
- G-VIII : du Cher au Seuil du Poitou (Gaule du Centre-Ouest) : enclos quadrangulaires et enclos de formes autres.

3 espaces insulaire :

- B-I : Bassin de la Great Ouse – estuaire et Bassin de la Tamise – détroit de Douvres (zone sud-est de l'île) : enclos quadrangulaire ;
- B-II : centre du sud de l'île : enclos quadrangulaire et ciste ;
- B-III : pointe de la péninsule des Cornouailles : ciste

On remarque que les lieux funéraires de la zone centrale illustrent l'aménagement de monument communs aux deux entités voisines à l'est (enclos quadrangulaire) et plus lointaine à l'ouest (ciste).

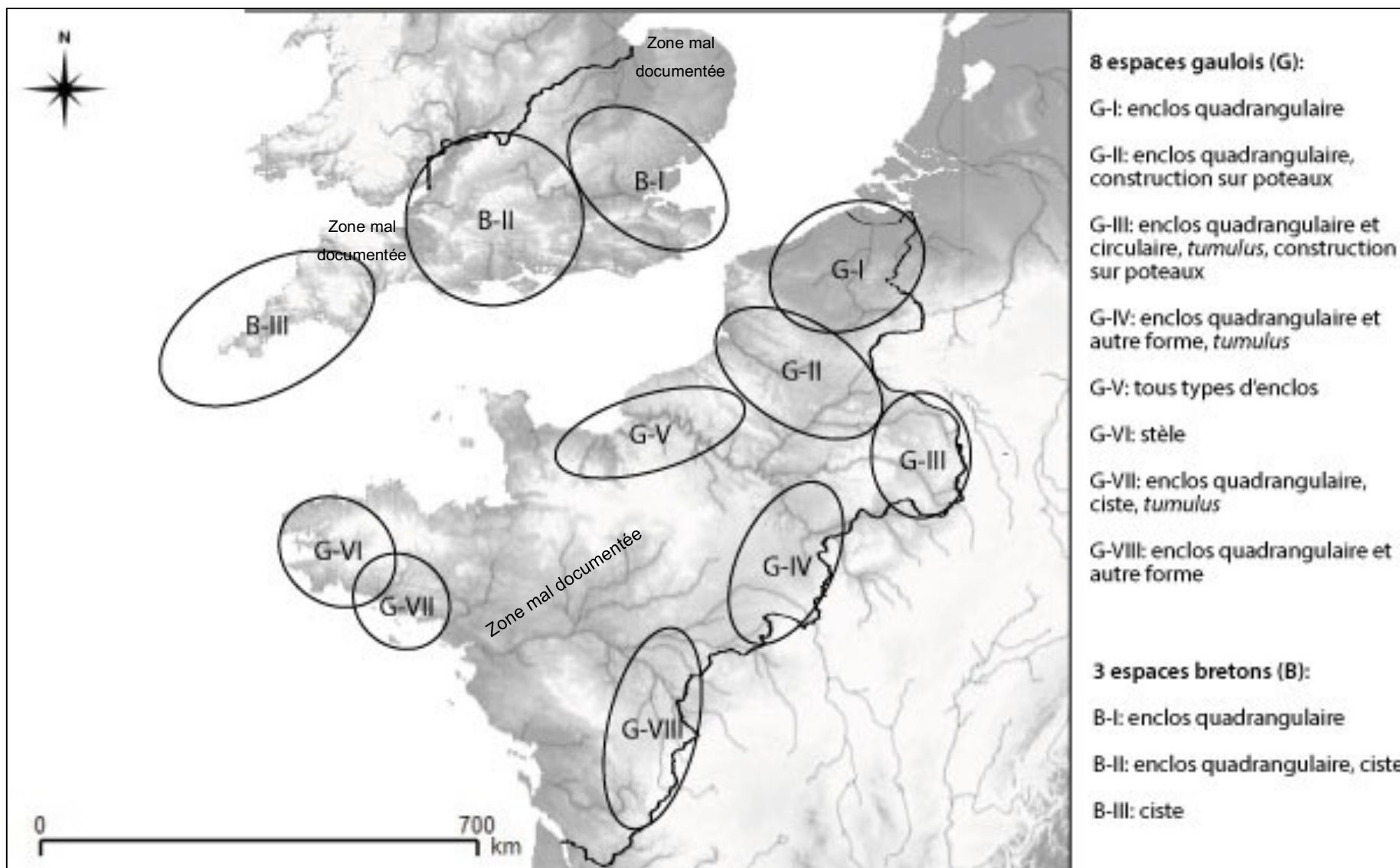


Figure 105. Carte de répartition des aménagements et monuments funéraires.

Quatrième partie : Le mobilier funéraire

INTRODUCTION

« De là vient que les Gaulois brûlent et enterrent avec les morts tout ce qui est à l'usage des vivants, et qu'autrefois ils ajournaient jusque dans l'autre monde l'exécution des contrats ou le remboursement des prêts. »

Extrait de Pomponius Mela, *Géographies, Livre III - II*, traduction par Louis Baudet, Seconde Série de la bibliothèque Latine-Française, depuis Adrien jusqu'à Grégoire de Tours, Éditions C. L. F. Panckoucke, Paris, 1843, p. 155.

Les éléments mobiliers découverts dans les tombes corroborent les propos de l'auteur latin Pomponius Mela. En effet, nous verrons dans cette quatrième grande partie que toutes les catégories d'objets nécessaires aux vivants sont visibles dans les lieux sépulcraux (d'après un échantillon de 1614 objets) :

- Vaisselle (céramique, métallique, en verre et en bois) : 30% ;
- Éléments de parure et de costume : 22% ;
- Armes et pièces d'armement (offensives et défensives) : 10% ;
- Chars, éléments de char et pièces de harnachement équestre : 9% ;
- Outils (agriculture, forge, couture et médecine) : 9% ;
- Instruments de toilette : 7% ;
- Aliments (viandes et boissons) : 7% ;
- Ustensiles de feu : 2% ;
- Autres : 3% ;
- Monnaies : 1%.

Les objets découverts dans les sépultures sont les principaux éléments de datation. Ils permettent également de comprendre les particularités socio-culturelles et économiques ainsi que les connaissances technologiques de certains groupes, à travers l'étude de leurs matériaux et fonction ou usage. La détermination de leur provenance éclaire sur les échanges de biens (matériaux et produits finis) et de savoirs faire, à plus ou moins longue distance à travers le temps et l'espace, permettant ainsi à l'archéologue d'appréhender les différentes entités socio-culturelles, économiques et politiques et leurs interactions.

Nous avons vu qu'il existe deux types de mobilier funéraire déposé dans les tombes contenant des restes de crémation. Certains objets peuvent avoir été brûlés avec le défunt sur le bûcher (1^{er} dépôt mobilier), puis collectés après leur passage dans le feu afin d'être déposés avec les restes calcinés du mort dans la tombe (2^e dépôt mobilier). Il est difficile de savoir si le nombre et le type d'objets est identique sur un bûcher crématoire et dans une tombe à inhumation. Certains objets ou fragments d'objets brûlés peuvent être totalement détruits lors de la crémation ou ne pas être collectés après leur passage dans le feu, et donc manquer dans la tombe. Nous savons aussi que d'autres objets non brûlés peuvent être déposés dans la sépulture (3^e dépôt mobilier). Cependant, on ne peut être certains de la contemporanéité entre les restes calcinés (os, charbons et/ou objets brûlés) et le mobilier non brûlé déposé ultérieurement¹¹⁰⁷.

Dans la littérature archéologique, les sépultures sont qualifiées de « riches » ou « sobres » selon les catégories d'objets, leur quantité, leur qualité (matériaux, dimensions et décoration) et leur provenance. D'après différents auteurs¹¹⁰⁸, cette « richesse » du mobilier renseignerait alors sur le statut élevé du défunt et permettrait de percevoir une stratification sociale au sein des groupes sociaux étudiés, retranscrit dans les tombes à travers les éléments mobiliers et l'architecture. Nous serons ici en accord avec Luc Baray pour questionner l'emploi de la notion de « richesse »¹¹⁰⁹ pour qualifier les sépultures protohistoriques. Nous verrons que s'il est envisageable de proposer une hiérarchisation des tombes d'après leur mobilier, les idées de « richesse » et de « sobriété » sont bien subjectives et peuvent être très variables d'un groupe à l'autre. Un élément vu comme « riche » pour un groupe, peut avoir une toute autre valeur pour un autre, plus ou moins proche, tant dans l'espace que dans le temps. Ces éléments renverraient à proposer une hiérarchisation des valeurs symboliques des objets dans le domaine funéraire pouvant être très différente de celui du monde des vivants des sociétés anciennes. Bien évidemment, certains objets témoignent de manière évidente de la volonté d'illustrer une « richesse » matérielle du défunt tels que les chars, les éléments matériaux précieux, les objets exotiques, *etc.*

¹¹⁰⁷ Lejars, Metzler 1996, p. 235.

¹¹⁰⁸ Brunaux 1998, pp. 264-265 ; Baray 2003, p. 246 ; 2009, p. 202 ; Gransar, In : Auxiette et *al.* 2012, pp. 80-83 ; Demoule, In : Auxiette et *al.* 2012, pp. 137-142.

¹¹⁰⁹ Baray 2009, p. 202.

Mais sont-ils suffisants ou tout simplement indispensables pour une démonstration de richesse ? Nous garderons l'idée que d'autres gestes peuvent aussi transmettre une idée d'opulence sans être accompagnés des dépôts de tels objets.

Le mobilier funéraire est ici étudié par site et non par tombe, et est tributaire de la quantité et de la précision des informations inventoriées. La présente étude à échelle macroscopique sur une chronologie de cinq siècles n'autorise pas une approche précise de chacune des sépultures au sein des lieux connus. Nous verrons néanmoins les catégories d'objets déposés et leur récurrence dans le temps et l'espace, permettant ainsi de visualiser la prédominance de certains d'entre eux, et leur association selon des temps et des lieux. Nous verrons aussi que l'on peut percevoir des dépôts « exceptionnels », dans le sens de leur rareté, qui peut parfois être indépendante de leur matériau ou provenance.

CHAPITRE I : LES CATÉGORIES D'OBJETS

Voyons en premier lieu les catégorisations des objets constituant le mobilier funéraire accompagnant les défunts, présentées par deux auteurs.

Alain Testart (2001) expose deux types de biens funéraires¹¹¹⁰ :

- Biens familiaux : trop associés au disparu pour être hérités ou réutilisés par les vivants ;
- Biens sans caractère familial : objets rares, précieux, permettant d'exposer la richesse du défunt aux yeux de tous.

L'auteur précise que les objets appartenant aux défunts sont divisés en trois « parts »¹¹¹¹ au moment du décès :

- Part détruite avec le défunt dans la tombe et/ou sur le bûcher (mobilier funéraire) ;
- Part distribuée publiquement ;
- Part héritée.

Luc Baray (2003) propose trois catégories d'objets funéraires¹¹¹² :

- Biens personnels ou « affaires du mort »¹¹¹³ : objets rattachés exclusivement au défunt, ni hérités, ni réutilisés ;
- Viatique¹¹¹⁴ : vaisselle contenant des aliments solides et liquides ;
- Biens de prestige : éléments rares (véhicules, objets en matériaux précieux et/ou d'importation).

En résumé, on peut classer les objets déposés dans les sépultures en deux grandes catégories :

- Biens personnels : restitution au défunt de ses objets personnels ;
- Biens de séparation : cadeau des vivants au défunt (objets et denrées alimentaires) et illustration de sa fonction et de son statut au sein du groupe, aux yeux des vivants et éventuellement ceux des autres morts et des divinités en lien avec la destinée du défunt.

¹¹¹⁰ Testart 2001, p. 304.

¹¹¹¹ *Id.*, p. 306.

¹¹¹² Baray 2003, pp. 204-205.

¹¹¹³ *Id.*, p. 256.

¹¹¹⁴ Voir la définition p. 700.

Ces deux types de biens possèderaient ainsi une valeur et une fonction symboliques lors des rites funéraires puis dans la tombe. Nous rejoignons Sylvain Thouvenot (2012) lorsqu'il précise que :

*« Le sens symbolique des dépôts ne varie donc pas là où le clivage inhumation/incinération introduit, en revanche, des modifications dans le traitement du corps et des offrandes. Ces changements découlent d'une possible évolution des structures socio-culturelles ou des pratiques religieuses et des rituels y afférents : funérailles, culte des ancêtres, etc. »*¹¹¹⁵

Notons aussi que certains objets peuvent avoir été fabriqués à l'occasion des funérailles et n'ont eu aucune autre fonction que funéraire¹¹¹⁶.

Pour comprendre la catégorisation des éléments du mobilier funéraire selon leur fonction, on peut à nouveau regarder les écrits de Luc Baray (2008 ; 2009) explicitant la distinction entre l'usage fait des objets et leur fonction d'origine¹¹¹⁷. En effet, il est envisageable que les vivants, dont le défunt lui-même avant son trépas, faisaient usage d'un objet indépendamment de sa fonction primaire. De plus, lors de son dépôt dans la tombe, un objet (dont l'usage a pu être différent de celui de sa fonction) pouvait acquérir une nouvelle fonction, cette fois symbolique, pouvant être ou non en adéquation avec sa fonction première et/ou de l'usage dont il en a été fait avant son intégration dans la sphère funéraire. Luc Baray note également un autre élément important dans toute tentative de compréhension et de classification du mobilier funéraire¹¹¹⁸: la subjectivité des valeurs prises en compte. Effectivement, il est très difficile de s'assurer que les différenciations catégorielles d'objets, d'après leur fonction primaire, représentent une réalité pour les populations étudiées. En outre, les valeurs symboliques et idéologiques ne peuvent être appréhender, notamment par l'absence d'écrits relatifs aux rites et croyances des populations concernées.

¹¹¹⁵ Extrait de Thouvenot, In : Auxiette et al. 2012, p. 160.

¹¹¹⁶ Brunaux 1998, p. 264.

¹¹¹⁷ Baray 2008, p. 195 ; 2009, p. 202.

¹¹¹⁸ Baray 2009, p. 202.

L'observation de 1614 éléments mobiliers au sein des tombes des territoires et périodes étudiés illustrent les dépôts de neuf grands groupes d'objets : la vaisselle (céramique, bois, métal et verre), les éléments de parure, armes et pièces d'armement ; les chars, pièces de chars et pièces de harnachement équestre ; les outils ; les instruments de toilette ; les restes d'animaux ; les ustensiles de feu et les monnaies. Chacune de ces catégories est étudiée dans cette quatrième partie. D'autres éléments, périssables notamment des aliments solides et liquides sont aussi regardés.

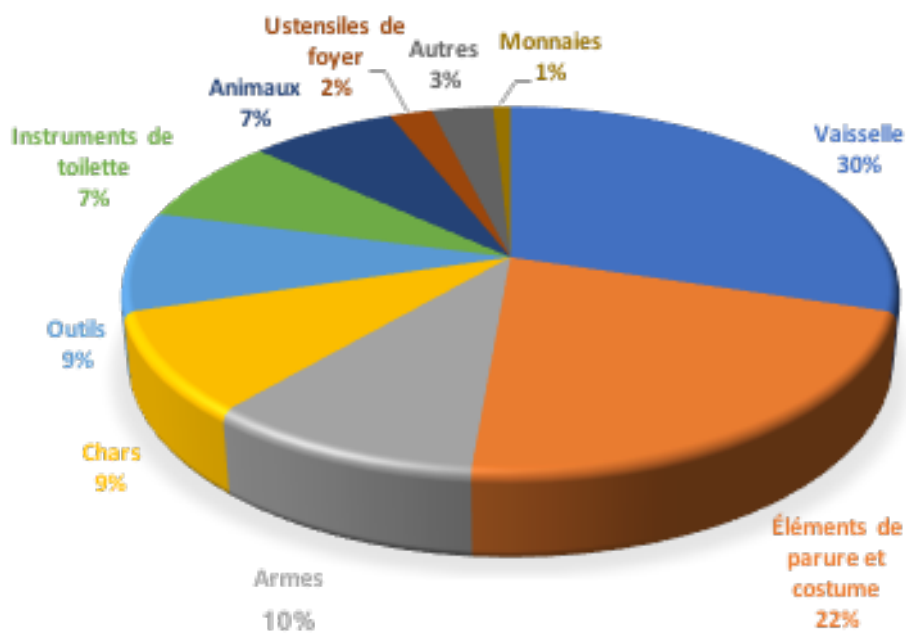


Figure 106. Les différentes catégories d'objets pour l'ensemble des lieux funéraires étudiés (n= 1614)

1. LA VAISSELLE

La vaisselle représente la catégorie d'objets la plus représentée au sein des sépultures étudiées (30% de l'échantillon comprenant 1614 éléments). Celle-ci peut être de différents matériaux : en céramique (majoritaire), en métal (principalement en bronze et en fer), en verre mais aussi en bois. Les éléments de vaisselle peuvent être compris en sept catégories ou fonctions¹¹¹⁹, pensées selon leur forme et leur volume, ainsi que les éventuelles traces alimentaires conservées :

- Préparation ;
- Présentation des mets solides ;
- Conservation ou présentation de liquide ;
- Consommation de solide ;
- Consommation de liquide ;
- Stockage ou consommation collective ;
- Transport et/ou stockage.

Nous avons évoqué plus haut la distinction entre fonction et usage des éléments mobiliers. Certaines vaisselles sont ainsi comprises dans différentes catégories. Par exemple, une écuelle en céramique peut servir d'élément de présentation d'un met solide mais aussi de consommation. Nous verrons, dans le chapitre suivant consacré à la vaisselle céramique, un regroupement de certains objets dans des catégories plus vastes.

- La vaisselle céramique :

Les poteries découvertes dans les sépultures peuvent être des productions locales ou importées, faites à la main et/ou au tour de potier¹¹²⁰, simples ou décorées. Elles sont comprises soit comme restitution au défunt soit comme offrande (l'objet lui-même et/ou son contenu), ou peuvent avoir été façonnées pour les funérailles¹¹²¹.

La vaisselle céramique découverte en contexte sépulcral sert de contenant pour des denrées périssables (mets et boisson) offert au défunt ou pour les restes de crémation

¹¹¹⁹ Pommepey et *al.* 2001 ; Auxiette et *al.* 2002, pp. 320-322, Tableau 2 ; Baray 2003, pp. 263-266 ; Desenne, In : Auxiette et *al.* 2012, p. 105.

¹¹²⁰ Desenne et *al.* 2005, pp. 244-246, Fig. 12 à 14.

¹¹²¹ Auxiette et *al.* 2002, p. 319.

(os humains, restes de bûcher et/ou mobilier brûlé). On peut aussi penser qu'elle était utilisée lors de la toilette mortuaire¹¹²² et contenait des eaux ou des huiles. Précisons que l'étude présentée dans ce chapitre ne prend pas en compte les urnes cinéraires céramiques car elles sont comprises comme contenants mortuaires et non comme objet mobilier. La répartition spatio-temporelle des poteries témoigne qu'elles sont largement représentées au cours de la période laténienne, tant sur le continent gaulois que sur l'île britonne. La carte de répartition illustre sans grand étonnement une forte présence de ces éléments mobiliers dans les zones les plus densément représentées (Fig. 107, page suivante). Néanmoins, bien que l'on connaisse moins de lieux funéraires dans les territoires de la moitié sud-ouest de la zone d'étude (sud de la Seine en Gaule et moitié sud-ouest de l'île), on peut s'étonner de n'y voir davantage de poteries (est-ce une réalité archéologique ou un biais de la recherche ?).

Les données recueillies, pour l'ensemble des territoires et temps étudiés illustrent vingt catégories d'après 410 poteries, dont les descriptions et attributions sont présentées dans les diverses publications consultées : vase (40%) ; écuelle (11%) ; bol (11%) ; coupe (11%) ; gobelet (7%) ; amphore (5%) ; assiette (5%) ; jarre (5%) ; jatte (4%) ; pot (2%) ; bouteille (1%) ; cruche (1%) ; flacon (1%) ; plat (1%) ; œnochoé (1%) ; bassin, cuillère, cratère, poêle et passoire (moins de 1%).

Les différents types de vaisselles céramiques sont classés ici selon quatre grandes catégories regroupant plusieurs fonctions présentées précédemment :

- Préparation (10%) : vase moyen, pot et poêle ;
- Présentation (30%) : vase moyen, écuelle, jarre, jatte, plat ;
- Service et consommation (44%) : petit vase, vase piriforme, bol, coupe, gobelet, assiette, plat, œnochoé, cratère, cruche, passoire, cuillère ;
- Stockage et transport (16%) : vase haut, amphore, bouteille, flacon, bassin.

¹¹²² Baray 2003, p. 245.

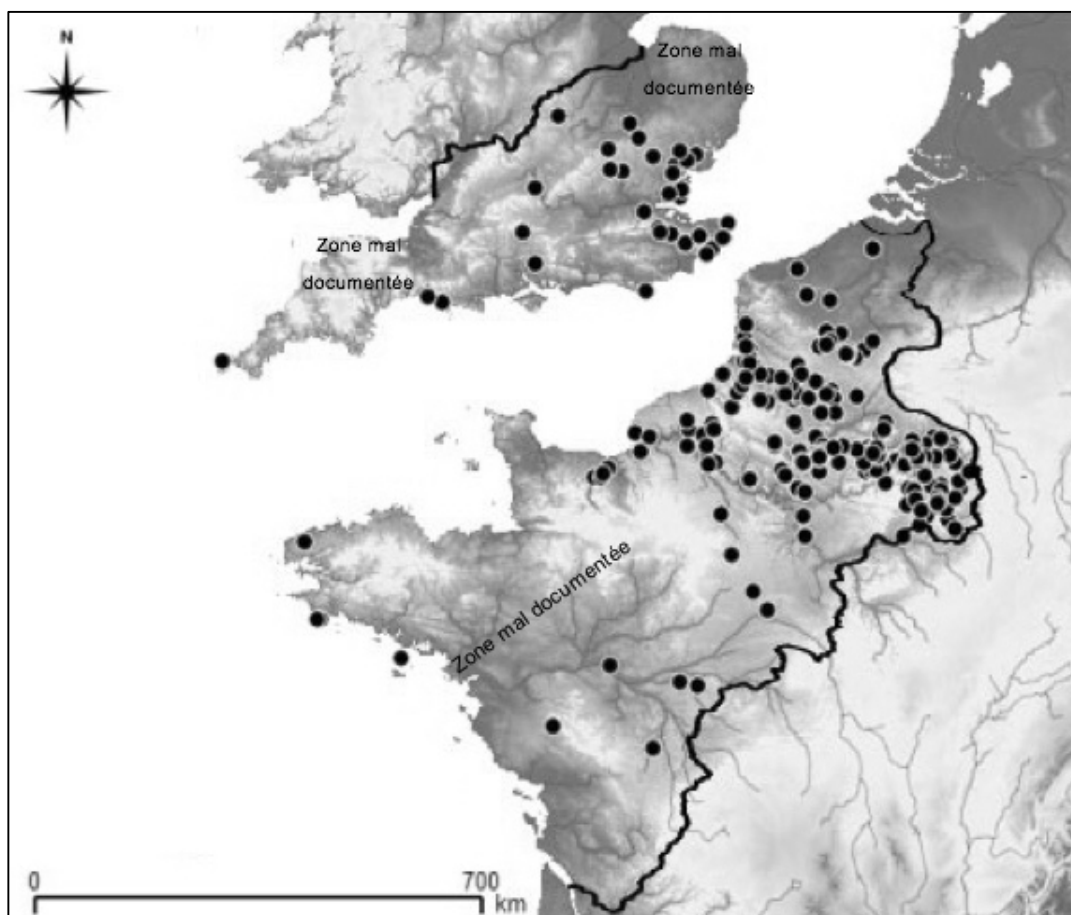


Figure 107. Carte de répartition de la vaisselle céramique du second âge du Fer/ Iron Age

La division des types de poteries témoigne d'une préférence dans le choix du dépôt d'éléments liés à la présentation et la consommation d'un « *repas funéraire* »¹¹²³. Le défunt semble prendre part à un « *banquet* »¹¹²⁴ collectif¹¹²⁵ organisé en son honneur, et/ou bénéficier d'un « *viatique* ». Le trépassé est bien moins associé aux éléments de préparation du repas, ainsi qu'à la conservation et l'approvisionnement des denrées. Les poteries témoignent des connaissances techniques des groupes étudiés mais aussi sur les échanges et interactions entre différents territoires, par voies terrestres, fluviales et maritimes¹¹²⁶, grâce à la présence de vaisselles céramiques importées¹¹²⁷

¹¹²³ Bats 2002, p. 285 ; Le Goff, In : Bonnabel 2012, p. 76.

Voir la définition p. 700.

¹¹²⁴ Desenne, In : Auxiette et al. 2012, p. 105.

Voir la définition p. 700.

¹¹²⁵ Webley 2015, p. 133.

¹¹²⁶ Cunliffe 2004, p. 55.

¹¹²⁷ Hénon, In : Auxiette et al. 2012, p. 151.

pouvant inspirer une modification des productions locales par imitation et/ou adaptation des techniques, dimensions et décors d'éléments étrangers. Cependant, au vu des éléments connus, on constate que la majorité de la vaisselle céramique déposée dans les tombes sont produites localement¹¹²⁸.



Figure 108. Vue de la reconstitution de la tombe à crémation n°1 de Welwyn Garden City (Hertfordshire), 50-25 avant J.-C., British Museum (Cliché : É. Vannier)

¹¹²⁸ Lacroix-Saint-Ouen « La Basse Queue – Le Bac », La Tène B2, 2 « vases gaulois » (Blanchet 1983a, p. 256) ; Cambrai « Route Solesme – Le Bon Pasteur » (Nord), La Tène D2, vases « de tradition gauloise » (Praud 2012, p. 33) ; Little Walham (Essex), *Latest Iron Age*, 3 coupes locales (Whimster 1981).

Un type de poterie bretonne, faite au tour, porte le nom d'« Aylesford » en référence aux dépôts de poteries locales de l'ensemble de tombes à crémation d'Aylesford (Kent) du *Late Iron Age*, qui influença d'autres productions bretonnes au cours du I^{er} siècle avant J.-C (Cunliffe 2005, pp. 6-8, p. 111, 113). Une tombe à crémation du *Late Iron Age* découverte à Northfleet « Bevan's Pit » (Kent), contenait des poteries du type « Aylesford » (Whimster 1979, p. 477)

¹¹²⁸ Whimster 1979, p. 477.

Les poteries importées :

La majorité des sépultures présentant le dépôt d'un ou de plusieurs poteries étrangères possède également de la vaisselle céramique locale. On note plusieurs axes d'importation des céramiques (Fig. 108, page suivante) :

- Méditerranée → Gaule¹¹²⁹ ;
- Méditerranée → Sud-Est de l'île de Bretagne¹¹³⁰ ;
- Gaule Belgique → Wessex et sud-est de l'île de Bretagne¹¹³¹ ;
- Armorique, Centre et Sud des Gaules → Cornouailles et Dorset.

¹¹²⁹ Au Plessis-Gassot « Bois Bouchard » (Val-d'Oise), inhumation n°1004 de La Tène B2, 2 coupes étrusques et des vases locaux (Lejars 2005, p. 80) ; Urville-Nacqueville « Les Dunes » (Manche), amphores d'origine italique (Lefort 2012, p. 36) ; Mesnil-Esnard « Route de Darnétal » (Seine-Maritime), La Tène D1, 2 vases et 1 gobelet, des vases du Sud de la Gaule et d'Italie (Delrieu 2009, p. 37) ; Esvres-sur-Indre « Vaugrignon » (Indre-et-Loire), La Tène D1a - début période gallo-romaine, 2 amphores Tarraconaise, 1 amphore bétique et 1 amphore de la côte tyrrhénienne (Riquier 2004, p. 93) ; Oisy-le-Verger « Le Pont d'Épinoy » (Pas-de-Calais), transition entre La Tène D2 et la période gallo-romaine, vases gaulois et italiens, et 1 amphore du Sud de l'Espagne (Marcy 2012a, p. 175).

¹¹³⁰ À Folkstone « Radnor Park » (Kent), crémation n°3, *Latest Iron Age*, 1 jarre à piédestal, 1 flacon et 1 coupe de Samos (Whimster 1981) ; Foxton (Cambridgeshire), crémation, fin du I^{er} siècle avant J.-C., 1 poterie arrétine : céramique aux influences grecques, dite « *terra sigillata* » fabriquée à Arretium (Arezzo) (Whimster 1979, p. 455 ; Vauthey, Vauthey 1963) ; Aspley Heath – Wavendon Heath (Bedfordshire), crémation, 2^{ème} moitié du I^{er} siècle avant J.-C., 1 amphore du Sud de l'Espagne (Whimster 1979, p. 452) ; Colchester « Lexden » (Essex), crémations, 15 avant et 25 après J.-C., poteries locales (« *butt-beaker* », « *butt-shaped* », « *lined cordoned* » et amphore de *Camulodunum*) et amphores de Kos, de Rhodes, amphores de type Dressel 1, 2-4 et 9-11, et 1 poterie « *terre rubra* » (Whimster 1979, pp. 458-459 ; Powell 1980, pp. 31-32 ; Cunliffe 2005, p. 156 ; Fitzpatrick 2010, p. 25) ; Hailes « Ireley Farm » (Gloucestershire), inhumations, I^{er} siècle après J.-C, poteries locales et importées de Samos (Whimster 1979, p. 319).

¹¹³¹ Bryher (Île de Scilly), fin du *Middle Iron Age*, vases locaux et vases du Sud de la Gaule (Johns 2002-3, p. 68) ; Hurtsbourne Tarrant (Hampshire), crémation, début du *Latest Iron Age*, 9 vases locaux et trois assiettes « gallo-belges » (Whimster 1979, p. 466 ; North Bersted (Sussex), inhumation, 50 avant J.-C., 3 poteries locales décorées et 2 bols de Gaule Belgique (Taylor et al. 2014) ; Owslebury (Hampshire), vases locaux « *butt beakers* », 1 tazza et 1 vase « gallo-belge » (Whimster 1979, p. 441 ; Johns 2002-3, p. 66), Snailwell (Cambridgeshire), crémation, *Latest Iron Age*, 6 poteries de Gaule Belgique, 3 amphores du Sud de l'Espagne, et vases, écuelles et gobelet locaux (Whimster 1979, p. 456, Cunliffe 2005, p. 157) ; Horndean « Snell'Corner » (Hampshire), inhumations, I^{er} siècle avant J.-C., poteries locales décorées et 1 poterie du Nord de la Gaule et fragments de poteries gauloises et « gallo-belges » (Whimster 1979, pp. 320-321) ; Hertsmonceaux « Castle » (Sussex), crémations, 20 et 60 après J.-C, poteries gauloises (Whimster 1981) ; Portesham « Manor Farm » (Dorset), 25 - 40 de notre ère, 1 bol et 1 vase Durotriges, 1 poterie du Centre de la Gaule, 2 autres du Sud de la Gaule et plusieurs poteries armoricaines (Fitzpatrick 1996, pp. 55-56) ; Colchester « Stanway », crémation n°2, 40 - 60 de notre ère, 11 poteries gallo-belges, 1 bol décoré gaulois et 1 amphore espagnole (Cunliffe 2005, p. 165 ; Benfield et al. 2007).

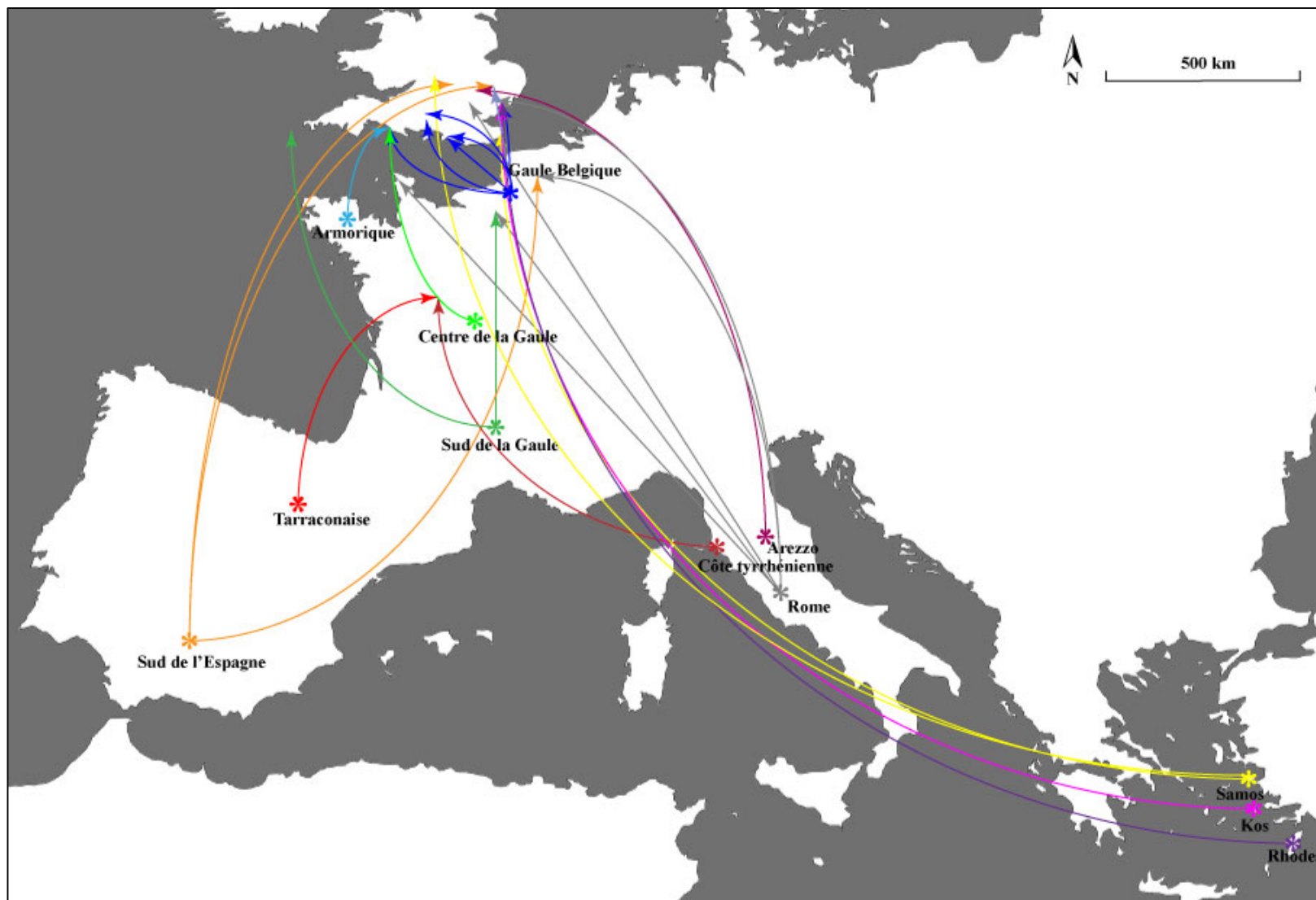


Figure 109. Carte de diffusion de certaines vaisselles céramiques importées au cours des deux derniers siècles d'indépendance gauloise et britonne avant les conquêtes romaines : La Tène D1 – La Tène D2 / Late Iron Age – Latest Iron Age

Les productions d'imitation de poteries étrangères :

Certaines poteries locales peuvent révéler des emprunts et imitations d'éléments importés. Ces productions sont parfois associées dans la tombe aux céramiques qui les ont inspirées, comme à Westhampnett (Sussex), où plusieurs des tombes, datées entre 100 et 50 avant notre ère, renfermaient des poteries armoricaines et normandes, ainsi que d'autres productions locales imitant les poteries d'Armorique¹¹³². À Bois-Guillaume « Les Bocquets » (Seine-Maritime), on connaît au sein de l'ensemble à crémation, daté entre La Tène C2 et La Tène D1, trois vases décorés d'Armorique et du Centre de la Gaule dont la réalisation témoigne d'une influence italique¹¹³³.

Les couvercles :

Certaines poteries possèdent des couvercles, il peut s'agir d'objets exclusivement réservés à cet usage ou d'autres poteries servant à recouvrir des éléments céramiques. La tombe isolée de La Tène C de Verberie « Les Gâts » contenait 5 vases et 1 couvercle¹¹³⁴. Parmi les 47 poteries de l'ensemble funéraire de sept tombes à crémation, datées entre 140 et 60 avant notre ère, de Raillencourt-Sainte-Olle (Nord), on note un couvercle possédant un bouton de préhension¹¹³⁵. Une des vingt-deux tombes à crémation de Bois-Guillaume « Les Terres Rouges » (Seine-Maritime), occupé de 120 à 20 avant J.-C., contenait 46 poteries dont un couvercle modelé repris au tour¹¹³⁶. À Saint-Georges-lès-Baillargeaux « Varennes » (Vienne) la tombe isolée masculine, datée de 75 avant notre ère, contenait plusieurs poteries dont deux coupes, l'une servant de réceptacle, l'autre de couvercle¹¹³⁷. Une tombe à inhumation du *Latest Iron Age* de Boxford (Suffolk) renfermait trois céramiques gallo-belges dont un couvercle¹¹³⁸. D'autres éléments ou objets, notamment en pierre, peuvent être utilisés comme couvercle de poterie. Par exemple à Barton « Lord's Bridge » (Cambridgeshire), une tombe à crémation datée entre la fin du *Latest Iron Age* et la période britto-romaine, abritait une amphore recouverte d'une pierre plate¹¹³⁹.

¹¹³² Sharples 2010, p. 128; Fitzpatrick 2010, p. 23; 2007b, p. 130.

¹¹³³ Dilly 2002.

¹¹³⁴ Malrain, Pinard 2006, p. 224.

¹¹³⁵ Bouche, Blancquaert 2003, p. 10.

¹¹³⁶ Dilly 2002.

¹¹³⁷ Le Ray 2012, p. 41.

¹¹³⁸ Whimster 1979, p. 482.

¹¹³⁹ Whimster 1979, p. 454.

Les poteries miniatures :

La présence de poteries miniatures dans les tombes d'enfants témoigne d'une personnalisation du dépôt funéraire. Ces objets sont une restitution à l'enfant de ses pièces de la vie quotidienne, des jouets, ou encore une adaptation du mobilier conçu pour ses funérailles. À Saint-Riquier-en-Rivière « Au-dessus du Val d'Aulnoy » (Seine-Maritime), la sépulture à crémation n°10, de La Tène C, contenait un bol et deux vases miniatures modelés¹¹⁴⁰. À Burton Bradstock (Dorset) une tombe d'adolescent du *Late Iron Age* ou *Latest Iron Age* contenait une jarre miniature faite à la main¹¹⁴¹.

L'étude de la vaisselle céramique illustre une prédominance des productions locales, bien que les exemples présentés mettent l'accent sur les éléments importés, afin d'exposer les échanges et interactions à plus ou moins longues distances par différentes voies. On remarque également que ces importations de céramiques étrangères sont davantage connues à partir du de la seconde moitié du II^e siècle avant J.-C., tant sur l'île qu'au sein de la partie continentale traitée (Fig. 109, p. 415). Bien que la vaisselle céramique méditerranéenne paraisse relativement rare en Gaule du Nord¹¹⁴². On voit aussi des échanges de poteries de la Gaule du Nord-Ouest en direction du sud de l'île de Bretagne ; éléments ensuite imités ou inspirant de nouveaux styles céramiques. Particulièrement entre l'Armorique et les Cornouailles ou le Wessex, et entre le Nord de la Gaule et les régions du centre et du sud-est de l'île. Des échanges de poteries de l'île vers le continent ne sont pas renseignés, d'après les données répertoriées.

- Les autres types de vaisselle :

La répartition spatiale de la vaisselle non céramique illustre la présence de la vaisselle métallique au nord de la Seine en Gaule et dans le sud-est de l'île britannique. Cette localisation rappelle celle des éléments céramiques, bien que les objets métalliques soient bien plus rares (seulement une trentaine est inventorié). La datation des objets de vaisselle métallique met en avant trois périodes : V^e siècle avant J.-C. sur le continent ; II^e-I^{er} siècles avant J.-C., dans les zones continentales et insulaires illustrées sur la carte ; *Latest Iron Age* (première moitié du I^{er} siècle de notre ère), en

¹¹⁴⁰ Dilly 2002, pp. 26-27, Fig. 17.

¹¹⁴¹ Whimster 1979, p. 342.

¹¹⁴² Lejars, Metzler 1996, p. 234; Ginoux 2007, p. 80.

Bretagne insulaire indépendante. Les éléments de vaisselle métallique, en grande majorité en bronze, peuvent être des productions locales ou importées des régions méditerranéennes (Italie) et rhénanes.

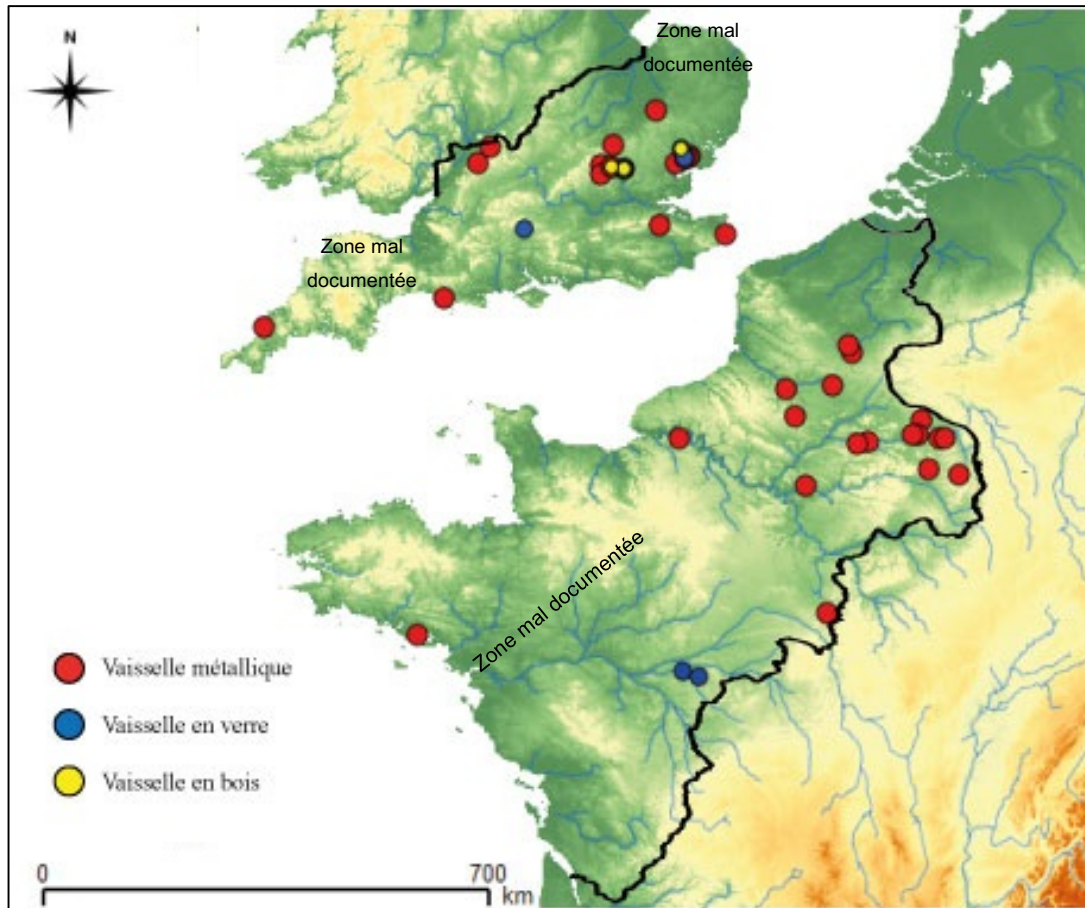


Figure 110. Carte de répartition de la vaisselle métallique, en verre ou en bois au second âge du Fer / Iron Age.

La vaisselle métallique :

La vaisselle métallique, principalement en bronze, comprend des éléments de service et de consommation pouvant être distingués selon deux catégories :

- Service et consommation d'aliments solides : assiettes¹¹⁴³, cuillère¹¹⁴⁴, plat¹¹⁴⁵, pot¹¹⁴⁶, situle¹¹⁴⁷, vase¹¹⁴⁸ ;
- Service et consommation de boissons : bassin¹¹⁴⁹, bol¹¹⁵⁰, canthare¹¹⁵¹, chope, corne à boire¹¹⁵², coupe¹¹⁵³, cruche¹¹⁵⁴, œnochoé¹¹⁵⁵, passoire¹¹⁵⁶, patère, puisette¹¹⁵⁷.

¹¹⁴³ Hertford Heath « Little Amwell » (Hertfordshire), *Late Iron Age – Latest Iron Age*, 1 assiette en bronze.

¹¹⁴⁴ Deal « Mill Hill » (Kent), *Middle Iron Age*, 2 cuillères en bronze, tombe n°123; St Albans « King Harry Lane » (Hertfordshire), 15/10 avant et 43 après J.-C., 2 cuillères métalliques.

¹¹⁴⁵ Saulces-Champenoises « Mont-Renard » (Ardennes), La Tène B2, 1 plat en bronze et Bucy-le-Long « Le Fond du Petit Marais » (Aisne), La Tène D1, 1 plat en bronze, tombe n°101.

¹¹⁴⁶ Badgeworth (Gloucestershire), *Late Iron Age*, 1 pot en fer et Welwyn (Hertfordshire), 60 – 30 avant J.-C., 1 pot en bronze, tombe n°1.

¹¹⁴⁷ Bono (Morbihan), Hallstatt D3 – La Tène A, 1 situle rhénano-tessinoise ; Pernant « le Port – L'entrée de la Vallée » (Aisne), La Tène A2, 1 situle en bronze. Sainte-Geneviève-des-Bois « La Ronce » (Loiret), La Tène A1, 1 vase étrusque en bronze.

¹¹⁴⁸ La Mailleraye-sur-Seine « Forêt des Brotonnes » (Seine-Maritime), La Tène D1, 1 vase métallique ; Raillencourt-Sainte-olle (Nord), 140 – 60 avant J.-C., 1 vase en bronze du sud de l'Italie ; Harpenden (Hertfordshire), *Late Iron Age*, 1 vase en bronze ; Welwyn Garden City (Hertfordshire), 50 – 25 avant J.-C., 2 vases en bronze, tombe n°1 et Hailes « Ireley Farm » (Gloucestershire), 1^{ère} moitié du I^{er} siècle de notre ère, 1 vase en fer, tombe féminine.

¹¹⁴⁹ Bono (Morbihan), Hallstatt D3 – La Tène A, 1 bassin étrusque ; Tartigny « Le Chemin du Moulin » (Oise), La Tène C1, 1 bassin en bronze avec anneau de suspension dans la tombe n°3 ; Bucy-le-Long « Le Fond du Petit Marais » (Aisne), La Tène D1, 2 bassins en bronze dans la tombe n°2 ; Raillencourt-Sainte-olle (Nord), 140 – 60 avant J.-C., 2 bassins en bronze ; Kelvedon « Great Brackstead » (Essex), début du I^{er} siècle de notre ère, 1 bassin en bronze romain ; Colchester « Stanway » (Essex), 40 – 60 après J.-C., 1 bassin avec poignets à têtes de béliers dans la tombe n°1.

¹¹⁵⁰ Welwyn (Hertfordshire), 60 – 30 avant J.-C., 1 bol en bronze dans la tombe n°2 ; Snailwell (Cambridgeshire), 2^{nde} moitié du I^{er} siècle avant J.-C., 1 bol en bronze ; Birdlip « Cowley » (Gloucestershire), début du I^{er} siècle de notre ère, 2 bols en bronze dans une sépulture féminine ; Colchester « Barracks » (Essex), I^{er} siècle de notre ère, 1 bol en bronze et Colchester « Stanway » (Essex), 40 – 60 de notre ère, 1 bol en alliage cuivreux local dans la tombe n°1.

¹¹⁵¹ Welwyn Garden City, 50-25 avant J.-C., 1 canthare et 1 coupe en argent d'Italie, tombe n°1.

¹¹⁵² Évergicourt « Le Tourmant du Chêne » (Aisne), La Tène A2 – La Tène B1, 1 corne à boire avec un ruban en argent décoré d'une ligne de grènetis et de deux croix à pétales, ainsi qu'un second ruban en or et un troisième en bronze décoré de étales et palmettes.

¹¹⁵³ Welwyn (Hertfordshire), 60 – 30 avant J.-C., 2 kylix romains en argent, tombe n°2 ; Colchester « Lexden » (Essex), 15 avant – 25 après J.-C., 1 coupe en bronze et corail ; Kelvedon « Great Brackstead » (Essex), début du I^{er} siècle de notre ère, 1 chope en alliage cuivreux.

¹¹⁵⁴ Colchester « Stanway » (Essex), 40 – 60 après J.-C., 1 cruche à eau en alliage cuivreux avec des poignets en forme de lions, tombe n°1.

¹¹⁵⁵ Sept-Saulx « La Prise d'Eau – Le Pont de Pierre – Le Bois des Quartiers » (Marne), La Tène A, 1 œnochoé en bronze ; Somme-Tourbe « La Gorge Meillet » (Marne), début La Tène B1, 1 œnochoé en bronze, tombe à char ; Aylesford (Kent), *Late Iron Age*, 1 œnochoé en bronze, tombe Y ; Hannogne-Saint-Rémy « Le Grand Chemin » (Ardennes), La Tène D1b, 1 œnochoé de type « Kappel-Kelheim ».

¹¹⁵⁶ Pernant « Le Port – L'Entrée de la Vallée » (Aisne), La Tène A2, 1 passoire en bronze ; Welwyn Garden City (Hertfordshire), 50 – 25 avant J.-C., 1 passoire en bronze, tombe n°1.

¹¹⁵⁷ Oisy-le-Vergier, Le Pont d'Épinoy (Pas-de-Calais), La Tène D2 – début période gallo-romaine, 1 puisette en bronze et Maizy « Bois Gobert » (Aisne), 110 – 50 avant J.-C., 1 *simpulum*.

Pernant (Aisne)



A

Welwyn (Hertfordshire)



B



C

Figure 111. Exemples de vaisselles métalliques – A. Situle en bronze de Pernant (Aisne), V^e – IV^e siècle avant J.-C., Musée de Soissons (Cliché : É. Vannier) ; B et C. Coupe et canthare en argent importés d'Italie, découverts à Welwyn (Hertfordshire), 50-25 av. J.-C., British Museum (Clichés : É. Vannier)

La vaisselle en verre :

La présence de vaisselle en verre est exceptionnelle dans les sépultures étudiées. Les rares exemples connus sont datés de la fin de la période laténienne et du début de la période gallo-romaine ou *Latest Iron Age*. Les objets en verre sont compris dans les catégories de vaisselle de consommation et de service de boisson et sont importés des régions méditerranéennes¹¹⁵⁸.

La vaisselle en bois :

Le dépôt de vaisselle en bois est épisodique dans les tombes étudiées. Les rares éléments connus proviennent de sépultures insulaires datées du *Latest Iron Age*. Les sites révélant ces objets en bois sont situés dans le sud-est de l'île, au nord de la Tamise (Fig. 110, p.418)¹¹⁵⁹.

La vaisselle en lignite :

Les objets en lignite provenant des sépultures du second âge du Fer sont généralement des bracelets. D'après les données collectées, on connaît deux exemples exceptionnels de vases en lignite, un en Gaule et un sur l'île de Guernesey, provenant probablement de l'île de Bretagne. Ces deux objets sont datés du II^e siècle avant J.-C. À Saint-Gatien-des-Bois « Le Vert Buisson » (Calvados), où une tombe à crémation de La Tène D1 contenait un vase en forme de balustre qui « évoque des influences orientales »¹¹⁶⁰, ainsi qu'un vase en lignite pouvant « provenir du Sud de l'Angleterre, et plus particulièrement du Dorset »¹¹⁶¹. Hubert Lepaumier et Fabien Delrieu (2010) précisent que les analyses du vase de Saint-Gatien-des-Bois « [...] indiquent une origine géologique Kimméridgienne dont les gisements connus à ce jour se localisent dans le Dorset sur la côte sud de l'Angleterre. »¹¹⁶². Un fragment de

¹¹⁵⁸ Une coupe en verre de l'est de la Méditerranée, possiblement de la région de la Syrie actuelle, a été mise au jour dans la sépulture n°5, datée entre 30 et 15 avant J.-C., de Hertford Heath « Little Amwell » (Hertfordshire). Un flacon en verre a été découvert dans une des sépultures de la seconde occupation d'Esvres-sur-Indre « La Haute Cour » (Indre-et-Loire), entre La Tène D2 et le début de la période gallo-romaine. À Mount Bures (Essex) une bouteille en verre romaine a été mise au jour dans une des tombes du *Latest Iron Age* de l'île britannique. Un bol en verre importé d'Italie a été découvert dans la sépulture n°1 de Colchester « Stanway » (Essex), datée entre 40 et 60 de notre ère.

¹¹⁵⁹ À Welwyn (Hertfordshire), 60 - 30 avant J.-C., 1 chope en bois ; Welwyn Garden City (Hertfordshire), 50 - 25 avant notre ère, 2 pots ou bols en bois, tombe n°1 ; Hertford Heath « Little Amwell » (Hertfordshire), 30 - 15 avant J.-C., 1 pot en bois, sépulture n°5 ; Mount Bures (Essex), *Latest Iron Age*, 1 pot en bois.

¹¹⁶⁰ Extrait de Lepaumier et al. 2006, p. 61.

¹¹⁶¹ *Ibid.*

¹¹⁶² Extrait de Lepaumier, Delrieu 2010, p. 161.

récipt en lignite a été découvert au niveau de l'épaule droite du défunt de la sépulture n°10 de King's Road, sur l'île de Guernesey, datée du *Middle Iron Age* (La Tène C2 – La Tène D1a). Philip De Jersey précise que ce fragment aurait pu « [...] éventuellement réutilisé comme ornement personnel. »¹¹⁶³.

- Les seaux :

Les seaux faits de bois et de cerclages et anses métalliques appartiennent à une catégorie d'objet particulier. En effet, plusieurs fonctions observées ou supposées, peuvent être attribuées aux seaux au sein des sépultures étudiées : contenant de restes de crémation, transport de liquide (eau, huile, boisson), associé aux « rites de boisson »¹¹⁶⁴ ou aux ablutions¹¹⁶⁵ du mort. La répartition spatiale des seaux illustre une exclusivité de leur dépôt dans la moitié nord/nord-est transmanche de la zone étudiée : nord de la Seine en Gaule et moitié sud-est de la *Britannia*. Ces récipts sont principalement connus en contexte funéraire au cours des II^e et I^{er} siècles avant J.-C. Une trentaine est inventorié au sein des tombes des territoires étudiés¹¹⁶⁶.

¹¹⁶³ Extrait de De Jersey 2010, p. 294.

¹¹⁶⁴ Desenne, In : Auxiette et *al.*, p. 115.

¹¹⁶⁵ Baray 2003, p. 273 ; Ginoux 2007, p. 74.

¹¹⁶⁶ Tartigny « Le Chemin du Moulin » (Oise), La Tène C1, 1 seau en bois de 30 cm de hauteur avec cerclages métalliques, crémation n°3 ; La Callotterie « La Fontaine aux Linottes » (Pas-de-Calais), fin La Tène C1 – début La Tène D1, 1 seau en bois avec garniture en fer (tombe n°588) et 1 autre seau (tombe n°604) ; Bois-Guillaume « Les Bocquets » (Seine-Maritime), La Tène C2 – La Tène D1, 3 seaux en bois avec feuillards en fer et agrafes en bronze (tombes à crémation n°606 et n°615) ; Bouchon « Le Rideau Miquet » (Somme), 200 – 100 avant J.-C., 1 seau en bois avec cerclages en fer (crémation) ; Raillencourt-Sainte-OLle (Pas-de-Calais), 140 – 60 avant J.-C., 2 seaux (tombe à crémation n°23) et 2 seaux (tombe à crémation n°31) ; Cizancourt « La Sole des Galets » (Somme), La Tène D1a, 1 seau avec cerclages en fer (crémation n°3) ; Acy-Romance « La Croizette » (Ardennes), La Tène D1, 1 seau à anses avec crochets (crémation n°101) ; Acy-Romance « La Noue Mauroy » (Ardennes), La Tène D1, 1 seau (sépulture B8) ; Bucy-le-Long « La Héronnière » (Aisne), La Tène D1, 1 seau en bois avec cerclages en bronze et deux attaches en forme de têtes de griffon (tombe n°100) ; Bucy-le-Long « Le Fond du Petit Marais » (Aisne), La Tène D1, 4 seaux en bois avec cerclages en bronze (tombe n°2) et 1 seau en bois avec cerclages en fer (tombe n°101) ; Eterpigny – Barleux « Dessus des Pierres Plates » (Somme), La Tène D1, plusieurs seaux (crémations) ; Léry « Champ des Corvées » (Eure), La Tène D1, 1 seau (crémation) ; Marcelcave « le Chemin d'Ignaucourt » (Somme), La Tène D1, 1 seau en bois avec cerclage en fer (crémation n°9) ; Thugny-Trugny « Le Mayet » (Ardennes), La Tène D1, 2 seaux à anses avec crochets (crémation n°16) ; Ville-sur-Retourne « Budant à la Route de Pauvres » (Ardennes), La Tène D1, 1 seau (crémation n°19) ; Francières « Grand Hétroye – Les Quatorze » (Somme), La Tène D1b classique, 1 seau en bois avec cerclages en fer ; Hannogne-Saint-Rémy « Le Grand Chemin » (Ardennes), La Tène D1b classique, 1 seau (inhumation isolée) ; Canly « Les Trois Noyers » (Oise), La Tène D1b évoluée, 1 seau en bois de 20 cm de hauteur avec anse métallique à crochet et trois cerclages en fer (crémation n°3) ; Cizancourt – Licourt « Vallée Madeleine » (Somme), La Tène D2, plusieurs seaux à cerclages en bronze (crémations) ; Marquion « L'Épine » (Pas-de-Calais), La Tène D2a – période gallo-romaine, 2 seaux ; Oisy-le-Verger « Le Pont d'Épinoy » (Pas-de-Calais), La Tène D2 – période gallo-romaine, 1 seau ; Aylesford (Kent), 1 seau avec cerclages et anses en bronze dan(crémation Z ; Alkham (Kent), un seau en bois avec cerclages et montures métalliques en bronze avec un décor anthropomorphe et 1 seau à anses en bronze ; Harpenden (Hertfordshire), 1 seau (crémation) ; Malborough « St Margaret's Mead » (Wiltshire), 1 seau

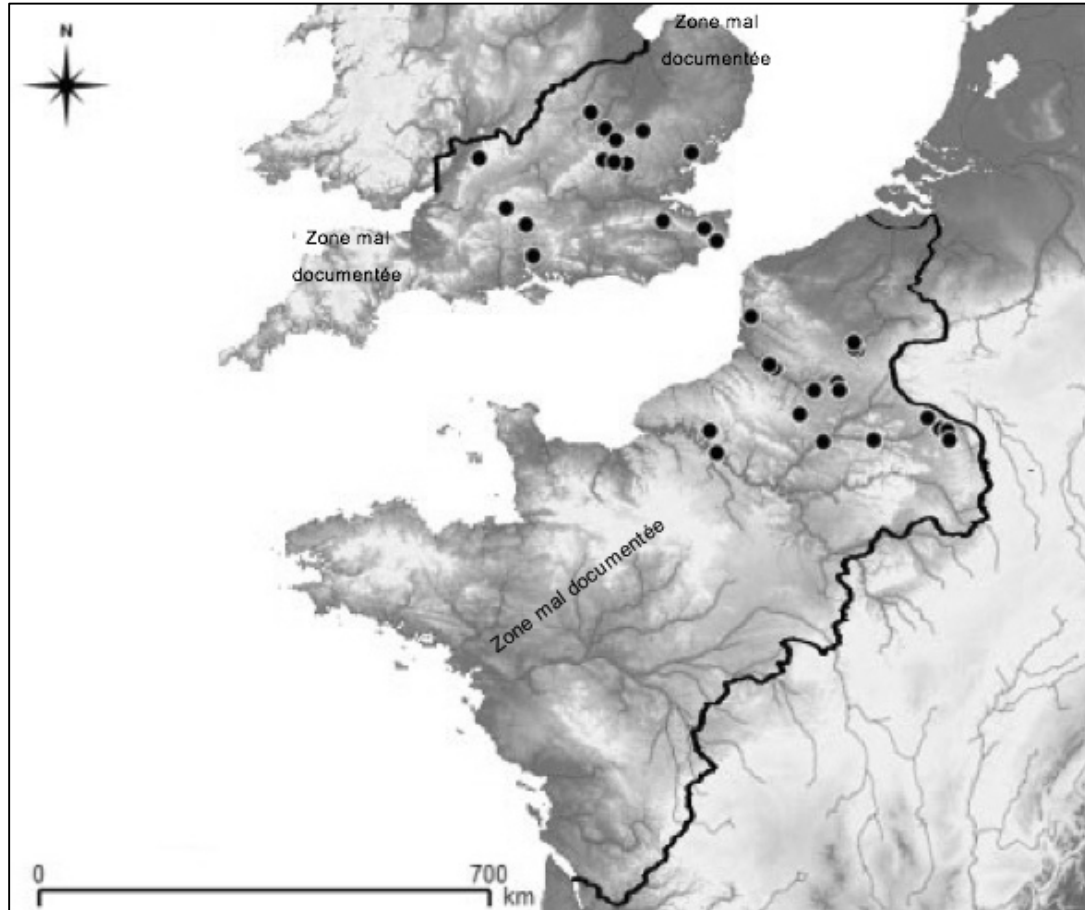


Figure 112. Carte de répartition des seaux dans la zone d'étude pour l'intégralité du second âge du Fer / Iron Age

avec cerclages en bronze, anses et plaques en fer (crémation isolée); Hurstbourne Tarrant (Hampshire), 1 seau (crémation isolée); Welwyn Garden City, 50 – 25 avant notre ère, 1 seau en bois avec cerclages métalliques (crémation n°1); Petham « Swarling » (Kent), *Late Iron Age – Latest Iron Age*, 1 seau en bois avec cerclage et anses en fer (crémation n°13); Great Chesterford (Essex), 1 seau (crémation); Old Warden « Quints Hill » (Bedfordshire), *Late Iron Age – Latest Iron Age*, 2 cerclages en fer (seau en bois disparu ?) (crémation); Baldock « Wallington Road – The Tene » (Hertfordshire), *Late Iron Age – Latest Iron Age*, 2 seaux en bois avec cerclages en bronze; Hertford Heath (Hertfordshire), 30 – 15 avant J.-C., 1 seau en bois avec bandes en fer et alliage cuivreux décorées; Colchester « Lexden » (Essex), 15 avant – 25 après J.-C., 1 seau (crémation de Lexden A); Birdlip « Cowley » (Gloucestershire), 1 seau avec cerclage en bronze (tombe masculine).

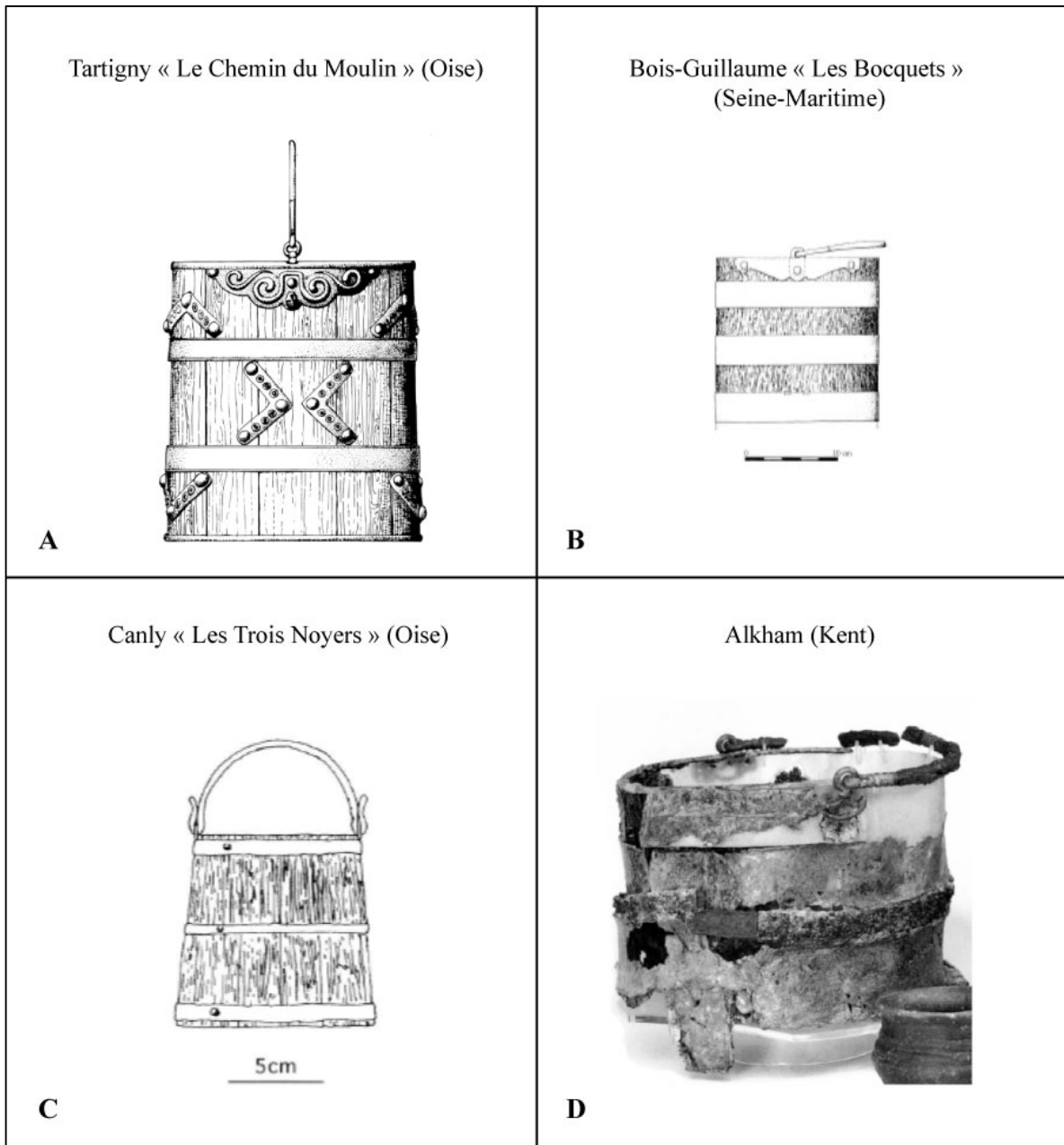


Figure 113. Exemples de seaux en bois et cerclages métalliques – A. Tartigny « Le Chemin du Moulin » (Oise), La Tène C1 (Extrait de Rapin 1986 ; p. 68, Fig. 42) ; B. Bois-Guillaume « Les Bocquets » (Seine-Maritime), La Tène C2 – La Tène D1 (Extrait de Baray 2011, p. 328, Fig. 11) ; C. Canly « Les Trois Noyers » (Oise), La Tène D1b évoluée (Extrait de Malrain et al. 1996, p. 62, Fig. 16) ; D. Alkham (Kent), Late Iron Age / La Tène D2a (Extrait de Fitzpatrick 2010, p. 23, Fig. 6)

CONCLUSION :

La vaisselle céramique témoigne des contacts et échanges de produits finis, des régions méditerranéennes en Gaule, notamment du Nord-Est de l'Espagne (poterie Tarraconaise), de Rome et d'Étrurie, mais aussi du sud vers le nord des Gaules. Des productions méditerranéennes ont également été mises au jour dans des tombes insulaires, pour la plupart datées entre le milieu du I^{er} siècle avant et le milieu du I^{er} siècle après J.-C. Ces poteries viennent de l'Ouest méditerranéen (d'Espagne et d'Italie (notamment de Toscane)), mais aussi de Grèce (Kos, Samos, et Rhodes). De la vaisselle céramique est également importée de Gaule vers la Bretagne, du II^e siècle avant J.-C. jusqu'à la conquête romaine de l'île, spécifiquement de Gaule Belgique, mais aussi d'Armorique et du sud de la Gaule.

Les vaisselles métalliques (en bronze, fer ou argent pouvant être décoré d'or et/ou de corail) et en verre confirment les échanges de biens matériels avec ces régions. En particulier des éléments de présentation et consommation de mets et boissons.

Gardons cependant à l'esprit que la majorité de la vaisselle déposée auprès des défunts est produite localement. Bien qu'elle puisse être associée à des objets exotiques ou parfois illustrer une volonté d'imiter des productions étrangères, comme on peut le voir notamment pour des poteries britonnes rappelant des techniques et décors spécifiquement gaulois. Certains éléments sont typiques de certains territoires et temps, tels que les seaux, exclusivement déposés dans les tombes du Nord de la Seine et du Sud-Est britannique, particulièrement au cours des II^e - I^{er} siècles avant notre ère.

2. LES ÉLÉMENTS DE PARURE ET DE COSTUME

Le costume recouvre, protège et pare le corps. Il est constitué du vêtement, fait de fibres textiles en matières animales ou végétales (tissées, entrelacées, brodées, etc.), et/ou de peaux animales (cuir). Le vêtement est maintenu et agrémenté par des accessoires (bouton, ceinture, broche, fibule, agrafe).

Le sociologue Erving Goffman présente le costume comme l'un des trois types « d'interactions langagières »¹¹⁶⁷ au sein d'un groupe social. Les deux autres étant, le langage du corps (gestes, mouvements, comportements et attitudes) et la distance entre les corps (variable d'une société à l'autre, selon les personnes, soit les rapports relationnels entre elles, d'après leur rang, fonction, âge, sexe, etc.). Le costume et les parures (anneaux, bracelets, bagues, colliers et torques) revêtent un caractère social de communication et d'interactions, s'accordant à des « codes » ou « normes » établis selon une convention sociale et culturelle, comprise, intégrée et respectée par tous les membres d'un même groupe¹¹⁶⁸. Les objets vestimentaires et les bijoux permettent à leur possesseur de véhiculer un discours à travers le choix des objets et de leur nombre, ainsi que leur matériaux et provenance, traduisant une appartenance sociale, religieuse ou culturelle, un rang et/ou une fonction, des connexions externes, des connaissances et une certaine richesse matérielle. Ces éléments peuvent donc nous éclairer sur le discours social et les contacts et échanges collectifs et/ou individuels. Il est important de préciser que si l'on connaît les caractères usuels et sociaux du vêtement des vivants, celui du mort, bien que gardant probablement ses mêmes fonctions, peut être différent et être conçu pour les funérailles¹¹⁶⁹. Mike Parker Pearson (1999) parle d'un « *vêtement funéraire* »¹¹⁷⁰ pouvant être fait et accompagné de matériaux et éléments de « *prestige* »¹¹⁷¹ visant à mettre en valeur le défunt, mais aussi ses proches, et dans une plus large conception, son groupe.

Les pièces de parure et les accessoires de costume représentent la seconde catégorie d'objets la mieux représentée au sein des sépultures étudiées (22% des objets pris en compte). Ces éléments sont privilégiés pour la détermination de classifications typo-

¹¹⁶⁷ Goffman 1973.

¹¹⁶⁸ Durkheim 1986.

¹¹⁶⁹ Bonnabel 2012, p. 97.

¹¹⁷⁰ Extrait de Parker Pearson 1999, p. 9.

¹¹⁷¹ *Ibid.*

chronologiques¹¹⁷². Leur répartition spatiale au sein de la zone d'étude montre qu'ils sont présents dans la grande majorité des territoires traités, tant sur le continent que sur l'île (Fig. 114, page suivante). La datation de ces objets permet de comprendre qu'ils sont déposés dans les tombes au cours de toute la période laténienne continentale et du *Iron Age* britannique. Le phase présentant le nombre le plus faible de dépôt d'éléments de parure et costume est celle de La Tène C2, au cours de la première moitié du II^e siècle avant notre ère.

Les objets rattachés au vêtement et à la parure du corps sont répartis selon neuf catégories :

- Les fibules, broches et épingles (36%) ;
- Les anneaux et bracelets (28%) ;
- Les torques (14%) ;
- Les colliers et pendeloques (12%) ;
- Les boucles d'oreille (3%) ;
- Les bagues (3%) ;
- Les ceintures (4%) ;
- Les boutons (objets relativement marginaux) ;
- Les chaussures (objets non retrouvés dans les sépultures, seules quelques traces et éléments de leur présence subsistes).

¹¹⁷² Lejars, Metzler 1996, p. 234.

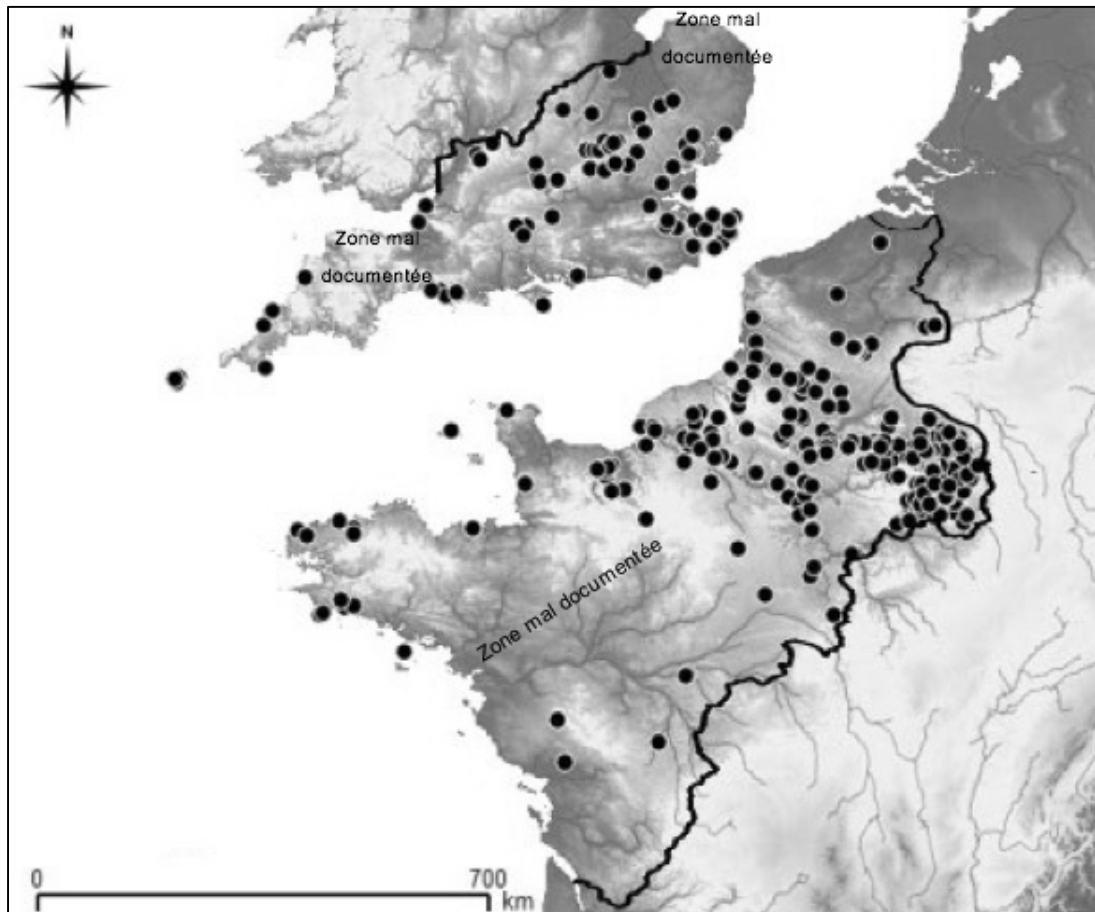


Figure 114. Carte de répartition des éléments de parure et costume dans la zone d'étude au second âge du Fer / Iron Age

- Les fibules, broches et épingles :

Certains de ces éléments servant à fermer et maintenir les pièces textiles peuvent être de véritables objets de parure et d'ornementation du costume. Cette catégorie d'objets de parure et costume est la plus importante¹¹⁷³ (36% de l'échantillon d'éléments de parure et costume étudié de 349 objets) et sont présents dans plus de 250 lieux funéraires. Les fibules et broches peuvent être de différents matériaux, uniques ou associés, métalliques ou animales (alliage cuivreux, bronze, fer, incrustation de corail). Ces éléments sont découverts dans les tombes d'adultes et d'enfants, féminines comme masculines. Cependant, ils sont souvent associés au « féminin » induisant une détermination genrée des tombes. Ces objets sont très communément rencontrés car intégrés au vêtement funéraire. C'est pourquoi ils sont

¹¹⁷³ Lejars, Metzler 1996, p. 234.

présents au cours de toute la période laténienne continentale et du *Iron Age* insulaire. Leur fréquence au sein des sépultures étudiées fait que leur évolution spatio-temporelle est directement liée à celles des ensembles funéraires et tombes isolées. Leur proportion paraît alors plus importante lors de deux phases particulièrement bien renseignées :

- Deuxième moitié du V^e siècle – IV^e siècle avant J.-C. (La Tène A – La Tène B1) : région nord-est de la zone d'étude ;
- II^e siècle avant J.-C. (La Tène D1 / *Middle Iron Age* – *Late Iron Age*) : au sein des territoires continentaux et insulaires.

La position des fibules, broches et épingles dans les tombes à inhumation montre qu'elles étaient portées par les défunts. En effet, elles sont découvertes en « position fonctionnelle », sur le thorax, sur les épaules ou encore près du cou. On les retrouve aussi dans les sépultures à crémation en contact avec les restes humains brûlés (sur les amas, mêlés aux ossements ou encore dans les contenants). Ces observations témoignent du port de ces éléments par le défunt et leur usage pour fermer et maintenir les pièces textiles¹¹⁷⁴ (vêtement et/ou linceul). Leur position sur le haut du corps, leur offrant une bonne visibilité, permettait d'illustrer la possession d'éléments luxueux (matériaux rares, objet exotique, *etc.*). Ces objets usuels, également éléments de parure, deviennent ainsi de véritables pièces d'apparat funéraire.

- Les anneaux et les bracelets :

Les bracelets portés au bras et au poignet et les anneaux de chevilles peuvent être de dimensions, matériaux et décors variés dans le temps et l'espace (alliage cuivreux, bronze, fer, calcite, lignite, schiste, verre, ambre et os). Ils représentent la troisième catégorie d'objets déposés dans les sépultures étudiées (28% des éléments de parure et costume de l'échantillon pris en compte). L'évolution temporelle de ces objets illustre leur dépôt lors de l'ensemble des temps regardés, avec néanmoins des périodes prédominantes :

- Seconde moitié du V^e siècle avant J.-C. : quasi-exclusivement dans la région de « l'Aisne-Marne »
- III^e siècle avant J.-C : principalement au Nord de la Gaule ;

¹¹⁷⁴ Desenne, In : Auxiette et *al.* 2012, p. 87.

- 1^{er} siècle avant J.-C : sur l'ensemble des territoires étudiés, continentaux et insulaires.

Ces objets sont également découverts en position « fonctionnelle » sur les corps inhumés, c'est-à-dire au niveau des poignets, des coudes, des bras ou avant-bras et aux chevilles des défunts, hommes et femmes, adultes et enfants.

Les bracelets en roches et minéraux¹¹⁷⁵ :

On connaît une diffusion de lignite (« *black shale* »), au cours de l'âge du Fer, provenant d'un gisement situé dans le sud de l'Angleterre actuelle, à Kimmeridge (Dorset), vers le nord de l'île britannique mais aussi transmanche vers les côtes armoricaines et normandes, ainsi que vers l'intérieur des terres continentales, notamment par voie fluviale (Seine et Danube)¹¹⁷⁶. On peut lire dans les rapports de fouilles d'Urville-Nacqueville (Manche) d'Anthony Lefort, que des vestiges en lignite, dont des blocs bruts et un « [...] *nombre important d'ébauches de bracelets en lignite* [...] »¹¹⁷⁷, témoignant du travail « [...] *du lignite importé brut depuis la baie de Kimmeridge dans l'actuel Dorset* [...] »¹¹⁷⁸, ont été découverts à « La Basse Batterie », dans un complexe enclos à caractère non funéraire contemporain des sépultures¹¹⁷⁹ (Fig. 115.B, page suivante). Les analyses de la roche ont permis de démontrer qu'elle ne provient pas des régions de Bohême et de la région française de l'Allier où d'autres gisements sont attestés¹¹⁸⁰. Cependant, l'auteur précise que d'autres études géologiques sont nécessaires afin d'affirmer que le gisement britannique de Kimmeridge est bien la source des blocs et fragments de bracelets en lignite.

¹¹⁷⁵ Gateway (Kent), 410 – 200 avant J.-C, 2 bracelets en schiste au bras de l'homme de 30-45ans, inhumation individuelle n°166002 ; Attichy « Le Buissonnet » (Oise), III^e siècle avant J.-C., bracelets en lignite, inhumations ; King's Road (Île de Guernesey), *Middle Iron Age*, 2 bracelets en lignite, 1 inhumation individuelle et 1 inhumation double (femme et nouveau-né); La Calotterie « La Fontaine aux Linottes » (Pas-de-Calais), fin La Tène C1 – début La Tène D1, 1 bracelet en lignite, crémation st. 609 ; Leval-Trahegnies (Hainaut), La Tène C2b, 2 bracelets en sapropélite, inhumation ; Parville « Chemin des Rivières – Le Bois de Parville » (Eure), La Tène D1b, 1 bracelet en lignite, crémation ; Sharnbrook « Felmersham Bridge » (Bedfordshire), *Late Iron Age*, 1 bracelet en schiste argileux, crémation ; Harlyn Bay « St Merry » (Cornwall), 130 avant – 1^{er} siècle après J.-C., 1 bracelet en schiste, inhumation ; Peterborough – Longthorpe « Orton Stauch » (Cambridgeshire), *Late Iron Age*, 1 anneau en calcite, inhumation individuelle d'un homme adulte.

¹¹⁷⁶ Baron et al. 2007.

¹¹⁷⁷ Extrait de Lefort 2010, p. 28.

¹¹⁷⁸ Extrait de Lefort 2010, p. 12.

¹¹⁷⁹ Lefort 2010, pp. 8-12, 20-21, 28, 47, 56, 60.

¹¹⁸⁰ Lefort 2012, pp. 186-191.

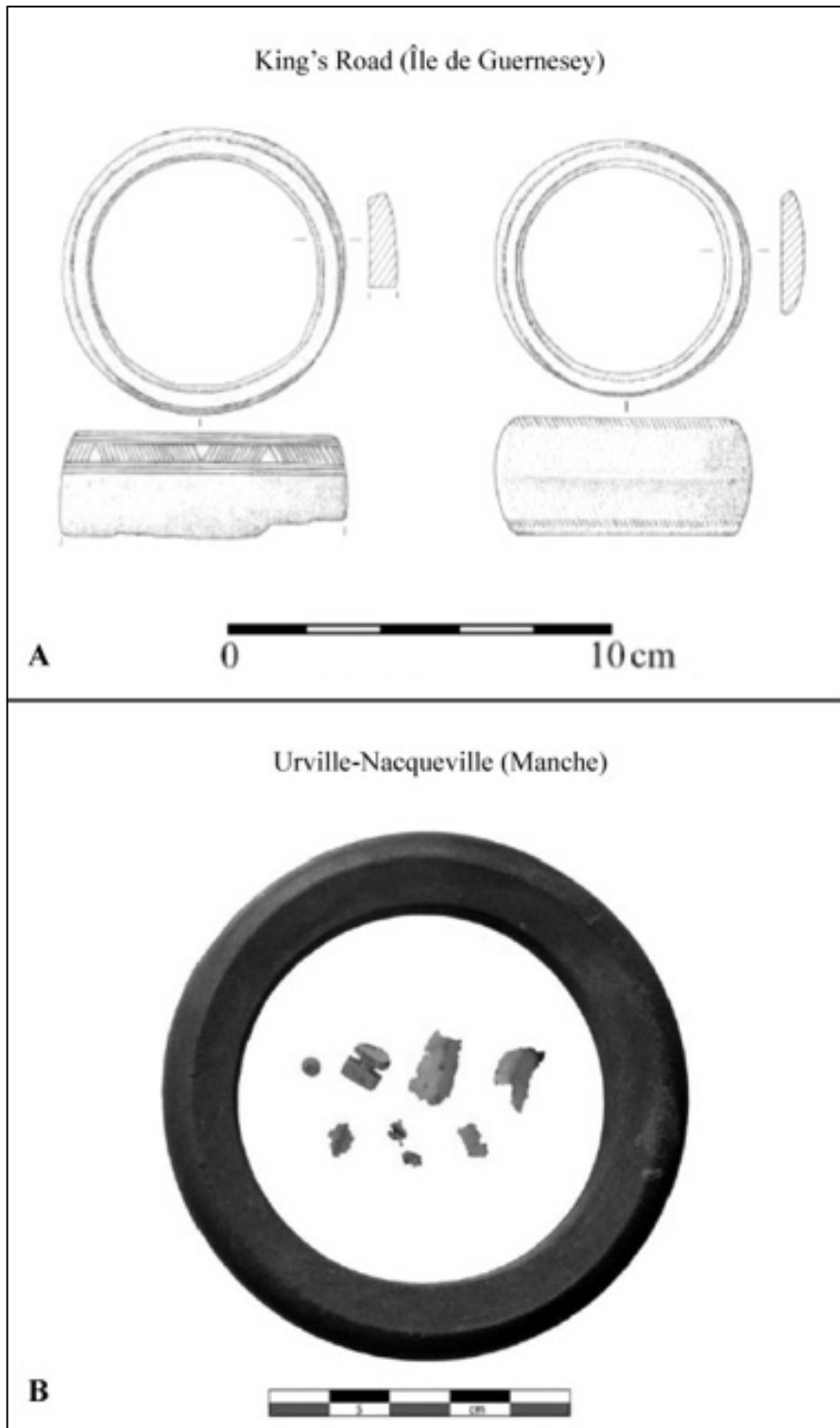


Figure 115. Exemples de bracelets en roche noire (lignite) – A. King's Road (Île de Guernesey), Middle Iron Age, bracelets en lignite décorés découverts contexte funéraire (Extrait de De Jersey 2010, p. 297, Fig. 6) ; B. Urville-Nacqueville (Manche), La Tène D1, anneau en lignite découvert en contexte domestique (Extrait de Lefort 2012, p.34, Fig. 23)

Les anneaux et bracelets métalliques¹¹⁸¹ :

Les anneaux de chevilles et bracelets métalliques sont les plus communément rencontrés. Ils sont présents dans les tombes à crémation et à inhumation, auprès ou portés de tous les défunts, âges et sexe confondus.

Les anneaux et bracelets en verre :

Les éléments de parure en verre plus sont généralement des perles que des anneaux ou bracelets, bien que plusieurs exemplaires, datés entre La Tène C1 et La Tène D2, soient attestés¹¹⁸².

¹¹⁸¹ Bracelets en alliage cuivreux : Potigny « Le Val » (Calvados), Hallstatt D3 – La Tène A, 4 bracelets en alliage cuivreux ; Fontenoy-le-Marmion « La Grande Pièce » (Calvados), La Tène B1, 1 bracelet en alliage cuivreux à jonc lisse et 2 bracelets en fer (inhumation d'un adulte) ; Saint-Riquier-en-Rivière « Au-dessus du Val d'Aulnoy » (Seine-Maritime), La Tène C, 1 anneau en alliage cuivreux à section ovale (crémation n°4 d'un adulte) ; Lieusaint « ZAC du Caré – La Mare aux Trois Pucelles » (Seine-et-Marne), La Tène D1, 1 bracelet en alliage cuivreux et 1 bracelet en fer, aux poignets d'un adulte ; Urville-Nacqueville « Les Dunes » (Manche), La Tène D1, 3 bracelets en alliage cuivreux (crémation et inhumation n°20) ; Saint-Georges-lès-Baillargeaux « Les Varennes » (Vienne), 75 avant J.-C., 1 bracelet en alliage cuivreux fermé (inhumation individuelle isolée d'un homme de 20-30 ans) ; Motteville « A :150 : site 10 » (Seine-Maritime), La Tène D2a, bracelets en alliage cuivreux (crémationS).

Bracelets en bronze : La Forêt Fouesnant « Poulgigou » (Finistère), Hallstatt D3 – La Tène A, 1 bracelet en bronze (crémation d'un enfant d'environ 18 mois) ; Melgven « Kerviguérou » (Finistère), Hallstatt D3 – La Tène A, 2 bracelets en bronze décorés (crémation individuelle) ; Morlaix – Ploujean « Kervellec » (Finistère), Hallstatt D3 – La Tène A, 1 bracelet en bronze et tuf (roche volcanique) (crémation) ; Armentière (Nord), La Tène A1, 1 anneau quadrilobé en bronze provenant (inhumation n°28) et 1 bracelet taraudé (inhumation) ; Saint-Jean-Trolimon « Kerveltré – Parc-ar-Menhir » (Finistère), La Tène A1, anneaux et bracelets en bronze aux bras et jambes d'un défunt inhumé et des fragments d'un bracelet en bronze dans une urne cinéraire ; Icklingham (Suffolk), *Middle Iron Age*, 1 bracelet en bronze (inhumation individuelle isolée d'un enfant) ; Thieulloy-L'Abbaye « les Terres à Douze » (Somme), La Tène B1, 1 bracelet en bronze (inhumation) ; Les Damps « Carrière Vasseur » (Eure), La Tène B2, bracelets en bronze (inhumations) ; Poses « le Mesnil de Poses » (Eure), La Tène C2, bracelets en bronze (crémations) ; Mondeville « L'Étoile » (Calvados), La Tène C2 – La Tène D1, 6 bracelets en bronze (sépultures n°14, 32, 34 et 36) ; Le Mesnil-sous-Jumièges « Manoir d'Agnès Sorel » (Seine-Maritime), La Tène D1a, 1 bracelet à crochet et 1 bracelet fait d'un fil de bronze et de perles (crémation) ; Bricqueville-la-Brouette (Manche), La Tène D1b – La Tène D2a, 6 bracelets en bronze (crémation) ; Plaxton « Golden's Quarry » (Kent), *Late Iron Age*, 4 bracelets en bronze (crémations) ; Ventnor « Belgrave Road » (Île de Wight), *Late Iron Age – Latest Iron Age*, 1 bracelet en bronze (inhumation individuelle isolée d'une femme adulte).

Bracelets en fer : Demouville « La Malicorne » (Calvados), La Tène A, 1 bracelet en fer (inhumation) ; Grand-Laviers « Le Mont Henry », (Somme), La Tène C2, un bracelet en fer dans une tombe à crémation ; Bois-Guillaume « Les Bocquets » (Seine-Maritime), La Tène C2 – La Tène D1, un bracelet en fer à jonc creux décoré de trois bandeaux à croisillons, un bracelet en bronze à jonc plein non décoré, un brassard en fer à jonc plein décoré et 1 brassard en fer à jonc plein non décoré, provenant de tombes à crémation ; Landéda « Île de Guennoc » (Finistère), La Tène D, un anneau de cheville en fer et un anneau de cheville en bronze dans une tombe à inhumation féminine individuelle isolée ; Canly « Les Trois Noyers » (Oise), La Tène D1b évoluée, 1 bracelet en fer à jonc plein portant une perle en verre vert, crémation n°2 et Broadstairs « Dumpton Gap » (Kent), *Latest Iron Age*, 4 bracelets en fer déposés dans le coin d'une tombe à inhumation individuelle.

¹¹⁸² Abbeville « La Sole Baillon » (Somme), La Tène C1 – La Tène D2b, 2 bracelets en verre (tombe à crémation) ; Mesnil-Esnard « Route Darnétal – Rue Jean Bréant » (Seine-Maritime), La Tène D1, un anneau en verre et 4 bracelets en bronze (tombes à crémation) ; Saint-Jacut-de-la-Mer « Îlot des Haches » (Côtes-d'Armor), La Tène D2b, plusieurs bracelets en verre ou en bronze (tombes à

Un anneau en ambre :

Un seul exemplaire connu dans l'inventaire à Tartigny « Le Chemin du Moulin » (Oise), La Tène C1, un anneau en ambre provenait d'une tombe à crémation.

Les anneaux en os :

Seuls trois sites ont révélé la présence d'anneau en os animal : à Abingdon « Spring Road – Vale Of the White Horse » (Oxfordshire) un anneau en os poli déposé sur la tête de l'enfant de 4-5 ans de la tombe à inhumation individuelle n°2126 datée entre 400 et 230 avant J.-C., l'urne 2 de la tombe à crémation n°, de La Tène D1 d'Urville-Nacqueville « Les Dunes » (Manche) contenait un anneau en os, et à Cottévrard « La Plaine de la Bucaille » (Seine-Maritime), un anneau ou perle en os à section en demie lune décorée dans la tombe st. 600 de la Tène D2a.

- Les torques :

Le torque est un collier rigide de forme circulaire¹¹⁸³, ouvert ou fermé, et représente la troisième catégorie d'objet de parure et costume la plus représentée (14% de l'échantillon pris en compte)¹¹⁸⁴. Cet élément de parure est généralement en bronze ou alliage cuivreux, plus rarement en fer et très exceptionnellement en or. D'après les

inhumation) et Whitecombe Farm (Dorset), *Late Iron Age – Roman Conquest period*, des bracelets en verre (tombe masculine à inhumation individuelle).

¹¹⁸³ Bonnabel 2012, p. 105 ; Desenne et al. 2012, p. 91.

¹¹⁸⁴ Potigny « Le Val » (Calvados), Hallstatt D3 – La Tène A, un torque dans une tombe à inhumation et Éterville « Le Clos des Lilas » (Calvados), Hallstatt D3 – La Tène B2, plusieurs torques provenant de tombes à crémation. Honguemare – Guenouville « ZAC des Portes du Roumois » (Eure), La Tène ancienne, un torque tubulaire en alliage cuivreux ; Démouville « La Malicrone » (Calvados), La Tène A, un torque à jonc lisse dans une tombe à inhumation ; Éterville « Les Prés du Vallon » (Calvados), La Tène A, un torque torsadé dans une tombe à inhumation ; Nonant-le-Pin « la Garenne » (Orne), La Tène A, un torque uni en bronze dans une tombe à inhumation ; Armentières (Nord), La Tène A1, un torque à tampons et 1 torque plat en bronze provenant de tombes à inhumation ; Saint-Jean-Trolimon « Kerveltré – Parc-ar-Menhir » (Finistère), La Tène A1, un torque en or et Bosrobert « La Garenne » (Eure), La Tène A – La Tène B2, plusieurs torques provenant de tombes à inhumation. Thieulloy-L'Abbaye « Les Terres à Douze – Le Buquet Zabelle au Chemin des Charbonniers » (Somme), La Tène B1, des torques en fer et un torque en bronze ternaire provenant de tombes à inhumation ; Ifs « Object'Ifs Sud » (Calvados), La Tène B2, un torque en bronze fermé à tampons circulaires pleins dans une tombe à inhumation ; Les Damps « Carrière Vasseur » (Eure), La Tène B2, plusieurs torques en bronze dans des tombes à inhumation et Fleury-sur-Orne « les Mezerettes », La Tène B2 – La Tène C1, plusieurs torques autour des cous de défunts inhumés. Alizay (Eure), La Tène D, plusieurs torques provenant de tombes à crémation en urne ; Léry « Champ des Corvées » (Eure), La Tène D1, un torque dans une tombe à crémation et Le Mesnil-sous-Jumièges « Manoir d'Agnès Sorel » (Seine-Maritime), La Tène D1a, plusieurs torques à tampons et torques articulés provenant de tombes à crémation. King's Road (Île de Guernesey), *Middle Iron Age*, deux torques en alliage cuivreux et un torque en fer dans une tombe à inhumation double, deux torques en alliage cuivreux dans une tombe à inhumation individuelle et un troisième dans le même matériau dans une tombe à inhumation individuelle et Newham Croft (Calbridgeshire), *Middle Iron Age*, 1 torque décoré dans une tombe à inhumation masculin.

données inventoriées, le torque est généralement porté par des individus adultes. Ces dimensions et formes varient dans le temps et l'espace. Le torque est considéré comme un élément symbolique d'appartenance à une classe importante des sociétés du second âge du Fer continentales¹¹⁸⁵. L'observation de la position des torques dans les tombes à inhumation montre qu'ils étaient portés, en un seul exemplaire, par des hommes et des femmes. Leurs datations mettent en évidence une prédominance de la Tène A et de La Tène B2 sur le continent. Cet objet paraît très exceptionnel à partir du III^e siècle avant notre ère et n'est visible que dans de très rares cas isolés au siècle suivant. La très grande majorité des torques connus proviennent de sépultures situées dans les territoires des franges orientales de la zone d'étude : « Aisne-Marne », au nord-est, et au nord de la Gaule Centrale. On en connaît néanmoins quelques exemplaires dans les terres de l'Ouest et Nord-Ouest de la Gaule, ainsi que de rares cas isolés sur l'île de Bretagne.

- Les colliers en perles et pendeloques :

Les colliers et pendeloques sont constitués de perles montées sur des fils de bronze ou des bracelets. Les perles sont principalement en verre mais aussi en ambre. On connaît également quelques exemplaires assez exceptionnels de perles métalliques (bronze, fer, argent et or), en lignite, céramique, en corail, en os ou dent animal, ou encore un exemple de perle en bois. Bien que la découverte de colliers et pendeloques ne soit pas très fréquente (ils représentent 12% des éléments de parure et costume pris en compte), on peut observer une prédominance de leur localisation au début de la période étudiée dans la zone de « l'Aisne-Marne » et du Nord de la Gaule centrale. La quantité et la qualité des données recueillies ne permettent pas de discerner un sexe et/ou un âge préférentiel pour le port de ces objets de parure. Ils sont associés à des femmes comme à des hommes, à des adultes comme à des enfants, tant dans des tombes à crémation que dans celles à inhumation.

¹¹⁸⁵ Baray 2003, p. 248.

Les perles en verre¹¹⁸⁶ :

Concernant le Nord et le Nord-Ouest de la Gaule et le Sud de l'île de Bretagne, on remarque une préférence pour les colliers de perles de verre de productions locales, bleu, plus occasionnellement vert ou jaune, pour les cinq siècles regardés. Elles sont portées sur des colliers ou des bracelets dans des tombes à inhumation ou encore déposés avec les restes de crémation, brûlés ou non avec le défunt sur le bûcher. Ces éléments paraissent être plus souvent associés aux femmes ainsi qu'aux enfants. Cependant, on en rencontre également quelques exemplaires dans des tombes masculines.

Les perles en ambre¹¹⁸⁷ :

Des perles en ambre sont aussi connues, principalement dans les régions du Nord de la Gaule, pouvant illustrer des transactions avec des populations des côtes de la mer Baltique d'où est échangé cet élément fossile attesté dans la fabrication d'objets d'ornementation au cours des âges des Métaux¹¹⁸⁸.

¹¹⁸⁶ À Verson « Ecoquartier des Mesnils » (Calvados), site occupé entre le Hallstatt D2 et La Tène B2, ont été découvertes plusieurs perles en verre bleu cobalt et deux perles en verre polychromes. À La Forêt Fouesnant « Poulgigou » (Finistère), une perle en verre bleue était dans la tombe à crémation individuelle d'un enfant datée entre Hallstatt D3 et La Tène A. À Poulainville « Les Motelettes » (Somme), un collier de perles de verre brûlé sur le bûcher avec le défunt de la tombe n°5028 de La Tène C2. À Canly « Les Trois Noyers » (Oise), une perle en verre vert sur un bracelet a été mise au jour dans une tombe à crémation individuelle féminine de La Tène D1b évoluée. À St Kerverne « Trelan Bahow » (Cornouailles), deux perles en verre bleu proviennent d'une tombe individuelle féminine isolée datée entre 120 et 50 avant J.-C. À Whitcombe Farm (Dorset), *Late Iron Age – Roman Conquest period*, des perles en verre ont été découvertes dans une tombe à inhumation individuelle masculine et une perle en verre jaune dans la tombe à inhumation individuelle féminine. À Colchester « Stanway » (Essex), un collier de perles en verre bleu et blanc était dans une tombe à crémation individuelle masculine datée entre 40 et 60 de notre ère.

¹¹⁸⁷ À Armentières (Nord), une perle en ambre et une perle en verre ont été mises au jour dans une tombe à inhumation de La Tène A1. À Démouville « La Malicorne » (Calvados), une perle en ambre a été découverte dans une tombe à inhumation de La Tène A. À Fontenoy-sur-Marmion « La Grande Pièce » (Calvados), une perle en ambre était dans la tombe d'un adulte inhumé de La Tène B1. Sur l'île de Guernesey, à King's Road, une perle en ambre a été découverte dans la tombe à inhumation individuelle d'un porteur d'armes, datée du *Middle Iron Age*. Une tombe à crémation isolée de La Tène C2a, située à Allonville « Le Champ de Guigny » (Somme), abritait sept perles en ambres et de nombreuses autres en verre bleu parfois décorées de filets jaunes. À Cambrai « Route de Solesme – Le Bon Pasteur » (Nord), une perle en ambre était dans une tombe à crémation de La Tène D. À Raillencourt-Sainte-Olle (Nord), une perle en ambre a été mise au jour dans une tombe à crémation datée entre 140 et 60 avant J.-C. Le défunt d'une tombe à inhumation individuelle du début du I^{er} siècle de notre ère située à Birdlip « Cowley » (Gloucestershire), possédait un collier de perles en ambre.

¹¹⁸⁸ Baray 2003, p. 252.

Les perles en roche :

Comme les bracelets, les quelques perles en lignite connues dans les sépultures gauloises près des côtes de la Manche peuvent traduire des contacts avec la région du Dorset où est situé le gisement de Kimmeridge¹¹⁸⁹.

Les perles et pendeloques métalliques :

On ne connaît que quelques rares exemplaires de perles ou pendeloques métalliques (en bronze, fer, argent ou or) dans les tombes gauloises¹¹⁹⁰.

Les perles en céramique :

L'inventaire réalisé montre seulement trois exemples de tombes contenant des perles en céramiques¹¹⁹¹.

Les perles et pendentifs en matériaux naturels :

La découverte d'os animal percé et attaché en perle ou pendentif est relativement anecdotique¹¹⁹². Des cas exceptionnels de perles en bois ou en corail sont également connus¹¹⁹³.

¹¹⁸⁹ Baron et al. 2007.

À Ifs « Object'Ifs » (Calvados), La Tène B2, perles en lignite, en verre et en ambre (crémation) ; Glisy « Terre de la Ville – ZAC de la Croix de fer » (Somme), La Tène D1, 1 perle en lignite ; Cizancourt « La Sole des Galets » (Somme), La Tène D1a, des perles en ambre, en lignite et en verre (crémation n°3 d'un enfant âgé de 7 à 13 ans) ; Bricqueville-la-Blouette (Manche), La Tène D1b – La Tène D2a, 1 perle en roche verte.

¹¹⁹⁰ Saint-Jean-Trolimon « Kerveltré – Parc-ar-Menhir » (Finistère), La Tène A1, pendeloques en or, fer, bronze ou jadéite ; Poulainville « Pôle Logistique » (Somme), La Tène C2, perles en verre et en fer (crémation) ; Cambrai « Route de Solesme – Le Bon Pasteur » (Nord), La Tène D, 1 pendeloque en bronze en forme de panier (crémation). Quimper « Kerjaouen » (Finistère), La Tène A, 2 perles biconiques en or, (crémation) ; Esvres-sur-Indre « La Haute Cour » (Indre-et-Loire), La Tène D2 – début période gallo-romaine, perles en verre et en argent (inhumation).

¹¹⁹¹ Éterville « Les Prés du Vallon », La Tène A, 1 perle céramique unique décorée (crémation) ; Abbeville « La Sole de Baillon » (Somme), La Tène C1 – La Tène D2b, 99 perles en verre, 2 perles en ambre et 2 perles en céramique (crémation). ; Urville-Nacqueville (Manche), La Tène D1, perles en céramique.

¹¹⁹² Petosse « Lelleton » (Vendée), La Tène D1, 1 pendeloque avec anneaux en ambre, lignite, verre et dents de sanglier (inhumation individuelle d'un porteur d'armes) ; Cizancourt – Licourt « La Sole des Galets – Vallée Madeleine » (Somme), La Tène D2, 1 collier de 8 perles en os (crémation).

¹¹⁹³ Whitcombe Farm (Dorset), *Late Iron Age* et la *Roman Conquest period*, 1 collier de treize perles en verre, céramique et bois (tombe féminine à inhumation individuelle n°8) ; Urville-Nacqueville « Les Dunes » (Manche), La Tène D1, 1 perle en corail (crémation).

- Les autres éléments de parure et costume :

Les boucles d'oreilles :

Elles sont relativement peu connues dans les sépultures étudiées (3% des éléments de parure et costume regardés). Elles sont généralement en bronze¹¹⁹⁴, plus exceptionnellement en or¹¹⁹⁵, et portées par des femmes inhumées, ou plus rarement, déposées dans des sépultures à crémation. Aucune boucle d'oreille n'a été inventoriée dans les tombes insulaires, d'après les publications consultées.

Les bagues :

Les exemplaires connus de bagues du second âge du Fer découvertes en contexte funéraires représentant seulement 3% des éléments de parure et costume pris en compte, proviennent de tombes de « l'Aisne-Marne » et d'Île-de-France actuel, ou plus rarement du sud de l'île de Bretagne. Les sépultures du Nord et Nord-Ouest des Gaules n'ont livrés que très exceptionnellement des bagues¹¹⁹⁶.

Les ceintures :

Ces éléments étaient probablement en cuir et ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Cependant certains éléments nous permettent de reconnaître leur présence dans la tombe : attaches, boucles, crochets et garnitures en bronze. Ils sont peu fréquents dans les sépultures étudiées (4% des éléments de parure et costume regardés). Les rares éléments connus dans les sépultures étudiées illustrent des datations comprises entre la seconde moitié du III^e siècle et le II^e siècle avant J.-C.¹¹⁹⁷

¹¹⁹⁴ Genainville « Les Vaux de la Celle » (Val-d'Oise), 500 – 300 avant J.-C., 2 boucles d'oreille en bronze, tombe à inhumation n°14 ; Mondeville « L'Étoile » (Calvados), La Tène C2 - La Tène D1, 1 boucle d'oreille en bronze, inhumation individuelle féminine n°6 et 1 paire de boucles d'oreille en bronze, inhumation individuelle n°7.

¹¹⁹⁵ Un seul exemple est inventorié à Hongueramre – Guenouville « ZAC des Portes du Roumois » (Eure), où une paire de boucles d'oreille en or a été découverte dans une tombe à inhumation de La Tène ancienne.

¹¹⁹⁶ À Suddern Farm (Hampshire), *Middle Iron Age*, 1 bague en fer, inhumation ; À Allonne « Les Quarante Mines – Les Moulins – ZAC de Ther » (Oise), début La Tène C1, 1 bague en bronze à face interne plate, crémation individuelle masculine n°1 ; Orval « Les Pleines » (Manche), La Tène C1, 1 bague en or, tombe d'un porteur d'armes ; Bryher (Île de Scilly, Cornouailles), *Middle Iron Age*, 1 bague spiralée en alliage cuivreux sur un miroir en bronze, inhumation ; Whitcombe Farm (Dorset), *Roman Conquest period*, 1 bague en alliage cuivreux, inhumation d'un porteur d'armes.

¹¹⁹⁷ Méaulte « Le Buisson Vitasse - Plateforme aéro-industrielle de Haute-Picardie » (Somme), La Tène C1, éléments de ceinture en bronze, crémation n°5 ; Sauchy-Lestrée « Le Prunier » (Pas-de-Calais), La Tène C1, 1 ceinture avec extrémités en bronze à tête de bovidé stylisées, crémation ; Allonville « Le Champ de Guigny » (Somme), La Tène C2a, 1 attache de ceinture en bronze décorée, crémation isolée ; Bouchon « Le Rideau Miquet » (Somme), La Tène C2, éléments de ceinture en bronze, crémation n°21 ; Poses « Le Mesnil de Poses » (Eure), La Tène C2, 1 garniture de ceinture en

Les boutons :

Seuls les boutons métalliques parfois décorés fermant le vêtement funéraire peuvent très occasionnellement être retrouvés dans les sépultures du second âge du Fer¹¹⁹⁸.

Les chaussures :

Le port de chaussures est observable par un effet de contention au niveau des pieds des défunts inhumés¹¹⁹⁹. Certains éléments matériels témoignent également de la présence de chaussures aux pieds du mort inhumé dans sa sépulture : lacets, passe-lacets. Le port systématique de chaussures dans la tombe ne peut être avancé en raison du peu de données inventoriées concernant ce type d'accessoire de costume. Ces éléments ne semblent attestés que dans les territoires correspondant à la culture de " l'Aisne-Marne », hormis un exemple connu plus à l'ouest, dans l'Eure.

Les coiffes britonnes :

À Newnham Croft (Cambridgeshire), Middle Iron Age, un homme inhumé portait une coiffe ainsi qu'un torque et une fibule. À Deal « Mill Hill » (Kent), un porteur d'armes de la fin du II^e siècle avant J.-C. inhumé seul de la tombe n°112 portait une coiffe en bronze décorée ainsi qu'une broche incrustée de corail. À Colchester « Lexden » un

bronze, crémation ; Leval – Trahegnies (Hainaut), La Tène C2b, 1 ceinture faite d'une chaînette en bronze avec une agrafe en fer réhaussée d'émail, inhumation ; Hordain « ZAC La Fosse à Loups – Chemin des Culs tous Nuls » (Nord), La Tène C2 – La Tène D1, 1 disque de ceinture, crémation ; Letchworth Garden City (Hertfordshire), *Late Iron Age*, 1 boucle de ceinture en bronze, crémation.

¹¹⁹⁸ Nonant-le-Pin « La Garenne » (Orne), La Tène A, 1 bouton métallique à décor anthropomorphe représentant une tête ronde chevelue était (inhumation) ; Mondeville « L'Étoile » (Calvados), La Tène C2 – La Tène D1, 1 bouton en bronze (inhumation n°11) ; À Hertford Heath « Little Amwell » (Hertfordshire), *Late Iron Age – Latest Iron Age*, 1 bouton en bronze et émail (crémation isolée).

¹¹⁹⁹ Des effets de contention au niveau des pieds ont été observés dans sur les corps d'un homme et d'une femme dans la sépulture st. 105 de La Tène B1 de Auve « Le Chemin de Ternière »¹¹⁹⁹ (Marne), mais aussi dans d'autres tombes comme à Brienne-sur-Aisne « La Croizette »¹¹⁹⁹ (Ardennes) entre La Tène A et La Tène B2, à Dommartin-Létrée « Les Coupes » (Marne) entre la fin de La Tène B1 récente et le début de La Tène B2, à Plichancourt « Les Monts » (Marne) entre la fin du Hallstatt D3 et la fin de La Tène A, ou encore à Reims « La Neuville »¹¹⁹⁹ (Marne) sur les défunts de la première occupation du site à La Tène B1 et à Saint-Etienne-au-Temple « Champ Henry »¹¹⁹⁹ (Marne) à La Tène A. D'autres restes de corps inhumés avec des chaussures ont été mis au jour dans des lieux funéraires témoignant également de l'usage de la crémation, comme à Bucy-le-Long « La Héronnière » (Aisne), dans la sépulture n° 196 datée de La Tène B, à Loisy-sur-Marne « Le Grand Champ »¹¹⁹⁹ (Marne), au sein de tombes à inhumation datées entre le Hallstatt D3 et La Tène B2 ou à Sarry « Les Auges » (Marne) sur des squelettes datés entre La Tène A1 et La Tène B1. Des aiguilles de lacets de chaussures ont été révélées dans une sépulture à inhumation de La Tène ancienne, à Norrois « Le Champ Saint-Martin »¹¹⁹⁹ (Marne). La sépulture fondatrice n°486, datée de La Tène B2, de Tournedos-sur-Seine (Eure), contenait deux pastilles passe-lacets. Des aiguilles de lacets de chaussures ont été révélées dans une sépulture à inhumation de La Tène ancienne, à Norrois « Le Champ Saint-Martin »¹¹⁹⁹ (Marne). La sépulture fondatrice n°486, datée de La Tène B2, de Tournedos-sur-Seine (Eure), contenait deux pastilles passe-lacets.

défunt d'une des tombes à inhumation datées entre 15 avant et 25 après J.-C., portait un diadème ou une coiffe métallique. Plusieurs auteurs supposent que ces hommes britons portant ces coiffes en bronze étaient des personnages importants : des druides¹²⁰⁰. D'autres éléments matériels sont également attribués aux druides, tels les outils de médecine et certains objets au décor complexe.

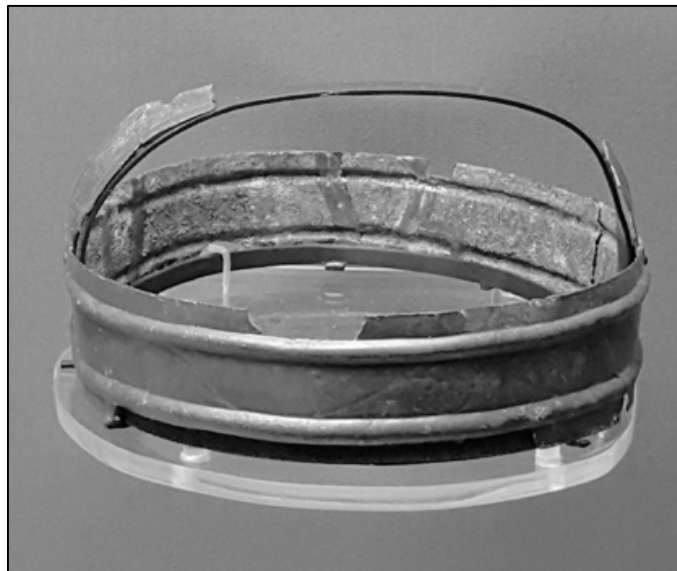


Figure 116. Coiffe en bronze de Deal « Mill Hill » (Kent), British Museum (Cliché: É. Vannier)

Les « amulettes » :

Les objets métalliques interprétés comme « amulettes » sont bien trop anecdotiques pour être compris. Une « amulette en silex » a été découverte dans la tombe féminine à inhumation n°26, datée de La Tène A1, de Ciry-Salsogne « Les Grévières » (Aisne). Une tombe à inhumation de La Tène D1a située au Mesnil-sous-Jumièges « Manoir d'Agnès Sorel » (Seine-Maritime) contenait une « amulette en potin »¹²⁰¹. Une amulette en bronze a été découverte dans une tombe à inhumation de 81-83 avant notre ère à Bridport « West Bay » (Dorset).

¹²⁰⁰ Fitzpatrick 2007a, pp. 299-300; 2007b, p. 128.

¹²⁰¹ Extrait de Bertin 1975, p. 35.

CONCLUSION :

Comme les objets de vaisselle, les éléments de parure et costume illustrent principalement des dépôts de productions locales mais aussi de certaines importations, des régions méditerranéennes ou « transmanches ». On connaît des échanges de produits finis mais on constate également les transactions de matières premières, notamment du lignite du sud de l'île de Bretagne (Dorset) vers les côtes du Nord de la Gaule (Cotentin). Les quatre principaux éléments de parure et costume déposés dans les tombes étudiées sont les bracelets, les fibules, les torques et les parures en perle. Leurs associations témoignent d'un changement au cours du III^e siècle et de la première moitié du II^e siècle avant J.-C. On constate que les bracelets deviennent moins important que les fibules et que les torques paraissent disparaître peu à peu à partir de la phase de transition entre les III^e et II^e siècles, pour ne plus figurer dans les dernières tombes indigènes.

<i>Chronologie</i>	<i>Territoires</i>	<i>Objets privilégiés</i>	<i>Objets secondaires</i>
V ^e siècle avant J.-C.	Zone « Aisne-Marne »	Bracelet + Fibule + Torque	Parure en perle
IV ^e siècle avant J.-C.	Franges orientales de la zone d'étude	Bracelet et Fibule + Torque	Parure en perle
III ^e siècle avant J.-C.	Nord de la Seine	Fibule + Bracelet + Torque	Parure en perle
1 ^{ère} moitié du II ^e siècle avant J.-C.	Nord-Ouest de la Gaule	Fibule + Bracelet	Parure en perle + Torque
2 ^{nde} moitié du II ^e siècle avant – milieu du I ^{er} siècle après J.-C.	Ensemble de la zone d'étude	Fibule + Bracelet	Parure en perle

3. LES ARMES ET LES PIÈCES D'ARMEMENT

Nous avons évoqué précédemment, les propos de César sur l'importance chez les populations gauloises du port des armes pour un garçon afin d'être reconnu comme « homme », lui octroyant une certaine considération sociale¹²⁰². Ce porteur d'arme est amené à devenir guerrier et appartient à une catégorie bien particulière de la population gauloise.

Le proconsul romain nous informe également sur le rôle et les fonctions du guerrier au sein de son groupe (« *La Guerre des Gaules* », VI, 13 – 15) :

*« Partout en Gaule il y a deux classes d'hommes qui comptent et sont considérés. [...] Pour en revenir aux deux classes dont nous parlions, l'une est celle des druides, l'autre celle des chevaliers. [...] Ceux-ci, quand il le faut, quand quelque guerre éclate (et avant l'arrivée de César cela arrivait à peu près chaque année, soit qu'ils prissent l'offensive, soit qu'ils eussent à se défendre), prennent tous part à la guerre, et chacun, selon sa naissance et sa fortune, a autour de soi un plus ou moins grand nombre d'ambactes et de clients. Ils ne connaissent pas d'autre signe du crédit et de la puissance. »*¹²⁰³

On comprend que le guerrier gaulois n'est pas un homme ordinaire et partage avec le druide une des plus hautes fonctions. Il est le garant de la sécurité et de la prospérité de son groupe et de ses terres. Cette charge héréditaire est signifiée par le port d'armes et d'éléments qui lui sont rattachés. Les armes et pièces d'armement sont alors les symboles, dans la vie, comme dans la mort, d'une fonction guerrière ou d'un statut militaire, que l'individu ait ou non participé au combat, il illustre son appartenance à une caste dominante dont la charge est essentielle à la société gauloise.

¹²⁰² D'après César, l'homme gaulois ne paraissait pas en public avec un garçon qui n'était pas encore en âge de porter les armes, p. 307.

¹²⁰³ Traduction de L.-A. Constans 1926.

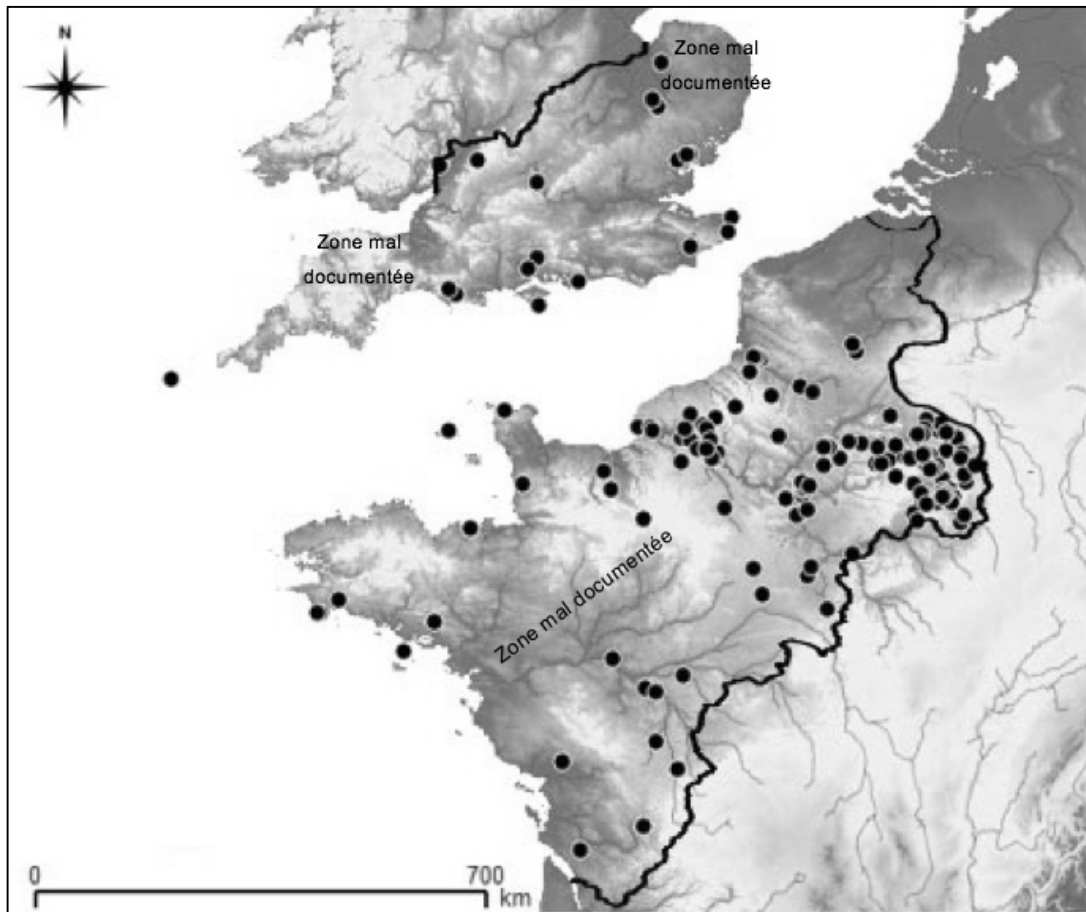


Figure 117. Carte de répartition des armes et pièces d'armement du second âge du Fer / Iron Age

La répartition spatiale de l'ensemble des armes et pièces d'armement pris en compte (161 objets) montre une forte concentration dans la région de « l'Aisne-Marne », ainsi que sur les rives nord-ouest de la Seine, au sud du plateau picard. Les territoires situés au sud de la Seine et le sud de l'île de Bretagne illustrent une présence des lieux funéraires présentant des dépôts d'armes ou éléments d'armement plus éparse. En corrélation avec cette localisation, on voit une prédominance des dépôts d'armes à La Tène ancienne dans les lieux funéraires de la « culture Aisne-Marne », particulièrement bien documentée pour cette période. Après une phase de forte décroissance au cours du III^e siècle avant J.-C. et lors de la première moitié du II^e siècle avant J.-C., on constate une recrudescence du nombre de dépôts d'armes et pièces d'armement, particulièrement dans le nord-ouest de la Gaule.

Dans « *L'armement des Celtes en Gaule du Nord à la fin de l'époque gauloise* », Thierry Lejars (1996) indique également une baisse des dépôts d'armes dans les lieux funéraires au cours de la seconde moitié du III^e siècle avant notre ère, période caractérisée par leur dépôt plus important au sein des sanctuaires de Gaule Belgique.¹²⁰⁴ L'auteur constate aussi une augmentation des dépôts armes en contexte funéraire progressive à partir de La Tène C2, devenant plus important que ceux visibles dans les sanctuaires¹²⁰⁵.

Les armes et pièces d'armement découvertes dans les tombes du second âge du Fer peuvent être comprises en deux catégories :

- Armes offensives : de poing (épée et poignard) et d'hast ou de jet (lance et javelot) ;
- Armes défensives : bouclier, casque et cuirasses.

D'après les données collectées, on distingue cinq catégories principales de type d'armes ou pièces d'armement (sur un échantillon de 161 objets) :

- Lance et javelot (36%) ;
- Épées (34%) ;
- Bouclier (17%) ;
- Poignard (9%) ;
- Casque (4%).

- Les lances et les javelots :

Ces armes d'hast (lance) et de jet (javelot) constituent la première catégorie rencontrée dans les tombes du second âge du Fer (36% de l'échantillon pris en compte). Ces objets sont composés d'une pointe et d'un talon en fer emmanchés sur une hampe en bois ; éléments périssables très exceptionnellement conservés¹²⁰⁶. La datation des éléments métalliques des lances et javelots montre qu'ils deviennent de plus en plus fréquents à partir du milieu du II^e siècle avant J.-C., particulièrement dans le nord-ouest de la Gaule et le sud de la Bretagne. La plupart d'entre eux étant datés

¹²⁰⁴ Lejars 1996, p. 81.

¹²⁰⁵ *Id.*, p. 82-85.

¹²⁰⁶ Saint-Georges-lès-Baillargeaux « Les Varennes » (Vienne), 75 avant J.-C., 1 pointe de lance ou de javelot en fer avec des restes de bois, tombe à inhumation individuelle isolée d'un homme âgé entre 20 et 30 ans.

des II^e et I^{er} siècles avant notre ère. Néanmoins, il faut noter que pour l'ensemble de la période traitée, une large proportion de ces armes est située dans les régions de la « culture Aisne-Marne » au nord-est (38% des lances et javelots).

Des armes mutilées :

Certains éléments de lances subissent les mêmes transformations (bris) les rendant inutilisables (Fig. 118.A, page suivante)¹²⁰⁷.

Des lances ou javelots pour quels défunts ? :

Ces armes offensives accompagnent généralement des hommes adultes. Nous avons vu dans le chapitre consacré aux âges des défunts, que la majorité des sujets des lieux funéraires étudiés sont âgés entre 18 et 40 ans. Cette observation se confirme également pour les porteurs d'armes (lances, épées et bouclier)¹²⁰⁸ (Fig. 118.B, page suivante).

Les lances et javelots dans les lieux funéraires et les sépultures :

Il est rare de voir plus d'un ou deux individus recevant un dépôt d'armes par groupe funéraire. Cependant, il existe toujours des exceptions et les plus grands ensembles peuvent comporter davantage de tombes à armes, mais celles-ci ne représentent pas la majorité des sépultures d'un vaste lieu¹²⁰⁹. Mais rappelons qu'en présence de tombes à crémation, l'on peut toujours s'interroger sur la quantité et le type d'objets brûlés sur le bûcher. Sachant que certaines tombes présentent une collecte et un dépôt relativement complets, tandis que d'autres témoignent d'un tri sélectif des restes crématoires. Un seul exemplaire de lance et/ou javelot est généralement déposé par sépulture¹²¹⁰ (Fig. 118.C, page suivante). Dans la plupart des sépultures à inhumation,

¹²⁰⁷ À Longueil-Sainte-Marie « Près des Grisards » (Oise), un fer de javelot à pointe brisée (bris volontaire ?) était dans une tombe à inhumation individuelle de La Tène A, accueillant le corps d'un jeune homme. À Cottévrard « La Plaine de la Bucaille » (Seine-Maritime), un fer de lance déformé a été découvert dans la tombe à crémation st. 130 de La Tène D2a.

¹²⁰⁸ North Bersted (Sussex), 50 avant notre ère, 1 tête de lance déposée en dehors de la chambre sépulcrale d'une tombe à inhumation individuelle d'un homme âgé entre 30 et 45 ans ; Ashford « Brisley Farm » (Kent), *Late Iron Age*, 1 pointe de lance en fer, tombe à inhumation individuelle primaire d'un jeune homme ; Whitcombe Farm (Dorset), milieu du I^{er} siècle de notre ère, 1 pointe de lance en fer, tombe individuelle à inhumation d'un homme de 25-30 ans.

¹²⁰⁹ Par exemple, au Mesnil-Esnard « Route de Darnétal » (Seine-Maritime), dix fers de lancet proviennent du groupe de 45 tombes à crémation de La Tène D1.

¹²¹⁰ Vismes-au-Val « Le Bois des Dix-Sept » (Somme), 150 - 125 avant J.-C., 1 fer de lance, crémation n°9) et 1 fer de javeline, crémation n°3.

on retrouve les lances et javelots à la droite du défunt, généralement les pointes au niveau de la tête et les talons aux pieds¹²¹¹.

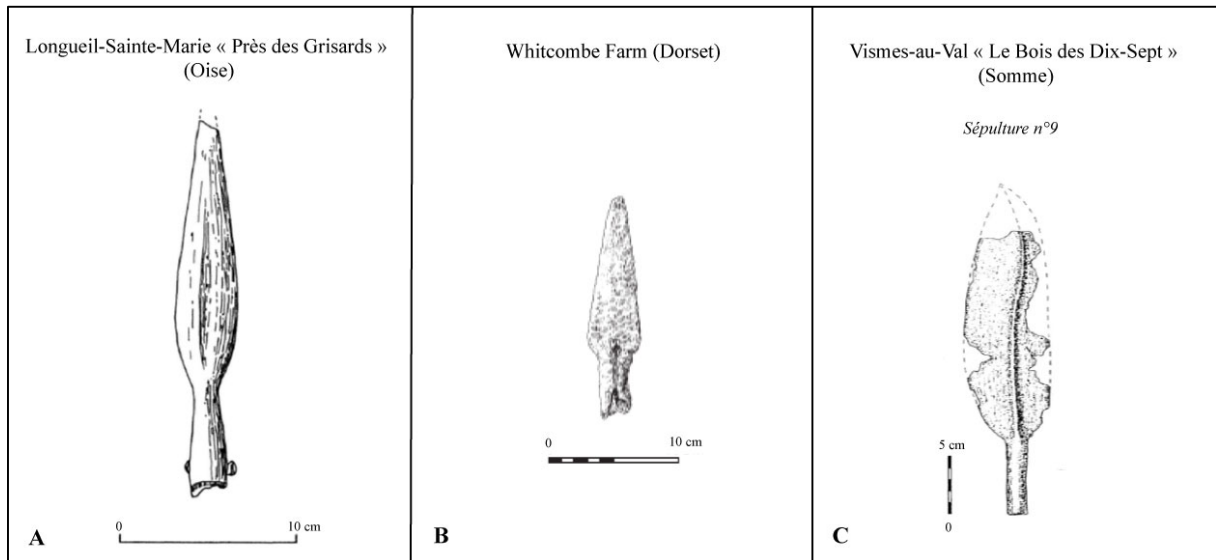


Figure 118. Exemples de fers de lances et javelots – A. Longueil-Sainte-Marie « Près des Grisards » (Oise), La Tène A, fer de javelot à la pointe brisée (Extrait de Malrain et al. 1996, p. 46, Fig. 4) ; B. Whitcombe Farm (Dorset), milieu du I^{er} siècle de notre ère pointe de lance en fer (Extrait de Sharples 2010, p. 279, Fig. 5.11) ; C. Vismes-au-Val « Le Bois des Dix-Sept » (Somme), 150 – 125 avant J.-C., fer de lance de la sépulture masculine n°9 (Extrait de Barbet, Bayard 1996, p. 182, Fig. 5)

- Les épées et les poignards :

Un seul exemplaire d'épée et/ou poignard est déposé par tombe, à la droite du défunt ou près du contenant cinéraire représentant le corps. Luc Baray (2008) indique que ces armes seraient davantage « *des armes d'apparat que de véritables armes de combat* »¹²¹². Dans l'ouest continental et le sud insulaire, on voit une augmentation du dépôt d'épée en fer à partir de la seconde moitié du III^e siècle avant J.-C. Tandis qu'au début de la période, elles sont bien plus visibles dans les tombes des territoires des franges orientales de la zone d'étude (« Aisne-Marne » et Nord de la Gaule centrale).

¹²¹¹ Par exemple, à Orval « Les Pleines » (Manche), un fer de lance en fer de 70 cm de longueur a été découvert à la droite d'un corps masculin d'une tombe à inhumation de La Tène C1.

¹²¹² Extrait de Baray 2008, p. 200.

La déformation de l'épée et la personnalisation de l'objet :

Certaines épées sont déformées, ployées, voire en partie détruites, avant d'être déposées dans les tombes, comme pour les rendre inutilisables¹²¹³ (Fig. 119, page suivante) ; gestes connus à travers les âges protohistoriques¹²¹⁴. Nous avons vu précédemment, la volonté des vivants de se protéger des morts ou encore de restituer une part du mobilier personnel au mort. Cette déformation volontaire d'une arme et son unicité dans la tombe laissent à penser à une individualisation de ce type d'armement, lié à un seul propriétaire, ne pouvant être hérité et réutilisé par les vivants. On peut également penser à un marquage de l'épée permettant de la personnaliser et de l'attribuer à un seul porteur. Bernard Lambot (1974) a consacré un article à l'épée gauloise découverte sur le site funéraire d'Acy-Romance « La Noue Mauroy », possédant une « *marque estampée représentant un petit cheval au galop* »¹²¹⁵, située sur la lame près de la base de la soie de l'épée. Ce symbole, notamment vu sur des pièces de monnaies, pourrait être rapproché à certaines croyances et superstitions¹²¹⁶ et indiquer le haut rang de son propriétaire voulant s'attirer la protection des dieux. Cette marque permet aussi d'individualiser l'objet le rendant unique, par ce marquage et le décor complexe de son fourreau.

¹²¹³ Bonnabel 2012, p. 108 ; Lejars, In : Auxiette et al. 2012, p. 99.

Ymonville « Les Hyèbles » (Eure-et-Loir), La Tène C1, une épée ployée dans la tombe à inhumation individuelle isolée d'un homme adulte ; Poses « Le Mesnil de Poses » (Eure), La Tène C2, quatre épées ployées dans des tombes à crémation ; Fontaine-la-Mallet « Les Monts Trotins » (Seine-Maritime), La Tène C2 – La Tène D1, une épée ployée dans une tombe à crémation ; Houpeville « Rue Paul Langevin » (Seine-Maritime), La Tène C2 – La Tène D1, une épée ployée dans une tombe à crémation ; Le Vaudreuil « Les Conninières » (Eure), La Tène C2 – La Tène D1, deux épées dans leurs fourreaux ployées en trois ; Saint-Wandrille-Rançon « La Côte des Caillettes » (Seine-Maritime), La Tène C2 – La Tène D1, trois épées ployées dans leurs fourreaux dans des tombes à crémation ; Mesnil-Esnard « Route de Darnétal – Rue Jean Bréant » (Seine-Maritime), La Tène D1, une épée ployée dans une tombe à crémation ; Le Mesnil-sous-Jumièges « Manoir d'Agnès Sorel » (Seine-Maritime), La Tène D1a, des épées en fer ployées dans des tombes à crémation ; Tesson (Charente-Maritime), La Tène D1a, un poignard à poignée anthropoïde et plusieurs « *glaiives brisés* » en fer ; North Bersted (Sussex), 50 avant J.-C., une épée complète en fer de 98,7 cm de longueur ployée en deux dans son fourreau décoré d'incisions, avec deux anneaux de suspension en bronze dans la tombe à inhumation individuelle primaire isolée d'un homme de 30-45 ans ; Plaudren « Les Grandes Routes » (Morbihan), La Tène D1b, une épée plate avec une lame de 70 cm de longueur en fer brisée en deux avec une ceinture et des anneaux de suspension dans la tombe à crémation n°10 ; Cottévrard « La Plaine de la Bucaille » (Seine-Maritime), La Tène D2a, une épée et une lance déformées déposées de chaque côté d'une urne cinéraire ; Beaufort-en-Vallée « les Hauts Champs » (Maine-et-Loire), La Tène D2, une épée mutilée dans une tombe à inhumation ; Eslette (Seine-Maritime), La Tène D2, une épée dans son fourreau ployée dans une tombe à crémation ; Moulinaux « Château de Robert Le Diable » (Seine-Maritime), La Tène D2b – début de la période gallo-romaine, une épée ployée dans son fourreau.

¹²¹⁴ Pryor 2004, p. 426.

¹²¹⁵ Extrait de Lambot 1974, p. 223.

¹²¹⁶ *Ibid.*

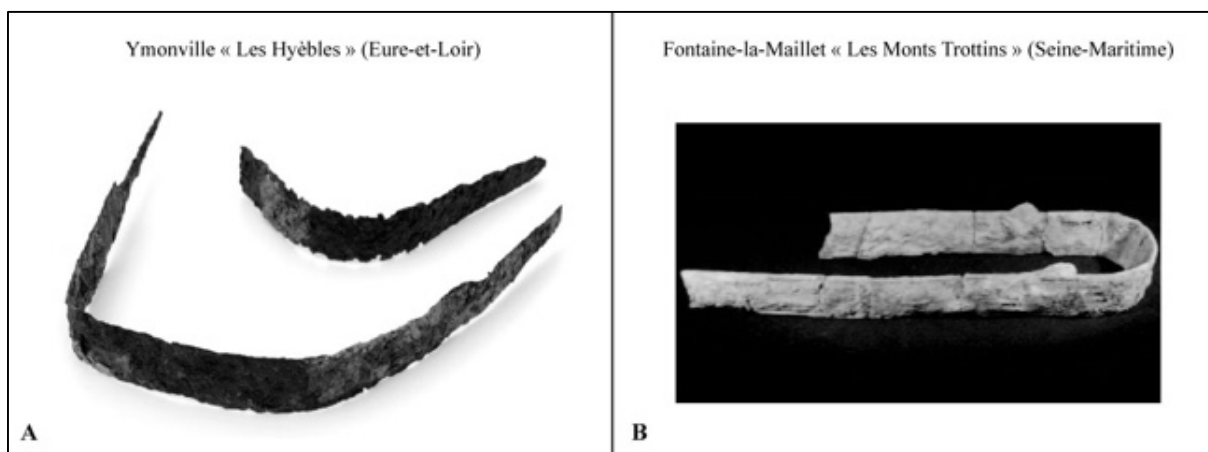


Figure 119. Exemples d'épées ployées – A. Ymonville « Les Hyèbles » (Eure-et-Loir), La Tène C1 (Extrait de Josset 2012, p. 298, Fig. 293, cliché : Loïc de Cargouët) ; B. Fontaine-la-Maillet « Les Monts Trotins » (Seine-Maritime), La Tène C2 – La Tène D1 (Extrait de Michel 2013a, p. 83, cliché : M. Demarest).

Les fourreaux et le port de l'épée :

De nombreuses épées sont déposées dans leurs fourreaux, faits de bois, de cuir et/ou de bronze, ou plus rarement de fer, pouvant être décorés¹²¹⁷. Les anneaux de suspension présents dans quelques sépultures témoignent du port de l'épée à la ceinture, sur le côté droit. Mais on peut aussi voir un dépôt de l'arme sans qu'elle soit portée à la ceinture. Les épées sont parfois enveloppées dans une étoffe de toile ou de laine comme dans la tombe à inhumation isolée du *Middle Iron Age* découverte à

¹²¹⁷ À Deal « Mill Hill » (Kent), une épée dans son fourreau en bronze décoré avec des anneaux de suspension, le pommeau placé au niveau de l'épaule droite d'un homme de 30-35 ans, dans la tombe à inhumation n°112 de La Tène C1. À Orval « Les Pleines » (Manche), une épée dans son fourreau de 70 cm de longueur avec une chaîne de suspension ornée d'une perle en ambre, a été découverte à la droite du défunt dans une tombe à inhumation individuelle de La Tène C1. À Vismes-au-Val « Le Bois de Dix-Sept » (Somme), dans des sépultures de La Tène D1a, une épée en fer de 72 cm de longueur était dans son fourreau dans la tombe à inhumation n°9 d'un homme âgé entre 40 et 50 ans et une épée en fer dans la tombe à inhumation n°3 d'un homme âgé entre 30 et 40 ans. À Ashford « Brisley Farm » (Kent), site funéraire occupé au *Late Iron Age*, une longue épée en fer dans la tombe à inhumation individuelle primaire n°820 d'un jeune homme et une longue épée avec anneaux de suspension et un probable fourreau en bois ou cuir dans la tombe à inhumation individuelle d'un autre jeune homme. Sur l'île de Wight, à Ventnor « St Lawrence », une épée en fer dans son fourreau en bronze avec des anneaux de suspension a été mise au jour dans une tombe à inhumation individuelle masculine isolée du *Late Iron Age*. À Southampton « Adanac Park » (Hampshire), une épée dans son fourreau en bois avec des anneaux de suspension était dans la tombe à inhumation n°2666, datée *Late Iron Age – Latest Iron Age*. À Owslebury (Hampshire), site en activité entre le *Late Iron Age* et le *Latest Iron Age*, une épée en fer dans un fourreau en bois et cuir avec une ceinture d'anneaux de suspension en fer était dans la tombe à inhumation d'un homme adulte âgé entre 40 et 50 ans. À Whitcombe (Dorset), une épée en fer dans son fourreau en bois avec un anneau de suspension et une ceinture en bronze était à la droite du défunt de la tombe à inhumation individuelle n°12, datée de la période de la conquête romaine de l'île bretonne.

Bryher (Île de Scilly) abritant une petite épée en fer dans son fourreau en bronze décoré, avec un anneau de suspension, enveloppée dans une étoffe de laine (Fig. 120.B, page suivante). À Esvres-sur-Indre « Vaugrignon » (Indre-et-Loire), une épée dans son fourreau et deux anneaux de suspension, était enveloppée dans une étoffe de laine¹²¹⁸, dans la tombe à inhumation individuelle d'un homme adulte datée entre La Tène D1b et La Tène D2 (Fig. 120.C, page suivante). À Kelvedon « Great Brackstead » (Essex), la fouille d'une tombe du début du I^{er} siècle de notre ère a révélé une épée en fer déformée dans son fourreau en bronze décoré d'une bande d'étain, enveloppée dans une toile de lin.

- Les poignards :

Les exemples de poignards sont exceptionnels dans les tombes étudiées : à Puyréaux « Les Marais » (Charente), La Tène C1, un poignard et une épée dans une tombe à crémation individuelle isolée ; à Tesson (Charente-Maritime), un poignard à poignée anthropoïde de La Tène D1a et à Esvres-sur-Indre « Vaugrignon » (Indre-et-Loire), La Tène D1b – La Tène D2, un poignard en fer dans un étui en bois dans une tombe à inhumation individuelle.

¹²¹⁸ Moulhérat, In : Riquier 2004, p. 85.

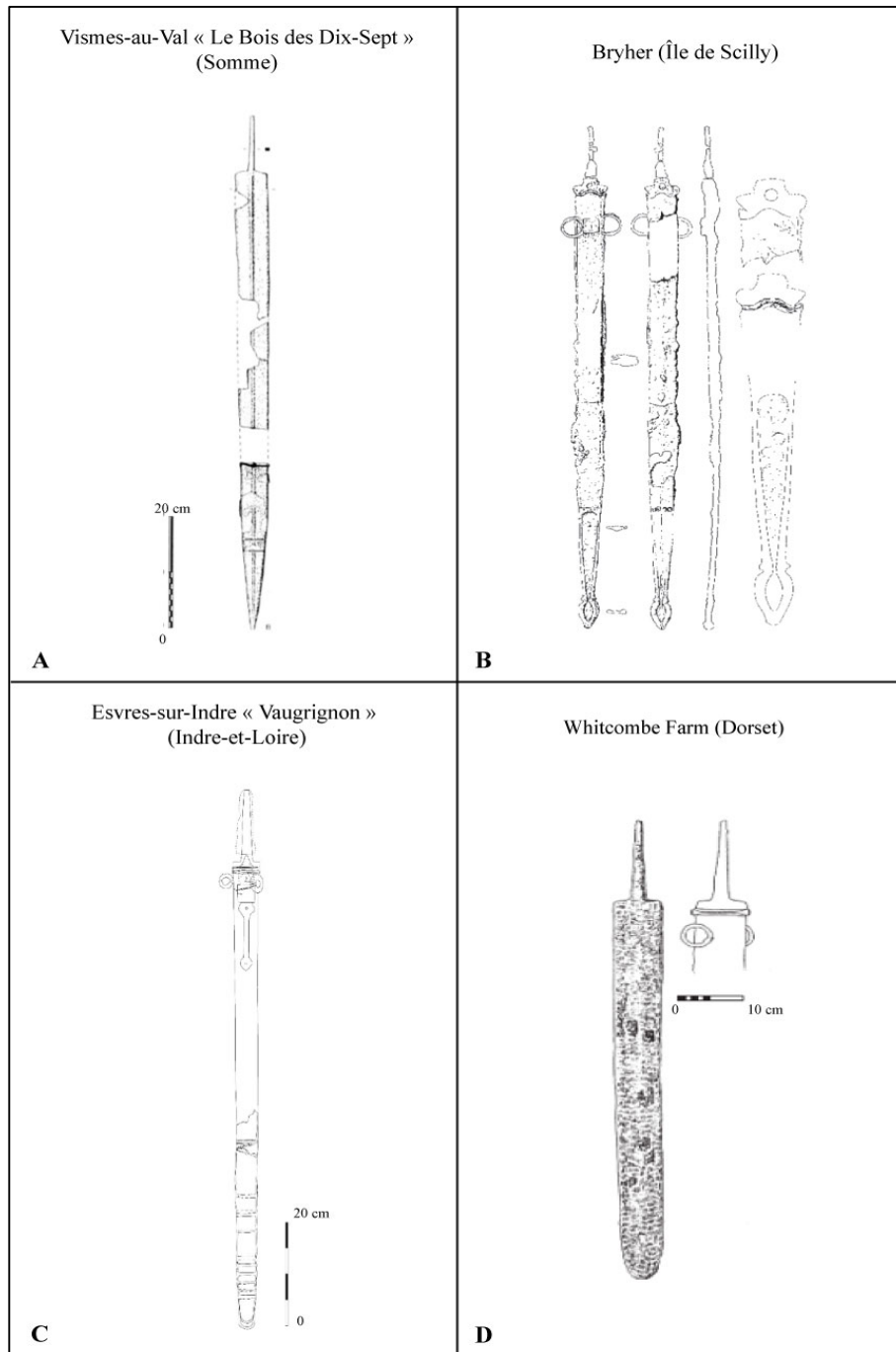


Figure 120. Exemples d'épées complètes – A. Vismes-au-Val « Le Bois des Dix-Sept » (Somme), La Tène D1a, épée en fer de la sépulture à inhumation n°3 (Extrait de Barbet, Bayard 1996, p. 186, Fig. 8) ; B. Bryher (Île de Scilly, Cornouailles), Middle Iron Age / La Tène D1b classique, épée en fer et son fourreau en bronze décoré avec anneaux de suspension (Extrait de Johns 2002-3, p. 25, Fig. 21, dessin : Stephen Crummy) ; C. Esvres-sur-Indre « Vaugrignon » (Indre-et-Loire), La Tène D1b – La Tène C2, épée dans son fourreau avec anneau de suspension (Extrait de Riquier 2004, p. 67, Fig. 54 : A. Rapin, S. Riquier, D. Josset) ; D. Whitcombe Farm (Dorset), milieu du 1^{er} siècle de notre ère, épée dans son fourreau en bois avec anneau de suspension (Extrait de Sharples 2010, p.279, Fig. 5.11)

- Les boucliers :

Le bouclier découvert en contexte funéraire est de forme ovale allongée, fait d'un plateau en bois et cuir, équipé d'une poignée (manipule) renforcée par un *umbo* métallique bombé protégeant la main du combattant. Il est très exceptionnel de mettre au jour un bouclier complet, seul les éléments métalliques subsistent. Dans les territoires de l'ouest continental et du sud insulaire, on constate une augmentation du nombre de bouclier dans les sépultures à partir du II^e siècle avant J.-C., période lors de laquelle on voit l'installation de nouveaux ensembles à crémation dans ces régions, ainsi que des tombes à inhumation, notamment isolées, dans les territoires du sud-ouest gaulois et briton.

Le bouclier, symbole guerrier :

Tout comme l'épée, le bouclier est un symbole du statut ou de la fonction guerrière, qu'elle soit réelle ou pensée. Nous avons vu précédemment, le cas de l'individu handicapé inhumé sur un brancard avec un bouclier dans la sépulture n°254 de Bobigny « Hôpital Avicenne », voulant probablement ainsi signifier symboliquement son appartenance à une caste guerrière¹²¹⁹. Les épées, et parfois les fers de lances, sont volontairement brisés avant d'être placés dans la sépulture. Les boucliers ne semblent pas subir de transformation avant leur dépôt funéraire, mais on note toutefois une exception à Bryher (Île de Scilly), où un bouclier avait probablement été brisé avant son dépôt contre la paroi ouest de la fosse sépulcrale de la tombe isolée du *Middle Iron Age* (Fig. 121.B, p. 452).

La position du bouclier dans les tombes à inhumation :

Le bouclier, déposé en un seul exemplaire par tombe, est dans la majorité des cas placé sur le haut du corps du défunt, légèrement vers la droite, ou quelquefois à gauche. Le corps est ainsi positionné dans un espace vide créé entre le plateau du bouclier et le fond de la tombe¹²²⁰ (Fig. 121.A, p. 452).

¹²¹⁹ Le Forestier 2009, pp. 133-134.

¹²²⁰ Un bouclier était sur le corps d'un homme adulte inhumé dans une tombe de La Tène B2 à Glisy « Terre de la Ville – ZAC de la Croix de Fer » (Somme). À Deal « Mill Hill », *Middle Iron Age*, un bouclier en bois et bronze entier était placé sur la partie gauche du corps d'un homme de 30-35 ans inhumé seul. À Sutton Courtenay (Oxfordshire), la fouille d'une tombe du *Late Iron Age – Latest Iron Age* a révélé un *umbo* en fer d'un bouclier sur le tronc d'un homme inhumé, accompagné de restes humains brûlés dans une urne.

Une offrande aux divinités :

Comme pour d'autres pièces d'armement telles que les épées, on connaît également des dépôts de boucliers dans les sanctuaires, mais aussi en milieu humide¹²²¹ (environnement propice à une meilleure conservation), au cours du second âge du Fer gaulois et du *Iron Age* briton. Par exemple, le bouclier circulaire en bronze richement décoré découvert à Londres « Wandsworth » dans la Tamise, daté du II^e siècle avant J.-C. (Fig. 121.C, page suivante), ou encore celui découvert dans le même fleuve à « Battersea »¹²²², dont la datation varie selon les auteurs entre 350 et 50 avant J.-C.

- Les casques :

La découverte de casques en contexte funéraire est relativement exceptionnelle. On en compte qu'une dizaine issue des tombes des temps et territoires pris en compte¹²²³. Cette arme défensive peut trouver d'autre usage dans la tombe. En effet, rappelons qu'un casque en bronze a été utilisé comme contenant pour le dépôt de restes de crémation dans une tombe datée de 55-54 avant notre ère, mise au jour à Bridge, près de Canterbury (Kent)¹²²⁴.

¹²²¹ Lejars, In : Auxiette et *al.* 2012, p. 99.

¹²²² Stead 1985.

¹²²³ Nonant-le-Pin « La Garenne » (Orne), La Tène A, un casque dans une tombe à inhumation ; Ecury-sur-Coole « La Côte à Marne – Le Mont-en-Marne » (Marne), La Tène A – début La Tène B1, un casque en bronze dans une tombe à inhumation ; Somme-Tourbe « La Gorge Meillet » (Marne), début La Tène B1, un casque conique en bronze décoré de swastikas et de cocardes en perles de corail, déposé au pieds du défunt d'une « tombe à char » ; Berry « Le Terrage » (Marne), La Tène B1 – 1^{er} tiers de La Tène B2, un casque en bronze dans une tombe à inhumation ; Poses « Le Mesnil de Poses » (Eure), La Tène C2, un casque en fer ; Le Vaudreuil « Les Connnières » (Eure), La Tène C2 – La Tène D1, un casque dans une tombe à crémation ; Le Vaudreuil « Notre-Dame » (Eure), La Tène D, un casque dans une tombe à crémation ; Val-de-Reuil « ZAC des Portes – La Commière » (Eure), La Tène D, un casque en fer ; North Bersted (Sussex), 50 avant J.-C., un casque en bronze décoré de motifs « celtiques » possédant deux protège-joues également décorés.

¹²²⁴ Voir pp. 264 et 268.

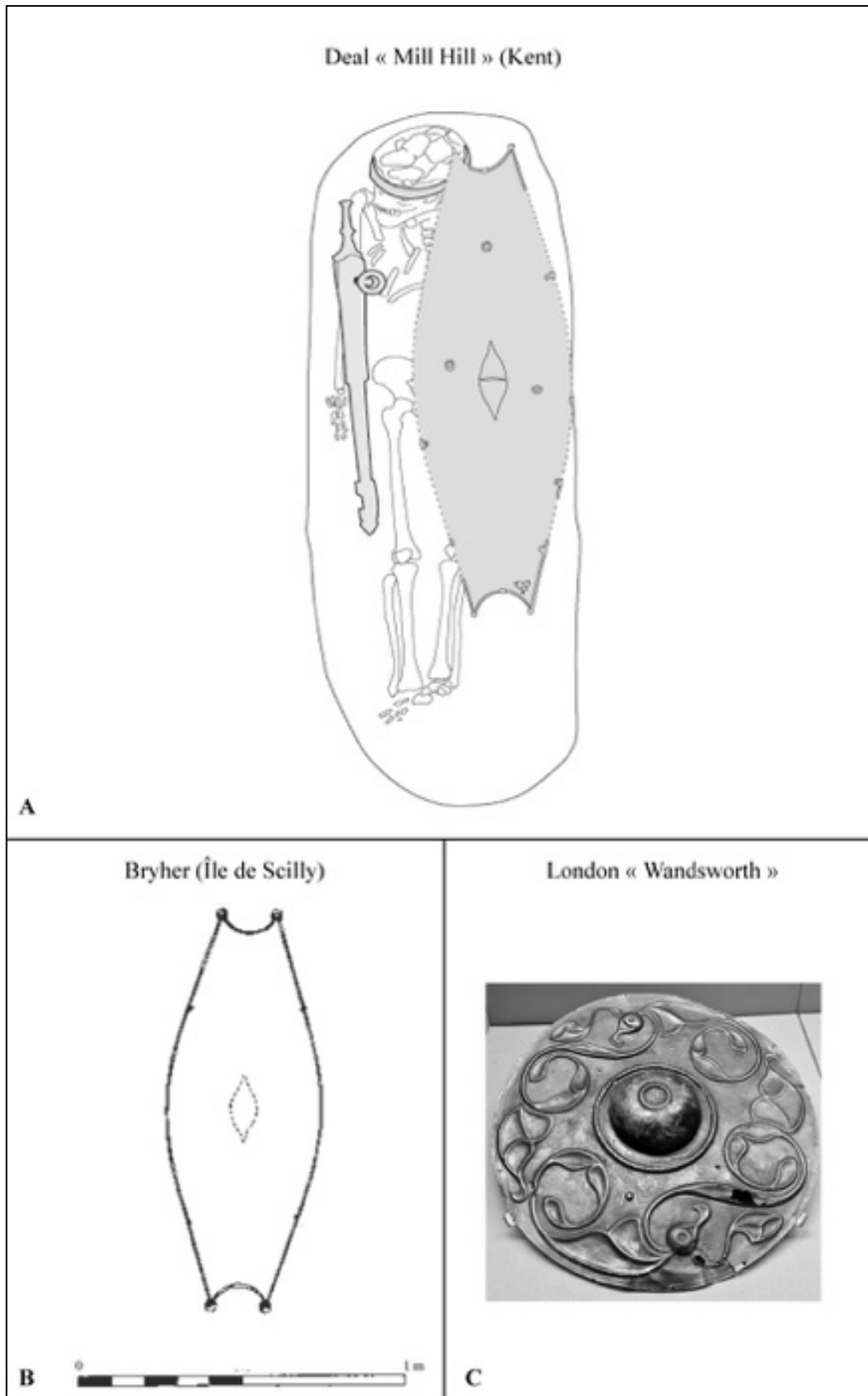


Figure 121. Exemples de boucliers britons – A. Deal « Mill Hill » (Kent), Middle Iron Age, tombe n°112 (Extrait de Fitzpatrick 2007a, p.300, Fig. 16.5) ; B. Bryher (Île de Scilly, Cornouailles), dessin de reconstitution du bouclier du Middle Iron Age (Extrait de Johns 2002-3, p.15, Fig.13 (modifiée)) ; C. Bouclier de Wandsworth, I^{er} siècle avant J.-C., conservé au British Museum (Cliché : É. Vannier)

- Les cuirasses :

Les cuirasses ou ceinturon en cuir sont anecdotiques dans les sépultures du second âge du Fer. Une probable cuirasse ou un large ceinturon en cuir, est connu dans la tombe à char T5002 datée de La Tène B2 de Roissy-en-France « La Fosse Cotheret » (Val-d'Oise)¹²²⁵. À Lacroix-Saint-Ouen « Parc Scientifique » (Oise)¹²²⁶, un ceinturon a été mis au jour dans une tombe à inhumation individuelle isolée datée de La Tène B. Une cotte de maille en fer¹²²⁷ a été découverte dans une tombe à crémation, datée entre 19 et 15 avant J.-C., du site de Colchester « Lexden » (Essex).

- La panoplie guerrière¹²²⁸ :

Nous venons de voir que les deux principales pièces d'armement déposés dans les tombes sont l'épée et la lance. La tombe du guerrier comprend rarement qu'une seule arme ou pièce d'armement et l'on voit généralement l'association d'au moins deux éléments. Cependant, on remarque que l'élément qui paraît le plus important de la personnalité guerrière des tombes de l'ouest, des deux derniers siècles avant notre ère, est l'épée. Elle a longtemps été le principal symbole de la puissance guerrière. Jusqu'à la période médiévale, on retrouve une individualisation ou une certaine personnification de cette arme. Dans de nombreux textes historiques et/ou

¹²²⁵ Ginoux et al. 2009, p. 214.

¹²²⁶ Talon et al. 1995.

¹²²⁷ Cunliffe 2005, p. 156 ; Fitzpatrick 2007b, p. 135.

¹²²⁸ La tombe n°112 du *Middle Iron Age*, « fondatrice » de l'ensemble funéraire de Deal « Mill Hill », accueillait un homme inhumé avec une épée dans son fourreau en bronze, avec le pommeau placé au niveau de la tête du défunt, et un bouclier en bois et bronze déposé sur son thorax. Sur le site de Fontaine-la-Mallet « Les Monts Trotins » (Seine-Maritime), occupé entre La Tène 2 et La Tène D1, la tombe à crémation n°1430 abritait une épée ployée dans son fourreau et une lance. À Vismes-au-Val « Le Bois des Dix-Sept » (Somme), deux tombes de guerriers de La Tène D1a ont été découvertes : l'homme de la sépulture n°3, âgé entre 30 et 40 ans, possédait une épée dans son fourreau, un bouclier ainsi qu'une javeline, et l'homme de la sépulture n°9, âgé entre 40 et 50 ans, était accompagné d'une épée dans son fourreau et d'une lance. En Vendée, à Petosse « Lelleton », une tombe à inhumation individuelle de La Tène D1 accueillait un homme possédant une épée dans son fourreau, un bouclier et une lance. À Ashford « Brisley Farm » (Kent), parmi les sépultures du *Late Iron Age*, la tombe B20 était celle d'un jeune homme était accompagné d'une longue épée en fer, d'une lance et d'un bouclier. Un autre jeune homme dans la tombe B19 avait une longue épée dans son fourreau avec des anneaux de suspension, une lance et un bouclier avec *umbo* en fer. À Owslebury (Hampshire), un homme de 40-50ans é été inhumé entre le *Late Iron Age* et le *Latest Iron Age*, avec une épée en fer, dans son fourreau en bois et cuir, possédant ses anneaux de suspension, ainsi qu'un bouclier avec *umbo* en bronze et une lance avec pointe en fer. L'homme de la tombe n°2666 de Southampton « Adanac Park » (Hampshire), contemporain de celui d'Owslebury, était inhumé avec une épée dans son fourreau en bois et ses anneaux de suspension, un bouclier et une lance. La tombe double de Sutton Courtenay datée entre le *Late Iron Age* et le *Latest Iron Age*, contenait des restes humains brûlés et un homme adulte inhumé avec une épée en fer avec ses anneaux de suspension et un bouclier déposé sur le haut de son corps. À Cottévrard « La Plaine de la Buaille » (Seine-Maritime), la sépulture à crémation st 130 du groupe n°3 installé à La Tène D2a, contenait une épée et un fer de lance déformés placés de part et d'autre de l'urne cinéraire.

légendaires, l'épée possède une identité propre, comme celle de Charlemagne nommée « Joyeuse » dans la Chanson de Roland, ou encore l'arme de Siegfried, dans l'Edda poétique, appelée « Nothung », ou bien évidemment, la célèbre épée du roi Arthur, « Excalibur ».

CONCLUSION :

Au vu des éléments inventoriés, on remarque que comme pour tous les éléments mobiliers, les régions des marges orientales (« Aisne-Marne » et nord de la Gaule Centrale) sont bien mieux documentées concernant les armes, particulièrement pour La Tène ancienne. On peut noter sept phases de changements dans les dépôts d'armes et pièces d'armement d'après les chronologies continentale et insulaire. Les éléments privilégiés, ainsi que les préférences dans les associations d'armes, paraissent quelque peu changer dans le temps et l'espace (Tableau XII, page suivante). On constate davantage de lances associées à des épées en fer au cours de La Tène ancienne. On voit une inversion en faveur des épées à partir du milieu du III^e siècle avant notre ère, qui semble perdurer jusqu'à la fin de la période. Concernant les éléments pouvant être vus comme secondaires, c'est-à-dire les boucliers et dans une moindre mesure les casques, on remarque que les premiers sont plus souvent déposés dans les sépultures au cours du dernier siècle précédent la fin de l'indépendance gauloise. Bien que le nombre de tombes insulaires s'accroisse à partir du II^e siècle avant notre ère, celles des porteurs d'armes sont toutefois bien plus rares qu'en Gaule.

<i>Tableau XII. Évolution des dépôts d'armes et de pièces d'armement</i>			
<i>Chronologie</i>	<i>Localisation</i>	<i>Associations et éléments privilégiés</i>	<i>Éléments secondaires</i>
La Tène A	Zone « Aisne-Marne » bien documentée ; peu de données dans l'Ouest	Lance + Épée + Poignard	Bouclier ou Casque (éléments rares)
La Tène B1	Baisse générale des dépôts d'armes et pièces d'armement	Lance + Épée + Poignard	Bouclier ou Casque
La Tène B2	Davantage de dépôts dans les territoires du Nord-Ouest continental (demeurant néanmoins en faible nombre)	Lance + Épée	Bouclier
La Tène C1 / <i>Middle Iron Age</i>	Légère baisse du nombre d'armes et pièces d'armement dans les tombes ; Apparition de rares dépôts dans les tombes insulaires	Épée + Lance	Bouclier
La Tène C2 / <i>Middle Iron Age</i>	Continuité dans la diminution des dépôts d'armes	Épée + Lance + Bouclier	Casque
La Tène D1 / <i>Middle Iron Age – Late Iron Age</i>	Augmentation des dépôts d'armes dans l'Ouest continental et le Sud insulaire	Épée + Lance + Bouclier	Poignard
La Tène D2 – début de la période gallo-romaine / <i>Late Iron Age – Latest Iron Age</i>	Baisse progressive du nombre d'armes, d'abord sur le continent puis sur l'île (baisse du nombre d'installations de sépultures indigènes)	Épée	Lance et/ou Bouclier

4. LES CHARS, LES ÉLÉMENTS DE CHAR ET LES PIÈCES DE HARNACHEMENT ÉQUESTRE

Les nombreuses « tombes à char » laténiennes des régions de la Champagne et des Ardennes françaises et belges ont depuis longtemps intéressé les archéologues. Certaines sépultures de l'Ouest continental contiennent des pièces de chars ou des éléments de harnachement équestres, mais celles-ci sont relativement peu nombreuses (Fig. 122, page suivante). Dans « l'Aisne-Marne », Jean-Paul Demoule (1999) en a dénombré cent-cinquante datées de La Tène ancienne¹²²⁹. On sait aussi que dans le Nord de la Champagne, dans la région des plateaux schisteux ardennais, des sépultures à char de plus petites dimensions étaient connues lors de la phase de transition entre les deux âges du Fer¹²³⁰, qu'Anne Cahen-Delhaye (1995) séparent en deux sous-groupes : un premier au nord-est de la province du Luxembourg dit « culture de l'Hunsrück-Eifel »¹²³¹, et un second groupe méridional en Champagne. Ces cultures à l'est du complexe atlantique sont caractérisées par cette tradition des « tombes à char » jusqu'au IV^e siècle avant J.-C.

¹²²⁹ Demoule 1999, p. 169.

¹²³⁰ Lambot, Verger 1995, p. 21.

¹²³¹ Haffner 1976; Cahen-Delhaye 1995 ; Lejars, Metzler 1996, p. 236.

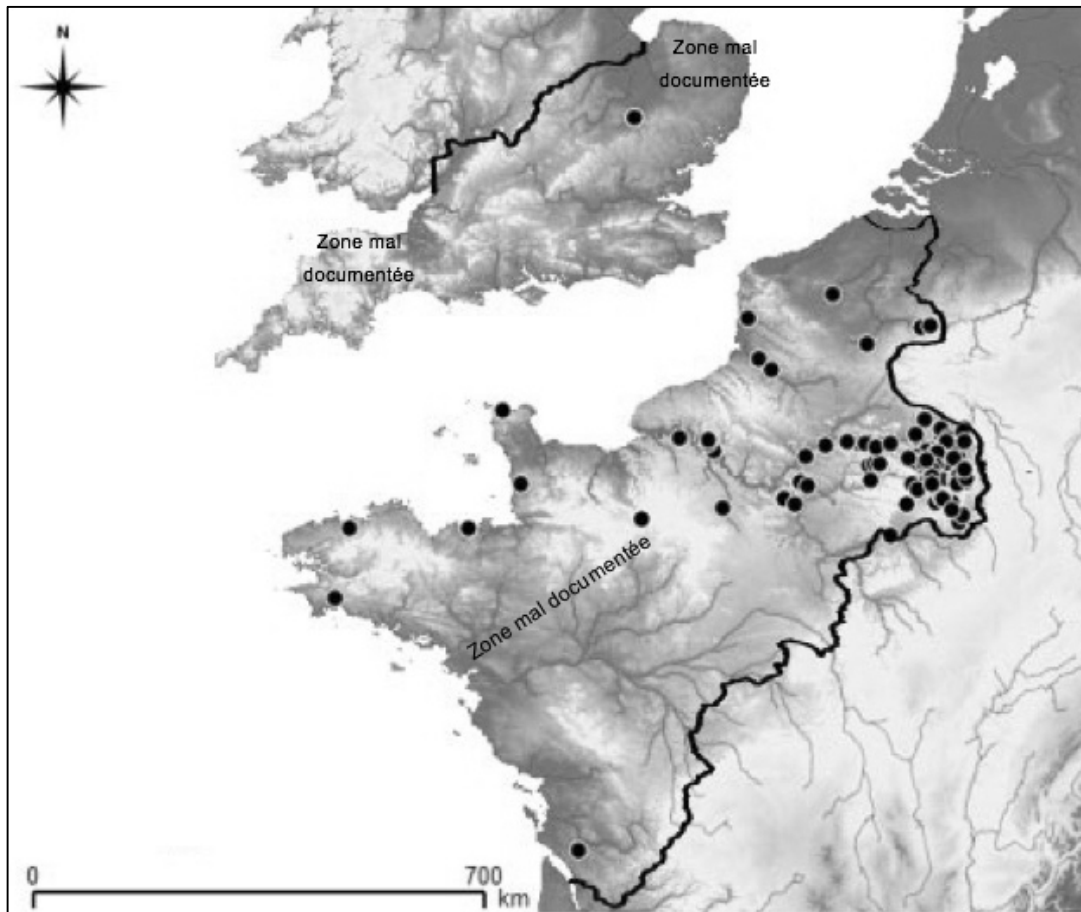


Figure 122. Carte de répartition des éléments des chars, éléments de char et pièces de harnachement équestre au second âge du Fer / Iron Age

- Les tombes à char de la « culture d'Arras » :

En Bretagne insulaire, on connaît la « culture d'Arras »¹²³², identifiée dans l'est et le nord du comté actuel du Yorkshire, au nord-est de la limite de la zone d'étude. Elle est caractérisée par des tombes à inhumation individuelles sous des *tumulus* encadrés d'enclos, dont certaines contiennent un char à deux roues, souvent démonté, pour la plupart datées les II^e et I^{er} siècles avant J.-C. (*Middle Iron Age – Late Iron Age*).

La plus ancienne tombe rattachée à la « culture d'Arras » est située à Driffield « Cowlan » (East Riding of Yorkshire)¹²³³ et est datée du début du IV^e siècle avant J.-C. Les trois sépultures à char du site éponyme d'Arras sont datées entre 300 et 100 avant J.-C. Des lieux funéraires du *Middle Iron Age* sont compris comme appartenant

¹²³² Cunliffe 2004, p. 42, 78; Cunliffe 2005, pp. 84-85; Fitzpatrick 2007b, pp. 124-127; Webley 2015, pp. 135-136; Harding 2016, p. 224.

¹²³³ Cunliffe 2005, p. 84.

à la même tradition : à Garton Slack et à Wetwang Slack (Fig. 123.A, p. 460)¹²³⁴. Mais une grande majorité des lieux funéraires de la « culture d'Arras » sont datés du *Late Iron Age* : à Bugthorpe, Burton Fleming « Opposite Agram Lane », Eastburn, Grimthorpe, Kirkburn, North Grimston, Rudston et South Cave. Ce type de tombe à char britanniques sont plus rares à la fin de la période d'indépendance. À Garton Station, une tombe individuelle isolée à inhumation, datée du *Latest Iron Age*, accueillait un homme accompagné d'un char à deux roues démonté (Fig. 123.B, p. 460), dont les éléments ont été déposés contre les parois de la fosse sépulcrale, ainsi qu'une épée et un bouclier.

Les tombes à char de la « culture d'Arras » sont souvent interprétées comme des témoignages d'une immigration venue du continent¹²³⁵. Ces sépultures britanniques nous rappellent en effet les traditions attestées aux V^e et IV^e siècles avant J.-C. au sein des groupes culturels connus entre l'Aisne et le Rhin. Cependant, Leo Webley (2015) précise que même si des mouvements de populations sont envisageables : « [...] *it is likely to have been on a small scale* »¹²³⁶. D'autres éléments sont en faveur d'une adaptation régionale d'une coutume étrangère, comme la position des corps, souvent fléchis sur le côté (comme à Garton Station, Grimthorpe, Kirkburn et Rudston), caractéristique des tombes insulaires, ou encore la présence de mobilier local¹²³⁷ (poterie et armes, ou miroirs en bronze dans les tombes féminines). En outre, le nombre de « tombes à char » par lieu funéraire, la quantité et la variété de mobilier observées dans les sépultures de « l'Aisne-Marne » sont sans commune mesure avec celles des tombes « d'Arras », souvent isolées, avec un mobilier moins varié, composé d'arme, de poteries et parure pour les hommes et d'éléments de toilette (miroir) et de quelques parure et poteries pour les femmes¹²³⁸. Peut-on parler de migrations ou d'influences dans les gestes funéraires entre des populations ayant établis des contacts de longue date au cours des deux âges du Fer ? Les avis divergent selon les auteurs¹²³⁹. Nous pouvons y voir une appropriation locale de pratiques continentales anciennes connues des populations insulaires. Sachant que gaulois et britons partagent des croyances communes, d'après les auteurs antiques¹²⁴⁰. On peut

¹²³⁴ Dent 1984.

¹²³⁵ Cunliffe 2005, p. 85.

¹²³⁶ Extrait de Webley 2015, p. 135.

¹²³⁷ Fouvez 2002, p. 35.

¹²³⁸ Fouvez 2002, p. 33.

¹²³⁹ Fouvez 2001, p. 86.

¹²⁴⁰ Voir la citation de Tacite, p. 42.

également envisager qu'ils puissent adopter les mêmes éléments matériels pour exprimer une même symbolique sans penser nécessairement à une migration de population. Pour étayer cette hypothèse ouverte, nous pouvons mentionner un site plus au nord, en Écosse, à Newbridge¹²⁴¹, à l'est d'Édimbourg, où une tombe à inhumation isolée datée du V^e siècle avant notre ère contenait un char à deux roues, complet, déposé entier (comme ceux de la « culture Aisne-Marne ») et non démantelé (contrairement aux chars démontés de la « culture d'Arras » du Yorkshire).

¹²⁴¹ Carter et *al.* 2010.

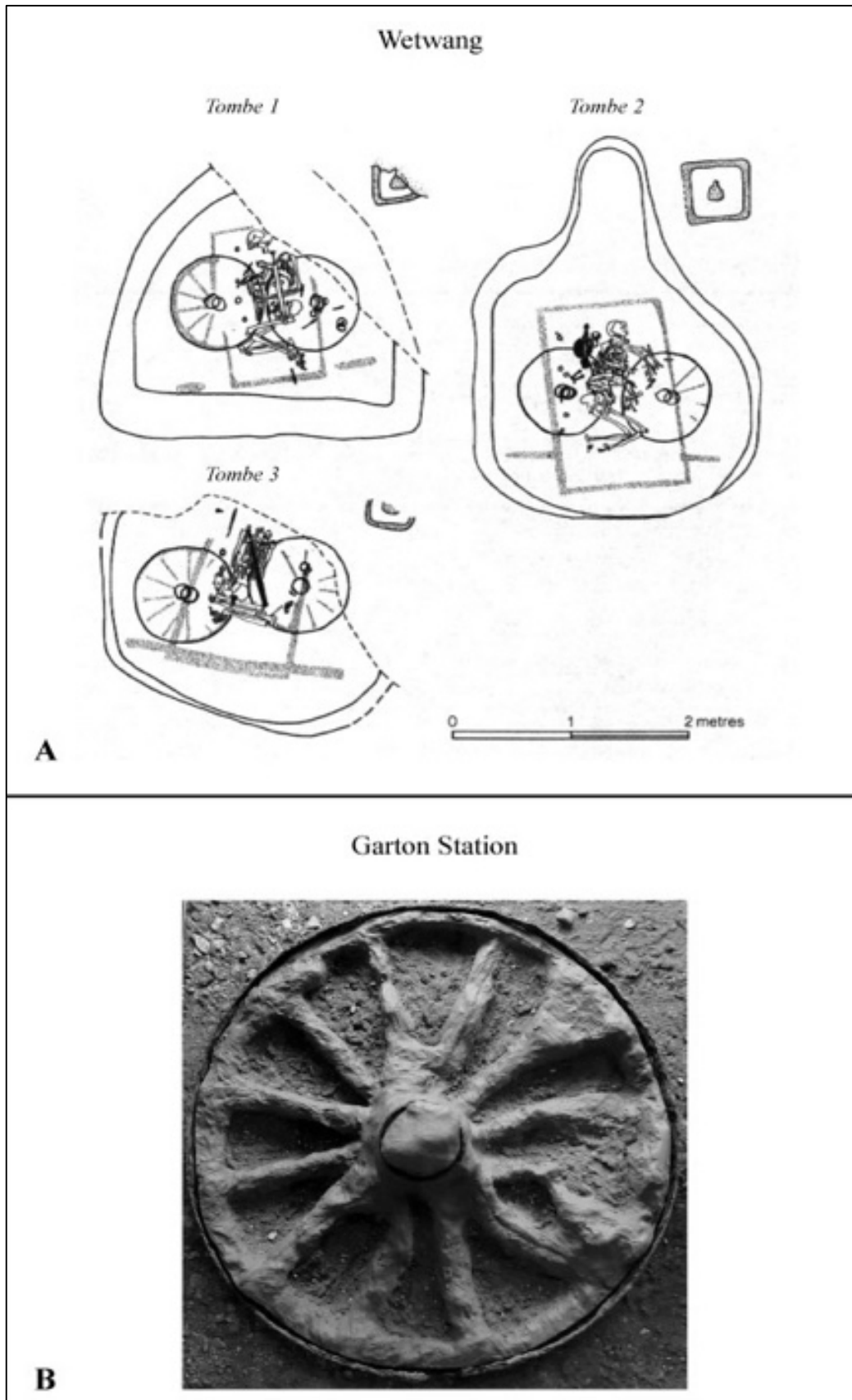


Figure 123. Exemples de tombes à char de la « culture d'Arras » du Yorkshire – A. Wetwang, Middle Iron Age (Extrait de Cunliffe 2005, p.547, Fig. 20.3 (modifiée)) ; B. Une des deux roues du char de Garton Station, British Museum (Cliché : É. Vannier)

- Les chars :

Les « tombes à char » accueillent hommes et femmes¹²⁴². Les enfants pouvant être présents dans ce type de tombes y sont généralement accompagnés d'adultes¹²⁴³. On note un cas rare d'un immature inhumé seul avec un char, il s'agit de la tombe de Sémide « La Tomelle aux Mouches » (Ardennes). Cette sépulture pillée, datée de la transition entre La Tène A2 et La Tène B1, accueillait le corps d'un enfant de 10 ans¹²⁴⁴. Les adolescents masculins peuvent eux bénéficier du dépôt d'un char dans leur sépulture¹²⁴⁵.

Près d'une quarantaine de tombes à char à deux roues datées entre le Hallstatt D3 et La Tène B1, est connue dans la partie « Aisne-Marne ». Quelques rares exemples sont connus à l'ouest de cette zone :

À Orval « Les Pleines » (Manche)¹²⁴⁶, une tombe à inhumation de La Tène C1 contenait un char entier à deux roues, d'un mètre de diamètre chacune. La fouille de la tombe a permis de mettre au jour deux cerclages de roues, des bandages en fer, des clavettes bimétalliques portant un décor anthropomorphe fait de trois visages, des plaques en bronze décorées de guirlandes de esses, des bouterolles à décor côtelé, ainsi que d'autres éléments métalliques permettant de suspendre l'essieu à la caisse du char. À Mesnil-Esnard « Route de Darnétal – Rue Jean Bréant » (Seine-Maritime), au sein d'un ensemble de 45 tombes à crémation de La Tène D1, une « *tombe à char a également été mise au jour* »¹²⁴⁷. Au Plessis-Gassot « Bois Bouchard » (Val-d'Oise)¹²⁴⁸, un char à deux roues ainsi que deux mors en fer, des harnais et six anneaux de joug en bronze ont été découverts dans la sépulture à inhumation masculine n°1004, datée du milieu de La Tène B2. À Roissy-en-France « La Fosse Cotheret » (Val-d'Oise)¹²⁴⁹, la tombe à inhumation n°5002 contenait un char à deux roues ainsi qu'une paire de mors et un passe-guide. La sépulture du site n°1002

¹²⁴² Bucy-le-Long « La Héronnière » (Aisne), 1 femme âgée entre 18 et 29 ans, sépulture n°114 ; Arras (East Riding of Yorkshire), tombe dite « Lady's Barrow » (sépulture féminine contenant un char à deux roues, complet mais démonté).

¹²⁴³ Lambot, Verger 1995, p. 21.

Bouy « Les Varilles » (Marne), La Tène A2, 1 homme et 2 enfants, tombe n°1885 (Joffroy, Bretz-Mahler 1959, p. 26).

¹²⁴⁴ Lambot, Verger 1995 ; Demoule 1999, pp. 169, 171-172, 175.

¹²⁴⁵ Bouqueval « Le Fossé à Deux Gueülles » (Val-d'Oise), La Tène B2, 1 adolescent âgé entre 13 et 15 ans.

¹²⁴⁶ Delrieu 2009, pp. 25-26 ; Lepaumier et al. 2010.

¹²⁴⁷ Extrait de Delrieu 2009, p. 38.

¹²⁴⁸ Lefeuvre 2011, p. 20.

¹²⁴⁹ Lejars 2005.

renfermait les vestiges métalliques richement décorés d'un autre char à deux roues : des cerclages, des mors, des pièces de harnachement et une applique circulaire en bronze décorée d'une série de créatures fantastiques enchaînés, de trois dragons et de nodules, appelée « dôme aux dragons ».

- Les éléments de char et les pièces de harnachement équestre :

Si les dépôts de véhicules entiers et d'éléments de chars ne sont pas répandus dans les tombes de la « province médio-atlantique » du second âge du Fer, on connaît des dépôts de pièces de chars et de harnachement équestre, particulièrement à partir du III^e siècle avant notre ère dans des sépultures à crémation continentales¹²⁵⁰. Ces éléments sont des clavettes d'essieu métalliques, des pièces de suspension, des mors, des jougs, des phalères et des passe-guides.

¹²⁵⁰ Ergué-Armel « Kerancoët » (Finistère), transition 1^{er} – 2nd âge du Fer, 1 clavette en fer dans une urne cinéraire ; Nonant-le-Pin « La Garenne » (Orne), La Tène A, pièces de harnachement équestre en cuir, tombe à inhumation ; Bouqueval « Le Fossé à Gueülles » (Val-d'Oise), La Tène B2, clavettes d'essieu, 2 mors et 13 phalères, tombe à inhumation n°3, et 1 cornière ajourée en bronze, 1 clavette d'essieu, 1 garniture de stabilisation et 1 bandage de roue, tombe à inhumation n°11 ; Nanterre « La Sablière Hubert », La Tène B2, pièces de char, tombes à inhumation ; Verneuil-en-Halatte « Le Tremblay » (Oise), La Tène B2 ; 1 mors, tombe à inhumation ; Bouqueval « longchamp » (Val-d'Oise), La Tène B2 – La Tène C1, éléments de char, tombes à crémation ; Nanterre « Avenue Jules Quentin » (Hauts-de-Seine), La Tène B2 – La Tène C1, garnitures métalliques, 2 mors et des jougs, tombes à inhumation ; Cambridge « Newham Croft » (Cambridgeshire), *Middle Iron Age*, éléments de char et pièces de harnachement, tombe à inhumation masculine ; Paris « Jardins du Luxembourg » (Paris), La Tène C1, clavettes, tombe à inhumation ; La Calotterie « La Fontaine aux Linottes » (Pas-de-Calais), fin La Tène C1 – début de la Tène D1, 2 mors, tombe à crémation st. 604 ; Abbeville « La Sole de Baillon » (Somme), La Tène C1 – La Tène D2b, clavettes en fer, tombe à crémation ; Bouchon « Le Rideau Miquet » (Somme), 200 – 100 avant J.-C., 1 mors en fer et des phalères en fer, tombes à crémation ; Leval-Trahegnies (Hainaut), La Tène C2b, anneaux de rênes, clavettes et 1 paire de goupilles d'essieu avec des têtes ornées d'un masque anthropoïde, tombe à inhumation ; Hordain « ZAC La Fosse à Loups – Chemin des Culs tous nuls » (Nord), La Tène C2 – La Tène D1, 1 passe-guide en bronze, 1 joug décoré, 2 mors en fer, 1 mors en bronze et 2 clavettes, tombe n°4020 ; Marcilly-sur-Eure « La Croix du Breuil » (Eure), 175-120 ou 150-100 avant J.-C., bandages de roues et pièces de suspensions, tombe à crémation individuelle isolée ; Belbeuf « Inglemare » (Seine-Maritime), La Tène D, frettes de roues, mors et éléments d'attache ornés de représentations de bovidés ; La Mailleraye-sur-Seine « Forêt de Brotonnes » (Seine-Maritime), La Tène D1, 6 mors de chevaux, tombes à crémations ; Urville-Nacqueville « Les Dunes » (Manche), La Tène D1, 1 pièce de harnachement en os, tombe à crémation ; Estinnes-au-Mont (Hainaut), La Tène D1b évoluée, 1 passe-guide, tombe à crémation isolée double d'un adulte et d'un enfant ; Lacroix-Saint-Ouen « Le Prieuré » (Oise), La Tène D2, éléments de harnais, tombe à crémation.

CONCLUSION :

Le dépôts funéraire d'un char entier n'est pas caractéristique des territoires atlantiques. Cette pratique est bien renseignée dans les zones de la frange est continentale (« Aisne-Marne » et dans une moindre mesure en Île-de-France) et dans les marges nord occidentales (« culture d'Arras » dans le Yorkshire). Remarquons que ces deux régions correspondent à des territoires « frontières » entre la « province médio-atlantique », et le complexe nord-alpin à l'est (« Aisne-Marne ») et la zone nord-atlantique au nord-ouest (« Arras »).

Les tombes à inhumation ou à crémation qui nous intéressent peuvent aussi renfermer des éléments de char et des pièces de harnachement (essieu, mors, joug, *etc.*). Si la symbolique du char peut être la même entre les populations de la « province médio-atlantique » et leurs voisins, il semble que sa manifestation n'a pas les mêmes proportions et matérialisation.

5. LES OUTILS

« Les haches en pierre et les lames de silex, que l'on a trouvées un peu partout, ne sont en rien d'autre que des offrandes qui accompagnaient les morts. »

Extrait d'Inge Dreecken et Walter Schneider, *Trésor Légendaire des Pays d'Europe, Légendes de la Mer du Nord et de la Baltique, Vieilles histoires de l'île*, Gründ, Paris, 1978, p. 178.

Les outils, pouvant être rattachés à l'*instrumentum* (éléments fonctionnels de la vie quotidienne), sont relativement rares dans les sépultures étudiées. On peut en rencontrer dans des tombes masculines et féminines. Les couteaux et les haches seront regardés dans ce chapitre bien qu'ils puissent être compris différemment des autres éléments tels que les outils artisanaux, agricoles ou encore de médecine. Ces deux premiers objets peuvent avoir deux fonctions : outils utilisés quotidiennement ou armes offensives. Pour comprendre l'usage que les populations britonnes et gauloises faisaient de ces éléments il faudrait observer d'éventuels traces d'usures et/ou des vestiges infimes de matériaux sur leurs parties tranchantes. Ces données sont très exceptionnelles. Leur étude n'est donc pas envisageable à échelle macroscopique. En incluant couteaux et haches, on distingue cinq catégories d'outils (d'après un échantillon comprenant 143 objets) :

- Couteaux (60%) ;
- Outils artisanaux (22%) ;
- Haches (9%) ;
- Outils agricoles (7%) ;
- Instruments médicaux (2%).

- Les couteaux :

La répartition chronologique des couteaux indique une prédominance de leur dépôt au début de la période laténienne dans les tombes à inhumation des franges orientales de la zone d'étude. Néanmoins, quelques exemples sont connus dans les sépultures à crémation armoricaines du II^e siècle avant J.-C., ainsi que dans les tombes à crémation du Nord-Ouest continental et du Sud-Est insulaire. Les couteaux sont déposés autant dans des tombes à crémation qu'à inhumation, majoritairement dans

celles d'hommes adultes, mais ils peuvent parfois être présents dans une moindre mesure dans des tombes de femmes ou d'enfants. Comme les épées, un seul exemplaire de couteau est généralement présent par sépulture.

Des couteaux à viande :

Lors de l'association d'un couteau et de morceaux de viandes et/ou de vaisselle associée à la consommation d'aliments solides¹²⁵¹, on peut penser à une fonction de couteau à viande¹²⁵², servant lors d'un repas funéraire. On peut lire dans l'article consacré au site de Sainte-Geneviève-des-Bois « La Ronce » (Loiret), publié par Pierre-Yves Milcent et Christophe Moulherat (2000), que la tombe centrale du Hallstatt D3 contenait un morceau de porc et un couteau qui « [...] *a pu servir d'ailleurs à découper le morceau d'épaule de suidé.* »¹²⁵³

Le couteau : outil ou arme ? :

Comme nous l'avons évoqué plus haut, le couteau peut servir d'outil dans la vie quotidienne mais aussi d'arme offensive. Les analyses des traces d'usures sur les lames de couteaux et les formes des objets permettent de distinguer les couteaux des poignards. Comme par exemple dans la tombe n°25 de Ciry-Salsogne « Les Grévières » (Aisne) qui contenait un couteau et deux poignards¹²⁵⁴.

¹²⁵¹ Gournay-sur-Aronde « Le Parc » (Oise), La Tène C1, 1 couteau était situé sur une écuelle (crémation isolée) ; Allonville « Le Coquingnard » (Somme), La Tène C2a, 1 lame de couteau en fer et restes d'un porc (crémation n°3 d'un homme adulte) ; Cizancourt « La Sole des Galets » (Somme), La Tène D1a, 1 grand couteau en fer et des poteries, sur le sol de la tombe à crémation n°3 d'un enfant âgé de 7 à 13 ans.

¹²⁵² Issenmann, Le Clézio 2013, p. 70.

¹²⁵³ Extrait de Milcent, Moulherat 2000, p. 306.

¹²⁵⁴ Demoule 1999, p. 263.

- Les haches :

Les dépôts de haches sont peu fréquents dans les sépultures des territoires et temps étudiés. On en compte seulement une dizaine dans l'inventaire réalisé¹²⁵⁵. Les haches peuvent aussi être considérées et/ou utilisées comme outils ou armes offensives. Elles sont parfois présentes dans des tombes de porteurs d'armes¹²⁵⁶. Les haches inventoriées sont majoritairement en fer mais on connaît également un exemple de hache en silex dans la tombe n°58 du site de Fère-en-Tardenois « Sablonnières » (Aisne), installé entre La Tène A1 et le début de La Tène B1.

Un objet hérité ? :

À Colchester « Lexden » (Essex), une tombe du secteur « Lexden D », datée entre 15 avant et 25 après J.-C., contenait une hache de l'âge du Bronze moyen. Cette sépulture masculine renfermait notamment un médaillon d'Auguste en argent et des amphores grecques et italiennes. Andrew Fitzpatrick (2010) a écrit à propos de cette sépulture :

*« Cette tombe représente peut-être l'enterrement d'un roi, client de Rome, qui a été mis au tombeau accompagné des symboles de l'autorité romaine qu'Auguste lui aurait accordé au moment de son accession au trône. Un autre élément de sa généalogie réside dans le dépôt dans la tombe d'une hache à talon de l'Âge du bronze moyen. »*¹²⁵⁷

Cet objet ancien peut exprimer la volonté de témoigner d'un héritage, de l'appartenance à un groupe, une lignée, sans doute prestigieuse et reconnues, asseyant ainsi une légitimité certaine et non contestable. On peut aussi y voir dans le domaine du funéraire le souhait de s'assurer sa place dans un autre monde auprès de ses ancêtres.

¹²⁵⁵ Saint-Jean-Trolimon « Kerveltré – Parc-ar-Menhir » (Finistère), La Tène A1, 1 hache ; Sarry « La Croix de l'Épine – Le Tabur – Le Poirier Doland » (Marne), La Tène A2, 1 hache, inhumation n°24 ; Plessis-Gassot « Bois Bouchard » (Val-d'Oise), milieu de La Tène B2 – La Tène C1, 1 hache ; Orval « Les Pleines » (Manche), La Tène C, 1 hache ; Normée « La Tempête » (Marne), La Tène C1, 1 hache, inhumation n°6 ; Bois-Guillaume « Les Bocquets » (Seine-Maritime), La Tène C2 – La Tène D1, 2 haches en fer ; Mailleraye-sur-Seine « Forêt de Brotonnes (Seine-Maritime), La Tène D1, 2 haches en fer, tombes à crémation ; Bucy-le-Long « Le Fond-du-Petit-Marais » (Aisne), La Tène D1, 1 hache en fer, crémation n°2, et 1 hache en fer et 1 couteau en fer, tombe n° 274 ; Hartennes-et-Taux « Le Plan de la Croix Rouge » (Aisne), La Tène D1, 1 hache en fer, crémation isolée.

¹²⁵⁶ Acy-Romance « La Noue Mauroy » (Ardennes), La Tène C2 – La Tène D1b classique, 1 hache, 1 épée en fer dans son fourreau, 1 bouclier et 1 couteau, tombe n°12.

¹²⁵⁷ Extrait de Fitzpatrick 2010, p. 25.

- Les outils artisanaux :

Les outils artisanaux, relativement rares dans les tombes étudiées, peuvent s'inscrire dans cinq types d'activités :

- La couture (aiguille, alêne et fusaïole) ;
- La coupe et le travail du bois (agrafe à bois, émondoir, molette, tranchet et scie) ;
- La forge (pince de forgeron et marteau) ;
- La pêche (hameçon) ;
- Les outils « multifonctionnels » de la vie quotidienne (poinçon et pierre à aiguiser).

Le trousseau de la couturière :

Toutes les fusaïoles connues proviennent de sépultures féminines de « l'Aisne-Marne », et sont datées entre La Tène A et La Tène C1. On constate la même localisation spatiale et répartition chronologique pour les aiguilles. Mais on notera toutefois un exemplaire d'aiguille perforée dans une des tombes du site d'Harlyn Bay « St Merryn » (Cornouailles), occupé entre le *Middle Iron Age* et la période britto-romaine. Une alêne en fer, ayant pu servir à travailler et percer du cuir, a été découverte dans la tombe n°307 de la Tène D1, à Bucy-le-Long « Le Fond-du-Petit-Marais » (Aisne).

La coupe et le travail du bois :

Les agrafes en bois sont spécifiques au travail de charpente, menuiserie ou ébénisterie. Un seul exemplaire est connu dans la sépulture à crémation n°7 de Breuil-le-Sec « Le Bois » (Oise), datée du début de La Tène C1. Les scies et les émondoirs découverts dans les tombes renvoient au bûcheronnage. Le dépôt de ces objets est très anecdotique. On connaît un émondoir a été mis au jour à Bois-Guillaume « Les Bocquets » (Seine-Maritime), dans la tombe à crémation n°615, contenant également un couteau, un fer de hache, trois poinçons ou ciseaux, un tranchet et un tige métallique. Le rassemblement de ces éléments dans une même tombe pourrait laisser penser à l'outillage d'un artisan du bois (bûcheron, charpentier ou menuisier). Mais on voit aussi dans cette sépulture des instruments telle que des précelles, un rasoir et une paire de force. S'agit-il d'une tombe de médecin ? Les scie, haches et couteaux peuvent également être utilisés en chirurgie pour des amputations, et les objets

coupants tels que les précelles, rasoirs, ciseaux, forces peuvent servir d'outils chirurgicaux, de même que les tranchet et tiges utiles pour des ablations. Une autre scie est également accompagnée d'instruments médicaux, dans une des sépultures de Colchester « Stanway » (Essex). Nous verrons plus loin que d'autres sépultures contiennent des outils rappelant des actes médicaux.

L'outillage du forgeron :

Deux types d'outils rappellent le travail de la forge : les pinces de forgeron et les marteaux. La tombe à crémation n°31 de Raillencourt-Sainte-olle (Nord), contenait une paire de pinces de forgeron, une pointe de lance, un couteau, des éléments de parure, des poteries, deux seaux, des ustensiles de feu et de la vaisselle métallique. D'autres pinces de forgeron ont été découverts à Marquion « L'Épine » (Pas-de-Calais). Les marteaux peuvent avoir différents usages (outil ou arme). Les rares exemplaires rencontrés sont déposés dans des sépultures contenant des armes, comme à Somme-Tourbe « La Gorge Meillet » (Marne) ou Whitcombe Farm (Dorset).

La pêche :

Un seul hameçon a été enregistré à Vasseny « Au-dessus du Marais – Dessus des Groins » (Aisne), dans une tombe à char de La Tène B1.

- Les outils « multifonctionnels » de la vie quotidienne :

Plusieurs objets peuvent être utilisés pour diverses activités artisanales ou dans le quotidien. Les poinçons pouvant être utilisés en orfèvrerie, dans la fabrication de poteries, dans le travail du cuir, pour l'écriture ou la gravure, *etc.* ; seuls quatre poinçons sont inventoriés. La pierre à aiguiser sert à l'entretien des lames métalliques. Seuls deux objets sont connus à Pernant (Aisne) et à Saint-Georges-lès-Baillargeaux (Vienne). On constate qu'elles sont dans des tombes possédant des dépôts d'objets tranchants ou coupants : épées, couteaux et rasoirs. Ces outils ont pu servir à aiguiser les lames avant leur dépôt et/ou seront utilisés par le mort dans son autre monde.

- Des trousseaux funéraires :

On constate que les associations de différents outils ou instruments constituent de véritables trousseaux correspondant à une activité artisanale. L'observation de leur position regroupée dans la tombe permet de comprendre qu'ils sont parfois déposés

ensemble dans des sacs ou étuis. Par exemple, dans la tombe à inhumation masculine isolée de Saint-Georges-lès-Baillargeaux « Varennes » (Vienne), une pierre à aiguiser était associée à des rasoirs. Julie Le Ray (2013) écrit :

*« Leur dépôt possible dans un contenant en matériau périssable est suggéré par leur position nettement regroupée, mais rien ne permet de l'affirmer. »*¹²⁵⁸

- Les outils agricoles :

Les objets liés au travail de l'agriculteur et du meunier sont peu nombreux dans les sépultures étudiées (7% de l'outillage inventorié). Ils sont majoritairement déposés dans des tombes d'adultes au cours de toute la période traitée, mais on connaît également des exceptions dans des tombes d'enfants.

Les outils de moisson et récolte :

Trois types d'outils rappellent la culture du champ et la récolte ou plus précisément la coupe de végétaux : les serpes, faucilles et cisailles. Les quatre serpes connues sont issues de tombes d'adultes datées entre La Tène C1 et La Tène D2. Il est intéressant de noter qu'à Beaufort-en-Vallée « Les Hauts Champs » (Maine-et-Loire), une tombe de La Tène D2 contenait une épée et une serpe, toutes deux mutilées. On peut alors penser que cet outil est là considéré comme une arme potentielle et subit le même sort que l'épée. Comme nous l'avons vu dans différents chapitres précédents, les raisons de ces mutilations peuvent être multiples : rendre inutilisable un objet personnel, protéger la tombe d'un éventuel pillage, se protéger d'un retour du défunt, punir le mort, etc. Seulement deux faucilles sont inventoriées et associées à des couteaux¹²⁵⁹. Une paire de cisailles en fer est connue, à Hertford Heath (Hertfordshire), dans une tombe datée entre 30 et 15 avant J.-C., contenant aussi un couteau en fer.

Le moulage ou le broyage du grain :

On connaît trois types d'objets utilisés par le meunier : la meule, le broyeur et le grattoir. Peu de meules sont connues et l'on constate qu'elles accompagnent généralement des adultes, mais elles sont aussi quelquefois rencontrées dans des sépultures

¹²⁵⁸ Extrait de Le Ray 2013, p. 50.

¹²⁵⁹ Cizancourt « La Sole des Galets » (Somme), La Tène D1a, tombe d'un enfant ; Winchester « Battery Hill » (Hampshire), *Late Iron Age – Latest Iron Age*, 1 couteau et 1 faucille (positionnés de part et d'autre du corps du défunt), tombe masculine individuelle isolée.

d'enfants, comme c'est le cas de celle mise au jour à Esvres-sur-Indre « Vaugrignon » (Indre-et-Loire). On peut aussi voir meule et grattoir ensemble, comme à Plaudren « Les Grandes Routes » (Morbihan), où le défunt de la tombe à crémation n°10, de La Tène D1b, était accompagné d'une meule, d'un grattoir en silex et d'un grattoir sur lame en quartz. Les grattoirs peuvent trouver d'autres usages, notamment pour gratter l'argile fraîche d'une poterie¹²⁶⁰. Un seul broyon est connu dans la tombe n°410 de « La Héronnière » à Bucy-le-Long (Aisne) contenant également une fusaïole.

Outils fonctionnels ou objets symboliques ? :

Bien que le nombre d'objets liés à l'agriculture soit limité dans les sépultures qui nous intéressent, on constate qu'ils sont davantage présents dans les tombes de La Tène ancienne situées dans les franges orientales continentales, et à partir de la seconde moitié du II^e siècle avant J.-C. dans les terres du Nord-Ouest. Les outils agricoles renvoient bien évidemment à la culture du grain, mais illustrent aussi symboliquement l'abondance des récoltes d'une terre productive. Nathalie Ginoux (2007) précise qu'aux II^e et I^{er} siècles avant notre ère, la Gaule du Nord connaît une « [...] *mise en valeur de ses terres dans le cadre d'une spécialisation et d'une intensification de la production agricole* [...] »¹²⁶¹. Ces propos nous orientent vers une interprétation des dépôts de ces outils comme éléments illustrant l'idée de richesse matérielle et du développement de savoirs techniques, lors d'une période marquée par une importante expansion et spécialisation des productions agricoles, symbolisés par ces objets dans des sépultures de personnages rattachés, factuellement ou non, à l'abondance et la fertilité des cultures.

- Les instruments médicaux :

Les outils liés à la chirurgie médicale sont exclusivement rencontrés dans des tombes masculines. Les deux instruments spécifiquement rattachés à la médecine sont les scalpels et les précelles¹²⁶². Quatre tombes à crémation individuelles contiennent ce type d'outils dans l'inventaire réalisé¹²⁶³ (Fig. 124 et 125, pp. 471 - 472).

¹²⁶⁰ Par exemple un grattoir a été mis au jour dans une niche creusée dans une tombe féminine de La Tène A1 à Beine-Nauroy « L'Argentelle » (Marne).

¹²⁶¹ Extrait de Ginoux 2007, p. 67.

¹²⁶² Dilly 2002, pp. 185-186.

¹²⁶³ Trousses de médecins : Tartigny « Le Chemin du Moulin » (Oise), La Tène C1, « *scalpels-précelles* » (Paris 1998, pp. 316-317), pinces à épiler et des rasoirs, tombes à crémation n°4 et 5 ; Bois-Guillaume « Les Bocquets » (Seine-Maritime), La Tène C2/D1, 1 scalpel, 1 rasoir, 1 serpe en fer, 1 émondoir en

Des personnages importants :

Ces sépultures pouvant être comprises comme celles de « médecins »¹²⁶⁴ sont attribuées à des prêtres¹²⁶⁵, autrement dit aux druides qui, rappelons-le, sont les personnages les plus importants des sociétés gauloises¹²⁶⁶. Ces tombes sont effectivement les premières des sites funéraires où elles sont installées concernant les quantité, diversité et rareté des éléments mobiliers qu'elles contiennent. Les objets de la tombe de Colchester « Stanway » ont conduit Andrew Fitzpatrick (2007a) à l'interpréter comme celle d'un des individus qui « [...] *had been the client kings of Rome or were related to them* [...] ». En se référant aux écrits de Philip Crummy¹²⁶⁷, l'auteur britannique précise que les tiges ou bâtons métalliques suggèrent un rôle dans des rites magiques autant que dans l'exercice de la médecine :

« *However, there is also a set of what might be divination rods that suggests the role of magic as well as medicine.* »¹²⁶⁸

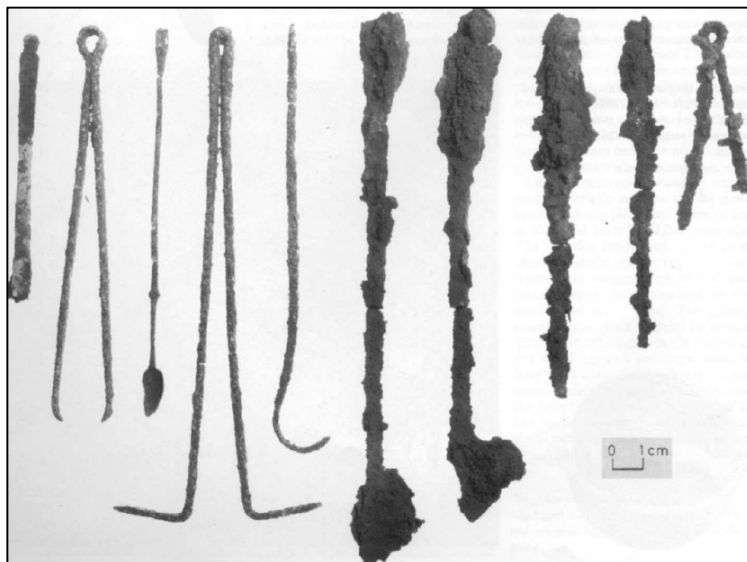


Figure 124. Instruments médicaux de la tombe de Colchester « Stanway » (Essex) (Extrait de Crummy 1996-7, p. 6)

fer, 1 hache en fer, des poinçons ou ciseaux, 1 tranchet et 1 couteau, tombe à crémation n°615 ; Colchester « Stanway » (Essex), 40 – 60 de notre ère, 14 instruments de médecine (scalpels, scie, crochets, aiguilles, pinces et sondes) dans une boîte en bois mais aussi 11 poterie (de Gaule et d'Espagne), 1 bol en verre, 1 casserole, 1 bol en alliage cuivreux, des fibules, 1 perle, 8 anneaux en alliage cuivreux, 1 plateau de jeu et des tiges métalliques.

¹²⁶⁴ Sharples 2014, p. 146 ; Harding 2016, p. 173.

¹²⁶⁵ Brunaux 1996, p. 10.

¹²⁶⁶ César, « *La Guerre des Gaules* », VI, 13-14.

¹²⁶⁷ Crummy 1996-7.

¹²⁶⁸ Extrait de Fitzpatrick 2007a, p. 305.

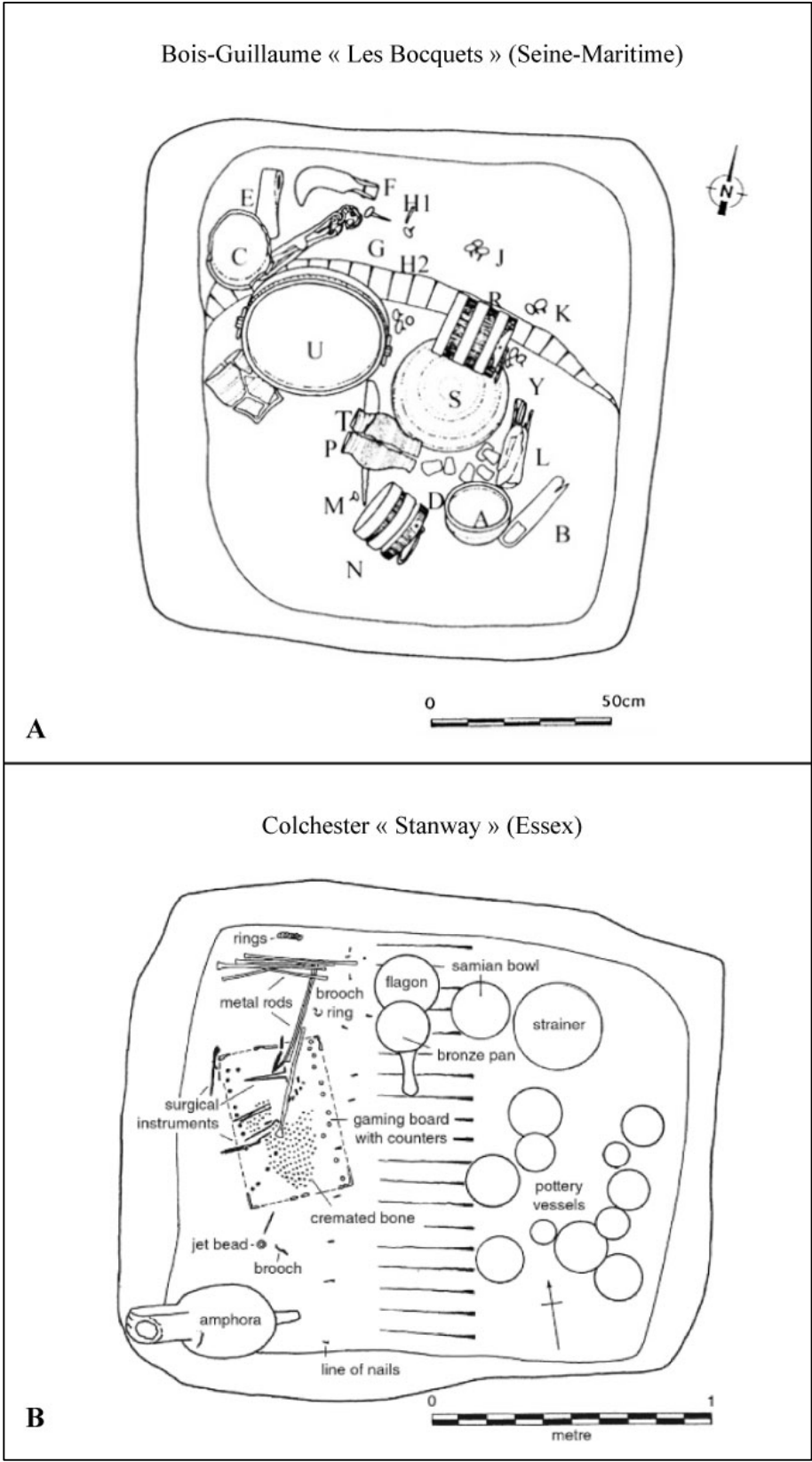


Figure 125. Tombes de médecins – A. Bois-Guillaume « Les Bocquets » (Seine-Maritime), La Tène C2/D1, sépulture à crémation n°615 (Extrait de Baray 2011, p. 328, Fig. 11) ; B. Colchester « Stanway » (Essex), 40-60 de notre ère, sépulture à crémation n°2 (Extrait de Harding 2016, p. 147, Fig. 5.6)

6. LES INSTRUMENTS DE TOILETTE

« On emploie aussi le savon inventé dans les Gaules pour rendre les cheveux blonds : il se prépare avec du suif et des cendres ; le meilleur se fait avec des cendres de hêtre et du suif de chèvre ; il est de deux sortes, mou et liquide. »

Extrait de Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle, Tome Second*, traduction d'Émile Littré, Firmin – Didot et C^{ie}, Paris, 1877, p. 282

Ces objets sont vus comme des éléments symboliques d'un certain statut ou fonction sociale du défunt¹²⁶⁹. Les ustensiles de toilette découverts dans les tombes peuvent également être déposés après avoir servi à faire la toilette mortuaire du défunt¹²⁷⁰. Laissant penser à une visibilité du corps lors des funérailles et à l'importance accordée à l'apparence physique du défunt¹²⁷¹.

D'après les données inventoriées, on peut observer quatre grandes catégories d'instruments de toilette dans les tombes continentales étudiées (selon un échantillon de 102 objets) :

- Rasoir (37%) ;
- Paire de forces (30%) ;
- Pince à épiler (28%) ;
- *Scalptorium* (5%).

D'autres objets peuvent épisodiquement être rencontrés tels qu'un cure ongle, un cure oreille ou un peigne. Les miroirs en bronze sont caractéristiques des tombes insulaires et sont regardés séparément des autres ustensiles de toilette. Les données inventoriées et la carte de répartition des instruments de toilette gaulois et des miroirs britons illustrent deux zones :

- Nord de la Seine (pince à épiler, rasoir et paire de forces) ;
- Sud de l'île de Bretagne (miroir).

En regardant la répartition spatio-temporelle des instruments de toilette continentaux, on remarque que l'élément principal au V^e siècle est la pince à épiler, dans la zone de

¹²⁶⁹ Gaudefroy, In : Auxiette et al. 2012, p. 143.

¹²⁷⁰ Baray 2003, p. 256; Bonnabel 2012, p. 98.

¹²⁷¹ Harding 2016, p. 173.

« l'Aisne-Marne », particulièrement bien renseignée pour cette période. On voit une diminution générale des dépôts de ce type d'objets dans les régions documentées au cours du IV^e siècle. C'est à partir du III^e siècle que l'on voit des dépôts d'instruments de toilette plus fréquents dans les régions septentrionales avec un changement dans les types d'objets favorisés. On observe une préférence pour le rasoir, puis son association avec des paires de forces à partir du II^e siècle avant J.-C., et ce jusqu'au début du I^{er} siècle. Les instruments de toilette ne semblent plus accompagner les Gaulois dans la tombe à partir de la période de « La Guerre des Gaules ». Dans le sud de l'île de Bretagne, on voit des dépôts de miroirs en bronze décorés du milieu du I^{er} siècle avant J.-C. jusqu'à la fin de la période d'indépendance, au milieu du I^{er} siècle de notre ère.

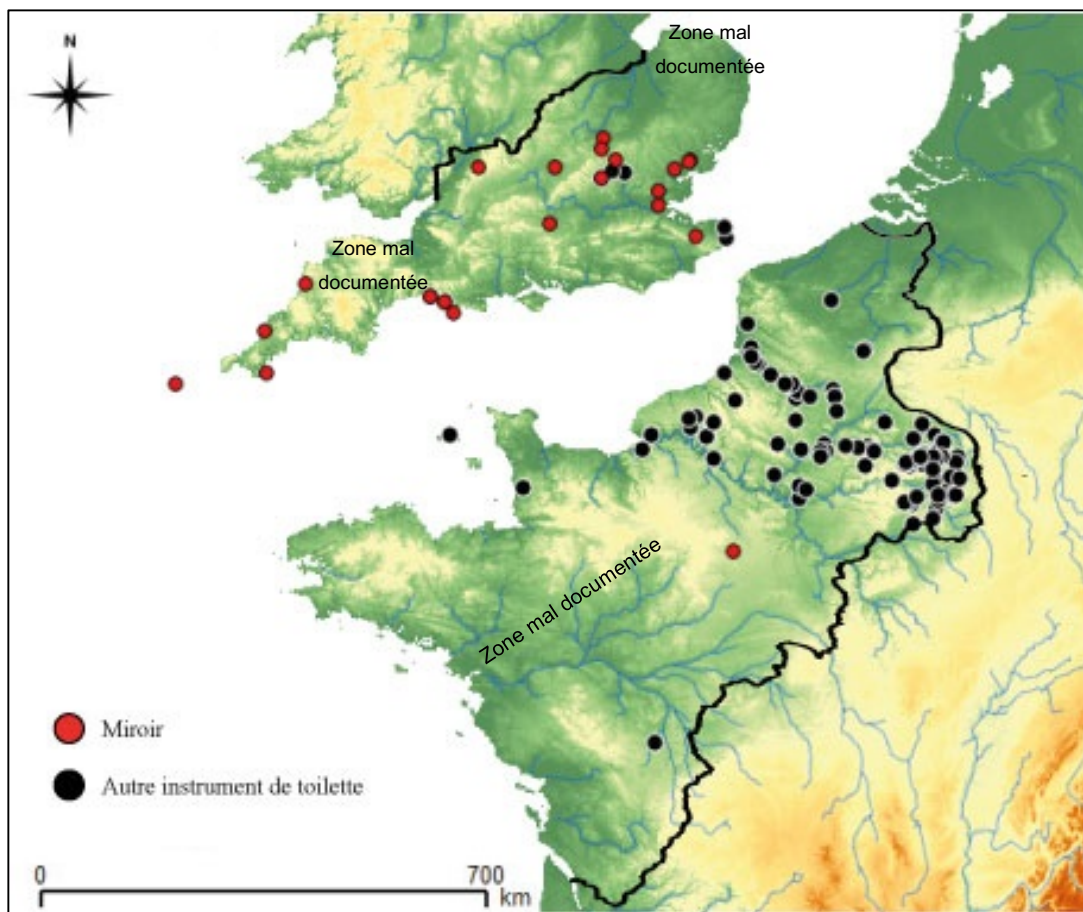


Figure 126. Carte de répartition des instruments de toilette du second âge du Fer / Iron Age.

- Les rasoirs :

Les rasoirs connus sont en fer et généralement « en croissant » ou de forme lunulaire, et possèdent des manches en matériaux périssables ou parfois en métallique. Ils sont les instruments de toilette les plus fréquents dans les tombes étudiées (37% de l'échantillon pris en compte), particulièrement dans le nord de la Gaule, entre les III^e et I^{er} siècles avant J.-C., dans les tombes masculines de porteurs d'armes¹²⁷². Dans certains cas, le rasoir est le seul élément rappelant la toilette à être déposé dans la tombe¹²⁷³.

- Les paires de force :

Les forces sont les instruments de toilette les plus caractéristiques des tombes du Nord-Ouest continental et deviennent l'objet de toilette privilégié à partir du II^e siècle avant J.-C. Elles peuvent parfois être déposées seules¹²⁷⁴, mais sont bien souvent accompagnées de rasoirs. Nous l'avons vu, ces objets peuvent aussi servir d'outillage. De rares tombes insulaires contenaient des paires de forces, toutes situées dans le comté actuel du Hertfordshire¹²⁷⁵.

- Les pinces à épiler :

Comme il est dit précédemment, les pinces à épiler proviennent majoritairement de tombes de la Tène ancienne située dans « l'Aisne-Marne ». Certaines sont connues, en nombre moindre, dans des tombes du II^e siècle avant J.-C. dans le nord-ouest de

¹²⁷² Roissy-en-France « La Fosse Cotheret » (Val-d'Oise), La Tène B2, 1rasoir et 1 paire de force, tombe à char et armes T1002 ; Orval « Les Pleines » (Manche), La Tène C1, 1 rasoir en fer et 1 paire de forces ; Plessis-Gassot « Bois-Bouchard » (Val-d'Oise), La Tène C1, armes, 1 trousse de toilette (1 rasoir et 1 paire de force), tombe à char n°1004 ; Marcelcave « Le Chemin d'Ignaucourt » (Somme), La Tène D1, 1 lance, 1 couteau, outils, poteries, 1 seau, 1 paire de forces et 1 rasoir en fer lunulaire, tombe n°9 ; Cottévrard « La Plaine de la Buaille » (Seine-Maritime), La Tène D2a, armes, 1 paire de forces et 1 rasoir en fer, tombe st. 130 ; Motteville « A150 : site 10 » (Seine-Maritime), La Tène D2, 1 rasoir, 1 paire de force et 1 pince à épiler, tombe d'un porteur d'armes.

¹²⁷³ Boves « La Forêt de Boves – stockage » (Somme), La Tène B2 – C1, 1 eul rasoir connu ; À Bois-Guillaume « Les Terres Rouges », 120 – 80 avant notre ère, un seul rasoir en fer à lame droite est inventorié, sans aucun autre instrument de toilette ou outil.

¹²⁷⁴ Challengeville « Les Essarts Varimpré » (Seine-Maritime), La Tène C2, 1 paire de forces, crémation ; Tréport « Chemin des Granges » (Seine-Maritime), La Tène C2b, 1 paire de forces, 1 jatte et 1 vase, tombe isolée ; Jaux « Le Camp du Roi » (Oise), La Tène D1a, 1 paire de force, tombe n°5 datée ; Eterpigny-Barleux (Somme), La Tène D1, 1 paire de forces, sans autres instruments de toilette, tombe à crémation.

¹²⁷⁵ Hertford Heath « Little Amwell », *Late Iron Age* et le *Latest Iron Age*, plusieurs paires de forces, tombe isolée à crémation ; St Albans « King Harry Lane », 15-10 avant et 43 après J.-C., plusieurs paires de forces, 2 tombes à crémation.

la Gaule¹²⁷⁶. Deux sites insulaires ont également révélé des pinces à épiler dans des tombes féminines du Dorset¹²⁷⁷.

- Les scalptoria :

Le *scalptorium* est un instrument métallique courbe, proche du strigile romain, et est utilisé lors de la toilette comme une sorte de racloir servant à nettoyer la peau, la débarrassant du savon, de la sueur, *etc.* Ces éléments sont très rares et les quelques exemplaires connus sont répartis dans la moitié est des territoires au nord/nord-est de la Seine. Les *scalptoria* inventoriés sont datés entre le Hallstatt D3 et La Tène B1, sauf une exception d'un élément plus récent à Hordain (Nord), dans une tombe datée entre La Tène C2 et La Tène D1.

- Les miroirs :

Les miroirs sont des objets typiquement britons. Ils sont faits de bronze et peuvent être richement décorés. La tradition des dépôts de miroir semble bien plus ancienne dans les régions du nord de l'île, notamment dans certaines tombes à char féminines de la « culture d'Arras », comme par exemple celle de Wetwang Slack (East Riding of Yorkshire)¹²⁷⁸, datée de 300 avant J.-C (Fig. 127.A, p. 478).

D'après la vingtaine de miroirs connus, on note que les premiers miroirs apparaissent isolément à la fin du *Middle Iron Age*, comme dans la tombe isolée de Bryher (Île de Scilly, Cornouailles) et la tombe féminine de Bridport « West Bay » (Dorset). La très grande majorité d'entre eux sont déposés dans des tombes installées entre le I^{er} siècle avant et le I^{er} siècle après J.-C., dans les comtés du Bedfordshire (Old Warden et Shillington – Pegston), de l'Essex (Billeray, Colchester « Barracks », Colchester « Lexden », Mucking et Rivenhall), du Hertfordshire (Aston (Fig. 127.C, p. 478) et St Albans), du Buckinghamshire (Dorton), du Hampshire (Latchmere Green), du Kent (Chilham Castle), des Cornouailles (Stamford Hill, St Kerverne (Fig. 127.B, p. 478) et

¹²⁷⁶ À Glisy « Terre de la Ville – ZAC de la croix de fer » (Somme), une tombe à crémation de La Tène C2 contenait une trousse de toilette comprenant une paire de force, un rasoir et une pince à épiler en fer. À Saint-Gatien-des-Bois « Le Vert Buisson » (Calvados), une tombe à crémation de la Tène D1 contenait une pince à épiler en bronze. La fouille de la tombe isolée de Bourdainville « Route de Varvannes » (Seine- Maritime), datée de La Tène D1, a révélé une pince à épiler en fer ainsi que des éléments de parure et des restes d'animaux brûlés.

¹²⁷⁷ La tombe féminine de Bridport « West Bay », installée entre 81 et 83 avant J.-C., contenait une pince à épiler ainsi qu'un miroir. À Portesham « Manor Farm », la femme de sépulture n°502 datée entre 25 et 40 de notre ère possédait deux pinces à épiler en bronze ainsi qu'un miroir également en bronze.

¹²⁷⁸ Fitzpatrick 1996, p. 67.

Trethallen Farm), du Dorset (Portesham et Portland) et du Gloucestershire (Birdlip). Comme les épées et les boucliers, certains miroirs britons ont été déposés en milieu humide, et sont contemporains de ceux découverts en contexte funéraire, comme le miroir en bronze décoré, daté entre 50 avant et 50 après J.-C., découvert dans une tourbière à Balmaclellan (Dumfries and Galloway), dans le sud-ouest de l'Écosse (Fig. 127.D, p. 478).

Un objet féminin :

Nous l'avons évoqué précédemment, la sépulture isolée de Bryher contenant un miroir (objet féminin) et des armes (attributs masculins) a engendré discussions et divergences concernant la détermination du genre du défunt, sachant que le sol acide de l'île a endommagé les restes humains. La possibilité d'une tombe double renfermant un homme et une femme est aujourd'hui envisagée. On pourrait aussi penser à un homme armé inhumé avec un miroir. En l'absence d'études possibles et en présence de la confirmation des dépôts de miroirs dans les tombes de certaines femmes dont le sexe biologique a pu être identifié, nous confirmerons donc le caractère (exclusivement) féminin de ces objets.

Un miroir gaulois :

Un seul miroir est inventorié sur le continent, à Chartres (Eure-et-Loir) parmi les vestiges mobiliers dispersés autour des urnes cinéraires de six sépultures à crémation, datées entre 60 et 20 avant J.-C. Séverine Fissette (2014) écrit à propos de ces restes et éléments mobiliers déversés dans la tombes :

« Ces épandages ont livré des ossements animaux, parfois non brûlés, du mobilier céramique, dont certaines pièces sont brûlées, ainsi que des objets métalliques (clous de fer, fragments de miroir en alliage cuivreux, monnaies ...). »¹²⁷⁹

¹²⁷⁹ Fissette 2014, p. 55.

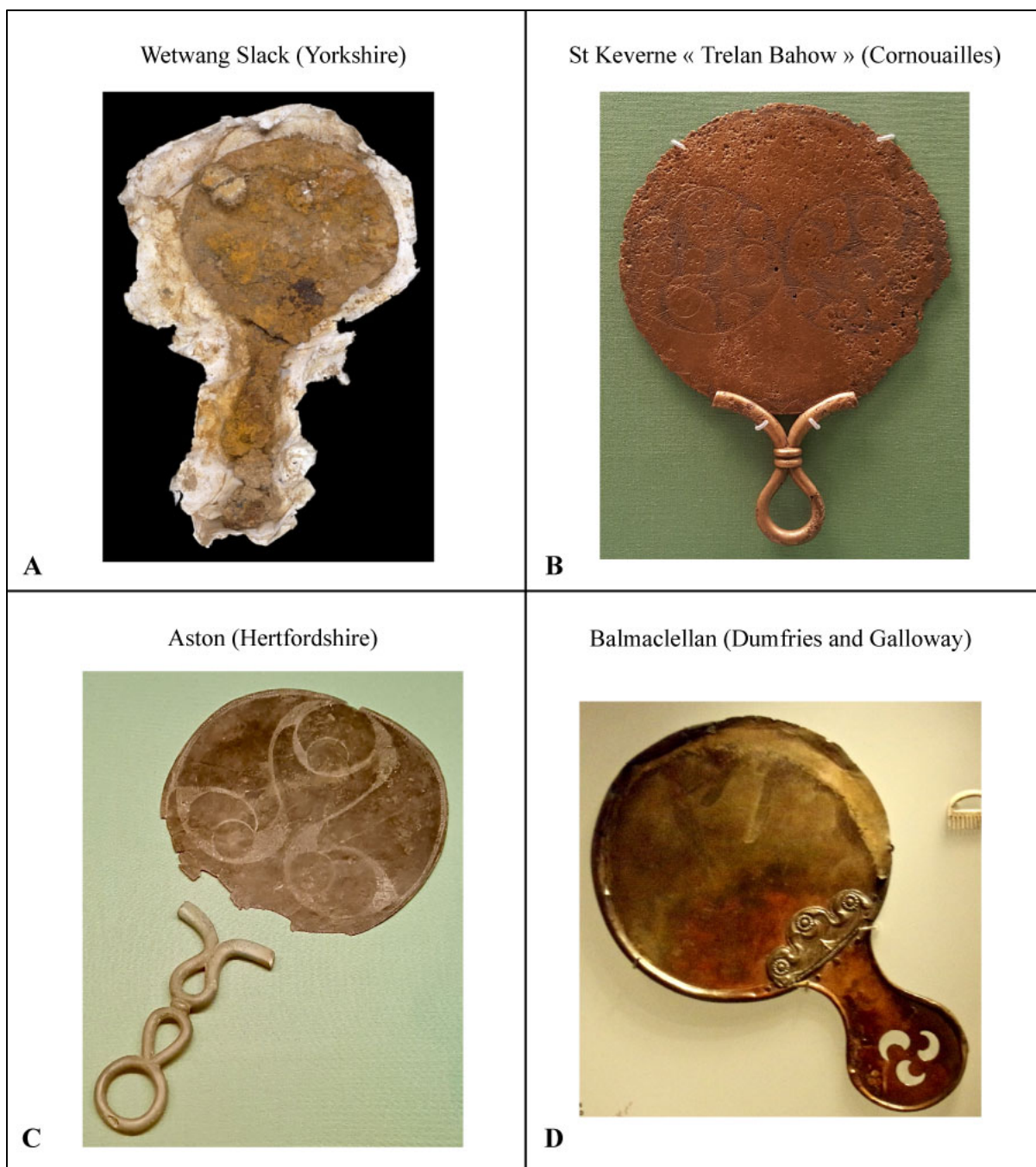


Figure 127. Miroirs en bronze britons – A. Wetwang Slack (East Riding of Yorkshire), 300 avant J.-C., conservé au British Museum (Cliché extrait de <http://celticmirrors.org/> (page web publiée le 7 septembre 2012)) ; B. St Kerverne « Trelan Bahow » (Cornouailles), 120 – 80 avant J.-C., British Museum (Cliché : É. Vannier) ; C. Aston (Hertfordshire), 50 avant – 50 après J.-C., British Museum (Cliché : É. Vannier) ; D. Balmaclellan (Dumfries and Galloway, Écosse), 50 avant – 50 après J.-C., National Museum of Scotland (Cliché : É. Vannier)

- Le peigne :

Un seul peigne est inventorié, dans la tombe féminine n°257016 de Gateway sur l'île de Thanet (Kent).

- Le cure-ongle et le cure-oreille :

À Welwyn Garden City (Hertfordshire), un cure ongle a été découvert dans une des tombes à crémation datées de 50 à 25 avant J.-C. La tombe féminine à inhumation individuelle n°502 mise au jour à Portesham « Manor Farm » (Dorset), datée entre 25 et 40 de notre ère, contenait un trousseau de toilette composée de deux pinces à épiler en bronze et une cure oreille en alliage cuivreux attachés ensemble à un anneau, ainsi qu'un miroir décoré.

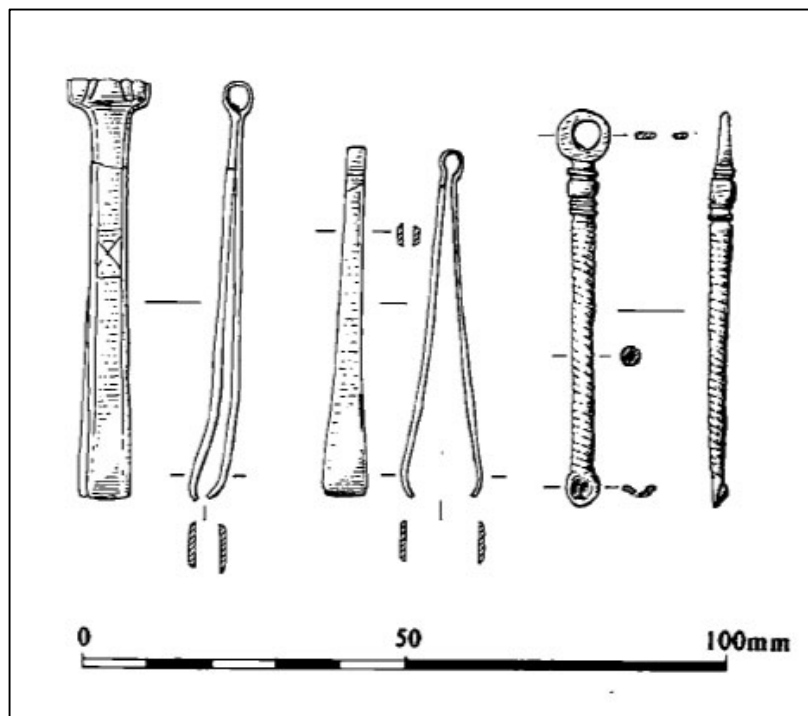


Figure 128. Trousseau de toilette de la tombe de Portesham « Manor Farm » (Dorset) : paires de pinces à épiler et cure oreille, 25 – 40 de notre ère (Extrait de Fitzpatrick 1996, p. 57, Fig. 4)

CONCLUSION :

Les instruments déposés dans les tombes constituent des trousse de toilette parfois très complètes¹²⁸⁰. On peut voir ces éléments attachés à des anneaux ou reconnaître les traces de leurs contenants en matières périssables.

L'étude des instruments de toilette montre une différenciation genrée dans le choix du dépôt de ces objets. Les rasoirs sont ainsi déposés dans les tombes masculines, notamment celles de porteurs d'armes et les miroirs accompagnent les femmes britanniques. On constate également une préférence pour certains instruments en des temps et des territoires différents.

Tableau XIII. Évolution des dépôts d'instruments de toilette

<i>Chronologie</i>	<i>Territoires</i>	<i>Objets privilégiés</i>	<i>Objets secondaires</i>
V ^e siècle avant J.-C.	Zone « Aisne-Marne »	Pince à épiler	Rasoir
III ^e siècle avant J.-C.	Nord de la Seine	Rasoir	Paire de forces
A partir de la 1 ^{ère} moitié du II ^e siècle avant J.-C.	Nord de la Seine	Rasoir – Paire de forces	Pince à épiler
A partir de la 2 ^{nde} moitié du II ^e siècle avant J.-C. –	Nord de la Seine	Paire de forces + Rasoir	Pince à épiler
I ^{er} siècle avant - 1 ^{ère} moitié du I ^{er} siècle après J.-C.	Sud de l'île de Bretagne	Miroir	

¹²⁸⁰ Bois-Guillaume « Les Bocquets » (Seine-Maritime), une paire de forces portait des traces ligneuses témoignant de son dépôt dans un contenant en bois, tombe n°605 ; Tartigny « Le Chemin du Moulin » (Oise), 1 paire de force et 1 rasoir dans un étui en bois, tombe n°2 et 1 rasoir, 1 paire de force et 1 pince à épiler dans un probable sac en cuir ou en tissu, tombe n°5 ; À Saint-Georges-lès-Baillargeaux « Varennes » (Vienne), 3 rasoirs en bronze dans un contenant en matériaux périssables avec 1 pierre à aiguiser en grès.

7. LES RESTES D'ANIMAUX

« Ils entretenoient une grande quantité de bétail, & le nourriroient de leur chaffe, du lait & de la chair de leurs troupeaux. »

Extrait de Simon Pelloutier, *Histoire des Celtes, et particulièrement des Gaulois et des Germains, Depuis les Temps fabuleux, jusqu'à la Prife de Rome par les Gaulois*, Tome premier, Imprimerie de Quillau, Paris, 1771, p. 9

Les restes d'animaux¹²⁸¹ peuvent être découverts sous forme de morceaux des parties les plus porteuses de viandes¹²⁸², plus rarement d'animaux entiers¹²⁸³, ou encore d'os ou de dents transformés en élément de parure. Les dépôts d'animaux renvoient à l'idée de banquet funéraire¹²⁸⁴ partagée entre les vivants et/ou le(s) mort(s). Ces aliments constitueraient des vestiges de repas¹²⁸⁵, correspondant à la part du défunt et/ou d'un viatique¹²⁸⁶ offert pour son voyage jusque dans son autre monde. Les animaux sont évidemment plus représentés lors des deux phases et dans les deux régions les mieux documentées : les franges nord-est de la zone d'étude (« Aisne-Marne ») au V^e et IV^e siècles avant J.-C. et au nord-ouest de la Seine à partir du II^e siècle avant J.-C. La répartition spatiale des différents animaux au sein des tombes des territoires regardés, pour la totalité du second âge du Fer, montre que les restes d'animaux sont vus isolément, de manière éparse, dans les autres régions, au sud de la Seine et dans l'île. On note également une absence de ce type de dépôt dans les Cornouailles, hormis sur l'île de Scilly à l'extrême ouest de la péninsule britannique (Fig. 129, page suivante).

On peut distinguer les animaux selon quatre types (d'après un échantillon de 122 dépôts) : animaux à poils (84%), animaux à plumes (10%), animaux marins (3%) et les coquillages (3%). Les plus fréquents appartiennent à des espèces domestiques (89%), dont l'homme peut contrôler la reproduction¹²⁸⁷. Les autres, issus de la faune sauvage (11%), sont des animaux chassés, pêchés ou ramassés.

¹²⁸¹ Méniel, In : Baray 2004, pp. 189-196.

¹²⁸² Lambot, Verger 1995, p. 36.

¹²⁸³ Pearson 1999, p. 10.

¹²⁸⁴ Voir la définition p. 700.

¹²⁸⁵ Bats 2002, p. 285; Le Goff, In: Bonabel 2012, p. 76.

¹²⁸⁶ Voir la définition, p. 700.

¹²⁸⁷ Baray 2003, p. 272.

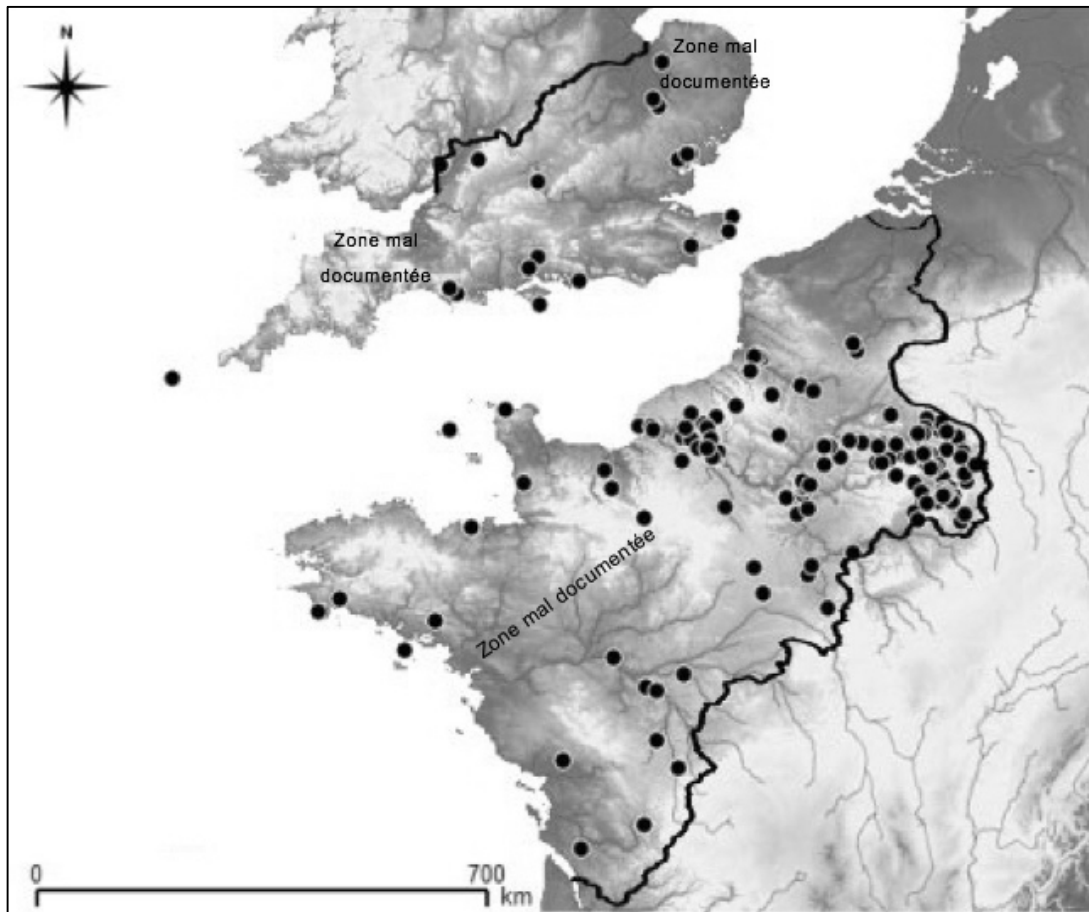


Figure 129. Carte de répartition des restes d'animaux au second âge du Fer ou Iron Age

- Les animaux domestiques (89 % des animaux, présents dans 108 espaces funéraires) :
- Suidés (39%) ;
- Ovicaprinés (21%) ;
- Bovidés (16%) ;
- Équidés (8%) ;
- Canidés (8%) ;
- Gallinacés et anatidés (8%).

Les suidés :

Le porc est l'animal roi des dépôts funéraires au cours des cinq siècles regardés, particulièrement dans la partie septentrionale des Gaules¹²⁸⁸, alors que son élevage est moins important que celui des bovidés et des ovicaprinés¹²⁸⁹.

Strabon dit dans son chapitre concernant les Gaulois (« Géographie », IV, 5) :

*« Ils se nourrissent de lait, de viandes de diverses sortes, mais surtout de viande de porc, fraîche ou salée. Les porcs ici n'étant jamais rentrés acquièrent une taille, une vigueur et une vitesse si grandes, qu'il y a du danger à s'en approcher quand on n'est pas connu et qu'un loup lui-même courrait de grands risques à la faire. »*¹²⁹⁰

Les données archéologiques confirment la préférence des Gaulois et Britons, pour la viande de porc jusque dans la tombe¹²⁹¹. Par exemple, à Bucy-le-Long « La Héronnière » (Aisne), où 598 morceaux de viandes ont été exhumés dont 55,9% de suidés, 28,3% de caprinés, 11% de bovidés et 4,8% de gallinacés¹²⁹². Le porc est parfois le seul dépôt animal reconnu dans la tombe¹²⁹³. Pour les animaux dont l'âge a été estimé, on remarque que les porcs, truies et verrats sont généralement de jeunes individus, entre 6 mois et 3 ans, sachant qu'un porc vit entre 10 et 15 ans. Les restes de suidés sont principalement des morceaux de viandes choisis. Les vivants offrent donc au mort une viande qu'ils auraient pu consommer bien plus tard. On peut aussi trouver des têtes de suidés, comme dans la tombe n°587 de Tournedos-sur-Seine (Eure), dans laquelle a été découvert un crâne de porc près de l'humérus droit du défunt inhumé entre de I^{er} siècle avant et 30 après J.-C. On connaît également des dépôts d'animaux entiers, bien que ceux-ci soient relativement rares¹²⁹⁴.

¹²⁸⁸ Méniel 2006, p. 169 ; Auxiette 2012, p. 29.

¹²⁸⁹ Auxiette 2012, p. 29.

¹²⁹⁰ Traduction de A. Tardieu, 1867.

¹²⁹¹ Saint-Riquier-en-Rivière « Au-Dessus du Val d'Aulnoy » (Seine-Maritime), morceaux d'un jeune porc de 6 mois, d'une truie et d'un verroat de 3 ans (crémation n°1), plusieurs morceaux d'une truie de 6 ans et d'un verroat de 4 ans (crémation n°2), et restes d'un verroat de 2 ans (crémation n°4) ; Portesham « Manor Farm » (Dorset), restes d'un jeune porc (inhumation n°502) ; Sainte-Geneviève-des-Bois « La Ronce » (Loiret), fin Hallstatt D3, 1 humérus et 1 omoplate d'un suidé déposés à côté d'une urne cinéraire métallique.

¹²⁹² Pommepuy et al. 2001.

¹²⁹³ Comme dans les tombes n°1002 et n°5002 de La Tène B2 mises au jour à Roissy-en-France « La Fosse Cotheret » (Val-d'Oise), mais aussi dans une tombe à inhumation isolée de La Tène ancienne à Feigneux « Le Fond de Feuillière » (Oise) (Blanchet 1983a.) ou encore à Latchmere Green (Hampshire), dans une tombe à crémation double de 50 avant J.-C.

¹²⁹⁴ La tombe isolée de Saint-Georges-Lès-Baillargeaux « Varennes » (Vienne), contenait un verroat entier de 3 ans déposé sur une banquette aménagée dans la partie nord de la fosse sépulcrale qui surplombait le défunt, ainsi qu'une truie de 3 ans installée aux pieds du mort. Un porc entier a également été découvert dans une tombe de Baldock « Wallington – The Tene » (Hertfordshire).

Les ovicaprinés :

Cette famille animale correspond aux moutons (ovins) et chèvres (caprins) qui, bien que différents, possèdent des affinités rendant quelquefois leur distinction difficile à déterminer¹²⁹⁵, selon le contexte de la découverte et l'état de conservation de leurs ossements fragiles. Cependant, d'après les publications consultées, il semblerait que les moutons soient bien plus fréquents que les chèvres. Mais ce constat repose uniquement sur le vocabulaire employé dans les écrits consultés, dans lesquels l'appellation de « moutons » peut parfois renvoyer à des ovicaprinés, dont la différenciation n'a pu être précisée. Comme pour les porcs, ils sont généralement déposés sous forme de morceaux de viandes choisis de jeunes individus¹²⁹⁶. Le mouton peut aussi occasionnellement être le seul animal dans la tombe¹²⁹⁷. Cet animal peut aussi être exceptionnellement déposé entier dans quelques sépultures¹²⁹⁸.

Les bovidés :

Comme d'autres animaux, le bœuf et la vache sont rencontrés dans les tombes et les sanctuaires. Patrice Méniel (2006) précise que l'on peut les distinguer en deux catégories¹²⁹⁹ : les jeunes animaux de boucherie et les individus âgés de plus de 6 ans pour les offrandes cultuelles dans les sanctuaires (Gournay-sur-Aronde, Saint-Just-en-Chaussée, etc.). Là encore on voit que se séparer d'un animal pouvant produire lait, viande et peau est une privation des vivants en faveur du mort. Luc Baray (2003) écrit que le bœuf est un animal domestique, « *symbole de richesse* »¹³⁰⁰, et « [...] est présent dans tous les grands mythes des peuples agricoles de l'Antiquité. »¹³⁰¹. En effet, le bœuf est rattaché à la notion de richesse et d'abondance dans de nombreuses cultures à travers l'Histoire. L'association du bœuf à l'idée d'abondance ou de richesse est également connue dans les récits et légendes des pays de l'Ouest européen,

¹²⁹⁵ Méniel 2006, p. 166.

¹²⁹⁶ À Beauvoir « Le Froid Mont » (Oise), 1 diaphyse d'humérus d'agneau sur les restes humains calcinés de la tombe n°1, et 1 morceau de train avant d'un mouton au niveau du bras gauche de la défunte de l'unique tombe à inhumation du site.

¹²⁹⁷ À Hailes « Ireley farm » (Gloucestershire), où la fouille d'une tombe à inhumation masculine a révélé des os de mouton.

¹²⁹⁸ À Litton Cheney « Pins Knoll » (Dorset), la tombe à inhumation n°5 renfermait les restes d'un mouton entier.

¹²⁹⁹ Méniel 2006, p. 171.

¹³⁰⁰ Extrait de Baray 2003, p. 272.

¹³⁰¹ *Ibid.*

comme par exemple le conte breton du bœuf d'or¹³⁰². Rappelons aussi que le bœuf est l'un des deux animaux tracteurs, avec le cheval, dans le thème mythologique des âges des Métaux composés de trois éléments : tracteur, transporté et véhicule¹³⁰³. Comme pour ceux des porcs et ovicaprinés, les restes de bovidés découverts dans les tombes étudiées correspondent à des morceaux de viandes de jeunes individus. Ils sont peu représentés dans les sépultures (16% des animaux domestiques pris en compte). Comme pour la majorité des dépôts d'animaux, les morceaux de bovidés sont d'abord visibles dans « l'Aisne-Marne » à La Tène ancienne et deviennent plus important au nord-ouest de la Seine et sur l'île de Bretagne au cours du II^e siècle avant J.-C., bien que leur nombre n'atteint pas celui connu dans l'est au début de la période, qui demeure néanmoins relativement faible.

Les équidés :

Le cheval est un animal de transport ou de travail, mais il est aussi associé au guerrier, à la royauté et au monde des dieux. Patrice Brun et Pascal Ruby (2008) écrivent que :

*« Le cheval est devenu l'animal emblématique des élites sociales des âges du Bronze et du Fer. »*¹³⁰⁴

Pour comprendre le rôle symbolique du cheval dans les représentations idéologiques des peuples d'Europe de l'Ouest, regardons les écrits de Claude Sterckx (2009) :

*« Plusieurs légendes celtes présentent la fécondation de la déesse-mère par le dieu-père comme une union difficile, à la fois sous forme humaine et sous forme équine. C'est là un thème qui se retrouve dans presque toutes les cultures indo-européennes anciennes et qui y a fondé des rituels d'investiture royale. »*¹³⁰⁵

Ces propos illustrent parfaitement la place importante de l'équidé dans le domaine religieux et spirituel, et son association à la figure royale. On sait que chez les Gaulois, la déesse Épona est figurée sous forme de jument¹³⁰⁶. On retrouve des représentations de chevaux sur les monnaies gauloises, qui peuvent être androcéphales, parfois ailés, seuls ou montés, ou encore accompagnés d'animaux

¹³⁰² Lomenec'h Gérard – *Contes fantastiques des pays celtes*, Éditions Terre de Brume, Bibliothèque Celte, Rennes, 2007, pp. 341-354.

¹³⁰³ Brun, Ruby 2008, p. 33.

¹³⁰⁴ Extrait de Brun, Ruby 2008, p. 34.

¹³⁰⁵ Extrait de Sterckx 2009, pp.223-224.

¹³⁰⁶ Powell 1980, p. 154 ; Chadwick 1987, p. 154 ; Persigout 1996, p. 65.

fantastiques, *etc.*¹³⁰⁷ Très peu de restes d'équidés sont connus en contexte funéraire et cultuel¹³⁰⁸, et moins d'une dizaine des sites inventoriés présentent des restes de chevaux. On comprend que l'importance et la position de cet animal au sein des sphères économique, sociale, culturelle et idéologique, ainsi que sa rareté en comparaison des autres animaux domestiques, n'autorisent que très exceptionnellement son sacrifice que ce soit en faveur des dieux ou des morts. Les chevaux ne sont pas inhumés avec leurs éléments de harnachement dans les tombes à char de la région « l'Aisne-Marne »¹³⁰⁹. On note toutefois des cas rarissimes de dépôt d'un cheval, comme dans la tombe à char de La Tène C1 mise au jour à Orval « Les Pleines » (Manche), qui contenait le crâne d'un étalon de 5-6 ans et un cheval âgé en position fonctionnelle devant le char¹³¹⁰. À Nonant-le-Pin « La Garenne », de nombreuses tombes à inhumation, datées de La Tène A, ont été mises au jour en 1929. Bernard Edeine et Claude Jigan (1985) précisent que :

« Parmi celles-ci, se trouvaient le squelette d'un cheval, les fragments d'un casque et les restes d'un harnachement en cuir. »¹³¹¹

Le cheval paraît plus fréquent dans les dépôts mortuaires et/ou votifs en silos que dans les sépultures « formelles »¹³¹². Lors de leur rare présence en contexte funéraire, on peut comprendre qu'ils accompagnent leurs maîtres dans la tombe pour un voyage vers un au-delà.

Les canidés :

Le chien était autrefois vu comme un animal bénéfique, gardien des hommes et de leurs secrets¹³¹³. Dans la légende de Cúchulainn, il est dit que trois sorcières, filles de Cailitín, amenèrent le héros irlandais à manger les restes d'un chien, le condamna ainsi à mort, car il lui est « [...] *interdit de consommer la viande d'un animal dont il porte le (sur)nom.* »¹³¹⁴.

¹³⁰⁷ Duval 1989a.

¹³⁰⁸ Méniel 2006, p. 173.

¹³⁰⁹ Demoule 1999, p. 172.

¹³¹⁰ Lepaumier et al. 2011, p. 327.

¹³¹¹ Extrait d'Edeine, Jigan 1985, p. 112.

¹³¹² Méniel 2001, pp. 11-14.

¹³¹³ Persigout 1996, p. 65.

¹³¹⁴ Extrait de Sterckx 2009, p. 95.

Les chiens sont rarement déposés dans les tombes et peuvent y être sous formes de morceaux de viandes consommables, mais ils sont aussi parfois offerts entiers¹³¹⁵.

Les gallinacés et anatidés :

Les animaux de la basse-cour, gallinacés (coq, poulet et poule) et les anatidés (oies), sont aussi rares que les chiens. On peut penser que la fragilité de leurs ossements ne permet pas une conservation à long terme, altérant l'observation des différentes espèces animales déposées dans les tombes. Les deux seuls sites ayant révélés des oies sont situés en Picardie¹³¹⁶. Les poulets sont plus fréquents, bien qu'en nombre limité, et ne sont jamais déposés seuls d'après les données inventoriées¹³¹⁷.

- Les animaux sauvages (11% des animaux, 13 espaces funéraires) :
- Oiseaux (38%) ;
- Coquillages (31%) ;
- Poissons (23%) ;
- Animaux unitaires (8%) : le lièvre, l'auroch, le cerf et le sanglier ;

La faune sauvage est inhabituelle tant dans le domaine funéraire que cultuel. Et l'on sait que même s'ils occupent une place peu importante dans l'alimentation gauloises, on en retrouve quelques traces dans les habitats¹³¹⁸. Luc Baray écrit (2003) :

*« Il semblerait que les Celtes, comme les Grecs, n'aient pas pratiqué le sacrifice d'animaux sauvages qui, comme aux dieux, ne sont jamais offerts aux morts. »*¹³¹⁹

¹³¹⁵ Par exemple dans la tombe isolée de Soham (Cambridgeshire) qui contenait les restes de deux chiens, ou encore dans une tombe à crémation de Cizancourt –Licourt « La Sole des Galets – Vallée Madeleine » (Somme) renfermant ceux d'un chien incinéré, probablement sur le bûcher funéraire.

¹³¹⁶ À Evergnicourt « Le Tournant du Chêne » (Aisne), dans une tombe de La Tène A2 – La Tène B1 et Tartigny « Le Chemin du Moulin » (Oise), dans une tombe de La Tène C1.

¹³¹⁷ On note toutefois une poule, vraisemblablement seul animal présent dans la tombe à crémation isolée de Lieusaint « ZAC du Carré », de la Tène D2, accueillant les restes incinérés d'un enfant. À Sémide « La Tomelle aux Mouches » (Ardennes), une autre tombe d'immature isolée, dans ce cas inhumé, datée de la transition La Tène A2 – La Tène B1, contenait plusieurs coqs et autres volailles, ainsi que d'autres restes d'animaux (bœuf et mouton).

¹³¹⁸ Méniel 2001, p. 11.

¹³¹⁹ Extrait de Baray 2003, p. 272.

Les oiseaux :

Les différents types d'oiseaux connus sont principalement des alcidés dans les tombes britanniques. À Marnel Park and Merton Rise (Hampshire), des dents et os d'oiseaux ont été enregistrés dans des tombes à crémation de la fin de la période protohistorique. Dans la sépulture isolée de Bryher (Île de Scilly, Cornouailles), du *Middle Iron Age*, huit espèces d'oiseaux étaient représentées : deux puffins mannois, trois cormorans huppés, un héron cendré, un galliforme, trois pingouins communs, trois grands pingouins, un guillemot et un autre oiseau non identifié. Il est à noter que cette sépulture insulaire, contenant aussi miroir et armes, accueillait également les restes d'autres animaux sauvages, marins : poissons et coquillages.

Les coquillages :

Il est difficile de déterminer si les coquillages marins ou terrestres sont contemporains des tombes¹³²⁰. Certains ont été découverts dans la tombe à crémation n°27 d'Urville-Nacqueville « Les Dunes » (Manche)¹³²¹, et dans une tombe à inhumation de Tresco « Old Man Island » (Île de Scilly, Cornouailles).

Les poissons :

La présence d'animaux marins est anecdotique et est uniquement attestée sur l'île de Scilly en Cornouailles britanniques. Seules les espèces issues de la fouille de la tombe de Bryher sont connues : trois anguilles, un merlan, dix-neuf lieux jaunes, trois bars européens, deux dorades roses, une vieille, six maquereaux, sept congres et sept poissons plats.

Le léopardé :

Dans la « *Guerre des Gaules* », César écrit que pour les Britons, contrairement aux Gaulois (V, 12) :

« *Le lièvre, le poule et l'oie sont à leurs yeux nourriture interdite ; ils en élèvent cependant, pour le plaisir.* »¹³²²

On voit là que les sources archéologiques semblent confirmer les propos du proconsul romain car ces animaux ne sont connus que dans des tombes continentales, à

¹³²⁰ Lefort 2012, p. 198.

¹³²¹ Lefort 2012, p. 133.

¹³²² Traduction de L.-A. Constans, 1926.

l'exception du poulet. Un seul lièvre, entier, est enregistré à dans une tombe de La Tène C1 à Tartigny « Le Chemin du Moulin » (Oise).

L'auroch, le cerf et le sanglier :

Ces animaux sont extrêmement rares, d'après les éléments récoltés¹³²³. Comme l'ours¹³²⁴, ces animaux ne semblent pas être déposés sous forme de pièce de viande dans les sépultures. Les os et dents d'animaux sauvages portés en pendentifs peuvent être vus comme des trophées¹³²⁵ de chasse. Ces animaux sauvages sont rattachés à la fonction guerrière et/ou royale, symbolisant la force, le courage et le caractère hors du commun des individus porteurs de ces attributs.

- Les restes d'animaux sur le bûcher :

Comme nous l'avons déjà précisé, le mobilier des tombes à crémation ne correspond pas toujours à celui déposé sur le bûcher funéraire et brûlé avec le mort. Ceci est particulièrement vrai pour les restes d'animaux. Certains restes d'animaux portent les traces de leur passage dans les flammes, mais il arrive que des morceaux de viande soient déposés entiers, sans être passés dans les flammes du bûcher avec le défunt. Lors de l'absence totale de traces de flammes ou cuisson, on peut y voir les dépôts de morceaux de viande crue, qui n'ont pas été préparés et partagés lors d'un repas funéraire mais exclusivement découpés pour le mort.

- Le service et le partage d'un repas funéraire¹³²⁶ :

La découverte de restes d'animaux dans des contenants céramiques, en métal ou en matériaux périssables témoigne d'un dépôt de morceaux de viandes choisis constituant la part d'un repas réservé au défunt¹³²⁷.

¹³²³ À Aure (Ardennes), une phalange d'auroch a été découverte dans une tombe de La Tène A1. La tombe n°13 de Bucy-le-Long « La Héronnière » (Aisne) renfermait des os de cerf. Une dent de sanglier a été découverte dans une des tombes à inhumation de La Tène D1 de Petosse « Lelleton » (Vendée).

¹³²⁴ Voir la paragraphe intitulé « Le chaudron et l'ours », p. 277.

¹³²⁵ Méniel 2001, p. 11.

¹³²⁶ Voir la définition, p. 700.

¹³²⁷ Par exemple, à Quiberon « Kerné » (Morbihan), les restes d'animaux incinérés ont été découverts dans une poterie. Des récipients céramiques contenaient des os d'animaux dans diverses sépultures de Sémide « Le Mont Parré » (Ardennes). La tombe n°5 de Tartigny « Le Chemin du Moulin » (Oise) abritait le dépôt d'une poule entière dans une écuelle. À Petham « Swarling » (Kent), un dépôt alimentaire a été placé dans un contenant en matière périssable dans une tombe à crémation.

Des aménagements creusés peuvent aussi servir de support au dépôt alimentaire¹³²⁸. On constate parfois l'association des viandes avec des couteaux¹³²⁹, pouvant avoir servis à sa découpe¹³³⁰. Mais sans analyses tracéologiques des vestiges, il est ardu de confirmer une utilisation des couteaux. D'autant que les couteaux et les pièces de viande ne sont pas toujours directement associés ou rassemblés dans la tombe¹³³¹. Le couteau semble davantage associé aux restes humains qu'à ceux des animaux dans les tombes à crémation¹³³².

- Les associations d'espèces :

Hormis le porc et le cheval pouvant être seuls, on constate que le dépôt alimentaire est constitué de plusieurs espèces. Il semble que l'association des trois principaux animaux domestiques (suidés, ovicaprinés et bovidés) soit prédominante dans les sépultures contenant plusieurs espèces. Mais on peut voir dans quelques tombes d'autres associations comme : porc, mouton et poulet, ou encore porc, mouton et chien. Il existe des variantes adaptées à la faune locale, comme nous l'avons vu dans les tombes des sites de l'île de Scilly renfermant des restes de poissons.

¹³²⁸ À Acy-Romance « La Croizette » (Ardennes), une alvéole creusée dans la tombe n°9 abritait une poterie contenant des ossements animaux.

¹³²⁹ Voir le paragraphe consacré aux couteaux à viande, p. 477.

¹³³⁰ À Moncetz-Longevas « La Commune » (Marne), un long couteau en fer et situé à proximité de quartiers de viande de suidé (épaule et patte).

¹³³¹ Par exemple, dans la tombe à crémation n°2 de Saint-Riquier-en-Rivière « Au-Dessus du Val d'Aulnoy » (Seine-Maritime), un couteau en fer était dans la partie est de la fosse sépulcrale rectangulaire mesurant 2x0,85x0,20 m, tandis que des quartiers de porcs étaient dans la partie ouest. À Allonne « Les Quarantes mines – Les Moulins – Zac de Ther » (Oise), la sépulture à crémation n°6 contenait un couteau miniature déposé dans l'angle nord de la fosse, et des restes de porc dans l'angle ouest. À Beauvais « Rue Léonard de Vinci – PAE du Tilloy » (Oise), la sépulture n°5 possédait un couteau près de sa paroi nord et de la faune dans sa partie est.

¹³³² Par exemple, à Sainte-Geneviève-des-Bois « La Ronce » (Loiret), dans la tombe hallstattienne, le couteau est posé avec les restes humains brûlés alors que la viande de porc portant des traces d'ustion sont déposés à côté de l'urne métallique.

CONCLUSION :

Les restes d'animaux découverts dans les sépultures des territoires et temps étudiés sont très majoritairement des morceaux de viandes d'espèces domestiques (aliments) ou plus rarement des pendentifs faits d'os ou de dents d'animaux sauvages (bijoux ou trophées). La diversité des animaux et la quantité des pièces de viande ne sont pas égalitaires d'un site à l'autre, voire d'une tombe à l'autre¹³³³. Le repas semble être constitué selon le défunt pour lequel il est partagé. On remarque aussi que le choix des espèces animales est fait en fonction des animaux dont les vivants peuvent disposer aisément. C'est pour cela que l'on voit une préférence pour les animaux domestiques dont on peut prévoir et contrôler la reproduction, ou encore des animaux marins dans quelques insulaires, notamment à Scilly. En comparant les données archéozoologiques en contextes funéraire, cultuel et domestique, on voit les mêmes espèces prédominantes : suidés, ovicaprinés et bovidés. Cependant, Ginette Auxiette (2012) nous dit que le porc, animal privilégié dans les dépôts funéraires :

*« [...] apparaît encore comme une espèce secondaire au sein des cheptels, résolument orientés vers l'élevage des bovidés, et plus spécifiquement les caprinés. »*¹³³⁴

On comprend donc que les animaux découverts dans les sépultures étudiées peuvent nous renseigner sur l'activité d'élevage et dans une plus large mesure sur l'économie pastorale des populations étudiées, ainsi que sur le symbolisme idéologique rattaché à certaines espèces animales. Mais l'observation de Ginette Auxiette prévient de conclusions voulant assimiler les proportions des espèces animales du domaine funéraire et celles de leur élevage et de leur consommation par les vivants.

¹³³³ Auxiette et al. 2012, p. 331.

¹³³⁴ Extrait d'Auxiette 2012, p. 29.

8. LES USTENSILES DE FEU

Ces objets métalliques rares sont associés au banquet funéraire¹³³⁵. Les ustensiles de feu sont aussi des éléments symboliques illustrant une action collective à l'intention du défunt et des participants aux funérailles. Ils témoignent de l'attention portée au défunt par un repas public organisé en son honneur et permettent également de le mettre en valeur, à travers l'exposition et le dépôt d'objets exotiques. Les instruments de feu peuvent être considérés d'après deux catégories d'objets :

- Instruments de foyer (chenet, pelle à feu, pince à feu et tisonnier) ;
- Ustensiles de cuisson (broche, chaudron, crémaillère, crochet, - fourchette, grille de cuisson, landier, poêle et trépied).

Une trentaine d'objets se rattachant au foyer et à la cuisson sont connus et leur répartition spatio-temporelle montre qu'ils sont quasi-exclusivement découverts dans les tombes du II^e siècle avant J.-C., au nord de la Seine, sur les rives de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne, et dans le sud-est insulaire, entre le nord de la Tamise et le sud du Bassin de la Great Ouse.

- Les instruments du foyer :

Des chenets, servant à accueillir et contenir les bûches du foyer, sont attestés dans des tombes datées entre le milieu du II^e siècle et le milieu du I^{er} siècle avant notre ère en Gaule du Nord et entre le milieu du I^{er} siècle avant et le milieu du I^{er} siècle après J.-C. dans le sud-est de l'île de Bretagne. Des chenets sont parfois déposés sans autres ustensiles de foyer dans les sépulture¹³³⁶. Les tombes continentales révèlent une association à d'autres objets comme les chaudrons, crémaillères ou trépieds¹³³⁷.

Une pelle et une pince à feu ont été enregistrées dans des sépultures à crémation gauloises : une pelle à feu dans une tombe de La Tène D2 à Lacroix-Sainte-Ouen « Le Prieuré » (Oise) et une pince à feu dans une tombe datée entre 140 et 60 avant J.-C. à Raillencourt-Sainte-Olle (Nord).

¹³³⁵ Baray 2009, p. 207.

¹³³⁶ Comme à Barton « Lord's Bridge » (Cambridgeshire), Mount Bures (Essex) et Welwyn (Hertfordshire).

¹³³⁷ Comme à La Maillerayre-sur-Seine « Forêt de Brotonnes » (Seine-Maritime), Raillencourt-Sainte-Olle (Nord), Eterpigny-Barleux (Somme) et Étrécourt-Manancourt (Somme).

Les seules sépultures révélant le dépôt d'un tisonnier sont à Witham (Essex) et sont datées entre le *Late Iron Age* et le *Latest Iron Age* (un tisonnier en fer était disposé dans chacune des trois tombes à inhumation individuelle du site).

- Les ustensiles de cuisson et leurs accessoires ou supports :

La cuisson des aliments, notamment de la viande, est faite dans des chaudrons, poêles, sur des grilles, broche à rôtir, *etc.* Les chaudrons sont les ustensiles les plus nombreux, on en compte une quinzaine dans l'inventaire réalisé¹³³⁸. Ils sont, pour la plupart, connus dans les sépultures gauloises datées entre le début du II^e siècle avant J.-C. et le début de la période gallo-romaine. Ils sont régulièrement déposés sans autre ustensile de feu. L'un des plus anciens chaudrons, déposé seul, est issu d'une tombe à crémation datée entre le Hallstatt D3 et La Tène A mise au jour à Bono (Morbihan). D'autres sépultures plus récentes contenaient un chaudron comme unique ustensile de cuisson¹³³⁹. Le chaudron est très souvent déposé avec sa crémaillère.

- L'ornementation des landiers et chenets :

Certains ustensiles de foyer peuvent porter des décors riches et complexes. À Éterpigny-Barleux (Somme), une tombe à crémation de La Tène D1 renfermait une paire de chenets décorés de têtes de canards. À Marquion « L'Épine » (Pas-de-Calais), des landiers en fer avec des extrémités décorés de tête de bovins ont été découverts dans une tombe à crémation. À Estrées-Deniécourt « Derrière le Chemin du Berger » (Somme), deux landiers avec des protomés de canards ont été déposés avec un chaudron bimétallique. La tombe n°9 de la Tène D1 du site de Marcelcave « Le Chemin d'Ignaucourt » (Somme), contenait une paire de landiers en fer avec des protomés de bovidés à cornes, ainsi qu'un chaudron bimétallique.

- Les objets importés :

À Raillencourt-Sainte-Olle (Nord), une tombe à crémation contenait un poêlon dit du « type d'Aylesford », importé d'Italie. Le nom de cet objet vient du fait qu'un même ustensile a été découvert sur le site britannique éponyme dans le Kent. On en retrouve

¹³³⁸ À Bois-Guillaume « Les Bocquets » (Seine-Maritime), Cizancourt « La Sole des Galets » (Somme), Ercheu (Somme), Étricourt-Manancourt (Somme), Marcelcave « Le Chemin d'Ignaucourt » (Somme) et Saint-Sauveur « Le Champ à Trois Coins » (Somme).

¹³³⁹ Comme dans une tombe de La Tène D1b classique à Hannogne-Saint-Rémy (Ardennes) ou une autre tombe datée entre La Tène C2a et La Tène D1b classique à Marcilly-sur-Eure (Eure).

dans d'autres sépultures du sud de l'île, également importés de la péninsule italienne, dans des tombes datées entre le milieu du I^{er} siècle avant et le milieu du I^{er} siècle après J.-C. comme à Welwyn (Hertfordshire) et Portesham (Dorset).

- Des ustensiles de banquet :

Des sites des rives de la Somme, installés entre les II^e et I^{er} siècles avant J.-C., se singularisent par la présence d'un dépôt composé de plusieurs objets relatifs au banquet. La tombe à crémation n°3 de La Tène D1a de Cizancourt « La Sole des Galets » (Somme), renfermait les restes d'un enfant âgé entre 7 et 13 ans, accompagné de quartiers de porcs brûlés, d'un couteau en fer, d'un seau et d'un chaudron avec sa crémaillère. La sépulture à crémation n°641 de Poulainville « Les Motelettes » (Somme), contenait des restes d'animaux brûlés, et des landiers en fer, mais aussi un rasoir et une paire de forces. À Marcelcave « Le Chemin d'Ignaucourt » (Somme), la tombe à crémation n°9 de La Tène D1, se distingue par un dépôt d'objets nombreux et variés : un fer de lance, un couteau, des éléments de parure, des outils, onze poteries, des restes d'animaux incinérés, un seau, des instruments de toilette et un chaudron avec crémaillère et landiers.

9. LES MONNAIES

La découverte de pièces de monnaies en contexte funéraire est très inhabituelle. Seule une quinzaine est connue dans l'inventaire établi¹³⁴⁰. Nous ne regarderons pas ici les particularités de chacune des monnaies mais davantage leur répartition spatio-temporelle et leur provenance.

On sait que l'offrande de pièces de monnaie peut avoir une importante signification symbolique¹³⁴¹, notamment dans des dépôts votifs. Par exemple, 165 monnaies ont été découvertes dans le sanctuaire préromain de Hayling Island (Hampshire)¹³⁴². Les monnaies sont bien plus présentes dans les lieux de cultes que dans les sépultures « formelles »¹³⁴³. Le dépôt de monnaies en contexte funéraire marque un changement dans la représentation d'un groupe social se distinguant par un objet directement rattaché au commerce et la circulation de biens matériels¹³⁴⁴. Les plus anciennes sont mises au jour au sein de sites funéraires datés du milieu II^e siècle avant notre ère en Gaule. Ces monnaies sont des productions locales, développées à partir du III^e siècle avant J.-C., imitant des pièces méditerranéennes (gréco-macédoniennes)¹³⁴⁵. Elles portent des inscriptions et/ou une iconographie distinctifs, rappelant une mythologie (bestiaire, créatures fantastiques anthropomorphes ou zoomorphes) et/ou l'effigie d'un personnage important, propres à chaque territoire socio-politique et économique gaulois (les « *civitates* »¹³⁴⁶).

Les monnaies du site d'Esvres-sur-Indre « Vaugrignon » (Indre-et-Loire), montre que les monnaies sont attribuées à des personnages appartenant à une classe sociale, et non pas à des personnages occupant une fonction réelle liée au commerce, car des enfants peuvent également en bénéficier. En effet, sur ce site, occupé entre La Tène

¹³⁴⁰ Saint-Jacut de la Mer « Îlot des Haches » (Côtes-d'Armor), La Tène D2b, une monnaie coriosolite ; Saint-Jean-Trolimon « Tronoën » (Finistère), fin La Tène D2b – début de la période gallo-romaine, un statère en or et une petite monnaie en argent ; Chartres (Eure-et-Loir), 60 – 20 avant J.-C., quatre monnaies en bronze ; Caudebec-lès-Elbeuf « Rue Alfred » (Seine-Maritime), La Tène D2, monnaies gauloises en or et en argent (Bertin 1975) ; Sainte-Beuve-en-Rivière « Mare aux Cendriers » (Seine-Maritime) , La Tène D, monnaies gauloises (Atisios, Svticos, Ratumacos, Viricic, Garmenus Indutili) (Bertin 1975 ; Duval 1975) ; Sommery (Seine-Maritime), La Tène D, une monnaie en potin ; Bruyères-sur-Fère « Chaufour – le Hameau de Trugny – Le Chemin de Cramaille » (Aisne), La Tène D, une monnaie gauloise attribuée aux Calètes ou aux Bellovaques (Demoule 1999; Pichon 2002; Baray 2003); Nampcel (Oise), La Tène S, un potin attribué aux Catalaunes.

¹³⁴¹ Sharples 2010, p. 157.

¹³⁴² Sharples 2010, p. 83, 158.

¹³⁴³ Lejars, Metzler 1996, p. 237.

¹³⁴⁴ Baray 2003, p. 277.

¹³⁴⁵ Duval 1976, p. 480.

¹³⁴⁶ Fichtl 2012b, pp. 17-20.

D1a et le début de la période gallo-romaine, une tombe d'enfant renfermait un potin, et deux autres tombes d'enfant abritaient chacune un potin « à la tête diabolique », enfin un troisième enfant était accompagné de trois potins du même type et un potin portant l'inscription « MA » était dans la sépulture d'un adulte¹³⁴⁷. En Bretagne insulaire, les plus anciennes monnaies découvertes en contexte funéraire sont datées du début du I^{er} siècle avant J.-C. Elles témoignent d'échanges avec les territoires du nord-ouest de la Gaule, principalement armoricains et belges, par l'importation ou l'imitation de certaines pièces à partir du II^e siècle avant J.-C.¹³⁴⁸. Seuls deux sites ont révélé la présence de monnaies : à Bridport « West Bay » (Dorset), une monnaie a été mise au jour dans une sépulture à inhumation individuelle datée entre 81 et 83 avant J.-C. et à St Albans « King Harry Lane » (Hertfordshire), 10 monnaies brittonnes ont été découvertes dans une tombe datée entre 15/10 avant et 43 après J.-C.

¹³⁴⁷ Gruel, In: Riquier 2004, pp. 89-90.

¹³⁴⁸ Cunliffe, De Jersey 1997; Cunliffe 2004, p. 66; Cunliffe 2013, p. 326; Webley 2015, p. 128.

10. LES AUTRES TYPES D'OBJETS

Ce chapitre est consacré aux autres types de mobilier découverts dans les tombes étudiées. Ces éléments sont exceptionnels et/ou rarement identifiables mais méritent d'être mentionnés afin de comprendre la diversité du dépôt mobilier et la complexité des gestes autour du mort. Ces objets sont ici regardés selon trois catégories :

- Les liquides et les céréales ;
- Les textiles ;
- Les autres objets (clés et serrures, grelots, jeux et statuettes).

- Les liquides¹³⁴⁹ et les céréales¹³⁵⁰ :

Les études carpologiques des rares traces de graines et céréales découvertes dans les contenants déposés dans les sépultures, renseignent sur l'environnement naturel et climatique des populations étudiées et permettent de connaître la production et la consommation de produit agricole à échelle locale et régionale¹³⁵¹ ou encore l'importation de denrées. Ces éléments nous éclairent aussi sur les habitudes alimentaires des populations concernées¹³⁵².

Diodore de Sicile nous informe sur les fruits et céréales cultivés, et les boissons préparées et consommées en Gaule (« *Histoire Universelle* », tome premier, section I, V, XVII) :

« Le froid est si violent dans les Gaules, qu'altérant la température de l'air, il empêche qu'il ne croisse en ce pays-là ni vignes ni oliviers. C'est pourquoi les Gaulois, absolument privés de ces deux sortes de fruits, font avec de l'orge un breuvage qu'ils appellent de la bière. Ils ont encore une autre boisson qu'ils font avec du miel détrempe dans de l'eau. »¹³⁵³

¹³⁴⁹ Seulement deux poteries du V^e siècle avant J.-C. ont révélées des traces de boissons, d'après les informations collectées : Armentières (Nord) traces de liquides dans une inhumation de La Tène A1 et à Moncetz-Longevas « La Commune » (Marne), traces de boissons et de l'orge dans des poteries et quartiers de viande de porc dans une tombe isolée à inhumation d'un homme adulte de La Tène A2.

¹³⁵⁰ Des céréales ont été découvertes dans une des tombes à crémation de La Tène A de Quimper « Kerjaouen » (Finistère), mais aucune précision sur le type de graines n'est connue. On peut lire dans l'article consacré à ce site de J.-F. Villard, J.-P. Le Bihan, S. Pluton et É. Gaumé (2006) que des restes de faune ont été découverts dans une des tombes et que : « *Une vingtaine de graines accompagnaient ces restes.* » (Extrait de Villard et al. 2006, p. 190.) Des graines brûlées ont été trouvées au niveau du thorax d'un des deux individus inhumés à Hailes « Ireley Farm » (Gloucestershire) au cours de la première moitié du I^{er} siècle de notre ère.

¹³⁵¹ Malrain et al. 2005, p. 149.

¹³⁵² Zech-Matterne, In : Auxiette et al. 2012, p. 117.

¹³⁵³ Traduction de l'abbé Terrasson, 1737.

Les boissons et céréales sont déposées dans des contenants céramiques et accompagnent souvent des quartiers de viandes, composant ainsi un repas funéraire complet destiné au défunt¹³⁵⁴. Les restes végétaux sont mis au jour tant dans des sépultures à inhumation que dans celles à crémation, qu'ils aient ou non été brûlés avec le défunt.

- Les textiles :

Les vestiges de tissus sont extrêmement rares. Leur état de conservation dépend du milieu naturel dans lequel les pièces ont traversé les âges mais aussi de la qualité de leur matériau et confection. Les analyses pirognostiques permettent de déterminer la nature des fibres et les observations microscopiques dévoilent leur tissage et les techniques d'assemblage, en présence de tissu cousu. Les fibres textiles des restes de tissus connus dans les tombes étudiées sont d'origine végétale ou animale et paraissent être de confection locale. On les retrouve parfois dans les tombes de femmes et/ou d'enfants accompagnés d'outils de couture (aiguille, alêne et fusaïole).

Les textiles d'origine végétale :

Les tissus, dont l'origine a pu être informée, étaient faits à partir de fibres de lin ou de coton. Ils proviennent de vêtements, de couvertures ou encore de linges contenant les corps ensevelis entier ou les restes brûlés¹³⁵⁵.

Les textiles d'origine animale :

Les animaux fournissent de la peau qui est tannée (cuir) et des poils qui sont tissés (laine). Dans la tombe isolée à inhumation de North Bersted (Sussex), des fragments de tissu en laine et du cuir ont été découverts. Ces éléments proviennent d'une possible couverture recouvrant le défunt, un homme âgé entre 30 et 45 ans. La sépulture à inhumation individuelle n°1 de Petosse « Lelleton » (Vendée) contenait une peau de bœuf. Nous avons vu précédemment, des peaux d'ours enveloppant une

¹³⁵⁴ Le Goff, In : Bonnabel 2012, p. 76. ; Auxiette et al. 2002, p. 317.

¹³⁵⁵ À Esvres-sur-Indre « Vaugrignon » (Indre-et-Loire), des nœuds de fibres de lin ont été découverts dans deux sépultures et des fibules portant des traces de lin ont été trouvées dans quatre autres sépultures. À Sainte-Geneviève-des-Bois « La Ronce » (Loiret), des fragments de cinq tissus teints de toile simple (tissage uniforme) et de sergé (tissage oblique) portant des traces d'éléments métalliques ont été découverts dans la tombe à crémation du début de La Tène A. Dans la tombe de Bridge, près de Canterbury (Kent), datée de 54-55 avant notre ère, une broche en alliage cuivreux découverte sur les os calcinés a probablement servi à fermer le linge enveloppant le contenant cinéraire (Richardson 2012, p. 3.).

urne cinéraire métallique (Baldock) ou enveloppant des restes de crémation (Welwyn Garden City) dans des tombes insulaires du comté du Hertfordshire.

- Les clés et serrures :

La découverte de tels objets est anecdotique. La fonction ou l'usage des clés et serrures ne peut être comprises dans l'une des catégories d'objets vues précédemment. Elles peuvent être considérées comme appartenant à un objet périssable (coffrets en bois ou en vannerie), des outils, ou encore des objets rattachés à un symbolisme qui nous échappe. Toutes ces clés et serrures proviennent de sépultures découvertes dans les départements actuels de l'Oise et de la Seine-Maritime, au nord de la Seine¹³⁵⁶.

- Les grelots :

Il est difficile de savoir si ces grelots sont des instruments de musique ou des éléments intégrés à d'autres objets. Seulement trois sont connus dans des tombes de la zone « Aisne-Marne »¹³⁵⁷.

- Les jeux :

Quelques rares pièces de jeux et jetons sont enregistrés, généralement dans des tombes insulaires masculines (Colchester « Stanway », Welwyn Garden City et Litton Cheney « Pins Knoll »). Un seul site a révélé des dès à jouer en Gaule, à Urville-Nacqueville (Manche), où les affinités avec l'île britonne sont nombreuses, dont la position pliée de certains corps inhumés et un atelier de fabrication d'objets en lignite dans un établissement domestique proche d'un ensemble funéraire de La Tène D1.

¹³⁵⁶ Deux clés proviennent de la fouille de deux tombes à crémation de Bois-Guillaume « Les Bocquets » (Seine-Maritime). Dans la même commune au lieu-dit « Les Terres Rouges », une des tombes à crémation contenait une clé à loquet en fer et une plaque de serrure avec une fente en forme de « T ». À Cottévrard « La Plaine de la Bucaille » (Seine-Maritime), la tombe st. 615 renfermait une autre deux clés attachées à un anneau en porteclé et la tombe n°105, une clé en fer seule. À Saint-Aubin-Routot « Le Four à Chaux » (Seine-Maritime), la fouille de la sépulture à crémation st. 288bis a révélé une clé en fer déposée sur l'amas de restes humains calcinés. Une clé a également été découverte dans une tombe à crémation à Lacroix-Saint-Ouen « Le Prieuré » (Oise). Une clé à loquet provient de la fouille des tombes de Saint-Vigor-d'Ymonville « Plaine de la mare des mares » (Seine-Maritime).

¹³⁵⁷ À Aure (Ardennes), un grelot en bronze a été mis au jour dans la tombe à inhumation n°151, datée de La Tène A1. À Laon « Pôle d'activités du Griffon » (Aisne), un grelot aplatis en céramique était dans la sépulture n°6034 et un grelot biconique également en céramique était dans la sépulture n°6037.

- Les statuettes :

Quelques rares sépultures de la fin de la période étudiée, des deux côtés de la Manche, contiennent des statuettes. À Esvres-sur-Indre « La Haute Cour » (Indre-et-Loire), des statuettes en terre cuite ont été découvertes au sein d'un ensemble funéraire occupé entre La Tène D2 et le début de la période gallo-romaine. La sépulture n°1 de Welwyn Garden City (Hertfordshire), datée entre 50 et 25 avant notre ère, contenait de nombreux objets importés de Rome, ainsi que trois têtes humaines miniatures en bronze. La tombe de Colchester « Lexden » (Essex) contenant un médaillon d'Auguste possédait également une statuette en bronze représentant Cupidon. Cette tombe, datée entre 15 avant et 25 après J.-C., a été interprétée comme celle d'un « client de Rome »¹³⁵⁸.

¹³⁵⁸ Fitzpatrick 2010, p. 25.

CONCLUSION :

L'étude de l'évolution des dépôts funéraires illustre une répartition d'après les principales phases composant les périodes évolutives du second âge du Fer continental au système plus précis que les temps britanniques (Fig. 130 à 132, pp. 503 - 504).

- 475/450 – 400/375 avant J.-C. :

La région la mieux renseignée est celle de « l'Aisne-Marne » avec des dépôts variés en quantité et qualité : de la vaisselle céramique et métallique, des éléments de parure et costume (bracelets, fibules et torques), des armes et pièces d'armement (lances, épées et poignards), des chars, éléments de chars et pièces de harnachement équestres (chars entiers), des outils, des couteaux, des ustensiles de toilette (pince à épiler et rasoir) et des restes d'animaux domestiques.

- 400/375 – 325/300 avant J.-C. :

Les franges orientales de la zone d'étude demeurent les territoires les plus représentés mais on note une chute du nombre de lieux funéraires ainsi qu'une variété et une quantité moins importantes des catégories d'objets déposés dans les tombes : de la vaisselle céramique, des éléments de parure et costume (bracelets, fibules et quelques torques), des chars, éléments de chars et pièces de harnachement équestre (rares chars entiers et éléments de char), des outils et des couteaux.

- 325/300 – 260/250 avant J.-C. :

Les régions de l'est sont moins documentées tandis que les territoires du nord-ouest de la Gaule voient apparaître de nouveaux lieux. Les dépôts mobiliers illustrent les mêmes types de catégories mais certains objets semblent peu à peu disparaître (chars et torques) et d'autres sont à nouveau visibles (armes) : de la vaisselle céramique, des éléments de parure et de costume (fibule, bracelet et de rares torques), des armes et pièces d'armement (lances et épées), des chars, éléments de char et pièces de harnachement équestres (derniers chars entiers et éléments de chars) et des ustensiles de toilette (rasoirs).

- 260/250 – 200 avant J.-C. :

Le lieux funéraires offrant le plus d'informations concernant les dépôts mobiliers sont situés au nord de la Seine, particulièrement à l'ouest de l'Oise : de la vaisselle céramique, des éléments de parure et de costume (fibules et bracelets), des couteaux et des ustensiles de toilette (rasoirs).

- 200 – 150 avant J.-C. :

On observe une augmentation du nombre de lieux dans les régions les mieux documentées du nord de la Seine avec des dépôts cependant moins variés : principalement de la vaisselle céramique, des outils et des ustensiles de toilette (rasoirs et paires de forces).

- 150 – 75 avant J.-C. :

Le nord-ouest de la Gaule demeure la région la mieux renseignée des territoires regardés avec cependant une augmentation du nombre de tombes et donc de dépôts mobiliers dans les autres espaces continentaux. Le sud-est de l'île de Bretagne voit aussi une croissance des installations funéraires. Les dépôts de mobiliers sont très semblables entre le nord-ouest de la Gaule et le sud-est de l'île : de la vaisselle céramique et métallique, des seaux, des éléments de parure et costume (fibules et bracelets), des armes et pièces d'armement (épées, lances et boucliers), des restes d'animaux (domestiques, principalement du porc) et des ustensiles de toilette (paires de forces, rasoirs et miroirs (sur l'île)).

- 75 – 25 avant J.-C. :

On ne constate pas de changement dans les territoires continentaux. Les régions du sud briton voient une expansion vers le sud-ouest au cours du I^{er} siècle après J.-C. Les dépôts de mobiliers funéraires des derniers temps gaulois ne subissent pas de grands changements, si ce n'est une diversité moindre des types d'objets : de la vaisselle céramique et métallique, des seaux, des éléments de parure et costume (fibules et bracelets), des armes (épées) et des ustensiles de toilette (paires de forces, rasoirs et miroirs).

- 25 avant – 25 après J.-C. :

Les dernières tombes indignées gauloises ne témoignent pas d'un changement dans le mobilier funéraire. Les sépultures insulaires des dernières générations du sud briton indépendant connaissent au contraire des dépôts plus variés : de la vaisselle céramique et métallique (locale et importée), des éléments de parure et costume (fibule et bracelet), des armes (épées), des ustensiles de toilette (miroirs) et des restes d'animaux (animaux domestiques et faune maritime).

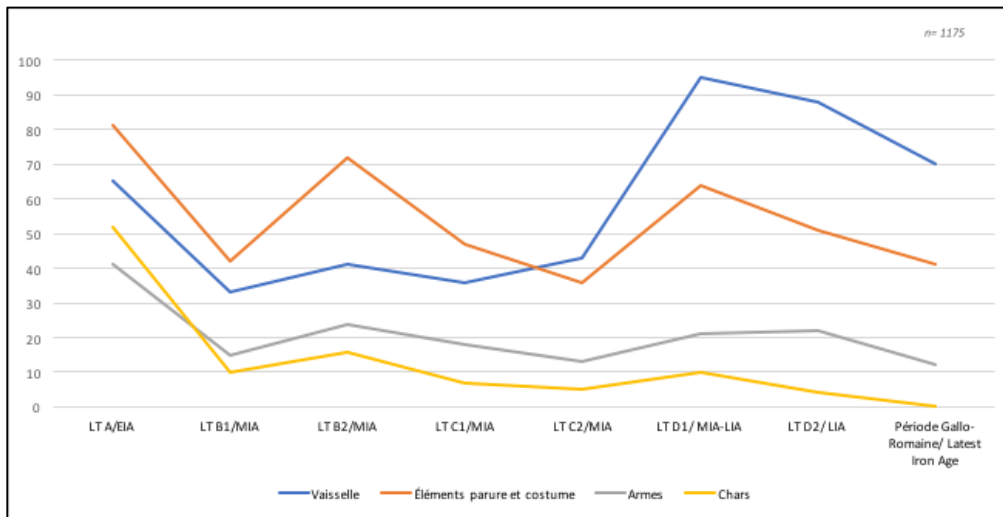


Figure 130. Graphique d'évolution temporelle des dépôts de vaisselle, éléments de parure et costume, armes et pièces d'armement et chars, éléments de char et pièces de harnachement équestre

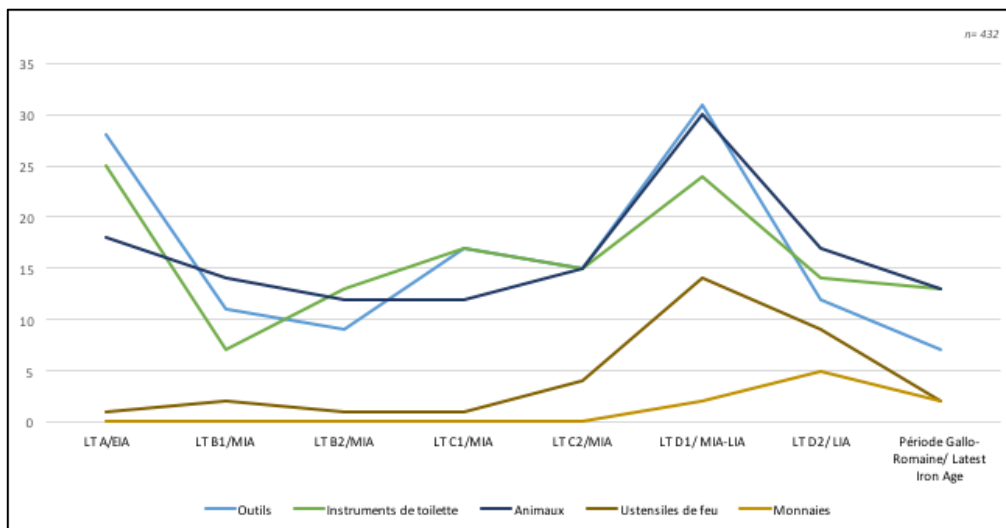


Figure 131. Graphique d'évolution temporelle des dépôts d'outils, d'instruments de toilette, de restes d'animaux, d'ustensiles de feu et de monnaies

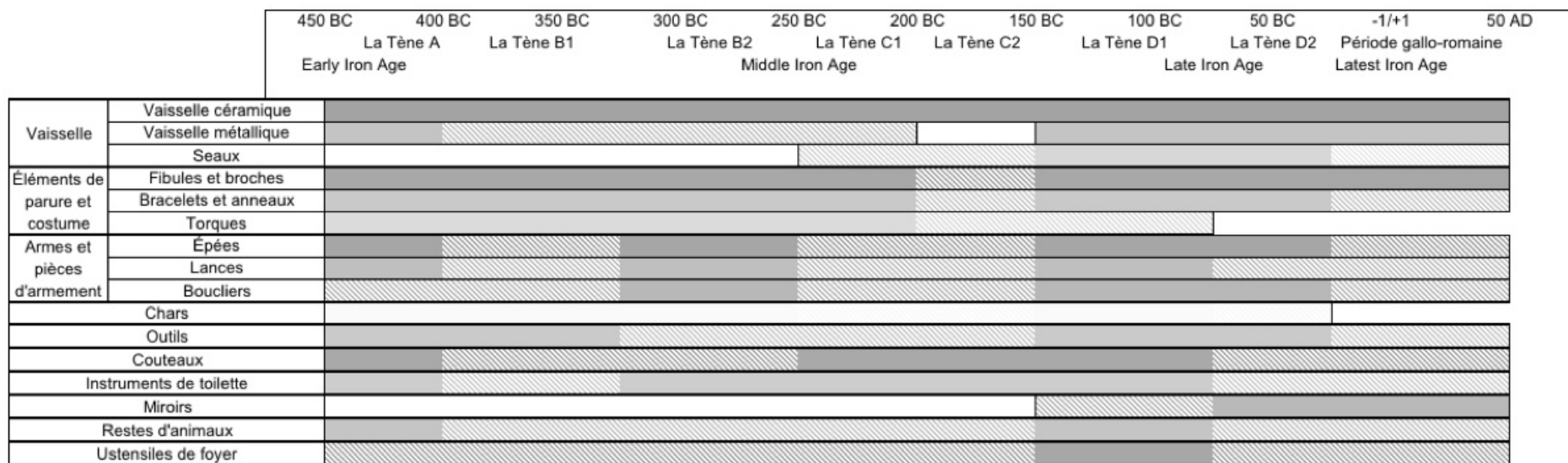


Figure 132. Évolution temporelle au cours des principales phases de la période de La Tène / Iron Age des diverses catégories d'objets du mobilier funéraire¹³⁵⁹

¹³⁵⁹ Les espaces hachurés du graphique correspondent aux phases illustrant une quantité moins importante des dépôts des objets concernés.

CHAPITRE II : LES DÉPÔTS DE MOBILIER ET LES DÉFUNTS

- Une hiérarchisation des personnages de haut rang :

Nous l'avons compris, les individus présents dans les lieux funéraires (tombes isolées ou groupes de tombes) appartiennent à une catégorie bien particulière de la population qui, ayant droit à une tombe pérenne, représente une part minime du nombre d'habitants des lieux domestiques pouvant être associés aux espaces funéraires. Tous les défunts d'un même ensemble funéraire ne possèdent pas un mobilier d'accompagnement comparable. Certaines sépultures se distinguent par les dépôts d'objets dont la quantité et la qualité sont bien plus importantes. On connaît aussi des sépultures dites « pauvres » n'ayant livré aucun vestige de mobilier funéraire. Ces tombes sont souvent interprétées dans la littérature archéologique, comme celles de personnages appartenant à un rang moins élevé, dont l'appréciation est moindre dans la vie et la cohésion du groupe. Mais si ces défunts sont présents dans un lieu strictement funéraire, ils appartiennent nécessairement à une caste élevée, sinon la proportion de tombes des lieux funéraires associés à un domaine domestique serait bien plus importante. On observe donc une hiérarchisation des tombes à travers l'attention accordée à l'architecture et la composition du mobilier funéraires de personnes de haut rang et/ou aux fonctions importantes aux yeux de leurs contemporains.

- Les druides :

Comme nous le dit César, ce sont les personnages les plus importants des sociétés étudiées. Cependant, les druides ne semblent jouer aucun rôle dans les rites funéraires¹³⁶⁰. L'on sait que le type de traitement des corps peut être lié aux conditions de la disparition. On pourrait donc expliquer l'absence manifeste des druides dans les lieux funéraires par le fait qu'ils disparaissent d'une bonne mort. Leurs corps sont alors exposés car les circonstances de leur trépas mettent fin à leur cycle de réincarnations dans cette vie. Leurs fonctions et savoirs les aidant à apporter le terme le plus convenable à leur vie selon leur prestigieuse position. Mais alors, qui sont les défunts des « tombes de médecins » ? La médecine est sans nul doute une discipline des

¹³⁶⁰ Voir le paragraphe intitulé « *Les agents des rites funéraires* », p. 68.

druides, que l'on sait scientifiques, astronomes, philosophes, *etc.* Les tombes renfermant des instruments tels que les scalpels et précelles sont attribuées aux druides, médecins. Sommes-nous là en présence des rares druides n'ayant pas achevé convenablement leur vie, devant alors se réincarner afin de mener à bien leur mission dans une prochaine existence terrestre ? Ou peut-être ces outils ont-ils un autre usage et/ou signification ? Leur rareté ne permet pas d'offrir une hypothèse assurée concernant la fonction de ces outils, ni d'affirmer leur dépôt dans des tombes de druides.

- Les guerriers :

Tous les porteurs d'armes ne possèdent pas une panoplie complète. Bien que les associations des éléments symboliques du guerrier puissent variées dans le temps et l'espace, on constate que certains individus se distinguent au sein de lieux présentant plusieurs « tombes de guerriers ». Deux hypothèses peuvent s'opposer dans la compréhension de cette différenciation des guerriers dans le monde des morts matériel. On peut comprendre une volonté d'illustrer l'appartenance à la classe guerrière par la présence d'armes et pièces d'armement personnelles mais aussi une hiérarchisation des tombes de porteurs d'armes illustrée par des marqueurs statutaires au sein même de cette catégorie dite aristocratique¹³⁶¹, à travers le choix du dépôt d'une panoplie complète pour les hommes les plus importants (chefs ?) et celui d'une arme unitaire pour ceux dont la fonction guerrière est confirmée (guerriers ?) mais d'une importance moindre aux yeux de leurs contemporains. On peut aussi voir le dépôt d'une seule pièce comme une volonté de ne restituer au défunt qu'une partie de son armement afin d'en conserver les autres pièces, qui pourront être héritées et témoigner une appartenance à un lignage que les vivants veulent pouvoir exposer par la possession de ses armes, biens précieux, symbolisant également l'importance et la bravoure d'un guerrier de haute lignée. On a vu l'exemple de la hache de l'âge du Bronze déposée dans une tombe de Colchester « Lexden » (Essex). Cet objet voulant probablement illustrer une légitimité acquise de longue date par un individu appartenant à une ascendance qu'il peut confirmer auprès des vivants et des morts, ou même des dieux, afin de rejoindre ses ancêtres dans un autre monde.

¹³⁶¹ Blondiau, Buchez 2009, p. 167.

- Les femmes de haut rang :

Les sépultures féminines ont parfois un rôle important dans l'organisation de l'ensemble funéraire (tombe centrale et/ou tombes fondatrice). Certaines d'entre elles font l'objet d'une architecture monumentale (chambre, tertre et enclos) et possèdent un dépôt mobilier conséquent. Les femmes peuvent être inhumées sur des chars, porter des éléments de parure en matériaux précieux, être accompagnées d'objets exotiques, *etc.* Le soin apporté à la démonstration de leur possession matérielle dans les tombes, par la quantité et la qualité de leur contenu, peut être compris comme une mise en scène voulant illustrer l'importance sociale et le rang de ces femmes et/ou de leurs familles (famille nucléaire, étendue, clanique, sociale, *etc.*) mais aussi la volonté de s'assurer de leur destinée au-delà de la mort par une séparation et/ou restitution de ces biens en faveur des défunt(e)s.

Conclusion :

Si l'on considère que seuls les personnages les plus importants des sociétés gauloises et brittonnes de la « province médio-atlantique » des cinq derniers siècles avant J.-C. ont droit à une tombe pérenne dans un territoire funéraire installé non loin des lieux d'habitation. La hiérarchisation de ces sépultures entre elles témoigne alors d'une catégorisation interne codifiée, au sein d'un même rang social, et illustrée à travers le traitement des corps, l'architecture et le mobilier funéraires au sein des plus hautes catégories sociales.

CONCLUSION

La composition du mobilier funéraire n'est pas en lien avec le traitement du corps, bien que les tombes à crémation révèlent moins de vestiges car une partie ou l'intégralité du mobilier est brûlée avec le défunt ou non collectée après crémation. Mais certains éléments brûlés sont bien collectés et déposés dans la tombe. En outre, du mobilier non brûlé peut également être disposé dans la sépulture.

Une part du mobilier est constituée des biens propres du défunt qui lui sont restitués, l'autre part est composée d'objets qui lui sont offerts et sont liés à sa fonction, réelle ou supposée, et à son rang, sa classe ou caste. On peut aussi y voir une autre part qui peut être exposée lors des funérailles, puis conservée et/ou héritée.

L'étude du mobilier, sur l'ensemble des temps regardés, révèle des éléments assemblages privilégiés au cours du temps (Tableau XIV, p. 510). L'observation de leurs répartitions permet de percevoir 18 espaces au sein de la zone d'étude (Fig. 133, p. 511) :

9 espaces continentaux :

- G1 : Gaule septentrionale : poterie et parure ;
- G2 : Somme : poterie, élément de parure et costume, arme, et pièce d'armement, ustensile de feu, instrument de toilette, restes d'animaux, outil et seau ;
- G3 : Oise – « Aisne-Marne » : poterie, élément de parure et costume, char, éléments de char et pièce de harnachement équestre, arme et pièce d'armement, instrument de toilette, restes d'animaux, outil et ustensile de feu
- G4 : nord de la Gaule centrale : arme et pièce d'armement, élément de parure et costume et poterie ;
- G5 : plaine de Caen – embouchure de la Seine – plateau picard : élément de parure et costume, poterie, arme et pièce d'armement, restes d'animaux, outil et instrument de toilette ;
- G6 : Cotentin – îles anglo-normandes – golfe de Saint-Malo : poterie, élément de parure et costume, élément de char et pièce de harnachement équestre, arme et pièce d'armement, instrument de toilette et restes d'animaux ;
- G7 : pointe nord de la péninsule armoricaine : élément de parure et costume, et poterie ;

- G8 : sud armoricain : élément de parure et costume, poterie, arme et pièce d'armement et outil ;
- G9 : Cher – Poitou – Charente (Gaule du centre-Ouest) : arme et pièce d'armement, élément de parure et costume, poterie, outil et restes d'animaux.

9 espaces insulaires :

- B1 : sud du Bassin de la Great Ouse – nord-est des Chilterns : élément de parure et costume, poterie, miroir, seau, ustensile de feu ;
- B2 : rives de la Stour – côte de la mer du Nord : poterie, élément de parure et costume, arme et pièce d'armement, miroir et outil ;
- B3 : estuaire de la Tamise : élément de parure et costume, poterie, outil et miroir ;
- B4 : détroit de Douvres (*Strait of Dover*) : poterie, élément de parure et costume, arme et pièce d'armement, restes d'animaux et miroir ;
- B5 : île de Wight – South Downs : élément de parure et costume, arme et pièce d'armement et restes d'animaux ;
- B6 : plaine de Salisbury (Wessex) : poterie, élément de parure et costume, arme et pièce d'armement, outil, restes d'animaux et seau ;
- B7 : nord-ouest du Bassin de Londres – Cotswolds : élément de parure et costume, poterie, arme et pièce d'armement et miroir ;
- B8 : Bassin du Hampshire – Dorset : élément de parure et costume, restes d'animaux, poterie, arme et pièce d'armement et miroir ;
- B9 : pointe de la péninsule des Cornouailles : élément de parure et costume, poterie, miroir et outil.

<i>Tableau XIV. Répartition temporelle et spatiale du mobilier funéraire</i>			
<i>Chronologie</i>	<i>Localisation</i>	<i>Objet privilégiés</i>	<i>Objets secondaires</i>
La Tène A / <i>Early Iron Age</i>	« Aisne-Marne » - Ardennes	Vaisselle céramique, bracelet, fibule, torque, lance, épée, char, couteaux, pince à épiler, restes d'animaux	Rasoir, parure en perles, vaisselle métallique, bouclier ou casque, ustensiles de foyer
La Tène B1 / <i>Middle Iron Age</i>	Régions orientales de la zone d'étude	Vaisselle céramique, bracelet, fibule, torque, char, outils	Parure en perles, vaisselle métallique, lance, épée, couteau, instrument de toilette, restes d'animaux, ustensiles de foyer
La Tène B2 / <i>Middle Iron Age</i>	Nord de la Seine	Vaisselle céramique, fibule, bracelet, torque, lance, épée, éléments de char ou harnachement équestre, rasoir	Couteau, restes d'animaux, paire de forces, outils, vaisselle métallique, bouclier
La Tène C1 / <i>Middle Iron Age</i>	Nord-Ouest de la Gaule	Vaisselle céramique, fibule, bracelet, couteau, rasoir	Torque, parure en perles, épée, lance, paire de forces, vaisselle métallique, seau, élément de char ou harnachement équestre, restes d'animaux, ustensile de foyer
La Tène C2 / <i>Middle Iron Age</i>	Nord-Ouest de la Gaule	Vaisselle céramique, couteau, rasoir, paire de forces	Pince à épiler, parure en perles, épée, lance
La Tène D1 / <i>Middle Iron Age – Late Iron Age</i>	Province « médio-atlantique » continentale	Vaisselle céramique, fibule, bracelet, épée, lance, couteau, restes d'animaux, paire de force, rasoir	Vaisselle métallique, seau, parure en perle, bouclier, outils, pièces de harnachement équestre, ustensiles de foyer, pince à épiler
	Sud de la Grande-Bretagne	Vaisselle céramique, fibule, bracelet, épée, lance, miroir, restes d'animaux	Vaisselle métallique, seau, bouclier, outils, ustensiles de foyer
La Tène D2 / <i>Late Iron Age – Latest Iron Age</i>	Nord de la Seine	Vaisselle céramique, fibule, bracelet, épée	Lance, couteau, vaisselle métallique, seau, paire de force, rasoir, restes d'animaux, ustensiles de foyer
	Sud de la Grande-Bretagne	Vaisselle céramique, fibule, bracelet, épée, lance, miroir, restes d'animaux	Vaisselle métallique, seau, bouclier, outils, ustensiles de foyer
Début de la période Gallo-Romaine / <i>Latest Iron Age</i>	Sud de la Grande-Bretagne	Vaisselle céramique, fibule, bracelet, épée, lance, miroir, restes d'animaux	Vaisselle métallique, bouclier, outils, ustensiles de foyer

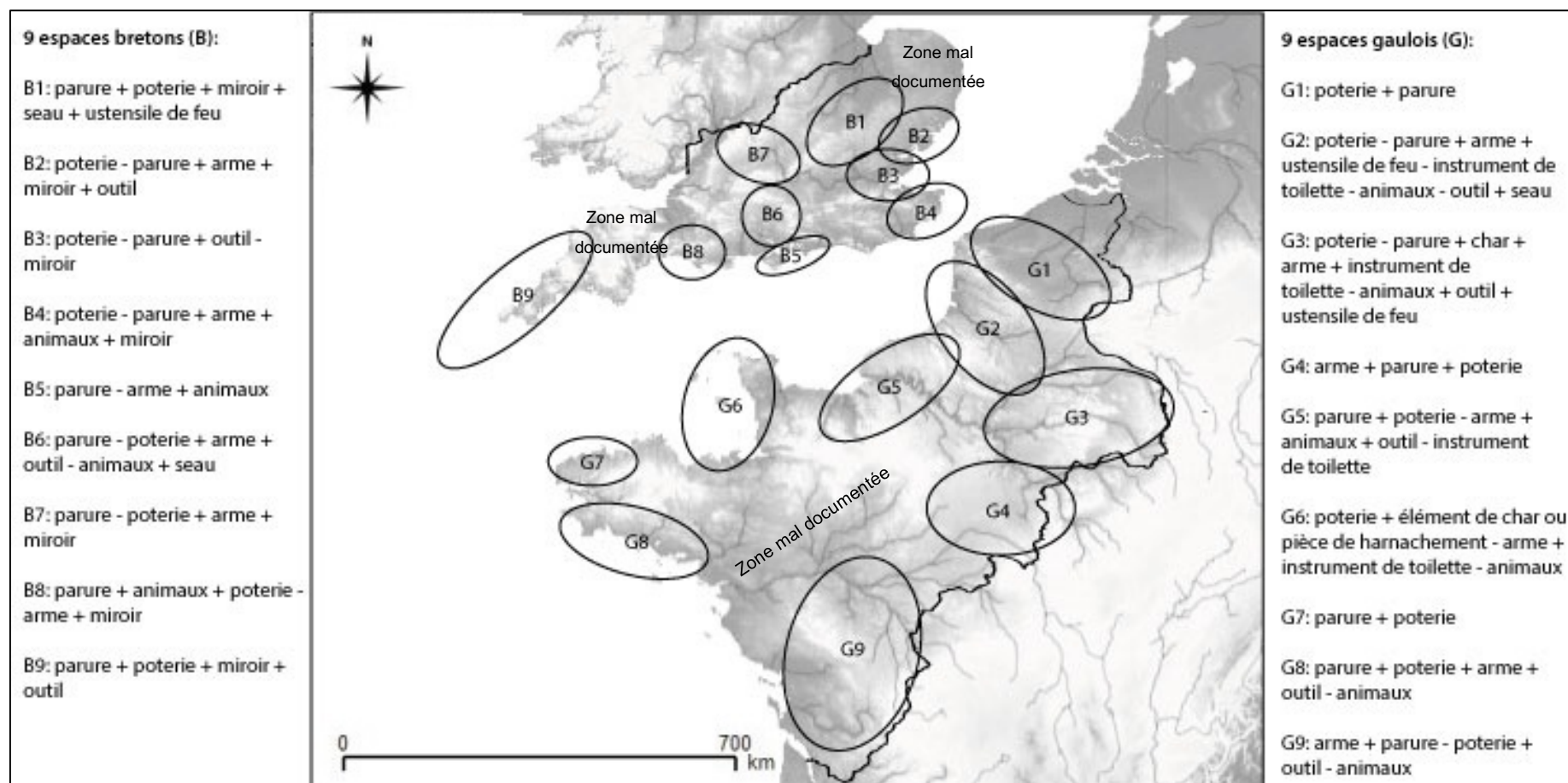


Figure 133. Carte des dépôts d'objets privilégiés selon 9 espaces continentaux et 9 espaces insulaires.

Cinquième partie : L'évolution des pratiques
funéraires, les groupes « médio-atlantiques »
et proposition d'interprétation

INTRODUCTION

Après avoir regardé la localisation et l'organisation des lieux funéraires, les traitements des corps, les sexes et âges des individus, l'architecture et le mobilier funéraires, nous allons voir dans cette dernière grande partie les résultats des analyses des différentes catégories de données exposées.

Dans un premier temps est exposée l'évolution des gestes et pratiques répartis selon les quatre types de variables¹³⁶² représentant les 39 modalités prises en compte dans cette étude¹³⁶³, selon les principales phases chronologiques du second âge du Fer continental pour l'ensemble de la zone d'étude.

Un second chapitre présente les groupes et traditions funéraires identifiés au cours de l'intégralité de la période traitée, ainsi que leurs caractéristiques, leurs dynamiques d'évolution spatio-temporelle et certaines de leurs affinités. Les régions continentales voisines sont aussi exposées à la lumière de groupes funéraires vus en marge de la « province médio-atlantique », ainsi que les territoires au sein desquels ils s'inscrivent. Un troisième chapitre s'intéresse aux temps funéraires continentaux et insulaires, et présente également une concordance des étapes chronologiques des pratiques funéraires « transmanches ».

Puis nous verrons une proposition d'interprétation générale des pratiques funéraires en lien avec les phénomènes et événements concernant les domaines domestiques, socio-culturelles, économiques, techniques et environnementaux.

¹³⁶² Le lieu funéraire (A), l'architecture (B), la sépulture et le traitement des corps (C), et le mobilier funéraire (D).

¹³⁶³ Tombe isolée (1 sépulture) (A1) ; Ensemble de 2 à 5 sépultures (A2) ; Ensemble de 6 à 20 sépultures (A3) ; Ensemble de 21 à 50 sépultures (A4) ; Ensemble de 51 à 100 sépultures (A5) ; Ensemble de plus de 100 sépultures (A6) ; Aménagement en creux (B1) ; Aménagement lithique interne (B2) ; Aménagement lithique externe (B3) ; Aménagement interne en matériaux périssables (B4) ; *Tumulus* (B5) ; Enclos (B6) ; Aménagement externe sur poteaux (B7) ; Aménagement interne sur poteaux (B8) ; Stèles (B9) ; Sépulture individuelle (C1) ; Sépulture double (C2) ; Sépulture plurielle de plus de 2 individus (C3) ; Crémation exclusive (C4) ; Inhumation exclusive (C5) ; Crémation et inhumation (C6) ; Dépôt des restes de crémation en pleine terre (C7) ; Dépôt des restes de crémation en urne céramique (C8) ; Dépôt des restes de crémation en contenant en matériaux périssables (C9) ; Inhumation en position étendue (C10) ; Inhumation en position pliée (C11) ; Char, élément de char et/ou pièce de harnachement équestre (D1) ; Arme et/ou pièce d'armement (D2) ; Élément de parure et costume (D3) ; Poterie (D4) (contenant un dépôt alimentaire conservé ou non) ; Couteau (D5) ; Outil (D6) ; Miroir (D7) ; Instrument de toilette (D8) ; Ustensile de feu (D9) ; Reste d'animaux (D10) ; Seau (D11) ; Vaisselle métallique (D12) ; Monnaie (D13).

CHAPITRE I : ÉVOLUTION DES PRATIQUES FUNÉRAIRES AU SECOND ÂGE DU FER DANS LA « PROVINCE MÉDIO-ATLANTIQUE »

Les résultats des analyses des diverses catégories de données vues précédemment sont présentés dans ce chapitre. Les tableaux de sériation exposent les modalités des quatre grandes thématiques de données étudiées (lieu funéraire (A), sépultures et traitements des corps (B), architecture (C) et mobilier (D)) pour chacune des grandes phases du système continental pris en compte. Cependant, certains ensembles funéraires ne sont représentés que par un nombre très limité de catégorie de données, d'après l'inventaire réalisé. Ces sites ne peuvent alors pas être inclus dans un groupe élargi. Néanmoins, les cartes de répartition présentent les types de traitement des corps observés dans ces espaces moins renseignés.

1. LES GROUPES FUNÉRAIRES DE 475/450 À 400/375 AVANT. J.-C.

Les analyses des données funéraires inventoriées pour cette période, marquant le passage entre la transition entre le 1^{er} et le 2nd âge du Fer, illustrent quatre grands groupes spatio-temporels. On observe 179 sites renseignés par 34 modalités représentant 3 types de variables (B, C et D). Les modalités plus représentées sont :

- L'architecture funéraire : Stèles (B9) ;
- La sépulture et le traitement des corps : sépulture individuelle (C1), crémation exclusive (C4), inhumation exclusive (C5), crémation et inhumation (C6) et dépôts des restes de crémation en urne céramique (C8) ;
- Le mobilier funéraire : char, éléments de char et/ou pièces de harnachement équestre (D1), arme et/ou pièce d'armement (D2), élément de parure et costume (D3), poterie (D4) et instrument de toilette (D8).

On observe quatre groupes caractérisés par le regroupement de diverses modalités et d'autres espaces davantage connus par le traitement des corps utilisé.

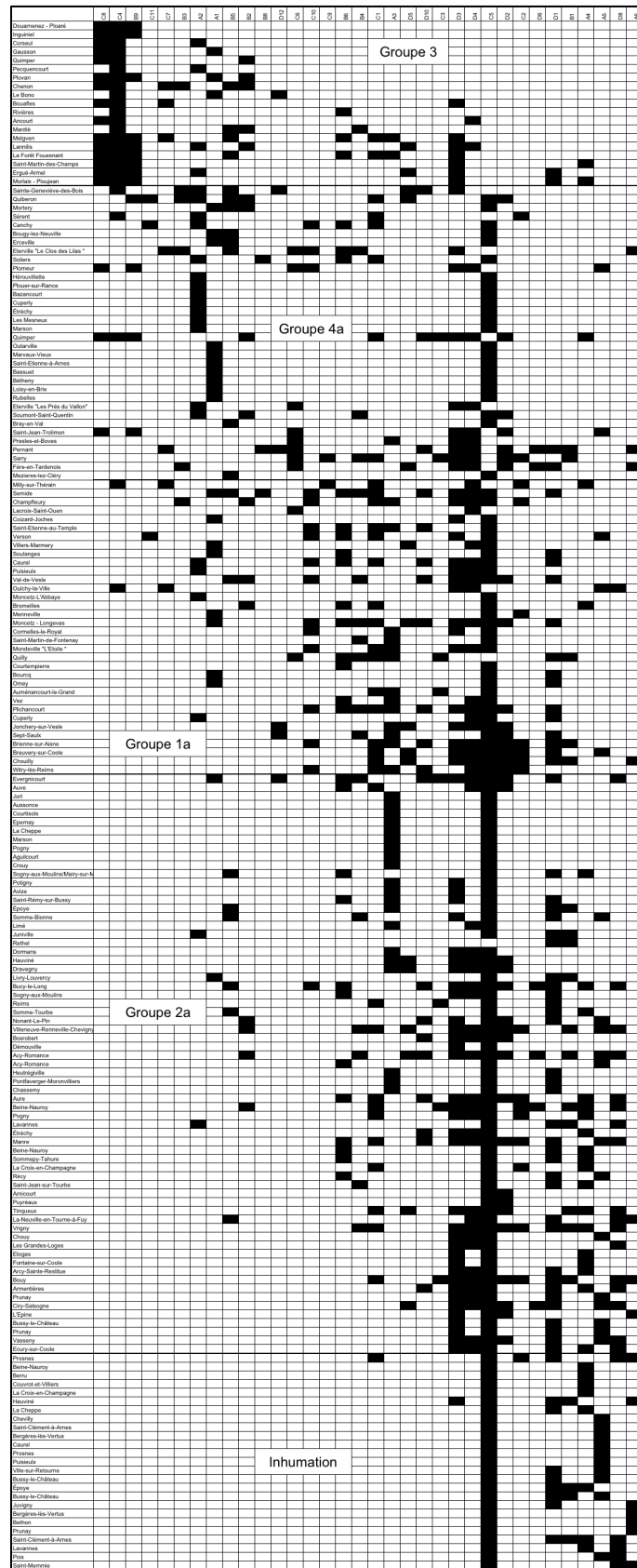


Tableau XV. Sériation des lieux funéraires de 475/450 - 400/375 av. J.-C. (179 sites ; 34 modalités¹³⁶⁴)

¹³⁶⁴ Dépôt de crémation en urne céramique (C8), crémation exclusive (C4), stèle (B9), inhumation en positon pliée sur le côté (C11), dépôt de crémation en pleine terre (C7), aménagement lithique externe

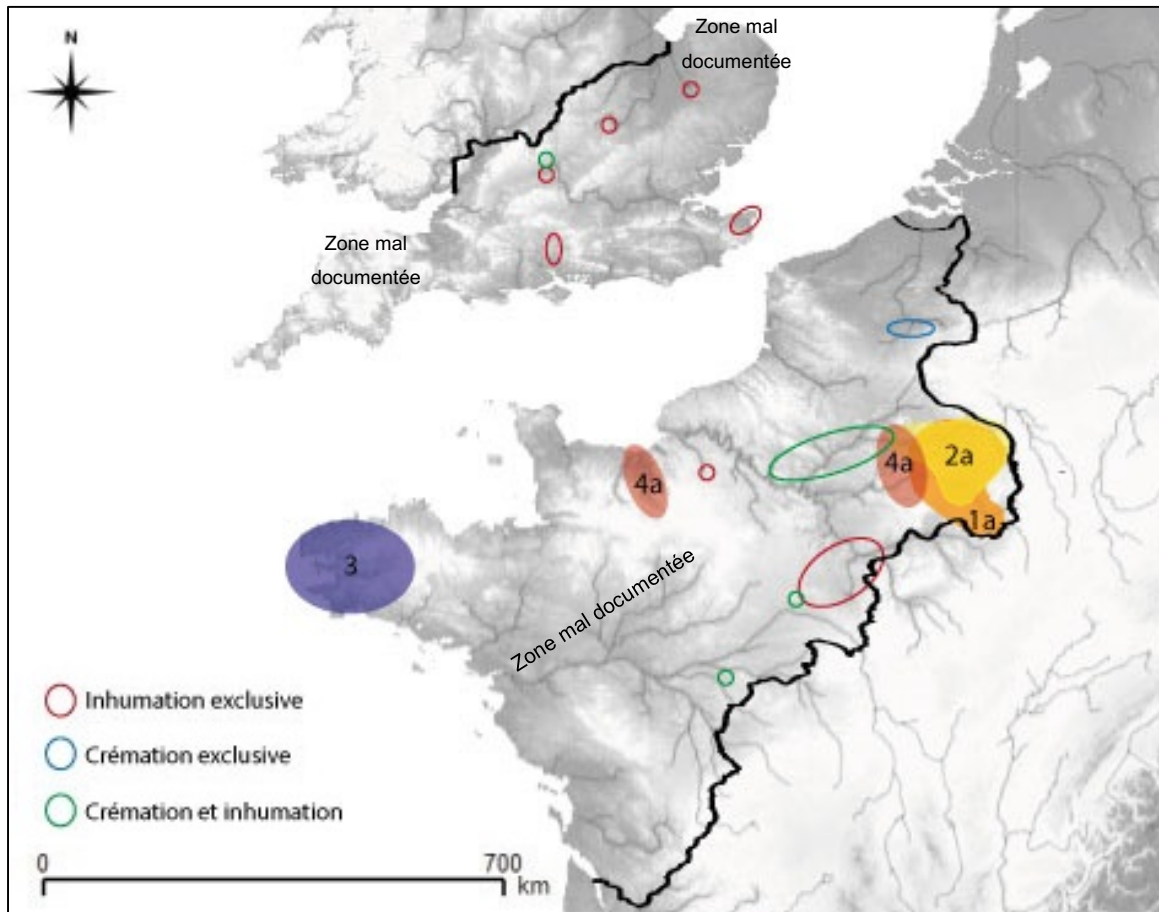


Figure 134. Carte de répartition des groupes funéraires de 475/450 à 400/375 av. J.-C.

- Groupe 1a : Sépulture individuelle (C1), Inhumation exclusive (C5), Char, élément de char et pièce de harnachement équestre (D1) ; Élément de parure et costume (D3), Poterie (D4) ;
- Groupe 2a : Inhumation exclusive (C5) ; Arme et pièce d'armement (D2) ; Élément de parure et de costume (D3) ; Poterie (D4) ; Instrument de toilette (D8) ;
- Groupe 3 : Stèles (B9) ; Crémation exclusive (C4) ; Dépôt des restes de crémation en urne céramique (C8) ; Élément de parure et de costume (D3), Poterie (D4) ;

(B3), ensemble de 2 à 5 sépultures (A2), tombe isolée (A1), tumulus (B5), aménagement lithique interne (B2), aménagement interne sur poteaux (B8), vaisselle métallique (D12), crémation et inhumation (C6), inhumation en position étendue (C10), dépôt de crémation en contenant en matériaux périssables (C9), enclos (B6), aménagement interne en matériaux périssables (B4), sépulture individuelle (C1), ensemble de 6 à 20 sépultures (A3), couteau (D5), restes d'animaux (D10), sépulture plurielle de plus de 2 individus (C3), élément de parure et costume (D3), poterie (D4), inhumation exclusive (C5), arme et/ou pièce d'armement (D2), (C2), outil (D6), char, élément de char et/ou pièce de harnachement équestre (D1), aménagement en creux (B1), ensemble de 21 à 50 sépultures (A4), ensemble de 51 à 100 sépultures (A5), instrument de toilette (D8), ensemble de plus de 100 sépultures (A6)).

- Groupe 4a : Crémation et inhumation (C6) ; Élément de parure et costume (D3), Poterie (D4).

Groupe 1a : « Aisne – Marne », 500 – 400/375 avant J.-C.

Ces lieux funéraires sont marqués par la présence de tombes présentant des inhumations individuelles en position étendue sur des chars à deux roues entiers avec un mobilier composé de dépôt alimentaire dans de la vaisselle céramique, et d'éléments de parure et costume tels que des bracelets, fibules et/ou torques. Ces tombes appartiennent à la culture « Aisne-Marne »¹³⁶⁵, caractéristique de la phase d'introduction de la culture laténienne, dans ces territoires situés entre deux grandes entités culturelles : nord-alpine à l'est et atlantique l'ouest. La majorité de ces sites sont occupés au cours de l'ensemble de la phase de La Tène A (460/450 – 400/375 avant J.-C.), pouvant parfois même être installés à la fin du 1^{er} âge du Fer. Certains ensembles funéraires sont mis en place au tournant des V et IV^e siècle avant J.-C. (transition La Tène A2 – La Tène B1).

Groupe 2a : « Aisne – Marne » - Ardennes, 475/450 – 375 avant J.-C.

Les sépultures de ce second groupe des franges du nord-est oriental de la zone d'étude, sont marqués par l'emploi de l'inhumation exclusive et montrent un dépôt mobilier plus diversifié que les tombes du groupe voisin contemporain (groupe 1a). En effet, les morts du groupe 2a sont accompagnés d'armes ou pièces d'armement principalement offensives (lances et épées), ainsi que d'éléments de parure et costume (identiques à ceux du groupe 1a), de la vaisselle, majoritairement céramique, et des instruments de toilette (pincettes à épiler et rasoirs). Certains des lieux funéraires présentent une occupation de plusieurs centaines d'années (V^e – milieu du III^e siècle avant J.-C.). D'autres sont plus brièvement occupés lors de la phase de transition entre les V^e et VI^e siècles avant notre ère (La Tène A2 – La Tène B1). Ces lieux funéraires sont davantage localisés dans la vallée de l'Aisne. Bien que les groupes 1 et 2 paraissant très proches, nous verrons qu'ils ne suivent pas la même évolution chronologique et spatiale.

¹³⁶⁵ Demoule 1999 ; Bonnabel 2013.

Groupe 3 : Armorique, 500 – 400 avant J.-C.

Ce groupe de l'Ouest armoricain est caractérisé, lors cette la période de transition entre les deux âges du Fer, par la présence des petits groupes de tombes à crémation exclusive en urne céramique contenant des poteries et éléments de parure et costume, essentiellement des bracelets et des fibules. Les espaces funéraires sont généralement marqués par des stèles de pierre dressées et/ou un *tumulus*. Ce groupe est particulièrement visible dans l'ouest de la péninsule armoricaine.

Groupe 4a : Partie occidentale de « l'Aisne-Marne » et plaine de Caen, 450 – 425 avant J.-C.

Ces espaces caractérisés par l'emploi de la crémation et de l'inhumation sur un même lieu funéraire, et des dépôts des poteries et des éléments de parure et de costume, sont visibles à l'ouest des groupes de « l'Aisne-Marne », dans la vallée de l'Aisne. Ce type de site est aussi connu dans la plaine de Caen. La plupart de ces lieux funéraires sont occupés lors d'une génération au début de la phase de La Tène A, de 450 à 425 avant notre ère.

Conclusion :

Cette première phase de la chronologie laténienne est marquée par une prédominance de l'emploi de l'inhumation dans les régions de l'Aisne, de la Marne et des Ardennes, avec des dépôts de mobilier variés et abondants, tandis que dans l'ouest, la péninsule armoricaine voit des lieux à crémation exclusive avec des dépôts en urne céramique dans des tombes marquées de stèles de pierre dressées. On note la présence d'espaces témoignant de l'usage des deux types de traitements des corps en marge occidentale de l'Aisne-Marne et dans la plaine de Caen.

2. LES GROUPES FUNÉRAIRES DE 400/375 À 325 AVANT J.-C.

Le IV^e siècle avant notre ère voit l'introduction de la phase de La Tène B1 en Gaule et celle de la phase nommée *Middle Iron Age* dans l'île de Bretagne. Il est marqué par la présence de quatre groupes funéraires distincts observés par l'analyse de 33 sites funéraires et 28 modalités représentant 3 types de variables (B, C et D), dont les plus représentées au cours de cette période sont :

- L'architecture funéraire : enclos (B6) ;
- La sépulture et le traitement des corps : inhumation exclusive (C5) et crémation et inhumation (C6) ;
- Le mobilier funéraire : char, éléments de char et/ou pièces de harnachement équestre (D1), arme et/ou pièce d'armement (D2), élément de parure et costume (D3), poterie (D4) et instrument de toilette (D8).

Les tombes les plus représentées sur l'intégralité de l'espace regardé à cette période illustrent principalement l'emploi de l'inhumation dans des sépultures individuelles au sein de tombes signalées par des enclos. Cette période voit l'évolution spatio-temporelle de trois groupes présents lors de la phase précédente (groupes 1, 2 et 4).

	C11	A3	A2	C3	C1	C2	A5	C5	B1	D8	A4	D1	D2	C10	D10	D4	B4	B7	D3	B6	D5	B2	D9	D6	C6	B5	A1	A6	
Easton Lane																													
Aussouze Le Mont d'Alincourt																													
Aussouze Le Mont Rouillon																													
Deal - Walmer Way																													
Witry-lès-Reims																													
Poix																													
Berru																													
Sarry																													
Caurel Le Puisard																													
Caurel Les Vieilles Terres																													
Dommartin-Lettrée																													
Brienne-sur-Aisne																													
Coulommès-et-Marqueny																													
Thieulloy-L'Abbaye																													
Ecury-sur-Coole																													
Beine-Nauroy																													
Fontenay-le-Marmion																													
Bromelles																													
Étréchy																													
Caurel La Fosse - Minore																													
Courtempierre																													
Courtenay																													
Icklingham																													
Reims La Neuville																													
Somme-Tourbe																													
Bucy-le-Long																													
Val-de-Vesle																													
Condé-sur-Mame																													
Saint-Memmie																													
Vasseny																													
Eterville																													
White Horse Stone																													
Fère-en-Tardenois																													

Tableau XVI. Sériation des lieux funéraires de 400/375 – 325 av. J.-C. (33 sites ; 28 modalités¹³⁶⁶)

¹³⁶⁶ Inhumation en position pliée sur le côté (C11) ; Ensemble de 6 à 20 sépultures (A3) ; Ensemble de 2 à 5 sépultures (A2) ; sépulture plurielle de plus de 2 individus (C3) ; sépulture individuelle (C1) ; sépulture double (C2) ; ensemble de 51 à 100 sépultures (A5) ; inhumation exclusive (C5) ;

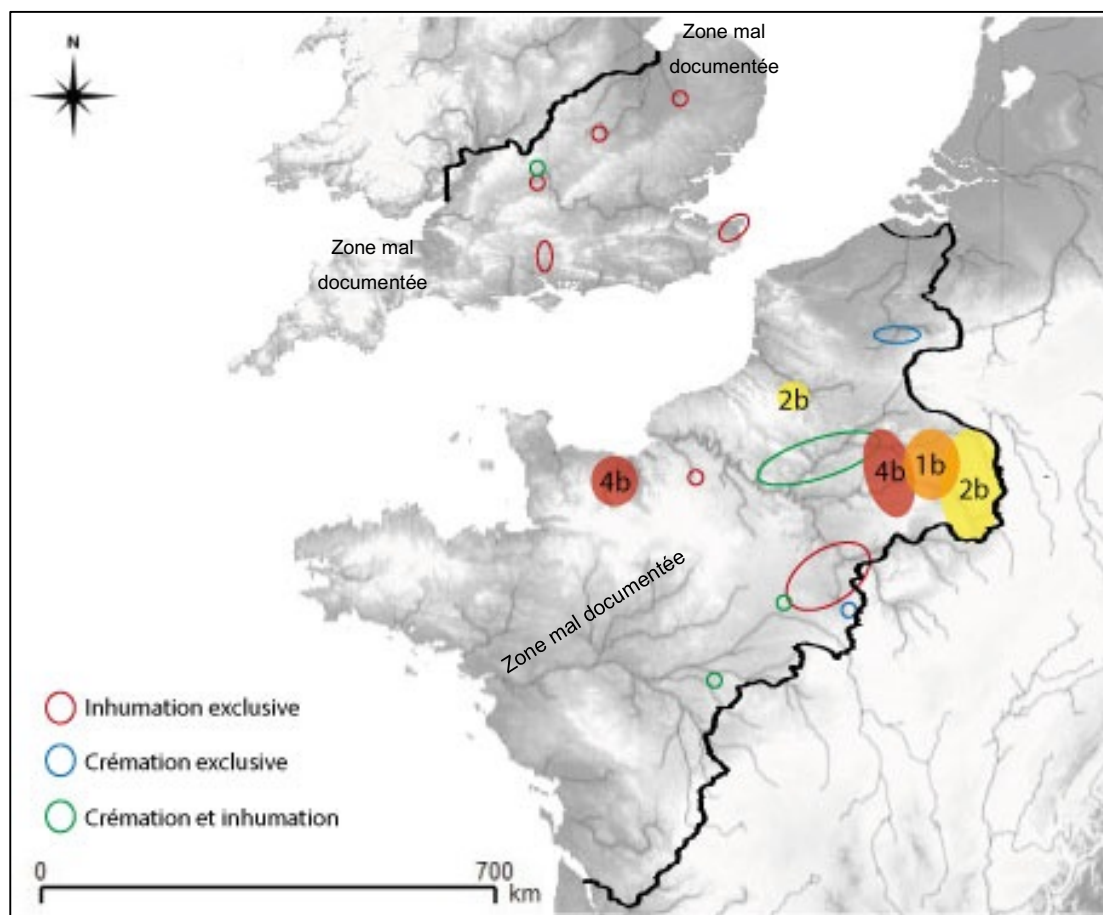


Figure 135. Carte de répartition des groupes funéraires de 400/375 à 325 av. J.-C.

- Groupe 1b : Enclos (B6) ; Inhumation exclusive (C5) ; Char, élément de char et pièce de harnachement équestre (D1) ; Arme et pièce d'armement (D2) ; Élément de parure et de costume (D3) ; Poterie (D4) ; Instrument de toilette (D8) ;
- Groupe 2b : Inhumation exclusive (C5) ; Arme et pièce d'armement (D2) ; Élément de parure et de costume (D3) ; Poterie (D4) ;
- Groupe 4b : Crémation et inhumation (C6) ; Élément de parure et de costume (D3).

Groupe 1b : « Aisne-Marne », 400 – 375/350 avant notre ère.

Ce groupe s'inscrit dans la continuité du groupe 1a, avec quelques inhumations sur des chars à deux roues répertoriées, accompagnées d'éléments de char et/ou de

aménagement en creux (B1) ; instrument de toilette (D8) ; ensemble de 21 à 50 sépultures (A4) ; char, élément de char et/ou pièce de harnachement équestre (D1) ; arme et/ou pièce d'armement (D2) ; inhumation en position étendue (C10) ; restes d'animaux (D10) ; poterie (D4) ; aménagement interne en matériaux périssables (B4) ; aménagement externe sur poteaux (B7) ; élément de parure et costume (D3) ; enclos (B6) ; couteau (D5) ; aménagement lithique interne (B2) ; ustensile de feu (D9) ; outil (D6) ; (C6) ; tumulus (B5) ; tombe isolée (A1) ; ensemble de plus de 100 sépultures (A6)).

pièces de harnachement équestre. Ces lieux sont principalement installés au début du IV^e siècle avant J.-C. et ne paraissent occupés que lors d'une génération de 25 ans. On voit aussi un changement dans le choix des types d'objets, avec davantage d'armes et pièces d'armement (lances et épées), ainsi que l'aménagement d'enclos circulaires.

Groupe 2b : Aisne - Marne - Ardennes et nord-est du plateau Picard, 425 – 375 avant J.-C.

Cet espace montre une expansion de la zone montrant le type de sépultures connu au cours de la phase précédente, avec une continuité de l'occupation des lieux funéraires déjà visibles dans la même région du groupe 2a. On remarque de rares lieux illustrant les mêmes pratiques dans le nord-est du plateau picard, au sud de la source de la Somme. Seules quelques différences dans les choix du mobilier semblent se manifester avec une baisse du nombre global d'objets dans les tombes. Les instruments de toilette tels que les pinces à épiler et les rasoirs paraissent relativement anecdotiques à cette période.

Groupe 4b : Partie occidentale de « l'Aisne-Marne » et plaine de Caen, 425 – 375 avant J.-C.

Là encore, on constate une continuité avec les groupes nommés 4a de la phase précédente, avec néanmoins une baisse du nombre de sites funéraires connus. Les mêmes zones sont représentées avec des lieux montrant l'emploi de la crémation et de l'inhumation et des dépôts d'objets principalement composés de rares éléments de parure et costume.

Conclusion :

On voit une période de transition comprise entre 400/375 et 325 avant J.-C., caractérisée par une continuité des groupes à la fin du IV^e siècle avant J.-C., puis une baisse progressive de l'installation et de l'occupation des lieux funéraires. On voit aussi le groupe armoricain de la période précédente disparaître progressivement sans laisser place à de nouvelles pratiques visibles. Les territoires insulaires, très peu documentés jusqu'au II^e siècle avant J.-C., voient apparaître des lieux à crémation exclusive isolées, répartis de manière éparse.

3. LES GROUPES FUNÉRAIRES DE 325 À 260/250 AVANT J.-C.

Cette phase comprise entre la fin du IV^e et de la première moitié du III^e siècle avant J.-C. voit une transformation des pratiques funéraires à travers l'observation de cinq groupes de pratiques éparses. Les éléments connus pour cette période permettent d'observer 92 lieux et 28 modalités représentant les 4 types de variables étudiées, dont les plus récurrentes sont :

- Le lieu funéraire : tombe isolée (A1) ;
- L'architecture funéraire : enclos (B6)
- La sépulture et le traitement des corps : sépulture individuelle (C1), crémation exclusive (C4), inhumation exclusive (C5), crémation et inhumation (C6), inhumation en position étendue (C10) et inhumation en position pliée sur le côté (C11) ;
- Le mobilier funéraire : char, éléments de char et/ou pièces de harnachement équestre (D1), arme et/ou pièce d'armement (D2), élément de parure et costume (D3) et poterie (D4).

Les groupes 1 et 2 paraissent se concentrer au sein de territoires moins importants des régions du nord-est de la zone d'étude, mais on constate également que le regroupement de leurs caractéristiques est aussi visible plus à l'ouest aux environs de la confluence de l'Oise avec la Marne et l'Aisne.

Malgré le nombre de sites relativement restreint en comparaison de ceux connus au début de la période étudiée, on constate un changement dans les comportements funéraires avec l'emploi de la crémation des corps, principalement dans des sépultures isolées individuelles dans le nord-ouest de la Gaule (apparition du groupe 5).

	D1	A4	A6	A5	B4	B5	C5	A3	D8	D2	D5	D3	B2	C1	B6	C10	C11	C2	B1	D4	D10	A2	A1	C8	B7	C7	C8	C4
Val-de-Vesle	■						■																					
Cernay-lès-Reims	■						■																					
Marson	■	■					■																					
Lavannes - Caurel	■						■																					
Sillery	■						■																					
Châlons-en-Champagne	■						■																					
Bussy-le-Château	■						■																					
Jonchery-sur-Suippe	■						■																					
Pleurs	■						■																					
Cagny	■						■																					
La Cheppe	■						■																					
Gourgançon	■						■																					
Caurel	■						■																					
Gonesse	■						■																					
Annelles	■						■																					
Fleury-sur-Orne Parc d'Activités	■						■																					
Saint-Memmie	■						■																					
Pontfaverger-Moronvilliers	■						■																					
Mareuil-le-Port	■						■																					
Le Plessis-Gassot	■						■																					
Witry-lès-Reims	■						■																					
Villevenard	■						■																					
Les Damps	■						■																					
Verneuil-en-Halatte	■						■																					
Bromailles	■						■																					
Soudé-Sainte-Croix	■						■																					
Nanterre	■						■																					
Ecury-le-Repos	■						■																					
Saulces-Champenoises	■						■																					
Marson	■						■																					
Courtenay	■						■																					
Gondreville	■						■																					
Trelles-en-Gâtinais	■						■																					
Vienne-en-Val	■						■																					
Sogny-aux-Moulins	■						■																					
Gourgançon	■						■																					
Fère-Champenoise	■						■																					
Normée	■						■																					
Gravon	■						■																					
Roissy-en-France	■						■																					
Bouqueval	■						■																					
Gateway	■						■																					
Gravon	■						■																					
Suddern Farm	■						■																					
Witry-lès-Reims	■						■																					
Tournedos-sur-Seine	■						■																					
Saint-Maur-des-Fossés	■						■																					
Amponville	■						■																					
Orainville	■						■																					
Manre	■						■																					
Brienne-sur-Aisne	■						■																					
Chevilly	■						■																					
Aure	■						■																					
Bignicourt	■						■																					
Auve	■						■																					
Hauviné	■						■																					
Saconin-et-Breuil	■						■																					
Yarnton - Cherwell	■						■																					
Fleury-sur-Orne Les Mezerettes	■						■																					
Ifs	■						■																					
Montbouy	■						■																					
Bosrobert	■						■																					
Barton Stacey	■						■																					
Gilsy	■						■																					
Courtisols	■						■																					
Eglington - Manor Farm	■						■																					
Abingdon - Spring Road - Vale of	■						■																					
Guignicourt	■						■																					
Avion	■						■																					
Villers-Bocage	■						■																					
Lauwin-Planque	■						■																					
Boves	■						■																					
Semide	■						■																					
Oiry	■						■																					
Verson	■						■																					
Eterville	■						■																					
Longueil-Sainte-Marie	■						■																					
Sommesous	■						■																					
Gavrelle	■						■																					
Saint-Martin-le-Nœud	■						■																					
Saumeray	■						■																					
Mazerolles	■						■																					
Hérouvillette	■						■																					
Sainte-Geneviève-des-Bois	■						■																					
Loeuilly	■						■																					
Boigny-sur-Bionne	■						■																					
Saint-Laurent-Blangy	■						■																					
Dainville	■						■																					
Hazebrouck	■						■																					
Beauvois-en-Vermandois	■						■																					
Magnac-sur-Touvre	■						■																					
Plouhinec	■						■																					

Tableau XVII. Sériation des lieux funéraires de 325 – 260/250 av. J.-C. (

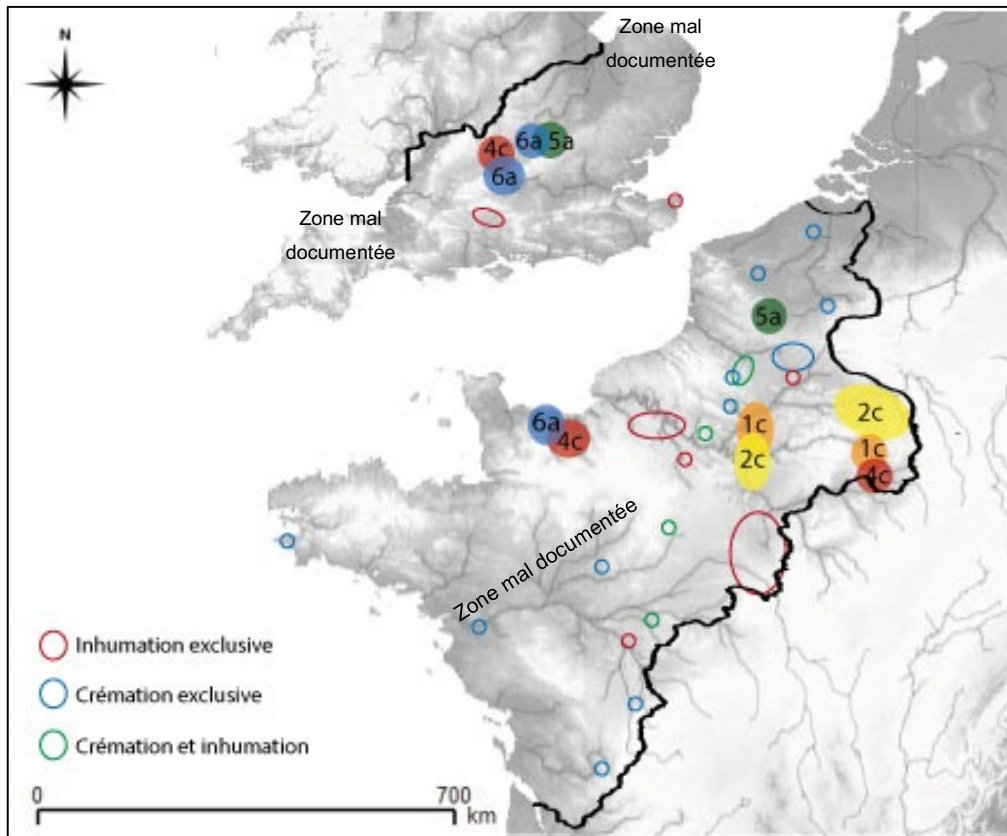


Figure 136. Carte de répartition des groupes du funéraires de 325 à 260/250 av. J.-C.

- Groupe 1c : Inhumation exclusive (C5), Char, élément de char et/ou pièce de harnachement équestre (D1) ; Arme et/ou pièce d'armement (D2) ; Élément de parure et de costume (D3), Poterie (D4) ;
- Groupe 2c : Sépulture individuelle (C1), Inhumation exclusive (C5), Élément de parure et de costume (D3), Poterie (D4) ;
- Groupe 4c : Enclos (B6) ; Crémation et inhumation (C6) ; Inhumation en position étendue (C10) ; Élément de parure et de costume (D3) ;
- Groupe 5a : Tombe isolée (A1) ; Crémation exclusive (C4) ;
- Groupe 6a : Sépulture individuelle (C1) ; Inhumation en position pliée (C11) ; Éléments de parure et costume (D3).

interne en matériaux périssables (B4), *tumulus* (B5), inhumation exclusive (C5), ensemble de 6 à 20 sépultures (A3), instrument de toilette (D8), arme et/ou pièce d'armement (D2), couteau (D5), élément de parure et costume (D3), aménagement lithique interne (B2), sépulture individuelle (C1), enclos (B6), inhumation en position pliée sur le côté (C11), sépulture double (C2), aménagement en creux (B1), poterie (D4), restes d'animaux (D10), ensemble de 2 à 5 sépultures (A2), tombe isolée (A1), crémation et inhumation (C6), aménagement externe sur poteaux (B7), dépôt de crémation en pleine terre (C7), dépôt de crémation en urne céramique (C8), crémation exclusive (C4).

Groupe 1c : Marne et Sud des rives de l'Oise, 325/300 – 260/250 avant J.-C.

Cet ensemble de lieux funéraires situé sur les rives de la Marne, rappelle ceux visibles lors de la phase précédente du groupe 1b, avec des inhumations généralement accompagnées de chars, d'éléments de char et de pièces de harnachement équestre ainsi que des armes, des éléments de parure et costume et de la vaisselle céramique. Fait nouveau à partir de la première moitié du III^e siècle avant J.-C., des tombes du même type apparaissent plus à l'ouest, près des bords de l'Oise, dans la région de l'Île-de-France actuelle, principalement dans le Val-d'Oise.

Groupe 2c : Confluence Marne – Loing, 275 – 260/250 avant J.-C.

Les lieux funéraires pouvant être rattachés à ce groupe, caractérisé par des sépultures à inhumation individuelle, des dépôts de poteries et d'éléments de parure et costume, apparaissent être voisins du groupe 1c, également marqué par l'emploi exclusif de l'ensevelissement des corps illustrant un dépôt mobilier cependant bien plus diversifié. On voit ainsi ces tombes à inhumation moins bien dotées en marges, au nord du groupe 1c de "l'Aisne-Marne » et au sud de celui visible en Ile-de-France. On pourrait ainsi comprendre ces deux groupes en un seul type de pratique évolutive, se distinguant néanmoins à travers le choix des catégories d'objets déposés auprès des défunts inhumés, plus variés et en plus grand nombre dans le premier groupe (groupe 1c), précédent le second d'une génération (groupe 2c).

Groupe 4c : Plaine de Caen et source de la Tamise, 325 – 260/250 avant J.-C.

Ces lieux « médio-atlantiques », visibles entre les VI^e et III^e siècles avant J.-C., se différencient des espaces continentaux par l'emploi de la crémation et de l'inhumation dans un même temps. Les espaces du groupe 4c se caractérisent par un marquage des tombes par des enclos quadrangulaires, des inhumations en position étendue et le port ou le dépôt d'éléments de parure et costume. Ils sont localisés dans la plaine de Caen en Gaule et près de la source de la Tamise, dans l'est de l'Oxfordshire actuel, sur l'île de Bretagne.

Groupe 5a : Source de l'Escaut, 325 – 260/250 avant J.-C.

C'est à partir de la première moitié du III^e siècle avant notre ère que l'on voit un nombre grandissant de tombes à crémation isolées dans le nord de la Gaule, principalement près de la source de l'Escaut, au nord des collines de l'Artois.

Groupe 6a : Côte normande et Bassin sud de la Great Ouse, 300 – 260/250 avant J.-C.

Les lieux funéraires de ce groupe comprennent principalement des inhumations de corps pliés sur le côté ; position caractéristique des tombes insulaires depuis les temps anciens de la Préhistoire britannique. Au cours de la première moitié du III^e siècle avant notre ère, on les rencontre dans le centre du sud de l'île, dans le comté actuel du Bedfordshire. Il est plus rare de voir ce type d'inhumation pliée sur le continent, mais on en connaît cependant à cette période sur la côte normande de la baie de la Seine, dans le département du Calvados.

Conclusion :

Cette période est marquée par l'expansion progressive de l'emploi de la crémation, à travers l'usage des deux types de traitements dans des zones limitrophes de groupes à inhumation, et l'installation de sépultures isolées à crémation exclusive dans le nord-ouest de la Gaule.

4. LES GROUPES FUNÉRAIRES DE 260/250 À 200 AVANT J.-C.

Auparavant les territoires du nord-est de la zone d'étude étaient particulièrement illustrés à travers des tombes à inhumation individuelle. On voit à partir de la seconde moitié du III^e siècle avant notre ère, une forte expansion du nombre de sépultures à crémation, d'abord isolée puis au sein de petits ensembles funéraires visibles dans le nord-ouest de la Gaule, ainsi qu'en nombre moindre dans la pointe du sud-est de la Bretagne insulaire. Les caractéristiques les plus représentées lors de cette période d'après l'examen de 55 lieux funéraires et 28 modalités représentant les 4 grandes catégories thématiques de variables sont :

- Le lieu funéraire : ensemble de 2 à 5 sépultures (A2) et ensemble de 21 à 50 sépultures (A4) ;
- L'architecture funéraire : enclos (B6) ;
- La sépulture et le traitement des corps : sépulture individuelle (C1), crémation exclusive (C4), inhumation exclusive (C5), crémation et inhumation (C6), dépôt des restes de crémation en pleine terre (C7) et inhumation en position étendue (C10) ;
- Le mobilier funéraire : arme et/ou pièce d'armement (D2) ; élément de parure et costume (D3), poterie (D4) et instrument de toilette (D8).

On constate une plus grande diversité des pratiques et la formation de groupes élargis, notamment des espaces caractérisés par l'emploi prédominant de la crémation des corps dans des sépultures marquées par des enclos quadrangulaires dans le nord-ouest de la Gaule. Cette pratique apparaît dans cette région au sein de tombes isolées lors de la période précédente au sein des territoires du groupe 5 dont on observe une première variante avec des petits ensembles funéraires. Le groupe 7 permet de comprendre le mode de dépôt des restes de crémation privilégié, en pleine terre, à l'ouest de l'Oise. Le groupe 1, le plus ancien observé dans le nord-est de la zone d'étude, n'apparaît plus alors que le groupe voisin (groupe 2), présentant quelques modifications, semble non seulement perdurer mais s'étendre à une zone plus large au sud de la Marne, en passant par les Ardennes et les rives nord-est de l'Oise.

	A4	C5	D1	C10	D2	C1	D8	B2	C2	D3	A1	C6	D6	B1	B6	A3	C8	D5	D4	B7	D10	A2	B4	C4	C7	D12
Connantre																										
Cernon-sur-Cooile																										
Loisy-sur-Marne																										
Gateway																										
Somme-Suipe																										
Newnham Croft																										
Tournedos-sur-Seine																										
Fleury-sur-Orne Parc d'Activités																										
Marson																										
Rungis																										
Bucy-le-Long Le Fond-du-Petit-Marais																										
Liry																										
King's Road																										
Deal - Mill Hill																										
Ymonville																										
Soudé-Sainte-Croix																										
Fère-Champenoise																										
Fleury-sur-Orne Les Mezerettes																										
Normée																										
Attichy-Bitry																										
Attichy																										
Orval Les Pleines																										
Soupir																										
Dury																										
Puyréaux																										
Bussy-Lettrée En Haut des Gravelles																										
Méaulte																										
Villers-Bocage																										
Chassemy																										
Villeneuve-Saint-Germain																										
Mory-Montcru																										
Bussy-Lettrée Mont Lardon																										
Noyelles-sur-Mer																										
Gournay-sur-Aronde Hameau de Saint-Maur																										
Breuil-le-Sec																										
Villeseneux																										
Allonne																										
Poulainville																										
Le Plessis-Gassot																										
Orèr																										
Sauchy-Lestree																										
Tartigny																										
Sains-en-Amiénois																										
Gournay-sur-Aronde Le Parc																										
Rezé																										
Salouël																										
Toutencourt																										
Vignacourt																										
Dainville Le Champ Bel Air																										
Gentelles																										
Beauvais																										
Limé																										
Fransures																										
Pont-Rémy																										
Dainville Le Champ Cailloux																										

Tableau XVIII. Sériation des lieux funéraires de 260/250 – 200 av. J.-C. (55 sites ; 28 modalités¹³⁶⁸)

¹³⁶⁸ Ensemble de 21 à 50 sépultures (A4), inhumation exclusive (C5), char, élément de char et/ou pièce de harnachement équestre (D1), inhumation en position étendue (C10), arme et/ou pièce d'armement (D2), sépulture individuelle (C1), instrument de toilette (D8), aménagement lithique interne (B2), sépulture double (C2), élément de parure et costume (D3), tombe isolée (A1), crémation et inhumation (C6), outil (D6), aménagement en creux (B1), enclos (B6), ensemble de 6 à 20 sépultures (A3), dépôt de crémation en urne céramique (C8), couteau (D5), poterie (D4), aménagement externe sur poteaux (B7), restes d'animaux (D10), ensemble de 2 à 5 sépultures (A2), aménagement interne en matériaux périssables (B4), crémation exclusive (C4), dépôt de crémation en pleine terre (C7), vaisselle métallique (D12)).

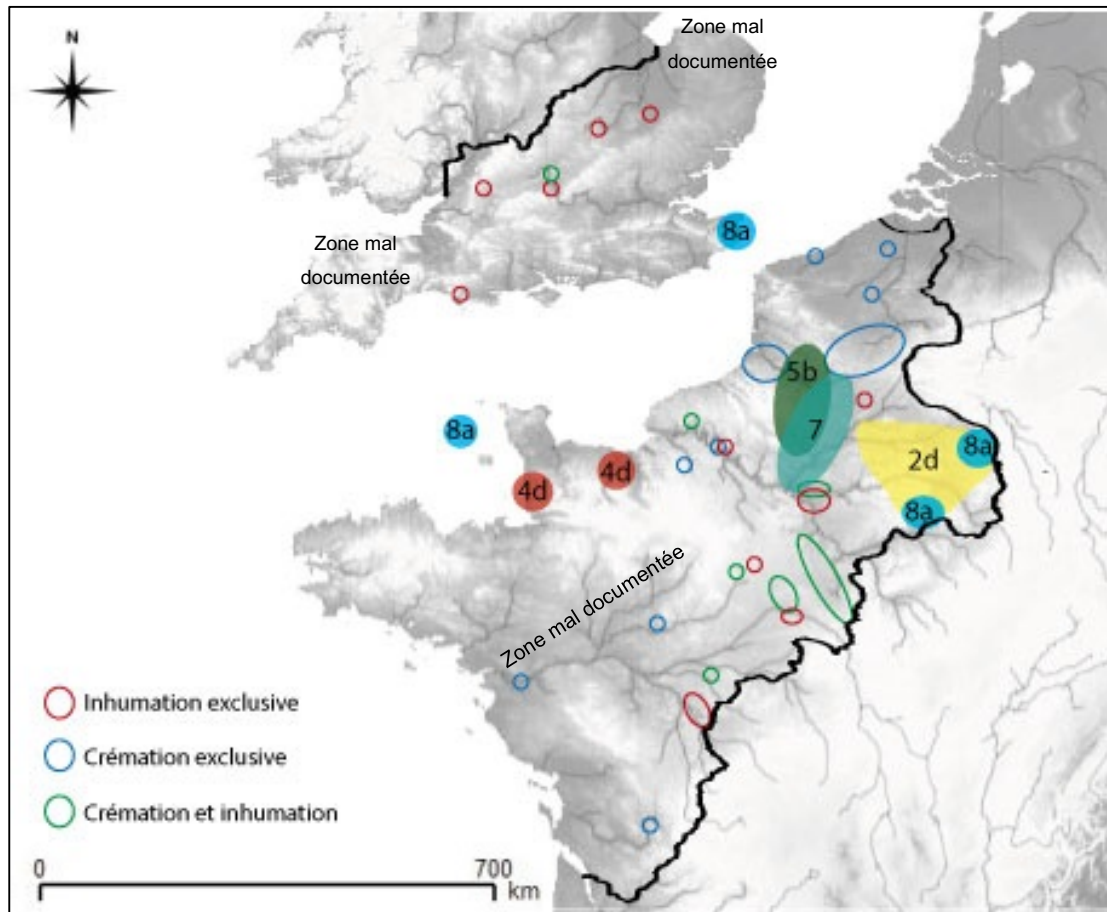


Figure 137. Carte de répartition des groupes funéraires de 260/250 à 200 av. J.-C.

- Groupe 2d : Ensemble de 21 à 50 sépultures (A4), Inhumation exclusive (C5), Instrument de toilette (D8) ;
- Groupe 4d : Enclos (B6), Sépulture individuelle (C1), Crémation et inhumation (C6), Inhumation en position étendue (C10), Élément de parure et de costume (D3) ;
- Groupe 5b : Ensemble de 2 à 5 sépultures (A2) ; Crémation exclusive (C4) ; Poterie (D4) ;
- Groupe 7 : Crémation exclusive (C4) ; Dépôt des restes de crémation en pleine terre (C7) ; Élément de parure et de costume (D3) ; Poterie (D4) ;
- Groupe 8a : Inhumation exclusive (C5), Arme et/ou pièce d'armement (D2) ; Élément de parure et costume (D3).

Groupe 2d : « Aisne-Marne » - Ardennes, 300/250 – 200 avant J.-C. :

Ces espaces montrent une continuité des lieux de la culture « Aisne-Marne », avec des tombes à inhumation dans des ensembles de taille moyenne, comptant de 21 à 50 sépultures. On note toutefois un dépôt de mobilier moindre avec davantage d'instruments de toilette. Les objets rappelant le repas funéraire sont nettement moins représentés, et les chars ou les éléments associés sont désormais très exceptionnels, comparativement au début de la période laténienne où cette zone s'illustre par la présence des dépôts de chars à deux roues. On assiste à une certaine homogénéisation des pratiques sur une zone relativement vaste s'étendant des Ardennes françaises à l'est, aux rives orientales de l'Oise à l'ouest.

Groupe 4d : Normandie, 275 – 225 avant J.-C. :

Ces groupes marqués par l'emploi des deux traitements des corps, précédemment visibles à l'est, sont composés de sépultures individuelles contenant des éléments de parure et costume et signalées par un enclos, et sont localisés près des côtes normandes.

Groupe 5b : Picardie, 260/250 – 200 avant J.-C. :

Les tombes à crémation isolées lors de la phase précédente au sud des Flandres en Gaule et dans le Bassin de la Great Ouse sur l'île britannique, sont davantage visibles en Gaule du Nord, au sud de la zone paraissant comme « originelle » sur le continent, et sont installées au sein de petits groupes comptant de 2 à 5 sépultures contenant généralement des poteries (probable dépôt alimentaire).

Groupe 7 : Oise, 260/250 – 225 avant J.-C. :

Les lieux funéraires de ce groupe illustrent des pratiques communes avec l'entité voisine à l'ouest (groupe 5b), avec un emploi exclusif de la crémation des corps. Les restes de crémation y sont déposés en pleine terre et les tombes contiennent un dépôt mobilier principalement composé de poteries et d'éléments de parure et costume. On remarque également des lieux à inhumation exclusive à ses frontières orientales, à l'est du groupe 2d, caractérisé par l'usage de ce type de traitement depuis les premiers temps de la période étudiée.

Groupe 8a : Marges de « l'Aisne-Marne » - Ardennes, île de Guernesey et détroit de Douvres, 225 – 200 avant J.-C. :

Les lieux funéraires présentant des sépultures à inhumation, contenant des armes et des éléments de parure et costume, apparaissent aux marges de plusieurs groupes plus larges. On peut ainsi les reconnaître au nord et au sud de la zone est du groupe de « l'Aisne-Marne » - Ardennes. Plus à l'ouest ce même type de sépulture est visible dans les territoires maritimes, sur l'île de Guernesey et dans le détroit de Douvres à la pointe sud-est du Kent. On note aussi que l'ensevelissement des corps est néanmoins à cette période la pratique nettement majoritaire dans les zones renseignées dans les territoires insulaires pris en compte.

Conclusion :

La seconde moitié du III^e siècle avant notre ère est marquée par l'expansion des lieux funéraires à crémation dans la moitié nord-ouest de la Gaule, sous forme de tombes à crémation dans des lieux présentant l'emploi des deux types de traitement des corps connus ou au sein de petits ensembles de sépultures montrant l'usage unique de la crémation des corps.

5. LES GROUPES FUNÉRAIRES DE 200 À 150 AVANT J.-C.

La première moitié du II^e siècle avant J.-C. est marquée par un accroissement exponentiel de la crémation des corps au nord-ouest de la Seine, traitement qui devient nettement prédominant au regard de l'ensemble de la zone étudiée. 24 modalités sont visibles et représentent 3 types de variables (A, C et D), au sein de 69 lieux funéraires :

- Le lieu funéraire : ensemble de 2 à 5 sépulture (A2) ;
- La sépulture et le traitement des corps : crémation exclusive (C4), inhumation exclusive (C5), crémation et inhumation (C6), dépôt des restes de crémation en urne céramique (C8) et inhumation en position pliée sur le côté (C11) ;
- Le mobilier funéraire : arme et/ou pièce d'armement (D2), élément de parure et costume (D3) et poterie (D4).

On constate que les informations recueillies renseignent davantage sur les traitements des corps et semblent témoigner d'un processus d'homogénéisation et d'expansion des pratiques au sein de groupes funéraires plus vastes présentant de fortes analogies à travers les deux variantes du groupe 5.

Les groupes funéraires anciens ne sont désormais visibles qu'aux environs de la Marne, qu'à travers le traitement des corps dominant dans ces territoires depuis le V^e siècle, l'inhumation. On note également une expansion de l'emploi de la crémation jusque dans les régions du nord-est par la présence de lieux à crémation exclusive ou à crémation et inhumation sur les bords de l'Aisne.

	A1	B7	C4	B6	A2	C7	C8	D4	A4	D10	C9	A3	D5	B4	D8	D3	D6	C6	D2	D1	C1	C2	C10	C5
Hauviné																								
Fontainebleau																								
Tourlaville																								
Cannes-Ecluse																								
Chatenay-sur-Seine																								
Sacquenville																								
Ville-sur-Retourne																								
Barbey																								
Houdan																								
Limé Les Sables Sud																								
Le Translay																								
La Rue-Saint-Pierre																								
Saint-Laurent-Blangy																								
Le Vaudreuil																								
Cambrai																								
Rang-du-Fliers et Verton																								
Port-le-Grand																								
Montépreux																								
Saint-Quentin																								
Le Tréport Les Granges																								
Croixrault - Thieulloy-L'Abbaye																								
Dainville Le Champ Cailloux																								
Saleux																								
Méaulte																								
Saint-Clément-à-Arnes																								
Le Tréport Chemin des Granges																								
Dainville Le Champ Bel Air																								
Allonville Le Champ de Guigny																								
Dainville-Achicourt																								
Iwuy																								
Pont-Rémy																								
Maulette																								
Villers-Bretonneux																								
Thugny-Trugny																								
Jouy-le-Moutier																								
Bucy-le-Long																								
Orœr																								
Allonville Le Coquignard																								
Sauchy-Lestrée																								
Acy-Romance																								
Bernay-en-Ponthieu																								
Ménil-Annelles																								
Poulainville Pôle Logistique																								
Poulainville Les Mottelettes																								
Crécy-sur-Serre																								
La Calotterie																								
Glisy																								
Poses																								
Boves/Glisy																								
Villers-Bocage																								
Callengeville																								
Hordain																								
Limé Les Sables Nord																								
Grand-Laviers																								
Bois-Guillaume																								
Beauvoir																								
Bouy Chemin de Vadenay																								
Deal - Mill Hill																								
Saint-Vigor-d'Ymonville																								
Attichy																								
Trethallen Farm																								
Bouy																								
Cottévrard																								
Tournedos-sur-Seine																								
Argenteuil																								
Winnal Down																								
King's Road																								
Leval-Trahegnies																								
Cockey Down																								

Tableau XIX. Sériation des lieux funéraires de 200 – 150 av. J.-C. (69 sites ; 24 modalités¹³⁶⁹)

¹³⁶⁹ Tombe isolée (A1), aménagement externe sur poteaux (B7), crémation exclusive (C4), enclos (B6), ensemble de 2 à 5 sépultures (A2), dépôt de crémation en pleine terre (C7), dépôt de crémation en urne céramique (C8), poterie (D4), ensemble de 21 à 50 sépultures (A4), restes d'animaux (D10), dépôt de crémation en contenant en matériaux périssables (C9), ensemble de 6 à 20 sépultures (A3), couteau (D5), aménagement interne en matériaux périssables (B4), instrument de toilette (D8), élément de parure

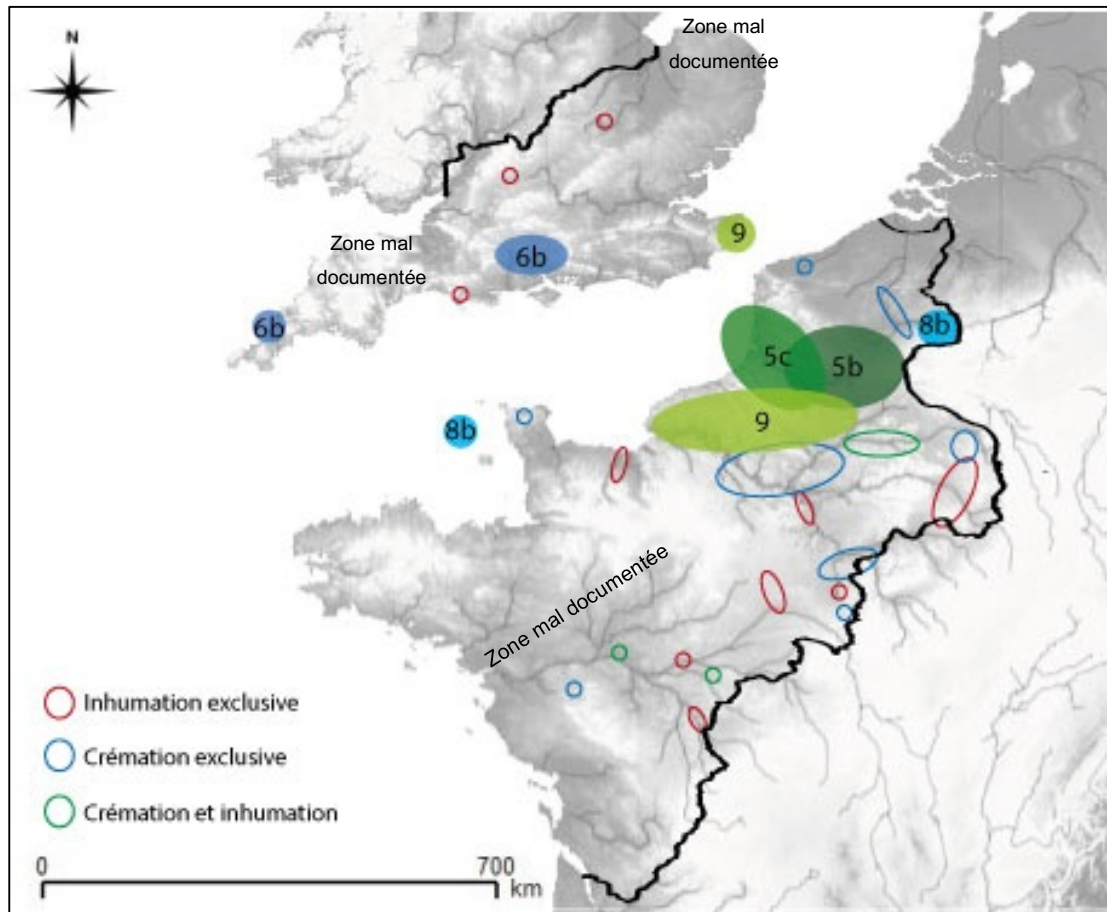


Figure 138. Carte de répartition des groupes funéraires de 200 à 150 av. J.-C.

- Groupe 5b : Ensemble de 2 à 5 sépultures (A2), Crémation exclusive (C4), Poterie (D4) ;
- Groupe 5c : Crémation exclusive (C4), Dépôt des restes de crémation en urne céramique (C8), Élément de parure et costume (D3), Poterie (D4) ;
- Groupe 6b : Inhumation exclusive (C5), Inhumation en position pliée (C11) ;
- Groupe 8b : Inhumation exclusive (C5), Arme et/ou pièce d'armement (D2) ;
- Groupe 9 : Crémation et inhumation (C6), Élément de parure et costume (D3), Poterie (D4).

et costume (D3), outil (D6), crémation et inhumation (C6), arme et/ou pièce d'armement (D2), char, élément de char et/ou pièce de harnachement équestre (D1), sépulture individuelle (C1), sépulture double (C2), inhumation en position étendue (C10), inhumation exclusive (C5)).

Groupe 5b : Source de la Somme, 200 – 150 avant J.-C. :

Ce groupe visible dès le III^e siècle avant J.-C., caractérisé par des ensembles de 2 à 5 sépultures à crémation, paraît se développer vers les territoires nord-est, entre les sources de l'Orne et de la Somme.

Groupe 5c : Nord-Ouest de la Gaule Belgique, 200 – 150 avant J.-C. :

Les lieux funéraires de ce groupe sont très proches de ceux connus au sein de l'entité voisine (groupe 5b), avec pour caractéristiques des tombes à crémation contenant des dépôts de poteries, mais se distingue par des éléments de parure et costume paraissant dans de nombreuses sépultures et des dépôts de restes de crémation en urne cinéraire en nombre plus important. Ce groupe est localisé au nord de la Seine, près des côtes de la Manche.

Groupe 6b : Wessex et Cornouailles, 175 – 150 avant J.-C. :

Ce groupe illustrent la pratique de l'inhumation des corps en position pliée, connue au cours de la première moitié du III^e siècle avant notre sur la côte normande et près des sources de la Great Ouse et de la Tamise. À partir du II^e siècle avant J.-C., les zones montrant cette pratique sont situées dans la partie centrale du sud de l'île, dans le Wessex, et dans la péninsule cornouaillaise, au sud-ouest.

Groupe 8b : Marge orientale des Flandres et île de Guernesey, 175 – 150 avant J.-C. :

Les lieux funéraires de cet espace, s'inscrivent dans la continuité de ceux rencontrés lors de la phase chronologique précédente (groupe 8a), avec la présence de tombes à inhumation et des dépôts d'armes et de pièces d'armement. On constate que les éléments de parure et de costume, bien que toujours visibles, semblent apparaître en nombre moins important.

Groupe 9 : Sud et Est de la Gaule Belgique et détroit de Douvres, 200 – 150 avant J.-C. :

Ce nouveau groupe émerge au sud des groupes 5, sur les rives de la Seine et de l'Oise. Les espaces funéraires de cet ensemble sont caractérisés par des sépultures à inhumation et crémation contemporaines et le dépôt d'un nombre plus important de poteries et d'éléments de parure et costume, en comparaison des autres types d'objets connus. Le même type de lieu est visible dans la région du détroit de Douvres, où

apparaissait auparavant un groupe marqué par l'emploi de l'inhumation et des dépôts plus importants d'armes et pièces d'armement et d'éléments de parure et costume. À partir du II^e siècle avant notre ère, ce territoire côtier voit une modification des pratiques, notamment à Deal « Mill Hill », lieu fondé précédemment avec l'installation de la tombe individuelle d'un porteur d'arme isolée à inhumation, où l'on remarque l'aménagement de plusieurs groupes de tombes (groupe « Central » et groupe « Ouest), composés de tombes à inhumation et d'autres à crémation.

Conclusion :

La seconde moitié du II^e siècle avant notre ère voit une continuité avec le phénomène observé précédemment, à savoir, l'expansion de l'emploi de la crémation, que ce soit avec l'installation de tombes à crémation au sein d'anciens lieux à inhumation exclusive (groupe 9), ou par celle d'espaces funéraires entièrement dédiés aux tombes à crémation (groupes 5). On constate également le maintien de certains gestes et pratiques dans des groupes plus restreints. Notamment dans la partie sud-ouest de l'île britonne avec l'ensevelissement des corps en position pliée ou dans le nord-est de la Gaule avec des tombes à inhumation contenant des dépôts d'armes et pièces d'armement.

6. LES GROUPES FUNÉRAIRES DE 150 À 75 AVANT J.-C.

Cette période voit trois grands groupes funéraires compris comme une expansion et un ancrage des espaces développés lors des phases précédentes, spécifiquement dans le nord de la Gaule et le sud-ouest de l'île. L'examen de 107 sites exposant 35 modalités permettent de comprendre une caractérisation des groupes de la période d'après huit d'entre-elles illustrant dans deux catégories thématiques de variables (C et D) :

- La sépulture et le traitement des corps : sépulture individuelle (C5), crémation exclusive (C4), inhumation exclusive (C5), crémation et inhumation (C6), dépôt des restes de crémation en urne céramique et inhumation en position pliée sur le côté (C11)
- Le mobilier funéraire : éléments de parure et costume (D3) et poterie (D4).

On remarque une généralisation de l'emploi de la crémation, principalement dans le nord de la Gaule et le sud-est de l'île de Bretagne et une expansion de la pratique de l'ensevelissement des corps dans le sud-ouest de l'île. On constate une préférence pour les tombes à crémation isolées en urne céramique avec des dépôts de poteries dans le Nord de la Gaule. Les pratiques secondaires sont observées au sein d'ensemble de 6 à 20 sépultures à inhumation individuelle et des dépôts d'éléments de parure et costume (expansion d'une troisième variante du groupe 6 dans le Cornouailles). Les ensembles de 6 à 20 tombes à inhumation et/ou crémation contemporaines, ainsi que les dépôts de restes d'animaux, majoritairement sous forme de morceaux de viande, constituent des pratiques minoritaires visibles dans la partie centrale des territoires situés au nord de la Seine et sur les côtes « transmanches ».

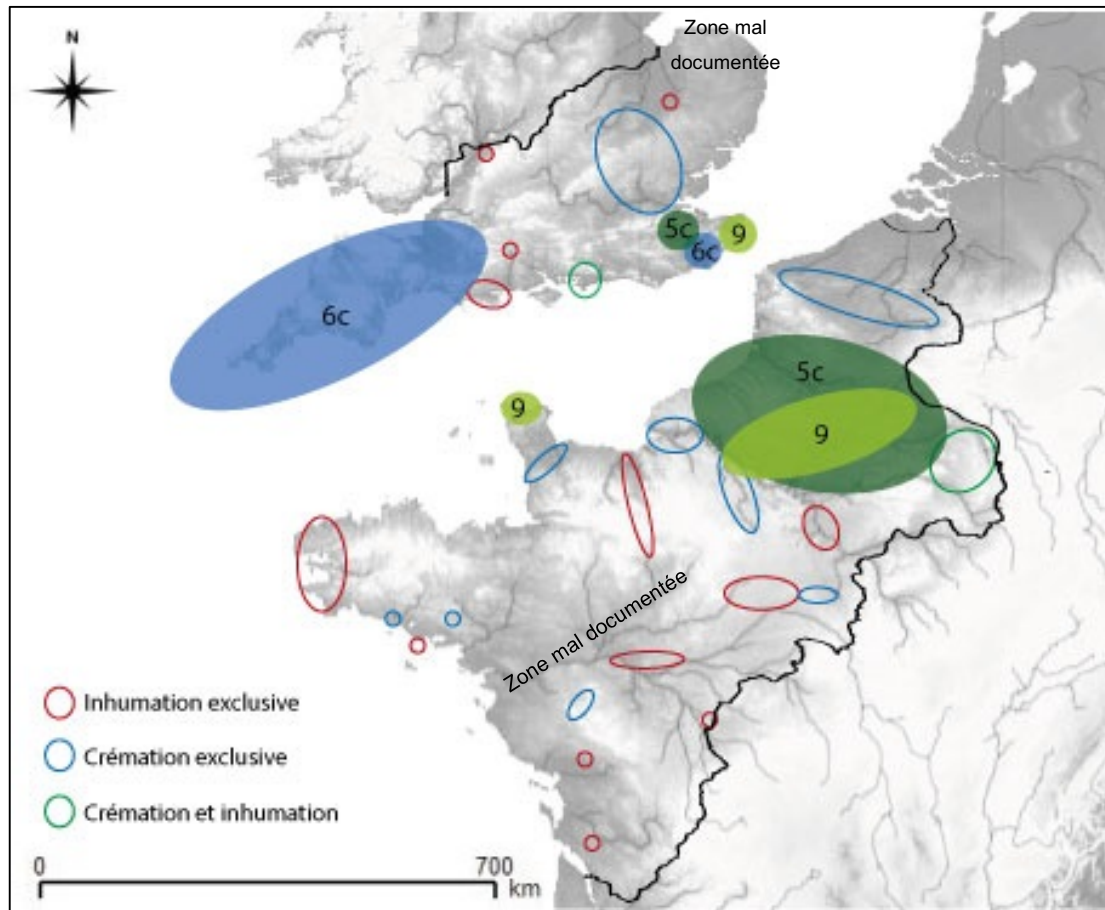


Figure 139. Carte de répartition des groupes funéraires de 150 à 75 av. J.-C.

- Groupe 5c : Crémation exclusive (C4), Dépôt des restes de crémation en urne céramique (C8), Élément de parure et costume (D3), Poterie (D4) ;
- Groupe 6c : Sépulture individuelle (C1), Inhumation exclusive (C5), Inhumation en position pliée (C11), Élément de parure et costume (D3) ;
- Groupe 9 : Crémation et inhumation (C6), Élément de parure et costume (D3), Poterie (D4).

Groupe 5c : Gaule Belgique et embouchure de la Tamise, 150 – 75 avant J.-C. :

Les pratiques caractéristiques de ce groupe s'étendent à partir de cette deuxième moitié du II^e siècle avant notre ère à la grande majorité des terres du Nord de la Gaule,

sur poteaux (B7), élément de parure et costume (D3), char, élément de char et/ou pièce de harnachement équestre (D1), ensemble de plus de 100 sépultures (A6), outil (D6), restes d'animaux (D10), crémation et inhumation (C6), vaisselle métallique (D12), tombe isolée (A1), monnaie (D13), ensemble de 2 à 5 sépultures (A2), arme et/ou pièce d'armement (D2), sépulture double (C2), aménagement interne en matériaux périssables (B4), tumulus (B5), stèles (B9), sépulture individuelle (C1), inhumation en position étendue (C10), aménagement lithique interne (B2), inhumation en position pliée sur le côté (C11), inhumation exclusive (C5), miroir (D7)).

au nord de la Seine, principalement en Normandie et Picardie actuelles. On y voit des tombes à crémation en urne céramique contenant un mobilier principalement composé d'éléments de parure et costume et de poteries (contenant probablement des dépôts alimentaires disparus). On voit aussi ce groupe dans le sud-est de la Bretagne, à partir du début du I^{er} siècle avant notre ère.

Groupe 5c : Grandes Cornouailles et côte sud du Kent, 150 – 75 avant J.-C. :

Les tombes à inhumation individuelle en position pliée contenant principalement des éléments de parure et costume, vues premièrement lors de la phase précédente dans le Wessex et épisodiquement dans la pointe de la péninsule cornouaillaise, deviennent à partir du milieu du II^e siècle avant J.-C., caractéristiques de cette région du sud-ouest briton, sur une zone s'étendant de l'île de Scilly à l'ouest, au Dorset à l'est. On remarque également ce type de tombe, à moindre échelle, dans le sud du Kent, sur les côtes de la Manche.

Groupe 9 : Orne, pointe du Cotentin, West Sussex et *Strait of Dover*, 150 – 75 avant J.-C. :

Des espaces à crémations et inhumations contemporaines se distinguent autour du groupe du Nord-Ouest de la Gaule, marqué par des ensembles à crémation exclusive. Ces lieux illustrant l'usage des deux types de traitement des corps et sont visibles entre les rives nord de la Seine et les rives de la Somme. On voit également ce type de lieux sur les côtes nord du Cotentin, notamment à Urville-Nacqueville « Les Dunes ». De l'autre côté de la Manche, l'emploi de la crémation et de l'inhumation des corps au sein d'un même lieu est observé dans le West Sussex actuel, dans le centre du sud de l'île.

Conclusion :

On assiste à cette période à l'expansion des groupes formés au cours des deux dernières phases précédentes, particulièrement des espaces caractérisés par l'emploi de la crémation en Gaule du Nord et celui des tombes à inhumation en position pliée dans la péninsule cornouaillaise. On remarque également l'émergence de zones témoignant de l'usage des deux types de traitement des corps au sein de tombes contemporaines, principalement dans les marges orientales du groupe à crémation du nord de la Gaule, sur les rives de l'Oise, et sur les côtes de la Manche orientale.

7. LES GROUPES FUNÉRAIRES DE 75 À 25 AVANT J.-C.

Sur l'ensemble de la zone traitée, cette dernière phase de la chronologie laténienne, marquée par la Guerre des Gaules, est caractérisée par une continuité des pratiques, puis par la disparition progressive de nouvelles installations indigènes. On constate ainsi que les tombes isolées à crémation en urne céramique demeurent majoritairement représentées au nord de la Seine. Les tombes à inhumation individuelle contenant principalement des éléments de parure et costume sont eux toujours visibles dans le sud-ouest de l'île de Bretagne.

Ces observations sont issues de l'analyse de 96 sites funéraires illustrant 33 modalités, dont 9 d'entre elles inscrites dans 3 catégories de variables (A, C et D), particularisent les quatre groupes funéraires illustrés (groupes 5c, 6d, 9 et 10) :

- Le lieu funéraire : tombe isolée (A1) ;
- La sépulture et le traitement des corps : sépulture individuelle (C1), crémation exclusive (C4), inhumation (C5), crémation et inhumation (C6), dépôt des restes de crémation en urne céramique (C8) et inhumation en position pliée sur le côté (C11) ;
- Le mobilier funéraire : élément de parure et costume (D3) et poterie (D4).

On constate que les deux types de traitement des corps paraissent égaux dans les chiffres mais sont bien caractéristiques de deux zones distinctes : nord-ouest continental et sud-est insulaire pour la crémation, et est continental et sud-ouest insulaire pour l'inhumation.

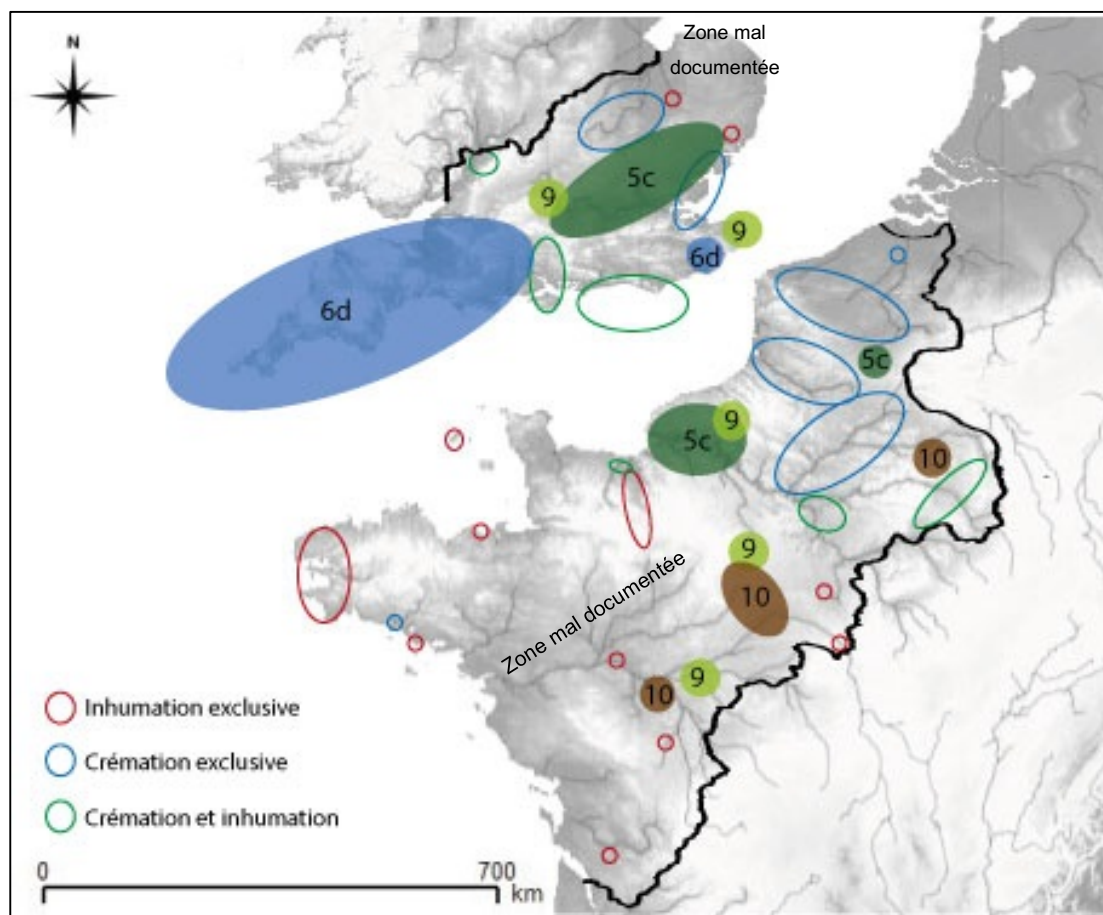


Figure 140. Carte de répartition des groupes funéraires de 75 à 25 av. J.-C.

- Groupe 5c : Crémation exclusive (C4), Dépôt des restes de crémation en urne céramique (C8), Élément de parure et de costume (D3), Poterie (D4) ;
- Groupe 6d : Tombe isolée (A1), Sépulture individuelle (C1), Inhumation exclusive (C5), Inhumation en position pliée (C11) ;
- Groupe 9 : Crémation et inhumation (C6), Élément de parure et de costume (D3), Poterie (D4) ;
- Groupe 10 : Tombe isolée (A1), Inhumation exclusive (C5).

pleine terre (C7), crémation et inhumation (C6), enclos (B6), couteau (D5), instrument de toilette (D8), ensemble de 2 à 5 sépultures (A2), aménagement interne en matériaux périssables (B4), restes d'animaux (D10), crémation exclusive (C4), restes de crémation en urne céramique (C8), tumulus (B5), monnaie (D13), poterie (D4), outil (D6), élément de parure et costume (D3), miroir (D7), char, élément de char et/ou pièce de harnachement équestre (D1), ensemble de 21 à 50 sépultures (A4), sépulture double (C2), inhumation en position étendue (C10), arme et/ou pièce d'armement (D2), sépulture individuelle (C1), tombe isolée (A1), aménagement interne sur poteaux (B7), inhumation en position pliée sur le côté (C11), inhumation exclusive (C5), aménagement lithique interne (B2)).

Groupe 5c : Embouchure de la Seine, sud de l'Escaut et Bassin de Londres, 75 – 25 avant J.-C. :

Bien que le Nord-Ouest de la Gaule reste marqué par des lieux funéraires témoignant de l'emploi généralisé de la crémation des corps comprenant déposés en urne céramique avec des dépôts mobiliers principalement composés de poteries et d'éléments de parure et costume. Lors de la dernière génération d'indépendance des Gaules et des temps de leur conquête par l'armée romaine, on remarque une concentration des espaces funéraires vers les côtes normandes, autour de l'embouchure de la Seine et dans la partie est des collines de l'Artois. De l'autre côté de la Manche, on voit que ce groupe dont la présence était faiblement perceptible au sud de l'estuaire de la Tamise, notamment sur le site d'Aylesford, s'étend désormais sur l'ensemble du Bassin de Londres, du Suffolk, aux côtes de l'Essex à l'est, en passant par le Hertfordshire, et le nord-est du Hampshire dans sa partie ouest.

Groupe 6d : Cornouailles et côte sud du Kent, 50 avant – 25 après J.-C. :

Les temps du tournant de l'ère chrétienne voient une expansion du groupe cornouaillais caractérisé par des sépultures isolées à inhumation individuelle en position pliée, visibles sur un territoire s'étendant de l'île de Scilly à l'ouest au Dorset à l'est, zone géographique du West Wessex. Ce type de pratiques est également attesté sur une zone plus restreinte, sur les côtes de la Manche de l'East Sussex.

Groupe 9 : marges de la Gaule Centrale, plateau picard, *Strait of Dover* et source de la Tamise, 75 – 25 avant J.-C. :

Les pratiques caractéristiques de ce groupe sont l'emploi de la crémation et de l'inhumation dans un même temps et des dépôts comprenant généralement des poteries et des éléments de parure et costume. Elles sont apparues au début du II^e siècle avant notre ère sur les rives nord de la Seine et la côte sud du Kent, puis ont été vues aux alentours des rives de l'Oise et de certaines régions côtières « transmanches » (Cotentin, West Sussex et Kent). Ce type de lieux funéraires est, à partir du second quart du I^{er} siècle avant J.-C., visible au sein de zones réduites au nord de la Seine, dans l'ouest du plateau picard, l'ouest des collines de l'Artois et dans la pointe du Kent (*Strait of Dover*). On peut aussi les voir dans de d'autres territoires gaulois, au sud de la Seine, à la source de l'Eure et dans la vallée de l'Indre, mais

également dans les terres britanniques, près de la source de la Tamise, dans l'Oxfordshire actuel.

Groupe 10 : Gaule Centrale, Beauce, rive sud de la Marne, 50 – 25 avant J.-C.

Les régions peu renseignées au cours du second âge du Fer du Centre de la Gaule comprises dans la zone d'étude sont, à partir de la seconde moitié du I^{er} siècle avant notre ère, marquées par la présence de tombes à inhumation isolées. Ces espaces sont visibles dans le nord de la Gaule centrale, dans les plaines et vallées situées entre le Cher et le Loir (est du Loiret) et près des rives de l'Indre (Eure-et-Loir et Indre-et-Loire). On voit également apparaître cette pratique simple dans l'Aisne. Ce dernier groupe, caractérisé par un nombre très limité de variables, illustre une continuité de l'occupation des lieux funéraires gaulois et d'une pratique funéraire indigène avec l'usage de l'inhumation des corps.

Conclusion :

Cette période des derniers temps gaulois connaît peu de changement dans les pratiques funéraires et voit une disparition progressive des lieux fondés lors de la phase précédente. Au contraire, les territoires insulaires connaissent une expansion des principaux groupes établis au cours du II^e siècle avant J.-C., particulièrement le groupe cornouaillais à l'ouest et celui nait autour du site d'Aylesford (Kent) à l'est.

8. LES GROUPES FUNÉRAIRES DE 25 AVANT À 43/50 APRÈS J.-C.

Cette période correspond aux premiers temps gallo-romains sur le continent et voit les dernières générations de la Bretagne insulaire indépendante avant la conquête romaine en 43 de notre ère. On observe 80 sites présentant 29 modalités dont 8 autorisant une compréhension de groupes funéraires distincts caractérisés selon 3 grandes catégories de variables (B, C et D) :

- L'architecture funéraire : aménagement lithique interne (B2) ;
- La sépulture et le traitement des corps : sépulture individuelle (C1), crémation exclusive (C4), inhumation exclusive (C5), dépôt des restes de crémation en urne céramique (C8) et inhumation en position pliée sur le côté (C11) ;
- Le mobilier funéraire : élément de parure et costume (D3) et poterie (D4).

Les territoires étudiés de la nouvelle Gaule romaine ne connaissent que peu de tombes indigènes, reconnues par l'emploi de l'inhumation, non employée par les romains, notamment dans des ensembles autrefois à crémation exclusive, et les dépôts de mobiliers gaulois. On constate une évolution du groupe 5 par sa matérialisation plus marquée dans le sud-est de l'île que sur le continent et un mode de dépôt de restes de crémation moins renseigné, d'après les éléments connus. La visualisation du groupe 6 se restreint davantage vers le sud-ouest de la péninsule cornouaillaise (groupe 6d). De nouveaux espaces singularisés par la présence majoritaire de sépultures à inhumation individuelles apparaissent sous la forme des espaces du groupe 11, principalement dans le Wessex.

	C4	C8	B6	A1	C7	B5	A2	D7	D4	D11	D9	D3	D6	D12	D5	A3	D8	D2	C1	D10	A4	A5	B4	C2	C10	G6	C5	C11	B2
Ashford																													
Rayleigh - The Chase																													
Binstead - Stubb's Farm																													
Littlebourne - Swanton Farm																													
Baldock - California																													
Maulden Moor																													
Sanderstead - King's Wood																													
Boughton Aluph																													
Shefford - Stanford Bury																													
Heybridge																													
Woburn																													
Foxton																													
Winchester - Hyde Street																													
Hothfield - Westwell																													
Dover																													
Old Warden																													
Rivenhall - Rivenhall End																													
Moulineaux																													
Owslebury																													
Bois-Guillaume																													
Herstmonceaux																													
Colchester - Stanway																													
Colchester-Lexden																													
Maidstone - Allington																													
Baldock - Icknield Way East																													
Ursel - Rozestraat																													
Folly Lane - St Albans																													
Great Wakering																													
Maidstone - Tassel's Quarry																													
Stone - Cotton Lane Pit																													
Maidstone - Ashford Road																													
Duston																													
Dorton																													
Burghfield - Cuning Man																													
Baldock - Icknield Way Roadside																													
Baldock South Road																													
Colchester																													
Sharnbrook - Felmersham Bridge																													
Hertford Heath																													
Mount Bures																													
Saint Albans - King Harry Lane																													
Baldock - Stane Street																													
Marnel Park and Merton Rise																													
Snailwell																													
Portland																													
Kelvedon - Great Brackstead																													
Bradford Peverell																													
West Stafford																													
Dorchester - Allington Avenue/Wareh																													
Boxford																													
Birdlip																													
Portesham																													
Broadmayne																													
Gateway																													
Weymouth Sutton Poyntz																													
Poundbury																													
Hailes																													
Whitcombe Farm																													
Quiberon																													
Broadstairs - Dumpton Gap																													
Shouldham																													
Litton Cheney - Pins Knoll																													
Horndean																													
Bristol																													
Jort																													
Dorchester - Max Gate																													
Bourton-on-the-Water																													
Harlyn Bay																													
Saint Mary's - Porth Cressa																													
Woodleigh																													
Ventnor - Steephill																													
Thanet - Thohill Street																													
Coleford - Forest of Dean																													
Thanet - Minster																													
Biddenham 2																													
Tournedos-sur-Seine																													
Weymouth - Jordan Hill																													
Crantock																													
Phillack																													
Ladock - Bissick																													

Tableau XXII. Sériation des lieux funéraires de 25 av. à 43/50 ap. J.-C. (80 sites ; 29 modalités¹³⁷²)

¹³⁷² Crémation exclusive (C4), dépôt de crémation en urne céramique (C8), enclos (B6), tombe isolée (A1), épôt de crémation en pleine terre (C7), tumulus (B5), ensemble de 2 à 5 sépultures (A2), miroir (D7), poterie (D4), seau (D11), ustensile de feu (D9), élément de parure et costume (D3), outil (D6), vaisselle métallique (D12), couteau (D5), ensemble de 6 à 20 sépultures (A3), instrument de toilette (D8), arme et/ou pièce d'armement (D2), sépulture individuelle (C1), restes d'animaux (D10), sépulture de 21 à 50 sépultures (A4), ensemble de 51 à 100 sépultures (A5), aménagement interne en matériaux périssables (B4), sépulture double (C2), nhumation en position étendue (C10), crémation et inhumation (C6), inhumation exclusive (C5), inhumation en position pliée sur le côté (C11), aménagement lithique interne (B2)).

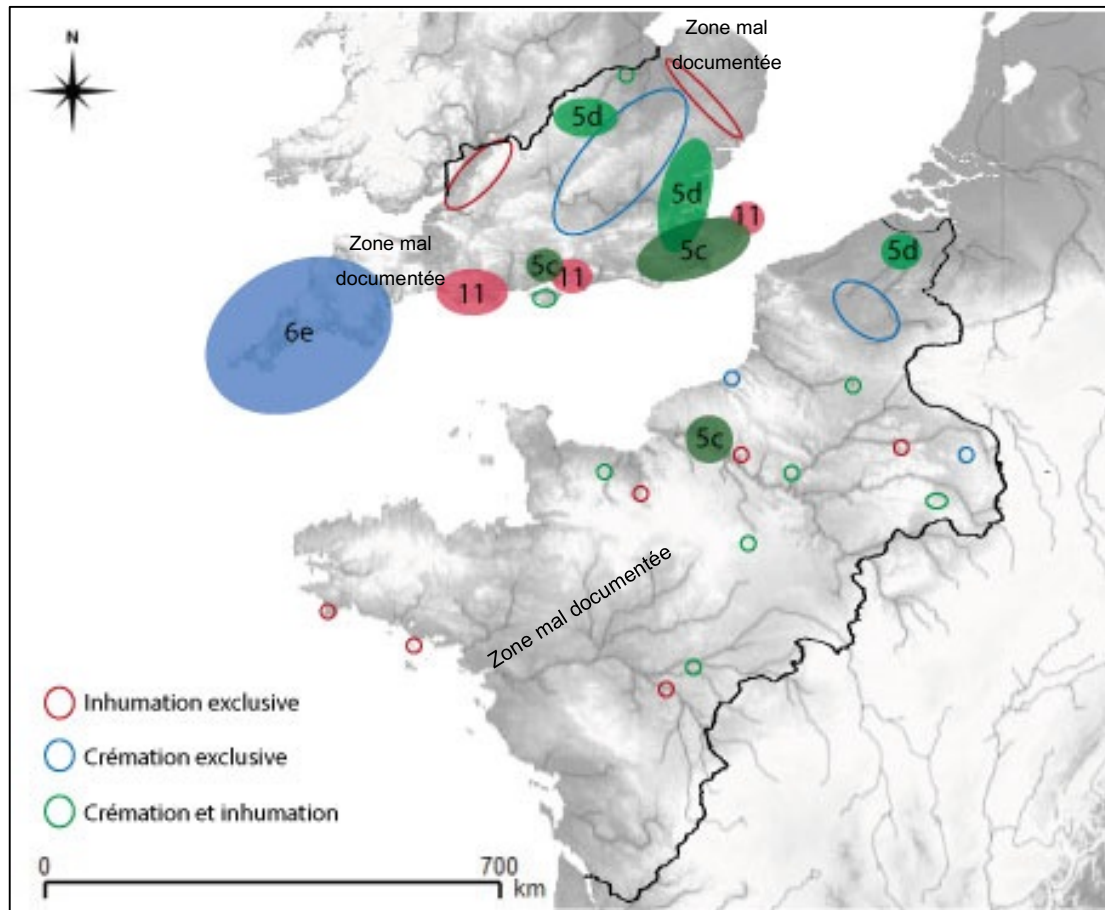


Figure 141. Carte de répartition des groupes funéraires de 25 av. à 43/50 ap. J.-C.

- Groupe 5c : Crémation exclusive (C4), Dépôt des restes de crémation en urne céramique (C8), Élément de parure et de costume (D3), Poterie (D4) ;
- Groupe 5d : Crémation exclusive (C4), Élément de parure et de costume (D3), Poterie (D4) ;
- Groupe 6e : Aménagement lithique (B2), Inhumation exclusive (C5) ; Position pliée (C11) ;
- Groupe 11 : Sépulture individuelle (C1), Inhumation exclusive (C5), Poterie (D4).

Groupe 5c : Weald et Wessex, 15 avant – 50 après J.-C.

Les lieux présentant les caractéristiques de ce groupe, autrefois observables dans la moitié nord-ouest de la Gaule Belgique, sont désormais principalement visibles sur les côtes sud-est de la Bretagne insulaire, dans le Kent (*Strait of Dover*), l'East Sussex actuel et dans l'Essex au nord de cette zone. On remarque également une continuité

de certains lieux de ce groupe dans le nord-ouest de la Gaule, sur les rives de la Seine, particulièrement en Normandie.

Groupe 5e : Flandres, estuaire de la Tamise, source de la Nene, 25 avant – 50 après J.-C.

Comme le groupe précédent, on constate un développement des tombes à crémation contenant des éléments de parure et costume et des poteries dans le sud-est de l'île britonne encore indépendante. Principalement près des côtes sud-est du Kent, ainsi que plus brièvement dans le nord de la partie centrale de la zone d'étude insulaire, près de la source de la Great Ouse, dans le Bedfordshire et dans le Northamptonshire des Midlands de l'Est. Certains lieux des Flandres témoignent d'une continuité de ce type de pratique typique des Gaules du Nord de La Tène C2 – La Tène D2.

Groupe 6d : Cornouailles, 25 avant – 25 après J.-C.

La zone des grandes Cornouailles, s'étendant de l'île de Scilly au Dorset au I^{er} siècle avant J.-C., subsiste mais se voit réduite d'un point de vue géographique à la pointe de la péninsule cornouaillaise. Elle conserve néanmoins ses caractéristiques principales avec des inhumations en position pliée dans des tombes contenant des aménagements en pierre (cistes).

Groupe 11 : Wessex et *Strait of Dover*, 25 avant – 50 après J.-C.

Les lieux funéraires rattachés à ce groupe de pratiques présentant des affinités avec le groupe cornouaillais sont marqués par des inhumations individuelles avec des dépôts mobiliers comprenant essentiellement des poteries, dont certaines importées du Nord de la Gaule. On rencontre ces espaces funéraires sur les côtes sud de la Manche, dans le Wessex, principalement dans le Dorset.

Conclusion :

Les premiers temps de la Gaule romaine voient disparaître progressivement l'occupation des lieux funéraires anciens tandis que certains espaces naissent dans le sud de l'île, pour beaucoup en continuité avec les pratiques anciennes (groupes 5c, 6 et 11). D'autres sont inspirés des pratiques connues précédemment et communes au sud-est briton et au nord-ouest gaulois (groupe 5e).

CONCLUSION :

Le traitement des données selon les principales phases chronologiques du système continental permet d'identifier les caractéristiques principales de 11 groupes funéraires (Fig. 142, page suivante).

- Groupe 1 : 500 – 200 av. J.-C. : inhumation exclusive et char, éléments de char et pièce de harnachement équestre : Aisne-Marne-Ardennes ;
- Groupe 2 : 500 – 200 av. J.-C. : inhumation exclusive, arme et pièce d'armement : Aisne-Marne-Ardennes ;
- Groupe 3 : 500 – 400 av. J.-C. : crémation exclusive, stèles : Armorique ;
- Groupe 4 : 475/450 – 200 avant J.-C. : crémation et inhumation, élément de parure et de costume : Orne ;
- Groupe 5 : 325 av. – 43/50 ap. J.-C. : crémation exclusive, dépôts des restes de crémation en urne céramique : Gaule Belgique et Sud-Est insulaire ;
- Groupe 6 : 325/300 av. – 43/50 ap. J.-C. : inhumation exclusive, cistes : Cornouailles
- Groupe 7 : 250 – 200 av. J.-C. : crémation et inhumation, dépôt des restes de crémation en pleine terre : Oise
- Groupe 8 : 250 – 150 av. J.-C. : inhumation exclusive, arme et pièce d'armement : Ardennes et île de Guernesey
- Groupe 9 : 200 – 25 av. J.-C. : crémation et inhumation, élément de parure et de costume : détroit de Douvres, Gaule Belgique et marges de la Gaule centrale ;
- Groupe 10 : 75 – 25 av. J.-C. : tombe isolée, inhumation exclusive : nord de la Gaule centrale ;
- Groupe 11 : 25 av. – 43/50 après J.-C. : sépulture individuelle, inhumation exclusive : Wessex

Les groupes définis ne sont pas figés dans le temps et l'espace, et présentent diverses variantes (groupe « *n* » de « *a* » à « *e* ») témoignant de leur évolution spatio-temporelle. En effet, chacun des groupes séquentiels identifiés suit une dynamique qui lui est propre, voyant les pratiques funéraires apparaître, s'ancrer, se modifier et/ou se complexifier, ou encore disparaître au cours du temps (Tableau XXXII, p. 552).

Chronologie / Deux principales caractéristiques des groupes séquentiels	Crémation; stèle	Inhumation; char	Inhumation; arme	Crémation et inhumation; parure	Crémation; urne céramique	Inhumation; ciste	Crémation et inhumation; dépôt en pleine terre	Inhumation; arme	Crémation et inhumation; parure	Tombe isolée; inhumation	Sépulture individuelle; inhumation
500 BC											
475 BC											
450 BC											
425 BC											
400 BC											
375 BC											
350 BC											
325 BC											
300 BC											
275 BC											
250 BC											
225 BC											
200 BC											
175 BC											
150 BC											
125 BC											
100 BC											
75 BC											
50 BC											
25 BC											
-1/+1											
25 AD											
50 AD											
Localisation des groupes funéraires	Armorique	Aisne-Marne-Ardennes		Orne	Gaule Belgique; Sud-Est insulaire	Cornouailles	Oise	Ardennes; Guernesey	Détroit de Douvres; Gaule Belgique; marges Gaule centrale	Nord Gaule centrale	Wessex

Figure 142. Récapitulatif de la répartition temporelle des groupes funéraires et de leurs principales caractéristiques

Tableau XXIII. Caractéristiques et évolution des groupes funéraires séquentiels

Groupe séquentiel	Chronologie générale	Caractéristiques principales	Étape	Chronologie	Caractéristiques	Localisation
Groupe 1	500 – 250 av. J.-C.	Inhumation exclusive ; char, élément de char et pièce de harnachement équestre ; élément de parure et costume ; poterie	Groupe 1a	500 – 400 av. J.-C.	Sépulture individuelle ; inhumation exclusive ; char, élément de char et pièce de harnachement équestre ; élément de parure et costume ; poterie	Aisne-Marne-Ardennes
			Groupe 1b	400 – 325 av. J.-C.	Inhumation exclusive ; char, élément de char et pièce de harnachement équestre ; arme et pièce d'armement ; élément de parure et costume ; poterie ; instrument de toilette	
			Groupe 1c	325 – 250 av. J.-C.	Inhumation exclusive ; char, élément de char et pièce de harnachement équestre ; arme et pièce d'armement ; élément de parure et costume ; poterie	Aisne-Marne-Ardennes ; Oise
Groupe 2	500 – 200 av. J.-C.	Inhumation exclusive ; arme et pièce d'armement ; élément de parure et costume ; poterie ; instrument de toilette	Groupe 2a	500 – 400 av. J.-C.	Inhumation exclusive ; arme et pièce d'armement ; élément de parure et costume ; poterie ; instrument de toilette	Aisne-Marne-Ardennes
			Groupe 2b	400 – 325 av. J.-C.	Inhumation exclusive ; arme et pièce d'armement ; élément de parure et costume ; poterie	Ardennes ; Somme
			Groupe 2c	325 – 250 av. J.-C.	Sépulture individuelle ; inhumation exclusive ; élément de parure et costume ; poterie	Aisne ; Plaine de France
			Groupe 2d	250 – 200 av. J.-C.	Ensemble de 21 à 50 sépultures ; inhumation exclusive ; instrument de toilette	Aisne-Marne-Ardennes
Groupe 3	500 – 400 av. J.-C.	Stèle ; crémation exclusive ; dépôts en urne céramique ; élément de parure et costume ; poterie				Péninsule armoricaine
Groupe 4	475/450 – 200 av. J.-C.	Enclos ; crémation et inhumation ; inhumation en position étendue ; élément de parure et costume	Groupe 4a	500/450 – 400 av. J.-C.	Crémation et inhumation ; élément de parure et costume ; poterie	Orne ; pointe sud de la péninsule armoricaine
			Groupe 4b	400 – 325 av. J.-C.	Crémation et inhumation ; élément de parure et costume	Orne ; Marne
			Groupe 4c	325 – 250 av. J.-C.	Enclos ; crémation et inhumation ; inhumation en position étendue ; élément de parure et costume	Orne ; Source de la Tamise

			Groupe 4d	250 – 200 av. J.-C.	Enclos ; sépulture individuelle ; crémation et inhumation ; inhumation en position étendue ; élément de parure et costume	Orne ; sud Cotentin
Groupe 5	325 av. J.-C. – 43/50 ap. J.-C.	Crémation exclusive ; dépôt en urne céramique ; élément de parure et costume ; poterie	Groupe 5a	325 – 250 av. J.-C.	Tombe isolée ; crémation exclusive	Collines de l'Artois ; Chilterns
			Groupe 5b	250 – 150 av. J.-C.	Ensemble de 2 à 5 sépultures ; crémation exclusive ; poterie	Plateau picard
				200 – 150 av. J.-C.		Plateau picard – Somme – côtes normandes
			Groupe 5c	200 – 150 av. J.-C.	Crémation exclusive ; dépôt en urne céramique ; élément de parure et costume ; poterie	Plateau picard – Somme – est des collines de l'Artois
				150 – 75 av. J.-C.		Rives nord de la Seine – est de l'Oise – collines de l'Artois ; sud estuaire de la Tamise
				75-25 av. J.-C.		Côte normande – embouchure de la Seine – sud plateau picard – confluence de l'Eure ; Stour – Lea - Tamise
				25 av. J.-C. – 43/50 ap. J.-C.		Entre Risle et Eure ; Entre la Baie de Pevensey et le détroit de Douvres
			Groupe 5d	25 av. J.-C. – 43/50 ap.	Crémation exclusive ; élément de parure et costume ; poterie	Confluence Lys-Escaut ; Estuaire, et Bassin de la Tamise ; Bassin de la Great Ouse
Groupe 6	325/300 av. J.-C. – 43/50 ap. J.-C.	Sépulture individuelle ; inhumation exclusive ; inhumation en position pliée sur le côté ; aménagement lithique (ciste)	Groupe 6a	325 – 250 av. J.-C.	Sépulture individuelle ; inhumation en position pliée sur le côté ; élément de parure et costume	Plaine de Caen ; Chilterns
			Groupe 6b	200 – 150 av. J.-C.	Inhumation exclusive ; inhumation en position pliée sur le côté	Bras du Solent – pointe de la péninsule cornouaillaise

			Groupe 6c	150 – 75 av. J.-C.	Sépulture individuelle ; inhumation exclusive ; inhumation en position pliée sur le côté ; élément de parure et costume	Péninsule cornouaillaise ; Embouchure du Rover
			Groupe 6d	75 – 25 av. J.-C.	Tombe isolée ; sépulture individuelle ; inhumation exclusive ; inhumation en position pliée sur le côté	
			Groupe 6e	25 av. J.-C. – 43/50 ap. J.-C.	Aménagement lithique (ciste) ; inhumation exclusive ; inhumation en position pliée sur le côté	
Groupe 7	250 – 200 av. J.-C.	Crémation et inhumation ; dépôt en pleine terre ; élément de parure et costume ; poterie				Nord de la Seine – Oise – sud de la Somme
Groupe 8	250 – 150 av. J.-C.	Inhumation exclusive ; arme et pièce d'armement ; élément de parure et costume ; poterie	Groupe 8a	250 – 200 av. J.-C.	Inhumation exclusive ; arme et pièce d'armement ; élément de parure et costume	Ardennes ; île de Guernesey ; détroit de Douvres
			Groupe 8b	200 – 150 av. J.-C.	Inhumation exclusive ; élément de parure et costume ; poterie	Ardennes-Source de l'Escaut – île de Guernesey
Groupe 9	200 – 25 av. J.-C.	Crémation et inhumation ; élément de parure et costume ; poterie		200 – 150 av. J.-C.	Crémation et inhumation ; élément de parure et costume ; poterie	Embouchure de la Seine – plateau picard – confluence Oise-Aisne ; détroit de Douvres
				150 – 75 av. J.-C.		Seine – rives du sud au nord de l'Oise
				75 – 25 av. J.-C.		Cher ; source de l'Eure ; source de la Scie ; détroit de Douvres ; est des Chilterns
Groupe 10	75 – 25 av. J.-C.	Tombe isolée ; inhumation exclusive				Confluence Loire-Indre ; Beauce ; sud de l'Aisne
Groupe 11	25 av. – 43/50 ap. J.-C.	Sépulture individuelle ; inhumation exclusive ; poterie				Dorset ; South Downs ; détroit de Douvres

CHAPITRE II : LES GROUPES FUNÉRAIRES « MÉDIO-ATLANTIQUES »

Les analyses des principales caractéristiques des pratiques funéraires ont permis de comprendre différentes entités se développant au sein des territoires « médio-atlantiques » et de leurs marges au cours des cinq derniers siècles des temps gaulois et britons. L'observation de l'évolution spatio-temporelle des onze groupes séquentiels mis en évidence permet de comprendre six grands groupes funéraires (trois continentaux et trois insulaires) et de percevoir des variations régionales des deux côtés de la Manche :

Groupes funéraires « médio-atlantiques » (Fig.143, page suivante) :

- Gaule Belgique ;
- Sud-Est insulaire ;
- Orne
- Wessex ;
- Armorique ;
- Cornouailles.

Traditions funéraires régionales (Fig. 144, p. 557) :

- Groupe Belge : traditions du *Belgium* et isarienne ;
- Groupe du Sud-Est insulaire : traditions de Welwyn, de Lexden et du *Strait of Dover* ;
- Groupe du Wessex : traditions de l'East Wessex et du Dorset.

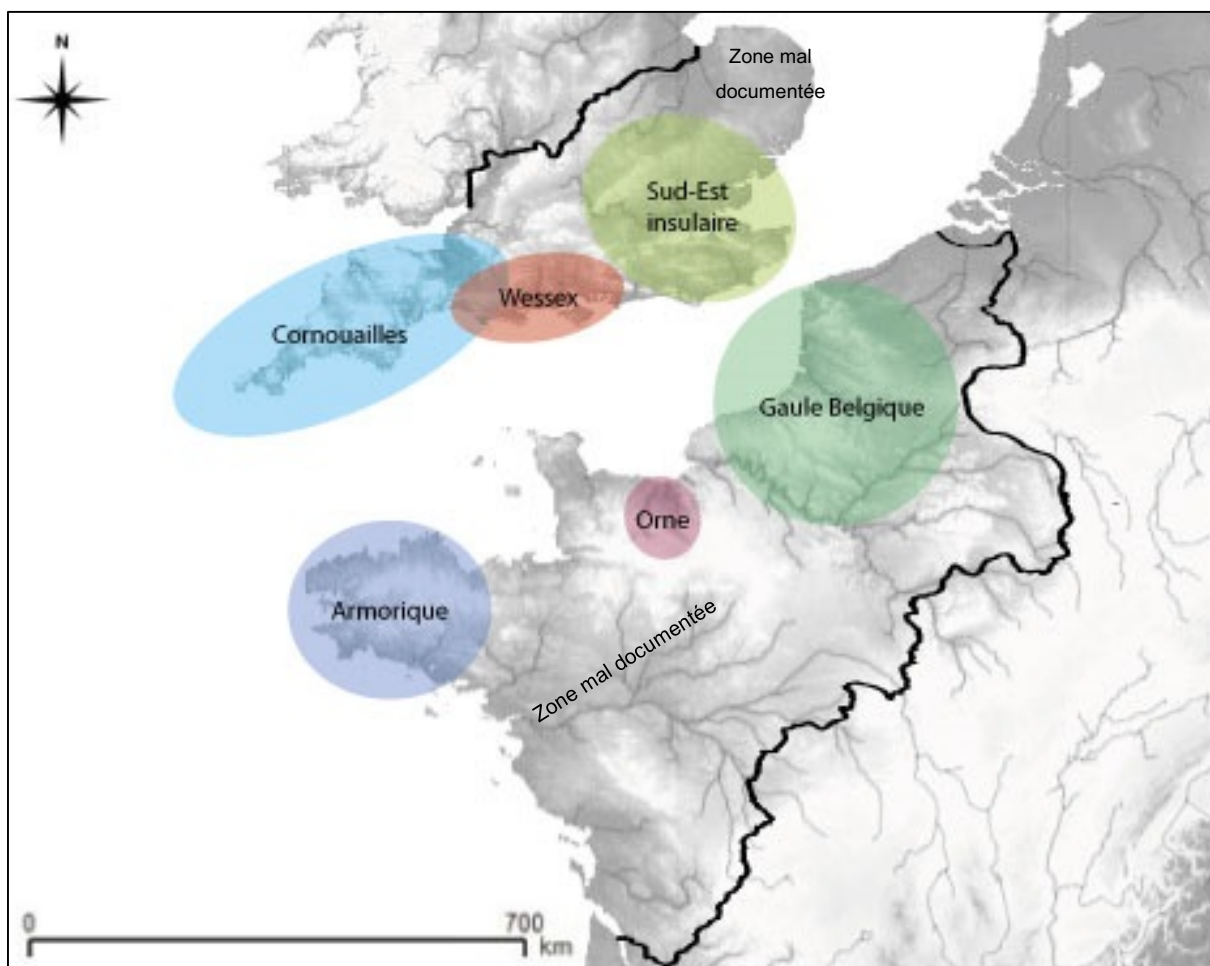


Figure 143. Carte des principaux groupes funéraires au second âge du Fer dans la « province médio-atlantique »

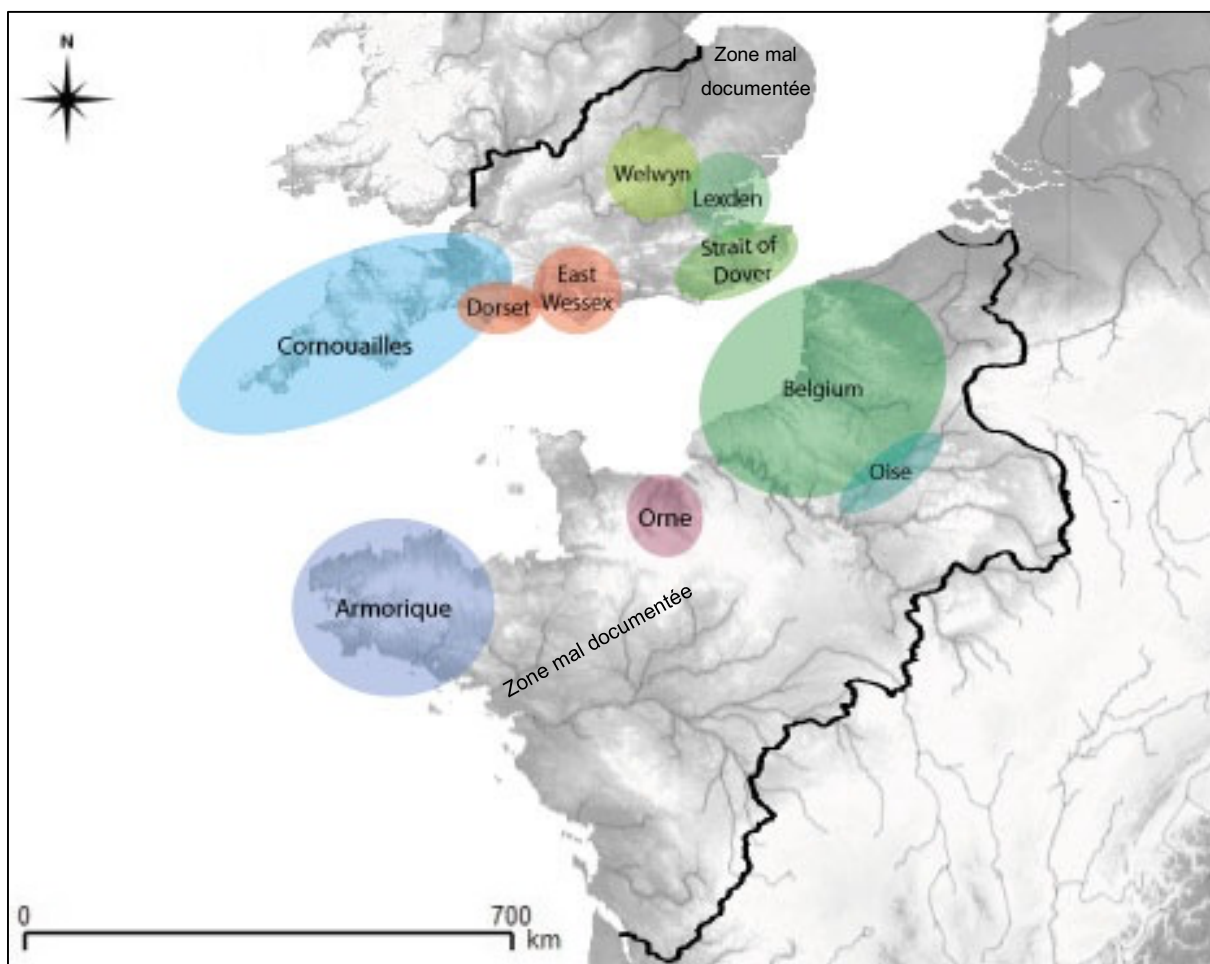


Figure 144. Carte des différentes traditions au sein des groupes funéraires du second âge du Fer dans la « province médio-atlantique »

Cinq groupes funéraires ont été mis en lumière dans leurs marges orientales continentales et occidentales insulaires (carte ci-dessous) :

Groupes des marges orientales : - « Aisne-Marne » - Ardennes ;

- Île-de-France ;
- Nord de la Gaule centrale ;
- Gaule du Centre-Ouest.

Groupe des marges occidentales : - Cotswolds

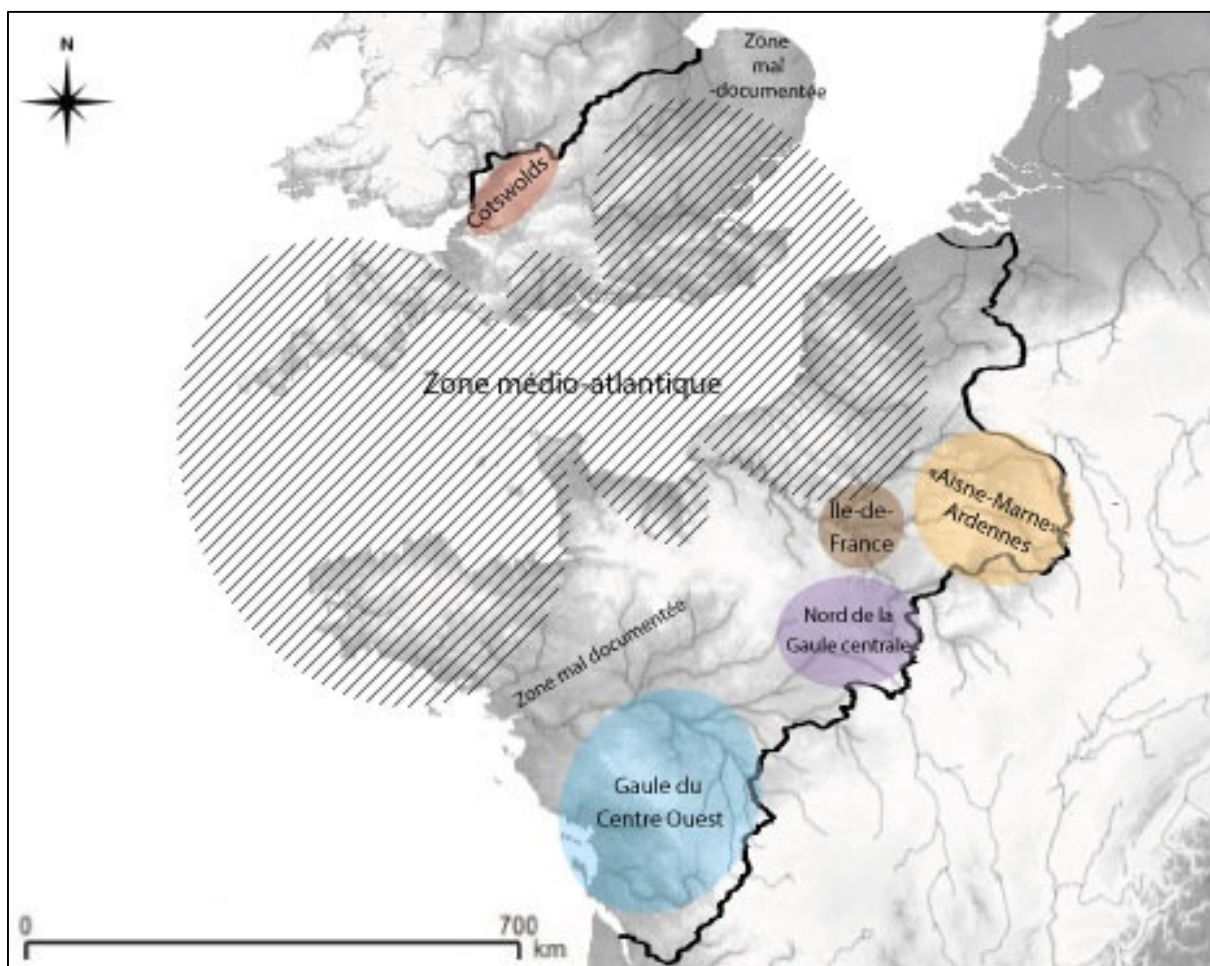


Figure 145. Carte des groupes funéraires au second âge du Fer des territoires en marge de la « province médio-atlantique »

Les groupes gaulois mis au jour ici rappellent quelque peu ceux déterminés par Alain Duval (1984) dans « *Économies et sociétés en Gaule non-méditerranéenne, III^e-I^{er} siècle avant notre ère, d'après les données archéologiques* »¹³⁷³, s'appuyant sur les données archéologiques et les écrits antiques. Ces régions ont aussi été présentées plus récemment par A. Duval, M. Aubrun, J. Gomez de Soto, P. Maguer et C. Soyer (2009) dans « *Les peuples du Centre-Ouest de la Gaule : Unité et diversité à la fin de l'Âge du Fer* ». Les auteurs proposent une répartition en sept groupes¹³⁷⁴ (Fig. 146, page suivante) : Gaule Belgique (1), Gaule Armorique (2), Gaule de mouvance arverne (3), Gaule du Centre-Est (4), Narbonnaise (5), Aquitaine (6) et territoire des Parisis (7).

¹³⁷³ Duval 1984, p. 62.

¹³⁷⁴ Duval et al. 2009, p. 9, Figure 3.

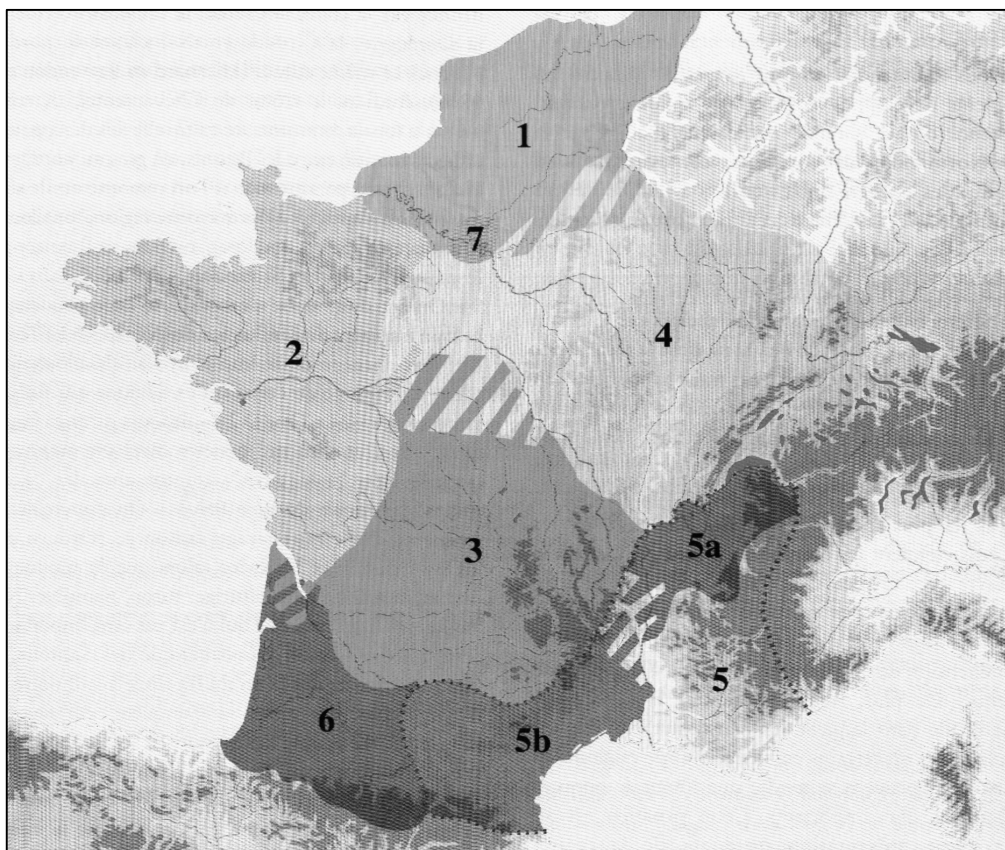


Figure 146. Carte des grandes régions gauloises déterminées par Alain Duval (Extrait de Duval et al. 2009, p. 9, Figure 3)

<i>Tableau XXIV. Affinités possibles des régions gauloises définies par Alain Duval et les groupes funéraires de la « province médio-atlantique » et ses marges orientales</i>	
<i>Régions gauloises (Duval et al. 2009)</i>	<i>Groupes funéraires « médio-atlantiques »</i>
Gaule Belgique (1)	Gaule Belgique
Gaule Armorique (2)	Armorique et Gaule du Centre-Ouest
Mixte région de mouvance arverne (3) et Gaule Centre-Est (4)	Nord de la Gaule centrale
Mixte Gaule Centre-Est (4) – Gaule Belgique (1)	Aisne – Marne - Ardennes
Territoire des Parisis (7)	Île-de-France

1. LA GAULE BELGIQUE (325/300 avant J.-C. – - 1/+1)

Cette zone définie dans un espace géographique comprenant les régions continentales du Nord-Ouest de la Seine, allant des côtes normandes du plateau picard aux rives de l'Oise, en passant par la plaine des Flandres. Les lieux funéraires caractérisant cet espace au cours des cinq siècles étudiés, sont constitués de tombes à crémation majoritairement en urne céramique ou en pleine terre, isolées ou au sein de petits ensembles de 2 à 5 sépultures, contenant généralement des éléments de parure et costume ainsi que de la vaisselle céramique. Deux traditions régionales sont rattachées à ce groupe : celle du *Belgium* à l'ouest et de l'Oise à l'est.

1.1. La tradition du « *Belgium* » (325/300 avant J.-C. – -1/+1)

Cette entité continentale du nord de la Gaule s'inscrit entre la Seine, les rives de l'Oise à l'Est, les côtes normandes à l'Ouest et le sud de la plaine des Flandres au Nord¹³⁷⁵. Elle correspond au domaine occidental défini par Thierry Lejars et Jeannot Metzler (1996) dans « *La chronologie du second âge du Fer en Gaule du Nord : bilan d'une rencontre* »¹³⁷⁶, connaissant de rares lieux funéraires à La Tène ancienne, puis une période lors de laquelle « *L'habitat et le funéraire sont mieux connus et la documentation plus riche et variée [...]* »¹³⁷⁷, à La Tène moyenne. Cette observation est confirmée dans les écrits de Pascal Paris (1998)¹³⁷⁸. Cette entité connaît « [...] *de petites nécropoles [...]* »¹³⁷⁹ à La Tène finale. En effet, les analyses des différentes catégories de données du domaine funéraire y présentent diverses phases de formation et d'évolution, entre 325/300 avant notre ère et le tournant de l'ère chrétienne, soit de La Tène B2 au début de la période gallo-romaine. On voit des tombes à inhumation isolées apparaître clairement dans la partie septentrionale de la Gaule, entre le sud de la région des Flandres et le nord de la Somme, à partir de la fin du IV^e et le début du III^e siècle avant notre ère. Il est à noter toutefois que certains espaces à crémation sont connus brièvement au cours de la fin

¹³⁷⁵ Fichtl 2012b, pp. 137-138.

¹³⁷⁶ Lejars, Metzler 1996, pp. 236-237.

¹³⁷⁷ Extrait de Lejars, Metzler 1996, p. 236.

¹³⁷⁸ Paris 1998, p. 283.

¹³⁷⁹ Extrait de Lejars, Metzler 1996, p. 237.

du V^e et du IV^e siècles avant J.-C., près de la source de l'Escaut, mais ceux-ci sont peu renseignés. À partir du milieu du III^e siècle avant J.-C., on observe une expansion de l'emploi de la crémation vers le sud, en direction des rives nord de la Seine. Si auparavant ce type de traitement était particulièrement vu dans des tombes isolées, il est dorénavant observable dans des petits ensembles comptant de 2 à 5 tombes contenant majoritairement des poteries¹³⁸⁰. Au cours du I^{er} siècle avant J.-C., de la fin de La Tène D1 à la Tène D2, on constate une diffusion permanente de ces groupes à crémation dans toute la partie ouest des Gaules situées au nord de la Seine. On remarque également que les dépôts de restes brûlés sont davantage en urne céramique et que le mobilier funéraire se diversifie. Après la fin de la période d'indépendance et aux premiers temps gallo-romains, vers le dernier quart du I^{er} siècle avant J.-C., on observe une disparition progressive des lieux indigènes belges. Certains lieux fondés à la période gauloise illustrent néanmoins une occupation jusqu'à la fin du I^{er} siècle avant notre ère.

Groupe du « *Belgium* » :

- Localisation : nord de la Seine - est de l'Oise – côte de la Manche – Flandres ;
- Chronologie : 325/300 av. J.-C. – -1/+1 ;
- Groupe séquentiel : 5
- Caractéristiques principales : enclos quadrangulaire, crémation exclusive, dépôt en urne céramique ou en pleine terre, élément de parure et costume ; poterie ; instrument de toilette ; arme et pièce d'armement.

¹³⁸⁰ Alain Duval remarque également l'abondance de la vaisselle céramique dans les tombes du Nord-Ouest du Bassin parisien à partir du III^e siècle avant J.-C. (Duval 1976, p.475).

Tableau XXV. Tradition du Belgium (325/300 av. J.-C. – -1/+1)

Évolution	Chronologie	Groupes séquentiels	Caractéristiques principales	Caractéristiques secondaires	Localisation	Exemples de lieux funéraires
Rareté des données enregistrées	475/450 – 400/375 av. J.-C.	-	Rares lieux à crémation exclusive	Dépôt en urne céramique ; éléments de parure et costume ; poterie	Côte normande – plateau picard – rives de la Seine / Confluence de l'Escaut	Bouafles « la Plante à Tabac » (Eure) ; Ancourt (Seine-Maritime) / Onnaing « Toyota – site 15 » (Nord)
		-	Rares lieux à inhumation exclusive	Enclos quadrangulaire ; éléments de parure et costume ; poterie	Embouchure de la Somme – Sud de la Plaine de Flandre	Canchy « Le Fond Carpentier » (Somme) ; Armentières (Nord)
Continuité des pratiques (peu de données enregistrées)	400/375 – 325 av. J.-C.	-	Rares lieux à crémation exclusive	-	Confluence de l'Escaut	Flers-en-Escrebieux (Nord) ; Onnaing « Toyota – site 15 » (Nord)
Similitudes avec les pratiques ardennaises (peu de données enregistrées)		2b	Inhumation exclusive ; arme et pièces d'armement ; élément de parure et costume ; poterie	Coffrage en bois	Rives sud de la Somme	Thieulloy-L'Abbaye « Les Terres à Douze » (Somme)
Installations isolées (crémation exclusive – disparition des lieux à inhumation au nord de la Seine)	325 – 250 av. J.-C.	5a	Tombe isolée ; crémation exclusive	Fosses sépulcrales quadrangulaires ou sub-quadrangulaires ; Dépôt en pleine terre	Vallées au sud des collines de l'Artois et au nord de la Somme	Dainville « Le Champ Cailloux » (Pas-de-Calais) ; Saint-Laurent-Blangy « Les Chemins Croisés » (Pas-de-Calais)
Continuité des pratiques (peu de données enregistrées)	300 – 200 av. J.-C.	-	Crémation exclusive	Dépôt en pleine terre	Flandres - collines de l'Artois - Somme	Aalter (Flandre orientale) ; Kooigem (Flandre occidentale) ; Hazebrouck « Parc d'activités économique de la Creule » (Nord)

Développement des pratiques régionales	260/250 – 150 av. J.-C.	260/250 – 200 av. J.-C.	5b	Ensemble de 2 à 5 sépultures ; crémation exclusive ; poterie	Dépôt en pleine terre ; éléments de parure et costume	Ouest de l'Oise – plateau picard – Somme – Artois	Beauvais « Maladrerie – saint-Lazare » (Oise) ; Tartigny « le Chemin du Moulin » (Oise) ; Gentelles « Le Bois de Tronville » (Somme) ; Toutencourt « Le haut des bois » (Somme) ; Vignacourt « Le Collège » (Somme)
Expansion des pratiques		200 – 150 av. J.-C.			Enclos ; dépôt en pleine terre ; restes d'animaux	Est des collines de l'Artois – rives de la Somme – nord-ouest de l'Oise	Iwuy « Val de Calvigny Ouest » (Nord) ; Dainville « Le Champ Bel Air » & « Le Champ Cailloux » (Pas-de-Calais) ; Saint-Laurent-Blangy « Les Fontaines » (Pas-de-Calais) ; Saint-Quentin « ZAC du Parc des autoroutes » (Aisne) ; Poulainville « Pôle Logistique » ; Saleux « La Vallée du Bois de Guignemicourt » (Somme)
Ancrage des pratiques	150 av. J.-C. - - 1/+1	200 – 150 av. J.-C.	5c	Crémation exclusive ; dépôts en urne céramique ; éléments de parure et costume ; poterie	Contenant en matériaux périssables ; enclos ; couteau ; restes d'animaux	Côte de la Manche - plaine et vallées alluviales du nord de l'Authie et du sud de la Somme – plateau picard	Poses « Le Mesnil de Poses » (Eure) ; Bois-Guillaume « Les Bocquets » (Seine-Maritime) ; La Calotterie « la Fontaine aux Linottes » (Pas-de-Calais) ; Allonville « Le Coquingnard » (Somme) ; Bernay-en-Ponthieu « Tirancourt » (Somme) ; Grand-Laviers « le Mont-Henry » (Somme) ; Poulainville « Les Motelettes » (Somme)
		150 – 75 av. J.-C.			Dépôt en pleine terre ; instrument de toilette ; ensemble de 6 à 20 sépulture ; enclos ; contenant en matériaux périssables ; arme et pièces d'armement	Collines de l'Artois – côtes de la Manche – rives de la Seine – ouest de la Champagne	Bouafles « la Plante à Tabac » (Eure) ; Bois-Guillaume « Les Terres Rouges » (Seine-Maritime) ; Mesnil-Esnard « Route de Darnétal – Rue Jean Bréant » (Seine-Maritime) ; Raillencourt-Sainte-olle (Nord) ; Canly « Les Trois Noyers » (Oise) ; Jaux « Le Camp du Roi » (Oise) ; Vismes-au-Val « Le Bois de Dix-Sept » (Somme)

		75 – 25 av. J.-C.			Instrument de toilette	Sud de l'Escaut ; Embouchure et rives ouest de la Seine - Confluence de l'Eure	Bois-Guillaume « les Terres Rouges » (Seine-Maritime) ; Moulineaux « Château de Robert le Diable » (Seine-Maritime) ; Saint-Aubin-Routot « le Four à Chaux » (Seine-Maritime) ; Cambrai « Route de Solesme – Le Bon pasteur » (Nord)
Continuité et déclin progressif		25 av. J.- C. – - 1/+1			-	Rives de la Seine (entre Risle et Eure	Bois-Guillaume « les Terres Rouges » (Seine-Maritime) ; Moulineaux « Château de Robert le Diable » (Seine-Maritime)
	25 av. J.-C. – -1/+1		5d	Crémation exclusive ; éléments de parure et costume ; poterie	-	Confluence Lys et Escaut	Ursel – Rozestraat (Flandre orientale)

1.2. La tradition isarienne (260/250 – 75 avant J.-C.)

Cette région des rives de la rivière de l'Oise, affluent de la Seine située dans la partie centrale du Nord de la Gaule étudié, se distingue des territoires du reste de la Gaule Belgique par des pratiques funéraires plus diversifiées et une évolution temporelle propre pouvant être perçue selon trois phases entre 250 et 75 avant notre ère (Tableau XXXVI, page suivante). Cette zone est peu renseignée avant le milieu du III^e siècle avant J.-C.¹³⁸¹ On y observe néanmoins l'emploi de la crémation et de l'inhumation des corps au cours du IV^e siècle avant notre ère. Mais seuls les types de traitements des corps sont précisément renseignés d'après l'inventaire établi. On sait également qu'à l'est du cours d'eau, des pratiques semblables à celles connues dans les régions de l'Aisne, de la Marne et des Ardennes sont visibles au cours de la première moitié du III^e siècle avant J.-C. À partir de 250 avant notre ère, on voit apparaître des tombes à crémation exclusive dont les restes sont généralement déposés en pleine terre et contenant principalement des poteries ainsi que des éléments de parure et costume en nombre plus important que dans les sépultures de l'ouest de la Gaule Belgique. Entre 300 et 75 avant J.-C., on voit apparaître des tombes à inhumations dans des lieux précédemment à crémation exclusive, puis des ensembles présentant l'usage des deux types de traitements des corps dès leur fondation, avec des dépôts mobiliers relativement similaires. Lors des deux dernières générations de la période laténienne, cette zone n'est plus caractérisée que par l'emploi unique de la crémation.

Groupe de l'Oise :

- Localisation : rives de l'Oise ;
- Chronologie : 260/250 – 75 av. J.-C. ;
- Groupes séquentiels : 7 et 9
- Caractéristiques principales : fosse sépulcrale quadrangulaire, crémation exclusive, crémation et inhumation, dépôt des restes de crémation en pleine terre, inhumation en position étendue, élément de parure et costume et poterie.

¹³⁸¹ Malrain et *al.* 1996b.

Tableau XXVI. Tradition isarienne (260/250 – 75 av. J.-C.)

Évolution	Chronologie		Groupes séquentiels	Caractéristiques principales	Caractéristiques secondaires	Localisation	Exemples de lieux funéraires
Rareté des données enregistrées	475/450 – 325 av. J.-C.		-	Crémation et inhumation	Éléments de parure et costume ; Poterie ; arme et pièce d'armement ; fosses sépulcrales quadrangulaires	Confluence Oise-Aisne – rives ouest de l'Oise – confluence de la Seine	Chambly « La Remise Ronde – ZAC Les Portes de l'Oise » (Oise) ; Lacroix-Saint-Ouen « la Basse Queue – le Bac (Oise) ; Longueuil-Sainte-Marie « Près des Grisards » (Oise) ; Genainville « Les Vaux de la Celle » (Val-d'Oise)
Expansion de la crémation	325 – 260/250 av. J.-C.		-	Crémation et inhumation	Fosses sépulcrales quadrangulaires ; constructions sur poteaux ; inhumation en position allongée ; éléments de parure et costume ; poterie	Ouest de l'Oise – rives sud de la Somme – rives nord de la Seine	Attichy-Bitry « Le Buissonnet (Oise) ; Longueuil-Sainte-Marie « Près des Grisards » (Oise) ; Boves « la Forêt de Boves » (Somme)
			-	Crémation exclusive	Fosses sépulcrales quadrangulaires ; élément de parure et costume ; poterie		Saint-Martin-le-Nœud « Au Chemin de la Couture » (Oise) ; Loeuilly « Les Terres du Lieutenant Général » (Somme) ; Moislains-Allaines (Somme)
Formation des groupes régionaux belges	260/250 – 200 av. J.-C.		7	Crémation exclusive ; dépôts en pleine terre ; élément de parure et costume ; poterie	Ensemble de 2 à 5 sépultures	Confluence Seine – rives de l'Oise – sud-est de la Somme	Allonne « Les Quarante Mines » (Oise) ; Breuil-le-Sec « Le Bois » (Oise) ; Gournay-sur-Aronde « Le Parc » (Oise) ; Toutencourt « Le Haut des Bois »
Régionalisation des franges sud du groupe belge	200 – 150 av. J.-C.	200 – 150 av. J.-C.	9	Crémation et inhumation ; éléments de parure et costume ; poterie	Sépulture individuelle ; dépôt en urne céramique ; instrument de toilette	Côte de la Manche - Embouchure de la Seine – plateau picard – confluence Oise-Aisne	Cottévrard « La Plaine de la Bucaille » (Seine-Maritime) ; Saint-Vigor-d'Ymonville « Plaine de la Mare des mares » (Seine-Maritime) ; Beauvoir « le Froid Mont » (Oise) ; Boves/Glisy « Vallée de Glisy – ZAC Jules Verne » (Somme)

Régionalisation des franges est du groupe belge		150 – 75 av. J.-C.			Dépôt de crémation en contenant en matériaux périssables ; inhumation en position étendue ; instrument de toilette ; restes d'animaux	Plateau picard	Bucy-le-Long « Le Fond du Petit Marais » (Aisne) ; Cizancourt « La Sole des Galets » (Somme)
Homogénéisation des pratiques belges		75 – 25 av. J.-C.	-	Crémation exclusive	<i>Dépôt en pleine terre ; fosse sépulcrale ovalaire ; sépulture individuelle ; éléments de parure et costume ; poterie</i>	<i>Plaines et vallées alluviales de l'Oise</i>	<i>Creil « Le Houy » (Oise) ; Verberie « La Plaine de Saint-germain » (Oise) ; Cizancourt « la Sole des Galets – Vallée Madeleine » (Somme) ; Ercheu « Au Chemin de Ham et le Cham d'Artois » (Somme)</i>

2. LE SUD-EST INSULAIRE (225/200 avant J.-C. à 43/50 après J.-C.)

Ce groupe est localisé entre les côtes de la Manche, au sud des Downs, le détroit de Douvres, le Bassin de Londres, les Chilterns et les côtes de la Mer du Nord à l'est. Dans la littérature archéologique britannique, cet espace est nommé « Aylesford-Swarling » en référence aux sites funéraires d'Aylesford et de Petham « Swarling »¹³⁸², dans le Kent, caractérisés par des groupes d'une dizaine de tombes à crémation exclusive contenant des dépôts d'éléments de parure et costume, de la poterie et des seaux.

2.1. La tradition du *Strait of Dover* (225/200 avant à 43/50 après J.-C.)

Au III^e siècle avant J.-C., seules quelques tombes à inhumation exclusive sont attestées. De la fin du III^e et le début du II^e siècles avant J.-C., les tombes à inhumation visibles dans cette région du sud-est de l'île contiennent des dépôts de mobilier composés majoritairement de poteries et d'éléments de parure et de costume. Ces lieux présentent les mêmes pratiques que celles connues sur les plaines et vallées alluviales de l'ouest de la Seine et de l'Oise. On voit aux alentours du détroit de Douvres (*Strait of Dover*), des sépultures à inhumation individuelles contenant généralement des poteries datées du I^{er} siècle avant J.-C. Ces tombes sont proches de celles attestées plus à l'ouest, dans le Dorset, où elles sont présentes en nombre bien plus important.

Groupe du *Strait of Dover* :

- Localisation : détroit de Douvres (côtes sud-est de la Manche – sud de la Mer du Nord) ;
- Chronologie : 225/200 av. – 50 ap. J.-C. ;
- Groupes séquentiels : 8a, 9, 5c, 6c et 11 ;
- Caractéristiques principales : enclos, crémation exclusive, dépôt des restes de crémation en urne céramique, élément de parure et poterie.

¹³⁸² Cunliffe 2005, p. 7; Fitzpatrick 2007b, pp. 124-127; Fitzpatrick 2010, pp. 22-26; Sharples 2010, pp. 283-284; Webley 2015, p. 136; Harding 2016, p.64.

Tableau XXVII. Tradition du Strait of Dover (225/200 av – 43/50 ap. J.-C.)							
Évolution	Chronologie		Groupes séquentiels	Caractéristiques principales	Caractéristiques secondaires	Localisation	Exemples de lieux funéraires
<i>Pratiques régionales anciennes peu connues</i>	475/450 – 225 av. J.-C.		-	<i>Très rares lieux à inhumation exclusive</i>	<i>Sépulture individuelle</i>	<i>Baie du sud de la Mer du Nord – baie de Pegwell – île de Thanet</i>	<i>Ramsgate (Kent); North Foreland (Kent); Deal « Walmer Way » (Kent); White Horse Stone (Kent); Cliffs end « Gateway » (Kent)</i>
Formation d'un groupe régional en continuité avec les pratiques anciennes	225/200 – 175 av. J.-C.		8a	Inhumation exclusive ; armes et pièces d'armement ; éléments de parure et costume	Inhumation en position étendue	Détroit de Douvres – Baie du sud de la Mer du Nord	Deal « Mill Hill » (Kent)
Modification évolutive des pratiques (installation de crémations au sein de lieux antérieurs à inhumation exclusive)	175 – 25 av. J.-C.	175 – 75 av. J.-C.	9	Crémation et inhumation ; éléments de parure ; poterie	Ensemble de 6 à 50 sépultures ; sépulture individuelle ; position étendue ; crémation en urne céramique ; instruments de toilette	Détroit de Douvres – Baie du sud de la Mer du Nord	Deal « Mill Hill » (Kent); Ramsgate (Kent)
Expansion et ancrage des pratiques (crémation majoritaire)		150 – 75 av. J.-C.			Ensemble de 21 à 50 sépultures ; crémation en urne céramique ou contenant en matériaux périssables ; inhumation en position étendue		Deal « Mill Hill » et « Walmer Way » (Kent)
Ancrage des pratiques		75 – 25 av. J.-C.			Dépôt de crémation en urne céramique ou en matériaux périssables ;		Broadstairs « Dumpton Gap » (Kent)

					coffrage en bois ; armes et pièces d'armement		
Expansion des pratiques (crémation majoritaire)		150 – 75 av. J.-C.	5c	Crémation exclusive ; dépôts en urne céramique ; éléments de parure et costume ; poterie	Ensemble de 6 à 10 sépultures ; enclos circulaire ; seaux	North Downs	Faversham (Kent); Northfleet "Bevan's Pit" (Kent); Plaxton "Godden's Quarry" (Kent)
Espace de pratiques insulaires		150 – 25 av. J.-C.	6c	Sépulture individuelle ; inhumation exclusive ; position pliée sur le côté ; élément de parure et costume	Ensemble de 2 à 5 sépultures ; enclos ; restes d'animaux ; arme et pièce d'armement	Côte de la Manche - Sud des North Downs	Ashford « Brisley Farm » (Kent);
Ancrage des pratiques		75 – 25 av. J.-C.	-	<i>Crémation exclusive</i>	<i>Dépôts en urne céramique ; dépôt en urne métallique (casque)</i>	<i>North Downs</i>	<i>Alkham (Kent); Canterbury (Kent); Charing (Kent); Chilham Castle (Kent); Petham « Swarling » (Kent)</i>
Distinction des entités locales (crémation ou inhumation)	25 av. – 43/50 ap. J.-C.		5c	Crémation exclusive ; dépôts en urne céramique ; éléments de parure et costume ; poterie	Tombe isolée ; Ensemble de 2 à 5 sépultures	Sud des North Downs – Medway – Weald – est des South Downs	Boughton Aluph; Folkstone "Cheriton" & "Radnor Park" (Kent); Hothfield "Westwell" (Kent); Maidstone "Allington", "Ashford Road" & "Tassel's Quarry" (Kent)
			11	Sépulture individuelle ; inhumation exclusive ; poterie	Ensemble de 10 à 21 sépultures	Détroit de Douvres – Baie du sud de la Mer du Nord – nord des North Downs	Highstead – Sittingbourne (Kent); Thanet « Thohill Street » (Kent)

2.2. Les traditions de « Welwyn » et de « Lexden » (75 avant à 43/50 après J.-C.)

On observe au cours des deux derniers siècles avant notre ère, autour du Bassin de Londres, le choix de l'emploi unique de la crémation des corps dont les restes sont généralement déposés dans des urnes céramiques.

Le site de Welwyn (Hertfordshire) a donné son nom à l'une des traditions d'ensembles funéraires à crémation du Bassin de Londres. Plusieurs sites de ce type sont connus autour de la ville de Welwyn : Welwyn, Welwyn « Mardlebury », Welwyn Garden City et Welwyn Garden City « Attimore Road », datés entre 75 et 25 avant J.-C.

Du dernier quart du I^{er} siècle avant J.-C. à la fin de la période d'indépendance britonne au milieu du I^{er} siècle de notre ère, on remarque dans le Kent et l'Essex, deux groupes principaux, s'inscrivant dans la continuité des pratiques observées précédemment, très similaires à ceux connus dans la majeure partie de la Gaule Belgique (tombes à crémation en urne contenant des poteries (contenant des dépôts alimentaires) et des éléments de parure et costume).

L'ensemble de Colchester « Lexden » (Essex), occupé entre 15 avant et 25 après J.-C., comptait 27 tombes à crémation en urne contenant de nombreuses poteries locales ou d'importation, un seau, une cotte de maille, une hache, un médaillon, un diadème, un miroir une coupe en bronze et corail, des statuettes, un candélabre, des objets en argent et un tabouret. De nombreux sites de ce type sont fondés à la fin du I^{er} siècle avant et au début du I^{er} siècle après J.-C. D'autres sont également datés de la toute fin de la période britonne et/ou des premiers temps britto-romains, témoignant d'un abandon progressif des pratiques funéraires indigènes.

Ces deux traditions funéraires du sud-est insulaire, bien que très proches, se distinguent par le choix de la composition des dépôts mobiliers (davantage diversifié dans le groupe de « Welwyn », notamment par la présence de seau et d'éléments importés de Gaule et des régions méditerranéennes) et n'apparaissent pas aux même temps (« Welwyn » précédent « Lexden »).

Groupe de « Welwyn » :

- Localisation : sud du Bassin de la Great Ouse – nord de la Tamise ;
- Chronologie : 75 – 25 av. J.-C. ;
- Groupes séquentiels : 5c et 5d ;
- Caractéristiques principales : fosse sépulcrale ovale, crémation exclusive, dépôt des restes de crémation en urne céramique, élément de parure, poterie, miroir et seau.

Groupe de « Lexden » :

- Localisation : estuaire de la Tamise – côtes sud de la Mer du Nord ;
- Chronologie : 25 av. – 43/50 ap. J.-C.
- Groupe séquentiel : 5c ;
- Caractéristiques : fosse sépulcrale ovale, crémation exclusive, dépôt des restes de crémation en urne céramique, élément de parure et costume, poterie, miroir.

Tableau XXVIII. Tradition de Welwyn (75 – 25 av. J.-C.)

Évolution	Chronologie	Groupes séquentiels	Caractéristiques principales (groupes)	Caractéristiques secondaires	Localisation	Exemples de lieux funéraires
Pratiques régionales anciennes communes aux régions situées au nord	325 – 250 av. J.-C.	6a	Sépulture individuelle ; position pliée sur le côté ; éléments de parure et costume	Inhumation exclusive ; tombe isolée ; poterie	Sud du bassin de la Great Ouse – nord des Chilterns	Eggington « Manor Farm » (Bedfordshire); Abingdon « Spring Road » (Oxfordshire); Yarnton « Cherwell » (Oxfordshire)
Continuité et déclin	250 – 150 av. J.-C.	-	Rares lieux à inhumation exclusive	Éléments de parure et costume ; pièce de harnachement équestre ; individus adultes	Bassin sud de la Great Ouse	Biddenham (Bedfordshire); Newnham Croft (Cambridgeshire)
Nouvelles pratiques	150 – 75 av. J.-C.	-	Crémation exclusive répandue	Dépôt en urne céramique ; éléments de parure et costume ; poterie	Sud de la Great Ouse - Chilterns	Arlesey (Bedfordshire); Letchworth Garden City (Hertfordshire)
Expansion et ancrage	75 – 25 av. J.-C.	5c	Crémation exclusive ; dépôts en urne céramique ; éléments de parure et costume	Dépôt en pleine terre ; Dépôt en contenant en matériaux périssables ; Poterie (locale et importée) ; Vaisselle métallique ; Miroir ; Seau	Au sud du bassin de la Great Ouse - Nord-ouest du bassin de la Tamise – Chilterns - Stour	Shillington – Pegston (Bedfordshire); Trumpington (Cambridgeshire); Harpenden (Hertfordshire); Hitchin “Foxholes” (Hertfordshire); Welwyn (Hertfordshire); Welwyn Garden City (Hertfordshire)
Déclin progressif	25 av. – 43/50 ap. J.-C.	-	Crémation exclusive répandue		Entre les bassins de la Great Ouse et de la Tamise	

Tableau XXIX. Tradition de Lexden (25 av. – 43/50 ap. J.-C.)

Évolution	Chronologie		Groupes séquentiels	Caractéristiques principales (groupes)	Caractéristiques secondaires	Localisation	Exemples de lieux funéraires
<i>Tradition insulaire (peu de données enregistrées)</i>	100 – 50 av. J.-C. (LIA)		-	<i>Inhumation exclusive</i>	-	Région de l'estuaire de la Tamise – Côte de la Mer du Nord	Witham (Essex) ; Stifford « Ardale » (Essex)
Modification des pratiques	75 av. J.-C. – 50 ap. J.-C.	75 – 25 av. J.-C.	5c	Crémation exclusive ; dépôts en urne céramique ; éléments de parure et costume	Fosse sépulcrale ovale ; seaux		Southminster (Essex) ; Aylesford (Kent) ; Stanmore (Grand Londres)
Expansion des pratiques		25 av. J.-C. – 43/50 ap. J.-C.			Seaux ; miroir ; arme et pièce d'armement ; outil ; vaisselle métallique		Colchester « Lexden » & « Stanway » (Essex)
Ancrage et déclin progressif	25 av. J.-C. – 43/50 ap. J.-C.		5d	Crémation exclusive ; élément de parure et costume ; poterie	Ensemble de 2 à 5 sépultures		Great Wakering (Essex); Mount Bures (Essex); Stone « Cotton Lane Pit » (Kent)

3. LE GROUPE DE L'ORNE (475/450 à 200 avant J.-C.)

L'observation des pratiques funéraires dans la plaine de Caen et le long des rives de l'Orne, illustre une évolution en cinq phases d'un espace caractérisé par l'emploi simultanée de la crémation et de l'inhumation des corps et un marquage des tombes par des enclos. Les premières tombes de la période laténienne, de 475/450 à 425 avant J.-C., correspondant à une période appelée La Tène A1, sont localisées dans une zone comprise entre la plaine de Caen et la rive droite de l'Orne. Entre la fin du V^e et le milieu du IV^e siècle avant notre ère, on constate une concentration de la zone visible dans la plaine de Caen et une certaine continuité dans les pratiques, notamment dans le choix de l'usage des deux types de traitements des corps, et l'on remarque également que les éléments de parure et de costume sont plus nombreux que tout autre type de mobilier. Entre 350/325 et 260/250 avant J.-C., les principaux gestes vus auparavant demeurent. Cependant, on voit une augmentation des ensembles et/ou tombes marquées par des enclos fossoyés et l'on constate que les défunts sont généralement inhumés seuls, bien que des cas de sépultures plurielles soient attestés, et déposés en position étendue, néanmoins de rares cas de défunts ensevelis en position pliée, d'ordinaire caractéristique des tombes brittonnes, sont également connus. Si l'on voit une continuité dans l'usage des deux traitements des corps et des dépôts mobiliers (éléments de parure et costume), il semble que l'individualité des sépultures est davantage visible à partir du milieu du III^e siècle avant J.-C. dans un espace qui reste concentré vers la côte normande. De la fin du III^e siècle avant J.-C. à celle de la période gauloise, cette région calvadosienne ne voit plus que quelques groupes de tombes à inhumation et crémation ou à inhumation exclusive, rendant ainsi la pratique de l'ensevelissement des corps prédominante.

Le groupe de l'Orne :

- Localisation : côte normande – plaine de Caen – rives de l'Orne ;
- Chronologie : 475/450 – 200 avant J.-C. ;
- Groupe séquentiels : 4 et 6a ;
- Caractéristiques principales : enclos circulaire ou quadrangulaire, crémation et inhumation, dépôt des restes de crémation en urne céramique, inhumation en position étendue ou pliée sur le côté ; élément de parure et costume, et poterie.

Tableau XXX. Groupe de l'Orne (475/450 – 200 av. J.-C.)

Évolution	Chronologie		Groupes séquentiels	Caractéristiques principales	Caractéristiques secondaires	Localisation	Exemples de lieux funéraires
<i>Rareté des données inventoriées</i>	475/450 – 200 av. J.-C.	475/450 – 400 av. J.-C.	4a	Crémation et inhumation ; élément de parure et costume ; poterie	Ensemble de 2 à 5 sépultures	Plaine de Caen	Éterville « Les Prés du Vallon » (Calvados)
<i>Rareté des données inventoriées</i>		400 – 325 av. J.-C.	4b	Crémation et inhumation ; élément de parure et costume	Ensemble de 21 à 50 sépultures ; inhumation en position pliée sur le côté		Fontenay-le-Marmion « La Grande Pièces » (Calvados)
Continuité et similitudes avec les inhumations insulaires (crémation et inhumation et parfois en position pliée sur le côté)		325 – 250 av. J.-C.	4c	Enclos ; crémation et inhumation ; position étendue ; élément de parure et costume	Ensemble de 51 à 100 sépultures ; sépulture individuelle ou double ; inhumation en position pliée sur le côté ; enclos		Fleury-sur-Orne « Les Mézerettes » (Calvados) ; Ifs « Object'Ifs » (Calvados) ; Verson « Ecoquartier des Mesnils » (Calvados)
						6a	
<i>Rareté des données inventoriées - Continuité des pratiques</i>			250 – 200 av. J.-C.	4d	Enclos ; sépulture individuelle ; crémation et inhumation ; position étendue ; élément de parure et costume	Dépôt des restes de crémation en urne céramique ; inhumation en position pliée sur le côté	Plaine de Caen
<i>Uniformisation et déclin progressif</i>	200 – 25 av. J.-C.			<i>Inhumation exclusive</i>	<i>Élément de parure et costume</i>	<i>Plaine de Caen – rives de l'Orne et de la Touques</i>	<i>Mondeville « L'Étoile » (Calvados) ; Saint-Martin de Fontenay (Calvados) ; Jort « Rue Paul Duhomme » (Calvados) ; Alençon (Orne) ; Montmerrei (Orne) ; Nécy « La Martinière » (Orne)</i>

4. LE GROUPE DU WESSEX (200 avant à 43/50 après J.-C.)

La région du Wessex, ancien royaume Anglo-Saxon, rassemble plusieurs comtés du centre du sud de l'île britannique (Dorset, sud du Wiltshire, Hampshire et Île de Wight). Au cours du *Iron Age* britannique, ces territoires connaissent des lieux funéraires illustrant des pratiques hétérogènes entre les espaces de l'East (Wiltshire, Hampshire, et île de Wight), et ceux de l'Ouest (Dorset).

4.1. La tradition de l'East Wessex (200 avant à 43/50 après J.-C.)

Avant le II^e siècle avant notre ère, cette zone n'est représentée qu'à travers de rares tombes à inhumation, dans la très grande majorité des cas en position pliée sur le côté, comme dans l'intégralité de l'île de Bretagne. À partir du milieu du II^e siècle avant notre ère, on voit apparaître très distinctement des lieux funéraires comptant des tombes à crémation et des tombes à inhumation contemporaines, contenant parures et poteries, dans la région côtière près de l'East Sussex. Il est à noter toutefois que les ensevelissements de corps sont nettement dominants au sein des ensembles illustrant l'usage des deux types de traitement. Jusqu'au dernier quart du I^{er} siècle avant notre ère, on note une augmentation du nombre de tombes à crémation devenant plus importantes que les sépultures à inhumation, ainsi que l'apparition en proportion limitée de lieux à crémation exclusive, comptant généralement d'une à deux sépultures, particulièrement dans le Hampshire. On voit aussi naître des ensembles à inhumation exclusive dans cette même région, mais aussi dans le sud du Wessex, sur l'île de Wight, voyant l'installation de tombe isolées ou très petits groupes de tombes à inhumation. À la fin de la période britonne, on constate l'emploi des deux types de traitements dans une même zone géographique restreinte (Hampshire et île de Wight) avec une séparation spatiale, plus marquée, des petits ensembles ou tombe isolées à crémation ou inhumation. Bien que les tombes et lieux funéraires à crémation exclusive soient devenus nettement majoritaires sur ce territoire depuis la fin du I^{er} siècle avant J.-C., on voit aussi l'installation de tombes à crémation autour de tombes à inhumation isolée plus anciennes, devenant « tombe fondatrice » d'un lieu illustrant un traitement des corps dominant différent.

Tradition de l'East Wessex :

- Localisation : île de Wight – Bassin du Hampshire – Plaine de Salisbury ;
- Chronologie : 200 avant à 43/50 après J.-C. ;
- Groupes séquentiels : 6b, 5c et 11 ;
- Caractéristiques principales : enclos quadrangulaire, sépulture individuelle, inhumation exclusive, crémation exclusive, inhumation en position pliée sur le côté, élément de parure ; poterie.

Tableau XXXI. Tradition de l'East Wessex (200 av – 43/50 ap. J.-C.)

Évolution	Chronologie		Groupes séquentiels	Caractéristiques principales	Caractéristiques secondaires	Localisation	Exemples de lieux funéraires
Rareté des données enregistrées	425/400 – 250 av. J.-C.		-	Inhumation exclusive	Sépulture individuelle ; position pliée sur le côté ; éléments de parure et costume	Bassin du Hampshire	Weston Down Cottages (Hampshire); Easton Lane (Hampshire); Barton Stacey (Hampshire); Suddern Farm (Hampshire)
Groupe traditionnel insulaire (peu de données enregistrées)	200 – 150 av. J.-C.		6b	Inhumation exclusive ; position pliée sur le côté	-	Bassin du Hampshire – Plaine de Salisbury	Winnal Down
Modification des pratiques (introduction de la crémation)	150 av. J.-C. - 0	150 – 75 av. J.-C.	-	Crémation exclusive ou inhumation exclusive	Sépulture isolée ; sépulture individuelle	Île de Wight	Sandow Lake (Île de Wight); Ventnor « Lowtherville » (Île de Wight)
Expansion, ancrage et complexification des pratiques		75 av. J.-C. - -1/+1			Sépulture isolée ; sépulture individuelle ou double ; inhumation en position pliée sur le côté ; crémation en urne céramique ; poterie ; enclos quadrangulaire		
Continuité, distinction et déclin progressif	-1/+1 – 43/50 ap. J.-C.		5c	Crémation exclusive ; dépôt en urne céramique ; élément de parure et costume ; poterie	Sépulture individuelle ; enclos	Bassin du Hampshire	Owslebury (Hampshire); Marnel Park and Merton Rise (Hampshire)
			11	Sépulture individuelle ; inhumation exclusive ; poterie	Position pliée sur le côté	Bassin du Hampshire	Horndean Snell's Corner (Hampshire)

4.2. La tradition du Dorset (100/75 avant à 43/50 après J.-C.)

La tribu britonne des Durotriges a donné son nom au comté anglais moderne du Dorset¹³⁸³, situé autour de la rivière Avon sud, localisé au sud-est du Bassin du Hampshire. Sur l'ensemble de la période, cette région est caractérisée par des tombes à inhumation en position fléchie sur le côté, majoritairement individuelles. Cette tradition apparaît à partir de la fin du II^e siècle avant J.-C., avec des petits groupes de tombes. On constate un développement des lieux funéraires et un ancrage des caractéristiques de ce groupe du sud briton au cours du I^{er} siècle avant notre ère. Entre la fin du I^{er} siècle avant et le milieu du I^{er} siècle après J.-C., on assiste à une distinction des pratiques Durotriges et cornouaillaises, dont les sépultures possèdent pour la plupart des aménagements de cistes. Les tombes du territoire Durotrige connaissent elles une continuité des pratiques employées précédemment avec cependant des dépôts de poteries plus importants, et des sépultures atypiques, comme à Litton Cheney « Pins Knoll », où des pièces de jeux ont été mises au jour, ou encore à celles de porteurs d'armes telle que la tombe n°12 de Whitcombe Farm, lieu occupé dès le début du I^{er} siècle avant J.-C. On connaît à la fin de la période britonne, le site de Maiden Castle présentant des tombes comprises comme celles d'individus ayant combattu les romains lors de leur conquête de la Bretagne¹³⁸⁴. Cet espace du centre du sud de l'île témoigne de pratiques funéraires communes avec le groupe des Cornouailles à l'ouest (inhumation individuelle en position fléchie et aménagement de cistes) mais aussi avec la région de l'East Wessex et du sud-est insulaire, notamment l'importation de vaisselles céramiques de Gaule du Nord.

Tradition du Dorset :

- Localisation : Baie de Weymouth - Baie de Lyme – Dorset
- Datation : 100/75 avant à 43/50 après J.-C.
- Groupe séquentiel : 11
- Caractéristiques principales : sépulture individuelle ; inhumation exclusive ; inhumation en position pliée sur le côté et poterie (locale et importée).

¹³⁸³ Cunliffe 2005, p. 17; Sharples 2010, pp. 277-278; Redfern 2011, p. 111; Harding 2016, p. 83.

¹³⁸⁴ Voir le chapitre consacré à ce site, pp. 110 - 112.

Tableau XXXII. Tradition du Dorset (100/75 av. – 43/50 ap. J.-C.)

Évolution	Chronologie		Groupes séquentiels	Caractéristiques principales (groupes)	Caractéristiques secondaires	Localisation	Exemples de lieux funéraires
Tradition insulaire (peu de données enregistrées)	100 - 25 av. J.-C.	100 - 75 av. J.-C.	-	Inhumation exclusive	Sépulture individuelle ; tombe plate ; position pliée sur le côté	Baie de Weymouth - Baie de Lyme - Nord du Dorset	Tyneham (Dorset); Winterborne (Dorset)
Similitudes avec les pratiques cornouaillaises (groupe 6d)		75 – 25 av. J.-C.			Sépulture individuelle ; position pliée sur le côté ; poterie		Burton Bradstock (Dorset) ; Corfe Castle (Dorset) ; Dorchester « Came View » ; « The Grove » & « Wareham House » (Dorset)
Continuité des traditions funéraires	25 av. – 43/50 ap. J.-C.		11	Sépulture individuelle ; inhumation exclusive ; poterie	Position pliée sur le côté ; restes d'animaux	Baie de Weymouth - Baie de Lyme	Broadmayne (Dorset); Dorchester « Allington Avenue » (Dorset); Litton Cheney – Pins Knoll (Dorset) ; Portesham « Manor Farm » (Dorset); West Stafford (Dorset)

5. LE GROUPE ARMORICAIN (500 à 400 avant J.-C.)

Cette région granitique connue pour son sol acide ne permet pas une bonne conservation des vestiges osseux¹³⁸⁵. Les premières sépultures visibles en Armorique gauloise¹³⁸⁶ datent du V^e siècle avant J.-C., correspondant à une période comprise entre les 1^{er} et 2nd âges du Fer. Elles sont caractérisées par l'emploi de la crémation exclusive des corps dont les restes sont généralement déposés en urnes céramique pouvant être décorées¹³⁸⁷, et sont signalées par des stèles de pierre. Comme sur l'ensemble des territoires étudiés, ces sépultures contiennent principalement des dépôts matériels composés de poteries et d'éléments de parure et costume. La plupart de ces tombes sont situées dans l'ouest de la péninsule, dans le département du Finistère actuel. Des sépultures à inhumations surmontées de *tumulus* sont également attestées¹³⁸⁸, bien que plus rares à cette période dans cette région. On connaît également quelques ensembles témoignant de l'usage des deux types de traitements des corps. D'après les éléments inventoriés, les pratiques funéraires ne sont pas renseignées dans cette région entre les IV^e et II^e siècles avant notre ère. On voit apparaître exceptionnellement de nouveaux lieux comprenant des tombes crémation à partir de la fin du II^e siècle avant J.-C. dans le sud de la péninsule. Le I^{er} siècle avant J.-C. voit l'installation de rares espaces à inhumation exclusive.

Groupe armoricain :

- Localisation : pointe de la péninsule armoricaine ;
- Chronologie : 500 – 400 av. J.-C. ;
- Groupe séquentiel : 3 ;
- Caractéristiques principales : stèles, *tumulus*, crémation exclusive, dépôt des restes de crémation en urne céramique, élément de parure et poterie.

¹³⁸⁵ Milcent 1993, p. 17 ; Gomez de Soto et *al.* 2011, p. 86.

¹³⁸⁶ Le Goff 2003, p. 103, pp. 114-115 ; Fichtl, In : Fichtl et *al.* 2016, pp. 13-15.

¹³⁸⁷ Giot et *al.* 1979, p. 259 ; Milcent 1993, p. 17.

¹³⁸⁸ Gomez de Soto et *al.* 2011, pp. 85-86.

Tableau XXXIII. Groupe armoricain (500 – 400 av. J.-C.)

Évolution	Chronologie	Groupes séquentiels	Caractéristiques principales (groupes)	Caractéristiques secondaires	Localisation	Exemples de lieux funéraires
Tradition régionale en continuité avec la fin de la période hallstattienne	500 – 400 av. J.-C.	3	Stèles ; crémation exclusive ; dépôt en urne céramique ; élément de parure et costume ; poterie	<i>Tumulus</i>	Pointe de la péninsule armoricaine	Quimper « Kerjaouen » (Finistère) ; Melgven « Keriguérou » (Finistère) ; La Forêt Fouesnant « Poulgigou » (Finistère) ; Lannilis « Pembrat-Vihan » (Finistère) ; Ergué-Armel « Kerancoët » (Finistère) ; Morlaix-Ploujean « Kervellec » (Finistère) ; Saint-Martin-des-Champ « Bagatelle » (Finistère)
<i>Nouvelles pratiques (similitudes avec le groupe cornouaillais)</i>	<i>150 – 25 av. J.-C.</i>	-	<i>Inhumation exclusive</i>	<i>Aménagement lithique ; position pliée sur le côté ou étendue</i>		<i>Landéda « Île de Guennoc » (Finistère) ; Plomeur « Roz-an-Tremen » (Finistère) ; Plougoulm (Finistère) ; Plaudren « Les Grandes Routes » (Morbihan)</i>

6. LE GROUPE CORNOUAILLAIS (150 avant à 25/50 après J.-C.)

Le groupe funéraire de la péninsule des Cornouailles, située dans le sud-ouest de la Grande-Bretagne, connaît une évolution selon quatre temps entre le II^e siècle avant et le début du I^{er} siècle après J.-C.

Entre le 1^{er} quart et le milieu du II^e siècle avant notre ère, seules quelques tombes à inhumation exclusive contenant des corps en position pliée sont attestées dans le sud-ouest de la péninsule. À partir de la moitié du II^e siècle avant J.-C., la pratique de l'inhumation en position pliée au sein de sépultures individuelles contenant principalement des éléments de parure et de costume est confirmée dans la majeure partie des Cornouailles. Ce type de sépultures est visible durablement dans les régions du sud-ouest insulaire jusqu'à la fin de la période britonne. On note toutefois un changement dans le nombre de tombes par lieux. Si avant la fin du I^{er} siècle avant notre ère l'on pouvait rencontrer des sites comptant jusqu'à plusieurs dizaines de sépultures pour les ensembles les plus importants, à la fin de la période étudiée, les tombes isolées deviennent plus fréquentes. Entre la fin du I^{er} siècle avant et le début du I^{er} siècle après J.-C., les tombes à inhumations cornouaillaises bénéficient davantage d'aménagement de cistes, devenant à cette période quasi-systématique lors de l'installation d'une nouvelle tombe.

Groupe cornouaillais :

- Localisation : péninsule des Cornouailles britanniques ;
- Chronologie : 150 av. J.-C. – 25/50 ap. J.-C. ;
- Groupe séquentiel : 6 ;
- Caractéristiques principales : ciste, sépulture individuelle, inhumation exclusive, position pliée sur le côté, élément de parure et costume et miroir.

Tableau XXXIV. Groupe cornouaillais (150 av. – 25/50 ap. J.-C.)

Évolution	Chronologie		Groupes séquentiels	Caractéristiques principales (groupes)	Caractéristiques secondaires	Localisation	Exemples de lieux funéraires
Pratiques de tradition insulaire (rareté des données enregistrées)	175 - 150 av. – 50 ap. J.-C.	175 - 150 av. J.-C.	6b	Inhumation exclusive ; position pliée sur le côté	Enclos ; élément de parure et costume ; miroir	Estuaire du Gannel	Trethallen Farm (Cornouailles)
Expansion		150 – 75 av. J.-C.	6c	Sépulture individuelle ; inhumation exclusive ; position pliée sur le côté ; élément de parure	Ensemble de 2 à 5 sépultures ; poterie ; miroir	Péninsule cornouaillaise – Baie de Lyme	Bryher (Île de Scilly) ; Trethallen Farm (Cornouailles) ; St-Kerverne « Trelan Bahow » ; Whitcombe Farm (Dorset) ; Bridport « West Bay » (Dorset)
		75 – 25 av. J.-C.	6d	Tombe isolée ; sépulture individuelle ; inhumation exclusive ; position pliée sur le côté	Aménagement lithique (ciste) ; élément de parure et costume ; poterie	Péninsule cornouaillaise – Baie de Lyme - Menlip	Harlyn Bay « St Merryn » (Cornouailles) ; Lizard « Penmenner » (Cornouailles) – St- Martins (Île de Scilly) ; Bleadon (Somerset) ; Clevedon « King's Road » (Somerset)
Continuité et déclin progressif		25 av. – 25/50 ap. J.-C.	6e	Aménagement lithique (ciste) ; inhumation exclusive ; position pliée sur le côté	Sépulture individuelle ; poterie	Pointe de la péninsule cornouaillaise - Collines du Dartmoor	Phillack (Cornouailles) ; Harlyn Bay « St Merryn » (Cornouailles) ; Ladock « Bissick » (Cornouailles) ; St Mary's « Porth Cressa » (Cornouailles) ; Woodleigh (Devon)

7. LES GROUPES FUNÉRAIRES DES MARGES ORIENTALES ET OCCIDENTALES DE LA « PROVINCE MÉDIO-ATLANTIQUE »

7.1. L' Aisne – Marne – Ardennes (500 à 200 avant J.-C.)

Les sépultures du second âge du Fer dans cette zone continentale comprise entre l'Aisne et les Ardennes sont connues depuis le Moyen-Âge, notamment grâce aux écrits de l'abbé Guibert de Nogent. Plus tard, les fouilles du soldat allemand Hans Niggemann lors de la Grande Guerre, exposèrent le grand intérêt de cette région du Nord des Gaules densément occupée par de grands ensembles funéraires. Les travaux de Jean-Paul Demoule (1999), suites aux fouilles de sauvetage dans les années 1970, puis les campagnes du début des années 1990 menées par les équipes de l'Afan, ont permis de comprendre l'étendue de cette culture visible au début de la période laténienne dans une zone territoriale comprise entre deux grandes entités protohistoriques connues : nord-alpin à l'est et atlantique à l'ouest. Cette zone est localisée entre les plaines et vallées alluviales de la Seine, les sources de ses affluents l'Aisne et la Marne dans sa partie ouest, et le plateau ardennais à l'est. Cette localisation géographique offre à cette région du Nord de la Gaule une position privilégiée dans les échanges entre les grands groupes culturels atlantique et nord-alpin. Plus récemment les travaux de Lola Bonnabel (2013) ont permis d'enrichir nos connaissances dans la région de la vallée de l'Aisne et de percevoir les particularités locales des grands ensembles funéraires, par l'apport des données révélées par l'Inrap.

On distingue quatre phases d'évolution de ce groupe situé en marge de la « province médio-atlantique », entre 500 et 200 avant notre ère. Les pratiques connues au cours de la seconde moitié du V^e siècle avant notre ère témoignent d'une continuité avec celles de la période hallstattienne précédente avec des tombes à inhumation comprenant souvent des aménagements de chambres funéraires en bois surmontées d'un *tumulus* et/ou entourées d'un enclos. Certains lieux funéraires comptent plus d'une centaine de sépultures, particulièrement dans la vallée de l'Aisne. Les individus sont généralement inhumés seuls lors de cette période mais des tombes multiples ou collectives sont attestées, particulièrement à partir de La Tène A. Le mobilier sépulcral, très varié, peut être composé d'un char à deux roues sur lequel est déposé le corps allongé sur le dos. On peut également les voir accompagnés des dépôts très complets

comprenant des poteries, des éléments de parure et costume des armes ou pièce d'armement, des restes d'animaux et des couteaux. Des ensembles présentant l'usage de l'inhumation et de la crémation sont connus en marge occidentale, marquant la limite ouest des territoires du groupe Aisne-Marne-Ardennes.

Entre 425 et 375 avant J.-C., soit à La Tène A2 – début La Tène B1, on constate la chute progressive du nombre de *tumulus*. L'emplacement de l'espace sépulcral est néanmoins toujours marqué par un enclos, généralement de forme circulaire. La plupart des sites installés lors de la phase précédente sont toujours occupés et s'agrandissent. On remarque toutefois une légère croissance des tombes plurielles, abritant majoritairement deux individus. Certaines tombes se distinguent par un mobilier très riches en diversité d'objets : char, élément de char et pièce de harnachement équestre, arme et pièces d'armement, éléments de parure et de costume, poteries et instruments de toilette.

Entre la seconde moitié du IV^e et le milieu du III^e siècles avant J.-C., on observe peu de changements dans les pratiques funéraires, si ce n'est une légèrement augmentation du nombre tombes individuelles au sein d'espace précédemment occupés ou de quelques nouveaux lieux. Comme auparavant, cette période correspondant à La Tène B2 continental voit se perpétuer l'usage des deux types de traitements des corps à la frontière ouest du groupe Aisne – Marne –Ardennes. Les territoires illustrant les pratiques typiques du groupe Aisne-Marne-Ardennes (tombes à inhumation au mobilier abondant dont des chars, éléments de char et/ou pièce de harnachement équestre) se raréfient et se concentrent sur les rives de l'Aisne et de la Marne. On remarque également une nouvelle zone témoignant de lieux funéraires similaires plus à l'ouest, autour des confluences entre la Seine et ses deux affluents, l'Oise et la Marne, en Pays de France.

À partir de la seconde moitié du III^e siècle avant J.-C., les ensembles connus à La Tène ancienne disparaissent. On voit naitre quelques derniers ensembles de taille moyenne comprenant des tombes à inhumation au mobilier réduit en comparaison des sépultures des premiers temps laténiens.

Groupe de l'Aisne-Marne-Ardennes :

- Localisation : est de l'Oise – plaines et vallées de l'Aisne et de la Marne – ouest des Ardennes ;
- Chronologie : 500 – 200 av. J.-C. ;
- Groupes séquentiels : 1, 2, 4 et 8a ;
- Caractéristiques principales : enclos circulaire ou quadrangulaire, *tumulus*, fosses sépulcrales quadrangulaires, inhumation exclusive, inhumation en position étendue, char, élément de char et pièce de harnachement équestre, élément de parure et costume, poterie, arme et pièce d'armement, instrument de toilette.

Tableau XXXV. Groupe de l'Aisne-Marne-Ardennes (500 – 200 av. J.-C.)

Évolution	Chronologie		Groupes séquentiels	Caractéristiques principales	Caractéristiques secondaires	Localisation	Exemples de lieux funéraires
Continuité avec la période hallstattienne	500 – 200 av. J.-C.	500 – 425/400 av. J.-C.	1a	Sépulture individuelle ; inhumation exclusive ; char, éléments de char et pièce de harnachement ; éléments de parure et costume ; poterie	Arme et pièce d'armement ; restes d'animaux	Champagne – rives de la Marne	Manre « Mont Troté » (Ardennes) ; Bouy « Les Varilles » (Marne) ; Vrigny « Mont de Vannes » (Marne) ; Plichancourt « Les Monts » (Marne)
			2a	Inhumation exclusive ; arme et pièce d'armement ; élément de parure et costume ; poterie ; instrument de toilette	Sépulture individuelle ; char, éléments de char et pièce de harnachement ; restes d'animaux	Vallée de l'Aisne	Acy-Romance « La Croizette » (Ardennes) ; Bucy-le-Long « La Héronnière » (Aisne) ; Evergnicourt « le Tournant du Chêne » (Aisne) ; Vasseny « Au-dessus du Marais » (Aisne)
			4a	Crémation et inhumation ; élément de parure et costume ; poterie	Arme et pièce d'armement	Plaines et vallées entre Aisne et Marne	Fère-en-Tardenois « Sablonnières » (Aisne) ; Pernant « Le Port » (Aisne) ; Presles-et-Boves « Saint-Audebert » (Aisne) ; Sarry « Les Auges » (Marne)
Marge occidentale entre l'« Aisne-Marne » - Ardennes et la zone médio-atlantique							
Continuité des pratiques		425/400 – 325/300 av. J.-C.	1b	Enclos ; inhumation exclusive ; char, éléments de char et pièce de harnachement ; arme et pièce d'armement ; élément de parure et costume ; poterie ; instrument de toilette	Inhumation en position étendue ; restes d'animaux	Frange occidentale des Ardennes	Bucy-le-Long « La Héronnière – La Fosse Tounise » (Aisne) ; Reims « La Neuville » (Marne) ; Somme-Tourbe « La Gorge Meillet » (Marne)

			2b	Inhumation exclusive ; arme et pièce d'armement ; élément de parure et costume ; poterie	Sépulture individuelle ou double ; enclos ; restes d'animaux	Plaines et vallées entre Aisne et Marne	Brienne-sur-Aisne « La Croizette » (Ardennes) ; Coulomnes-et-Marqueny « Montmortois » (Ardennes) ; Caurel « Le Puisard » (Marne) ; Ecury-sur-Cooles « La Côte à Marne » (Marne)
Marge occidentale entre l'Aisne - Marne - Ardennes et la zone médio-atlantique Marne » - Ardennes			4b	Crémation et inhumation ; élément de parure et costume	Poterie	Vallée de l'Aisne	Vasseny « Au-dessus du Marais » (Aisne) ; Fère-en-Tardenois « Sablonnières » (Aisne)
Période de déclin	325/300 – 250 av. J.-C.		1c	Inhumation exclusive ; char, élément de char et pièce de harnachement ; arme et pièce d'armement ; élément de parure et costume ; poterie	Tombe isolée ; sépulture double ; enclos	Rives de la Marne	Sogny-aux-Moulins « Sur les Buttes » (Marne)
			2c	Sépulture individuelle ; inhumation exclusive ; élément de parure et costume ; poterie	Ensemble de 6 à 20 sépultures ; sépulture double ; inhumation en position étendue ; arme et pièce d'armement	Rives de l'Aisne	Orainville « La Croyère » (Aisne)
			4c	Enclos ; crémation et inhumation ; inhumation en position étendue ; élément de parure et costume	Sépulture individuelle ; poterie	Sud des Ardennes	Sommesous « Côte d'Orgeval » (Marne)
Renouveau des pratiques antérieures	250 – 200 av. J.-C.		2d	Ensemble de 21 à 50 sépultures ; inhumation	Élément de parure et costume	Confluence Oise-Marne – plaines et	Cernon-sur-Cooles « le Mont Brûlé » (Marne) ; Loisy-sur-Marne « La Vigne-aux-Morts » (Marne) ; Bucy-

			exclusive ; instrument de toilette		vallées de l'Aisne et de la Marne - Ardennes	le-Long « Le Fond du Petit Marais » (Aisne)
Nouvelles pratiques marginales		8a	Inhumation exclusive ; arme et pièce d'armement ; élément de parure et costume	Inhumation en position étendue	Ardennes (marges nord et sud du groupe 2d)	Liry « La Hourgnotte » (Ardennes) ; Fère-Champenoise « Faubourg de Connantre » (Marne)
<i>Déclin – continuité</i>	200 – 100 av. J.-C.	-	<i>Inhumation exclusive</i>	<i>Enclos ; construction sur poteaux ; élément de parure et costume ; é char et pièce de harnachement équestre</i>	<i>Ardennes – vallée de la Marne</i>	<i>Perthes « Pièces des Essarts » (Ardennes) ; Bouy (Marne) ; Ecury- le-Repos « L'Homme Mort » (Marne)</i>
<i>Déclin – introduction de nouvelles pratiques (crémation)</i>		-	<i>Crémation</i>	<i>Élément de parure et costume ; poterie</i>	<i>Vallée de l'Aisne</i>	<i>Crécy-sur-Serre « La Croix Saint- Jacques » (Aisne) ; Limé « Les Sables Sud » (Aisne) ; Thugny- Trugny « Le Mayet » (Ardennes)</i>
<i>Ancrage des nouvelles pratiques (similitude avec la tradition de isarienne)</i>		-	<i>Crémation et inhumation</i>	<i>Enclos ; crémation en urne céramique ; poterie</i>	<i>Plaine et vallée entre Aisne et Marne</i>	<i>Bucy-le-Long « Le Fond du Petit Marais » (Aisne) ; Laon « Pôle d'Activités du griffon » (Aisne) ; Ménil-Annelles « Montant de l'Obit » (Ardennes) ; Bucy-le- Château « Le Bout des Forces » (Marne)</i>
<i>Continuité</i>	100 – 25 av. J.-C.	-	<i>Crémation et inhumation</i>	<i>Élément de char et pièce de harnachement ; poterie</i>	<i>Plaine et vallée de l'Aisne et de la Marne - Ardennes</i>	<i>Soissons « Les Feuillants » (Aisne) ; Hauviné « Le Fond Saint- Hilaire » & « Le Terme Badaud » (Ardennes) ; Thugny-Trugny « Contreval » (Ardennes) ; Aubérive « Les Grandes Fosses » (Marne)</i>
<i>Résurgence des pratiques anciennes</i>		11	<i>Tombe isolée ; inhumation exclusive</i>	<i>Enclos ; construction sur poteaux ; poterie</i>	<i>Sud de la vallée de l'Aisne</i>	<i>Guignicourt « L'Homme Mort » (Aisne)</i>

7.2. L'Île-de-France (300 à 200 avant J.-C.)

Ce groupe représentant une grande part de la région actuelle d'Île-de-France, dont celle du Pays de France, connaît une courte phase de représentativité certaine visible au cours du III^e siècle avant notre ère. Au V^e et IV^e siècles avant J.-C., des lieux présentant des tombes à crémation et à inhumation contemporaines sont attestées mais leur nombre demeure très faible et peu de données ont été inventoriées pour cette zone à cette période. Au III^e siècle avant notre ère, on voit naître de nouveaux espaces comptant uniquement des tombes à inhumation, en grande majorité individuelle, et contenant un mobilier très semblable à ceux du groupe Aisne – Marne - Ardennes à La Tène ancienne : chars, armes, parures et poteries. Bien que les groupes à inhumation exclusive demeurent dominants à la seconde moitié du III^e siècle, on note l'apparition de lieux illustrant les deux types de traitements des corps. On remarque toutefois une prédominance de l'emploi de l'inhumation, notamment pour des lieux qui précédemment témoignaient de l'usage unique de l'ensevelissement des corps au sein desquels sont installées de nouvelles tombes à crémation. Ces observations rejoignent les travaux de Stéphane Marion (2004, 2009, 2012) sur les ensembles funéraires en Île-de-France dont il présente une évolution en 6 étapes entre le V^e et le milieu du II^e siècle avant notre ère. La période du III^e siècle exposée ici s'accorde avec ses groupes 4 et 5¹³⁸⁹.

Groupe francilien :

- Localisation : plaine de France ;
- Chronologie : 300 – 200 av. J.-C. ;
- Groupes séquentiels : 1c et 2c ;
- Caractéristiques principales : aménagement interne en matériaux périssables, sépulture individuelle, inhumation exclusive, char, élément de char et pièce de harnachement équestre, arme et pièce d'armement, élément de parure et costume et poterie.

¹³⁸⁹ Marion 2004, p. 177.

Tableau XXXVI. Groupe d'Île-de-France (300 – 200 av. J.-C.)

Évolution	Chronologie	Groupes séquentiels	Caractéristiques principales (groupes)	Caractéristiques secondaires	Localisation	Exemples de lieux funéraires
Nouveaux espaces funéraires montrant des similitudes avec l'Aisne-Marne-Ardennes	300 – 200 av. J.-C.	1c	Inhumation exclusive ; char, élément de char et pièce de harnachement équestre ; arme et pièce d'armement ; élément de parure et costume ; poterie	Aménagement en matériaux périssables ; instrument de toilette	Plaine de France – entre Oise et Marne	Bouqueval « Le fossé à Deux Gueülles » (Val-d'Oise) ; Le Plessis-Gassot « Bois Bouchard » (Val-d'Oise) ; Roissy-en-France « La Fosse Cotheret » (Val-d'Oise)
		2c	Sépulture individuelle ; inhumation exclusive ; élément de parure et costume ; poterie	Arme et pièce d'armement	Plaine de France – confluence Seine-Marne	Saint-Maur-des-Fossés « Les Varennes » (Val-de-Marne)

7.3. Le Nord de la Gaule centrale (500 à 25 avant J.-C.)

Dans cette zone située entre La Seine et la Loire, correspondant au nord du Centre des Gaules, les éléments recensés concernant les sépultures n'autorisent pas une vision précise de la formation et de l'évolution des pratiques funéraires. Hormis pour quelques grands ensembles, les seuls renseignements connus pour la plupart de sites de cette région se rapportent aux traitements des corps. On note une prédominance des tombes à inhumation sous *tumulus* au V^e siècle avant notre ère. Certaines de ces sépultures de la transition entre les deux âges du Fer révèlent aussi l'emploi de la crémation dans cette région. Entre 400 et 250 avant J.-C., on observe une nette prédominance de l'inhumation, au sein de petits et moyens ensembles, particulièrement dans la Beauce et le Gâtinais. Lors de la seconde moitié du III^e siècle, on assiste à l'arrivée de tombes à crémation au sein de groupes illustrant précédemment l'emploi unique de l'inhumation des corps, ainsi que quelques rares lieux à crémation exclusive. Lors de la première moitié du II^e siècle avant J.-C., l'aménagement de nouvelles tombes se raréfie considérablement et on note une dominance très nette de l'inhumation au sein des lieux existants, particulièrement dans l'est de cette région. Si les deux types de traitements des corps sont vus dans cette région, il semble qu'une distinction territoriale est/ouest se forme avec des groupes à crémation dans l'ouest du Loiret, tandis que les régions à l'est, près de la source du Loir présentent des ensembles à inhumation exclusive. Entre la seconde moitié du II^e siècle avant J.-C. et la fin de la période gauloise, l'inhumation est désormais très nettement prédominante et les dernières installations funéraires sont majoritairement des tombes isolées.

Groupe du nord de la Gaule centrale :

- Localisation : Beauce – Sologne – Gâtinais ;
- Chronologie : 500 – 25 av. J.-C. ;
- Groupes séquentiels : 9 et 10 ;
- Caractéristiques principales : sépulture individuelle, enclos, *tumulus*, inhumation exclusive, crémation exclusive, élément de parure et costume, poterie.

Tableau XXXVII. Groupe du nord de la Gaule centrale (500 – 25 av. J.-C.)							
Évolution	Chronologie		Groupes séquentiels	Caractéristiques principales	Caractéristiques secondaires	Localisation	Exemples de lieux funéraires
Continuité des tradition hallstattienne	500 - 250 av. J.-C.		-	Inhumation exclusive	Enclos ; <i>tumulus</i> ; élément de parure et costume	Beauce – Loing - Gâtinais	Bromeilles « Mainville » (Loiret) ; Chevilly « Pièce de Chameul » (Loiret)
Lieux isolés en marge sud du groupe à inhumation	500 - 400 av. J.-C.			Crémation et inhumation	<i>Tumulus</i>	Sologne et Gâtinais – entre Loing et Loire	Mardié « La Butte Moreau » (Loiret) ; Sainte-Geneviève-des-Bois « La Ronce » (Loiret)
Usage simultané des deux traitements	300 - 250 av. J.-C.			Crémation et inhumation	Enclos	Beauce – Gâtinais / Rives de la Loire – Nord de la Sologne	Saumeray « Le Bois des Touches » (Eure-et-Loir) ; Boigny-sur-Bionne « La Clairière Nord – Les Sables » (Loiret)
Emploi exclusif d'un traitement	250 – 75 av. J.-C.	250 – 150 av. J.-C.		Crémation exclusive	Enclos	Confluence Seine – Loing/ Gâtinais	Sainte-Geneviève-des-Bois « la Belle Arable » (Loiret) ; Gondreville « Les Clocluchons – Le Soy » (Loiret) ; Corbeille « Le Grand Réage » (Loiret)
		150 – 75 av. J.-C.				Tombe isolée	Beauce
	250 – 25 av. J.-C.	250 – 150 av. J.-C.		Inhumation exclusive	Sépulture individuelle	Beauce - Rives nord de la Loire/ Source du Loing	Ymonville « Les Hyèbles » (Eure-et-Loir) ; Chalette-sur-Loing « la Demi-Lune » (Loiret)
		150 – 75 av. J.-C.				-	Plaines entre rives est du Loir et rives nord de la Loire
Lieux isolés	75 - 25 av. J.-C.					Tombe isolée	Beauce / sud Gâtinais
Marges nord-ouest du groupe de la Gaule centrale	75 - 25 av. J.-C.		9	Crémation et inhumation ; élément de parure et costume ; poterie	Enclos	Source de l'Eure	Chartres (Eure-et-Loir) ; Esvres-sur-Indre « La Haute Cour » (Indre-et-Loire)

Similitude des pratiques avec d'autres régions du nord et de l'ouest de la Gaule		10	Tombe isolée ; inhumation exclusive	-	Entre Eure et Loire – est de la Beauce	Saumeray « Le Bois des Touches » (Eure-et-Loir) ; Chinon « Fort Saint-Georges » (Indre-et-Loire)
--	--	-----------	--	---	---	---

7.4. La Gaule du Centre-Ouest (475/450 à 25 avant J.-C./ -1/+1)

Les territoires situés près des côtes atlantiques, entre le sud-ouest de la Loire et l'estuaire de la Gironde, sont très peu documentés. Au regard des types de traitements des corps employés au sein des lieux funéraires à la localisation éparse, quatre phases de changement apparaissent. Entre le V^e et le III^e siècles avant J.-C., les deux types connus sont visibles, au sein de très rares sites funéraires, à crémation et/ou inhumation. À partir du III^e siècle avant notre ère, on remarque l'implantation de nouveaux lieux à crémation exclusive en Poitou-Charentes. Au I^{er} siècle avant J.-C., des tombes à inhumation isolées ou couplées sont installées dans cette même région. Il est à noter que chacun de ces sites révèlent des dépôts d'armes et pièces d'armement. À la fin de la période laténienne, la prédominance de l'inhumation semble perdurer. Le nombre limité de lieux funéraires connus dans ces territoires n'offre pas de vision globale des pratiques.

Groupe de la Gaule du Centre-Ouest :

- Localisation : rives et sud de la Loire ;
- Chronologie : 475/450 – 25 av. J.-C./ -1/+1 ;
- Groupes séquentiels : 9 et 10 ;
- Caractéristiques principales : enclos, fosse sépulcrale quadrangulaire, crémation exclusive, dépôt des restes de crémation en urne céramique, inhumation exclusive, élément de parure et costume, et poterie.

Tableau XXXVIII. Groupe de la Gaule du Centre-Ouest (475/450 – 25 av. J.-C. /-1/+1)

Évolution	Chronologie		Groupes séquentiels	Caractéristiques principales	Caractéristiques secondaires	Localisation	Exemples de lieux funéraires
Lieux isolés (rareté des données enregistrées)	475/450 – 25av. J.-C./ -1/+1	475/450 – 400/375 av. J.-C.	-	Crémation exclusive	Enclos ; <i>tumulus</i>	Rive de la Sarthe / rive de la Charente	Aubigné-Racan « Cherré » (Sarthe) ; Chenon (Charente) ; Rivières « Ribérolles » (Charente)
		400/375 – 250 av. J.-C.		Inhumation exclusive		-	Rive de la Charente
				Crémation et inhumation	Rive sud de la Loire		Cholet « Champ Vallée » (Maine-et-Loire)
		325 – 200 av. J.-C.		Crémation exclusive	Enclos ; urne céramique ; arme et pièce d'armement	Sud de la Loire – Poitou	Rezé « La Jaguère » (Loire-Atlantique) ; Magneç-sur-Touvre « Monregner » (Charente) ; Mazerolles (Vienne)
		200 – 75 av. J.-C.		Crémation exclusive	-	Rives de la Loire - Nord des collines de Vendée	Cholet « La Preverie » (Maine-et-Loire) ;
		150 -25 av. J.-C.		Inhumation exclusive	Sépulture individuelle ; enclos ; aménagement en matériaux périssables ; arme et pièce d'armement ; élément de parure et costume ; restes d'animaux	Loire – Indre – Sèvre - Charente	Tours « Clocheville » (Indre-et-Loire) ; Esvres-sur-Indre « La Haute Cour » (Indre-et-Loire) ; Tesson (Charente-Maritime) ; Petosse « Lelleton » (Vendée) ; Saint-Georges-Lès-Baillargeaux « Varennes » (Vienne)
Continuité (similitudes avec les espaces du nord de la Gaule centrale)	75 – 25 av. J.-C./ -1/+1	10	Tombe isolée ; inhumation exclusive	Arme et pièce d'armement	Rives de la Loire et de l'Indre	Chinon « Fort Saint-Georges » (Indre-et-Loire)	
		9	Crémation et inhumation ; élément de parure et costume ; poterie	Fosse sépulcrale quadrangulaire ; enclos ; instrument de toilette		Esvres-sur-Indre « Vaugrignon » (Indre-et-Loire)	

7.5. Les Cotswolds (50 avant à 43/50 après J.-C.)

Les collines des Cotswolds sont localisées sur les rives sud de la rivière Severn, à l'embouchure du Canal de Bristol. Au cours de l'âge du Fer britannique, comme dans les terres au sol acide du sud du Pays de Galles¹³⁹⁰, les vestiges funéraires des Cotswolds sont relativement rares. Mais on note toutefois une prédominance de l'inhumation au sein de très petits groupes de sépultures ou tombes isolées ; pratique « traditionnelle »¹³⁹¹ dans l'île au cours de l'âge du Fer, bien les données funéraires datées d'avant la période du *Late Iron Age* demeurent relativement exceptionnelles dans les régions du Sud de l'île.

Groupe des Cotswolds :

- Localisation : Cotswolds ;
- Chronologie : 50 avant – 43/50 ap. J.-C. ;
- Caractéristiques principales : inhumation exclusive en position pliée sur le côté.

Évolution	Chronologie	Caractéristiques principales	Caractéristiques secondaires	Localisation	Exemples de lieux funéraires
Tradition insulaire (rareté des données enregistrées, affinités avec le groupe cornouaillais et le sud du Pays de Galles)	50 av. – 43/50 ap. J.-C.	Inhumation exclusive	Aménagement lithique (ciste) ; Sépulture individuelle ou plurielle ; position pliée sur le côté ; poterie	Collines des Cotswolds	Birdlip « Cowley » (Gloucestershire) ; Bourton-on-the-Water « Salmonsbury » (Gloucestershire) ; Bristol « Henbury School » (Gloucestershire) ; Hailes « Ireley Farm » (Gloucestershire)

¹³⁹⁰ Harding 1979, pp. 237-239.

¹³⁹¹ Moore 2003, p. 150.

8. LES LIMITES DE LA ZONE FUNÉRAIRE « MÉDIO-ATLANTIQUE »

Le choix arbitraire des limites continentales des territoires pris en compte dans cette thèse doctorale suit le tracé des plaines et vallées alluviales des principaux cours d'eau (Fig. 4 et 5, pp. 36-37). Les analyses des données funéraires révèlent des entités différentes, particulièrement bien renseignées dans les régions les plus occidentales : Aisne-Marne-Ardennes, Île-de-France, nord de la Gaule centrale et Gaule du Centre-Ouest. En regardant brièvement les sites funéraires à l'est de la limite de la zone d'étude, dans le Bassin parisien, on constate que ces groupes sont compris dans trois zones se distinguant par leur proportion importante du nombre de sites funéraires et leur localisation au sein des plaines et vallées les plus orientales, dans un axe nord sud : Champagne – Beauce – Sologne – nord du Massif Central¹³⁹².

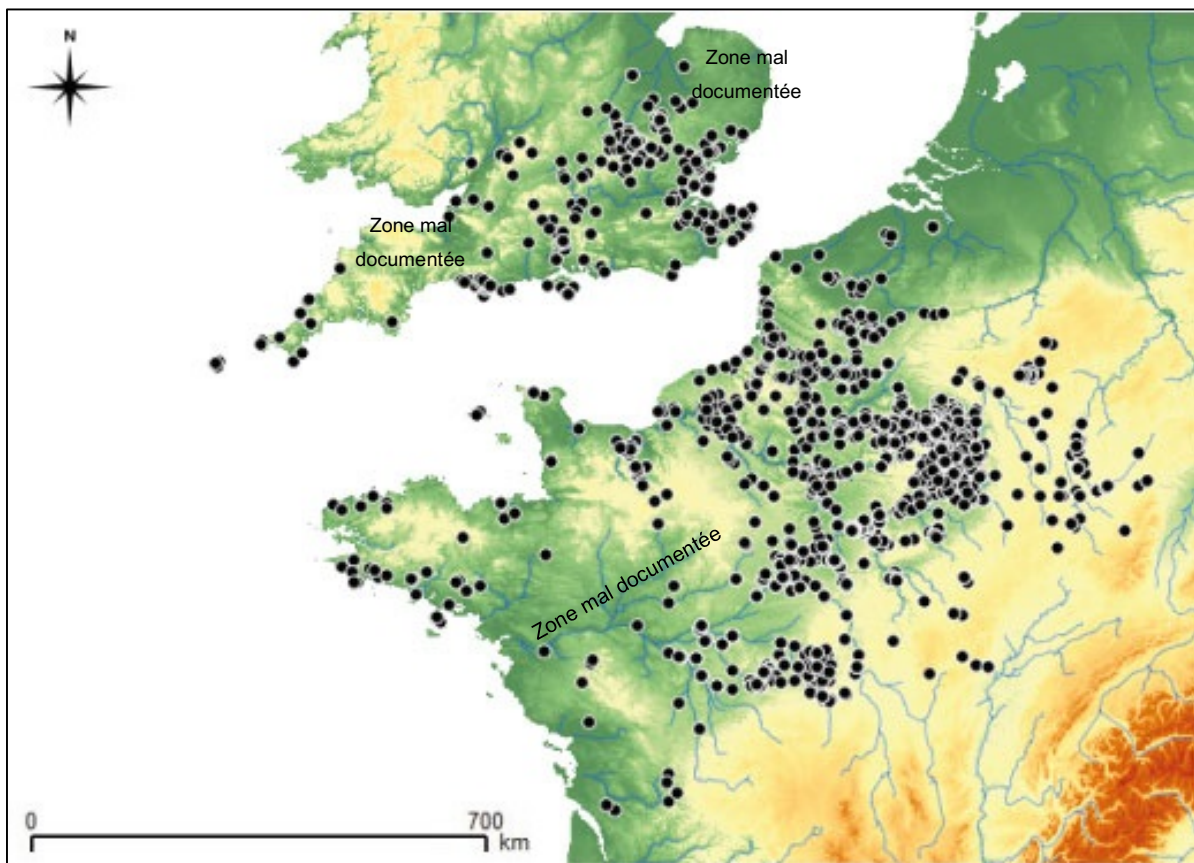


Figure 147. Carte de répartition des sites du second âge du Fer dans la "province médio-atlantique" et les régions orientales du Bassin parisien

¹³⁹² Données issues d'un travail de master dédié aux « sites funéraires des âges du Bronze et du Fer dans le Bassin parisien » pour les sites français de l'est du Bassin parisien (Vannier 2013). La liste des sites ajoutés sur ces cartes est disponible en fin de volume 2 d'inventaire.

Les données concernant les types de traitement des corps étant les mieux renseignées dans la littérature consultée, nous regarderons ici leur localisation pour l'ensemble de la période traitée. On constate que les groupes en marges de la « province médio-atlantique », se distinguent non seulement par une forte concentration de lieux funéraires mais aussi par des traitements des corps distincts de la zone à l'ouest. La partie nord occidentale des Gaules est caractérisée par l'emploi de la crémation des corps (Gaule Belgique). Or les territoires à l'est des groupes en marge, dans la « zone nord-alpine » ou « Gaule du Centre-Est » ; compris dans un large complexe culturel connu au cours de l'âge du Fer dit « *west central European zone* »¹³⁹³, montrent l'emploi prédominant de l'inhumation dans des lieux éparses en nombre bien moins important que ceux de nos groupes en marge orientale de la province « médio-atlantique » (Aisne-Marne-Ardennes et Nord de la Gaule centrale).

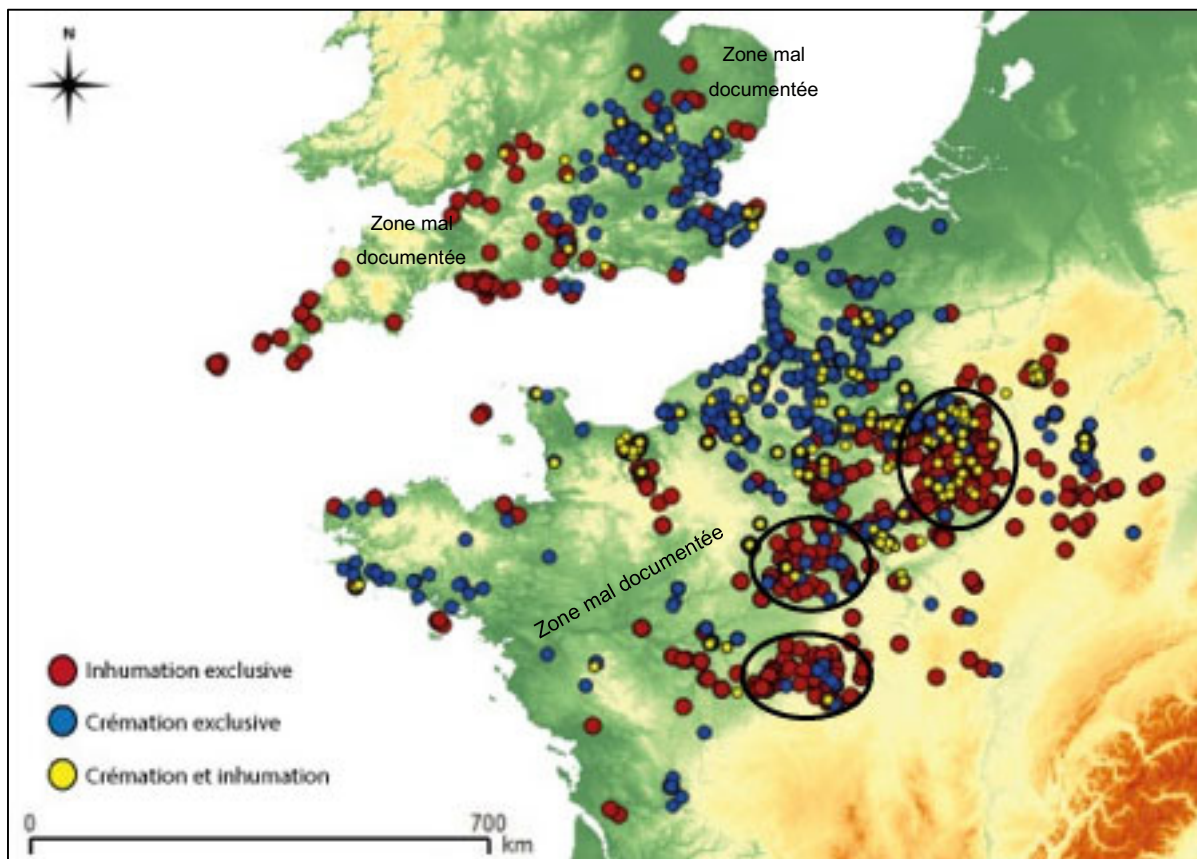


Figure 148. Carte de répartition des traitements des corps au second âge du Fer dans la "province médio-atlantique" et les régions orientales du Bassin parisien

¹³⁹³ Henderson 2007, Fig. 1.8, p. 25.

La zone Aisne-Marne-Ardenne, visible à La Tène ancienne, est caractérisée par une grande diversité des pratiques funéraires¹³⁹⁴ :

- Très forte concentration du nombre de lieux funéraires ;
- Effectif variable pouvant compter jusqu'à une centaine ou plus de sépultures contemporaines ;
- Inhumation majoritaire mais présence de la crémation dans sa partie occidentale voisine de la Gaule Belgique (lieux à crémation exclusive ou lieux à crémation et inhumation, sur les rives des rivières Oise et Aisne) ;
- Constructions monumentales (chambre en bois de grandes dimensions pouvant être recouverte d'un *tumulus* et/ou marqué d'un enclos quadrangulaire ou circulaire), et des constructions sur poteaux (plateforme et plus rarement, palissades ou bâtiments) ;
- Dépôt de chars entiers, grande variété de mobilier tant en qualité qu'en quantité.

Concernant l'intégration de la région de l'Aisne-Marne-Ardenne dans un complexe culturel oriental ou occidental, Pierre-Yves Milcent écrit :

*« Afin de réévaluer la place de la Champagne dans la genèse des faciès matériels laténiens, il convient préalablement de s'interroger sur les affinités régionales de la culture Aisne-Marne reconnue par J.-P. Demoule (1999) pour la période des VIIe-Ve s. av. J.-C. Jusqu'à présent, les travaux ont surtout placé l'accent sur les proximités, vérifiables parfois ou prétendues le plus souvent, avec les cultures du domaine nord-alpin, sans considérer attentivement la question des liens potentiels avec les régions voisines de la Gaule médio-atlantique. »*¹³⁹⁵

En effet, bien que les études archéologiques mettent en avant les analogies de la zone « Aisne-Marne » avec les espaces funéraires de la région nord-alpine à l'est, l'évolution des pratiques dans cette région évoque un lien avec les espaces de l'ouest. On perçoit une expansion du groupe de la Gaule Belgique, marquée par la crémation des corps, au nord-ouest de la Seine à partir du III^e siècle avant notre ère. On constate également à cette période un effacement progressif de la forte représentativité de la zone « Aisne-Marne » visible entre le Hallstatt D et La Tène ancienne¹³⁹⁶. C'est au cours de La Tène C1 (260/250 – 200 avant J.-C.), que des lieux à crémation, caractéristiques des régions de l'ouest en expansion, se développent sur les rives de l'Oise puis de l'Aisne. On voit à la période suivante de La Tène C2 (200 – 150 avant J.-C.) une lente disparition des

¹³⁹⁴ Lambot et al. 1996, p. 331 ; Demoule 1999 ; Bonnabel 2013.

¹³⁹⁵ Extrait de Milcent 2006, p. 89.

¹³⁹⁶ *Ibid.*

pratiques anciennes de la zone « Aisne-Marne » avec un espace moins représenté et un emploi majoritaire de la crémation. À la période suivante de La Tène D1 (150 – 75 avant J.-C.), de nouveaux lieux funéraires dans les Ardennes témoignent d'une résurgence des pratiques anciennes avec l'emploi exclusif de l'inhumation et des dépôts de mobilier très variés.

Les modifications des pratiques funéraires dans « l'Aisne-Marne » au cours de la Tène moyenne révèlent « *d'importantes transformations* »¹³⁹⁷ en lien avec l'expansion du groupe belge. Précisons que la localisation géographique de cette entité semble être particulièrement favorable, à la frontière entre le Massif ardennais et les régions de plaines et vallées alluviales de l'ouest de l'Aisne et de la Marne¹³⁹⁸. Elle représente alors un espace de transition entre les régions de l'ouest océanique et celles de l'est continental.

Les propos de Stéphane Verger concernant la Champagne rejoignent l'exposé des travaux de Pierre-Yves Milcent sur le premier âge du Fer atlantique¹³⁹⁹, comprenant l'Aisne-Marne-Ardennes comme un espace « tampon », entre le complexe nord-alpin à l'est jusqu'à La Tène ancienne, puis marqué par l'expansion et l'ancrage de la Gaule Belgique entre le III^e et le milieu du II^e siècle avant notre ère (La Tène moyenne), et enfin par une résurgence de pratiques anciennes empreintes de nouveaux gestes influencés par les nouvelles pratiques atlantiques installées à l'ouest à la fin de la période (La Tène finale) :

*« La Champagne appartient sans doute à une zone culturelle plus vaste, comprenant des régions moins bien connues, comme le nord de la France et la Normandie rattachées à ce qui est appelé le domaine médio-atlantique »*¹⁴⁰⁰

Alain Duval propose également de percevoir l'Aisne-Marne comme une zone « mixte » entre la Gaule du Centre-Est et la Gaule Belgique (Fig. 146, p. 559), mais aussi celle visible dans le Berry (en dehors des territoires étudiés, au sud de notre groupe « Nord de la Gaule centrale), vue comme une région comprise entre la Gaule du Centre-Est et la Gaule de mouvance Arverne.

¹³⁹⁷ Extrait de Demoule 1999, p. 137.

¹³⁹⁸ Rappelons ici que cette zone est intégrée à l'étude pour sa position au sein des plaines et vallées alluviales du quart nord-ouest de la Gaule.

¹³⁹⁹ Milcent 2006, 2012

¹⁴⁰⁰ Extrait de Verger, In : Buchsenschutz 2015, p. 173.

On peut ainsi distinguer trois grandes zones au sein du Bassin parisien :

Zone « médio-atlantique » : visible à l'ouest à partir du III^e siècle avant notre ère, caractérisée par l'emploi très majoritaire de la crémation des corps.

Zone intermédiaire : trois espaces distincts définis par une forte concentration de sites funéraires, principalement à inhumation, de la fin de la période hallstattienne à La Tène ancienne :

- Aisne-Marne-Ardennes : zone « tampon » entre le domaine oriental (« nord-alpin » ou « Gaule du Centre-Est ») et le domaine occidental (Gaule Belgique) ;
- Beauce, Gâtinais et Berry : inhumation largement prédominante, pratiques communes avec l'Aisne-Marne-Ardennes et la Gaule du Centre-Est ;

Zone « nord-alpine » ou de la « Gaule du Centre-Est » : espace connu au cours des deux âges du Fer, où l'inhumation est très largement majoritaire au sein de lieux plus éparses en nombre moins important à la période laténienne.

On note qu'un autre espace est visible dans le Berry, au nord du Massif central¹⁴⁰¹ : grande concentration de sites illustrant des pratiques « mixtes » entre celles attestées dans la Gaule du Centre-Est et celle de la mouvance Arverne.

Si l'on reprend les groupes funéraires « médio-atlantiques » mis en évidence dans la présente étude, ainsi que les espaces définis par Alain Duval, on perçoit 3 espaces insulaires et 7 continentaux (Fig.149, page suivante).

Conclusion :

Ces groupes dits « en marge » ne peuvent donc être compris comme appartenant à la zone « médio-atlantique », bien que la région de l'Aisne-Marne-Ardennes soit davantage perçue comme « mixte » entre les régions continentale (La Tène ancienne) et atlantique (La Tène moyenne).

¹⁴⁰¹ Milcent 2004, p. 327 – 331.

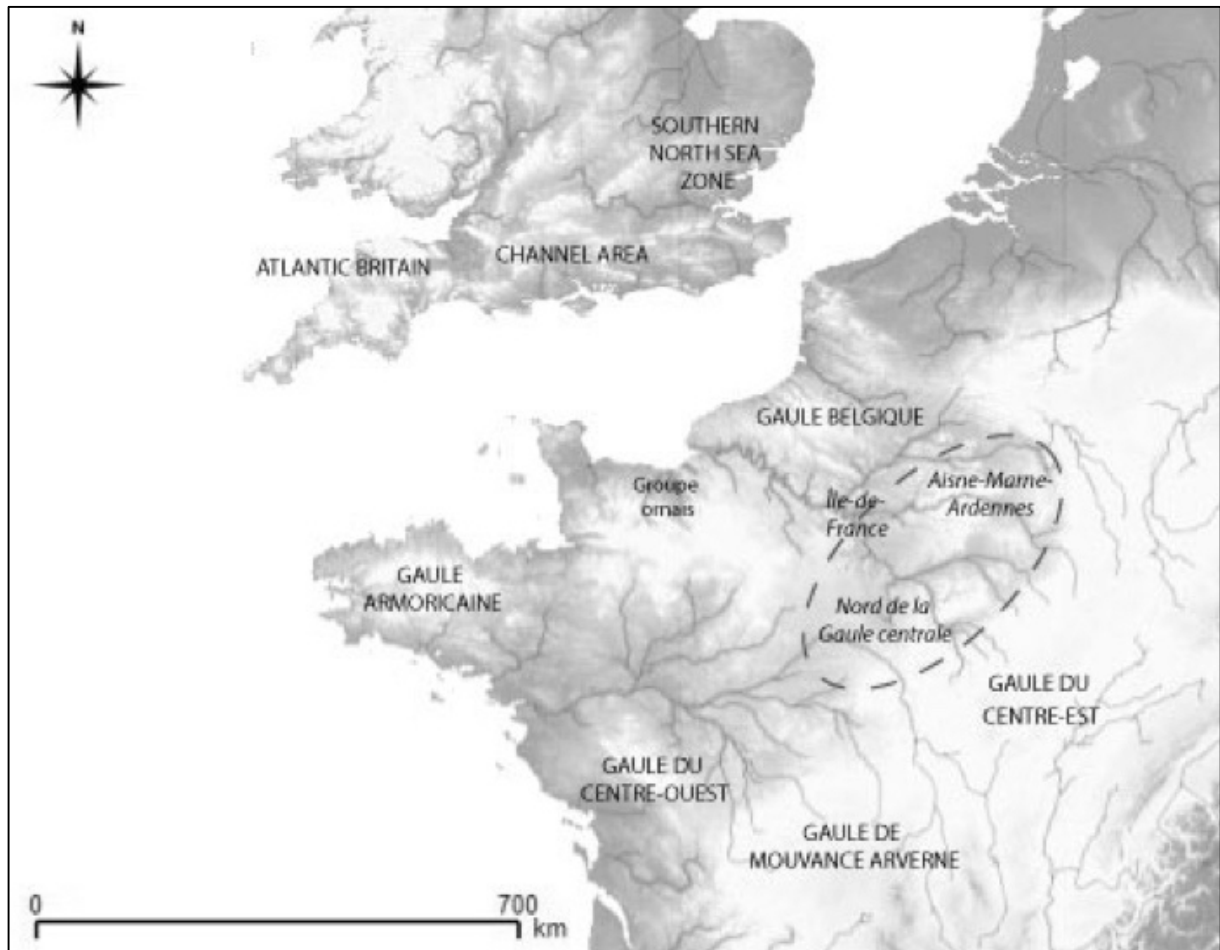


Figure 149. Cartes des principales entités régionales de la moitié Nord de la Gaule et du sud de l'île de Bretagne au second âge du Fer

9. LES RÉGIONS « TRANSMANCHES » DE LA « PROVINCE MÉDIO-ATLANTIQUE »

Les groupes continentaux et insulaires perceptibles via l'étude des données funéraires du second âge du Fer peuvent témoigner de caractéristiques communes illustrant des analogies entre eux qui ne peuvent cependant pas être comprises comme des similitudes exactes.

On distingue ainsi quatre régions au sein de la « province médio-atlantique » (Fig. 150, page suivante) :

- Manche Orientale – sud Mer du Nord (Gaule Belgique et Sud-Est insulaire) : cet espace comprend le sud-est de l'île de Bretagne (entre les côtes de la Manche, au sud des Downs, le détroit de Douvres, le Bassin de Londres, les Chilterns et les côtes de la Mer du Nord à l'est) et la Gaule Belgique (nord de la Seine – Oise – plaine des Flandres), avec des groupes d'une dizaine de tombes en moyenne, à crémation exclusive contenant des dépôts d'éléments de parure et costume, de la poterie (dépôt alimentaire) et des seaux.
- Manche centrale : Orne et Wessex : emploi majoritaire de l'inhumation et enclos quadrangulaires ;
- Manche Occidentale – Atlantique continentale ou Armorique : emploi majoritaire de la crémation et stèle, se distingue des pratiques majoritaires continentales connues en son temps (500 – 400 avant J.-C. ; période à inhumation majoritaire au sein des territoires continentaux pris en compte) ;
- Manche Occidentale – Atlantique insulaire ou Cornouailles : emploi exclusif de l'inhumation d'après les éléments connus et cistes, influence les groupes voisins (Dorset) et se distingue nettement de la zone sud-est (crémation).

Néanmoins, insistons sur le fait que chacun des groupes et chacune des traditions funéraires se distinguent par certains gestes et une évolution spatio-temporelle qui lui est propre.

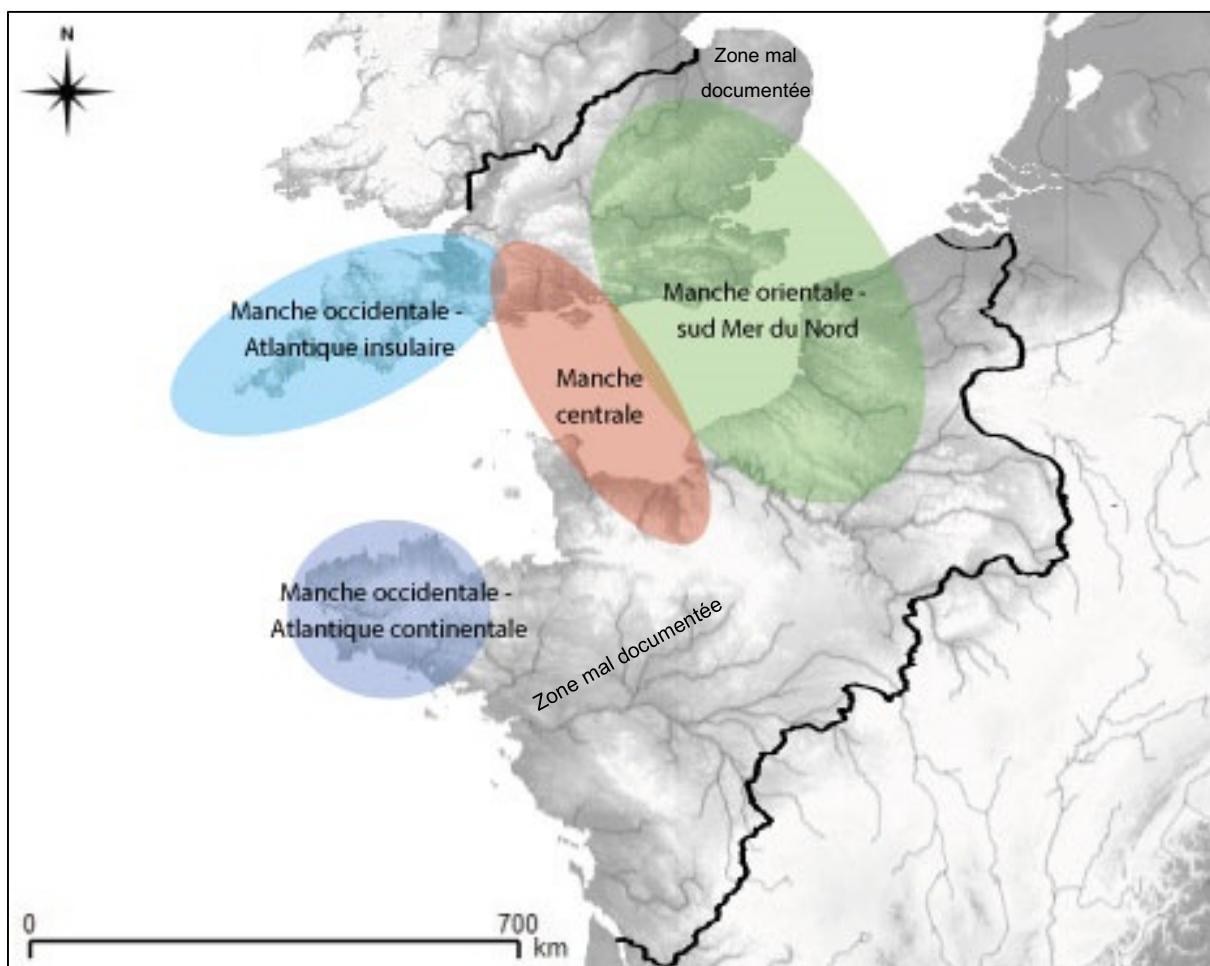


Figure 150. Carte des régions « médio-atlantiques » au second âge du Fer

CONCLUSION :

Les analyses des principales caractéristiques des gestes et pratiques funéraires ont permis de déterminer des espaces propres à la « province médio-atlantique », formée de six grands groupes, eux-mêmes marqués de plusieurs traditions locales. L'observation de leur évolution au cours des cinq siècles concernés illustre plusieurs temps. On perçoit aussi 5 autres groupes funéraires en marge de la zone « médio-atlantique » (4 continentaux et 1 insulaire).

Région « médio-atlantique »	Groupe funéraire	Chronologie	Tradition funéraire	Chronologie
Manche orientale – sud Mer du Nord	Gaule Belgique	325/300 av. J.-C. - -1/+1	Belgium	325/300 av. J.-C. - -1/+1
			Orne	250 – 75 av. J.-C.
	Sud-Est insulaire	225 av. – 50 ap. J.-C.	Strait of Dover	225/200 av. – 50 ap. J.-C.
			“Welwyn”	75 – 25 av. J.-C.
“Lexden”	25 av. – 50 ap. J.-C.			
Manche Centrale	Orne	460/450 – 200 av. J.-C.		
	Wessex	200 av. – 50 ap. J.-C.	East Wessex	200 av. – 50 ap. J.-C.
Dorset			100/75 av. – 50 ap. J.-C.	
Manche occidentale – Atlantique continentale	Armorique	500 – 400 av. J.-C.		
Manche occidentale – Atlantique insulaire	Cornouailles	150 avant – 25/50 après J.-C.		

Groupe funéraire	Chronologie
« Aisne-Marne » -Ardennes	500 – 200 av. J.-C.
Nord de la Gaule centrale	500 – 25 av. J.-C.
Centre-Ouest	460/450 – 25 av. J.-C./ -1/+1
Île-de-France	300 – 200 av. J.-C.
Cotswolds	50 av. – 43/50 ap. J.-C.

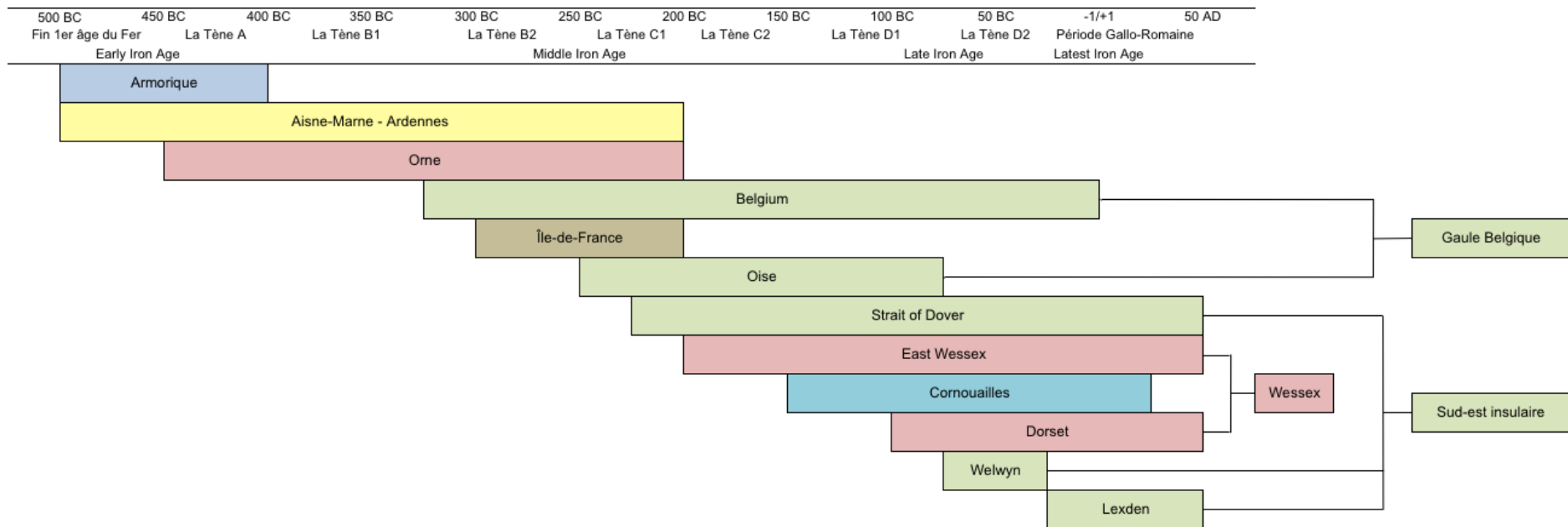


Figure 151. Répartition temporelle des groupes et traditions funéraires de la « province médio-atlantique » et ses marges au second âge du Fer / Iron Age

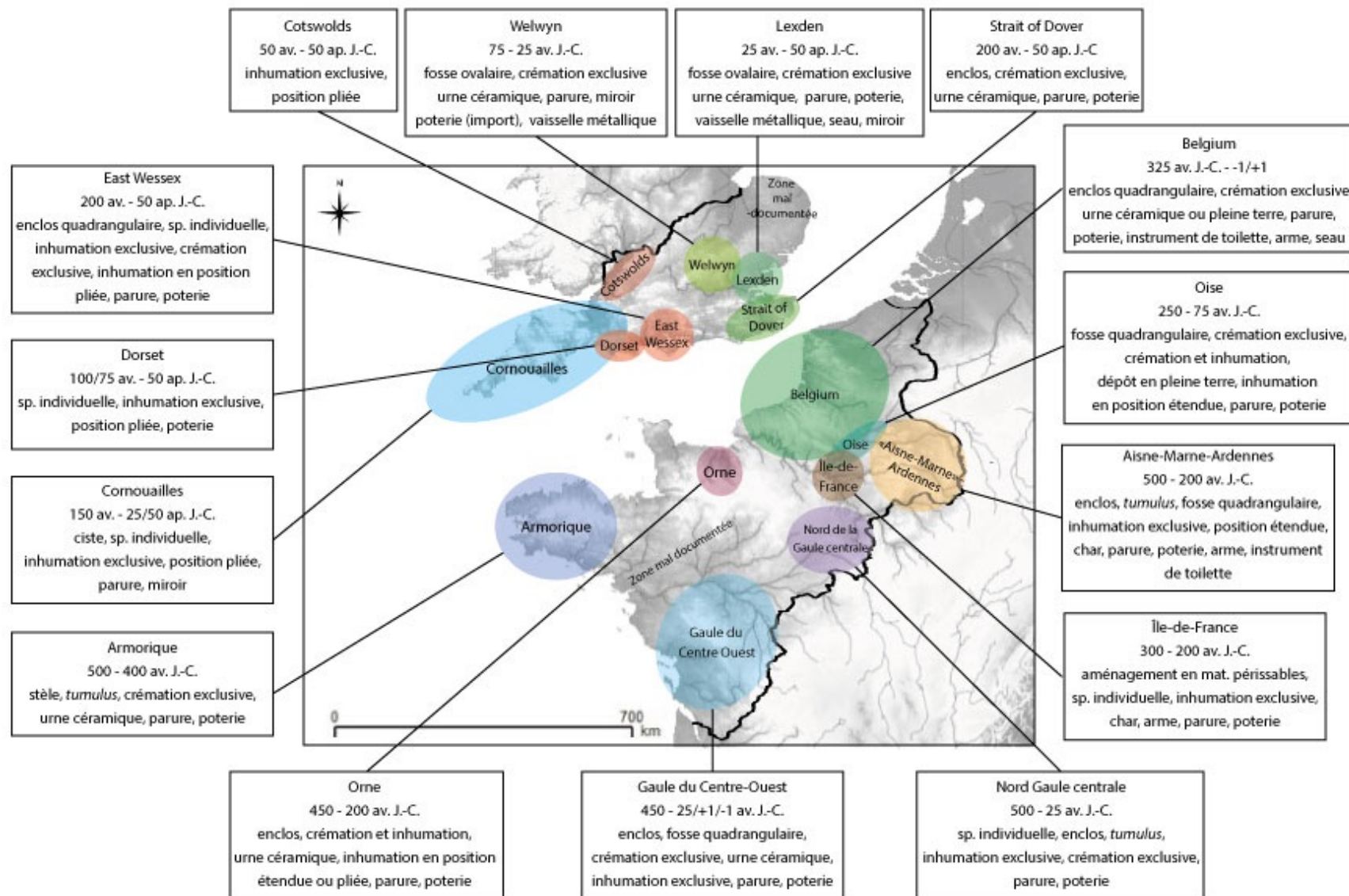


Figure 152. Carte des groupes et traditions funéraires et de leurs caractéristiques

CHAPITRE III : ÉVOLUTION CHRONOLOGIQUE DES PRATIQUES FUNÉRAIRES AU COURS DU SECOND ÂGE DU FER / *IRON AGE* DANS LA « PROVINCE MÉDIO- ATLANTIQUE »

1. CHRONOLOGIES DES PRATIQUES FUNÉRAIRES CONTINENTALES ET INSULAIRES

Regardons à présent les grandes phases d'évolution des pratiques au sein des groupes funéraires « médio-atlantiques ». Dans un premier temps, les espaces continentaux et insulaires sont étudiés séparément, puis sont regardées les possibles concordances ou distinctions dans leur dynamisme d'évolution spatio-temporelle :

- 5 étapes funéraires continentaux : entre 475/450 et 25 avant J.-C./ -1/+1 (Fig. 153, page suivante) ;
- 6 étapes funéraires insulaires : entre 475/450 avant et 43/50 après J.-C. (Fig. 154, p. 613).

5 temps funéraires

continentaux :

Étape I : 500 – 400 av. J.-
C. (Armorique, Aisne-Marne-
Ardennes) ;

Étape II : 400 – 300 av. J.-
C. (Aisne-Marne-Ardennes et
Orne) ;

Étape III : 300 – 200 av. J.-
C. (Aisne-Marne-Ardennes,
Orne, *Belgium* et Île-de-France) ;

Étape IV : 200 – 50 av. J.-
C. (Gaule Belgique) ;

Étape V : 50 – 25/0 av. J.-C.
(Gaule Belgique).

	Temps funéraires	Phénomènes observés	Groupes séquentiels	Groupes et traditions funéraires		
500 BC	Étape I	Continuité des pratiques des grands groupes funéraires de transition entre les deux âges du Fer	1, 2, 3 et 4	Armorique	Aisne-Marne-Ardennes	Orne
475 BC						
450 BC						
425 BC	Étape II	<i>Disparition de certaines pratiques</i>	1, 2 et 4	Aisne-Marne-Ardennes	Orne	
400 BC						
375 BC		Modification et abandon progressif des pratiques précédentes				
350 BC	Étape III	<i>Nouvelles pratiques dans le nord de la Gaule</i>	1, 2, 4, 5 et 6	Aisne-Marne-Ardennes	Orne	
325 BC						
300 BC		Expansion des nouvelles pratiques à le sud-ouest et apparition de groupes régionaux				
275 BC	Étape IV	<i>Développement des nouveaux groupes et disparition des anciens et/ou de ceux en marge</i>	2, 4, 5, 7 et 8	Aisne-Marne-Ardennes	Orne	
250 BC						
225 BC		Ancrage				
200 BC	Étape V	Continuité et abandon progressif des lieux funéraires gaulois	5, 8 et 9	Aisne-Marne-Ardennes	Orne	
175 BC						
150 BC						5 et 9
125 BC	Étape V	Continuité et abandon progressif des lieux funéraires gaulois	5, 9 et 10	Aisne-Marne-Ardennes	Orne	
100 BC						
75 BC						5
50 BC	Étape V	Continuité et abandon progressif des lieux funéraires gaulois	5	Aisne-Marne-Ardennes	Orne	
25 BC						
-1/+1						

Figure 153. Chronologie des pratiques funéraires « médio-atlantiques » continentales

6 temps funéraires insulaires :

Étape 1 : 500/475 – 250 av. J.-C. (peu d'éléments inventoriés) ;

Étape 2: 250 – 200 av. J.-C. (*Strait of Dover*);

Étape 3: 200 – 150 avant J.-C. (*Strait of Dover* et East Wessex);

Étape 4: 150 – 100 av. J.-C. (*Strait of Dover*, East Wessex et Cornouailles);

Étape 5: 100 – 25 av. J.-C. (*Strait of Dover*, East Wessex, Cornouailles, Dorset et Welwyn);

Étape 6: 25 av. – 43/50 ap. J.-C. (*Strait of Dover*, East Wessex, Cornouailles, Dorset et Lexden).

	Temps funéraires	Phénomènes observés	Groupes séquentiels	Groupes et traditions funéraires
500 BC	Étape 1a	Peu de données funéraires connues		
475 BC				
450 BC				
425 BC				
400 BC				
375 BC				
350 BC				
325 BC	Étape 1b	Rares sites témoignant d'un continuité avec les pratiques insulaires précédentes	4, 5 et 6	
300 BC				
275 BC	Étape 2	Période de modification des pratiques avec l'installation progressive de nouveaux groupes au sud-est et au centre sud de l'île	8	Strait of Dover
250 BC				
225 BC	Étape 3	Ancrage	6 et 9	East Wessex
200 BC				
175 BC	Étape 4	Apparition d'un nouveau groupe funéraire dans le sud-ouest / Continuité des pratiques dans le centre du sud et le sud-est de l'île	5, 6 et 9	Cornwall
150 BC				
125 BC				
100 BC	Étape 5	Continuité et apparition de nouveaux groupes régionaux		Dorset
75 BC				
50 BC	Étape 6	Continuité, nouveaux espaces régionaux et abandon progressif de certains espaces funéraires indigènes	5, 6 et 11	Welwyn
25 BC				
-1/+1				
25 AD		Abandon progressif des espaces funéraires indigènes		Lexden
50 AD				

Figure 154. Chronologie des pratiques funéraires « médio-atlantiques » insulaires

2. CHRONOLOGIE DES PRATIQUES FUNÉRAIRES « MÉDIO-ATLANTIQUES »

L'observation des groupes mis en évidence permet de comprendre une évolution diachronique des pratiques funéraires au sein de la « province médio-atlantique », des deux côtés de la Manche, en 7 phases « transmanches » (Fig. 155, page suivante) :

- Phase 1 : 500/475 – 300 avant J.-C. : continuité avec la fin du 1^{er} âge du Fer (Armorique et Aisne-Marne-Ardenne) et du *Early Iron Age* (rares inhumations insulaires) ;
- Phase 2 : 325/300 – 250 avant J.-C. : Modifications et abandon progressif des pratiques anciennes (disparition du groupe armoricain et modification dans les groupes en marge de la zone « médio-atlantique »), et apparition des groupes belge et francilien
- Phase 3 : 260/250 – 200 avant J.-C. : disparition des groupes anciens et expansion du groupe belge ;
- Phase 4 : 200 – 150 avant J.-C. : ancrage du groupe belge et apparition de nouveaux espaces insulaires ;
- Phase 5 : 150 – 50 avant J.-C. : ancrage et régionalisation des groupes « médio-atlantiques » ;
- Phase 6 : 50 – 25 avant J.-C./-1/+1 : Guerre des Gaules et développement de nouvelles traditions locales insulaires ;
- Phase 7 : 25 avant/ -1/+1 – 43/50 après J.-C. : Continuité des pratiques et groupes funéraires avant la fin de la période d'indépendance de la *Britannia*.

Les groupes funéraires « médio-atlantiques » se développent et s'inscrivent aux cours des trois derniers siècles avant notre ère en Gaule et continuent de s'épanouir sur l'île de Bretagne jusqu'à la fin de la période britonne (phases 2 à 7).

	Temps funéraires "médio-atlantiques"	Descriptif	Groupes funéraires	Régions "médio-atlantiques"	
500 BC	PHASE 1A	Continuité avec les périodes précédentes	Armorique et Aisne-Marne-Ardennes / Rareté des lieux funéraires insulaires	Région Manche occidentale - Atlantique continentale et groupes en marges (Aisne-Marne-Ardennes et nord de la Gaule centrale)	
475 BC					
450 BC					
425 BC					
400 BC	PHASE 1B	Modification et abandon progressif des anciennes pratiques	Aisne-Marne-Ardennes et Orne / Rareté des lieux insulaires		
375 BC					
350 BC					
325 BC					
300 BC	PHASE 2	Apparition des groupes belge et francilien	Aisne-Marne-Ardennes, Orne, Gaule Belgique et Île-de-France / Rareté des lieux insulaires	Régions Manche orientale - sud Mer du Nord (Gaule Belgique et Strait of Dover) et Manche Centrale (Orne et Wessex)	Période d'apparition, expansion, régionalisation et ancrage des espaces "médio-atlantiques"
275 BC					
250 BC	PHASE 3	Apparition des groupes du sud-est et centre insulaire	Aisne-Marne-Ardennes, Orne, Île-de-France, <i>Belgium</i> et Oise / <i>Strait of Dover</i>		
225 BC					
200 BC	PHASE 4	Expansion des nouveaux groupes et disparition ou transformation des anciennes entités	Gaule Belgique (Belgium et Oise) / <i>Strait of Dover</i> et <i>East Wessex</i>		
175 BC					
150 BC	PHASE 5	Ancrage et régionalisation / Tripartition des espaces insulaires (sud-est, centre et sud-ouest)	Gaule Belgique / <i>Strait of Dover</i> , Wessex et Cornouailles	Régions Manche orientale - sud Mer du Nord, Manche centrale et Manche occidentale - Atlantique insulaire	
125 BC					
100 BC					
75 BC	PHASE 6	Guerre des Gaules et apparition de nouveaux groupes insulaires	Disparition progressive du groupe belge / Welwyn et Lexden		
50 BC					
25 BC	PHASE 7	Début de la Gaule romaine et derniers temps indigènes insulaires	Gaule romaine / Sud-Est insulaire, Wessex et Cornouailles	Régions médio-atlantiques insulaires	
-1/+1					
25 AD					
50 AD					

Figure 155. Chronologie des pratiques funéraires « médio-atlantiques » au second âge du Fer

CHAPITRE IV : CONTEXTE GLOBAL ET INTERPRÉTATION GÉNÉRALE

Afin de comprendre les diverses phases de formation, expansion, ancrage, régionalisation et disparition progressive des différents groupes funéraires « médio-atlantiques » identifiés, il est impératif de les inscrire dans un contexte spatio-temporel global. Nous allons succinctement mettre en parallèle les temps funéraires mis en lumière et les principaux événements marquant les sphères politique, sociale, économique, technique, culturelle, cultuelle et environnementale des cinq derniers siècles des temps gaulois et britons.

- 500/475 – 400/375 avant J.-C. : phase 1a – Continuité et prospérité :

Cette phase de transition entre les 1^{er} et 2nd âges du Fer continentaux est marquée par une importante expansion démographique dans le nord de la Gaule, atteignant son apogée au cours de la première phase de La Tène A au milieu du V^e siècle avant J.-C.¹⁴⁰², se traduisant par l'expansion de grands ensembles funéraires au mobilier abondant et varié du groupe Aisne – Marne – Ardennes¹⁴⁰³.

En Armorique, les pratiques funéraires du début de la période laténienne témoignent également d'une continuité des gestes de l'âge antérieur¹⁴⁰⁴ avec des lieux occupés entre la fin du Hallstatt D3 et La Tène A, composés principalement de tombes à crémation en urne mais aussi de quelques inhumations, en nombre moindre. Les tombes des terres de l'ouest de la péninsule sont signalées par, ou organisées autour, de stèles de pierre décorées¹⁴⁰⁵.

Les lieux funéraires dans les régions situées dans la partie nord du Centre des Gaules sont majoritairement composés de tombes à inhumation sous *tumulus*¹⁴⁰⁶.

De l'autre côté de la Manche, entre les milieux des V^e et IV^e siècles avant notre ère, les pratiques funéraires sont pas ou peu renseignées mais le développement des techniques de fabrication des poteries permet l'émergence de nouvelles productions de céramiques fines dans le Wessex¹⁴⁰⁷. Cette région est particulièrement bien

¹⁴⁰² Demoule 1999, p. 210.

¹⁴⁰³ Verger, In : Buchsenschutz 2015, p. 153.

¹⁴⁰⁴ Giot et al. 1979, p. 259.

¹⁴⁰⁵ Milcent 1993, p. 21. ; Daire et al. 1996.

¹⁴⁰⁶ Verger, In: Buchsenschutz 2015, p. 155.

¹⁴⁰⁷ Cunliffe 1984, p. 18.

illustrée à partir du milieu et de la fin du V^e siècle par ses productions matérielles et l'augmentation de la construction de *hillforts*, qui deviendront caractéristiques de ces territoires du centre du sud de l'île britonne¹⁴⁰⁸.

- 400/375 – 325/300 avant J.-C. : phase 1b – Modifications et déclin :

Entre la fin du V^e et le début du IV^e siècles avant J.-C., on assiste à une chute démographique dans la zone de l'Aisne – Marne – Ardennes¹⁴⁰⁹, marquant une modification des pratiques funéraires. En effet, on observe une diminution progressive du nombre de tombes par lieux funéraires et une modification de la composition des dépôts, notamment par une plus grande variabilité des types d'objets choisis pour accompagner les défunts¹⁴¹⁰.

L'expansion de la culture laténienne se traduit notamment par l'apparition d'un nouveau style artistique « celtique » (bestiaire), de la longue épée en fer caractéristique de cette période, et du remplacement de la fibule de type « Marzabotto » par celle dite « pré-Duchcov »¹⁴¹¹.

Ces innovations techniques et nouvelles créations stylistiques sont aussi accompagnées et/ou influencées par l'intensification des échanges « transmanches », des côtes du sud de la Mer du Nord aux régions atlantiques des Cornouailles et de l'Armorique¹⁴¹².

Concernant les mouvements de populations, cette période voit également les sacs de *Clusium* puis de Rome (390 – 386 avant J.-C.) par les Sénon menés par Brennus et l'installation de groupes gaulois dans la plaine de Pô¹⁴¹³.

Le IV^e siècle avant notre ère est marqué par un refroidissement climatique¹⁴¹⁴. Le « *Greenland Ice Sheet Project 2* »¹⁴¹⁵, investi par des chercheurs de l'Université de Washington, a permis de recueillir plusieurs carottages de glace au Groenland entre 1989 et 1993. Les résultats des analyses isotopiques (radiocarbone résiduel), effectuées par le *Quaternary Isotope Laboratory*, ont montré les variations climatiques entre 24000 et 0 cal. BP. La dernière période de refroidissement connue pour l'âge du

¹⁴⁰⁸ Cunliffe 2004, p. 29; Sharples 2010, p. 124.

¹⁴⁰⁹ Demoule 1999, p. 210.

¹⁴¹⁰ Demoule 1999, p. 214; Verger, In: Buchsenschutz 2015, p. 155.

¹⁴¹¹ Verger, In: Buchsenschutz 2015, p. 152.

¹⁴¹² Henderson 2007, p. 120; Webley 2015, p. 124.

¹⁴¹³ *Id.*, pp. 152-155.

¹⁴¹⁴ Stuiver et al. 1998, p. 1074.

¹⁴¹⁵ <http://depts.washington.edu/qil/datasets/> (Publication de la page web le 23 septembre 1999)

Fer est enregistrée au VIII^e siècle avant J.-C., correspondant à la transition entre les âges du Bronze et du Fer continentaux affectant les sociétés du Bronze Final dans leur ensemble. Les modifications climatiques défavorables ont des conséquences sur les productions agricoles et les conditions d'élevage de certaines espèces. Il n'est donc pas surprenant de constater des changements importants au sein des sociétés protohistoriques au cours de La Tène B1, dont une chute démographique se traduisant par une baisse générale de l'aménagement de nouvelles tombes¹⁴¹⁶ et par le regroupement des communautés au sein de petites unités rurales¹⁴¹⁷. On assiste aussi à des mouvements de populations venus chercher richesse et/ou nouvelles terres. Les perturbations connues se manifestent alors dans le domaine funéraire. Le groupe armoricain disparaît progressivement. On voit des modifications des types de tombes et du discours véhiculé au cours des funérailles dans le choix des objets déposés avec le défunt, particulièrement pour les sépultures de l'Aisne – Marne – Ardennes. On perçoit une variabilité plus grande de l'architecture et du mobilier d'une tombe à l'autre au sein d'un même lieu funéraire. Ces différenciations peuvent être comprises par une volonté de marquer la hiérarchisation interne d'un groupe social suite aux bouleversements climatiques amenant à un « *repli sur soi des communautés artisanales* »¹⁴¹⁸ et une réorganisation des structures socio-politique¹⁴¹⁹.

La baisse du nombre d'installations de nouvelles sépultures a notamment pour conséquence une chute du nombre de *tumulus* connus¹⁴²⁰, autrefois visibles dans la région de l'Aisne – Marne – Ardennes et au nord de la Gaule centrale. L'emploi de la crémation commence à être visible dans la région côtière du nord-ouest de la Gaule mais aussi au sein de quelques lieux isolés dans d'autres régions du Nord de la Seine. Néanmoins, ces changements environnementaux et sociaux, aux conséquences perceptibles dans le domaine funéraire, ne paraissent pas interférer dans les circulations « transmanches ». Au contraire, l'axe maritime Armorique - Cornouailles¹⁴²¹ (Manche occidentale – Atlantique) semble devenir plus important dans les réseaux d'échanges de biens (poteries).

¹⁴¹⁶ Demoule 1999, p. 210.

¹⁴¹⁷ Lejars, In : Buchsenschutz 2015, p. 180.

¹⁴¹⁸ Extrait de Demoule 1999, p. 214.

¹⁴¹⁹ Verger, In: Buchsenschutz 2015, p. 155.

¹⁴²⁰ Lejars, In: Buchsenschutz 2015, p. 177.

¹⁴²¹ Henderson 2007, p. 120.

- 325/300 – 260/250 avant J.-C. : phase 2 – Transformation et avènement belge :

À la transition entre les IV^e et III^e siècles avant notre ère, le climat se réchauffe progressivement. De nouveaux lieux funéraires émergent dans le Nord-Ouest de la Gaule¹⁴²² (groupe de la Gaule Belgique). Ces lieux funéraires se matérialisent par l'aménagement de tombes à crémation, d'abord isolées, puis en petits groupes. On retrouve là une autre fonction de la tombe comme marqueur du territoire. On voit aussi un changement dans le choix de l'assemblage mobilier. Si les armes étaient autrefois relativement rares, hormis pendant « l'apogée » de la « culture de l'Aisne-Marne » (lance et épée), il semble que les populations belges manifestent le prestige « guerrier » des membres les plus importants de leurs groupes à travers le symbole de l'épée. Ces modifications de pratiques funéraires laissent apparaître progressivement une distinction entre les régions de l'ouest (nouveau groupe belge) et de l'est (groupe ancien), avec l'Oise comme frontière naturelle. Il est à noter qu'aucun lieu funéraire de catastrophe, du type conflit militaire, est enregistré dans ces régions au III^e siècle avant J.-C. (comme celui connu plus tard à Maiden Castle, dans le Dorset). Ces évolutions socio-culturelles accompagnent une réorganisation structurelle locale¹⁴²³ et une centralisation des échanges vers le Nord où se développe une nouvelle « économie guerrière »¹⁴²⁴. Ces changements instaurent un nouveau schéma du type d'habitation sous forme d'agglomérations au sein desquelles progressent des innovations techniques, particulièrement en termes d'armement, de productions artisanales et de canons esthétiques¹⁴²⁵.

L'Île-de-France, et plus particulièrement la plaine de France, se particularise par de nouveaux espaces funéraires¹⁴²⁶, composés de tombes à inhumation possédant un dépôt comprenant des armes et pièces d'armement et parfois de chars entiers (exemples : Bouqueval « La Fosse à Deux Gueülles » et Roissy-en-France « La Fosse Cotheret »). Ce groupe funéraire est vu comme une volonté de réaffirmation des élites locales de leur autorité face à l'arrivée et l'expansion des belges dans le Nord de la Gaule¹⁴²⁷, en adoptant un « *rituel funéraire ostentatoire* »¹⁴²⁸. Ces rites et pratiques sont très proches de celles rencontrées dans la région de l'Aisne – Marne – Ardennes,

¹⁴²² Thouvenot, In : Auxiette et al. 2012, p. 160.

¹⁴²³ Brunaux 2006, p. 245 ; Thouvenot, In : Auxiette et al. 2012, p. 160.

¹⁴²⁴ Extrait de Brunaux 2006, p. 245.

¹⁴²⁵ Brunaux 2006, p. 245 ; Lejars, In : Buchsenschutz 2015, p. 180.

¹⁴²⁶ Duval 1976, p. 475 ; Le Forestier 2009, p. 135 ; Marion 2009, p. 225 ; Marion 2012.

¹⁴²⁷ Lejars 2005, p. 82.

¹⁴²⁸ Extrait de Lejars 2005, p. 82.

témoignant d'un héritage des gestes funéraires de la fin de la période hallstattienne. On pourrait alors penser que les populations de la plaine de France et ses environs adoptent des pratiques différentes des populations belges installées au nord-ouest, rappelant des rites anciens et ostentatoires dans le mobilier mais aussi l'architecture (grandes chambres funéraires) et probablement lors des funérailles. Vers le milieu du III^e siècle avant notre ère, les armes accompagnent aussi plus fréquemment les défunts des *Parisii*¹⁴²⁹ (exemples : Bobigny « Hôpital Avicennes », Bouqueval « Longchamps », Saint-Maur-des-Fossés « Les Varennes »). Le discours véhiculé serait celui d'une légitimité territoriale illustrant la détention de biens mais aussi la mise en valeur de la dimension guerrière et de l'héritage ancien des populations locales. Ou peut-on comprendre les similitudes des pratiques entre ces deux régions en des temps différents par le déplacement de certains individus descendant l'Aisne et la Marne depuis les Ardennes, et intégrées aux populations locales de la plaine de France ?

Dans le nord de la Gaule centrale, on observe aussi un changement dans les pratiques funéraires avec la présence de plusieurs ensembles à inhumation exclusive, particulièrement dans le Gâtinais¹⁴³⁰, où des sépultures à crémation ont été connues au début de la période laténienne.

On rencontre dans la plaine de Caen des petits groupes funéraires à crémation et inhumation ou encore des tombes à inhumation en position pliée proches à celles connues dans l'île de Bretagne, visibles à cette période entre les bassins de Londres et de la Great Ouse. Ces affinités traduisent-elles une influence dans les rites funéraires ou l'immigration d'individus britanniques sur les côtes normandes ?

Lors de la première moitié du III^e siècle avant notre ère, les territoires insulaires connaissent une distinction régionale concernant la sphère domestique, avec des habitats enclos de forme circulaire, notamment dans le West Sussex¹⁴³¹ et une expansion des *hillforts* du Wessex¹⁴³², attestés depuis le début de l'âge du Fer britannique.

¹⁴²⁹ Marion 2004, 2009, 2012.

¹⁴³⁰ Duval 1976, p. 475.

¹⁴³¹ Sharples 2010, p. 81.

¹⁴³² Cunliffe 2004, p. 29, 37; Cunliffe 2005; Sharples 2010, p. 124.

- 260/250 – 200 avant J.-C. : phase 3 – Expansion et affirmation :

La période de la seconde moitié du III^e siècle avant J.-C., se caractérise par l'expansion des territoires belges au nord de la Seine¹⁴³³, s'illustrant par l'apparition de petits groupes funéraires à crémation exclusive sur un territoire de plus en plus vaste, du plateau picard au sud des Flandres. On assiste alors à une régionalisation¹⁴³⁴, visible par l'émergence d'un groupe, peu différent des pratiques belges, près des rives ouest de l'Oise, présentant également des tombes à crémation, mais celles-ci sont majoritairement en pleine terre et non en urne céramique, et renferment un dépôt mobilier plus diversifié que le groupe voisin. Ainsi, la crémation des corps devient progressivement le type de traitement le plus représenté en Gaule du Nord¹⁴³⁵. Les régions au sud de la Seine voient également des tombes à crémation s'installer dans d'anciens ensembles à inhumation ou encore l'emploi simultané des deux traitements. Dans la zone de l'Aisne – Marne – Ardennes, on constate une certaine homogénéisation des gestes funéraires avec des groupes de taille moyenne à inhumation au sein d'un large groupe bordé au nord-est et au sud-est par de petits ensembles de tombes où l'armement paraît davantage dans la composition du dépôt funéraire. Mais en comparaison avec le nombre de sépultures connus à La Tène ancienne, les données funéraires pour cette région à partir du III^e siècle avant J.-C. semblent bien disparates¹⁴³⁶. On voit aussi une disparition des dernières tombes à chars et un « *appauvrissement du mobilier* »¹⁴³⁷. Les petits espaces de tombes à inhumations contenant des armes et des éléments de parure en marge de l'Aisne – Marne – Ardennes sont aussi visibles dans les îles anglo-normandes (Guernesey) et dans le détroit de Douvres (*Strait of Dover*). On note aussi la présence de lieux à inhumation exclusive vers le centre de l'île, au nord du Bassin de Londres. En Île-de-France, à partir du milieu du III^e siècle avant J.-C., les dernières tombes de ce groupe probablement créées en réaction à l'arrivée des Belges au Nord, voit ses dernières installations funéraires au sein desquelles les armes et pièces d'armement sont toujours visibles mais où les chars, pièces de char ou de harnachement équestre semblent avoir également disparus (exemple : Rungis « Rue de la Gare »). La fin de ce groupe à inhumation des *Parisii* est aussi marquée par l'apparition de tombes à

¹⁴³³ Fichtl 2003, p. 109.

¹⁴³⁴ Giot et al. 1979, p. 260.

¹⁴³⁵ Duval 1976, p. 475 ; Giot et al. 1979, p. 260 ; Baray 2003, p. 98.

¹⁴³⁶ Lambot 2004, p. 99.

¹⁴³⁷ Extrait de Demoule 1999, p. 214.

crémation au sein de lieux présentant l'emploi de l'inhumation unique lors de la génération précédente (exemple : Le Plessis-Gassot « Bois Bouchard »), ou encore l'installation de lieux à crémation exclusive (exemple : Bouqueval « Longchamp »). Peut-on y voir une influence et une adoption progressive de pratiques devenues majoritaires dans les territoires voisins du nord-ouest de la Gaule ?

La région de la plaine de Caen illustre une continuité des pratiques connues précédemment avec l'emploi simultané des deux traitements de corps et un dépôt mobilier principalement constitué de poteries et d'éléments de parure et costume. Ce type de lieux funéraires est aussi visible sur la côte ouest normande. La durabilité des gestes et pratiques indique des « *croyances persistantes* »¹⁴³⁸, malgré les changements connus au nord de la Seine.

La multiplication des armes dans la sphère funéraire dans la partie nord des territoires étudiés, dans une vaste zone s'étendant du groupe du nord des Ardennes à celui du détroit de Douvres, permet de constater une certaine standardisation de l'armement¹⁴³⁹, notamment de l'épée qui prend une place plus importante dans la composition du mobilier funéraire. L'ancrage progressif des groupes du nord de la Gaule marque un changement de situation géopolitique tournée vers la Gaule septentrionale, traduisant « *une augmentation des échanges avec les communautés du Nord de l'Europe* »¹⁴⁴⁰ favorisant l'ancrage des populations et leur développement économique et technique.

- 200 – 150 avant J.-C. : phase 4 – Ancrage et régionalisation :

Au cours de la première moitié du II^e siècle avant notre ère, les groupes de Gaule Belgique se stabilisent¹⁴⁴¹ dans un territoire compris entre la Seine, les côtes normandes, l'Oise et le sud des Flandres, avec des pratiques culturelles¹⁴⁴² et funéraires ancrées dans les traditions. On assiste à une répartition selon quelques spécificités régionales gardant toutefois comme élément commun la crémation. On remarque aussi une distinction des régions des plaines et vallées alluviales du nord de la Seine, de celles de l'Oise où l'on voit l'emploi contemporain de l'inhumation et de la crémation.

¹⁴³⁸ Extrait de Thouvenot, In : Auxiette et *al.* 2012, p. 160.

¹⁴³⁹ Demoule 1999, p. 214.

¹⁴⁴⁰ Extrait de Baray 2003, p. 243.

¹⁴⁴¹ Fichtl 2003, p. 97, 109.

¹⁴⁴² Fichtl 2012b, pp. 81-84.

- 150 – 50 avant J.-C. : phase 5 – Échanges et innovations :

Au milieu du II^e siècle avant J.-C., l'ancrage des populations belges dans le nord de la Gaule permet le développement d'un nouveau type d'agglomérations fortifiées, dites « *proto-urbaines* »¹⁴⁴³ : les *oppida*¹⁴⁴⁴, au sein des *civitates*¹⁴⁴⁵ (entités territoriales, politiques, économiques et sociales). On voit alors s'installer durablement le groupe funéraire de l'ouest de la Gaule Belgique, le *Belgium*¹⁴⁴⁶. Cette stabilisation inscrit durablement les traditions funéraires de Gaule Belgique. Celle du *Belgium* dans les trois quarts ouest, avec des tombes à crémation généralement en urne céramique avec un mobilier devenant plus abondant et diversifié¹⁴⁴⁷, avec un symbolisme guerrier toujours marqué par la présence d'épées et de lances. On remarque aussi les dépôts plus fréquents de restes d'animaux et d'instruments de toilette mais aussi celui de quelques vaisselles céramiques et métalliques, et d'ustensiles de feu importés des régions méditerranéennes. Autour des rives de l'Oise, la tradition qui se distingue par l'usage des deux types de traitement des corps perdure et semble illustrer un territoire mixte entre le *Belgium* à l'ouest, caractérisé par la crémation, et la région ardennaise à l'est qui, bien qu'imprégnée des pratiques belges, continue d'ensevelir certains individus ou groupe d'individus, comme le faisaient les anciennes populations du groupe Aisne – Marne – Ardennes du début de la période laténienne. L'intensification des échanges de biens et idées avec le monde méditerranéen s'illustre également par l'apparition des premières monnaies gauloises (potins)¹⁴⁴⁸. Mais aussi par le négoce du vin, avec la présence de marchands italiens dans les principaux *oppida* gaulois¹⁴⁴⁹. Si l'on assiste à une amplification et un développement des grands axes de commerce et communication du Nord de la Gaule vers les régions de l'est et du sud. La zone « transmanche » devient à cette période un canal d'échanges important ressenti tant sur le continent que sur l'île¹⁴⁵⁰. Les communautés brittonnes se distinguent et laissent paraître une tripartition des territoires du sud de l'île¹⁴⁵¹. Ces caractérisations régionales sont visibles à travers les types d'habitats¹⁴⁵² : des *hillforts* (connus dans

¹⁴⁴³ Demoule 1999, p. 214 ; Desenne et al. 2009b, p. 37.

¹⁴⁴⁴ Fichtl 2012a ; Fichtl 2012b, p. 16 ; Fichtl 2012c.

¹⁴⁴⁵ Fichtl 2012b, pp. 14-15, 17-18, 79.

¹⁴⁴⁶ Fichtl 2003, p.97 ; Fichtl 2012b, pp. 137-138.

¹⁴⁴⁷ Baray 2003, p. 98.

¹⁴⁴⁸ Duval 1976, p. 480; Fichtl, Barral 2012, p. 10.

¹⁴⁴⁹ Ruby, In: Auxiette et al. 2012, p. 149.

¹⁴⁵⁰ Sharples 2010, p. 124; Webley 2015, p. 125, 130.

¹⁴⁵¹ Cunliffe 2004, p. 37; Cunliffe 2005; Sharples 2010, p. 289.

¹⁴⁵² Cunliffe 2004, p. 9; Cunliffe 2005, p. 74, Figure 4.3.

tous les territoires insulaires étudiés mais davantage caractéristiques du Wessex depuis les premiers temps de l'âge du Fer britannique), des domaines agricoles enclos en Cornouailles et des villages ouverts dans les régions du sud-est (Bassin de la Great Ouse, côtes de la Mer du Nord et Bassin de Londres). Trois zones funéraires apparaissent également : un large groupe cornouaillais (marqué par des inhumations pliées en ciste), un petit groupe dans l'East Wessex (montrant des pratiques analogues à celles connues dans le Cotentin ou dans la région de l'Oise) et un groupe près des côtes sud-est du Kent, témoignant d'une plus grande diversité des pratiques avec la présence de gestes caractéristiques de leurs groupes voisins plus ou moins proches. Les affinités dans la sphère funéraire s'illustrent également dans le mobilier continental visible dans les sépultures et les habitations insulaires, telles que les poteries et monnaies armoricaines et belges¹⁴⁵³ mais aussi à travers certains matériaux importés de Bretagne (lignite de Kimmeridge (Dorset) dans le Cotentin). Les échanges maritimes entre Gaule et Bretagne insulaire permettent également de pérenniser le transport de produits finis provenant de régions méditerranéennes parfois lointaines voyageant d'un centre à l'autre via les plaines, vallées, cours d'eau et mers à travers l'Europe, des côtes de la Méditerranée orientales aux terres du nord-ouest européen (exemples : poteries de Kos, Samos ou Rhodes dans le sud-est de l'île¹⁴⁵⁴). Le développement d'une flotte marchande performante naviguant le long des côtes atlantiques (poteries ibériques dans certaines sépultures britanniques) et dans la Manche (navires Vénètes¹⁴⁵⁵) permet une circulation rapide des biens et traduit une parfaite connaissance technique de fabrication des navires et des courants océaniques et marins, mais également l'enracinement des populations locales et de la pérennité de leurs contacts. Les conséquences d'une telle émulation se perçoit également dans les transformations des productions locales dans le nord de la Gaule et le sud de la Bretagne. Cette « *internationalisation* »¹⁴⁵⁶ des contacts et échanges à longue distance par voie terrestres et maritimes en Europe aide à la conception de nouvelles idées, l'influence et/ou l'imitation de productions étrangères visibles dans la culture matérielle via des évolutions techniques et artistiques¹⁴⁵⁷. Cependant, on note

¹⁴⁵³ Harding 1974, p. 202; Cunliffe, De Jersey 1997; Cunliffe 2005, p. 126; Webley 2015, p. 129.

¹⁴⁵⁴ Voir la carte de provenance et circulation des exemples de vaisselles céramiques des deux derniers siècles d'indépendance gauloises et bretonnes, p. 415.

¹⁴⁵⁵ César « *La Guerre des Gaules* », Livre III, 8.

¹⁴⁵⁶ Webley 2015, p. 130.

¹⁴⁵⁷ Cunliffe 2004, p. 55, pp. 59-60; Sharples 2010, p. 169; Webley 2015, p. 137.

dans la « province médio-atlantique » des contacts privilégiés entre certaines régions de chaque côté de la Manche visibles à travers l'étude des pratiques funéraires et les grandes zones « transmanches » mises en lumière. Ces espaces se distinguent davantage du II^e au I^{er} siècle avant J. -C., notamment avec le développement des particularités régionales dans les trois régions sud de l'île (Cornouailles, Wessex et Sud-Est insulaire ou « Aylesford-Swarling »), l'ancrage durable du groupe belge avec la pratique relativement généralisée de la crémation, et l'apparition des groupes à inhumation le long de l'Orne.

- 50 – 25/ -1/+1 avant J.-C. : phase 6 – Commerce et conflit :

Le I^{er} siècle avant J.-C. voit un renforcement des liens (diplomatie et partenariat commercial) et des échanges entre les populations du nord-ouest de la Gaule et du sud de l'île de Bretagne¹⁴⁵⁸. Ces connexions « transmanches » se perçoivent notamment par la présence de matériel gaulois dans les habitats et sépultures britanniques et un changement des structures sociales et économiques des groupes du sud de la Bretagne insulaire. L'influence des sociétés gauloises sont visibles par l'apparition des monnaies britanniques dans le sud-est¹⁴⁵⁹, particulièrement dans le Kent¹⁴⁶⁰, une génération après l'importation de monnaies belges¹⁴⁶¹. L'impact des contacts privilégiés entre la Gaule Belgique et le sud-est de la Bretagne sont aussi visibles dans le type d'habitation avec l'apparition des *oppida* britanniques. L'influence dans la zone des régions de la Manche orientale et du sud de la Mer du Nord est également illustrée dans la sphère funéraire avec l'expansion des lieux à crémation exclusive au cours du I^{er} siècle avant notre ère (Kent et Essex)¹⁴⁶². Ces changements s'opèrent avec une augmentation de la hiérarchisation sociale au sein même des strates les plus importantes des sociétés insulaires présentes dans les espaces funéraires et dont les sépultures qui retranscrivent des liens avec le continent (traitement de corps et mobilier) et des contacts à longue distance avec le monde méditerranéen (importation et imitation d'objets)¹⁴⁶³.

¹⁴⁵⁸ Cunliffe 2005, p. 57, 126.

¹⁴⁵⁹ Cunliffe, De Jersey 1997; Harding 2016, p. 10.

¹⁴⁶⁰ Haselgrove 1995; Cunliffe 2004, p. 66.

¹⁴⁶¹ Cunliffe 2005, p. 281.

¹⁴⁶² Sharples 2010, p. 287; Harding 2016, p. 64.

¹⁴⁶³ Fitzpatrick 2007, p. 127; Sharples 2010, p. 169.

La période de la Guerre des Gaules qui prend fin au milieu du I^{er} siècle avant J.-C. marque une augmentation des traits caractéristiques des pratiques funéraires belges dans le sud de la Bretagne. Les régions du sud-est témoignaient avant cette période d'une forte influence continentale, mais après la guerre contre l'armée de César en Gaule, on constate que de nouveaux lieux funéraires de « type belge » sont aménagés sur les côtes sud-est de l'île de Bretagne, mais aussi dans le centre de l'île, dans le Wessex. Cette région présentait auparavant des tombes très semblables à celles connues dans les Cornouailles, c'est-à-dire des inhumations en position pliée sur le côté. Mais à partir du milieu du I^{er} siècle avant J.-C., on voit apparaître des tombes à crémation dans le l'East Wessex et des ensembles proches de ceux du groupe belge, dans le Bassin de Londres et sur les côtes sud-est¹⁴⁶⁴. Si l'on pourrait comprendre ce phénomène de « déplacement » de groupes funéraires du nord-ouest continental vers le sud-est insulaire comme l'immigration des Gaulois vers la Bretagne¹⁴⁶⁵, il faudrait néanmoins la percevoir comme le déplacement d'un nombre limité d'individus¹⁴⁶⁶ ayant trouvé refuge chez leurs alliés et partenaires commerciaux avec lesquels ils auraient partagé des traits socio-culturels communs¹⁴⁶⁷. On voit aussi la distinction d'un groupe dans le Dorset, territoire des Durotriges, avec l'adoption des pratiques funéraires quelque peu différentes de celles connues chez ses voisins de l'ouest dans les Cornouailles et de l'est dans l'East Wessex. Le Dorset paraît ainsi devenir une zone « tampon » entre le sud-est (crémation et objets importés) et le sud-ouest (inhumation de tradition locale). Après la conquête romaine des Gaules, on ne constate pas de changements immédiats au sein des lieux funéraires indigènes gaulois¹⁴⁶⁸, hormis une baisse du nombre de nouvelles installations. Les contacts et échanges entre les élites gauloises en voie de romanisation et les sociétés insulaires ne semblent pas être perturber avec un maintien des importations de Gaule vers le sud de l'île, vues dans la culture matérielle en contexte funéraire et domestique¹⁴⁶⁹.

¹⁴⁶⁴ Cunliffe 2004, p. 60.

¹⁴⁶⁵ Harding 1974, p. 231.

¹⁴⁶⁶ Cunliffe 2005, p. 126.

¹⁴⁶⁷ César, « *La Guerre des Gaules* », Livre V, 14 ; Tacite, « *De Vita Agricolae* », XI, 2, 3.

¹⁴⁶⁸ Sterckx 2009, p. 78; Buchsenschutz 2015, p. 43.

¹⁴⁶⁹ Sharples 2010, p. 281.

- 25/ -1/+1 avant – 43/50 après J.-C. : phase 7 – Gaule romaine et mutations britanniques :

La continuité des rapports diplomatiques et commerciaux entre élites britanniques et gallo-romaines se manifeste par l'opulence des dépôts mobiliers des sépultures insulaires (quantité et qualité des objets), notamment avec les dépôts de miroirs en bronze richement décorés dans les tombes féminines¹⁴⁷⁰. D'autres distinctions régionales se précisent avec l'apparition de la tradition des tombes de types de Lexden¹⁴⁷¹. Les sites funéraires gaulois sont peu à peu désertés au cours de cette période. Certains lieux subsistent mais peu de nouvelles sépultures indigènes sont aménagées. On constate également une faible recrudescence de l'inhumation des corps dans certaines régions du Bassin parisien, au sud comme au nord de la Seine, laissant ainsi apparaître des lieux où les deux types de traitements sont employés par la première génération de la Gaule romaine¹⁴⁷².

Les élites gauloises romanisées abandonnent progressivement les mœurs et coutumes gauloises. Les habitats, sanctuaires et lieux funéraires sont peu à peu remplacés par des constructions gallo-romaines (*villa*, *fanum*, etc.). Les anciens lieux funéraires gaulois voient exceptionnellement l'aménagement de tombes contenant du mobilier gallo-romain ou méditerranéen, montrant une probable volonté de faire valoir une légitimité des nouvelles élites gallo-romaines s'apparentant à des lignées indigènes, illustrant néanmoins leur appartenance à un monde romanisé à travers le mobilier (exemples : à Esvres-sur-Indre « La Haute Cour », 19 tombes gauloises et 30 tombes datées entre 10 et 120 de notre ère ; Tournedos-sur-Seine « Val-de-Reuil », 3 sépultures gallo-romaines ; Oisy-le-Verger « Le Pont d'Épinoxy », 1 sépulture féminine gallo-romaine du I^{er} siècle après J.-C.).

En Bretagne, la dernière génération indépendante entretient des échanges avec le continent gallo-romain¹⁴⁷³, centralisés autour de grandes agglomérations et sites portuaires, particulièrement dans les zones centrale et orientale du sud de l'île. Les traditions funéraires sont maintenues plus longtemps en Bretagne après l'arrivée des romains dans l'île en 43 de notre ère, qu'en Gaule après sa romanisation au I^{er} siècle avant J.-C. (exemples : Biddenham, entre 30 avant et 140 après J.-C. ; Baldock

¹⁴⁷⁰ Fitzpatrick 2007b, p. 126-127.

¹⁴⁷¹ Cunliffe 2005, p. 7; Sharples 2010, pp. 283-284; Webley 2015, p. 136; Harding 2016, p.64.

¹⁴⁷² Demoule, In : Auxiette et al. 2012, p ; 50.

¹⁴⁷³ Henderson 2007, p. 11.

« South Road » entre 50 avant et 125 après J.-C. ; Baldock « Stane Street », entre 20 avant et 195 après J.-C.). Cela traduit sans doute un processus de romanisation plus lent et difficile en Bretagne insulaire qu'en Gaule. On connaît la révolte des Icenii (Norfolk actuel) et de leur coalition contre Rome menée par Boudicca autour de l'an 60 de notre ère¹⁴⁷⁴. L'île ne sera d'ailleurs jamais entièrement conquise par les Romains n'accéderont pas aux régions du nord, ni à l'île voisine, l'Irlande.

¹⁴⁷⁴ Dion Cassius, « *Histoire Romaine* », Livre LXII.

CONCLUSION

L'étude des données archéologiques issus des ensembles funéraires de la « province médio-atlantique » au second âge du Fer permet de répondre aux interrogations de la problématique :

- Existent-ils des groupes funéraires régionaux dans la « province médio-atlantique » au second âge du Fer ?

6 groupes funéraires « médio-atlantiques » ont été identifiés :

- 3 groupes continentaux : Gaule Belgique, Orne et Armorique.
- 3 groupes insulaires : Sud-Est insulaire, Wessex et Cornouailles.

5 groupes en marge de la zone « médio-atlantiques » :

- 4 groupes continentaux : Aisne – Marne – Ardennes, Île-de-France, Nord de la Gaule centrale et Gaule du Centre-Ouest ;
- 1 groupe insulaire : Cotswolds.

- Quelles-sont les caractéristiques et l'évolution spatio-temporelle des groupes funéraires « médio-atlantiques » ?

Gaule Belgique : 325/300 av. J.-C.- -1/+1 : enclos quadrangulaire, crémation majoritaire, parure, poterie, instrument de toilette, arme et seau.

Orne : 475/450 – 200 av. J.-C. : enclos de diverses formes, crémation et inhumation, parure et poterie

Armorique : 500 – 400 av. J.-C. : stèle, *tumulus* et crémation majoritaire.

Sud-Est insulaire : 225/200 av. – 43/50 ap. J.-C. : enclos quadrangulaire, crémation majoritaire, parure, poterie locale ou importée de Méditerranée et du Nord de la Gaule.

Wessex : 200 av. – 43/50 ap. J.-C. : enclos quadrangulaire, ciste, inhumation majoritaire, position pliée sur le côté, poterie locale ou importée du nord de la Gaule

Cornouailles : 150 av. – 25/50 ap. J.-C. : ciste, inhumation exclusive et position pliée sur le côté

- Quels-sont les possibles liens et relations entre les différents groupes définis et existent-ils des temps funéraires ?

Les sept grandes phases d'évolution perçues à travers l'étude des pratiques funéraires du second âge du Fer continental et du *Iron Age* britannique dans la « province médio-atlantique » et ses marges trouvent un écho dans les transformations et modifications d'ordre social, économique, politique, technique et idéologique.

Les pratiques funéraires de la « province médio-atlantique » s'inscrivent, entre le III^e siècle avant et le milieu du I^{er} siècle après J.-C., dans quatre grandes zones territoriales :

- Manche orientale – sud Mer du Nord ;
- Manche Centrale ;
- Manche occidentale – Atlantique continentale ;
- Manche occidentale- Atlantique insulaire.

Des échanges mais aussi des affinités entre les diverses entités constituant les grandes zones déterminées sont visibles au cours de toute la période étudiée à travers certains gestes funéraires ou encore mobilier déposé dans les tombes :

- Emploi prépondérant de la crémation des corps dans la zone Manche orientale – sud Mer du Nord ;
- Emploi majoritaire de l'inhumation dans la région de la Manche centrale ;
- Aménagement majoritaire d'enclos quadrangulaire comme marquage des sépultures dans les régions de la Manche centrale et de la Manche orientale – sud Mer du Nord ;
- Importations de poteries et monnaies belges dans l'est et le centre du sud de l'île et importation de monnaies armoricaines dans le Wessex et dans les Cornouailles ;
- Importation de lignite du Dorset près des côtes normandes.

Rappelons une chose essentielle dans l'approche des anciennes populations gauloises et britonnes à travers l'étude des lieux funéraires : elle ne concerne que les personnages des plus hautes strates sociales de ces sociétés. Une étude archéologique des lieux funéraires ne renseigne alors que sur cette part spécifique de la population, que l'on nomme « aristocratie » ou « élite ». Les artisans ou paysans semblent faire l'objet d'un traitement différent ne laissant pas de traces archéologiques (exposition, immersion, *etc.*). Cependant, Jean-Louis Brunaux (1998) souligne que « *Leur besoin religieux devait néanmoins s'exprimer.* »¹⁴⁷⁵ L'auteur voit dans les dépôts mortuaires en milieu domestique la présence de « *paysans modestes* »¹⁴⁷⁶. Néanmoins, le nombre de dépôt connu en habitat ne peut correspondre à celle d'une grande part de la population.

Nous avons vu qu'il existe une bonne et une mauvaise mort selon la fonction de chacun. On pourrait ainsi considérer que les conditions pour « bien mourir » étaient alors plus faciles d'accès pour un paysan que, par exemple, pour un guerrier devant mourir au combat en période de paix ou encore pour une femme de haut rang n'ayant pas rempli ses fonctions en période de conflit et/ou disette (bonne gestion, enfantement, *etc.*). Un paysan ou artisan menant à bien ses travaux dans le respect de règles et coutumes communes pouvait ainsi accéder au monde des morts plus aisément et mettre fin à son cycle de réincarnation, n'ayant alors pas besoin de l'aménagement d'une structure et d'un dépôt mortuaire pour son cadavre. Cette hypothèse confirmerait également celle de Jean-Louis Brunaux. Ainsi les « mauvais » morts des plus hautes classes seraient visibles dans les lieux funéraires et ceux des strates les plus « basses » seraient déposés au sein de structures aménagées et/ou réutilisées en milieu domestique. La majorité des individus des groupes regardés, qu'il soit de haute ou basse extraction, auraient donc bénéficié d'un traitement autre ne laissant aucune trace archéologique. Selon cette possibilité, nous verrions en contexte domestique ou funéraire que les « mauvais morts ». Par conséquent, une grande part des populations gauloises et britonnes serait « bien morte ».

Diverses hypothèses peuvent être envisagées, mais en l'absence de sources écrites concernant la chose religieuse émanant des populations étudiées, elles ne sont et ne resteront que suppositions.

¹⁴⁷⁵ Extrait de Brunaux 1998, p. 264.

¹⁴⁷⁶ *Ibid.*

BILAN

L'échelle macroscopique de cette recherche doctorale, concernant les cinq derniers siècles de la Protohistoire récente, a permis de mettre en évidence des groupes funéraires « médio-atlantiques » et de comprendre leurs traits caractéristiques ainsi que leur évolution spatio-temporelle. Ces espaces témoignent des liens et échanges constants entre les populations gauloises continentales et bretonnes insulaires. Une brève retranscription des phénomènes observés au sein des lieux funéraires dans un contexte global incluant les sphères domestiques et cultuels, marqués par des événements socio-politiques, culturels et environnementaux, aide à leur compréhension dans une évolution générale de ces sociétés du Nord-Ouest européen du second âge du Fer continental et du *Iron Age* insulaire.

Toutefois, certains points restent à éclaircir pour envisager une intégration de tous les espaces funéraires mis en lumière dans une histoire cohérente. Les grands changements visibles au III^e siècle avant notre ère peuvent être compris par différents facteurs (socio-économique, culturel et environnemental), dont l'arrivée de peuples belges au Nord. Cependant, il paraît nécessaire d'approfondir les recherches dans les régions septentrionales pour s'assurer du bien-fondé de cette compréhension. De même, si les interconnexions et influences « transmanches » sont parfaitement lisibles à la lumière des pratiques funéraires, il serait pertinent de comprendre les influences et contacts avec les régions au nord-ouest, au sein de toutes les îles Britanniques. Notamment, les analogies notées dans le phénomène des « tombes à char » des cultures de « l'Aisne-Marne » et « d'Arras ».

À l'issue de cette thèse doctorale, d'autres travaux de recherche archéologique internationaux sont envisagés afin d'offrir un nouvel éclairage sur la Protohistoire des régions atlantiques. La poursuite de ces recherches apportera une nouvelle perception de l'évolution des populations du Nord-Ouest européen et de leur histoire commune.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie Générale

Abréviations :

AFAM : Association Française d'Archéologie Médiévale

AFEAF : Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer

BSR : Bilan Scientifique Régional

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

G.A.A.F.I.F. : Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire en Île-de-France

INRAP : Institut National de Recherches Archéologiques Préventives

SRA : Service Régional de l'Archéologie

Adrian et al. 2013 : ADRIAN (Y.-M.), TEXIER (M.), JIMENEZ (F.), FERET (L.) – *Isneauville/Saint-Martin-du-Vivier, Plaine de la Ronce*, In : *BSR 2009, DRAC de Haute-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication*, 2013, pp. 80-83

Albert 1999 : ALBERT (J.-P.) – *Les rites funéraires. Approches anthropologiques*, In : *Les cahiers de la faculté de théologie*, n°4, Institut catholique de Toulouse, 1999, pp. 141-152

Amilien 2000 : AMILIEN (V.) – *La mort dans les contes norvégiens*, In : AURAIX-JONCHÈRE (P.) dir. – *Mythologies de la mort*, Cahiers Romantiques n°5, Centre de Recherches Révolutionnaires et Romantiques, Université Blaise Pascal (Clermont III), Presses universitaires Blaise Pascal Clermont-Ferrand, 2000, 163 p.

Andrews et al. 2015: ANDREWS (P.), BOOTH (P.), FITZPATRICK (A. P.), WELSH (K.) – *Digging at the Gateway, Archaeological landscapes of south Thanet: The Archaeology of East Kent Access (Phase II)*, Volume 1: The Sites, Monograph No. 8, Oxford Wessex Archaeology, 2015, 568 p.

Appleby 2012: APPLEBY (G.) – *Cocks and Hens Tennis Club Relocalisation, Grantchester Road, Cambridge – An Archaeological Desk Top Assessment*, Département d'archéologie, Université de Cambridge, Rapport de fouille n°1087, 2012, 29 p.

Ashworth et al. 2007: ASHWORTH (H.), BURLEIGHT (G.), MEGAW (V.), SPRATLING (M.) – *The Iron Age Mirror Burial at Pegsdon, Shillington, Bedfordshire: An Interim Account*, In: *The Antiquaries Journal*, Vol. 87, septembre 2007, pp. 109-140

- Aubigney 1984** : AUBIGNEY (A.) – *Tombes et signes hiérarchiques en Champagne protohistorique : problèmes*, In : *Archéologie et rapports sociaux en Gaule : Protohistoire et Antiquité*, Table-ronde de Besançon, mai 1982, C.N.R.S, Presses universitaires de Franche-Comté, 1984, pp.123-154
- Aubin et al. 2007** : AUBIN G., CHEREL (A.-F.), COLLETER (R.), HINGUANT (S.), PEUZIAT (J.), SELLAMI (F.) – *Un ensemble funéraire de la transition âge du Fer-Antiquité en contexte karstique : la grotte Rochefort à Saint-Pierre-sur-Erve (Mayenne)*, In : *Revue Archéologique de l'Ouest*, n°24, Presses Universitaires de Rennes, 2007, pp. 89-109
- Aubry 2010** : AUBRY (B.) – *Evreux/Le Vieil-Evreux/Guichainville, Le Long Buisson I-II*, In : *BSR 2002*, DRAC de Haute-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2010, p. 26
- Aubry 2014** : AUBRY (B.) – *Tourlaville, Quartier Chardine*, In : *BSR 2013*, DRAC de Basse-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2014, pp. 112-113
- Audebert 2007** : AUDEBERT (A.) – *Barenton-Bugny, Pôle d'Activités du Griffon*, In : *BSR 2006*, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2007, pp. 15-16
- Audebert 2009** : AUDEBERT (A.) – *Barenton-Bugny, Pôle d'Activités du Griffon*, In : *BSR 2007*, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2009, p. 16
- Audebert 2010** : AUDEBERT (A.) – *Barenton-Bugny, Pôle d'Activités du Griffon*, In : *BSR 2008*, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2010, pp. 16-18
- Aufderheide 2003**: AUFDERHEIDE (A. C.) – *The Scientific Study of Mummies*, Cambridge University Press, 2003, 608 p.
- Aufrère 1940** : AUFRÈRE (L.) – *Figures de Préhistorien, I. Boucher de Perthes*, In : *Préhistoire*, Tome VII, Fascicule unique, Éditions Leroux, Presses Universitaires de France, Paris, 1940, pp. 7-134
- Auxiette 2012** : AUXIETTE (G.) – *L'âge d'or du cochon. La place du porc dans le nord de la gaule au dernier millénaire avant notre ère*, In : *Archéopages*, Archéologie et société, 35, octobre 2012, pp. 26-31

Auxiette et al. 2002 : AUXIETTE (G.), DESENNE (S.), POMMEPUY (C.) – *Des viatiques et des banquets : alimentation des défunts, alimentation des vivants sur les nécropoles de La Tène ancienne de Bucy-le-Long (Aisne)*, In : LAMBOT (B.), MÉNIEL (P.) dir. – *Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule*, Actes du XXVe colloque de l'AFEAF, Charleville-Mézières, 24-27 mai 2001, Supplément au bulletin n°1, Mémoire de la Société archéologique champenoise n°16, 2002, Reims, pp. 317-336

Auxiette et al. 2012 : AUXIETTE (G.), CLODORE-TISSOT (T.), DEMOULE (J.-P.), DESENNE (S.), GAUDEFROY (S.), GRANSAR (F.), HENON (B.), LEJARS (T.), MARTIN (G.), ZECH-MATTERNE (V.), PINARD (E.), RUBY (P.), THOUVENOT (S.) – *Celtes et Gaulois - deux chemins vers l'au-delà*, Catalogue d'exposition du Musée de Soissons, décembre 2011 – avril 2012, 215 p.

Bailleux, Josset 2010 : BAILLEUX (G.), JOSSET (D.) – *Contexte et perspectives de recherches autour des sites de Prasville « Vers Chesnay » et Ymonville « Les Hyèbles »*, In : *Bulletin de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer*, n° 28, 2010, pp. 5-10

Baray 1997 : BARAY (L.) – *Le cimetière protohistorique d'Abbeville « La Sole de Baillon » (Somme) : présentation liminaire des fouilles récentes de l'autoroute A16 Nord*, In : *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 94, n°2, 1997, pp. 274-281

Baray 1998 : BARAY (L.) – *Les cimetières à crémation de la basse vallée de la Somme d'après les découvertes de l'autoroute A16 Nord*, In : *Revue Archéologique de Picardie*, n°1 – 2, 1998, pp. 211-231

Baray 2003 : BARAY (L.) – *Pratiques funéraires et sociétés de l'âge du Fer dans le Bassin parisien (fin du VII^e s. - troisième quart du II^e s. avant J.-C.)*, In : *Gallia*, 56^e supplément, Archéologie de la France préhistorique, CNRS éditions, 2003, 454 p.

Baray 2004 : BARAY (L.) (dir) — *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques*, In : *Actes de la table ronde de Bibracte*, 7-9 juin 2001, Collection Bibracte – 9, Glux-en-Glenne, 2004, pp. 65-77

Baray 2008 : BARAY (L.) – *Dimension socio-économique et symbolique des dépôts funéraires aristocratiques d'Europe occidentale (VIII^e s. avant J.-C.)*, In : BAILLY (M.), PLISSON (H.) - *La Valeur fonctionnelle des objets sépulcraux*, In : *Actes de la table ronde d'Aix-en-Provence*, 25-27 octobre 2006, Éditions APPAM, 2008, pp. 183-208

- Baray 2009** : BARAY (L.) – *De la composition des dépôts funéraires aristocratiques aux âges du Fer en Europe occidentale (VIIIe – Ier siècle avant J.-C.) : entre compétition et identité sociale*, In : PINARD (E.), DESENNE (S.) dir. – *Les gestuelles funéraires au second âge du Fer*, Actes de la table ronde de Soissons, 6-7 novembre 2008, Revue Archéologique de Picardie, n°3-4, 2009, pp. 193-201
- Baray 2011** : BARAY (L.) – *Aristocrates et guerriers d'après les pratiques funéraires du second âge du Fer en Europe Occidentale*, In : BARAY (L.), HONNEGER (M.), DIAS-MEIRINHO (M.-H.) – *L'armement et l'image du guerrier dans les sociétés anciennes : de l'objet à la tombe*, Éditions Universitaires de Dijon, 2011, pp. 316-336
- Baray 2016** : BARAY (L.) – *Les cimetières celtiques du Bassin parisien (VII^e –II^e siècle av. J.-C.). Système typologique et chronologique*, In : *Gallia*, Hors-série, Archéologie des Gaules, CNRS Éditions, 2016, 443 p.
- Baray, Boulestin 2010** : BARAY (L.), BOULESTIN (B) dir. – *Morts anormaux et sépultures bizarres. Les dépôts humains en fosses circulaires et en silos du Néolithique à l'âge du Fer*, In : Actes de la 11e table ronde interdisciplinaire - *Morts anormaux et sépultures bizarres : question d'interprétation en archéologie funéraire*, 29 mars – 1^{er} avril 2006, Sens, Éditions Universitaires de Dijon, Collection Art, Archéologie et Patrimoine, 2010, 232 p.
- Barbet, Bayard 1996** : BARBET (P.), BAYARD (D.) – *Les tombes de Vismes-au-Val (Somme) dans le contexte du Belgium*, In : *Revue Archéologique de Picardie*, n°3-4, 1996, pp. 177-188
- Bardel et al. 1994** : BARDEL (J.-P.), VILLARD (A.), VILLEMEUR (I.) en collaboration avec PEREZ (L.) – *Melgven, Kerviguérou*, In : BSR 1993, DRAC de Bretagne, Ministère de la Culture et de la Communication, 1994
- Baron et al. 2007** : BARON (A.), GRATUZE (B.), QUERRÉ (G.) – *Les objets de parure en black shales à l'Âge du Fer en Europe celtique : recherche de provenance par l'analyse élémentaire (LA-ICP/MS)*, In : *Archéosciences*, 31, 2007, pp. 87-96
- Barral, Fichtl 2012** : BARRAL (P.), FICHTL (S.) – *Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du Fer (III^eme – Ier siècle avant J.-C.) en Gaule non méditerranéenne*, In : *Actes de la table ronde de Bibracte*, 15-17 octobre 2007, Centre Archéologique Européen de Bibracte, 2012, pp. 8-24
- Barral et al. 2007** : BARRAL (P.), DAUBIGNEY (A.), DUNNING (C.), KAENEL (G.), ROULIÈRE-LAMBERT (M.-J.) – *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*, Actes du XXIXe colloque

internationale de l'AFEAF, Bienne 5-8 mai 2005, volume II, Presse universitaires de Franche-Comté, 2007, pp. 339-889

Basset 2012 : BASSET (C.) – *Approches des modalités d'organisations de la basse vallée de la Seine à la fin de l'âge du Fer (La Tène C et D), Apports des données récentes pour la mise en place de perspectives de recherches multiscale*, Mémoire de Master 2 sous la direction de Patrice Brun, soutenu en 2012, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 138 p.

Bats 2002 : BATS (M.) – *Mythe et réalités des consommations funéraires en Gaule méridionale (IVe s. – Ier s. av. J.-C.)*, In : LAMBOT (B.), MÉNIEL (P.) dir. – *Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule*, Actes du XXVe colloque de l'AFEAF, Charleville-Mézières 2001, Supplément au bulletin n°1, Mémoire de la Société archéologique champenoise n°16, 2002, pp. 285-294

Battistini 2013 : BATTISTINI (A.) en collaboration avec FOUCRAY (B.), LAPORTE-CASSAGNE (C.), TROUVÉ (F.), WABONT (M.) - *Le Plessis-Gassot, Département du Val d'Oise (95), « L'Arpent aux chevaux », Partie sud – Phase 1*, Rapport de diagnostic archéologique préventif, du 20/08/2012 au 28/09/2012, Conseil Général du Val d'Oise, Service départemental d'archéologie, Saint-Ouen-l'Aumône, DRAC, SRA d'Île-de-France, Paris, janvier 2013, 191p.

Bayard 1998 : BAYARD (D.) – *Estrées-Deniécourt, Derrière le Jardin du Berger*, In : BSR 1998, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 1998, p. 114

Beaujard et al. 2009 : BEAUJARD (S.), CHAIDRON (C.), DESCHEYER (N.), LOCHT (J.-L.), LAPERLE (G.) – *Breteuil-sur-Noye, Extension de la ZAC – Rue d'Amiens*, In : BSR 2007, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2009, pp. 70-72

Beauthier 2009 : BEAUTHIER (J.-P.) – *Contribution à l'approche anthropologique et médico-légale des sutures viscérocâniennes utiles dans l'estimation de l'âge au décès (Sutures palatines, fronto-naso-maxillaires et zygomatiques)*, Thèse de l'Université Libre de Bruxelles, Faculté de Médecine, Sciences médicales, sous la direction de Marcel Rooze, année académique 2009-2010, 252 p.

Benfield et al. 2007: BENFIELD (S.), CRUMMY (P.), CRUMMY. (N.), RIGBY (V.), SHIMMIN (D.) – *Stanway: an elite cemetery at Camulodunum*, *Archaeology-The Voice of Archaeology in Britain and Beyond*, n° 99, mars/avril 2008, Édition de Mike Pitts, 495 p.

- Bennet 2009** : BENNETT (P.) – *Lexden Tumulus, Colchester, Essex*, In : *The Northern Antiquarian*, 20 décembre 2009, 1 p.
- Bernard, Guillaume 1979** : BERNARD (N.), GUILLAUME (L.) – *Contes Populaires et Légendes de Bretagne*, Richesse du Folklore de France, Les Presses de la Renaissance, Paris, 1979, 441 p.
- Bertin 1975** : BERTIN (D.) – *Préliminaire à une étude de l'Âge du Fer en Normandie : Inventaire et répartition des sites du Hallstatt et de la Tène*, In : *Annales de Normandie*, 25^e année, n°4, 1975, pp. 227-240
- Bertrand 1887** : BERTRAND (A.) – *Note sur les fouilles de Saint-Maur-des-Fossés (découverte d'un cimetière gaulois)*, In : *Compte-rendu des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 31^e année, N°3, 1887, pp. 336-339
- Besnard-Vauterin 2008** : BESNARD-VAUTERIN (C.-C.) – *Ifs, Object'Ifs Sud – parcelle AR 67*, In : *BSR 2007*, DRAC de Basse-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2008, pp. 46-48
- Besnard-Vauterin 2013** : BESNARD-VAUTERIN (C.-C.) – *Hérouvillette, Les Pérelles*, In : *BSR 2012*, DRAC de Basse-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2013, pp. 48-49
- Billand 1998** : BILLAND (G.) – *Rue, Le Chemin des Morts*, In : *BSR 1998*, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 1998, p. 124
- Billand, Talon 1993** : BILLAND (G.), TALON (M.) – *Une nécropole de La Tène ancienne à Coulomnes-et-Marqueny (08)*, In : *Bulletin de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer*, n°10, Paris, 1993, pp. 5-6
- Billand et al. 2007** : BILLAND (G.), BLONDIAU (L.), DESCHEYER (N.), DUVETTE (L.), JOSEPH (F.), LE GOFF (I.), ROUGIER (R.), SOUPART (N.) – *Méaulte, Plateforme aéro-Industrielle de Haute-Picardie*, In : *BSR 2005*, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2007, pp. 110-115
- Billard, Oudry-Brailon 2009** : BILLARD (C.), OUDRY-BRAILLON (S.) – *Trois sépultures atypiques du Second âge du Fer à Reviars (Calvados)*, In : *Revue Archéologique de l'Ouest*, n°26, Presses Universitaires de Rennes, 2008, pp. 105-115
- Bizien-Jaglin 1993** : BIZIEN-JAGLIN (C.) – *Saint-Jacut-de-la-Mer, Les Haches*, In : *BSR 1992*, DRAC de Bretagne, Ministère de la Culture et de la Communication, 1993
- Bizien-Jaglin 2012** : BIZIEN-JAGLIN (C.) – *Patrimoine Historique et Architectural, Pays de Dinan-La Protohistoire ou les Âges des Métaux, Livre 2*, Syndicat Mixte du Pays de Dinan, 2012

Blaizot 2009 : BLAIZOT (F.) dir. – *Pratiques et espaces funéraires dans le Centre et le Sud-Est de la Gaule durant l'Antiquité*, Gallia, Archéologie de la France Antique, tome 66, fascicule 1, 2009, 385 p.

Blanchet 1983a : BLANCHET (J.-C.) – *Inventaire des sites du second Age du Fer dans l'Oise*, In : *Revue Archéologique de Picardie – Les Celtes dans le Nord du Bassin parisien*, n°1-2, 1983, pp. 254-263

Blanchet 1983b : BLANCHET (J.-C.) – *Une petite nécropole du début de La Tène moyenne à Mory-Montcrux*, In : *Revue Archéologique de Picardie – Les Celtes dans le Nord du Bassin parisien*, vol. 1, n°1, 1983, pp. 66-73

Blancquaert, Desfossés 1998 : BLANCQUAERT (G.), DESFOSSÉS (Y.) – *Le nécropole gauloise à incinération de La Calotterie « La Fontaine aux Linottes » (Pas-de-Calais)*, In : *Revue Archéologique de Picardie*, n°1-2, 1998, pp. 135-162

Blondeau 2013 : BLONDEAU (R.) – *Courcelles-lès-Lens, Éco-quartier ZAC de la Marlière, tranche 6*, In : *BSR 2012, DRAC du Nord-Pas-de-Calais, Ministère de la Culture et de la Communication*, 2013, pp. 131-132

Blondeau 2014 : BLONDEAU (R.) – *Motteville, A150 : site 10*, In : *BSR 2013, DRAC de Haute-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication*, 2014, pp. 107-109

Blondiau 2006a : BLONDIAU (L.) - *Pont-de-Metz, Nouvel Hôpital*, In : *BSR 2004, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication*, 2006, pp.117-118

Blondiau 2006b : BLONDIAU (L.) – *Villers-Bocage. Parc d'activité de la Montignette*, ADLFI, Archéologie de la France-Informations, Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS, 2006

Blondiau 2007 : BLONDIAU (L.) - *Villers-Bocage, Parc d'activité de la Montignette*, In : *BSR 2006, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication*, 2007, pp.123-124

Blondiau 2009a : BLONDIAU (L.) – *Boves, La Forêt de Boves - Stockage*, In : *BSR 2007, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication*, 2009, p. 121

Blondiau 2009b : BLONDIAU (L.) – *Boves, La Forêt de Boves – Zone 2*, In : *BSR 2007, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication*, 2009, pp. 121-122

Blondiau 2009c : BLONDIAU (L.) – *Villers-Bocage, ZAC de la Montignette*, In : *BSR 2007, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication*, 2009, pp. 145-147

Blondiau, Buchez 2009 : *Les chambres funéraires et les aménagements de surface de Villers-Bocage (Somme) dans leur contexte régional*, In : PINARD (E.), DESENNE (S.) dir. – *Les gestuelles funéraires au second âge du Fer*, Actes de la table ronde de Soissons, 6 et 7 novembre 2008, *Revue archéologique de Picardie*, n°3-4, 2009, pp. 157-170

Bonnabel 1996 : BONNABEL (L.) – *Au-delà du squelette, le cadavre : quelques remarques d'ordre taphonomique utilisées pour la reconnaissance des enveloppes souples*, In : BONNABEL (L.), CARRÉ (F.) dir. – *Rencontre autour du linceul*, Comptendu de la journée organisée par le G.A.A.F.I.F. et le SRA de Haute-Normandie, Paris, 5 avril 1996, Ministère de la culture, DRAC, 1996, pp. 31-34

Bonnabel 2012 : BONNABEL (L.) dir. – *Archéologie de la mort en France*, éditions La Découverte, Paris, 2012, 173 p.

Bonnabel 2013 : BONNABEL (L.) – *Approche anthropologique de la société Aisne-Marne à partir de ses pratiques mortuaires dans la cadre de l'archéologie préventive (Champagne-Ardenne, VI^e-III^e siècle avant notre ère)*, Thèse de Doctorat sous la direction de Jean-Paul Demoule, soutenue en 2013, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 548 p.

Bonnabel 2014 : BONNABEL (L.) – *Approche de la société de l'Aisne-Marne à partir de l'organisation des espaces funéraires*, In : CAHEN-DELHAYE (A.), DE MULDER (G.) dir. – *Des espaces aux esprits. L'organisation de la mort aux âges des Métaux dans le nord-ouest de l'Europe*, Actes du Colloque de la C.A.M. et de la S.B.E.C., Études et Documents, Archéologie, n°32, Namur, 2014, pp. 113-121

Bonnabel et al. 2009 : BONNABEL (L.), CULOT (S.), DESBROSSE (V.), SAUREL (M.) – *Implantation et organisation des espaces funéraires à La Tène ancienne et au début de La Tène moyenne en Champagne, à partir des fouilles récentes*, In : PINARD (E.), DESENNE (S.) dir. – *Les gestuelles funéraires au second âge du Fer*, *Revue archéologique de Picardie*, n°3-4, 2009, Actes de la table ronde, 6 et 7 novembre 2008, pp.47-59

Bontemps-Terry, Lewino 2014 : BONTEMPS-TERRY (N.), LEWINO (F.) – *Ardennes : découverte d'une tombe gauloise exceptionnellement bien conservée*, In : *Le Point*, 24 juin 2014, 1 p.

Bouche 2003 : BOUCHE (K.) – *Tombes aristocratiques gauloises à Raillencourt-Sainte-olle (Archéologie en Nord – Pas-de-Calais)*, publication de la DRAC du Nord-Pas-de-Calais, SRA, Villeneuve d'Ascq, 1 fasc., 2003, 6 p.

Bouche, Blancquaert 2003 : BOUCHE (K.), BLANCQUAERT (G.) – *Les tombes aristocratiques gauloises de Raillencourt-Sainte-olle (Nord)*, In : Archéopages, n°10, 2003, pp. 6-13

Bouillet 1841 : BOUILLET (M.-N.) – *Dictionnaire classique de l'antiquité sacrée et profane*, Volume 1, 4^e édition, Édité par Belin-Mander, Paris, 1841, 1342 p.

Boulestin, Duday 2005 : BOULESTIN (B.), DUDAY (H.) – *Ethnologie et archéologie de la mort : de l'illusion des références à l'emploi d'un vocabulaire*, In : MORDANT (C.), DEPIERRE (G.) dir. – *Les pratiques funéraires à l'âge du Bronze en France*, Actes de la table ronde de Sens-en-Bourgogne (Yonne), Société archéologique de Sens, Éditions du CTHS, Paris, 2005, pp. 17-35

Boulestin et al. 2009 : BOULESTIN (B.), GERMAIN (É.), GOMEZ DE SOTO (J.) – *L'aven à restes humains du Trou de la Coupe à Touvre (Charente). Considérations sur la problématique des dépôts humains dans les grottes en Gaule au second Âge du Fer*, In : BERTRAND (I.), DUVAL (A.), GOMEZ DE SOTO (J.), MARGUER (P.) dir. – *Les Gaulois entre Loiret et Dordogne*, Mémoire XXXIV, Actes du XXXI^e colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Chauvigny, 17-20 mai 2007, 2009, pp. 103-111

Bourgeois 1990 : BOURGEOIS (J.) – *Nécropoles et "Sanctuaires" de La Tène en Flandre*, In : LEMAN-DELRIVE G. – *Les Celtes en France du Nord et en Belgique – VI^{ème} – I^{er} siècle avant J.-C.*, catalogue d'exposition, Musée des Beaux-Arts de Valenciennes, éditions du Crédit Communal de Belgique, Bruxelles, 1990, pp. 117-119

Bourgeois 1998 : BOURGEOIS (J.) – *La nécropole laténienne et Gallo-Romaine d'Ursel-Rozestraat (Flandre orientale – Belgique)*, In : *Revue Archéologique de Picardie*, n° 1-2, 1998, pp. 111-125

Bouvet et al. 2003 : BOUVET (J.-P.), DAIRE (M.-Y.), LE BIHAN (J.-P.), NILLESSE (O.) et VILLARD-LE-TIEC (A.) – *Le France de l'Ouest (Bretagne, Pays-de-la-Loire)*, In : GALLIA, vol. 60, 2003, pp. 75-105

Boyer 1994 : BOYER (R.) – *La mort chez les anciens scandinaves*, collection Vérité des mythes, Éditions Les Belles Lettres, 1994, 240 p.

Breton et al. 2000 : BRETON (C.), DELATTRE (V.), FRIBOULET (M.), KRIER (V.) et PINARD (E.) – *Chambly « La Remise Ronde » (Oise), une nécropole de la Tène ancienne*, In : *Revue Archéologique de Picardie*, n° 3-4, 2000, pp. 3-75

Breton 2013a : BRETON (D.) – *Houpeville, Rue Paul Langevin (diagnostic)*, In : BSR 2011, DRAC de Haute-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2013, pp. 78-79

Breton 2013b : BRETON (D.) – *La Rue-Saint-Pierre, Parc d'activités du Moulin d'Écalles*, In : BSR 2011, DRAC de Haute-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2013, pp. 85-86

Briard 1991 : BRIARD (J.) – *La protohistoire de Bretagne et d'Armorique*, Éditions Jean-Paul Gisserot, Luçon, 1991, 112 p.

Brun 2007 : BRUN (P.) – *Une période de transition majeure en Europe : de la fin du VI^e au début du II^e s. av. J.-C. (La Tène B2 et C)*, In : MENNESSIER-JOUANNET (C.), ADAM (A.-M.) et MILCENT (P.-Y.) dir. – *La Gaule dans son contexte européen aux IV^e et III^e s. av. n. è.*, Actes du XXVII^e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Clermont-Ferrand, 29 mai-1^{er} juin 2003, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, Édition de l'Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, Lattes, 2007, pp. 377-384

Brun, Debord 1991 : BRUN (P.), DEBORD (J.) – *Monnaies trouvées en fouilles sur l'oppidum de Pommiers (Aisne)*, In : *Revue numismatique*, volume 6, n°33, 1991, pp. 43-59

Brun, Ruby 2008 : BRUN (P.), RUBY (P.) – *L'âge du Fer en France – Premières villes, premiers États celtiques*, Éditions La Découverte, Paris, 2008, 177 p.

Brun et al. 2009 : BRUN (P.), CHAUME (B.), DHENNEQUIN (L.), QUILLIEC (B.) – *Le passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer...au fil de l'épée*, In : LAMBERT-ROULIÈRE (M.-J.), DAUBINEY (A.), MILCENT (P.-Y.), TALON (M.), VITAL (J.) – *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (Xe-VIII^e siècle av. J.-C.) ; La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer, actualité de la recherche*, Actes du XXX^e colloque international de l'AFAEF, Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006, 27^e supplément à la Revue Archéologique de l'Est, Dijon, 2009, pp. 479-485

Brunaux 1975 : BRUNAUX (J.-L.) – *Sépulture de La Tène II à Gournay-sur-Aronde (Oise)*, In : *Revue Archéologique de l'Oise*, n°6, 1975, pp. 27-31

Brunaux 1996 : BRUNAUX (J.-L.) – *Les religions gauloises. Rituels celtiques de la Gaule indépendante*, Éditions Errance, 1996, 216 p.

Brunaux 1997 : BRUNAUX (J.-L.) – *Les sanctuaires celtiques de Gournay-sur-Aronde et de Ribemont-sur-Ancre, une nouvelle approche de la religion gauloise*, In : *Comptes*

rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres, 141^e année, n°2, 1997, pp. 567-600

Brunaux 1998 : BRUNAUX (J.-L.) – *Visage de la mort et du mort en Gaule celtique ou la philologie et l'archéologie peuvent-elles faire bon ménage ?* In : BRUNAUX (J.-L.), LEMAN-DELERIVE (G.), POMMEPUY (C.) dir. – *Les rites de la mort chez les Celtes du Nord*, Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme), 4-5 décembre 1997, *Revue archéologique de Picardie*, n°1-2, 1998, pp. 257-269

Brunaux 2000 : BRUNAUX (J.-L.) – *Les religions gauloises (Ve-ler siècles avant J.-C.). Nouvelles approches sur les rituels celtiques de la Gaule indépendante*, Éditions Errance, Paris, 2000, 272 p.

Brunaux 2006 : BRUNAUX (J.-L.) – *Les Druides. Des philosophes chez les Barbares*, Éditions Le Seuil, collection Histoire, 2006, Paris, 381 p.

Brunaux 2008 : BRUNAUX (J.-L.) – *Nos ancêtres les Gaulois*, Éditions Points, Collection Points Histoire, Paris, 2008, 336 p.

Brunaux 2014 : BRUNAUX (J.-L.) – *Les Celtes, Histoire d'un mythe*, Éditions Belin, Paris, 2014, 350 p.

Brunaux, Méniel 1983 : BRUNAUX (J.-L.), MÉNIEL (P.) – *Le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde (Oise) : structures et rites, les animaux du sacrifice*, In : BARDON (L.), DURAND (M.), DUVAL (A.), MASSY (J.-L.), RAPIN (A.), ROBINSON (C.) WOIMANT (G.-P.), BLANCHET (J.-C.), BRUNAUX (J.-L.) dir. – *Les celtes dans le nord du bassin parisien*, *Revue archéologique de Picardie*, n°1-2, 1983, pp. 165-173

Brunaux et al. 1980 : BRUNAUX (J.-L.), MÉNIEL (P.), RAPIN (A.) – *Un sanctuaire gaulois à Gournay-sur-Aronde (Oise)*, In : *Gallia*, tome 38, fascicule 1, 1980, pp. 1-25

Brugal 2017 : BRUGAL (J.-P.) dir. – *TaphonomieS*, Ouvrage du Groupement de recherches « Taphonomie, Environnement et Archéologie », CNRS-INEE, Éditions des archives contemporaines, Paris, 2017, 544 p.

Buchez 1997 : BUCHEZ (N.) – *Marcelcave, Le Chemin d'Ignaucourt*, In : BSR 1997, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 1997, pp. 100-101

Buchez 2006 : BUCHEZ (N.) – *Poulainville-Amiens – Les Motelettes, Pôle Logistique – Zone B et C*, In : BSR 2003, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, pp. 116-117

Buchez 2007 : BUCHEZ (N.) – *Salouël, Nouvel Hôpital-Zone Sud*, In : BSR 2005, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2007, pp. 122-123

- Buchez 2010** : BUCHEZ (N.) – *Boves, La Forêt des Boves – Zone 1*, In : BSR 2008, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2010, p. 117
- Buchez 2011** : BUCHEZ (N.) - *La Protohistoire récente - état de la documentation et principaux résultats issus de la fouille des sites funéraires de La Tène moyenne à La Tène finale sur les grands tracés linéaires en Picardie occidentale*, In : *Revue archéologique de Picardie*, n°3-4, 2011, pp. 267-334
- Buchez et al. 1998** : BUCHEZ (N.), DUMONT (C.), GINOUX (N.), MONTARU (D.) – *Les tombes à incinération de Villers-les-Roye « Les Longs Champs » et de Marcelcave « Le Chemin d'Ignancourt » (Somme)*, In : *Revue Archéologique de Picardie*, n°1-2, 1998, pp. 191-210
- Buchez et al. 2004** : BUCHEZ (N.), LE GOFF (I.), MILLERAT (P.) – *Les nécropoles à incinération de La Tène ancienne de Milly-sur-Thérain et Saint-Martin-le-Noëud*, In : *Revue archéologique de Picardie*, n°1-2, 2004, pp. 33-121
- Buchsenschutz 2003** : BUCHSENSCHUTZ (O.) – *L'Histoire des gaulois à la confluence des sources*, In : MANDY (B.), DE SAULCE (A.) dir. – *Les marges de l'Armorique à l'âge du Fer. Archéologie et Histoire : culture matérielle et sources écrites*, In : *Actes du XXIII^{ème} colloque de l'AFEAF*, *Revue Archéologique de l'Ouest*, Supplément n°10, 2003, pp. 251-254
- Buchsenschutz 2015** : BUCHSENSCHUTZ (O.) dir. – *L'Europe Celtique à l'âge du Fer, VIII^e-I^{er} siècles*, collection Nouvelle Clio, l'histoire et ses problèmes, édition PUF, Paris, 2015, 437 p.
- Burleigh, Fitzpatrick-Matthews 2010**: BURLEIGH (G. R.), FITZPATRICK-MATTHEWS (K. J.) dir. – *Excavations at Baldock, Hertfordshire, 1978-94. Volume 1, An Iron Age and Romano-British cemetery at Wallington Road*, Letchworth Garden City: North Hertfordshire District Council and North Hertfordshire Archaeological Society, 2010, 272 p.
- Burns et al. 1996**: BURNS (B.), CUNLIFFE (C.), SEBIRE (H.) – *Guernsey: An Island Community of the Atlantic Iron Age*, Oxford University School of Archaeology, Oxford, 1996, 129 p.
- Cadoux 1984** : CADOUX (J.-L.) – *L'ossuaire gaulois de Ribemont-sur-Ancre (Somme). Premières observations, premières questions*, In : *Gallia*, tome 42, fascicule 1, 1984, pp. 53-78
- Cahen-Delhay 1994** : CAHEN-DELHAYE (A.) – *Sépulture à char gauloise à Estinnes-au-Mont (Hainaut Belge)*, In : LEMAN-DELRIVE (G.) – *Les Celtes en France*

du Nord et en Belgique, VIème-Ier siècle avant J.-C., Catalogue d'exposition, Musée des Beaux-Arts de Valenciennes, éditions du Crédit Communal de Belgique, Bruxelles, 1994, pp. 113-116

Cahen-Delhayé 1995 : CAHEN-DELHAYE (A.) – *Les relations extérieures des populations celtiques en Belgique du Ve au IIIe siècle*, In : *L'Europe Celtique du Ve au IIIe siècle avant J.-C., Contacts, échanges et mouvements de populations*, In : Actes de deuxième Symposium international d'Hautvilliers, 8-10 octobre 1992, Mémoire n°9 de la Société Archéologique Champenoise, coll. Chronothèque, éditions Kronos B. Y., 1995, pp. 27-36

Cahen-Delhayé 1998 : CAHEN-DELHAYE (A.) – *Rites funéraires au sud de l'Ardenne belge*, In : *Revue Archéologique de Picardie*, 1998, n°1-2, pp 59-70

Cardin 2015: CARDIN (M.) dir. – *Mummies around the World: An Encyclopedia of Mummies in History, Religion, and Popular Culture*, ABC-CLIO, 2015, 470 p.

Carpentier 2014 : CARPENTIER (V.) – *Jort, Rue Paul Duhomme*, In : BSR 2013, DRAC de Basse-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2014, pp. 54-55

Carré 1993 : CARRÉ (F.) – *Deux habitats et une nécropole à Tournedos-sur-Seine : premiers résultats*, In : CLIQUET (D.), REMY-WATTE (M.), GUICHARD (V.), VAGINAY (M.) dir. – *Les Celtes en Normandie. Les rites funéraires en Gaule (IIIe – Ier siècle avant J.-C.)*, Revue Archéologique de l'Ouest, Supplément n°6, Actes du 14^e colloque de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer, Evreux, Mai 1990, 1993, pp. 55-76

Carter et al. 2010: CARTER (S.), HUNTER (F.), SMITH (A.) – *A 5th Century BC Iron Age Chariot Burial from Newbridge, Edinburgh*, In: *Proceedings of the Prehistoric Society*, Volume 76, 2020, pp. 31-74.

Cayol 2010 : CAYOL (N.) – *Croixrault-Thieulloy-l'Abbaye, ZAC du sud-ouest Amiénois*, In : BSR 2008, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2010, pp. 124-126

Chadwick 1987: CHADWICK (N.) – *The Celts, A Lucid and Fascinating History*, Penguin Books, première publication en 1971, 1987, 301 p.

Chapman 2013: CHAPMAN (R.) – *Death, burial and social representation*, In: TARLOW (S.), NILSSON STUTZ (L.) dir. – *The Oxford Handbook of the Archaeology of Death and Burial*, Oxford University Press, Oxford, 2013, pp. 47-57

- Charpy 2009** : CHARPY (J.-J.) – *La question de la continuité ou de la discontinuité dans les nécropoles celtiques de la Champagne*, In : PINARD (E.), DESENNE (S.) dir. – *Les gestuelles funéraires au second âge du Fer*, In : *Revue archéologique de Picardie*, n°3-4, 2009, Actes de la table ronde, 6 et 7 novembre 2008, pp.71-82
- Charpy, Roualet 1991** : CHARPY (J.-J.), ROUALET (P.) – *Les Celtes en Champagne, Cinq siècles d'histoire*, Musée d'Épernay, 22 juin – 3 novembre 1991, *Revue du Nord*, tome 74, n°296, 280 p.
- Chimier 2013** : CHILIER (J.-P.) – *Sépultures et ensembles funéraires de second âge du Fer (475 à 25 av. n. è.)*, In : Atlas Archéologique de Touraine – *Les dynamiques de l'occupation du sol*, Mourir, 2013, 11 p.
- Chimier, Riquier 2009** : CHIMIER (J.-P.), RIQUIER (S.) – *L'organisation spatiale des espaces funéraires d'Esves-sur-Indre (Indre-et-Loire), État de la question sur les hypothèses de topographie funéraire et sur l'organisation territoriales des occupations protohistoriques et antiques*, In : *Revue Archéologique de Picardie*, n° 3-4, 2009, pp. 85-95
- Clark, Piggott 1933**: CLARK (G.), PIGGOTT (S. E.) - *The Age of the British Flint Mines*, In: *Antiquity*, No. 7, 1933, pp.166-183.
- Clavandier 2004** : CLAVANDIER (G.) – *La mort collective : Pour une sociologie des catastrophes*, Éditions CNRS, Paris, 2004, 255 p.
- Colleter et al. 2007** : COLLETER (R.), AUBIN (G.), CHEREL (A.-F.), HINGUANT (S.), PEUZIAT (J.), SELLAMI (F.) – *Un ensemble funéraire de la transition âge du Fer-Antiquité en contexte karstique : la grotte Rochefort à Saint-Pierre-sur-Erve (Mayenne)*, In : *Revue archéologique de l'Ouest*, 24, Presses universitaires de Rennes, 2007, pp. 89-110
- Collis 1984**: COLLIS (J.) – *The European Iron Age*, B.T. Batsford Ltd, London, 1984, 192 p.
- Collis 1994** : COLLIS (J.) – *Celtes, culture, contacts : confrontation et conclusion*, In : *Aquitania*, XII, 1994, pp. 447-456
- Collis 2010**: COLLIS (J.) – *The Celts. Origins, Myths & Inventions*, première édition en 2003 par Tempus Publishing, réédité en 2010 par the Press History, Stroud, 256 p.
- Cooper 2006**: COOPER (N. J.), avec la contribution de CAMPION (G.), CLAY (P.), COLLCUTT (S.), COURTNEY (P.), JACOBI (R.), LEWIS (C.), McNABB (J.), MONCKTON (A.), MYERS (A.), TAYLOR (J.), VINCE (A.), WILLIS (S.) – *The Archaeology of the East Midlands, An Archaeological Resource Assessment and*

Research Agenda, Leicester Archaeology Monographs No. 3, University of Leicester Archaeological Services, School of Archaeology and Ancient History, University of Leicester and English Heritage, Bristol, 2006, 401 p.

Couillard-Lesage 2013 : COUILLARD-LESAGE (J.) - *Rang-du-Fliers et Verton, Champ Gretz*, In : *BSR 2012, DRAC du Nord-Pas-de-Calais*, Ministère de la Culture et de la Communication, 2013, pp. 169-170

Coupard 2014 : COUPARD (F.) – *Isigny-sur-Mer, Le Tuilley, La Campagne*, In : *BSR 2013, DRAC de Basse-Normandie*, Ministère de la Culture et de la Communication, 2014, pp. 52-53

Courbin 1987 : COURBIN (P.) – *André Leroi-Gourhan et la technique des fouilles*, In : *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 84, n° 10-12, 1987, pp. 328-334

Creighton, Fulford 1998: CREIGHTON (J.), FULFORD (M.) – *A Late Iron Age Burial from Latchmere Green, near Silchester, Hampshire*, In: *Actes de la Société Préhistorique*, n°64, 1998, pp. 331-334

Crubézy et al. 1990 : CRUBÉZY (É.), DUDAY (H.), SELLIER (P.), TILLIER (A.-M.) – *Paléanthropologie et archéologie de la mort : un dialogue vivant*, In : *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, Nouvelle Série, Tome 2, fascicule 3-4, pp. 5-11

Crummy 1996-7: CRUMMY (P.) – *Your move, Doctor!* In: *The Colchester Archaeologist*, No.10, Colchester Archaeological Trust Ltd, Colchester, 1997, pp. 1-9

Cunliffe 1984: CUNLIFFE (B.) – *Iron Age Wessex: Continuity and Change*, In: CUNLIFFE (B.), MILES (D.) dir. – *Aspects of the Iron Age in Central Southern Britain*, Monograph No2, University of Oxford: Committee for Archaeology, 1984, pp. 12-45

Cunliffe 2004: CUNLIFFE (B.) – *Iron Age Britain*, English Heritage, B. T. Batsford, 2004, 128 p.

Cunliffe 2005: CUNLIFFE (B.) – *Iron Age Communities in Britain. An account of England, Scotland and Wales. From the seventh century BC until the Roman conquest*, 4^e édition Routledge edition, 2005, 741 p.

Cunliffe 2006 : CUNLIFFE (B.) – *Les Celtes*, éditions Infolio, 2006, 335 p.

Cunliffe 2010: CUNLIFFE (B.) – *Celticization from the West. The contribution of Archaeology*, In: CUNLIFFE (B.), KOCH (J. T.) dir. – *Celtic from the West: Alternative perspectives from Archaeology, Genetics, Language and Literature*, Oxbow Books, Oxford, 2010, pp. 13-38

Cunliffe 2013a: CUNLIFFE (B.) – *Britain Begins*, Oxford University Press, première publication en 2012, 2013, 553 p.

Cunliffe 2013b: CUNLIFFE (B.) – *The Celts – Where next*, In: CUNLIFFE (B.), KOCH (J. T.) dir. – *Celtic from the West 2. Rethinking the Bronze Age and the Arrival of Indo-European in Atlantic Europe*, Oxbow Books, Oxford and Oakville, 2013, pp. 219-222

Cunliffe, De Jersey 1997: CUNLIFFE (B.), DE JERSEY (Ph.) – *Armorica and Britain. Cross-Channel relationships in the late first millennium BC*, Studies in Celtic Coinage, N°3, Monograph 45, Committee for Archaeology, Oxford University, School of Archaeology, 1997, 117 p.

Cuperly 2005 : CUPERLY (P.) – *Fêtes et prières des grandes religions*, Les Éditions de l'Atelier/ Éditions Ouvrières, Paris, 2005, 173 p.

Cuvigny 1994 : CUVIGNY (M.) – *Dion de Prusse : discours bithyniens (Discours 38-51)*, In : *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, n° 520, Besançon : Université de Franche-Comté, 1994, 208 p.

Daire, Quesnel 2008 : DAIRE (M.-Y.), QUESNEL (L.) – *Des gaulois sur l'île Guennoc (Landéda, Finistère)*, In : *Revue Archéologique de l'Ouest*, n°25, Presses universitaires de Rennes, 2008, pp. 93-137

Daire et al. 1996 : DAIRE (M.-Y.), VILLARD (A.), LE GOFF (E.), HINGANT (S.) – *Les stèles de l'âge du Fer à décors géométriques et curvilignes. État de la question dans l'Ouest armoricain*, In : *Revue Archéologique de l'Ouest*, tome 13, 1996, pp. 123-156

Darvill 2010 : DARVILL (T.) – *Prehistoric Britain*, première édition en 1987, Routledge, Abingdon, 2010, 394 p.

Davies, Mates 2016 : DAVIES (D. J.), MATES (L. H.) dir. – *Encyclopedia of Cremation*, première publication en 2005 par Ashgate Publishing, Routledge, Oxon, New-York, 2016, 516 p.

Davis 2010: DAVIS (J.) – *Treasure hunter unearths Iron Age grave in field near Weymouth*, In: *Dorset Echo*, Juillet 2010, 1 p.

Davis 2014: DAVIS (O.) avec la contribution de YOUNG (T.), PANNETT (A.) et MADGWICK (R.) – *Excavation of a Second Iron Age enclosure on Winnal Down, Winchester, Hampshire, 2006*, In: *Proceedings of the Hampshire Field Club Archaeological Society*, n° 69, 2014, pp. 23-48

De'athe 2013: DE'ATHE (R.) – *Early Iron Age Metalworking and Iron Age/Early Romano-British Settlement evidence along the Barton Stacey to Lockerley Gas*

Pipeline, Wessex Archaeology, Find and Environmental Reports, Hampshire Studies, vol. 68, 2013, 65 p.

Debiak et al. 1998 : DEBIAK (R.), GAILLARD (D.), JACQUES (A.), ROSSIGNOL (P.) – *Le devenir des restes humains après la mort, en Artois, aux IV^e et III^e siècles avant J.-C.*, In : *Revue Archéologique de Picardie*, n°1-2, 1998, pp. 25-57

Dechelette 1914 : DECHELETTE (J.) – *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et Gallo-Romaine, Tome II : Archéologie celtique ou protohistorique, Troisième partie : deuxième âge du Fer ou époque de La Tène*, Éditions Picard, Paris, 1914, 1962 p.

Defaux 2006 : DEFAUX (F.) – *Villers-Bretonneux, Le Vallard*, In : BSR 2004, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2009, p. 123

Degenne, Duval 1983 : DEGENNE (M.), DUVAL (A.) – *La nécropole de La Tène moyenne de Breuil-le-Sec (Oise), premières observations*, In : *Revue Archéologique de Picardie – Les Celtes dans le Nord du Bassin parisien*, n°1-2, 1983, pp. 74-95

De Jersey 2010 : DE JERSEY (P.) – *L'habitat et la nécropole de King's road, Guernesey, et l'Âge du Fer dans les îles Anglo-normandes*, In : BARRAL (P.), DEDET (B.), GIRAUD (P.), LE GOFF (I.), MARION (S.), VILLARD-LE-TIEC (A.) dir. – *L'Âge du Fer en Basse-Normandie - Gestes funéraires en Gaule au Second Âge du fer*, Actes du XXXIII^{ème} colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Caen, 20-24 mai 2009, Presses universitaires de Franche-Comté, 2010, pp. 287-300

Delahaye, Le Gaillard 2010 : DELAHAYE (F.), LE GAILLARD (L.) – *Jort, Le Moulin Fouleux / Rue Paul Duhomme*, In : BSR 2009, DRAC de Basse-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2010

Delattre 2013 : DELATTRE (V.) – *Quand le défunt échappe à la nécropole et devient offrande. Sacrifices et dépôts composites au second âge du Fer dans le Bassin parisien*, In : KRAUSZ (S.), COLIN (A.), GRUEL (K.), RALSTON (I.), DECHEZLEPRETRE (T.) dir. – *L'âge du Fer en Europe. Mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz*, Collection Mémoires, Bordeaux, 2013, pp. 481-499

Delrieu 2009 : DELRIEU (F.) – *Les gaulois et la mort en Normandie – les pratiques funéraires à l'âge du Fer (VII^e – I^{er} siècles avant J.-C.)*, Orep éditions, Cully, 2009, 40 p.

Demarest 2010 : DEMAREST (M.) – *Fleury-sur-Orne, Parc d'Activités-parcelle ZL 13*, In : BSR 2009, DRAC de Basse-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2010, pp. 57-58

De Montfaucon 1722 : DE MONTFAUCON (B.) – *L'antiquité expliquée et représentée en figures. Tome cinquième. Les funérailles, les Lampes, les Supplices &c. Première partie. Les Funérailles des Grecs et des Romains.* Seconde édition, chez Florentin Delaulne et al., Paris, 1722, 262 p.

Demoule 1993 : DEMOULE (J.-P.) – *L'archéologie du pouvoir : oscillations et résistances dans l'Europe protohistorique*, In : AUBIGNEY (A.) dir. – *Fonctionnement social de l'âge du Fer. Opérateurs et hypothèses pour la France*, Actes de la table ronde internationale de Lons-le-Saunier (Jura), 24-26 octobre 1990, Ministère de la culture et de la Francophonie (Sous-Direction de l'Archéologie), CNRS, Conseil Régional de Franche-Comté, Conseil Général du Jura, Ville de Lons-le-Saunier, 1993, pp. 259-273

Demoule 1999 : DEMOULE (J.-P.) – *Chronologie et société dans les nécropoles celtiques de la culture de l'Aisne-Marne du Vie au IIIe siècle avant notre ère*, In : *Revue Archéologique de Picardie*, Supplément 15, Amiens, 1999, 406 p.

Dent 1984 : STRICKLAND DENT (J. S.) – *Wetwang Slack : An Iron Age cemetery on the Yorkshire Wolds*, Mémoire de Master, soutenu en janvier 1984, Université de Sheffield, 200 p.

Derbois 1997 : DERBOIS (M.) – *Hartennes-et-Taux, Le Plan de la Croix Rouge*, In : BSR 1997, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 1997, p. 29

De Saulcy 1861 : DE SAULCY (F.) – *Fouilles d'Alise-Sainte-Reine*, In : *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, n°5, 1861, pp. 100 – 102

Desenne 2002 : DESENNE (S.) – *Maizy, Bois Gobert*, In : BSR 2002, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2002, p.39

Desenne 2009 : DESENNE (S.) – *Les tombes aristocratiques gauloises d'Attichy*, In : *Rapport d'activités de l'Inrap*, 2009, pp. 36-39

Desenne et al. 2005 : DESENNE (S.), COLLART (J.-L.), AUXIETTE (G.), MARTIN (G.), RAPIN (A.), DUVETTE (L.) – *La nécropole d'Orainville « La Croyère » (Aisne). Un ensemble attribuable au Aisne-Marne IV*, In : *Revue Archéologique de Picardie*, Hommages à Claudine Pommepuy, Numéro spécial 22, 2005, pp. 233-287

Desenne et al. 2009a : DESENNE (S.), AUXIETTE (G.), DEMOULE (J.-P.), GAUDEFROY (S.), HENON (B.), THOUVENOT (S.) en collaboration avec LEJARS

(T.) – *Dépôts, panoplies et accessoires dans les sépultures du second âge du Fer en Picardie*, In : *Revue Archéologique de Picardie*, n°3/4, 2009, pp. 173-186

Desenne et al. 2009b : DESENNE (S.), BLANCQUAERT (G.), GAUDEFROY (S.), GRANSAR (M.), HÉNON (B.), SOUPART (N.) – *Implantation et occupation des espaces funéraires au second âge du Fer en Picardie*, In : *Revue Archéologique de Picardie*, n°3/4, 2009, pp. 25-45

Desenne et al. 2009c : DESENNE (S.), POMMEPUY (C.), DEMOULE (J.-P.) dir. – *Bucy-le-Long (Aisne). Une nécropole de La Tène ancienne (Ve-IVe siècle avant notre ère). Présentations et études : une approche de la population, des sépultures et du mobilier*, In : *Revue Archéologique de Picardie*, Numéro spécial 26, 3 volumes, 2009, 1152 p.

Desforges 2012 : DESFORGES (J.-D.) - *Sauchy-Lestrée, Le Grotin*, In : *BSR 2010*, DRAC du Nord-Pas-de-Calais, Ministère de la Culture et de la Communication, 2012, pp. 179-180

Deville 2012 : DEVILLE (A.) – *L'évolution des pratiques de l'inhumation et de la crémation en France du VI^{ème} au I^{er} siècles avant J.-C.*, mémoire de Master 1 sous la direction de Patrice Brun, soutenu en 2012, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 187 p.

Devillers et al. 2010 : DEVILLERS (S.), DUBOIS (S.), MANTEL (E.) – *Saint-Germain-sur-Eaulnes, A29 Le Bois de l'Épée*, In : *BSR 2002*, DRAC de Haute-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2010, pp. 75-76

Dilly 2002 : DILLY (G.) dir. – *Six nécropoles du second âge du Fer en Haute-Normandie : Saint-Riquier-en Rivière « Au-dessus du Val d'Aulnoy » - Bois-Guillaume « Les Bocquets », « Les Terres Rouges », « Le Point du Jour » - Cottévrard « La Plaine de la Bucaille » et Saint-Aubin-Routot « Le Four à Chaux »*, Centre de recherches archéologiques et de diffusion culturelle, Collection Nord-Ouest Archéologie, n°13, Berck-sur-Mer, 2002, 415 p.

Dilly, Piton 1988 : DILLY (G.), PITON (D.) – *Sépultures gauloises de Beauvoir - Le Froid-Mont*, In : *Nord-Ouest Archéologie*, 1, 1988, pp. 9-15

Duceppe-Lamarre 2002 : DUCEPPE-LAMARRE (A.) – *Unité ou pluralité de la sculpture celtique hallstattienne et laténienne en pierre en Europe Continentale du VIII^e au I^{er} s. av. J.-C.*, In : *Documents d'Archéologie Méridionale*, n°25, Chronique de Protohistoire européenne, 2002, pp. 285-318

- Duchesne, Crubézy 2015** : DUCHESNE (S.), CRUBÉZY (É.) – *Les cimetières du haut Moyen Âge en Languedoc : Des champs d'inhumation « à la campagne » aux premiers cimetières d'églises*, Presses Universitaires de Perpignan, 2015, 218 p.
- Ducongé, Gomez de Soto 2009** : DUCONGÉ (S.), GOMEZ DE SOTO (J.) – *La Nécropole des Marais à Puyréaux (Charente). Découvertes anciennes et premiers résultats de fouilles*, Journée du « CReAAH » Archéologie, Archéosciences, Histoire, Université de Nantes, Université de Rennes 1, 2009, 2 p.
- Duday et al. 1990** : DUDAY (H.), COURTAUD (P.), CRUBÉZY (É), SELLIER (P.), TILLIER (A.-M.) – *L'anthropologie « de terrain » : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires*, In : *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, Nouvelle Série, Tome 2, fascicule 3-4, 1990, pp. 29-49
- Dumestre 2014** : DUMERGER (M.) – *Les Businessmen de la crémation*, Paris Match, Publication le 10 juin 2014, 1 p.
- Durand 2013** : DURAND (J.-C.) – *Saint-Martin-en-Campagne, Rue des Pêcheurs-Voie des Charmilles*, In : BSR 2011, DRAC de Haute-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2013, p. 86
- Durkheim 1986** : DURKHEIM (É.) – *Les règles de la méthode sociologique*, Éditions Quadrige / Presse Universitaires de France, 22^e édition, 1986, 149 p.
- Duval 1952** : DUVAL (P.-M.) – *La vue quotidienne en Gaule pendant la paix romaine (I^{er}-III^e siècles après J.-C.)*, Librairie Hachette, Paris, 1952, 361 p.
- Duval 1975** : DUVAL (A.) – *Sépultures de La Tène finale et civilisations des oppida en Haute-Normandie*, In : DUVAL (P.-M.), KRUTA (V.) – *L'habitat et la nécropole à l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale*, In : *Actes du 1er colloque archéologique de la IVe Section de l'École pratique des Hautes Études*, Paris 1972, Librairie Honoré, 1975, pp. 37-44
- Duval 1976** : DUVAL (A.) – *Aspects de La Tène moyenne dans la Bassin parisien*, In : *Bulletin de la Société préhistorique française*, 1976, Tome 73, n°1, 1976, pp. 457-484
- Duval 1984** : DUVAL (A.) – *Économies et sociétés en Gaule non méditerranéenne – III^e – I^{er} siècle avant notre ère d'après les données archéologiques*, In : *Archéologie et rapports sociaux en Gaule : Protohistoire et Antiquité*, table ronde du CNRS de Besançon, mai 1982, Collection de l'Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité, 1984, pp. 55-68

- Duval 1989a** : DUVAL (P.-M.) – *Les monnaies et la mythologie. 4. Les monnaies gauloises et la mythologie celtique*, In : *Travaux sur la Gaule (1946-1986)*, Publication de l'École Française de Rome, 116, Rome, 1989, pp. 377-389
- Duval 1989b** : DUVAL (P.-M.) – *Travaux sur la Gaule (1946 – 1986)*, Publications de l'École française de Rome, Palais Farnèse 1989, 706 p.
- Duval, Verron 1993** : DUVAL (A.), VERRON (G.) – *La tombe avec éléments de char de Marcilly-sur-Eure (Eure), La Croix de Breuil*, In : CLIQUET (D.), REMY-WATTE (M.), GUICHARD (V.), VAGINAY (M.) dir. – *Les Celtes en Normandie. Les rites funéraires en Gaule (IIIe-Ier siècle avant J.-C.)*, Revue Archéologique de l'Ouest, Supplément n°6, Actes du 14^e colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Evreux, mai 1990, pp. 135-147
- Duval et al. 1976** : DUVAL (A.), BLANCHET (J.-C.), LOBJOIS (G.) et MASSY (J.-L.) – *Le deuxième âge du Fer, ou époque de La Tène, en Picardie*, In : *Revue Archéologique de l'Oise*, n°7, 1976, pp 48-58
- Duval et al. 2009** : DUVAL (A.), AUBRUN (M.), GOMEZ DE SOTO (J.), MAGUER (P.), SOYER (C.) – *Les peuples du Centre-Ouest de la Gaule : Unité et diversité à la fin de l'Âge du Fer*, In : BERTRAND (I.), DUVAL (A.), GOMEZ DE SOTO (J.), MARGUER (P.) dir. – *Les Gaulois entre Loiret et Dordogne*, Mémoire XXXIV, Actes du XXXI^e colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Chauvigny, 17-20 mai 2007, 2009, pp. 7-16
- Duvivier 2013** : DUVIVIER (H.) – *Bierne et Socx, ZAC du Bienrendrick et de la Croix Rouge*, In : BSR 2012, DRAC du Nord-Pas-de-Calais, Ministère la Culture et de la Communication, 2013, p. 127
- Edeine, Jigan 1985** : EDEINE (B.), JIGAN (C.) – *La nécropole gauloise de Nonant-le-Pin (Orne)*, In : *Revue Archéologique de l'Ouest*, tome 2, 1985, pp. 112-114
- Ellis, Powell 2008**: ELLIS (C.), POWELL (A. B.) en collaboration avec HAWKES (J.) – *An Iron Age Settlement outside Battlesbury Hillfort, Warminster and Sites along the Southern Range Road*, Wessex Archaeology, Report 22, Wessex Archaeology and Defence Estates, Wessex Archaeology Ltd, Salisbury, 2008, 234 p.
- Evans et al. 2015**: EVANS (C.), APPLEBY (G.), LUCY (S.) – *Lives in Land. Mucking excavations by Margaret and Tom Jones, 1965-1978*, Volume 1. Prehistory, Context and Summary, Oxbow Books, 2015, 640 p.
- Faider-Freytmans 1947** : FAIDER-FREYTMANS (G.) – *La nécropole de Péronnes-lez-Binches*, In : *L'antiquité Classique*, Tome 16, fascicule 1, 1947, pp. 79-104

Farley et al. 2014: FARLEY (J.), PARFITT (K.), RICHARDSON (A.), en collaboration avec ANTOINE (D.), POPE (R.), SPAREY-GREEN (C.) – *A Late Iron Age Helmet Burial from Bridge, near Canterbury, Kent*, Proceedings of the Prehistoric Society, Volume 80, December 2014, pp. 379-388.

Fémolant 1997 : FÉMOLANT (J.-M.) – *Les sépultures de La Tène D2 découvertes dans la Valois sur le tracé du TGV Nord*, In : *Revue Archéologique de Picardie*, n°1-2, 1997, pp. 115-126

Fémolant 1998 : FÉMOLANT (J.-M.) – *Beauvais, Rue Léonard De Vinci – PAE du Tilloy*, In : *BSR 1998, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication*, 1998, p. 58

Fémolant 2006 : FÉMOLANT (J.-M.) – *Beauvais, La Maladrerie Saint-Lazare*, In : *BSR 2003, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication*, 2006, pp. 66-67

Fercoq de Leslay 2001 : FERCOQ DE LESLAY (G.) – *Ribemont-sur-Ancre : trophée celtique et sanctuaire Gallo-Romain*, DRAC de Picardie, collection Archéologie en Picardie, n° 20, 2001, 6 p.

Ferdière et al. 1973 : FERDIÈRE (A.), GAUDEFROY (R.), MASSY (J.-L.), MARMOZ C., MOHEN (J.-P.), POPLIN (F.) – *Les sépultures gauloises d'Allonville (Somme)*, In : *Bulletin de la Société préhistorique française*, Étude et travaux, tome 70, n°1, Paris, 1973, pp. 479-492

Ferembach et al. 1979 : FEREMBACH (D.), SCHWIDETZKY (I.), STLOUKAL (M.) – *Recommandations pour déterminer l'âge et le sexe sur le squelette*, In : *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, XIIIe série, Tome 6, fascicule 1, Paris, 1979, pp. 7-45

Fichtl 2003 : FICHTL (S.) – *Cité et territoire celtique à travers l'exemple du Belgium*, In : *Archivo Español de Arqueología*, 76, 2003, pp. 97-110

Fichtl 2012a : FICHTL (S.) – *Du « refuge » à la ville, 150 ans d'archéologie des oppida celtiques*, In : *Le MAN et les Gaulois du XIXe au XXIe siècle*, L'archéologie des Gaulois d'hier à aujourd'hui, numéro spécial, 2012, pp. 81-98

Fichtl 2012b : FICHTL (S.) – *Les peuples gaulois*, Éditions Errance, Paris, 2012, 255 p.

Fichtl 2012c : FICHTL (S.) – *Les premières villes de Gaule. Le temps des oppida*, Éditions Archéologie Nouvelle, 2012, 160 p.

- Fichtl et al. 2016** : FICHTL (S.), LE GOFF (E.), MATHIAUT-LEGROS (A.), MENEZ (Y.) – *Les premières villes de l'Ouest. Agglomérations gauloises de Bretagne et Pays-de-la-Loire*, Éditions Musée archéologique de Jublains, Jublains, 2016, 175 p.
- Fissette 2014** : FISSETTE (S.) – *Chartres (Eure-et-Loir) : une nécropole à enclos et crémations datée de La Tène D2 et du début de la période augustéenne*, In : *Bulletin de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer*, n°32, Paris, 2014, pp. 55-58
- Fitzpatrick 1996**: FITZPATRICK (A. P.) dir. – *A 1st-century AD 'Durotrigian' Inhumation Burial with a Decorated Iron Age Mirror from Portesham, Dorset*, In: *Proceedings of the Dorset Natural History and Archaeological Society*, 119, 1996, pp. 51-70
- Fitzpatrick 1997**: FITZPATRICK (A. P.) dir. – *Excavations in the Route of the A27 Westhampnett Bypass, West Sussex, 1992, Volume 2: The Late Iron Age, Romano-British, and Anglo-Saxon cemeteries*, Trowbridge: Wessex Archaeology Report No. 12, 1997, 318 p.
- Fitzpatrick 2007a**: FITZPATRICK (A. P.) – *Druids: Towards an Archaeology*, In: GOSDEN (C.), HAMEROW (H.), DE JERSEY (P.), LOCK (G.) dir. – *Communities and Connections. Essays in Honour of Barry Cunliffe*, Oxford University Press, 2007, pp. 287-315
- Fitzpatrick 2007b**: FITZPATRICK (A. P.) – *The fire, the feast and the funeral: Late Iron Age mortuary practices in south-eastern England*, In: *Revue du Nord*, n°11, Hors-Série, Collection Art et Archéologie, 2007, pp. 123-142
- Fitzpatrick 2010** : FITZPATRICK (A. P.) – *Les pratiques funéraires de l'Âge du Fer tardif dans le Sud de l'Angleterre*, In : BARRAL (P.), DEDET (B.), GIRAUD (P.), LE GOFF (I.), MARION (S.), VILLARD-LE-TIEC (A.) dir. – *L'Âge du Fer en Basse-Normandie - Gestes funéraires en Gaule au Second Âge du fer*, Actes du XXXIII^e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Caen, 20-24 mai 2009, Presses universitaires de Franche-Comté, 2010, pp. 15-30
- Fitzpatrick 2013**: FITZPATRICK (A. P.) – *The arrival of the bell Beaker set in Britain and Ireland*, In: CUNLIFFE (B.), KOCH (J. T.) dir. - *Celtic from the West 2. Rethinking the Bronze Age and the Arrival of Indo-European in Atlantic Europe*, Oxbow Books, Oxford and Oakville, 2013, pp. 41-72
- Fitzpatrick-Matthews 2007**: FITZPATRICK – MATTHEWS (K. J.) – *Subculture and Small Group Identity in Iron Age and Roman Baldock*, In: CROXFORD (B.), RAY (N.), WHITE (N.) – *Proceedings of the Sixteenth Annual Theoretical Roman Archaeology Conference*, TRAC 2006, Oxford, 2007, pp. 150-171

- Fokkens et al. 2012:** FOKKENS (H.), VAN DER VAART (S. A.), FONTJIN (D. R.), LEMMERS (S. A. M.), JANSEN (R.), VAN WIJK (I. V.), VALENTIJN (P. J. C.) – *Hallstatt burials of Oss in context*, In: BAKELS (C.), KAMERMANS (H.) – *The end of our Fifth Decade*, *Analecta Praehistorica Leidensia*, 43/44, publication of the Faculty of Archaeology, Leiden University, 2012, pp. 183-204
- Fouvez 2001 :** FOUVEZ (Y.) – *Les échanges entre l'Europe continentale et les îles Britanniques à l'Âge du Fer*, Mémoire de Maîtrise, sous la direction de Patrice Brun, soutenu en 2001, Université Paris I Panthéon-Sorbonne
- Fouvez 2002 :** FOUVEZ (Y.) – *Approche archéologique de la celtisation des îles Britanniques*, Mémoire de DEA, sous la direction de Patrice Brun, soutenu en 2002, Université Paris I Panthéon-Sorbonne
- Frankland 1998:** FRANKLAND (E.) – *Arthur the Bear of Britain: Epic Battles and Legendary Romances*, première publication chez Macdonald and Co., London, en 1944, Green Knight Publishing, Oakland, 1998, 350p.
- Friboulet 2006 :** FRIBOULET (M.) – *Guignicourt, L'Homme Mort*, In : *BSR 2004, DRAC de Picardie*, Ministère de la Culture et de la Communication, 2006, p. 31
- Friboulet 2009 :** FRIBOULET (M.) – *Attichy-Bitry, L'Avenue - Proche de la Maladrerie - Secteur 2 »*, In : *BSR 2007, DRAC de Picardie*, Ministère de la Culture et de la Communication, 2009, pp. 61-62
- Gaillard 1960 :** GAILLARD (J.) – *Détermination sexuelle d'un os coxal fragmentaire*, In : *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, XI^e série, Tome 1, fascicule 2, Paris, 1960, pp. 225-267
- Gaillard 2009 :** GAILLARD (D.) – *D'exceptionnels vestiges archéologiques à Marquion*, In : *Rapport d'activités de l'Inrap*, 2009, pp. 52-55
- Gaillard 2010 :** GAILLARD (D.) – *Un exceptionnel cimetière Gallo-Romain à Marquion*, In : *Rapport d'activités de l'Inrap*, 2010, pp. 26-27
- Galmiche 2007 :** GALMICHE (T.) – *Fresnoy-le-Grand, Déviation de la R.D.8.*, In : *BSR 2006, DRAC de Picardie*, Ministère de la Culture et de la Communication, 2007, pp. 27-28
- Galmiche 2009 :** GALMICHE (T.) – *Fresnoy-le-Grand, Déviation de Fresnoy-le-Grand - R.D.8. - secteur 1 et 3*, In : *BSR 2007, DRAC de Picardie*, Ministère de la Culture et de la Communication, 2009, p. 30

- Gaodefroy 1997a** : GAUDEFROY (S.) – *Toutencourt, Le Haut des Bois, Le Bois de Cormont*, In : BSR 1997, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 1997, p. 102
- Gaodefroy 1997b** : GAUDEFROY (S.) – *Veze, Les Ouches*, In : BSR 1997, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 1997, p. 75
- Gaodefroy 2002** : GAUDEFROY (S.) – *Saleux, La Vallée du Bois de Guignemicourt*, In : BSR 2002, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2002, pp. 125-126
- Gaodefroy 2007** : GAUDEFROY (S.) – *Glisy, ZAC Jules Verne*, In : BSR 2006, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2007, pp. 114-116
- Gaodefroy 2009** : GAUDEFROY (S.) – *Boves, Vallée de Glisy – ZAC Jules Verne*, In : BSR 2007, partie 3, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2009, pp. 122-124
- Gaodefroy 2011** : GAUDEFROY (S.) – *Les sites de La Tène moyenne à La Tène finale sur les tracés linéaires en Picardie : questions méthodologiques et résultats scientifiques*, In : BAYARD (D.), BUCHEZ (N.), DEPAEPE (P.) – *Quinze ans d'archéologie préventive sur les grands tracés linéaires en Picardie*, Revue Archéologique de Picardie, trimestriel, n° 3-4, 2011, pp. 201-266
- Gaodefroy, Pinard 1997** : GAUDEFROY (S.), PINARD (E.) – *Les incinérations gauloises de Canly « Les Trois Noyers » (Oise)*, In : *Revue archéologique de Picardie*, n°1-2, 1997, pp. 89-105
- Gaodefroy, Pinard 2009** : GAUDEFROY (S.), PINARD (E.) – *Glisy, ZAC de la Croix de Fer - Secteur Est- Les Quatre - Secteur H, D, E et F*, In : BSR 2007, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2009, pp. 133-136
- Garrow, Gosden 2012**: GARROW (D.), GOSDEN (Ch.) – *Technologies of enchantment? - Exploring Celtic Art: 400 BC to AD 100*, Oxford University Press, 2012, 400 p.
- Gäslund 1987**: GÄSLUND (G.) – *The Birth of Prehistoric Chronology: Dating Methods and Dating Systems in Nineteenth-Century Scandinavian Archaeology*, Cambridge University Press, 1987, 144 p.
- Geoffroy 2011** : GEOFFROY (J.-F.) – *Raillencourt-Sainte-Olle, Actipôle*, In : BSR 2011, DRAC du Nord-Pas-de-Calais, Ministère de la Culture et de la Communication, pp. 95-96

- Giazzon 2009** : GIAZZON (D.) – *Éterville, Les Prés du Vallon*, In : BSR 2008, DRAC de Basse-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2009, pp. 39-40
- Gemehl 2006** : GEMEHL (D.) – *Poulainville, Les Motelettes – Pôle logistique*, In : BSR 2003, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, pp. 114-116
- Germain-Vallée et al. 2013** : GERMAIN-VALLÉE (C.), GIRAUD (P.), NIVEZ (E.) – *Verson, Écoquartier des Mesnils*, In : BSR 2012, DRAC de Basse-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2013, pp. 76-79
- Giles 2012**: GILES (M.) – *A Forged Glamour: Landscape, Identity and Material Culture in the Iron Age*, Windgather Press, 2012, 224 p.
- Ginoux 2007** : GINOUX (N.) – *Les élites du Nord de la Gaule (II^e – I^{er} s. av. J.-C.). Les tombes à ustensiles de feu de trois nécropoles de Gaule Belgique : Cizancourt « La Sole des Galets », Marcelcave « Le Chemin d'Ignaucourt » (Somme) et Raillencourt-Sainte-Olle (Nord)*, In : KRUTA (V.), LEMAN-DELERIVE (G.) dir. – *Feu des morts, foyers des vivants. Les rites et symboles du feu dans les tombes à l'âge du Fer et de l'époque romaine*. Actes du XXVII^e colloque international d'HALMA, Lille, 3-5 juin 2004, Revue du Nord, Hors-Série, Collection Art et Archéologie, n° 11, 2007, pp. 65-85
- Ginoux et al. 2009** : GINOUX (N.), LEMAND-DELERIVE (G.), SEVERIN (C.) – *Le dépôt de pièces de char dans les tombes de Gaule Belgique entre le III^e et le I^{er} siècle avant J.-C.*, In : *Revue Archéologique de Picardie*, n° 3-4, 2009, pp. 211-222
- Giot 1949** : GIOT (P.-R.) – *Trépanations de la nécropole gauloise de Saint-Urmel en Plomeur*, In : *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, vol.10 pp. 59-69
- Giot 1975** : GIOT (P. -R.) – *Habitats et sépultures à l'âge du Fer en Armorique*, In : DUVAL (P.-M.), KRUTA (V.) – *L'habitat et la nécropole à l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale*, Actes du I^{er} colloque archéologique de la IV^e Section de l'École pratique des Hautes Études, Paris 1972, Librairie Honoré, 1975, pp. 57-60
- Giot et al. 1950** : GIOT (P.-R.), JACQ, COGNÉ (J. E.) – *À propos d'un bétyle de la station Vénète de Kerillio en erdeven (Morbihan)*, In : *Bulletin de la Société préhistorique de France*, tome 47, n°6-8, 1950, pp. 378-380
- Giot et al. 1979** : GIOT (P.-R.), BRIARD (J.), PAPE (L.) – *Protohistoire de la Bretagne, Ouest France*, 1979, 443 p.

- Girard 2008** : GIRACR (P.-É.) – *Les momies des tourbières et les tissus mous humains : conservation, analyses et interprétations*, Université de Bourgogne, 2008, 13 p.
- Giraud, Nivez 2014** : GIRAUD (P.), NIVEZ (E.) – *La nécropole du Hallstatt et de La Tène ancienne de Verson « Les Mesnils » (Calvados)*, In : *Bulletin de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer*, n°32, Paris, 2014, pp. 51-54
- Glot, Nagels 2012** : GLOT (C.), NAGELS (M.) – *La Légende Arthurienne*, Éditions France Loisirs, 2013, 890 p.
- Goffman 1973** : GOFFMAN (E.) – *La mise en scène de la vie quotidienne*, 2 volumes, Éditions de Minuit, Collection « Le Sens Commun », Paris, 1973, 632 p.
- Goguez 1968** : GOGUEZ (R.) – *De l'aviation à l'archéologie ... Recherches sur les techniques et les méthodes de l'archéologie aérienne. Alésia – Vix et quelques sites archéologiques en Bourgogne*, Éditions Technip, 1968, 128 p.
- Gomez de Soto 1997** : GOMEZ DE SOTO (J.) – *Nécropole/Sanctuaire de l'âge du Fer avec puits rituel de Ribérolles à Rivières (Charente)*, In : *Bulletin de l'AEFAF*, n° 15, 1997, Paris, pp. 22-23
- Gomez de Soto, Milcent 2002** : GOMEZ DE SOTO (J.), MILCENT (P.-Y.) – *La sépulture de l'âge du Fer en France centrale et occidentale*, In : *Documents d'Archéologie Méridionale*, n°25, 2002, pp. 261-267
- Gomez de Soto, Pautreau 2009** : GOMEZ DE SOTO (J.), PAUTREAU (J.-P.) en collaboration avec DUCONGÉ (S.), MARCHANDIER (É.), MAGUER (P.), SOYER (C.) – *Nécropoles et pratiques funéraires du premier et du début du deuxième âge du Fer en Centre-Ouest, Périgord et Limousin*, In : BERTRAND (I.), DUVAL (A.), GOMEZ DE SOTO (J.), MARGUER (P.) dir. – *Les Gaulois entre Loiret et Dordogne*, Mémoire XXXIV, Actes du XXXI^e colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Chauvigny, 17-20 mai 2007, 2009, pp. 209-226
- Gomez de Soto et al. 2003** : GOMEZ DE SOTO (J.), MILCENT (P.-Y.), BAIGL (J.-P.), GORGUES (A.), MORET (P.), NILLESSE (O.), SIREIX (C.) – *La France du Centre aux Pyrénées (Aquitaine, Centre, Limousin, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes)*, In : *Gallia*, tome 60, 2003, pp. 107-138
- Gomez de Soto et al. 2011** : GOMEZ DE SOTO (J.), VILLARD-LE-TIEC (A.), BOUVET –J.-P.) – *Pratiques funéraires de second âge du Fer en Gaule de l'Ouest (Bretagne, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes)*, In : BARRAL (P.), DELRIEU (F.), GIRAUD (P.), LE GOFF (I.), MARION (S.), VILLARD-LE-TIEC (A.) dir. – *L'âge du Fer*

en Basse Normandie. Gestes funéraires en Gaule au second âge du Fer, Actes du XXXIII^e colloque de l'AFEAF, Caen, 20-24 mai 2009, Presses universitaires de Franche-Comté, Vol. 1, 2011, pp. 85-106

Gordon-Lennox 2011 : GORDON-LENNOX (J.) – *Funérailles : cérémonies sur mesure*, Éditions Labor et Fides, 2011, 365 p.

Goudineau 2003 : GOUDINEAU (C.) – *Le gutuater gaulois : idéologie et histoire*, In : *Gallia*, tome 60, 2003, pp. 383-387

Gransar 2007 : GRANSAR (F.) – *Menneville – La Bourguignotte – Zone A*, In : *BSR* 2006, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2007, pp. 34

Gransar 2009 : GRANSAR (M.) – *La nécropole gauloise de Bucy-le-Long "Le Fond du Petit Marais" (Aisne)*, In : *Revue Archéologique de Picardie*, n°3/4, 2009, pp. 269-272

Gransar, Naze 1996 : GRANSAR (F.), NAZE (Y.) – *Chivy-les-Étouvelles, Aménagement de la RN2*, In : *BSR* 1996, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 1996, pp. 24-25

Grenier 1945 : GRENIER (A.) – *La Gaule celtique*, Éditions Didier, collection *Connais ton pays*, Toulouse, 1945, 108 p.

Grévin 2003 : GRÉVIN (G.) – *Les crémations en Inde et au Népal. Approche ethno-archéologique*, In : BOUILLIER (V.), TARABOUT (G.) dir. – *Image du corps dans le monde hindou*, Éditions CNRS, collection Anthropologie, Monde Indien, Sciences sociales, 15^e-20^e siècle, Paris, pp. 499-506.

Guillier 1995 : GUILLIER (G.) – *Quelques inhumations particulières en Champagne méridionale*, In : *L'Europe Celtique du Ve au IIIe siècle avant J.-C., Contacts, échanges et mouvements de populations*, In : *Actes de deuxième Symposium international d'Hautvilliers*, 8-10 octobre 1992, Mémoire n°9 de la Société Archéologique Champenoise, coll. Chronothèque, éditions Kronos B. Y., 1995, pp. 269-274

Haffner 1976 : HAFFNER (A.) – *Die westliche Hunsrück-Eifel-Kultur*, Römisch germanische kommission des deutschen archäologischen instituts zu Frankfurt, 36, Walter de Gruyter & Co, Berlin, 1976, 418 p.

Harding 1972: HARDING (D. W.) – *The Iron Age in the Upper Thames basin*, Clarendon Press, Oxford 1972, 178 p.

- Harding 1974:** HARDING (D. W.) – *The Iron Age in Lowland Britain*, Archaeology Department, Durham University, Routledge and Kegan Paul, London and Boston, 1974, 260 p.
- Harding 2007:** HARDING (D. W.) – *The Archaeology of Celtic Art*, Routledge Taylor & Francis Group, Abingdon, Oxon, 2007, 336 p.
- Harding 2016:** HARDING (D. W.) – *Death and burial in Iron Age Britain*, Oxford University Press, 2016, 352 p.
- Harnay 2010 :** HARNAY (V.) – *Moislains-Allaines – Canal Seine-Nord Europe, Zone prioritaire 6 (ZP6)*, In : BSR 2008, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2010, p. 136
- Haselgrove 1995: HASELGROVE (C. C.) – *Potin Coinage in Iron Age Britain, Archaeology and Chronology*, In: Les potins gaulois, *Gallia*, tome 52, Éditions CNRS, 1995, pp. 117-127
- Haselgrove 1999:** HASELGROVE (C.) – *The Iron Age*, In: HUNTER (J.), RALSTON (I.) dir. – *The Archaeology of Britain, An Introduction from the Upper Palaeolithic to the Industrial Revolution*, Routledge, 1999, pp.113-134
- Haselgrove, Moore 2007:** HASELGROVE (C.), MOORE (T) – *The Later Iron Age in Britain and beyond*, Oxbow Books, Oxford, 2007, 528 p.
- Hatt 1984 :** HATT (J.-J.) – *Réflexions sur l'origine et la formation de la civilisation de La Tène*, In : *Éléments de Pré et Protohistoire européenne. Hommages à Jean-Pierre Millotte*, CNRS, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, Les Belles Lettres, Paris, 1984, pp. 351-355
- Hatt, Roualet 1977 :** HATT (J.-J.), ROUALET (P.) – *La chronologie de La Tène en Champagne*, In : *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, tome XXVIII, fascicule 1 et 2, Dijon, janvier – juin 1977, pp. 7-36
- Hénaff 2013 :** HÉNAFF (X.) – *Courcelles-sur-Seine, Le Trou à Crillon et Route des Champs*, In : BSR 2011, DRAC de Haute-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2013, p. 28
- Hénon 2004 :** HÉNON (B.) - *Villeneuve-Saint-Germain, Les Étomelles*, In : BSR 2000, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2004, pp. 51-52
- Hénon 2007 :** HÉNON (B.) – *Guignicourt, L'Homme Mort – Tranche 1 et 2*, In : BSR 2006, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2007, p. 30
- Henderson 2007:** HENDERSON (J. C.) – *The Atlantic Iron Age – Settlement and identity in the first millennium BC*, Routledge, Taylor and Francis Group, 2007, 370 p.

- Herbin 2011** : HERBIN (P.) – *Hazebroucq, Borre, Pradelles, Stazeele, RD642*, In : BSR 2011, DRAC du Nord-Pas-de-Calais, Ministère de la Culture et de la Communication, 2011, p. 130
- Herbin et al. 2013** : HERBIN (P.), LOUVION (C.), PILARD (V.), BRUDNICKI (A.) - *La Chapelle d'Armentières, Contournement*, In : BSR 2012, DRAC du Nord-Pas-de-Calais, Ministère de la Culture et de la Communication, 2013, p. 63
- Hey et al. 1999**: HEY (G.), BAYLISS (A.), BOYLE (A.) – *Iron Age inhumation burials at Yarnton, Oxfordshire*, Antiquity Publications, 73/281, 1999, pp. 551-562
- Hey et al. 2011**: HEY (G.), BOOTH (P.), TIMBY (J.) – *Yarnton. Iron Age and Romano-British settlement and landscape: Results of excavation 1990-98*, Oxford University School of Archaeology, 2011, 655 p.
- Higgans 1969**: HIGGANS (J.) – *A study of the population of the Parish of Phillack*, In: *Old Cornwall*, 1969, pp. 222-231
- Hirsch 1972** : HIRSCH (V.) – *Inventaire des sépultures gauloises à la confluence Eure-Seine*, Mémoire de Maîtrise, soutenu en 1972, 2 volumes, Université Paris I Panthéon-Sorbonne
- Hodder 2005**: HODDER (I.) – *Theory and Practice in Archaeology*, Routledge, première publication en 1992, 2005, 298 p.
- Honoré 2003** : HONORÉ (D.) – *Boisrobert, La Garenne*, In : BSR 2003, DRAC de Haute-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication, p. 47
- Honoré, Roudié 2013** : HONORÉ (D.), ROUDIÉ (N.) – *Honguemare-Guenouville, ZAC du Roumois, zone BC parcelle YD28*, In : BSR 2009, DRAC de Haute-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2013, pp. 47-48
- Hope 1999**: HOPE (V. M.) – *The Iron and Roman Ages: c. 600 BC to AD 400*, In: JUPP (P. C.), GITTINGS (C.) – *Death in England: An Illustrated History*, Manchester University Press, 1999, pp. 40-64
- Houette 1894** : HOUETTE (M.) – *Les courants de la Manche*, Service Hydrographique de la Marine, Imprimerie Nationale, Paris, 1894, 50 p.
- Howey, Reimer 2006**: HOWEY (A. F.), REIMER (S. R.) – *A Bibliography of Modern Arthuriana (1500-2000)*, D. S. Brewer, Cambridge, 2006, 774 p.
- Hubert 1974** : HUBERT (H.) – *Les Celtes et l'expansion celtique jusqu'à l'époque de La Tène*, première édition La Renaissance du Livre en 1932, réédition Albin Michel, 1974, 381 p.

- Huet 2014** : HUET (M.) – *Sacquenville, Rue de Tourneville*, In : BSR 2013, DRAC de Haute-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2014, p. 44
- Hunter, Ralston 2002**: HUNTER (J.), RALSTON (I.) dir. – *The Archaeology of Britain. An Introduction from the Upper Palaeolithic to the Industrial Revolution*, Routledge, Taylor & Francis Group, 2002, 343 p.
- Hurel 2011** : HUREL (A.) – *L'abbé Breuil : un préhistorien dans le siècle*, Éditions CNRS, 2011, 452 p.
- Huvelle 2012** : HUVELLE (G.) – *Iwuy, Val de Calvigny Ouest*, In : BSR 2010, DRAC du Nord-Pas-De-Calais, Ministère de la Culture et de la Communication, 2012, pp. 67-68
- Issenmann 2011** : ISSENMANN (R.) – *Soliers, Parc d'activités EOLE, tranche 2B – fouille préventive*, In : BSR 2010, DRAC de Basse-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2011, pp. 83-84
- Issenmann et al. 2013** : ISSENMANN (R.), LE CLÉZIO (L.), BRENOT (J.), DUBREUCQ (É.), LAMBOT (B.) en collaboration avec SAVE (S.) et WERMUTH (É.) – *L'occupation funéraire au début du second âge du Fer dans le sud-Châlonnais autour de la tombe aristocratique de Moncetz-Longevas La Commune (Marne)*, In : *Revue Archéologique de l'Est*, tome 62, 2013, pp. 53-88
- Issenmann et al. 2017** : ISSENMANN (R.), TRANCHANT (C.), CORROCHANO (A.), DUBREUCQ (É.) – *La nécropole de Soliers 'PA. EOLE' (14) : nouvelles données en faveur d'un complexe médio-atlantique*, In : LEHÖERFF (A.), TALON (M.) – *Movement, Exchange and Identity in Europe in the 2nd and 1st Millennia BC : Beyond Frontiers*, Oxbow Books, Oxford, 2017, pp. 159-171
- Jahier 2008** : JAHIER (I.) (2008) – *Éterville, Clos des Lilas*, In : BSR 2007, DRAC de Basse-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2008, pp. 38-39
- Jégo 2003** : JÉGO (L.) – *Les Herbiers, Bel Air 2*, In : BSR 2000, DRAC des Pays-de-la-Loire, Ministère de la Culture et de la Communication, 2003, p. 80
- Jobbé-Duval 1920** : JOBBÉ-DUVAL (É.) – *Les idées primitives dans le Bretagne contemporaine, essais de folklore juridique et d'histoire générale du droit. Première étude : L'adjuration de Saint Yves de Vérité. – Deuxième étude : Les ordalies ou jugements de Dieu*, Société du Recueil Sirey, 1920, 529 p.
- Joffroy, Bretz-Mahler 1959** : JOFFROY (R.), BRETZ-MAHLER (D.) – *Les tombes à char de La Tène dans l'Est de la France*, In : *Gallia*, tome 17, fascicule 1, 1959, pp. 5-36.

- Johns 2002-2003:** JOHNS (C.) – *An Iron Age sword and mirror cist burial from Bryher, Isles of Scilly*, In: *Cornwall Archaeological Society*, 41-42, 2002-3 (2006), pp. 1-79
- Johnson 2003:** JOHNSON (C.) – *Two Late Iron Age warrior burials discovered in Kent*, In: *Archaeology International Journal*, article du 22 octobre 2002, pp. 14-17
- Jorrand, Derin 2009 :** JORRAND (J.-P.), DERIN (M.) – *Laon, Pôle d'activité du Griffon - tranche 1B*, In : *BSR 2007, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication*, 2009, p. 33
- Josset 2012 :** JOSSET (D.) – *Les occupations celtiques du VIe au Ier siècle avant J.-C., Ymonville, Eure-et-Loir, Les Hyèbles, secteur 2 nord, secteur 2 sud*, In : *Rapport de fouille de l'Inrap*, Centre Île-de-France, 4 volumes, 2012, 1644 p.
- Jouneau 2013 :** JOUNEAU (D.) – *Neufchâtel-en-Bray, Rue du Mesnil-Boulevard de l'Alouette*, In : *BSR 2009, DRAC de Haute-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication*, 2013, pp. 89-91
- Joussaume 1993 :** JOUSSAUME (R.) – *J.- P. Pautreau Civeaux Valdivienne II. Société de Recherches Archéologiques, Artistiques, Historiques et Scientifiques du Pays Chauvinois*, In : *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 90, n°3, 1993, pp. 183-184
- Jullian 1914 :** JULLIAN (C.) – *Joseph Déchelette*, In : *Revue des études anciennes*, tome 16, 1914, pp. 417-425
- Kaenel 1990 :** KAENEL (G.) – *Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale. Analyse des sépultures*, Lausanne : bibliothèque historique vaudoise, Cahier d'archéologie romande, 50, 1990, 457 p.
- Karl 2010:** KARL (R.) – *The Celts from everywhere and nowhere a re-evaluation of the origins of the Celts and the emergence of Celtic cultures*, In: CUNLIFFE (B.), KOCH (J. T.) dir. – *Celtic from the west: Alternative perspectives from Archaeology, Genetics, Language and Literature*, Oxbow Books, Oxford, 2010, pp. 39-64
- Kayser 1992 :** KAYSER (O.) – *Inguiniel, Kerven-Teignouse*, In : *BSR 1991, DRAC de Bretagne, Ministère de la Culture et de la Communication*, 1992
- Kerlouégan 1994 :** KERLOUÉGAN (F.) – *Mélanges, Annales Littéraires de l'Université de Besançon*, Les Belles Lettres, Paris, 1994, 701 p.
- King et Soffe 1998 :** KING (A.) et SOFFE (G.) – *Internal organisation and deposition at the Iron Age temple on Hayling island*, In: *Proceedings Hampshire Field Club and Archaeological Society*, Hampshire Studies, 53, 1998, pp. 35-47

- King et al. 1996:** KING (R.), BARBER (A.), TIMBY (J.) dir. – *Excavations at West Lane, Kemble: An Iron Age, Roman and Saxon burial site and medieval building*, In: *The Transaction of the Bristol and Gloucestershire Archaeological Society*, Vol.114, 1996, pp. 15-54
- Koch 1995:** KOCH (J.) en collaboration avec CAREY (J.) – *The Celtic Heroic Age: Literacy for Ancient Celtic Europe and Early Ireland and Wales*, Celtic Studies Publications, Malden, Massachusetts, 1995, 401 p.
- Koch 2006:** KOCH (J.) – *Celtic Culture: An Historical Encyclopedia*, ABC-CLIO, 2006, 2128 p.
- Lamerant, Ghesquière 2014 :** LAMERANT (G.), GHESQUIERE (E.) – *Cagny, Route de Démouville*, In : *BSR 2013, DRAC de Basse-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication*, 2014, pp. 37-38
- Lamb 2016:** LAMB (A.) – *The Rise of the Individual in Late Iron Age Southern Britain and Beyond*, In: *Chronika Journal*, Institute of European and Mediterranean Archaeology, Complemar, volume VI, 2016, p. 26-40
- Lambert 2013 :** LAMBERT (P.-Y.) – *Les cérémonies funèbres d'après l'épopée irlandaise*, In : KRAUSZ (S.), COLIN (A.), GRUEL (K.), RALSTON (I.), DECHEZLEPRETRE (T.) dir. – *L'âge du Fer en Europe. Mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz*, Collection Mémoires, Bordeaux, 2013, pp. 501-510
- Lambot 1974 :** LAMBOT (B.) – *Épée de La Tène avec marque estampée découverte dans les Ardennes*, In : *Bulletin de la Société préhistorique française. Comptes rendus des séances mensuelles*, tome 71, n°7, 1974, pp. 218-224
- Lambot 1995 :** LAMBOT (B.) – *Reconstitution d'un bûcher funéraire gauloise*, In : *Les sites de reconstitutions archéologiques*, Actes du colloque de Aubechies (Belgique), 2-5 septembre 1993, Aubechies-Beloeuil : Archéosite, 1995, pp. 101-105
- Lambot 1999 :** LAMBOT (B.) – *Survols de structures funéraires et religieuses de l'Âge du Bronze aux sanctuaires Gallo-Romaines en Champagne (France)*, In : *Revue archéologique de Picardie*, numéro spécial 17, 1999, pp. 315-325
- Lambot 2000 :** LAMBOT (B.) – *Les enclos funéraires en Champagne ; indicateurs chronologiques, sociaux, culturels ?* In : *Les enclos celtiques*, Actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme), 9-10 décembre 1999, *Revue archéologique de Picardie*, n°1-2, 2000, pp. 147-159

- Lambot 2003** : LAMBOT (B.) – *La village gaulois d’Acy-Romance (Ardennes) : Vie quotidienne et pratiques religieuses*, In : *Bulletin de l’Académie Nationale de Chirurgie Dentaire*, n°46, 2003, pp. 43-50
- Lambot 2006** : LAMBOT (B.) – *Religion et habitat. Les fouilles d’Acy-Romance*, In : GOUDINEAU (C.) dir. – *Religion et société en Gaule*, Éditions Errance, 2006, pp. 177-190
- Lambot 2014** : LAMBOT (B.) – *Survol du deuxième âge du Fer en Champagne-Ardenne*, In : CAHEN-DELHAYE (A.) et DE MULDER (G.) dir. – *Des espaces aux esprits. L’organisation de la mort aux âges des Métaux dans le nord-ouest de l’Europe*, In : *Actes du Colloque de la C.A.M. et de la S.B.E.C.*, Études et Documents, Archéologie, n°32, Namur, pp. 99-110
- Lambot et al. 1994** : LAMBOT (B.), FRIBOULET (M.), MÉNIEL (P.) – *Le site protohistorique d’Acy-Romance (Ardennes) – II, Les nécropoles dans leur contexte régional (Thugny-Trugny et tombes aristocratiques) 1986-1988-1989*, Mémoires de la Société Archéologique Champenoise – 8, Supplément au bulletin N.2, Dossiers de Protohistoire N 5 – C.N.R.S. – U.M.R. 126-6, Reims, 1994, 316 p.
- Lambot et al. 1996** : LAMBOT (B.), MÉNIEL (P.), METZLER (J.) – *À propos des rites funéraires à afin de l’âge du fer dans le nord-est de la Gaule*, In : *Bulletins et mémoires de la Société d’anthropologie de Paris*, Nouvelle Série, tome 8, fascicule 3-4, 1996, pp. 329-343.
- Lambot, Méniel 2005** : LAMBOT (B.), MÉNIEL (P.) – *La tombe à chars d’Évergnicourt (Aisne) « Le Tournant du Chêne »*, In : *Revue Archéologique de Picardie*, numéro spécial 22, 2005, pp. 327-354
- Lambot, Verger 1995** : LAMBOT (B.), VERGER (S.) en collaboration avec MÉNIEL (P.) – *Une tombe à char de La Tène ancienne à Sémide (Ardennes)*, Société Archéologique Champenoise, Mémoire n°10, Supplément au bulletin 1995, Châlons-sur-Marne, 106 p.
- Laming-Emperaire 1964** : LAMING-EMPERAIRE (A.) – *Origines de l’archéologie préhistorique en France. Des Superstitions Médiévales à la découverte de l’Homme Fossile*, Thèse complémentaire de doctorat, soutenue en 1957, Université de Paris Sorbonne, Éditions A. et J. Picard et Cie, Paris, 1964, 239 p.
- Lamotte 2012** : LAMOTTE (D.) – *Bourlon, La Maladrerie*, In : *BSR 2010, DRAC du Nord-Pas-de-Calais*, Ministère de la Culture et de la Communication, 2012, pp. 129-130

- Lascaux 1983** : LASCAUX (M.) – *Légendes et traditions de la mort en Bretagne*, Éditions d'Art JOS LE DOARE, Châteaulin, 1983, 32 p.
- Le Bihan, Villard 1999** : LE BIHAN (J.-P.), VILLARD (J.-F.) – *Quimper, 7 rue Anatole France-Parc ar Groas*, In : BSR 1998, DRAC de Bretagne, Ministère de la Culture et de la Communication, 1999
- Le Bohec 2001** : LE BOHEC (Y.) – *Gutuater : nom propre ou nom commun ?* In : *Gallia*, tome 58, 2001, pp. 363-367
- Le Braz 2011** : LE BRAZ (A.) – *La légende de la mort chez les Bretons armoricains*, Éditions Yoran Embanner, 2011, 794 p.
- Leclerc 1990** : LECLERC (J.) – *La notion de sépulture*, In : *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, Nouvelle Série, Tome 2, fascicule 3-4, 1990, pp. 13-18
- Lecomte-Schmitt, Le Forestier 2012** : LECOMTE-SCHMITT (B.), LE FORESTIER (C.) – *Aménagements funéraires en bois des périodes gauloise et Gallo-Romaine à Bonneuil-en-France (Val-d'Oise)*, In : *Le Bois dans l'architecture et l'aménagement de la tombe : quelles approches ?* Actes de la table ronde d'Auxerre, 15-17 octobre 2009, tome XXIII des Mémoires publiés par l'AFAM, 2012, pp. 101-108
- Lecornec, Le Ray 1986** : LECORNEC (J.), LE RAY (J.) – *Un cimetière protohistorique à Plaudren (Morbihan)*, In : *Revue Archéologique de l'Ouest*, tome 3, 1986, pp. 79-89
- Lefeuvre 2011** : LEFEUVRE (A.) en collaboration avec ROBERT (S.) – *Le Plessis-Gassot, Le Mesnil-Aubry, Département du Val d'Oise (95), « Le Haut du Mesnil »*, Rapport de diagnostic archéologique préventif, du 06/06/2011 au 27/06/2011, Conseil Général du Val d'Oise, Service départemental d'archéologie, Saint-Ouen-l'Aumône, DRAC, SRA d'Île-de-France, Paris, octobre 2011, 103 p.
- Lefeuvre 2013** : LEFEUVRE (A.) en collaboration avec BAPST (B.), TROUVÉ (F.), HAUZEUR (A.) – *Jouy-le-Moutier, Département du Val-d'Oise (95), « Secteur Forboeufs Merisiers Parc des sports – Phase 1 »*, Rapport de diagnostic archéologique, du 20/08/2012 au 28/09/2012, Conseil Général du Val d'Oise, Service départemental d'archéologie, Saint-Ouen-l'Aumône, DRAC, SRA d'Île-de-France, Paris, janvier 2013, 209 p.
- Lefèvre 1998a** : LEFÈVRE (P.) – *Beauvois-en-Vermandois et Trefcon/ A29, Le Pied de Bœuf*, In : BSR 1998, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 1998, p. 17

Lefèvre 1998b : LEFÈVRE (P.) – *Cizancourt et Licourt / A29, La Sole des Galets*, In : BSR 1998, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 1998, pp. 110-112

Lefèvre 2012 : LEFÈVRE (P.) - *Sauchy-Lestrée, Le Prunier*, In : BSR 2010, DRAC du Nord-Pas-de-Calais, Ministère de la Culture et de la Communication, 2012, p. 182

Le Forestier 2009 : LE FORESTIER (C.) – *Pluralité des gestes funéraires pendant la période de La Tène à Bobigny (Seine-Saint-Denis)*, In : *Revue Archéologique de Picardie*, n°3/4, 2009, pp. 129-137

Lefort 2010 : LEFORT (A.) – *Urville-Nacqueville, La Batterie Basse*, In : BSR 2009, DRAC de Basse-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2010, p. 108

Lefort 2011 : LEFORT (A.) dir. – *Une occupation littorale du second âge du Fer aux portes de La Hague. Opération de fouilles archéologiques sur l'estran d'Urville-Nacqueville – Les Dunes. La nécropole de La Tène finale et les études paléoenvironnementales*. Rapport final d'opération 2011, SRA Basse-Normandie, 1 vol., 2011, 154 p.

Lefort 2012 : LEFORT (A.) avec la collaboration de BARON (A.), GRATUZE (B.), GANNE (A.), GERHES (B.), HERPÖEL (C.), NEVEU (E.), NIETO (S.), ROTTIER (S.) – *Une occupation littorale du second âge du Fer aux portes de La Hague – Opérations de fouilles archéologiques sur l'estran d'Urville – Nacqueville - La nécropole de La Tène finale et les études paléoenvironnementales*, Rapport d'opérations 2012, 300 p.

Lefort 2014 : LEFORT (A.) dir. – *Une occupation littorale du second âge du Fer aux portes de La Hague – Opérations de fouilles archéologiques sur l'estran d'Urville – Nacqueville - La nécropole de La Tène finale*, Rapport d'opérations 2012, Volume 1, 66 p.

Lefort, Rottier 2013a : LEFORT (A.), ROTTIER (S.) – *Découverte et étude d'une nécropole de La Tène finale sur l'agglomération littorale d'Urville-Nacqueville (Manche). Campagne 2011 - 2012*, In : *Bulletin de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer*, n°31, Paris, 2013

Lefort, Rottier 2013b : LEFORT (A.), ROTTIER (S.) – *Urville-Nacqueville, Les Dunes*, In : BSR 2012, DRAC de Basse-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2013, p. 116

Le Goff 1994 : LE GOFF (E.) – *La Forêt-Fouesnant, Pouljigou*, In : BSR 1993, DRAC de Bretagne, Ministère de la Culture et de la Communication, 1994, pp. 34-35

- Le Goff 2002** : LE GOFF (I.) – *Les vestiges de la crémation : témoins privilégiés des protocoles funéraires*, In : *Archéopages*, n°6, Mars 2002, pp. 10-18
- Le Goff 2003** : LE GOFF (E.) – *"Armorique" et "Bretagne" : réflexion sur l'assimilation de ces concepts pour la fin de l'âge du Fer*, In : MANDY (B.) et DE SAULCE (A.) dir. – *Les marges de l'Armorique à l'âge du Fer. Archéologie et Histoire : culture matérielle et sources écrites*, Actes du XXIII^{ème} colloque de l'AFEAF, *Revue Archéologique de l'Ouest*, Supplément n°10, 2003, pp. 103-117
- Le Goff 2013a** : LE GOFF (I.) – *Brûler le défunt pour traverser le temps des funérailles*, In : *Les nouvelles de l'archéologie*, 132, 2013, pp. 41-47
- Le Goff 2013b** : LE GOFF (I.) – *Cadavre et crémation*, In : GUY (H.), JEANJEAN (A.), RICHIER (A.) dir. – *Le Cadavre en procès*, Techniques & Culture, *Revue semestrielle d'anthropologie des techniques*, 60, Éditions de l'EHESS, 2013, pp. 92-109
- Le Goff, Guillot 1997** : LE GOFF (I.), GUILLOT (H.) – *Une approche de la pratique de l'incinération à la fin de l'Age du Fer : la quantité des vestiges osseux éléments significatif d'une culture*, In : *Bulletin de l'AEFAF*, n° 15, 1997, Paris, pp. 6-9
- Le Goff et al. 2009** : LE GOFF (I.), LAPERIE (G.), MILLERAT (P.), CULOT (S.) – *Le devenir du cadavre incinéré en Gaule Belgique. Méthodes et analyse de cas*, In : PINARD (E.), DESENNE (S.) dir. – *Les gestuelles funéraires au second âge du Fer*, Actes de la table ronde de Soissons, 6 et 7 novembre 2008, *Revue archéologique de Picardie*, n°3-4, 2009, pp. 113-127.
- Le Goffic 1996** : LE GOFFIC (M.) – *Morlaix – Ploujean, Kervellec*, In : BSR 1995, DRAC de Bretagne, Ministère de la Culture et de la Communication, 1996, p. 43
- Le Goffic 1997** : LE GOFFIC (M.) – *Morlaix – Ploujean, Kervellec*, In : BSR 1996, DRAC de Bretagne, Ministère de la Culture et de la Communication, 1997, pp. 39-40
- Lejars 1996** : LEJARS (T.) – *L'armement des Celtes en Gaule du Nord à la fin de l'époque gauloise*, In : BRUNAUX (J.-L.) dir. : *Table-ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme : la chronologie du second Âge du Fer en Gaule du Nord/ La ferme laténienne de Jaux (Oise) et sa nécropole*, Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme), 21-22 octobre 1994, *Revue archéologique de Picardie*, n°3-4, 1996, pp. 79-103
- Lejars 2001** : LEJARS (T.) – *Les installations cultuelles celtiques : un aperçu de la recherche en France*, In : VITRI (S.), ORIOLO (F.) dir. – *I Celti in Carnia e nell'arco alpino centro orientale*, Actes de la journée d'étude de Tolmezzo, 30 avril 1999, Trieste : Ministero per i Beni e le Attività Culturali Soprintendenza per i Beni

Archeologici e per il Paesaggio, per il Patrimonio Storico, Artistico e demoetnoantropologico del Friuli – Venezia Giulia, 2001, pp. 245-277

Lejars 2005 : LEJARS (T.) – *Le cimetière celtique de la Fosse Cotheret, à Roissy (Val-d'Oise) et les usages funéraires aristocratiques dans le nord du Bassin parisien à l'aube du III^e siècle avant J.-C.*, In : *L'âge du Fer en Île-de-France*, XXXVI^e colloque de l'AFEAF, thème régional, 26^e Supplément à la Revue Archéologique du Centre, Tours, 2005, pp. 73-83

Lejars, Metzler 1996 : LEJARS (T.), METZLER (J.) – *La chronologie du second Âge du Fer en Gaule du Nord : bilan d'une rencontre*, In : BRUNAUX (J.-L.) dir. : *Table-ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme : la chronologie du second Âge du Fer en Gaule du Nord/ La ferme laténienne de Jaux (Oise) et sa nécropole*, Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme), 21-22 octobre 1994, Revue archéologique de Picardie, n°3-4, 1996, pp. 233-242

Lemaire 1997 : LEMAIRE (P.) – *Saint-Quentin, Bois de la Chocque*, In : BSR 1997, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 1997, p. 34

Lemaire 2004 : LEMAIRE (F.) – *Canchy, Fond Charpentier*, In : BSR 2001, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2004, p. 101

Lemaire 2006 : LEMAIRE (P.) – *Saint-Quentin, ZAC du Parc des Autoroutes – A.26 – A.29*, In : BSR 2004, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2006, p. 39

Lemaire 2009 : LEMAIRE (P.) – *Saint-Quentin, ZAC du Parc des Autoroutes – Le Bois de la Chapelle*, In : BSR 2007, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2009, p. 40

Leman-Delerive 2000 : LEMAN-DELERIVE (G.) – *Enclos funéraires et cultuels dans la partie septentrionale de la Gaule Belgique*, In : *Revue Archéologique de Picardie*, n°1-2, 2000, pp. 67-76

Leman-Delerive 2013 : LEMAN-DELERIVE (G.) – *Historiographie celtique : la redécouverte des Gaulois dans le Nord de la France et en Belgique*, In : KRAUSZ (S.), COLIN (A.), GRUEL (K.), RALSTON (I.), DECHEZLEPRETRE (T.) dir. – *L'âge du Fer en Europe. Mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz*, Collection Mémoires, Bordeaux, 2013, pp. 37-47

Leman-Delerive 2014 : LEMAN-DELERIVE (G.) – *Vingt ans d'archéologie funéraire dans le Nord de la France : un premier bilan*, In : CAHEN-DELHAYE (A.), DE MULDER (G.) dir. – *Des espaces aux esprits. L'organisation de la mort aux âges des Métaux*

dans le nord-ouest de l'Europe, Actes du Colloque de la C.A.M. et de la S.B.E.C., Études et Documents, Archéologie, n°32, Namur, 2014, pp. 123-139

Lenorzer 2006 : LENORZER (S.) – *Pratiques funéraires du Bronze Final IIIb au premier âge du Fer en Languedoc occidental et Midi-Pyrénées : approche archéo-anthropologique des nécropoles à incinération*, Thèse de doctorat, dirigée par Henry Duda, soutenue le 14 avril 2006, Université de Bordeaux I, 2 volumes, 507 p.

Lepaumier 2008 : LEPAUMIER (H.) – *Cormelles-le-Royal, Aire des Gens du Voyage*, In : BSR 2007, DRAC de Basse-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2008, pp. 34-35

Lepaumier 2010 : LEPAUMIER (H.) – *Fleury-sur-Orne, Les Mézerettes et CD 120/ZL7*, In: BSR 2009, DRAC de Basse-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2010, pp. 54-56

Lepaumier 2013 : LEPAUMIER (H.) – *Potigny, Le Val – fouille préventive*, In : BSR 2012, DRAC de Basse-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2013, p. 66

Lepaumier Delrieu 2010 : LEPAUMIER (H.), DELRIEU (F.) – *L'âge du Fer en Basse-Normandie (-800 à -52 av. J.-C.)*, In : *Bilan de la recherche 1984 – 2004*, volume 1, Préhistoire-Protohistoire, DRAC Basse-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication, direction des patrimoines, sous-direction de l'archéologie, Caen, 2010, pp. 143-168

Lepaumier et al. 2006 : LEPAUMIER (H.), SAN JUAN (G.), VERNEY (A.) – *Les âges des métaux*, In : *7000 ans d'histoire, Gestes funéraires de la préhistoire à nos jours en Basse-Normandie*, Éditions Nea, 2006, pp. 53-61

Lepaumier et al. 2011 : LEPAUMIER (H.), GIAZZON (D.), CHANSON (K.) – *Orval « Les pleines » (Manche). Habitats enclos et tombe à char en Contentin*, In : BARRAL (Ph.), DEDET (B.), DELRIEU (F.), GURAUD (P.), LE GOFF (I.), MARION (S.), VILLARD-LE-TIEC (A.) dir. – *L'âge du Fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au second âge du Fer*, Actes du XXXIII^{ème} colloque de l'AFEAF, Caen, 20-24 mai 2009, Presses universitaires de Franche-Comté, Vol. 1, 2011, pp. 315-333

Le Ray 2012 : LE RAY (J.) – *La tombe gauloise des Varennes à Saint-Georges-lès-Baillargeaux (Vienne)*, In : SIMON-HIERNARD (D.) – *Amor à mort, tombes remarquables du Centre-Ouest de la Gaule*, Musée Sainte-Croix, Catalogue d'exposition, Poitiers, 2012, pp. 39-42

- Le Ray 2013** : LE RAY (J.) en collaboration avec LACOSTE (D.), PERNOT (M.) – *La sépulture de La Tène finale de Saint-Georges-lès-Baillargeaux (Vienne)*, In : *Aquitania*, n°29, 2013, pp. 43-65
- Leriche 2012** : LERICHE (B.) – *Dainville, Le Champ Bel-Air*, In : *BSR 2010*, DRAC du Nord-Pas-de-Calais, Ministère de la Culture et de la Communication, 2012, pp. 138-142
- Leroi-Gourhan 1950** : LEROI-GOURHAN (A.) – *Les fouilles préhistoriques (Techniques et Méthodes)*, Éditions A. et J. Picard et Cie, Paris, 1950, 88 p.
- Le Roux 1964** : LE ROUX (C.-T.) – *Deux cimetières à incinérations armoricaines du versant septentrional*, In : *Annales de Bretagne*, Tome 71, n°1, 1964, pp. 35-49
- Le Roux 1973** : LE ROUX (C.-T.) – *Une sépulture à incinération de l'Age du Fer à Kergoglé en Plovan (Finistère)*, In : *Annales de Bretagne*, Tome 82, n°1, 1973, pp. 71-78
- Leroy 2006** : LEROY (G.) – *Bornel, Rue du 11 novembre – La Pièce des Puiseaux*, In : *BSR 2003*, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2006, p. 69
- Leroy-Langelin 2012** : LEROY-LANGELIN (E.) – *Lauwin-Planche, ZAC les Hussards*, In : *BSR 2010*, DRAC du Nord-Pas-De-Calais, Ministère de la Culture et de la Communication, 2012, p. 73
- Leroy-Langelin et al. 2012** : LEROY-LANGELIN (E.), SERGENT (A.), SÉVERIN (C.), LEMAN-DELRIVE (G.) – *Les âges des métaux dans la région de Douai : quoi de neuf ?* In : *Revue du Nord*, n°17, Hors-Série, Collection Art et Archéologie, 2012, pp. 67-80
- Lewis, Ranson 2012**: LEWIS (C.), RANSON (C.) – *Archaeological Excavations in Mount Bures, Essex, 2011*, Access Cambridge Archaeology, McDonald Institute for Archaeological Research, Université de Cambridge, 2012, 79 p.
- Ljungkvist 2008**: LJUNGKVIST (J.) – *Dating two royal mounds of Old Uppsala: Evaluating the elite of the 6th – 7th century in Middle Sweden*, In: *Archaologisches Korrespondenzblatt*, volume 38, n°2, Janvier 2008, Römisch-Germanische Zentralmuseum, pp. 263-282.
- Lorre, Cicolani 2009** : LORRE (C.), CICOLANI (V.) dir. – *Golasecca : du commerce et des hommes à l'âge du Fer (VIII^e-V^e siècle av. J.-C.)*, Catalogue d'exposition, 27 novembre 2009 – 26 avril 2010, Réunion des musées nationaux et le Musée d'archéologie nationale, château de Saint-Germain-en-Laye, Paris, 176 p.

- Lukas 2013** : LUKAS (D.) en collaboration avec FERET (L.) et KLIESCH (F.) – *Bourdainville, Route de Varvannes*, In : BSR 2009, DRAC de Haute-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2013, p. 74
- Luke 2008**: LUKE (M.) – *Life in the Loop. Investigation of a Prehistoric and Romano-British Landscape at Biddenham Loop*, Bedfordshire, East Anglian Archaeology, 125, Albion Archaeology, 2008, 320 p.
- Malrain et al. 1996a** : MALRAIN (F.), GRANSAR (F.), MATTERNE (V.), LE GOFF (I.) – *Une ferme gauloise de La Tène D1 et sa nécropole : Jaux « Le Camp du Roi » (Oise)*, In : *Revue Archéologique de Picardie*, n°3-4, Table-ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme) : *La chronologie du second âge du Fer en Gaule du Nord/ La ferme laténienne de Jaux (Oise) et sa nécropole*, 1996, pp. 245-306
- Malrain et al. 1996b** : MALRAIN (F.), PINARD (E.), GAUDEFROY (S.) – *Contribution à la mise en place d'une chronologie du second Âge du Fer dans le département de l'Oise*, In : *Revue Archéologique de Picardie*, n°3-4, Table-ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme) : *La chronologie du second âge du Fer en Gaule du Nord/ La ferme laténienne de Jaux (Oise) et sa nécropole*, 1996, pp. 41-70
- Malrain et al. 2005** : MALRAIN (F.), GAUDEFROY (S.), GRANSAR (F.) – *La protohistoire récente : III^e siècle – 1^{ère} moitié du premier siècle avant notre ère*, In : *Revue Archéologique de Picardie*, n°3-4, 2005, pp. 127-176
- Malrain et al. 2007** : MALRAIN (F.), GAUDEFROY (S.), PINARD (E.) – *Poulainville, Pôle logistique Zones B et C*, In : BSR 2005, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, pp. 117-119
- Malrain, Pinard 2006** : MALRAIN (F.), PINARD (E.) dir. – *Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du V^{ème} au I^{er} s. avant notre ère – Contribution à l'Histoire de la société gauloise*, In : *Revue archéologique de Picardie*, Numéro spécial 23, Amiens, 2006, 272 p.
- Malrain, Pinard 2011** : MALRAIN (F.), PINARD (E.) – *Saint-Just-en-Chaussée (Oise). Sanctuaire gaulois et Gallo-Romain*, In : Dossier d'Archéologie – *Les Gaulois, la fin d'un mythe*, hors-série n°21, 2011, pp. 18-23
- Malrain et al. 1997** : MALRAIN (F.), MARÉCHAL (D.), PINARD (E.) – *Les occupations du site de Longueil-Sainte-Marie « Le Vivier des Grès »*, In : *Bulletin de l'AEFAF*, n° 15, 1997, Paris, pp. 10-15

- Marcy 2012a** : MARCY (T.) – *Oisy-le-Verger, Le Pont d'Épinoy*, In : BSR 2010, DRAC du Nord-Pas-de-Calais, Ministère de la Culture et de la Communication, 2012, pp. 174-175
- Marcy 2012b** : MARCY (T.) – *Saint-lès-Marquion, Le Dièvre*, In : BSR 2010, DRAC du Nord-Pas-de-Calais, Ministère de la Culture et de la Communication, 2012, pp. 176-177
- Marion 2004** : MARION (S.) – *Recherches sur l'âge du Fer en Île-de-France, entre Hallstatt final et La Tène Finale. Analyses des sites fouillées, chronologie et société*, British Archaeological Reports (BAR) International, Series 1231, 2 volumes, 2004, 1121 p.
- Marion 2009** : MARION (S.) – *Des objets dans les tombes : éléments d'interprétation des assemblages funéraires du III^e siècle avant J.-C. dans les sépultures des environs de Paris*, In : *Revue Archéologique de Picardie*, n°3/4, 2009, pp. 225-236
- Marion 2012** : MARION (S.) – *Des chars, des armes et du fer : les collections de la région parisienne au MAN : une brève histoire de l'émergence des Parisii au III^e siècle avant J.-C.*, In : *Le MAN et le Gaulois du XIX^e et au XXI^e siècle*, L'archéologie des Gaulois d'hier à aujourd'hui, numéro spécial, 2012, pp. 99-109
- Marion 2015** : MARION (S.) – *Du bon usage des inventaires. Une lecture sociologique des assemblages funéraires*, In : KAURIN (J.), MARION (S.), BATAILLE (G.) dir. – *Décrire, analyser interpréter les pratiques de dépôt à l'âge du Fer*, Actes de la table ronde tenue à Bibracte, 2-3 février 2012, Collection Bibracte – 26, Glux-en-Glenne, 2015, pp. 99-122
- Marion et al. 2010** : MARION (S.), GAULTIER (M.), VILLENAVE (C.), CHIMIER (J.-P.), MILLET (E.) – *Sépultures et ensembles funéraires du second âge du Fer en Île-de-France et en région Centre*, In : BARRAL (P.) dir. – *Gestes funéraires en Gaule au Second Âge du Fer*, In : Actes du XXXIII^e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Age du Fer, Caen, 20-24 mai 2009, Presses universitaires de Franche-Comté, 2 vol., 2010, pp. 107-128
- Marthon 2005** : MARTHON (V.) – *La question de l'identité à travers des pratiques funéraires*, Les petits cahiers d'Anatole, n° 19, Citeres, Laboratoire Archéologie et Territoires, Université de Tours, 2005, 14 p.
- Masse 2013** : MASSE (A.) – *Dainville, Le Champ Bel-Air*, In : BSR 2012, DRAC du Nord – Pas-de-Calais, Ministère de la Culture et de la Communication, 2013

- Masset 1971** : MASSET (C.) – *Erreurs systématiques dans la détermination de l'âge par sutures crâniennes*, In : *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, XII^e Série, Tome 7, fascicule 1, Masson & C^{ie} Editeurs, Paris, 1971, pp. 85-105
- Masset 1973** : MASSET (C.) – *La démographie des populations inhumées. Essai de paléodémographie*, In : *L'Homme*, Revue française d'anthropologie, Tome 13, n°4, Paris, octobre-décembre 1973, pp. 95-131
- Masset 1987** : MASSET (C.) – *Le recrutement d'un ensemble funéraire*, In : DUDAY (H.), MASSET (C.) dir. – *Anthropologie physique et Archéologie : méthodes d'étude des sépultures*, Actes du colloque de Toulouse des 4, 5 et 6 novembre 1982, Éditions CNRS, centre régional de publication de Bordeaux, Paris, 1982, pp. 111-123
- Massy 1986** : MASSY (J.-L.) – *La nécropole gauloise de Tartigny (Oise), Interprétation des structures et conclusion générale*, In : *Revue archéologique de Picardie*, N°3-4, 1986, pp. 79-81
- Massy et al. 1986** : MASSY (J.-L.), MANTEL (E.), MENIEL (P.), RAPIN (A.) – *La nécropole gauloise de Tartigny (Oise), Étude des structures*, In : *Revue Archéologique de Picardie*, N°3-4, 1986, pp. 13-22
- McKinley 2004**: McKINLEY (J. I.) – *Compiling a skeleton inventory: cremated human bone*, In: BRICKLEY (M.), McKINLEY (J. I.) dir. – *Guidelines to the Standards for Recording Human Remains*, Institute of Field Archaeologists, Paper No. 7, University of Reading, 2004, pp. 9-13.
- McKinley 2013**: McKINLEY (J. I.) – *Cremation: Excavation, Analysis, and Interpretation of Material from Cremation-Related Contexts*, In: TARLOW (S.), NILSSON STUTZ (L.) dir. – *The Oxford Handbook of the Archaeology of Death and Burial*, Oxford University Press, Oxford, 2013, pp. 147-171
- McKinley et al. 2014**: McKINLEY (J. I.), LEIVERS (M.), SCHUSTER (J.), MARSHALL (P.), BARCLAY (A. J.), STOODLEY (N.) – *Cliffs End Farm, Isle of Thanet, Kent, A mortuary and ritual site of the Bronze Age, Iron Age and Anglo-Saxon period*, *Wessex Archaeology*, 2014, 288 p.
- Melrose 2016**: MELROSE (R.) – *Religion in Britain from the Megaliths to Arthur: An Archaeological and Mythological Exploration*, McFarland & Company, Inc., Jefferson, 2016, 284 p.
- Méniel 1989** : MÉNIEL (P.) – *Les animaux dans les pratiques religieuses des Gaulois*, In: MÉNIEL (P.) (dir) – *Animal et pratiques religieuses les manifestations matérielles*,

Actes du colloque international de Compiègne, 11-13 novembre 1988, *Anthropozoologica*, troisième numéro special, août 1989, pp. 87-97

Méniel 1992 : MÉNIEL (P.) – *Les sacrifices d'animaux chez les Gaulois*, Éditions Errance, Paris, 1992, 147 p.

Méniel 2001 : MÉNIEL (P.) – *Les animaux dans les rites funéraires au deuxième âge du Fer*, In : BARAY (L.) dir. – *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques*, In : *Actes de la table ronde de Bibracte*, 7-9 juin 2001, Collection Bibracte – 9, Glux-en-Glenne, 2001, pp. 189-196

Méniel 2006 : MÉNIEL (P.) – *Religion et sacrifices d'animaux*, In : GOUDINEAU (C.) dir. – *Religion et société en Gaule*, Éditions Errance, 2006, pp. 165-176

Mercer 1998: MERCER (R.) – *Stuart Piggott 1910-1996*, In: *Proceedings of the British Academy*, Volume 97, 1998, pp. 411-442

Metzler 1996 : METZLER (J.) – *La chronologie de la fin de l'Âge du Fer et du début de l'époque romaine en pays trévire*, In : *Revue archéologique de Picardie*, Table-ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme) : *La chronologie du second âge du Fer en Gaule du Nord*, n°3-4, 1996, pp. 153-163

Meztler, Gaeng 2009: METZLER (J.), GAENG (C.) (dir.) – *Goebblange-Nospelt. Une nécropole aristocratique trévire*, MNHA, 13, Luxembourg, 2009, 550 p

Meyers 2012: MEYERS (K.) – *Using burial sites to gauge the effect of Roman Conquest on Iron Age Britons*, *Past Horizons Adventures in Archaeology*, mars 2012, 1 p.

Moore 2003: MOORE (T.) – *Iron Age societies in the Severn-Cotswolds: Developing narratives of social and landscape change*, thèse doctorale de l'Université de Durham, 2003, 2 volumes, 610 p.

Moore, Armada 2011: MOORE (T.), ARMADA (X.-L.) dir. – *Atlantic Europe in the First Millennium BC: Crossing the Divide*, Oxford University Press, 2011, 720 p.

Michel 2013a : MICHEL (M.) – *Fontaine-la-Mallet, Les monts Trotins*, In : BSR 2010, DRAC de Haute-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2013, pp. 82-84

Michel 2013b : MICHEL (M.) – *Houpeville, Rue Paul Langevin (fouille)*, In : BSR 2011, DRAC de Haute-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2013, pp. 80-81

- Michel, Pézenec 2014** : MICHEL (M.), PÉZENEC (A.) – *Bouville / Villers-Écalles, A150 : site 6*, In : BSR 2013, DRAC de Haute-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2014, pp. 104-107
- Milcent 1993** : MILCENT (P.-Y.) – *L'Âge du Fer en Armorique à travers les ensembles funéraires (IX^e – III^e siècles avant J.-C.)*, In : *Antiquités Nationales*, 25, 1993, pp. 17-50
- Milcent 2004** : MILCENT (P.-Y.) – *Le premier âge du Fer en France centrale*, Société préhistorique française, Mémoire XXXIV, 2 volumes, 718 p.
- Milcent 2006** : MILCENT (P.-Y.) – *Premier âge du Fer médio-atlantique et genèse multipolaire des cultures matérielles laténiennes*, In : VITALI (D.) dir. – *Celtes et Gaulois, l'Archéologie face à l'Histoire, 2 : la Préhistoire des Celtes*, Actes de la table ronde de Bologne-Monterenzi, 28-29 mai 2005, Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, 2006, pp. 81-105
- Milcent 2012** : MILCENT (P.-Y.) – *Le temps des élites en Gaule Atlantique*, collection Archéologie et Culture, Presses Universitaires de Rennes, 2012, 253 p.
- Milcent, Moulherat 2000** : MILCENT (P.-Y.), MOULHERAT (C.) avec la collaboration de DUDAY (H.), ÉLUÈRE (C.), MILLE (B.), REGERT (M.), ZURFLUH (H.) – *Un tumulus princier du V^e siècle avant J.-C. à Sainte-Geneviève des Bois, « La Ronce » (Loiret)*, In : *Mémoire de la Société Archéologique Champenoise*, n°15, 2000, pp. 295-332
- Millerat 2004** : MILLERAT (P.) - *Milly-sur-Thérain, La Couture Saint-Hilaire*, In : BSR 2001, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2004, p. 76
- Millerat, Buchez 2002** : MILLERAT (P.), BUCHEZ (N.) – *Saint-Martin-le-Nœud, Au Chemin de la Couture*, In : BSR 2002, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2002, p. 79
- Milotte 1970** : MILOTTE (J.-P.) – *Précis de Protohistoire européenne*, Éditions Armand Colin, Coll. U2, 1970, 319 p.
- Milotte 1978** : MILLOTTE (J.-P.) – *Archéologie, racisme et nationalisme. À propos de l'interprétation des vestiges archéologiques*, In : *Dialogues d'histoire ancienne*, vol. 4, 1978, pp. 377-402
- Mitard 1983** : MITARD (P.-H.) – *La nécropole protohistorique de Genainville (Val-d'Oise)*, In : BARDON (L.), DURAND (M.), DUVAL (A.), MASSY (J.-L.), RAPIN (A.), ROBINSON (C.), WOIMAT (G.-P.), BLANCHET (J.-C.), BRUNAUX (J.-L.) dir. – *Les celtes dans le nord du bassin parisien (VI^e – I^{er} siècle avant J.-C.)*, Actes du 5^e colloque tenu à Senlis, 30-31 mai 1981, Revue Archéologique de Picardie, N°1, Amiens, 1983, pp. 33-38

- Moron 1994** : MORON (S.) – *Petosse, Lelleton*, In : BSR 1993, DRAC des Pays-de-la-Loire, Ministère de la Culture et de la Communication, pp. 103-104
- Naze 2006** : NAZE (G.) – *Crécy-sur-Serre, La Croix Saint-Jacques*, In : BSR 2004, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2006, pp. 26-28
- Naze 2007** : NAZE (G.) – *Crécy-sur-Serre, La Croix Saint-Jacques*, In : BSR 2005, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2007, pp. 23-25
- Nicolini 1975** : NICOLINI (G.) – *Circonscription de Poitou-Charentes*, In : *Gallia*, tome 33, fascicule 2, 1975, pp. 369-384
- Otte 2008** : OTTE (M.) avec la contribution de DAVID-ELBIALI (M.), ÉLUÈRE (C.), MOHEN (J.-P.), NOIRET (P.) – *La protohistoire*, deuxième édition, De Boeck Supérieur, Bruxelles, 2008, 384 p.
- Oudry-Brailion 2009** : OUDRY-BRAILLON (S.) – *Vers une géographie des gestes funéraires au second âge du Fer dans le Nord-Pas-de-Calais ?* In : PINARD (E.), DESENNE (S.) dir. – *Les gestuelles funéraires au second âge du Fer*, Revue archéologique de Picardie, n°3-4, 2009, Actes de la table ronde des 6 et 7 novembre 2008, pp.61-70
- Paez-Rezende 2009** : PAEZ-REZENDE (L.) – *Fleury-sur-Orne, Les Mézerettes*, In : BSR 2008, DRAC de Basse-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2009, pp. 47-49
- Paez-Rezende 2010** : PAEZ-REZENDE (L.) – *Bretteville L'Orgueilleuse, Résidence du Parc et parcelle ZA 668p*, In : BSR 2009, DRAC de Basse-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2010, p. 44
- Parfitt 1995**: PARFITT (K.) dir. – *Iron Age burials from Mill Hill, Deal*, Trustees of the British Museum, British Museum Press, 1995, 215 p.
- Parfitt 1998**: PARFITT (K.) – *A Late Iron Age Burial from Chilham Castle, near Canterbury, Kent*, In: *Proceedings of the Prehistoric Society*, vol. 64, janvier 1998, pp. 343-351
- Paris 1996** : PARIS (P.) – *Allonne (Oise). Une nécropole typique de La Tène C dans le Sud-Ouest du Belgium*, In : *Revue archéologique de Picardie*, N° 3-4, 1996, pp. 165-175
- Paris 1998** : PARIS (P.) – *Les sépultures à incinération de La Tène moyenne de la « ZAC de Ther » à Allonne (Oise)*, In : *Revue Archéologique de Picardie*, Table ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme), 4 et 5 décembre 1997, *Les rites de la mort chez les Celtes du Nord*, n°1-2, 1998, pp. 271-329

- Parker Pearson 1999**: PARKER PEARSON (M.) – *The Archaeology of Death and Burial*, Sutton Publishing, 1999, 250 p.
- Pernin 2013** : PERNIN (G.) – *Écaillon, Rue des Hallots-Chelin des Maraîchons*, In : BSR 2012, DRAC du Nord – Pas-de-Calais, Ministère de la Culture et de la Communication, 2013, p. 47
- Petit 2013** : PETIT (E.) – *Le Tréport, Chemin des Granges*, In : BSR 2011, DRAC de Haute-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2013, p. 91
- Persigout 1996** : PERSIGOUT (J.-P.) – *Dictionnaire de mythologie celtique. Dieux et héros*, Éditions du Rocher, Collection Brocéliande, 1996, 317 p.
- Pétorin, Soyer 2003** : PÉTORIN (N.), SOYER (C.) – *Une sépulture de La Tène Finale à Saint-Georges-Lès-Baillargeaux (Vienne). Note préliminaire*, In : MANDY (B.) et DE SAULCE (A.) dir. – *Les marges de l'Armorique à l'âge du Fer. Archéologie et Histoire : culture matérielle et sources écrites*, Actes du XXIII^{ème} colloque de l'AFEAF, Revue Archéologique de l'Ouest, Supplément n°10, 2003, pp. 241-247
- Pichon 2002** : PICHON (B.) – *Carte archéologique de la Gaule : L'Aisne 02*, Pré-inventaire archéologique publié sous la responsabilité de Michel Provost, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de la Recherche, Ministère de la Culture et de la Communication, Maison des Sciences de l'Homme, 2002, 597 p.
- Pinhasi, Mays 2008**: PINHASI (R.), MAYS (S.) dir. – *Advances in Human Palaeopathology*, John Wiley & Sons Ltd, 2008, 408 p.
- Pinard 1997** : PINARD (E.) – *Etude anthropologique de la nécropole de Longueil-Sainte-Marie « Prés des Grisards » (Oise) – La Tène ancienne, La Tène moyenne*, In : *Revue Archéologique de Picardie*, n°1-2, 1997, pp. 57-88
- Pinard 2003** : PINARD (E.) – *Verberie, La Plaine Herbeuse – La Remise Rouiller*, In : BSR 2000, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2003, p. 90
- Pinard 2006** : PINARD (E.) – *Une nécropole de La Tène ancienne à Guignicourt*, In : *Rapport d'activités de l'Inrap*, 2006, p. 102
- Pinard 2007a** : PINARD (E.) – *Guignicourt, L'Homme Mort*, In : BSR 2006, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2007, p. 30
- Pinard 2007b** : PINARD (E.) – *Maizy, Bois Gobert – Zone 2000*, In : BSR 2003, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2007, pp.36-37

- Pinard et al. 2009** : PINARD (E.), DELATTRE (V.) et THOUVENOT (S.) – *La population ensevelie et les traitements funéraires des corps au second âge du Fer en Picardie*, In : PINARD (E.) et DESENNE (S.) – *Les gestuelles funéraires au second âge du Fer*, Actes de la table-ronde de Soissons, 6 et 7 novembre 2008, Revue Archéologique de Picardie, Trimestriel N° 3-4, 2009, pp. 101-111
- Pommepeuy et al. 2001** : POMMEPUY (C.), DESENNE (S.), DEMOULE (J.-P.) – *Chronologie, société et pratiques funéraires. L'exemple de la nécropole laténienne de Bucy-le-Long « La Héronnière » (Aisne)*, In : BARAY (L.) dir. – *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques*, Actes de la table ronde de Bibracte, 7-9 juin 2001, Collection Bibracte – 9, Glux-en-Glenne, 2001, pp. 261-278
- Pope 2007**: POPE (R.) – *Ritual and the roundhouse: a critique of recent ideas on the use of domestic space in later British prehistory*, In: HASELGROVE (C.), POPE (R.) dir. – *The Earlier Iron Age in Britain and the Near Continent*, Oxbow Books, Oxford, 2007, pp. 204-228
- Powell 1980**: POWELL (T. G. E.) – *The Celts*, Thames and Hudson, première publication en 1958, 1980, 232 p.
- Powers 2012**: POWERS (N.) – *Age at death estimation*, In: POWERS (N.) dir. – *Human osteology method statement*, Publication en ligne en mars 2008, revisitée en Février 2012, Museum of London, pp. 12-16
- Powlesland 2003**: POWLESLAND (D.) – *25 years of Archaeological Research on the Sands and Gravels of Herleston*, Yedingham, Noths Yorks: Landscape Research Centre, 2003
- Praud 2012** : PRAUD (I.) – *Cambrai, Route de Solesmes – Le Bon Pasteur*, In : BSR 2010, DRAC du Nord – Pas-de-Calais, Ministère de la Culture et de la Communication, 2012, p. 33
- Prost 2007** : PROST (D.) – *Bouafles, La Plante à Tabac – RD 313*, In : BSR 2004, DRAC de Haute-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2007, p. 25
- Prilaux 2002** : PRILAUX (G.) – *Aulnois-sous-Laon, Devant la Sucrierie*, In : BSR 1999, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2002, p. 15
- Prilaux 2003a** : PRILAUX (G.) – *Aulnois-sous-Laon, Devant la Sucrierie*, In : BSR 2000, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2000, pp. 15-16

- Prilaux 2003b** : PRILAUX (G.) – *Sains-en-Amiénois, Derrière le Jardin de M. Delahaye*, In : BSR 2000, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2003, pp. 117-119
- Prost 2008** : PROST (D.) – *Bouafles, La Plante à Tabac*, In : BSR 2006, DRAC de Haute-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2008, p. 23-24
- Pryor 2003**: PRYOR (F.) – *Britain BC, Life in Britain and Ireland before the Romans*, Harper Perennial editions, London, 2003, 488 p.
- Quinnel 1986**: QUINNEL (H.) - *Cornwall during the Iron Age and the Roman period*, In: WHIMSTER (R.) dir. – *Cornish Archaeology*, In: *Cornish Archaeological Society*, vol. 25, 1986, pp. 111-135.
- Ragon 1981** : RAGON (M.) – *L'espace de la mort. Essai sur l'architecture, la décoration et l'urbanisme funéraires*, Éditions Albin Michel, 1981, 340 p.
- Rapin 1986** : RAPIN (A.) – *Étude du mobilier métallique*, In : *Revue archéologique de Picardie*, n°3-4, 1986, pp. 59-78
- Rapin 2001** : RAPIN (A.) – *Pratiques funéraires des cultures du deuxième âge du Fer laténien. Le problème des cartes archéologique*, In : BARAY (L.) dir. – *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques*, Actes de la table ronde de Bibracte, 7-9 juin 2001, Collection Bibracte – 9, Glux-en-Glenne, 2001, pp. 21-36
- Redfern 2011**: REDFERN (R. C.) – *A Re-appraisal of the Evidence for Violence in the Late Iron Age Human Remains from Maiden Castle Hillfort, Dorset, England*, In: *Proceedings of the Prehistoric Society*, N° 77, 2011, pp. 111-138
- Renfrew 2007**: RENFREW (C.) – *The Archaeology of Ritual, of Cult, and of Religion*, In: KYRIAKIDIS (E.) dir. – *The Archaeology of Ritual*, Costen Advanced Seminar 3, Cotsen Institute of Archaeology, University of California, Los Angeles, 2007, pp. 109-122
- Renfrew, Bahn 2004**: RENFREW (C.), BAHN (P.) – *Archaeology: Theories, Methods and Practice*, 4^e édition, Thames and Hudson Ltd, London, 2004, 656 p.
- Richardson 2012**: RICHARDSON (A.) – *1st century BC helmet found near Canterbury*, Kent Archaeological Society Newsletter, Issue number 95, Winter 2012, pp. 2-3.
- Riche 2013** : RICHE (C.) – *Courcelles-sur-Seine, Le Trou à Crillon*, In : BSR 2009, DRAC de Haute-Normandie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2013, p. 34

- Riquier 2004** : RIQUIER (S.) – *La nécropole gauloise de « Vaugrignon » à Esvres-sur-Indre*, In : *Revue Archéologique du Centre de la France*, Tome 43, 2004, pp. 21-113
- Robin 2014**: ROBIN (L.) – *Att bränna sina döda*, In: *Archeologibloggen*, 31 mars 2014, 1p
- Rorive 2012** : RORIVE (S.) – *Pecquencourt, ZAC Barrois*, In : *BSR 2010, DRAC du Nord-Pas-de-Calais*, Ministère de la Culture et de la Communication, pp. 94-97
- Roudié 2006** : ROUDIÉ (N.) – *Val-De-Reuil, Z.A.C. des Portes*, In : *BSR 2003, DRAC de Haute-Normandie*, Ministère de la Culture et de la Communication, 2006, pp. 40-42
- Rougier 1998** : ROUGIER (R.) – *Gentelles/A29, Le Bois de Tronville*, In : *BSR 1998, DRAC de Picardie*, Ministère de la Culture et de la Communication, 1998, p. 118
- Salomon 1913** : SALOMON (A.) – *Le Charnier gaulois de Mœuvres (Nord)*, In : *Bulletin de la Société préhistorique de France*, tome 19, n° 5, 1913, pp. 319-322
- Sallentin 1806** : SALLENTIN (L.) – *L'improvisateur français*, Tome XIX, Édition Maison du mémorial Forestier, Imprimerie De Delance, Paris, 1806, 481 p.
- Savignac 2014** : SAVIGNAC (J.-P.) – *Argantorota : Grande-Reine : mythologie gauloise*, Éditions la Différence, Collection Les hommes-dieux, 2014, 181 p.
- Schmitt 2002** : SCHMITT (A.) – *Estimation de l'âge au décès des sujets adultes à partir du squelette : des raisons d'espérer*, In : *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, volume 14, n°1-2, Paris, 2002, pp. 51-73
- Schofield et al. 2011**: SCHOFIELD (J.), CARMAN (J.), BELFORD (P.) – *Archaeological Practice in Great Britain: A Heritage Handbook*, World Archaeological Congress Cultural Heritage Manual Series, Springer, London, 2011, 248 p.
- Sealey 2007**: SEALEY (P. R.) – *A Late Iron Age Warrior Burial from Kelvedon, Essex*, East Anglian Archaeology, Rapport n°118, Colchester Museums, 2007, 54 p.
- Séguy, Buchet 2011** : SÉGUY (I.), BUCHET (L.) dir. – *Manuel de paléodémographie*, Ined Éditions, collection Les Manuels, Paris, 2011, 430 p.
- Séverin, Laloux 2013** : SÉVERIN (C.), LALOUX (F.) – *Hordain, ZAC La Fosse à Loup*, In : *BSR 2012, DRAC du Nord – Pas-de-Calais*, Ministère de la Culture et de la Communication, 2013
- Sharples 2010**: SHARPLES (N.) – *Social Relations in Later Prehistory: Wessex in the First Millenium BC*, Oxford University Press, 2010, 390 p.

- Sharples 2014:** SHARPLES (N.) – *Problems and opportunities: Iron Age burial traditions in southern Britain*, In: CAHEN-DELHAYE (A.), DE MULDER (G.) dir. – *Des espaces aux esprits. L'organisation de la mort aux âges des Métaux dans le nord-ouest de l'Europe*, Actes du Colloque de la C.A.M. et de la S.B.E.C., Études et Documents, Archéologie, n°32, Namur, 2014, pp. 141-159
- Skrotsky 1964 :** SKROTSKY (N.) – *L'abbé Breuil et la Préhistoire*, Éditions Seghers, Coll. Savants du monde, 1964, 187 p.
- Soupart 2002a :** SOUPART (N.) – *Limé, Les Sables Nord*, In : BSR 1999, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2002, pp. 25-28
- Soupart 2002b :** SOUPART (N.) – *Vraignes-les-Hornoy, Bois de Vraignes*, In : BSR 2002, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2002, p. 128
- Soupart 2009 :** SOUPART (N.) – *Sains-en-Aminénois, Route de Cottenchy*, In : BSR 2005, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2007, p. 140
- Soupart 2012 :** SOUPART (N.) en collaboration avec LAMANT (J.) – *Premier bilan concernant les sépultures gauloises et Gallo-Romaines de Marquion/Sauchy-Lestrée 2011 (Pas-de-Calais)*, In : *Résumés des communications des Journées archéologiques de la Région Nord-Pas-de-Calais 2012*, 18-19 octobre 2012, Université Charles de Gaulle, Lille 3, pp. 41-42
- Stead 1967:** STEAD (I. M.) – *A La Tène III burial at Welwyn Garden City*, In: *Archaeologia*, 101, 1967, pp. 1-62
- Stead 1985:** STEAD (I. M.) – *The Battersea Shield*, Trustees of the British Museum, London, 1985, 55 p.
- Stead 1991:** STEAD (I. M.) – *Iron Age cemeteries in East Yorkshire, Excavations at Burton Fleming, Garton-on-the-Wolds and Kikburn*, Archaeological Report n°22, English Heritage, British Museum Press, 1991, 237 p.
- Sterckx 2009 :** STARCKX (C.) – *Mythologie du monde celte*, Éditions Hachette Livre, coll. Marabout, 2009, 470 p.
- Stuiver et al. 1998:** STUIVER (M.), REIMER (P. J.), BARD (E.), BECK (J. W.), BURR (G. S.), HUGHEN (K. A.), KROMER (B.), McCORMAC (G.), VAN DER PLICHT (J.), SPURK (M.) – *INTCAL98 Radiocarbon Age Calibration, 24,000 – 0 cal BP*, In: *Radiocarbon*, Vol. 40, No. 3, 1998, pp. 1041-1083
- Sueur 2017 :** SUEUR (Q.) – *La vaisselle métallique en Gaule Belgique à la veille de la Conquête : répartition spatiale et perspectives de recherches*, In : *Germania :*

Anzeiger der Römisch-Germanischen Kommission des Deutschen archäologischen Instituts, 94, Henrich Editionen, Frankfurt, 2017, pp. 89-116

Talon et al. 1995 : TALON (M.), MÉNIEL (P.), PINARD (E.), RAPIN (A.) – *La sépulture de guerrier de La croix-Saint-Ouen (Oise)*, In : *L'Europe Celtique du V^e au III^e siècle avant J.-C., Contacts, échanges et mouvements de populations*, In : *Actes de deuxième Symposium international de Hautvilliers*, 8-10 octobre 1992, Mémoire n°9 de la Société Archéologique Champenoise, coll. Chronothèque, Éditions Kronos B. Y., 1995, pp. 391-404

Tanguy 2000 : TANGUY (D.) – *L'Habitat de l'Âge du Fer d'Inguiniel -Kerven-Teignouse*, Rapport de fouille du programme pluriannuel 1998-2000, SRA de Bretagne, 2000, 23 p.

Taylor et al. 2014: TAYLOR (A.), WEALE (A.), FORD (S.) – *Bronze Age, Iron Age and Roman landscapes of the coastal plain, and a late Iron Age warrior burial at the North Bersted, Bognor Regis, West Sussex: excavation 2007-2010*, Thames Valley Archaeological Services Monograph, 2014, 223 p.

Testart 2001 : TESTART (A.) – *Deux politiques funéraires. Dépôts ou distribution*, In : BARAY (L.) dir. – *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques*, In : *Actes de la table ronde de Bibracte*, 7-9 juin 2001, Collection Bibracte – 9, Glux-en-Glenne, 2001, pp. 303-316

Testart 2004 : TESTART (A.) – *Les morts d'accompagnements. La servitude volontaire I*, Éditions Errance, Paris, 2004, 264 p.

Testart 2006 : TESTART (A.) – *Comment concevoir une collaboration entre anthropologie sociale et archéologie ? À quel Prix ? Et pourquoi ?* In : *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 103, n°2, 2006, pp. 385-395

Thomas 1977 : THOMAS (L.-V.) – *Morin (Edgar) L'Homme et la mort*, In : *Archives de sciences sociales des religions*, N°43/2, pp. 280-283

Thouvenot 2006 : THOUVENOT (S.) – *Venizel*, ADLFI, Archéologie de la France- Informations, Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS, 2006

Thouvenot 2007 : THOUVENOT (S.) – *Venizel, Le Creulet – Les Hauts Bords – La Plaine*, In : *BSR 2006*, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2007, p. 50

Thuét 2003 : THUET (A.) – *Sains-en-Amiénois, Derrière le Jardin de M. Delahaye*, In : *BSR 2000*, DRAC de Picardie, Ministère de la Culture et de la Communication, 2003, p. 117

- Tinevez 1992a** : TINEVEZ (J.-Y.) – *Arzano, Kerangoarec*, In : BSR 1991, DRAC de Bretagne, Ministère de la Culture et de la Communication, 1992
- Tinevez 1992b** : TINEVEZ (J.-Y.) – *Melgven, Kerviguérou*, In : BSR 1991, DRAC de Bretagne, Ministère de la Culture et de la Communication, 1992
- Vaginay 2003** : VAGINAY (M.) – *Armorique et Gaule de l'Ouest à l'âge du Fer*, In : MANDY (B.), DE SAULCE (A.) dir. – *Les marges de l'Armorique à l'âge du Fer. Archéologie et Histoire : culture matérielle et sources écrites*, In : Actes du XXIII^{ème} colloque de l'AFEAF, Revue Archéologique de l'Ouest, Supplément n°10, 2003, pp. 13-22
- Valentin et al. 2014** : VALENTIN (F.), RIVOAL (I.), THEVENET (C.) et SELIER (P.) – *La chaîne opératoire funéraire, Ethnologie et archéologie de la mort*, Travaux de la Maison René-Ginouvès, Éditions De Boccard, 2014, 47 p.
- Van Gennep 1981** : VAN GENNEP (A.) – *Les rites de passage : étude systématique des rites de la porte et du seuil, de l'hospitalité, de l'adoption, de la grossesse et de l'accouchement, de la naissance, de l'enfance, de la puberté, de l'initiation, de l'ordination, du couronnement, des fiançailles et du mariage, des funérailles, des saisons, etc.*, Réimpression de l'édition É. Nourry 1909, augmentée en 1969, éditions Mouton et Co. et Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1981, 315 p.
- Vannier 2013** : VANNIER (É.) – *Les sites funéraires des âges du Bronze et du Fer dans le Bassin parisien*, Mémoire de Master 2, soutenu en 2013, sous la direction de Patrice Brun, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2 volumes, 306 p.
- Vauterin, Guillon 2010** : VAUTERIN (C.-C.), GUILLON (M.) – *L'ensemble funéraire de la fin du premier au second âge du Fer de Mondeville « L'Etoile »*, In : BARRAL (P.), DEDET (B.), GIRAUD (P.), (I.), MARION (S.), VILLARD-LE-TIEC (A.) dir. – *L'Âge du Fer en Basse-Normandie - Gestes funéraires en Gaule au Second Âge du fer*, Actes du XXXIII^{ème} colloque international de l'AFEAF, Caen, 20-24 mai 2009, Presses universitaires de Franche-Comté, 2010, pp. 301-314
- Vauthey, Vauthey 1963** : VAUTHEY (P.), VAUTHEY (M.) – *Chronique Céramique (Actualités d'Arezzo)*, In : *Revue archéologique du Centre*, tome 2, fascicule 1, Vichy, 1963, pp. 78-81
- Vendryes 1925** : VENDRYES (J.) – *Pharamond, roi de France, dans la tradition irlandaise*, In : *Mélanges d'histoire du Moyen-Âge offerts à M. Ferdinand Lot par ses amis et ses élèves*, Librairie ancienne Édouard Champion, Paris, 1925, pp. 743-767

- Verger 1995** : VERGER (S.) – *De Vix à Weiskirchen. La transformation des rites funéraires aristocratiques en gaule du Nord et de l'Est au Ve siècle avant J.-C.*, In : *Mélanges de l'École française de Rome, Antiquité*, tome 107, n°1, 1995, pp. 335-458
- Verger 2013** : VERGER (S.) – *Partager la viande, distribuer l'hydromel. Consommation collective et pratique du pouvoir dans la tombe de Hochdorf*, In : KRAUSZ (S.), COLIN (A.), GRUEL (K.), RALSTON (I.), DECHEZLEPRETRE (T.) dir. – *L'âge du Fer en Europe. Mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz*, Collection Mémoires, Bordeaux, 2013, pp. 511-520
- Verney 1993** : VERNEY (A.) – *Les nécropoles de l'Age du Fer en Basse-Normandie. Bilan de trois siècles de découvertes*, In : CLIQUET (D.), REMY-WATTE (M.), GUICHARD (V.), VAGINAY (M.) dir. – *Les Celtes en Normandie. Les rites funéraires en Gaule (IIIe-Ier siècle avant J.-C.)*, In : *Revue Archéologique de l'Ouest*, Supplément n°6, Actes du 14^e colloque de l'AFEAF, Evreux, mai 1990, 1993, pp. 95-113
- Vickrey 2009**: VICKREY (J. F.) – *Beowulf and the Illusion of History*, Lehigh University Press, Associated University Presses, Cranbury, 2009, 254 p.
- Villard et al. 2006** : VILLARD (J.-F.), LE BIHAN (J.-P.), PLUTON (S.), GAUMÉ (É.) – *La nécropole à crémations du Hallstatt final – La Tène ancienne de Kerjaouen en Quimper (Finistère)*, In : *Revue Archéologique de l'Ouest*, n°23, Presses Universitaires de Rennes, 2006, pp. 171-198
- Wainwright 2001**: WAINWRIGHT (M.) – *Archaeologists uncover 'fabulous' chariot*, In: *The Guardian*, 7 avril 2001, 1 p.
- Wait 1985**: WAIT (G. A.) – *Ritual and Religion in Iron Age Britain*, BAR British Series 149 (I), 1985, 2 volumes, 464 p.
- Walter 2002** : WALTER (P.) – *Arthur, l'ours et le roi*, Éditions Imago, Paris, 2002, 240 p.
- Watts 2004**: WATTS (M.) – *Two cemeteries from Bristol's Northern Suburbs*, In: EVANS (D.), HOLBROOK (N.), McSLOY (E. R.) – *A Later Iron Age cemetery and Roman settlement at Henbury School, Bristol: Excavations in 2004*, Bristol and Gloucestershire Archaeological In: Report No. 4, Cotswold Archaeology, 2004, pp. 1-50
- Webb 2011**: WEBB (D.) – *Beech House, Fordham Road, Exning, Suffolk – An Archaeological Monitoring of Works*, Report No. 1039, Department of Archaeology, University of Cambridge, 2011, 10 p.

Webley 2015: WEBLEY (L.) – *Rethinking Iron Age connections across the Channel and North Sea*, In: ANDERSON-WHYMARK (H.), GARROW (D.), STURT (F.) dir. – *Continental Connections: Exploring Cross-Channel relationships from the Mesolithic to the Iron Age*, Oxbow Books, 2015, pp. 122-144

Whimster 1979: WHIMSTER (R. P.) – *Burial practices in Iron Age Britain*, Thèse de doctorat, Université de Durham, Avril 1979, 2 volumes, 519 p.

Whimster 1981: WHIMSTER (R. P.) – *Burial practices in Iron Age Britain. A Discussion and Gazetteer of the Evidence. 700 BC – AD 43*, In: *British Archaeological Reports (BAR)*, British Series 90, 2 vol., Oxford, 1981, 457 p.

White et al. 2016 : WHITE (T.), BLACK (M.), FOLKENS (P.) – *Traité d'ostéologie humaine. Anatomie – Anthropologie – Paléontologie*, De Boeck Supérieur, New York, 2016, 720 p.

Wright et al. 2009: WRIGHT (J.), POWELL (A. B.), BARCLAY (A.) – *Excavation of Prehistoric and Roman-British Sites at Marnel Park and Merton Rise (Popley) Basingstoke, 2004 - 8*, Specialist Reports, Wessex Archaeology, Salisbury, 2009, 38 p.

Young 2007: YOUNG (D. E. Y.) – *Iron Age, Medieval and recent activity at Whitegate Farm, Bleadon, North Somerset*, In: *Somerset Archaeology and Natural History*, 151, 2007, pp. 31-8

Sources Antiques

César – *La Guerre des Gaules*, traduction de L.-A. Constans, collection auteur de l'Histoire, Imprimerie Nationale, Paris, 1926, 247 p.

Cicéron – *Œuvres complètes, De La République*, Tome trente-deuxième, traduction de J. V. Le Clerc, seconde édition, Werdet et Lequien Fils, Imprimerie de Crapelet, Paris, 1826, 542 p.

Cicéron – *Œuvres complètes, Traité des Lois*, Tome quatrième, traduction de D. Nisard, J. J. Dubochet et Compagne Éditeurs, Paris, 1843, 659 p.

Dion Cassius – *Histoire Romaine*, Tome neuvième, traduction de E. Gros et V. Boissée, Librairie de Firmin Didott Frères, Fils et C^{ie}, Paris, 1867

Diodore de Sicile – *Bibliothèque historique*, Tome I, traduction de F. Hoefler, Deuxième édition, Librairie de L. Hachette et C^{ie}, Paris, 1865, 350 p.

Diodore de Sicile – *Histoire Universelle*, traduction de l'abbé Terrasson de l'Académie Française, Éditions De Bure l'Aîné, 1737, 488 p.

Dion de Pruse – *Discours Bithyniens (Discours 38-51)*, traduction de M. Cuvigny, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 1994, 202 p.

Homère – *L'Iliade, Chants I à VIII*, tome premier, traduction de D. Montbel, Typographie de Firmin Didot, Paris, 1828, 405 p.

Homère – *L'Iliade*, volume 2, traduction d'E. Aignan, seconde édition, Imprimerie d'Adrien Égron, Paris, 1812, 509 p.

Horace – *Œuvres complètes*, traduction de Henri Patin, Éditions Charpentier, Paris, 1860

Horace – *Œuvres complètes*, traduction de Leconte de Lisle, Éditions Alphonse Lemerre, Paris, 1873, 261 p.

Lucain – *La Pharsale*, traduction de Marmontel, revue et complétée par M. H. Durand, Garnier Frères Libraires - Éditeurs, Paris, 1865, 439 p.

Pausanias – *Description de la Grèce*, traduction de M. Clavier, Imprimé par A. Bobée, Imprimeur de la Société Royale Académique des Sciences, Paris 1821, 6 volumes

Pline l'Ancien – *Histoire naturelle, Tome second*, traduction d'Émile Littré, Chez Firmin – Didot et Cie, Libraires, Paris, 1877, 708 p.

Plutarque – *Œuvres morales, sur les sanctuaires dont les oracles ont cessé*, traduction de Ricard, Éditions chez Lefevre et chez Charpentier, Paris, 1844, 5 volumes

Polybe – *Histoire de Polybe*, traduction et annotation de P. Waltz, Éditions Garnier Frères, Paris, 1921, 4 volumes, 321, 354, 368 et 398 p.

Pomponius Mela – *De situ orbis : Libri I-III*, traduction de C.-P. Fradin, Deuxième édition, Librairie de Brissot-Thivars et C^{ie}, Paris, 1827

Pomponius Mela– *Géographie*, traduction par Louis Baudet, Seconde Série de la bibliothèque Latine-Française, depuis Adrien jusqu'à Grégoire de Tours, Éditions C. L. F. Panckoucke, Paris, 1843, 224 p.

Silius Italicus – *La guerre punique*, traduction de P. Miniconi et G. Devallet, Éditions Les Belles Lettres, 1979, 283 p.

Silius Italicus – *Seconde guerre punique, Tome troisième*, traduction de J.-B. Lefebvre de Villebrune, Édité Rue et Hôtel Serpente, Paris, 1781, 261 p.

Strabon – *Géographie*, Tome I, traduction de A. Tardieu, Librairie de L. Hachette et C^{ie}, Paris 1867, 482 p.

Suétone – *Vie des douze Césars, César*, traduction de M. Baudement, Édité par J.-J. Dubochet, Le Chevalier et C^{ie}, Paris, 1845, 1 volume

Tacite – *Vie d'Agricola (De vita Agricolae)*, traduction de R. Beauchot, Éditions Librairie Vuibert, 1928, 91 p.

Tite-Live – *Œuvres de Tite-Live (Histoire Romaine)*, Tome Premier, Collection des auteurs latins, traduction de D. Nisard, Chez Firmin Didot Frères, Fils et C^{ie} Libraires, Paris, 1864, 962 p.

Valère Maxime – *Actions et paroles mémorables*, traduction de P. Constant, Librairie Garnier Frères, Paris, 1935, 2 volumes

Textes Médiévaux

Beowulf, traduction d'Albert W. Haley Jr., Branden Press, Boston, 1978, 106 p.

L'épopée irlandaise, traduction de Georges Dottin, Arbre d'Or, Genève, 2008, 179 p.

La saga de Gísli Súrsson, traduction et annotations de Régis Boyer, Éditions Gallimard, Première édition en 1987, Barcelone, 2016, 137 p.

La saga de Gunnlaug, langue de vipère, traduction d'Aurélien Sauvageot, In : *La vie des peuples*, tome IX, n° 23, 1923, p. 777-81

The Destruction of Dind Ríg (Orgain Denna Ríg), traduction de Whitley Stokes, Édition électronique compilé par Benjamin Hazard et Beatrix Färber, distribué par CELT: The Corpus of Electronic Texts online at University College, Cork, (celt.ucc.ie)

WEBOGRAPHIE

<http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=174> (Publication le 17 février 2016)

http://agora.qc.ca/thematiques/mort/dossiers/male_mort_moyen_age (Publication le 6 novembre 2012)

<http://depts.washington.edu/qil/datasets/> (Publication le 23 septembre 1999)

<http://patrimoinest.fr/kerveltre-stele/> (Publication le 24 octobre 2016)

<http://www.arkeologigamlauppsala.se/Sv/nyheter/2013/Pages/likbranning-vid-hogarna.aspx> (Publication le 25 mai 2013)

<http://www.eveha.fr/fouille/bouville-villers-ecalles-76-a150-site-6/> (Publication en juin 2016)

<http://www.eveha.fr/fouille/soliers-14-parc-dactivites-eole/> (Publication en septembre 2011)

<http://www.eveha.fr/fouille/verton-rang-du-fliers-62-le-champ-de-gretz/> (Publication en mai 2015)

<http://www.gaulois.ardennes.culture.fr/> (Auteur : Bernard Lambot, Production : Ministère de la Culture et de la Communication, 2011)

<http://www.heritage.norfolk.gov.uk/record-details?TNF1575-Parish-Summary-Shouldham> (Publication le 3 mai 2007)

<http://www.inrap.fr/plateforme-aero-industrielle-de-haute-picardie-4003> (Publication le 11 avril 2007)

<http://www.megalithic.co.uk/article.php?sid=37855> (Publication le 30 novembre 2017)

<http://www.musee-prehistoire-idf.fr/mobilier-funeraire-d-amponville-salle-7> (Publication en 2011)

<http://www.oppida.org/#> (Publication le 1^{er} septembre 2008)

<http://www.panoramadelart.com/Garniture-de-Roissy> (Publication le 30 juillet 2014)

<http://www.sath.org.uk/edscot/www.educationscotland.gov.uk/scotlandshistory/caledonianspictsromans/newbridgechariot/index.html> (Publication en 2001).

<http://www.valdoise.fr/1392-bouqueval.htm> (Publication par le Conseil départemental du Val-d'Oise, date de publication inconnue)

<http://www.ville-verberie.fr/le-patrimoine-de-verberie/le-site-archeologique/> (Publication le 23 avril 2014)

<https://www.archaeology.co.uk/articles/specials/timeline/ad-43-colchester-roman-camulodunum.htm> (Publication le 24 mai 2007)

<https://c14.arch.ox.ac.uk/oxcal.html> (Publication le 15 avril 2018)

<https://celt.ucc.ie//published/T302012A/index.html> (Publication le 26 janvier 2011)

<https://sites.google.com/site/testarchoe/fouilles-archeologiques/saint-vigor-d-ymonville> (Publication en avril 2009)

<https://www.inrap.fr/allee-des-tilleuls-zone-c-4108> (Publication le 21 avril 2008)

<https://www.inrap.fr/avenue-jules-quentin-3332> (Publication le 12 octobre 2012)

<https://www.inrap.fr/des-incinerations-gauloises-toutencourt-somme-4831> (Publication le 2 juin 2015)

<https://www.inrap.fr/des-tombes-hypogee-decouvertes-marquion-pas-de-calais-1269>
(Publication le 12 juillet 2011)

<https://www.inrap.fr/eterpigny-barleux-une-occupation-de-l-age-du-bronze-la-fin-de-la-periode-romaine-4567> (Publication le 29 août 2012)

<https://www.inrap.fr/la-haute-cour-ensemble1-11617> (Publication le 26 septembre 2016)

<https://www.inrap.fr/la-sole-des-galets-et-vallee-madeleine-4495> (Publication le 12 juillet 2011)

<https://www.inrap.fr/le-grand-ormeau-822> (Publication le 21 novembre 2007)

<https://www.inrap.fr/le-mont-des-trois-pensees-2010-4494> (Publication le 12 juillet 2011)

<https://www.inrap.fr/le-pre-de-l-eglise-3700> (Publication le 8 octobre 2012)

<https://www.inrap.fr/le-prunier-4493> (Publication le 12 juillet 2011)

<https://www.inrap.fr/les-auges-3718> (Publication le 4 février 2013)

<https://www.inrap.fr/les-sites-prehistoriques-gaulois-et-gallo-romains-d-etricourt-manancourt-somme-4503> (Publication le 13 juillet 2011)

<https://www.inrap.fr/les-tombes-char-de-la-necropole-gauloise-d-attichy-1226>
(Publication le 10 février 2011).

<https://www.inrap.fr/moncheux-594> (Publication le 9 juin 2006).

<https://www.inrap.fr/rd-313-651> (Publication le 8 octobre 2012)

<https://www.inrap.fr/une-necropole-gauloise-dans-l-enceinte-de-l-hopital-avicenne-bobigny-255> (Publication le 28 novembre 2008)

<https://www.inrap.fr/une-necropole-gauloise-raillancourt-saint-olle-3669> (Publication le 4 juillet 2001)

<https://www.inrap.fr/un-site-gaulois-et-medieval-ercheu-dans-la-somme-4414>
(Publication le 12 juillet 2011)

<https://www.inrap.fr/vaugrignon-1172> (Publication le 10 août 2010)

<https://www.pressreader.com/france/lhistoire/20170831/282218010924939>
(Publication le 31 août 2017)

QUELQUES DÉFINITIONS DU LEXIQUE DE L'ARCHÉOLOGIE FUNÉRAIRE

Il convient de préciser le choix du vocabulaire utilisé. Le champ lexical de l'archéologie et plus spécifiquement ici de l'archéologie funéraire, est composé de « mots-clés » souvent employés et définis différemment selon les périodes ou encore les auteurs. Certains termes pouvant paraître très proches voire similaires renvoient bien souvent à des notions ou des pratiques différentes. Il ne s'agit pas là de certifier des définitions immuables ou d'en occulter la subjectivité mais de tenter de rester au plus près des réalités observées. Les définitions proposées ici s'appuient sur les propos de différents auteurs.

La mort :

« Mort, f, m (Médecine), la "mort" uniquement considérée sous le point de vue de ce qui nous concerne, ne doit être regardée que comme cessation entière des fonctions vitales, & par conséquent comme l'état le plus "contre-nature", dans lequel le corps puiffe le trouver comme le dernier période des maladies, & enfin comme le plus haut degré de syncope. »¹⁴⁷⁷

« La mort reste avant tout un processus biologique résultant d'un arrêt de la nutrition cellulaire. Ainsi, tout ce qui vit doit mourir et présente un caractère intemporel et métaphysique. [...] La mort signifie également l'interruption de relations sociales, affective et un bouleversement dans les systèmes de références des proches du défunt. »¹⁴⁷⁸

« Dans la mémoire collective, la mort est liée aux concepts de fécondité, de naissance et de cycle éternel, tandis que lorsqu'elle est perçue à un niveau individuel elle est essentiellement une fin, un point de non-retour. »¹⁴⁷⁹

L'archéologie de la mort et l'archéologie funéraire :

Archéologie de la mort :

« Afin de s'adapter à l'élargissement conceptuel de la discipline, le terme « d'archéothanatologie », donc littéralement d'« archéologie de la mort », a été proposé par Bruno Boulestin et Henri Duda et se diffuse actuellement. »¹⁴⁸⁰

¹⁴⁷⁷ Texte extrait de « L'Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers », par une société des gens de lettres, Académie Royale des Sciences & des Belles-Lettres de Prusse, Tome dixième, Seconde édition, 1767, p. 576.

¹⁴⁷⁸ Texte extrait de Cousin 2007, p. 87.

¹⁴⁷⁹ Texte extrait de Amilien 2000, p. 16.

¹⁴⁸⁰ Texte extrait de Bonnabel 2012, p. 22.

Archéologie funéraire :

« L'archéologie funéraire naît véritablement dès lors qu'elle ne s'occupe plus uniquement du mobilier déposé dans les tombes, mais également des gestes qui ont entouré le défunt. »¹⁴⁸¹

« L'archéologie funéraire est l'étude des restes matériels – dans ce cas des ossements, parfois de la peau, des cheveux, et du mobilier divers qui accompagne le défunt, que celui-ci appartienne à son vêtement, son équipement ou qu'il ait été déposé dans la tombe. Mais c'est aussi l'étude des structures des sépultures, c'est-à-dire des fosses et des contenants, ainsi que des ensembles sépulcraux. »¹⁴⁸²

La culture et l'entité culturelle :

Le professeur britannique John Collis (1994) présente la conception de Vere Gordon Childe du terme de « culture » désignant un « groupe d'objets formant un tout »¹⁴⁸³. Collis précise que selon Childe « Chaque « culture » archéologique [...] est une entité séparée avec des caractéristiques bien précises. »¹⁴⁸⁴. Collis écrit également, en se référant à Frank Hodson¹⁴⁸⁵ :

« Au niveau de la culture, le même objet peut être attribué à plusieurs groupes et les cultures individuelles sont le résultat de relations qui d'imbriquent les unes dans les autres. »¹⁴⁸⁶

« Au sein de vastes complexes culturels se distingue tout un emboîtement d'entités que l'on parvient peu à peu à formaliser par exemple sous les termes de « groupes de cultures », « cultures » et « groupes culturels », selon le modèle proposé par l'archéologue britannique David Clarke. La délimitation des entités culturelles se fonde, comme celle des étapes chronologiques, sur la répétition de types associés : ils doivent être associés avec une plus grande fréquence dans une aire donnée qu'à l'extérieur de celle-ci. »¹⁴⁸⁷

« Le terme de culture doit être compris ici au sens archéologique, c'est-à-dire une entité définie à partir de la récurrence dans l'espace de traits de culture matérielle supposés pertinents en termes d'identités collectives et de réseaux de contacts. Mais il faut préciser que, dans notre esprit, la culture matérielle ne renvoie pas nécessairement à des groupes humains qui auraient eu conscience d'appartenir à une même communauté ethnique. Nos entités archéologiques de culture matérielle correspondent d'abord à des sphères d'échanges privilégiées où les expressions culturelles, au sens anthropologique du terme, peuvent le disputer à l'économique, au social ou au religieux. »¹⁴⁸⁸

¹⁴⁸¹ Texte extrait de Baray 2003, p. 24.

¹⁴⁸² Texte extrait de Marthon 2005, p. 2.

¹⁴⁸³ Extrait de Collis 1994, p.450.

¹⁴⁸⁴ *Id.* pp. 451-452.

¹⁴⁸⁵ HODSON F. R. – *The La Tène cemetery at Müsingen-Rain*, In: *Acta Bernensia*, V, Bern, 1968, 168 p.

¹⁴⁸⁶ Extrait de Collis 1994, p.452.

¹⁴⁸⁷ Texte extrait de Brun, Ruby 2008, pp. 16-17.

¹⁴⁸⁸ Texte extrait de Milcent 2012, p. 31.

Le funéraire :

« Définir ce qui est funéraire conduit à prendre conscience qu'il y a des pratiques autour de la mort qui ne relèvent pas de ce domaine. Ce point, évident pour un ethnologue ou un sociologue, l'est beaucoup moins pour un archéologue confronté à la présence de restes humains dont, a priori, il ignore toute l'histoire. Réaliser que cette présence ne signe pas nécessairement une pratique funéraire et peut ne pas correspondre à une sépulture permet de prendre en considération et d'étudier des comportements autour du cadavre autrement insoupçonnés, car identifiés faussement. »¹⁴⁸⁹

Assemblage funéraire :

« L'assemblage funéraire peut être dès lors compris comme une manifestation symbolique, non seulement des valeurs du groupe des élites mais aussi et surtout de la relation que ses membres entretiennent avec le pouvoir. »¹⁴⁹⁰

Cérémonie funéraire :

« Les cérémonies funéraires dont la tombe est le témoignage terminal le plus visible ne représentent qu'une part des cérémonies organisées, en fonction des besoins, par le groupe des vivants. Du fait de cette importante sélection, les personnages inhumés ne sont pas nécessairement des pauvres lorsque leur sépulture ne contient qu'un couteau, un anneau et une fibule en fer ou rien du tout. Leur importance sociale ne tient pas seulement au volume du mobilier non périssable qui les accompagne. »¹⁴⁹¹

« [...] une cérémonie funéraire était une forme d'expression codifiée, un « discours » social. Comme d'autres rites de passage, elle « disait » quelque chose de la vision du monde et de la société qu'avaient les proches du défunt. »¹⁴⁹²

« Ces mises en terre sont faites au terme de toute une série de « gestes » funéraires qui composent les cérémonies. »¹⁴⁹³

Ensemble funéraire :

« Ce terme est préféré à celui de « nécropole » dont l'étymologie grecque « ville des morts » sous-entend une forte structuration de l'espace et un nombre important de défunt. »¹⁴⁹⁴

¹⁴⁸⁹ Texte extrait de Boulestin, In : Bonnabel 2012, p. 26.

¹⁴⁹⁰ Texte extrait de Baray 2009, p. 206.

¹⁴⁹¹ Texte extrait de Rapin, In : Baray 2004, p. 33.

¹⁴⁹² Texte extrait de Brun, Ruby 2008, p. 45.

¹⁴⁹³ Texte extrait de Pinard, In : Auxiette et al. 2012, p. 47.

¹⁴⁹⁴ Texte extrait de Dilly 2002, p. 303.

« Les ensembles funéraires se caractérisent à la fois par des critères d'ordre quantitatif, effectif de la population enterrée, durée d'occupation, surface et densité, mais également par des critères qualitatifs comme la présence ou non de délimitation et l'évolution de l'organisation de l'espace. »¹⁴⁹⁵

Funérailles :

« [...] l'ensemble des cérémonies qui s'accomplissent à l'occasion de la mort d'une personne et dont la finalité est d'honorer cette dernière. »¹⁴⁹⁶

Mortuaire :

« Le processus mortuaire se caractérise par une succession d'étapes porteuses de discours et de messages de la communauté et des proches du défunt. Ce qui va être déposé ou non dans la tombe, l'architecture de celle-ci, sa mise en scène ostentatoire ou discrète sont dépendants de la société, de son idéologie, de la place qu'y tenait le défunt et des pratiques liées à son groupe social (famille, groupe d'activités, congrégation religieuse, etc.). »¹⁴⁹⁷

« [...] il est utile de rappeler quelles peuvent être les principales pratiques autour de la mort qui ne ressortissent pas au domaine funéraire. »¹⁴⁹⁸

Pratique funéraire :

« Les pratiques funéraires constituent un ensemble de gestes et de croyances spécifiques à un groupe culturel. Les usages, modes et normes funéraires observés, renvoient ainsi à l'identité propre à chaque groupe culturel. Ils nous renseignent sur les réponses collectives, sociales, élaborées par un groupe humain pour faire face à la mort et aux traumatismes subis. »¹⁴⁹⁹

« La pratique funéraire est une pratique sociale. »¹⁵⁰⁰

« A major problem in recognizing a recurrent burial convention has been a presumption that burials should be assigned to a special location dedicated to a community of the dead and conforming to our preconception of what should constitute a cemetery. »¹⁵⁰¹

¹⁴⁹⁵ Texte extrait de Desenne et al. 2009b, p. 28.

¹⁴⁹⁶ Texte extrait de Le Goff, In : Bonnabel 2012, p. 63.

¹⁴⁹⁷ Texte extrait de Bonnabel 2012, p. 23.

¹⁴⁹⁸ Texte extrait de Boulestin, In : Bonnabel 2012, p. 27.

¹⁴⁹⁹ Texte extrait de Baray 2003, p. 23.

¹⁵⁰⁰ Texte extrait de Boulestin, In : Bonnabel 2012, p. 26.

¹⁵⁰¹ Texte extrait de Harding 2016, p. 9.

Rite :

Le rite pouvant être défini comme un « *phénomène répétitif et normalisé* »¹⁵⁰², n'est donc pas nécessairement religieux et/ou funéraire mais peut être de tout ordre (domestique, social, etc.).

« *Si les autres sciences humaines et sociales peuvent décrire des rites dont l'enchaînement constitue des rituels, l'archéologie a la capacité de mettre en évidence des pratiques et des gestes répétés.* »¹⁵⁰³

« *An important criterion from the archaeologist's perspective is the recurrence of a set of actions, whether dictated by formal rules or social convention, since it is through recurrence that significant patterns are recognized.* »¹⁵⁰⁴

Rite funéraire :

Dans son célèbre ouvrage consacré aux « Rites de passage », l'ethnologue et folkloriste français Arnold Van Gennep écrit :

« *Ici encore je devrai me contenter de quelques indications rapides : chacun sait que rien ne varie autant avec le peuple, l'âge, le sexe, la position sociale de l'individu que les rites funéraires. [...] En outre, les rites funéraires se compliquent par ceci qu'un même peuple a sur le monde d'outre-tombe plusieurs conceptions contradictoires ou différentes qui s'enchevêtrent, ce qui a une répercussion sur les rites [...].* »¹⁵⁰⁵

Van Gennep distingua les « *rites de séparation* »¹⁵⁰⁶ et les « *rites de marge* »¹⁵⁰⁷, attachés dans un premier temps au mort lui-même : « [...] *transport au dehors du cadavre ; l'incendie des outils, de la maison, des bijoux, des richesses du mort ; la mise à mort de ses femmes, de ses esclaves, de ses animaux favoris ; les lavages, onctions, et en général rites dits de purification ; les tabous de tout ordre [...]* », puis au lieu funéraire, « [...] *fosse, cercueil, cimetière, claie, déposition dans les arbres, tas de pierres, etc. [...] la fermeture du cercueil ou de la tombe terminant souvent le rite entier d'une manière particulièrement solennelle.* », ainsi que les « *rites de d'agrégation* »¹⁵⁰⁸ collectifs, instaurant le défunt dans sa nouvelle communauté et /ou son nouveau statut ; rites pouvant être matérialisés par un repas funéraire et des fêtes commémoratives.

¹⁵⁰² Extrait de Brunaux 1998, p. 263.

¹⁵⁰³ Texte extrait de Bonnabel 2012, p. 21.

¹⁵⁰⁴ Texte extrait de Harding 2016, p. 7.

¹⁵⁰⁵ Extrait de Van Gennep 1981, p. 151.

¹⁵⁰⁶ *Id.* p. 167.

¹⁵⁰⁷ *Ibid.*

¹⁵⁰⁸ *Ibid.*

La paléopathologie :

« Elle a pour but d'étudier les traces laissées sur le squelette par les maladies, les lésions d'origine traumatologique (coup, accident), les stigmates de périodes de carencielles et quelquefois les traces d'actes rituels. »¹⁵⁰⁹

La sépulture :

La définition la plus couramment empruntée dans les écrits archéologiques est celle qui fût proposée par Jacques Tarrête et Jean Leclerc dans le « *Dictionnaire de la Préhistoire* » publié sous la direction d'André Leroi-Gourhan (1988) :

« Lieu où ont été déposés les restes d'un ou plusieurs défunts, et où il subsiste suffisamment d'indices pour que l'archéologue puisse déceler dans ce dépôt la volonté d'accomplir un geste funéraire ; [...] structure constituée à l'occasion de ce geste funéraire. »¹⁵¹⁰

Jean Leclerc définit aussi une sépulture comme « [...] un lieu de gestes funéraires [...] »¹⁵¹¹, et écrit également que « [...] reconnaître une sépulture, ce n'est jamais une simple constatation ; ce ne peut être qu'une interprétation de vestiges. »¹⁵¹².

« Il faut concevoir la tombe, non comme le fidèle reflet de la vie et du statut de l'individu, mais comme l'expression du statut « idéal », ou symbolique, que la collectivité ou le groupe conférait au mort. »¹⁵¹³

« [...] la sépulture correspond au seul temps des funérailles définitives qui ne représentent qu'une fraction peu importante du rituel funéraire et dont nous ne voyons en outre que la partie matérielle qui s'est conservée jusqu'à nous. »¹⁵¹⁴

Sépulture plurielle :

« Certaines tombes peuvent parfois contenir les restes de plusieurs individus, de deux à trois le plus fréquemment. On parlera alors de sépulture double ou triple sans qu'aucune notion de chronologie dans les dépôts ne soit sous-entendue à travers ces termes. Pour les sépultures secondaires à incinération, l'établissement de l'ordre des dépôts est souvent délicat voire impossible. Ce sont les termes généralement employés pour les tombes secondaires à incinération. Par commodité, lorsqu'on parlera de tombes contenant plusieurs sujets sans plus de précision, on emploiera le terme de tombe plurielle sans implications sur le caractère successif ou simultané des dépôts (sépulture collective ou multiple). »¹⁵¹⁵

¹⁵⁰⁹ Texte extrait de Martin, In : Auxiette et al. 2012, p. 67.

¹⁵¹⁰ LEROI-GOURHAN (A.) dir. – *Dictionnaire de la Préhistoire*, Presses universitaires de France, Paris, 1988, 1222 p.

¹⁵¹¹ Leclerc 1990, p. 15.

¹⁵¹² Extrait de Leclerc 1990, p. 13.

¹⁵¹³ Texte extrait de Brun, Ruby 2008, p. 50.

¹⁵¹⁴ Texte extrait de Boulestin, In : Bonnabel 2012, p. 37.

¹⁵¹⁵ Texte extrait de Lenorzer 2006, p.53.

Tombe formelle :

Structure aménagée dans le seul but d'accueillir le(s) défunt(s) au sein duquel on peut observer des gestes, aménagements et dépôts répétés dans un temps et un espace donné.

« Les sépultures « formelles », c'est-à-dire aménagées dans des tombes creusées à cet effet [...] »¹⁵¹⁶

Tombe plate :

« [...] cimetières à tombes plates, généralement dépourvus de structures monumentales de type enclos ou tumulus. »¹⁵¹⁷

« [...] des nécropoles de « tombes plates », c'est-à-dire sans superstructure, qui sont révélées par les travaux agricoles. »¹⁵¹⁸

Le traitement du corps :

Le traitement du corps répond en premier lieu à un besoin rationnel de gestion du cadavre, pouvant dépendre du type de mort, de l'âge et/ou du genre du défunt, de son rôle et/ou de sa fonction sociale réelle ou supposée au sein de son groupe socioculturel.

Biritualité :

On peut observer des sites ou des sépultures, à « biritualité » ou « mixtes ». Le terme de « biritualité » est souvent utilisé dans la littérature archéologique pour désigner des ensembles funéraires présentant des sépultures à crémation et à inhumation contemporaines. Il est alors incorrectement employé car il ne désigne pas là l'emploi de deux rites funéraires mais de deux types de traitements des corps qui s'inscrivent eux-mêmes dans des pratiques ou rites complexes constitués de plusieurs phases¹⁵¹⁹.

Crémation / Incinération :

La crémation du latin *cremare* vise à détruire les chairs par l'action du feu. Le terme « incinération », issu du latin *cinis* signifiant « cendre », est souvent employé pour

¹⁵¹⁶ Texte extrait de Fitzpatrick 2010, p. 26.

¹⁵¹⁷ Texte extrait de Baray 2003, p. 102.

¹⁵¹⁸ Texte extrait de Buchsenschutz 2015, p. 43.

¹⁵¹⁹ Le Forestier 2009, p. 135 ; Harding 2016, p. 8.

décrire une sépulture contenant non pas des cendres d'os humains mais des esquilles osseuses brûlées ; cette dénomination est donc impropre aux vestiges observés.

« *Cremation, the practice of burning the corpse on a pyre, generally leaves archaeological traces only when the fragments of burnt bone left after the fire are buried. Such deposits are termed cremation burials.* »¹⁵²⁰

« *Par une série d'actes, la pratique de la crémation conduit le défunt de l'état de cadavre à celui de vestiges brûlés.* »¹⁵²¹

« *En archéologie protohistorique, les restes que l'on manipule ne sont jamais réduits en cendre, le degré d'ustion du cadavre reste bien en deçà de ce qui serait nécessaire. Il s'agit donc bien, sauf exception, de crémations.* »¹⁵²²

« *A 'cremation' is a burning pyre, ie part of a mortuary rite. [...] The term 'cremation' should only be applied to the act of burning the body or the mortuary rite, not to the cremated remains or the archaeological deposit.* »¹⁵²³

« *La destruction du cadavre par le feu n'implique donc pas pour autant un effacement complet des restes physiques du défunt. Il subsiste de la matière osseuse qui n'est pas seulement un fait biologique mais aussi une donnée socioculturelle par les actions qu'elle suscite, y compris lorsque celles-ci mènent à son déni.* »¹⁵²⁴

« [...] *le corps est réduit à quelques grammes d'ossements [...].* »¹⁵²⁵

« *Cremation is a process of dehydration and oxidation effected by the interaction between three basic requirements: sufficient temperature to ensure the corpse will burn; adequate oxygen supply; and enough time to allow the organic components of the body to be oxidized.* »¹⁵²⁶

Inhumation :

L'inhumation vise à enfouir le cadavre ou les ossements, avec ou sans contenant, avant ou après la décomposition des chairs, dans la terre.

« *Inhumer, c'est mettre dans la terre un cadavre (in : dans ; humus : terre)* »¹⁵²⁷

« *La pratique de l'inhumation correspond à l'ensevelissement du corps d'un individu dans une fosse prévue à cet effet [...].* »¹⁵²⁸

¹⁵²⁰ Texte extrait de Parker Pearson 1999, p. 6.

¹⁵²¹ Texte extrait de Le Goff 2002, p. 10.

¹⁵²² Texte extrait de Baray 2003, p. 49.

¹⁵²³ Texte extrait de McKinley 2004, pp. 9-10.

¹⁵²⁴ Texte extrait de Le Goff, In : Bonnabel 2012, p. 64.

¹⁵²⁵ Texte extrait de Le Goff, In : Bonnabel 2012, p. 80.

¹⁵²⁶ Texte extrait de McKinley 2013, p. 158.

¹⁵²⁷ Texte extrait de Baray 2003, p. 49.

¹⁵²⁸ Texte extrait de Pinard, In : Auxiette et al. 2012, p. 47.

La taphonomie :

« [...] la taphonomie a pour objet l'évolution du corps après la mort (à l'air libre, dans l'eau, sous terre, etc...). Dans une acception plus large, la taphonomie étudie ce que deviennent les sites et les outils utilisés par l'Homme à partir de leur abandon définitif. »¹⁵²⁹

« La taphonomie est la science des « lois de l'enfouissement ». [...] Les indicateurs taphonomiques sont fondamentaux pour connaître les conditions environnementales, et fournissent des informations de leurs changements au cours du temps. [...] Beaucoup d'études sont dédiées aux ossements et aux dents, mais tous les fossiles et artefacts, à différentes échelles d'observations et contextes, peuvent et doivent être étudiés sous l'angle taphonomique [...] »¹⁵³⁰

La thanatologie :

« Étude des signes, des conditions, des causes et de la nature de la mort. »¹⁵³¹

Le dépôt alimentaire :

« Il en va de même des termes issus de l'analyse religieuse et utilisés dans la description des sépultures, « offrandes », « viatique », « sacrifices » et autres « repas funéraires » ; ils ne doivent pas être utilisés comme de simples synonymes pour décrire des catégories d'objets mais doivent seulement désigner des rites dont la reconnaissance nécessite une argumentation ethno-archéologique. »¹⁵³²

Banquet :

« [...] festin, repas solennel aux nombres de convives (de l'italien banchetto, petit banc). »¹⁵³³

Repas funéraire :

« [...] repas qui ont pour but de renouer entre tous les membres d'un groupement survivant, et parfois avec le défunt, la chaîne qui s'est trouvée brisée par la disparition d'un des chaînons. »¹⁵³⁴

Viatique :

« Provision, argent que l'on donne à quelqu'un pour un voyage (du latin via, voie). »¹⁵³⁵

¹⁵²⁹ Texte extrait de MASSET (C.) 1988, *La taphonomie*, In : LEROI-GOURHAN (A.) dir. – *Dictionnaire de la Préhistoire*, Presses universitaires de France, Paris, 1988, p. 1023.

¹⁵³⁰ Texte extrait de Brugal 2017, p. 1, 11.

¹⁵³¹ Texte extrait de Le Goff 2013b, notes, p. 106.

¹⁵³² Texte extrait de Brunaux 1998, p. 265.

¹⁵³³ Texte extrait de Auxiette et al. 2002 (d'après le dictionnaire de la langue française, Édition Alpha de 1995 et du Littré de 1872)

¹⁵³⁴ Texte extrait de Van Gennep 1981, p. 167.

¹⁵³⁵ Texte extrait de Auxiette et al. 2002 (d'après le dictionnaire de la langue française, Édition Alpha de 1995 et du Littré de 1872).

Émilie VANNIER

Pratiques funéraires au second âge du Fer dans la « province médio- atlantique »

Résumé

Cette thèse doctorale présente les principaux aspects des pratiques funéraires d'un vaste territoire « transmanche » dit « province médio-atlantique ». Ce travail s'intéresse au second âge du Fer continental ou période de La Tène (milieu du V^e – dernier quart du I^{er} siècle avant J.-C.) et au *Iron Age* britannique (fin V^e avant – milieu du I^{er} siècle après J.-C.). Les analyses des données relatives aux traitements des corps, à l'architecture des sépultures et au mobilier funéraire, mettent en évidence six groupes funéraires « médio-atlantiques » et révèlent leurs évolutions spatio-temporelles. Cette étude permet d'appréhender les territoires « transmanches » via leurs particularités du domaine funéraire, mais aussi de visualiser celles des régions voisines de ses marges orientales.

Mots-Clés : pratiques funéraires ; second âge du Fer ; La Tène ; médio-atlantique ; transmanche ; Gaule ; Angleterre

Abstract

This doctoral thesis presents the funerary practices of a large cross-Channel area, called "Medio-Atlantic province". This work focuses on the second Iron Age or La Tène period (mid-5th century – last quarter of the 1st century BC) and the British Iron Age (late 5th century BC – mid-1st century AD). The analyses of the data on the treatments of the bodies, the funerary architecture and the grave-goods highlight six "Medio-Atlantic" funerary groups and expose their spatial and temporal evolution. This study allows to understand the main funerary features of Cross-Channel areas, as well as other funerary groups in their eastern margins.

Keywords: funerary practices; Iron Age; cross-Channel; Atlantic; Gaul; Britain